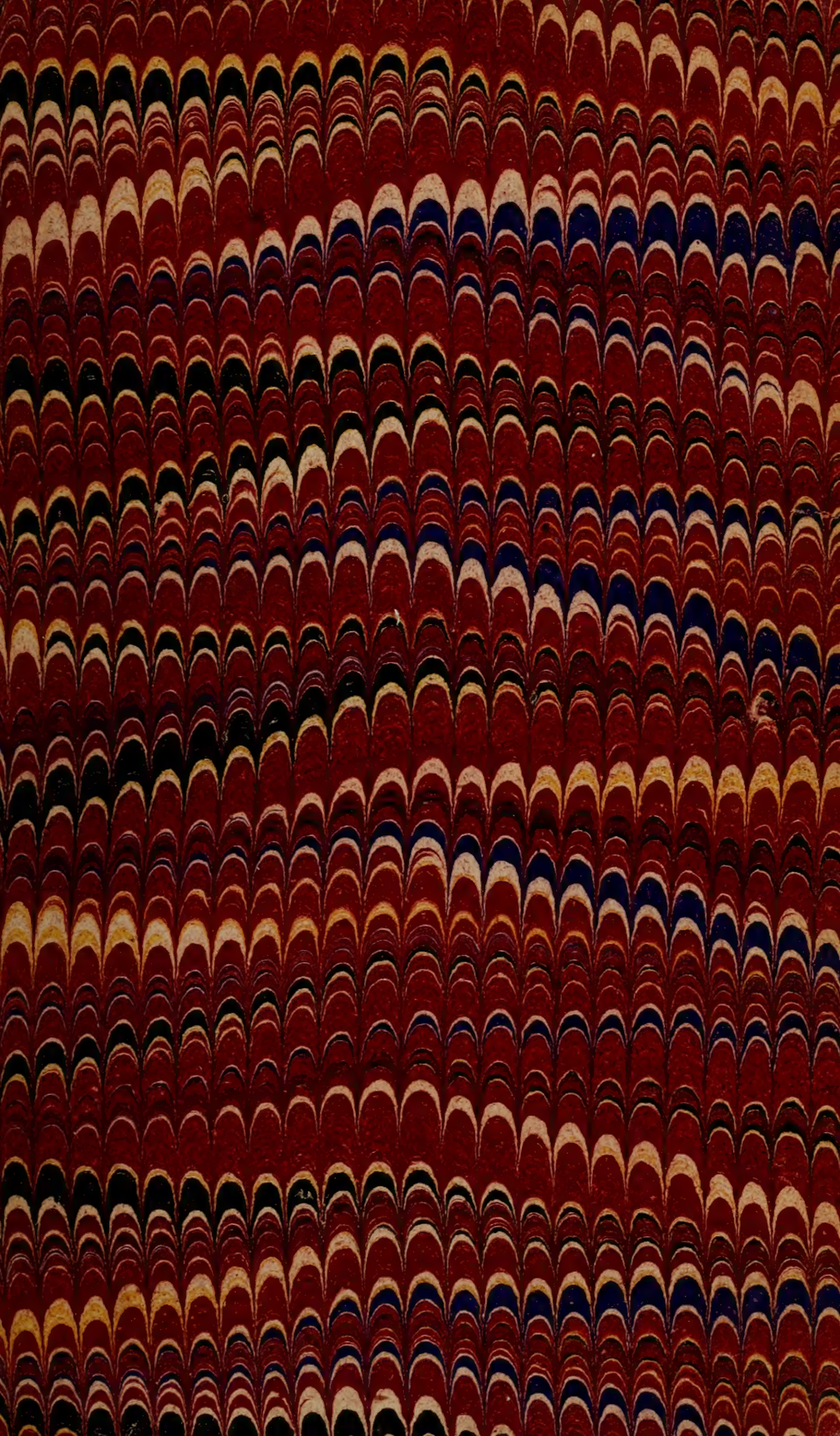

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01966602 3





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/histoiredelgli02darr

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

PARIS. — IMPRIMERIE Vve P. LAROUSSE ET Cie
19, RUE MONTPARNASSE, 19

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

Vicaire général de Nancy, ancien vicaire général d'Ajaccio

CHANOINE HONORAIRE DE QUIMPER ET DE TROYES

TOME DEUXIÈME



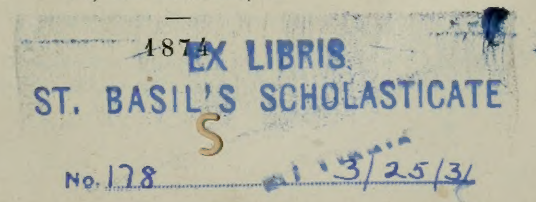
EX LIBRIS
ST. BASIL'S SCHOLASTICATE
No.

PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1874



HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE MOISE A SALOMON (1725-1001).

ÈRE DE JOSUÉ (1605-1580).

CHAPITRE UNIQUE.

JOSUÉ.

SOMMAIRE.

§ I. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

1. Développement providentiel du Dogme Rédempteur dans le monde. — 2. L'action de Dieu sur l'homme laisse subsister dans son intégrité la liberté humaine. — 3. Synchronisme de l'époque de Josué, par M. Daunou. — 4. Apparition des théogonies mythologiques. — 5. Le polythéisme est un problème insoluble pour la philosophie rationaliste. — 6. Il semble que le délai de la rédemption soit inconciliable avec la sagesse et la bonté de Dieu. — 7. Réponse à cette objection d'après saint Paul et saint Thomas d'Aquin. — 8. Le polythéisme antique fut l'expérience nécessaire et universelle de l'impuissance de la raison humaine. — 9. A aucune époque les moyens de salut n'ont manqué aux hommes.

§ II. CONQUÊTE DE LA TERRE PROMISE.

10. Coup d'œil sur la situation géographique de la Terre promise. — 11. On a voulu assimiler la conquête du pays de Chanaan aux colonies

grecques ou phéniciennes. — 12. Véritable caractère de la conquête juive. Sa légitimité. — 13. Première communication du Seigneur à Josué. — 14. Caractère de l'élection de Josué. — 15. Serment d'obéissance prêté à Josué par le peuple d'Israël. — 16. Les deux émissaires juifs à Jéricho. Rahab. — 17. Situation de Jéricho. — 18. Passage du Jourdain. — 19. Théorie de M. E. Renan, à propos du passage du Jourdain. Réfutation du système rationaliste. — 20. Circoncision du peuple juif, sous les murs de Jéricho. Portée historique et philosophique de ce fait. Première pâque en Judée. — 21. Vision de Josué sous les murs de Jéricho. — 22. Prise de Jéricho. — 23. Silence de M. Renan sur la prise de Jéricho. — 24. Explication naturaliste de la prise de Jéricho, par M. Munk. — 25. Echec de l'armée juive devant la ville d'Haï. — 26. Révélation du crime d'Achan. — 27. Caractère du crime d'Achan. — 28. Punition d'Achan. — 29. Seconde expédition contre Haï. Prise de cette ville. Mort du roi d'Haï. — 30. Le supplice du roi d'Haï était juste et légitime. — 31. Souvenirs historiques de Sichem. — 32. Assemblée nationale des Juifs à Sichem. — 33. Malédictions prononcées du haut du mont Hébal. — 34. Bénédictions prononcées du haut du mont Garizim. — 35. Stratagème des Gabaonites. Leur ambassade à Josué. — 36. Soumission des Gabaonites. Châtiment de leur fraude. — 37. Réponse aux rationalistes qui dénaturent le caractère de la guerre de Chanaan, et reprochent aux livres saints d'autoriser le massacre universel des vaincus. — 38. Coalition des contrées méridionales de la Palestine contre Josué. Victoire de Josué. Le soleil arrêté par son ordre. — 39. Discussion du miracle de Josué arrêtant le soleil. — 40. Une plaisanterie de Voltaire à propos de Josué. — 41. Les Juifs anciens et l'historien Josèphe lui-même ont pris au pied de la lettre le récit du miracle de Josué. — 42. Traditions universelles concernant la réalité du miracle de Josué. — 43. Mort des rois coalisés. — 44. Coalition du nord de la Palestine contre Josué. Victoire d'Israël près du lac Mérom. — 45. Extermination de la race gigantesque des Enacim. — 46. Les Chananéens vaincus par Josué émigrent sur la côte d'Afrique. — 47. Vieillesse de Josué.

§ III. PARTAGE DE LA TERRE PROMISE ENTRE LES DOUZE TRIBUS.

48. Caleb. Il est mis en possession de Cariath-Arbé. — 49. Premier partage provisoire de la tribu de Juda. — 50. Partage de la tribu d'Ephraïm et de la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. — 51. Conquêtes de Caleb. — 52. L'Arche d'alliance à Silo. Partage définitif du pays de Chanaan entre les douze tribus. — 53. Partage des Lévites. Villes de refuge. Partage de la famille d'Hobab, fils de Jéthro, et de Rahab la Chananéenne. — 54. Josué renvoie dans leur territoire, au-delà du Jourdain, les guerriers de Ruben, Gad et Manassé. — 55. Monument de fraternité élevé par ces trois tribus sur la rive du Jourdain. Mouvement national provoqué par cette construction. — 56. Dernières instructions de Josué aux princes et aux chefs des tribus. — 57. Adieux solennels de Josué au peuple hébreu réuni à Sichem. — 58. Mort de Josué. Sépulcre du patriarche Joseph à Sichem. Mort du grand-prêtre Eléazar.

§ I. Considérations préliminaires.

1. De l'Eden au Sinaï, l'histoire religieuse du monde accuse un développement parfaitement identique dans son essence, quoique progressif dans sa forme. L'action de Dieu sur les intelligences se fait sentir à chaque génération avec la même toute-puissance, mais aussi avec les mêmes ménagements pour la liberté humaine. L'arbre de vie ne cesse d'incliner son fruit mystérieux sous la main des fils d'Adam; mais cette main reste maîtresse d'elle-même : elle peut accepter ou refuser à son gré la révélation divine : elle peut s'étendre dans la direction du bien ou dans celle du mal, par une élection à laquelle Dieu lui-même n'impose aucune contrainte. Le Décalogue est la formule désormais irrévocable qui résume les préceptes faits aux patriarches, et la loi primitive donnée au père du genre humain. La tente d'Abraham, d'Isaac et de Jacob s'est dilatée; désormais ce ne sera plus un homme seul qui sera honoré des communications divines et qui portera la responsabilité des espérances et de l'avenir du monde. Un peuple entier sera l'héritier des promesses, l'élu du Testament ancien, la véritable colonne de nuée, précédant la marche de l'humanité, et la dirigeant sur le chemin de la véritable Terre promise. Mais cette nation sacerdotale, ce peuple héréditaire dont la mission doit être si glorieuse, n'a pas été fatalement contraint à l'alliance divine : il l'a librement contractée; il demeurera libre de sa fidélité ou de son infidélité. Combien de fois ne le verrons-nous pas secouer le joug de la loi et résister à l'action divine? Tel il fut au désert, tel il se montrera dans la suite des âges; les sources d'eau vive qu'il demandait à la verge miraculeuse de Moïse n'ont pas éteint en lui la soif des concupiscences qui se manifestera par de nouvelles rébellions; le veau d'or de la solitude aura encore pour lui des attraits. Nous le verrons courir aux autels idolâtriques et porter à des dieux étrangers son encens sacrilége.

Développement providentiel du dogme rédempteur dans le monde.

2. Merveilleuse économie du plan providentiel de notre rédemption! Alliance ineffable de la toute-puissante bonté de Dieu et de la libre action de l'homme! Plus nous avançons dans le récit des évé-

L'action de Dieu sur l'homme laisse subsister toute la liberté humaine.

nements passés, plus cette grande loi de l'histoire éclate à nos yeux. Eh! qu'avons-nous fait jusqu'ici en dégageant chaque page de nos Livres saints des objections dont le rationalisme les a surchargées? Cette lutte n'est elle pas l'évidente constatation des efforts libres de l'activité humaine pour échapper à la lumière de la révélation et se croire, en se trompant elle-même, le droit de se soustraire aux bienfaits de Dieu? Il n'y a rien autre chose au fond des sophismes de l'incrédulité, rien autre chose dans la négation absolue de l'école de Voltaire, rien autre chose dans la négation plus respectueuse de la science moderne. Loin de rencontrer dans cet antagonisme persévérant un sujet de scandale et de chute, les intelligences élevées qui voudraient y réfléchir sérieusement y trouveraient la preuve la plus péremptoire de la divinité de nos Livres saints [1].

3. Avec Moïse mourant sur le sommet du mont Abarim, en face de la Terre promise, s'était close l'ère solennelle des temps primitifs, dont le grand prophète avait été l'historien fidèle et l'écho glorifié. On n'a point assez insisté, au point de vue de la science historique proprement dite, sur la valeur des livres de Moïse et sur la lumière qu'ils ont répandue sur les origines du monde. Il est plus facile d'attaquer la révélation qu'il ne serait aisé de se passer de son témoignage. L'un des savants de nos jours, qui ont réuni à l'érudition des âges précédents l'indépendance moins enviable,

[1] Nous ne pouvons qu'indiquer cet argument sans le développer. M. de Maistre l'avait déjà signalé. Il serait en effet impossible au Coran, par exemple, s'il était soumis depuis quatorze siècles à l'analyse de la science, de la philosophie, de la critique historique et d'une raison impartiale, de subsister un instant de plus. Mais, nul parmi les disciples de Mahomet n'a jamais songé à discuter le Coran. L'épée du prophète a monté la garde autour du livre sacré; quand l'épée tombera, la foi au Coran disparaîtra de même. Or la Bible n'est protégée contre la critique humaine par aucune épée; elle a conquis la foi universelle aux premiers jours du christianisme, malgré tous les efforts conjurés d'un pouvoir formidable et d'une société hostile. Elle n'a pas cessé d'être attaquée depuis; et, aujourd'hui comme au temps de Porphyre et de Celse, elle trouve encore des adversaires aussi ardents, aussi implacables. Qu'on explique, si l'on peut, comment dix-neuf siècles de critique n'ont pu faire justice de quelques centaines de pages, qui devraient être écrasées sous l'infinie multitude des discussions dont elles furent l'objet!

selon nous, de ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit moderne, M. Daunou[1], a écrit au sujet du synchronisme de l'histoire sainte avec l'histoire profane, des pages qu'il est utile de mettre sous les yeux du lecteur. Elles tranchent par leur gravité et leur solennel enseignement avec le ton frivole et superficiel auquel on nous a trop habitués depuis. « Aux yeux d'une saine critique, dit M. Dau- » nou, il ne peut rien rester du tout ni des seize premiers âges ou » *Iougam* indiens, ni des dynasties divines ou semi-divines de la » Chine, du Japon et de l'Egypte, ni des énormes supputations » chaldéennes, ni même des calculs plus modérés des anciens » Perses. C'est prendre un soin superflu et puéril que de vouloir » retrouver quelque vérité dans ces fictions, en transformant en » mois ou en jours les années que ces peuples accumulent par mil- » liers, par myriades, par millions, à l'entrée de leurs annales. » L'unique fait à retenir est que, à l'envi l'un de l'autre, ils se sont » efforcés de reculer leurs origines dans la plus profonde nuit des » siècles, et qu'en remplissant cette tâche ils sont retombés presque » tous dans une sorte de canevas commun, dont les données les » plus ordinaires sont une division des temps en quatre âges, une » succession de trois dynasties : celles des dieux, des demi-dieux et

[1] On nous permettra de reproduire ici l'appréciation suivante des *Etudes historiques* de M. Daunou, par un apologiste dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion de citer les paroles : « M. Daunou, le plus savant historien de » notre époque, esprit froid et méthodique, qui va aux faits, aux dates, avec » une patience, une précision et une dextérité admirables. Il a publié un » *Cours d'études historiques,* en vingt et quelques volumes; c'est l'ouvrage » élémentaire de cette science, fait de main de maître; qui ne l'a pas lu et » étudié n'a pas le droit de parler histoire. » Il réunit « non-seulement la » science de l'écrivain, mais encore un caractère qui impose par le calme, la » certitude de profondes études désintéressées, et par la dignité. — Il ajouta » à tant de qualités une hostilité connue et persévérante contre le christia- » nisme, un esprit philosophique, qui put le rendre digne de l'amitié de » Volney; (ainsi) la philosophie ne le désavouera pas! » (Tripard, *Moïse,* tom. I, pag. 470.) Nous ne pouvons que nous associer à ce jugement, en faisant toutefois observer, pour rétablir la vérité tout entière, que le *Cours d'études historiques* n'a été publié qu'après la mort de M. Daunou, par M. Taillandier, avec le concours de MM. Guérard et Natalis de Wailly (Paris, Firmin Didot, 20 vol. in-8°, 1842-1849).

» des hommes, certaines combinaisons ou progressions de nom- » bre, des périodes de six mille ans, de vingt-quatre mille, de » soixante-douze mille, et surtout de quatre cent trente-deux mille, » immenses espaces qu'ils laissaient presque entièrement vides » même de fictions et de nomenclatures. Nous ne saurions aper- » cevoir, dans ces vains amas de chiffres, aucune image, aucuns » linéaments de l'histoire; ce n'est pas même encore de la mytho- » logie proprement dite. L'imagination orientale n'a jamais pu être » assez féconde pour peupler et animer tant de siècles. Celle des » physiciens modernes s'est exercée sur la formation du globe, » sur ses développements, sur les métamorphoses qu'il a dû subir » avant de prendre ses formes actuelles. De leur côté, les anti- » quaires ont recherché dans les monuments l'ordre des signes » zodiacaux, et en rapprochant ces figures du calcul de la préces- » sion des équinoxes, ils ont cru découvrir les indices d'une anti- » quité déjà très-haute au moment où les douze constellations ont » reçu les noms qu'elles ont continué de porter. Ecartons tous ces » systèmes, et ne craignons pas de dire que la science historique » et nos croyances religieuses s'accordent à rejeter toute date » précise supérieure à sept mille ans avant l'ère vulgaire. Cet » espace même de sept mille ans, avons-nous en effet de quoi le » remplir? Non, Messieurs, et si nous ne voulons pas y laisser de » trop vastes lacunes, nous en retrancherons presque la moitié: » vous savez que les Livres sacrés nous le permettent. Les variantes » que présentent, relativement aux nombres d'années, les textes, » les versions et les commentaires de ces livres sont telles qu'il » nous est loisible de compter de la création au déluge, ou deux » mille deux cent soixante-deux ans, ou seulement mille six cent » cinquante-six; et du déluge à la sortie d'Egypte, au xve siècle » avant notre ère, plus de deux mille ans ou moins de huit cents. » — Nous ne connaissons dans les seize cent cinquante-six pre- » mières années, d'autres faits que ceux qui nous sont révélés par » les huit premiers chapitres de la *Genèse* : savoir, la création du » monde, dix générations d'Adam à Noé, et sous ce dernier le

» déluge universel. Ici les histoires profanes ne fournissent rien qui
» soit digne d'une attention sérieuse, sinon les contre-épreuves
» qu'elles nous offrent de cette première partie de l'histoire sacrée.
» Ainsi Sanchoniaton chez les Phéniciens, et Bérose chez les Chal-
» déens, comptent dix générations, l'un de Protogone à Magus,
» l'autre depuis Alorus jusqu'à Xisuthrus, qui échappe seul, dans
» un vaisseau, au naufrage du genre humain. — En transformant
» de simples débordements de fleuves ou de golfes en cataclysmes
» considérables ou même universels, les Grecs en ont puisé l'idée
» et le détail dans les récits de Bérose sur Xisuthrus, récit calqué
» lui-même sur la tradition sacrée des Hébreux. — L'âge suivant
» se divise en deux sections à peu près égales, l'une de Noé à la
» vocation d'Abraham, l'autre d'Abraham à la sortie d'Egypte. —
» Il s'agit maintenant de reconnaître, dans les histoires profanes,
» les articles susceptibles de se classer dans les deux sections de
» ce même âge. En Chine, il se peut qu'Yao ait précédé Moïse de
» trois, quatre ou cinq siècles, et que la dynastie Chang, qui a suivi
» celle du Hia, eût déjà commencé lorsque les Juifs sortaient de
» l'Egypte. Dans tous les cas, on doit avouer qu'à de telles épo-
» ques, la chronologie chinoise est loin d'être constante et suffisam-
» ment éclaircie. La même obscurité règne dans les annales égyp-
» tiennes : forcés de nous contenter de conjectures plausibles, nous
» rapprochons aussi Ménès de Noé ; nous partageons les rois et les
» dynasties qui viennent après Ménès en deux listes parallèles, en
» sorte qu'il y ait un royaume de Thèbes ou de la Haute-Egypte,
» et un royaume de Memphis, c'est-à-dire du Delta ou de l'Egypte-
» Inférieure. Du reste, nous n'entreprenons point d'établir l'ordre
» et la succession ni des monarques de Memphis, ni de ceux de
» Thèbes ; il n'en existe que des tables confuses et inconciliables :
» parmi tant de noms, aucun ne s'attache à une époque fixe, au-
» cun ne rappelle de grands souvenirs. — Chez les Assyriens, Bé-
» lus, divinisé sous le nom de Bel ou Baal, semble être le même
» personnage que Nemrod, arrière-petit-fils de Noé. On peut pla-
» cer à peu de distance de son règne la construction de la tour de
» Babel ou de l'observatoire des astronomes chaldéens. Mais à par-

» tir de ces temps, nous distinguons aussi le royaume de Babylone » de celui de Ninive sans essayer de rédiger des catalogues chro- » nologiques des monarques : trop d'incertitudes et de contradic- » tions embarrassent ces nomenclatures [1]. »

Apparition des Théogonies mythologiques.

4. Ainsi parle, au nom de la science historique, dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus indépendant, le docte continuateur de l'*Histoire littéraire de France*. Pour lui, la chronologie et ses données les plus exactes se coordonnent d'après les Livres de Moïse, les seuls qui dégagent les origines de l'humanité des légendes et des fables dont les mythologies polythéistes les ont environnées. Singulière destinée de nos Livres saints d'être tout à la fois la lumière du monde, et l'objet des plus ardentes critiques du monde; de porter le flambeau de la vérité à toutes les intelligences, et d'être trop souvent répudiés dans leur enseignement religieux, objet principal de leur révélation, par les esprits les plus disposés à s'incliner devant leur autorité historique ! M. Daunou termine les appréciations qu'on vient de lire par une revue synchronique de l'état religieux du monde au temps de Moïse. « C'est réellement dans le » cours de cet âge, dit-il, qu'on voit éclore en Égypte, en Grèce et » en certaines contrées de l'Asie, le culte des divinités païennes du » premier ordre : c'est alors qu'apparaissent les noms de Saturne, » de Jupiter, de Pluton, de Neptune, d'Apollon et de Bacchus; de » Junon, Cybèle, Diane, Cérès, Vénus et Minerve, ou bien d'au- » tres noms qui ne sont en effet que des synonymes ou des traduc- » tions de ceux-là. Tous ces dieux ne recevaient point partout les » mêmes hommages. Un culte s'établissait quelquefois sur les » ruines d'un autre; les détails des querelles sacerdotales, des » guerres religieuses, ont été transformés en aventures des divi- » nités elles-mêmes, et ont ainsi contribué à modifier et compléter » leurs légendes. Il faut réunir beaucoup d'anciennes notions d'his- » toire, d'astronomie, de physique et de morale pour y démêler » les divers éléments du système mythologique [2]. »

[1] Daunou, *Cours d'Etudes historiques*, tom. VI, 1re leçon, pag. 4-8.
[2] Idem, *ibid.*, tom. VI, *Chronologie positive*, 1re leçon, pag. 10.

Le Polythéisme est un problème insoluble pour la philosophie rationaliste.

5. Nous le pensons comme le savant professeur et nous déclarons qu'il n'est peut-être pas, pour le rationalisme moderne, de problème plus ardu que celui du polythéisme. Comment expliquer d'une manière naturelle cette tendance universelle de l'humanité à se créer à la fois des dieux dans toutes les contrées de l'univers? Cadmus arrive en Grèce à peu près à l'époque où Moïse sort d'Égypte; il s'établit dans la Béotie, et Sémélé, sa fille, donne le jour à Bacchus, divinité future qui aura des autels sur tous les points du globe touchés par les armes d'Alexandre ou celles des Romains. Par quel procédé d'intelligence l'humanité fut-elle amenée à cette bizarre invention des apothéoses; car enfin, la raison humaine avait, à cette époque comme aujourd'hui, le fond de logique, de sens intime, de vérité pratique qui forme comme son essence. On n'a rien dit de sérieux quand on s'est contenté de rejeter sur la prétendue grossièreté des esprits un fait aussi singulier et aussi universel. Depuis le Nemrod adoré en Assyrie sous le nom de Bel, jusqu'à Jupiter, ce fils dénaturé qui sort de l'île de Crète pour détrôner Saturne son père, et dont le crime heureux sera glorifié par l'encens de milliers de générations, c'est, chez tous les peuples, dans tous les pays, la même soif de divinités particulières et présentes, la même tendance à les instituer, la même propension à les adorer. Le cri des Israélites au désert : *Fac nobis Deos qui nos præcedant* [1], est réellement le cri de l'humanité antique. Il s'échappe, à travers l'histoire, comme la protestation de toutes les consciences, comme le besoin de toutes les nations, comme l'aspiration de tous les cœurs. Pour les Chaldéens, un Dieu dans le soleil et les astres; pour les Égyptiens, un Dieu dans toutes les incarnations humaines, dans l'Isis, le Typhon ou l'Osiris, un Dieu dans toutes les forces protectrices ou terribles de la nature; pour la Chine, le Japon et l'Inde, un Dieu dans les diverses transformations de Bouddha, de Brahma et de Vishnou; pour la Grèce et Rome, un Dieu dans toutes les personnifications des vertus et des vices, des énergies physiques, des particularités atmosphéri-

[1] *Exod.*, cap. XXII, 1. Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 656.

ques, des phénomènes de la nature; partout éclatent le même besoin de divinités tutélaires, la même foi à leur protection, à leur puissance, à leur action sur le monde et sur l'homme! A nos yeux, ce fait universel est la conséquence de la foi commune du genre humain à un Rédempteur. Supprimez cette tradition primitive, et le polythéisme reste à jamais un problème insoluble.

Il semble que le délai de la Rédemption soit inconciliable avec la sagesse et la bonté de Dieu.

6. Ici nous rencontrons une objection qui se posait déjà en face du génie catholique de S. Augustin et de S. Thomas, et qu'une des voix les plus éloquentes de notre époque avait aussi à résoudre devant l'auditoire le plus intelligent du monde. « Dieu, dit-on, » veut sauver tous les hommes; il le veut comme un Dieu veut ce » qu'il veut, avec une puissance et une sagesse souveraines, mises » au service d'une souveraine bonté. Il le veut du commencement » à la fin, hier, aujourd'hui, demain, toujours, et par conséquent » il a dû préparer à cette race, qu'il a bénie sans exception, des » moyens universels et permanents de salut. Est-ce là ce que nous » voyons? Nous voyons, au contraire, le genre humain abandonné » pendant des siècles aux hasards de sa perversité. Mille ans se » passent : où est le Christ sauveur?... où est le salut? Le genre » humain se précipite dans une corruption qui n'a plus de remède; » des cultes infâmes y déshonorent l'idée de Dieu, et font de ses » autels une école de débauche consacrée par la piété; les tyrannies dignes de pareils cultes inaugurent leur règne contre le » droit et le bon sens, et l'univers semble une proie livrée au triple » démon de la folie, de la servitude et de l'impudicité [1]. » Telle est l'objection dans toute sa force; voici la réponse de l'enseignement catholique : elle est le véritable programme de l'histoire du monde, sa philosophie la plus élevée et la plus vraie, parce qu'elle est divine.

Réponse à cette objection d'après saint Paul et saint Thomas d'Aquin.

7. « Aussi longtemps que l'héritier, le fils du maître, dit saint » Paul, demeure à l'état d'enfance, il ne paraît pas avoir de différence avec l'esclave, quoiqu'en réalité il soit le *dominus,* le sei-

[1] R. P. Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame de Paris,* tom. IV, année 1851, pag. 116.

» gneur de tout l'héritage : mais il reste sous la domination des
» tuteurs et des chargés d'affaires jusqu'à l'époque fixée par le
» père de famille. Il en fut ainsi du genre humain dans son en-
» fance, alors qu'il était courbé sous la servitude des éléments de
» ce monde. Mais quand la plénitude du temps fut arrivée, Dieu
» envoya son Fils, né de la femme, né sous la loi, afin de racheter
» ceux qui vivaient sous l'esclavage de la loi, afin de nous appeler
» à l'adoption des enfants [1]. » Le paganisme antique fut donc, pour parler comme saint Paul, l'époque d'enfance où l'humanité dans ses langes se courba sous la servitude idolâtrique des éléments et des énergies de la nature. L'heure de la majorité n'avait pas sonné encore pour le genre humain. Que fût-il arrivé, par exemple, si l'incarnation de Jésus-Christ avait eu lieu au temps du Sinaï, à l'époque où les colonies égyptiennes et phéniciennes allaient peupler les côtes de l'Hellade ou de la Grande Grèce? Est-ce qu'en ce temps de diffusion des races, le grand fait de la rédemption n'eût pas été absorbé dans l'ombre qui couvre les origines des nations? est-ce qu'il n'eût pas disparu comme un météore éphémère au milieu de la nuit des temps mythologiques? Est-ce que le rationalisme moderne n'aurait pas trouvé, dans cette antiquité reculée et dans ces ténèbres d'un âge presque impossible à reconstituer par l'histoire positive, une ressource pour échapper à la divine action du Rédempteur, et pour nier l'avénement du Désiré des nations? Lorsque nos voyageurs vont heurter du pied, sur le sol de l'Egypte, une de ces pierres gigantesques chargées d'inscriptions en langue inconnue, est-ce qu'ils ne se plaignent pas tous de l'ignorance historique qui n'a pu sauver de l'oubli le nom des rois qui dressaient cette pierre au frontispice de leurs palais? S'il eût fallu attendre pour expliquer l'Evangile que M. Champollion eût retrouvé la clef de l'idiome hiéroglyphique dans lequel il eût été écrit, est-ce que l'Evangile aurait été, comme il l'est, la lumière du monde? Nous sommes donc forcés d'en convenir, le genre humain n'était pas mûr alors, pour que le Fils de Dieu vînt y récolter sa moisson spirituelle des âmes.

[1] S. Paul, *Epist. ad Galat.*, cap. IV, 1-5.

En Chine, dans l'Inde, ce grand fait qui devait dominer tous les siècles, tous les pays, n'eût pas obtenu plus de retentissement qu'une des manifestations légendaires de Vishnou. Dans l'Hellade, il n'eût été qu'un phénomène mythologique pareil aux apothéoses de Jupiter, de Neptune ou de Pluton. Sur les côtes de l'Asie-Mineure, dans cette Troie chantée par les poètes, il eût rencontré peut-être, à quelques siècles de distance, un Homère, qui l'aurait mêlé à tous les rêves de la fable, à toutes les inventions d'une complaisante et multiple théogonie. Chez les Juifs eux-mêmes, le Sauveur des nations eût été emprisonné comme dans une forteresse, et fût demeuré inconnu aux autres nations. La doctrine de saint Thomas d'Aquin est donc ici comme toujours l'expression la plus adéquate, la formule la plus profonde et la plus énergique de la vérité. « La » cause de la déchéance, dit ce grand génie, avait été l'orgueil; » l'homme ne devait être racheté qu'après avoir eu le temps de » mesurer l'abîme de son humiliation et d'apprécier le besoin d'un » Sauveur. C'est donc avec raison que la Glose, commentant la » parole de saint Paul : *Ordinata per Angelos in manu Mediatoris* [1], » s'exprime ainsi : « *Ce fut par un grand et sage décret de la Provi-* » *dence divine que le Fils de Dieu ne descendit pas sur la terre immé-* » *diatement après la chute d'Adam.* » En effet, Dieu laissa d'abord » l'humanité aux seules forces de son libre arbitre, sous la loi de » nature, pour lui apprendre à mesurer sa faiblesse native. Après » cette première épreuve, quand l'homme se sentit défaillir sous » sa propre impuissance, il reçut la loi écrite; mais sa faiblesse » continua encore à se manifester, non par la faute de la loi elle-» même, mais par le vice radical de la nature humaine; jusqu'à ce » que, pleinement convaincu désormais de son infirmité, l'homme » en appelât enfin à son médecin céleste, et réclamât le secours de » la grâce. D'ailleurs, dans la gradation ascendante qui mène au » bien, l'imperfection précède le parfait. C'est ce qui faisait dire à » saint Paul (I Cor. xv, 46) : « *Le spirituel ne prend pas d'abord* » *possession : l'animal précède; le spirituel ne vient qu'en second lieu.* »

[1] S. Paul., *Galat.*, cap. III, 9-19.

» — Le premier homme formé du limon de la terre eut les instincts » terrestres; le second Adam descendu du ciel fut céleste. — Une » troisième raison se tire de la dignité même du Verbe incarné. « *Plus était grand,* dit saint Augustin, *le juge qui devait faire son* » *apparition, plus la série des prophètes chargés de l'annoncer au* » *monde, comme des hérauts publics, devait être longue et solennelle.* » » Enfin, il fallait qu'il en fût ainsi pour que la ferveur de la foi ne » perdît rien dans la suite reculée des âges, où se fût cachée son » origine; et c'est Jésus-Christ lui-même qui nous suggère cette » raison, quand il dit (Luc, XVIII, 8) : « *Quand le Fils de l'homme* » *fera son dernier avénement, pensez-vous qu'il trouve encore de la foi* » *sur la terre*[1] *?* »

Le polythéisme antique fut l'expérience nécessaire et universelle de l'impuissance de la raison humaine.

8. Qu'on veuille méditer cette doctrine de l'Ange de l'Ecole, on y trouvera la réponse la plus solide et la plus irréfutable à l'objection des critiques superficiels qui prennent plaisir à chercher à l'œuvre de Dieu des défauts et des lacunes. On comprendra que l'expérience de la faiblesse et de l'impuissance du génie humain ne pouvait être plus complète, plus entière, plus convaincante. Toutes les philosophies de l'antiquité auront déployé les ressources de leur morale, les efforts de leur dialectique, les théories les plus brillantes de leur imagination. Le monde se sera peuplé de toutes les divinités écloses du caprice des cerveaux humains; le sang des victimes aura rougi tous les autels. Dans un autre ordre d'idées, la gloire, la puissance, la civilisation, le luxe des arts et de l'industrie se seront développés dans un progrès matériel incontestable; absolument comme le regard suit dans l'adolescence l'épanouissement de toutes les facultés intellectuelles, de toutes les énergies physiques qui vont bientôt transformer l'enfant d'hier et composer la virilité de l'homme parfait. Mais au milieu de ce progrès matériel, l'humanité, par tous les échos de ses philosophes, de ses orateurs, de ses sages, de ses savants accusera unanimement le vide de ses théories, le néant de ses doctrines, leur impuissance à l'apaisement d'une seule âme. Elle mendiera partout le pain céleste

[1] S. Thom. Aquinat., *Summ. Theolog.*, pars 3ª, quæst. 2ª, articul. 6 in medio.

des intelligences, plus nécessaire à sa vie que le pain matériel dont se nourrit le corps; et nul ne se lèvera pour rompre à cette affamée de vérité, de foi et de révélation divine, le pain de la rédemption et du salut, jusqu'aux jours où la plénitude des temps sera accomplie. Alors, quand le genre humain, au lieu de chercher à se fractionner en d'infinies variétés de nations et de peuples, se sera concentré sous l'épée victorieuse de Rome; quand il aura appris la langue universelle de ses maîtres; quand il aura conspiré, de tous les points du globe, à cette gigantesque unité de domination, qui ne s'est vue qu'en cette seule circonstance : alors le Verbe éternel, le Fils de Dieu consommera, dans la « plénitude du temps » le plus éclairé, le plus lumineux de l'histoire du monde, l'alliance de Dieu avec les hommes. Son incarnation apparaîtra au centre des deux mondes, comme le fait le plus facile à constater, le plus notoire, le plus solennel, le plus éclairé de toute l'histoire, et l'humanité passera sous son impulsion toute-puissante, des langes de l'enfance et des défaillances de la jeunesse, à la virilité divine de la grâce et de la foi.

A aucune époque les moyens de salut n'ont manqué aux hommes.

9. Mais si long qu'ait été l'intervalle entre la promesse et l'avénement du Rédempteur, le monde n'avait pas manqué un seul instant des moyens indispensables de salut. Nous ne saurions trop insister sur cette vérité capitale, à laquelle saint Thomas d'Aquin a aussi donné sa formule rigoureusement théologique : *Quolibet tempore instructi sunt homines divinitus de agendis, secundum quod erat expediens ad salutem electorum* [1]. La loi naturelle fut inférieure à la loi mosaïque, celle-ci fut inférieure à la loi de grâce et d'amour apportée par Jésus-Christ; mais toutes deux avaient à leur sommet la grande révélation du Médiateur à venir. Or la foi à ce Médiateur, jointe à l'accomplissement des préceptes de la loi naturelle ou de la loi mosaïque, suffisait à la justification des âmes, dans le monde antique [2]. Ainsi parle le Docteur angélique, résumant l'enseigne-

[1] S. Thomas Aquinat., *Summ. Theolog.*, 2a 2æ, quæst. CLXXIV, artic. 6 cap.

[2] *Fides Mediatoris per quam justificati sunt antiqui patres, sicut etiam nos justificamur* (*Summ. Theolog.*, 1a 2æ, quæst. XCVIII, artic. 2 sub fine).

ment de saint Paul sur cette question fondamentale. A la lumière de cette doctrine, l'histoire nous apparaît dans son éclatante et radieuse unité, convergeant de ses deux pôles vers le centre divin de la rédemption, vers la grâce de Jésus-Christ sauveur, dont la plénitude a rejailli par l'espérance ou par la foi sur tous les points de la durée et de l'espace, sur toutes les intelligences droites et les consciences pures, qui ont cherché et qui chercheront à jamais le salut et la vie divine. Entre le Verbe créateur et le Verbe incarné s'était placé le Verbe révélateur qui, dès le jour de la déchéance, avait fait entendre à l'humanité la promesse de réhabilitation. Dominé par cette parole solennelle, le monde ancien se précipite à la rencontre du Messie désiré, du Sauveur attendu; l'erreur idolâtrique, qui semble attarder sa marche, n'est au fond qu'une protestation immense, universelle de foi commune à un médiateur divin; et quand Jésus-Christ, l'envoyé des collines éternelles, aura enfin accompli en sa personne les figures et les promesses, et réalisé les espérances du monde, les autels du polythéisme éteindront leurs feux sacriléges, le sang des victimes cessera d'inonder la terre, et le règne de Dieu sur l'âme, règne de paix, de grâce et d'amour, sera fondé à jamais.

Il était nécessaire d'établir dogmatiquement ces vérités trop peu comprises de nos jours, avant de continuer, avec Josué, notre voyage historique au-devant de Jésus Rédempteur. En reprenant le récit de l'établissement du peuple Juif dans la Terre Promise, nous allons suivre le développement du plan providentiel qui préparait, dans la patrie des Hébreux, le berceau divin de Bethléem; et ces deux noms de Josué et de Jésus, ayant la même signification de Sauveur, ouvriront et fermeront ce livre, comme ils ont ouvert et fermé l'histoire de la Judée.

§ II. Conquête de la Terre promise

10. Les Hébreux avaient fait retentir, pendant trente jours, les plaines de Moab de leurs gémissements et de leurs chants de deuil. Les tentes étaient restées dans l'ordre où Moïse les avait établies

Coup d'œil sur la situation géographique de la Terre promise.

lui-même, au dernier campement, avant la bénédiction suprême du législateur mourant. A l'orient du Jourdain, dans l'angle formé par les montagnes d'Arabie à l'est, le lac Asphaltite au couchant, et les régions des Ammonites au septentrion, sur ce sol déjà conquis, où les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé avaient obtenu du prophète une patrie définitive, toute la nation réunie attendait le signal des combats. Au delà du fleuve s'étendait, baignée par les eaux de la grande mer, celle que nous appelons Méditerranée, la patrie si longtemps cherchée, la terre promise aux fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Quand on considère au point de vue géographique la situation de ce pays appelé dans l'histoire à de si hautes destinées, il est impossible de n'y trouver pas, dans sa topographie particulière et dans ses rapports avec l'ensemble du monde, des traits saillants qui expliquent, jusqu'à un certain point, l'élection glorieuse dont il fut l'objet. Le désert égyptien au sud, la chaîne du Liban au nord, la Méditerranée et le désert arabique à l'est et à l'ouest l'isolent, comme une oasis privilégiée; elles lui forment un rempart naturel qui protégera le développement des institutions spéciales du peuple Juif, et lui permettra d'établir et de conserver sa nationalité forte et puissante. On comprend, à première vue, que le choix de cette patrie exclut toute idée d'agrandissement et de conquêtes. Si la Judée avait dû, dans le plan providentiel, devenir un centre de domination matérielle pour le monde, elle n'aurait pu atteindre ce but que par le développement de sa marine, en utilisant pour le commerce ou les accroissements de sa puissance navale, la ligne de ses côtes depuis Gaza jusqu'à la Phénicie. Géographiquement elle pouvait sembler prédestinée à la même influence maritime que celle des Tyriens ou des Carthaginois. N'avait-elle pas comme eux un accès toujours ouvert par la Méditerranée dans tous les golfes de la Grèce, de l'Italie, de la Gaule, de l'Espagne et de l'Afrique? Ne pouvait-elle, confiant ses voiles au souffle des vents, toucher d'une main les limites septentrionales de cette mer dont les eaux baignent et séparent l'Europe et l'Asie, de l'autre atteindre les déserts de l'Atlantide? Enfin, plus favorisée que Tyr et Carthage, ne pouvait-elle, en faisant un effort au midi,

communiquer par le golfe Arabique, qui s'avançait comme pour provoquer la conquête, jusqu'à cet océan Indien, la grande route de l'Asie méridionale, dont les flots auraient déposé à ses pieds les richesses du soleil des tropiques et des montagnes de l'or? Mais le peuple juif était prémuni contre ces tentations de l'agrandissement et de l'ambition dominatrice par un ensemble d'institutions et de lois qui le fixaient au sol de la patrie. Nous l'avouons, s'il eût été un peuple ordinaire, suivant dans son développement la marche spontanée, l'essor libre et indépendant de ses énergies fécondes et vitales, il est probable que telle eût été son histoire. Les Phéniciens l'auraient eu pour rival; comme eux il aurait peuplé de ses colonies le littoral de la Méditerranée; il aurait fondé d'autres Carthages, et un jour les trirèmes de Duillius auraient rencontré les vaisseaux hébreux sur les rivages de la Sicile. Mais il n'a jamais rien essayé en ce genre. Il ne lui manqua pourtant ni le courage, ni la persévérance, ni le sentiment d'un noble et généreux patriotisme : comme race, il fut l'une des plus fortement trempées dont l'histoire ait gardé le souvenir. Il faut donc reconnaître qu'il reçut une discipline particulière et une mission spéciale, et qu'il se montra fidèle au principe de son institution et au but surnaturel de son élection divine, malgré toutes les sollicitations de l'ambition et de la gloire, de la cupidité et de l'amour des richesses, si puissantes sur les autres nations. Les priviléges de sa situation exceptionnelle servirent aux autres peuples, et demeurèrent inutiles pour lui. Placé « au confluent des affaires humaines, » il vit passer tour à tour sur sa tête les empires de Babylone, de Persépolis, d'Alexandre et de César. Tous les peuples furent en communication par la guerre, le commerce ou la conquête, avec ce peuple choisi, qui portait la vérité. Les navires étrangers, les armées victorieuses, les marchands de tous les points du monde foulèrent les chemins qui conduisaient jusqu'à lui; seul il demeura invinciblement attaché à Jérusalem, sa patrie; transporté par la captivité sur les rives étrangères, il s'asseyait au bord des fleuves inconnus et pleurait au souvenir de Sion.

On a voulu assimiler la conquête du pays de Chanaan par les Hébreux aux colonies grecques ou Phéniciennes.

11. Tout un peuple concentré dans sa patrie, sans l'agrandir ni la quitter jamais, voilà le rôle historique de la nation juive; mais la prise de possession d'un sol qui devait inspirer une affection si exclusive n'est pas moins extraordinaire. Nous avons suivi déjà le développement à travers les siècles de la pensée nationale qui reportait dans l'avenir toutes les espérances, tous les vœux, tous les efforts vers la patrie lointaine. Il nous faut maintenant nous placer au point de vue des modernes vulgarisateurs qui ont voulu assimiler la conquête juive à une colonisation ordinaire, pareille à celle d'Inachus dans le Péloponèse, des Phocéens sur la côte méridionale de la Gaule, de Dardanus au bord de l'Hellespont. Les antiques colonies dont l'histoire a gardé le souvenir, offrent, dit-on, une frappante analogie avec les essaims de jeunes abeilles que le printemps voit se détacher de la ruche maternelle, sous la conduite d'un chef entreprenant et aventureux. Le berceau qui a nourri cette turbulente jeunesse est devenu trop étroit pour son ardente activité; d'un vol audacieux, elle s'empare des champs de l'air, plane quelque temps au hasard et vient enfin se reposer sous un abri inconnu à ses pères, où le travail lui rendra bientôt les trésors de l'héritage abandonné. Cette comparaison ne manque pas de justesse : des deux côtés c'est la même surabondance de sève et de vie exubérante qui jette l'essaim et la colonie hors du foyer paternel; des deux côtés c'est le même enthousiasme qui groupe les hardis aventuriers autour d'une royauté nouvelle et incontestée; des deux côtés aussi c'est l'imprévu qui domine les résolutions et fixe seul le terme d'un voyage dont les hasards n'ont pu être ni calculés, ni surtout conjurés à l'avance. Combien de ces essaims populaires eurent le sort de leurs frères aériens, et périrent dans quelque tempête inconnue, sur leurs frêles esquifs? Combien échouèrent sur une plage déserte, sans laisser de trace dans l'histoire? D'autres, plus heureux, réussirent à se créer un nom et une patrie. Ils sont les élus du succès et de la gloire; en lisant aujourd'hui le récit de leurs héroïques aventures dans les vers consacrés à leurs exploits par quelque poète des anciens jours, nul ne songe à

demander à cette témérité heureuse de quel droit elle venait, par une invasion soudaine, troubler la paix des premiers habitants de la contrée, leur imposer sa domination par la force des armes, ou la contraindre du moins par une coaction morale à lui livrer une part de sa place au soleil, un coin de terre pour y créer la nouvelle patrie. C'est qu'en effet, à ces origines du droit, le droit lui-même prenait sa racine dans la nécessité, droit suprême qui précéda tous les autres. Nous l'avouons donc, c'est avec un sentiment mêlé de surprise et de pitié, que nous avons lu de graves dissertations toutes remplies de textes empruntés à Grotius ou à Puffendorf sur le droit des gens et le droit de paix et de guerre, où l'on prétendait appliquer à l'époque de ces grandes migrations des races les théories rétrospectives de jurisprudence, consacrées depuis la fixation des races. Chose bien digne d'attention! Le même phénomène s'est présenté deux fois dans sa généralité, à deux époques solennelles de l'histoire du monde. Ce qu'on appelle, dans le langage classique, l'invasion des Barbares, ne fut pas autre chose qu'une grande migration des races se répandant par essaims sur le monde étiqueté et parqué de la domination romaine. Nous voudrions savoir s'il est jamais venu à la pensée d'un publiciste sérieux d'opposer à ces légions septentrionales, comme une barrière à leur besoin d'expansion et de soleil, un texte du Digeste ou des Pandectes? C'eût été, il faut en convenir, un rempart bien fragile. Plus haut donc que les vulgaires appréciations de la politique humaine, plus haut que la vue des publicistes, des jurisconsultes et des hommes d'Etat, la Providence semble tenir sous sa main, dans la réserve mystérieuse de l'avenir, des races longtemps obscures, dédaignées, ou opprimées par d'insouciants vainqueurs, jusqu'au jour où l'abus d'un côté, et la multiplication progressive de l'autre, ayant suivi une marche parallèle, le flot comprimé fait irruption, renverse toutes les digues et prend possession de l'ancien monde submergé.

12. La conquête du pays de Chanaan par la race juive n'eut aucun des caractères des colonies antiques; elle ne fut pas davantage l'explosion d'une barbarie soudaine au sein d'une civilisatio

supérieure : on ne saurait lui trouver d'analogue ni dans les migrations primitives, ni dans les événements de la grande invasion qui a précédé nos temps modernes. Ici encore l'histoire du peuple hébreu ne ressemble à aucune autre histoire. Nous avons prouvé plus haut que la race juive, transplantée sur le sol égyptien, y avait les yeux déjà fixés sur la patrie désignée à l'avance ; que rien n'est livré au hasard dans le voyage qui rapproche le peuple de cette terre promise ; que le signal du départ est imposé au peuple ; que l'expédition est organisée par Dieu lui-même, a bras étendu, comme parle l'Ecriture ; que chef et peuple sont les instruments d'une volonté souveraine, contre laquelle ni la révolte, ni l'insubordination, ni la lassitude, ni les obstacles ne réagissent jamais au point de faire manquer le succès de l'entreprise, et qu'ainsi l'expédition juive n'a rien de commun avec les essaims errants des émigrations spontanées, livrées à tous les hasards d'un voyage enthousiaste, sans but irrévocablement assigné à leurs efforts. Il n'y a donc rien là qui convienne aux colonisations antiques. Ce n'est pas davantage la force brutale de la barbarie qui triomphe comme aux IIIe et IVe siècles de notre ère, et qui engloutit une civilisation supérieure. La force matérielle était du côté des Chananéens ; inférieurs en nombre, les Juifs n'avaient d'autre supériorité que celle de l'élément religieux et de la civilisation puissante, développée en eux par l'institution du Sinaï. C'est ici qu'apparaît manifestement le côté divin de cette histoire. Une tribu fugitive, sans autre appui que la promesse faite à ses aïeux, se présente pendant quarante années à la frontière d'un pays peuplé par des races puissantes, semé de villes fortes, gardé par de nombreux soldats. Cette tribu pendant quarante ans annonce publiquement la mission divine qui lui a été confiée ; elle doit punir les crimes des Chananéens « qui ont achevé de combler la mesure de leurs iniquités[1]. » La dépravation chananéenne rappelait en effet les monstruosités

[1] C'est ce que le Seigneur lui-même avait dit à Abraham, en lui annonçant les destinées de sa race : *Generatione autem quartâ revertentur hùc : necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum usque ad præsens tempus.* Genes., cap. XV, 16.

des siècles antédiluviens, de même que la stature colossale de quelques-unes de ces peuplades était le dernier souvenir des gigantesques scélérats qui avaient épouvanté la terre. Le dieu Soleil, le Baal ou Bel assyrien, s'était changé, sur la terre de Chanaan, en cet effroyable dieu du feu, représenté par une statue de bronze incandescente, à laquelle on dévouait chaque jour des enfants pour offrande [1]. « C'est pour anéantir ce culte abominable, dit Moïse, et » pour venger de tels crimes que le Seigneur va détruire ces peu» ples, sous le glaive d'Israël [2]. » A l'horrible et sanglante divinité du feu, les Chananéens avaient donné une compagne céleste, cette fameuse Astarté ou Astaroth phénicienne, la Mylitta des Babyloniens, dont les bois sacrés couvraient le sol de la Palestine. Qu'on lise dans Hérodote [3] à quelle dégradation la famille humaine en était arrivée, chez ces peuples dont la religion prescrivait comme des actes de vertu les plus révoltantes infamies, et l'on comprendra pourquoi Moïse, qui ordonne aux armées Israélites de respecter avec tant de soin le figuier, l'olivier, ou l'amandier des campagnes, insiste cependant avec une énergie impitoyable pour l'anéantissement de tous les bois sacrés d'Astaroth [4]. « A ces nations » dépravées, dit parfaitement un récent historien, Dieu n'envoie » plus le feu de Sodome, bien qu'elles soient aussi criminelles, » mais l'arme d'extermination de sa colère, le peuple chargé de » sa vengeance, Israël [5]. » La race de Sem, dont le Seigneur n'a pas cessé « d'habiter les tentes, [6] » revient donc, en la personne du peuple juif, pour repousser la barbarie dont la race de Cham menaçait la terre, et pour terminer définitivement la lutte commencée après le déluge entre le Chussite Nemrod, et le Sémite Assur [7]. C'est ainsi que le doigt de Dieu apparaît dans l'histoire du monde, au-dessus des efforts libres et indépendants des passions humaines; celles-ci ont leurs heures de triomphe et l'œil du vul-

[1] Diodor. Sicul., liv. XX, cap. XIV. — [2] *Deuter.*, cap. XVIII, 9-12. — [3] Herodot., *Historiarum* lib. I; *Clio*, cap. CXCIX. — [4] *Exod.*, cap. XXXIV, 13; *Deuter.*, cap. VII, 5; XII, 3; XVI, 21. — [5] M. Tripard, *Moïse*, tom. II, pag. 385. — [6] Genes., cap. IX, 27. — [7] *Genes.*, cap. X, 10, 11.

gaire, ébloui par le succès du moment, cherche en vain sous les trophées des victoires éphémères le décret de la Providence, jusqu'au jour où les crimes ayant comblé la mesure, tous les yeux peuvent lire la sentence définitive, écrite à la dernière heure. Ici la sentence, ainsi que le fait observer saint Thomas d'Aquin, fut enregistrée par Moïse : *Bellum Domini contra Amalec a generatione in generationem*[1].

Première communication du Seigneur à Josué.

13. « La voix du Seigneur se fit donc entendre[2] à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse, après la mort du grand prophète : « Moïse, mon serviteur, est mort, dit Jéhovah; lève-toi, franchis le Jourdain à la tête de tout le peuple, et entre dans la terre que je donnerai aux fils d'Israël. Le sol sur lequel vous allez poser le pied, depuis le désert de Sin jusqu'au Liban, à l'Euphrate et à la mer Intérieure, sera votre conquête, ainsi que je l'ai promis à Moïse : là s'arrêteront vos limites. Aussi longtemps que tu vivras, la victoire couronnera tes efforts; aucune des peuplades qui vous entourent ne résistera à votre bras. J'étais avec Moïse, je serai avec toi, je ne t'abandonnerai, je ne te délaisserai jamais. Arme-toi de force et de courage; car c'est toi qui partageras à mon peuple la terre que j'ai promise à ses aïeux. Sois ferme et courageux; garde fidèlement et fais observer toute la loi que vous a transmise mon serviteur Moïse; ne t'en écarte ni à droite ni à gauche, qu'elle soit le flambeau qui éclaire et dirige toutes tes actions. Que le volume où elle est écrite ne te quitte jamais : médite-le jour et nuit, afin d'exécuter ponctuellement et de faire accomplir chacune de ses prescriptions. C'est ainsi que tu marcheras avec

[1] S. Thom. Aquinat., *Summ. Theolog.*, 1a 2æ, quæst. CV, artic. 3 c.; *Exod.* cap. XVII, 16.

[2] Nous croyons devoir noter ici les paroles de Cornelius a Lapide, sur la nature de cette communication divine : *Quoties in veteri Testamento Deus dicitur apparuisse vel locutus esse, non ipse per se, sed per angelum id præstitit. Porro Angelus hic locutus est Josue, vel locutione spirituali, objiciendo menti ejus notiones verborum horum, eo modo ac si Josue Deum ipsum præsentem loquentem audiisset, aut locutione corporali in assumpto corpore apparens et ore tenus loquens ad Josue; utrumlibet enim est probabile* (Cornel. a Lap., *Com. in Jos.*, tom. III, pag. 5, édit. Vivès).

sagesse et intelligence dans ta voie [1]. Encore une fois, je te l'ordonne, sois courageux et ferme, ne tremble pas, ne crains pas, car le Seigneur ton Dieu est avec toi, et te protège dans toutes tes entreprises [2]. »

Caractère de l'élection de Josué.

14. Ces paroles sont l'investiture du nouveau pouvoir en Israël. La succession de Moïse était un lourd fardeau; mais les ambitieux ne calculent jamais la responsabilité des charges: ils n'en aperçoivent d'ordinaire que les honneurs et les prérogatives. Dans une société purement humaine, la mort du grand homme que pleuraient les fils de Jacob eût ouvert des brigues scandaleuses, et éveillé les prétentions d'une foule de concurrents. Ici rien de semblable. Josué, déjà désigné par le prophète mourant comme l'élu du Seigneur [3] pour achever l'œuvre de la conquête, attend que la volonté de Dieu se manifeste à lui d'une manière plus formelle encore : il ne songe point à se prévaloir, en faveur d'une autorité qui lui sera peut-être disputée, de la parole sacrée de Moïse; il ne rassemble point ses partisans; il ne cherche pas à agir sur l'esprit de la multitude, et ne court pas au-devant du pouvoir qui s'offre à lui. Il y a plus. La parole que lui adresse le Seigneur peut nous révéler la nature des sentiments qui agitent l'âme de Josué. Dieu insiste jusqu'à trois fois pour vaincre les scrupules et les secrètes terreurs du nouveau chef. *Confortare et esto robustus*, lui dit-il à trois reprises, et à chaque fois Dieu lui-même prend soin d'apporter à son serviteur un nouveau motif de confiance. Il lui montre d'une part le noble but qui couronnera ses efforts : « Arme-toi de » courage et de force parce que tu partageras à mon peuple la » terre que j'ai promise à vos aïeux; » de l'autre, le moyen de supporter la charge accablante du gouvernement, d'élever son intelligence et son cœur à la hauteur de sa mission, et de ne pas fléchir sous le poids d'un peuple tout entier : « Sois courageux et

[1] Il faut convenir que l'influence de la loi mosaïque n'a point encore subi au temps de Josué la longue éclipse dont parle M. Renan (Voir cette singulière affirmation, tom. I de cet ouvrage, pag. 602).

[2] *Josue*, cap. I, 1-9. — [3] *Deuter.*, cap. XXXI, 1-8; tom. I de cette *Histoire*, pag. 726.

» ferme; tu méditeras jour et nuit la loi donnée par Moïse, et ainsi » tu marcheras avec sagesse et intelligence dans ta voie : *Tunc » diriges viam tuam et intelliges eam;* » et enfin, comme s'il restait encore une dernière et invincible frayeur dans cette âme généreuse : « Je te l'ordonne encore une fois, ajoute la voix divine, sois » ferme et courageux; ne crains plus, ne tremble plus; car le Sei» gneur ton Dieu est avec toi. » Voilà l'élection qui appelle les âmes fortes; voilà l'humilité qui convient à ceux que la Providence réserve aux grandes choses!

Serment d'obéissance prête à Josué par le peuple d'Israël.

15. Le Seigneur a parlé, son serviteur va agir. L'action n'aura plus rien des hésitations et des terreurs qui ont précédé l'élection, parce que l'autorité ainsi acceptée revêt, dans celui qui en est investi, un caractère vraiment surnaturel, et s'illumine aux yeux des subordonnés d'un reflet divin. « Josué transmit alors ses ordres aux princes des tribus : Parcourez le camp, leur dit-il, passez devant chaque tente et dites au peuple : Préparez des approvisionnements et des vivres, parce que dans trois jours vous franchirez le Jourdain, et poserez le pied sur la terre dont le Seigneur vous a promis la possession. — S'adressant ensuite aux fils de Ruben et de Gad, et à la demi tribu de Manassé : Souvenez-vous, leur dit-il, de l'engagement que vous avez contracté avec Moïse, le serviteur de Dieu. Le Seigneur vous a donné, à vous les premiers, une patrie et le repos après tant de fatigues. Vos femmes, vos enfants, vos troupeaux resteront dans cette contrée, qui vous a été partagée par Moïse; mais tous les guerriers de vos tribus marcheront en armes, et franchiront le Jourdain; ils combattront à la tête de leurs frères, jusqu'à ce que le Seigneur leur ait donné aussi à eux, comme il l'a déjà fait pour vous, une patrie et le repos après la victoire. Alors, quand le Seigneur nous aura mis en possession de la Terre promise, vous reviendrez habiter définitivement la contrée qui vous a été assignée par Moïse, sur cette rive orientale du Jourdain. — Ainsi parla Josué et tous lui répondirent : Nous exécuterons vos ordres, nous irons partout où vous nous enverrez. Notre obéissance pour vous sera ce qu'elle fut pour Moïse. Ainsi puisse le Seigneur notre Dieu être avec vous comme il fut avec

ce grand prophète! Si quelqu'un osait résister à vos paroles et enfreindre vos prescriptions, qu'il soit puni de mort. Pour vous ayez courage et agissez énergiquement [1]. »

Les deux émissaires juifs à Jéricho. Rahab.

16. Pendant que le peuple d'Israël reconnaissait ainsi l'autorité du nouvel élu de Dieu, et que l'armement et l'approvisionnement du camp hébreu se poursuivaient avec ardeur, la sollicitude de Josué avait déjà pourvu, par une habile mesure, aux exigences de la situation militaire [2]. Se souvenant du premier voyage d'exploration en Palestine exécuté quarante années auparavant, et dont il avait fait partie lui-même, il voulut se ménager la ressource immédiate d'une semblable expédition, tout en prévenant, par le silence et le secret, les fâcheuses conséquences de la mission précédente. Ce fut donc à l'insu de tout le peuple [3] qu'il fit partir de la plaine de Sétim deux espions habiles et intelligents : « Allez, leur dit-il, et faites avec soin la reconnaissance de Jéricho et de son territoire. Les deux envoyés réussirent à traverser le fleuve par un gué; ils s'introduisirent à la fin du jour dans la ville de Jéricho, et trouvèrent un asile chez une femme nommée Rahab, dont la maison était appuyée au mur d'enceinte. Cependant leur arrivée ne put échapper à la vigilance des soldats chananéens. On vint donc dire au roi de Jéricho : Deux Israélites ont pénétré, à l'approche de la nuit, dans la ville; ce sont des espions. Des soldats se pré-

[1] *Josue*, cap. I, 10 ad ultim.

[2] Ainsi que le font observer Tornielli et Maës, l'envoi des explorateurs chargés d'éclairer la marche de Josué et de lui faire connaître la position de Jéricho, dut précéder l'ordre donné au peuple de se préparer au passage du Jourdain (Torniell., *Annal. sacri*, tom. I, pag. 601; Masius, *Comment. in Josue*, cap. I et II. Cornelius a Lapide est du même sentiment).

[3] *Misit duos viros exploratores in abscondito.* Maës entend comme nous l'expression : *in abscondito.* Voici ses paroles : *Porrò quòd scribuntur missi occulte, in ambiguo est, an ad exsequendum latenter officium spectet, an vero clam populo, neque sciscente speculatum missos ab imperatore esse, significet. Mihi posterius placere solùm potest.* — Cornelius a Lapide adopte le même sentiment et le confirme par la raison que nous apportons nous-même : *Facile, ne id scirent sui Hebræi qui, uti ante annum 38 ob missos exploratores murmurarant, ita nunc rursum facile murmurare potuissent* (Cornel. a Lap., *Com. in Jos.*, tom. III, pag. 11, édit. Vivès).

sentèrent de sa part à la maison de Rahab : Livre-nous, lui dirent-ils, les hommes qui sont entrés chez toi; ce sont des ennemis qui viennent reconnaître tout le pays. — Ils sont en effet entrés dans ma demeure, répondit cette femme, et j'ignorais complétement qui ils étaient. Mais après s'être reposés quelques instants, ils sont sortis un peu avant l'heure où l'on ferme les portes de l' ville. Dans l'obscurité, je n'ai pu voir de quel côté ils se sont dirigés. Mettez-vous, sans perdre une minute, à leur poursuite; il est impossible que vous ne les atteigniez bientôt. — Pendant ce dialogue, Rahab avait fait monter les deux étrangers sur la terrasse de sa maison et les avait cachés sous des bottes de lin, qu'elle y faisait sécher. Les soldats chananéens, trompés par ce faux rapport, s'étaient élancés vers la rive du Jourdain, dans la direction du gué, à l'orient de Jéricho, et les portes de la ville s'étaient aussitôt refermées sur eux. Rahab s'empressa d'aller rejoindre les deux espions : Je sais, leur dit-elle, que Jéhovah vous livrera ce pays; car la terreur de votre nom s'est répandue dans tous les esprits, et a abattu tous les courages. On nous a dit que Jéhovah a desséché sous vos pieds les eaux de la mer Rouge, à votre sortie d'Egypte; nous avons appris le sort des deux rois amorrhéens, Sehon et Og, qui sont tombés sous votre glaive, de l'autre côté du Jourdain. Ces nouvelles ont jeté l'effroi dans le pays; la consternation vous précède et vous fraie le chemin; car Jéhovah votre Dieu est réellement le Tout-Puissant Elohim du ciel et de la terre. Maintenant donc, jurez-moi par Jéhovah, que la miséricorde dont j'ai usé envers vous sera la mesure de celle dont vous userez envers la maison de mon père. Donnez-moi une sauvegarde qui assure la vie de mon père et de ma mère, de mes frères, de mes sœurs et de tout ce qui leur appartient, et délivrez-nous ainsi du sort funeste qui attend cette ville. — Les deux Israélites en firent le serment. — Notre vie, dirent-ils, répondra des vôtres. Seulement ne nous trahis point; le jour où le Seigneur nous aura livré ce pays, nous exécuterons fidèlement notre promesse, et Israël usera envers toi et les tiens de miséricorde. — Hâtez-vous donc, leur dit-elle, de gagner les montagnes, du côté opposé aux soldats qui vous poursuivent,

de peur qu'ils ne vous rencontrent sur la route à leur retour. Restez-y cachés durant trois jours, pour leur laisser le temps de rentrer à Jéricho, et reprenez alors le chemin du camp. — Voulant témoigner leur reconnaissance à cette femme dévouée, les deux Hébreux lui dirent : Pour que nous puissions fidèlement accomplir l'engagement que nous venons de contracter avec toi, au jour où nous entrerons victorieux dans cette cité, souviens-toi d'attacher un ruban d'écarlate à la fenêtre par laquelle tu vas nous faire descendre. Ce signe de reconnaissance garantira la vie de ton père, de ta mère, de tes frères et de tous les tiens, que tu auras fait réunir dans cette maison. Qu'ils ne se hasardent point ce jour-là à en franchir le seuil; dans ce cas, leur sang retomberait sur eux, et nous n'en serions point responsables; mais la vie de tous ceux qui se tiendront renfermés ici sera assurée sur la nôtre même. Si pourtant tu nous trahissais, si tu révélais notre passage et notre promesse, nous serons dégagés des conditions que nous venons de conclure. — Que toutes vos paroles s'accomplissent, dit Rahab; et attachant une corde à la fenêtre, elle les fit descendre le long du mur d'enceinte. Libres alors, ils gagnèrent la montagne, où ils se tinrent cachés durant trois jours. Les soldats lassés de leur vaine poursuite rentrèrent à Jéricho; et les explorateurs, passant de nouveau le Jourdain, revinrent à Josué. Ils lui rendirent compte de leur expédition : Le Seigneur, disaient-ils, a livré tout ce pays à notre domination, et ses habitants sont plongés dans la terreur [1]. »

Situation de Jéricho.

17. Ce fut après le rapport de ses envoyés que Josué avait donné au peuple hébreu l'ordre de se tenir prêt pour franchir le Jourdain [2]. Jéricho était situé, d'après Josèphe, à une distance de soixante stades du fleuve, c'est-à-dire à environ dix kilomètres [3]. En partant le matin d'*Abel-Schittim* [4], le Sétim de l'Ecriture, les deux explo-

[1] *Josue*, cap. II integr. — [2] Masius, *Comment. in Josue*, cap. II. — [3] Le stade des Grecs, dont Josèphe se sert ici, était une mesure de 184 mètres 95 centimètres. — [4] *Abel-Schittim*, *Planctus setim*, ainsi nommé en souvenir du deuil des Hébreux à la mort de Moïse (Voir la carte de la Terre sainte pour la *Bible de Vence*, par Frémin, 1822).

rateurs avaient pu facilement franchir le Jourdain, parcourir la campagne voisine et arriver le soir à la ville. La plaine au milieu de laquelle s'élevait la cité chananéenne, était bornée au midi et à l'ouest par la chaîne des monts d'Ephraïm, au sud par le torrent d'Almon, affluent du Jourdain, et à l'est par le fleuve lui-même. La fertilité naturelle du sol, augmentée par l'irrigation des eaux du Jourdain et de l'Almon, devait donner aux deux explorateurs un échantillon magnifique de cette terre, promise à leurs aïeux, « où coulaient le lait et le miel. » Josèphe, en parlant de la plaine de Jéricho, lui applique une épithète empruntée à la langue païenne de la Grèce, et la nomme une « contrée divine [1]. » Mais ce qui dut frapper plus vivement l'esprit de Josué, dans le récit de ses envoyés, fut sans doute la nouvelle que son approche, à la tête du peuple juif, avait jeté la consternation parmi les habitants, et que l'opinion, émue au bruit des miracles opérés par la verge de Moïse, attendait de nouveaux prodiges et présageait des victoires définitives.

Passage du Jourdain.

18. Le Seigneur ne tarda pas à justifier, par des merveilles éclatantes, les espérances de son peuple et la terreur des Chananéens. Au jour fixé pour le passage du Jourdain, tous les fils d'Israël, rangés sur la rive orientale du fleuve, entendirent la voix des hérauts qui transmirent au camp les ordres de Josué : « Quand vous verrez, disaient-ils, l'Arche d'alliance du Seigneur votre Dieu s'avancer, portée par les prêtres de la tribu de Lévi, ce sera pour vous tous le signal du départ. Que chacun se lève et la suive, en observant de laisser entre elle et la première colonne de l'armée un intervalle de deux mille coudées, afin que tout le camp puisse suivre des yeux l'Arche, qui vous précédera et vous ouvrira une route que votre pied n'a jamais foulée [2]. » Ces dernières paroles faisaient allusion à la voie merveilleuse que la puissance de Dieu allait ouvrir aux Israélites à travers les eaux du fleuve. On était alors au neuvième jour du mois de nisan [3] (mars), c'est-à-dire à

[1] Θεῖον χωρίον. Joseph, *Bell. Judaïc.*, I, VI; V, III. — [2] *Josue*, cap. III, 3, 4. — [3] Masius, *Comment. in Jos.*, cap. III, 1.

l'époque du débordement annuel du Jourdain [1]. La difficulté pour une multitude de trois millions d'hommes de franchir le lit d'un fleuve dont la profondeur moyenne n'est pas moindre, en temps ordinaire, de trois mètres, se trouvait donc singulièrement augmentée par la circonstance du débordement qui avait couvert les deux rives. Le gué étroit et sinueux dont s'étaient servis les deux espions, et que les Arabes de nos jours, au rapport de Burkhardt, pratiquent encore, même pendant la période de la plus grande crue des eaux [2], ne pouvait, on le conçoit, offrir aucune ressource à un peuple tout entier, traînant avec lui ses bagages, ses troupeaux et les lourdes charges qui auraient en un instant défoncé sous leur poids, combiné avec la résistance du courant, le lit du chenal. Rien donc ne devait favoriser le passage dans les diverses circonstances de temps, de lieux et de personnes : le doigt de Dieu devait seul s'inscrire à cette première page de l'histoire de Josué. — « Sanctifiez-vous, avait dit ce dernier au peuple d'Israël, parce que demain le Seigneur opèrera au milieu de vous des merveilles. » — Il donna de même ses instructions aux prêtres : « Prenez, leur dit-il, l'Arche d'alliance, et transportez-la en avant du peuple, et lorsque vous serez arrivés au bord du Jourdain, arrêtez-vous. » Josué agissait lui-même en exécution de l'ordre divin. « C'est aujourd'hui, lui avait dit le Seigneur, que je commencerai à glorifier ton nom en présence de tous les fils d'Israël; et ils apprendront que je veux être pour toi ce que je fus pour Moïse, mon serviteur. » Quand toutes ces prescriptions furent accomplies, au moment où l'immense caravane allait s'ébranler, Josué s'adressant encore une fois au peuple : « Écoutez, dit-il, la parole du Seigneur votre Dieu. Afin que vous soyez convaincus que sa Providence toujours vivante ne cesse de vous protéger; afin que vous ayez une nouvelle preuve de la vérité de sa promesse, et que vous sachiez qu'il détruira devant vous le Chananéen, l'Hethéen, l'Hévéen, le Phéréséen et toutes les tribus ennemies : voici que l'Arche d'alliance

[1] *Isti sunt qui transierunt Jordanem mense primo, quando inundare consuevit super ripas suas.* Paralipom., lib. I, cap III, 15.

[2] Voir *Livres saints vengés*, par M. l'abbé Glaire, tom. II, pag. 3.

vous précédera, en vous ouvrant un chemin à travers le fleuve. Que douze d'entre vous, un par chaque tribu, se tiennent prêts avec une pierre à la main. Ils iront la déposer au milieu du lit desséché du fleuve. Aussitôt que le pied des Lévites, chargés de l'Arche sainte, aura touché la rive, les eaux inférieures s'écouleront et les eaux supérieures s'amoncelleront, comme devant une barrière invisible, et formeront une muraille liquide. » — Ainsi parla Josué. Tout le peuple s'ébranla alors, quittant ses campements. Les prêtres, portant sur leurs épaules l'Arche d'alliance, marchaient en avant. Le Jourdain était alors débordé, comme il arrive chaque année à la moisson des orges. Aussitôt que les prêtres eurent touché du pied le rivage inondé, les eaux supérieures s'accumulèrent en amont, et formèrent une masse résistante qui s'étendit fort au-delà d'Adom, la ville voisine de Sartham. Le cours inférieur du fleuve continua son écoulement ordinaire, pour aller se perdre dans la mer de la Solitude, qui porte le nom de mer Morte, laissant ainsi le lit à sec. Ce fut par cette route miraculeusement ouverte que la multitude des enfants d'Israël passa tout entière, se dirigeant vers Jéricho. L'Arche d'alliance, entourée des prêtres qui en avaient la garde, demeura au lieu où elle s'était arrêtée jusqu'à ce que tout le peuple eût achevé de franchir le fleuve [1]. « Douze pierres furent dérobées au lit desséché du Jourdain, pour être érigées en souvenir de ce merveilleux passage, dans la plaine de Galgala, où les tentes des Hébreux furent dressées la nuit suivante. Un monument semblable fut érigé sur la rive orientale, au lieu même où l'Arche s'était reposée [2]. Alors seulement les lévites, chargés de leur précieux fardeau, traversèrent à leur tour le lit desséché du fleuve; et aussitôt que l'Arche arriva sur le rivage chananéen, les eaux captives rompirent leur barrière liquide et reprirent leur cours accoutumé [3]. » Ce jour-là le Seigneur avait glorifié, suivant sa promesse, le nom de Josué, son serviteur, en présence de tous les fils d'Israël. Le soir, quand les tentes furent déployées dans la plaine autour du monument commémo-

[1] *Josue*, cap. III, 5 ad ultim. — [2] *Ibid.*, cap. IV, 1-9. — [3] Idem, *ibid.*, 18.

ratif de cette grande journée, Josué dit au peuple : « Le temps viendra où les enfants demanderont à leurs pères : Que signifient les douze pierres érigées en ce lieu? Vous leur répondrez alors : Israël traversa autrefois le lit desséché du Jourdain, dont la main du Seigneur votre Dieu avait retenu les ondes enchaînées, jusqu'à ce que nous fussions passés à l'autre rive. Il a renouvelé le miracle de la mer Rouge, également ouverte sous nos pas quand nous la traversâmes. Que tous les peuples de la terre reconnaissent, à de telles merveilles, la toute-puissance de Jéhovah notre Dieu; apprenez vous-mêmes, par ces exemples, à craindre son nom sacré [1]. »

Théorie de M. E. Renan, à propos du passage du Jourdain. Réfutation du système rationaliste.

19. « La critique, dit M. E. Renan, a deux manières de s'attaquer à un récit merveilleux (quant à l'accepter tel qu'il est, elle » n'y peut songer, puisque son essence est la négation du surnatu- » rel) : 1° admettre le fond du récit, mais l'expliquer en tenant » compte du siècle et des personnes qui nous l'ont transmis, des » formes reçues à telle ou telle époque pour exprimer les faits; » 2° porter le doute sur le récit lui-même, et rendre compte de sa » formation, sans lui accorder de valeur historique. » Et pour que le lecteur ne puisse se méprendre sur la signification que le docte professeur attribue au mot « surnaturel, » il ajoute en note : « J'en- » tends ici par surnaturel le *miracle*, c'est-à-dire un acte particulier » de la Divinité, venant s'insérer dans la série des événements » du monde physique et psychologique, et dérangeant le cours » des faits, en vue d'un gouvernement spécial de l'humanité [2]. » Il est clair que, pour l'habile critique, le passage du Jourdain, ainsi que le livre de Josué le raconte, ne saurait un instant occuper un esprit sérieux. Le récit biblique accuse ici très-nettement un *miracle*, et « l'essence de la critique est la négation du surnaturel » ou du *miracle*. On voit clairement que le professeur rationaliste ne saurait permettre à « la Divinité de s'insérer dans la série des évé- » nements du monde physique et psychologique; » cela « déran-

[1] *Josue*, cap. IV, 14, 19 ad ultim. — [2] E. Renan, *Etudes d'hist. religieuse*, 4e édition, 1859, pag. 137, 138.

» gerait » évidemment les calculs de la science humaine. Mais qu'il nous soit permis de demander si la science humaine prétend avoir le dernier mot du monde physique et psychologique ; si elle a présidé à la disposition de l'univers, si elle en assure l'harmonie, si elle en maintient l'arrangement ; si elle en a fixé les lois physiques et morales, et si elle a la mission de protéger leur inviolabilité. Le côté vif de la question est donc de savoir si la critique humaine possède une connaissance assez claire, assez précise, assez lumineuse de l'action divine sur le monde, pour oser dire à la Divinité : Je ne vous laisse point le droit « de vous insérer dans la série des » événements du monde physique et psychologique. » Or, loin d'avoir cette connaissance, la critique humaine, si elle conserve un reste de pudeur, avouera sans peine qu'elle ignore complétement comment l'univers a pu passer du néant à l'être ; que si elle conçoit de la part d'un Dieu tout-puissant la faculté de créer, elle ne saurait cependant éclaircir le mystère qui reste pour notre intelligence dans une faculté aussi supérieure à toutes les facultés humaines. De plus elle avouera que, si la notion d'un Dieu créateur est déjà infiniment au-dessus de la portée de notre esprit, le monde physique et psychologique lui-même présente de toutes parts à notre pauvre raison des mystères dans l'ordre moral, des inconnues dans l'ordre physique. Loin donc d'avoir le droit, au nom de la critique, de reléguer la Divinité en dehors « de la série des évé» nements du monde physique et psychologique, » nous sommes forcés de convenir qu'ignorant absolument, par la seule portée de notre esprit, la nature même de Dieu, et ignorant en majeure partie, à cause de la faiblesse de notre intelligence, « les lois du monde » physique et psychologique, » que la Divinité a créés tous deux et que l'intelligence humaine n'a faits ni l'un ni l'autre, nous sommes contraints de proclamer que la négation *a priori* du surnaturel ou du miracle est le comble de la déraison et l'absence de toute critique. Voilà pourquoi l'histoire de l'humanité constate unanimement, par tous ses échos, la croyance universelle à l'intervention divine et à l'élément surnaturel ou miraculeux dans le monde. M. E. Renan le reconnaît sans difficulté. « Heyne avait proclamé,

» dit-il, ce beau principe : *A mythis omnis priscorum hominum cum » historia tum philosophia procedit*[1]. » Ce que l'on peut traduire par ces mots : Toute histoire et toute philosophie commence dans l'antiquité par une mythologie, c'est-à-dire par une intervention avouée du surnaturel dans le monde physique et psychologique. Donc toute l'humanité a cru à une action directe, efficace, miraculeuse de Dieu sur le monde. Et loin d'en conclure, comme le fait M. Renan, que toute l'humanité a manqué de sens et de critique, nous sommes fondés à dire que le sens du surnaturel, égaré dans les sentiers de la mythologie, atteste la vérité primitive d'une intervention manifeste de Dieu sur le monde, absolument comme nous concluons qu'il y a un Dieu unique et tout-puissant, précisément parce que nous trouvons dans l'humanité le culte des faux dieux; absolument comme nous constatons par l'existence des fausses religions la nécessité d'une religion véritable. Nous ne chercherons donc pas à appliquer au passage du Jourdain les deux procédés de critique formulés par M. Renan. Ce passage du fleuve est un miracle; il fut considéré comme tel par les Juifs, que la verge de Moïse avait habitués, depuis quarante ans, à se connaître en miracles. David le chantait comme une des merveilles du Très-Haut : *Et tu Jordanis quia conversus es retrorsum*[2]? Ce miracle assurait l'autorité naissante de Josué, succédant au plus grand prophète qu'ait eu Israël; il se passait devant tout un peuple prévenu d'avance, et avide d'en considérer tous les détails; il répondait à l'attente générale; il était consacré par un double monument, dont l'un subsistait encore au temps où fut écrit le livre de Josué : *Et sunt ibi usque in præsentem diem*[3]; enfin il jetait la terreur dans toute la contrée habitée par les ennemis du peuple de Dieu. Ce sont là des réalités qui dérangeront longtemps encore les calculs de la critique rationaliste, en dépit de la mission essentiellement hostile au surnaturel, dont elle revendique le périlleux honneur.

[1] E. Renan, *Etudes d'hist. religieuse*, pag. 148, 149. — [2] *Psalm.* CXIII, 5. — [3] *Josue*, cap. IV, 9.

Circoncision du peuple juif sous les murs de Jéricho. Portée historique et philosophique de ce fait. Première Pâque en Judée.

20. « Cependant, les rois Amorrhéens fixés sur la rive occidentale du Jourdain, les chefs des tribus chananéennes voisines de la grande mer (Méditerranée), en apprenant que le Seigneur avait desséché le lit du fleuve sous les pas des fils d'Israël, furent saisis d'effroi, et le bruit de l'approche des Hébreux glaçait leur cœur d'épouvante [1]. » Les redoutables vainqueurs, dont la renommée publiait tant de merveilles, n'étaient pourtant point en ce moment occupés de préparatifs belliqueux. C'est encore ici un trait de l'histoire juive qui n'offre rien d'analogue avec aucune autre histoire. Pendant que l'enthousiasme excité dans le camp par le prodige de la veille semblait devoir être utilisé pour quelque grand exploit militaire, Josué, au lieu de conduire ses guerriers à une victoire d'autant plus certaine que le trouble des ennemis était au comble, ne songe à rien de semblable. Il inaugure la prise de possession du sol de la Terre promise par deux actes solennels de fidélité à la loi mosaïque et d'obéissance à Jéhovah, le souverain d'Israël. La génération nouvelle, élevée au désert, n'y avait point reçu la circoncision, ce signe sacramentel de l'alliance divine. Au milieu des périls et des vicissitudes de la route, dans la vaste solitude parcourue en tout sens, cette cérémonie avait dû subir une interruption forcée. Mais le jour où le peuple de Dieu a mis le pied sur la terre de Chanaan, il importe de sanctifier la nation choisie. Cependant tous les obstacles sont loin d'avoir disparu. La patrie n'est point conquise, et il semble qu'une politique purement humaine aurait cru plus sage de différer encore, et d'attendre le repos définitif qui suivra la victoire. Que dirait-on d'un conquérant, dont l'armée viendrait de franchir la frontière d'un pays ennemi, et qui la réduirait pendant plusieurs jours à un état d'inaction, la livrant ainsi sans défense aux attaques de ses ennemis? Ce qu'aucun général n'eût fait, Dieu l'ordonne. Et, à nos yeux, cette conduite en opposition avec toutes les règles de la plus vulgaire prudence, est la preuve la plus directe et la plus immédiate du miracle qui venait de s'accomplir au passage du Jourdain. Il fallait en effet que

[1] *Josue*, cap. v, 1.

le peuple hébreu eût bien réellement vu la muraille amoncelée des eaux lui faire un rempart liquide, pendant qu'il traversait le lit desséché du fleuve, pour qu'il se soumît à une telle prescription, dans un pareil moment, en face des soldats chananéens et de la puissante ville de Jéricho, prête à descendre en armes dans la plaine. Il fallait que tout ce peuple comptât sur la protection efficace dont il venait d'avoir la nouvelle preuve, et qu'il fût persuadé que la main divine dont les flots avaient respecté la puissance, saurait enchaîner les efforts et le bras des multitudes ennemies. L'attitude des fils d'Israël en cette circonstance serait inexplicable sans le précédent du miracle du Jourdain. « Tous reçurent donc la circoncision, par ordre de Josué; et ils demeurèrent ainsi, sans sortir des campements, jusqu'à l'entier accomplissement de la cérémonie légale. Dieu dit alors à Josué : Aujourd'hui j'ai effacé du milieu de vous l'opprobre de la servitude égyptienne. — En souvenir de cet oracle du Seigneur, la plaine où ces choses se passaient reçut le nom de Galgala [1]. » Quarante et un ans s'étaient écoulés depuis la sortie d'Egypte. On était au quatorzième jour du mois de Nisan. La Pâque fut célébrée suivant tous les rites prescrits par Moïse; et pour la première fois cette fête, qui devait un jour consacrer le salut du monde, fit retentir de ses chants d'allégresse les échos du Jourdain. Les pains azymes que mangèrent les Hébreux, en souvenir du pain sans levain de Socoth, au premier jour de leur liberté, furent fabriqués avec le grain recueilli sur le sol de la Terre promise; « et la manne cessa dès lors de tomber sur le camp. A partir de ce jour, les fils d'Israël n'eurent plus cet aliment à leur disposition, et le sol sur lequel ils venaient de poser le pied fournit désormais à leur nourriture [2]. »

Vision de Josué sous les murs de Jéricho.

21. « Le lendemain, Josué parcourait la plaine de Jéricho; levant les yeux, il aperçut debout, en face de lui, un inconnu ayant une épée nue à la main. Le chef hébreu s'avança près de l'étranger : Qui es-tu? s'écria-t-il; ami ou ennemi? — Je suis, répondit l'inconnu, un prince de la milice du Seigneur, et je viens à ton

[1] *Josue*, cap. v, 7-9. Galgala signifie *Ablatio*. — [2] *Josue*, cap. v, 12.

secours. — Josué se prosterna le visage contre terre, et dans cette attitude suppliante, il reprit : — Que mon Seigneur daigne me communiquer sa volonté divine. — Détache la chaussure de tes pieds, car ce lieu est saint. — Josué s'empressa d'obéir à cet ordre. Or la ville de Jéricho apparaissait en ce moment aux deux interlocuteurs, avec ses murailles et ses tours soigneusement fermées. Nul n'osait y entrer ou en sortir, à la vue du camp d'Israël, dont la présence avait jeté l'alarme dans toute la contrée. Le Seigneur dit alors à Josué : Voici que j'ai livré en ton pouvoir Jéricho, son roi et ses vaillants guerriers. Rassemble sous les armes tous les soldats d'Israël, et fais à leur tête le tour de la ville. Pendant six jours, tu recommenceras cette promenade guerrière; le septième jour, les prêtres qui précéderont l'Arche auront à la main les sept trompettes employées pour le Jubilé; vous ferez sept fois de suite, au son des trompettes, le tour de la ville; et à la dernière, lorsque les instruments réunis feront entendre un son plus strident et plus prolongé, tout le peuple y répondra par une clameur universelle. En ce moment, les murailles de la cité s'écrouleront sur leurs fondements, et chaque soldat pénétrera dans Jéricho par la brèche ouverte devant lui. »

Prise de Jéricho.

22. Josué transmit cet ordre divin aux prêtres et à l'armée entière. Durant six jours les fils d'Israël firent le tour des murailles : la prescription du chef fut observée avec le respect le plus religieux. — « Vous ne pousserez aucune clameur, avait dit Josué, on n'entendra pas une voix, pas une parole dans les rangs, jusqu'au jour où je vous dirai moi-même : Poussez d'unanimes acclamations. » Or, le septième jour, dès l'aurore, l'armée commença à faire le tour de Jéricho, dans les dispositions prescrites à l'avance. A la septième fois, les prêtres sonnèrent de la trompette et Josué donna le signal : Criez tous ensemble, dit-il; car le Seigneur a livré cette ville entre vos mains. — La multitude joignit alors sa voix au bruit des trompettes, et à l'instant les murs s'écroulèrent dans toute leur étendue; chaque guerrier s'élança par la brèche ouverte devant lui, et les Hébreux se rendirent maîtres de la ville. L'anathème solennel avait été prononcé contre Jéricho, et tout ce qu'elle ren-

fermait de vivant fut passé au fil de l'épée. Cependant Josué avait dit aux deux Israélites chargés précédemment d'une mission exploratrice à Jéricho : Rendez-vous à la maison de votre hôtesse, faites-la sortir de la ville et mettez-la en sûreté avec sa famille et tout ce qui lui appartient, selon la promesse que vous en avez faite. — Ceux-ci pénétrèrent donc dans la demeure hospitalière; ils escortèrent Rahab, ses parents, ses frères, toute sa famille, leurs troupeaux et leurs biens, hors de la ville, dans une enceinte séparée du camp : le feu fut mis ensuite à Jéricho et la consuma tout entière. On ne réserva que l'or, l'argent et les vases d'airain et de fer qui furent consacrés au trésor du Seigneur. Josué admit alors au droit de nationalité Rahab et sa famille, en récompense du dévouement et de la fidélité dont cette courageuse étrangère avait fait preuve envers ses envoyés. Sur les ruines fumantes de la cité, le chef hébreu prononça cette imprécation : « Maudit soit devant la face du Seigneur, l'audacieux qui entreprendra de relever les murailles et les édifices de Jéricho. Que son fils premier né meure le jour même où il posera la première pierre de cet ouvrage impie; et qu'il perde le dernier de ses enfants le jour où il en poserait les portes [1]. Le Seigneur prouva ainsi qu'il était avec Josué, et le nom du chef hébreu acquit dans tout le pays une immense célébrité [2]. »

Silence de M. Renan sur le miracle de la prise de Jéricho.

23. Il n'y a pas, on l'avouera, dans toute l'histoire de l'humanité, un second exemple d'une ville emportée d'assaut par des moyens aussi simples dans leur appareil et aussi puissants dans leur résultat, que ceux de Josué contre Jéricho. Le miracle ici est nettement formulé dans le texte biblique; la critique moderne se retrouve encore

[1] Sous la domination impie d'Achab, un de ses grands officiers, Hiel de Bethel, au mépris de la parole de Josué, entreprit de relever Jéricho de ses ruines. La prophétie fut accomplie au pied de la lettre. Abiram, son premier né, mourut le jour où fut posée la première pierre; et Ségub, le dernier de ses enfants, expira le jour ou l'on dressait les portes de la nouvelle cité. *In diebus ejus (Achab) ædificavit Hiel de Bethel, Jericho : in Abiram primitivo suo fundavit eam; et in Segub novissimo suo posuit portas ejus, juxta verbum Domini quod locutus fuerat in manu Josue, filii Nun* (IV Reg., XVI, 34).

[2] *Josue*, cap. VI fere integrum.

une fois en face du surnaturel, dont elle est la négation systématique. Nous devons le dire, l'attitude semble en cette circonstance plus particulièrement embarrassée. M. Renan, dans son *Etude sur l'histoire du peuple d'Israël*, reste complétement muet sur le rôle de Josué. « Les impénétrables ténèbres qui couvrent, » pour le savant « professeur, » le premier mouvement religieux dont Moïse fut » l'hiérophante et le héros [1], » s'étendent dans son système jusque « vers le temps d'Héli et de Samuel (1100 avant l'ère chrétienne), » époque où le sceau de l'élection divine se marque tout à fait sur » Israël [2]. » Pendant ce long intervalle de Moïse à Samuel (1725-1100), c'est-à-dire pendant six cents ans, M. Renan n'a « rien » trouvé, dit-il, qui désignât encore Israël comme un peuple pré» destiné [3]. » Il faut convenir que le résultat négatif de ses recherches, durant les siècles éclairés par le rayonnement de Moïse et par l'action de Josué, a de quoi surprendre étrangement les lecteurs. N'y aurait-il pas là un parti pris de ne rien voir, dans la crainte de voir trop? Ce sont pourtant des faits assez considérables que les plaies d'Egypte, le passage de la mer Rouge, la loi du Sinaï, les merveilles du désert, le passage du Jourdain, la prise de Jéricho. Dissimuler tout cela sous la formule générale des « ténè» bres impénétrables qui couvrent le premier mouvement religieux » d'Israël, » est-ce possible? Est-ce sérieux et vraisemblable?

Explication naturaliste de la prise de Jéricho par M. Munk.

24. Je préfère mille fois à une réticence aussi inacceptable l'essai d'explication naturaliste que M. Munk tente une fois de plus, à propos du récit biblique. « Les croyants, dit-il, se sont obstinés à » le prendre à la lettre, et les sceptiques ont cru devoir le tourner » en ridicule; mais il est emprunté sans doute à un antique poëme. » Les uns ont supposé un tremblement de terre qui aurait fait » écrouler les murs de Jéricho; d'autres ont pensé que Josué » avait fait miner les murs, et que les promenades inoffensives » avaient pour but de masquer les opérations. L'hypothèse la plus » probable me paraît être celle d'un assaut, auquel le son des » trompettes et le cri de guerre avaient servi de signal. Dans le

[1] *Etudes d'histoire religieuse*, pag. 92. — [2] *Ibid.*, pag. 94. — [3] *Ibid.*

» langage poétique de la tradition, on a pu dire que les murs de » Jéricho s'écroulèrent au son retentissant des trompettes de » guerre [1]. » M. Munk, et nous l'en félicitons, ne recule pas devant le fait historique. Il l'accepte dans son résultat, et il s'occupe seulement, en critique rationaliste, à le dégager de tout alliage surnaturel. Un tremblement de terre ne satisfait pas les exigences du moderne Hébreu. Ce serait en effet reculer d'un degré le miracle, sans le détruire. Qui jamais a commandé, sept jours à l'avance, et à heure fixe, un tremblement de terre? Une mine gigantesque, accomplie en sept jours par un travail souterrain tellement concerté, qu'au même instant tous les murs d'une ville s'écroulent à la fois, M. Munk ne songe plus à ce moyen qui dépasserait toutes les données de la poliorcétique ancienne et moderne, et qui serait aussi prodigieux au moins, que le récit même de Josué. Reste une suprême ressource, celle de ne voir, dans le passage dont nous nous occupons, qu'un fragment « de poème antique, » et d'attribuer à un assaut vigoureusement livré, au son des trompettes guerrières, l'écroulement des murailles de Jéricho. Malheureusement pour les rationalistes, cette dernière hypothèse ne supporte pas l'examen. Le récit biblique de la prise de Jéricho n'a aucunement le caractère poétique. Il est impossible d'y découvrir une expression, un seul membre de phrase qui n'appartienne au style de la prose la plus simple, au ton général de la narration la plus ordinaire. Tous les hébraïsants, tous les commentateurs ont étudié ce passage, nul n'y a rencontré les *disjecti membra poetæ*, qui serviraient si utilement ici le système de M. Munk. Voilà pourquoi précisément « tous les croyants se sont obstinés à le prendre à la » lettre. » Cette obstination de tout le judaïsme antique nous semble justifier pleinement la foi du catholicisme. Il n'y a là aucune trace de style poétique; la Bible est entre toutes les mains, nous avons reproduit son récit, tout en regrettant que M. Munk n'ait pas fait de même [2]. Chacun peut donc éclaircir ce point, et se former à ce

[1] M. Munk, *Palestine*, pag. 221.

[2] Nous ne saurions trop insister sur le procédé habituel des savants critiques dont nous sommes trop souvent forcés de combattre les doctrines.

sujet une conviction. Mais ce n'est là qu'une question préliminaire. L'hypothèse d'un assaut triomphant, par l'armée juive, est encore bien plus insoutenable. Pourrait-on nous citer, dans toute l'histoire, un assaut qui aurait eu pour résultat de faire écrouler, sur tous les points et jusqu'aux fondements, les murailles d'une ville? Un assaut est une attaque vive, qui permet aux soldats audacieux de se hisser sur le sommet des remparts d'une cité, d'y mettre à mort les gardes ennemies et de pénétrer victorieux dans la place. Chez les anciens, l'assaut était préparé longtemps à l'avance, par des machines de guerre, des béliers, des catapultes. On obtenait après de longs efforts, par ces engins massifs et difficiles à mouvoir, la brèche qu'on obtient de nos jours par l'artillerie de siége; et quand la brèche était ouverte, on tentait l'assaut. Or, les Hébreux autour de Jéricho n'avaient ni béliers ni catapultes; ils cherchèrent si peu à en ébranler les murailles, qu'il leur fut expressément défendu de faire aucun bruit, de laisser entendre une seule clameur, pendant les six jours des processions solennelles. A qui fera-t-on croire que les milliers de Romains qui lançaient des quartiers de rochers ou des poutres ferrées contre les murs de Numance, par exemple, accomplirent leur tâche sans pousser un cri, sans faire entendre une clameur? Et quand on voudrait admettre pour Jéricho cette particularité incroyable, comment se persuader que les béliers et les catapultes aient pu agir à la fois sur tous les points des remparts, de sorte que tous au même instant se fussent écroulés? Et si on poussait jusque-là la persistance de la crédulité, comment imaginer que tout le peuple d'Israël, témoin pendant sept jours de tant d'efforts, victime lui-même d'une lutte que les Chananéens, si faibles qu'on les suppose, auraient pourtant rendue sanglante, comment, dis-je, imaginer que le peuple d'Israël se fût persuadé

Jamais ils ne font précéder leurs appréciations sur la Bible d'une traduction des passages du Livre sacré. Dans cette circonstance, par exemple, M. Munk se croit en droit d'affirmer que le récit de la prise de Jéricho est un fragment de quelque poème antique. Il ne prend même pas la peine de justifier son assertion; et il évite de reproduire le récit de la Bible, dont la simple lecture suffirait pour que chacun pût contrôler la valeur de cette hypothèse.

qu'il était entré miraculeusement, sans combat et sans résistance, dans une ville dont Dieu lui-même avait, seul, et par l'unique force de sa volonté, renversé en un clin d'œil les murailles et les tours? Impossibilités matérielles, impossibilités morales, erreurs de fait, hypothèses plus incroyables que tous les miracles, voilà donc, en dernière analyse, le résultat de l'exégèse rationaliste, dans l'appréciation du fait historique de la prise de Jéricho.

Echec de l'armée juive devant la ville d'Haï.

25. Les deux premiers exploits qui consacraient la mission divine de Josué d'une manière incontestable, avaient été marqués du sceau du miracle. Le chef hébreu pouvait désormais agir en toute confiance, sans crainte de voir son autorité méconnue par les fils d'Israël, et sans appréhender, de la part des tribus ennemies, un revers pour des armes que le Seigneur lui-même venait de consacrer si solennellement. Dans ce double sentiment, « Josué fit partir de Jéricho des hommes chargés d'explorer le territoire de la ville d'Haï, située non loin de Bethaven, à l'orient de Béthel. — Allez, leur dit-il, et reconnaissez toute la contrée. — Les envoyés revinrent après avoir fidèlement accompli leur mission. — Il sera inutile de commander toute l'armée pour cette expédition, dirent-ils à Josué. Deux ou trois mille hommes suffiront contre la petite ville que nous venons de reconnaître. A quoi bon fatiguer tout le peuple contre une poignée d'ennemis? — D'après leur rapport, Josué chargea trois mille guerriers de cette conquête. Mais au premier engagement avec les défenseurs d'Haï, les Israélites lâchèrent pied, après une perte insignifiante de trente-six hommes. L'ennemi les poursuivit dans leur fuite depuis Haï jusqu'à Sabarim, et en tua un grand nombre dans cette déroute. Le peuple d'Israël, dans la stupeur où le jetait un revers aussi inattendu, perdit tout espoir, et son courage avait disparu comme l'eau qui s'écoule du torrent. Josué, en apprenant cette fatale nouvelle, déchira ses vêtements, se prosterna devant l'Arche du Seigneur et y resta jusqu'au soir, entouré des vieillards d'Israël, prosternés comme lui, la tête couverte de poussière en signe de deuil. — Seigneur, Dieu tout-puissant, s'écria Josué, était-ce donc pour nous livrer aux Amorrhéens et nous faire périr tous que vous avez fait franchir le Jourdain à votre peuple? Ah! pour-

quoi ne sommes-nous pas restés sur la rive orientale du fleuve, comme nous l'avions fait si longtemps? Seigneur, mon Dieu, que puis-je répondre maintenant aux reproches qui m'arrivent de toutes parts, quand j'ai vu de mes yeux les guerriers d'Israël fuir honteusement en face de l'ennemi? Les Chananéens et toutes les tribus hostiles de cette contrée vont se réunir en armes pour nous envelopper et nous détruire, et qu'aurez-vous fait alors pour la gloire de votre nom? »

Révélation du crime d'Achan.

26. Dans l'hypothèse rationaliste qui ne voit rien de miraculeux au passage du Jourdain et à la prise de Jéricho, la prière de Josué serait un non-sens. Comment le chef hébreu oserait-il reprocher au Seigneur une sorte de contradiction personnelle, si le passage du Jourdain n'avait été qu'une combinaison de stratégie ordinaire, si la prise de Jéricho n'avait été que le résultat d'une habileté tout humaine? Pour tenir un pareil langage, il avait fallu, de toute nécessité, que la protection de Dieu se fût visiblement manifestée, avec un caractère irrécusable de solennité et d'éclat. Tout se tient donc dans le récit du Livre sacré, et quand on croit réussir à le dégager du miracle, on n'arrive qu'à le rendre inintelligible. L'échec d'Haï, de la part d'un chef vulgaire d'armée, n'aurait été considéré que comme un incident fâcheux, dont il fallait se hâter de faire disparaître la cause et l'effet. Un ordre du jour aurait flétri la lâcheté des trois mille guerriers prenant la fuite devant une poignée d'ennemis et une nouvelle expédition supérieure en nombre, composée de troupes d'élite et dirigée par un chef plus expérimenté, aurait promptement réparé le désastre. N'est-ce point ainsi qu'ont agi tous les grands capitaines, depuis Alexandre jusqu'à Napoléon? Mais, encore une fois, l'histoire d'Israël ne ressemble à aucune autre histoire. Josué ne voit dans la défaite de ses troupes qu'une preuve de l'abandon de Dieu; il y est d'autant plus sensible que le Seigneur avait seul combattu jusque-là, et que la puissance divine avait tout fait pour le peuple choisi. Josué ignorait encore le crime individuel dont un des fils d'Israël s'était rendu coupable après la destruction de Jéricho. Le Seigneur va le lui apprendre. « Lève-toi, lui dit-il, et ne reste point ainsi prosterné le

front dans la poussière. Israël a péché et a enfreint le pacte que j'ai contracté avec lui. L'anathème porté contre Jéricho n'a point été respecté; il s'est trouvé un prévaricateur cupide qui s'est approprié les dépouilles vouées au service du Tabernacle, qui a menti à son serment et a caché le fruit de son vol. Voilà pourquoi Israël ne saurait résister au choc de l'ennemi, voilà pourquoi il fuit lâchement dans le combat. Je ne serai plus avec vous tant que le crime n'aura pas été expié par un châtiment exemplaire. Lève-toi donc, et dis au peuple : Sanctifiez-vous par les purifications légales pour paraître demain en présence du Seigneur. Voici les paroles qu'il m'a chargé de vous transmettre. L'anathème est au milieu de vous. Demain vous vous rangerez, dès l'aube, chacun dans sa tribu; le sort sera jeté successivement sur les tribus, les familles, les maisons et les particuliers, et le criminel qui aura été ainsi découvert expiera son forfait par le supplice du feu. — Le lendemain matin, les tribus rangées devant les tentes virent paraître Josué; le sort désigna celle de Juda, la famille de Zaré, la maison de Zabdi, et, parmi les membres de cette dernière, Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré de la tribu de Juda. — Mon fils, dit Josué à Achan, rends gloire au Seigneur Dieu d'Israël, confesse la vérité et déclare tout ce que tu as fait, sans rien dissimuler. — J'ai vraiment péché contre le Seigneur Dieu d'Israël, répondit Achan. Voici, sans rien déguiser, ce que j'ai fait. J'avais remarqué, parmi les dépouilles, un riche manteau babylonien, deux cents sicles d'argent et un lingot d'or de cinquante sicles. Poussé par une détestable cupidité, j'emportai ces objets, et je les ai enfouis sous le sol, que je creusai à cet effet au milieu de ma tente. — Sur l'ordre de Josué, des officiers coururent à la tente d'Achan, fouillèrent le sol à l'endroit désigné, y trouvèrent le manteau, l'argent et l'or, qu'ils apportèrent à Josué en présence de tous les fils d'Israël. Ces objets maudits furent jetés devant tout le peuple, à la porte du Tabernacle. »

Caractère du crime d'Achan.

27. Le crime était flagrant. Ce n'était pas seulement le sort qui avait parlé, le coupable, si miraculeusement désigné, avait confessé sa faute, et son aveu était confirmé par les objets exhumés du sol

de sa tente. Vainement les exégètes rationalistes chercheraient une explication plausible de cet accord frappant entre le langage du sort et le témoignage de la vérité. Il faut bien reconnaître que le doigt de Dieu est partout dans cette histoire. Le surnaturel est tellement mêlé « à la série des événements humains, » qu'on ne saurait isoler l'un sans détruire les autres. A ceux qui ne comprendraient pas la gravité de la faute d'Achan, et qui seraient tentés de la considérer comme un de ces actes de pillage si fréquents dans les expéditions militaires, et que la répression soudaine atteint par une justice sommaire, sans autre forme de procédure, nous rappellerons que Jéhovah s'était formellement investi en Israël du droit suzerain de juridiction, de propriété, de commandement et de sanction légale. Il était écrit dans la loi que l'anathème, aussi bien que l'holocauste, était intégralement, sans nulle réserve, sans exception d'aucun genre, dévolu à Jéhovah. La loi avait fait de ce mot d'anathème, la consécration officielle du droit souverain, et quiconque, de près ou de loin, directement ou indirectement, avait violé l'interdit sacré, et s'était approprié un des objets ainsi marqués du sceau royal, assumait sur lui-même la malédiction et le supplice. *Nec auferes quippiam ex idolo in domum tuam, ne fias anathema, sicut et illud est.* Jéricho, le boulevard de l'idolâtrie chananéenne, avait été d'avance signalée à tout le peuple comme la personnification vivante du culte abominable qu'Israël avait mission de détruire. La prise de Jéricho, miraculeusement tombée au pouvoir du peuple juif, rendait le serment de l'anathème, prononcé d'avance contre la cité coupable, plus inviolable et plus solennel encore. Achan était donc, par le fait de sa soustraction cupide, non point un pillard vulgaire, mais un criminel de lèse-souveraineté au premier chef. Son forfait prenait les proportions du plus grave attentat contre la majesté divine, c'est-à-dire contre le pouvoir régulier, vivant et agissant en Israël. Et pour signaler la différence immense qui distinguait la royauté du peuple hébreu des royautés ordinaires, pour accuser plus nettement la puissance de cette souveraineté, qui exerce son action jusque sur les consciences et dans le secret des cœurs, le crime d'Achan, qui n'avait point eu

d'autre témoin que l'œil de Dieu, pas d'autres complices que ses enfants, qui avaient vu en silence le sol de la terre se refermer sur le trésor sacrilége, ce crime d'Achan n'aura pas d'autre dénonciateur que Jéhovah lui-même. C'est Jéhovah, le roi d'Israël, qui signale cette infraction à sa loi, qui la punit en refusant de protéger les armes des Hébreux, qui désigne, par la voix du sort, le coupable à la vindicte légale, et qui produit, sous les yeux de tout un peuple, les preuves de conviction les plus incontestables. De bonne foi, ne peut-on pas trouver dans tous ces faits des « marques de l'élection divine sur le peuple juif, » et faut-il persister à dire avec M. Renan que ni le Pentateuque ni le livre de Josué n'en offrent aucune?

28. « Josué donna donc l'ordre de se saisir d'Achan; on prit en même temps le manteau de Sennaar, l'argent et l'or, les fils et les filles du coupable, ses bœufs, ses ânes et ses brebis, sa tente elle-même et tous les meubles qu'elle renfermait; et le cortége, formé de toute la multitude des enfants d'Israël, sortit du camp et se rendit dans la vallée d'Achor. — Parce que tu as apporté la malédiction au milieu de nous, dit alors Josué à Achan, que la malédiction retombe sur toi en ce jour! — Après cette terrible sentence, tout le peuple s'arma de pierres, et lapida le coupable. Tout ce qui lui appartenait fut brûlé. On érigea ensuite au lieu où s'était accompli ce grand acte de justice nationale, un tumulus qui subsiste jusqu'à ce jour. La colère du Seigneur contre son peuple fut ainsi apaisée, et la vallée témoin de ces événements prit de là son nom d'Achor (*Turbatio*), qu'elle conserve encore aujourd'hui. » Telles sont les paroles du Livre saint. Les fils d'Achan furent-ils brûlés avec le corps de leur père; sont-ils compris dans la formule générale que nous venons de traduire : *Cuncta quæ illius erant igne consumpta sunt?* C'est là une question très-controversée entre l'école des rabbins et les commentateurs catholiques. Des deux côtés on convient que le crime du père n'aurait pu, à aucun titre, être imputé aux enfants; et que si les fils d'Achan ont été compris dans son supplice, c'est qu'ils auraient participé eux-mêmes directement ou indirectement à l'attentat. Or, il paraît presque

Punition d'Achan.

impossible que le sol de la tente du coupable ait été profondément fouillé, pour recéler le fruit sacrilége du vol d'Achan, à l'insu de ses enfants et sans complicité de leur part. Reste la question même que soulève l'interprétation du texte sacré. « Josué fit saisir Achan, fils de Zaré, le manteau babylonien, l'argent et le lingot d'or, les fils et les filles du criminel, ses bœufs, ses ânes, ses brebis, la tente elle-même et tous les meubles qu'elle renfermait; et toute la multitude des enfants d'Israël les escorta dans la vallée d'Achor. Là le peuple lapida Achan, et tout ce qui lui appartenait fut livré aux flammes. » Dans ce récit, il semble évident que le *Cuncta quæ illius erant igne consumpta sunt,* doit s'entendre de tous les objets désignés dans la précédente énumération. C'est ainsi que l'ont compris la plupart des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et nous avouons que tel est aussi le sens le plus naturel de ce passage. Le caractère divin de la conquête, la gravité du crime, l'importance, pour la destinée du peuple juif, de consacrer par des actes solennels le but de sa mission, expliquent suffisamment, dit le docteur Haneberg, « la sévérité avec laquelle Josué poursuivait les actes qui au» raient pu atténuer le sens de la guerre, et la faire considérer » comme une conquête ordinaire[1]. »

Seconde expédition contre Haï. Prise de cette ville. Supplice du roi d'Haï.

29. « Le Seigneur dit alors à Josué : Ne crains plus désormais; marche à la tête de l'armée contre la ville d'Haï. Son roi, ses habitants, la ville et son territoire sont entre tes mains. Tu leur feras subir le sort de Jéricho; cependant vous réserverez, pour les partager entre vous, les troupeaux et le butin » Le soir même, Josué fit partir trente mille hommes qui devaient tourner la ville ennemie et se poster silencieusement à l'ouest d'Haï, par le côté opposé à celui où Josué devait lui-même, avec le reste de l'armée, commencer l'attaque ostensible. Les chefs de l'embuscade avaient ordre de se jeter dans Haï, aussitôt que les Chananéens, attirés dans la plaine par la présence des Hébreux, l'auraient abandonnée. Ce plan d'attaque eut un succès complet. A la vue de Josué et de

[1] Haneberg, *Hist. de la Révélat. biblique*, traduct. de M. l'abbé Goschler, tom. I, pag. 195.

l'armée juive développée au nord de la ville, le roi d'Haï, avec tous ses guerriers, descendit dans la plaine pour offrir le combat, laissant sa ville principale et Bethel qui en dépendait sans un seul défenseur. Josué n'opposa qu'un simulacre de résistance à l'ennemi, et fit prendre la fuite aux Hébreux, pour entraîner les Chananéens qui se mirent à sa poursuite, jusque dans la vallée de Galgala. En ce moment, sur le signal donné par Josué, les soldats postés à l'occident de la ville sortirent de leur retraite, pénétrèrent sans résistance dans la cité ouverte, et y mirent le feu. Une épaisse colonne de fumée s'éleva bientôt en noirs tourbillons; à cette vue, les Chananéens songent à suspendre leur poursuite pour voler à la défense de leurs demeures; mais les trente mille Hébreux qui venaient de prendre Haï se rangent en bataille pour couper leur retraite. Cependant, le gros de l'armée juive fait volte-face, et charge les ennemis avec une irrésistible impétuosité. Les guerriers chananéens, enveloppés de toutes parts, furent taillés en pièces. Le roi d'Haï seul fut pris vivant, et amené à Josué qui le fit suspendre à une croix, en face des ruines fumantes de sa capitale. Son corps détaché sur le soir, selon le précepte de la loi mosaïque, fut enseveli à la porte de la ville, sous un tumulus de pierres, qui subsiste jusqu'à ce jour, dit le texte sacré [1].

30. Le sort du roi d'Haï et la rigueur de son supplice ont été l'objet des plus vives récriminations de l'école rationaliste. Une seule réponse suffira pour couper court à tous les attendrissements posthumes des adversaires de la Bible, et faire comprendre d'un mot le sens des sévérités implacables de la justice de Dieu dans la guerre de Chanaan. L'un des chefs de cette contrée, qui résista le plus longtemps aux armes juives, le roi de Bezec ayant enfin succombé dans cette lutte inégale, fut présenté devant son vainqueur. « Aux jours de ma puissance, dit-il, j'ai fait couper les doigts de pieds et des mains à soixante-douze chefs de tribus que le sort des armes avait livrés à ma discrétion. Ainsi mutilés, ils se tenaient, pendant le festin, sous la table où je mangeais, et ramassaient les

[1] *Josue*, cap. VIII, 1-30.

miettes échappées à mon opulence. Le Seigneur me rend aujourd'hui suivant mes œuvres [1]. » — Voilà ce qu'était la race impie de Chanaan; voilà les cruautés abominables qui avaient appelé sur elle l'anathème divin dont les Hébreux furent les exécuteurs. Qu'on ne s'y trompe pas; la Providence n'abdique jamais la direction suprême des choses de ce monde. Si elle laisse la liberté humaine multiplier ses crimes et étonner la terre par ses forfaits, elle tient en réserve, dans les secrets de l'avenir, des vengeurs qui rendent enfin à chacun suivant ses œuvres. *Sicut feci ita reddidit mihi Deus.* Cette parole, est une des lois les plus fécondes et les plus lumineuses de l'histoire.

Souvenirs historiques de Sichem.

31. La prise d'Haï rendait Josué maître de la riche vallée baignée par la rive occidentale du Jourdain, et enclavée dans les montagnes d'Ephraïm et de la tribu de Benjamin, jusqu'au torrent de Taphua [2]. Au nord-ouest de cette vallée, la ville de Sichem rappelait aux Israélites vainqueurs les souvenirs les plus augustes de leur histoire patriarcale. Là, sous la main reconnaissante d'Abraham leur père, s'était élevé le premier autel à Jéhovah, sur la terre de Chanaan, alors que Dieu avait dit à son serviteur : Je donnerai à ta race le pays que tu embrasses maintenant du regard [3]. Là, Jacob, au retour de la Mésopotamie, avait solennellement consacré sa famille au Dieu vivant, et purifié sa caravane des vestiges du culte idolâtrique rapportés de la Chaldée [4]. Il y avait acquis un droit de cité, et avait acheté l'héritage [4] que, par un préciput glorieux, il laissait en mourant à Joseph son fils bien aimé [6]. Le puits de Jacob creusé en ce lieu par le patriarche devait, sous la main du Fils de Dieu, verser pour la Samaritaine l'eau mystérieuse de la grâce, qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle [7]. Sichem eut ainsi le privilége d'être en quelque sorte le lien matériel et visible des deux Testaments, le théâtre de la première alliance hébraïque, en

[1] *Judic.*, cap. I, 7. — [2] Nous avons suivi pour les détails géographiques de [illegible] l'atlas de la *Bible de Vence*, et les cartes dressées en [illegible], pour cet ouvrage, par M. Frémin. — [3] *Genes.*, cap. XII, 6, 7. — [4] *Genes.*, cap. XXXV, 2. — [5] *Genes.*, cap. XXXIII, 19, 20. — [6] *Genes.*, cap. XLVIII, 22. — [7] *Evang. Joan.*, cap. IV, [illegible].

la personne d'Abraham, et de l'alliance définitive en la personne de J.-C. Entre un tel passé et un tel avenir on comprend que cette terre eût été désignée d'avance par Moïse comme le rendez-vous des Israélites, après le passage du Jourdain, pour y renouveler le pacte conclu au Sinaï. « Lorsque le Seigneur votre Dieu vous aura introduits dans la terre des Promesses, avait dit le grand Prophète, vous vous réunirez près de Sichem, au pied des monts Garizim et Hébal, et là on redira au peuple les bénédictions et les malédictions inscrites dans les lois[1]. » Il avait minutieusement réglé toutes les cérémonies qui devaient s'accomplir dans cette circonstance solennelle, le rite des sacrifices, et jusqu'aux formules dont les Lévites auraient à faire usage[2].

Assemblée nationale des juifs à Sichem.

32. Les deux victoires qui venaient de signaler les armes juives au début de la guerre sacrée contre les peuples de Chanaan, rendaient possible la célébration de la solennité nationale. Toute l'armée vint donc camper dans les plaines de Sichem, au pied des deux montagnes désignées par le grand Prophète. « Sur le mont Hébal[3], Josué éleva l'autel du Seigneur Dieu d'Israël, en observant religieusement la prescription de Moïse au Livre de la loi, dont voici les paroles : Vous érigerez un autel de pierres brutes, sans que le fer les ait aucunement travaillées. — Des holocaustes furent offerts au Seigneur, et les victimes pacifiques furent immolées. Les paroles de la loi, dictées par Moïse, avaient été gravées sur des

[1] *Deuter.*, cap. XI, 29. — [2] *Deuter.*, cap. XXVII.

[3] « Il paraît assez étrange, dit M. de Saulcy, que l'autel destiné à offrir des » sacrifices à l'Eternel ait été élevé sur la montagne maudite, au lieu de » l'être sur la montagne bénie (*Antiq. Bibl.*, art. *Garizim*). » Que le savant académicien nous permette de lui faire observer que de l'autel au pied duquel les Hébreux devaient jurer fidélité au Seigneur, il convenait de faire entendre au peuple les malédictions qu'il encourait par la violation de son serment. Ni le Garizim ni l'Hébal matériels n'étaient bénis ou maudits réellement : pas plus que la salle des conciles où l'on prononce l'anathème contre les contempteurs des dogmes et des lois de l'Eglise, ne tombe sous une malédiction quelconque. Quand on réfléchit au caractère de la nation juive, on demeure bientôt convaincu de la nécessité d'environner le trône de Jéhovah d'un appareil de majesté terrible, capable d'imprimer à des esprits aussi opiniâtres un sentiment efficace de respect et de crainte.

tables de pierre. Tout le peuple, les vieillards, les chefs de tribu, les juges, avaient été partagés en deux camps, au milieu desquels apparaissait l'Arche du Seigneur, portée par les prêtres[1]. Les tribus de Siméon, Lévi, Judas, Issachar, Joseph et Benjamin étaient rangées sur la montagne de Garizim, d'où elles devaient prononcer la formule de la bénédiction. Celles de Ruben, Gad, Azer, Zabulon, Dan et Nephtali, occupaient le versant opposé du mont Hébal, d'où elles devaient faire retentir les paroles de la malédiction[2]. Josué éleva la voix au milieu de la multitude silencieuse, pour appeler sur elle les grâces célestes. — Que le Seigneur, dit-il, répande sur vous sa bénédiction, et qu'il soit votre défenseur! Qu'il tourne sur vous un regard de miséricorde et de grâce; qu'il attire à lui le regard de vos cœurs, et qu'il vous donne sa paix[3]! — Du mont Hébal retentirent alors les malédictions solennelles écrites par Moïse contre les violateurs de la loi.

Malédictions prononcées du haut du mont Hébal.

33. « Maudite soit la main qui sculpte l'image des faux dieux sur la pierre, le bois ou le bronze; c'est la grande abomination du Seigneur, c'est la prostitution de l'homme devant l'œuvre de ses mains! Qu'il soit maudit celui qui érige ces images dans le secret de son foyer et leur voue dans l'ombre un culte impie! Et tout le peuple unissant sa voix dans une immense acclamation s'écria : *Amen!*

Maudit soit l'homme qui n'incline point sa volonté et son cœur pour honorer le père qui l'a engendré, la mère qui l'a porté dans son sein! — *Amen!*

Maudit soit l'homme qui, sans respect pour le droit, fait disparaître la borne qui marque l'héritage de son frère! — *Amen!*

Maudit soit le barbare qui égare l'aveugle dans son chemin! — *Amen!*

[1] *Josue*, cap. VIII, 30-33. — [2] *Deuter.*, cap. XXVII, 12, 13.

[3] Cornelius à Lapide fait ici observer avec beaucoup de raison que la formule dont Josué se servit en cette circonstance, et qui n'est pas indiquée dans le texte de son livre, dut être celle que la loi mosaïque avait prescrite pour les solennités analogues (*Numer.*, VI, 24-26). C'est celle que nous reproduisons sur l'autorité du savant commentateur (Cornel. à Lap., *Comment. in Jos.*, édit. Vivès, tom. III, pag. 53).

Maudit soit l'homme qui pervertit les voies de la justice, et opprime l'étranger, la veuve et l'orphelin! — *Amen!*

Maudit soit l'homme qui souille l'honneur du lit paternel! — *Amen!*

Maudit soit l'homme qui renouvelle les unions monstrueuses des ces dégradées! — *Amen!*

Maudit soit l'homme qui, sans respect pour son sang, contracte un mariage sacrilége avec sa sœur, la fille de son père ou de sa mère! — *Amen!*

Maudit soit l'homme qui épouse la veuve de son père! — *Amen!*

Maudit soit l'assassin qui frappe sa victime dans l'ombre! — *Amen!*

Maudit soit la main qui reçoit le prix du sang innocent! — *Amen!*

Maudit soit l'homme qui ne demeurera pas fidèle à toutes les paroles de la loi, et n'y conformera pas sa vie tout entière! — *Amen*[1] *!* »

34. Quand les échos des montagnes de Sichem eurent redit les dernières acclamations du peuple réuni, la voix des Lévites se fit entendre des hauteurs du Garizim; elle disait[2] : **Bénédictions prononcées du haut du mont Garizim.**

« Israël, si tu gardes la parole du Seigneur ton Dieu, si tu accomplis fidèlement ses lois et ses préceptes, il t'élèvera au-dessus de tous les peuples de la terre, et te comblera de ses bénédictions.

Tu seras béni dans l'intérieur de tes cités; tu seras béni dans l'étendue de tes campagnes!

[1] Tel est l'ordre des malédictions indiquées par Moïse (*Deuter.*, cap. XXVII, 15-26). Ainsi que le font observer tous les commentateurs, ces malédictions furent textuellement prononcées du haut du mont Hébal, quoiqu'elles ne soient point reproduites dans le texte même du livre de Josué, qui se contente de les rappeler sommairement en ces termes : *Post hæc legit omnia verba benedictionis et maledictionis, et cuncta quæ scripta erant in Legis volumine* (*Josue*, cap. IX, 34). Nous sommes donc en droit, pour mieux faire comprendre la solennité de l'assemblée dont il est ici question, de rapprocher les deux textes du Deutéronome et de Josué qui s'éclaircissent et se complètent l'un par l'autre.

[2] C'est à tort, croyons-nous, que M. de Saulcy a pu dire : « Les bénédic» tions ne sont pas contenues dans le texte sacré. » Il est vrai que la formule de bénédiction qui suit immédiatement (*Deuter.*, cap. XXVIII), et que nous reproduisons ici ne porte pas l'indication sacramentelle de l'*Amen* final. Cependant il nous semble impossible de n'y pas voir la contrepartie des malédictions précédentes, et comme le sommaire des bénédictions qui furent prononcées du haut du Garizim.

Tu seras béni dans tes fils, dans les produits de ton sol, dans les fruits de tes troupeaux, dans la richesse de tes bœufs et de tes brebis !

Tu seras béni dans l'abondance des récoltes qui rempliront tes greniers, et les restes abandonnés de tes moissons seront encore une richesse pour le pauvre !

Tu seras béni à ton entrée, tu seras béni à ton départ !

Le Seigneur inclinera devant toi les ennemis qui s'opposent à ta marche triomphale ; s'ils s'avancent contre toi par une route, ils s'enfuiront par sept chemins, pour éviter ta vengeance !

Le Seigneur multipliera sa bénédiction sur tes celliers et sur tous les ouvrages de tes mains ; tu seras béni sur la terre de la Promesse

Dieu fera de toi le peuple saint qu'il s'est choisi, et tous les peuples de la terre reconnaîtront que le nom de Jéhovah te protége, et ils trembleront devant toi [1] ! »

Telles furent les bénédictions prononcées du sommet du Garizim. « Josué fit lire ensuite tout le texte de la loi au peuple assemblé. Aucune parole du livre mosaïque ne fut omise dans cette promulgation solennelle. La multitude tout entière, les femmes, les enfants, les étrangers établis en Israël l'entendirent, et furent témoins du renouvellement de l'alliance [2]. »

Stratagème des Gabaonites. Leur ambassade à Josué.

35. On imaginerait difficilement un spectacle plus grandiose que celui dont les montagnes de Garizim et d'Hébal venaient d'être le théâtre. Jamais ni l'*Agora* des républiques grecques, ni le Forum des fiers descendants de Romulus ne virent rien de semblable. La majesté du lieu, la simplicité auguste de cette grande cérémonie et son caractère exclusivement religieux durent produire sur les Israélites, acteurs et témoins dans le nouvel acte de serment national, un effet indescriptible. L'impression de cette journée eut un retentissement plus lointain et se fit sentir sur les peuplades encore insoumises du pays de Chanaan. De la chaîne du Liban aux rivages de la grande mer (Méditerranée), dans les plaines et sur

[1] *Deuter.*, cap. XXVIII, 1-10. — [2] *Josue*, cap. VIII, 34, 35.

les versants des monts, la terreur du nom hébreu saisit tous les rois amorrhéens, phérézéens et jébuséens. Le péril commun les réunit dans une alliance offensive et défensive contre Josué, et ils concertèrent des mesures d'ensemble pour résister aux vainqueurs de Jéricho et d'Haï. Seuls, les habitants de Gabaon s'abstinrent de prendre part à cette démonstration compromettante et recoururent à un ingénieux stratagème qui sauva leur ville et leur pays. Gabaon, située au sud-ouest d'Haï, à une distance d'environ vingt milles des plaines de Galgala, où Josué avait ramené son camp, était la clef de la vallée de Raphaïm et du territoire jébuséen. Elle se trouvait donc, par l'importance de sa situation et du pays qu'elle couvrait, désignée naturellement une des premières à supporter l'effort des armes juives. Les Gabaonites le comprenaient ; ils savaient de plus l'ordre donné par Jéhovah à Josué d'expulser les Chananéens du sol de la Terre promise ; mais ils s'en exagéraient à eux-mêmes la portée, et se persuadaient que leur soumission ne pourrait être acceptée sans une violation formelle de la loi. C'était du reste une erreur partagée par le vulgaire de l'armée juive elle-même [1]. Dans cette situation, ils se résolurent à surprendre la bonne foi de Josué et à lui arracher, par la fraude, un traité d'alliance qu'ils ne croyaient pouvoir obtenir autrement. Une ambassade fut choisie pour se rendre au camp hébreu. « Les Gabaonites qui la composaient prirent de vieux sacs hors d'usage, qu'ils chargèrent sur leurs ânes, et des outres rompues rattachées par des courroies tout usées ; ils se mirent aux pieds des sandales trouées, qu'ils eurent soin de rapiécer au hasard pour mieux témoigner de leur vétusté ; les manteaux dont ils se couvrirent tombaient en lambeaux, et les pains qu'ils devaient emporter pour le voyage étaient durs et concassés en petits morceaux. Dans cet appareil, ils se présentèrent aux tentes des Hébreux à Galgala : Nous venons, dirent-ils aux sentinelles juives, d'une terre fort éloignée, dans l'espoir de contracter alliance avec vous. — Pourvu, répondirent les Israélites, que votre pays ne soit pas un de ceux dont le Seigneur nous

[1] *Josue,* cap. IX, 7-18. *Murmuravit itaque omne vulgus contra principes.*

a promis la possession! car, en ce cas, nous ne pourrions contracter alliance avec vous. — Présentés à Josué, ils lui dirent en s'inclinant : Tes serviteurs sont devant toi. — Qui êtes-vous? reprit l'illustre chef, et d'où venez-vous? — Tes serviteurs, dirent-ils, sont venus d'une contrée lointaine, au nom du Seigneur ton Dieu; car nous avons appris les merveilles opérées par la puissance de Jéhovah sur la terre d'Égypte. On nous a raconté la défaite des deux rois amorrhéens qui habitaient au-delà du Jourdain, Séhon, roi d'Hésébon, et Og, roi de Basan, dont la capitale était située dans les plaines d'Astaroth [1]. Ce fut alors que les vieillards et tous les habitants de notre pays nous dirent : Prenez des vivres en quantité suffisante pour un si long voyage; allez au devant du chef des Hébreux et dites-lui : Nous sommes vos serviteurs, consentez à faire alliance avec nous. Voici les pains que nous avons pris chauds sous la cendre en quittant nos demeures pour venir vous trouver. Ils sont maintenant durcis par le soleil, et, dans leur vétusté, ils se sont rompus en morceaux. Les outres remplies de vin, qui étaient neuves au départ, sont maintenant trouées et décousues de tous côtés; les manteaux qui nous recouvrent, les sandales que nous avons aux pieds se sont usés dans les fatigues de notre long voyage et tombent en lambeaux. » — Satisfaits de ce témoignage, les Israélites crurent à leur parole et ne consultèrent point l'oracle du Seigneur. Josué conclut donc avec eux une alliance; le serment qu'il jura fut confirmé par les princes d'Israël, et tous s'engagèrent à épargner la patrie de ces étrangers et leurs concitoyens.

Soumission des Gabaonites. Châtiment de leur fraude.

36. « Deux jours s'étaient à peine écoulés, lorsqu'on apprit au camp que les prétendus voyageurs avaient leur patrie à quelques milles seulement de distance. Les fils d'Israël reçurent l'ordre de

[1] Les Gabaonites se gardent bien de rappeler les victoires de Jéricho et d'Haï. Ces événements étaient trop récents pour qu'ils eussent pu en apprendre la nouvelle dans un pays aussi lointain que celui dont ils prétendaient venir. Ils restent donc dans leur rôle, avec la plus exacte vraisemblance et la plus parfaite habileté. Les deux noms que savent le mieux et qui préoccupent le plus les ambassadeurs Gabaonites, sont les seuls qu'on ne trouve pas sur leurs lèvres.

replier leurs tentes, et le troisième jour l'armée des Hébreux environnait Gabaon et les cités voisines de Caphira, Beroth et Cariathiarim. Fidèle à l'alliance jurée au nom de Jéhovah, Josué les épargna. Cette conduite excita parmi le peuple des murmures que les chefs des tribus eurent quelque peine à calmer. Cependant Josué manda les Gabaonites : Pourquoi, leur dit-il, avez-vous trompé notre bonne foi en nous disant : Nous sommes d'une contrée lointaine : — quand vous habitez au centre du pays qui nous appartient? Nous observerons nos engagements, mais vous n'échapperez point à la malédiction de Chanaan. Vous et vos enfants, jusqu'à la dernière génération, vous devrez couper le bois et apporter l'eau pour le service de la maison de notre Dieu. — On nous avait appris, répondirent les Gabaonites, que Jéhovah, votre Dieu, avait livré à son serviteur Moïse la possession de tout ce pays, et lui avait donné la mission d'en expulser les habitants. Saisis de crainte à votre approche, nous avons voulu sauver notre vie. Tel est le sentiment qui a dicté notre conduite. Maintenant nous sommes en votre main ; faites de nous ce qui vous paraîtra juste et équitable. — Josué ne rétracta point sa parole, et il interposa son autorité pour que le peuple juif ne se portât point contre eux aux violences dont il les menaçait. Ce jour-là même il décréta que les Gabaonites seraient désormais employés au service du peuple hébreu et du Tabernacle, pour les approvisionnements quotidiens d'eau et de bois nécessaires au camp ; et tel est encore maintenant leur sort, » dit le Livre saint [1].

37. Sous le nom de Nathinéens, donné plus tard par David aux descendants des Gabaonites [2], on retrouve, dans toute la suite de l'histoire juive, la peuplade chananéenne qui obtint, à l'aide de ce stratagème, droit de cité parmi les Hébreux [3]. Plein de curieux

Réponse aux rationalistes qui dénaturent le caractère de la guerre contre Chanaan, et

[1] *Josue*, cap. IX, 16 ad ultim.

[2] *De Nathinæis quos dederat David et principes ad ministeria Levitarum* (Esdræ I, cap. VIII, 20). Ainsi que le fait judicieusement observer Maës, dans son commentaire sur le livre de Josué, le nom seul était nouveau dans l'institution de David rappelée ici par Esdras; les Nathinéens n'étaient autres que les descendants des Gabaonites (Masius, *In Josuam comment.*, cap. IX, 26, 27).

[3] I. *Paralip.*, cap. IX, 2 ; I. *Esdr.*, II, 45, etc. L'étymologie hébraïque du mot

reprochent aux Livres saints d'autoriser le massacre universel des vaincus.

détails sur les mœurs antiques de l'Orient et sur les relations internationales de ces temps reculés, l'incident qu'on vient de lire offre, à un autre point de vue, un renseignement fort important sur la nature même de la guerre sainte dont le pays de Chanaan était le théâtre. L'aveu des Gabaonites constate la mission divine de Moïse; mais, dans leur effroi, ces peuples s'étaient exagéré à eux-mêmes la rigueur du mandat qui faisait d'Israël l'exécuteur des justices providentielles. Nulle part, dans la loi de Moïse, il n'était interdit de recevoir, avec la vie sauve, les peuples qui se soumettraient volontairement à la domination juive. Non-seulement Josué ne contrevint point à l'ordre du Seigneur en admettant la soumission des Gabaonites, malgré le caractère de dol dont elle était entachée; mais il exprime lui-même le regret que leur exemple n'eût pas été suivi par d'autres tribus chananéennes. Ses paroles sont trop remarquables pour que nous ne les reproduisions point ici. « La guerre, dit-il, se prolongea pendant des années contre les rois de ce pays. De tant de villes qui s'y trouvaient, aucune ne consentit à se rendre aux fils d'Israël, à l'exception de la cité hévéenne de Gabaon. Toutes les autres furent emportées à la pointe de l'épée. Ainsi s'accomplit la sentence du Seigneur portée contre ces peuples. Leurs cœurs s'endurcirent : ils prirent les armes contre Israël et tombèrent sous ses coups, sans mériter jamais sa clémence ; et ils périrent tous, suivant l'ordre donné par le Seigneur à Moïse [1]. » Si nous n'étions lassé de rencontrer toujours des calomnies à chaque pas de notre voyage dans l'histoire biblique, nous prierions le lecteur de mettre ces paroles de Josué en regard des accusations de barbarie, de froides et inutiles cruautés que l'école de Voltaire n'a cessé de diriger contre le grand capitaine hébreu [2]. Nous demanderions aux modernes philanthropes, qui se font l'écho inintelligent de tant de récriminations injustes, s'ils trouveraien dans les mémoires des conquérants fameux beaucoup de passage

de *Nathinéens* est ainsi expliquée par Maës : *Nathinæi sic dicti a verbo,* NATHIN, *quasi deditos dicas, et cœtui atque aræ Dei mancipatos.*

[1] *Josue,* cap. XI, 18-20. — [2] Voir Guénée, *Lettres de quelques juifs,* tom. III, lett. III.

analogues à celui qu'on vient de lire; si, parmi tant de guerriers dont l'ambition a bouleversé le monde, il s'en est rencontré un seul qui ait jamais exprimé de plus nobles et plus touchants regrets.

Coalition des contrées méridionales de la Palestine contre Josué.

38. La clémence de Josué envers la ville de Gabaon, ratifiée par le Seigneur, sera maintenue dans toute la suite de l'histoire juive. Quand Saül, entraîné par un faux zèle à violer le pacte conclu aux jours de la conquête, osera revenir sur le passé et traiter les Gabaonites comme une race étrangère, Dieu lui-même vengera par un exemple terrible ce criminel attentat [1]. Mais la confirmation divine du traité d'alliance avec Gabaon ne devait pas se faire attendre si longtemps. L'événement le plus miraculeux et le plus important de toute la conquête allait bientôt sanctionner la sage politique du chef hébreu. La soumission des Gabaonites, la prise de Caphira, Beroth et Cariathiarim avaient ouvert à Josué la ligne du mont Ephron, qui protégeait à l'occident la capitale des Jébuséens. Adonisédech, roi de Jérusalem, malgré l'effroi où le jetèrent ces nouvelles, crut pourtant à la possibilité de conjurer le péril qui le menaçait. Si l'armée des Israélites, maîtresse à la fois des vallées de Galgala, des montagnes d'Éphraïm et d'Éphron, le resserrait au nord dans une enceinte qui allait se rétrécissant chaque jour, et convergeait de ces trois points vers Jérusalem, Adonisédech disposait encore de toutes les forces des contrées méridionales, avec lesquelles Josué ne s'était point mesuré. Il adressa un dernier appel à tous les rois amorrhéens de ce pays, et réussit à grouper autour de sa capitale, pour une lutte suprême, Oham, roi d'Hébron; Pharam, de Jérimoth; Japhia, de Lachis, et Dabir, roi d'Eglon [2]. « Venez vous joindre à moi, leur avait-il dit, réunissons nos armes pour emporter d'assaut Gabaon, qui s'est rendu à Josué et aux fils d'Israël [3]. » Les rois confédérés vinrent donc à la tête de cinq ar-

[1] *Reg.* II, cap. XXI, 1-10.

[2] Nous engageons le lecteur à étudier, sur la carte de la Palestine, la situation de ces cinq villes confédérées. Il est important de bien se rendre compte de tous ces détails géographiques, sans lesquels le récit, malgré tous nos efforts, paraîtrait toujours vague et indéterminé.

[3] *Josue,* cap. X, 4.

mées formidables, mettre le siége devant la ville. Josué, fidèle observateur des traités, avait laissé la cité soumise se gouverner avec son ancienne indépendance, et était retourné au camp de Galgala, dont il avait fait le centre de ses opérations militaires. « Les Gabaonites lui envoyèrent dire : Ne retirez pas de la tête de vos serviteurs la main qui doit les protéger. Accourez à notre secours et venez nous délivrer du péril. Tous les rois amorrhéens sont descendus de leurs montagnes pour nous assiéger. — Josué donna aussitôt l'ordre à ses plus vaillants guerriers de se mettre en marche, et lui-même, à leur tête, quitta les plaines de Galgala. — Le Seigneur lui avait dit : Ne crains pas ces nouveaux ennemis. Je les ai livrés en ton pouvoir, et nul d'entre eux n'osera te résister. — La troupe israélite marcha toute la nuit. Au point du jour elle fondit à l'improviste sur l'armée assiégeante; le désordre et l'effroi se répandirent parmi les Amorrhéens, dont Israël fit un grand carnage sous les murs de la ville. Les vaincus cherchèrent à franchir la montagne de Bethoron pour se soustraire à l'épée des Hébreux ; mais Josué les poursuivit avec son armée jusqu'aux plaines d'Azeca et de Maceda. A la descente de Bethoron, quand les Amorrhéens en déroute précipitaient leur fuite, le Seigneur fit pleuvoir sur eux de grosses pierres qui tombaient du ciel, et il périt sous cette grêle miraculeuse un plus grand nombre d'ennemis que sous le glaive des Hébreux. Ce fut à la fin de cette journée de triomphe que Josué, après avoir supplié le Seigneur de lui donner le temps de compléter sa victoire, s'écria, du milieu des rangs pressés des Israélites : Soleil, arrête-toi sur Gabaon, et toi, lune, reste immobile au-dessus de la vallée d'Aïalon. Dociles à sa voix, le soleil et la lune s'arrêtèrent dans leur course, jusqu'à ce que le triomphe d'Israël fût achevé. Ainsi donc qu'il est écrit dans le *Sepher hayaschar*[1] (*Livre*

[1] « D'après un usage assez constant chez les Hébreux, dit M. l'abbé Glaire, » on a dû composer un cantique immédiatement après une victoire aussi » éclatante remportée sur l'ennemi. Or, comme c'était encore une coutume » consacrée chez ce peuple, que les auteurs contemporains alléguassent eux- » mêmes les actes publics et authentiques de leur temps, surtout lorsqu'il » s'agissait d'appuyer le récit d'événements extraordinaires, Josué, qui n'a

des Justes), le soleil suspendit sa marche au milieu du ciel, environ l'espace d'un jour entier. Il n'y eut jamais, ni auparavant ni depuis, une journée aussi longue que celle où Dieu, obéissant à la voix d'un homme, voulut combattre ainsi en faveur d'Israël[1]. »

Discussion du miracle de Josué arrêtant le soleil.

39. Qu'il nous soit permis d'interrompre un instant le récit de ce grand triomphe, pour inviter les incrédules de l'école du dernier siècle, et les partisans de l'école naturaliste contemporaine, à se placer résolument avec nous en face du miracle de Josué. Deux cités, privilégiées en ce monde par-dessus toutes les autres, ont été providentiellement destinées dans le temps à être le centre du mouvement religieux qui retentit jusqu'aux rivages de l'éternité. Le sceau de l'élection divine, le miracle, les a marquées toutes deux. Jérusalem vit à l'approche du peuple choisi, précurseur du soleil de justice, s'arrêter sur ses murailles le soleil matériel de notre monde physique. A vingt siècles de distance, une croix apparaîtra lumineuse et rayonnante, dans les splendeurs du ciel, aux

» écrit son livre que longtemps après son triomphe sur les Amorrhéens, a » pu et même dû, jusqu'à un certain point, citer le cantique national qui » le célébrait (*Les livres saints vengés*, tom. II, pag. 22). » La nature du *Sepher hayyaschar* semble donc maintenant éclaircie. Qu'il nous soit permis d'insérer ici une réflexion qui vient à l'appui de ce système. En racontant ce miracle, Josué semble se préoccuper par-dessus tout, de la pensée d'entourer son récit du caractère de notoriété dont le fait lui-même avait été revêtu. *Tunc locutus est Josue Domino, in die quâ tradidit Amorrhæum in conspectu filiorum Israël, dixitque coram eis : Sol contra Gabaon ne movearis* etc. (*Jos.*, x, 12). C'est donc en présence de toute son armée, *in conspectu filiorum Israël,* que le chef hébreu s'adresse à la puissance de Jéhovah, et lui demande une confirmation éclatante de sa mission, un signe solennel et irrécusable de protection céleste. C'est à la vue de milliers de témoins, du milieu des rangs pressés des combattants, *coram eis,* qu'il interpelle, avec une confiance sublime, le soleil lui-même devenu docile à la voix d'un homme qui parle au nom du Seigneur : *Obediente Domino voci hominis.* Mais plus la prière avait été solennelle, plus le miracle obtenu par elle devait être public et incontestable. Voilà pourquoi Josué s'en réfère pour cette dernière notoriété au souvenir et au témoignage de sa propre armée; voilà pourquoi il cite immédiatement les paroles devenues populaires de l'hymne national, inspiré par la joie du triomphe et le sentiment d'une pieuse reconnaissance. Tel est, selon nous, le sens de l'interrogation jetée au milieu du récit : *Nonne scriptum est hoc in* (SEPHER HAYASCHAR) *Libro Justorum?*

[1] *Josue,* cap. x, 8-14.

yeux d'un conquérant qui devait incliner la majesté séculaire de la Rome païenne devant l'immortalité de la Rome chrétienne. Telle est la prise de possession souveraine, par le Dieu vivant, de ces deux cités élues. Après cela, que les esprits étroits viennent nous dire : Pour faire massacrer quelques fuyards, derniers restes d'une armée déjà mise en déroute, Jéhovah, le Dieu du Testament ancien, suspend le cours des lois naturelles; il ébranle tout notre système solaire, au risque de jeter une perturbation irrémédiable dans les globes célestes, et d'incendier la terre dans une conflagration universelle! Professer de telles croyances, c'est insulter à la notion même de Dieu! — N'ai-je pas lu, ainsi que toute la génération présente, ces scientifiques inepties, reproduites par tous les échos de l'incrédulité. C'est avec le même dédain qu'ils parlent de la lutte entre Constantin et Maxence. Quelques légions étrangères, recrutées en Germanie et en Gaule, disent-ils, se heurtent un jour, au bord du Tibre, avec les troupes désaffectionnées d'un obscur tyran, qui est jeté dans les eaux fangeuses du fleuve, aux applaudissements de Rome elle-même, et voilà qu'on prétend faire intervenir le doigt de Dieu dans cette rencontre sans gloire! Où était donc votre Dieu dans les gigantesques combats d'Actium ou de Pharsale, aux siècles anciens? Où était-il aux temps modernes, quand on vit des armées de six cent mille hommes s'entrechoquer sur des champs de bataille, qui semblaient le rendez-vous du genre humain? — Eh bien! s'il faut vous l'apprendre, notre Dieu était aux temps anciens, préparant à Actium et à Pharsale, l'unité du monde romain, qui ne devait profiter qu'à l'unité de son Eglise, dont Rome est le centre. Il était, hélas! (et pourquoi fut-il nécessaire à notre vieille Europe d'en acquérir de nouveau si chèrement l'expérience?) il était, aux temps modernes, relevant, dans les steppes glacées de la Russie, dans les plaines sanglantes de l'Allemagne, le trône du Pontife romain, renversé en un jour d'ambition néfaste et de lamentable oubli. Le Dieu que votre regard, trop circonscrit dans la trame des causes secondes, se refusait à apercevoir, l'œil des peuples, qui juge mieux l'ensemble, parce qu'il n'est pas noyé dans la multiplicité des détails, l'œil des

peuples l'a reconnu, le regard des sages l'a salué, et c'est ainsi que l'expérience passée pourra nous sauver dans l'avenir du retour e pareils désastres. Il y a donc dans le gouvernement divin de la rovidence deux modes d'intervention dans les affaires humaines, ne action directe et une action indirecte. La seconde, plus habituelle, n'est rien autre chose que le libre développement laissé par Dieu aux passions humaines, jusqu'à ce que, trouvant leur limite et leur punition dans leurs propres excès, elles viennent se briser, comme les flots d'un orage expirant, devant le conseil éternel de la Providence, contre lequel tous les efforts humains ne prévalent jamais. La seconde, plus solennelle et plus rare, c'est l'invasion par le miracle à travers le tissu des faits de l'histoire humaine. Dieu la réserve, non pour les circonstances que le monde juge grandes, sur la simple apparence, mais pour celles que la Sagesse éternelle, qui ne se trompe point, veut investir d'un éclat sans égal. Ainsi Dieu marquera la prise de possession de Rome par la croix, dans le Testament nouveau; ainsi il marqua la prise de possession de Jérusalem par Josué, dans le Testament ancien.

Une plaisanterie de Voltaire à propos de Josué

40. Il serait temps d'en finir avec les lourds blasphèmes d'une impiété surannée. Non! ce n'était point pour un combat vulgaire, pour un triomphe obscur, que Josué arrêtait le cours du temps dans les plaines d'Aïalon. Jamais au contraire une heure plus solennelle ne retentit sur le monde païen jusqu'à celle de la Rédemption. La lumière allait investir Jérusalem comme un rayon divin jeté dans l'épaisseur des ténèbres du polythéisme. Voilà les victoires pour lesquelles Dieu aime à intervenir directement, et par la toute-puissance de son bras étendu. Et ne craignez pas que la main miséricordieuse qui veut sauver les âmes par ces prodiges signalés, n'aie point la force de conjurer les perturbations et les ravages dont s'effraie une science puérile. Admettez-vous que l'infinie sagesse du Créateur et son pouvoir sans bornes ont su créer les sphères célestes et les maintenir dans leur magnifique harmonie, par un ensemble de lois qui dépassent à jamais la portée de l'intelligence humaine, et dont il suffit aux plus fiers génies d'épeler péniblement quelques lettres, pour obtenir

ici-bas un brevet d'immortalité? Oui, sans doute. De quel droit refuseriez-vous alors au pouvoir infini et à l'infinie sagesse la faculté de retenir quelques minutes de plus qu'à l'ordinaire, sur notre horizon terrestre, le soleil dont il a créé le globe, dont il a allumé le flambeau et dont il marque la route depuis les jours de la création? Nous ne nous arrêterons point à la ridicule pédanterie de Voltaire, qui reprochait à Josué d'ignorer que le soleil est immobile dans l'espace, et que notre terre tourne autour de lui. Le système planétaire, au nom duquel on faisait cette objection, est maintenant connu de toutes les académies, aussi bien que du dernier enfant du dernier village civilisé, ce qui n'empêche ni les académiciens, ni les hommes, ni les enfants de tous les pays de dire chaque matin que le *soleil se lève,* et chaque soir que le *soleil se couche.* Josué a parlé le langage universel du genre humain, et, en dépit de la science, tout le monde parle encore comme Josué parlait.

Les juifs anciens, et l'historien Josèphe lui-même, ont pris au pied de la lettre le récit du miracle de Josué.

41. Ce fut donc un véritable miracle que la station du soleil sur les champs de Macéda, comme ce fut un véritable miracle que la pluie de pierres de la descente de Béthoron. Les Juifs modernes le nient, et ils éprouvent une vive satisfaction à se rencontrer sur ce terrain avec l'école du naturalisme contemporain. C'est ainsi que M. Munk abrite ici la défaillance de sa foi sous l'autorité de Herder, dont il cite les paroles suivantes : « Il faut s'étonner, dit le philo- » sophe allemand, qu'on ait pu si longtemps se méprendre sur le » sens de ce beau passage. Josué attaque les Amorites de bon » matin, et le combat dure jusque dans la nuit, c'est-à-dire une » longue journée, et le jour paraissait se prolonger pour achever » la victoire. Le soleil et la lune étaient témoins des exploits de » Josué; étonnés, ils s'arrêtent au ciel, jusqu'à ce que la victoire » soit complète. Qui ne voit pas que c'est ici de la poésie, quand » même on ne citerait pas un livre de chants héroïques? Dans le » langage d'Israël, de pareilles expressions n'étaient ni hardies ni » étranges [1]. » Il est en effet étonnant de voir les Juifs anciens,

[1] Munk, *Palestine,* pag. 223.

qui connaissaient leur propre langue et leur propre histoire au moins aussi bien que MM. Herder et Munk, qui savaient sans doute distinguer, dans leur idiome, entre une figure poétique et une expression historique et naturelle, affirmer, dans toute la série des âges, que le soleil s'était véritablement arrêté à la voix de Josué. Le livre de l'Ecclésiastique le redit en toutes lettres avec une assurance vraiment surprenante. Voici ses paroles : « Ce vaillant à la » guerre, Jésus [1], fils de Navé, successeur de Moïse dans l'esprit » de prophétie, fut grand comme son nom [2]. Il fut le héros suscité » pour le salut des élus de Dieu, avec la mission d'abattre l'orgueil » des ennemis et de conquérir l'héritage d'Israël. Qui jamais avant » lui combattit ces combats glorieux? Le soleil ne demeura-t-il pas » immobile à sa parole, et ne vit-on pas alors un jour durer aussi » longtemps que deux [3]? » L'étonnement redouble à la lecture du passage de Josèphe, où, sans respect humain, le dernier historien juif tient en face de l'incrédulité païenne un langage analogue. « En cette circonstance, dit-il, Josué apprit que le Seigneur com» battait par ses armes. La foudre, les éclairs, une pluie de grêle » prodigieuse frappèrent les ennemis; le jour même se prolongea » d'une manière inusitée, pour que la nuit ne vînt pas prématuré» ment interrompre les succès des Hébreux. Quant à la longueur » insolite de ce jour merveilleux, nos Ecritures conservées dans le » temple en font foi [4]. » A qui persuadera-t-on que Josèphe, toujours préoccupé dans son ouvrage de la pensée d'éliminer, autant qu'il le pouvait, l'élément miraculeux, pour se faire plus facilement accepter du monde romain auquel il s'adressait, aurait de gaieté de cœur négligé une interprétation comme celle de Herder, qui l'eût

[1] On sait que le nom hébreu de Josué est le même que celui de Jésus, dont Josué fut en effet la figure. — [2] Le nom de Jésus signifie *Sauveur*. — [3] *Ecclésiast.*, cap. XLVI, 1-5.

[4] Voici le texte important de Josèphe : Ἔντα καὶ τὴν τοῦ Θεοῦ συνεργίαν ἔμαθεν· ἐπισημανάντος αὐτοῦ βρονταῖς τε καὶ κεραυνῶν ἀφέσει, καὶ χαλάζης καταφορᾷ μείζονος τοῦ συνήθους. Ἔτι γε μὴν καὶ τὴν ἡμέραν αὐξηθῆναι πλέον, ὡς ἂν μὴ καταλαβοῦσα νὺξ ἐπισχῇ τὴν τῶν Ἑβραίων προθυμίαν, συνέπεσεν. Ὅτι δὲ τὸ μῆκος τῆς ἡμέρας ἐπέδωκε τότε, καὶ τοῦ συνήθους ἐπλεόνασε, δηλοῦται διὰ τῶν ἀνακειμένων ἐν τῷ ἱερῷ γραμμάτων. (Joseph., *Antiq. Judaïc.*, lib. V, cap. I, n° 17.)

tiré si promptement d'embarras? Mais il fait précisément le contraire, et, pour appuyer d'une preuve irrécusable le récit du miracle, il en appelle aux « Ecritures, conservées dans le temple, » dont le texte précis et formel couvre sa propre responsabilité e garantit le merveilleux événement qu'il raconte.

Traditions universelles confirmant la réalité du miracle de Josué.

42. Nous avons donc à choisir entre trente siècles d'affirmation et de foi à la parole de Josué et la pusillanime défection de l'exégèse contemporaine, à qui le courage semble manquer en même temps et pour nier et pour croire, qui salue respectueusement nos Livres saints, tout en laissant entendre que leur texte n'a été compris pour la première fois qu'au siècle XIXe de l'ère chrétienne, par quelques philologues de la nébuleuse Germanie! En vérité, les miracles que veulent nous imposer ces modernes savants dépassent tous ceux de la Bible elle-même. Si nous sommes fiers de croire au prodige sur le témoignage de Dieu même, nous avouons que notre pensée se révolte sous le poids des invraisemblances de la nouvelle exégèse. Mais ce n'est pas seulement le judaïsme ancien qui a conservé la mémoire du miracle de Josué; ce n'est pas seulement le catholicisme, héritier des promesses faites à Abraham, qui conserve, dans l'intégrité de son sens naturel et obvie, ce texte des Ecritures. Toutes les annales du monde ont enregistré cette tradition, les Arabes mahométans en ont fait un de leurs dogmes, Homère y fait allusion; et l'Egypte l'avait recueillie dans les profondeurs hiératiques de ses temples. La *Bibliothèque orientale* de notre savant d'Herbelot nous a transmis le passage suivant extrait du *Tarik-Montekeb :* « Joschova (Josué) livra bataille aux géants un » vendredi soir. La nuit s'approchant, et Joschova ne voulant pas » combattre un jour de sabbat, il implora d'en haut le temps nécessaire pour finir la bataille et exterminer l'ennemi. Il fut exaucé, » et le soleil, en conséquence, demeura sur l'horizon une heure et » demie de plus qu'à l'ordinaire [1]. » — « Les prêtres d'Egypte, dit

[1] Nous empruntons ces textes et les suivants à la savante dissertation de M. Bonnetty, sur *le Miracle de Josué*, publiée au tom. X des *Annales de philosophie chrétienne*, pag. 321. On peut lire, sur le même sujet, les *Eléments de Géologie mis à la portée de tout le monde*, par M. Chaubard; la dissertation de

» Hérodote, m'assurèrent que, dans la longue suite d'années (de» puis Ménès jusqu'à Séthos), le soleil s'était levé quatre fois hors » de son lieu ordinaire, et qu'il s'était couché aussi deux fois » à l'endroit où nous voyons qu'il se lève aujourd'hui; que cela » n'avait apporté aucun changement en Egypte; que les produc» tions de la terre et les inondations du Nil avaient été les mêmes; » et qu'il n'y avait eu ni plus de maladies ni une mortalité plus » considérable [1]. » Il faut rapprocher cette citation d'Hérodote d'un passage analogue de Platon, sur les traditions égyptiennes, dans le dialogue entre Socrate et le prêtre de Memphis. « Nous avons, dit » ce dernier au philosophe grec, conservé le souvenir d'un grand » nombre d'événements extraordinaires arrivés aux jours anciens. » Tel fut le prodige survenu à l'époque de la querelle entre Thieste » et Atrée... Il y eut alors un changement du lever au coucher du » soleil et des autres astres. Le soleil se coucha en ce jour à l'en» droit même où maintenant il se lève, et se leva du côté opposé [2]. » Singulière coïncidence! la Chine nous révèle une tradition identique. « Sous l'empereur Yao, disent les annalistes, le soleil de» meura dix jours sans se coucher, et cette circonstance fit appré» hender une conflagration universelle. » Les dix jours de l'historien chinois doivent s'entendre, selon Keimler [3], des dix heures traditionnelles du miracle de Josué. — L'Inde, dans ses récits mythologiques sur Rama, l'Hercule de la patrie du Djambou, suppose également une station du soleil dans les cieux : « Hanuman, le mes» sager de Rama, se saisit de l'astre roi du jour, et l'empêcha de » continuer sa course dans les champs de l'air [4]. » Cette curieuse légende du Ramayana a sa contre-partie au sujet de la lune, dont la mention expresse vient confirmer de la façon la plus inattendue le texte de la Bible. « Les géants, disent les Indous, s'étaient em-

dom Calmet, sur le *Retardement du Soleil et de la Lune*, et enfin celle de M. l'abbé Glaire, *Les livres saints vengés*, tom. II, pag. 16.

[1] Hérodote, *Histoires*, liv. II; *Euterpe*, chap. CXLII. — [2] Platon, *Le Politique*, édit. de Bekker, tom. IV, pag. 271. — [3] Keimler, *Histoire comparée du Japon*, tom. I, pag. 147; *Ancient universal history*, tom. XVIII, pag. 104. — [4] Marlès, *Histoire de l'Inde*, tom. XI, pag. 127.

» parés des rayons de la lune, dont ils se flattaient d'extraire un » fluide capable de donner l'immortalité. Mais ils furent attaqués » alors et mis en déroute par Indra, le Dieu du ciel. » La science européenne, longtemps emprisonnée dans les langes de l'érudition classique, s'étonne naïvement elle-même des découvertes que lui apporte l'étude des monuments historiques des continents américains et des îles océaniennes. Dans cet horizon agrandi, qu'il ne fut pas donné aux siècles précédents de parcourir du regard, elle rencontre à chaque pas la confirmation des faits bibliques. Voici la tradition indigène des monts Apalaches dans les Florides : « Aux » temps passés, le soleil ayant cessé de paraître pendant l'espace » de vingt-quatre heures, son absence occasionna une affreuse » inondation. Les vingt-quatre heures expirées, le soleil reparut » dans tout son éclat, la chaleur bienfaisante dissipa les vapeurs et » remit la terre dans son état naturel [1]. » La légende des îles Otaïti, rapportée par M. Ellis, n'est pas moins significative. « Une des tra- » ditions les plus singulières de ce peuple, dit-il, est relative au » soleil, et porte une analogie digne d'attention avec le fait dont » parle l'histoire juive. Elle prétend que Maui, un ancien chef ou » prêtre, construisait un marae ou temple, lorsqu'il s'aperçut que » le soleil déclinait et allait disparaître avant que son travail fût » achevé. Alors Maui, rapporte la tradition, saisit le soleil par ses » rayons, les attacha avec une corde au temple même, ou à un arbre » voisin, et continua son ouvrage jusqu'à la fin ; le soleil, pendant ce » temps, demeura immobile sur l'horizon. Je m'abstiens, ajoute le » savant voyageur, de commentaires sur cette singulière tradition, » qui est reçue presque universellement dans ces îles [2]. » Nous avons reproduit ces textes étonnants, réunis pour la première fois par le savant M. Bonnetty, de préférence aux passages d'Homère [3],

[1] *Ann. de philosoph. chrét.*, tom. X ; *Dict. de la Fable*, Noël, au mot *Soleil.*
[2] Ellis, tom. III, pag. 170.

[3] Νύκτα μὲν ἐν περάτῃ δολιχὴν σχέθεν, ἠῶ δ' αὖτε
Ῥύσατ' ἐπ' Ὠκεανῷ χρυσόθρονον, οὐδ' ἔα ἵππους
Ζεύγνυσθ' ὠκύποδας, φάος ἀνθρώποισι φέροντας.

(Homer., *Odys.*, lib. XXIII, v. 243-245.)

d'Ovide [1], de Properce [2] et de Lucain [3] qui sont dans toutes les mémoires. On ne manquait jamais d'infirmer la valeur traditionnelle de ces derniers, en les présentant comme l'expression poétique d'une imagination brillante, et la répétition consacrée d'un emprunt primitif fait à la mythologie. Mais voilà que toutes les traditions des peuples nous renvoient le même fait, environné des circonstances particulières propres au génie de chaque nation. Nous sommes maintenant en droit de demander à l'école naturaliste la raison de cette coïncidence extraordinaire, et l'origine d'une tradition aussi universelle. Il semble que nous soyons arrivés à une époque où tous les sophismes de l'incrédulité sont percés à jour, et où il ne reste plus même un prétexte à l'irréligion.

Mort des rois coalisés

43. Josué et son armée victorieuse employèrent les heures de ce jour miraculeux à poursuivre les ennemis dans les plaines d'Azeka. « On vint avertir le chef hébreu que les rois fugitifs s'étaient cachés dans une caverne, près de Macéda. Sans interrompre sa marche, Josué dit à ses compagnons : Roulez quelques rochers à l'entrée de la caverne; placez y des gardes qui en défendent l'issue. Puis continuez à presser les ennemis en déroute, sans leur laisser la ressource de fuir. Surtout qu'ils ne puissent pas rentrer dans les murailles de leurs forteresses, pour s'y mettre à couvert; car le Seigneur votre Dieu les a livrés entre vos mains! — Les Israélites complétèrent ainsi leur victoire; l'armée chananéenne fut détruite presque jusqu'à l'anéantissement; quelques fuyards réussirent seuls à regagner l'enceinte de leurs villes. Après cette journée, les troupes victorieuses se réunirent à Macéda, où Josué avait

[1] *Ipse Deum genitor. . . . .*
Commisit noctes in sua vota duas.
(Ovid., *Amor.*, lib. I, *Eleg.* 13, v. 45.)

[2] *Jupiter Alcmenæ geminas requieverat arctos,*
Et cælum noctu bis sine rege fuit.
(Propert., lib. II, *Eleg.* 18, v. 25.)

[3] *Cessavere vices rerum, dilataque longa*
Hæsit nocte dies : legi non paruit æther,
Torpuit et præceps audito carmine mundus.
(Lucan., *Pharsal.*, lib. VI, v. 461.)

établi son campement. Il ne manqua pas un seul des fils d'Israël sous les tentes; aucun n'avait été blessé; de tant d'ennemis nul n'avait osé tenir tête. Josué dit alors : Ouvrez l'entrée de la caverne et amenez devant moi les cinq rois qui y sont renfermés. — L'ordre fut aussitôt exécuté : les cinq rois captifs de Jérusalem, d'Hébron, de Jérimoth, de Lachis et d'Eglon furent amenés en présence du vainqueur. Josué était alors entouré de toute la multitude des enfants d'Israël. Il dit aux chefs de son armée : Avancez le pied et posez-le sur la tête de ces rois. Apprenez par cet exemple, ajouta-t-il, à mettre toute votre confiance dans le Seigneur. Car c'est ainsi qu'il traitera les ennemis qui oseront vous résister [1]. — Les rois captifs furent ensuite passés au fil de l'épée, leurs corps demeurèrent exposés durant un jour à la vue des peuples chananéens, et le soir, ils furent jetés dans la caverne de Macéda, qui leur avait servi de retraite. D'énormes rochers qui subsistent encore aujourd'hui furent roulés à l'entrée, pour être le monument de cette grande victoire [2]. »

Josué voulait, par ces rigoureux traitements, jeter la terreur dans les tribus chananéennes, et décourager, dès le principe, la résistance qu'il avait vue s'organiser en un instant si formidable et si universelle. Par la mort des cinq rois captifs, il épargnait pour l'avenir des torrents de sang. Les villes de Macéda, Lebna, Lachis, Hébron et Dabir, c'est-à-dire les cités de la contrée méridionale dont les rois venaient de succomber à la journée de Gabaon, furent le fruit de cette première campagne. Josué, maître de l'extrême limite de la Terre promise depuis Cadès-Barné, sur les confins du

[1] Ce trait énergique de la politique de Josué a été défiguré par les adversaires de la Bible, et s'est changé sous leur plume en une insulte gratuite et barbare faite au courage malheureux. On vient de lire le récit de la Bible. Il est évident que l'armée israélite, jetée au milieu d'un pays ennemi, avait besoin de sentir encourager sa confiance, et qu'il fallait d'un autre côté frapper par des coups éclatants l'imagination des peuples chananéens. Tel fut le double but de Josué en cette circonstance. Par un singulier renversement d'idées, ce que les incrédules trouveraient sublime s'ils le lisaient dans l'histoire d'Alexandre ou de César, ils affectent de le trouver affreux dans la Bible. — [2] *Jos.*, cap. X, 17-27.

désert Arabique, jusqu'à la ville maritime de Gaza, au sud; complétement assuré de la chaîne de montagnes qui divise la Palestine dans sa longueur, du midi au nord, depuis la terre de Gozen jusqu'à Gabaon, ramena son armée triomphante dans les campements de Galgala [1].

Coalition du nord de la Palestine contre Josué. Victoire d'Israël près du lac Mérom

44. Le nord de la Palestine préparait, en ce moment, une nouvelle coalition non moins redoutable. Les Chananéens habitant les montagnes, qui furent plus tard le partage de la tribu de Nephtali, voulurent combattre pour l'indépendance de leur patrie, et ne se laissèrent point effrayer par les succès des Israélites sur les races du midi. Jabin, roi d'Azor, se fit le chef de la résistance. Il entraîna dans cette tentative désespérée Jobab, roi de Madon, auquel obéissaient les tribus maritimes groupées sur le littoral de la Méditerranée, dans les plaines de Saron; le roi de Séméron, dans les montagnes qui portèrent depuis le nom de Zabulon; et le roi d'Achsaph, cité voisine de la chaîne de l'Anti-Liban [2]. D'innombrables légions de guerriers, accourus de la ville maritime de Dor, port de mer voisin de la côte où s'éleva depuis Césarée; des rives du Céneroth, le Génésareth de l'Evangile; et jusque des plaines de Maspha, aux pieds de l'Hermon, se réunirent sous les étendards de Jabin. « Ils s'avancèrent par escadrons de ces divers pays, formant une multitude, nombreuse comme les grains de sable sur le rivage des mers. Leurs chevaux traînaient une immense quantité de chariots de guerre [3] » Depuis les chars du Pharaon égyptien, et sa redoutable cavalerie, jamais une armée n'avait réuni contre les fils d'Israël de si puissants moyens de destruction. « Toutes ces forces confédérées prirent position près du lac de Mérom [4], sur la

[1] *Josue*, cap. X, 27 ad ultim.

[2] Les commentateurs sont peu d'accord entre eux sur la situation précise de la ville d'Achsaph, tout en convenant qu'elle était certainement une des cités les plus septentrionales de la terre de Chanaan (Voir le *Comment.* de Maës et celui de Cornelius à Lapide). — [3] *Josue*, XI, 4.

[4] C'est le même que le lac de Séméchon. Il porte de nos jours le nom d'El-Houleh. « Ce lac, dit M. de Saulcy, est très-peu large. Il est bordé de chaque » côté par une forêt de magnifiques roseaux du plus beau vert. La plaine » qui l'entoure doit être d'une fertilité merveilleuse : c'est une terre grasse

rive orientale du Jourdain, et attendirent les Hébreux. Mais le Seigneur avait dit à Josué : Ne crains pas leur multitude. Demain à pareille heure, je te livrerai tous ces guerriers, ils tomberont sous les coups des enfants d'Israël; tu couperas le jarret de leurs chevaux et tu brûleras leurs chars de guerre. — Josué et son armée tombèrent à l'improviste sur les Chananéens et y jetèrent le désordre et l'épouvante. Dieu les avait remis au pouvoir de son peuple. Dans la précipitation de la déroute, ils se débandèrent. fuyant chacun dans la direction de leur patrie. L'armée d'Israël se partagea pour les poursuivre, les uns dans la direction de la grande Sidon, les autres jusque sur les rives du Maserephoth, dans les plaines de Maspha, à l'ouest de la terre de Chanaan. Frappés sans relâche par la main des Hébreux, les ennemis subirent la peine que le Seigneur avait portée contre eux. Selon l'ordre divin, les jarrets de leurs chevaux furent coupés, et les chariots de guerre jetés aux flammes[1]. » La destinée du peuple d'Israël n'était pas une destinée de conquête, ni de belliqueuse ambition. Voilà sans doute le motif de la prescription faite par le Seigneur en cette circonstance. Au retour, Josué livra aux flammes la cité chananéenne d'Azor. Elle était depuis longtemps la capitale des tribus septentrionales de ce pays. Tout le butin, les troupeaux et les richesses de la conquête furent partagés entre l'armée victorieuse, et des garnisons furent établies dans les forteresses enlevées aux ennemis[2].

Extermination de la race gigantesque des Enacim.

45. Deux grandes expéditions, l'une au midi, l'autre au nord de la Palestine, avaient suffi pour assurer au peuple de Dieu la possession de la Terre promise. Josué revint ensuite sur ses pas pour achever dans les régions méridionales d'Hébron et de Dabir la complète extermination des Enacim, cette génération gigantesque, qui conservait, dans sa stature colossale et sa monstrueuse impiété, un souvenir vivant de l'époque antédiluvienne. En exécu-

» et forte, à laquelle la culture peut tout demander; c'est du reste ce qu'il » est facile de deviner à la splendeur de la végétation dont elle est tapissée. » (*Dict. des antiq. bibliq.*, pag. 358.)

[1] *Josue*, cap. XI, 5-9. — [2] *Ibid.*, cap. XI, 9-14.

tant contre eux la sentence portée par le Seigneur, le capitaine hébreu terminait définitivement la lutte des deux races, et assurait à Sem la domination sur la postérité maudite de Cham. Toutefois, ainsi que l'ont judicieusement fait observer Maës, dom Calmet et les plus habiles commentateurs, ce serait une erreur de croire que les deux ou trois grandes victoires mentionnées par la Bible auraient pu suffire pour la complète pacification du pays. Une autre circonstance y contribua puissamment, et son importance historique est telle qu'il nous faut la mettre en lumière.

Les Chananéens vaincus par Josué émigrent sur la côte d'Afrique.

46. « Persuadés, dit Procope, qu'ils étaient impuissants à repousser le chef étranger, les Gergéséens, les Jébuséens et les autres » peuplades de Chanaan se retirèrent d'abord en Egypte. Mais n'y » trouvant pas un territoire suffisant, ils furent contraints d'émigrer une seconde fois. Ils s'enfoncèrent alors en Afrique, y fondèrent des villes nombreuses, et peuplèrent les vastes régions situées entre l'Egypte et les colonnes d'Hercule. Là ils conservèrent leur ancien langage, dans lequel nous retrouvons encore » l'origine phénicienne. Au centre de la province de Numidie, dans » l'antique cité de Tigésis, fondée par eux, on voit encore deux » grandes colonnes de pierre blanche, élevées près d'une fontaine, » portant cette inscription en caractères phéniciens : Nous sommes » les fugitifs chassés par le brigand Josué, fils de Nave : *Nos ii sumus qui fugimus a facie Josue latronis, filii Nave.* Plus tard, cette » colonie phénicienne accueillit, comme des frères de race et d'origine, les Tyriens que Didon amenait dans leur nouvelle patrie » pour y fonder Carthage[1]. » Ce témoignage, l'un des plus impor-

[1] Voici ce texte important et peu connu : Γεργεσαῖοι τε καὶ Ἰεβουσαῖοι, καὶ ἄλλα ἄττα ὀνόματα ἔχοντα, οις δὴ αὐτα ἡ τῶν Ἑβραίων ἱστορία, καλει. Οὗτος ὁ λαὸς ἐπεὶ ἄμαχον τι χρῆμα τον ἐπηλυῖην στρατηγὸν εἶδον · ἐξ ἠθῶν τῶν πατρίων ἐξαναστάντες, ἐπ' Αἰγύπτου ὁμόρου ὄυσης ἐχωρησαν. Ἔντα χῶρον οὐδένα σφίσιν ἱκανον ἐνοικήσασθαι εὑρόντες, ἐπεὶ ἐν Αἰγυπτίῳ πολυανθρώπια ἐκ παλαιοῦ ἦν · ἐς Λιβύην ἐσταλησαν πόλεις τε οἰκίσαντες πολλὰς, ξύμπασαν Λιβύην μέχρι στηλῶν τοῦ Ἡρακλέους ἔσχον · ἐνταῦθα τε καὶ ἐς ἐμὲ τῇ Φοινίκων φωνῇ χρώμενοι ὤκηντο. Ἐδείμαντο δὲ καὶ φροίριον ἐν Νουμιδίᾳ πολει οὗ νῦν πόλις Τίγισις ἐστί τε καὶ ὀνομάζεται · ἔνθα στῆλαι δύο ἐκ λίθων λευκῶν πεποιημέναι ἄγχι κρήνης εἰσὶ τεμεγάλης γραμμάτα Φοινικικα ἐγκεκολαμμενα ἔχουσαι τῇ τῶν, Φοινίκων γλώσσῃ λέγοντα ὧδε · ἡμεῖς ἐσμεν οἱ φυγνότες ἀπὸ προσώπου Ἰησοῦ τοῦ λῃστου, υἱοῦ

tants pour fixer les origines ethnographiques des races numides et africaines, est confirmé par l'autorité irrécusable en cette matière, du grand évêque d'Hippone. « Quand on demande à nos paysans, » dit-il, à quelle race ils appartiennent, ils répondent en leur idiome » punique : Nous sommes des *Chanani*. Or, sauf la suppression » d'une seule lettre fort ordinaire en pareil cas, ce mot n'est-il » pas le même que celui de *Chananæi*[1]*?* » Il y a donc une tradition authentique, qui rattache les premières colonisations africaines au souvenir de la conquête du sol chananéen par Josué. Elle confirme merveilleusement le récit thalmudique du plus savant des commentateurs juifs, le rabbin espagnol Maïmonide. « Josué, dit- » il, en abordant la terre de Chanaan, envoya des messages à tous » les chefs de tribus, avec ces trois propositions : *S'enfuie qui vou-* » *dra! Se rende qui voudra! Combatte qui voudra!* Les Gergéséens » crurent à la parole de Jéhovah, et émigrèrent en Afrique[2]. » A cette époque de jeunesse et d'épanouissement des races, une émigration n'avait rien du caractère insolite et désastreux qu'elle revêt au sein de nos civilisations septentrionales, séculaires et fixées. Les Chananéens avaient les mœurs nomades des Arabes actuels; transportant facilement leurs familles et leurs troupeaux d'un campement à l'autre, leur richesse n'était pas immobilisée dans le sol. A l'exception des villes fortifiées, qui offraient à la tribu éparse un asile commun à l'heure du danger, la vie était en plein air, dans de larges espaces, dont le pâturage faisait le principal produit. Il en résultait une élasticité de mouvement et d'expansion considérable, dans un climat surtout où l'homme n'avait pas, comme besoin suprême, celui d'abriter pendant six mois la fa-

Νεῶν. Χρόνῳ δὲ ὕστερον καὶ ὅσοι μετὰ Διδοῦς ἐκ Φοινίκης ἀνέστησαν ἅτε πρὸς ξυγγενεῖς τοὺς ἐν Λιβύῃ ᾠκημένους ἀφίκοντο. (Procop. Cæsariens., *de Bello Vandal.*, lib. II, cap. **x**, in-fol. Venetiis, 1629, tom. I, pag. 362.)

[1] *Unde interrogati rustici nostri quid sint, punice respondentes* CHANANI, *corrupta scilicet, sicut in talibus solet, una littera, quid aliud respondent quam Chananæi?* S. August., *Inchoata expositio in Epist. ad Roman.*, *Patrol. lat.*, Migne, tom. XXXV, col. 2096.)

[2] Thalmudici *Perek Chelech*, apud Schikard, *De jure Reg.*, pag. 121. Voir dom Calmet, *Dissertation sur la fuite des Chananéens chassés par Josué.*

mille tout entière contre les inclémences du ciel, sur un sol dénudé par le froid et privé de toute végétation. Ces conditions particulières expliquent la facilité et le succès des établissements que les peuples primitifs fondèrent sur tout le littoral de la Méditerranée. Refoulés sur un point par une race supérieure en civilisation ou en puissance, ils trouvaient promptement une autre terre aussi fertile et aussi heureuse, dont personne ne leur défendait la jouissance. Il en fut ainsi des tribus chananéennes, expulsées par l'épée de Josué, et non exterminées sans exception dans un massacre universel, selon l'extravagante hypothèse tant de fois reproduite par les adversaires de la Bible. C'était la réalisation au pied de la lettre des promesses faites par le Seigneur à Moïse, et solennellement inscrites au livre de l'Exode : « La terreur de mon nom » vous précédera; je répandrai l'épouvante et la consternation[1] » sur les peuples que vous attaquerez, et je les ferai fuir devant » vous. Des fléaux meurtriers précéderont votre approche, et dé» termineront, avant même votre arrivée, l'émigration de quel» ques-unes de ces tribus. Cependant je ne les chasserai pas toutes » de ce pays, en une seule année, de peur de changer le sol en un » désert où vous ne rencontreriez que des bêtes sauvages. Elles émi» greront peu à peu devant vous, jusqu'à ce que vous ayez eu le » temps de vous multiplier et de prendre possession du sol[2]. » Josué lui-même, à la fin de sa glorieuse carrière, en récapitulant, dans l'assemblée des Hébreux, les grandes choses accomplies par le Seigneur en faveur de son peuple, rendra un témoignage identique. « Jéhovah, dira-t-il, a chassé de ce pays les rois amor» rhéens. Il a envoyé à ces peuples des fléaux qui les ont forcés à » fuir leur terre. Ce n'est donc ni votre épée ni votre arc qui ont » obtenu tant de succès[3]. » L'émigration chananéenne, provoquée par la conquête de Josué, prit un double courant facile à étudier

[1] Ainsi que le fait observer avec son érudition habituelle le judicieux dom Calmet, le verbe hébreu rendu ici dans la Vulgate par *occidam*, signifie proprement *conturbabo*. Ce sens est celui de la paraphrase chaldaïque (*Dissertation sur la fuite des Chananéens*, note 16e).

[2] *Exod.*, cap. XXIII, 27-30. — [3] *Josue*, cap. XXIV, 12.

dans la suite de l'histoire. Le premier, ainsi que nous l'avons dit, se dirigea sur le littoral africain; il donna naissance aux races numides, dont la bravoure et la perfidie s'immortaliseront sous les noms de Syphax et de Masinissa; il s'est mêlé aux races maures et arabes, que dominent aujourd'hui l'épée et le drapeau de la France. Le second se concentra dans les villes maritimes de Tyr et de Sidon, d'où il s'échappa par essaims, sur les flottes phéniciennes, pour peupler tour à tour l'Asie Mineure, l'Espagne, la Grèce et les îles de la Méditerranée. C'est de là que sortiront un jour les fondateurs de Carthage, la reine de l'Orient ancien, qui devait, dans une lutte mémorable, disputer l'empire du monde à la cité de Romulus. Ce fut le dernier effort de la race de Cham, pour échapper à la malédiction prophétique, qui l'avait frappée au berceau.

Vieillesse de Josué.

47. Un de nos étonnements, dans l'étude des Livres saints, c'est la vigueur toute virile avec laquelle les hommes choisis de Dieu pour les guides de son peuple, portent, jusqu'à la plus extrême vieillesse, le fardeau du commandement et la responsabilité des plus grandes choses. En suivant Josué sur les bords du lac Mérom, dans cette expédition qui couronne sa carrière militaire; en le voyant déployer toutes les ressources et l'ardeur de la jeunesse à la poursuite des rois confédérés, on ne se souvient plus que près d'un demi-siècle s'était écoulé depuis la première victoire remportée par le héros d'Israël contre les Amalécites, sous les yeux de Moïse, dans les plaines de Raphidim [1]. La gloire et la sainteté ont ainsi des rayonnements de jeunesse immortelle. «Cependant Josué était courbé sous les années et le poids de l'âge. Le Seigneur lui dit : Tu as atteint les jours de la vieillesse, et le nombre de tes ans s'est accru. Il reste encore une vaste étendue de terre, la Galilée, le pays des Philistins, les contrées de Sidon et du Liban à conquérir; mais je réserve leurs conquêtes pour des temps plus éloignés. Ces pays entreront pourtant, dès maintenant, dans le partage de la Terre promise, qu'il te faut exécuter entre les fils d'Israël. Divise donc le pays de Chanaan, et répartis-le aux neuf tribus ainsi qu'à

[1] Vol. I de cette *Histoire*, pag. 580.

la demi-tribu de Manassé, qui n'ont point été comprises dans le premier établissement fait par Moïse, mon serviteur, au-delà du Jourdain [1]. »

§ III. Partage du pays de Chanaan entre les douze tribus.

Caleb. Il est mis en possession de Cariath-Arbé.

48. Les pavillons juifs étaient déployés dans le campement de Galgala quand cet ordre divin fut communiqué à Josué. Le lendemain une scène touchante se passait sous les yeux de la multitude assemblée. Un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, escorté par les fils de Juda, sa tribu, se présentait devant la tente du chef hébreu. Josué vint à sa rencontre, et tous les souvenirs de sa jeunesse durent revivre à cette vue; car les deux interlocuteurs étaient les seuls survivants du passé dont ils allaient s'entretenir. Caleb, c'était lui, venait rappeler à Josué la prophétie du désert [2], et la grande figure de Moïse semblait couvrir les deux vieillards de son ombre majestueuse. « Vous vous souvenez, dit Caleb, de la parole du Seigneur à Moïse, l'homme de Dieu, prononcée sur vous et sur moi, au désert de Cadès-Barné [3]. J'avais quarante ans quand Moïse, le serviteur de Dieu, nous envoya ensemble pour explorer le pays de Chanaan, et en rendre un compte exact. Les autres députés, à leur retour, jetèrent l'effroi dans le cœur des fils d'Israël : pour moi, je demeurai fidèle à la vérité et confiant en la puissance du Seigneur. Ce jour-là, Moïse me fit une promesse solennelle : La terre de Chanaan, que ton pied a foulée, me dit-il, sera ta possession et celle de tes fils à jamais. Telle sera ta récompense pour avoir été fidèle à la volonté de Dieu. Le Seigneur a daigné en effet me conserver la vie jusqu'à ce jour, selon sa promesse. Quarante-cinq ans se sont écoulés depuis que le Seigneur parlait ainsi à Moïse, à l'époque où le peuple d'Israël était errant dans la solitude. J'en ai aujourd'hui quatre-vingt-cinq, et ma vigueur est la

[1] *Josue*, cap. XIII, 1 ad ultim. — [2] Voir le vol. I de cette *Histoire*, pag. 695-698.

[3] Voici la promesse du Seigneur, à laquelle Caleb faisait allusion : *Servum meum Caleb, qui plenus alio spiritu secutus est me, inducam in terram hanc quam circuivit : et semen ejus possidebit eam* (*Numer.*, cap. XIX, 24).

même qu'en ce temps, j'ai encore ma force première pour marcher aux combats et mettre en fuite les ennemis de mon Dieu. Concédez-moi donc la propriété de la montagne de Chanaan, où j'ai posé le pied lors de notre voyage, et accomplissez la promesse dont vous avez été témoin et que vous avez entendue de la bouche de Moïse. Cette montagne est encore au pouvoir des Enacim, qui y ont des villes puissamment fortifiées. Mais j'irai et je verrai si, avec le secours du Seigneur, je ne puis les détruire, comme il me l'a promis. — Josué étendit les bras pour bénir son vieux compagnon d'armes. Il lui accorda l'objet de sa demande, et l'investit du droit inamovible de propriété sur la colline d'Hébron, la Cariath-Arbé des Chananéens, ainsi nommée par eux en souvenir d'Arbé, père d'Enac, chef de la tribu des Enacim, qui y fut enseveli [1]. »

Premier partage provisoire de la tribu de Juda.

49. Cette concession exceptionnelle déterminait d'avance la situation géographique que devait occuper la tribu de Juda dans le partage définitif de la Terre promise. La première en dignité, depuis le testament de Jacob, elle n'avait point cessé de l'être en grandeur, en courage et en influence. Caleb, dans sa vigoureuse vieillesse, représentait noblement le lion prophétique de Juda. Cette tribu fut donc la première à recevoir le prix de la conquête, et l'historien, en constatant cette nouvelle preuve de prééminence, est forcé d'avouer que les faits s'accordent fort mal avec la thèse de M. Salvador, qui ne voit « qu'une extension inacceptable et un » réel abus [2] » dans la prépondérance du nom de Juda. Un vaste territoire, coupé sur la frontière méridionale de la Terre promise, entre l'Égypte et l'Idumée au sud, la mer Morte à l'est, remontant jusqu'à l'embouchure du Jourdain, et de là traversant, par une ligne droite, toute la largeur de la Palestine, jusqu'à Jérusalem au centre, et jusqu'à la ville maritime de Jamnia, sur la Méditerranée, fut assigné provisoirement à la tribu patriarcale [3]. Les sujets

[1] *Josue*, cap. XIV, 6 ad ultim. — [2] J. Salvador., *Instit. de Moïse*, tom. I, pag. 42. Voir l'étrange assertion du publiciste hébreu, déjà réfutée précédemment, au Ier vol. de cette *Histoire*, pag. 520.

[3] Nous verrons plus tard comment ce premier partage fut restreint par l'établissement ultérieur des tribus de Siméon et de Dan, sur le territoire concédé d'abord à celle de Juda.

des Pharaons pouvaient ainsi, des plaines de Gessen, où les Hébreux avaient été si longtemps leurs esclaves, contempler la gloire et la puissance du fils aîné de Jacob. Cette investiture, qui comprenait le quart de tout le pays de Chanaan, était d'ailleurs, au point de vue politique, un chef-d'œuvre d'habileté. La possession ainsi déterminée était encore, sur beaucoup de points, purement nominale. Les Philistins, isolés par la victoire de Gabaon, et séparés des Hévéens et des Raphaïm leurs alliés, conservaient cependant en réalité tout le littoral de la Méditerranée. Dans l'intérieur du pays, les grands centres de résistance avaient été domptés, mais il restait une infinité de forteresses de second ordre, comme celle de Cariath-Arbé, au pouvoir des ennemis. La guerre de détails allait succéder à la grande guerre. Josué le comprit : les forces, jusque-là concentrées dans sa main, devaient maintenant se répartir, sous le commandement de quelques tribus belliqueuses, pour achever, dans une multitude de petites expéditions partielles, la soumission complète du territoire. Le partage définitif ne pouvait avoir lieu qu'après cette opération préliminaire.

Partage de la tribu d'Ephraïm et de la demi-tribu de Manassé.

50. La mesure adoptée pour la frontière méridionale le fut également pour le centre du pays de Chanaan, où les résistances isolées étaient les plus nombreuses. La tribu d'Éphraïm, d'où Josué tirait lui-même son origine, et la demi-tribu de Manassé, furent superposées l'une à l'autre dans toute la largeur du territoire, formant un parallélogramme dont les quatre angles étaient déterminés par l'embouchure du Jourdain et la ville de Bethsam, à l'orient, et par les cités maritimes de Jamnia et de Dor, sur la Méditerranée, à l'occident. Il n'entrait, dans le partage donné à Éphraïm, aucun sentiment de préférence particulière, car ce lot était bien plus une conquête à faire qu'un domaine à occuper. Aussi, quelques jours après, les hommes de cette tribu vinrent adresser leurs réclamations à Josué. « Pourquoi, lui dirent-ils, nous avez-vous ainsi traités? Nous sommes un peuple nombreux, et il ne nous est possible que d'occuper la montagne d'Éphron. Le reste est aux mains des ennemis ! — Vous êtes un peuple nombreux, répondit Josué, franchissez donc la ligne de vos forêts, taillez-vous de larges es-

paces aux dépens des Phérézéens et des Raphaïm, et ne vous plaignez point de l'étroitesse de vos montagnes. — Mais, répondirent les fils de Joseph, il nous sera impossible de tenter cette conquête ; les Chananéens de la plaine ont des chars armés de faulx avec lesquels ils renversent nos bataillons. Ils se tiennent ainsi sur la défense jusqu'à la ville de Bethsam et dans la plaine de Jezraël. » Josué ranima leur courage : « Vous êtes un peuple aussi vaillant que nombreux, dit-il à Éphraïm et à Manassé. Vous aurez bientôt agrandi votre territoire, en franchissant la montagne et en rejetant l'ennemi sur votre route pour vous faire place. Alors vous attaquerez sans crainte ces Chananéens avec leurs chars armés de faulx, dont vous vous exagérez en ce moment la valeur. »

Conquête de Caleb.

51. La promesse de Josué se réalisa ; toute la tribu de Manassé, dont les deux territoires, en deçà et au-delà du Jourdain, étaient contigus, réunit ses troupes à celles de la tribu d'Éphraïm pour repousser l'ennemi commun, et vit promptement le succès couronner ces généreux efforts. Ceux des Chananéens qui préférèrent la soumission aux aventures d'une émigration lointaine, reçurent la permission de conserver leur territoire à titre de tributaires. De son côté « Caleb, à la tête des guerriers de Juda, enleva à la pointe de l'épée la ville de Cariath-Arbé, contre les trois fils d'Énac : Sesaï, Ahiman et Thelmaï. L'héroïque vieillard, traversant avec son armée victorieuse la forêt d'Éred, vint camper devant la ville chananéenne de Cariath-Sépher, *la ville des Archives*, nommée depuis Dabir. En présence de cette forteresse, il sentit qu'il fallait pour l'assaut une agilité que les ans lui refusaient. Il fit appel à l'ardeur d'une génération plus vigoureuse, et publia cette proclamation : Le guerrier qui triomphera de Cariath-Sépher, et réussira à s'en rendre maître, recevra de ma main Axa, ma fille, pour épouse ! » Othoniel, neveu de Caleb et fils de Cénez, son jeune frère, fut l'heureux vainqueur. Selon la promesse de son oncle, il obtint la main de sa cousine, à laquelle on assigna pour dot la partie supérieure du territoire conquis par le jeune héros. Axa, devenue l'épouse d'Othoniel, se promenait un jour à côté de son père. Elle était montée sur un de ces ânes de l'Orient, dont M. L. de Laborde

nous fait une si gracieuse peinture; chemin faisant, la jeune femme soupirait. « Qu'avez-vous? lui demanda Caleb. — Pardonnez-moi, mon père, et ne me refusez pas votre bénédiction. Vous nous avez donné une campagne desséchée sur le versant septentrional de la montagne. Ajoutez-y un terrain fertile arrosé par les ruisseaux du vallon. — Caleb exauça cette prière, que, dans son respect pour le vieillard, Othoniel n'avait pas osé lui adresser lui-même, et qu'il avait préféré mettre sur les lèvres de sa jeune épouse. C'est ainsi qu'Othoniel fut mis en possession de la plaine fertile arrosée par un cours d'eau, dans la vallée de Cariath-Sépher [1]. »

L'Arche d'alliance à Silo. Partage définitif du territoire de Chanaan entre les douze tribus.

52. « Quand le pays leur fut ainsi soumis, tous les fils d'Israël, quittant les plaines de Galgala, vinrent se réunir à Silo; là ils fixèrent le Tabernacle d'alliance [2]. » C'était tout à la fois, selon la belle remarque de Bossuet, placer à jamais la Terre promise sous la protection du Dieu qui l'avait donnée à son peuple, et « mettre » Dieu lui-même en possession de cette terre, et de tout le peuple » dont il était le vrai roi [3]. » Le temps était venu de procéder au partage définitif du sol chananéen. « Choisissez, dit le chef hébreu, trois hommes de chacune des tribus qui n'ont point encore reçu leur héritage. Je leur donnerai la mission de parcourir le pays; ils en feront la description complète, désigneront les lots de territoire, proportionnellement à la population de leur tribu, et me remettront leur travail quand ils l'auront achevé [4]. — Les délégués furent choisis, et vinrent recevoir les instructions de Josué avant leur départ. — Allez, leur dit-il, parcourez tout le territoire, et décrivez-le exactement. Vous reviendrez ensuite me rendre compte

[1] *Josue*, cap. XV, 13-19. — [2] *Josue*, cap. XVIII, 1. — [3] *Politique tirée de l'Ecriture*, liv. VII, art. V, 1re proposition.

[4] Nous avons ici la plus ancienne mention d'un relevé géographique de contrée. De quelle nature fut le travail des envoyés hébreux? Peut-être des lignes de démarcation sur des tablettes, où le plan topographique de la Terre promise était sommairement tracé; peut-être une simple énumération des villes comprises dans chaque lot, avec l'indication exacte des cours d'eau, des chaînes de montagnes, ou des accidents de terrain qui devaient former la délimitation. En tout cas, la précision de ce travail est attestée par la répartition qui en fut le résultat et qui subsista dans toute la suite de l'histoire juive.

de ce travail; et ici-même, en présence du Seigneur, je tirerai au sort les lots de chaque tribu. — Les envoyés accomplirent fidèlement leur mission. A leur retour au camp de Silo, en présence de tout le peuple d'Israël, les lots furent remis à la désignation du Seigneur par la voie du sort. » La première tribu appelée par le sort fut celle de Benjamin. Elle reçut le territoire situé au nord de la tribu de Juda, limité par la mer Morte à l'est, jusqu'à la ville de Jéricho au septentrion, et s'étendant en largeur jusqu'au désert de Bethaven et à la ville de Luza, ses deux limites opposées à l'ouest. Jérusalem se trouvait précisément sur la ligne méridionale de la frontière de Benjamin. Une moitié de la ville appartenait à Juda, l'autre à Benjamin. Ce n'était pas trop du concours simultané de ces deux puissantes tribus pour repousser les incursions des Jébuséens, qui occupaient encore la forteresse placée au sommet de la montagne de Sion, et qui devait résister jusqu'à l'époque de David à tous les efforts des Hébreux.

Les fils de Siméon, dont Jacob avait prédit qu'ils « seraient répartis au milieu de leurs frères [1] » furent en effet désignés par le sort pour recevoir un territoire situé « au milieu des possessions des fils de Juda [2]. » Dix-sept villes, dont les plus importantes étaient Bersabée et Siceleg, avec les champs et villages environnants, leur étaient assignés, sur la frontière occidentale de Juda, dont le territoire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait été déterminé d'abord sur des proportions trop vastes pour que la population de cette seule tribu l'occupât tout entier. « C'est ainsi que les enfants de Siméon reçurent leur partage au milieu de l'héritage de Juda [3]. »

La tribu de Zabulon fut appelée la troisième. Le territoire que lui désigna le sort était coupé dans la largeur de la Palestine, entre le lac de Génésareth à l'orient, et les versants du Carmel, au bord de la Méditerranée, à l'occident. Nazareth, Cana et le Thabor, compris dans cet héritage, devaient être illustrés par la retraite, le premier miracle et la transfiguration du Fils de Dieu.

Issachar, dont le nom vint ensuite, eut son héritage au midi de

[1] *Genes.*, cap. XLIX, 7. — [2] *Josue*, cap. XIX, 1. — [3] *Ibid.*, 9.

Zabulon, et parallèlement enclavé entre ce dernier et la demi-tribu de Manassé, dont nous avons noté plus haut l'établissement à l'ouest du Jourdain. Jezraël et Naïm, célèbres l'une par l'innocence opprimée de Naboth et le supplice de l'orgueilleuse Jézabel; l'autre par les larmes d'une mère, miraculeusement séchées sous la main du Rédempteur, faisaient partie du domaine d'Issachar.

Aser et Nephtali qui furent nommés successivement furent superposés au nord de Zabulon, dans la partie la plus septentrionale de la Palestine. Leur territoire, au lieu d'être coupé en largeur dans le plan de la Terre sainte, comme celui des tribus centrales, fut partagé en longueur; en sorte que le littoral de la Méditerranée, depuis le pied du Carmel au midi jusqu'à la hauteur de la ville de Tyr, devint la possession de la tribu d'Aser. Une ligne formée par la chaîne des montagnes centrales lui servit de limite à l'Orient. Nephtali s'étendit parallèlement entre ces montagnes et le cours du Jourdain jusqu'à la naissance de l'Anti-Liban, appuyé à l'est sur la demi-tribu de Manassé établie par Moïse au-delà du Jourdain, à l'ouest sur la tribu d'Aser [1]. Les deux routes, ouvertes sur la Syrie au Nord, et l'Egypte au midi, se trouvaient ainsi défendues par une accumulation de tribus massées à leur ouverture. Aser, Nephtali et Manassé gardaient la terre d'Israël contre les invasions futures de la Babylonie; Juda, Ruben, Siméon et Dan avaient la même mission contre les tentatives des Pharaons.

Dan, la septième tribu désignée par le sort, reçut en effet son apanage dans la portion surabondante de Juda, au nord de Siméon, et s'échelonna comme une barrière formidable sur le flanc des Philistins, qui se trouvaient ainsi resserrés sur une étroite étendue de côtes, au bord de la Méditerranée, par une ceinture de guerriers hébreux [2].

53. Telle fut la disposition des douze tribus au sein de la patrie conquise. Les fils de Lévi, séparés pour le ministère des autels, ne furent point compris dans la répartition générale. C'était l'ordre positif du Seigneur. Quarante-huit villes, prélevées sur tout l'en-

Partage des Lévites. Villes de refuge. Partage des familles d'Hobab, fils de

[1] *Josue*, cap. XIX, 24-39. — [2] *Ibid.*, 39-47.

Jethro et de Rahab, la Chananéenne

semble des tribus furent désignées par le sort comme le domaine des Lévites [1]. Six d'entre elles : Céder, Sichem et Hébron en deçà du Jourdain; Bosor, Ramoth-Galaad et Gaulon au-delà furent déclarées villes de refuge [2], et l'institution mosaïque reçut ainsi son entier accomplissement. Rien ne fut omis des prescriptions formulées par la loi. La famille d'Hobab, fils de Jethro, le guide fidèle qui avait supporté avec le peuple les fatigues et les privations du désert, ne fut pas oubliée. Elle avait été établie provisoirement dans la fertile vallée de Jéricho, la ville des Palmes [3]. Rahab, la femme dévouée qui avait accueilli les envoyés de Josué, avait pris rang parmi son peuple d'adoption. Epouse de Salmon, prince de la tribu de Juda, son nom devait revivre dans l'avenir, et figurer dans la généalogie humaine du véritable Josué, le Christ, fils du Dieu vivant [4]. Un seul nom avait été omis dans le partage; ce nom avait pourtant toujours figuré le premier à la tête des armées d'Israël; mais Josué l'oublia à l'heure de la récompense, car c'était le sien. Le peuple reconnaissant y songea pour lui. « Quand le partage de toutes les tribus par la voie du sort fut terminé, les enfants d'Israël prièrent Josué, fils de Nun, de vouloir bien se choisir lui-même un domaine parmi eux. C'était d'ailleurs l'ordre du Seigneur qui s'appliquait à lui comme à Caleb. Josué fixa donc son choix parmi les possessions d'Ephraïm, sa tribu natale. Il demanda qu'on lui cédât la petite cité chananéenne de Tamnath-Saré, à l'est d'Ephron, sur la montagne. Il y construisit une ville considérable et y fixa sa demeure [5]. »

Josué renvoie dans leur territoire au-delà du Jourdain les guerriers de Ruben, Gad et Manassé.

54. Cependant l'illustre vieillard « avait réuni les fils de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé, qui avaient partagé jusque-là les fatigues de la guerre : Vous avez, leur dit-il, fidèlement accompli l'ordre que vous donna Moïse, le grand serviteur de Dieu, et vous m'avez obéi avec une docilité parfaite. Vous n'avez point abandonné vos frères parmi tant de combats, et vous vous êtes souvenu de vos promesses. Aujourd'hui le Seigneur notre Dieu a

[1] *Josue*, cap. XXI. — [2] *Ibid.*, cap. XX. — [3] *Judic.*, cap. I, 16. — [4] Matth., cap. I, 5. — [5] *Josue*, cap. XIX, 49, 50.

donné à vos frères le repos et la paix; retournez donc dans vos tentes au pays dont Moïse vous a mis en possession au-delà du Jourdain. Mais écoutez, je vous prie, ma recommandation suprême. Gardez attentivement dans votre mémoire, et pratiquez toujours la loi que Moïse vous a donnée. Aimez le Seigneur votre Dieu, marchez dans toutes ses voies, observez ses préceptes. Attachez-vous à lui, et servez-le de tout votre cœur et de toute votre âme. — S'adressant ensuite aux guerriers de la demi-tribu de Manassé : Vous retournerez, leur dit-il, chargés de butin, dans un pays où vos familles sont déjà fixées, depuis longtemps, au sein de l'abondance; partagez donc avec vos frères récemment établis de ce côté du Jourdain, et pauvres encore, l'argent et l'or, l'airain, le fer, et les riches étoffes que vous avez conquises sur l'ennemi. — Il les bénit alors, leur adressa ses vœux de prospérité et les renvoya dans leur patrie[1]. »

Monument de fraternité élevé par ces trois tribus sur la rive du Jourdain. Mouvement national provoqué par cette construction.

55. Il y a des larmes dissimulées sous la simplicité auguste de ce récit, on le sent, mais on ne le lit pas, et c'est là précisément ce qui donne au pathétique de la Bible un caractère particulier et saisissant d'émotion. Si le chef voyait avec attendrissement s'éloigner de lui des guerriers qu'il avait conduits pendant cinquante ans à la victoire, et dont la séparation lui rappelait les jours écoulés de sa glorieuse jeunesse, les soldats eux-mêmes quittaient à regret le héros dont ils étaient fiers, le successeur de Moïse, l'élu de Jéhovah. « Arrivés aux tumulus dressés sur la rive occidentale du Jourdain, sur le point de franchir le fleuve, et de perdre de vue une terre où ils laissaient tant de souvenirs, ils voulurent y dresser un monument impérissable de leur fraternel amour, et construisirent au bord du fleuve « un autel d'une dimension colossale, » *infinitæ magnitudinis*. Cet incident, mal interprété par la rumeur publique, devint bientôt le sujet de la plus unanime et de la plus magnifique démonstration d'attachement national aux institutions mosaïques qui se soit jamais produite en Israël. Ceux qui prétendent que l'organisation de Moïse demeura inconnue et inefficace jusqu'à

[1] *Josue*, cap. XXII, 1-9.

Samuel, feront bien de méditer le fait suivant. Nous le reproduisons dans son intégrité, tel que le Livre saint le rapporte. « En apprenant par des récits fidèles la construction d'un autel sur la rive du Jourdain, les tribus d'Israël se levèrent en armes, et réunies autour du Tabernacle à Silo, se tinrent prêtes à marcher contre Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé, qui venaient de rompre l'unité du culte national et d'ériger, au mépris du précepte divin, un autel sacrilége au Seigneur. Tel était du moins la signification qu'on prêtait à ce monument. Avant de recourir au sort des armes, on convint pourtant d'envoyer une députation aux prétendus coupables. Phinées, le fils du grand-prêtre Eléazar, fut choisi avec dix autres princes, un par chaque tribu, pour ce message solennel. Arrivés en présence des tribus de Ruben, de Gad et de Manassé, Phinées parla en ces termes : Voici les paroles que tout le peuple de Dieu vous adresse par notre bouche : Quel crime venez-vous de commettre? Pourquoi avez-vous trahi Jéhovah, le Dieu d'Israël, en élevant un autel sacrilége, et en vous séparant du culte qu'il a établi? Etait-ce trop peu pour vous de vous être souillés dans les honteuses prévarications de Beelphegor, dont la tache impure reste encore sur nous comme un remords, et dont la vengeance fut si terrible? Voilà qu'aujourd'hui vous renouvelez la même apostasie, et demain la colère du Seigneur va s'allumer contre la nation entière. Si vous trouvez que vos contrées au-delà du Jourdain sont trop éloignées du Tabernacle de la sainteté et de l'alliance, revenez au milieu de nous, nous ouvrirons nos rangs pour vous offrir des demeures, et nous serrer tous ensemble autour de l'Arche de Jéhovah! Seulement ne trahissez pas votre Dieu, ne vous bannissez pas de notre communion, n'élevez point un autel qui est une insulte permanente à la majesté de l'autel unique du Seigneur. Ne vous souvient-il plus du crime d'Achan, fils de Zaré, et de la punition qui atteignit, à cause de lui, tout le peuple d'Israël? Or, Achan était le seul coupable, et plût à Dieu qu'il eût été la seule victime! — Les fils de Ruben, de Gad et de Manassé, émus de ces reproches, s'écrièrent unanimement : Que Jéhovah, le Dieu puissant, notre Seigneur et unique Souverain, lui qui voit le fond de nos

cœurs, soit notre juge, et manifeste notre innocence au milieu de tout le peuple d'Israël! Si nous avons eu un seul instant ces pensées, en élevant l'autel sur le bord du Jourdain, que la protection divine cesse de nous couvrir : nous nous vouons dès maintenant à toute la colère du Ciel! Oui, si nous avons songé à venir jamais offrir des holocaustes ou des sacrifices, et immoler des victimes pacifiques sur cet autel, que Dieu nous traite dans toute la rigueur de ses justes jugements. Mais telle ne fut point notre pensée. Nous nous sommes dit que demain peut-être vos fils diront aux nôtres : Qu'y a-t-il de commun entre vous et Jéhovah, le Dieu d'Israël? Fils de Ruben et de Gad, le Jourdain est une barrière que le Seigneur a mise entre votre race et la nôtre. Vous n'avez point de part à l'héritage de Jéhovah. Et ainsi vos fils détourneront les nôtres de la crainte du Seigneur. Pour prévenir un tel malheur : Construisons un autel, avons-nous dit, non pour y offrir des holocaustes et immoler des victimes, mais pour attester notre fraternité entre vous et nous, votre descendance et la nôtre; pour apprendre aux siècles à venir que nous aussi nous sommes du grand peuple de Jéhovah, que nous avons le droit d'immoler nos holocaustes, nos victimes et nos hosties pacifiques devant l'Arche d'alliance; enfin pour que jamais vos fils ne puissent dire à nos fils : Allez! vous n'êtes point de la nation de Jéhovah! Si jamais cette parole était prononcée, nos fils répondraient à vos fils : Voici le monument élevé par nos pères en témoignage de l'unité de race; voici cet autel que n'arrosa jamais le sang d'une victime. Ah! loin de nous la pensée de ce crime, l'intention de violer la loi de Dieu, d'enfreindre ses préceptes, et d'offrir un sacrifice ailleurs que sur l'autel unique de Jéhovah, au pied de l'Arche d'alliance! — Le prêtre Phinées et les autres députés accueillirent avec une joie indicible ces paroles de fidélité et de fraternel attachement : Nous savons maintenant, dirent-ils, que la miséricorde de Dieu ne s'est point retirée de vous, que vous êtes restés dévoués au Seigneur, et que la colère de Jéhovah n'aura point à sévir contre son peuple. — Ils s'empressèrent de porter cette heureuse nouvelle à la nation rassemblée à Silo. Des transports d'enthousiasme éclatèrent à leur

récit, et de solennelles actions de grâces furent rendues au Seigneur. Dès lors les fils de Ruben, de Gad et de Manassé donnèrent au monument du Jourdain un nom qui consacrait ce grand souvenir, ils l'appelèrent l'autel du Témoignage qui attestera que Jéhovah est notre Dieu[1]. » Tel était ce peuple juif! Telle était sa fidélité à l'institution mosaïque, qu'il l'inscrivait ainsi sur des monuments impérissables! Prévoyait-il l'incrédulité moderne, et entendait-il trente siècles à l'avance, les paroles de M. Renan : « On ne trouve pas de » trace de l'organisation mosaïque à l'époque des Juges, ni même » au temps de David et de Salomon. La gloire de Moïse subit en » Israël une longue éclipse, et le vieux fondateur ne sortit de son » tombeau, avec l'éclat extraordinaire qui entoure son front, qu'un » ou deux siècles avant la chute du royaume de Juda[2]. »

Dernières instructions de Josué aux princes et aux chefs des tribus.

56. Josué jouit encore plusieurs années du fruit de ses victoires et de la paix qu'Israël goûtait dans sa fidélité au Seigneur. Il sentit enfin ses forces décliner et voulut une dernière fois épancher son cœur dans un entretien suprême, au milieu d'une assemblée solennelle de tout le peuple. Le lieu de la réunion générale fut indiqué à Sichem, où le souvenir de l'alliance était encore vivant. Avant de s'y rendre, Josué convoqua près de lui, à Tamnath-Saré, tous

[1] *Josue*, cap. XXII, 11 ad ultim.

[2] Nous demandons pardon au lecteur de placer une seconde fois sous ses yeux ce paradoxe dont le succès, près des esprits sérieux et impartiaux, ne saurait être douteux. Mais à une époque aussi légère que la nôtre, une formule paradoxale, quelle que soit sa réelle absurdité, a chance de faire son chemin. Depuis que M. Renan a eu l'honneur de traduire en français ce rêve allemand de M. Ewald, toute l'école protestante avancée a répété avec enthousiasme le nouvel axiome. Demain, peut-être, on le lira dans les petits abrégés d'histoire sainte destinés aux enfants des écoles. En attendant, l'admiration sur parole se propage par tous les échos de la publicité, et une foule d'écrivains qui n'avaient jamais ouvert une Bible, se sentent le besoin d'exprimer la profonde pitié que leur inspire l'ignorance des siècles précédents, qui lisaient la Bible sans en comprendre un mot. L'article intitulé *Mosaïsme*, dans la *Revue Germanique*, par M. Michel Nicolas, et publié depuis en 1 vol. in-8°, sous le titre de *Etudes critiques sur la Bible* (Paris, Michel Lévy, 1862), est intéressant à étudier à ce point de vue. Le paradoxe primitif y est délayé avec une admirable complaisance et des efforts d'imagination dignes d'une meilleure cause. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

les princes et les chefs des tribus : « Je suis vieux, leur dit-il, et mes jours touchent à leur terme. Vous voyez ce qu'a fait pour vous le Seigneur votre Dieu; il a combattu lui-même pour votre cause, il vous a partagé le sol de Chanaan, depuis les contrées orientales du Jourdain jusqu'à la grande mer. Il reste encore autour de vous des peuplades ennemies; le Seigneur les chassera de même, pourvu que vous demeuriez fermes et vigilants, pourvu que vous accomplissiez chacun des préceptes qui sont inscrits au livre de la loi de Moïse, et que vous ne vous en écartiez ni à gauche ni à droite [1]. Gardez-vous de la corruption des races étrangères qui sont au milieu de vous; ne vous laissez point entraîner à invoquer le nom de leurs dieux et à leur rendre un culte et des adorations sacriléges. Demeurez attachés à Jéhovah, le Seigneur, comme vous l'avez été jusqu'à ce jour. A cette condition, Dieu fera disparaître devant vous ces peuples puissants et forts. Un seul d'entre vous suffira pour en mettre mille d'entre eux en fuite, parce que Jéhovah combattra pour vous. Aujourd'hui que je vais entrer dans la voie de toute chair, écoutez mes dernières paroles. Vous reconnaissez que toutes les promesses du Seigneur ont été ponctuellement accomplies; or, de même que tous les succès et toutes les prospérités vous sont venus, de même tous les maux dont il vous a menacés s'accumuleront sur vous, jusqu'à ce qu'enfin il vous arrache de cette terre de bénédiction qu'il vous a livrée, parce que vous aurez violé son alliance, méprisé sa loi et servi des dieux étrangers [2]. » Le regard mourant de Josué apercevait-il, dans le lointain des âges, comme autrefois Moïse, la ruine de Jérusalem, le triomphe des Romains et la dispersion des Juifs sur tous les points de l'univers?

Adieux solennels de Josué au peuple hébreu réuni à Sichem.

57. L'assemblée de Sichem fut plus imposante encore. Tout Israël venait y saluer une dernière fois le héros expirant. D'une voix que la volonté rendait forte malgré la défaillance de l'âge, Josué parla ainsi : « Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Vos pères habitaient par delà l'Euphrate, c'est là que vécurent

[1] *Estote solliciti ut custodiatis cuncta quæ scripta sunt in volumine legis Moysi, et non declinetis ab eis neque ad dexteram neque ad sinistram* (*Jos.*, cap. XXIII, 6). — [2] *Josue, ibid.*, 1 ad ultim.

Nachor et Tharé, père d'Abraham; ils servaient des dieux étrangers. Je choisis votre père Abraham, je l'ai fait sortir de la Mésopotamie et l'amenai sur cette terre de Chanaan, où j'ai multiplié sa race. Je lui donnai Isaac pour fils. A celui-ci je donnai Jacob et Esaü. Esaü reçut de ma main la montagne de Séïr pour héritage; Jacob et ses fils descendirent en Egypte. Le temps vint, et j'envoyai Moïse et Aaron; ils frappèrent de la verge miraculeuse et de prodiges sans nombre le sol égyptien, où vos pères et vous, vous étiez esclaves. J'ai brisé vos chaînes, et vous êtes venus sur les rivages de la mer Rouge. L'Egyptien vous y poursuivit avec sa cavalerie et ses chars: j'ai couvert votre retraite par une nuée ténébreuse, et j'ai englouti l'Egyptien sous les flots. Vous avez contemplé de vos yeux ces merveilles de la terre d'Egypte! La solitude vous a vus errants quarante années; alors je vous ai introduits au pays des Amorrhéens, sur l'autre rive du Jourdain. Ils prirent les armes contre vous, mais je les ai remis entre vos mains; vous avez occupé leur territoire et exterminé leurs bataillons. Le roi de Moab, Balac, fils de Séphor, s'est levé ensuite contre Israël. Il manda Balaam, le fils de Béor, pour vous charger de malédictions. J'ai fermé la bouche de Balaam aux malédictions; elle s'est ouverte malgré lui pour vous bénir, et j'ai renversé le roi de Moab sous vos pas. Vous avez franchi le Jourdain et vous vîntes à Jéricho. Les guerriers de cette cité voulaient combattre : l'Amorrhéen, le Phéréséen, le Chananéen, l'Héthéen, le Gergéséen, l'Hévéen et le Jébuséen se levèrent tous; je les ai livrés en vos mains; j'ai envoyé contre eux des fléaux destructeurs; ils ont abandonné leur territoire : deux rois amorrhéens ont émigré ainsi avec leurs peuples; ni votre arc ni votre glaive ne firent rien pour cette victoire. C'est ainsi que je vous ai établis dans une terre que vos bras n'avaient point cultivée, dans des cités que vous n'aviez point bâties, dans des campagnes couvertes de vignes et d'oliviers que vous n'aviez pas plantés. Maintenant donc, peuple d'Israël, craignez Jéhovah le Seigneur, servez-le dans la perfection d'un cœur reconnaissant et sincère. Arrière les idoles qu'ont adorées vos pères en Mésopotamie et en Egypte! Servez le Seigneur, et n'adorez que

lui. Mais pourtant, si le joug de la reconnaissance vous paraît trop lourd, s'il vous pèse comme une calamité, vous êtes libres. Le choix vous est laissé. Optez donc aujourd'hui pour le Maître qui vous agrée. Voyez si vous voulez servir les dieux de la Mésopotamie qu'adoraient vos pères, ou ceux des Amorrhéens au milieu desquels vous habitez! Quant à Josué et à sa maison, ils serviront Jéhovah le Seigneur! — Une immense acclamation s'élança des rangs pressés de la multitude, pour répondre à ces paroles du héros. Abandonner Jéhovah le Seigneur! criaient toutes les voix, jamais! jamais! Servir des dieux étrangers, jamais! jamais! C'est Jéhovah qui a brisé nos fers en Egypte; c'est lui qui nous a tirés de la maison de servitude; c'est lui qui a accompli les prodiges inouis que nous avons vus de nos yeux; c'est lui qui nous a gardés dans les périls de la route, parmi tant de peuples ennemis que nous avons traversés; c'est lui qui a chassé devant nous les races chananéennes et fait émigrer l'Amorrhéen dont nous possédons maintenant le sol. C'est Jéhovah! nous ne servirons que lui! Il est notre Seigneur et notre Dieu! — Quand cette explosion du sentiment national se fut apaisée et que le silence fut rétabli, Josué reprit la parole : Vous ne pourrez pas, dit-il, supporter le joug de Jéhovah. Il est le Dieu de la sainteté, le Dieu fort, le Dieu jaloux. Rien d'impur n'échappe à son regard; il châtierait trop sévèrement vos révoltes et vos crimes, s'il vous arrivait d'abandonner son culte et de servir des dieux étrangers; il oublierait, dans sa justice terrible, tous les biens dont il vous a comblés pour vous briser sans retour. — Non! non! ne parlez plus ainsi! s'écria le peuple consterné. Ne dites pas de telles paroles. Nous servirons Jéhovah! Nous le servirons toujours! — Soyez donc tous témoins, dit alors Josué, que vous avez choisi vous-mêmes, librement, de votre plein gré, Jéhovah pour votre unique Seigneur et pour votre Dieu. — Oui! nous en sommes témoins! cria tout le peuple d'un concert unanime. — Et maintenant, ajouta l'illustre vieillard, arrière toutes les idoles impures et tous les dieux étrangers! Inclinez vos volontés et vos cœurs sous le joug de Jéhovah le Dieu d'Israël. — Oui! nous servirons le Seigneur! Oui! nous observerons tous

les préceptes de la loi, répéta l'assemblée. — Ce jour-là donc, Josué renouvela l'alliance d'Israël avec son Dieu; il fit lire dans la vallée de Sichem tous les commandements et les prescriptions du Seigneur. Il écrivit lui-même au livre de la loi toutes les paroles de ce pacte solennel. En présence de la multitude, il fit ériger une pierre monumentale au pied du chêne de Sichem, sous lequel autrefois Abraham avait enfoui les *théraphim* apportés de la Mésopotamie [1]. Cette pierre sera le monument du témoignage, dit-il. Elle a entendu vos serments et protestera contre vous, si jamais vous aviez le malheur de les enfreindre et de mentir au Seigneur votre Dieu! — L'héroïque vieillard congédia ensuite l'assemblée, et renvoya chaque tribu sur la terre de son héritage [2]. »

Mort de Josué. Sépulcre du patriarche Joseph à Sichem. Mort du grand prêtre Eléazar.

58. Les âmes élevées, qui cherchent dans l'histoire les nobles inspirations et les grands spectacles, comprendront la sublimité du récit que nous venons de traduire. Pas un sentiment personnel, pas un retour sur un passé si glorieux ne sort des lèvres de Josué. Sa dernière parole est pour son Dieu : Jéhovah a le suprême effort de sa voix expirante, comme il avait eu pendant soixante ans toutes les aspirations de ce cœur héroïque. Le guerrier, l'administrateur, le conquérant, le père de la patrie s'effacent devant la majesté du Dieu souverain, seul grand, seul puissant, seul immortel. Nous avons étudié l'antiquité profane; elle eut, dans la mesure de ses forces, de grands caractères. Aucun n'approche de celui-ci. Epaminondas mourant fait un appel rétrospectif à sa gloire; il a eu tous les désintéressements excepté celui de sa propre mémoire. Josué n'a su toute sa vie que l'amour de son Dieu, et ne travaille qu'à se faire oublier soi-même pour reporter à Jéhovah l'affection dont il est personnellement entouré. « Après le serment de Sichem, Josué, fils de Nun, le serviteur de Dieu, mourut à l'âge de cent dix ans. Les enfants d'Israël lui donnèrent la sépulture à Tamnath-Saré, sur la montagne d'Ephraïm, au versant septentrional du mont Gaas. Ils transportèrent alors à Sichem les ossements du patriarche Joseph,

[1] Voir le commentaire de Maës sur le verset 27 du XXIVe chap. de Josué.
[2] *Josue*, cap. XXIV, 1-28.

qu'ils avaient ramenés d'Egypte, et les déposèrent pieusement dans un sépulcre creusé au milieu du champ acheté par Jacob aux fils d'Hémor, et dont le prix avait été de cent jeunes brebis. Le grand prêtre Eléazar, fils d'Aaron, mourut à la même époque ; il reçut la sépulture à Gabaath, sur la montagne d'Ephraïm, dans la campagne qui avait été donnée à Phinées, son fils. Israël continua à servir le Seigneur avec la même fidélité qu'au temps de Josué, sous la direction des vieillards qu'il mit à sa tête, et qui avaient été témoins des prodiges opérés par Jéhovah en faveur de son peuple [1]. » Ainsi mourut le Josué des Hébreux, figure du Jésus de l'humanité, dont la mort devait sauver le monde. La terre promise à Israël s'ouvre devant l'épée du premier ; le ciel promis à l'homme s'ouvre devant la croix du second. Josué et Joseph, le fils et le père, sont ensevelis en même temps. Le nom de Joseph sera éternellement attaché au nom de Jésus, dans cette alliance qui unira le ciel à la terre, le Testament de crainte au Testament d'amour, l'homme à Dieu.

[1] *Josue*, cap. XXIV, 29 ad ultim.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE MOISE A SALOMON (1725-1001).

ÈRE DES JUGES (1580-1080).

CHAPITRE PREMIER.

LES SOPHETIM.

SOMMAIRE.

§ I. SYNCHRONISME.

1. Coup d'œil sur la marche de l'histoire profane parallèlement à celle du peuple de Dieu. — 2 Milieu historique dans lequel s'accomplit l'émigration du peuple hébreu. — 3. Caractère de l'époque des Juges.

§ II. GOUVERNEMENT DES ANCIENS (1580-1554).

4. Appréciation philosophique de l'époque des Juges par l'école rationaliste. — 5. L'étude du texte de la Bible est la meilleure réponse à opposer au système rationaliste. — 6. Le grand-prêtre à la tête de l'administration juive. Les anciens gouvernent le peuple de concert avec lui — 7. Défaite et mort du roi de Bézec. — 8. Légitimité du supplice infligé à l'Adonibézec. — 9. Prise de Jérusalem par les guerriers de Juda. — 10. Expédition de Juda et de Siméon contre Harma. — 11. Expédition de Juda contre les Philistins. — 12. Prise de Luza (Béthel) par les tribus d'Ephraïm et de Manassé. — 13. Les autres tribus laissent subsister les races chananéennes sur le sol de la Terre promise. — 14. La coexistence des races chananéennes avec le peuple juif sur le sol de la Terre promise fut un fait providentiel. — 15. Funestes conséquences de l'habitude du repos et de la paix pour les tribus d'Israël. — 16. L'ange du Seigneur à Galgala. Le champ des Pleurs. — 17. La femme du Lévite d'Ephraïm. Crime des habitants de Gabaa. — 18. Appel aux armes. Guerre nationale contre la tribu de Benjamin. — 19. La tribu de Benjamin menacée d'extinction. Deuil des vainqueurs. Stratagème imaginé pour conserver la tribu de Benjamin. — 20. Episode de Michas. — 21. Appréciation de l'épisode de Michas, par M. Munk.

§ III. OTHONIEL (1554).

22. Prévarication et désordres du peuple juif. — 23. Caractère prédominant de la période des Juges. — 24. La judicature ne fut point, comme le prétend M. Munk, une usurpation illégale du pouvoir. — 25. Othoniel délivre les Hébreux du joug de Chusan-Rasathaim, roi de Syrie.

§ IV. EPISODE DE RUTH (1554-1510).

26. Date approximative de l'épisode de Ruth. — 27. Ruth et Noémi. — 28. La moisson des orges dans le champ de Booz. Ruth la glaneuse. — 29. Le *Goël*. — 30. Le jugement aux portes de Béthléem — 31. Conclusion.

§ V. AOD ET SAMGAR (1496).

32. Aod met à mort Eglon roi de Moab. — 33. Défaite des Moabites par Aod. Samgar.

§ VI. DÉBORA ET BARAC (1416-1396).

34. Sisara, lieutenant du roi chananéen Jabin, opprime les Hébreux. — 35. Débora la prophétesse. — 36. Débora et Barac livrent bataille à Sisara. — 37. Jaël, épouse d'Haber, tue Sisara. — 38. Chant de victoire de Débora. — 39. Débora et Jaël en face du rationalisme moderne.

§ VII. GÉDÉON (1349).

40. Les Juifs infidèles réduits en servitude par les Madianites. — 41. L'ange et Gédéon au champ d'Ephra. — 42. Authenticité du récit biblique. — 43. Le moissonneur d'Ephra brise l'autel des idoles Madianites. Jerobaal. — 44. La toison miraculeuse. — 45. M. Munk et la toison de Gédéon. — 46. Victoire de Gédéon à Jezraël. Mort des généraux madianites, Oreb et Zeb. — 47. Trahison des habitants de Socoth. — 48. Punition des habitants de Socoth Mort de Zébée et Salmana. — 49. Authenticité du récit biblique de la victoire de Gédéon. — 50. Gédéon refuse la couronne. — 51. L'éphod d'Ephra. Mort de Gédéon. — 52. Traditions de l'histoire phénicienne sur le Jérobaal juif.

§ VIII. USURPATION D'ABIMÉLECH (1309).

53. Nouvelle prévarication du peuple juif. — 54. Cruautés d'Abimélech. Il usurpe le titre de roi. — 55. Protestation de Joatham. Apologue du buisson d'épines. — 56. Gaal relève le drapeau de l'indépendance nationale. — 57. Siége de la tour de Sichem par Abimélech. — 58. Siége de Thébes. Une pierre lancée par la main d'une femme. Mort d'Abimélech.

§ IX. THOLA ET JAÏR (1306-1263).

59. Cinquante-cinq ans de paix et de fidélité.

§ X. JEPHTÉ (1243).

60. Servitude d'Israël sous les Ammonites. — 61. Jephté est investi de la judicature. — 62. Ambassade de Jephté au roi d'Ammon. — 63. Calomnies de

l'école rationaliste au sujet de Jephté. — 64. Défaite du roi Ammonite. Vœu téméraire. La fille de Jephté. — 65. La vérité sur le sacrifice de la fille de Jephté. — 66. Révolte d'Ephraïm. Mort de Jephté.

§ XI. ABESAN (1237), AHIALON (1230), ABDON (1220).

67. Vingt-cinq ans de paix et de fidélité.

§ XII. SAMSON (1191-1172).

68. M. Munk et Samson. — 69. Naissance et nazaréat de Samson. — 70. Réponse aux objections de l'école naturaliste. — 71. Mariage de Samson. L'énigme aux paranymphes. — 72. Le lion de Saraa et les rationalistes. — 73. Les renards de Samson. — 74. Victoire de Samson à Ramath-Léchi. — 75. Trahison de Dalila. — 76. Mort de Samson.

§ I. Synchronisme.

Coup d'œil sur la marche de l'histoire profane parallèlement à celle du peuple de Dieu.

1. Parallèlement à l'histoire juive, si lumineuse dans son développement divin, l'histoire profane ne présente encore que des incertitudes et des légendes fabuleuses. Les quatre siècles qui vont s'écouler depuis Josué jusqu'à l'institution d'une royauté en Israël, ne dégagent, sur le reste du monde, qu'un seul grand fait, celui de la guerre de Troie, encore appartient-il beaucoup plus au domaine de la poésie qu'à celui de l'histoire proprement dite. Cette époque, pour la plupart des peuples qui devaient plus tard briller d'un si vif éclat dans l'antiquité, fut réellement l'époque des origines. Il semble que le déplacement violent qui poussa les flots chananéens sur les divers rivages de la Méditerranée, doive être regardé comme le point de départ des nations et rattaché ainsi à l'histoire universelle. Voici d'ailleurs comment M. Daunou résume, avec sa rectitude ordinaire, cette période générale : « Les cinq siècles qu'elle » embrasse vont, dans l'Histoire sainte, de Moïse à Salomon. Les » principaux personnages intermédiaires sont Josué, Othoniel, » Aod, Débora, Gédéon, Abimélech, Jephté, Samson, Héli, Sa» muel, Saül et David. On peut s'en tenir aux dates que Bossuet a » préférées, et qui placent Josué au XVe siècle avant Jésus-Christ, » Aod au XIVe, Gédéon au XIIIe, Samson au XIIe, Samuel, Saül, David » et le commencement du règne de Salomon au XIe. Nous avons à » distribuer dans ces mêmes siècles les faits de l'histoire égyp-

» tienne, asiatique et grecque. — C'est au XVe siècle, de 1500 à
» 1400 avant notre ère, qu'on rapporterait avec le plus de probabilité les conquêtes, les entreprises, les constructions de Sésostris, le plus grand éclat de la puissance des Égyptiens. L'Assyrie et la Perse n'offriraient ici que des noms obscurs et mal connus, auxquels il est réellement impossible d'assigner une place tant soit peu distincte dans le cours des temps. La dynastie des Hia se continue chez les Chinois sans laisser aucun souvenir digne de l'histoire. Le règne d'Érichtonius, à Athènes, est resté mémorable dans les fastes de l'agriculture. Au temps du roi Érechtée, l'un de ses successeurs, Cérès et Triptolème visitèrent, dit-on, l'Attique; leurs noms annoncent de nouveaux développements agricoles. — Alors s'élevaient les murs de Lacédémone; Laïus montait sur le trône de Thèbes, et Dardanus s'établissait en Phrygie. — Nous attacherons au siècle suivant, c'est-à-dire au XIVe, la mort de Laïus, l'histoire d'Œdipe, d'Éthéocle et de Polynice; celle de Tantale et de Pélops, qui laissa son nom au Péloponèse, presque en même temps que Tros donnait le sien aux Troyens. Danaé, fille du roi d'Argos Acrisius, devenait la mère de Persée, le libérateur d'Andromède. C'est le siècle de plusieurs autres héros, mais surtout d'Hercule, dont la légende, enrichie de presque tous les exploits les plus renommés, a pris peu à peu des teintes allégoriques et astronomiques, et a fini par convenir au soleil même. Les Héraclides, descendants du véritable Hercule, furent chassés du Péloponèse par le roi d'Argos Eurysthée, fils d'Amphytrion et d'Alcuzène. Ils se réfugièrent dans l'Attique, où régnait Thésée, le compagnon d'Alcide. Les premiers poëmes sur l'enlèvement de Proserpine peuvent remonter à cette époque, aussi bien que l'institution des mystères d'Éleusis, auxquels Hercule fut initié. — Selon toute apparence, le règne de Thésée s'est prolongé au-delà de l'an 1300 avant notre ère. Ce roi parvint à réunir les douze cantons des Athéniens en un seul corps de cité; il ébaucha la constitution politique de ce peuple justement célèbre. Le conseil Amphictyonique, espèce de congrès de la confédération grecque, existait déjà peut-être depuis un demi

» siècle; il avait pris naissance en Thessalie, sous le règne d'Am» phictyon; et ce qui n'était d'abord qu'un point central des petits » cantons thessaliens, devint peu à peu un lien général de la Grèce » entière. Il se peut que l'expédition des Argonautes ait été réso» lue dans ce conseil. En rapportant cette expédition au XIIIe siècle, » nous croyons adopter l'opinion la plus conciliable avec les meil» leures traditions. Il s'ensuivrait que ce siècle est celui d'Orphée, » d'Esculape, de Jason et de Médée. On y place aussi les sanglantes » querelles des fils de Pélops, Atrée et Thyeste. C'est avec plus de » confiance que nous y rattachons, d'après les récits d'Hérodote, » le règne de Ninus et les quarante premières années de la vie de » Sémiramis, en Assyrie. Mais la chronologie égyptienne retombe » dans des ténèbres profondes, qu'à notre avis aucun genre de re» cherches et d'hypothèses ne pourra jamais éclaircir. — La guerre » de Troie ne s'ouvrira pour nous qu'après l'année 1200, et nous pren» drons 1184, 1183 ou 1182 pour la date la plus probable de la ca» tastrophe de cette ville. Ce sera donc là l'époque de tous les hé» ros troyens et grecs qui figurent dans l'*Iliade*, l'*Odyssée* et l'*Énéide*. » Nous ne distinguerons aucun autre grand événement dans le » XIIe siècle, sinon pourtant les règnes de Sémiramis, après la mort » de Ninus, et de Ninyas, après Sémiramis; l'avénement de Wou» Vang, et, par lui, le commencement de la dynastie de Tchéou à » la Chine. Quant à la Perse, à l'Assyrie et à l'Égypte, la confusion » règne encore dans toutes les nomenclatures royales. — Nous ré» servons au XIe siècle le rétablissement des Héraclides dans le Pé» loponèse; ils s'emparèrent de Lacédémone et occupèrent ensuite » Argos, Mycènes, Corinthe et l'Élide. Les anciens habitants, ex» pulsés par eux, se réfugièrent dans la Thrace et sur les côtes de » l'Asie. De là diverses colonies et la fondation de plusieurs villes » fameuses, telles que Smyrne, dans l'Éolide, Éphèse, Clazomène » et Samos, dans l'Ionie. Les Héraclides ayant fait une irruption » jusqu'aux portes d'Athènes, un oracle promit, dit-on, la victoire » à l'armée dont le chef périrait dans le combat, et les Athéniens » durent leur triomphe au dévouement de leur roi Codrus. — Il » importe d'observer ici, à l'égard de l'Égypte, que certains au-

» teurs, et particulièrement Volney, retardent jusqu'au XIe siècle,
» vers 1050 ou 1020, les règnes de Chéops et de Chéphren, sous
» lesquels les plus grandes pyramides furent bâties ou achevées.
» Après Ninyas, les annales assyriennes rentrent dans leur précé-
» dente obscurité. Il n'existe encore chez les Perses que des tradi-
» tions fabuleuses et confuses; leur Zoroastre, dont ils s'étudient à
» vieillir l'époque, ne nous apparaîtra que bien plus tard. La dy-
» nastie Tchéou se continue chez les Chinois, et le règne de Wou-
» Vang aboutit à l'an 1000 avant Jésus-Christ. Ce n'est guère, il le
» faut avouer, qu'à ce Xe siècle, que l'histoire proprement dite
» commence à s'échapper des nuages de la fable et des hypothèses
» de l'érudition [1]. »

Milieu historique dans lequel s'accomplit l'émigration du peuple hébreu.

2. Ainsi nous pouvons, à l'aide de la classification du plus autorisé des historiens modernes, nous convaincre de l'origine relativement récente des différents peuples, et constater une fois de plus la réalité de la chronologie des Livres saints et l'authenticité de la date qu'ils assignent à la population humaine sur le globe. A un autre point de vue, ce tableau éclaire d'un jour merveilleux les faits de l'histoire sainte. A l'époque où des colonies aventureuses parcouraient tout le littoral de la Méditerranée, on n'a pas le droit de s'étonner que la colonie hébraïque, sortie d'Égypte comme Cécrops ou Danaüs, vienne fonder un empire sur les rivages de la Phénicie, de même que les premiers fondent l'empire grec sur les côtes de l'Hellade. L'histoire particulière des Hébreux revêt le caractère général de cette période d'histoire universelle. Josué est contemporain de Danaüs; Othoniel et Cadmus refoulent l'un les Chananéens dans les murs de Sidon, l'autre les indigènes dans l'intérieur de la péninsule hellénique; Aod, Débora, Gédéon, triomphent de la réaction chananéenne en Judée, pendant que la Grèce lutte contre les Héraclides. Partout le même mouvement de colonisations nouvelles, de déplacements et d'établissements de races; partout la même tendance à substituer aux peuplades désagrégées et éparses des nations unies et puissantes. On n'avait sans

[1] Daunou, *Cours d'études historiques, Chronologie positive*, tom. VI, pag. 11-16.

doute pas réfléchi à tout cela quand on prétendait que l'établissement des Hébreux sur le sol de Chanaan était un fait monstrueux et inouï dans l'histoire du monde; qu'il constituait la plus flagrante violation du droit dont les annales de l'humanité aient gardé le souvenir : tant est grande la puissance d'aveuglement qui domine, à leur insu même, les esprits d'ailleurs les plus sages, toutes les fois qu'ils se mettent en révolte contre la parole révélée, dont les conséquences morales effraient sourdement les profonds replis des consciences! Mais enfin la vérité triomphe et dissipe tous les nuages. Elle nous apporte une vue plus nette et plus précise de ces époques primitives, où le besoin de mouvement se combinait dans les races avec celui d'une patrie; où l'émigration secondait la conquête; où une défaite était le germe d'une colonie nouvelle et quelquefois le baptême d'un peuple puissant qui portait ailleurs ses drapeaux et ses dieux vaincus. La prise de Troie, au temps de Jephté ou de Samson, jeta sur les rivages du Latium la race héroïque qui devait ressusciter pour la gloire dans la grande nation romaine, de même que les Chananéens de Josué devaient ressusciter dans l'âme d'Annibal.

Caractère de l'époque des Juges.

3. Mais, à côté de ces traits généraux qui lui sont communs avec les autres histoires, le peuple juif présente un caractère qui lui est propre et qui ne se retrouve dans aucune autre nation. Quand les autres peuples se livrent à l'ardeur jeune et ambitieuse de leur nature primitive, lui se fixe profondément sur le sol; quand les autres s'établissent peu à peu, selon les hasards de la conquête et le progrès de leur lente multiplication, lui semble ne s'occuper que de l'avenir et ne tenir aucun compte des difficultés ou même des impossibilités du présent. La terre chananéenne est, dès l'abord, trop vaste pour qu'il suffise à l'occuper tout entière; il n'en partage pas moins ce pays dans toute sa totalité, faisant le lot définitif des tribus, et enveloppant dans cette délimitation première et souveraine même les portions du territoire restées au pouvoir de l'ennemi. On a pu remarquer cette singularité dans l'histoire de Josué. Quelle est donc cette assurance surhumaine qui se fait une patrie pour l'avenir d'un sol encore hostile dans le présent? Sur quelle garan-

tie s'appuyait cette foi hardie à une destinée et à une mission providentielles ? Evidemment il y a là un signe divin; il y a, dans cette confiance aux prodiges de l'avenir, une confirmation éclatante des prodiges du passé! Nous allons voir désormais la puissance d'Israël s'affermir sur le sol de Chanaan. L'époque des Juges est la plus intéressante au point de vue du développement des institutions mosaïques; elle a été, sous ce rapport, étrangement défigurée par le rationalisme moderne. Nos exégètes contemporains n'ont rien compris à cette période de l'histoire juive, où la royauté n'existe pas et où il y a cependant unité de commandement; où le Temple du vrai Dieu n'est pas encore construit, et où il y a cependant unité de culte; où le pouvoir des juges est intermittent, et où il y a cependant unité de pouvoir et de direction. Toutes les idées modernes sur les liens politiques des sociétés, l'organisation et la hiérarchie des États, sont ici bouleversées. La notion de Jéhovah, seul souverain, suffit à la période de quatre cents ans que nous allons parcourir. Elle assure tous les progrès, résume tous les efforts et concentre toutes les énergies. Violée dans la pratique, elle trouve immédiatement sa sanction dans le châtiment; respectée elle attire sur le peuple toutes les bénédictions; seule elle est à la fois le nœud et la sauvegarde de la société juive.

§ II. Gouvernement des anciens (1580-1554).

Appréciation philosophique de l'époque des Juges par l'école rationaliste.

4. Pour donner une idée de l'exactitude apportée par la nouvelle école historique de M. Renan dans l'appréciation de la *période des Juges,* nous demandons la permission de reproduire ici les paroles suivantes d'un de ses disciples : « Quand on parcourt, dit M. Michel » Nicolas, les livres de l'ancienne alliance qui se rapportent aux » événements accomplis au milieu de la famille d'Israël, depuis » son établissement dans la terre de Chanaan jusqu'au règne de » Josias, on éprouve une singulière surprise. Pendant ces dix » siècles, la vie des Hébreux ne présente presque aucune trace de » la législation mosaïque. L'Etat est fondé sur d'autres principes » que ceux qu'avait posés Moïse; les rapports sociaux ne sont pas

» tels qu'il les avait réglés; les idées religieuses qui dominent gé-
» néralement sont précisément celles qu'il avait combattues. Le
» culte seul a subi son influence, et encore uniquement dans ce
» qu'on pourrait appeler son organisation matérielle. En un mot,
» sauf en ce dernier point, Moïse et sa législation n'auraient jamais
» existé, que l'histoire des Israélites se serait déroulée à peu près
» telle qu'elle est présentée dans les Livres saints, et si l'on n'avait
» pour se renseigner sur l'homme éminent qui a posé les premières
» assises du spiritualisme religieux, que les livres historiques de
» l'Ancien Testament, il serait absolument impossible de se faire
» une idée de sa vie et de son œuvre. Ce fait est trop extraordinaire,
» trop opposé à la manière dont on se représente d'ordinaire l'his-
» toire des Hébreux, pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'établir
» dans tout son jour. Commençons par ce qui regarde le culte. J'ai
» dit que c'est ici, mais seulement ici, que l'on aperçoit une action
» de la législation : je veux parler, on le comprend, de l'édification
» du temple de Jérusalem, et du service lévitique qui y fut orga-
» nisé d'après les prescriptions contenues dans l'Exode et dans le
» Lévitique. Mais il s'écoula cinq siècles avant que les plans de
» Moïse fussent réalisés. Pendant la longue période des Juges (de
» 1554 avant Jésus-Christ jusqu'à 1080), le culte de Jéhovah n'a
» point de centre fixe [1]; il n'est pas même bien certain qu'il ait

[1] Cette supposition de M. Michel Nicolas est complétement gratuite, ainsi que nous le verrons à chaque page du récit qui va suivre. Le centre fixe du culte de Jéhovah fut toujours le Tabernacle. Le mouvement national qui fut déterminé en Israël par la perte de l'Arche d'alliance, lorsqu'elle tomba aux mains des Philistins à la suite d'une sanglante défaite, le prouve surabondamment. Mais, pour prévenir une équivoque dont les exégètes modernes nous semblent disposés à abuser étrangement, nous devons faire observer ici que la prescription légale de n'offrir des sacrifices au Seigneur que devant l'Arche d'alliance ne devait être absolue qu'après la construction d'un temple fixe, au centre de la Terre promise, complétement débarrassée des tribus chananéennes. Moïse l'explique formellement dans tout le chapitre XIIe du *Deutéronome*. Cette remarque, qui parait avoir échappé aux rationalistes contemporains, a été faite depuis longtemps par tous les Pères et tous les commentateurs. *Ante templum extructum sæpius extra locum Tabernaculi hoc modo sacrificatum fuit Deo connivente et permittente, at non extructo templo. Sic Gedeon* (*Jud.*, cap. VI, 20-28), *Manue* (*Judic.*, cap. XIII, 19), *sic Samuel et Saül*

» existé quelque part, du moins d'une manière suivie, et il est posi-
» tif qu'il n'était pas celui de la masse de la nation. Après la mort
» de Josué et des anciens qui avaient aidé Moïse dans le gouverne-
» ment des tribus d'Israël et dont quelques-uns survécurent à son
» successeur, l'unité ou le lien fédéral maintenu jusqu'alors se rom-
» pit; chaque tribu reprit son indépendance primitive, se gouverna
» d'après des coutumes traditionnelles, et la famille d'Israël pré-
» senta un spectacle assez analogue à celui qu'on peut voir encore
» parmi les tribus nomades des déserts de l'Arabie et de la Lybie.
» Dans cet état de choses, les générations qui, selon l'expression
» de l'Ecriture, n'avaient pas connu l'Eternel, ni les hauts faits
» qu'il avait accomplis en faveur d'Israël, adoptèrent les divinités
» et les cultes des Chananéens. Les héros que Dieu suscita parfois
» pour rendre l'indépendance à la maison de Jacob ne suivirent
» pas mieux que la foule les commandements de Moïse, et, sans
» tomber dans le polythéisme chananéen, ils rendirent au Dieu de
» leurs pères un culte qui était un mélange d'idolâtrie et de quel-
» ques pratiques lévitiques. Gédéon bâtit, il est vrai, à Ophra, un
» autel à Jéhovah, mais bientôt après il établit au même lieu un
» culte idolâtrique. Les éphods et les idoles d'Elohim ne furent pas
» rares à cette époque. Les lévites eux-mêmes prêtèrent leur mi-
» nistère à des cérémonies proscrites par la loi. Et, ce qu'il y a de
» plus étrange, c'est que l'on ignorait complétement que l'on vio-
» lait les ordonnances de Moïse; on croyait au contraire rendre
» hommage à Dieu par des pratiques entachées d'idolâtrie [1]. »

5. Voilà le résumé que la nouvelle école fait de l'époque des Juges. Nous l'avons intégralement cité. On y remarque le procédé habituel de notre siècle; la narration des faits y est complétement négligée; on y supplée par un dogmatisme absolu, qui constitue

L'étude du texte de la Bible est la meilleure réponse à opposer au système rationaliste.

extra eum locum sacrificasse leguntur; imo et Salomon quo tempore Deo gratus extitit (*Reg*, III, cap. IV). *Ubi et ratio illa affertur, quòd necdum excitatum esset Deo templum* (Bonfrer., *in libr. Jud. Comment.*, cap. II, 1). Combien l'exégèse moderne s'épargnerait de méprises, si elle daignait accorder au texte sacré une étude moins superficielle?

[1] Michel Nicolas *Etudes critiques sur la Bible.* Paris, Michel Lévy. 1862, pag. 223-226.

probablement, dans la pensée de ses auteurs, ce que l'on est convenu de nommer la philosophie de l'histoire, et on se laisse persuader que cette façon large et commode d'établir sur le vide une théorie d'incrédulité remplace avantageusement l'exactitude et la précision des âges précédents. Mais toutes ces assertions, arbitrairement groupées, ne sauraient pourtant faire oublier qu'il y a un monument authentique à consulter. L'habileté avec laquelle on voudrait le dissimuler ne réussit qu'à en faire désirer une étude et une connaissance approfondie. Traduisons donc le *Livre des Juges*, c'est le meilleur moyen de répondre à toutes les assertions gratuites qu'on vient de lire, et de les voir réfutées l'une après l'autre par les faits. Pour les sciences d'observation comme pour l'étude de l'histoire, la loi est la même, en voici la formule : « Il faut désormais s'élever des » faits bien constatés aux déductions, au lieu de procéder de théo» ries préconçues aux assertions. Pour marcher un peu moins » rapidement, la science n'en sera que mieux assise, en même » temps qu'elle fournira une base sérieuse et solide aux plus graves » considérations » de la philosophie [1].

Le grand-prêtre à la tête de l'administration juive, les anciens gouvernant le peuple avec lui.

6. « A la mort de Josué, lisons-nous au premier verset du Livre des Juges, les fils d'Israël consultèrent le Seigneur. Qui recommencera la guerre contre les Chananéens? demandaient-ils. Quelle sera la tribu qui donnera des combats? — Le Seigneur fit entendre cette réponse : Juda marchera à la tête des tribus. C'est à elle que j'ai remis le soin de compléter la conquête [2]. » Le Seigneur consulté, et manifestant sa décision souveraine, c'est bien là, si nous ne nous trompons, toute l'organisation mosaïque, fondée sur la royauté

[1] Nous empruntons cette formule, qui est celle de la vérité et du bon sens, à un savant dont les consciencieux travaux ont redressé bien des erreurs accréditées, dans le domaine des sciences physiques, par la méthode que nous pourrions appeler du *parti pris* (Mémoire sur le *Non-Cosmopolitisme des races humaines*, par M. Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de Vincennes, pag. 364, Paris, 1862).

[2] *Lib. Judic.*, cap. I, 1, 2. L'hébreu plus précis que la Vulgate, porte pour le premier verset le sens rigoureux de : *Quis ascendet nobis ad Chananæum in principio ad pugnandum cum eo?* (Jacob, Bonfrer., *in librum Judic. Commentar.*, cap. I, 1).

unique et réelle de Jéhovah. « La consultation dont il s'agit, disent » les commentateurs, est celle qui se faisait par l'intermédiaire du » grand prêtre, au moyen de l'oracle divin d'Urim et Thummim, » dans la forme amplement décrite au chapitre XXVIII de l'Exode [1]. » Elle implique donc l'existence et la mise en action de tout le système du culte réglé par Moïse et concentré dans le Tabernacle. Le grand prêtre Phinées [2], fils et successeur d'Eléazar, est l'organe de Jéhovah près du peuple, il reçoit et transmet les ordres du Seigneur, comme l'avaient fait Eléazar, son père, et Aaron, son aïeul. Ainsi, « il est positif, malgré l'assertion de M. Michel Nicolas, que » le culte de Jéhovah a un centre fixe, le Tabernacle, et que ce » culte est celui de la masse de la nation, » puisque les fils d'Israël viennent en assemblée générale y consulter le Seigneur. *Post mortem Josue consuluerunt filii Israel Dominum* [3]. Ils se souvenaient de la parole de Moïse mourant : « Jéhovah marchera à votre tête, il « sera lui-même votre chef [4]. » Phinées, le vengeur de la loi violée dans les plaines de Séthim [5], le vainqueur des Madianites [6], l'éloquent interprète de la fidélité nationale au culte du Très-Haut, dans sa récente ambassade aux tribus de Ruben, Gad et Manassé [7], tel est l'anneau glorieux qui rattache au passé la nation juive par la chaîne immortelle du souverain pontificat. Nous concevons qu'une hiérarchie sociale ayant à sa tête un souverain pontife ne soit pas du goût des exégètes modernes. Qu'ils se consolent pourtant, cela ne s'est vu dans l'antiquité que chez un seul peuple, le peuple de Dieu, et cela n'apparaît dans l'histoire moderne qu'au sein d'une seule institution, d'origine également divine, l'Eglise catholique, dont le peuple hébreu était la figure. L'exégèse moderne

[1] Jacob. Bonfrer., *in librum Judic. Comment.*, cap. I, 1.

[2] *Pontificem fuisse Phineem, et Eleazaro successisse non dubium, juxta promissionem ipsi a Deo factam Num.* 25, *et habet ibi supra Josue ultima editio Septuaginta, et non uno loco Josephus, atque adeo et per eum hic Deum consultum. Et vero Phineem hunc fuisse diserte habet Josephus, lib. V. Antiquitatum* (Bonfrer., *in libr. Judic. Comment.*, cap. I, 1).

[3] *Judic.*, cap. I, 1. — [4] *Deuter.*, cap. XXXI, 3-6. — [5] Voir le 1er volume de cette *Histoire*, pag. 724, n° 45. — [6] Idem, *ibid.*, n° 46. — [7] Voir les dernières pages du chapitre précédent : *La conquête.*

devrait bien reconnaître à Dieu le pouvoir de ne pas constituer les deux seules sociétés qu'il ait fondées sur la terre, dans les conditions vulgaires des autres établissements humains, ne fût-ce que pour mieux distinguer son œuvre de l'œuvre des hommes. Nous sommes donc ici en face d'un peuple qui ne ressemble en rien aux autres peuples. Les anciens préposés par Moïse, les juges établis à la porte de chaque ville, les lévites distribués dans chaque tribu, le Tabernacle comme lien de toute la nation, et la loi interprétée par le pontife suprême et observée par chaque conscience, voilà la seule fédération, le seul gouvernement de la Terre promise. C'est inouï dans les fastes du monde ; la raison ne rencontre d'analogie à cet état singulier nulle part, nous en convenons ; mais c'est précisément parce que la raison humaine eût été impuissante à imaginer cela, que les rationalistes sont absolument impuissants à l'expliquer et à le comprendre. Les faits dérangent toutes leurs théories et renversent toutes leurs hypothèses. Car, il faut bien encore le remarquer, Josué ravi à l'amour et à l'admiration du peuple d'Israël, Josué, désigné par Moïse pour prendre, à la mort du grand prophète, la direction et le commandement suprême, Josué dont nous avons redit les dernières recommandations si pleines de tendresse et de sollicitude pour l'avenir, Josué ne se désigne point de successeur. Il n'indique au peuple désormais introduit dans la terre de la promesse qu'un seul maître, un seul guide, un seul souverain, Jéhovah. *Testes vos estis quia ipsi elegeritis vobis Dominum ut serviatis ei* [1]. Le peuple a répondu : « Nous ne servi- » rons que le Seigneur, nous n'obéirons qu'à sa loi [2]. » Et le peuple tient parole. Il ne réclame pas d'autre chef, d'autre guide ; et, à la mort de Josué, il se contente de demander quelle sera la tribu qui marchera la première aux combats. Juda et Ephraïm avaient été désignés tous deux par Josué comme l'avant-garde militante de la nation. Il pouvait y avoir rivalité et conflit dans cette double élection. Pour prévenir tous les dissentiments, les fils d'Israël ont recours au Seigneur, et la prééminence est de nouveau confirmée à

[1] *Josue*, cap. XXIV, 22. — [2] Idem, *ibid.*, 24.

Juda. Voilà le premier acte du peuple juif inscrit dans l'histoire des Juges.

7. « Or, Juda dit à Siméon son frère : Viens partager avec moi la fortune de la guerre, pour repousser les Chananéens; de mon côté je combattrai avec toi pour achever la conquête de ton héritage [1]. » On se souvient que la tribu de Siméon avait été établie à l'ouest de celle de Juda, entre cette dernière et les satrapies des Philistins qui occupaient encore le littoral de la Méditerranée. Il y avait donc à l'occident un ennemi puissant qui s'appuyait sur la mer où les flottes phéniciennes pouvaient le secourir et le ravitailler facilement, et au nord des peuplades encore insoumises dont l'existence mettait en péril le sort définitif de la conquête. Nous pensons que ce ne fut point un simple hasard qui détermina la tribu de Juda dans le choix qu'elle dut faire entre ces deux ennemis. Il nous semble qu'en portant d'abord ses armes au centre de la Palestine pour en chasser les tribus chananéennes, elle laissait sagement une issue ouverte sur les ports de la Méditerranée à l'émigration que ce mouvement offensif provoquerait. C'est toujours la continuation du système mis en pratique par Josué. Et en effet, la suite de l'histoire nous montrera que le pays des Philistins fut le dernier dont Israël ait fait la conquête. « Siméon réunit donc ses armes à celles de Juda, son frère. Le Seigneur livra entre leurs mains les peuplades phérézéennes et chananéennes. Ils poussèrent leur course victorieuse jusqu'aux montagnes de Sichem, et arrivèrent en vue de la ville de Bézec [2]. Une armée de dix mille hommes en défendait l'approche; elle fut taillée en pièces. L'Adonibézec (roi de Bézec) [3], voulut, malgré ce premier désastre, pro-

Défaite et mort du roi de Bézec.

[1] *Judic.*, cap. I, 3.

[2] Bézec, dans la tribu de Manassé, à environ dix milles de Sichem ou Naplouse, dans une vallée arrosée par un affluent du Jourdain (Voir M. de Saulcy, *Dict. des antiq. hébr.*, pag. 159; et Reland, *Palestina ex monumentis veteribus illustrata*, Trajecti Batavorum, 1714, pag. 487 et 663).

[3] Adonibézec, de même qu'Abimélech, est un titre et non pas un nom d'homme. Nous avons déjà eu l'occasion de faire des remarques analogues sur le nom égyptien des Pharaons. *Sonat hæc vox hebraïce : Dominus Bezec. Fuit, ut videtur, commune nomen omnium regulorum istius civitatis, quem ad*

longer la résistance. La ville fut emportée d'assaut, les Chananéens et les Phérézéens qui la défendaient furent taillés en pièces, et le roi prit la fuite. Poursuivi par les soldats victorieux, il tomba bientôt en leur pouvoir. On lui coupa les pouces des mains et le gros orteil des pieds [1]. En subissant ce supplice, qui n'était, comme on va le voir, que la peine du talion justement appliquée par les vainqueurs, l'Adonibézec disait : Soixante-dix rois, mes prisonniers de guerre, furent ainsi mutilés par mes ordres ; ils ramassaient sous ma table les restes échappés à mes festins. Ce que je leur ai fait souffrir, Dieu me le rend en ce jour. — Le roi captif fut ramené à la suite de l'armée, comme un trophée de victoire. Il arriva ainsi jusque sous les murs de Jérusalem, où il mourut [2]. »

Légitimité du supplice infligé à l'Adonibézec.

8. La cruauté de l'Adonibézec, retournée contre lui-même, au jour des vengeances du Seigneur, n'est pas sans exemple dans l'histoire des peuples profanes. Les Athéniens faisaient couper les pouces à tous les matelots de l'île d'Egine, dont ils pouvaient s'emparer, pour les mettre dans l'impuissance de déployer contre la république leur supériorité maritime. Cette barbarie par prévision est attestée par Valère-Maxime [3], Cicéron [4] et Elien [5]. On sait d'ailleurs que l'amputation du pouce était, chez les Romains eux-mêmes, un moyen employé par de lâches soldats, pour se soustraire aux dangers et aux fatigues du service militaire. Ammien Marcellin, en parlant du courage et de l'instinct belliqueux des Gaulois, s'exprime ainsi : « Il est inouï chez eux qu'un jeune homme se soit » jamais coupé les pouces des mains, comme on le fait si souvent en

modum nos cùm urbis alicujus vel pagi dominum dicimus, relicto nomine proprio (Bonfrer., *in libr. Judic. Comment.*, cap. I, 4, 5). Ce rapprochement, exact de tous points, ne manque pas d'intérêt.

[1] La plupart des hébraïsants modernes ont abandonné la traduction de la Vulgate : *Cæsis summitatibus manuum ac pedum*, et s'accordent à donner au mot hébreu *behonoth*, le sens précis de *pollicibus*. Telle est du moins l'opinion de Pagnini, Forster, Kircher, de Lyra, Vatable, Cajétan, etc. Cornélius à Lapide, Bonfrerius, dans leur Commentaire, ont adopté ce sens, que nous croyons ainsi être suffisamment autorisé à suivre nous-même.

[2] *Judic.*, cap. I, 3-7. — [3] Valer. Maxim., cap. *de Crudelitate*, lib. VI, cap. III. — [4] Cicero, *de Officiis*, lib. III, cap. II. — [5] Ælianus, *Variæ historiæ*, lib. III, cap. IX.

» Italie, pour échapper à la loi martiale.[1] » Soixante-dix chefs de tribus avaient été ainsi réduits à l'impuissance par l'ordre de l'Adonibézec. Il se rencontrera peut-être des philanthropes, qui, sans pitié pour ce nombre de victimes, assez respectable cependant, verseront des larmes hypocrites sur le sort du tyran chananéen, et jetteront intrépidement l'anathème sur la cruauté des Hébreux. Ces mêmes hommes trouveront la conduite des Athéniens vis-à-vis des matelots éginètes, empreinte d'une politique habile et modérée. Il y a un aveuglement moral aussi rebelle aux efforts humains que la cécité physique elle-même; le doigt de Dieu et la grâce de Jésus-Christ seuls peuvent ouvrir les yeux de l'aveugle-né.

9. Après la glorieuse victoire de Bézec, « les fils de Juda revinrent dans la direction du sud, camper sous les murs de Jérusalem. Ils en firent le siége, s'en rendirent maîtres, passèrent les Jébuséens au fil de l'épée, et livrèrent la ville aux flammes [2]. » — « Cependant ni les fils de Juda ni les fils de Benjamin ne purent encore réussir à s'emparer de la citadelle de Jébus, bâtie sur la montagne de Sion, à une certaine distance de la ville inférieure, et les indigènes continuèrent à l'habiter [3]. » Une première fois, Jérusalem avait été comprise dans la conquête générale du pays, après la victoire de Gabaon et la mort d'Adonisédec. Mais, ainsi que nous l'avons dit alors, le grand capitaine hébreu, obligé de conserver sous sa main une force militaire imposante, pour suffire à ses expéditions annuelles, ne laissait point de garnisons dans les cités vaincues. C'eût été s'affaiblir en face d'un ennemi, que des coalitions sans cesse renaissantes multipliaient contre lui sur tous les points du territoire. Israël était toujours un camp; son rendez-vous général et sa résidence habituelle étaient dans les plaines de Galgala. Le besoin

Prise de Jérusalem par les guerriers de Juda.

[1] Ammian. Marcellin., lib. XV, art. 12 (Voir Bonfrer., *in libr. Judic. Comment.*, cap. I, 6). — [2] *Lib. Judic.*, cap. I, 8.

[3] *Lib. Judic.*, cap. I, 21. Voir Reland, *Palestina illustrata*, pag. 840-843. « Il » ne reste rien, dit M. de Saulcy, de la Jébus primitive, si ce n'est un escalier taillé dans le roc, au couchant du mont Sion, et qui, très-probablement, » remonte au temps de la cité jébuséenne. Je suis convaincu que, parmi les » tombeaux de la nécropole de Jérusalem, il y en a beaucoup qu'il faut rapporter à l'époque jébuséenne (*Dict. des antiq. bibliq.*, pag. 366). »

de s'approvisionner sur un sol fertile, dont la possession n'était plus contestée; la nécessité de se recruter après des combats toujours glorieux, mais très-meurtriers; et par conséquent l'obligation de ramener l'armée victorieuse sous les tentes de la famille où de jeunes guerriers, grandis pendant l'absence, remplissaient les vides causés par la guerre, cet ensemble de circonstances justifie pleinement la conduite de Josué, et explique, d'un autre côté, comment les Chananéens pouvaient facilement reprendre possession des lieux d'où ils avaient été expulsés une première fois. C'est ainsi que les villes d'Hébron et de Dabir, conquises d'abord par Josué, durent l'être de nouveau par Caleb [1], lors du partage définitif. Il en avait été de même pour Jérusalem, dont les fils de Juda s'emparèrent alors [2]. Ce nouvel exploit « leur permit d'achever dans le midi la conquête partielle des vallées ou des collines encore occupées par les Chananéens [3], jusqu'à la frontière du désert, et à la cité d'Arad, où les fils d'Hobab le Cinéen, allié de Moïse, quittant Jéricho, la ville des Palmes, étaient venus s'établir [4]. » Ainsi se réalisa la promesse du grand Prophète à leur aïeul, quand, pour l'engager à accompagner le peuple d'Israël au désert, il lui avait dit : « Alors que le Seigneur nous aura mis en possession des biens qu'il nous réserve, tu choisiras tout ce qui te conviendra le mieux dans notre territoire [5]. » Les fils d'Hobab préférèrent sans doute se rapprocher du pays de leur origine, en venant fixer leur séjour sur la frontière de la péninsule arabique non loin des campagnes habitées par Jéthro. Du reste, une autre partie de la tribu cinéenne se détacha du rameau principal, sous la conduite d'Haber, et fixa ses tentes au milieu du territoire de Nephtali, dans la vallée de Sennim, près de la ville de Cédès [6].

Expédition de Juda et de Siméon contre Horma.

10. « Jéhovah combattait avec la vaillante tribu de Juda, et la victoire accompagnait ses armes. Le temps était venu d'accomplir la promesse faite à Siméon, et de l'aider à prendre possession de son héritage. Les deux tribus, toujours fraternellement unies,

[1] *Lib. Judic.*, cap. I, 10-15. — [2] Voir Bonfrer., *Comment.* et Reland, loc. citat. — [3] *Lib. Judic.*, cap. I, 9. — [4] Idem, *ibid.*, 16. — [5] *Numer.*, cap. X, 29-32. Voir 1[er] vol. de cette *Histoire*, pag. 685. — [6] *Judic.*, cap. IV, 11.

reprirent au sud-ouest de la Palestine l'excursion triomphante qu'elles venaient de terminer au septentrion. En partant de Cariath-Arbé, où Caleb avait assuré sa domination, pour se diriger en ligne droite vers la Méditerranée, on rencontrait d'abord sur le versant occidental des montagnes de Juda, la vallée de Séphaath, encore occupée par les Chananéens. C'était là que les Israélites, après quarante ans d'exil au désert, avaient livré leur premier combat, et remporté leur première victoire. Arad, roi de cette contrée, avait été défait, et tout le pays avait été voué à l'anathème[1]. Mais la sentence ne fut alors qu'imparfaitement exécutée. L'itinéraire de Moïse consistant, comme nous l'avons dit, à entrer dans le pays de Chanaan par la route de l'est, le côté méridional fut abandonné et n'aurait même pas été attaqué à cette époque, sans l'imprudente agression d'Arad. Les forces combinées de Juda et de Siméon revenaient, après un demi-siècle, accomplir l'anathème. Tous les Chananéens de la vallée de Sephaath furent passés au fil de l'épée, et la ville centrale mérita une seconde fois le nom d'Horma (Anathème) qui lui avait été donné par Moïse[2]. C'est ainsi que, chez ce peuple traditionnel, qu'on voudrait nous représenter comme ayant oublié jusqu'au nom du grand prophète, les fils exécutaient, à cinquante ans de distance, le serment de leurs pères : « Si Jéhovah » livre cette tribu chananéenne entre nos mains, nous faisons vœu » d'en détruire toutes les cités[3]. »

Expédition de Juda contre les Philistins.

11. Ce dernier obstacle vaincu, l'armée confédérée se trouvait en face des Philistins, dont les satrapies longeaient la côte de la Méditerranée depuis Gaza au sud, jusqu'à Geth ou Accaron au nord, en passant par le point central d'Ascalon. Ces trois villes, baignées par la mer Intérieure, étaient l'entrepôt de toute la richesse du pays. « Josué et Siméon y firent une irruption soudaine; mais ils ne purent s'y maintenir parce que les Philistins avec leurs chars armés de faux renversaient tous leurs bataillons. Ils se contentèrent

[1] *Numer.*, XXI, 1-3. Voir le 1er vol. de cette *Histoire*, pag. 713. — [2] *Judic.*, cap. I, 17. Voir Bonfrer., *Comment.* in hoc loco. — [3] *Numer.*, XXI, 2.

d'occuper les montagnes qui dominaient le pays, et où les chariots de guerre ne pouvaient les atteindre[1]. »

Prise de Luza (Béthel), par les tribus d'Ephraïm et de Manassé.

12. Pendant que Juda montrait glorieusement à ses frères le chemin des combats, « la maison de Joseph, c'est-à-dire les deux tribus d'Ephraïm et de Manassé, suivait son exemple, et le Seigneur fut aussi avec elle dans ses entreprises. Au nord de la chaîne de montagnes sur laquelle Jérusalem est bâtie, les Chananéens vaincus s'étaient groupés dans l'antique cité de Luza, la Béthel de l'époque patriarcale. L'armée de Joseph vint les assiéger. Une nuit, les soldats juifs s'emparèrent d'un des habitants qui s'échappait par une issue secrète et sortait de la ville. Montre-nous, dirent les Hébreux à leur prisonnier, la porte dérobée par laquelle tu viens de sortir. Si tu nous l'indiques, nous te rendrons la liberté et la vie. — Le captif y consentit. Les fils de Joseph pénétrèrent ainsi à l'improviste dans les murs de Béthel, dont les habitants furent passés au fil de l'épée; le prisonnier et toute sa famille furent épargnés et mis en liberté. C'était la conduite de Josué à Jéricho. Le Chananéen ainsi échappé au sort de ses concitoyens, émigra dans la terre de Hettim, et il y fonda avec sa famille une cité qu'il voulut appeler du nom de sa patrie[2]. » C'est la Luza de l'Arabie Pétrée, au midi de la Palestine[3].

Les autres tribus laissent subsister les races chananéennes sur le sol de la Terre promise.

13. Les autres tribus en deçà du Jourdain ne paraissent pas avoir imité l'ardeur belliqueuse de Juda, de Siméon et des fils de Joseph. Peut-être la lassitude et le besoin de repos avaient-ils affaibli leurs bras; peut-être aussi, moins nombreuses, n'osèrent-elles pas af-

[1] *Judic.*, cap. I, 18, 19. Voir *Commentar.* Bonfrer. in hoc loco. Il est certain, ainsi que le texte sacré le dit positivement, que dans cette expédition, l'armée juive s'empara des trois villes maritimes des Philistins. Mais il est également certain, qu'elle ne put s'en assurer la possession d'une manière durable. Nous verrons bientôt Samson prisonnier à Gaza. C'est donc avec beaucoup de fondement que le savant commentateur interprète les deux versets de l'Ecriture dans le sens que nous leur donnons nous-même ici.

[2] *Judic.*, cap. I, 22-26. — [3] Voir M. de Saulcy, *Dict. des antiq. hébr.*, pag. 857, art. *Hettim*; Cornel. à Lap., édit. Vivès, *in Judic. Comment.* et Bonfrer., *Commentar.* in id.

fronter le sort des batailles[1]. C'est ainsi que la demi-tribu de Manassé laissa les Chananéens tranquilles possesseurs de Bethsan, au centre de son territoire, des villes importantes de Thanac, Dor, Jeblaam[2] et Mageddo sur le littoral de la Méditerranée. Ephraïm, lui-même, vainqueur à Béthel, ne tourna point ses armes contre la cité voisine de Gazer, au nord du mont Ephron. Zabulon respecta de même les villes de Cétron et Naalol, au nord de Nazareth; Aser laissa les Phéniciens maîtres des ports d'Acco[3], Achasib et Sidon. Confiné sur le versant occidental de ses montagnes, il n'osa même pas attaquer les cités d'Helba, d'Aphec et de Rohob, dans la vallée phénicienne. Nephtali laissa les Chananéens occuper Bethanath et Bethsemes, à l'ouest du lac Séméchan. La petite tribu de Dan, qui devait s'étendre au nord de Siméon jusqu'à Joppé, était bloquée sur les montagnes par les Amorrhéens, qui ne lui permettaient pas de descendre dans la plaine[4]. Cette situation générale s'explique par la nature même des choses, et par la volonté formellement exprimée du Seigneur, qui avait dit à Moïse : « Je ne chasserai point toutes les peuplades de la terre de Chanaan en une seule année. Elles émigreront peu à peu devant vous, jusqu'à ce que vous ayez eu le temps de vous multiplier et de prendre possession du sol[5]. »

La coexistence des races chananéennes avec le peuple juif sur le sol de la Terre promise fut un fait providentiel.

14. Il est évident qu'une concentration générale de toute l'armée d'Israël parcourant, comme au temps de Josué, le pays de Chanaan, aurait eu prompte raison de ces résistances. Mais les tribus se fussent établies sur un sol dévasté et désert, que leur population n'était pas assez nombreuse pour occuper. Dieu ne l'avait point voulu, et les raisons de cette détermination providentielle ne sont pas difficiles à comprendre. D'une part, au point de vue moral, la

[1] Le texte sacré semble se prêter à cette dernière hypothèse : *Postquam autem confortatus est Israël, fecit eos tributarios* : comme si chaque tribu avait attendu qu'elle se fût multipliée pour attaquer l'ennemi.

[2] Reland ne donne pas la situation de Jeblaam (*Palestin. illustrat.*, pag. 862, art. *Jibleam*). M. de Saulcy croit pouvoir fixer sa position près de Mageddo (*Dict. des antiq. bibliq.*, pag. 366).

[3] Acco, depuis nommée Ptolemaïs, aujourd'hui S. Jean d'Acre. — [4] *Judic.*, cap. I, 27 ad ultim. — [5] *Exod.*, [illegible]II. 27-30.

présence des tribus ennemies laissait des instruments toujours prêts à punir le peuple d'Israël, toutes les fois qu'il enfreindrait le pacte d'alliance avec Jéhovah. Tel sera en effet leur rôle, aux diverses époques de l'histoire juive. De l'autre, nul pays n'avait plus besoin que la Judée d'un travail constant et assidu pour rester fertile. Sa stérilité actuelle [1], ainsi que le font observer tous les géographes et tous les voyageurs, tient au défaut de culture pendant les longs siècles de la domination musulmane. Autrefois, la Judée, dans toute son étendue, et jusqu'au sommet de ses montagnes, était couverte d'une végétation abondante. Les sommets boisés conservaient l'humidité du sol; les versants étaient recouverts d'une terre fertile qu'on retenait, ainsi qu'on le fait maintenant sur nos côteaux de Bourgogne, par des murailles en pierre sèche. Ce mode de culture est rappelé à chaque page de nos Livres saints. Supposez maintenant une guerre d'extermination, chassant d'un seul coup les premiers habitants, avant que d'autres mains ne fussent prêtes à recueillir leur laborieux héritage, et ce pays montagneux fût bientôt redevenu un désert aride. Les versants, dénudés par les orages et les pluies, n'eussent offert que des rochers stériles comme ceux qui frappent aujourd'hui l'œil du voyageur attristé. Toutes ces considérations de nature diverse, mais d'une importance capitale, ont sans doute échappé à M. Munk, lorsqu'il dit : « Les tribus » manquèrent de force ou d'énergie pour expulser ou exterminer » les Chananéens, comme l'avait ordonné Moïse. Josué avait peut-» être fait une grande faute en ne se donnant pas de successeur; » le manque de chef et l'absence d'unité et d'ensemble dans les » opérations paralysèrent les forces des Hébreux [2]. » Moïse n'avait point ordonné d'expulser ou d'exterminer les Chananéens d'un seul coup. Il avait positivement dit le contraire [3]. Josué ne fit ni une grande, ni une petite faute, en ne se désignant point de succes-

[1] Nous ne parlons que des parties montagneuses de la Palestine, qui sont maintenant dénudées, car tous les voyageurs s'accordent à vanter la fertilité naturelle des plaines et des vallons de la Judée.

[2] Munk, *Palestine*, pag. 227. — [3] Voir les paroles de l'*Exode* citées plus haut.

seur. Cette appréciation de M. Munk suppose toujours le faux principe que le gouvernement du peuple juif était dans les conditions de gouvernement communes aux autres peuples, et qu'il était laissé à la libre direction soit d'un chef, soit d'une oligarchie. Mais il n'en est rien; le peuple juif avait un roi permanent, un chef indéfectible, dont la monarchie ne connut jamais d'interrègne. Ce roi, ce chef était Jéhovah. Ceux que Jéhovah choisissait pour ses organes visibles et les représentants de son autorité, il les désignait lui-même. C'est ainsi qu'il avait appelé Moïse, et plus tard Josué aux fonctions publiques. Mais Josué ne pouvait léguer son pouvoir qu'autant que le Seigneur lui en eût donné l'ordre, et lui eût indiqué lui-même son successeur. Or, le Seigneur ne lui donna point cet ordre; dans cette situation, si Josué se fût permis de déléguer son autorité à un homme qui n'avait pas été appelé de Dieu, ce fût alors qu'il eût commis une grande faute, » en ruinant par la base la constitution mosaïque, et en renversant la souveraineté de Jéhovah.

15. Mais la situation où le peuple juif se trouvait à l'égard des peuplades chananéennes, quoique parfaitement régulière et légale, n'en constituait pas moins une difficulté pour le présent et un danger pour l'avenir. C'était l'épreuve survivant aux chaînes brisées de l'Egypte, aux fatigues du désert, aux luttes de la conquête. L'épreuve côtoie en effet toute l'histoire du peuple de Dieu, comme elle est parallèle à toute vie humaine. La Terre promise ne devait pas plus en être exonérée que le Paradis terrestre; l'Eglise, dont la Terre promise était la figure, ne dut pas elle-même en être exempte. L'épreuve est le contrôle obligé du libre arbitre laissé à l'homme et la consécration de sa vertu. Le maintien des races indigènes sur le territoire conquis ne se traduisit d'abord pour les tribus juives que par la nécessité de se restreindre dans des limites plus étroites, et de se tenir constamment sur leurs gardes en face d'un ennemi puissant. Mais à mesure que les Israélites se multiplièrent dans les loisirs de cette trêve et devinrent plus nombreux, les rôles furent intervertis. Les Chananéens se trouverent en minorité, et ce fut à leur tour de craindre. Malheureusement pour les

Juifs, la génération contemporaine de Moïse et de Josué avait disparu dans l'intervalle; « elle avait été réunie à ses pères, comme dit l'Ecriture, et ceux qui vinrent ensuite n'avaient point combattu les combats du Seigneur, ils n'avaient pas été témoins des prodiges opérés par sa puissance en faveur d'Israël [1]. » Habitués aux douceurs de la paix, les fils trouvèrent les armes de leurs pères trop pesantes pour leurs bras. Supérieurs en nombre aux races chananéennes, ils préférèrent les soumettre à leur joug comme tributaires, au devoir sacré de les proscrire. Manassé [2] agit ainsi; Ephraïm [3], Zabulon [4], Nephtali [5] et Dan firent de même. Ce fut une faute, mais ce ne fut point, comme le prétendent les modernes exégètes, un oubli complet de toute la loi mosaïque, une apostasie en masse de toute la nation juive, qui, à partir de ce jour, aurait vécu, agi, pensé, « comme si Moïse et sa législation n'eussent jamais existé [6]. » En vérité les rationalistes sont d'un rigorisme impitoyable pour les Hébreux. Depuis que ce peuple a reçu la loi, il ne doit plus pécher; ou bien, si on le trouve en faute, c'est que pour lui, la loi n'a jamais existé, que Moïse est un mythe à ses yeux, et l'institution du Sinaï une fable rétrospective. Ce raisonnement est de la force de celui-ci : Des milliers de chrétiens ont violé pendant dix-huit siècles la loi de Jésus-Christ; donc, à leurs yeux, Jésus-Christ et sa loi n'avaient jamais existé.

L'ange du Seigneur à Galgala. Le champ des Pleurs.

16. Le Seigneur n'eut pas pour son peuple l'inexorable rigueur des rationalistes modernes. Il connaît mieux la faiblesse du cœur humain, et sa justice est toujours l'alliée de la miséricorde. « L'ange qui avait apparu autrefois à Josué dans les plaines de Galgala, vint de nouveau parler aux fils d'Israël de la part de Jéhovah : Je vous ai délivrés de la servitude égyptienne, dit-il, c'est moi qui vous ai introduits dans cette terre promise à vos aïeux, et j'ai fait avec vous un pacte qui doit durer à jamais. Cependant je vous avais expressément interdit de contracter des alliances avec les habitants de cette contrée, et je vous avais donné

[1] *Judic.*, cap. II, 10. — [2] *Ibid.*, cap. I, 28. — [3] *Ibid.*, cap. I, 29. — [4] *Ibid.*, cap. I, 30. — [5] *Ibid.*, cap. I, 33. — [6] *Ibid.*, cap. I, 35.

l'ordre de les faire disparaître du milieu de vous. Ma défense et mes ordres n'ont point été respectés. Pourquoi avez-vous agi de la sorte? Maintenant, puisque vous l'avez voulu, je ne détruirai pas ces nations ennemies; elles demeureront près de vous comme une menace toujours vivante, et leurs cultes idolâtriques seront des piéges sans cesse ouverts sous vos pas pour votre ruine. — En entendant ces paroles, les fils d'Israël versèrent des larmes et élevèrent leurs voix suppliantes vers le trône de Jéhovah. Le lieu témoin de cette vision fut appelé le *champ des Pleurs* [1]. Le peuple immola des victimes de propitiation [2] à Jéhovah. » Il y a, ce nous semble, dans le repentir d'une nation entière qui consacre la mémoire de sa faute et de sa pénitence par le nom de *champ des Pleurs*, donné à la vallée qui les avait vu répandre, une idée diamétralement opposée à l'oubli de Jéhovah et de la loi mosaïque, dont nous parle l'exégèse nouvelle! « Maintenant qu'Israël a laissé passer l'heure des combats, voici, ajoute l'historien sacré, le nom des races étrangères que le Seigneur laissa subsister sur le sol de Chanaan, pour servir d'instruction vivante à la génération qui n'avait point voulu de guerre, et pour que les suivantes eussent, dans l'avenir, l'occasion

[1] Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la situation du *champ des Pleurs*, en hébreu *Bochim*, et dans le grec des Septante κοίλα τοῦ κλαυθμῶνος. Quelques-uns le placent dans la plaine de Silo. Josèphe, dont le témoignage est ici d'autant plus important qu'il représente la tradition nationale, indique la forêt et la vallée de Raphaïm, au midi de Jérusalem, comme le théâtre de cet événement. Cette opinion paraît la plus probable (Voir Bonfrer., *in Judic. Commentar.*, cap. II, 1).

[2] *Judic.*, cap. II, 1-5. Voici comment M. Munk expose le fait qu'on vient de lire : « Un messager de Dieu, ou un prophète, se présenta pour montrer aux » Hébreux les conséquences de leur faiblesse. Le peuple reconnut la vérité » de tout ce que disait l'homme de Dieu; mais il ne pouvait plus répondre à » son appel que par des larmes. » De bonne foi, est-ce là un résumé historique de ce passage? Qui ne croirait en lisant ces lignes de M. Munk, que l'ange du Seigneur (car le texte est formel : *Angelus Domini de Galgalis*), vient donner l'ordre aux Hébreux de prendre les armes et de se lever en masse contre les Chananéens? Cependant l'ange dit formellement le contraire, il annonce que le Seigneur ne veut plus détruire les ennemis qu'Israël a ménagés par une lâche condescendance, et qu'il les réserve, selon la force du texte hébraïque, comme une épine au pied des Hébreux, et un piége à leur cœur (S. Munk, *Palestine*, pag. 227).

de s'exercer aux armes et à la discipline militaire. Ce furent les cinq satrapies des Philistins sur la côte méridionale de la Méditerranée, les Sidoniens de la côte septentrionale, les Chananéens et les Hévéens, depuis les montagnes du Liban et de l'Hermon, jusqu'à l'entrée d'Emath[1], » sur les flancs escarpés de l'Ouad-el-Hammam, près du lac de Génésareth[2]. Les Israélites devaient bientôt faire la triste expérience des malheurs qu'un tel voisinage ne manquerait pas d'attirer sur leur tête.

La femme du Lévite d'Ephraïm. Crime des habitants de Gabaa.

17. En attendant, ils allaient être obligés de tourner contre leurs frères, dans les horreurs d'une guerre civile[3], longue et désastreuse, les armes qu'ils n'avaient point employées contre les Chananéens. « Un Lévite, habitant le versant occidental des monts d'Ephraïm, avait épousé une jeune fille de Bethléem, dans la tribu de Juda. Soit inconstance, soit amour exagéré de la famille, l'épouse bethléémite abandonna bientôt la maison de son mari et revint chez son père, où elle passa quatre mois, après lesquels le Lévite, résolu à renouer par ce témoignage de tendresse des liens si légèrement brisés, se mit en route pour Bethléem. Il était accompagné de son serviteur et emmenait deux ânes, l'un pour les provisions, l'autre pour servir de monture à la jeune femme qu'il comptait ramener avec lui. Tout réussit au gré de ses espérances : parfaitement accueilli par elle, il fut introduit dans la maison de son beau-père, qui l'embrassa en pleurant de joie, et le retint quatre jours près de lui, en lui prodiguant les marques de l'affection la plus franche et la plus cordiale. Le cinquième jour, le Lévite se prépara, dès l'aurore, à reprendre sa route. Son beau-père le retint encore : Consens du moins à prendre un dernier repas avec nous, et quand le jour sera plus avancé, tu partiras. — Le festin se prolongea plus qu'on n'avait pensé, et quand le jeune homme se leva enfin pour partir, emmenant avec lui sa femme et son servi-

[1] *Judic.*, cap. III, 1-3. — [2] Voir M. de Saulcy, *Dict. des antiq. bibliq.*, pag. 298; Reland., *Palæst. illustr.*, pag. 202 et 758. — [3] L'épisode de la guerre contre les Benjamites, raconté aux chapitres XIX, XX et XXI du *Livre des Juges*, est rapporté par tous les commentateurs à l'époque que nous lui assignons ici (Voir Boufrer., *in Jud. Comment.*, cap. XIX, 1).

teur, son beau-père lui dit : Vois maintenant; le jour est déjà avancé, le soir approche, diffère jusqu'à demain ton départ, et achevons ensemble cette dernière journée. Demain, dès l'aube, tu reprendras la route de ta demeure. — Ce conseil était sage [1]; le Lévite ne voulut pas le suivre, il s'obstina à se mettre en chemin. Vers la nuit, la petite caravane se trouvait en face de la citadelle chananéenne de Jébus. L'ombre commençait à descendre dans la plaine, le serviteur dit à son maître : Si vous m'en croyez, nous nous détournerons de la route pour monter à la ville des Jébuséens, et nous y passerons la nuit. — Non, répondit le Lévite, je ne mettrai point le pied dans une ville étrangère, qui n'appartient point aux fils d'Israël [2]. Allons jusqu'à Gabaa, nous y recevrons l'hospitalité; peut-être même pourrons-nous avancer jusqu'à Rama. — Les voyageurs continuèrent donc à marcher. Ils dépassèrent Jébus; le soleil avait disparu de l'horizon quand ils approchèrent de Gabaa, ville de la tribu de Benjamin : ils y entrèrent pour y passer la nuit. Parvenus à la grande place, ils s'assirent à terre, à la manière des Orientaux. Aucun des habitants ne leur offrit l'hospitalité [3]. En ce moment, un vieillard qui reve-

[1] La route que le Lévite devait suivre de Béthléem à la montagne d'Ephraïm, en passant par Jérusalem, ne pouvait guère être de plus de six à huit lieues. En une journée il pouvait facilement franchir cette distance, sans être obligé de passer une nuit en chemin. Le conseil de son beau-père était donc infiniment plus sage.

[2] On voit combien ce Lévite attachait de prix à la stricte observation de la loi mosaïque, qui défendait aux Hébreux le contact avec les infidèles.

[3] Ainsi que le Lévite le dira lui-même, la petite caravane, campée au milieu de la place de Gabaa, avait ses provisions de voyage, pour la nourriture des hommes et des animaux. Le climat de l'Orient se prête d'ailleurs merveilleusement à ces campements nocturnes en plein air. Le Lévite n'alla point frapper aux portes des habitants de Gabaa pour leur demander un asile, comme il l'eût fait dans nos froides contrées de l'Occident. Mais la loi de l'hospitalité, sacrée chez tous les peuples de l'antiquité, et si particulièrement recommandée à chaque page de l'institution mosaïque, faisait un devoir d'aller au devant de l'étranger et de lui offrir un abri. C'est la violation de ce devoir par les habitants de Gabaa, ces *fils de Jémini*, ces *fils de Bélial*, que le texte sacré constate ici par ces paroles : *Et nullus eos recipere voluit hospitio* (Voir Bonfrer., *in lib. Jud. Comment.*, cap. XIX, 15).

nait de la campagne, après le travail de sa journée, traversa la place. Etranger lui-même, car il appartenait à la tribu d'Ephraïm, il était venu se fixer à Gabaa, au milieu des fils de Jémini (Benjamin). Ce vieillard aperçut les voyageurs campés sur la place au milieu de leurs bagages déchargés. Il dit au Lévite : D'où viens-tu et où vas-tu? — Nous venons, répondit-il, de Bethléem, dans la tribu de Juda, et nous retournons dans notre pays, sur la montagne d'Ephraïm, avec l'intention de passer par Silo, au Tabernacle du Seigneur. Nul ne nous a offert l'hospitalité. Nous avons de la paille et du foin pour les animaux, du pain et du vin pour notre nourriture, il ne nous manque qu'un abri. — Que la paix soit avec vous! dit le vieillard. Je vous offrirai tout ce qui vous sera nécessaire. Fais-moi seulement la grâce de me suivre, et de ne pas camper ainsi sur cette place. — Le vieillard les introduisit donc dans sa demeure, et voulut lui-même fournir la nourriture pour les animaux; puis, ayant lavé les pieds de ses hôtes, il leur offrit le repas du soir. Ils étaient encore à table quand des clameurs furieuses retentirent au dehors. Quelques hommes de Gabaa, véritables fils de Bélial, assiégeaient la porte de la maison, et renouvelaient l'horrible scène de Sodome, au temps de Loth. Après une résistance héroïque de la part du vieillard et du Lévite, ces monstres s'emparèrent de la jeune Bethléémite, et assouvirent, en la couvrant d'outrages, leur infâme brutalité. La nuit entière s'écoula au milieu de ces scènes d'horreur. Au point du jour, les cris avaient cessé, le Lévite ouvrit la porte, sa jeune épouse était couchée à terre, sans mouvement, les mains crispées sur le seuil qui n'avait pu la protéger. Il essaya de la rappeler à la vie. Lève-toi, lui dit-il. — Elle était morte [1]. »

Appel aux armes. Guerre nationale contre la tribu de Benjamin.

18. « Dans sa douleur, le Lévite ne fit pas entendre une parole. Il déposa sur un des ânes le corps de celle qu'il avait tant aimée, sortit de la ville maudite et regagna sa demeure. Là, saisissant un glaive, il coupa le cadavre en douze morceaux, qu'il envoya à

[1] *Judic.*, cap. XIX, 1-28.

chacune des douze tribus d'Israël comme un sanglant témoignage. Une immense acclamation d'horreur répondit à cet envoi funèbre. Jamais, disait-on, rien de semblable ne s'était vu en Israël, depuis le jour où nos pères ont quitté l'Egypte! Que toute la nation se rassemble pour juger le crime et punir les coupables! — De tous les points de la Terre promise, de Dan à Bersabée et des champs de Galaad, les fils d'Israël se réunirent donc devant l'Eternel à Maspha [1]. Quatre cent mille hommes étaient sous les armes, entourant l'Arche d'alliance. Seule, la tribu de Benjamin était absente. Le Lévite, interrogé, raconta les faits dans leurs tragiques détails. Vous savez maintenant, ajouta-t-il, le forfait inouï qui vient de souiller votre territoire. Enfants d'Israël, rassemblés en ce lieu, vous l'avez entendu! voyez et jugez. — La réponse fut unanime; elle s'éleva de toute la foule comme la voix d'un seul homme. Aucun de nous, dirent-ils, ne retournera à ses tentes et ne remettra le pied sur le seuil de sa demeure, avant que la vengeance commune n'ait éclaté sur Gabaa, et que nous n'ayons égalé la punition au crime! — Une députation reçut l'ordre de porter à la tribu de Benjamin les dernières résolutions de l'assemblée. Les envoyés s'acquittèrent de leur mission : Pourquoi, dirent-ils, une telle horreur commise au milieu de vous est-elle restée impunie? Livrez-nous les infâmes qui ont souillé la ville de Gabaa d'un tel forfait. Qu'ils meurent, et que l'opprobre d'Israël soit effacé dans leur sang! — Les Benjamites rejetèrent cette juste proposition. De toutes les villes de leur tribu, ils se réunirent en armes pour secourir Gabaa et combattre les fils d'Israël. Vingt-cinq mille auxiliaires se joignirent de la sorte aux habitants de Gabaa, qui formaient à eux seuls un corps de sept cents hommes, les plus vaillants et les plus habiles guerriers de tout le peuple juif. La fronde était leur arme favorite. Ils la maniaient indifféremment de la main droite ou de la main gauche, et toujours avec une précision prodigieuse. La pierre lancée par eux allait couper un cheveu qu'ils

[1] Plaine immense, à côté de Silo. Il y avait en Palestine plusieurs localités qui portaient le nom de Maspha.

suspendaient comme but [1]. Avant de commencer les hostilités, les fils d'Israël consultèrent solennellement le Seigneur dans son Tabernacle à Silo. Quel sera, demandèrent-ils, notre guide et notre chef dans la guerre contre les enfants de Benjamin? — Le Seigneur répondit : Que Juda soit votre chef. — Pleine de confiance, l'armée se mit en marche, et vint camper sous les murs de Gabaâ. Le lendemain les fils d'Israël se disposaient à en faire le siége, lorsqu'une vigoureuse sortie des Benjamites vint jeter le trouble et l'effroi dans les rangs. Vingt mille Israélites périrent sous leurs coups dans cette première journée. Dans leur consternation, les fils d'Israël revinrent se prosterner devant l'Arche du Seigneur; ils passèrent la nuit dans la prière et les larmes, et interrogèrent de nouveau l'oracle divin. Faut-il continuer ou non la guerre contre les fils de Benjamin, nos frères? demandaient-ils. — La réponse fut encore affirmative : Marchez contre eux et engagez le combat, répondit le Seigneur. — Une nouvelle attaque contre Gabaa eut donc lieu avec la même ardeur que la veille, et le résultat en fut aussi désastreux. Dix-huit mille hommes tombèrent sous les coups des Benjamites. L'armée d'Israël se réunit tout entière autour du Tabernacle. Assis en pleurant sous leurs tentes, les guerriers achevèrent cette journée dans le jeûne et la prière. Des holocaustes et des victimes pacifiques furent offerts à Jéhovah, et, pour la troisième fois, le grand prêtre Phinées porta devant l'Arche d'alliance la demande du peuple : Devons-nous encore poursuivre la guerre contre les enfants de Benjamin, nos frères, ou faut-il renoncer au combat? — Marchez contre eux, répondit le Seigneur,

[1] La fronde, aux mains des peuples de l'antiquité, était une arme de précision, presque aussi sûre que le sont devenues les armes à feu dans les temps modernes. Le passage de Florus sur l'habileté des frondeurs des îles Baléares est un lieu commun classique. *Matres filios suos alio cibo vesci non patiuntur, quàm eo quem fundâ dejecerunt* (Florus., *Bell. Balearic.*, lib. III). La pierre, ou la balle de plomb conique lancée par la fronde allait atteindre, comme nos balles actuelles, l'oiseau dans sa course rapide. Voici une citation de Philostrate, moins connue : *Fundâ etiam adeo subtiliter jaculantur Indi, ut emisso lapide aut glande, pueri extremos duntaxat capillos attingant* (Philostr., *Vita Apollon.*, lib. II, cap. XII).

demain je les ferai tomber en votre pouvoir. » Avec cette promesse de victoire, le Seigneur inspira aux chefs de la tribu de Juda les mesures propres à l'assurer. L'armée d'Israël fut partagée en trois corps; l'un reçut l'ordre de tourner Gabaa, en dérobant sa marche à l'ennemi, et de prendre position à l'occident de la ville; le gros de l'armée fut massé au centre de la *plaine du Palmier* (*Baal-Thamar*), à deux milles environ de Gabaa, dans la direction du nord-est; enfin un troisième détachement de dix mille hommes fut chargé d'engager le combat, avec ordre de se replier, dans une fuite simulée, par les deux routes de l'ouest et du nord-est, de façon à attirer les Benjamites dans les deux embuscades préparées. Tous ces mouvements stratégiques furent exécutés avec un égal succès [1]. Au matin, les dix mille hommes désignés pour l'attaque se mirent en marche. « Les Benjamites sortirent de la ville et s'élancèrent à leur rencontre avec leur audace accoutumée. Une courte résistance les attendait; bientôt ils eurent fait tourner le dos à un adversaire qui ne demandait qu'à fuir, et ils se mirent à sa poursuite dans les deux directions prévues. Une victoire pareille aux deux précédentes leur semblait assurée. Sans défiance, ils s'engagèrent dans la route qui conduisait à Baal-Thamar. A mesure qu'ils s'éloignaient ainsi de la ville, le corps d'Israélites embusqué à l'occident s'élançait dans la cité abandonnée, s'en rendait maître, et, suivant le signal convenu, allumait un grand feu sur la hauteur pour avertir de sa victoire. Quand la colonne de fumée qui s'en élevait fut aperçue dans la *plaine du Palmier*, les dix mille prétendus fuyards firent volte-face et repoussèrent les Benjamites; le gros de l'armée les enveloppait en même temps de toutes parts. La surprise, l'hésitation, le désordre furent bientôt à leur comble dans la troupe ennemie. Dix-huit mille des plus vaillants guerriers de Benjamin tombèrent en ce lieu sous les coups des vainqueurs. Le reste essaya de s'ouvrir un passage à travers cette forêt d'ennemis, et de gagner les montagnes au sud de Gabaa. Cette tentative désespérée coûta la vie à cinq mille hommes, mais le chemin

[1] Cette disposition de l'armée d'Israël résulte clairement de la narration biblique (*Judic.*, cap. xx, 30-48). Voir Bonfrer., *Commentar. in* v. 33.

de la fuite était ouvert. Deux mille six cents soldats, seuls survivants de toute l'armée rebelle, s'y précipitèrent. Les fils d'Israël les poursuivirent jusqu'au soir dans les sentiers de la montagne, et en tuèrent encore deux mille. La nuit mit fin au carnage, et le lendemain, les six cents fuyards échappés au massacre ayant dépassé les hauteurs de Jébus, se rallièrent sur le rocher de Remmon, au sud de Jérusalem [1]. » C'était le reste de toute la tribu de Benjamin.

La tribu de Benjamin menacée d'extinction. Deuil des vainqueurs. Stratagème imaginé pour conserver la tribu de Benjamin.

19. « Les fils d'Israël vainqueurs passèrent au fil de l'épée tout ce qui était resté dans la cité de Gabaa; et toutes les villes et bourgades de Benjamin furent dévorées par les flammes. Or, dès le commencement de cette expédition, le peuple, réuni à Maspha, s'était engagé par un serment solennel. Nul d'entre nous, avait-il dit, ne donnera ses filles en mariage aux enfants de Benjamin. — Quand, après la victoire, l'armée réunie devant l'Arche d'alliance à Silo eut offert des holocaustes et des victimes à Jéhovah, elle comprit l'indiscrétion de ce téméraire serment. Seigneur, Dieu d'Israël, disaient-ils en pleurant, faut-il qu'une pareille calamité afflige encore votre peuple! Une des douze tribus doit-elle donc disparaître de son sein? — Tous les sentiments fraternels en faveur de Benjamin se réveillaient dans les cœurs. Les souvenirs des patriarches revivaient avec une nouvelle énergie. C'en est fait, disait-on, une tribu est anéantie! D'où prendront-ils des femmes pour perpétuer le sang de Benjamin? Nous sommes liés par notre serment! — Dans leur désespoir, ils se rappelèrent que la ville de Jabès-Galaad, au-delà du Jourdain, au sud-est du lac de Génézareth, avait pris parti pour les Benjamites, et, seule d'entre toutes les cités d'Israël, avait refusé de se rendre à Maspha avec le peuple de Dieu. Cette révolte devait être vengée; mais on pouvait en tirer parti pour trouver des épouses aux Benjamites. Dix mille guerriers d'élite furent chargés d'aller exécuter la sentence de proscription contre les coupables. Les habitants de Jabès-Galaad furent passés au fil de l'épée; mais on réserva toutes les jeunes

[1] *Judic.*, cap. XIX, 28 ad ultim.; cap. XX integrum.

filles, qui furent envoyées, au nombre de quatre cents, aux Benjamites réfugiés sur le rocher de Remmon : elles devinrent leurs épouses. Il restait encore à pourvoir deux cents de ces guerriers. A une fête où les jeunes filles de Sichem réunies avec leurs parents à Silo formaient des chœurs de danse, les deux cents Benjamites, cachés dans les vignes d'alentour, firent une irruption soudaine, et s'emparèrent chacun d'une épouse. Tel avait été le moyen concerté entre eux et les vieillards d'Israël pour éluder la rigueur du serment. Si les pères ou les frères de ces jeunes filles, avaient dit les vieillards, vous reprochent cette violence, et vous menacent de leur colère, nous interviendrons en votre faveur. Ayez pitié d'eux, leur dirons-nous. Ils vous avaient priés de leur donner vos filles, mais vous n'étiez pas libres de les leur accorder. Ce n'est point par un abus de la force, ou par le droit de la victoire, qu'ils ont voulu s'en rendre maîtres. La faute doit en être rejetée sur l'imprudence et la témérité de notre serment. — Toutes ces choses étant ainsi accomplies, les fils d'Israël, groupés par tribus et par familles, reprirent le chemin de leurs demeures[1]. » La faute de Benjamin avait donné lieu à une manifestation nationale, dont le caractère est bien évidemment celui de l'attachement le plus sincère au culte de Jéhovah et à la loi de Moïse. La tragique histoire de la jeune Bethléémite mit ces sentiments en relief. Hélas! pourquoi ne le dirions-nous pas? Au sein de nos sociétés, si fières de leur moderne civilisation, un attentat contre les mœurs publiques n'est pas chose rare. Les plus horribles excès des passions humaines deviennent presque familiers à notre siècle, par leur répétition obstinée[2]. Nous n'avons pas le droit, philosophes de la

[1] *Judic.*, cap. XXI integrum.

[2] Nous croyons que M. Munk s'est beaucoup plus préoccupé de l'idéal que du réel, quand il dit que tout cet épisode de l'histoire juive ne présente que « des actes indignes d'un peuple policé et vivant sous un gouvernement » régulier et sous des lois civilisatrices (S. Munk, *Palestine*, pag. 230). » Il est évident que si le Code pénal et la constitution française eussent été établis à Gabaa, quelques gendarmes et un tribunal composé de jurés auraient eu à punir les acteurs du crime, à moins que toute la tribu n'eût pris les armes en faveur des coupables, ce qui eut lieu par le fait. En ce cas, il y aurait eu

dernière heure, quand nous sommes environnés de spectacles de ce genre, de simuler une indignation vertueuse, parce qu'une seule fois, nous rencontrons un pareil forfait dans l'histoire des Hébreux; et, surtout, nous n'avons pas le droit de méconnaître la grandeur et la noblesse de ce mouvement d'une nation entière, qui se lève pour venger la sainteté des mœurs outragées, la majesté du lien conjugal, la dignité d'une épouse, la faiblesse d'une femme. Eh! plût à Dieu que les sociétés modernes eussent conservé cette horreur nationale pour le crime, et qu'elles se montrassent aussi zélées pour le maintien des lois de la morale et de l'honneur! Dans l'effacement général des siècles de corruption et de décadence, on en arrive à n'avoir plus d'attendrissement que pour les criminels et de pitié que pour les scélérats. Chez les races jeunes et vigoureuses, le sentiment national est ardent et fier; mais s'il dépasse quelquefois le but, c'est toujours du côté de la justice qu'il excède. C'est en effet le caractère propre des résolutions populaires et des assemblées délibérantes, de subir, plus que toute autre forme de gouvernement, la pression des événements extérieurs, et de se jeter dans les extrémités les plus opposées au gré de l'opinion dominante. On a pu en faire la remarque dans le récit qui précède, et l'on comprend parfaitement le sens de cette parole de l'Ecriture, qui résume admirablement toute la portée politique de cet épisode : « En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël, et chacun faisait ce qui paraissait le plus juste à ses yeux [1]. »

Episode de Michas.

20. Les mêmes expressions se retrouvent trois fois encore dans le texte sacré [2], pour caractériser un fait d'un autre genre, dont

émeute et peut-être révolution. Mais le Code pénal et la constitution française étaient inconnus chez les Hébreux en l'an 1400 avant Jésus-Christ, et nous ne voyons pas qu'il soit possible, à moins d'un énorme anachronisme, d'appliquer au fait en question une organisation qui n'existait pas encore.

[1] *Judic.*, cap. XXI, 24.

[2] *Judic.*, cap. XVII, 6 et cap. XVIII, 1-31. L'épisode de Michas et de l'*Elohim* des Danites, que nous allons raconter (*Judic.*, cap. XVII et XVIII), doit être placé, dans l'ordre chronologique, avant l'époque de la première servitude des Hébreux, sous Chusan, et leur délivrance par le premier Juge Othoniel (Voir Bonfrer., *Commentar. Judic.*, cap. XVII, 1).

l'appréciation a également donné lieu aux jugements les plus exagérés et les plus contradictoires. Voici la narration biblique : « Vers cette époque, vivait, sur la montagne d'Ephraïm, un Israélite nommé Michas. Un jour, il dit à sa mère : Les onze cents sicles d'argent que vous aviez amassés pour accomplir un vœu, sont entre mes mains. Les voici. — Que Jéhovah bénisse mon fils! répondit la mère. J'ai consacré cet argent au Seigneur, et j'ai fait vœu de l'employer à un pieux usage. — Elle prit donc cet argent, et remit deux cents sicles à un ouvrier habile qui exécuta les ouvrages de sculpture et de fonte destinés à la maison de Michas. Ce dernier prépara dans sa demeure un oratoire dédié au Seigneur; il fit un éphod et des théraphim, consacra les mains d'un de ses fils, et l'institua prêtre de son oratoire. En ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël, et chacun faisait ce qui paraissait juste à ses yeux. Or, Michas avait à Bethléem de Juda un jeune parent[1] qui était de la tribu de Lévi. Ce Lévite quitta sa patrie pour parcourir la Terre promise, et trouver un séjour qui lui procurerait plus d'avantages que la maison paternelle ne pouvait lui en offrir. Passant près de la montagne d'Ephraïm, il se détourna de sa route pour visiter Michas, son parent. Aux interrogations de ce dernier, il répondit : Je suis, comme vous le savez, un pauvre Lévite de Bethléem dans la tribu de Juda. Je voyage dans l'espoir de trouver un séjour plus avantageux pour moi que celui de la maison paternelle. — Reste avec moi, lui dit Michas, tu seras pour moi un père et un prêtre. Je te donnerai, chaque année, dix sicles d'argent, deux manteaux, et te fournirai tout ce qui est nécessaire à la vie. — Le jeune Lévite accepta cette proposition; il demeura chez son parent, qui le traita comme son propre fils. Michas fut fidèle à ses engagements; et, dans la joie de cette heureuse rencontre, il s'écriait : Jéhovah me comblera de ses bénédictions! J'ai maintenant dans ma demeure un prêtre de la famille de Lévi[2]! — En ces jours donc où

[1] Ainsi que le fait observer le savant Bonfrerius, cette parenté d'un Ephraïmite avec un membre de la tribu de Lévi ne pouvait être que par la ligne maternelle (Bonfrer. *Commentar. lib. Judic.*, cap. XVII, 7).
[2] *Judic.*, cap. XVII integr.

Israël était sans roi, la tribu de Dan, resserrée par les Amorrhéens[1] dans une région montagneuse, n'avait pu encore se mettre en possession du territoire qui lui avait été assigné. Les fils de Dan choisirent cinq de leurs plus vaillants guerriers, et les chargèrent de parcourir, dans un voyage d'exploration, toutes les frontières de la Terre promise, pour y trouver une contrée favorable à l'établissement d'une colonie. Ces envoyés prirent leur route par la chaîne de montagnes qui partage la Palestine dans sa longueur, probablement pour éviter la rencontre des Chananéens, qui se maintenaient encore dans les vallées. Ils arrivèrent un soir à la maison de Michas, et y reçurent l'hospitalité. Ils connaissaient le jeune Lévite de Bethléem. En le retrouvant sous ce toit étranger, ils lui dirent : Qui vous a amené ici? Qu'y faites-vous et pourquoi avez-vous quitté votre patrie? — Le Lévite leur raconta son histoire, et leur apprit que Michas l'avait retenu chez lui pour y exercer les fonctions sacerdotales. Ils le prièrent alors de consulter le Seigneur sur l'issue du voyage qu'ils entreprenaient. Le Lévite y consentit et leur transmit cette réponse : Allez en paix. Jéhovah vous accompagne et sa bénédiction couronnera votre entreprise. — Les envoyés continuèrent donc leur voyage, se dirigeant vers le nord de la Palestine. Ils parvinrent jusqu'aux pieds de l'Anti-Liban, dans la tribu de Nephtali, et arrivèrent à la ville sidonienne de Laïs, aux sources du Jourdain. La population calme et tranquille vivait en sécurité, confiante dans la protection bien plus nominale que réelle des Sidoniens, dont elle était séparée par un long intervalle. D'ailleurs, les Nephtalites étaient trop faibles pour l'attaquer, et la laissaient jouir en paix de ses richesses. Les cinq explorateurs, pleinement renseignés sur tous ces faits, revinrent à leurs frères de la tribu de Dan, et rendirent compte de leur mission. — Venez, disaient-ils. Allons les attaquer. Le territoire est d'une fertilité et d'une richesse admirables. Ne perdons pas de temps; nous pourrons nous en rendre maîtres, sans coup férir. Les habitants vivent dans la sécurité la plus complète, au milieu d'une vaste contrée, isolée de

[1] *Judic.*, cap. I, 34.

tout secours. Venez, le Seigneur nous mettra en possession d'un pays abondant, qui produit toutes les richesses de la terre. — Leurs paroles furent accueillies favorablement. Six cents guerriers se réunirent en armes, des villes de Saraa et d'Esthaol, et se mirent en marche sous leur direction. La première halte fut à Cariathiarim, à quelques milles de Jérusalem, dans la tribu de Juda Le lendemain, la colonne expéditionnaire venait camper sur la montagne d'Ephraïm, à une petite distance de la maison de Michas. Les cinq explorateurs dirent aux guerriers leurs frères : Il y a dans cette demeure un autel, avec l'éphod, les théraphim et la statue. Voyez ce que vous voulez faire. — En parlant ainsi ils se dirigeaient vers la maison de Michas. Bientôt ils y entrèrent, et les six cents hommes se tenaient à la porte, les armes à la main. Le Lévite était seul; les guides le saluèrent avec des paroles de paix, et s'étant introduits dans le sanctuaire, ils enlevèrent la statue, l'éphod et les théraphim. Que faites-vous? s'écria le prêtre. — Taisez-vous, répondirent-ils. Mettez le doigt sur votre bouche, et suivez-nous. Vous serez notre prêtre et notre père. Ne préférez-vous pas l'honneur de devenir le prêtre d'une tribu tout entière en Israël, aux modestes fonctions que vous remplissez ici près de Michas? — Le Lévite se décida promptement; il prit lui-même les objets sacrés dans ses mains, et suivit les étrangers. La troupe se remit aussitôt en marche; on fit passer en avant les troupeaux et les bagages, les femmes et les enfants, pour être en mesure de repousser l'agression qu'on prévoyait. Elle ne se fit pas longtemps attendre. Michas, aussitôt que la disparition du Lévite lui avait été connue, avait rassemblé tous ses serviteurs, et s'était mis à la poursuite des étrangers. Que veux-tu? lui dirent les Danites, et pourquoi ces cris? — Mon Elohim, que j'ai fait faire moi-même, le prêtre qui le servait, tout ce que j'ai de plus cher au monde, vous me l'enlevez; et vous me demandez encore : Que veux-tu? — La petite troupe de Michas n'était pas en mesure de soutenir la lutte. Les ravisseurs le lui firent comprendre : Prends garde, lui dirent-ils, d'exciter davantage notre colère par tes clameurs. Si nous tournons nos armes contre toi, tu périras, et toute ta maison subira le

même soit! — Michas désespéré reprit le chemin de sa demeure. Les six cents guerriers, emmenant avec eux le Lévite et son autel, arrivèrent à Laïs, sans que le peuple sidonien eût été prévenu de leur approche. Il ne leur fut pas difficile de se rendre maîtres d'une cité ainsi attaquée à l'improviste. La population fut passée au fil de l'épée, avant que personne ne pût venir à son secours, et la ville fut livrée aux flammes. Les vainqueurs fondèrent en ce lieu une cité nouvelle, à laquelle ils donnèrent le nom de Dan, leur aïeul. Ils y établirent l'oratoire enlevé à la maison de Michas, et le Lévite de Bethléem, Jonathas, fils de Gersom et petit-fils de Manassé[1]. Ses descendants lui succédèrent dans les fonctions sacerdotales, et l'Elohim de Michas demeura en ce lieu, jusqu'aux jours où les Philistins s'emparèrent du pays, prirent l'Arche du Seigneur, et réduisirent les Hébreux en captivité. En ces jours, il n'y avait point de roi en Israël[2]. »

Appréciation de l'épisode de Michas par M. Munk.

21. M. Munk fait suivre le récit de cet incident d'une appréciation sommaire que nous reproduisons : « On voit, dit-il, par ce ré» cit, que la loi de Moïse conservée dans le sanctuaire de Siloh res» tait sans influence sur le peuple, qui méconnaissait entièrement » son esprit. » Ainsi la veuve qui consacre à Jéhovah une somme considérable d'argent, fruit de ses économies; le fils qui, dans une pensée de désintéressement complet, s'associe au vœu de sa mère; la famille qui se place par la construction d'un oratoire domestique sous la protection spéciale du Seigneur; le *paterfamilias* qui accueille, comme l'envoyé du Ciel, le prêtre de la race de Lévi, et qui s'écrie : « C'est maintenant que Jéhovah me comblera de ses » bénédictions, puisque j'abrite un prêtre sous mon toit! » toutes ces idées, essentiellement théocratiques, sont la preuve que « la » loi de Moïse restait oubliée dans le sanctuaire de Silo! » Les envoyés de la tribu de Dan, qui consultent le Seigneur sur le sort de leur expédition; les six cents guerriers qui attachent un tel prix à se mettre sous la direction d'un prêtre; qui violent les droits de

[1] C'est ainsi que le texte hébraïque donne ce nom, qui a été traduit, dans la Vulgate, par celui de Moïse. — [2] *Judic.*, cap. XVIII integr.

l'hospitalité par un sentiment excessif, il est vrai, mais par cela même plus accusé, de pieuse confiance en Jéhovah; qui consacrent leur nouvelle patrie sous l'invocation de ce nom sacré, tout cela est la preuve que « la loi de Moise était restée sans influence sur » le peuple! » Non! Non! C'est se tromper et tromper les autres que tenir un pareil langage. Qu'on dise, si l'on veut, que trop profondément attachés à toutes les formes du culte mosaïque, cette famille et ce peuple, en reproduisant un oratoire domestique qui leur rappelait le Tabernacle de Silo, s'exposaient à violer le principe de l'unité du culte, et l'on aura dit la vérité. Mais confondre ces choses avec l'idolâtrie la plus grossière; ne voir dans tout cela que l'oubli simultané de toute la nation juive, qui foule aux pieds la loi du Sinaï, c'est abuser des priviléges que s'arroge la moderne philosophie de l'histoire. En supposant qu'il y eût dans le fait même une véritable idolâtrie, la faute ne devrait en somme retomber que sur une famille isolée de la montagne d'Ephraïm, et plus tard sur un village de six cents hommes à la frontière de la Palestine. Et de quel droit, en ce cas, faire retomber sur un peuple entier l'égarement d'une famille ou d'un seul village? Mais il n'y eut point dans l'histoire de Michas d'idolâtrie proprement dite. Le texte biblique ne la flétrit pas de ce nom; il insiste seulement, et il y revient à trois reprises, sur le caractère isolé des manifestations pieuses ou des expéditions militaires, qu'aucune direction supérieure ne contrôlait encore, parce qu'il « n'y avait point de roi en Israël. » C'est toute la conclusion que l'écrivain sacré tire de cet épisode, et c'est la seule que nous ayons légitimement le droit de constater après lui. Quand l'auteur du *Livre des Juges* veut articuler contre le peuple de Dieu le reproche d'idolâtrie, il ne procède point avec de semblables réticences, et l'on n'a pas besoin de faire violence à sa parole pour retrouver les traces du crime dont il accuse sa nation. Nous allons en avoir la preuve.

§ III. Othoniel (1554).

22. Quarante ans s'étaient écoulés depuis la mort de Josué. « La génération qui l'avait aidé dans la conquête de la Terre promise avait été réunie à ses pères, et celle qui lui succédait n'avait pas été témoin des prodiges opérés par la puissance de Jéhovah [1]. Alors les fils d'Israël se livrèrent aux désordres sous les yeux du Seigneur, et portèrent leurs serviles hommages aux autels de Baal. Ils abandonnèrent le Dieu de leurs ancêtres, le Dieu qui les avait tirés de la terre d'Égypte, et suivirent les divinités étrangères, les idoles des peuples de Chanaan. Ils leur portaient leur adoration et leur culte sacrilége et bravaient le courroux de Jéhovah pour aller servir Baal et Astaroth. Le Seigneur, dans sa juste colère, les livra comme une proie aux mains des ravisseurs; l'ennemi les réduisait en esclavage et les vendait aux peuplades phéniciennes des frontières de la Palestine. Sans force pour résister à ces incursions hostiles, ils subissaient toutes ces calamités, et partout où leurs pas se dirigeaient, ils rencontraient la main du Seigneur armée contre eux. Ainsi s'accomplissaient les menaces et les terribles serments de Jéhovah. L'affliction d'Israël fut bientôt portée au

Prévarication et désordres du peuple juif.

[1] Des esprits étroits et superficiels ne manquent jamais de crier au scandale, toutes les fois que le peuple d'Israël, après une ou deux générations, retombe dans le crime idolâtrique. Il faut convenir que ces critiques chagrins n'ont guère étudié l'histoire, au point de vue de la fidélité populaire et de sa stabilité. Est-ce qu'ils n'ont pas appris le sort de Charles Ier roi d'Angleterre, mourant sur un échafaud dressé par la génération même qui avait élevé Jacques Ier, son père, sur le trône de la Grande-Bretagne? N'avons-nous plus le souvenir du second successeur de Louis XIV, tombé sous les coups d'une génération qui n'avait pas connu le grand roi? Si nous trouvons parmi les nations modernes cet esprit d'infidélité et d'oubli à l'égard de princes dont le pouvoir était visible, dont la majesté extérieure relevait le prestige et augmentait l'influence, pourquoi nous étonner que la royauté invisible de Jéhovah et sa puissance aient été contestées? Hélas! tant d'intelligences cultivées se refusent encore aujourd'hui à reconnaître l'autorité du Dieu vivant, est-il si incroyable que le peuple juif soit tombé quelquefois dans des révoltes semblables?

comble. Le Seigneur suscita alors des *Sophetim* (*Judices*) qui brisèrent les chaînes des captifs. Mais le peuple ne restait pas longtemps docile à leur voix. Il retournait bientôt prostituer son encens à des dieux étrangers et se prosterner devant leurs idoles. La voie dans laquelle avaient marché leurs pères semblait trop dure aux pieds de ces ingrats. Parfaitement instruits des préceptes du Seigneur [1], ils faisaient tout le contraire. Pendant l'intervalle occupé par la domination des *Sophetim*, la justice et la fidélité reprenaient leur cours; Dieu se laissait fléchir; dans sa miséricorde, il écoutait les gémissements des affligés et détournait de son peuple la dévastation et le carnage. Mais, à la mort du Juge, le flot de l'iniquité débordait de nouveau, les enfants d'Israël enchérissaient sur les crimes de leurs pères; les cultes les plus abominables retrouvaient des adorateurs, et les autels des idoles se relevaient de toutes parts. Il en fut ainsi pendant toute cette époque; ils n'abdiquèrent jamais définitivement les inventions de leur impiété, et reprirent sans cesse le rude chemin du crime, auquel ils s'étaient accoutumés. Voilà pourquoi le courroux du Seigneur sévit contre eux; voilà pourquoi il porta cette terrible sentence : Ce peuple a outragé la sainteté de l'alliance que j'avais contractée avez ses aïeux; il a méprisé ma parole et mes lois. Je ne chasserai point les races ennemies que Josué laissait en mourant sur le sol de la Terre promise. Elles seront entre mes mains l'instrument de ma justice et l'école vivante de la discipline d'Israël, pour éprouver s'il veut ou non marcher dans les voies du Seigneur et garder mes commandements, à l'exemple de ses pères [2]. »

23. Tel est le jugement de l'écrivain sacré sur la période des Juges. Les modernes rationalistes n'avaient qu'à le traduire pour Caractère prédominant de la période des Juges.

[1] *Audientes mandata Domini, omnia fecere contraria* (*Judic.*, cap. II, 17). Ce n'était donc point parce que la loi du Sinaï, l'institution mosaïque et les préceptes de Jéhovah étaient inconnus et oubliés, ainsi que le prétend l'exégèse moderne, c'était par l'instinct coupable et la pente naturelle à la corruption que les Israélites étaient amenés à se livrer ainsi à tous les désordres et à toutes les infamies des cultes idolâtriques.

[2] *Judic.*, cap. II, 10 ad ultim.

rester dans la vérité historique et dans la légitime appréciation des faits. Ici tous les détails, toutes les nuances, tous les caractères nous apparaissent dans un relief saisissant de réalité. La dure et rude intelligence de la nation juive, assouplie par Moïse et enchaînée par Josué, demeure près de quarante ans soumise à Jéhovah. Quel progrès depuis le Sinaï, où quarante jours de fidélité lui avaient paru trop longs! Mais le naturel de ce peuple, qui doit lasser le temps même et user les siècles sur sa tête inflexible, reparaît alors avec son indocilité et son impatience du joug. Les peuplades ennemies sont chargées de la vengeance de Jéhovah. Mais le Dieu qui punit est toujours le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Le Philistin, l'habitant de Sidon, le Chananéen auxquels le Seigneur permet la victoire, n'apporteront pas une guerre d'extermination sur le sol de la Terre promise. Ils se borneront à des incursions partielles, à des *razzias* pareilles à celles des Arabes de nos jours: *tradidit eos in manus diripientium.* Ces expéditions seront des courses de pillards, non des conquêtes définitives. Les fils d'Israël emmenés par le torrent seront vendus comme esclaves, et iront porter parmi les tribus étrangères le deuil de la patrie, de la famille et de la liberté. La présence de l'ennemi à toutes les frontières et dans l'intérieur même de la Palestine, sur presque tous les points du sol, permettra la prompte répression des infidélités de chaque tribu; car, suivant la remarque de tous les commentateurs, les différentes captivités dont nous allons raconter l'histoire, ne s'étendirent pas simultanément à la totalité du peuple hébreu. Elles correspondaient, comme châtiment, à l'étendue du crime, et demeuraient partielles comme lui. Si l'on veut d'ailleurs, au point de vue purement politique, se rendre un compte exact de cette situation, voici ce qui se passait. Une tribu juive, une ville, une contrée, voisine des Philistins, des Amorrhéens ou des Phéniciens, commençait à nouer des relations avec l'ennemi. Des alliances étaient ménagées entre les deux races; les cultes licencieux du Baal ou de l'Astarté de Sidon attiraient bientôt le Juif au sein des fêtes ou au pied des autels de la volupté. L'ennemi n'a-

vait plus qu'à profiter de ses avantages; il tombait comme la foudre sur la tribu, la ville ou la région désarmée; il traînait en captivité les vaincus et soumettait à sa tyrannie le pays dévasté.

La judicature ne fut point, comme le prétend M. Munk, une usurpation illégale du pouvoir.

24. Les *Sophetim*, dont le nom se retrouve identiquement conservé dans l'idiôme punique [1], sous la désignation de *Suffètes*, sont appelés par Josèphe, tantôt Κριται, juges; tantôt Ἡγέμονες, chefs; tantôt Ὑποστρατήγοι, *subimperatores*, lieutenants de Dieu. La tradition juive tout entière revit dans cette dernière expression, qui n'a point d'analogues dans l'antiquité profane. Elle peint merveilleusement le pouvoir exceptionnel du Juge, tout à la fois absolu comme une dictature, et délégué comme une lieutenance; militaire comme un commandement d'armée, soumis comme l'organe de Dieu; accepté par le peuple comme une force, dirigé par Jéhovah comme un instrument. C'est le Seigneur qui suscite le Juge; c'est le Seigneur que le Juge représente. Moïse avait promis, au nom de Jéhovah, qu'il y aurait ainsi des hommes suscités par l'Esprit de Dieu pour diriger le peuple israélite. On ne comprend donc pas ce que veut dire M. Munk, quand il écrit : « Nous ne savons » rien de positif sur les fonctions des Juges et sur leurs droits, qui » n'étaient probablement pas basés sur une sanction légale [2]. » M. Munk, qui reproche à Josué de ne s'être pas désigné un successeur avant de mourir, avait moins qu'un autre le droit d'articuler contre les *Sophetim* une plainte en usurpation de pouvoir. Rien n'était plus légal que l'autorité des Juges, suscitée par Jéhovah, exercée en son nom et inscrite d'avance au livre de la loi. Moins défiants que les Juifs modernes, les anciens Hébreux parlaient autrement des Juges leurs libérateurs. « Chacun d'eux, disent-ils, » conserva la sainteté du cœur et marcha dans les voies de Dieu. » Leur mémoire est en bénédiction, et un souffle d'immortalité » passe sur leurs tombeaux. Leur nom se transmet de génération » en génération, jusqu'aux jours de l'éternité; il revit pour leurs

[1] *Suffetes summus erat Pœnis magistratus.* Liv. *Decad.* III; lib. VIII.— [2] S. Munk, *Palestine*, pag. 230.

» descendants : c'est la gloire des héros et des saints[1]. » Ainsi s'exprime l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, en parlant des *Sophetim*; on nous permettra de préférer ce jugement à celui de l'exégèse contemporaine.

Othoniel délivre les Hébreux du joug de Chusan-Rasathaïm roi de Syrie.

25. « Donc les enfants d'Israël, mêlés aux races étrangères des Chananéens qui habitaient la Terre promise, commencèrent à prendre des épouses parmi elles, et à unir leurs familles par des alliances. Bientôt ils servirent les faux dieux; ils se livrèrent aux désordres et aux crimes sous les yeux de Jéhovah, et, oubliant le Seigneur, ils adorèrent Baal et Astaroth. Le courroux de Jéhovah s'enflamma contre ces indignes Israélites; il les livra au pouvoir de Chusan-Rasathaïm, roi de la Syrie des deux fleuves[2], et ils gémirent pendant huit ans sous sa tyrannie. Rappelés par le malheur au sentiment de leur devoir, les fils d'Israël élevèrent alors une voix suppliante vers Jéhovah; il entendit leurs gémissements et leur suscita un libérateur : ce fut Othoniel, fils de Cénez et neveu de Caleb. L'Esprit du Seigneur se reposa sur lui, et il fut Juge en Israël. A la tête d'une vaillante armée, il livra bataille au tyran; Jéhovah fit tomber entre ses mains le roi de Syrie, Chusan-Rasathaïm. Après cette victoire, quarante années de paix et de prospérité s'écoulèrent pour le peuple hébreu, jusqu'à la mort d'Othoniel[3]. » Le Chusan-Rasathaïm, dont parle ici l'Ecriture, était sans doute un de ces chefs de tribu comme il s'en trouvait alors dans chaque ville un peu considérable, qui avait réuni sous ses drapeaux une nombreuse armée. Il s'était successivement avancé au nord-ouest de l'Euphrate, sur la limite du désert Arabique, et avait poussé ses courses aventureuses jusqu'à la région septentrionale de la Palestine, ravageant le territoire, emmenant les vaincus en captivité, et imposant le tribut aux contrées envahies. Le choix d'Othoniel, guerrier de Juda, au sud de la Terre promise, pour re-

[1] *Ecclesiastic.*, cap. XLVI, 13-16. — [2] En hébreu, *Aram-Naharaïim*, littéralement : *Syria duorum fluviorum*. C'est la Mésopotamie. Josèphe a donc outrepassé la portée du texte biblique en traduisant par : Ἀσσυρίων βασιλέας (*Antiq. Jud.*, lib. V, cap. II). — [3] *Judic.*, cap. III, 5-11.

pousser une agression dont le nord de ce pays avait été la victime, prouve la solidarité qui continuait à unir entre elles les douze tribus du peuple de Dieu. L'armée du neveu de Caleb fut une armée nationale, composée de toutes les forces vives d'Israël, et la longue paix de quarante années qui suivit la victoire sous l'autorité du héros, atteste que la masse du peuple avait conservé, malgré les défaillances partielles, son traditionnel attachement à la loi mosaïque et au culte de Jéhovah.

§ IV. Episode de Ruth (1554-1510).

26. Durant cet intervalle de fidélité à Dieu et de tranquillité publique, écoulé sous la direction d'Othoniel, et résumé par l'écrivain sacré en ces quelques paroles, plus éloquentes que l'histoire la mieux détaillée : *Quievit terra quadraginta annis, et mortuus est Othoniel*, la plupart des commentateurs placent le délicieux récit de l'épisode de Ruth. L'auteur de cette page des Livres saints, qui « allait au cœur [1] » de Voltaire, ne l'a point signée. On croit cependant pouvoir l'attribuer à Samuel; l'on retrouve en effet, dans cette charmante peinture des mœurs de l'antique Israël, le caractère et l'inspiration du grand Prophète. Les seuls éléments chronologiques qui puissent rattacher ce récit à une date précise sont, d'une part, la mention de la grande famine qui obligea la famille adoptive de Ruth à s'expatrier pendant quelques années; de l'autre, l'introduction de Ruth la Moabite dans la lignée généalogique de David. A l'aide de ces deux éléments, l'histoire de Ruth semble devoir se placer dans les dernières années du gouvernement d'Othoniel. Tel

Date approximative de l'épisode de Ruth.

[1] Voici les paroles de Voltaire : « Nous ne connaissons rien, ni dans Homère, ni dans Hérodote, qui *aille au cœur* comme cette réponse de Ruth à sa mère : » J'irai avec vous, et partout où vous resterez, je resterai ; votre peuple sera » mon peuple, votre Dieu sera mon Dieu, je mourrai dans la terre où vous » mourrez. » Ce n'est pas un des moindres miracles de la Bible d'avoir, même une seule fois, trouvé le chemin *du cœur* de Voltaire! (*La Bible enfin expliquée.*)

est du moins, le sentiment de l'abbé de Vence, auquel nous nous conformons [1].

Ruth et Noémi.

27. « Au jour où un Juge gouvernait Israël, il survint une famine en Judée. Elimélech sortit de Bethléem de Juda, sa patrie, pour aller dans la région des Moabites [2], chercher les ressources qui manquaient à son pays. Il emmenait avec lui Noémi, sa femme, et leurs deux enfants, Mahalon et Chelion. Arrivés sur la terre de Moâb, ils s'y fixèrent; mais le chef de la famille, Elimélech, vint à mourir, et Noémi demeura veuve dans cette contrée lointaine. Ses deux fils avaient grandi; ils épousèrent deux Moabites, Orpha et Ruth, et dix années s'écoulèrent sans nouvelles douleurs. Mais, à cette époque, Mahalon et Chélion moururent eux-mêmes sur la terre étrangère, et Noémi se trouva deux fois veuve; elle avait perdu son époux et ses enfants. La Juive désolée se leva pour reprendre le chemin de sa patrie; elle avait appris que le Seigneur avait eu un regard de miséricorde pour son peuple, et avait rendu la fertilité à ses campagnes. Quittant donc la terre de son exil et de ses malheurs, elle se mit en route pour retourner au pays de Juda. Les deux jeunes Moabites, ses belles-filles, l'avaient accompagnée jusque-là. Noémi, jugeant que l'heure de la séparation était arrivée, s'arrêta, et leur dit : Retournez maintenant à la maison de votre mère. Que le Seigneur soit miséricordieux pour vous, comme vous avez été bonnes pour mes chers enfants et pour moi! Qu'il vous fasse retrouver le bonheur dans la maison des nouveaux époux qu'il vous réserve! — Et elle les pressa dans ses bras. Les deux Moabites fondaient en larmes, elles s'écrièrent à la fois : Nous irons avec vous habiter parmi votre peuple. — Mes chères filles, répondit-elle, retournez en votre pays. Pourquoi venir chercher l'exil en me suivant. Hélas! il ne me reste plus de fils que je puisse vous donner pour époux. Je suis vieille et sans espérances. Ne me pressez pas davantage, mes enfants, je vous en supplie. Votre af-

[1] Voir la *Bible de Vence, Préface sur le livre de Ruth;* et *Dissertation sur la généalogie de David.*

[2] A l'est du Jourdain, sur le versant occidental des montagnes arabiques.

fliction me rend plus amers mes propres malheurs, et me fait trop souvenir que la main du Seigneur s'est appesantie sur moi. — Les trois femmes restèrent longtemps ainsi, laissant couler leurs larmes. Enfin Orpha consentit à se séparer de sa belle-mère ; elle l'embrassa une dernière fois et reprit le chemin de son village. Mais Ruth ne voulait point quitter la veuve israélite. — Vois, lui dit Noémi, ta belle-sœur est allée retrouver sa famille et ses dieux; suis-la, et fais comme elle. — Non, répondit la Moabite. Ne vous opposez pas davantage à mes désirs. Ne me forcez point à me séparer de vous. Partout où vous irez, je veux vous suivre; j'habiterai aux lieux où vous fixerez votre demeure; votre peuple est mon peuple, votre Dieu est mon Dieu! La terre où vous mourrez recevra mon dernier soupir; je serai ensevelie avec vous, dans le même tombeau. Je le jure par le nom sacré de Jéhovah; la mort pourra seule me séparer de vous! — Noémi, en présence d'une résolution si ferme et si inébranlable, ne voulut pas insister davantage. Elles poursuivirent donc ensemble leur voyage, et arrivèrent à Bethléem. La nouvelle de leur retour fut bientôt connue, et les femmes bethléémites se pressaient pour revoir leur compatriote. Voilà, disaient-elles, Noémi (la belle)! — Ne me donnez plus ce nom, répondait la veuve affligée. Appelez-moi Mara (amertume), car le Tout-Puissant m'a abreuvée de tristesse. J'avais quitté ce pays le cœur rempli de joies, le Seigneur m'y ramène veuve et sans espérances. Cessez donc de me donner un nom que ne mérite plus celle que le Tout-Puissant a humiliée sous le poids des douleurs. — Noémi et Ruth, ainsi revenues de la terre étrangère, demeurèrent à Bethléem. Or l'époque de leur retour était celle de la moisson des orges [1]. »

La moisson des orges dans le champ de Booz. Ruth la glaneuse.

28. « Ruth la Moabite dit à sa belle-mère : Si vous me le permettez, j'irai dans les champs recueillir les épis échappés aux mains des moissonneurs. Peut-être quelque père de famille, touché de compassion, m'accordera-t-il la faveur de glaner ainsi dans

[1] *Ruth*, cap. I, integr.

son domaine. — Va, ma fille, répondit Noémi. — La jeune étrangère partit donc; elle se mit à la suite d'une troupe de moissonneurs, et commença à glaner. Or le champ dans lequel elle était entrée appartenait à un Bethléémite riche et puissant, nommé Booz, de la même famille qu'Elimélech. Mais la Moabite l'ignorait. Il arriva que Booz se rendit lui-même à son champ pour voir ses moissonneurs. Que le Seigneur soit avec vous! dit-il à ses ouvriers. — Qu'il vous comble de ses bénédictions! lui répondirent-ils. — Et s'adressant à l'intendant qui surveillait les travailleurs : Quelle est cette jeune fille? lui demanda-t-il. — C'est la Moabite venue récemment avec Noémi, de la frontière d'Arabie, dit celui-ci. Elle nous a priés de lui permettre de glaner derrière les moissonneurs. Depuis le matin elle est dans le champ, sans avoir pris un moment de repos et sans être retournée dans sa demeure. — Booz s'approcha de l'étrangère : Ecoutez, mon enfant, lui dit-il. N'allez point glaner dans un autre champ que le mien; joignez-vous aux jeunes filles qui travaillent pour moi, et suivez les moissonneurs. J'ai donné mes ordres; vous ne rencontrerez ici que des égards et de la bienveillance. Si vous avez soif, allez boire dans les outres l'eau que je fais apporter pour mes moissonneurs. — Ruth, tombant à genoux, se prosterna devant l'homme de bien, et lui dit : D'où me vient ce bonheur d'avoir ainsi trouvé grâce à vos yeux? Comment ai-je mérité que vous daigniez traiter aussi favorablement une pauvre étrangère? — On m'a raconté, dit Booz, tout ce que vous avez fait pour votre belle-mère, depuis la mort de votre mari. Je sais que vous avez quitté pour elle votre famille et votre patrie, et que vous êtes venue ainsi au milieu d'un peuple que vous ne connaissiez pas. Puisse le Seigneur vous rendre un jour tout le bien que vous avez fait. Que Jéhovah, le Dieu d'Israël, ce Dieu sous les ailes de qui vous êtes venue vous réfugier, vous fasse trouver une ample récompense! — La Moabite, touchée de tant de bonté, répondit : J'ai vraiment trouvé grâce devant vous, mon seigneur. Vous m'avez consolée, et vos paroles ont ému le cœur de votre servante, pauvre étrangère, indigne de prendre place parmi les

jeunes filles qui vous servent! — Quand l'heure du repas sera venue, reprit Booz, asseyez-vous à nos côtés, vous partagerez le pain des moissonneurs, et le tremperez dans le vinaigre avec eux. — Il en fut ainsi : à l'heure du repas, la jeune Moabite fut admise à le partager avec les ouvriers de Booz. On lui donna du blé rôti préparé pour les moissonneurs. Elle en mangea, et en mit de côté une portion qu'elle réservait pour sa belle-mère. Elle recommença ensuite à glaner. Or Booz avait dit à ses serviteurs : Si la jeune Moabite vous demandait à moissonner avec vous, ne l'en empêchez point. Laissez aussi adroitement tomber des épis de vos gerbes, afin qu'elle puisse les recueillir sans scrupule, et gardez-vous de lui faire la moindre peine. — Elle continua donc à glaner jusqu'au soir. Alors, une baguette à la main, elle battit les gerbes qu'elle avait amassées, recueillit le grain, et il se trouva un éphi d'orge qu'elle rapporta à Bethléem. Elle le fit voir à Noémi et lui présenta la nourriture qu'elle avait réservée pour elle. Où donc es-tu allée glaner aujourd'hui? demanda la veuve. Pour qui as-tu travaillé? Puisse la bénédiction du Seigneur reposer sur l'homme miséricordieux qui a eu pitié de toi! — Ruth informa sa belle-mère de tout ce qui s'était passé, et lui nomma Booz. Ah! s'écria Noémi, qu'il soit béni doublement! Il a gardé pour les morts la même bonté qu'il témoignait aux vivants! — Et, après un instant de silence, elle ajouta : Booz est notre parent. — Ruth continuant son récit : De plus, il m'a donné l'ordre, dit-elle, de me joindre à ses ouvriers jusqu'à ce que toute la moisson soit terminée. — Obéis, ma fille, reprit la veuve. Va moissonner avec les filles que Booz a prises à son service, et n'entre pas dans d'autres champs où tu pourrais être mal accueillie. — Ruth suivit ce conseil; elle se joignit aux servantes de Booz, et partagea leurs travaux jusqu'à ce que tous les orges et les blés fussent recueillis dans les greniers. »

29. « La Moabite revint alors près de Noémi, et reprit sa vie sédentaire. Mon enfant, lui dit la veuve, j'ai songé à assurer le repos de ta vie, et à faire ton bonheur. Booz, cet homme compatissant qui t'a permis de travailler avec ses filles de service dans

ses campagnes, est notre parent, notre *Goël* [1] (*Redemptor uxoris*). Je sais qu'aujourd'hui il s'est rendu à son aire pour vanner l'orge, et qu'il y passera la nuit [2]. Prépare-toi à l'aller joindre. Revets tes plus beaux ornements, fais couler des parfums sur ta chevelure et vas à l'aire de Booz. Tiens-toi à l'écart sans te montrer à ses yeux. Lorsqu'il aura pris son repas du soir et qu'il dormira sur sa couche de paille, couche-toi à ses pieds et attends. Lui-même te dira ce que tu dois faire ou espérer. — La jeune femme exécuta ponctuellement ces instructions. Booz, après le repas du soir, se retira sous un monceau de gerbes pour y passer la nuit. Il ne tarda pas à s'endormir. La Moabite s'approcha doucement et s'étendit aux pieds du vieillard. La nuit était déjà avancée quand Booz se réveilla. Surpris de voir une femme étendue à ses pieds : Qui êtes-vous? s'écria-t-il. — Je suis, dit-elle, Ruth, votre servante. Étendez sur moi votre manteau [3], car vous êtes notre *Goël*. — Vous êtes bénie de Dieu, ma fille, reprit Booz, et cette dernière action de votre cœur efface toutes les autres. Vous n'avez point recherché la

[1] Nous avons indiqué (tom. I de cette *Histoire*, pag. 650), ce qu'était la loi du Lévirat. Quand un chef de famille mourait en Israël sans laisser d'enfants, le plus proche parent du mort était obligé d'épouser sa veuve, pour perpétuer une race qui, sans cela, se fût éteinte. On donnait en ce cas au parent le nom hébreu de *Goël* (*Redemptor uxoris*). La jeune Moabite ignorait vraisemblablement le sens de cette expression, et sa belle-mère dut, sans doute, le lui expliquer pour la préparer à la démarche qu'elle exigeait d'elle. Qu'il nous soit permis de rappeler ici au lecteur la prétention des rationalistes modernes qui affirment que toute l'histoire juive jusqu'à Josias n'offre pas de traces de l'organisation mosaïque. Il semble pourtant que Noémi, la pauvre veuve, soit assez instruite de la loi de Moïse; et nous serions en droit de penser que peu de femmes savent en France les lois de leur pays aussi bien que Noémi savait celles de Moïse (Voir pour la loi du lévirat : *Levitic.*, cap. XVIII, 1-18).

[2] Nous pouvons ici nous rendre compte des procédés agricoles alors en usage. L'aire dans laquelle se faisait le vannage des grains, était située en plein air dans les champs. Tel était encore l'usage aux temps des Romains. *Aream esse oportet in agro, sublimiori loco, quam perflare possit ventus* (Varro, *de Re rustica*, lib. I, cap. LI). On le retrouve de nos jours dans les contrées méridionales.

[3] Le manteau étendu est encore le symbole du mariage chez les juifs modernes. Il se retrouve dans le voile étendu sur la tête des époux dans les mariages chrétiens.

jeunesse, vous avez obéi à la loi. Ne craignez point. Je remplirai les obligations que m'impose le nom que vous venez de prononcer. Tout le peuple qui habite les murs de cette ville rend hommage à votre vertu. Je ne récuse donc pas ma parenté, mais je ne suis pas votre plus proche parent : ce titre appartient à un autre. Demain matin s'il déclare qu'il veut user de son droit et vous prendre pour épouse, il en sera ainsi. S'il refuse, vive Jéhovah ! je tiendrai ma promesse. Prenez garde cependant que personne ne s'aperçoive de votre présence ici. — Le vieillard remplit alors le manteau de la jeune femme de six mesures d'orge et la congédia. Ruth franchit avec son fardeau les portes de la ville, et revint près de Noémi. Elle lui raconta tout ce qui s'était passé et comment Booz avait dit en la quittant : Je ne veux pas que vous retourniez les mains vides près de votre belle-mère. Et Noémi, après avoir tout entendu, reprit : Attends avec confiance, ma chère enfant, nous verrons bientôt l'heureuse issue de cette affaire. Booz, dans sa loyauté, remplira tous ses engagements [1]. »

Le jugement aux portes de Bethléem.

30. « Dès l'aurore, Booz se rendit à la porte de Bethléem, et il s'assit. Le plus proche parent de la jeune étrangère étant venu à passer, Booz l'appela par son nom et lui dit : Arrête-toi quelques instants, et viens t'asseoir ici. — Booz retint de même dix hommes choisis parmi les vieillards de la cité, et quand ils eurent pris place sur les siéges du jugement [2], Booz, s'adressant au parent de Ruth, lui dit : Noémi, la veuve qui revient du pays de Moab, se dispose à vendre une partie du champ d'Élimelech, notre parent commun. J'ai voulu t'en avertir en présence des anciens du peuple. Si tu veux user du droit de parenté qui t'appartient, acquiers cet héritage, et deviens-en le légitime possesseur. Si ce marché ne te

[1] *Ruth*, cap. III integrum.

[2] Nous avons ici tout le détail de l'organisation judiciaire dans les villes de Judée, à cette époque où se retrouvent encore tant de souvenirs des mœurs patriarcales. Une affaire se présentait à la discussion. L'intéressé réunissait le matin, à la porte de la ville, les juges, la partie et les témoins. Il exposait l'objet en litige. Les vieillards écoutaient les explications, prononçaient la sentence, terminaient le différend, et chacun se rendait à son labeur quotidien.

convient pas, dis-le moi, pour que je sache ce que j'aurai à faire. Il n'y a point d'autres parents que toi qui es le premier, et moi qui suis le second. — J'achèterai le champ d'Élimélech, répondit le Bethléémite. — Mais, ajouta Booz, après que tu auras acquis le champ de Noémi, tu devras épouser Ruth, la Moabite, veuve du fils d'Élimélech, pour faire revivre dans son héritage le nom de notre parent. — En ce cas, répondit le Bethléémite, j'abandonne mon droit de parenté, car je ne dois pas ruiner ma propre famille. Usez donc vous-même de mon privilége. Je déclare ici que j'y renonce librement en votre faveur.—Or, c'était la coutume en Israël que l'homme qui faisait une renonciation solennelle détachât la sandale de ses pieds et la remît à celui qu'il voulait investir de son droit[1]. Booz dit au Bethléémite : Détache les sandales de tes pieds. — Il le fit. S'adressant alors aux anciens et à tout le peuple qui les entourait : Vous êtes témoins, dit Booz, que j'ai été aujourd'hui mis en possession de l'héritage d'Élimélech et de ses fils Chélion et Mahalon, je puis le recevoir des mains de Noémi, je suis autorisé à prendre pour épouse Ruth la Moabite, veuve de Mahalon, pour ressusciter le nom de mon parent dans son héritage, et ne pas laisser éteindre sa mémoire au milieu de sa famille, de ses frères et du peuple d'Israël : vous en êtes tous témoins ! — Oui, s'écrièrent d'une voix unanime et les vieillards et le peuple, nous en sommes témoins. Que Jéhovah bénisse la jeune épouse qui entre dans ta demeure, comme il bénit autrefois Rachel et Lia, les aïeules d'Israël. Qu'elle soit le modèle des femmes vertueuses en Éphrata, et que son nom soit à jamais illustre à Bethléem ! Que ta postérité se multiplie comme celle de Juda et de Thamar, sous la protection du Seigneur ! — Ruth la Moabite devint ainsi l'heureuse épouse de Booz. Dieu lui accorda la joie d'être mère : elle donna le jour à un fils. Les femmes de Bethléem disaient à Noémi : Béni soit le Seigneur, qui relève aujourd'hui en Israël le nom de ton époux. Il console tes longues douleurs et te donne un soutien dans ta vieillesse. Un enfant est né de la belle-

[1] Voir la consécration légale de cet usage antique : *Deuter.*, cap. XXV 9.

fille qui a pour toi tant d'amour. Sept fils nés de ton sein ne vaudraient pas pour toi le cœur de Ruth! — Noémi prit l'enfant dans ses bras, et ne voulut pas laisser à d'autres mains le bonheur d'en prendre soin. Aussi disait-on : C'est le fils de Noémi! — Il fut nommé Obed (*Aviæ solatio*[1], la joie de l'aïeule). Obed fut lui-même l'aïeul[2] de Jessé ou Isaï, père de David[3]. »

31. Telle est cette touchante histoire. Les tableaux les plus vantés des poëmes homériques n'ont rien qui lui soit comparable. Quelle douce et patriarcale autorité dans le père de famille qui salue ses moissonneurs au milieu des champs par ces paroles : « Que Jéhovah soit avec vous! » Quel respectueux et saint dévouement dans la réponse des serviteurs : « Qu'il vous comble de ses bénédictions! » Comprendra-t-on enfin qu'entre les maîtres et les ouvriers, ces deux termes d'un redoutable problème dont la solution a tant agité notre siècle, il en faut un troisième qui seul peut les unir, Dieu? Hélas! c'est précisément celui que le rationalisme moderne travaille intelligemment à supprimer. On ne veut plus que des vertus humaines. L'amour de la patrie, la tendresse dans les familles, la dignité des cheveux blancs, le respect des lois, l'union entre toutes les classes de la société, on trouve tout cela en action dans l'histoire de Ruth, et on ne se refuse point à l'admirer. Mais on ne veut pas dire avec la Moabite : « Votre Dieu sera mon Dieu; » avec Noémi : « Que le Seigneur vous soit miséricordieux autant que vous avez été bonne pour mes chers enfants et pour moi; » avec Booz : « Que Jéhovah soit avec vous; » avec le peuple de Bethléem : « Que le Seigneur rende votre jeune épouse le modèle des femmes vertueuses en Éphrata. » On rougirait surtout des coutumes surannées des aïeux, et nul n'aurait le courage de dire avec Booz, en présence de toute une ville assemblée : « Détache la sandale de ton pied. » Cependant la vertu n'est point une plante à génération Conclusion.

[1] C'est l'interprétation de Josèphe, de Cornelius à Lapide, et de presque tous les commentateurs.

[2] On pense qu'il y a une lacune de quelques anneaux dans la généalogie de David, et que cette lacune doit se placer entre Obed et Isaï ou Jessé (Voir *Dissertation sur la généalogie de David*, *Bible de Vence*). — [3] *Ruth*, cap. IV, 1-17.

spontanée qui croisse d'elle-même au sein de l'humanité. C'est une fleur transplantée du ciel, qui a besoin pour éclore ici-bas du rayon de Dieu. Loin de ce soleil divin, roi des intelligences et des cœurs, l'amour de la patrie devient une lutte à main armée contre la patrie ; la tendresse dans les familles se change en une haine implacable entre les fils d'un même père ; la dignité des cheveux blancs se traduit par l'abandon de la vieillesse et par un jargon lugubre d'égalité qui met le petit-fils au même rang que l'aïeul ; au respect des lois se substituent le mépris de toutes les lois et l'invasion de tous les crimes ; l'union entre les classes de la société est remplacée par la guerre sociale. Le thermomètre infaillible de la grandeur ou de la décadence des nations, c'est l'amour ou l'oubli de Dieu. Cela fut vrai dans toutes les civilisations antiques, même chez les païens, où l'idée religieuse, quoique dénaturée, était pourtant préservatrice. Cela fut vrai à Jérusalem aussi bien qu'à Athènes ou à Rome, et le rationalisme moderne, avec un peu de bonne foi, pourrait reconnaître que ses efforts sont restés impuissants contre ce grand principe.

§ V. Aod et Samgar (1496).

Aod met à mort Eglon, roi de Moab.

32. L'histoire du peuple d'Israël, dans ses fréquentes vicissitudes, nous offre sans cesse la preuve de cette vérité. A la mort d'Othoniel, « les Hébreux oublièrent le Seigneur, et se livrèrent, sous ses yeux, aux désordres et aux crimes. Jéhovah fortifia contre eux Eglon, roi de Moab. Ce prince fit alliance avec les tribus d'Ammon et d'Amalec, réunit leurs forces aux siennes, franchit le Jourdain à leur tête, et s'empara de la ville des Palmes (Jéricho) et de son territoire. Sa tyrannie pesa dix-huit ans sur le midi de la Palestine. Touché enfin des prières et des larmes de son peuple, le Seigneur lui suscita un libérateur. Ce fut Aod, fils de Géra, de la tribu de Benjamin. Comme tous ses compatriotes, Aod, vaillant guerrier, savait faire usage des armes indifféremment de la main gauche ou de la main droite. Il forma le dessein d'utiliser cette circonstance, et de rendre la liberté à son pays par la mort du tyran.

Les fils d'Israël l'adjoignirent à la députation chargée de porter chaque année à Jéricho le tribut imposé par Eglon. Aod s'était fait faire un poignard, à la lame tranchante des deux côtés, de la longueur de la main. Il le cacha sous son manteau, du côté droit. Les députés remirent au roi de Moab l'argent qu'ils avaient apporté. Ils se retirèrent ensuite pour aller à Galgala, où Eglon avait établi le culte de ses fausses divinités. Aod les suivit; mais là, il revint sur ses pas, rentra à Jéricho, et se présentant de nouveau devant Eglon : Grand roi, dit-il, j'ai à vous entretenir en secret d'une affaire importante. — Eglon fit un signe, et tous les officiers de la cour se retirèrent. Rien n'avait excité leur défiance; l'Israélite semblait désarmé. Demeuré seul avec le roi, dans l'appartement d'été, Aod s'approcha du prince qui était assis sur son trône. Grand roi, lui dit-il, je vous apporte un oracle divin prononcé à Galgala. — Eglon se leva, par respect pour la parole sacrée qu'il allait entendre. Aod, la main droite étendue comme pour soutenir Eglon, qui était extrêmement gros, passa la main gauche sous son manteau, saisit le poignard et l'enfonça dans le sein du tyran, avec une telle vigueur, que la garde elle-même resta engagée sous les chairs et la graisse entr'ouvertes. Sans retirer l'arme meurtrière, il la laissa dans la plaie sanglante, ferma à l'intérieur toutes les portes de l'appartement royal, et sortit, sans affectation, par le portique de la terrasse extérieure. Les officiers moabites, voyant son audience terminée, voulurent rentrer près de leur maître; mais trouvant les portes fermées à l'intérieur, ils dirent : Peut-être le roi veut-il demeurer seul, ou se livrer au repos dans son appartement d'été. — Ils attendirent longtemps encore; puis, l'inquiétude les gagnant, ils se hasardèrent à frapper à la porte; nul ne vint ouvrir; enfin ils entrèrent, et virent le corps de leur maître étendu sans vie, et baigné dans son sang[1]. » Le Porsenna d'Israël avait trouvé son Mutius Scévola.

33. « Pendant ces hésitations, Aod avait eu le temps de fuir, sans

[1] *Judic.*, cap. III, 12-26.

par Aod. Samgar.

être poursuivi. Il traversa le champ des Idoles à Galgala, où il avait laissé ses compagnons, et se rendit à Seïlath, sur les montagnes d'Ephraïm. Là, aux sons de la trompette guerrière, il donna le signal des combats. Les fils d'Israël accoururent en armes, et se mettant à leur tête : Suivez-moi, leur dit-il; Jéhovah a livré les Moabites, nos ennemis, entre nos mains. — Ils descendirent dans la plaine de Jéricho et coururent occuper tous les gués du Jourdain, qui pouvaient offrir une issue aux fils de Moab. Dix mille ennemis, ainsi enfermés par eux, tombèrent sous leurs coups. C'était l'élite des guerriers de Moab. Aucun n'échappa à leur vengeance. La tyrannie des Moabites fut éteinte dans leur sang, sous la main d'Israël, et la terre de Judée respira en paix pendant quatre-vingts ans. Au sud-ouest de la Palestine, un autre héros, Samgar, fils d'Anath, combattit alors les Philistins. Son arme lui fut fournie par l'instrument même avec lequel il cultivait le sol que lui disputaient les ennemis du peuple de Dieu. Il en tua six cents avec un soc de charrue, et fut un des glorieux défenseurs d'Israël[1]. »

§ VI. Débora et Barac (1416-1396).

Sisara, lieutenant du roi chananéen Jabin, opprime les Hébreux.

34. Jusqu'ici l'histoire juive ne nous a encore montré la femme que dans ses rôles modestes de fille, d'épouse et de mère. Son influence n'avait point dépassé le cercle de la famille: nous allons voir surgir, au sein du peuple de Dieu, des prophétesses et des héroïnes dont le cœur vaillant se dévouera au salut de la patrie. De toutes les nations de l'antiquité, Israël est le peuple qui a fourni en plus grand nombre ces femmes au caractère viril, dont la mâle énergie contraste plus glorieusement avec la faiblesse et la timidité naturelles à leur sexe. A nos yeux, c'est la meilleure preuve que l'institution mosaïque avait profondément pénétré dans l'intérieur des familles juives, et allait féconder tous les nobles sentiments dans le cœur des épouses et des mères. « Après la mort d'Aod, les tribus du

[1] *Judic.*, cap. III, 27 ad ultim.

nord de la Palestine infidèles à Jéhovah attirèrent de nouveau sur le peuple d'Israël la colère céleste. Le Seigneur les livra aux mains de Jabin, roi chananéen d'Asor, successeur et peut-être le petit-fils du prince de ce nom vaincu autrefois par Josué. La puissance de Jabin était formidable. Son armée, commandée par un chef habile nommé Sisara, campait en permanence dans les plaines d'Haroseth-Goïm; elle était formée d'une multitude de guerriers de toutes les peuplades chananéennes, et ne comptait pas moins de neuf cents chars armés de faux, machines de guerre les plus redoutables à cette époque. Le joug du tyran chananéen pesa vingt ans sur Nephtali et les tribus circonvoisines. Les prières et les larmes des malheureux Israélites ne cessaient cependant de s'élever vers le trône du Seigneur[1]. »

35. « Or, il y avait en ce temps sur la montagne d'Ephraim, une prophétesse qui rendait la justice au peuple. C'était Débora, l'épouse de Lapidoth. Assise à l'ombre d'un palmier, que la reconnaissance publique avait appelé le *Palmier de Débora*, entre Rama et Béthel, à quelques milles au nord de Jérusalem, elle écoutait les plaintes des opprimés, rendait ses jugements, et de toutes parts les fils d'Israël venaient recevoir de sa bouche les sentences de la justice. La captivité sous laquelle gémissait le nord de sa patrie remplissait d'amertume le cœur de la prophétesse. Le Seigneur lui inspira des pensées de délivrance. Elle adressa un message secret à Barac, fils d'Abinoem, dans la ville de Cédès, au centre de la tribu opprimée de Nephtali. Il vint trouver la prophétesse. Voici l'ordre de Jéhovah, Dieu d'Israël, lui dit Débora. Va te mettre à la tête des guerriers hébreux. Tu les rassembleras dans les défilés du mont Thabor, au sud de la tribu de Zabulon. Dix mille hommes de cette tribu et de celle de Nephtali se rangeront sous tes étendards. Sisara, avec toute l'armée de Jabin, s'avancera pour te combattre jusqu'au torrent de Cison, au pied de la montagne. Je le livrerai entre tes mains, avec toute cette multitude de guerriers qui l'accompagnent, et ses chars armés de faux seront le prix de ta vic-

Débora la prophétesse.

[1] *Judic.*, cap. IV, 1-4.

toire. — Ainsi parla la prophétesse. Barac lui répondit : Si vous venez avec moi, je tenterai l'entreprise ; sinon, non. — J'irai donc, répondit Débora. Mais sache que tu perds ainsi l'honneur de la victoire. La main d'une femme aura la gloire de triompher de Sisara[1]. »

Débora et Barac livrent bataille à Sisara.

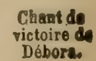
36. « Ils partirent donc ensemble. Les fils de Zabulon et de Nephtali se réunirent à leur voix sur la montagne du Thabor. La famille d'Haber le Cinéen, qui s'était détachée de ses frères, et était venue fixer ses tentes dans la plaine de Sennim, entre Cédès et le Thabor, s'allia secrètement avec les défenseurs d'Israël, et servit ainsi de sentinelle avancée pour surveiller les mouvements de l'ennemi. Sisara fut bientôt averti de l'entreprise de Barac, et de la concentration des forces israélites sur le Thabor. Sans perdre un moment, il quitta Harozeth-Goïm pour marcher contre les rebelles, à la tête de toutes les forces chananéennes. Les neuf cents chars armés de faux le suivirent sans obstacle à travers les plaines de Sennim. Ce fut avec cet imposant appareil qu'il vint camper sur la rive septentrionale du torrent de Cison, en face de la petite troupe de Barac. La prophétesse Débora dit alors au guerrier Nephtalite : Le moment est venu. Lève-toi. En ce jour le Seigneur a livré Sisara entre tes mains. Le Seigneur sera lui-même ton guide. — Barac s'élance avec ses dix mille combattants, et tombe à l'improviste des flancs escarpés du Thabor sur l'armée de Sisara. La multitude épouvantée est mise en désordre, les Chananéens sont égorgés avant d'avoir pu se défendre ; les chars armés de faux, renversés de toutes parts, ajoutent encore à la confusion et au tumulte ; Sisara qui était monté sur l'un d'eux se hâte de descendre, et fuit à pied devant l'épée des vainqueurs. Barac et ses soldats continuèrent à poursuivre l'ennemi dans cette déroute ; toute l'armée chananéenne fut taillée en pièces, et le camp d'Harozeth-Goïm, quitté la veille par Sisara, était occupé le soir par Barac triomphant[2]. »

Jaël, épouse d'Haber, tue Sisara.

37. « Dans sa fuite à travers la plaine, Sisara était parvenu près de la tente de Jaël, femme d'Haber le Cinéen. Le général vaincu

[1] *Judic.*, cap. IV, 4-10. — [2] *Judic.*, cap. IV, 10-16.

ignorait l'intelligence secrètement ménagée entre cette famille et l'armée d'Israël. Se fiant à l'ancienne alliance conclue entre Jabin, le roi d'Azor, et le Cinéen Haber, il crut trouver un abri sous la tente hospitalière. Jaël l'ayant aperçu, sortit à sa rencontre : Entrez, mon seigneur, lui dit-elle, entrez, ne craignez rien. — Sisara franchit la porte de la tente; épuisé de fatigue, il se coucha à terre, et Jaël le couvrit de son manteau. Quelques instants après, s'adressant à cette femme : Donnez-moi, je vous prie, un peu d'eau, car je meurs de soif. — Jaël ouvrit une outre pleine de lait, en remplit sa plus belle coupe [1], la lui donna à boire, et le recouvrit de son manteau. — Tenez-vous à l'entrée de la tente, lui dit encore Sisara. Si quelqu'un vient et vous demande s'il y a un étranger chez vous, répondez : Il n'y a personne. — Le sommeil gagna bientôt Sisara. Jaël détacha en silence un des grands clous de fer qui servaient à fixer la tente dans le sol; elle prit un marteau, et s'avançant sans le moindre bruit, s'approcha du guerrier endormi et se pencha sur sa tête. Elle dressa la pointe du clou sur la tempe de Sisara, et l'enfonça d'un coup de marteau vigoureusement asséné. La pointe traversa tout le crâne, et vint se ficher en terre. Il ne parut pas y avoir de réveil; la mort de Sisara semblait la continuation de son sommeil. En ce moment, Barac victorieux parcourait la plaine à la poursuite du général chananéen. Jaël courut au-devant de lui : Venez, dit-elle, je vous montrerai celui que vous cherchez! — Barac la suivit, entra sous la tente, et vit Sisara étendu sans vie, la tête clouée au sol. Dieu confondit en ce jour l'orgueil de Chanaan sous la main des fils d'Israël. Cette victoire leur rendit le courage. Ils secouèrent tous le joug du roi d'Azor, et mirent fin à sa tyrannie [2]. »


Chant de victoire de Débora.

38. Jamais victoire plus subite et plus inespérée n'avait éclaté au sein d'Israël opprimé. La vengeance du Seigneur avait armé le bras des épouses et des mères; l'horreur pour les Chananéens, le souvenir des grandes choses opérées par Jéhovah, les redoutables

[1] *Judic.*, cap. v, 23. *In phialâ principum obtulit butyrum.* — [2] *Judic.*, cap. IV, 17 ad ultim.

chariots de guerre renversés comme par enchantement sous les pas des vainqueurs, la main de Jaël posée sur la tête de Sisara, dont le nom seul faisait trembler depuis vingt ans les Hébreux captifs, tous ces faits accomplis en un jour avaient excité un enthousiasme indicible. Le chant sublime improvisé par Débora, au milieu de l'armée victorieuse, résuma, sous leur forme la plus poétique, les inspirations nationales, et fut bientôt redit par tous les échos de la Terre promise. « Débora et Barac, fils d'Abinoëm, chantèrent donc en ce jour le cantique du triomphe ; ils disaient : Héros d'Israël, qui avez noblement offert votre vie pour la cause de Dieu, bénissez Jéhovah [1] ! Rois des nations, chefs des peuplades ennemies, entendez le chant de victoire de Débora. C'est elle, l'humble femme, qui consacre aujourd'hui au Seigneur Dieu d'Israël les hymnes triomphales. Jéhovah, quand tu sortais des hauteurs de Séïr, quand ta puissance traversait les contrées d'Edom, la terre trembla sous tes pas, les foudres et les orages escortaient ta marche souveraine. Les rochers inaccessibles abaissaient leurs sommets devant toi, le Sinaï s'inclina devant le Seigneur Dieu d'Israël. Samgar, le vaillant fils d'Anath, ne laissa point d'héritiers de sa gloire. Aux jours de Jaël, les voyageurs avaient oublié les sentiers de Juda, les rares passants qui voulaient visiter sa solitude, se frayaient dans l'ombre des chemins détournés. La race des héros était éteinte, les vaillants se reposaient ; enfin Débora se leva dans sa force, elle surgit, la mère d'Israël ! Jéhovah convoque à ces batailles nouvelles des combattants jusque-là inaccoutumés. C'est lui, c'est lui seul qui a fait tomber les portes ennemies. Est-ce qu'un bouclier ou une lance brillait aux mains des quarante mille captifs d'Israël ? O Israël, ma patrie, mon cœur aime tes héros ! Qu'ils bénissent aujourd'hui Jéhovah, il a récompensé leur dévouement par la victoire ! Princes des tribus, Juges d'Israël, montez vos coursiers recouverts de pierreries et d'or ; voyageurs de la vallée, de la montagne ou de la colline, rassemblez-vous, venez

[1] Nous conservons ici la traduction de la Vulgate. Le sens littéral de l'hébreu est celui-ci : « Israël a eu des capitaines pour commander ses armées, le peuple s'est offert pour marcher au combat. Bénissez-le, Seigneur ! »

faire entendre les chants de la reconnaissance aux lieux mêmes où se sont brisés les chariots de guerre, où la multitude chananéenne fut étouffée dans le désordre de sa défaite. C'est là qu'il faut chanter la justice de Jéhovah et sa protection miséricordieuse sur les héros d'Israël. C'est de là que son peuple s'élança jusqu'aux portes de la ville ennemie, et reconquit le sceptre de la domination. Exalte ton cœur, dilate ton courage, Débora ; et toi, fils d'Abinoëm, étends la main sur les tyrans d'hier, captifs aujourd'hui. Le salut a visité les restes tremblants d'Israël, Jéhovah a combattu avec les vaillants ! Autrefois, avec Ephraïm et Josué, il avait vaincu Amalec; avec Benjamin et Aod, il renouvela ses triomphes; avec les princes de Machir, il avait conquis Galaad. Aujourd'hui les héros de Zabulon, les chefs d'Issachar se sont unis à Débora, et ont suivi les drapeaux de Barac ; avec lui ils ont traversé comme un torrent fougueux les pentes escarpées et les précipices du Thabor. Ruben n'était pas avec eux. Il prêtait l'oreille aux voix des dissensions intestines. Ruben ! Ah ! pourquoi rester au jour des combats à régler les différends des bergers parmi les troupeaux mugissants? Galaad se reposait dans la mollesse et l'abondance audelà du Jourdain. Dan s'était endormi au souffle du vent qui berce ses navires. Aser, tranquille sur ses rivages, ne quitta point ses ports. Zabulon et Nephtali affrontèrent seuls les dangers et la mort dans la plaine de Mérom. L'orgueilleux Chananéen était venu les provoquer jusque-là. Ses rois, ses chefs, ses guerriers s'étaient avancés jusqu'à Thanack, près des sources de Mageddo. Mais ils ne devaient pas remporter les dépouilles glorieuses, fruit de la victoire ! Du haut du ciel Jéhovah combattait contre eux. Les étoiles du matin, ces bataillons des cieux, assistèrent à la défaite de Sisara. Le torrent du Cison, les cascades de Cadumim roulèrent des flots de sang et des montagnes de cadavres. Ame de Débora, foule aux pieds les tyrans d'Israël ! La corne de leurs chevaux rapides se rompit dans leur fuite effrénée, et les fuyards étaient les plus braves guerriers de Chanaan ! Maudit soit le sol de Méron, dit l'ange du Seigneur. Maudits soient ses habitants, qui ne secoururent point l'armée du Seigneur, et refusèrent de tendre la main

aux vaillants d'Israël! Que parmi toutes les femmes, le nom de Jaël, l'épouse d'Haber le Cinéen, soit béni! Qu'il soit béni sous la tente! Au tyran qui lui demandait de l'eau, elle a présenté un lait savoureux, elle approcha de ses lèvres la boisson nourrissante dans la coupe d'honneur. Mais, la main gauche armée du clou meurtrier, soulevant de la droite le lourd marteau du forgeron, elle choisit sans trembler la place favorable sur la tête de Sisara; elle frappe, et le corps endormi frissonne à ses pieds, il meurt : le tyran farouche n'est plus qu'un misérable cadavre, étendu aux pieds d'une femme! En ce moment, la mère du général chananéen, à la fenêtre de son palais, parcourait du regard la plaine silencieuse. Pourquoi, disait-elle à ses femmes, le char de mon fils tarde-t-il tant à paraître? Pourquoi les agiles coursiers de son quadrige tardent-ils si longtemps? — La plus sage d'entre elles lui répondait : Sans doute en ce moment Sisara partage les dépouilles des vaincus. On choisit pour le général la plus belle des captives, on met en réserve pour lui les étoffes d'or et les bijoux précieux qu'il veut apporter à sa mère. — Ainsi elles disaient. Ah! puissent, Seigneur, tous tes ennemis, voir de même confondre leurs espérances! Qu'ils soient anéantis devant ta face, et que tes serviteurs, radieux de gloire et de prospérité, soient brillants comme le soleil quand il se lève paré de tous les feux de l'aurore! — Tel fut le cantique de Débora, la prophétesse. Elle continua à diriger son peuple dans les voies de la justice et de la piété. Vingt ans de paix suivirent sa victoire [1]. »

Débora et Jaël en face du rationalisme moderne.

39. Il nous en coûte de nous arracher à la sublime poésie qu'on vient de lire, pour entendre, dans les régions inférieures de l'exégèse moderne, la monotone critique des rationalistes. Ce chant leur déplait. Ils sont bien difficiles. Trois fragments informes des hymnes de Tyrtée ont eu les honneurs de plus de vingt éditions et de cent commentaires. Les accents du poète athénien n'éveillent au sein de nos sociétés contemporaines que des échos enthousiastes. Cependant ils prêchaient la guerre civile et en exaltaient

[1] *Judic.*, cap. V integrum.

les fureurs; ils armaient le bras des Spartiates contre les Messéniens, leurs frères. N'importe. Il s'agit de la petite république lacédémonienne égorgeant la malheureuse Messénie. Gloire aux vainqueurs et à leur poète boiteux! anathème aux vaincus! Mais si le peuple d'Israël, qui a reçu de Dieu la mission d'effacer du sol de Chanaan des cultes souillés de sang humain et de monstrueuses infamies, se permet dans ses chants d'allier la plus sublime poésie du sentiment national à l'expression la plus haute de fidélité à son Dieu; si la haine de l'oppression arme le bras des femmes timides; si l'amour de la patrie, le respect des lois mosaïques, l'attachement à la tradition du Sinaï transforment les épouses et les mères d'Israël en héroïnes; si le souffle de l'inspiration divine, en passant dans leur sein, fait surgir une Débora; si l'on rencontre une Jeanne d'Arc dans l'histoire de Juda, la philanthropie cosmopolite de nos jours s'effarouche et verse des larmes sur le sort des tyrans chananéens. Tout à l'heure on reprochait à Israël sa lâcheté, son mépris des ordres divins, son oubli complet des préceptes de Moïse, quand il s'alliait avec une race maudite. Maintenant que vingt années de servitude et d'oppression l'ont rappelé à ses devoirs, à la guerre sainte, aux victoires dont Jéhovah est le chef, on pousse des cris d'horreur contre la barbarie de ces esclaves révoltés qui ont le tort de préférer leur foi et leur indépendance nationales à l'idolâtrie et aux chaînes étrangères. Il faudrait pourtant en finir avec ces perpétuelles contradictions. « A côté du haut » élan patriotique et de l'enthousiasme religieux digne de la pro» phétesse, dit M. Munk, nous remarquons les mouvements moins » nobles, mais bien naturels au cœur humain, au cœur d'une » femme. Voyez comme elle se plaît à faire l'éloge de la trahison » de Jaël, avec quelle sanglante ironie elle parle de la mère du » malheureux général des Chananéens[1] ! » Cette appréciation rend

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 234. Le cantique de Débora semble pourtant avoir trouvé grâce devant M. E. Renan. Voici tout ce qu'il en dit : « Son authen» ticité a enlevé les suffrages des critiques les plus difficiles. » (*Hist. des langues sémit.*, pag. 122.)

bien tout le sentiment du libéralisme étroit et rétrospectif de l'école moderne; à ce titre, nous avons voulu la reproduire. Elle résume de longues controverses soulevées au sujet de Jaël par le pédantisme du XVIIIe siècle, et ne s'élève pas plus haut que lui. Voici donc une femme qui a vu, pendant vingt ans, sa patrie opprimée sous la tyrannie la plus odieuse. Le cœur des vaillants frémissait dans l'impuissance en face de neuf cents chars armés de faux prêts à moissonner, comme les épis dans la plaine, les bataillons qui se fussent levés pour revendiquer l'indépendance nationale. Elle a vu, pendant vingt ans, conduire les jeunes vierges d'Israël au déshonneur et à la captivité dans le palais habité par Sisara. De sa tente, dressée dans la plaine voisine, elle a entendu les gémissements de l'innocence et les rires d'une soldatesque infâme. Elle a vu, aux fêtes d'Astarté, immoler l'honneur des vierges de Juda; aux fêtes de Baal et de Moloch, brûler sur les autels ardents les petits enfants arrachés aux mères d'Israël. Hier, l'armée des oppresseurs a traversé la plaine en poussant des cris anticipés de triomphe, elle allait exterminer au pied du Thabor une poignée d'Hébreux rebelles; chaque guerrier chananéen comptait déjà les captives que la victoire allait livrer à sa brutalité : Jaël a vu tout cela. Aujourd'hui le tyran vaincu cherche un refuge sous la tente, où vingt ans de larmes cachées ont accumulé contre lui tant de haine. Jaël tue le tyran. Et l'on discute gravement sur la moralité de l'acte vengeur! S'il s'agissait d'une femme d'Athènes, d'Argos ou de Rome, elle aurait sa statue couronnée de fleurs comme celles d'Harmodius ou d'Aristogiton. Mais c'est une Juive, elle aimait sa patrie et son Dieu, la foi mosaïque remplissait son cœur, le culte de Jéhovah élevait son âme, et lui inspirait l'horreur des crimes et des abominations de l'idolâtrie. On ne parlera donc que de la « trahison de Jaël [1]! » Encore une fois, est-ce là de l'histoire? Le souffle de la vie passe-t-il à travers ces pauvretés élégia-

[1] Voyez pour de plus longs détails; *Introduction à l'Ecriture sainte,* par M. Glaire, tom. III, pag. 162-166; Bergier, *Dict. de Théolog.*, art. *Jaël;* Jahn, *Introductio*, pag. II, cap. II, § 37.

ques, y retrouve-t-on l'énergie, l'ardeur, la virilité des premiers âges du monde, qu'on voudrait étouffer sous les langes étroits des races vieillies, dans l'absence de toute foi et de tout généreux amour! Ou bien si, appliquant à cette époque primitive les dogmes et la morale apportés au monde par Jésus-Christ, on se donne le droit de juger le peuple hébreu d'après les règles de la perfection chrétienne, reste-t-on davantage dans la vérité historique et dans la réalité des faits? Et nous faudra-t-il toujours retrouver sous nos pas cette perpétuité d'anachronismes décorée du nom de philosophie de l'histoire?

§ VII. Gédéon (1349).

Les Juifs infidèles réduits en servitude par les Madianites.

40. Au sud-est de la Terre promise, sur la rive orientale du Jourdain, les tribus madianites avaient conservé le souvenir de la sanglante défaite qui leur avait été infligée, au temps de Moïse, par son lieutenant Phinées [2]. Avec le temps elles s'étaient peu à peu relevées de ce désastre; et quand les fils d'Israël, conspirant contre leur propre félicité, eurent, après les vingt années de paix qui suivirent la victoire de Débora, abandonné de nouveau le culte de Jéhovah, ces peuplades ennemies se trouvèrent prêtes au signal du Seigneur, pour venir châtier le peuple coupable. Alliées aux races amalécites, les tribus de Madian traversèrent le Jourdain et imposèrent pendant sept années aux Hébreux la plus horrible servitude qu'ils eussent subie jusque-là. Leur système paraît avoir été à la fois une guerre de dépopulation et d'extermination complète

[1] On sait que le nom de Madianites était porté par deux peuplades voisines de la Judée. La première habitait l'angle formé par la mer Rouge et le golfe Arabique. C'était celle de Jéthro, beau-père de Moïse. La seconde avait fixé ses tentes à côté de celles des Moabites, dans les plaines situées à l'est du Jourdain. C'est de cette dernière dont il est question ici (Voir Bonfrerius, *Commentar. in libr. Judic.*, cap. VI, 1). Nous avons raconté la défaite des Madianites au temps de Moïse, tom. I de cette *Histoire*, pag. 724.

sur les tribus méridionales qu'ils attaquaient. « Les fils d'Israël pour échapper à la mort, furent contraints de se réfugier dans les cavernes des montagnes, dans les antres des rochers qui leur paraissaient le plus inaccessibles à leurs terribles ennemis. Ceux-ci d'ailleurs ne se contentaient pas d'imposer aux vaincus un tribut annuel, ils renouvelaient fréquemment leurs incursions à main armée, choisissant de préférence l'époque du printemps. Quand les malheureux Israélites avaient ensemencé leurs champs et qu'ils voyaient croître l'espoir des futures moissons, les fils de Madian et d'Amalec, suivis de toutes les peuplades hostiles de l'Arabie, apparaissaient comme une nuée de sauterelles, envahissant le territoire, dressant leurs tentes au milieu des campagnes, enlevant tous les troupeaux d'ânes, de bœufs et de moutons, qu'ils chassaient devant eux parmi les récoltes encore vertes, comme au sein d'une vaste prairie, et ne laissant ni une âme vivante, ni un épi debout dans les champs dévastés. Tout le territoire, depuis la mer Rouge jusqu'aux portes de Gaza, était ainsi ouvert à ces ravisseurs farouches, qui retournaient ensuite au désert, montés sur leurs chameaux, après avoir tout ruiné sur leur passage. Un cri de douleur s'éleva du sein des montagnes de Juda et de Siméon. Les fils d'Israël, humiliés sous la main de Madian, imploraient la clémence du Seigneur. Un prophète, envoyé par Jéhovah, se présenta devant eux et leur fit entendre sa parole : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je vous avais pris par la main pour vous conduire hors de l'Égypte et vous tirer de la maison de servitude. Je vous avais rendus vainqueurs des sujets du Pharaon et de tous les peuples ennemis qui conspiraient pour votre ruine. Je les avais dispersés sous vos pas et je vous avais livré leur territoire. Alors je vous ai dit : Moi, Jéhovah votre Dieu, je vous l'ordonne : Brisez les idoles des Amorrhéens et ne craignez point leurs dieux. Ainsi je vous ai parlé, et vous n'avez point écouté ma voix. Vous portez aujourd'hui la peine de votre infidélité [1]. »

[1] *Judic.*, cap. VI, 1-11.

L'ange et Gédéon au champ d'Éphra.

41. Ces reproches mérités redoublaient la pénitence et le repentir des fils d'Israël. L'heure de la miséricorde succéda à celle de la justice. L'ange du Seigneur descendit à Éphra, petite ville de la demi-tribu de Manassé, sur la rive occidentale du Jourdain. Il s'assit sous un chêne, dans le champ de Joas, fils d'Abiézer [1]. En ce moment un jeune homme battait des gerbes de blé dans le champ. C'était Gédéon, fils de Joas; il se hâtait dans ce travail pour recueillir plus vite le grain et se soustraire par la fuite à l'invasion des fils de Madian. L'ange lui dit : Jéhovah est avec toi, vaillant soldat d'Israël! — Si Jéhovah est avec nous, répondit Gédéon, dites-moi je vous prie, Seigneur, pourquoi nous gémissons sous le poids de tant de malheurs? Où sont les miracles de sa puissance? Nos pères nous ont raconté ceux des jours anciens; ils nous ont dit : C'est Jéhovah qui nous a tirés de la servitude de l'Égypte. Mais aujourd'hui Jéhovah nous a abandonnés, et nous courbons la tête sous la main de fer de Madian! — L'ange jeta sur le jeune homme un long regard : Va, lui dit-il, garde ce fier courage, tu délivreras Israël de la main de fer de Madian. C'est moi qui t'en donne aujourd'hui la mission. — Seigneur, dit Gédéon, comment, je vous prie, pourrai-je délivrer Israël? Ma famille est la plus humble de toute la tribu de Manassé, et je suis le dernier dans la maison de mon père. — Je serai avec toi, répondit le Seigneur. Tu renverseras la multitude des Madianites comme s'ils n'étaient qu'un seul homme. — Gédéon insista encore : Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, dit-il, faites-moi connaître par un signe manifeste que vous êtes l'ange de Jéhovah. Permettez que j'aille préparer une offrande et que je revienne vous la présenter ici. — Va, lui dit l'ange, j'attendrai ton retour. — Gédéon courut à la maison paternelle, fit rôtir un chevreau, prit une mesure de farine, prépara des pains azymes qu'il fit cuire sous la cendre; posant ensuite le chevreau et les pains dans une corbeille qu'il mit sur sa tête, et portant à la main le vase

[1] La traduction de la Vulgate : *Ad Joas patrem familiæ Ezri,* semble s'éloigner du sens de l'hébreu qui dit simplement : *Joas Abi ezri.* Plusieurs commentateurs ont proposé la version que nous adoptons ici (Voir Bonfrer., *Commentar. in libr. Judic.*, cap. VI, 11).

rempli de la graisse de l'animal, il retourna au chêne d'Éphra. L'ange l'attendait. Le jeune homme lui offrit ces mets de l'hospitalité. — Dépose, lui dit l'ange, le chevreau et les pains azymes sur cette pierre. Arrose-les de la graisse que tu as apportée. — Gédéon obéit. L'ange étendit sur les offrandes le bâton de voyageur qu'il tenait à la main, et en ce moment une flamme s'élança des entrailles de la pierre et dévora le chevreau et les pains azymes. Gédéon épouvanté se retourna : l'ange avait disparu. Hélas! Seigneur mon Dieu, s'écria le jeune homme, malheur à moi : j'ai vu l'ange de Jéhovah; je l'ai contemplé face à face! — Une voix lui répondit : La paix soit avec toi! Ne crains rien, tu ne mourras pas. — Gédéon construisit en ce lieu un autel qui subsiste jusqu'à ce jour, et auquel il donna le nom de *Jéhovah-Salom* (Paix de Jéhovah) [1]. »

Authenticité du récit biblique.

42. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les traits particuliers qui font de cette page biblique « une scène ravissante, » ainsi que l'appelle M. de Saulcy [2]. Son authenticité est pour ainsi dire signée à chaque parole, tant les caractères y sont marqués du sceau de la vérité historique. Sous la forme d'un voyageur fatigué de la route, le messager de Dieu s'assied sous le chêne d'Ephra, un bâton à la main. Gédéon le prend sans doute pour un de ses malheureux compatriotes fuyant l'invasion de Madian. Il n'interrompt pas son travail, l'arrivée de l'inconnu redouble au contraire son ardeur. L'ennemi s'approche, précédé des fugitifs que chasse devant lui son inhumanité. Au salut que lui adresse le voyageur, le jeune homme répond par une explosion du plus fier sentiment national, mêlé à toute l'amertume que l'abandon du Seigneur répand dans son âme. Le regard profond du voyageur et la solennité de sa parole, quand il donne à Gédéon sa mission libératrice, ébranlent le cœur du jeune Israélite. Il se trouble à la perspective des grandes choses qu'on lui annonce. Il compare son état actuel, son obscurité, sa faiblesse personnelle, celle de sa famille, celle de sa tribu, avec le rôle que l'inconnu lui assigne. C'est Moïse tremblant devant le buisson

[1] *Judic.*, cap. VI, 11-24. — [2] *Diction. des antiq. bibl.*, art. *Ephra*, pag. 301.

d'Horeb. Comme Moïse, il demandera des signes. Et quel est le rationaliste, placé dans les mêmes conditions, qui n'en demanderait pas ainsi, et davantage encore? Cependant le fugitif, l'inconnu, l'étranger, lui apparaît maintenant comme un prophète. Il se rappelle les lois de l'hospitalité, oubliées un instant sous l'impression de terreur que les Madianites ont jetée dans le pays. Il court à la maison paternelle. Il prépare le simple repas qu'il veut offrir à l'homme de Dieu. Il revient; mais la pierre d'Ephra s'enflamme comme le buisson ardent, un feu soudain consume les offrandes; l'étranger a disparu, ce n'est plus un prophète qu'a vu Gédéon; c'est l'ange du Seigneur. Il le sait maintenant : et le cri des Israélites au Sinaï s'élance de sa poitrine : « Malheur à moi! j'ai contemplé l'ange du Seigneur face à face! » Et, dans la plaine déserte, de l'azur silencieux des airs la voix de Jéhovah lui répond : « Ne crains rien, tu ne mourras pas! » Aux rationalistes qui voudraient ne voir dans cette narration qu'une fiction poétique, ou qui répètent avec M. Munk, que « tout le livre des Juges est enveloppé d'un » voile mythique[1], » nous pouvons nous contenter de répondre avec Rosenmüller[2] que ce n'est point ainsi qu'on invente.

43. L'âme bouleversée par la vision céleste, Gédéon revint le soir à la maison paternelle. Il ne dit rien du trouble mystérieux qui l'agitait. Ephra, sa patrie, est sur le chemin que l'invasion madianite traverse deux fois chaque année. Pour s'assurer la bienveillance de ces déprédateurs sauvages, elle a élevé un autel aux dieux de Madian; c'est le gage de la fidélité imposée par la terreur, mais c'est de plus, quoique trop souvent violée, une sauvegarde pour les malheureux captifs. Or Joas, le père de Gédéon, est précisément le prêtre des idoles madianites. Le jeune homme s'étend sur sa couche en proie à toutes les anxiétés qui surgissaient de cette

Le moissonneur d'Ephra brise l'autel des idoles madianites. Jérobaal.

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 234, 235, note 1.

[2] Rosenmüller a parfaitement compris toute la réalité saisissante de l'histoire de Gédéon. *Habet autem hæc libri pars indicia summæ cum antiquitatis tum historicæ auctoritatis perquàm luculenta. Quæ in illa narrata legimus ea temporum illorum rationibus tam bene conveniunt, hominumque illius ætatis mores tam vivide et fideliter depingunt, ut a seriore quodam scriptore talia confingi potuisse nequaquam credibile sit* (Rosenmüller, *in librum Judicum Proœmium*, pag. 7).

terrible situation. « Le Seigneur lui apparaît dans le silence de la nuit. Lève-toi, lui dit-il, choisis deux taureaux dans le troupeau de ton père; l'un d'eux devra avoir sept ans, le nombre des années de votre servitude sous le joug de Madian. Tu iras alors renverser l'autel de Baal, dont Joas, ton père, est le prêtre, et tu mettras le feu au bois profané qui l'entoure. Reviens alors à la pierre d'Ephra, où le feu a consumé tes offrandes. Tu y dresseras un autel; immole ensuite la première victime sur la pierre consacrée, et attache la seconde sur un bûcher préparé comme pour un holocauste. — Gédéon prit avec lui dix de ses serviteurs, accomplit les ordres divins; et il avait devancé l'aurore, car il craignait d'être surpris par son père ou par les habitants d'Ephra. Au matin, les Ephraïtes virent l'autel de Baal renversé, et le bois qui l'entourait consumé par s flammes. Ils aperçurent le taureau attaché sur le bûcher pré- e pour l'holocauste. Qui a fait tout cela? demandaient-ils. — ils commencèrent avec précipitation une enquête. On vint leur : C'est Gédéon, fils de Joas, qui a commis cet attentat. — dressant alors à Joas : Amène-nous ton fils, lui dirent-ils. Qu'il eure en ce lieu même! C'est lui qui a renversé l'autel de Baal, et mis le feu au bois sacré. — Êtes-vous donc les vengeurs en titre de Baal, répondit Joas, pour vous charger ainsi de combattre pour lui? S'il est dieu, qu'il nous le prouve. Que d'ici à vingt-quatre heures son ennemi soit foudroyé par son bras! Que Baal punisse ainsi lui-même celui qui a renversé son autel. — Joas ne livra point son fils; et depuis ce jour, Gédéon fut surnommé *Jérobaal*[1] (voué à la vengeance de Baal). »

44. Mais ce que l'impuissante idole, intrépidement défiée par Joas, son prêtre, ne fit pas pour venger sa divinité outragée, l'armée de Madian et d'Amalec se préparait à l'entreprendre. L'acte de Gédéon n'était pas seulement aux yeux des Madianites un sacrilége, c'était une révolte. « La multitude ennemie ravageait en ce moment le territoire d'Issachar. A la nouvelle de la rébellion, Madian et Amalec, entraînant sous leurs étendards toutes les peuplades orien-

[1] *Judic.*, cap. VI, 25-32.

tales de la Palestine, vinrent camper dans la vallée de Jezraël[1]. Mais l'Esprit du Seigneur investit Gédéon. Au son de la trompette guerrière il convoqua autour de lui toute la famille d'Abiézer. Ses envoyés parcoururent la tribu de Manassé qui accourut tout entière sous ses drapeaux. Des messages semblables furent adressés aux tribus septentrionales d'Aser, de Zabulon et de Nephtali, dont les guerriers vinrent aussi le joindre. Une armée formidable se trouvait réunie sous la main du moissonneur d'Ephra. Cependant, à la veille d'assumer l'immense responsabilité d'une pareille lutte, Gédéon veut convaincre ses guerriers de la réalité de sa mission divine. Jéhovah, mon Dieu, s'écrie-t-il, si vous voulez délivrer par mes mains le peuple d'Israël, comme vous me l'avez dit, voici cette toison de brebis que je place au milieu de l'aire dans ce champ; si demain, à l'aurore, les gouttes de la rosée se sont suspendues aux poils de la laine, pendant que tout le reste du champ sera resté sans humidité, à ce signe je reconnaîtrai que vous m'avez réellement choisi pour le libérateur d'Israël. — En parlant ainsi,

[1] « Le village de Zerayn, la Jézraël de l'Ecriture, dit M. de Saulcy, est » placé sur un contrefort qui domine le Merdj-ebni-Aamer, plaine de Jézraël » ou d'Ezdraelon, et qui se détache du Djebel-Nourys (tribu d'Issachar). Nous » laissons à notre droite une source, formant une petite mare, nommée El- » Ayn-el-Maïtih (la Source Morte), et au sud de laquelle se voient deux sar- » cophages servant d'auges. Nous longeons à gauche le village, et descen- » dant de l'autre côté du mamelon sur lequel est placé Zerayn, nous » nous arrêtons auprès d'un beau puits, évidemment très-antique, et nommé » Bir-Eçoued (le Puits Noir), probablement à cause des blocs de lave noire » qui en garnissent l'orifice. De là, nous avons directement au nord et à cinq » kilomètres, le village de Soulem, pays de la Sunamite ; à l'est se trouve le » village de Chattah. Celui-ci a pris la place d'une localité biblique. Nous » lisons en effet dans les Juges : *Peu après, lorsque Gédéon, avec ses trois cents* » *hommes, eut jeté la terreur dans le camp des Madianites, ils s'enfuirent jusqu'à* » *Beit-Chattah.* Je ne doute pas que la Chattah moderne ne soit la Beit- » Chattah de l'Ecriture. — Du temps des croisades, Jezraël fut appelé *Parvum* » *Gerinum.* Voici en effet ce que nous lisons dans Guillaume de Tyr (XXII, 26) : » *Jezraheel, nunc autem vulgari appellatione dicitur Parvum Gerinum.* Après » l'époque des croisades, la tradition de Jézraël et de Zerayn s'est perdue, et » ce n'est que depuis une quinzaine d'années que cette identité incontesta- » ble a été reconnue, pour ne plus se perdre, très-probablement. » (*Dict. des antiq. bibliq.*, art. *Jezraël*, pag. 417-420.)

il avait étendu la toison [1] sur le sol de l'aire. Le lendemain, à l'aurore, elle était toute ruisselante des gouttes de la rosée. Gédéon la pressa dans ses mains et remplit un vase de l'eau qu'il en exprima. Le sol d'alentour était complétement sec. Seigneur, mon Dieu, s'écria-t-il encore, que votre courroux ne s'allume poin contre moi, si j'insiste une seconde fois pour un nouveau miracle. Faites, je vous prie, que demain cette toison soit seule desséchée, pendant que le reste de la campagne sera couvert de la rosée du matin. — La nuit suivante, Dieu renouvela le prodige. A l'aurore, la toison était sèche, pendant que les champs d'alentour étaient tout humides de rosée [2]. »

M. Munk et la toison de Gédéon.

45. Ce double prodige effraie tellement M. Munk, qu'il le supprime complétement de son récit; on dirait qu'il veut en effacer toute trace [3]. Il a probablement entendu les clameurs des critiques rationalistes sur ce passage. Pourquoi, disent-ils, cette incroyable persistance d'incrédulité dans Gédéon? A quoi bon cette expérience deux fois renouvelée en sens contraire? Quelle puérilité dans le choix d'une toison, dont il plaît à Dieu de s'occuper? Quel esprit sérieux consentirait à accepter de telles fables? Répétées depuis deux siècles avec la même uniformité par la France de Voltaire et l'Allemagne protestante, ces inepties auront étourdi le juif moderne. Qu'il se rassure pourtant. Il n'y a d'incroyable en tout ceci, que la légèreté des graves esprits qui acceptent de pareilles objections comme des difficultés. Un moissonneur d'Ephra se hâte de recueillir le grain du champ paternel pour le soustraire, en fuyant dans les rochers, à l'invasion madianite. Certes ce n'est pas là un héros! Le lendemain ce cœur tremblant, cette âme timide, ce fugitif qui cherchait du regard le sentier de sa caverne dans la montagne, se lève, la trompette guerrière à la main. Il donne le signal des combats; il arme des bras jusque là tremblants, il distribue aux mains des esclaves l'épée qui doit reconquérir la liberté. Comment, en

[1] C'était peut-être celle dont il se servait comme de manteau pendant la nuit, selon la coutume des pasteurs. — [2] *Judic.*, cap. VI, 33 ad ultim. — [3] S. Munk, *Palestine*, pag. 235.

une nuit, le captif sans espoir s'est-il changé en un libérateur? Ceci est un miracle. Transformer subitement un cœur d'homme, est aussi prodigieux que de dire au rocher dressé sur les flots : Jette-toi à la mer. Mais cette miraculeuse transfiguration d'un paysan israélite, de Gédéon, fils de Joas, en un héros, n'était que le premier acte de la délivrance. A tous les soldats accourus des tribus de Manassé, d'Aser, de Zabulon et de Nephtali, qui se trouvaient en face d'un jeune Israélite sans expérience de la guerre, sans notoriété dans son propre pays, sans influence politique d'aucune sorte, il fallait bien la preuve que tel était le chef élu par Jéhovah pour marcher à leur tête; que cet obscur laboureur était le héros providentiel, et que le choix du Seigneur l'était réellement venu prendre dans cette chaumière, sous ce toit inconnu, au milieu de ces champs sans gloire. Est-ce que la renommée, l'influence, le sort des nations sont ainsi remis d'ordinaire à des mains obscures? Est-ce que les multitudes obéissent ainsi de prime abord à un inconnu? Dans quelle histoire a-t-on vu cela? Il faut donc à ces soldats venus des tribus lointaines, le signe qui consacre leur chef, le miracle qui supplée à la précédente obscurité du héros. Ce signe sera pris dans l'ordre des phénomènes les plus familiers à une réunion de pasteurs, habitués à dormir en plein air, sous le beau ciel de l'Orient. Je sais bien que cet ordre de phénomènes est parfaitement étranger aux génies rationalistes qui ont le bonheur d'habiter, en ce XIX[e] siècle, les capitales de Berlin, Weimar ou Paris. Mais on pardonnera à Gédéon de s'en être fort peu préoccupé, dans sa petite bourgade d'Ephra, à l'est du Jourdain, sous le coup de l'oppression des Madianites. « Il sut, dit M. Munk, faire » partager son courage à toute la famille d'Abiézer [1] » et aux tribus qui l'avaient rejoint. Cet euphémisme, plein de réticences, n'explique rien. Qu'on me cite donc un jeune laboureur de la Brie ou de la Beauce, qui attirerait subitement toute l'armée française autour de sa cabane, et devant qui nos généraux inclineraient leur expérience et leur illustre épée. Non, non. Ce n'est point ainsi que se passent

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 235.

les choses au sein de l'humanité. Au laboureur d'Ephra, qui ne pouvait faire parler sa réputation et sa gloire, il fallait un autre langage; celui que les multitudes comprennent dans tous les pays, à toutes les époques, sous tous les cieux : la voix du miracle. Il prend donc la toison de brebis qui le garantit de la fraîcheur des nuits d'Orient, il l'étend sur le sol de l'aire paternelle, en présence de tous ces hommes qui viennent combattre avec lui, qui vont camper dans les champs, sous la rosée du ciel si abondante en Orient[1]; et il sollicite de Dieu, par un signe qui sera compris de tous, la manifestation du choix providentiel. Une seule épreuve ne lui suffit pas. N'aurait-il pu, pendant une de ces nuits couvertes de nuages, où la rosée ne tombe point sur la terre, faire humecter par un habile complice, la peau de brebis, et simuler un miracle devant la foule crédule? Les rationalistes n'eussent pas manqué de le dire; et croient-ils que parmi la multitude réunie autour de Gédéon, il n'y eut pas un seul rationaliste? Le héros hébreu demande donc la contre-épreuve du prodige. Cette fois le stratagème sera impossible. Tous les guerriers campés dans la plaine sentiront bien la rosée du matin sur leurs vêtements; ils verront bien la toison sèche, dans l'aire qu'ils entourent, et dont ils auront surveillé l'approche. L'historien juif n'a donc pas à rougir du *vellus Gedeonis*, et le catholique a le droit, même après les réclamations effarouchées du rationalisme moderne, de relire les admirables pages des saints Pères, sur la signification prophétique de la toison de Gédéon[2].

Victoire de Gédéon

46. « La nuit suivante, Gédéon le Jérobaal, à la tête de l'armée

[1] « Nous l'avions si forte, dit Niebuhr, à Abuschahr, sur la côte de la Perse, » et dans l'île de Chæredsj, pendant les nuits de juillet, et surtout par le vent » faible du sud-est, que les couvertures de nos lits en étaient mouillées le » matin. » (Niebuhr, *Description de l'Arabie*, tom. I, pag. 12, Paris 1779.) « La » rosée n'était pas moins abondante dans la Palestine en particulier, ajoute » M. Glaire, puisque les voyageurs remarquent que le matin la terre en est » presque aussi humectée que s'il était tombé de la pluie, et que les chemins » en sont si gras, qu'on ne peut se soutenir. » (Eugène Roger, *Voyage de Syrie*, liv. I, chap. II. — Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. II, pag. 47.)

[2] S. Augustin, lib. *de Unitate Ecclesiæ*, cap. V; Origenes, *Homilia* 8; Hieronym., *Epistol. ad Paulinum*; Ambrosius, lib. *de Viduis*, et lib. *de Spiritu Sancto*, in proœmio; Chrysostom., *in Psalmum* LXXIV.

israélite, sortit d'Ephra, remonta la rive occidentale du Jourdain et vint camper au milieu de la plaine de Bethsan, au bord de la fontaine d'Harad. Il avait le camp madianite directement en face de lui, au nord de la plaine, dans la vallée de Jezraël. Le Seigneur dit à Gédéon : La troupe qui te suit est trop nombreuse : si le Madianite succombait sous ses coups, Israël s'en attribuerait toute la gloire, il oublierait ma protection, et dirait dans son orgueil : C'est mon propre courage qui m'a rendu la liberté. Adresse-toi donc à cette multitude; tu leur diras : S'il est quelqu'un parmi vous qui sente son cœur défaillir et trembler devant l'ennemi, qu'il se retire. Il est libre [1]. — Le guerrier rassembla ses troupes sur la montagne de Galaad, leur montra les tentes de Madian, et leur transmit la proposition de Jéhovah. Vingt-deux mille hommes le quittèrent, tant la vue du camp madianite les avait remplis d'effroi. Dix mille guerriers consentirent seuls à entamer cette lutte formidable. — Cette multitude est encore trop nombreuse, dit le Seigneur à Gédéon. Descends jusqu'au pied de la montagne, au bord du torrent qui tombe des hauteurs de Gelboé. Tous les soldats qui s'agenouilleront pour boire, laisse-les de côté. Ne réserve avec toi que ceux qui se contenteront de puiser l'eau dans le creux de la main pour étancher leur soif, sans s'agenouiller sur la rive. — Trois cents hommes seulement remplirent la condition déterminée; tout le reste fléchit le genou pour se désaltérer aux eaux du torrent. Gédéon renvoya ces lâches guerriers dans leurs demeures [2]. Avec les

à Jezraël. Mort des généraux Madianites Oreb et Zeb

[1] On se rappelle que la loi de Moïse ordonnait de faire cette proclamation aux armées d'Israël, en face de l'ennemi (*Deuter.*, XX, 8. Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 642).

[2] Nous suivons ici le sentiment de Bonfrerius, dont le commentaire nous semble ici, comme presque toujours, de la plus exacte vraisemblance. *Intelligi debet, ut per tabernacula, quod Scripturæ familiare est, domus intelligantur, non tentoria castrensia. Quanquam et illud verisimile sit illos rejectos, et in domum suam abire jussos non procul eâ nocte recessisse, et illâ ipsâ nocte turbatis jam Madianitarum castris, exiguis illis Gedeonis copiis multos in certamen reversos, et cum aliis, qui de novo accesserunt, persecutos esse Madianitas, eosque in illorum numero censeri, qui infra ℣. 23 dicuntur fuisse persecuti Madian; cum enim hi armis instructi essent et in vicino agerent, nemini magis in promptu fuit hostibus à tergo fugientibus insistere* (Bonfrer., *Commentar. in libr. Judic.*, cap. VII, 7).

trois cents qui lui restaient il attendit la nuit, caché dans le repli de la montagne. Le camp madianite était à leurs pieds dans la vallée. Le soir, quand le soleil eut disparu à l'horizon, le Seigneur dit à Gédéon : Cette nuit même je livrerai entre tes mains le camp madianite. Va toi-même en faire le tour; si tu crains d'y aller seul, emmène avec toi Phara, ton jeune serviteur. Quand tu auras entendu de la bouche même de tes ennemis l'expression de leurs terreurs et de leur effroi, tu reprendras toi-même courage et tu n'hésiteras plus à fondre sur eux comme sur une proie. — Gédéon, suivi de son serviteur, descendit donc pour cette exploration nocturne. Les troupes de Madian et d'Amalec, éparses dans la plaine, ressemblaient à une nuée de sauterelles qui l'eussent envahie. De longues files de chameaux, dispersées au hasard au milieu de cette multitude, augmentaient encore le désordre. Tous les soldats s'étaient étendus à terre pour dormir. Gédéon en entendit deux qui s'entretenaient à demi-voix. Il prêta l'oreille à leur conversation. L'un d'eux disait : Je viens d'avoir un songe. Il me semblait voir descendre de la montagne de Galaad quelque chose qui avait la forme d'un pain d'orge cuit sous la cendre. En roulant de rochers en rochers, cet objet étrange continua sa course jusqu'à notre camp. Il heurta une tente qui s'ébranla sous son choc et fut renversée en un clin d'œil. — Son compagnon lui répondait : C'est le glaive de Gédéon, fils de Joas, le guerrier d'Israël. Il va fondre sur nous. Le Seigneur a livré entre ses mains la puissance de Madian. — En entendant ces paroles, Gédéon adressa du fond du cœur des actions de grâces à Jéhovah : il s'empressa de retourner au campement où il avait laissé les soldats d'Israël : Levez-vous, leur dit-il, le Seigneur a livré entre nos mains le camp des Madianites. — Il divisa sa petite troupe en trois escouades de cent hommes chacune, leur mit à tous dans la main droite une trompette, et dans la gauche une lampe allumée, enfermée dans un vase de terre cuite. Suivez-moi, dit-il alors, et faites tout ce que vous me verrez faire. Aussitôt que j'aurai sonné de la trompette, répétez tous à la fois le même son autour du camp madianite. Brisez les vases de terre qui dissimulent la lumière de vos lampes, poussez tous en-

semble le même cri : *Jéhovah et Gédéon!* — Après leur avoir ainsi donné ses instructions, les trois cents Israélites se mirent en marche, de manière à entourer le camp des ennemis. C'était l'heure de la troisième veille; on venait de relever les premières sentinelles de leur garde; tout dormait sous les tentes madianites. Soudain le son des trompettes éclate de toutes parts; les feux des lampes de Gédéon entourent le camp, comme les torches d'une armée innombrable; et le cri de guerre mille fois répété : *Jéhovah et Gédéon*, se mêle au bruit des trompettes et à l'éclat sinistre des feux. Une panique générale s'empare des Madianites. Pour ouvrir un chemin plus prompt à leur fuite, ils s'égorgent les uns les autres. Leur glaive devient l'auxiliaire de celui d'Israël. Une colonne immense de fuyards se précipite dans la direction de Beit-Chattah et d'Abelmehula, dans les plaines de Tebbath. Tous les guerriers de Nephtali, Aser et Manassé, ralliés par les cris de victoire, poursuivent les vaincus et jonchent les routes de leurs cadavres. Cependant des messagers expédiés par Gédéon sur toute la chaîne des monts d'Ephraïm, appelèrent sous les armes les tribus voisines. Etablissez-vous, leur faisait dire le chef hébreu, sur toute la rive du Jourdain depuis Bethbera [1] jusqu'au lac Séméchon, pour fermer la retraite aux ennemis. — La tribu d'Ephraïm se leva en masse pour exécuter ce mouvement stratégique. Deux puissants chefs de Madian, Oreb et Zeb, tombèrent sous les coups des Ephraïmites. Leurs têtes, gages sanglants de victoire, furent portées à Gédéon, au moment où il venait déjà de franchir le Jourdain, à la poursuite des vaincus [2]. »

Trahison des habitants de Socoth.

47. « En déposant ces trophées devant le héros, les guerriers d'Ephraïm lui dirent : Pourquoi ne nous avez-vous pas appelés au combat que vous méditiez contre les ennemis d'Israël? — Leur fierté s'indignait à la pensée qu'on eût dédaigné leur concours. Gédéon comprit ce sentiment d'orgueil national, et le respecta. Eh quoi! répondit-il, ai-je rien fait qui puisse être comparé aux ex-

[1] Au nord de Bethsan (Scythopolis) sur la rive occidentale du Jourdain.
[2] *Judic.*, cap. VII integrum.

ploits qui viennent de couronner vos armes? Une grappe d'Ephraïm n'est-elle pas cent fois meilleure que toutes les vendanges d'Abiézer? Le Seigneur a livré entre vos mains les deux plus puissants princes de Madian, Oreb et Zeb. Qu'ai-je fait qui se puisse égaler à votre victoire? — Par ces douces paroles, le chef hébreu calma le ressentiment des Ephraïmites. La tribu de Gad ne lui prêta pas un concours aussi dévoué. Au moment où il venait de franchir le Jourdain avec ses trois cents hommes, il s'arrêta à Socoth. La fatigue et l'épuisement ne lui permettaient plus de continuer sa course et de poursuivre les Madianites. Il dit aux habitants de Socoth : Donnez, je vous prie, du pain à mes soldats. Ils tombent en défaillance. Aussitôt qu'ils auront réparé leurs forces, nous reprendrons notre route à la poursuite des deux rois de Madian, Zébéé et Salmana. — Vraiment, lui répondirent les chefs de Socoth, il semble que tu tiennes dans ta main ces deux puissants rois! Es-tu déjà vainqueur pour nous imposer tes ordres? — Indigné de leur lâcheté, le héros répondit à cette ironie par une sévère, mais juste menace : Le jour où le Seigneur aura livré entre mes mains Zébéé et Salmana, s'écria-t-il, je ferai déchirer votre chair sanglante avec les épines de vos solitudes! — Traversant donc cette ville inhospitalière, il arriva au pied de la tour de Phanuel. Les Israélites qui la gardaient refusèrent de lui en ouvrir les portes, et répondirent à toutes ses propositions avec la même insolence que les habitants de Socoth. Gédéon se contenta de dire : Quand je reviendrai à la tête de mon armée victorieuse, je raserai cette tour. — Il tint parole [1]. »

Punition des habitants de Socoth. Mort de Zébée et Salmana.

48. « Les deux rois madianites s'étaient retirés précipitamment au nord de la tribu de Gad, à travers les plaines de Jegbaa et de Nobé [2], dans le pays de Galaad, sur le territoire de Manassé. Se

[1] *Judic.*, cap. VIII, 1-9.

[2] « Il y a eu, dit M. de Saulcy, deux villes du nom de Nobé : l'une, ville » sacerdotale, dont il est fait mention avec Anathoth parmi les villes de Benjamin (Esdras, XI, 32). Ce fut là que l'Arche fut transportée. S. Jérôme la » place près de Lydda ou Diospolis. L'autre appelée Chanath, dans le pays » de Galaad, qui fut prise par Nobé, de la tribu de Manassé, lequel lui donna

croyant à l'abri d'un coup de main, « Zébéé et Salmana, avec les quinze mille hommes qui les avaient suivis dans la déroute, s'étaient arrêtés dans leur fuite. Echappés au massacre qui venait dans cette journée d'atteindre cent vingt mille guerriers, ils avaient besoin de repos. Le campement madianite fut bientôt endormi. Gédéon profita de leur sécurité, il fondit sur eux à l'improviste, au milieu de la nuit. Les soldats épouvantés s'enfuirent dans toutes les directions. Zébéé et Salmana donnaient eux-mêmes l'exemple. Mais ils furent atteints par Gédéon qui les fit prisonniers. Cette victoire avait été prompte. Le soleil n'était pas encore levé lorsque le héros d'Israël reprenait la route du Jourdain, à la tête de son armée triomphante. Chemin faisant, il rencontra un jeune homme de Socoth, et lui demanda les noms des anciens et des chefs de cette ville. On écrivit, sous la dictée de ce jeune homme, les noms de soixante-dix-sept d'entre eux. Arrivé sous les murs de la ville inhospitalière, Gédéon les fit amener en sa présence : Voici, leur dit-il, Zébéé et Salmana, au nom de qui vous m'avez outragé. Vraiment, disiez-vous, il semble que tu tiennes déjà dans ta main ces deux puissants rois. Es-tu déjà vainqueur pour nous imposer tes ordres, et nous forcer à donner des vivres à ces affamés qui te suivent? Aujourd'hui je suis vainqueur, Zébéé et Salmana sont mes captifs! — Il les livra ensuite à ses soldats qui les flagellèrent avec des verges d'épines coupées dans la campagne. La tour de Phanuel fut emportée d'assaut; les guerriers qui la défendaient furent passés au fil de l'épée, et l'édifice rasé jusqu'aux fondements. — Les captifs madianites, Zébéé et Salmana, avaient assisté à ces deux exécutions. L'heure du châtiment était venue pour eux. Gédéon les fit comparaître devant lui : Quels étaient les Israélites que vous avez livrés au dernier supplice sur la montagne du Thabor? leur demanda-t-il. — Ils étaient comme toi, riches et puissants, répondirent-ils avec une insolente fierté. L'un d'eux surtout semblait le fils d'un roi! — Malheureux, reprit Gédéon, c'étaient mes frères,

» son nom de Nobé (Nomb., XXXII, 42). » (*Dict. des antiq. bibliq.*, pag. 610.) Ce fut dans cette dernière que la petite armée de Zébéé et de Salmana vint camper après la déroute de Jezraël.

le même sein maternel nous avait allaités. Vive Jéhovah ! si vous aviez usé envers eux de miséricorde et de clémence, j'en jure par le Seigneur, je vous aurais fait grâce aujourd'hui. — S'adressant alors à Jéther, son fils aîné : Lève-toi, lui dit-il, et tue ces deux hommes. — Jéther ne tira point son épée, il demeurait interdit, car c'était encore un enfant. Zébéé et Salmana dirent à Gédéon : Viens donc nous tuer toi-même. Un enfant n'a pas la force d'un homme ! — Cette audacieuse parole s'éteignit sur leurs lèvres avec leur dernier soupir. Gédéon s'était élancé l'épée à la main, et avait mis à mort Zébéé et Salmana. Les croissants d'or et les ornements attachés au cou des chameaux des deux rois madianites furent conservés par Gédéon comme le trophée de sa victoire [1]. »

Authenticité du récit biblique de la victoire de Gédéon.

49. Il nous paraît inutile de nous arrêter aux objections du XVIIIe siècle, sur l'invraisemblance des moyens et l'improbabilité de la victoire de Gédéon. Les rationalistes modernes en font eux-mêmes bon marché. « Des stratagèmes de ce genre, dit M. Munk, » sont rapportés aussi par les anciens auteurs profanes. Annibal » employa la ruse des torches (Tite-Live, tom. XXII, cap. XVI et » XVII); Marius celle des trompettes et des cris de guerre (Salluste, » *Jugurtha*, cap. XCVI) [2]. » M. Munk aurait pu allonger singulièrement cette liste, et la faire suivre d'un grand nombre de faits analogues fournis par l'histoire moderne [3]. Mais toutes ces preuves

[1] *Judic.*, cap. VIII, 10-21. « L'usage d'orner le cou des chameaux n'est pas » perdu; et dans la Syrie, quand on rencontre de ces animaux harnachés, » on est à peu près assuré d'avance qu'on leur verra un collier. Celui-ci » est fréquemment formé de files d'une petite coquille blanche du genre des » porcelaines, et qui sert de monnaie sous le nom de *coucri*, sur toute la côte » occidentale d'Afrique. Je ne puis affirmer positivement que j'aie rencontré » des chameaux portant suspendu à leur collier un croissant de cuivre, je » crois cependant bien me le rappeler. Ce que tout le monde sait aussi bien » que moi, c'est que l'usage de ces croissants de cuivre s'est conservé dans le » harnachement militaire de la cavalerie moderne. » (De Saulcy, *Dict. des antiq. bibliq.*, pag. 441.) Le mot hébreu traduit dans la Vulgate par *bullas*, signifie en effet *lunulas* (croissants). Voir Bonfrer., *Comment. in librum Judic.*, cap. VIII, 22.

[2] S. Munk, *Palestine*, pag. 236, note 2.

[3] Voir en particulier l'épisode de l'histoire d'Arabie, raconté par Niebuhr (*Description de l'Arabie*, tom. I, pag. 153-155), et cité par M. l'abbé Glaire (*Livres saints vengés*, tom. II, pag. 51-52).

extrinsèques sont parfaitement inutiles en présence même du te. biblique. Il suffit de le lire pour rester pleinement convaincu de réalité des faits qu'il raconte. Aussi l'exégèse actuelle, pleinement convaincue de la vraisemblance du récit, en a-t-elle profité pour supprimer entièrement l'intervention divine dans cette histoire. Voici comment elle procède : « Gédéon, dit M. Munk, fit assembler » ses troupes sur une hauteur, au midi du camp ennemi, près » d'une source appelée Harod. Aimant mieux compter sur l'en- » thousiasme des guerriers que sur le grand nombre qui n'eût fait » qu'embarrasser la marche, il renvoya tous ceux dont le courage » était douteux. Dix mille hommes avides de combattre restèrent » avec lui; mais Gédéon voulut d'abord employer un stratagème » pour lequel il ne lui fallait qu'un petit nombre d'hommes déter- » minés. Les troupes s'étant rendues au ruisseau pour boire, Gé- » déon remarqua un certain nombre d'hommes qui ne se donnaient » pas le temps de boire à leur aise, et qui prenaient à la hâte quel- » ques gorgées d'eau puisée avec leurs mains. Gédéon crut recon- » naître à ce signe ceux qui étaient le plus impatients de combattre; » ils étaient au nombre de trois cents, et ce fut avec eux que Gé- » déon voulut essayer son stratagème, en renvoyant pour le mo- » ment, tout le reste des troupes. Dans la nuit, il se hasarda lui- » même, avec son écuyer Pourah, jusqu'aux avant-postes de » l'ennemi. Là, il entendit un homme raconter un songe qu'il avait » eu, et que son interlocuteur interpréta en faveur de Gédéon qui » viendrait détruire le camp des Madianites. Cet incident confirma » Gédéon dans son projet [1]. » Le reste de la narration continue d'après le même système. Gédéon *veut*, Gédéon *remarque*, Gédéon *croit reconnaître*, Gédéon *agit*, et Jéhovah a complétement disparu. Cela s'appelle *humaniser* la Bible, et « faire de l'histoire d'Israël » une histoire comme une autre. » Malheureusement pour les rationalistes, le récit qu'ils veulent substituer au texte biblique par ce moyen aussi simple qu'infidèle, n'est plus une histoire, c'est une absurdité. A qui fera-t-on croire que Gédéon, en face de cent

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 235.

vingt mille Madianites, dont le camp est sous ses yeux, et qu'il aperçoit des hauteurs de Galaad, épars dans la plaine, à ses pieds, éprouve le besoin de diminuer sa propre armée de vingt-deux mille hommes, dont il se sépare tout à coup. Ils « embarrassaient » sa marche! » dit-on. Mais il n'avait plus de marche à faire. Il était en face de l'ennemi. Un petit ruisseau descendu de la montagne était la seule barrière qui séparât les deux camps. Si les guerriers d'Israël avaient été un obstacle à sa course rapide, c'était pendant la journée précédente où Gédéon avait dû franchir la distance qui séparait la ville d'Ephra des campagnes de Jezraël. Maintenant que cette route a été heureusement fournie, maintenant qu'il n'y a plus d'étapes militaires à organiser, maintenant que l'avant-garde israélite touche les avant-postes de Madian, voilà que Gédéon s'aperçoit tout à coup que vingt-deux mille hommes « embarrasseraient sa marche! » O rationalistes! Et cette précieuse remarque, cette haute théorie stratégique se révèlent soudain à l'esprit du héros hébreu, quand, en vue des forces ennemies, il peut se rendre compte qu'il n'a que trente-deux mille hommes à opposer aux cent vingt mille guerriers de Madian. Voyez-vous Napoléon congédiant quarante mille soldats de son campement, la veille de la bataille d'Austerlitz, sous prétexte qu'ils embarrassent sa marche! Ce n'est pas tout, Gédéon « qui voulait d'abord em-» ployer un stratagème pour lequel il ne lui fallait qu'un petit » nombre d'hommes déterminés, » trouve encore le moyen de réduire sa troupe à trois cents soldats, et renvoie les neuf mille sept cents autres. Mais posez le problème au dernier caporal de n'importe quelle armée, il vous dira que la façon dont vous faites agir le chef hébreu est une véritable folie. Tous les jours, sur l'échiquier qu'on nomme un champ de bataille, on essaie des stratagèmes de guerre, on détache des colonnes d'expédition chargées d'opérer isolément et de tromper par d'habiles feintes l'attention de l'ennemi. Mais on se garde bien pour cela de congédier le gros de l'armée comme une réserve inutile. Voyez-vous Louis XV licenciant toutes ses troupes la veille de la bataille de Fontenoy, pour ne garder que la batterie d'artillerie qui décida de la victoire, sous

la direction du duc de Richelieu! Voilà pourtant les absurdités que les rationalistes modernes voudraient fièrement substituer à l'histoire vraie de la Bible. Eh! que ne diraient-ils pas si le texte biblique contenait réellement toutes les fables qu'ils lui prêtent! Mais la Bible ne parle point ainsi. Jéhovah a déclaré qu'il voulait se réserver à lui seul l'honneur de la victoire, de peur qu'Israël, dans son orgueil, ne s'écrie : C'est à mon courage que je dois ma liberté. Jéhovah qui a choisi le chef, qui l'a pris parmi les moissonneurs d'Ephra, qui lui a imposé sa mission, malgré toutes les répugnances du jeune Israélite, qui l'a sacré aux yeux de ses guerriers par le signe deux fois constaté du miracle; Jéhovah le dirige seul : c'est Jéhovah qui veut, qui ordonne, qui désigne le nombre de guerriers, qui le restreint une première fois, qui le réduit une seconde, qui envoie Gédéon et son serviteur Phara explorer les avant-postes ennemis. Jéhovah enfin est tout dans la Bible, et son intervention puissante éclaire et justifie l'ensemble et les détails de la narration. Jéhovah n'est plus rien dans le récit imaginé par les rationalistes, et son absence environne leur narration de ténèbres inextricables et en fait un véritable chaos.

Gédéon refuse la couronne.

50. « Après tant d'exploits, les fils d'Israël, rassemblés de toutes les tribus, dirent à Gédéon : Soyez maintenant notre roi. Vous régnerez sur nous, vous, votre fils et son fils, de génération en génération, parce que vous nous avez délivrés de la main de fer de Madian! — Non, répondit le héros, je ne régnerai point sur vous, ni moi, ni mon fils. C'est Jéhovah qui continuera à être votre roi [1]! » Ce généreux refus, s'il était tombé des lèvres d'Epaminondas ou d'un Scipion quelconque, serait classique dans nos écoles; mais un héros juif qui refuse une couronne ne saurait obtenir tant d'honneur. « Gédéon, écrit toujours M. Munk, sentit probable- » ment que l'esprit d'unité ne pénétrait pas encore toutes les » tribus, et que, en acceptant la couronne de la main d'un parti, il » ne ferait qu'augmenter la désunion et le désordre; il refusa donc [2]. » Ainsi, voilà le héros transformé en un chef sans courage qui recule

[1] *Judic.*, cap. VIII, 22, 23. — [2] S. Munk, *Palestine*, pag. 237.

devant une difficulté, et son refus n'est qu'une lâcheté politique. Cependant le texte de la Bible, non seulement ne parle point d'une influence de parti dans la proposition d'une couronne faite à Gédéon; il dit précisément le contraire : *Omnes viri Israël*[1]. Pourquoi donc l'exégèse rationaliste qui ne veut pas traduire tout ce que contient la Bible, se permet-elle d'y ajouter ce qui n'y est pas? Toutes ces suppressions et additions ne tromperont plus personne. Lassés enfin d'un parti-pris d'analyses aussi fautives, les lecteurs voudront avoir sous les yeux le texte vrai, dans son intègre simplicité, et comme la Bible est dans toutes les mains, ce jour-là les rationalistes auron perdu tous leurs frais d'invention rétrospective.

L'ephod d'Ephra. Mort de Gedéon.

51. « Gédéon dit aux Israélites : En récompense de la victoire, je ne vous demande qu'une grâce. Remettez entre mes mains les pendants d'oreilles que vous avez arrachés aux ennemis vaincus (Les fils d'Ismaël avaient la coutume de porter des bijoux d'or de ce genre). — Nous vous les donnons de grand cœur, répondirent les guerriers. Ils étendirent alors un manteau à terre, et chaque soldat vint y déposer les bijoux de cette sorte, qu'il avait eus pour sa part de butin. Leur poids total s'éleva à mille sept cents sicles d'or, sans y comprendre les ornements précieux, les colliers et les étoffes de pourpre dont se servaient les princes de Madian, et sans y comprendre non plus les colliers d'or suspendus au cou des chameaux. Gédéon, avec l'offrande de l'armée, fit un riche Ephod[2],

[1] *Judic.*, cap. VIII, 22.

[2] Au sujet de cet Ephod, qui n'était, d'après le sentiment commun de presque tous les interprètes, « autre chose qu'un vêtement de distinction, rehaussé » de perles et d'or, dont Gédéon, en qualité de Juge et de premier magistra » de la nation, avait dessein de se servir dans les assemblées publiques, et » dans les grandes cérémonies » (Berruyer, *Hist. du peuple de Dieu*, tom. III, pag. 218; Bergier, *Dict. de Théol.*, art. *Ephod*; Bonfrer., *Comment. in libr. Judic.*, cap. VIII, 27; Cornel. à Lapid., *ibid.*), voici la bienveillante interprétation de M. Michel Nicolas : « Gédéon, dit-il, bâtit, il est vrai, à Ophra, un autel à » Jéhovah; mais bientôt après, il établit au même lieu un culte idolâtrique. » (*Etudes critiq. sur la Bible*, pag. 225, 226.) Ce résumé est court, mais énergique. Moins nerveux que le nouvel exégète, mais non moins hostile, M. Munk distille un peu plus longuement son indignation. « Par cet attentat flagrant » contre la loi de Moïse, dit-il, Gédéon établit une nouvelle concurrence très- » dangereuse pour le sanctuaire de Siloh, seul autorisé par la loi. L'oracle

qu'il déposa dans sa ville natale d'Ephra. Ce fut plus tard un sujet de désastreuses calamités pour le peuple d'Israël, et pour toute la famille de Gédéon un principe de ruine[1]. Cependant les Madianites humiliés sous la main du peuple juif ne relevèrent plus jamais la tête, et la Terre promise se reposa dans la paix durant les quarante années que Gédéon la gouverna. L'illustre fils de Joas, le Jérobaal, revint couvert de gloire, habiter la maison paternelle. De ses nombreuses femmes, il eut soixante-dix enfants, parmi lesquels un fils,

» d'Ophra eut une très-grande vogue, et Gédéon rentré en apparence dans la » vie privée, exerçait peut-être par son Ephod, une influence bien plus » grande que celle que lui aurait donnée la souveraineté. » Qui ne croirait en lisant ces lignes du savant Israélite, que le chemin d'Ephra, « cette concurrence si dangereuse pour le sanctuaire de Siloh, » et qui acquit en peu de temps « une très-grande vogue, » va être envahi dans la suite de l'histoire juive par des multitudes d'idolâtres pèlerins? Or, le nom d'Ephra ne se retrouve plus dans toute la Bible, après ce verset 5e du IXe chapitre des *Juges*. Nous nous trompons : on le lit une fois encore au verset 17e, livre I des *Rois*, chap. XIII. « Les Philistins, dit ce verset, s'avançaient en trois groupes; l'un suivait la route d'Ephra pour se rendre au territoire de Sual. » Après cette dernière indication géographique, il n'est plus question de la « dange» reuse concurrence au tabernacle de Siloh » ni de « la très-grande vogue » dont jouissait Ephra. Où donc le docte membre de l'Institut a-t-il trouvé tout cela? Probablement à la même source où il a appris que « Gédéon était » rentré en apparence dans la vie privée. » Quoique cette source nous soit inconnue, nous nous permettrons de n'en tenir aucun compte. Car la Bible, loin d'autoriser à croire que Gédéon fût « rentré en apparence dans la » privée, » dit formellement que Gédéon gouverna le peuple hébreu pendant quarante ans : *Per quadraginta annos, quibus Gedeon præfuit.* C'est-à-dire que Gédéon, en refusant la couronne et le titre de roi, avait continué comme Othoniel à servir sa patrie avec le titre modeste de Juge. Voilà ce qu'on savait depuis longtemps, et ce que tous les « peut-être » de l'exégèse rationaliste ne feront pas si tôt oublier (*Judic.*, cap. VIII, 28).

[1] Cette dernière parole mal interprétée a fourni aux sophismes de l'école rationaliste moderne la seule conjecture sur laquelle ils puissent s'appuyer. Les Septante, plus fidèles au texte hébreu que la Vulgate, ont traduit ainsi ce passage : *Post eum (Gedeonem) fornicati sunt filii Israël.* Ce qui signifie qu'après la mort de Gédéon, les Hébreux se détournèrent encore des voies de la justice, et s'engagèrent dans les intrigues déplorables, qui aboutirent à la sanglante tragédie qu'on lira plus loin, et à l'extinction totale de la famille du libérateur. Mais les exégètes modernes se sont bien gardés de signaler cette inadvertance de la traduction de la Vulgate. Ils ont pour maxime de rejeter la Vulgate toutes les fois qu'elle contredit leur système, et de l'adopter toutes les fois qu'elle prête le flanc à une objection nouvelle. La Vulgate traduit

nommé Abimélech, né d'une servante sichimite. Parvenu à une heureuse vieillesse, Gédéon mourut, et fut enseveli dans le tombeau de Joas, son père, à Ephra d'Abiézer. »

Traditions de l'histoire Phénicienne sur le Jérobaal Juif.

52. Le surnom de Jérobaal, donné au libérateur hébreu, a laissé dans l'histoire profane un souvenir recueilli par un philosophe néoplatonicien du III[e] siècle de notre ère, et qu'il n'est pas sans intérêt de noter en passant [1]. Porphyre, dans son *Traité contre les chrétiens,* prétendait établir le synchronisme de Gédéon avec le

donc par : *In eo* (*Ephod*) *fornicati sunt filii Israël.* Ce qui signifierait que l'Ephod de Gédéon devint pour les Hébreux un sujet d'abominables dissensions. Mais, en admettant cette traduction, comme nous le faisons nous-même, les rationalistes n'y gagnent rien. L'Ephod devint la cause de la ruine de toute la famille de Gédéon. Or, le chapitre suivant nous expose suffisamment cette histoire. L'ambition d'Abimélech, fils et frère dénaturé, vint ressusciter à son profit le titre de roi, si noblement répudié par son père. Abimélech veut posséder seul l'Ephod, signe de l'autorité, symbole de la puissance. Il égorge tous ses frères, il excite les passions populaires, et leur lâche la bride, pour se créer un parti puissant et soutenir son usurpation. Qu'est-ce que tout cela a de commun avec une prétendue concurrence créée à Ephra par Gédéon, contre le tabernacle de Siloh ? (Voir Bonfrer., *Comment. in libr. Judic.*, cap. VIII, 27 ; Cornel. à Lapid., *ibid.*, etc.)

[1] Voici le texte entier de Porphyre, tel que nous l'a transmis Eusèbe, dans son *Apologétique.* Nous le reproduisons dans son intégrité, parce que, suivant l'ordinaire, les discussions auxquelles il a donné lieu, sont beaucoup plus connues que le passage lui-même. D'ailleurs il est un des rares fragments qui soient parvenus jusqu'à nous du célèbre *Traité contre les chrétiens,* de Porphyre. Γράφει τοίνυν ἐν τῷ τετάρτῳ τῆς καθ' ἡμῶν συσκευῆς ὁ Πορφύριος ῥήμασιν αὐτοῖς τάδε· « Ἱστορεῖ δὲ τὰ περὶ Ἰουδαίων ἀληθέστατα, ὅτι καὶ τοῖς τόποις καὶ τοῖς » ὀνόμασιν αὐτῶν τὰ συμφωνότατα Σαγχανιάθων ὁ Βηρύτιος, εἰληφὼς τὰ ὑπομνήματα » παρὰ Ἱερομβάλου τοῦ ἱερέως θεοῦ Ἰευὼ, ὃς, Ἀβελβάλῳ τῷ βασιλεῖ Βηρυτίων τὴν ἱστορίαν » ἀναθεὶς, ὑπ' ἐκείνου καὶ τῶν κατ' αὐτὸν ἐξεταστῶν τῆς ἀληθείας παρεδέχθη. Οἱ δὲ » τούτων χρόνοι καὶ πρὸ τῶν Τρωικῶν πίπτουσι χρόνων, καὶ σχεδὸν τοῖς Μουσέως πλησιάζουσιν, » ὡς αἱ τῶν Φοινίκης βασιλέων διαδοχαὶ μηνύουσι. Σαγχανιάθων δὲ, ὁ κατὰ τὴν τῶν » Φοινίκων διάλεκτον φιλαλήθως πᾶσαν τὴν παλαιὰν ἱστορίαν ἐκ τῶν κατὰ πόλιν ὑπομνη- » μάτων καὶ τῶν ἐν τοῖς ἱεροῖς ἀναγραφῶν συναγαγὼν καὶ συγγράψας, ἐπὶ Σεμιράμεως » γέγονε τῆς Ἀσσυρίων βασιλίδος. » Ταῦτα ὁ Πορφύριος (Euseb. Cæsar., *Præparat. Evangelica*, lib. X, cap. IX). Voici la traduction latine de ce passage, donnée dans l'édition d'Eusèbe des Bénédictins : *Porphyrius igitur libro suo adversum nos operis quarto, hunc in modum, verbis omnino totidem loquitur : « Porro in » scribendâ, inquit, rerum Judaïcarum historiâ, veritatis amantissimus est Sancho- » niatho ille Berytius, quippe qui commentarios cum eorum sive locis, sive nominibus » maxime congruentes, ab Hierombalo Jevonis dei sacerdote acceperit : qui suam » historiam Abelbalo Berytiorum regi nuncupatam, cum illi ipsi, tum iis etiam,*

premier et le plus ancien des écrivains profanes, le Phénicien Sanchoniathon. « Ce dernier, disait-il, nous a laissé sur les annales » juives des documents parfaitement exacts, et sous le point de vue » géographique, et sous le point de vue historique. Il les tenait de » Jérombal, prêtre du dieu Jévo. — Or, l'époque de Sanchoniathon » est certainement antérieure à celle du siége de Troie; elle se rapproche du temps de Moïse, car Sanchoniathon florissait sous le » règne assyrien de Sémiramis. » La science s'est emparée du nom de Jérombal, prêtre du dieu Jévo, et a cru y reconnaître le Jérobaal de l'Ecriture, prêtre du Dieu Jéhovah. Mais, ainsi que le fait observer très-judicieusement M. Séguier de Saint-Brisson, rien n'est moins prouvé que l'exactitude de ce rapprochement par analogie; et d'autres extraits de Sanchôniathon reportent la date de cet écrivain à une époque postérieure à celle de Gédéon[1]. Il nous suffit d'avoir en ce peu de mots exposé l'état actuel de cette controverse, qui n'est pas encore terminée, et qui d'ailleurs ne touche que fort indirectement l'histoire juive.

§ VIII. Usurpation d'Abimélech, fils de Gédéon (1309).

53. La mort de Gédéon fut le signal d'une réaction d'impiété et d'idolâtrie parmi le peuple juif. « Les fils d'Israël se détournèrent encore une fois de la fidélité au Seigneur. Ils retournèrent aux fêtes impures de Baal, oubliant Jéhovah, le Dieu qui les avait délivrés de leurs ennemis; ils contractèrent une alliance sacrilége avec Baal, et s'engagèrent à le reconnaître publiquement comme leur divinité tutélaire[2]. » Si habitués que nous soyons aux défaillances de la nation

Nouvelles prévarications du peuple juif.

» *quibus in explorando vero consiliariis atque arbitris utebatur, probavit. Quorum* » *sane tempora Trojanis etiam illis antiquiora sunt, parumque admodum a Moysis* » *ætate disjuncta, ut ex Phœniciæ regum successione dignoscitur. Idem autem* » *Sanchoniatho, qui universam historiam, cum ex publicis urbis, tum e sacris tabulis haustam, summo cum veritatis studio, Phœniciâ linguâ conscripsit, Semiramidis Assyriorum reginæ temporibus floruit.* » (*Patrol. græc.*, tom. XXI, col. 807.)

[1] M. Séguier de S. Brisson, membre de l'Institut, *Dissertation sur l'authenticité des fragments de l'histoire Phénicienne de Sanchoniathon, renfermés dans le premier livre de la Préparation Evangélique* (*Annales de Philos. chrétienne*, par M. Bonnetty, 1839, tom. XVIII, nº 108 et seq.). — [2] *Judic.*, cap. VIII, 33, 34.

juive, nous sommes toujours émus en présence de ses prévarications nouvelles. Mais, si nous envisageons d'un côté la rigoureuse sévérité de la loi mosaïque, de l'autre, la licence des cultes phéniciens, et l'attrait qu'ils devaient exercer sur des natures encore grossières, dont les instincts n'étaient guère que des appétits matériels, nous comprenons facilement la séduction. Les quarante années de fidélité sous Gédéon nous apparaissent comme une merveille de soumission; et nous nous étonnons moins de voir le peuple secouer le joug à la mort du héros : absolument comme un jeune homme indocile et fier qui attend impatiemment l'heure de se soustraire à la domination trop longtemps subie d'un maître. Cette fois, la répression du crime naquit du crime même. Les fils d'Israël se préparèrent de leurs propres mains les verges du châtiment, et ils expièrent dans les horreurs de la guerre intestine, et sous les tyranniques exactions d'un usurpateur, élevé par eux sur un trône fragile, l'injurieux oubli de Jéhovah et de sa loi tutélaire.

Cruautés d'Abimélech. Il usurpe le titre de roi.

54. Abimélech, l'indigne fils de Gédéon, n'avait reçu de son père que la naissance. C'était un monstre d'ambition et de cruauté; mais il était issu d'un héros, et il exploita habilement cette circonstance. « Il se rendit à Sichem, dans la famille de sa mère, en rassembla les membres, et leur dit : Soulevez en ma faveur tous les Sichimites. Vous leur direz : Deux partis se présentent à vous : subir la domination simultanée des soixante-dix fils de Jérobaal, ou bien n'avoir qu'un seul maître, Abimélech. Lequel préférez-vous ? Songez qu'Abimélech c'est votre sang, c'est votre chair. — Les parents de l'usurpateur firent rapidement circuler ces paroles sous les tentes des Sichimites. Bientôt tous les cœurs furent séduits, et l'on entendait de toutes parts retentir des acclamations enthousiastes : Vive Abimélech ! Il est notre frère ! — Ainsi salué par l'assentiment de ses compatriotes, Abimélech reçut d'eux soixante-dix sicles d'argent qu'ils enlevèrent du trésor de Baalberith, pour le lui offrir. Avec ce secours, il prit à sa solde une troupe de vagabonds et de misérables sans aveu, se mit à leur tête, et revint avec eux entourer la maison de Gédéon à Ephra. Il s'empara de ses frères au nombre de soixante-huit, et leur fit trancher la tête. Un seul parvint à

tromper cette exécrable ambition; caché dans l'ombre d'une retraite ignorée, il échappa à ces fureurs fratricides : c'était Joatham. Couvert du sang fraternel, Abimélech retourna à Sichem ; tout le peuple de cette ville [1] vint à sa rencontre ; il fut proclamé roi, sous un chêne à l'entrée de la cité [2]. »

55. « En apprenant cette nouvelle, Joatham fit entendre une protestation solennelle contre l'usurpateur. Sorti de sa retraite, il eut le courage de venir, à quelques milles de Sichem, au sud de la ville égarée sur le sommet du mont Garizim, où Josué avait prononcé les paroles de l'alliance d'Israël avec Jéhovah. Là, en présence de la foule accourue pour l'entendre, il parlait ainsi : Ecoutez ma voix, habitants de Sichem, et puisse votre docilité à ma parole disposer le Seigneur à exaucer lui-même vos prières et vos vœux ! Les arbres de la forêt se concertèrent un jour pour se choisir un roi. Ils dirent à l'olivier : Régnez sur nous. — Mais l'olivier répondit : Je produis une huile délicieuse, qu'on emploie pour les sacrifices, et qui nourrit les mortels ; je ne veux point priver le monde de mes bienfaits pour venir régner sur vous — A son refus, les arbres s'adressèrent au figuier : Venez, lui dirent-ils, et soyez notre roi. — Mais le figuier répondit : Je ne renoncerai point à la joie de donner en chaque saison des fruits rafraîchissants et parfumés, pour venir régner sur vous. — Les arbres songèrent alors au cep de vigne ; ils lui dirent : Venez et régnez sur nous.— Quoi ! répondit-il, je cesserais de verser ma féconde liqueur qui ruisselle sur l'autel des dieux et réjouit le cœur des hommes pour aller régner sur vous ! — Enfin les arbres s'adressèrent à l'épine du buisson : Venez, lui dirent-ils, soyez notre roi. — Le buisson épineux répondit : Puisque vous me constituez votre roi, venez et reposez-vous à

Protestation de Joatham Apologue du buisson d'épines.

[1] *Universa familia urbis Mello* (*Jud.*, IX, 6). Mello paraît avoir été le surnom de Sichem (de Saulcy, *Dict. ant. bibl.*, pag. 474).

[2] *Judic.*, cap. IX, 1-6. La barbarie d'Abimélech s'est perpétuée jusqu'au siècle dernier, comme une tradition gouvernementale, au sein de l'islamisme. Les sultans laissent souvent des enfants en plus grand nombre encore que ceux de Gédéon. Celui d'entre eux qui leur succédait, avait soin de faire massacrer tous ses frères en arrivant au pouvoir. C'était là son *droit de joyeux avénement*.

l'ombre de mes rameaux. Si vous vous révoltez, l'épine trouvera contre vous des flammes vengeresses qui consumeront jusqu'aux cèdres du Liban. — Voilà votre histoire, habitants de Sichem. Maintenant donc, si vous croyez avoir agi avec équité, si vous croyez votre conduite sans reproche, quand vous avez choisi Abimélech pour votre roi; s'il vous semble que vous avez traité dignement la mémoire et la race de Gédéon; que vous avez récompensé les services de ce héros, qui a combattu pour vous, qui s'est exposé à la mort pour vous arracher au joug de Madian; si vous vous êtes acquittés envers lui du devoir de la reconnaissance, quand vous vous êtes armés contre sa famille, quand vous avez égorgé ses soixante-huit enfants, mes frères, et que vous avez tranché leur tête sur la pierre d'Ephra; quand vous avez choisi pour roi, Abimélech, le fils d'une servante, et que vous l'avez couronné à Sichem, parce qu'il est votre frère, allez, soyez fiers de votre ouvrage. Courez aux fêtes d'Abimélech, et que le cœur d'Abimélech trouve en vous son orgueil et sa joie. Mais si vous avez commis la plus monstrueuse des injustices, que la flamme de votre buisson d'épines vous dévore, qu'elle consume tous les puissants de Sichem et de la bourgade de Mello, et qu'elle anéantisse enfin Abimélech lui-même[1]. »

Gaal relève le drapeau de l'indépendance nationale.

56. Sous cette forme éminemment orientale de l'apologue, Joatham caractérisait à merveille la domination usurpée d'Abimélech. Gédéon avait refusé le trône d'Israël, de même que l'olivier refuse la royauté des forêts; ses fils, tombés sous les coups d'une main fratricide, auraient, de même que le figuier et la vigne de la parabole, décliné les honneurs du rang suprême. Mais l'épine du buisson, cet arbuste stérile et malfaisant, qui épuise la sève du champ nourricier et ne semble vivre que pour déchirer et nuire, qui s'arme de son aiguillon comme d'un instrument de contrainte ou de torture, l'épine, figure d'Abimélech, est avide de royauté. Elle veut le sceptre, comme un moyen de vengeance. Sortie de plus bas, elle prétend à une autorité d'autant plus formidable. Le buisson

[1] *Judic.*, cap. IX, 8-20.

aspire à dévorer le cèdre du Liban. Trois années d'un tel pouvoir suffirent à Abimélech pour réaliser au pied de la lettre l'apologue prophétique de Joatham. « Le Seigneur permit à l'esprit de discorde de s'établir entre l'usurpateur et les habitants de Sichem. L'autorité d'Abimélech fut bientôt détestée. On lui reprochait le meurtre infâme de ses frères. Les chefs sichimites, qui avaient concouru à ce crime, furent enveloppés avec lui dans la haine commune. Un parti se forma contre Abimélech; quittant la ville, les mécontents s'établirent à main armée sur le sommet des montagnes voisines, dirigeant contre l'usurpateur tous leurs efforts réunis, et, en attendant l'heure de la vengeance, vivant de rapine et de pillage. Un étranger, Gaal, fils d'Obed, à la tête des hommes de sa famille, vint jusqu'à Sichem organiser la rébellion. Son arrivée fut le signal d'un soulèvement général. Les habitants se rangèrent sous ses drapeaux, sortirent avec lui dans la campagne, dévastant les vignobles et foulant aux pieds les grappes à demi-mûres. Cette foule grossie de tous les mécontents rentra à Sichem, en chassa l'usurpateur et vint en dansant entourer l'autel de Baal, aux cris mille fois répétés de : Mort à Abimélech! Gaal criait à ses compagnons : Quel est donc cet Abimélech? et que sont les Sichimites pour lui obéir? Il est fils d'un héros! Mais il a établi pour gouverneur de Sichem le plus vil des esclaves. Et voilà que ce misérable Zébul prétend commander aux enfants d'Hémor, au noble peuple sichimite! Pourquoi supporter plus longtemps ce joug odieux? Qui me donnera de réunir sous ma main tous les braves pour aller exterminer Abimélech! — Cependant on vint dire à l'usurpateur : Rassemblez toute votre armée et venez. — Zébul, le gouverneur de Sichem, ayant entendu les menaces de Gaal, avait secrètement envoyé ce message à Abimélech, en ajoutant : Voilà que le fils d'Obed est venu à Sichem et soulève le peuple contre vous. Réunissez votre armée, cernez la ville pendant la nuit, et demain, dès l'aube, fondez sur les rebelles. Gaal sortira à votre rencontre; traitez-le alors comme il le mérite. — Abimélech ne perdit pas de temps; il disposa durant la nuit ses troupes en embuscade, dans quatre positions différentes, autour de la ville. Le lendemain, au lever de l'aurore, Gaal s'était rendu à la

porte de Sichem. A cet instant, Abimélech et ses soldats commençaient leur mouvement offensif contre la cité. A cette vue, Gaal dit à Zébul : Quelle est cette multitude sur la montagne? — C'est l'ombre des forêts qui te fait illusion, répondit Zébul, tu prends ses oscillations pour des têtes d'hommes! — Non, non, reprit Gaal. Voila toute une armée qui descend de la hauteur. Voici une seconde troupe qui s'avance par la route du chêne. — Eh bien, dit alor Zébul, qu'as-tu fait de ton courage? Tu disais hier : Quel est ce Abimélech pour qu'il règne sur nous? Aujourd'hui tu as sous le yeux l'armée de celui que tu méprisais. Va donc la combattre. — Gaal s'élança dans la plaine à la tête des siens pour engager la bataille. Le peuple de Sichem demeura spectateur de la lutte. Gaal vaincu fut repoussé jusque sous les murs de la ville, après avoir perdu ses meilleurs soldats. La victoire d'Abimélech raffermit l'autorité de Zébul un instant ébranlée, et celui-ci ferma les portes de Sichem au fugitif. Mais, dès le lendemain, les Sichimites, au désespoir de retomber sous un joug détesté, forcèrent le gouverneur à leur ouvrir les portes et coururent attaquer Abimélech, qui avait campé pendant cette nuit dans la plaine, près de Ruma. Ils furent entièrement défaits, et leur ville, prise par le vainqueur, fut rasée. On sema du sel sur ses débris fumants, et tous les habitants furent passés au fil de l'épée [1]. »

Siége de la tour de Sichem par Abimélech.

57. Selon la prophétie de Joatham, la flamme s'élançait du buisson, mais elle n'avait pas encore dévoré assez de victimes. « La tour de Sichem, dans une position inexpugnable, avait résisté aux efforts d'Abimélech. Les soldats qui la défendaient, à la vue du désastre de leur patrie, s'étaient prosternés devant l'autel de leur Dieu Baal [2], implorant son assistance. Abimélech trouva pour les forcer dans leur retraite un horrible stratagème. Il se rendit avec son armée dans la forêt de Selmon, au nord de Sichem. Là, saisissant une hache, il coupa une branche d'arbre et la chargea sur son épaule. S'adressant à ses compagnons : Hâtez-vous, leur dit-il. Faites tous ce que vous m'avez vu faire. — En un instant les sol-

[1] *Judic.*, cap. IX, 23-46. — [2] Voir Bonfrer., *Commentar. in lib. Jud.*, cap. IX, 46.

dats eurent abattu un monceau de bois qu'ils rapportèrent au pied de la tour de Sichem. On y mit le feu; la forteresse fut envahie par les flammes, et les malheureux qui y étaient renfermés au nombre d'un millier de personnes, hommes et femmes, furent étouffés par la fumée ou consumés par l'incendie [1]. » Le buisson d'épines avait dévoré les cèdres du Liban, il ne restait plus à la flamme vengeresse qu'à se retourner contre le buisson lui-même. La dernière heure d'Abimélech était venue.

Siége de Thèbes. Une pierre lancée par la main d'une femme. Mort d'Abimélech.

58. Au nord-est de Sichem, la petite ville de Thébès avait refusé de se soumettre à l'usurpateur. A la tête de son armée victorieuse, Abimélech vint en faire le siége. Surpris par son arrivée soudaine, les habitants de Thébès s'étaient réfugiés dans une tour élevée au milieu de l'enceinte de leur ville. « Abimélech s'avança jusqu'au pied de la forteresse, et après un premier et vigoureux assaut, se disposait à renouveler l'exploit de Sichem, et à mettre le feu aux portes de la forteresse. En ce moment une femme, au sommet de la tour, fit rouler par-dessus le parapet une grosse pierre, éclat détaché d'une meule de moulin. Dans sa chute la pierre vint frapper Abimélech à la tête. Blessé à mort, il eut encore la force d'appeler son écuyer : Prends ton épée, lui dit-il, et perce-moi le cœur. Qu'il ne soit pas dit qu'Abimélech ait reçu la mort de la main d'une femme! — L'écuyer obéit, et tua son maître. A cette nouvelle, tous les soldats d'Abimélech se débandèrent et retournèrent dans leurs demeures. Ce fut ainsi que Dieu punit la cruauté du fratricide, et accomplit sur les Sichimites la malédiction prononcée par Joatham, fils de Gédéon [2]. »

L'épisode d'Abimélech, ainsi qu'on a pu s'en convaincre en lisant les récits bibliques traduits par nous, se développa dans une sphère très-restreinte, et n'atteignit qu'une fraction peu considérable du peuple hébreu. Sichem et la petite bourgade de Mello reconnurent seuls le pouvoir de l'usurpateur. Seuls ils partagèrent son idolâtrie et se prosternèrent aux autels de Baal. L'autorité d'Abimélech était circonscrite dans un cercle si étroit que Joatham son frère put venir impunément la braver sur le mont Garizim, à deux milles

[1] *Judic.*, cap. IX, 46-49. — [2] Idem, *ibid.*, 50-57.

seulement de Sichem. La petite ville de Thébès, dans la plaine orientale, à douze milles de Sichem, n'avait pas accepté le joug de l'usurpateur. Il y eut donc là plutôt un essai de tyrannie domestique qu'une royauté reconnue en Israël. Le culte de Baal à Sichem nous apparaît comme le résultat de la faiblesse des Juifs qui avaient laissé subsister les races étrangères au sein des villes de la conquête. Quand, au milieu de la cité révoltée, Gaal s'écrie : « Qui » est donc Abimélech pour imposer aux fils d'Hémor le joug d'un » esclave comme Zébul ! » il est évident qu'il fait appel aux traditions chananéennes. On n'a pas oublié Hémor, le chef chananéen le Salem ou Sichem, dont le fils, au temps de Jacob, avait brutalement enlevé Dina, la fille du Patriarche [1]. Les descendants d'Hémor, auxquels s'adressait Gaal, étaient donc idolâtres d'origine; leur dieu Baal était le dieu de leurs pères. Nous comprenons ainsi comment Abimélech, pour les besoins de sa cruelle politique, et pour fortifier son parti de l'adhésion de ces étrangers, se trouva naturellement porté à flatter leurs passions idolâtriques, et à adopter leur culte. En appliquant ces observations à l'ensemble du peuple juif, dans les conditions où il vivait alors au sein de la Terre promise, nous apprécions mieux le danger incessant qui résultait pour lui du contact avec les races chananéennes; et nous comprenons pourquoi les Juges et les Prophètes d'Israël ont si souvent l'occasion de redire : « Faites disparaître les dieux étrangers du » milieu de vous [2]. »

§ IX. Thola et Jaïr (1306-1263).

Cinquante-cinq ans de paix et de fidélité.

59. Joatham, échappé à la sanglante exécution d'Abimélech, et réfugié depuis à Béra, petite ville de la tribu d'Ephraïm, au nord de Jérusalem [3], ne chercha point à profiter dans un but d'ambition personnelle, de la chute de l'usurpateur. Fidèle aux sentiments de modération exprimés dans son apologue, il conserva son obscurité et son isolement, portant sans doute pendant le reste de sa vie le

[1] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 435, 436. — [2] *Auferte deos alienos de medio vestri* (*Jos.* cap. XXIV, 23). — [3] Reland., *Palæstina illustrata*, tom. II, pag. 617, artic. *Beer*; *Judic.*, cap. IX, 21.

deuil de ses frères, immolés à une ambition barbare. Cependant le souvenir de Gédéon, son père, toujours vivant en Israël, consacrait en quelque sorte, aux yeux de la nation, le sang du héros. Un Juge fut donc choisi dans sa famille. « Thola, fils de Phua, et frère utérin de Gédéon, fut investi de cette magistrature populaire. Il était de la tribu d'Issachar, et habitait la ville de Samir, à dix milles de la mer Méditerranée, à l'extrémité du rameau occidental de la montagne d'Ephraïm. Thola gouverna le peuple d'Israël pendant vingt-trois ans, et il mourut. On lui donna la sépulture à Samir. Son successeur, Jaïr, de Galaad, dans la demi-tribu de Manassé, sur la rive orientale du Jourdain, exerça la judicature en Israël pendant vingt-deux ans. Une nombreuse famille l'entourait. Trente fils, brillants de splendeur et de jeunesse, montés sur les ânes élégants de la Judée, formaient son cortége. Jaïr leur confia le gouvernement de trente cités dans le pays de Galaad. Leur souvenir s'est perpétué dans ces villes, qui ont conservé jusqu'à ce jour le nom de *Havoth-Jaïr* (Oppida Jaïr). A sa mort, il reçut la sépulture dans la ville de Camon, à l'est de la ville de Galaad, sur un affluent du Jaboc[1]. » Cinquante ans de paix et de fidélité, sous la direction patriarcale de ces deux Juges, sont ainsi résumés dans le récit biblique. Heureuses les époques dont l'histoire offre ce caractère de simplicité calme et tranquille ! Un chef jugeant les peuples avec une autorité paternelle, une mémoire révérée, une tombe entourée des bénédictions populaires, telles sont les traces laissées dans les annales de la nation sainte par Thola et Jaïr.

§ X. Jephté (1243).

Servitude d'Israël sous les Ammonites.

60. Partiellement troublée par le sanglant, mais court épisode d'Abimélech, la félicité d'Israël s'était développée parallèlement à sa fidélité au culte de Jéhovah, depuis la magistrature de Gédéon. Près d'un siècle s'était écoulé dans les douceurs de la paix; cependant la prospérité a des séductions dangereuses pour les nations comme pour les individus. Elle amollit les caractères, et, par un

[1] *Judic.*, cap. x, 1-5.

singulier contraste, elle endurcit en même temps les cœurs. L'humanité dégénérée est si faible, qu'elle ne peut supporter dignement le poids du bonheur. « Les fils d'Israël, pervertis durant ce long intervalle de repos, ajoutèrent des crimes nouveaux à ceux de leurs pères; ils se livrèrent aux plus honteux désordres en présence du Seigneur. Les autels de Baal et d'Astaroth furent relevés de toutes parts; les tribus coururent se prosterner devant les idoles de Syrie et de Sidon, de Moab, d'Ammon et des Philistins. Le culte de Jéhovah fut abandonné et n'eut plus d'adorateurs. Le Seigneur irrité livra ce peuple ingrat au pouvoir des Philistins et des Ammonites. Tout le pays situé au-delà du Jourdain, à l'est de ce fleuve, la terre fertile de Galaad gémit sous une servitude de dix-huit ans. Non contents de cette domination tyrannique, les fils d'Ammon passèrent le fleuve, dévastèrent les tribus de Juda, d'Ephraïm et de Benjamin. A l'occident, les Philistins opprimaient les tribus riveraines de Siméon et de Dan; Israël pleurait sa liberté perdue. Réuni à Silo, le peuple repentant vint implorer la miséricorde de Jéhovah : Nous avons péché contre vous, s'écriaient-ils. Nous vous avons abandonné, vous, notre Seigneur et notre Dieu, et nous avons adoré l'impure idole de Baal! — Le Seigneur leur fit cette réponse par la voix du grand prêtre : Ne vous souvenait-il plus qu'aux jours anciens, l'Egyptien, l'Amorrhéen, les fils d'Ammon, les Philistins, les tribus de Sidon, d'Amalec et de Chanaan vous ont tour à tour opprimés? Vous recourûtes alors à ma protection puissante, et je vous ai délivrés. Vous le saviez, et cependant vous m'avez abandonné pour servir des dieux étrangers! Je n'étendrai plus la main pour vous rendre la liberté. Allez implorer le secours des dieux que vous vous êtes choisis; qu'ils se chargent de vous protéger à l'heure de la détresse! — Redoublant de prières et de larmes, les fils d'Israël dirent au Seigneur : Nous avons péché! Punissez-nous vous-même dans la mesure de notre iniquité, mais daignez nous accorder la délivrance. — Se séparant alors, ils renversèrent les autels des faux dieux, brisèrent leurs images et rétablirent le culte unique de Jéhovah dans toute l'étendue de la Terre promise. Touché de leur soumission, le Seigneur eut pitié de leur

misère. Cependant, les fils d'Ammon, pour venger leurs dieux de l'outrage d'Israël, se réunirent à Galaad en poussant des cris de vengeance, et une armée formidable couvrit bientôt la plaine de ses nombreux pavillons. Le peuple hébreu accourut en armes à Maspha. Les chefs d'Israël convinrent alors de déférer le commandement à celui qui, le premier, engagerait les hostilités avec l'ennemi [1]. »

61. « Or, il y avait en ce temps un vaillant guerrier, de la tribu de Manassé [2], sur la rive orientale du Jourdain : c'était Jephté, fils de Galaad. Son père l'avait eu d'une femme de condition vile, et les autres enfants de Galaad l'avaient ignominieusement chassé du toit paternel. Jamais, lui avaient-ils dit, le fils d'une indigne étrangère n'entrera avec nous dans l'héritage de la famille! — Jephté s'éloigna du sol qui l'avait vu naître; il se retira dans la région montagneuse de la terre de Tob, sur la frontière orientale de la tribu de Gad. Profitant de la position de ce pays, situé sur les confins du territoire ammonite, il réunit sous ses ordres une troupe d'Israélites fugitifs qui cherchaient à se venger de l'invasion par le

Jephté est investi de la judicature.

[1] *Judic.*, cap. x, 6 ad ultim. La plupart des traducteurs ont cru devoir ajouter, à ces paroles de la Bible, une explication qui nous semble inadmissible. « Aucun des chefs, disent-ils, n'eut le courage d'entreprendre la guerre. » C'est M. de Sacy qui parle ainsi. « On ne trouva personne, dit M. Munk, capable de se charger d'une mission aussi dangereuse. » Un peu plus de réflexion aurait fait, selon nous, comprendre la complète inexactitude d'une pareille hypothèse. Il y eut réellement quelqu'un qui eut le « courage d'entreprendre la guerre, » on « trouva une personne capable de se charger de cette mission. » Ce fut Jephté, dont l'écrivain sacré nous raconte l'histoire au chapitre qui suit immédiatement et sans aucune transition. Jephté remplit les conditions déterminées d'avance par les chefs réunis à Maspha, conditions qui furent vraisemblablement inspirées par l'Esprit du Seigneur, et dictées par l'oracle de Silo; et c'est ainsi que le pouvoir suprême lui fut décerné. M. Munk et les rationalistes modernes préféreraient ne voir dans l'élévation de Jephté qu'un acte de souveraineté populaire : et Dieu sait ce qu'un tel sujet est capable de leur dicter de considérations philosophico-démocratiques. Mais pour nous, qui traduisons la Bible purement et simplement, nous ne saurions y trouver autre chose que ce qui y est réellement; rien de plus, rien de moins. Nous l'avons déjà dit, la Bible ne s'occupe nullement des théories politiques à l'usage du XIX[e] siècle de l'ère chrétienne.

[2] Voir Bonfrer., *Commentar. in lib. Judic.*, cap. XI, 1.

pillage, et qui lui obéissaient comme à leur chef. Telle était la situation de Jephté au moment où les fils d'Ammon menaçaient l'armée d'Israël. Les anciens de Galaad vinrent le trouver au pays de Thob, et lui dirent : Venez, et soyez notre chef, dans la guerre contre les Ammonites. — Eh quoi! répondit Jephté, n'est-ce pas vous qui m'avez poursuivi de votre haine et m'avez chassé de la maison de mon père? Aujourd'hui, contraints par la nécessité, vous avez recours à moi! — C'est en effet pour cela, reprirent les envoyés, que nous nous adressons à vous. Venez, partons ensemble, mettez-vous à notre tête pour combattre les fils d'Ammon, et soyez le chef de Galaad. — Jephté leur répondit : Si vous voulez sincèrement que j'entreprenne cette guerre, souvenez-vous qu'au jour où Jéhovah aura livré entre mes mains les fils d'Ammon, je continuerai à gouverner le peuple d'Israël. — Nous vous en faisons le serment, dirent-ils. Que Jéhovah qui nous entend, soit lui-même le témoin et le garant de notre parole. Nous accomplirons nos promesses. — Jephté se rendit donc avec eux à Maspha. Tout le peuple l'acclama comme son chef, et, à partir de ce jour, il donna ses ordres au nom du Seigneur. »

Ambassade de Jephté au roi d'Ammon.

62. « Un message fut adressé par lui au roi ammonite. Les envoyés d'Israël lui dirent de la part de Jephté : De quel droit êtes-vous venu dévaster mon territoire? — Le peuple d'Israël, répondit-il, lors de sa sortie d'Egypte a envahi les terres de mon empire, depuis les rivages de l'Arnon jusqu'au torrent de Jaboc et au fleuve du Jourdain. Rendez-moi ces domaines injustement conquis et je ferai la paix avec vous. — Cette proposition fut rapportée à Jephté, qui renvoya les messagers avec des instructions nouvelles. Voici, dirent-ils au roi, la réponse de Jephté : Israël ne s'est point injustement emparé du territoire de Moab et de celui des fils d'Ammon. Quand ce peuple sortit d'Egypte, il traversa le désert jusqu'à la mer Rouge, et vint à Cadès. De là, il envoya des ambassadeurs au roi d'Edom : Laissez-nous, lui dirent-ils, la faculté de traverser votre territoire. Le roi d'Edom s'y refusa. Une demande semblable fut adressée au roi de Moab, qui la repoussa de même. Le peuple d'Israël ne chercha point à passer outre; mais longeant les fron-

tières du pays d'Edom et de Moab, il en fit le tour et vint camper à l'orient de Moab, sur la rive opposée de l'Arnon, respectant cette barrière, car l'Arnon était encore un fleuve moabite. Ce fut alors que des messagers furent adressés à Sehon, roi des Amorrhéens, dans sa ville d'Hésébon : Laissez-nous, lui dirent-ils, passer librement par votre territoire pour gagner la rive du Jourdain. — Sehon ne se contenta pas de repousser avec mépris la proposition pacifique qui lui était transmise; il rassembla une armée nombreuse et vint fondre sur le camp israélite à Jasa. Mais Jéhovah combattait avec Israël. Le roi des Amorrhéens et toute son armée furent taillés en pièces; son territoire tomba entre nos mains par le droit légitime de la guerre, et Israël s'empara de tout le pays, depuis les rives de l'Arnon jusqu'au torrent de Jaboc et au fleuve du Jourdain. Et maintenant que Jéhovah notre Dieu, combattant pour nous, dans la plus juste des guerres, a livré en notre pouvoir le royaume amorrhéen, vous prétendez nous en dépouiller! Est-ce que la terre de votre dieu Chamos ne lui appartient pas légitimement? De quel droit revendiquez-vous donc les justes conquêtes de Jéhovah notre Dieu? Etes-vous plus puissant que Balac, fils de Séphor, roi des Moabites? Pendant trois cents ans qu'Israël a possédé en paix Hésébon et ses campagnes, Aroër et tout son territoire, ce prince a-t-il élevé une seule réclamation, nous a-t-il une seule fois déclaré la guerre? Pourquoi donc venez-vous attaquer une possession légitime, après une jouissance trois fois séculaire?»

Calomnies de l'école rationaliste au sujet de Jephté.

3. Telle était à cette époque primitive la logique simple et droite qui présidait aux négociations internationales. Nous regrettons infiniment que M. Munk ait cru devoir laisser dans l'ombre ce fragment de diplomatie biblique. En l'étudiant avec plus de soin, il aurait peut-être hésité à tracer de Jephté un portrait aussi peu flatteur que celui-ci : « Ce chef brave, mais barbare, dit-il, s'était » établi dans la contrée de Tob, où, entouré de vagabonds, il se » livrait au brigandage. Jusque-là il avait vécu au milieu d'une » bande de brigands; nourri de superstitions païennes, il ne con» naissait de Jéhovah que le nom. » Ainsi Jephté, sous la plume d'un Juif moderne, se transforme en quelque atroce figure de Tes-

talunga ou de Cartouche : on le voit détrousser les passants inoffensifs sur un grand chemin, et mêler, dans quelque caverne de ses montagnes, le sang de victimes innocentes aux orgies du culte infâme d'Astaroth. Et cela s'appelle de l'histoire impartiale ! A vrai dire, nous préférerions mille fois qu'un sentiment d'honneur patriotique eût entraîné ici vers une indulgence même excessive le savant écrivain. La main d'un fils a le droit de couvrir la mémoire de son père, et ce sera toujours un rôle ignominieux de se faire le Cham de l'histoire. Mais le nom de Jephté n'avait pas besoin d'indulgence; la justice la plus rigoureuse suffisait pour l'absoudre de ces griefs imaginaires. Au moment où Jephté s'établissait à main armée sur les montagnes de la terre de Tob, aux confins des pays de Moab et d'Ammon, ces tribus ennemies étaient maîtresses de tout le midi de la Palestine. Il y avait donc là autre chose que le brigandage vulgaire et déshonorant dont parle M. Munk; à moins que l'école historique moderne ne voie plus qu'un brigand dans l'héroïque Pélage, le fugitif des monts Cantabres, devenu plus tard le vainqueur des Maures et le roi chrétien de la catholique Espagne. C'était sur les envahisseurs de sa patrie que tombaient les coups de Jephté. Un simple coup d'œil jeté sur une carte de la Palestine, suffisait à M. Munk pour le convaincre du noble courage qu'il fallait à un Israélite pour aller s'établir, à main armée, sur les montagnes de Tob, au centre même de la domination étrangère, et il se fut bien gardé de traduire les paroles expresses de la Bible : *Jephte, vir fortissimus atque pugnator*[1], par celles-ci : « Chef » barbare, vivant au milieu d'une bande de brigands. » Le XI[e] chapitre du livre des Juges est le seul document authentique qui nous fasse connaître Jephté. Nous ne supposons pas en effet que M. Munk ait voulu garder par devers lui, sans les faire connaître au monde savant, d'autres titres originaux qui remonteraient à l'époque de la guerre de Troie. Quand la Bible fait un éloge, de quel droit l'interpréterait-on dans le sens de la plus grossière injure? Comment surtout oser dire que Jephté, « au milieu de ses brigands, nourri

[1] *Judic.*, cap. XI, 1.

» de superstitions païennes, ne connaissait de Jéhovah que le » nom? » Mais écoutez donc le langage de Jephté. Voilà qu'au sein de ses montagnes, dans le repaire où vous supposez qu'il vit dans l'ignorance et le crime, des députés de Galaad viennent trouver « ce chef barbare, » et lui proposent le commandement suprême. Ce « brigand, nourri de superstitions païennes, » leur répond par les expressions mêmes d'Isaac à l'Abimélech de Gérara[1]. Singulier paganisme, qui emprunte son langage à la Genèse! Jephté consent à suivre les envoyés d'Israël à Maspha. Son arrivée soulève d'unanimes acclamations d'enthousiasme et de joie de la part du peuple juif. Or, l'historien sacré vient de nous prévenir que toutes les traces d'idolâtrie avaient été effacées du sol de la Terre promise. Il serait vraiment bien étrange que la nation qui venait de rendre à Jéhovah ce témoignage de fidélité, se fût en quelques jours contredite elle-même au point de saluer ainsi un chef « nourri de su» perstitions païennes. » Ce n'est pas tout : Jephté, à peine sorti de sa caverne de voleurs, se montre à nous comme le diplomate le plus instruit de l'histoire nationale écrite par Moïse. Il avait fallu qu'il méditât profondément le livre des Nombres, pour en reproduire l'esprit et les termes eux-mêmes,[2] avec tant de précision, dans ses relations diplomatiques avec le chef de la tribu d'Ammon. Il s'était donc nourri d'autre chose que « de superstitions païennes » dans sa retraite de Tob. Il avait donc lu et relu les livres de Moïse, selon que la loi du Sinaï le prescrivait; et, comme ces livres n'étaient pas séparés en catégories distinctes, s'il en possédait aussi parfaitement la partie historique, il devait en connaître également la partie morale, et par conséquent il connaissait « de Jéhovah » autre chose « que le nom. »

64. « Le roi ammonite rejeta toutes les explications pacifiques que Jephté lui avait fait transmettre, et la guerre fut déclarée. L'Esprit du Seigneur se reposa sur le chef hébreu. Parcourant le territoire de Galaad et de Manassé, il rassembla une armée nom- Défaite du roi ammonite. Vœu téméraire. La fille de Jephté.

[1] *Genes.*, cap. XXVI, 27; *Judic.*, cap. IX, 7. — [2] *Numer.*, cap. XXI, 24 ; *Judic.*, cap. XI, 13; *Numer.*, cap. XX, 14 ; *Judic.*, cap. XI, 17; *Numer.*, cap. XXI, 13; *Judic.*, cap. XI, 18; *Numer.*, cap. XXII, 2; *Judic.*, cap. XI, 25.

breuse, à la tête de laquelle il s'avança contre les fils d'Ammon. Brûlant du désir de venger sa patrie, il fit à Jéhovah ce vœu solennel : Si Dieu m'accorde la victoire, je promets de lui offrir en holocauste le premier objet qui sortira de ma demeure, quand je rentrerai triomphant. — La bataille s'engagea des deux côtés avec une égale ardeur Mais Jéhovah combattait pour Jephté. Les Ammonites complétement défaits prirent la fuite, et les guerriers d'Israël les poursuivirent depuis Aroër jusqu'à Mennith, les chassant de vingt cités, jusqu'aux vignobles d'Abel. Ammon humilié se courba sous la main d'Israël. Le héros victorieux reprit la route de sa demeure. Il arrivait à Maspha lorsque sa fille unique, sortant de la tente paternelle, vint à sa rencontre, conduisant elle-même des chœurs de danse, et accompagnant du tympanon les hymnes de gloire. Jephté n'avait pas d'autre enfant. A cette vue, il déchira ses vêtements : Hélas! ma fille bien-aimée! s'écria-t-il. Quelle horrible déception! Et il lui apprit le vœu qu'il avait fait au Seigneur. — Mon père, répondit la jeune Israélite, accomplissez la promesse que vous avez faite à Jéhovah. Il vous a donné la victoire, soyez lui fidèle comme il l'a été envers vous. Permettez-moi seulement de retourner deux mois encore sur les montagnes qui m'ont vu naître, pour y pleurer ma virginité avec mes compagnes. — Va! lui dit Jephté. — Et elle s'éloigna pendant deux mois. Avec les compagnes de sa jeunesse, elle revit les lieux témoins de sa naissance, et elle pleurait sa virginité. Les deux mois expirés, elle revint près de son père; il accomplit sa promesse, et la fille de Jephté ne fut jamais mariée. C'est de là que vint la coutume pour les jeunes filles d'Israël, de consacrer chaque année, par un deuil de quatre jours, la mémoire de la fille de Jephté. »

La vérité sur le sacrifice de la fille de Jephté.

55. Telle est la traduction scrupuleusement exacte de ce passage de la Bible. Les volumes de controverse auxquels il a donné naissance formeraient une véritable bibliothèque. Nous ne voulons point suivre la discussion dans un pareil dédale. Il y a, selon nous, un moyen plus simple d'approcher de la vérité si laborieusement cherchée. Trois considérations sont, à nos yeux, péremptoires, et prouvent que l'immolation de la fille de Jephté ne fut point comme

celle d'Iphigénie, en Aulide, une immolation sanglante. 1° Pour quiconque a étudié le style biblique, il est constant que l'euphémisme y est inconnu, et que l'expression est toujours l'image la plus vive et la moins dissimulée de la réalité. Nul ne sait mieux que nous cette loi d'une langue primitive qui ignorait les nuances et mettait le fait sous les yeux. Nous avons eu dans toute la suite du récit assez de difficultés pour voiler, dans notre idiome vieilli, les reliefs trop saillants du langage oriental, et c'est avec la conscience des efforts qu'une telle réserve nous a coûtés, que nous déclarons que si la fille de Jephté avait été poignardée par son père et brûlée ensuite sur l'autel des holocaustes, la Bible l'aurait dit nettement, simplement, sans aucun détour. Le même écrivain qui avait dit de Gédéon : *Surrexit, et interfecit Zebee et Salmana* [1]*;* qui avait dit d'Abimélech : *Venit, et occidit fratres suos, septuaginta viros super lapidem unum* [2], n'aurait pas hésité à dire de Jephté : Il se leva et il tua sa fille. Cette observation peut ne pas frapper autant l'esprit du lecteur qu'elle nous frappe nous-même. Moins familiarisé avec le style de la Bible, on ne sentirait pas aussi vivement la justesse de cette appréciation. Voici un argument plus positif. Nous mettons au défi de citer, dans toute la Bible, une seule exécution sanglante, un seul fait de la nature la plus révoltante ou la plus horrible, qui ne soit relaté avec toute sa crudité, sans aucune ombre de ménagement [3]. La prétendue immolation de la fille de Jephté serait donc l'unique exception de ce genre qu'on trouverait dans le récit biblique. 2° La fille de Jephté, en apprenant le vœu de son père, demande deux mois pour pleurer sa virginité. Ce délai lui est accordé; et pendant deux mois, répète le texte sacré,

[1] Gédéon se leva et tua Zébéé et Salmana (*Judic.*, cap. VIII, 21). — [2] Il vint, et sur la même pierre égorgea ses soixante-dix frères (*Judic.*, cap. IX, 5).

[3] Qu'il nous soit permis de dire ici que c'est précisément pour cette raison que l'Eglise catholique a toujours mis une prudence et une réserve vraiment maternelles dans les mesures prises par elle à propos de la lecture de la Bible en langue vulgaire. Toutes les récriminations du Protestantisme à ce sujet ne changent rien à la nature des choses, et quiconque voudra réfléchir un instant, trouvera dans son propre cœur une éclatante justification de la conduite de l'Eglise.

parcourant les montagnes de Galaad, elle pleurait sa virginité : *Flebat virginitatem suam.* Mais à qui fera-t-on croire qu'une jeune fille qui va mourir dans deux mois, sous le couteau sacré, ait pu pleurer autre chose que sa mort prochaine? A qui fera-t-on croire qu'elle ait eu la force de parcourir les montagnes, témoins des jeux de son enfance, et de supporter à ses côtés les compagnes qui allaient deux mois plus tard assister à son supplice? Le cœur humain n'était pas autre au temps de Jephté qu'il l'est de nos jours. Soixante-neuf ans à peine nous séparent d'une époque où l'on vit des jeunes filles de toutes les conditions arrachées à leurs mères et traînées à l'échafaud, sur tous les points de la France. Que pleuraient ces innocentes victimes? Leur mort, la honte de leur patrie, la perte de leur famille. Et celles qui, libres encore, attendaient chaque jour que la hideuse main des terroristes, précédant celle du bourreau, vînt se poser sur leur épaule, est-ce qu'elles parcouraient les montagnes qui les avaient vues naître, est-ce qu'elles allaient avec leurs compagnes pleurer leur virginité? Non, mais elles allaient parfois se jeter aux pieds d'infâmes tyrans, elles adressaient à ces monstres des prières qui auraient attendri les tigres eux-mêmes, et leur demandaient la vie et celle de leurs parents. Enfin, quand le décret de mort était accompli pour elles, est-ce qu'il se résumait ainsi : « Elle a subi son sort, et ne fut jamais mariée? » Disons-le donc, la rédaction du texte biblique est incompréhensible, s'il s'agit pour la fille de Jephté d'une immolation sanglante. Mais au contraire, si on l'entend du sacrifice de la virginité fait au Seigneur, et de la consécration de la jeune fille au service du Tabernacle, le récit prend une couleur toute naturelle et s'explique à merveille. La virginité, élevée par le christianisme à un si haut degré d'honneur, était une exception en Israël. La perpétuité de la race, la conservation de la famille, la stabilité du nom dominaient comme un intérêt suprême et comme une obligation sacrée toute l'organisation sociale. On conçoit donc et le désespoir de Jephté et les regrets de sa fille unique, subitement enlevée à toutes ses légitimes espérances. 3° A toutes les impossibilités qu'entraînerait l'interprétation que nous combattons, il nous semble

qu'il en faut ajouter une dernière d'un ordre plus élevé encore. C'est celle qui résulte de la défense formelle de la loi mosaïque. M. Munk, on pouvait s'y attendre, affirme que la fille de Jephté fut brûlée comme un holocauste sur l'autel du Seigneur, et il a soin d'ajouter avec une conscience indignée : « Tant les doctrines » de Moïse étaient alors peu connues et ses lois peu observées [1] ! » Nous avons suffisamment prouvé que Jephté connaissait à fond les livres de Moïse, puisqu'il les citait si fréquemment. Mais en supposant même qu'il les eût complétement ignorés, la thèse de M. Munk n'en serait pas plus admissible. Jephté, après sa victoire et la délivrance du peuple hébreu, n'était plus, on en conviendra, un inconnu pour la nation d'Israël. Son vœu prononcé en présence de toute l'armée était de notoriété publique, et le dénouement si douloureux pour son cœur de père qui venait le frapper au seuil de sa demeure, avait dû émouvoir et les soldats qu'il avait conduits à la victoire, et la nation qui le reconnaissait pour juge, et les prêtres qui voyaient en lui l'élu de Dieu. Or, dans l'hypothèse d'une immolation sanglante de sa fille, un intervalle de quarante jours s'écoule entre le retour triomphal et le funèbre sacrifice. Durant ces quarante jours, ni Jephté, qui y avait le plus grand intérêt; ni la mère, qui allait perdre une enfant bien-aimée; ni la famille du héros, qui allait voir une tache de sang s'étendre sur sa gloire; ni les soldats qui aimaient leur chef, ni la nation si fière de sa liberté reconquise, ni les prêtres, interprètes de la loi de Jéhovah, personne enfin n'élève la voix pour lire en présence d'un père, d'une mère, illustres et désolés, le texte sauveur : « Vous n'imiterez » point les abominations chananéennes. Jéhovah les a en horreur. » Ces peuples offraient leurs fils et leurs filles en sacrifice, et les » brûlaient sur l'autel de leurs dieux. » Quoi ! Jephté qui citait des passages de la Genèse et des Nombres aurait, en cette circonstance, oublié ces paroles du Deutéronome ! La loi de Moïse était oubliée, dites-vous. — C'est une erreur, puisque l'écrivain sacré vient de nous avertir, une page plus haut, que le culte de Jéhovah avait

[1] *Palestine*, pag. 240.

été rétabli dans toute l'étendue de la Terre promise, immédiatement avant la victoire de Jephté. Mais rétablir le culte de Jéhovah, c'était remettre en vigueur toute la loi mosaïque, c'était par conséquent offrir à la méditation du peuple tout entier le texte de la loi. L'immolation de la fille de Jephté ne fut donc pas un sacrifice sanglant; elle ne devait pas, elle ne pouvait pas l'être.

Révolte d'Ephraïm. Mort de Jephté.

66. Si cette doctrine avait besoin d'une confirmation, nous la trouverions dans le fait suivant : « Sur ces entrefaites, une sédition s'éleva contre Jephté de la part de la tribu d'Ephraïm. Les guerriers de cette tribu vinrent le trouver après sa victoire : Pourquoi, lui dirent-ils, en allant combattre les fils d'Ammon, ne nous avez-vous point appelés sous vos étendards? Vous nous avez outragés par ce dédain, nous nous vengerons en incendiant vos tentes. — Vous savez, répondit Jephté, quelle guerre cruelle nous faisaient les Ammonites. Je vous ai convoqués, mais vous n'êtes pas venus. Sans plus tarder, j'ai risqué ma vie, et livré bataille aux fils d'Ammon. Le Seigneur les a livrés entre nos mains. Y a-t-il de quoi mériter votre haine et justifier votre agression? — Cette réponse n'apaisa point les mécontents. Ils coururent aux armes, en vociférant contre le héros les plus grossières injures. Galaad, ton père, disaient-ils, n'était qu'un transfuge de notre tribu! Il a quitté Ephraïm pour aller solliciter l'adoption de Manassé, et Manassé lui-même l'avait repoussé! — Jephté répondit en grand capitaine à ces vils outrages. Sous ses ordres, l'armée israélite défit les rebelles dans un sanglant combat. Tous les passages du Jourdain avaient été gardés, en sorte que chaque fuyard qui se présentait pour franchir le fleuve, tombait dans les embuscades préparées le long de la rive. A chacun d'eux on demandait : Es-tu Ephraïmite? — Le malheureux, pour échapper à la mort, répondait : Non, je ne le suis pas. — Mais les soldats de Jephté, insistant encore, lui disaient : Prononce alors le mot de *Sibboleth* (La sifflante *schin*, initiale de ce mot, offrait une difficulté particulière de prononciation pour les Ephraïmites, et trahissait leur origine). Le fugitif essayait d'articuler le mot fatal; mais son accent le faisait infailliblement reconnaître, et il était aussitôt mis à mort. Quarante mille rebelles succombèrent en cette rencontre.

Après ce dernier exploit, Jephté gouverna pendant six ans le peuple d'Israël. Il mourut alors, et fut enseveli dans la ville de Galaad, sa patrie[1]. » La révolte d'Ephraïm offre cette circonstance particulière d'une animosité personnelle contre Jephté. Les injures qu'on adresse au héros le prouvent surabondamment. Or, si Jephté eût été en ce moment couvert du sang de sa fille, répandu par sa main, est-ce que les Ephraïmites, au lieu de remonter dans la généalogie du héros pour y trouver matière à leurs outrages, n'auraient pas eu une accusation plus prochaine et plus directe? Au lieu de rappeler à Jephté l'indignité de son père, auraient-ils négligé l'occasion de l'appeler en face le bourreau de sa propre fille? Et cette atrocité récente, en soulevant l'indignation populaire, n'aurait-elle pas mieux servi la cause de la révolte, que des récriminations stériles contre la mémoire oubliée de Galaad?

§ XI. Abesan, Ahialon et Abdon (1237-1230-1220).

67. « Après Jephté, Abesan de Béthléem fut Juge en Israël. Trente fils et autant de filles formaient autour de lui une famille dévouée. Ses gendres et ses belles-filles habitaient sa demeure, où régnaient l'union et la paix. Après avoir gouverné le peuple pendant sept ans, il mourut, et fut enseveli à Béthléem.

Vingt-cinq ans de paix et de fidélité

» Ahialon, de la tribu de Zabulon, lui succéda. Il fut Juge en Israël pendant dix années; il mourut alors et reçut la sépulture à Zabulon, sa patrie.

» Après lui, Abdon, fils d'Illel, fut investi du pouvoir de la judicature. Sa famille se composait de quarante fils et de trente petits-fils, qui l'escortaient comme une garde d'honneur. Pendant huit ans il gouverna le peuple; il mourut ensuite et fut enseveli à Pharaton, sa patrie, dans la terre d'Ephraïm[2]. »

§ XII. Samson (1191-1172).

68. « Le bras de Jephté, qui avait vaincu les Ammonites, dit » M. Munk, n'avait pu atteindre leurs alliés à l'ouest du Jourdain.

M. Munk et Samson.

[1] *Judic.*, cap. XII, 1-7. — [2] *Ibid.*, cap. XII, 8 ad ultim.

» Les Philistins avaient pris une attitude de plus en plus mena-
» çante. Pendant quarante ans, nous les verrons dominer sur les
» tribus du midi (*Juges*, chap. XIII, 1); la fière tribu de Juda, qui
» autrefois avait fait la conquête de Gaza, d'Ascalon et d'Ekron,
» était obligée elle-même de payer un honteux tribut à ceux dont
» jadis elle avait été la maîtresse (*Ibid.*, chap. XV, 2). Il se présenta
» alors parmi les Hébreux un homme qui préluda à l'humiliation
» des Philistins par l'attitude courageuse qu'il prenait devant eux,
» et par les nombreux tours qu'il leur jouait. Cet homme fut
» Samson, où mieux *Simsôn*, l'Hercule des Hébreux. Dans le livre
» des *Juges*, nous lisons deux fois que Simsôn *jugea* Israël pendant
» vingt ans (chap. XV, 20 et chap. XVI, 31); c'est-à-dire qu'il occupa
» le rang de Schophêt. Cependant dans tout ce qu'on raconte de
» lui, nous ne le voyons exercer aucun acte qui témoigne de son
» autorité; il ne se met point à la tête des Hébreux pour les con-
» duire à la guerre, il ne dirige pas leurs affaires intérieures; sa
» conduite est sans gravité, et les gens de Juda ne le traitent pas
» avec le respect dû à un chef de la république. Nous ne saurions
» donc voir dans Simsôn un homme revêtu d'un caractère politique;
» si on l'appelle *Schophêt*, ce n'est là qu'un titre honorifique, qui lui
» fut donné à cause de la grande sensation que firent ses exploits
» individuels et ses tours de force. La relation de ses aventures
» est d'un intérêt médiocre pour l'histoire des Hébreux; le récit du
» livre des Juges n'a pas même un caractère historique, et il res-
» semble plutot à un conte populaire. Tout dans la vie de Simsôn,
» depuis sa naissance jusqu'à sa mort, est enveloppé d'un voile
» merveilleux. Considérée comme historique, sa vie présenterait
» des difficultés insolubles; c'est un roman dont le héros est un
» personnage historique, un conte comme il y en a beaucoup chez
» les peuples d'Orient. »

Voilà certes une façon dégagée de traiter les annales juives. On pourrait demander à M. Munk de s'accorder avec lui-même et d'expliquer pourquoi, si le livre des Juges n'est « qu'un conte populaire, » il admet si imperturbablement, sur la foi de ce livre romanesque, l'immolation sanglante de la fille de Jephté, les prétendues

idolâtries de Gédéon, tous les faits en un mot qui lui fournissent matière à des objections sans cesse renaissantes. Mais le rationalisme moderne s'inquiète peu de mettre la raison de son côté. Les contradictions ne lui coûtent guère. Par exemple, il serait fort inutile de prier le savant auteur de nous dire pourquoi il admet au nombre des Juges Abdon, Abesan et Ahialon, qui « ne se mirent » point à la tête des Hébreux pour les conduire à la guerre, » dont on ne connaît point « d'actes de juridiction intérieure ni extérieure, » tandis qu'il refuse ce titre à Samson. Tant de questions seraient trop indiscrètes. Nous préférons, en regard des appréciations de M. Munk, exposer le texte biblique aux yeux du lecteur.

Naissance et nazaréat de Samson.

69. « Les fils d'Israël, rebelles encore une fois aux préceptes du Seigneur, tombèrent sous le joug des Philistins, qui pesa sur eux durant un intervalle de quarante ans. En ce temps, vivait à Saara, ville située sur la frontière méridionale de la tribu de Dan, un pieux Israélite, du nom de Manué. Sa femme n'avait pas eu le bonheur d'être mère. L'ange du Seigneur apparut un jour à cette épouse désolée : Tu pleures, lui dit-il, ta stérilité ; mais Jéhovah a entendu tes prières, et tu donneras le jour à un fils. A partir de ce jour, garde-toi de boire de vin ni aucune liqueur fermentée[1], évite avec soin tous les aliments impurs proscrits par la loi, car le fils qui doit naître de toi sera Nazaréen, et consacré au Seigneur dès le sein de sa mère. Le rasoir ne touchera pas sa chevelure. C'est lui qui commencera à délivrer le peuple d'Israël de la servitude des Philistins. — L'épouse de Manué raconta cette vision à son mari : Un homme de Dieu, dit-elle, au visage angélique m'est apparu. Je lui demandai qui il était, d'où il venait et où il allait. Sans me répondre, il m'a donné l'assurance que j'aurais un fils qui serait Nazaréen, et consacré au Seigneur dès le sein de sa mère ; qu'ainsi je devais m'abstenir de l'usage du vin, des liqueurs fermentées et de tout aliment impur. — En entendant ces paroles, Manué fit une prière : Je vous supplie, Seigneur Tout-Puissant,

[1] L'usage du vin et des boissons fermentées était interdit aux Nazaréens par la loi de Moïse (*Numer.*, cap. VI, 3, 4).

dit-il, permettez que votre envoyé revienne une seconde fois et nous apprenne comment nous devrons élever le fils qui nous doit naître. — Le Seigneur exauça le vœu de Manué. L'ange du Seigneur apparut de nouveau à la femme, pendant qu'elle était seule dans le champ. A la vue de l'envoyé céleste, elle courut avertir son mari. Celui que j'ai déjà vu une première fois, dit-elle, vient encore de m'apparaître ! — Manué la suivit. Il s'approcha de l'homme de Dieu. Est-ce vous, demanda-t-il, qui avez parlé une première fois à ma femme ? — C'est moi, répondit l'inconnu. — Manué lui demanda alors : Quand votre promesse sera accomplie, comment voulez-vous que nous élevions l'enfant ? Quelles sont les prescriptions qu'il nous faudra observer à son égard ? — Qu'il s'abstienne, répondit le messager céleste, de tout ce que j'ai interdit à sa mère. Qu'il ne touche jamais au fruit de la vigne, qu'il ne boive ni vin, ni liqueur fermentée ; qu'il ne mange point d'aliments impurs, et qu'il soit irrévocablement fidèle aux autres prescriptions que j'ai déjà faites à son égard, c'est-à-dire qu'il soit Nazaréen, et que le rasoir ne touche jamais sa chevelure. — Manué reprit alors : Permettez, je vous prie, que je vous offre le repas de l'hospitalité. Nous vous servirons la chair rôtie d'un jeune chevreau, et des pains cuits sous la cendre. — N'insiste pas, répondit l'inconnu. Je ne romprai point avec vous le pain de l'hospitalité ; mais si tu veux faire un holocauste, offre le à Jéhovah. — Or Manué ne savait pas encore qu'il avait devant lui un ange du Seigneur. Il lui demanda donc encore : Quel est votre nom ? Au jour où votre promesse sera réalisée, nous nous souviendrons de vous. — Ne me demandez point mon nom, dit l'inconnu. C'est un mystère. — En ce moment Manué prit un jeune chevreau, l'offrit avec des libations en holocauste au Seigneur. La flamme commençait à s'élever de la pierre qui servait d'autel, et à consumer la victime, lorsque, sous les yeux des deux époux, l'ange du Seigneur s'éleva avec elle et disparut à leurs regards. Manué et sa femme se prosternèrent le visage dans la poussière : Nous mourrons tous deux, disait Manué, car nous avons vu Jéhovah. — Mais sa femme lui répondit : Si le Seigneur voulait notre mort, il n'aurait pas agréé nos libations et nos holocaustes, il

ne nous aurait pas manifesté sa volonté ni révélé l'avenir. — L'épouse stérile donna donc le jour à un fils qu'elle nomma Samson (splendeur du soleil [1]), en mémoire du rayon céleste qui avait illuminé sa naissance.

70. Le surnaturel domine ce récit comme il domine tous ceux des patriarches et tous ceux de l'histoire juive. Est-ce là ce qui fait dire à M. Munk, que « la vie de Samson, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, est enveloppée d'un voile merveilleux? » Mais si l'on veut bannir le surnaturel du texte biblique, ce ne sera pas seulement le livre des Juges, ce seront tous ceux de l'Ecriture qu'il faudra taxer « de romans. » Ayons donc le courage de la logique; si le surnaturel vous déplaît ici, pourquoi l'admettez-vous ailleurs? Et si vous le rejetez de partout, comment expliquez-vous la création, la naissance du premier homme, l'ordre et la continuité des phénomènes visibles? Le surnaturel est une puissance qui s'impose tellement à votre croyance, à votre insu et malgré vous, que toutes les fois que vous prononcez le mot de nature, vous affirmez l'existence du surnaturel. La naissance de Samson n'est pas plus « enloppée d'un voile merveilleux » que celle d'Isaac. Le récit qui nous en a été transmis par l'écrivain sacré, est d'une clarté nette et précise. Il est vrai que ce récit suppose qu'on savait alors en Israël ce qu'était un Nazaréen, que par conséquent la loi de Moïse n'était nullement oubliée, que la mémoire du grand législateur n'avait pas subi l'éclipse imaginaire dont parle M. Renan après les critiques germains. Ce point en particulier est de nature à choquer vivement les modernes rationalistes, et nous comprenons qu'ils sentent le besoin de se persuader à eux-mêmes et de faire croire aux autres « que la relation des aventures de Samson est d'un intérêt » médiocre pour l'histoire des Hébreux. » Mais ce dédain simulé, d'une part, ne trompera personne; et, de l'autre, n'empêchera pas les trois chapitres consacrés à Samson d'exister dans le livre des Juges.

71. « L'enfant du miracle grandit, et la bénédiction du Seigneur

[1] *Judic.*, cap. XIII, 1-24.

L'énigme aux paranymphes.

l'accompagnait. L'Esprit divin commença à se manifester en lui, dans le camp de l'armée de Dan, entre Saraa et Esthaol [1]. » — « A dix-huit ans, Samson dit à ses parents : J'ai remarqué à Thamnatha une jeune fille de la race des Philistins. Permettez-moi de l'épouser. — Manué et sa femme, instruits de la loi de Moïse, qui défendait les alliances étrangères, furent affligés de cette proposition. N'y a-t-il pas assez de jeunes filles dans notre parenté, et dans toute la tribu, répondirent-ils, pour que tu jettes les yeux sur une fille des Philistins, ce peuple incirconcis? — Samson insista. Or ses parents ignoraient que le jeune homme agissait ainsi sous la direction de l'Esprit de Dieu, et qu'il cherchait par cette alliance à se ménager une occasion d'attaquer plus tard les Philistins, oppresseurs d'Israël. Samson obtint enfin leur consentement. Tous trois ils se mirent en route pour Thamnatha. Ils approchaient des vignobles de cette bourgade; le jeune homme s'était séparé un instant de ses compagnons de voyage, lorsqu'un rugissement se fit entendre, et un lionceau s'élança sur lui d'un bond sauvage. Samson, avec une force surhumaine, saisit des deux mains l'animal farouche, sans le secours d'aucune arme; il le mit en pièces comme il aurait fait d'une chèvre de son troupeau. Il rejoignit ensuite son père et sa mère, et ne leur parla point de cet incident. Arrivés à Thamnatha, les deux familles tombèrent d'accord sur l'union projetée, en fixèrent l'époque, et Samson reprit avec son père et sa mère le chemin de Saraa. A l'approche du jour convenu, le jeune homme et ses parents revinrent au pays de la fiancée. Samson s'écarta de la route pour voir ce qu'était devenu le cadavre du lion. Il était complétement dépouillé de ses chairs, et un essaim d'abeilles avait construit sa ruche dans la mâchoire de l'animal [2].

[1] *Judic.*, cap. XIII, 24, 25.

[2] Nous ne rappelons que pour mémoire les absurdes récriminations auxquelles a donné lieu l'interprétation de cet incident. On disait : Jamais les abeilles ne se reposent sur un cadavre en putréfaction. Il est impossible, dans un si court intervalle, que les chairs du lion fussent consumées etc., etc. Et l'on croyait avoir fait de la critique sérieuse! Aujourd'hui on sait que le chameau qui succombe au désert, et dont la caravane abandonne le cadavre, après trois ou quatre jours est entièrement dévoré par les oiseaux de proie

Samson prit le rayon de miel qui y était déposé; en rejoignant son père et sa mère, il partagea avec eux cette trouvaille, mais il ne leur dit rien des circonstances qui l'avaient précédée. Les noces se firent à Thamnatha, avec le cérémonial usité en ce pays. Les fêtes durèrent sept jours, et trente jeunes gens furent choisis pour servir, pendant cet intervalle, de cortége d'honneur au nouvel époux. C'était la coutume en ces circonstances de se proposer mutuellement des énigmes. Samson en avait une à offrir à l'interprétation des jeunes Philistins, ses compagnons : Si vous devinez la solution de mon énigme pendant les sept jours de fêtes qui accompagneront mes noces, leur dit-il, je vous donnerai trente manteaux et trente tuniques, à la condition que si vous n'en découvrez pas la solution, vous devrez vous-mêmes me payer cette amende. — Parle, répondirent-ils. Nous acceptons. — Voici mon énigme, dit Samson : De celui qui dévore est sortie la nourriture, du fort est venue la suavité. — Pendant trois jours les jeunes Philistins cherchèrent en vain la solution de l'énigme. Le terme approchait; ils circonvinrent alors la nouvelle épouse : Obtenez, lui dirent-ils, à force de caresses, le secret de votre mari. Vous nous le révélerez ensuite. Nous auriez-vous donc conviés à vos noces pour nous dépouiller? Si vous ne nous rendez ce service, nous mettrons le feu à la tente de votre père. — La jeune femme se prêta à leurs désirs. Elle eut recours aux larmes, et disait en pleurant à Samson : Vous ne m'aimez point, vous ne m'avez jamais aimée! Voilà pourquoi vous me cachez votre secret. — Quoi! répondait-il, je n'ai pas voulu le révéler à mon père et à ma mere, et vous voulez que je trahisse mon secret pour vous! — Les instances de la jeune femme redoublèrent, elle fit tant, par ses importunités, qu'enfin le septième jour Samson se laissa vaincre. Il lui donna le mot de l'énigme et elle se

et les carnassiers qui font la voirie des solitudes. Au retour, la caravane ne trouve plus que des ossements blanchis par l'ardeur d'un soleil tropical. On sait que les abeilles sauvages, au temps où les jeunes essaims s'échappent de la ruche natale, viennent se reposer sur la moindre saillie qui rompt la monotonie des plaines brûlantes. Les voyageurs contemporains ont retrouvé en Orient, vivantes encore, toutes ces scènes bibliques; et en lisant leurs récits, on prend en suprême pitié l'aberration du siècle de Voltaire.

hâta de le communiquer aux Philistins. Le soleil allait se coucher, et le délai fatal était sur le point d'expirer, lorsque se présentant à l'époux, les paranymphes lui dirent : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel? Qu'y a-t-il de plus fort que le lion? — Samson leur répondit par ce proverbe : Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse, vous n'auriez pas eu mon secret! — S'éloignant aussitôt, il courut à Ascalon, la capitale des Philistins, tua trente de ces oppresseurs d'Israël, s'empara de leurs manteaux et de leurs tuniques; paya ainsi l'amende convenue, et ne pouvant plus supporter la vue de l'épouse infidèle, revint avec ses parents à Saraa [1]. »

Le lion de Saraa et les rationalistes.

72. Il est permis à M. Munk de ne trouver qu'un intérêt médiocre à ce récit : les mœurs de ces temps primitifs s'y révèlent cependant avec un caractère de simplicité naïve et de vérité qui entraîne la conviction et repousse toute idée d'invention factice et romanesque. La victoire de Samson sur un jeune lionceau est-elle si incroyable qu'il faille appeler le héros l'Hercule hébreu? N'avons-nous pas entendu plus haut Jacob se vanter d'exploits de ce genre; ne verrons-nous pas David défendre de cette manière les troupeaux de son père Isaï? L'essaim d'abeilles, déposant un rayon de miel dans la bouche du lion, est-il un fait plus impossible que celui d'Onésile, dont le crâne exposé sur les murs d'Amathonte, servit pareillement de ruche aux abeilles de l'Archipel [2]? On ne se propose plus d'énigmes aux noces des Israélites modernes, nous en convenons volontiers, et cela nous est parfaitement indifférent; mais ce qui se pratique chez les Juifs du XIXe siècle peut-il servir de loi rétrospective aux Hébreux et aux Philistins du temps de Samson? Il n'y a plus, dans nos mœurs actuelles, de paranymphes au nombre de trente, qui escortent l'époux durant les sept premiers jours des noces. Cela est certain, de même qu'il est constant qu'Israël n'habite plus la Terre promise. S'il plaisait à un sophiste d'écrire en ce moment que les Hébreux n'ont jamais mis le pied en Judée, il serait aussi logique que les savants qui n'acceptent pas l'histoire de Samson, parce qu'elle ne ressemble pas à une histoire contemporaine.

[1] *Judic.*, cap. XIV integrum. — [2] Herodote, liv. V, chap. CXLV.

Les renards de Samson.

73. « L'épouse délaissée ne tarda pas à oublier ses premiers engagements. Elle contracta un second mariage avec l'un des jeunes Philistins qui avaient assisté à ses noces. A quelque temps de là, Samson revint à Thamnatha, ignorant ce qui s'était passé. Il amenait avec lui un jeune chevreau qu'il se promettait d'immoler pour le festin de la réconciliation. Mais le Philistin, son beau-père, l'arrêta sur le seuil de sa demeure. J'ai cru, lui dit-il, que vous aviez entièrement renoncé à ma fille, et je lui ai choisi un nouvel époux..Mais elle a une sœur, plus jeune et plus belle; je vous la donnerai en mariage. — Ces paroles achevèrent d'aliéner le cœur du héros hébreu. Dès ce jour, s'écria-t-il, tout m'est permis contre les Philistins. Je leur livrerai une guerre acharnée. — Ceci se passait aux approches de la moisson; les campagnes des Philistins étaient couvertes d'épis jaunissants. Le jeune Israélite conçut l'idée d'incendier les récoltes. Il prit trois cents chacals [1], les accoupla deux à deux, en leur attachant à la queue une torche allumée. Ces animaux effrayés s'élancèrent à travers les moissons et les monceaux de gerbes déjà coupées, mettant partout le feu sur leur passage; l'incendie devint bientôt général et atteignit même les vignes et les oliviers. Quel est l'auteur de ce désastre? demandaient les Philistins consternés. — On vint leur dire : C'est le juif Samson qui a voulu se venger ainsi de la conduite de son beau-père et de l'infidélité de la jeune femme qu'il avait épousée à Tam-

[1] Le mot hébreu traduit dans la Vulgate par *renard*, est *schouhal*. C'est le chacal de la Syrie. « Le *jakkal*, ou *tschakkal*, dit Niebuhr, est une sorte de » renard ou chien sauvage, dont il y a un grand nombre dans les Indes, en » Perse, dans l'Arac, en Syrie, près de Constantinople, etc. Ils sont souvent » assez hardis pour entrer dans les maisons et à Bombay, mon valet, qui de- » meurait dans la ville, les chassait même de sa cuisine. » (*Descript. de l'Arabie*, tom. I, pag. 231, 232.) M. Glaire ajoute : « Ce témoignage de Niebuhr se » trouve confirmé par les relations des célèbres voyageurs Hasselquist, Belon, » Chardin, Morison, etc. Quant aux écrivains sacrés, la Bible est remplie de » passages qui attestent que la Palestine abondait en ren[illegible] de cette es- » pèce. » Il ne fallut donc pas organiser une série de [illegible]sses au r[illegible]ard, comme celles d'Angleterre, pour fournir à Samson [illegible]maux dont il voulait se servir. Le récit biblique ne suppose donc pas les impossibilités qu'on s'est plu à imaginer à son sujet.

natha. — Les Philistins, pour apaiser le ressentiment du héros outragé et en détourner les funestes effets, se saisirent du beau-père et de l'épouse infidèle, et les livrèrent au supplice du feu. Samson l'ayant appris, fit dire aux Philistins : Malgré cette réparation, je n'en continuerai pas moins la guerre contre vous, et je ne m'arrêterai qu'après avoir complété ma vengeance. — Il les poursuivit en effet sans relâche, et les Philistins, réduits au désespoir, demeuraient assis dans leurs tentes, la jambe sur la cuisse, dans une morne consternation. »

Victoire de Samson à Ramath-Léchi.

74. M. Munk n'avait sans doute pas remarqué ce passage, ou peut-être, il l'avait jugé « d'un intérêt trop médiocre, » quand il affirme qu'on ne voit point Samson « se mettre à la tête des Hébreux » dans une expédition contre les Philistins. Quoi qu'il en soit, ce passage existe, et M. Munk ne réussira pas à le supprimer. « L'armée des Philistins, poursuivant Samson, vint camper sur le territoire de Juda, dans la plaine qui prit plus tard le nom de Léchi (mâchoire). Effrayés de l'invasion ennemie, les chefs de la tribu de Juda dirent aux Philistins : Pourquoi avez-vous fait irruption dans nos campagnes? — Nous ne faisons la guerre que pour nous emparer de Samson, et nous venger sur lui du mal qu'il nous a fait. — Le héros hébreu était alors retiré dans la grotte d'Etham. Les habitants de Juda se résolurent à le livrer aux ennemis. Au nombre de trois mille, ils vinrent le trouver dans sa retraite : Pourquoi, lui dirent-ils, nous as-tu exposés à ce désastre? Les Philistins ne cesseront de ravager notre territoire jusqu'à ce que nous t'ayons remis entre leurs mains. — Jurez-moi, leur dit Samson, de ne me pas mettre à mort. — Non, lui dirent-ils, nous allons te garrotter et nous te livrerons ainsi aux Philistins. — On attacha le prisonnier volontaire avec deux cordes neuves, et il fut ainsi amené de la grotte d'Etham à la vallée de Léchi. Les ennemis, en le voyant, poussèrent des acclamations de joie, et accourent pour s'emparer de cette importante capture. En ce moment, l'Esprit de Dieu investit Samson d'une force surhumaine; il brisa ses liens avec autant de facilité que la flamme consume un lin fragile, et s'élança sur les Philistins. Une mâchoire d'âne se trouva sous sa main, il

s'en saisit, et frappant de cette arme improvisée la multitude réunie autour de lui, il la mit en fuite, en jonchant sa route de cadavres. Dans l'ardeur du triomphe, il s'écria : Une mâchoire d'âne, la dépouille abandonnée d'un animal, est devenue l'arme de la victoire. Avec elle, j'ai dispersé mille Philistins. — Jetant alors à terre son arme maintenant inutile, il appela ce lieu *Ramath-Léchi* (Triomphe de la mâchoire), nom qu'il a conservé jusqu'à ce jour. Cependant le héros épuisé par la chaleur et l'ardeur du combat, fit à Dieu cette prière : Seigneur, vous avez accordé à votre serviteur le salut et une victoire inespérée. Mais voici que je meurs de soif. Mes forces sont épuisées, et je vais retomber aux mains des incirconcis! — En ce moment, Dieu ouvrant le rocher de Machtesch de Léchi, il en jaillit une source vivifiante où le héros vint se désaltérer. Cette source a conservé jusqu'à ce jour le nom de *Fontaine de la prière à Léchi*. Or Samson, après cette victoire, gouverna pendant vingt ans le peuple d'Israël [1]. »

75. Une mâchoire d'âne aux mains de Samson, quelle bonne fortune pour les rationalistes, et comme ils en ont profité! Ils ne s'apercevaient pas qu'on n'invente point des récits de ce genre. Le roman met au bras de ses héros des armes de plus grande valeur. Depuis la massue d'Hercule jusqu'au bouclier d'Enée, la littérature héroïque a épuisé toutes les ressources de l'imagination pour décorer les armures de ses fabuleux guerriers. Plus la mâchoire d'âne révolte les savants des académies, plus elle s'éloigne des fictions conventionnelles, et plus elle atteste la réalité authentique du récit de la Bible. « Longtemps après, Samson vint à Gaza, la capitale des Philistins. Une femme lui donna l'hospitalité dans sa demeure. La nouvelle de son arrivée se répandit bientôt dans la cité ennemie. On environna la maison dans laquelle il était descendu, des gardes furent postés à toutes les portes; ces mesures prises dans le plus grand silence, les Philistins attendirent que le héros hébreu, en

Trahison de Dalila.

[1] Nous traduisons ce passage d'après l'hébreu, dont la Vulgate n'a pas rendu le sens précis dans sa traduction. Voir dom Calmet : *Comment. hist. sur les Juges*, p. 240; Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. V, cap. x; M. l'abbé Glaire, *Livres saints vengés*, tom. II, pag. 64, 65.

sortant de son asile, vînt se livrer entre leurs mains; et ils se préparaient à le mettre à mort. Le lendemain, à l'aurore, Samson se leva, sortit, chargea les portes de la ville sur ses épaules, et les porta jusqu'au sommet d'une colline en face d'Hébron. Samson s'était lié avec une femme de la vallée de Sorec, nommée Dalila[1]. Les princes Philistins vinrent la trouver : Si vous parvenez à tromper Samson et à découvrir de lui le secret de sa force extraordinaire, nous vous donnerons onze cents sicles d'argent. — Dalila accepta le marché. Dis-moi, je te prie, répétait-elle à Samson, d'où te vient ta force surhumaine ? Quel serait le lien que tu ne pourrais rompre? — Si l'on me garrottait avec des nerfs de bœuf encore frais, dit Samson, je deviendrais faible comme les autres hommes. — Les satrapes philistins apportèrent à Dalila des nerfs de bœuf dans les conditions indiquées et se tinrent cachés autour de la demeure de Dalila. Celle-ci, pendant le sommeil du héros, le garrotta de ces liens, et s'écria tout à coup : Lève-toi, Samson, voici les Philistins. — Samson bondit à cette exclamation, rompit ses liens, comme s'ils n'eussent été qu'une étoupe fragile, et la femme astucieuse ne découvrit point encore le secret de la force du héros. Deux fois encore elle renouvela cette épreuve, et deux fois Samson la trompa par une réponse évasive. Enfin, cédant à ses instances de plus en plus pressantes, il lui avoua la vérité : Jamais, dit-il, le fer n'a touché ma chevelure. Je suis Nazaréen, c'est-à-dire consacré à Jéhovah dès le sein de ma mère; le jour où ma tête serait rasée, ma force s'évanouirait, et je n'aurais pas plus de résistance que les autres hommes. — Dalila comprit cette fois qu'elle venait d'entendre la vérité. Venez, dit-elle aux Philistins, j'ai enfin découvert son secret. — Ils se hâtèrent de lui compter la somme promise à sa trahison, et attendirent l'événement. La nuit suivante, le héros endormi fut dépouillé de sa chevelure par l'ordre de cette femme perfide; puis Dalila s'écria : Lève-toi, Samson, voici les Philistins. — Il s'élança encore, mais l'Esprit du Seigneur l'avait abandonné,

[1] S. Chrysost., S. Ephrem, S. Prosper ont pensé que Samson avait épousé Dalila.

et sa force s'était évanouie. Les Philistins s'approchant lui crevèrent les yeux, et le conduisirent chargé de chaînes dans la ville de Gaza, leur capitale. Là ils le gardèrent dans une dure captivité et l'employèrent à tourner la meule d'un moulin.

76. « Cependant la chevelure du héros commençait à repousser. Mort de Samson
Les princes philistins ordonnèrent des réjouissances solennelles, et des sacrifices en l'honneur de leur dieu Dagon. C'est ce dieu puissant, disaient-ils, qui a livré entre nos mains Samson, notre ennemi. — Le peuple, dans son allégresse, redisait ces acclamations triomphales. Le soir, après le festin, au milieu des chants et des danses, on amena Samson, pour le faire jouer d'un tympanon, et insulter à sa détresse. Le prisonnier fut placé entre les deux colonnes qui soutenaient la demeure. Le héros aveugle, après avoir pendant quelque temps égayé par ses airs le festin de ses maîtres, dit à l'enfant qui dirigeait ses pas : Laisse-moi m'appuyer un peu sur les colonnes qui soutiennent ce palais, pour y prendre quelque repos. — Or une foule d'hommes et de femmes encombrait la demeure : environ trois mille Philistins y étaient réunis autour de Samson. En ce moment, le héros fit à Dieu cette prière : Seigneur, souvenez-vous de moi, et daignez me rendre ma vigueur première; Dieu puissant, laissez-moi me venger aujourd'hui de mes ennemis et du cruel traitement qu'ils m'ont fait subir. — A ces mots, saisissant les deux colonnes de la main droite et de la main gauche, il leur imprima une secousse terrible. La violence de son effort fut telle, que la maison s'écroula sur la multitude; les cris de mort succédèrent aux chants de triomphe, et Samson, en mourant tua plus de Philistins qu'il n'avait fait durant toute sa vie. Ses frères et toute sa parenté vinrent chercher son corps, et lui donnèrent la sépulture dans le tombeau de Manué, son père, entre Saraa et Esthaol. Il y avait vingt ans que Samson était juge en Israël. » Voilà l'histoire que M. Munk voudrait travestir en une mythologie de je ne sais quel Hercule. Voilà le récit du livre des Juges, où le rationalisme moderne prétend trouver la preuve que la loi de Moïse n'a jamais existé. Nous avons mis sous les yeux du lecteur toutes les pages de ce livre; maintenant que nous allons

nous séparer de ces pages où la foi mosaïque éclate avec tant d'énergie, nous nous demandons si nous n'avons pas manqué de respect pour le texte sacré, en le défendant si souvent contre toutes les attaques dont il a été l'objet. La vérité se dégage tellement de sa lecture, et le souffle divin traverse tellement tous ses récits, qu'il faut plaindre la science orgueilleuse et l'incurable vanité des incrédules et des détracteurs!

CHAPITRE II.

HÉLI ET SAMUEL (1152-1080).

SOMMAIRE.

§ I. HÉLI (1152-1112).

1. Liste des Grands Prêtres, sous le gouvernement des Juges. — 2. Naissance de Samuel. — 3. Cantique d'Anna, mère de Samuel. — 4. Le sentiment de la maternité en Israël. — 5. Ophni et Phinées. Faiblesse du Grand Prêtre. — 6. Les désordres individuels des prêtres ne prouvent rien contre l'institution sacerdotale. — 7. L'éducation de Samuel à Silo. — 8. Héli et le Prophète. — 9. Vision de Samuel. — 10. Accusations de l'exégèse moderne contre Samuel. — 11. Bataille contre les Philistins. Prise de l'Arche. Mort d'Héli et de ses deux fils. — 12. L'épouse de Phinées. — 13. L'Arche d'alliance et le rationalisme. — 14. L'Arche d'alliance dans le temple de Dagon. Conseil des prêtres philistins. — 15. Détails du récit biblique qui en confirment la véracité. — 16. L'Arche sainte est renvoyée à Bethsamès. — 17. Discussion de l'incident de Bethsamès.

§ II. JUDICATURE DE SAMUEL (1112-1080).

18. Caractère historique de Samuel. — 19. Défaite des Philistins. — 20. L'administration des Juges et M. Renan. — 21. Le peuple demande un roi. — 22. Droit royal. — 23. La personnalité de Samuel mise en cause par M. Renan. — 24. Les ânesses perdues. Saül, fils de Cis. — 25. Festin de Ramatha. — 26. L'onction royale. — 27. Désintéressement de Samuel. — 28. Assemblée générale à Marpha. Vive le roi! — 29. Les principes sociaux. — 30. Le droit divin de l'autorité. — 31. Caractère de l'institution monarchique en Israël.

§ I. Héli (1152-1112).

1. La chronologie des Juges n'est pas fixée d'une manière assez certaine dans le texte sacré, pour qu'il soit possible de déterminer si le gouvernement de quelques-uns d'entre eux fut successif ou simultané. Il semble que les diverses judicatures rendues néces- *Liste des Grands Prêtres, sous le gouvernement des Juges.*

saires par les invasions des rois ennemis sur des points différents du territoire hébreu, ont pu quelquefois s'exercer en même temps. Quoi qu'il en soit, le titre de juge se réunit à celui de grand prêtre dans la personne d'Héli, descendant d'Ithamar, second fils d'Aaron. La suite du pontificat suprême, depuis Phinées, nous a été conservée au chapitre VI des Paralipomènes. Nous en donnons ici la liste : Abisué, fils de Phinées; Bocci, fils d'Abisué; Ozi, fils de Bocci [1]. Six générations s'étaient donc succédé dans le gouvernement spirituel du peuple juif depuis Aaron. La perpétuité du sacerdoce garantissait la persévérance du culte mosaïque au sein du peuple de Dieu. Après le souverain pontificat d'Ozi, cette dignité sortit de la branche aînée de la famille d'Aaron, pour passer, en la personne d'Héli, à la descendance d'Ithamar. La Bible ne nous a point appris les motifs de ce changement. L'historien Josephe et l'école rabbinique ont voulu suppléer à son silence, et donner à ce fait des raisons plus ou moins plausibles. Nous croyons qu'il serait téméraire, en l'absence de documents authentiques, de substituer des conjectures à l'histoire. Encore moins voudrions-nous hasarder une appréciation comme celle de M. Munk : « Il paraîtrait, dit-il, qu'étant » parvenu à restaurer le tabernacle de Silo et à y attirer de nou- » veau un grand nombre de fidèles (I *Sam.* II, 14), Héli usurpa les » fonctions de grand prêtre, qui appartenaient de droit à la ligne » d'Eléazar. » Il y a dans cette phrase plus d'erreurs que de mots. Aucune restauration du tabernacle de Silo n'est indiquée au verset quatorzième du deuxième chapitre de Samuel. En voici le texte : *Sacerdos mittebat (tridentem) in lebetem, vel in caldariam, aut in ollam, sive in cacabum : et omne quod levabat fuscinula tollebat sacerdos sibi. Sic faciebant universo Israeli venientium in Silo.* « Le Prêtre plongeait » un trident au fond des chaudières et des vases où cuisait la chair » des victimes, et s'emparait au hazar du morceau qui s'était attaché » au trident. Tous les Israélites qui venaient sacrifier à Silo étaient » ainsi traités. » Avec l'imagination la plus complaisante, il nous semble impossible de découvrir dans ce passage aucun des objets

[1] I *Paralip.*, cap. VI, 3-16; Tornielli, *Annal. Sacr.*, tom. II, pag. 664.

qu'y aperçoit l'œil exercé de M. Munk. Nous lui laissons donc volontiers la responsabilité de ce jugement sommaire, ainsi que l'honneur de la réflexion suivante, dont le sens épigrammatique n'échappera à personne : « Avec Héli, dit-il, nous passons sur le ter- » rain historique. » Un Juif ne saurait de meilleure grâce reléguer Moïse au rang des plus fabuleux mythologues. Pour nous, nous continuerons, comme nous l'avons fait, à mettre le texte sacré sous les yeux du lecteur, et nous espérons que nul ne verra dans les récits qui vont suivre, la ligne de démarcation entre l'histoire et le roman, dont parle M. Munk.

2. « A l'époque où le grand prêtre Héli gouvernait le peuple d'Israël, vivait à Ramathaïm-Sophim, un Lévite [1] nommé Elcana. De ses deux épouses, Anna et Phénenna, la seconde seule était mère; Anna avait la douleur d'être stérile. Le Lévite se rendait chaque année aux fêtes solennelles, devant le tabernacle de Silo, pour y offrir des prières et des sacrifices au Seigneur. Les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, exerçaient alors les fonctions sacerdotales. Quand Elcana venait offrir un sacrifice, le Lévite, en distribuant à sa famille les chairs de l'hostie consacrée, remettait à Phénenna une part, à ses fils une seconde, à ses filles une troisième. En donnant à Anna l'unique portion qui suffisait à sa solitude, il était triste, car il avait pour elle une grande affection. L'épouse plus heureuse insultait à la douleur de sa rivale, et lui reprochait son infortune comme un opprobre. Chaque année voyait se renouveler, à l'époque du voyage de Silo, cette scène qui remplissait d'amertume le cœur de la malheureuse Anna. Elle laissait silencieusement couler ses larmes, et refusait de toucher à la chair de la victime qui lui était ainsi présentée. Pourquoi pleurez-vous? lui disait son mari, et pourquoi ne mangez-vous pas? Votre douleur n'est pas raison-

Naissance de Samuel.

[1] Ramathaïm-Sophim (Rama, au nord-ouest de Jérusalem), était une des cités affectées aux Lévites. Il ne faudrait donc pas conclure du séjour d'Elcana dans cette ville, qu'il fût Ephraïmite. Le nom d'*Ephrathæus*, qui lui est donné en cette circonstance, indique seulement qu'il demeurait au milieu de la tribu d'Ephraïm. Mais sa descendance de la famille de Lévi est formellement indiquée par l'Ecriture. *Paralip.*, cap. VIII, 33.

nable; l'amour que j'ai pour vous ne vaut-il pas mieux pour consoler votre cœur que celui de dix enfants? — Anna se laissa toucher par ces douces paroles; elle consentit à prendre sa part du festin, puis elle alla se prosterner devant le Tabernacle. Dans l'amertume de son cœur, elle répandit devant Dieu d'abondantes larmes; en ce moment elle se sentit inspirée de faire un vœu solennel au Seigneur : Dieu tout-puissant, dit-elle, si vous daignez jeter un regard de compassion sur l'affliction de votre servante; si, vous souvenant de sa misère, vous lui accordez le seul bonheur qu'elle sollicite ici-bas, si vous me donnez un fils, je prends l'engagement de le consacrer pour jamais à votre service. Il sera Nazaréen, et le fer ne touchera pas sa chevelure [1]. » Elle accompagna ce vœu de prières ferventes; des paroles entrecoupées et inintelligibles pour les auditeurs s'échappaient de ses lèvres. En ce moment, le grand prêtre Héli était assis sur son siége pontifical à la porte du temple. L'attitude de la femme affligée, le mouvement de ses lèvres et le murmure insolite de sa voix, fixèrent l'attention du Grand Prêtre. Il la crut hors de sens : Retirez-vous, lui dit-il. Etes-vous ivre? Vous avez besoin d'aller prendre et du repos et de la raison! — Ah, seigneur, s'écria-t-elle, je ne suis pas ce que vous pensez. Epouse infortunée, oui, je ne le suis que trop, et j'étais venue répandre mon âme avec ma douleur aux pieds du Tout-Puissant. Mais je n'ai pas bu une goutte de vin. Ne confondez pas votre servante avec les filles impures de Bélial. Dans l'amertume de mon affliction, j'ai adressé ma prière à Jéhovah, et telle est l'explication de l'attitude étrange qui vous a frappé. — Allez en paix, ma fille, reprit le Grand Prêtre, et que le Dieu d'Israël exauce les vœux

[1] Pourquoi le Nazaréat de Samuel est-il historique aux yeux de M. Munk, quand celui de Samson ne paraît qu'une fable au savant Israélite? Nous cherchons vainement la raison de cette différence. Quoi qu'il en soit, le culte mosaïque qui avait institué le Nazaréat nous semble parfaitement connu et par Anna et par les parents de Samson. Le chemin de Silo, et la coutume d'y venir chaque année offrir des sacrifices nous paraissent fréquentés et observés au temps des Juges comme au temps de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'éclipse de Moïse et de sa loi, si merveilleusement imaginée par l'école rationaliste, serait-elle donc un mythe? Nous sommes forcés de le croire.

secrets de votre cœur. — Plaise à Dieu, répondit Anna, de me faire trouver grâce à vos yeux et de me rendre digne de votre intérêt. — Le Seigneur se souvint de l'épouse affligée. Un an après, Anna avait un fils qu'elle nomma Samuel (obtenu de Dieu). L'époque du voyage à Silo était revenue; Elcana et toute sa famille s'y rendirent pour offrir le sacrifice annuel : mais l'heureuse mère ne voulut pas s'adjoindre au reste de la caravane. Elle dit à son mari : Je ne retournerai point au temple jusqu'au jour où mon fils, assez fort pour se passer des soins maternels, pourra être confié aux prêtres et engagé au service du Tabernacle. — Faites selon votre désir, répondit Elcana, et puisse la parole du Seigneur s'accomplir au sujet de cet enfant. — Quand l'époque que s'était fixée la pieuse mère fut venue, Anna conduisit le jeune Samuel à Silo. Elcana immola au Seigneur un veau sans tache, et l'enfant fut offert au grand prêtre Héli. — Je suis, dit Anna au Pontife, cette femme infortunée que vous avez vue pleurer et prier devant le Tabernacle. Je suppliais alors le Seigneur de m'accorder un fils; aujourd'hui il a daigné exaucer mes vœux, et maintenant je rends à Jéhovah l'enfant qu'il m'a prêté; je le consacre pour jamais à son service [1]. »

Cantique d'Anna mère de Samuel.

3. Ainsi parlait l'heureuse mère au Grand Prêtre; mais l'allégresse dont son cœur débordait avait besoin de se répandre devant le Tout-Puissant en un cantique de reconnaissance. Agenouillée devant le sanctuaire, Anna s'écria : « Mon âme a tressailli devant le Seigneur; mon opprobre s'est changé en gloire, et ma voix s'élève en ce jour pour confondre mes ennemis et exalter la miséricorde du Seigneur. Jéhovah seul est le Dieu saint, à lui seul appartiennent la gloire et la puissance. Fils des hommes, mettez fin à vos orgueilleux discours, oubliez le faste et l'insolence des jours passés; le Dieu des sciences, c'est Jéhovah, c'est lui qui dispose des secrets ressorts de la pensée humaine. L'arc des puissants s'est brisé dans leurs mains, et la faiblesse méprisée la veille est devenue la force du lendemain. On a vu l'opulent réduit à manger son pain à la sueur d'un travail mercenaire, pendant que le mendiant

[1] I *Reg.*, cap. I integr.

s'asseyait à une table somptueuse. On a vu la femme stérile devenir l'heureuse mère d'une race nombreuse et vaillante, pendant que sa rivale défaillait au jour de l'infortune. C'est Jéhovah qui tient en ses mains les clefs de la mort et les clefs de la vie; sa main ouvre ou ferme à son gré les portes de l'enfer. Jéhovah distribue la richesse et la pauvreté, l'humiliation ou la gloire. Il se plaît à soulever le pauvre de sa poussière, à tirer l'indigent de sa couche d'ignominie pour le faire asseoir parmi les princes, sur un trône environné de gloire. N'est-ce pas Jéhovah qui tient dans sa main les pôles de la terre, et qui a fixé l'univers sur sa base immuable? Jéhovah dirige dans le chemin les pas de ses élus, pendant que la marche de l'impie est environnée de ténèbres. Quel est donc le mortel qui oserait se fier à sa propre puissance? Les ennemis du Seigneur trembleront devant la redoutable majesté de notre Dieu; ils entendront gronder sur leur tête sa foudre vengeresse; le jugement de Jéhovah s'étendra à toutes les contrées de la terre; l'empire du monde sera le partage du roi élu de Dieu, et la gloire couronnera son Christ. »

Le sentiment de la maternité en Israël.

4. Tels sont les sublimes accents qu'inspire à une femme juive la naissance d'un fils longtemps sollicitée, et obtenue enfin de la miséricorde de Dieu. Malgré nous, cette vigueur du sentiment maternel nous subjugue et nous émeut. Une mère devant le berceau de son fils est un spectacle dont l'éloquence est tout d'abord sympathique; la différence de lieux, de mœurs, de races ou d'idiome, ne change rien à l'attendrissement irrésistible de la réalité. Mais il faut bien en convenir, les sentiments de l'heureuse Anna ne ressemblent en rien, dans leur expression, à ceux des mères dont l'antiquité profane nous a gardé le souvenir. Comparez ce cantique à la parole si connue et si vantée de Cornélie, la mère des Gracques. D'un côté la pensée de Dieu élève et épure le sentiment maternel; de l'autre l'absence de Dieu se manifeste par un déplacement de vanité, qui fait oublier à la matrone romaine les brillantes parures de sa jeunesse au profit des enfants devenus la couronne de sa maturité. Mais à quoi tient cette différence si profonde? Comment expliquer, dans la femme juive, la prédominance de

l'idée divine, prédominance telle qu'elle l'emporte sur le sentiment même de la maternité? En un mot, pourquoi Anna, en parlant du fils, objet de toute sa tendresse, ne peut-elle s'empêcher de nommer douze fois de suite le nom sacré de Jéhovah? Quelle institution fut assez puissante pour placer si haut, dans le cœur d'une mère juive, l'idée divine, et pour que le sentiment maternel ne se révèle et ne s'épanche qu'à travers la pensée et l'image de Dieu? Evidemment, si la loi mosaïque n'avait pas été alors la base de la vie intime et individuelle du peuple juif; si l'organisation du Sinaï n'avait pas pénétré la société hébraïque de cette époque; si les livres de Moïse n'avaient pas été la lecture quotidienne des familles, le texte sacré qu'on méditait au foyer, qu'on étudiait dans les assemblées solennelles et qu'on pratiquait dans les habitudes de la vie domestique, la femme d'Elcana n'aurait point tenu un tel langage. Elle aurait pu s'exprimer en héroïne, à la façon d'une matrone grecque ou romaine, mais on ne retrouverait pas, sur ses lèvres, la parole et le style du Testament ancien.

5. « Elcana revint avec sa famille à Ramatha; cependant le jeune Samuel servait dans le Tabernacle du Seigneur, devant le grand prêtre Héli. Or, les fils de ce Pontife, Ophni et Phinées, infidèles à la loi du Seigneur, se conduisaient comme des enfants de Bélial. Ils ne voyaient dans leur ministère sacré qu'un moyen d'oppression et de spoliation contre le peuple. Après chaque sacrifice, quand les Israélites qui étaient venus l'offrir faisaient cuire, pour leur usage, la chair des victimes qui leur avait été remise, un serviteur d'Ophni ou de Phinées se présentait, un trident à la main. Il le plongeait au fond des chaudières et des vases, et tout ce qu'il pouvait enlever ainsi était la proie de ces prêtres cupides. Tous les fils d'Israël qui se rendaient à Silo pour immoler des victimes au Seigneur étaient ainsi traités. On prélevait de plus une part considérable sur la chair crue des victimes, et quand des réclamations s'élevaient contre ces extorsions illégales, les serviteurs d'Ophni et de Phinées répondaient par la menace et la violence. Le crime des indignes enfants d'Héli était une abomination devant le Seigneur, dont le culte devenait ainsi odieux à un grand nombre d'Israé-

Ophni et Phinées. Faiblesse du Grand Prêtre.

lites [1]. » — « L'extrême vieillesse du Grand Prêtre ne lui permettait plus depuis longtemps de surveiller la conduite de ses fils. Quand l'indignation publique lui apprit enfin la triste réalité, quand il sut qu'Ophni et Phinées opprimaient le peuple, qu'ils joignaient à leur cupidité sacrilége les mœurs les plus dépravées, et que les pieuses femmes d'Israël qui venaient prier à la porte du Tabernacle étaient les premières victimes de leurs passions criminelles, il les fit venir en sa présence : Pourquoi, leur dit-il, vous êtes-vous couverts de crimes au milieu de ce peuple soulevé par vos attentats? Ne renouvelez plus ces excès dont le bruit arrive aujourd'hui jusqu'à moi. Quelle lamentable révélation est faite en ce jour aux oreilles de votre père! Quoi! vous donnez au peuple l'exemple de la prévarication aux lois du Seigneur! Si un homme en offense un autre, on peut faire intervenir le nom de Jéhovah et sa clémence pour réconcilier les deux ennemis; mais si un homme ose s'attaquer à Dieu lui-même, quelle voix médiatrice pourra s'élever entre la majesté du Tout-Puissant et les mortels coupables? — Ophni et Phinées furent sourds à la voix désolée du Grand Prêtre, ils persévérèrent dans leurs crimes, courant ainsi au-devant du châtiment que Dieu leur réservait [2]. »

Les désordres individuels ne prouvent rien contre l'institution sacerdotale.

6. Dans cette peinture des désordres de deux prêtres indignes qui souillent la majesté du Testament ancien, le cœur attristé retrouve les deux grandes flétrissures par lesquelles l'humanité, à diverses époques, a pu déshonorer le sanctuaire. L'avarice et la luxure des coupables enfants d'Héli ont ouvert des sources de corruption et de crimes, à côté des fontaines d'eaux vives que la grâce de l'Esprit saint tient en réserve pour le sacerdoce. Des esprits étroits et mesquins se sont fait, sous la loi nouvelle, comme sous la loi ancienne, un prétexte de ces ignominies individuelles pour répudier l'institution sacerdotale tout entière. C'est là une appréciation aussi répandue que dangereuse. C'est la plus funeste des illusions. La faiblesse, la misère, les infirmités morales qu'on a pu relever parfois dans les hommes élevés par leur caractère

[1] I *Reg.*, cap. II, 11-17. — [2] Idem, *ibid.*, 22-25.

sacré à la sublime mission de pères spirituels des peuples, ne prouvent qu'une chose : la divinité de l'institution du sacerdoce de Jésus-Christ. Oui, nous le disons avec la confusion que nous inspire le sentiment de la déchéance originelle, dont nous portons tous, comme fils d'Adam, le déplorable germe : plus nous avons la conscience du néant de l'humanité dégénérée et de ses instincts pervertis, plus nous avons le droit de proclamer comme un miracle la force divine de l'Eglise de Jésus-Christ, établie, fondée, constituée sur cet impur limon qu'on appelle l'homme. Ah! si les ennemis de cette Eglise immortelle, toujours si indulgents pour les faiblesses du monde et si rigoureux à l'égard de celles qu'une malveillance sans cesse en éveil signale de temps en temps sur les marches du sanctuaire, consentaient un instant à se dépouiller de leurs préjugés hostiles, et à accepter comme l'accent de la plus entière bonne foi et de la conviction la plus profonde une parole sacerdotale, nous leur dirions : Vous vous étonnez qu'il y ait sous la loi du Testament nouveau, au sein de l'Eglise de Jésus-Christ, des Ophni et des Phinées! Mais Jésus-Christ, en nous appelant à l'apostolat, au sacerdoce, à la charge pastorale des âmes, n'a pas voulu nous investir du privilége de l'impeccabilité. A saint Paul il a voulu laisser l'ange de Satan, « l'aiguillon » qui tourmente toute « chair, » comme il avait laissé à Judas les âpres appétits, les soifs inextinguibles de la cupidité et de l'amour de l'or; comme il avait laissé à saint Pierre les terreurs et les défaillances de sa faible nature, et c'est pourtant au milieu de ces infirmités, de ces avarices, de ces passions d'ignominie que nous voyons surgir, toujours immaculée, l'Eglise de Jésus-Christ, qui flagelle toutes les faiblesses, qui condamne toutes les cupidités, qui flétrit toutes les hontes de la chair, et fait fleurir dans les âmes les vertus divines de force, de détachement et de chasteté que chaque siècle couronne tour à tour dans la génération toujours renaissante des saints. Ah! mon frère, si vous daignez songer qu'un prêtre est un homme comme vous, faible comme vous, fils d'Adam comme vous, que toutes les convoitises dont rougit à certaines heures votre conscience le sollicitent comme vous; si vous réfléchissez que le monde

l'entoure de plus de séductions que vous-même, précisément parce que sa chute réjouirait davantage le monde; si vous ajoutez qu'il porte sa vertu, sa dignité et sa foi, vase précieux et fragile, au milieu d'une société qui se rit de sa vertu, qui outrage son caractère et persécute sans relâche sa foi, vous vous étonnerez, non pas qu'il y ait des scandales, mais qu'il y en ait si peu. Vous comprendrez pourquoi Jésus-Christ a prononcé cette parole : Il est nécessaire qu'il vienne des scandales! Puis, élargissant l'horizon de vos pensées, vous répéterez pour chacun des ministres de l'Eglise qui gouvernent les trois cent millions de catholiques répandus sur la surface de l'univers, cette comparaison de la grandeur de la mission et de la sublimité du caractère avec la faiblesse individuelle et l'infirmité de chaque nature, et vous direz avec nous : L'homme étant donné, voir une telle institution vivre par des hommes, au milieu des hommes, c'est un miracle dans l'ordre moral plus grand mille fois, plus saisissant, plus palpable que la résurrection d'un mort.

Education de Samuel à Silo.

7. L'enfance de Samuel ne fut pas atteinte par le contact de ces ignominies. Spécialement attaché au service du Grand Prêtre, il ne devait avoir que très-peu de rapports avec Ophni et Phinées. Héli, trop faible pour opposer aux désordres de ses fils autre chose que ses impuissantes remontrances, semble avoir reporté sur le jeune Samuel toutes les espérances de sa vieillesse. « L'enfant le servait à l'autel en présence du Seigneur; il était vêtu d'un éphod de lin. Aux fêtes solennelles, où sa mère avait accoutumé de venir avec son mari offrir les sacrifices devant le Tabernacle, elle lui apportait une tunique tissue de ses mains. Héli bénissait les heureux époux ; il disait à Elcana : Que Jéhovah te donne la joie d'avoir d'autres fils, pour te récompenser du courage avec lequel tu as consacré celui-ci au service des autels. — Ces vœux furent exaucés. Anna eut la consolation de donner encore à son époux trois fils et deux filles. Samuel, dont la naissance avait été le signal des bénédictions sur l'heureuse famille, grandissait ainsi sous l'aile du Seigneur, chéri de Dieu et des hommes[1]. »

[1] I *Reg.*, cap. II, 18, 21-26.

8. « A cette époque, un prophète se présenta devant Héli : Voici, lui dit-il, la parole que Jéhovah a mise pour vous sur mes lèvres : Ne me suis-je pas donc assez manifestement révélé à la famille d'Aaron, sur la terre d'Egypte, quand vos aïeux étaient courbés sous le joug du Pharaon? Parmi toutes les tribus d'Israël, j'ai choisi le frère de Moïse pour l'élever à l'honneur du sacerdoce souverain. Seul il eut le privilége de franchir les degrés de l'autel, de porter l'éphod du pontificat et de brûler l'encens sur l'autel des parfums. J'ai donné à la famille de votre père un droit légal sur tous les sacrifices offerts par les fils d'Israël. Pourquoi donc avez-vous foulé aux pieds mes prescriptions et mes lois? Les victimes présentées devant le Tabernacle, les offrandes apportées à mon sanctuaire ont été déshonorées par votre avarice. Père trop faible, tu as préféré l'honneur de tes fils à l'honneur de Jéhovah; on t'a vu assister aux festins sacriléges où ils se faisaient servir les prémices extorquées sur toutes les victimes immolées par les enfants d'Israël. En punition de cette lâche conduite, voici ce que dit le Seigneur : J'avais promis que ta maison et la maison de ton père serait sans interruption honorée du ministère sacerdotal; mais loin de moi désormais une telle pensée. Je ne prétends glorifier que ceux qui travaillent à ma gloire, et je couvrirai d'opprobres ceux qui m'outragent. Les jours approchent où je couperai ton bras droit, l'appui de la famille de ton père; il ne se trouvera plus un seul vieillard parmi ta descendance. Tu verras de tes yeux dans le temple celui que je réserve pour assurer le bonheur et la tranquillité de mon peuple. Cependant je ne laisserai pas s'éteindre ta race sans retour, et ne l'éloignerai point entièrement de mes autels. Le signal de ces malheurs sera venu pour toi quand tu apprendras en un même jour la mort de tes deux fils Ophni et Phinées. Alors je susciterai un prêtre selon mon cœur, qui marchera dans la droiture et la fidélité. Je lui donnerai des enfants dignes de lui; il précédera mon Christ dans les sentiers de la justice. En ce temps-là, quelque descendant de ta race, oublié dans des fonctions inférieures, viendra solliciter du Grand Prêtre la drachme du pauvre et un morceau de pain cuit sous la cendre, en disant : Permettez-moi, je vous supplie,

Héli et le Prophète.

d'être admis avec les autres prêtres à partager la portion sacerdotale, pour que dans mon indigence je puisse manger une bouchée de pain[1]. »

Vision de Samuel.

9. Ce premier et solennel avertissement était-il irrévocable? Si, dans la plénitude de son autorité, et avec le sentiment plus énergique de son devoir, Héli eût essayé en ce moment de mettre un frein à la licence dont ses fils donnaient l'exemple, le Seigneur aurait-il adouci la rigueur de sa sentence? Il nous est permis de le supposer par le second message que Dieu fait parvenir aux oreilles de ce malheureux père. La voix dont le Seigneur va faire son organe sera celle du jeune Samuel. Suivant l'historien Josèphe, Samuel alors était dans sa douzième année. « Une nuit qu'il était endormi dans l'appartement du Grand Prêtre, voisin du Tabernacle, la lampe du Seigneur était encore allumée dans le temple, en présence de l'Arche sainte, et les premiers rayons de l'aurore n'avaient point encore brillé à l'orient. Héli, qui était devenu complétement aveugle, était lui-même couché à quelque distance. Une voix se fit entendre; elle appelait Samuel. — Me voici, Seigneur, répondit l'enfant. — Et il courut près du vieillard : Vous m'avez appelé, lui dit-il, me voici. — Non, répondit Héli, je ne t'ai point appelé, mon enfant. Retourne à ta couche, et continue ton sommeil. — Or Samuel ne connaissait point encore les manifestations de Jéhovah, qui ne s'était jamais révélé à lui. L'enfant se retira donc et s'endormit. Une seconde et une troisième fois, le Seigneur l'appela encore; et Samuel, qui n'avait jamais eu l'honneur de recevoir les communications divines, revenait toujours près d'Héli. A la troisième fois, le Grand Prêtre comprit que Dieu lui-même appelait l'enfant. Mon fils, lui dit-il, il est vrai que je ne t'ai point appelé, retourne donc vers ta couche, et si la voix se fait encore entendre, réponds lui de cette manière : Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute. — La manifestation divine se renouvela bientôt; Samuel, Samuel! disait la voix. — Parlez, Seigneur, répondit l'enfant, votre serviteur vous écoute. —

[1] I *Reg.*, cap. II, 27-36. Pour le verset 36e, nous avons suivi le sens de l'hébreu, qui a été moins exactement rendu par la Vulgate.

Jéhovah dit alors à Samuel : Je vais frapper un coup de foudre en Israël, et tes deux oreilles tinteront au récit du désastre prochain. Tous les malheurs dont j'ai menacé le grand prêtre Héli s'accompliront; un jour suffira à commencer et à compléter les calamités. Je lui ai prédit que mon jugement serait irrévocable et terrible : il a su la conduite criminelle de ses fils, sans avoir la force de sévir contre les coupables. C'est pourquoi j'ai juré que ni les victimes ni les offrandes ne parviendraient à détourner ma vengeance. — Ainsi parla le Seigneur. Au matin, Samuel alla, selon sa coutume, ouvrir les portes du Tabernacle, et il n'osait raconter à Héli sa terrible vision. Le Grand Prêtre l'interrogea le premier : Samuel, mon fils, lui dit-il. — S'approchant alors du vieillard aveugle : Me voici à vos côtés, répondit l'enfant. — Quelles sont les communications que t'a faites le Seigneur? demanda le Grand Prêtre. Je t'en prie, ne me laisse rien ignorer : mais plutôt que Jéhovah te traite avec toute la rigueur de sa justice, si tu voulais dissimuler les paroles qu'il t'a adressées. — Samuel redit alors au malheureux pontife toutes les paroles de cette vision, sans en retrancher aucune. Héli écouta cette révélation, et quand Samuel eut cessé de parler, il s'écria dans un sentiment de douleur résignée et touchante : Jéhovah est tout-puissant; qu'il accomplisse dans sa justice souveraine ses éternels desseins ! »

Accusations de l'exégèse moderne contre Samuel.

10. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer ici la persévérance des communications divines dans l'histoire juive. C'est là le caractère distinctif de cette singulière histoire. Depuis les jours d'Eden, la voix du Seigneur n'a pas cessé de se faire entendre au sein de l'humanité. Le rationalisme moderne voudrait étouffer cet écho retentissant sous le nom vague de « prophétisme; » on prétend assimiler l'inspiration céleste à une sorte d'enthousiasme politique, mis au service de toutes les intrigues gouvernementales. Voici par exemple comment la vision de Samuel est racontée par M. Munk :
« La jeune imagination de Samuel s'exalta pour Jéhovah et pour » sa *loi*, qu'il voyait si indignement outragée, et il se sentit de » bonne heure la vocation de rétablir la doctrine de Moïse dans sa » pureté primitive. Un soir il était couché dans le lieu saint, lors-

» qu'il crut entendre une voix qui l'appela plusieurs fois par son » nom, et qui lui révéla le jugement sévère dont la Divinité devait » frapper la famille d'Héli. Le Grand Prêtre avait été témoin de son » agitation pendant la nuit; car Samuel s'était rendu plusieurs fois » auprès de lui, croyant d'abord que c'était lui qui l'appelait. Con- » vaincu que le jeune enfant était agité par l'esprit de Dieu, Héli » lui demanda le lendemain de lui faire part de sa vision nocturne, » et le jeune Samuel lui parla des malheurs que les crimes de ses » fils devaient attirer sur sa maison. C'est ainsi que Samuel dé- » buta dans la carrière de prophète. Depuis cette époque, il conti- » nua à manifester dans ses discours une exaltation religieuse qui » paraissait alors extraordinaire[1]. » M. Munk a-t-il oublié, en écrivant ces lignes, qu'il venait à la page précédente d'avertir ses lecteurs « qu'avec Héli, nous passons sur le terrain historique? » Evidemment le Juif moderne n'accepte la vision de Samuel que comme le caprice de l'imagination exaltée d'un enfant. Et pourtant la Bible, qu'il veut bien admettre comme réellement historique à partir d'Héli, dit formellement que Samuel fut appelé quatre fois de suite par Jéhovah. On pourrait à la rigueur attribuer à un sentiment de terreur enfantine l'obstination de Samuel à courir près de son maître, au milieu de la nuit. Mais pourquoi le texte de l'historien sacré porte-t-il ces paroles significatives : « Samuel » ne connaissait point encore les manifestations de Jéhovah, qui » ne s'était jamais révélé à lui? » Pourquoi surtout le grand-prêtre Héli, plus expérimenté, « comprend-il que Dieu lui-même ap- » pelait Samuel? » Tous les jours, M. Munk le sait aussi bien que nous, il peut arriver que, cédant à des terreurs nocturnes ou aux illusions d'une imagination alarmée, un enfant accoure en hâte près de son père. Mais ce qui n'arrive jamais, c'est que le père adresse en pareil cas, à son jeune fils, la recommandation d'Héli à Samuel, et lui dise : Mon enfant, retourne à ta couche, et quand la voix se fera de nouveau entendre, réponds lui : Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute. Le récit biblique constate

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 244.

donc, d'une manière irréfragable, qu'au temps d'Héli, on savait que Dieu se communiquait aux hommes; qu'on respectait ces manifestations; qu'on en connaissait le mode et qu'en passant par les lèvres d'un enfant, les oracles divins, loin de perdre de leur autorité, acquéraient une majesté plus solennelle encore. Voilà ce que M. Munk écarte soigneusement du « terrain historique où il est » entré avec Héli. » Ajoutons qu'il se garde aussi de faire même la plus simple mention de l'épisode du prophète qui avait une première fois averti le Grand Prêtre. Sans doute ce détail importunait le Juif moderne; mais encore une fois, ce procédé par élimination, si cher à l'exégèse rationaliste, et que nous avons déjà eu trop souvent l'occasion de prendre en flagrant délit, ne saurait enlever un iôta au texte sacré. La Bible, ce monument divin, résiste à toutes les suppressions calculées, comme à toutes les interprétations arbitraires. Elle proteste à chaque page que Dieu s'est communiqué sans interruption aux hommes par le ministère des patriarches, des prophètes, des saints et des justes de la loi ancienne jusqu'à Jésus-Christ. Et l'Eglise catholique, héritière du Testament ancien, proteste de son côté que, depuis Jésus-Christ, les manifestations divines se sont continuées sans interruption, au milieu de l'humanité, par les saints de la loi nouvelle. Chose étrange! l'Eglise catholique seule ose affirmer une telle chose en face des sociétés modernes. Elle proclame sa prérogative; elle a des solennités où l'univers entier se donne rendez-vous, pour apprendre les noms des élus de la terre qui ont été authentiquement pendant leur vie en communication avec Dieu, et dont l'immortalité a commencé le jour de leur mort. La gloire de Jéhovah, couronnant le front de Moïse au Sinaï, illuminant l'esprit du jeune Samuel à Silo, est la même dont le rayon tout-puissant faisait naguère resplendir, sous le dôme de Saint-Pierre de Rome, la sainteté canonisée des martyrs du Japon. Merveilleuse unité de l'œuvre divine dans le monde! Eclatante lumière de la vérité qui environne d'un éclat immortel la rédemption du genre humain préparée par la miséricorde à travers les siècles, consommée par l'amour dans la plénitude des temps, et continuée sans relâche jusqu'aux portes de l'éternité!

Bataille contre les Philistins. Prise de l'Arche. Mort d'Héli et de ses deux fils.

11 « Samuel croissait en âge et le Seigneur était avec lui; toutes les paroles révélées au jeune homme s'accomplissaient; la nation d'Israël tout entière, depuis Dan jusqu'à Bersabée, apprit par expérience que Samuel était le prophète fidèle de Jéhovah. Le Seigneur lui apparut encore plusieurs fois à Silo[1]. » L'époque où sa prédiction au sujet des fils du Grand Prêtre devait s'accomplir était arrivée. Les Philistins qui n'avaient cessé d'opprimer Israël depuis les jours de Samson, renouvelaient leurs incursions hostiles. Probablement chaque année, à l'époque des moissons, ils se jetaient sur le territoire hébreu, pour enlever les récoltes et les troupeaux. Tel avait été le caractère de l'oppression madianite, tel est encore de nos jours le système de razzias pratiqué par les tribus arabes. Nous ne voyons donc pas sur quel fondement imaginaire M. Munk a pu étayer l'odieuse insinuation qu'il dirige ici contre Samuel. « Il paraîtrait, dit-il, que les discours exaltés de Samuel furent pour » quelque chose dans l'expédition malheureuse que les Hébreux » entreprirent bientôt contre les Philistins (I *Sam.*, IV, 1). » Quel lecteur, prévenu par la citation du verset et du chapitre, pourrait soupçonner que le passage si soigneusement allégué n'offre aucune allusion à Samuel? Il en est ainsi cependant : nous allons traduire ce verset et le chapitre quatrième en entier, et le lecteur n'y trouvera rien de ce que M. Munk croit y voir paraître. « En ces jours-là, les Philistins réunis en armes vinrent combattre Israël. Les Hébreux marchèrent à leur rencontre et campèrent au lieu qui reçut plus tard le nom de *Pierre du secours*. Les Philistins s'étaient avancés jusqu'à Aphec, au sud de la tribu de Juda. Ils se rangèrent en bataille, attaquèrent les Israélites qui furent mis en déroute et perdirent environ quatre mille hommes dans le combat. Après cet échec les anciens d'Israël ayant rallié dans les campements les débris de l'armée vaincue, tinrent conseil. Pourquoi, dirent-ils, le Seigneur nous a-t-il ainsi humiliés en ce jour devant les Philistins? Envoyons chercher à Silo l'Arche d'alliance; qu'elle vienne se reposer au milieu de nous, et qu'elle nous soit un gage de victoire! — Une députation envoyée par l'armée se rendit donc à

[1] I *Reg.*, cap. III, 19 ad ultim.

Silo : l'Arche d'alliance du Dieu des armées, reposant entre les deux chérubins, fut amenée au camp, et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, l'accompagnèrent. A l'approche de l'Arche sainte, l'armée d'Israël fit entendre une acclamation de joie et de triomphe dont tous les échos retentirent. Les Philistins en l'entendant se demandaient : Que veulent dire ces clameurs qui éclatent dans le camp des Hébreux? — Ils en surent bientôt la cause. En apprenant la présence de l'Arche sous les tentes ennemies, ils dirent : Jéhovah est venu dans le camp des Hébreux. Malheur à nous ! Les vaincus d'hier sont maintenant dans l'allégresse. Malheur à nous ! Quelle puissance nous sauvera de la vengeance de ces terribles divinités qui ont frappé la terre des Pharaons et jonché le désert des cadavres des Egyptiens. — Cependant les chefs essayaient de rassurer leurs soldats contre ces terreurs. Philistins, disaient-ils, reprenez votre courage, et montrez-vous les dignes fils des héros. N'inclinez point la tête sous le joug des Hébreux, vos anciens esclaves. Combattez sans peur et sans reproche. — Animés par ces exhortations, les Philistins engagèrent de nouveau le combat; l'armée d'Israël fut taillée en pièces; les soldats épouvantés se dispersèrent dans la direction de leurs demeures; trente mille guerriers furent mis à mort, l'Arche d'alliance devint la proie des Philistins et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinées, furent tués par les vainqueurs. Le soir de cette fatale journée, un homme de la tribu de Benjamin arrivait à Silo; ses vêtements étaient déchirés en signe de deuil, ses cheveux étaient couverts de cendre. Echappé au combat, il avait pris sa course pour venir annoncer le grand désastre. Des cris lamentables éclatèrent tout à coup dans la ville, à l'arrivée de ce funeste message. Le grand prêtre Héli était assis sur son siége, à la porte du tabernacle, le visage tourné vers le chemin. Il attendait avec anxiété des nouvelles de l'Arche d'alliance. En entendant les cris de douleur de tout le peuple, il s'écria : Qu'y a-t-il? Pourquoi ce tumulte et ces gémissements? — Il avait à peine prononcé ces paroles que le messager était devant lui. Mais le Grand Prêtre, alors âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, était aveugle et ne s'aperçut pas de son approche. Le Benjamite prévint donc

le vieillard : J'arrive du champ de bataille, lui dit-il. — Que s'est-il passé, mon fils? demanda Héli. — Israël a pris la fuite devant les Philistins, répondit le messager. Un carnage affreux a détruit l'armée. Vos deux fils, Ophni et Phinées, sont au nombre des morts. L'Arche du Seigneur a été prise par l'ennemi. — Au moment où le soldat prononçait le nom de l'Arche sainte, Héli tomba à la renverse de son siége, sa tête fut brisée par la chute et il expira sur l'heure. La nouvelle de tant de désastres avait foudroyé sa vieillesse. Depuis quarante ans, il jugeait le peuple d'Israël. Cependant, une de ses belles-filles, l'épouse de Phinées, était alors sur le point de devenir mère. En apprenant que l'Arche d'alliance était prise, que Phinées son mari était mort, que le grand prêtre Héli venait d'expirer, elle fut saisie tout à coup des douleurs de l'enfantement. Les femmes qui l'assistaient voulant rappeler son courage, lui dirent : Consolez-vous. Vous avez donné le jour à un fils. — Mais la malheureuse se sentait mourir. Elle s'écria : Ichabod (sans gloire) ! La gloire d'Israël est anéantie, parce que l'Arche du Seigneur est captive. — Ce nom d'Ichabod était celui qu'elle donnait à son enfant, orphelin dès sa naissance; et elle expirait [1]. »

L'épouse de Phinées.

12. Nous ne nous sentons pas la force d'interrompre cette touchante histoire pour faire observer que le nom de Samuel et son intervention n'apparaissent en rien « dans l'expédition malheu- » reuse » dont on vient de lire le récit. « Les discours exaltés » du jeune prophète, dont parle M. Munk, restent donc à la charge du consciencieux Israélite. Une seule réflexion nous sera permise ici. Dans le système rationaliste qui n'admet pas l'influence de l'institution mosaïque sur le peuple juif avant le règne de Josias, comment explique-t-on la vénération du peuple hébreu pour l'Arche d'alliance; les cris d'enthousiasme que sa présence soulève dans le camp juif; la terreur qu'elle répand parmi les Philistins; l'attachement sacerdotal d'Héli, dont la vieillesse chancelante supporte la nouvelle de la mort de ses fils, et ne peut survivre à celle de la prise de l'Arche; la piété de cette épouse et de cette mère infortu-

[1] I *Reg.*, cap. IV, integr.

née, qui après avoir perdu son mari et son beau-père, meurt en s'écriant : La gloire d'Israël est anéantie, parce que l'Arche du Seigneur est captive? Ah ! si la femme de Phinées était une républicaine de la Grèce ou de Rome, sa mort aurait été chantée par les poètes du XIXe siècle, comme celle d'une héroïne; mais cette femme était une Juive qui avait médité la loi de Moïse, qui adorait Jéhovah, le Dieu du Sinaï; qui aimait l'Arche d'alliance et la gloire théocratique d'Israël, plus que la vie; donc l'oubli doit peser sur sa mémoire, au nom du rationalisme moderne !

13. Qu'est-ce, en effet, que l'Arche d'alliance aux yeux d'un rationaliste? Un peuple a le droit, comme le peuple romain, de se grouper autour d'une aigle nationale, et d'en faire le centre de tous les héroïsmes, le symbole de toutes les gloires de la patrie. Mais concentrer toute l'énergie vitale d'une race dans un symbole religieux, dans un coffre de bois de Sétim, où la majesté de Dieu s'est reposée, quelle superstition, quelle faiblesse, quelle aberration d'esprit! Ainsi parlent ces hommes que la présence de Dieu, au milieu de l'humanité, trouble et importune. Cependant l'humanité, partout et toujours, a cru et croit à la présence de Dieu au milieu d'elle. Sous les arcades des temples de porcelaine en Chine comme sous la voûte des forêts vierges de l'Océanie, sous les portiques gigantesques de Thèbes et de Memphis comme sous les chapiteaux aux feuilles d'acanthe du Parthénon, sous les toits de bambou des pagodes indiennes comme sous l'ogive de nos cathédrales gothiques, la même foi à une divinité présente a réuni et réunit encore les multitudes de l'Egypte et de la Chine, du Japon et de la Polynésie, de la Grèce et de Rome, de Paris et de Londres. Rationaliste, y avez-vous songé à cette foi universelle, à ce cri de tous les cœurs, à cet élan de toutes les consciences? Et qui êtes-vous pour vous lever, dans votre isolement, en face de l'humanité de tous les âges et de tous les pays, et pour lui jeter l'anathème du haut de votre infirme et étroite raison!

L'Arche d'alliance et le rationalisme.

14. « Les Philistins, maîtres de l'Arche sainte, la transportèrent des campagnes d'Aphec dans leur ville d'Azoth, et la placèrent dans le temple, à côté de l'idole de Dagon, leur dieu. Mais le len-

L'Arche d'alliance dans le temple de Dagon. Conseil des

Prêtres philistins. demain, en entrant dans le temple, les habitants d'Azoth virent l'idole de Dagon renversée à terre, aux pieds de l'Arche de Jéhovah. Ils relevèrent pieusement la statue de leur divinité, et la replacèrent sur son piédestal. Au matin du jour suivant, le temple offrit un spectacle plus étrange encore. La statue de Dagon gisait à terre, aux pieds de l'Arche de Jéhovah. Mais la tête et les mains de l'idole étaient coupées et se trouvaient sur le seuil même du temple, loin de la statue mutilée. C'est en mémoire de cet événement que jusqu'à ce jour les prêtres de Dagon et tous ceux qui entrent dans son temple évitent soigneusement de poser le pied sur le seuil consacré jadis par le contact de la tête et des mains de l'idole. Cependant la main du Seigneur s'appesantit sur les habitants d'Azoth. Une cruelle maladie décima les hommes; les campagnes furent ravagées par une véritable armée de souris et de mulots qui dévoraient les récoltes. La ville était dans la consternation. Que l'Arche du Dieu d'Israël ne séjourne pas plus longtemps au milieu de nous. disaient les habitants. Sa puissance s'est exercée d'une manière terrible contre nous et contre Dagon notre dieu. — Les satrapes philistins se réunirent pour concerter les mesures à prendre. Que ferons-nous de l'Arche du Dieu d'Israël? demandèrent-ils. — Les Géthéens proposèrent un expédient : Que l'Arche soit portée tour à tour dans chacune de nos provinces, dirent-ils. On suivit leur conseil, mais à mesure que l'Arche était portée dans une région, les fléaux meurtriers qui avaient sévi contre la ville d'Azoth, se renouvelaient à son passage. Ce fut dans ces circonstances que l'Arche arriva sous les murs d'Accaron. Les habitants de cette ville, en la voyant approcher, poussèrent des cris de détresse. Ils nous amènent l'arche de Jéhovah, disaient-ils. On veut qu'il anéantisse notre ville et tout notre pays! — Réunissant donc les satrapes, la multitude épouvantée leur dit : Renvoyez l'Arche de Jéhovah en son pays d'Israël, et qu'elle cesse de répandre sur nous la désolation et la mort[1]! — Les prêtres philistins, consultés sur le moyen à prendre pour renvoyer l'Arche au

[1] I *Reg.*, cap. v, 1-11.

pays d'Israël, répondirent : Gardez-vous de la faire partir avant d'avoir fait à Jéhovah des offrandes expiatoires. Ce n'est que par ce moyen que vous serez délivrés des fléaux qui vous accablent. Ne renouvelez point l'épreuve du Pharaon, qui endurcit son cœur, et n'en fut pas moins contraint de laisser partir les fils d'Israël, après que l'Egypte eut été bouleversée. Que chacune des cinq satrapies des Philistins offre à Jéhovah deux figures d'or. On placera l'Arche et les présents expiatoires sur un chariot neuf auquel on attellera deux vaches qui n'auront point encore porté le joug, et dont les veaux seront renfermés dans l'étable. Puis on laissera ces animaux se diriger en liberté avec leur fardeau, sans leur assigner de direction. Si les vaches, oubliant leurs veaux à l'étable, prennent le chemin qui conduit en Israël, et s'éloignent dans la direction de Bethsamès, nous aurons ainsi la preuve que tous les maux qui nous ont affligés étaient réellement une punition de Jéhovah. Si au contraire elles reviennent à l'étable pour y retrouver leurs nourrissons, nous reconnaîtrons que tout ce qui s'est passé jusqu'ici était l'effet du hasard, et que la main de Jéhovah y était étrangère. »

Détails du récit biblique qui en confirment la véracité.

15. M. Munk ne croit pas nécessaire d'insister sur le choix de ces deux vaches, séparées de leurs jeunes veaux. Il néglige ce détail, probablement parce qu'il le trouve indigne de la gravité de l'histoire. Mais, à nos yeux, rien ne prouve mieux la véracité du Livre saint que ce détail lui-même, et nous plaindrions le lecteur qui l'accueillerait par un sourire de mépris. Le temps n'est plus, où les traducteurs français de l'Iliade et de l'Odyssée demandaient pardon d'écrire, sous la dictée d'Homère, les expressions de vaches, de veaux, de bœufs et de porcs. Cette puérilité de l'esprit français qui avait inventé un jargon de circonstance pour se tirer de ces sortes de mauvais pas, a plus contribué qu'on ne se l'imagine, à appauvrir notre langue et à frapper de stérilité le génie lui-même. Nous pensons que les hommes des temps antiques prononçaient, au contraire, avec un sentiment de légitime fierté, ces noms qui rappelaient un souvenir de la domination primitive de l'homme sur les animaux. Quant au calcul des prêtres philistins, il faut convenir qu'il est de nature à satisfaire la raison la plus scrupuleuse. Qu'on

sépare en effet une vache de son jeune nourrisson, qu'on renferme le veau dans l'étable, et qu'on laisse sa mère en liberté, celle-ci reviendra avec un mugissement plaintif, heurter à la porte qui la sépare de l'objet de sa tendresse maternelle. Les prêtres philistins le savaient comme le savent encore aujourd'hui tous les habitants de nos fermes. Si les vaches attelées, dans de telles circonstances, au chariot où l'Arche avait été déposée, s'éloignaient de leurs veaux et prenaient d'elles-mêmes la route de Bethsamès, à deux milles d'Accaron, sur la frontière de la tribu de Dan, il devenait évident que l'ordre naturel était violé, que l'instinct de ces animaux était dominé par une intervention plus haute, et que le doigt de Dieu était là. Il ne venait point à l'esprit de ces prêtres de Dagon, de trouver une pareille intervention indigne de la majesté de Dieu. Cette banalité était réservée aux penseurs des siècles plus éclairés. Celui qui a donné l'instinct maternel à toutes les races animales, est le même qui a tracé à la foudre ses routes dans les champs de l'air. La Providence qui envoie ou retient à son gré le tonnerre, n'est ni amoindrie ni humiliée quand elle s'occupe de la fourmi sous le creux du chêne, ou du troupeau dans le pâturage. Voilà ce que M. Munk aurait pu voir dans le texte biblique qu'il a trop dédaigné, et il se serait épargné cette paraphrase aussi classique que peu fidèle : « On plaça l'Arche sur un chariot neuf, attelé » de deux génisses qui n'avaient pas encore porté le joug [1]. »

L'Arche sainte est renvoyée à Bethsamès.

16. « Les Philistins déposèrent donc l'Arche sainte et les offrandes expiatoires sur le chariot. Les vaches prirent aussitôt la direction de Bethsamès, et en suivirent le chemin sans s'écarter ni à droite ni à gauche, mais à chaque pas elles poussaient des mugissements [2]. Les satrapes philistins les suivirent jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées sur le territoire hébreu. Or, les Bethsamites étaient en ce moment occupés dans la campagne à faire la moisson du froment. En levant les yeux, ils aperçurent l'Arche qui s'avançait, et leur joie fut vive. Le chariot s'arrêta dans le champ de Josué,

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 245. — [2] Le *pergentes et mugientes* est encore un de ces traits caractéristiques qui révèlent la nature prise sur le fait. Qui n'a entendu le mugissement lamentable des vaches qu'on sépare de leur veau?

de Bethsamès, en face d'une pierre disposée comme un autel. Les moissonneurs israélites s'approchèrent, offrirent en holocauste au Seigneur les deux vaches, et se servirent du bois du chariot comme d'un bûcher pour le sacrifice. Les Lévites déposèrent respectueusement l'Arche d'alliance et le coffret renfermant les offrandes expiatoires sur la pierre de l'holocauste. En ce jour les habitants de Bethsamès vinrent en grand nombre immoler des victimes devant l'autel de Jéhovah. Les satrapes philistins, qui avaient à distance observé ces démonstrations de joie, retournèrent à Accaron [1]. » Cependant la foule réunie autour de l'Arche oublia la défense expresse de la loi mosaïque. « Aaron et ses fils entreront » seuls dans le sanctuaire, avait dit le Seigneur. Ceux qui, par une » curiosité téméraire, plongeront un regard indiscret sur le Saint » des saints avant qu'il ne soit recouvert de ses voiles, seront frap» pés de mort [2]. » Les Bethsamites ne tinrent aucun compte de cette parole solennelle, et soixante-dix d'entre eux, victimes de leur curiosité sacrilége, tombèrent frappés de mort [3]. « Dans son désespoir, le peuple épouvanté par ce châtiment divin, s'écria : Quel homme pourra subsister devant la majesté terrible de Jéhovah? Qui osera donner asile à l'Arche du Seigneur? — Des messages furent adressés par les Bethsamites aux habitants de Cariathiarim, non loin de Jérusalem, dans la tribu de Juda : Les Philistins nous ont rendu l'Arche sainte, disaient-ils, venez la prendre, pour la ramener au milieu de vous [4]. — A cette nouvelle, les hommes de Cariathiarim accoururent; ils ramenèrent l'Arche sainte, la déposèrent dans la maison d'Abinadab, au sommet de leur ville, et consacrèrent son fils Eléazar au Seigneur, en lui donnant la mission de garder ce pieux trésor. Depuis le jour où l'Arche reçut ainsi l'hospitalité à Cariathiarim, et pendant les vingt années qui s'écoulèrent depuis, Israël vécut en paix, conservant sa fidélité envers Jéhovah [5]. »

17. Ces dernières paroles répondent d'avance à l'objection que Discussion de l'incident de Bethsamès.

[1] I *Reg.*, cap. VI, 11-16. — [2] *Numer.*, cap. IV, 19, 20. — [3] Voyez pour ce chiffre la dissertation de M. Glaire, *Livres saints vengés*, tom. II, pag. 75-78. — [4] I *Reg.*, cap. VI. 20, 21. — [5] I *Reg.*, cap. VII, 1-3.

le châtiment des Bethsamites a soulevée de la part du rationalisme. Nous ne résistons pas au plaisir de citer ici, malgré leur puérilité surannée, les paroles de Voltaire : « Le Seigneur, dit-il, » fit périr cinquante mille soixante et dix hommes de son peuple, » uniquement parce qu'ils avaient regardé son Arche qu'ils ne de- » vaient pas regarder. Tant les lois, les mœurs de ce temps, l'éco- » nomie judaïque diffèrent de tout ce que nous connaissons! La » rigueur exercée, dit le *judicieux dom Calmet*, contre ce grand » nombre d'hommes, ne paraîtra excessive qu'à ceux qui n'ont pas » compris jusqu'a quel point Dieu voulait être craint et respecté » parmi son peuple, et qui ne jugent des vues et des desseins de » Dieu qu'en suivant les faibles lumières de la raison. » O grand homme! les cinquante mille victimes que vous ajoutez si libéralement d'un trait de plume aux textes syriaque et arabe de la Bible, vous resteront comme une invention gratuite. La petite ville de Bethsamès, qui pouvait compter à peine deux mille âmes, se serait fort enorgueillie des cinquante mille que vous lui attribuez avec tant de générosité, comme s'il s'agissait d'une immense capitale. Il y eut donc soixante-dix hommes seulement qui furent atteints à Bethsamès de l'épidémie qui sévissait à deux milles de là, dans la cité d'Accaron. Ce chiffre suffisait complétement aux besoins de votre polémique. Quoi! soixante-dix Israélites meurent de la peste parce qu'ils ont contrevenu à la loi du Seigneur! N'est-ce pas assez révoltant? Qu'un souverain mortel éteigne une insurrection dans le sang d'une province tout entière, rien de plus légitime, rien de plus juste, rien de plus accessible « aux faibles lumières de la rai- » son. » Mais s'il s'agit de la souveraineté de Dieu, de la majesté de sa loi, de l'inviolabilité de son gouvernement, ne voit-on pas que la punition devient une épouvantable tyrannie! Quand il plaît à la puissance divine de se constituer en royauté au milieu d'un peuple, il est bien évident que c'est à la condition de se laisser insulter, outrager et fouler aux pieds par ce peuple! Philosophe, vous avez justifié tous les actes de rigueur d'une célèbre impératrice et d'un roi fameux. Vous avez trouvé, au nom du principe d'autorité, des pages éloquentes pour glorifier la répression des

tentatives insurrectionnelles dans deux monarchies que vous aimiez. La monarchie théocratique de Jéhovah, pour n'avoir pas eu vos sympathies, n'en était pas moins obligée de recourir à la sanction des pénalités pour faire respecter ses lois. Entre les mains de Dieu, la peste, les fléaux meurtriers servaient de gendarmes et de bourreaux contre les coupables. Cette puissance vous effraie. Elle effraya aussi le peuple juif; elle en fit, malgré la dureté native de son caractère, le serviteur docile de la loi. Elle le courba tout entier et pour toute la suite des siècles, sous une législation que tous les philosophes du monde ne réussiraient pas à imposer pendant vingt ans à la moindre tribu des sauvages de l'Océanie. « Tant il » est vrai que si les lois et l'économie judaïque différaient de ce » que nous connaissons, » les moyens de faire respecter ces lois et de consolider l'économie de cet édifice, ne pouvaient différer de ce que nous connaissons! La récompense et le châtiment étaient chez les Juifs comme ils le seront jusqu'à la fin du monde, la seule sanction des lois et des mœurs.

§ II. Judicature de Samuel (1112-1080).

18. Depuis la mort du grand prêtre Héli, et pendant les vingt années qui s'écoulèrent après le retour de l'Arche à Cariathiarim, Samuel n'apparaît point dans l'histoire juive. Ce silence et cette retraite du grand Prophète nous semblent une réponse suffisante aux accusations d'ambition personnelle et d'exaltation politique, si témérairement dirigées contre cette glorieuse mémoire. La succession du souverain pontificat paraît avoir été recueillie par Achias, descendant de la lignée sacerdotale d'Aaron; tel est du moins l'avis des commentateurs les plus judicieux [1]. En sorte que Samuel ne devrait pas même être compté parmi les grands prêtres d'Israël. Comme Moïse le grand prophète, il aurait été le gouverneur du peuple, mais il aurait laissé aux descendants d'Aaron le souverain pontificat. Quelle que soit l'opinion qu'on veuille adopter sur ce

Caractère historique de Samuel.

[1] Sanctius, *In lib. I Reg. Comment.*, cap. III, 35.

point très-obscur, le doute même est encore une justification du caractère de Samuel et la preuve de son désintéressement. Où sont les ambitieux qui attendraient vingt ans pour s'emparer du pouvoir suprême, quand ils n'auraient qu'à étendre la main pour s'en saisir? Comme tous les prophètes du Testament ancien, Samuel, dans les événements auxquels il prit part, ne laisse jamais entrevoir un sentiment de personnalité. La parole de Jéhovah, en passant par ses lèvres, dirige sa conduite et élève son âme. S'il en est l'organe, il en est aussi le premier serviteur; il l'accomplit quand elle lui est amère avec la même fidélité que quand elle lui semble plus agréable. La parole de Jéhovah l'élève au pouvoir, cette même parole l'en fait descendre, et le grand homme se soumet à déchoir comme il s'était prêté à sa propre élévation. Tout cela, il faut bien l'avouer, ressemble fort peu au développement des passions humaines dont les autres histoires nous donnent le spectacle; et, quand on y réfléchit sérieusement, on s'étonne que des écrivains aient pu s'illusionner au point d'assimiler les prophètes juifs aux orateurs politiques de la tribune aux harangues.

Défaite des Philistins.

19. « Samuel fit donc entendre aux fils d'Israël la parole de Jéhovah. Si vous êtes résolus à servir votre Dieu dans toute la sincérité de vos cœurs, dit-il, bannissez du milieu de vous tous les restes impies des cultes de Baal et d'Astaroth. Purifiez vos consciences et n'adorez plus que votre Dieu. C'est ainsi qu'il vous délivrera du joug des Philistins. — Dociles à sa voix, les Israélites rejetèrent les impures superstitions de Baal et d'Astaroth pour se consacrer uniquement au service du Seigneur. Samuel leur adressa alors une seconde proclamation : Réunissez-vous, leur dit-il, en assemblée générale à Maspha. Là j'invoquerai sur vous la miséricorde du Seigneur. — Tout le peuple se réunit donc à Maspha. Un jeûne solennel fut prescrit pour le premier jour de l'assemblée; les Hébreux venaient répandre des libations sur l'autel du Tabernacle, et ils disaient : Nous avons péché contre le Seigneur! — Ce fut alors que pour la première fois Samuel rendit la justice au peuple. Cependant les satrapes philistins, alarmés de cette réunion nationale, se précipitent, à la tête de leurs guerriers, sur le territoire hébreu.

La consternation fut générale à Maspha à la nouvelle de cette invasion. Les Israélites disaient au Prophète : Ne cessez point d'intercéder pour nous près du Seigneur. Suppliez-le de nous arracher à la fureur des Philistins. — Samuel prit un agneau, l'offrit en holocauste, et pendant le sacrifice, il invoquait avec ferveur la clémence divine. En ce moment même, et pendant que le feu consumait la victime, les Philistins, poussant le cri de guerre, engageaient le combat. Mais Dieu combattait pour Israël; un orage éclata sur l'armée des Philistins, au bruit de la foudre se mêlaient les cris des mourants; l'effroi passa dans les rangs ennemis qui furent taillés en pièces. Israël poursuivit les fuyards depuis Maspha jusqu'à la plaine située au-dessous de Bethchar (la Tente du berger). En souvenir de cette grande victoire, il érigea sur le champ de bataille une pierre commémorative, qu'il nomma la Pierre du secours, en disant : Jéhovah nous a secourus aujourd'hui contre nos ennemis. — Ce monument est situé entre Maspha et la vallée de Sen. Les Philistins humiliés en ce jour, n'essayèrent plus de franchir les limites du territoire hébreu, et respectèrent la puissance d'Israël pendant toute la vie du Prophète. Les villes dont ils s'étaient emparés sur le peuple de Dieu, depuis Geth jusqu'à Accaron, furent rendues avec tout leur territoire; c'est ainsi que Samuel délivra les Hébreux du joug des Philistins. La paix à l'intérieur fut le fruit de cette victoire, et les Amorrhéens, effrayés de la puissance d'Israël, ne cherchèrent plus à se soulever. Samuel employait tous les jours de sa vie à rendre la justice au peuple. Il parcourait chaque année les cités de Béthel, de Galgala et de Maspha, et établissait successivement son tribunal dans chacun de ces lieux. Puis il revenait à Ramatha, sa patrie, où il avait sa famille, et il s'y tenait sans cesse à la disposition du peuple [1]. »

20. Tel est le tableau de l'administration des Juges, dont Samuel résumait en sa personne les traditions et faisait revivre les meilleurs jours. Cette peinture de la Bible ne s'accorde guère avec l'appréciation de M. Renan sur l'ère des Sophetim. Voici comment le

L'administration des Juges et M. Renan.

[1] I *Reg.*, cap. VII, 3 ad ultim.

fameux professeur formule son jugement sur cette époque. « Jusqu'à » la royauté, dit-il, Israël avait vécu dans une anarchie patriarcale, » excluant tout gouvernement régulier, et uniquement tempérée par » la solidarité des membres de la famille, qui est l'état habituel des » tribus arabes[1]. » *L'anarchie patriarcale* est sans contredit une alliance de mots parfaitement neuve; mais ce jeu de mots vaut-il la peine qu'on sacrifie l'idée à la forme au point de faire passer dans la circulation intellectuelle un semblable paradoxe? Il n'y a point d'anarchie là où un pouvoir social est constitué, reconnu et obéi. Or le pouvoir de Jéhovah sur Israël était constitué durant cette période, qu'il convient à M. Renan d'appeler l'anarchie patriarcale; ce pouvoir, le plus fort, le plus absolu, le plus indépendant qu'on ait vu, était reconnu de toutes les classes de la société; il était obéi et respecté, que dis-je? il était adoré! Adoré par les fils, par les pères, par les épouses et les mères, par les prêtres et les guerriers, par le peuple et par les chefs du peuple. Ce pouvoir constituait un lien indissoluble entre les tribus diverses; et M. Renan ne l'a pas compris, quand il compare l'état d'Israël avant la royauté « à l'état habituel des tribus arabes. » Qu'il veuille bien nous montrer sous les tentes de l'Algérie douze tribus, séparées par un intervalle de mille ans, de leur origine commune, et restées pendant tout ce temps unies en faisceau, rattachées en une nationalité vivace et fondues en un seul peuple. Ni « l'anarchie patriarcale, » ni « l'état » habituel des tribus arabes » n'expriment donc la vérité, et si ces expressions peuvent satisfaire l'école rationaliste, nous croyons qu'elles ne sauraient aucunement satisfaire la raison.

21. « Quand la vieillesse eut affaibli la vigueur de Samuel, ce grand homme établit ses fils pour rendre la justice au peuple d'Israël. Joël, l'aîné, et Abia, son frère, furent donc investis de la judicature à Bersabé, conjointement avec le grand prophète. Mais ces jeunes gens ne marchaient point sur les traces de leur père. Ils se laissèrent corrompre par l'avarice, ils reçurent des présents et vendirent la justice. Les anciens d'Israël, affligés de ces désordres, vinrent

[1] Renan, *Etudes d'hist. religieuse*, IVe édit., pag. 95.

trouver Samuel à Ramatha. Voici, lui dirent-ils, que les jours de la vieillesse sont venus pour vous. Vos fils ne marchent pas dans les sentiers de l'honneur paternel. Etablissez donc à notre tête un roi qui nous rende la justice comme en ont tous les autres peuples. — Cette parole remplit d'amertume le cœur de Samuel. Le prophète consulta le Seigneur dans la prière; et le Seigneur lui répondit : Accorde à ce peuple tout ce qu'il t'a demandé, ne t'afflige point; ce n'est pas toi qu'ils ont rejeté, c'est moi-même : ils ne veulent plus que je règne sur eux. Ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, inconstants et rebelles. Telle a toujours été leur conduite depuis le jour où je les ai tirés de la terre d'Egypte jusqu'à ce moment. Combien de fois ne m'ont-ils pas abandonné pour porter leurs hommages à des dieux étrangers. Ils agissent maintenant avec la même ingratitude envers toi. Accueille donc leur demande; seulement préviens-les de ce que sera le joug royal qu'ils invoquent avec tant d'instances. — Samuel transmit au peuple la réponse de Jéhovah, puis il ajouta : Ecoutez maintenant quel sera le droit de la royauté que vous allez mettre à votre tête : Le roi prendra vos fils pour leur donner ses chariots à conduire; il en fera ses cavaliers, et les coureurs qui précéderont ses quadriges. Vos fils seront les tribuns et les centurions de ses armées, les laboureurs de ses champs, les moissonneurs de ses récoltes, les forgerons qui fabriqueront ses armes et ses chars. Vos filles prépareront les parfums de son palais, entretiendront le feu de ses cuisines, elles broieront le froment et feront cuire le pain. Le roi prendra vos champs et vos vignes, il choisira les plus fertiles parmi vos plantations d'oliviers pour les donner en récompense à vos serviteurs. Il prendra le dixième du revenu de vos moissons et de vos vendanges pour le distribuer à ses *Sarim* (préfets) et à ses familiers. Il prendra vos serviteurs, vos servantes, toute votre vigoureuse jeunesse, et vos ânes les plus robustes pour les employer à son service. Il prélèvera la dixième tête de tous vos troupeaux; enfin vous serez ses esclaves. Ce jour-là vous pousserez des cris d'indignation sous la tyrannie du roi que vous vous serez choisi; mais le Seigneur sera sourd à vos plaintes, parce que vous aurez vous-mêmes appelé ces

calamités sur vos têtes. — Ainsi parla Samuel. Mais le peuple ne voulut point acquiescer à ces discours. Non, non, dirent les fils d'Israël, nous ne croyons rien de toutes ces choses. Nous voulons un roi. Nous serons ainsi comme toutes les autres nations. Notre roi nous rendra la justice ; il marchera à notre tête et combattra pour nous dans nos guerres. — Samuel transmit au Seigneur la réponse du peuple. Jéhovah lui renouvela l'ordre d'accéder au désir de la multitude. Fais ce qu'ils te demandent, lui dit-il ; établis au milieu d'eux un roi. — Le prophète s'adressant alors à l'assemblée des vieillards leur dit : Il sera fait selon que vous le voulez. Que chacun de vous retourne donc à sa demeure[1]. »

Droit royal.

22. Le tableau de la royauté future que Samuel fait au peuple, devait contraster avec la douceur et la modération du gouvernement des Juges. Les Sophetim n'imposaient aucun tribut à la nation qu'ils gouvernaient d'après les traditions patriarcales ; ils n'entretenaient point d'armée permanente, ne multipliaient ni leurs chevaux ni leurs chars, ne se construisaient pas de somptueux palais, ne s'entouraient point d'une cour ; et par conséquent, les abus de leur administration, en supposant qu'il y en eût quelques-uns, n'atteignaient jamais la portée des abus du pouvoir royal. Tel est le sens du discours de Samuel. Le prophète insiste en effet beaucoup plus sur les abus du droit royal que sur la nature même de la royauté. C'est ce que saint Thomas d'Aquin a parfaitement compris, dans le paragraphe qu'il consacre à l'examen de la monarchie hébraïque. Voici les paroles de ce grand docteur : « La royauté est la meilleure forme » de gouvernement pour un peuple, mais à la condition que cette » royauté ne soit pas corrompue. Cependant l'étendue même du » pouvoir remis entre les mains du roi est un écueil qui fait souvent dégénérer la royauté en une véritable tyrannie, lorsque le » prince n'est pas préservé de sa propre faiblesse par une vertu » parfaite. C'est ce que le philosophe grec exprime en ces termes : » Les hommes vraiment vertueux sont seuls capables de porter » dignement une haute fortune. Or la vertu, à ce degré de perfec-

[1] I *Reg.*, cap. VIII integrum.

» tion, est le partage d'un petit nombre d'âmes. Les Juifs en particulier étaient portés à la cruauté et à l'avarice, les deux passions qui inclinent le plus le cœur humain à la tyrannie. Voilà pourquoi le Seigneur ne leur avait point donné dès le principe, de royauté souveraine ; il les avait soumis à l'action douce et modératrice des Juges. Quand, plus tard, le peuple demande un roi, le Seigneur ne consent qu'avec un sentiment accusé d'indignation. Il l'exprime ouvertement quand il dit à Samuel : *Ce n'est pas à toi qu'ils font injure, mais à moi-même. Ils ne veulent plus que je règne sur eux*. Cependant, dès l'origine de l'institution mosaïque, tout ce qui concernait le pouvoir royal avait été déterminé d'avance. Le mode d'élection était réglé d'après ces deux principes : le premier : que le choix du souverain était soumis au jugement du Seigneur ; le second : que le roi ne pourrait être pris dans une race étrangère. Cette dernière restriction est justifiée par l'expérience ; un roi, choisi dans cette condition, est ordinairement peu attaché à la nation qu'il gouverne, et par conséquent défend mal ses intérêts. Par rapport à la royauté en elle-même la loi fixait la conduite du souverain par rapport à lui-même, par rapport à Dieu et par rapport à ses sujets. Par rapport à lui-même, il ne devait pas chercher à multiplier le nombre de ses chevaux, de ses chars, de ses femmes ni de ses possessions, cet amour du luxe et cette soif de l'or étant les passions ordinaires de la tyrannie et la source de toutes les injustices. Par rapport à Dieu, il devait lire et méditer sans cesse sa loi, et vivre dans sa crainte et son obéissance. Par rapport à ses sujets, il lui était défendu de les traiter avec orgueil et mépris, de les opprimer et de leur refuser la justice. [1] » Tel était le programme divin de la royauté dicté à Moïse. Le portrait tracé par Samuel insiste plus particulièrement sur les abus du pouvoir royal ; il représente au vif les petites monarchies de l'Orient, dont le peuple juif était alors entouré. Le roi chananéen Jabin, Eglon, roi de Moab, Zébéé et Salmana, de Madian, avaient dû fournir au prophète le type qu'il

[1] S. Thom. Aquin., *Summ. Theolog.*, 1ª 2ª, quæst. CV, artic. 1er, respons. 2ª.

dépeint sous des couleurs si naturelles. C'est encore la pensée de saint Thomas d'Aquin. « Le droit du roi dont Samuel présentait le » tableau au peuple, dit-il, n'était pas consacré par l'institution di» vine. C'était la prédiction des usurpations royales qui se créeraient » une juridiction inique, organiseraient la tyrannie, et dépouille» raient les sujets. Le mot par lequel le Prophète termine son dis» cours : *Vous serez les esclaves de votre roi*, le prouve suffisam» ment. Cette appréciation ne convient en effet qu'à la tyrannie qui » traite les sujets comme des esclaves. Samuel, en parlant ainsi, » voulait effrayer le peuple et le détourner de demander un roi. » *Mais la multitude refusa d'écouter le Prophète.* Cependant il est cer» tain qu'un bon roi peut, sans tyrannie, enrôler dans ses armées » les fils de ses sujets, constituer des tribuns et des centurions, et » prélever des impôts pour le bien public[1]. » Cette doctrine de l'Ange de l'école éclaircit toutes les difficultés qu'on a soulevées en divers temps à propos du discours de Samuel, et fixe la vérité dans une mesure et une convenance parfaites.

La personnalité de Samuel mise en cause par M. Renan

23. Nous n'en pouvons dire autant des réflexions que ce sujet inspire à M. Renan. « Tout nous indique que cette révolution, dit» il, se fit à l'imitation de l'étranger, peut-être des Philistins ou des » Phéniciens, et contrairement au désir du parti conservateur des » traditions, qui la présentait comme une sorte d'infidélité envers » Jéhovah. Le récit qui nous en est parvenu est évidemment l'œu» vre d'un opposant; la royauté y est présentée sous le plus mau» vais jour et hautement mise au-dessous des anciennes formes » patriarcales. Il n'est pas impossible que ce récit soit de la main même de Samuel; les chapitres du livre qui porte son nom, où son rôle politique est exposé, ont un caractère si personnel, qu'on est tenté de croire qu'il en est lui-même l'auteur. Ce qu'il y a de » certain, c'est que Samuel, retirant d'une main ce qu'il avait donné » de l'autre, ne sortit jamais d'un système de taquineries contre la royauté qu'il avait inaugurée avec répugnance, et pour céder aux

[1] Thom. Aquin., *Summ. Theolog.*, 1a 2æ, quæst. cv, artic. 1er, resp. quinta.

» exigences de la foule[1]. » Nous ne voudrions pas profiter de tous les avantages que nous donne ici le savant professeur. D'ailleurs, le « peut-être » qui s'est glissé sous sa plume, nous en ôterait le courage. Ce ne fut ni « à l'imitation des Phéniciens, » ni à celle « des Philistins » que la royauté d'Israël prit naissance. Les Phéniciens n'avaient à leur tête que des Suffètes, ou *Sophetim*, c'est-à-dire des magistrats absolument semblables aux Juges des Hébreux. La monarchie n'existait pas davantage chez les Philistins, qui étaient encore gouvernés par cinq satrapes; et, en jetant un coup d'œil sur la géographie de la Palestine, on peut facilement se convaincre que l'exiguité du territoire, ainsi réparti entre cinq satrapies, exclut toute idée d'unité monarchique. Toutefois ce ne sont là que des erreurs de détail dont nous nous gardons bien de rendre responsable l'illustre critique, et nous reconnaissons à son « peut-être » assez de valeur pour les effacer. Mais nous ne lui accorderons pas si facilement le droit de porter contre Samuel l'accusation gratuite qu'il lui plaît de formuler avec tant d'énergie. On a lu la traduction intégrale du passage de la Bible, auquel M. Renan fait allusion. Le sentiment de personnalité basse et vulgaire reproché à Samuel, n'y apparaît en aucune façon. Le texte de la Bible ne permet pas à ce sujet la moindre équivoque. Ce qui déplaît au Prophète, dans la demande du peuple, n'est pas autre chose que l'impolitique de la mesure en elle-même : *Leur demande déplut à Samuel, parce qu'ils avaient dit : Donnez nous un roi qui nous juge*[2]. Il était certes bien permis à Samuel d'avoir une opinion sur la politique de son pays, et, quelle que soit l'opinion de M. Renan sur « l'anarchie patriarcale, » le Prophète juif était libre de la « mettre » dans sa pensée « au-des- » sus de la royauté. » Mais comment le savant professeur n'a-t-il pas vu que si Samuel eût été un opposant de parti-pris et par ambition personnelle, rien ne lui aurait été plus facile que de faire échouer la demande populaire. Il lui aurait suffi de la repousser au nom de Jéhovah, en feignant d'avoir reçu du Tabernacle une réponse défavorable. Samuel pourtant fait tout le contraire. Or, dans l'hypo-

[1] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, pag. 95, 96. — [2] I *Reg.*, cap. VIII, 6.

thèse où se placent constamment M. Renan et l'école rationaliste, cette conduite est inexplicable. M. Renan et son école supposent que le « prophétisme hébreu » n'était qu'un parti d'orateurs politiques; que les prétendues manifestations de Jéhovah n'étaient qu'une habile exploitation de la crédulité vulgaire par des chefs intelligents. Or Samuel, personnellement opposé à la royauté, la concède cependant au peuple, au nom de Jéhovah. Comme Israélite, comme chef de sa nation, il désapprouve la mesure qu'on sollicite. Avant d'avoir consulté Jéhovah, il rejette la demande des anciens. Il prie ensuite dans le Tabernacle, et il sort du sanctuaire pour annoncer au peuple que Jéhovah accueille sa demande. Jéhovah n'était donc pas « le prête-nom de Samuel, » le complice invisible du « prophétisme » hébreu. » L'école rationaliste est donc en désaccord perpétuel avec la Bible; les théories de l'exégèse moderne échouent donc l'une après l'autre contre la simplicité divine du Livre saint.

Les ânesses perdues. Saül, fils de Cis.

24. Mais si l'action de Jéhovah est manifeste dans le récit du premier acte qui précéda l'institution de la royauté en Israël, elle l'est bien davantage encore dans le choix même du roi futur. La personnalité de Samuel disparaît complétement dans cette élection, pour laisser toute l'initiative au Seigneur. Le souverain qui va être investi du pouvoir royal est complétement étranger au prophète; ils ne se connaissent pas; ils ne se sont jamais vus. Le Seigneur le désigne à Samuel, et Samuel répand sur son front l'huile sainte. Voilà une étrange façon d'agir pour un ambitieux tout occupé de vues personnelles et d'intérêts de famille, comme le suppose M. Renan! Mais la Bible, nous l'avons dit, ne se prête à aucune des interprétations de l'incrédulité. « A cette époque, dit le texte sacré, vivait dans la tribu de Benjamin, un Israélite nommé Cis, fils d'Abiel, fils de Séror, fils de Béchorath, fils d'Aphia, fils de Jémini. Cis avait lui-même un fils nommé Saül, jeune homme à la taille élevée et aux mœurs parfaites. Parmi les enfants d'Israël, il n'en était pas de meilleur que lui. Dans les réunions du peuple, il dominait de la tête tous les assistants. Un jour les ânesses de Cis disparurent du pâturage; le Benjamite dit à son fils Saül : Prends avec toi un des serviteurs, et mets-toi à la recherche des ânesses.

— Saül obéit; il franchit avec son compagnon la montagne d'Ephraïm, traversa le pays de Salisa [1], et n'ayant rien trouvé, parcourut le territoire de Salim [2] et de Jémini [3]. Les voyageurs parvinrent alors dans la contrée de Suph [4]. Là Saül dit à son serviteur : Retournons maintenant à notre demeure. Mon père doit commencer à s'inquiéter de notre longue absence, et cette pensée lui serait plus pénible que la perte des ânesses. — Il y a dans cette ville, répondit le serviteur, un homme de Dieu fort célèbre. Toutes ses paroles se vérifient au pied de la lettre. Allons le consulter. Peut-être nous éclairera-t-il sur le sujet de notre voyage. — Mais, reprit Saül, si nous allons trouver l'homme de Dieu, que pourrons-nous lui offrir? La provision de pain est épuisée dans nos sacs; nous n'avons point pris d'argent avec nous, et il nous sera impossible de faire la moindre offrande à l'homme de Dieu après que nous l'aurons consulté. — Le serviteur répondit : J'ai, par hasard, un quart de sicle d'argent sur moi. Nous l'offrirons au Voyant. (C'est ainsi qu'on parlait alors. Quand on voulait consulter le Seigneur, on disait : Venez; allons trouver le *Voyant*. Ce nom répondait à celui de *Prophète*, usité aujourd'hui [5].) — Très-bien, dit Saül au serviteur. Allons trouver le Voyant. — Ils se dirigèrent donc vers la ville de Ramatha, patrie de l'homme de Dieu. En montant la colline sur laquelle cette cité est bâtie, ils rencontrèrent deux petites filles qui allaient puiser de l'eau à la source voisine. Le Voyant est-il en ce moment à Ramatha? demandèrent-ils. — Oui, répondirent les jeunes filles. Il y entre en ce moment par une autre route. Il se rend aujourd'hui à la ville pour y assister à un sacrifice solennel offert par le peuple. Vous le rejoindrez à l'entrée de Ramatha, avant qu'il ne soit rendu au lieu du sacrifice. C'est lui qui doit bénir l'hostie. Le peuple l'attend po présider le festin,

[1] Au nord d'Ephraïm (de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 786). — [2] C'est la même localité que Sual, à quelque distance de Galgala, sur la rive occidentale du Jourdain (dom Calmet). — [3] Territoire de la tribu de Benjamin. — [4] Ce nom fut donné postérieurement à Ramatha, patrie de Samuel (D. Calmet). — [5] Cette parenthèse fut ajoutée plus tard au texte primitif pour expliquer la signification de *Voyant*, tombée en désuétude.

qui ne commencera qu'à son arrivée. — Les deux voyageurs hâtèrent le pas. Entrés à Ramatha, ils rencontrèrent le Prophète qui traversait la ville pour se rendre au lieu du sacrifice. Or, la veille Samuel avait eu une vision du Seigneur. Demain, à pareille heure, lui dit Jéhovah, je ferai trouver sur ton chemin un jeune Benjamite. C'est lui que tu consacreras par l'onction sainte, pour être le roi d'Israël. Il délivrera mon peuple du joug des Philistins, et les gémissements des opprimés cesseront de retentir à mes oreilles. — Quand le prophète aperçut Saül, le Seigneur lui dit : Voilà le Benjamite dont je t'ai parlé; c'est lui qui doit régner sur mon peuple[1] ! »

Festin de Ramatha. 25. « Cependant Saül, qui ne connaissait pas l'homme de Dieu, s'approcha de lui : Indiquez-moi, je vous prie, lui dit-il, la maison du Voyant. — Je suis moi-même le Voyant, répondit Samuel. Viens avec moi au lieu du sacrifice; tu prendras part au festin, et demain matin je te congédierai, après avoir éclairci tous tes doutes. Cesse de t'inquiéter pour les ânesses de ton père, elles sont retrouvées. A qui donc la prospérité et l'abondance doivent-elles venir en Israël? N'est-ce pas à toi et à la maison de ton père? — Un tel accueil troubla le cœur du jeune homme; il répondit modestement : Je suis un fils de Jémini. Ma tribu est la moindre de toutes les tribus d'Israël, et ma famille la dernière de toute la tribu de Benjamin. Pourquoi donc me tenez-vous un tel langage? — Samuel, sans lui répondre, l'emmena avec son serviteur au lieu du sacrifice. Il les introduisit dans la salle préparée pour le festin, et les fit asseoir, à la place d'honneur, au milieu des convives, qui étaient au nombre de trente. Le Prophète dit alors au cuisinier : Apporte le morceau d'honneur que je t'ai commandé de tenir en réserve. — Le cuisinier apporta une épaule de mouton, et la plaça devant Saül. Voici, dit alors le prophète au jeune homme, ce qui avait été réservé. Accepte-le et mange. Je l'ai fait préparer pour toi, dès hier, quand j'ai convoqué le peuple à ce festin. — Après le repas, Samuel et Saül revinrent à la ville; le Prophète s'entretint avec le jeune

[1] I *Reg.*, cap. IX, 1-18.

homme sur la terrasse de la maison. Saül y passa la nuit sur une natte. Le lendemain, à son réveil, au moment où le jour commençait à paraître, Samuel appela le Benjamite : Lève-toi, lui dit-il, que je prenne congé de toi. — Saül se leva, et le Prophète l'accompagna jusqu'à la sortie de la ville. En ce moment Samuel dit au jeune homme : Ordonne à ton serviteur de nous laisser seuls et de marcher en avant de nous. Pour toi, arrête-toi ici, jusqu'à ce que je t'aie fait connaître la volonté du Seigneur[1]. »

26. « Le prophète prit alors une ampoule remplie de l'huile sainte et la versa sur la tête de Saül. Embrassant ensuite le jeune homme : Voilà, lui dit-il, l'onction royale par laquelle le Seigneur vous consacre aujourd'hui prince d'Israël. Vous délivrerez son peuple du joug des ennemis qui l'environnent, et le rendrez triomphant. » Cette communication inattendue avait probablement suscité de la part du Benjamite des signes d'incrédulité, car Samuel ajouta : « La preuve que le Seigneur vous a aujourd'hui élu roi d'Israël ne se fera pas attendre. En me quittant, vous rencontrerez, à l'heure de midi, près du sépulcre de Rachel, sur la frontière de Benjamin, deux hommes qui vous diront : Les ânesses que vous alliez rechercher sont retrouvées. Maintenant votre père est inquiet de votre longue absence et il se demande, dans son angoisse : Qu'est-il advenu à mon fils? En poursuivant votre route, vous arriverez au chêne de Thabor. Là vous rencontrerez trois hommes se rendant à Béthel, pour y offrir un sacrifice au Seigneur. L'un conduira trois chevreaux, le second portera trois pains cuits sous la cendre, et le troisième une outre de vin. Ils vous salueront, et vous offriront spontanément deux pains cuits sous la cendre, que vous accepterez de leur main. Enfin, arrivé sur la hauteur qui domine la ville de Gabaon, en face du poste occupé par les Philistins, à l'entrée même de la cité, vous rencontrerez une troupe de prophètes, descendant de la montagne au son du psaltérion, du tympanon, de la flûte et de la guitare, et chantant les louanges du Seigneur. L'Esprit de Dieu descendra alors sur vous, vous pro-

L'onction royale.

[1] I *Reg.*, cap. IX, 18 ad ultim.

phétiserez avec eux, et vous vous trouverez vous-même changé en un autre homme. Quand toutes ces prédictions que je vous fais, en ce moment, seront accomplies, vous croirez alors à ma parole. Agissez dès lors sans aucune crainte, car le Seigneur sera avec vous. Nous nous retrouverons ensuite à Galgala, où j'irai vous trouver. Vous y offrirez des victimes et des hosties pacifiques pendant sept jours, après lesquels j'arriverai moi-même. — Ainsi parla le Prophète; il se retourna ensuite pour revenir à Ramatha. En ce moment Dieu changea le cœur de Saül. Les pensées du jeune homme prirent une direction nouvelle. Toutes les particularités que Samuel venait de lui révéler s'accomplirent dans cette journée. En approchant de Gabaa, il rencontra le cortége des prophètes; l'Esprit divin se reposa sur lui, et, se mêlant au groupe sacré, il chantait avec eux les louanges de Jéhovah. La foule qui le connaissait, étonnée de ce changement, disait : Qu'est-il donc arrivé au fils de Cis? Saül est-il donc aussi un prophète? — Et d'autres répondirent : Qu'y a-t-il à cela d'extraordinaire? De qui donc les autres prophètes sont-ils fils? — C'est de là qu'est venu le proverbe si souvent répété en Israël : Saül est-il donc aussi un prophète? — Le jeune homme rencontra ensuite un de ses oncles qui l'interrogea sur son voyage : Où es-tu allé? lui demanda-t-il. — Nous sommes allés chercher les ânesses de mon père, et ne les ayant pas trouvées, nous nous sommes adressés à Samuel. — Et que vous a-t-il dit? reprit l'oncle. — Il nous a avertis que les ânesses avaient été retrouvées par mon père. — Telle fut la réponse de Saül; il n'ajouta pas une parole sur l'onction royale qu'il avait reçue du Prophète[1]. »

Désintéressement de Samuel.

27. Un futur souverain qui parcourt les campagnes, à la recherche d'un troupeau égaré; qui est accompagné d'un serviteur pour toute escorte; qui n'a pas une pièce de monnaie à offrir au Voyant, ni un morceau de pain dans ses sacs! Il y a là, dans le détail de toute cette scène biblique, une simplicité de mœurs, et comme un parfum de naïveté patriarcale qui contraste avec nos idées modernes

[1] I *Reg.*, cap. x, 1-17.

sur la royauté. L'élu du Seigneur, qui marche à une destinée inconnue, et que le hasard seul semble rapprocher de Samuel, ne se distingue des autres fils d'Israël que par la droiture de son cœur et l'élévation de sa taille. Ce dernier trait est resté longtemps parmi les peuples de l'antiquité, comme une sorte de prédestination naturelle. Le *Cunctis altior ibat Anchises*[1], de l'Enéide; la taille héroïque de Turnus[2], qui dominait de la tête tous ses compagnons d'armes, ne sont pas seulement un sacrifice fait aux préjugés populaires. Aristote lui-même, au nom de la philosophie, avait dit : « La beauté humaine suppose une grande taille. On peut trouver » de l'élégance et du charme avec une petite taille; de la beauté, » jamais[3]. » Ce détail que nous dédaignerions maintenant avait alors une véritable importance. Il semble que le roi devait être sacré par la nature elle-même. Quoi qu'il en soit, dans tout ce récit et dans l'accueil fait par le Prophète au jeune Benjamite, nous chercherions vainement une trace des préoccupations personnelles et ambitieuses de Samuel. Le saint vieillard se montre à nous comme l'instrument du Seigneur, l'organe de la volonté de Jéhovah. Dieu lui dit : Voilà mon élu; — Samuel s'incline devant le jeune pâtre et le fait asseoir au rang d'honneur, à la table du festin. — Dieu lui dit : Voilà le roi qu'il faut sacrer; — et Samuel répand l'onction royale sur ce front qu'il voyait pour la première fois. Que devient encore ici la théorie rationaliste du prophétisme hébreu? Quelle occasion pour Samuel, s'il eût été l'opposant ambitieux dont parle M. Renan, de dicter des conditions à ce roi futur, de lier son autorité par un compromis avantageux, de lui faire acheter d'avance le trône où il doit monter? L'histoire profane ne manque pas d'exemples de ce genre; et pour qui connaît les passions du cœur humain, de telles intrigues n'ont rien qui étonne. Mais ici rien de semblable. Le Prophète, le Juge d'Israël abdique sans conditions, sans murmures, sans calcul intéressé et sans précautions pour l'avenir. L'onction sainte consacre par sa main cette

[1] Virgil., *Œneid.*, lib. VIII. — [2] Idem, *ibid.*, lib. VII. — [3] Aristot. *Ethicor.*, lib. IV, cap. III.

tête royale, comme elle consacrait le front des Pontifes, afin d'apprendre au jeune souverain que son autorité sera inviolable dans le gouvernement temporel, comme celle du Grand Prêtre dans le gouvernement spirituel du peuple. Samuel accomplit toutes ces choses sans un retour sur lui-même, sans la moindre réserve, sans l'ombre d'une restriction. Et c'est là ce que M. Renan nomme « un » rôle politique et empreint d'un caractère tout personnel ! »

Assemblée générale à Maspha. Vive le roi !

28. Cependant rien n'avait transpiré au dehors des importants événements accomplis à Ramatha. L'élu du Seigneur cachait, au sein de la famille, sa royauté ignorée, et le peuple ne soupçonnait pas encore l'existence du nouveau roi. « Samuel convoqua tous les fils d'Israël en assemblée générale à Maspha, devant le Tabernacle du Seigneur. Voici, dit-il au peuple réuni, les paroles que Jéhovah m'a chargé de vous transmettre : C'est moi qui ai tiré vos aïeux de la terre d'Égypte. Je vous ai arrachés au joug des Pharaons, et j'ai renversé les rois étrangers qui vous opprimaient. Aujourd'hui cependant vous êtes lassés de la royauté tutélaire de votre Dieu. Vous avez résolu de l'abandonner, lui qui a détourné de votre tête tant de calamités et d'afflictions. Vous avez dit : Donnez-nous un roi. Vos désirs sont exaucés. Approchez-vous du Tabernacle, et prenez vos rangs par tribus et par familles. — Quand tout le peuple fut ainsi placé, Samuel fit approcher un représentant de chaque tribu, tira de l'urne le nom d'une d'entre elles, et le sort tomba sur la tribu de Benjamin. Le Prophète fit approcher les chefs de famille de la tribu de Benjamin, tira de l'une le nom d'une famille, le sort tomba sur la famille de Métri. Enfin Samuel fit inscrire le nom de tous les hommes de la famille de Métri, les plaça dans l'urne et tira l'un d'entre eux; le sort tomba sur le nom de Saül, fils de Cis. On chercha Saül de toutes parts. Il était absent. L'oracle divin fut consulté au Tabernacle pour savoir si l'elu du Seigneur ne viendrait pas à l'assemblée. La réponse fut celle-ci : Il se tient caché dans sa demeure. — On court, on enlève le jeune homme, il paraît au milieu de l'assemblée, et dépasse de la tête le peuple qui l'entoure. Vous voyez l'élu du Seigneur ! dit Samuel. Il n'en est aucun, parmi les fils d'Israël, qui puisse lui être comparé. — Vive

le roi! s'écria le peuple, dans une acclamation unanime. — Quand cette explosion de l'allégresse publique fut calmée, le Prophète promulgua solennellement devant le peuple la loi du royaume[1], écrite de sa main, et la déposa dans le Tabernacle, en présence du Seigneur. L'assemblée fut ensuite congédiée, et les fils d'Israël reprirent le chemin de leur demeure. Saül lui-même revint en sa maison, à Galgala. La partie de l'armée qui lui avait juré fidélité l'y suivit. Mais d'autres guerriers, véritables fils de Bélial, lui refusèrent l'obéissance. — Est-ce là, disaient-ils avec mépris, l'homme qui pourra nous sauver! — Ils insultaient sa royauté naissante, et se gardèrent bien de lui apporter leurs présents comme le reste du peuple. Cependant Saül dissimulait son ressentiment, et feignait d'ignorer leurs injures[2]. »

Les principes sociaux.

29. Tel est le récit de l'inauguration de la royauté en Israël. Le gouvernement des Juges est fini, un nouvel ordre social commence. Les origines du pouvoir souverain sont intéressantes à étudier dans toutes les histoires : elles mettent pour ainsi dire à nu les fondements du droit public, et révèlent les profondeurs où se cachent les racines des sociétés humaines. A aucune époque peut-être cette étude ne fut poussée plus loin que de nos jours. A force d'analyser les principes sur lesquels reposent les Etats, on est arrivé presque à les anéantir. En dissertant sur la propriété, d'aveugles théoriciens l'ont confondue avec le vol; en recherchant les bases de l'autorité, on a renversé toutes les autorités, on a fait passer à ce fatal creuset de la discussion, le droit et la notion de la famille, et peu s'en est fallu que la famille elle-même ne disparût dans la dissolution générale. Qu'il nous soit permis de dire ici toute notre pensée sur ces graves questions. Le procédé nouveau est absurde. Toutes les sciences humaines sont fondées et édifiées sur des principes premiers, au-delà desquels notre intelligence ne saurait plus rien trouver. La nature de ces principes, leur essence est d'être indiscutables, parce qu'ils n'ont d'autre démonstration possible que

[1] *Legem regni*. I *Reg.*, cap. X, 25. Voyez sur le droit royal chez les Hébreux, W. Schickardi, *Jus regium Hebræorum*, Lipsiæ, 1674, in-4°. — [2] I *Reg.*, cap. X, 17 ad ultim.

leur propre évidence. Dites à un enfant : La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Il accueillera ce principe sans discussion, parce que la vérité qu'il exprime est d'évidence matérielle. Mais dites à un aveugle-né : Le soleil éclaire; l'aveugle pourra discuter toute sa vie cette vérité évidente pour tout autre que pour lui. Or, la science sociale a comme toutes les autres des principes premiers, sur lesquels elle repose. Ces principes sont la famille, l'autorité, la propriété. Livrer ces principes à la discussion, c'est éterniser la querelle de l'aveugle-né contre la lumière. D'autant plus que les principes de l'ordre moral, n'étant pas d'évidence matérielle et palpable, une foule d'intelligences aveugles se trouveront disposées à ne pas les admettre. Voilà pourquoi le comble de l'absurde, pour une société qui veut vivre, est de livrer en proie aux multitudes la dissection et l'analyse de ces trois principes. Ce qui ressort pour nous de l'étude historique des origines de l'humanité, c'est : 1° La propriété s'établissant sur la terre par la loi du travail, s'individualisant par la sueur de l'homme, et se transmettant du père à l'enfant par l'héritage [1]. 2° La famille, constituée avec ses deux pouvoirs hiérarchiques dès la création de l'homme et de la femme [2]; corroborée, après la chute, par la sentence divine portée contre Ève [3]; complétée enfin, dès la première naissance, par la loi de respect imposée aux enfants et si solennellement exprimée par le précepte du Décalogue : *Honora patrem tuum et matrem tuam* [4]. 3° L'autorité, enracinée sur notre terre dès les jours de sa formation, quand « l'Esprit de Dieu était porté sur » les eaux [5]; » déléguée de Dieu à l'homme sur le monde visible, à la création d'Adam [6]; exercée directement comme suzeraineté par Dieu lui-même, dans l'Eden [7]; constituée dans le père de famille jusqu'au déluge; revêtant la forme patriarcale sous les tentes des races primitives; personnifiée dans un chef sous Moïse, dans un capitaine sous Josué, dans un sénat sous le gouvernement des Anciens, dans un magistrat sous les Juges, dans un roi enfin après

[1] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 204, 205. — [2] *Ibid.*, pag. 160. — [3] *Ibid.*, pag. 208. — [4] *Exod.*, cap. XX, 12. — [5] *Genes.*, cap. I, 2. — [6] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 133-135. — [7] *Ibid.*, pag. 177-214.

l'élection de Saül. Chose remarquable ! De quelque nom que l'autorité se soit appelée, elle n'a jamais un seul instant cessé de régir les hommes, depuis l'apparition des hommes sur la terre. L'autorité est donc un principe premier dans l'ordre social, aussi bien que la famille et la propriété.

30. Mais en qui réside cette autorité, dont l'existence s'impose à toutes les sociétés humaines? C'est là le point précis où commencent toutes les divergences d'opinions. *L'autorité vient de Dieu*, répond saint Paul. Et nous ne craignons pas d'affirmer que cette réponse, si elle était comprise, si elle entrait jamais dans le domaine des vérités admises et respectées par les peuples, serait la sauvegarde des nations. Les économistes modernes ont répudié cette réponse; ils la trouvent surannée. Pour eux, l'autorité réside dans le peuple. Quel bruit n'a-t-on pas fait autour de cet aphorisme politique ! Que de révolutions n'a-t-il pas inaugurées dans le monde ! Et pourtant, si on veut l'approfondir quelque peu, il se change en une banalité sans valeur. Toutes les formes de gouvernement, nous l'avons déjà dit, sont indifférentes en elles-mêmes, et leur diversité ne prouve qu'une chose, les divergences naturelles de climat, de constitution, de formation et de besoins sociaux. Les républiques, comme les monarchies; les états constitutionnels, aussi bien que les démocraties; les sociétés patriarcales et les royaumes absolus sont des formes diverses que revêt l'autorité; mais l'autorité elle-même, sous une république démocratique ou sous un sultan, n'en est pas moins au-dessus du peuple. De quelque moule qu'elle soit sortie, l'autorité n'est pas moins, quand elle est constituée, souveraine et inviolable. Cela est si vrai, que les autorités les plus démocratiques sont précisément les plus tyranniques et les plus sanguinaires, parce que leur origine les expose à plus de contradictions. Elles cherchent à réparer par la violence ce qui leur manque en force réelle et en stabilité. Qu'on discute donc tant qu'on voudra sur les avantages ou les inconvénients des diverses formes sociales; c'est le fait de toutes les sociétés vieillies et malades, qui se retournent sur leur lit de douleurs, et les aggravent à chaque mouvement. Mais on n'arrivera jamais à constituer

Le droit divin de l'autorité.

une autorité réelle, tutélaire, efficace et stable, tant qu'on n'en reviendra pas au mot de saint Paul : *Omnis potestas a Deo.* On ne trouvera de repos pour les Etats, de prospérité pour les républiques, les monarchies ou les empires, qu'à la condition de placer l'autorité de Dieu au faîte de l'édifice social, l'autorité du père de famille au foyer, l'autorité du président ou du monarque, représentant celle de Dieu même, à la tête de l'Etat. Quelles inepties n'a-t-on pas répétées au sujet d'une expression incomprise, celle du droit divin ! Et pourtant le droit divin de l'autorité est la seule garantie des républiques ou des monarchies, de toutes les formes imaginables de gouvernement. Présent, il assure l'obéissance du subordonné et la modération du pouvoir, le respect de la loi, l'inviolabilité du droit étranger et national, la durée de l'ordre et le maintien de la paix; absent, il consacre la révolte du sujet et la tyrannie du pouvoir, le mépris des lois, la violation de tous les droits nationaux ou étrangers, l'instabilité, les séditions en permanence et l'anarchie dans le sang.

Caractère de l'institution monarchique en Israël.

31. Le changement opéré dans la forme du gouvernement des Hébreux par l'institution de la royauté en la personne de Saül, ne fut pas, comme le dit M. Renan, « une révolution. » Ce mot a pris, dans le langage moderne, une signification odieuse, et rappelle les désordres et les crimes qui accompagnent, au sein de nos sociétés, les grandes commotions populaires. Rien de semblable ne se rencontre dans l'élection du premier roi d'Israël. La constitution du peuple de Dieu, sous la souveraineté directe, absolue, inviolable de Jéhovah, se prêtait, avec une élasticité merveilleuse, à tous les changements de pouvoir. L'autorité du roi, comme celle du juge n'était réellement qu'une autorité ministérielle et déléguée. Jéh vah continuait à gouverner par le roi, comme il l'avait fait par l *sophetim.* Prévue d'avance, et réglée par la loi de Moïse, l'instituti monarchique n'était qu'une forme nouvelle introduite dans le co social; elle n'était point un changement radical. La loi divine éta au-dessus du monarque et conservait son absolue souveraineté. En criant : Vive le roi ! la nation saluait l'élu du Seigneur; en acclamant le droit de seconde majesté, elle rendait hommage à la première.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE MOISE A SALOMON (1725-1001).

ÈRE DE LA ROYAUTÉ.

CHAPITRE PREMIER.

SAUL (1080-1040).

SOMMAIRE.

§ I. LE PREMIER ROI D'ISRAEL (1080-1051).

1. Le roi laboureur. — 2. Siége de la ville de Jabès par les Ammonites. — 3. Les bœufs du roi coupés en morceaux. Appel aux armes, première victoire de Saül. — 4. Inauguration du règne de Saül à l'assemblée de Galgala. Testament politique de Samuel. — 5. Appréciation du rôle politique de Saül et de l'événement miraculeux de Galgala par M. Munk. — 6. Organisation militaire de la royauté. — 7. Succès de Jonathas à Gabora. Question des armements. Habile politique des Philistins. — 8. L'armée des Philistins et celle des Hébreux en présence. — 9. Calomnies de l'école rationaliste contre Samuel. — 10. Faute de Saül. Prophétie de Samuel. — 11. Dispositions stratégiques des Philistins. Héroïsme de Jonathas. — 12. Défaite des Philistins. Vœu téméraire de Saül. — 13. La halte après la victoire. — 14. Jonathas, condamné à mort, est sauvé par le dévouement de l'armée. — 15. La cour de Saül. Nouveaux triomphes du roi. — 16. Favorable influence de la royauté sur le peuple d'Israël. Rôle politique de Samuel. — 17. Guerre sainte contre Amalec. — 18. Défaite d'Agag, roi des Amalécites. Nouvelle faute de Saül. — 19. Sentence de réprobation portée par Dieu contre Saül, et notifiée par la bouche de Samuel. Mort d'Agag. — 20. Véritable caractère de la faute de Saül. Justice de son châtiment.

§ II. LE ROI REJETÉ DE DIEU (1051-1040).

21. Un jeune berger de Bethléem reçoit l'onction sainte des mains de Samuel. — 22. Maladie mentale de Saül. David est présenté au roi. — 23. Le défi international. — 24. Le géant et le berger. — 25. David tue Goliath. Victoire d'Israël sur les Philistins. Le psaume CXLIII. — 26. Fureurs de Saül.

Nouveaux exploits de David. Il épouse Michol, la seconde fille du roi. — 27. Michol soustrait David à la vengeance de Saül. — 28. Dévouement de Jonathas. — 29. Le festin royal de la Néoménie. — 30. Accueilli par le grand prêtre Achimélech à Nobé, David est repoussé par le roi de Geth. — 31. La grotte d'Odollam. Le Psaume CXLI. — 32. Doëg l'Iduméen. Massacre d'Achimélech et des prêtres de Nobé. Le Psaume LI. — 33. David délivre la ville de Ceïla, tombée au pouvoir des Philistins. — 34. La forêt de Ziph. Le chant du Désert. Psaume LXII. Un mot à M. Renan. — 35. Visite de Jonathas au proscrit. Trahison des Ziphéens. — 36. La caverne d'Engaddi. — 37. Mort de Samuel. — 38. Episode d'Abigaïl. — 39. Nouvelle trahison des Ziphéens. — 40. David trouve un asile dans les états du roi de Geth. — 41. David ne servit pas l'étranger contre sa patrie, ainsi que l'affirme M. Renan. — 42. Incident de Siceleg. — 43. La Pythonisse d'Endor. — 44. Défaite de Gelboë. Mort de Saül et de Jonathas. — 45. Chant funèbre de David sur la mort de Saül et de Jonathas. — 46. Parallèle de Saül et de David.

§ I. Le premier roi d'Israël (1080-1051).

Le roi laboureur.

1. Le nouveau roi, discuté par les uns, absolument rejeté par d'autres, et ne pouvant compter sur la fidélité que d'un petit nombre de soldats, ne changea rien à ses habitudes précédentes. Il continuait à vivre, dans sa maison de Gabaa, occupé aux travaux de la vie agricole. Il attendait que la main de Dieu, après l'avoir pris à la recherche des ânesses perdues pour l'appeler à l'onction du sacre, vint l'arracher à ses bœufs et à sa charrue pour le faire asseoir sur un trône incontesté. Nous ne pouvons guère, dans nos mœurs actuelles, nous faire l'idée d'une telle conduite de la part d'un prétendant. Les premiers jours d'une royauté disputée ne s'écoulent plus dans le calme et l'inaction d'une retraite champêtre. Mais ce serait fort mal comprendre le caractère des royautés primitives, que de les juger au point de vue de nos mœurs. Les rois d'Homère seraient de meilleurs termes de comparaison. La vie agricole, dans ces temps reculés, n'avait rien que de grand et d'honorable. Elle était d'ailleurs un progrès sur la vie pastorale; elle était l'école de la force et de la vigueur corporelles, et, dans ce sens, s'alliait parfaitement avec l'idée qu'on se faisait alors d'un roi. Pour Saül en particulier, cette vie paisible était la meilleure preuve de désintéressement personnel, et de soumission à la volonté souveraine de Jéhovah, qui seule l'avait appelé aux redou-

tables honneurs de la royauté. L'élu de Maspha, qui s'était dérobé dans sa maison aux acclamations populaires, continuait à s'en montrer digne en les fuyant, et en refusant d'agiter les esprits et de troubler la paix publique au profit de son intérêt personnel.[1] Heureux s'il eût conservé toujours la modération de ses premières années, et se fût montré plus tard aussi inaccessible aux séductions du pouvoir! Quoi qu'il en soit, les événements ne tardèrent pas à justifier la sagesse de sa conduite actuelle, et à imposer silence à ses détracteurs.

Siége de la ville de Jabès par les Ammonites.

2. Un mois s'était écoulé depuis l'assemblée de Maspha. La nouvelle de l'élection d'un roi chez les Hébreux avait eu le temps de franchir les frontières de la Palestine, et d'arriver à la connaissance des ennemis d'Israël. A l'orient du Jourdain, les Ammonites, jaloux d'effacer le souvenir de leurs anciennes défaites sous Jephté, et instruits peut-être des divisions intestines suscitées par l'élection de Maspha, crurent le moment propice pour une invasion sur le territoire juif. « Naas, leur roi, vint mettre le siége autour de Jabès-Galaad, dans la demi-tribu orientale de Manassé. Surpris par cette brusque attaque, les habitants de Jabès, renonçant à se défendre, proposèrent de se rendre. Recevez notre soumission, dirent-ils à Naas, nous consentons à vous payer tribut. — Leur offre ne fut point acceptée. Je ne traiterai pas avec vous, leur dit Naas. Je vous ferai à tous arracher l'œil droit, et vous serez l'opprobre d'Israël, le monument de la vengeance d'Ammon[2]. » Pour comprendre le motif du barbare traitement dont le tyran ammonite menace les guerriers de Jabès, il faut rapprocher le texte de l'Écriture du passage de l'historien Josèphe, qui l'éclaircit. « Depuis » longtemps, dit ce dernier, Naas exerçait sa cruauté sur les ré- » gions situées au-delà du Jourdain. Non content d'exiger des » vaincus la soumission et le tribut annuel, pour leur ôter tout » moyen de révolte, il leur faisait crever l'œil droit. C'était les » rendre impropres au métier des armes, puisque les guerriers

[1] C'est là, si nous ne nous trompons, le sens qu'il faut donner à la parole de l'Ecriture : *Despexerunt eum, et non attulerunt ei munera : ille vero dissimulabat se audire* (I *Reg.*, cap. x, 27). — [2] I *Reg.*, cap. xi, 1, 2.

» avaient alors la coutume de se couvrir l'œil gauche de leur bou-» clier dans les combats[1]. » Le calcul du roi ammonite s'explique parfaitement par cette circonstance. Il laissait aux malheureux captifs un œil, qui leur permettait de cultiver leurs champs et d'enrichir le vainqueur par leur travail; et il les mettait, en les privant de l'autre, dans l'impuissance de recouvrer jamais leur liberté.

Les bœufs du [illegible] coupés en morceaux. Appel aux armes. Première victoire de Saül.

3. « Les anciens de Jabès-Galaad répondirent au roi ammonite : Accordez-nous sept jours de délai. Nous enverrons des messages aux Israélites nos frères; et si nul d'entre eux ne vient à notre secours, nous subirons l'affreuse proposition que vous nous avez faite. — Les envoyés de Jabès se rendirent donc à Gabaa. En présence du peuple, ils racontèrent leur histoire; une douloureuse acclamation accueillit leur récit, et les larmes coulaient des yeux des assistants. En ce moment, Saül revenait de la campagne, précédé de son attelage de bœufs. Que signifient ces gémissements? demanda-t-il. — On lui apprit l'horrible nouvelle. Saisi tout à coup de l'inspiration divine, il égorge les bœufs de son attelage, les coupe en morceaux, et envoie ce sanglant appel aux armes à toutes les tribus d'Israël. Les messagers qu'il chargea de cette ambassade avaient ordre de dire de sa part : Quiconque ne sortira pas immédiatement de sa demeure pour venir se ranger sous les drapeaux de Saül et de Samuel, verra traiter ainsi les bœufs de ses troupeaux. — Le trophée royal ainsi promené à travers les cités d'Israël excita dans la nation un mouvement unanime. Elle se leva tout entière comme un seul homme. Saül passa en revue tous les guerriers dans la plaine de Bésech. Il s'en trouva trois cent mille, venus de toutes les tribus, et trente mille de la seule tribu de Juda. Allez, dit le roi aux envoyés de Jabès, annoncez à vos compatriotes que demain, à midi, le salut leur arrivera avec nos étendards.— La joie fut grande dans la ville assiégée, quand cette heureuse nouvelle y parvint. Cependant, pour endormir les soupçons des Ammonites, les habitans de Jabès envoyèrent une députation à leur roi. Demain, lui faisaient-ils dire, nous sortirons des murs de notre ville, et nous

[1] Joseph., *Antiq. judaïc.*, lib. VI, cap. VI.

nous livrerons à votre discrétion. — Ce lendemain, attendu de part et d'autre avec tant d'impatience, arriva enfin. Saül avait passé une partie de la nuit à faire franchir à ses troupes la distance qui le séparait de Jabès. Dès l'aube, son armée, divisée en trois corps, fit irruption par trois côtés à la fois sur le camp ennemi. Les Ammonites, surpris à l'improviste, ne songèrent pas même à se défendre. Les enfants d'Israël en firent un horrible carnage. A midi, comme l'avait annoncé Saül, l'armée assiégeante était anéantie, et quelques fuyards isolés parvenaient seuls à éviter la mort. Dans son enthousiasme, le peuple reconnaissant entourait le prophète, Samuel, qui avait voulu consacrer par sa présence ce début du jeune roi. Où sont, disaient les guerriers, les malveillants qui répétaient sans cesse : Est-ce que Saül est fait pour régner sur nous? Qu'on les livre entre nos mains, et qu'ils expient leurs blasphèmes par les derniers supplices! — En ce moment Saül éleva la voix, et, dominant toutes ces clameurs : Non, dit-il, nul ne sera mis à mort pour ma cause, en ce jour où le Seigneur a daigné apporter le salut à son peuple. — Samuel dit alors : Prenons tous le chemin de Galgala ; nous inaugurerons, dans une assemblée solennelle, le pouvoir du nouveau roi. — La proposition fut acceptée avec une joie indicible. Tout le peuple, réuni dans cette plaine en présence du Tabernacle, acclama la royauté de Saül et immola des hosties pacifiques au Seigneur[1]. »

Inauguration du règne de Saül, à l'assemblée de Galgala. Testament politique de Samuel.

4. L'intervention de Samuel en cette circonstance ne nous paraît guère justifier le mot de M. Renan sur la conduite équivoque du Prophète, et nous cherchons vainement en tout ceci le prétendu « système de taquineries contre la royauté[2] » naissante, qui blesse la susceptibilité chatouilleuse du savant membre de l'Institut. Mais nous sommes trop habitués à le trouver en désaccord avec la Bible, qu'il a la prétention d'expliquer, pour témoigner la moindre surprise de cette nouvelle déconvenue. Il serait donc inutile d'insister davantage et de faire observer que les paroles de Samuel, qu'on

[1] I *Reg.*, cap. XI, 3 ad ultim. — [2] E. Renan, *Etudes d'hist. religieuse*, pag. 96, passage intégralement cité par nous au chapitre précédent, n° 23.

va lire bientôt, semblent un démenti préparé d'avance à l'adresse de cette imputation calomnieuse. Le Prophète saisit l'occasion de l'assemblée générale de Galgala, pour adresser au peuple un adieu solennel et proclamer une sorte de testament politique. « Vous voyez, dit-il aux enfants d'Israël, que je me suis complétement prêté à vos désirs. J'ai institué la royauté au milieu de vous. Maintenant donc vous avez un roi qui marche à votre tête et donne le signal des combats. Pour moi, je suis vieux et les cheveux ont blanchi sur ma tête; mes fils sont, comme vous, les sujets du nouveau roi. Or ma vie s'est écoulée au milieu de vous, mes actes dès ma première enfance vous sont connus. Je vous adjure donc en ce jour de déclarer librement, devant Jéhovah et le roi qu'il a sacré [1], les griefs que vous pourriez avoir contre moi. Si j'ai pris injustement le bœuf ou l'âne de quelqu'un d'entre vous; si j'ai calomnié ou opprimé un innocent; si, dans un procès, j'ai accepté des présents de quelqu'Israélite : qu'il le dise, me voici prêt à entendre ma propre condamnation et à réparer le dommage! — Le peuple ému s'écria tout d'une voix : Non, jamais vous n'avez calomnié l'innocent! Jamais vous ne nous avez opprimés! Jamais vous n'avez vendu la justice! — Ainsi, reprit Samuel, Jéhovah le Seigneur, et le roi son christ, sont témoins que vous déclarez en ce jour mon innocence! — Oui, dit la foule, nous acceptons leur témoignage! — Le Prophète attendit que l'acclamation populaire dont il était l'objet, eût fait place au silence, et il ajouta : C'est Jéhovah qui a fait surgir du milieu de vous Moïse et Aaron. C'est lui qui a délivré vos aïeux de la servitude de l'Egypte! Maintenant donc écoutez. Je vais vous redire les œuvres que sa miséricorde a accomplies en faveur de vos pères et de vous. Jacob, le patriarche, avait établi sa famille sur le sol égyptien. Plus tard vos pères, asservis sous un joug odieux, élevèrent au pied du trône de Jéhovah leurs prières et leurs gémissements. Le Seigneur en fut touché; Moïse et Aaron rendirent, par son ordre, la liberté à vos pères et

[1] *Coram Domino et coram christo ejus* (I *Reg.*, cap. XII, 3). Le christ du Seigneur c'est le roi qui a reçu l'onction sainte, c'est Saül, le nouveau monarque d'Israël.

les conduisirent en ce pays. Oublieux de tant de bienfaits, vos pères trahirent Jéhovah leur Dieu. La punition ne se fit pas attendre; ils tombèrent sous la servitude de mille tyrans. Sisara, maître des milices d'Hazor, les Philistins, les rois de Moab et d'Ammon les opprimèrent tour à tour. De nouveau ils s'adressèrent au Seigneur : Nous avons péché, disaient-ils dans leur désespoir; nous avons abandonné Jéhovah, notre Dieu, pour courir aux autels de Baal et d'Astaroth. Daignez nous pardonner nos crimes, Dieu de clémence et de bonté! Délivrez nous des mains de nos ennemis, et notre fidélité sera éternelle. — Ainsi ils priaient, et Jéhovah leur envoyait successivement Gédéon le Jérobaal, Badan, Jephté et moi-même, Samuel, son indigne serviteur. Il vous a ainsi délivrés des puissants ennemis qui bordent vos frontières, et vous avez habité en paix le sol de la Terre promise. Cependant le roi des Ammonites, Naas, vous menaçait d'une nouvelle invasion. Dans votre effroi vous me vîntes trouver : Donnez-nous, m'avez-vous dit, un roi qui marche à la tête de nos armées! Le règne de Jéhovah ne vous suffisait plus. Ce roi, vous l'avez aujourd'hui. Vos désirs sont accomplis, vos vœux sont satisfaits. Voici le roi que vous a donné le Seigneur! Maintenant donc, si vous avez la crainte de Dieu, et que vous le serviez fidèlement; si vous êtes dociles à sa voix, et que vous ne l'irritiez plus par vos prévarications, vous vivrez heureux sous son égide, vous et le roi qui vous gouverne. Que si, au contraire, vous méprisez sa loi, si vous outragez sa volonté sainte, la main de Jéhovah s'appesantira sur vous comme elle s'est appesantie sur la tête de vos pères. Doutez-vous de sa puissance? En voulez-vous une preuve éclatante et palpable? C'est aujourd'hui la moisson du froment. Le ciel est pur et sans nuages. Eh bien! je vais prier le Seigneur, et dans un instant le tonnerre va gronder sur vos têtes. Un orage va éclater sur vous. — Le Prophète adressa en effet une prière à Jéhovah, et la foudre fit retentir ses formidables éclats au milieu d'une pluie torrentielle. Saisie d'effroi, la multitude supplia le Prophète d'intercéder pour elle. Priez Dieu pour nous, s'écrièrent les enfants d'Israël. Qu'il ne nous accable point sous les coups de sa vengeance. Qu'il nous pardonne notre vœu téméraire et

l'imprudence avec laquelle nous avons demandé un roi. — Ne craignez point, répondit Samuel, Dieu vous a pardonné une faute produite par l'entraînement général. Mais ne vous écartez point à l'avenir de ses commandements et servez-le de tout votre cœur. Ne courez plus aux fêtes et aux plaisirs idolâtriques. Les fausses divinités ne sauraient vous protéger et vous défendre, tandis que Jéhovah ne vous abandonnera jamais. Sa gloire et sa majesté sainte seront votre bouclier; il a juré de vous adopter pour ses enfants. Quant à moi, je ne cesserai jamais d'intercéder pour vous et de vous enseigner le chemin de la justice et de la vérité. Donc, craignez le Seigneur, servez-le dans la sincérité de vos âmes. Vous avez vu les grandes choses qu'il a accomplies en votre faveur : si vous persévérez dans votre fidélité, il vous sera propice; mais si vous veniez jamais à retomber dans vos prévarications, vous succomberiez dans une ruine commune, vous et le roi qu'il vous a donné [1]. »

Appréciation de la politique de Samuel et de l'événement miraculeux de Galgala par M. Munk.

5. M. Munk apprécie avec plus de justice que M. Renan le rôle de Samuel, dans ces grands événements. « En résignant sa judicature, dit-il, le Prophète ne renonça nullement à toute influence » politique, il se proposa au contraire de surveiller le nouveau roi » et de lui retirer sa protection, dès qu'il cesserait d'être un fidèle » vassal de Jéhovah et de sa loi. Dans l'idée de Samuel, la royauté » ne devait être qu'une judicature permanente et héréditaire, et les » institutions devaient rester ce qu'elles avaient été jusqu'alors... » Nous le verrons exercer encore longtemps une véritable tutelle » sur son élu; son rôle politique n'est pas achevé, et nous le verrons accomplir quelques actes importants qui mettront encore » plus en relief les traits caractéristiques de ce grand homme [2]. » Tel est en effet, nous l'avons déjà dit, le véritable sens du récit biblique, et « le système de taquineries » de Samuel contre la royauté, que M. Renan aura eu l'honneur de découvrir, en ce XIXe siècle, restera à la charge de sa conscience. Mais M. Munk, si explicite dans l'éloge qu'il fait de Samuel, et élevant si haut la profondeur

[1] I *Reg.*, cap. XII, 1 ad ultim. — [2] S. Munk, *Palestine*, pag. 251, 252.

de vues et la droiture de conduite du Prophète, se trouve moins à l'aise en face de l'événement miraculeux qui signala l'assemblée générale d'Israël à Galgala. Nous convenons volontiers que rien n'est moins naturel que de montrer à tout un peuple le ciel pur et sans nuages sur sa tête, et de lui dire : « Je vais prier Jéhovah, et » la foudre éclatera à l'instant, mêlant ses éclats terribles à une » pluie d'orage. » Faire une prédiction aussi hardie, et l'accomplir sur-le-champ, c'est là ce que nous appellerons toujours le surnaturel. Mais le texte biblique est formel. Sa narration, que nous avons reproduite, ne laisse place à aucune équivoque. De quel droit M. Munk a-t-il donc pu prétendre supprimer le merveilleux de ce récit, et le convertir en un fait tout naturel, dont le seul caractère saillant était de se produire à une saison inaccoutumée? Voici la version du savant israélite : « Un phénomène extraordi» naire, dit-il, rendit la scène de Galgala encore plus imposante : un violent orage éclata sur l'assemblée, quoiqu'on fût à l'époqu » de la moisson du froment; le tonnerre grondait, accompagné » d'une forte pluie. Le peuple fut saisi de terreur, croyant entendre » la voix du Ciel qui désapprouvait l'établissement de la royauté, » mais Samuel rassura l'assemblée [1]. » Quel lecteur soupçonnerait, à ces paroles de l'historien moderne, un miracle quelconque dans le fait raconté. Et pourtant Samuel prévient positivement le peuple qu'un prodige va s'opérer à ses yeux, absolument comme Moïse avait prévenu le Pharaon avant chacune des plaies dont l'Egypte fut successivement frappée par la verge du Prophète, ou bien de même qu'il prévenait, trois jours à l'avance, la multitude réunie au pied du Sinaï, de la promulgation de la loi divine, parmi les bruits de la foudre et la lueur des éclairs. L'assemblée de Galgala ne fut donc point le jouet d'une illusion superstitieuse, « en croyant » entendre la voix du Ciel dans les éclats de la foudre. » Elle l'entendait réellement, et si M. Munk se fût trouvé au nombre des assistants, il eût entendu, jugé et cru comme eux. Les contemporains de Samuel avaient probablement déjà vu des orages; celui qui se

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 251.

produisait sous leurs yeux, en admettant même qu'il fût insolite en cette saison, ne l'était pas plus que ceux qui éclatent chez nous, pendant nos hivers, au mois de janvier ou de février. Tout exceptionnels qu'ils puissent être à cette époque, y a-t-il un seul habitant de nos campagnes qui les prenne pour des miracles? Mais croit-on que le bon sens soit le partage des hommes de nos jours, et qu'il ait été refusé à ceux des temps anciens? Non, les Israélites au temps de Saül étaient, sous ce rapport, au moins nos égaux. Comment alors auraient-ils laissé écrire, dans un de leurs livres canoniques, dans un récit qu'ils lisaient et méditaient chaque jour, un prétendu miracle qu'ils savaient n'avoir été qu'un fait très-naturel et très-simple? Cela n'est pas, cela ne peut pas être.

Organisation militaire de la royauté.

6. La victoire contre les Ammonites, et l'assemblée générale de Galgala dont elle fut suivie, avaient consolidé le trône de Saül et investi sa royauté naissante de la force immense qu'on nomme le prestige. Désormais le nouveau monarque pouvait songer sérieusement à délivrer Israël de toutes les oppressions du dehors; il était assuré du concours et des sympathies de la nation entière. Les Philistins avaient, en dépit des victoires réitérées de Samson et de Samuel, conservé des positions militaires, sous le nom de *stations* [1], dans les principales villes de la Palestine. Ils en avaient une sur les hauteurs de Gabaa, en face même de la patrie de Saül. La présence de ces étrangers était une insulte et un danger pour le peuple de Dieu. L'administration intermittente des Juges, suffisante pour organiser, à l'approche d'une grande bataille, les forces militaires de la nation, n'avait pu s'entourer d'une armée permanente. La royauté, pouvoir essentiellement militaire, devait, sous ce rapport, offrir une supériorité réelle. Saül le comprit, et il résolut de tenir constamment sous sa main un corps de troupes avec lequel il lui serait possible de chasser successivement l'ennemi des postes qu'il occupait encore sur le territoire hébreu. Mais si l'intérêt bien compris de la royauté et du peuple se prêtait à cette mesure, il s'opposait en même temps à ce que l'armée permanente

[1] I *Reg.*, cap. X, 5; cap. XIII, 3.

fût trop considérable. D'une part, les campagnes privées de bras fussent restées sans culture, et la nation appauvrie aurait changé ses acclamations enthousiastes en cris de malédiction contre la royauté. De l'autre, une armée trop nombreuse aurait bientôt, faute d'ennemis importants à combattre, perdu, dans le repos et l'inaction, l'esprit et la discipline militaires; elle fût devenue un élément de tyrannie et d'oppression qui pouvait accabler ou le peuple ou le roi, au gré des passions du moment. Il fallait donc à Saül un noyau d'armée plutôt qu'une armée proprement dite.

Succès de Jonathas à Gabaa. Question des armements. Habile politique des Philistins.

7. Les premiers actes de Saül furent inspirés par ces idées sages et habiles, à la réalisation desquelles Samuel ne fut probablement pas étranger. La Bible en effet s'exprime ainsi : « Saül, au début de son règne, semblait, par sa docilité, un enfant dévoué et respectueux sous la main de son père [1]. Pendant deux ans, il conserva cet esprit de modération et de douceur. Parmi les guerriers d'Israël, il se choisit un corps de troupes de trois mille hommes. Deux mille étaient placés sous son commandement immédiat, au camp de Machmas, et sur les hauteurs du mont Béthel. Les autres mille, sous les ordres de Jonathas, fils du roi, furent opposés à la garnison que les Philistins entretenaient à Gabaa. Tous les autres soldats qui avaient combattu sous les murs de Jabès, furent renvoyés dans leurs demeures [2]. » Le roi se réservait de les réunir, si jamais l'occasion des grandes batailles se présentait. Telle fut, pendant deux ans, la situation militaire du peuple hébreu. « A cette époque, Jonathas, à la tête des mille soldats qu'il commandait, était parvenu à chasser les Philistins de Gabaa et à s'emparer de la forteresse qu'ils y occupaient depuis si longtemps [3]. » Ce succès, déjà fort important en lui-même, empruntait encore aux circonstances une gravité énorme. Les Philistins établis à l'intérieur de la Palestine avaient adopté, pour consolider leur domination, une

[1] *Filius unius anni erat Saul cum regnare cœpisset* (I *Reg.*, cap. XIII, 1). L'interprétation de ce verset a longuement exercé la sagacité des commentateurs. Nous ne prétendons point donner ici la solution des difficultés, ni prendre un parti dans la controverse, en adoptant cette interprétation de la Vulgate. — [2] I *Reg.*, cap. XIII, 1, 2. — [3] I *Reg.*, cap. XIII, 3.

mesure aussi simple qu'efficace. Ils avaient peu à peu supprimé tous les ateliers de forgerons sur le territoire des Hébreux. Soit incapacité des ouvriers israélites, soit préférence accordée à l'agriculture sur l'industrie, le moyen imaginé par les ennemis avait pleinement réussi. « Sur toute la terre d'Israël, dit le texte sacré, on ne trouvait plus un seul homme sachant travailler le fer; la fabrication des armes devenait ainsi impossible aux Hébreux. Les Israélites s'adressaient donc aux Philistins pour forger et faire aiguiser les socs de charrue, les hoyaux, les haches et tous les instruments aratoires. A la reprise des hostilités, les ateliers philistins refusèrent naturellement leurs services au peuple d'Israël, et bientôt tous les instruments tranchants furent émoussés. Les Hébreux ne possédant d'ailleurs ni une épée ni une lance, se trouvèrent désarmés en face de l'ennemi [1]. » Il ne leur restait de ressources que dans l'arc et la fronde; encore les flèches, sans dard ferré, dont ils pouvaient disposer, ne devaient pas être des armes fort redoutables. — On voit que les questions d'armement et d'arsenaux militaires, qui jouent un si grand rôle dans la politique des nations modernes, préoccupaient déjà les contemporains de Saül, et l'on peut, en comparant la naïveté des voies et moyens employés à cette époque primitive, avec les ressources gigantesques dont nous disposons de nos jours, se faire une idée des progrès accomplis depuis lors, dans l'art de tuer les hommes.

L'armée des Philistins et celle des Hébreux en présence.

8. La situation réciproque des Philistins et des Hébreux devait nécessairement aboutir à une guerre générale. Les premiers, irrités de l'échec de Gabaa, brûlaient du désir d'en tirer une vengeance que le désarmement forcé des Hébreux rendait facile. Les seconds redoutaient, il est vrai, la reprise des hostilités, puisqu'ils manquaient d'armes pour la soutenir. Mais le sentiment national, surexcité par l'institution de la royauté nouvelle, qui venait de se couvrir de gloire, triompha bientôt des premières hésitations. Saül,

[1] I *Reg.*, cap. XIII, 19-22. Nous ferons observer ici, que, malgré la généralité des expressions du Livre saint, la situation ainsi décrite doit être entendue surtout des tribus méridionales plus directement soumises à la domination des Philistins

sans perdre de temps, « envoya dans toutes les villes et bourgades juives des hérauts qui rassemblaient le peuple au son des trompettes. Hébreux, disaient-ils, écoutez la grande nouvelle. Votre ro vient de chasser les Philistins de la station de Gabaa, il attend les guerriers dans son camp, au milieu des plaines de Galgala! — Cet appel au combat fut entendu, et les soldats accouraient en foule sous les drapeaux de Saül. Les Philistins, de leur côté, réunirent une armée formidable. Trente mille chariots de guerre, six mille cavaliers et une multitude innombrable, pareille au sable des mers, s'ébranlèrent et couvrirent les campagnes israélites. Les habitants épouvantés abandonnaient les villes et les bourgades à leur approche, pour se retirer dans les rochers, se blottir dans les cavernes, les anfractuosités des montagnes et jusque dans les citernes desséchées. L'ennemi, traversant ce désert qu'il faisait lui-même sur sa route, vint camper à Machmas, à l'est de Bethaven, séparé du camp hébreu par la montagne d'Ephraïm. Cependant une émigration de vieillards, de femmes et d'enfants israélites, fuyant devant l'invasion, traversait le Jourdain et allait chercher un asile parmi les tribus orientales, sur le territoire de Galaad. La frayeur du peuple était à son comble [1]. »

Calomnies de l'école rationaliste contre Samuel.

9. Au milieu de la consternation générale, Saül ne sut pas se préserver lui-même d'un entraînement funeste. Miraculeusement élevé au trône d'Israël, il avait vu se réaliser l'une après l'autre les prédictions que Samuel lui avait faites au jour du sacre, à Ramatha. Arraché à la charrue de son père, il avait senti son cœur se transformer et son intelligence s'agrandir, sous l'inspiration soudaine de l'Esprit de Dieu. Le dernier des fils de Benjamin avait entendu son nom sortir de l'urne de l'élection, et des transports unanimes saluer ce nom, naguère inconnu, des cris de Vive le roi! La gloire n'avait pas tardé à sanctionner de son auréole l'enthousiasme populaire. En deux ans, l'obscur habitant de Gabaa s'était changé en un puissant monarque, dont la victoire couronnait les drapeaux. Si jamais un rêve d'ambition avait tra-

[1] I *Reg.*, cap. XIII, 3-7.

versé les pensées de son adolescence, il faut convenir que ce rêve était aujourd'hui dépassé. Malheureusement les positions élevées et soudaines ont des éblouissements qui ressemblent au vertige. L'élévation de Saül était l'œuvre de Dieu, elle ne devait être durable qu'à la condition d'une entière fidélité à Dieu. Le nouveau roi l'oublia trop tôt. Samuel lui avait positivement enjoint, de la part de Jéhovah, d'attendre son arrivée à Galgala pendant sept jours, et de ne pas quitter ce campement avant qu'il ne fût venu offrir pour l'armée les holocaustes et les sacrifices de propitiation [1]. C'était la dernière recommandation que, dans son esprit prophétique, Samuel avait faite aux portes de Ramatha, à l'élu du Seigneur, après avoir répandu l'huile sainte sur sa tête. Il n'y avait pas, dans ce procédé, l'ombre de ce que M. Renan appelle « un » système de taquineries. » Comment Samuel eût-il pu prévoir, deux ans à l'avance, par les seules données de la prudence ordinaire aux politiques, l'invasion des Philistins, la situation respective des deux armées et le campement de Galgala? Evidemment ces détails ne pouvaient apparaître avec tant de précision, dans l'obscurité de l'avenir, à la pensée de Samuel, que par une inspiration réellement divine. C'était donc Dieu lui-même qui transmettait à son élu, par l'organe du Prophète, sa volonté souveraine et irrévocable, et qui lui dictait le programme de sa future royauté. Or Dieu avait le droit de poser des conditions à Saül, le premier roi d'Israël, comme il avait eu le droit d'en poser à Adam, le premier homme. Adam et Saül conservèrent néanmoins la liberté de la désobéissance, et malheureusement ils en usèrent tous deux.

Faute de Saül. Prophétie de Samuel.

10 « Après avoir attendu six jours, à Galgala, l'arrivée du Prophète, Saül voyait les rangs de son armée s'éclaircir. Les soldats effrayés désertaient. Le matin du septième jour, le roi, sans plus tarder, donna cet ordre : Préparez l'holocauste, et amenez-moi les victimes de propitiation. — On s'empressa d'obéir; Saül offrit l'holocauste. La flamme brillait encore sur l'autel, quand on signala l'arrivée du Prophète. Saül quitta le sacrifice et s'avança à la rencontre de Samuel, pour le saluer. Qu'avez-vous fait? lui demanda

l'homme de Dieu[1]. » Cette simple interrogation suffit pour rappeler au monarque la parole du Seigneur violée, la faute commise et les conséquences funestes qui devaient en résulter. Aux jours de l'Eden, une parole semblable adressée au premier homme avait également suffi pour jeter le trouble dans les consciences coupables. Pas plus qu'Adam, Saül n'eut le noble courage d'avouer purement et simplement sa faute[2]. Il chercha des excuses : « Je voyais, répondit-il, que les soldats m'abandonnaient en masse. D'un autre côté, vous n'êtes pas venu dans le délai fixé. Cependant les Philistins ont réuni toutes leurs forces à Machmas. Je me suis dit alors : L'ennemi va fondre sur moi des hauteurs d'Ephraïm, et je n'ai point encore fait les sacrifices de propitiation ! Contraint par la nécessité j'ai donc offert moi-même l'holocauste au Seigneur[3]. » La réponse de Saül contenait une fausseté matérielle, puisque Samuel arrivait précisément au jour fixé : elle était, de plus, empreinte d'un sentiment de défiance envers le pouvoir souverain de Jéhovah, qui avait cependant donné assez d'exemples de victoires remportées par une poignée d'Israélites contre des multitudes d'ennemis. « Le Prophète fit alors entendre au roi la sentence du Seigneur : Vous avez commis un acte de véritable folie. Vous avez violé l'ordre de Jéhovah ! Si vous l'aviez fidèlement exécuté, le Seigneur réservait à votre trône une durée héréditaire. Mais vous avez été infidèle, votre royauté ne se perpétuera point et ne sera pas transmise à vos fils. Le Seigneur s'est déjà choisi un homme selon son cœur. C'est lui qu'il investira du pouvoir souverain sur son peuple. Tel est le châtiment de votre désobéissance[4]. » Saül s'inclina devant la parole prophétique qui lui était annoncée au nom de Jéhovah, et dut déplorer amèrement sa première faute.

Dispositions stratégiques des Philistins Héroïsme de Jonathas.

11. « Cependant le roi et le Prophète, quittant la position de Galgala, s'avancèrent au-devant de l'ennemi jusqu'à Gabaa. La petite armée restée fidèle les suivit avec courage. On vint camper sur le versant oriental de la montagne d'Ephraïm pour en disputer le passage aux ennemis. Saül passa ses troupes en revue ; il ne lui

[1] I *Reg.*, cap. XIII, 8-10. — [2] Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 199. — [3] I *Reg.*, cap. XIII, 11. — [4] I *Reg.*, cap. XIII, 13, 14.

restait qu'environ six cents hommes; mais leur bravoure devait suppléer au nombre. De leur côté, les Philistins avaient dirigé trois colonnes d'expédition pour franchir les défilés. La première, tournant la montagne au nord, parcourait la route qui conduit à Ephra par la terre de Sual; la seconde suivait au centre le chemin qui part de Bethoron et coupe la montagne d'Ephraïm; la troisième, au midi, s'engagea dans le défilé qui aboutit à la vallée de Séboïm [1]. » Ces dispositions stratégiques, parfaitement conçues, ne seraient poin désavouées par les tacticiens modernes. Elles faisaient converger toute l'armée des Philistins, dans un mouvement concentrique, vers la vallée du Jourdain; et ces forces, ainsi dirigées, devaient à leur point de jonction écraser la petite troupe des Hébreux. En présence de forces tellement considérables, l'armée de Saül ne pouvait opérer que par une guerre d'escarmouches : encore, le défaut d'armes rendait-il ce genre de combats très-difficile et très-désavantageux. Jonathas, qui avait déjà eu l'honneur d'attacher son nom à la victoire de Gabaa, allait encore se signaler par un fait de bravoure personnelle presque prodigieux. Mécontent de l'inaction forcée où les circonstances le réduisaient au pied de la montagne d'Ephraïm, ce jeune prince « dit un jour à son écuyer : Viens avec moi; nous essaierons à nous deux de surprendre le poste de Philistins qui est en face de nous. — Saül était alors campé en dehors de Gabaa, sous le grenadier de Magron. Les six cents hommes, seul reste de ses troupes, l'entouraient; Achias, fils d'Achitob, et descendant d'Héli, portait l'éphod, à titre de Grand Prêtre, et avait amené l'Arche du Seigneur au milieu de l'armée [2]. Jonathas se garda bien de communiquer ni à son père, ni au Pontife, le projet téméraire dont il allait tenter l'exécution. Il partit donc avec son écuyer, sans qu'un seul homme, dans le camp d'Israël, eût le moindre soupçon de son entreprise. La montagne, à l'endroit où il se proposait de l'escalader, offrait une suite d'escarpements qui semblaient inaccessibles. Deux proéminences plus saillantes formaient, sur les deux versants, comme deux dents de rochers, qui

[1] I *Reg.*, cap. XIII, 17, 18. — [2] I *Reg.*, cap. XIV, 18.

surplombaient dans le vide. Celle qui regardait Gabaa s'appelait la Pointe de Bosès; l'autre, du côté de Machmas, portait le nom de Pointe de Sené. Ces difficultés n'arrêtèrent pas un instant la bouillante ardeur de Jonathas. Convenons d'avance, dit-il à son écuyer, des mesures que nous aurons à suivre, si le Seigneur, notre Dieu, daigne bénir nos efforts; car il ne lui est pas plus difficile de triompher par la main de deux hommes que par les forces d'une multitude. — Ordonnez, répondit l'écuyer. Je vous suivrai partout où vous irez, et j'exécuterai fidèlement votre volonté. — Lors donc que nous approcherons de ces incirconcis, reprit Jonathas, au moment où leurs sentinelles avancées nous auront aperçus, si elles nous crient : Attendez. Nous allons vous combattre ! nous nous arrêterons en effet, et nous les attendrons de pied ferme. Si, au contraire, elles nous crient : Montez donc jusqu'à nous! nous continuerons notre ascension, et nous marcherons sur elles : ce sera le signe que le Seigneur les aura livrées entre nos mains[1]. » Le plan du jeune prince était parfaitement sage. Si les sentinelles des Philistins descendaient à leur rencontre, elles le feraient après avoir donné l'alarme à tout le camp ennemi, qui ne tarderait pas à accabler les deux téméraires. Si au contraire les sentinelles, méprisant cette attaque isolée, prenaient le parti de les attendre, il serait possible de tuer les premières gardes et de jeter l'effroi parmi la troupe ennemie, qui verrait dans les deux Israélites isolés l'avant-garde de toute l'armée de Saül. L'événement justifia cette prévision. « Dès que les sentinelles des Philistins eurent aperçu les deux assaillants : Voici des Hébreux qui sortent des rochers où ils se tenaient en embuscade, s'écrièrent-elles. Et s'adressant à Jonathas et à son écuyer : Montez jusqu'à nous, si vous le pouvez, leur dirent-elles avec ironie. Nous vous réservons bon accueil! — En entendant ces paroles, Jonathas dit à son écuyer : Avançons sans crainte. Le Seigneur les a livrés en notre pouvoir. — S'aidant alors des mains et des pieds, et rampant sur le flanc des rochers, ils poursuivirent leur escalade. Les premières sentinelles tombèrent sous

[1] I *Reg.*, cap. XIV, 1-10.

les coups de Jonathas; l'écuyer qui le suivait fit subir aux autre un traitement semblable, et bientôt vingt cadavres philistins furent couchés à leurs pieds dans un espace de terrain moitié moins grand que celui qu'une paire de bœufs pourrait labourer en un jour[2]. »

Défaite des Philistins. Vœu téméraire de Saül.

12. Ce combat livré pour ainsi dire entre ciel et terre, à la vue des deux armées, dans une région inaccessible, « attira en un instant l'attention générale, et fixa les regards des guerriers restés au camp ou répandus dans la plaine. Le poste des Philistins, sur la hauteur d'Ephraïm, croyait à un prodige; ceux des ennemis qui avaient déjà pénétré dans la vallée, et y avaient commencé leurs dépravations, furent saisis d'une terreur panique. Ils crurent à la présence d'une armée israélite qui avait franchi la montagne et allait piller leur camp. Cependant les sentinelles des Hébreux à Gabaa, à la vue du mouvement extraordinaire qui se produisait autour d'elles, et de la retraite précipitée des ennemis, prévinrent Saül. Cherchez parmi les rangs, dit le roi, et voyez qui d'entre nous est sorti du camp. — En quelques minutes, on s'aperçut de l'absence de Jonathas et de son écuyer. Eux seuls avaient quitté le camp. » Malgré l'impatience bien naturelle de Saül, qui eût voulu se précipiter à la poursuite des Philistins pour soutenir l'attaque de Jonathas, il prit cependant le temps de consulter la volonté du Seigneur. « Interrogez l'oracle divin de l'Arche d'alliance, dit-il à Achias. — Et pendant que le Grand Prêtre étendait les mains, dans sa prière, le tumulte et les cris redoublaient avec une nouvelle intensité. C'est assez, dit Saül au Pontife. Le Seigneur nous manifeste assez clairement sa volonté. — Poussant donc le cri de guerre, qui fut répété par les clameurs unanimes de son armée, il s'élança, suivi de tous ses guerriers, à la poursuite des fuyards. Les Philistins épouvantés se dispersèrent dans une déroute effroyable; les derniers rangs perçaient de leurs armes les soldats qui les précédaient pour s'ouvrir un passage sur le corps de leurs frères. Cependant les Israélites qui avaient précédemment déserté les dra-

[1] I *Reg.*, cap. XIV, 11-14.

peaux de Saül, et qui s'étaient cachés dans les rochers de la montagne; ceux même qui s'étaient mêlés à l'armée des Philistins par une trahison plus lâche encore, et qui partageaient avec eux les dépouilles des campagnes, revinrent se joindre aux soldats fidèles, et l'armée royale, qui le matin comptait à peine six cents hommes, se trouva bientôt forte de plus de dix mille. On parvint ainsi, sur les traces de l'ennemi, jusqu'à Bethaven. Là Saül, dans l'ardeur de la victoire, s'écria : Maudit soit le guerrier israélite qui songera à manger d'ici à la nuit, jusqu'à l'heure où nous aurons tiré des Philistins une vengeance complète! — Les soldats électrisés par le succès continuèrent donc à poursuivre l'ennemi, sans songer à la fatigue ni à la faim. On s'engagea dans une forêt au-delà de Bethaven, où l'on rencontra, sur le flanc des arbres, des ruches d'abeilles, dont le miel abandonné ruisselait jusqu'à terre. L'armée passa devant elles sans étendre la main sur cet aliment inespéré. Elle respectait le serment du roi. Seul, Jonathas, qui n'avait point entendu les paroles de son père, étendit en passant une baguette qu'il tenait à la main, en plongea l'extrémité dans un rayon de miel, qu'il porta ensuite à ses lèvres. Un soldat l'ayant aperçu, lui dit : Saül, votre père, a prononcé un serment terrible. Il a dit : Maudit soit le guerrier israélite qui songera à manger avant la nuit! — Mon père a fait un vœu indiscret, répondit le jeune prince. Ce peu de miel que je viens de manger m'a rendu des forces. Que serait-ce donc, si nos troupes avaient eu la permission de profiter, pour se nourrir, des vivres saisis sur l'ennemi? N'auraient-elles pas eu plus de vigueur pour exterminer les Philistins? — La journée s'acheva ainsi dans cette poursuite incessante; et le soir, l'armée d'Israël, excédée de fatigue, arrivait triomphante à Aïalon, ayant chassé l'ennemi jusque-là [1]. »

La halte après la victoire.

13. « Les soldats épuisés firent halte; ils assommèrent les brebis, les bœufs et les génisses pris aux Philistins, et, sans respect pour la loi de Moïse, quelques-uns se mirent à manger la chair des animaux mêlée avec le sang. Témoin de cette prévarication, Saül

[1] I *Reg.*, cap. XIV, 15-32.

s'écria : Malheureux! vous avez violé la loi du Seigneur! Qu'on me roule ici ce quartier de rocher. — On amena donc devant lui une pierre énorme. Maintenant, reprit le roi, parcourez les rangs des soldats. Dites-leur que chacun d'eux se rende ici pour immoler sur cette pierre son bœuf ou son bélier, suivant les prescriptions mosaïques. Ainsi le sang sera séparé de la chair, et vous pourrez manger sans craindre d'offenser le Seigneur. — Les guerriers obéirent à cet ordre, et toute cette soirée on les vit immoler des animaux dont ils faisaient couler le sang pour se nourrir de leur chair. Saül, de son côté, éleva un autel au Seigneur [1]. » Dans cet empressement du roi à faire respecter la loi de Moïse, on peut apercevoir, d'une part, la valeur du système rationaliste, qui prétend que l'influence de la législation mosaïque demeura nulle jusqu'au règne de Josias; de l'autre, l'effet qu'avait produit sur le cœur du monarque hébreu le récent avertissement du prophète Samuel. Toutefois, avec une volonté meilleure, Saül ne retrouvait pas la sagesse des conseils qui avait inspiré ses premiers actes. Inconsidéré et téméraire, il se laissait entraîner par les circonstances et la fougue de son caractère. Le vœu de Bethaven, la précipitation avec laquelle il avait, le matin même, interrompu la consultation du grand prêtre Achias, et couru au combat sans attendre la réponse du Seigneur, en étaient autant de preuves. Il allait encore en donner de nouvelles.

Jonathas, condamné à mort, est sauvé par le dévouement de l'armée.

14. Enivré par la victoire, « il dit à ceux qui l'entouraient : Profitons des ombres de la nuit, jetons-nous sur les restes de l'armée des Philistins, et taillons-les en pièces. Que demain matin l'aurore n'en trouve pas un seul debout. — Il ne songeait même pas à consulter le Seigneur, le Grand Prêtre l'en fit souvenir. Soumettons ce projet, dit Achias, au jugement de Jéhovah. — Le Pontife interrogea donc le Seigneur, au nom du roi, en ces termes : Dois-je continuer pendant la nuit à poursuivre les Philistins? Jéhovah daignera-t-il bénir cette entreprise? — Ainsi parla le Pontife, mais le Seigneur ne transmit aucune réponse. Le silence de l'oracle divin

[1] I *Reg.*, cap. XIV 33-35.

témoignait d'une prévarication cachée qui avait offensé le Seigneur Saül dit aux chefs de l'armée : Faites une enquête, informez-vous et sachez quel est le crime qui attire sur nous la colère du Seigneur. Vive Jéhovah, le Sauveur d'Israël! Je jure, par son nom sacré, que quand le coupable serait Jonathas lui-même, il sera puni de mort. — Tout le peuple entendit avec effroi cette parole téméraire, mais nul ne se permit la moindre observation. Le roi reprit alors : Mettez-vous tous d'un côté, nous voici de l'autre, Jonathas et moi. Que le sort décide! — Le peuple se prêta encore à son désir. Seigneur, Dieu d'Israël, dit ensuite le roi, faites connaître en ce moment l'offense secrète que vous punissez par votre silence. Si la faute a été commise par Jonathas ou par moi, indiquez-le; si elle est le fait du peuple, désignez vous-même le coupable à la vengeance. — On jeta le sort; il tomba sur le groupe royal. Jetez le sort entre mon fils et moi, s'écria Saül. — Le sort tomba sur Jonathas. Qu'as-tu fait? demanda le malheureux père, avoue ton crime. — En passant dans la forêt de Bethaven, répondit Jonathas, j'ai effleuré de l'extrémité de ma baguette un rayon de miel, et l'ai portée ensuite à mes lèvres. Voilà ce que j'ai fait; si l'ignorance où j'étais de votre serment est un crime, je suis prêt à mourir pour l'expier. — Jonathas, s'écria le roi, que la malédiction du Seigneur m'accable, si je ne te fais subir aujourd'hui le dernier supplice! — Jusque-là le peuple était resté silencieux, mais la nouvelle imprécation de Saül arracha un cri d'indignation de toutes les poitrines : Quoi, disaient les guerriers, Jonathas, le héros qui a sauvé Israël en ce jour, sera traîné au supplice! Non, non! Ce serait un forfait épouvantable. Vive Jéhovah, le Seigneur! Nous ne souffrirons pas qu'un seul cheveu tombe de la tête de Jonathas, puisqu'il a été choisi par Dieu pour être notre libérateur! — Le peuple couvrit donc le jeune prince de sa protection, et ne permit pas que la sentence royale fût exécutée[1]. » Un nouveau crime était ainsi épargné à Saül.

15. « Les Philistins abandonnèrent le territoire d'Israël, et se La cour de

[1] I *Reg.*, cap. XIV, 36-46.

Saül. Nouveaux triomphes du roi.

retirèrent dans leurs satrapies. Les armes de Saül se tournèrent successivement contre les Moabites, les fils d'Ammon, et les Edomites, à l'orient de la Palestine, et les rois syriens de Soba, au nord. Chacune de ces expéditions fut bénie de Dieu et couronnée par la victoire. Ce fut l'époque la plus glorieuse du règne de Saül. Sous son commandement, trois de ses fils, Jonathas, Jessui et Melchisua illustrèrent leurs noms. Le chef des milices royales était Abner, fils de Ner, cousin de Saül, dont la réputation militaire grandissait chaque jour. Le trône d'Israël s'était consolidé. Une cour brillante, présidée par la reine Achinoam, fille d'Achimaas, et par les deux filles de Saül, Mérob et Michol, contribuait à en rehausser l'éclat et le prestige. Une jeunesse vaillante et nombreuse se pressait aux côtés du roi victorieux, car Saül avait soin de s'attacher tous les hommes de valeur qui se distinguaient dans le métier des armes. Il entretenait ainsi l'esprit militaire de la nation, et tenait sous sa main des forces permanentes avec lesquelles il pouvait contenir les Philistins toujours prêts à renouveler leurs incursions et à venger leur défaite [1]. » — L'impulsion vigoureuse donnée au mouvement militaire chez les Hébreux par la royauté nouvelle, s'était communiquée à toutes les tribus [2]. « Celles de Ruben, de Gad et de Manassé, à l'abri du système tyrannique de désarmement pratiqué par les Philistins sur l'autre rive du Jourdain, comptaient alors quarante mille bons soldats, pourvus de lances et de boucliers et habiles au maniement de l'arc. Avec cette vaillante troupe, elles entreprirent une expédition en commun

[1] I *Reg.*, cap. XIV, 47 ad ultim. On ne trouve point dans ce passage, les noms d'Isboseth, de Miphiboseth et d'Armoni (II *Reg.*, cap. XXI, 8), fils de Saül, sans doute trop jeunes à cette époque pour prendre part aux expéditions militaires. Quant à Jessui, frère de Jonathas, désigné ici, il est le même que les Paralipomènes appellent Abinadab (I *Paralip.*, cap. VIII, 33).

[2] Le récit de l'expédition des tribus orientales est emprunté au livre des *Paralipomènes*, ainsi nommé d'un mot grec qui signifie *Omission*. Les *Paralipomènes* renferment en effet la narration d'un certain nombre d'événements contemporains de la royauté, qui n'avaient pas trouvé place dans les quatre livres bibliques, dits des *Rois*. Désormais nous ferons marcher parallèlement l'étude de ces deux sources historiques, en rangeant leur narration selon l'ordre de la chronologie.

contre les Agaréens, tribus nomades du désert de Syrie, au nord des montagnes d'Hermon, dont les fréquentes incursions venaient porter la dévastation sur le territoire hébreu. Les peuplades de l'Iturée, de Naphis et de Nadab s'unirent aux Agaréens pour repousser les fils d'Israël. Ce fut en vain : Jéhovah, dont le nom sacré avait été invoqué par les Hébreux au commencement de cette guerre, récompensa leur foi par une victoire complète. Ils s'emparèrent de tous les troupeaux des tribus arabes; cinquante mille chameaux, deux cent cinquante mille brebis, des ânes, au nombre de deux mille, tombèrent entre leurs mains. La soumission des Arabes fut la suite de cette brillante campagne, qui valut aux fils de Ruben, Gad et Manassé, cent mille tributaires dont la fidélité ne se démentit pas jusqu'aux jours de la captivité de Babylone [1]. »

Favorable influence de la royauté sur le peuple d'Israël. Rôle politique de Samuel

16. On ne peut méconnaître la favorable influence que l'établissement de la royauté avait exercée jusque-là sur la destinée du peuple hébreu. L'unité de commandement, la création d'armées permanentes, l'esprit militaire développé par les honneurs rendus aux guerriers au sein d'une cour brillante, la noble émulation qui se manifestait entre les tribus par des victoires remportées aux frontières contre les ennemis de la patrie, tels étaient les résultats de l'institution nouvelle. Samuel, qui suivait d'un œil plein de tendresse les progrès accomplis chaque jour, loin de les entraver par un sentiment de vulgaire jalousie, cherchait à les seconder de tout l'ascendant que lui donnaient son caractère de prophète et son expérience consommée. Au lieu de contrecarrer, par un prétendu système de vexations et de taquineries, l'autorité du roi qu'il avait sacré, « il déplorait amèrement, dit l'Ecriture, le sort de Saül, que » le Seigneur avait frappé d'une sentence irrévocable en punition » de sa désobéissance, et ses larmes coulaient sur ce roi dont le » trône ne devait point être héréditaire [2]. » Telles sont les paroles textuelles du Livre saint; ce qui n'empêche pas les exégètes modernes de hasarder l'affirmation suivante : « Samuel n'avait pas

[1] I *Paralip.*, cap. v, 18-22. Que cette expédition soit contemporaine du règne de Saül, cela est constaté au verset 10 de ce chapitre, qui porte textuellement : *In diebus autem Saül prœliati sunt contra Agarenos.* — [2] I *Reg.*, cap. XV, 35.

» perdu son influence; il s'était aperçu sans doute, que ni Saül ni » ses fils, quelles que fussent d'ailleurs leurs qualités, n'étaient » propres à réaliser son idéal de la théocratie, et il se repentit du » choix qu'il avait fait. Il attendait une occasion pour rompre ou» vertement avec Saül, et pour lui donner un rival appuyé de tout » le poids de son autorité prophétique et de l'influence politique » qu'il avait conservée comme ancien juge [1]. » Comment Samuel avait-il aperçu que Jonathas, le héros et le sauveur d'Israël à Gabaa, fût indigne de régner? Comment se repentait-il d'avoir répandu l'huile de l'onction royale sur le front de Saül, quand il passa les derniers jours de sa vie à pleurer le sort de de ce prince [2]? Comment peut-on attribuer à Samuel le choix de Saül pour roi, quand on a lu le texte biblique? Non, Samuel n'avait point élu Saül. Au moment où il rencontrait à Ramatha un jeune Benjamite à la recherche des ânesses de son père, le Prophète voyait pour la première fois cet inconnu. Jéhovah dit à son serviteur : « Voilà le roi » que j'ai choisi, » et Samuel consacra Saül. Mais, dit-on, vous croyez donc à Jéhovah, à son intervention directe dans l'histoire du peuple hébreu? Vous admettez donc comme une réalité vivante, perpétuelle, incessante, ce nom de Jéhovah? — Oui, sans doute, nous l'avons déjà dit [3], et si vous ne l'admettez pas vous-même, de quel droit prétendez-vous écrire une histoire du peuple israélite? Brûlez la Bible, qu'un perpétuel silence ensevelisse le nom d'Israël; ou bien, si vous conservez la Bible, lisez-la telle qu'elle est, et ne substituez pas à son récit les vaines imaginations de vos théories rationalistes!

Guerre sainte contre Amalec.

17. La prétendue « occasion que Samuel attendait pour rompre » ouvertement avec Saül, » fut au contraire la circonstance où le Prophète dut se trouver le plus heureux de lui apporter son concours, et où il prit toutes les précautions possibles pour prévenir la nouvelle faute dans laquelle se précipita la même ce malheureux roi. En recevant une communication divine qu'il fut chargé de

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 255. — [2] I *Reg.*, cap. XV, 35. — [3] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 610-613.

transmettre à ce prince, il put croire que la rigueur de la première sentence s'adoucirait devant un éclatant exemple de fidélité. Mais, hélas! ses espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. « Le Prophète vint trouver Saül : Vous savez, lui dit-il, comment Jéhovah le Seigneur me donna jadis l'ordre de vous consacrer par l'onction royale, pour régner sur son peuple. Aujourd'hui il a de nouveau daigné me faire entendre sa voix : écoutez donc sa parole. Voici ce que dit le Dieu des armées : J'ai compté les crimes d'Amalec; j'ai conservé la mémoire de tous les maux qu'il a faits à Israël depuis le jour où, se plaçant sur son chemin à la sortie d'Egypte, il a voulu l'accabler. Maintenant donc, roi d'Israël, lève-toi, va frapper Amalec et anéantis sa puissance, n'épargne rien de cette nation maudite; que l'anathème lancé contre elle s'accomplisse en son entier. Ne réserve pas la moindre chose de ce qui aura porté son nom. C'est contre lui la guerre d'extermination, où la femme et l'enfant à la mamelle doivent disparaître, ainsi que les troupeaux de brebis et de bœufs, d'ânes et de chameaux.[1]. » Ainsi parla Samuel. Son appel aux armes était un appel à la victoire. Saül et tous les Israélites savaient l'anathème légal porté contre Amalec dans les Livres de Moïse. Inscrit une première fois au XVII[e] chapitre de l'Exode[2], il avait été renouvelé au Deutéronome par ces paroles solennelles : « Souvenez-vous de la conduite d'Amalec, alors que vous sortiez » de l'Egypte. Il fondit sur vous au désert; et, attaché à vos pas, » il massacrait sur la route ceux qui restaient en arrière, épuisés » par la fatigue et la faim. Il a insulté à la puissance de Jéhovah. » Lors donc que le Seigneur votre Dieu vous aura fait jouir du repos dans la Terre promise, quand il aura soumis autour de vous » les nations ennemies, vous anéantirez le nom d'Amalec. Gardez-vous d'oublier cet ordre divin[3]. » Toutes ces recommandations

[1] I *Reg.*, cap. XV, 1-3. — [2] *Exod.*, cap. XVII, 14. *Scribe hoc ob monumentum in libro, et trade auribus Josue: delebo enim memoriam Amalec sub cœlo.* Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 581. — [3] *Deuteron.*, cap. XXV, 17-19. L'hostilité des Amalécites s'était perpétuée depuis leur première attaque et renouvelée sans interruption à toutes les époques de l'histoire juive (*Numer.*, cap. XIV, 45; *Judic.*, cap. III, 16; *Ibid.*, 6 et 33).

étaient présentes à l'esprit de Saül. Le Seigneur les confirmait par la bouche du Prophète, et maintenant que l'heure de la vengeance avait sonné, que les ennemis du peuple hébreu repoussés de toutes parts respectaient les frontières juives, il ne restait plus qu'à accomplir fidèlement la mission nationale donnée par Moïse et renouvelée par Samuel. Mais Saül, malgré tant d'avertissements, devait vérifier en sa personne l'étonnante prophétie de Balaam, qui s'écriait à cinq siècles de distance : « Le premier roi d'Israël sera » rejeté à cause d'Agag et la couronne tombera de sa tête[1] ! »

Défaite d'Agag, roi des Amalécites. Nouvelle faute de Saül.

18. L'impunité d'Amalec prolongée davantage eût été un démenti flagrant à la véracité de la loi mosaïque, à toute l'institution juive et à la mission divine du peuple élu. Nous savons bien que nous rencontrerons ici les attendrissements posthumes des rationalistes qui ne manquent pas de prendre en main la défense de ces malheureux Amalécites, voués à un implacable anathème. L'argument n'est pas nouveau. Toutes les races que la justice de Jéhovah proscrit en punition de leurs crimes, sont invariablement des races innocentes pour l'incrédulité moderne; elles sont présentées par elle comme cruellement égorgées par un pouvoir inflexible et barbare. Voilà ce qu'ils disent : et nous, nous répondons que les races soumises à cette malédiction étaient, comme nous l'avons vu pour les Chananéens, des races chargées d'opprobres et de crimes. La Providence, sans se départir à leur égard des règles de mansuétude et de longue patience qui sont le trait caractéristique du gouvernement de Dieu sur le monde, leur permettait, pendant une série de siècles, de développer toutes leurs brutales énergies et toutes leurs passions sanguinaires, jusqu'au jour où les crimes accumulés dans le passé se changeaient en un poids qui écrasait la tête des générations présentes et amenait l'épée victorieuse des vengeurs. Ce point de vue peut sembler étrange aux ennemis du surnaturel dans l'histoire; il n'en est pas moins la rigoureuse expression de la vérité; et, quoi que fassent les rationalistes, ils échoueront toujours dans leur tentative désespérée de bannir la Providence du gouver-

[1] *Numer.*, cap. XXIV, 7. Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 721.

nement des affaires humaines. Saül ne partageait nullement les sympathiques aspirations de nos exégètes en faveur des Amalécites. A peine eut-il reçu l'ordre divin, communiqué par le Prophète, « il s'empressa de convoquer sous ses étendards la masse de tous les guerriers d'Israël. Ceux-ci accoururent à son appel, et le roi les passant en revue, en fit le dénombrement par tête, comme un berger compte ses agneaux. Il s'en trouva deux cent mille. La tribu de Juda, la plus exposée par sa situation géographique aux incursions d'Amalec, avait fourni à elle seule dix mille guerriers. A la tête de cette puissante armée, Saül franchit la frontière méridionale de la Palestine, se dirigeant contre la capitale des Amalécites. Chemin faisant il avait envoyé ce message aux Cinéens, descendants d'Hobab, établis dans la contrée voisine[1] : Retirez-vous de l'alliance que vous avez contractée avec les Amalécites, de peur que je ne sois obligé de vous envelopper dans la proscription dont ils vont être frappés. Je me souviens qu'autrefois votre aïeul a été bon et secourable pour les fils d'Israël, alors qu'ils sortaient d'Egypte et traversaient les sentiers de la solitude. — La tribu Cinéenne n'hésita pas un instant à se séparer de la cause d'Amalec, et se montra fidèle aux traditions du passé. Saül investit donc la capitale des Amalécites, réussit à s'en rendre maître et poursuivit les ennemis, en les taillant en pièces, jusqu'à la contrée de Sur, à la limite septentrionale de l'Egypte. Agag, leur roi, fut fait prisonnier; Saül, de concert avec le peuple, lui laissa la vie. Il épargna de même la meilleure partie des troupeaux de brebis et de bœufs, et conserva les étoffes précieuses, les armures et les objets d'art les plus riches. Tout le reste du butin, qui représentait une moindre valeur, fut anéanti[2]. »

[1] On se rappelle que les Cinéens, descendants du fils de Jéthro, s'étaient partagés, après la conquête de la Terre promise, en deux fractions. L'une, se rapprochant du pays de son origine, s'était fixée sur la frontière méridionale des Hébreux, entre les possessions amalécites et le territoire de la tribu de Juda. C'est celle dont il est question dans ce passage. L'autre était allée s'établir dans la vallée de Semmin près de Cédès, dans la tribu de Nephtali, ainsi que nous l'avons vu dans l'histoire de Débora (*Judic.*, cap. IV, 11).

[2] I *Reg.*, cap. XV, 4-9.

Sentence de réprobation portée par Dieu contre Saül, et notifiée par la bouche de Samuel. Mort d'Agag.

19. Pendant que le camp israélite était témoin et complice de cette prévarication, le Seigneur apparut à Samuel, qui, n'ayant point suivi l'armée, était demeuré à Ramatha. « Je me repens, dit-il au Prophète, d'avoir élevé Saül sur le trône. Il m'a abandonné et a foulé aux pieds mes préceptes. — Cette parole plongea Samuel dans la consternation; il passa la nuit à prier le Seigneur et à intercéder en faveur du roi. Le lendemain matin, comme le Prophète se disposait à se rendre près du prince triomphant et coupable, on vint lui annoncer que Saül avait déjà repassé la frontière de Juda, qu'il avait élevé au village de Carmel, près d'Hébron [1], un monument commémoratif de sa victoire, et se dirigeait maintenant vers Galgala. Samuel se mit en route pour le joindre. Au moment où le Prophète arrivait au camp, le roi offrait au Seigneur en holocauste les prémices des dépouilles d'Amalec. En voyant approcher Samuel, il lui dit : Venez, le béni du Seigneur, j'ai accompli l'ordre de Jéhovah! — Que signifient donc, répondit Samuel, les mugissements des bœufs et le bêlement des brebis qui arrivent jusqu'à mon oreille? — Ce sont, reprit Saül, les troupeaux d'Amalec que mes soldats ont amenés ici. Ils ont voulu conserver vivantes toutes les plus belles têtes, pour les offrir en holocauste au Seigneur. — Samuel dit alors : Permettez-moi de vous faire connaître ce que Jéhovah le Seigneur m'a révélé cette nuit à ce sujet. — Parlez, répondit Saül. — Ne vous souvient-il plus, reprit le Prophète, qu'au jour où vous n'étiez qu'un enfant, même à vos propres yeux, le Seigneur vous a constitué chef de toutes les tribus d'Israël? C'est lui qui vous a sacré roi. Depuis, il vous a dirigé comme par la main : il vous a dit naguères : Va punir les crimes des Amalécites. Tu les combattras sans trêve ni merci jusqu'à complète extermination. Voilà ce qu'il vous avait dit : pourquoi donc n'avez-vous pas écouté la voix du Seigneur? Pourquoi vous êtes-vous laissé tenter par l'appât d'un vil butin? Pourquoi vous êtes-vous souillé d'un crime sous les yeux

[1] Reland., *Palæstina illustrata*, pag. 476-488, 501. Il ne faut pas confondre avec ce village de la tribu de Juda, la montagne du Carmel, qui s'étend depuis Césarée jusqu'à la baie d'Acco ou Ptolémaide, séparant la tribu occidentale de Manassé de celle d'Issachar.

du Seigneur? — Mais, répondit Saül, j'ai accompli fidèlement les prescriptions divines, j'ai suivi la route que le Seigneur m'avait tracée. Si j'ai laissé la vie au roi Agag, j'ai anéanti tout le peuple d'Amalec. Le peuple n'a choisi, parmi les dépouilles des vaincus, les brebis et les bœufs les plus florissants que pour les immoler au Seigneur à Galgala, comme les prémices de la victoire. — Est-ce donc, reprit Samuel, que le Seigneur préfère les victimes et les holocaustes à la simple obéissance? Non, non, l'obéissance vaut mieux que les victimes; un cœur fidèle est plus agréable à Jéhovah que la graisse et la fumée des sacrifices. La résistance à ses ordres est un crime aussi grand que les pratiques abominables de la magie païenne; cette rébellion est aussi grave à ses yeux que l'idolâtrie elle-même. Ainsi donc, parce que vous avez foulé aux pieds la parole de Jéhovah, ce grand Dieu vous a rejeté vous-même, il ne veut plus que vous régniez sur son peuple. — Saül, comprenant enfin la gravité de sa faute, s'écria : J'ai péché! J'ai agi contre l'ordre formel du Seigneur; j'ai violé sa parole par crainte de mes soldats et pour me prêter à leurs désirs insensés. Mais chargez-vous, je vous prie, d'intercéder en ma faveur et d'obtenir de Dieu le pardon de mon iniquité. Venez avec moi adorer le Seigneur au pied de son autel. — Non, dit Samuel, je n'irai point avec vous. Vous avez outragé le Seigneur; et le Seigneur vous a rejeté; il ne veut plus de vous pour roi d'Israël! — En disant ces mots, le Prophète s'était retourné pour partir. Saül le retint par la frange de son manteau, qui lui resta dans la main. Comme ce manteau vient de se rompre, dit alors Samuel, ainsi Jéhovah a déchiré aujourd'hui le royaume d'Israël. Il le détache de vos mains pour le donner à un homme qui s'en montrera plus digne. Jéhovah, le Dieu des triomphes, ne vous pardonnera plus; sa sentence est inflexible; sa justice ne flotte point au gré des vents comme celle des hommes. — J'ai péché, reprit encore le prince repentant; mais, je vous prie, rendez moi cette dernière marque d'honneur en présence des anciens d'Israël et sous les yeux de l'armée. Venez avec moi pour que nous nous prosternions ensemble devant l'autel du Seigneur. — Le Prophète y consentit et accompagna Saül au pied de l'autel des sacri-

fices. Après que les victimes furent immolées, Samuel éleva la voix : Amenez-moi, dit-il, Agag, roi d'Amalec. — Nourri dans les délices, le tyran amalécite n'avait même pas la dignité du malheur : il tremblait en se présentant à son juge et s'écriait : Est-ce donc ainsi que la cruelle mort va m'arracher à toutes les jouissances d'ici bas[1] ! — Samuel lui rappela les cruautés de sa vie passée et prononça en ces termes la rigoureuse sentence du talion : Comme ton glaive, dit-il, a privé tant de mères de leurs enfants, ainsi mère inconsolable pleurera la mort de son fils. — L'exécution vit immédiatement la sentence, et Agag subit le dernier suppli au pied de l'autel du Seigneur, à Galgala[2]. »

Véritable caractère de la faute de Saül. Justice de son châtiment.

20. En lisant le dialogue solennel qui s'établit entre le Prophète et Saül, la pensée se reporte, comme par une pente naturelle, vers les premières années du fils d'Elcana, alors que, jeune adolescent dans le tabernacle de Silo, la voix de Dieu, en passant sur ses lèvres, fulminait une sentence de mort contre le grand prêtre Héli. Singulière mission de ce grand homme, qui commence sa carrière inspirée par annoncer la chute du Pontife, à la tendresse duquel il doit le bienfait de l'éducation, et qui, un siècle plus tard, termine en quelque sorte son rôle politique en prononçant, au nom du Seigneur, la déchéance du monarque sacré par ses mains! Les cheveux blancs du vieillard et le front timide de l'enfant, la parole tremblante du jeune homme et la parole solennelle de l'ancien des jours, ne reflètent qu'une même pensée, qu'une seule inspiration, celle de Jéhovah. Samuel est vraiment l'organe du Dieu d'Israël; ôtez-lui ce caractère qui domine toute sa vie, et son rôle est inexplicable. Des esprits superficiels se sont étonnés de la rigueur du jugement de Dieu sur Saül. Tant que ce prince coupable n'a recours qu'à des excuses, et qu'il cherche à rejeter sa faute sur l'armée et l'avidité des soldats, il

[1] I *Reg.*, cap. XV, 11-32. — [2] I *Reg.*, cap. XV, 33. La Vulgate traduit ce verset dans le sens que Samuel frappa lui-même Agag du glaive de la loi. Mais, à l'âge avancé du Prophète, ce sens paraît peu probable. Le verbe hébreu se prêtant indifféremment aux deux interprétations, celle que nous avons adoptée nous paraît la plus admissible.

n'excite dans notre cœur aucun mouvement de sympathie. Mais quand il a prononcé, d'une voix émue et repentante, le *peccavi*, arraché à sa conscience; quand il le répète avec un nouvel accent de sincérité; quand, dépouillant l'orgueil du rang suprême, il s'abaisse au ton de la prière, et supplie Samuel de ne pas le déshonorer aux yeux des anciens du peuple par une scission publique; alors l'intérêt et la pitié se réveillent pour le prince infortuné; on est heureux de voir le Prophète céder à ses instances et se prêter une fois encore aux sollicitations d'une majesté qui sera bientôt découronnée. Ce double sentiment, contradictoire en apparence, est cependant au fond très-légitime. On conçoit parfaitement, en effet, que, dans la constitution hébraïque, la royauté ne pouvait être autre chose que la dictature ministérielle, exercée au nom de Jéhovah. Tant qu'il n'y avait point eu d'intermédiaire entre le peuple juif et le Dieu son suzerain, les attentats contre l'autorité divine étaient et devaient être expiés par le peuple qui les avait commis. Sous peine de voir s'écrouler en quelques années l'édifice dont Moïse avait été, sous la dictée de l'Esprit saint, le laborieux architecte, il fallait que la sanction pénale vînt régulièrement frapper les coupables. La répression, nous en avons déjà fait la remarque, devait être d'autant plus inexorable, que l'autorité de Jéhovah était une autorité invisible, dépourvue de l'appareil saisissant qui environne les majestés de la terre. Mais, quand la royauté fut placée dans l'intervalle qui séparait le peuple du suzerain, le peuple cessa d'être responsable : le roi dut rendre compte pour une nation qu'il avait sous la main. Dès lors, on conçoit la rigueur des jugements de Dieu sur Saül. Que fût devenue la royauté sans la répression? Une tyrannie théocratique au service de toutes les passions et de tous les caprices d'un souverain absolu. Que fût devenue l'institution hébraïque? Une lettre morte, une loi sans efficacité et sans vigueur, un souvenir effacé des temps anciens tourné en dérision par les générations présentes. — De là, le sentiment qui nous fait *à priori* blâmer si énergiquement la conduite de Saül, quand il viole les prescriptions divines, outrage la main qui l'a élevé au trône, et cherche à dissimuler, sous des

prétextes à peine colorés, sa faute volontaire et son ingratitude. Mais quand, revenu de cette première illusion de l'orgueil, il fait entendre le cri du repentir et de l'humaine faiblesse, notre conscience désarmée voudrait l'absoudre. Elle applaudit à la générosité de Samuel, qui ne poursuit pas plus loin sa résistance. Or, tel fut le jugement de Dieu lui-même, car jamais la miséricorde infinie de ce grand Dieu ne se laisse vaincre ni devancer par la pitié des hommes. Le repentir de Saül lui valut donc la prolongation de sa carrière royale. Condamnée en principe et irrévocablement, sa royauté lui fut du moins continuée; la justice et la miséricorde étaient ainsi satisfaites dans une équitable proportion.

§ II. Le roi rejeté de Dieu (1051-1040).

Un jeune berger de Bethléem reçoit l'onction sainte des mains de Samuel.

21. « Après ces graves événements, Samuel revint à Ramatha et Saül retourna à sa résidence ordinaire dans sa ville natale. Depuis ce moment jusqu'au jour de sa mort, Samuel ne revit plus le roi, mais il ne cessait de pleurer sur le sort de ce malheureux prince; il ne pouvait se consoler de la rigoureuse sentence dont le Seigneur l'avait frappé [1]. » — « Jéhovah dit à son serviteur : Jusques à quand verseras-tu des larmes inutiles sur le sort de Saül? Je l'ai rejeté; son règne est condamné. Lève-toi, remplis d'huile sainte l'ampoule de la consécration, et va trouver Isaï à Bethléem. J'ai choisi l'un de ses fils pour le roi d'Israël. — Mais, Seigneur, répondit le Prophète, comment pourrai-je me rendre à Bethléem? Saül l'apprendra et me fera mettre à mort. — Non, répondit Jéhovah. Choisis une génisse dans le troupeau, fais-la conduire avec toi, tu diras au peuple que tu vas offrir un sacrifice. Au festin qui suivra, tu appelleras Isaï; c'est alors que je te ferai connaître mon choix, et que tu verseras l'huile sainte sur la tête du nouvel élu. — Samuel obéit à l'ordre divin. Il arriva à Bethléem. Les anciens de la cité, surpris de son approche, vinrent à sa rencontre et lui dirent : Votre visite est-elle pacifique? — Oui, répondit Samuel, je viens offrir au Seigneur un sacrifice, faites les purifications d'usage et venez avec

[1] I *Reg.*, cap. xv, 34, 35.

moi pour que j'immole la victime en votre présence. — Isaï et ses fils ayant accompli les ablutions légales, s'étaient rendus au sacrifice. Le Prophète les fit appeler au festin qui suivit. Quand ils entrèrent, Samuel en voyant Eliab, l'aîné, se disait à lui-même : Est-ce là le Christ choisi par le Seigneur? — Mais Jéhovah lui fit entendre cette réponse : Ne fais attention ni à la noblesse de ses traits ni à sa taille avantageuse. Je ne juge point avec les yeux des hommes, et ce n'est pas lui que j'ai choisi. L'homme ne voit que l'extérieur, mon regard scrute les consciences. — Cependant Isaï présentait au prophète Abinadab, son second fils. La voix qui parlait à Samuel lui fit de nouveau entendre la même réponse : Ce n'est pas ce jeune homme que le Seigneur a choisi. — Samma, le troisième, et ses quatre autres frères, passèrent tour à tour devant le vieillard. Aucun d'eux n'était l'élu de Dieu. As-tu d'autres enfants? demanda le Prophète à Isaï. — J'ai encore un fils de quinze ans, répondit celui-ci. Il garde en ce moment les brebis au pâturage. — Envoie-le chercher, dit Samuel, et qu'il vienne; nous ne nous asseoirons pas sans lui à la table du festin. — On alla donc chercher dans la campagne le jeune berger pour le conduire à Samuel. C'était un bel adolescent, aux cheveux blonds, d'une physionomie pleine d'intelligence et de grâce. Quand il entra, le Seigneur dit au Prophète : Lève-toi, voilà l'élu de mon choix; verse sur son front l'huile sainte. — Samuel prit l'ampoule de l'onction et répandit l'huile sacrée sur la tête du fils d'Isaï, en présence de ses frères. A partir de ce moment, l'Esprit du Seigneur se reposa sur David : c'était le nom du jeune homme. Ayant ainsi accompli sa mission, le Prophète reprit le chemin de Ramatha [1]. » Un jeune berger de quinze ans, que Samuel n'a jamais vu, dont il ne soupçonne pas l'existence, dont la famille elle-même se préoccupe si peu, qu'elle l'envoie à la garde des brebis le jour d'un sacrifice solennel, voilà donc celui que M. Munk appelle « un rival » opposé à Saül par la profonde habileté de Samuel, et « appuyé de tout le » poids de l'autorité prophétique et de l'influence politique que le

[1] I *Reg.*, cap. XVI, 1-13.

» vieillard avait conservée comme ancien juge [1]. » La lecture du texte sacré suffit pour faire justice de ces incroyables appréciations.

Maladie mentale de Saül. David est présenté au roi.

22. Toute la politique de Samuel s'était bornée à une obéissance ponctuelle aux ordres de Jéhovah. L'élection de David, inexplicable au point de vue de la politique humaine, était l'œuvre de Dieu, « qui ne juge pas avec les yeux des hommes, mais qui scrute les profondeurs des consciences [2]. » Le jeune fils d'Isaï, après le départ du Prophète, était retourné dans la solitude des pâturages, à la garde de ses brebis. Mais Dieu qui l'avait choisi, se réservait d'ouvrir la route sous ses pas, et de transformer, par une série d'événements dirigés par sa providence, le berger de Bethléem en pasteur d'hommes. « L'Esprit divin avait abandonné Saül : une sombre mélancolie, qui se traduisait de temps en temps par des accès de fureur, s'était emparée du malheureux roi. Ses serviteurs alarmés lui dirent un jour : Le roi notre maître est plongé dans le chagrin, et sa pensée est accablée par des visions funestes. Que notre seigneur nous transmette ses ordres, et nous chercherons un homme habile à faire résonner les cordes du *kinnor* (*citharæ*) [3]. Par sa mélodie, il calmera vos sens et vous supporterez plus facilement vos douleurs. — Cherchez donc un homme de ce talent, répondit Saül, et amenez-le-moi. — Un des courtisans dit alors : Je connais un jeune Bethléémite, fils d'Isaï, qui sait admirablement accompagner ses chants sur le *kinnor*. C'est de plus un bel adolescent, plein de sentiments nobles et courageux; il pourra devenir un vaillant guerrier, il est sage, et le Seigneur est avec lui. — D'après ces indications, Saül transmit à Isaï un message : Envoie à ma cour, disait-il, le jeune David, celui de tes fils qui garde les troupeaux aux pâturages [4]. » — Un pareil message n'avait rien d'insolite, on savait que le roi aimait à s'entourer de la plus brillante jeunesse [5].

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 255. Nous avons cité intégralement ce passage de M. Munk au n° 16 de ce chapitre. — [2] I *Reg.*, cap. XVI, 7. — [3] Instrument qui rappelle notre harpe actuelle. S. Jérôme lui attribue vingt-quatre cordes (Hieronym., *Epist. ad Dardanum, Patrol. latin.*, tom. XXII, pag. 1099). — [4] I *Reg.*, cap. XVI, 14-19. — [5] *Quemcumque viderat Saul virum fortem et aptum ad prælium sociabat eum sibi* (I *Reg.*, cap. XIV, 52).

Seulement il était d'usage, en pareil cas, d'offrir un présent au roi [1]. Celui d'Isaï fut simple comme l'existence patriarcale de ce chef de famille. « Il choisit un jeune chevreau, chargea un âne de pains cuits sous la cendre, et d'une outre de vin qu'il remit à son fils pour les offrir à Saül. David fut présenté au roi, qui le prit en affection, et le mit au nombre de ses écuyers. Saül fit prévenir Isaï de ces dispositions : Laissez David près de moi, lui manda-t-il, il a trouvé grâce devant mes yeux. — Depuis lors, quand le roi tombait dans des accès de noire mélancolie, David prenait son *kinnor*, et par sa mélodie, charmait les douleurs du roi [2]. »

23. Ce récit charmant, empreint de toute la sincérité biblique et de la naïveté des temps primitifs, inspire à M. Munk les réflexions suivantes : « La subite fortune de David favorisa singulièrement les » projets de Samuel. Peut-être était-ce le Prophète lui-même qui, » par ses relations et par son influence secrète, avait su amener le » jeune David à la cour de Saül pour lui procurer le moyen de dé» velopper ses hautes qualités et de les mettre au grand jour. » Bientôt un événement donna à David l'occasion de déployer tout » son courage et d'attirer sur lui les regards de la nation [3]. » Nous regretterions vraiment ce parti pris d'insinuations perfides, si chacune d'elles ne se trouvait pas aussi clairement contredite par le texte même du Livre sacré. « L'événement qui allait attirer les re» gards de la nation sur David, » fut une nouvelle guerre contre les Philistins. David et son puissant protecteur Samuel songèrent si peu à profiter de cette circonstance pour l'accomplissement de leurs secrets desseins, que le fils d'Isaï ne suivit même pas le roi dans cette expédition ; sa trop grande jeunesse ne lui permettant point d'y prendre part, il revint à Bethléem garder les troupeaux de son père. Voilà une singulière façon d'agir pour un jeune ambitieux guidé par un vieux politique! Mais laissons parler la Bible : « Les Philistins, réunissant leurs forces, firent une irrup-

Le défi international.

[1] L'usage d'offrir des présents aux personnages considérables subsiste encore en Orient. Nous avons vu l'embarras de Saül, qui n'osait se présenter devant Samuel à Ramatha, parce qu'il n'avait rien à offrir au prophète. — [2] I *Reg.*, cap. XVI, 20 ad ultim. — [3] S. Munk, *Palestine*, pag. 258.

tion soudaine sur le territoire hébreu; longeant la chaîne des montagnes de la tribu de Dan, ils vinrent camper entre Socho [1] et Azéca, à l'ouest de Jérusalem. Saül et les fils d'Israël prirent les armes, se rassemblèrent en face de la vallée du Térébinthe, et se rangèrent en bataille pour résister aux envahisseurs. Les trois fils aînés d'Isaï, Eliab, Abinadab et Samma allèrent prendre rang parmi les guerriers de Saül. David, plus jeune, quitta donc le roi, et vint à Bethléem [2] reprendre le soin des troupeaux à la place de ses frères. La situation respective des deux armées offrait cette particularité que chacune occupait deux sommets opposés, et que la vallée était libre à leurs pieds. Or, les Philistins avaient parmi eux un soldat d'une taille gigantesque; il mesurait six coudées et une palme de haut. Son nom était Goliath; il était né au pays de Geth. Un casque d'airain couvrait sa tête, et son corps était protégé par une cuirasse à écailles, d'un poids de cinq mille sicles. Il portait aux jambes des bottes d'airain, et un bouclier de même métal achevait de le rendre invulnérable. Le bois de sa lance ressemblait aux énormes rouleaux dont se servent les tisserands pour rouler leur toile, et son fer seul pesait six cents sicles. Précédé d'un écuyer, le géant s'avança dans la vallée et vint jeter ce défi aux phalanges israélites : Pourquoi vous êtes-vous assemblés en si grand nombre? Je suis Philistin, vous êtes les sujets de Saül, choisissez parmi vous le meilleur de vos guerriers; qu'il vienne se mesurer avec moi dans un combat singulier. Si je suis vaincu, les Philistins seront vos tributaires; si je suis vainqueur, vous subirez

[1] M. de Saulcy croit reconnaître l'ancienne Socho dans le village actuel de Choueïkah, à l'ouest d'El Bourak (de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 306).

[2] *David autem erat minimus. Tribus ergo majoribus secutis Saülem, abiit David, et reversus est a Saül, ut pasceret gregem patris sui in Bethleem* (I *Reg.*, cap. XVII, 14, 15). Voilà qui est clair, et la théorie de M. Munk ne s'accorde pas facilement avec un texte si précis. L'auteur l'a compris, il essaie de tourner le mauvais pas, en glissant dans son récit, sous une forme incidente, cette phrase ingénieuse : « David, avec la permission de Saül, retournait, *de temps en temps*, dans sa famille, pour garder les troupeaux. » (S. Munk, *Palestine*, pag. 258.) *De temps en temps*, est ingénieux; mais il le serait davantage s'il était l'expression de la vérité.

notre joug et nous serons vos maîtres. Voilà le défi que j'adresse à tous les bataillons hébreux. Choisissez donc votre guerrier, et qu'il vienne engager le combat. — L'audace du Philistin et la terreur que sa taille gigantesque et sa redoutable armure inspiraient aux Israélites, désolaient Saül et ses généraux. Aucun des enfants d'Israël ne s'offrait pour courir les chances d'un combat, malgré toutes les récompenses que l'on promettait de la part du roi au vainqueur. Chaque matin et chaque soir, Goliath venait dans la vallée répéter son injurieux défi [1]. »

24. Cependant le jeune David était demeuré à Bethléem. « Un soir son père lui dit : Prends un éphi de farine et dix pains cuits sous la cendre pour les porter à tes frères au camp du Térébinthe. Ajoute à ces provisions dix fromages que tu offriras en mon nom à leur centurion. Informe-toi de leur santé et de leur conduite dans l'armée; et sache aussi me dire dans quel bataillon ils ont pris rang. — Le lendemain, au point du jour, David se mit en chemin; il recommanda les troupeaux au gardien et se dirigea, chargé des provisions, vers le camp hébreu. Au moment où le jeune berger arrivait, Goliath redisait dans la vallée son défi superbe, et les Israélites tremblants reculaient devant lui. David avait tout vu. Mêlé aux rangs israélites, il avait retrouvé ses frères, et il entendait les soldats se dire entre eux : Voilà de nouveau Goliath, ce géant, qui vient nous insulter! Qui serait assez heureux pour en triompher? Le roi a promis au vainqueur d'immenses richesses, la main de sa fille et l'exemption à perpétuité de tout impôt. — Est-il vrai, dit alors David, que le roi ait fait de telles promesses? Mais quel est donc ce Goliath, cet incirconcis, pour oser défier les armées du Dieu vivant! Je me chargerais bien, moi tout seul, de l'en faire repentir! — Cette parole était à peine sortie de ses lèvres, qu'un groupe nombreux se forma autour du jeune berger. Vainement Eliab et ses autres frères voulurent pallier ce qu'ils croyaient une puérile témérité. David n'en persistait pas moins à garder le ton d'assurance qu'on avait remarqué dans sa première réponse, et il

Le géant et le berger.

[1] I *Reg.*, cap. XVII, 1-16.

répétait qu'il accepterait volontiers le combat. On vint dire à Saül qu'il se présentait enfin un champion pour se mesurer avec le géant, et en même temps on lui amenait David. Que l'on cesse de craindre ce Philistin, disait le jeune homme. — Puis s'adressant au roi : Moi, le plus humble de vos serviteurs, dit-il, j'irai et je combattrai le géant. — Mais, mon fils, répondit le roi, tu ne pourras te mesurer avec lui : tu n'es encore qu'un enfant, et lui, à sa taille gigantesque, il joint l'expérience des armes qu'il a maniées dès sa jeunesse. — Grand roi, reprit David, quand votre serviteur faisait paître les troupeaux de son père, il lui est arrivé plus d'une fois qu'un lion ou qu'un ours se jetait sur le troupeau, saisissant un bélier, et prenait la fuite en emportant sa victime. Je les poursuivais alors, je les attaquais et arrachais la proie à leur gueule ensanglantée. L'animal furieux se jetait sur moi, mais je le saisissais à la gorge et l'étranglais. J'ai tué de cette manière un ours et un lion. Le géant Philistin sera ma troisième victoire. J'irai donc venger ses injures dans son sang. Eh! quel est-il, cet incirconcis, pour oser maudire l'armée du Dieu vivant? Jéhovah qui m'a arraché aux griffes de l'ours et du lion, me fera triompher de ce Philistin! — Frappé de l'inspiration qui se révélait dans ses paroles, Saül dit à l'enfant : Va donc et que le Seigneur soit avec toi. — Puis il fit apporter sa propre armure et voulut qu'on en revêtit le jeune berger; on lui mit sur la tête un casque d'airain, on couvrit sa poitrine d'une cuirasse et on attacha à sa ceinture l'épée de Saül. Accablé sous ce poids inaccoutumé, David essaya de se mettre en marche; mais il ne pouvait faire un mouvement. Je n'ai pas l'habitude de tout cet attirail, dit-il. — Quittant donc cet incommode fardeau, il reprit sa houlette, alla choisir au bord du torrent cinq cailloux polis, les mit dans sa panetière de berger, et, la fronde à la main, il s'avança à la rencontre de Goliath. Le Philistin, précédé de son écuyer, continuait en face de l'armée d'Israël sa promenade accoutumée, en l'accompagnant de son insolent défi. A la vue du singulier adversaire qui se dirigeait vers lui, un horrible blasphème sortit d'abord de ses lèvres; puis il ajouta : Me prends-tu pour un chien, de venir ainsi à moi avec ce bâton? Approche; que je livre ton

cadavre à la voracité des oiseaux de proie! — Tu viens à moi, répondit David, avec une épée, une lance et un bouclier. Je viens moi, au nom du Dieu des armées d'Israël que tu as insultées aujourd'hui. Jéhovah te livrera entre mes mains, je te frapperai, je te couperai la tête, et ce soir, les Philistins qui te contemplent seront devenus des cadavres que les oiseaux du ciel et les animaux de proie se disputeront. Ainsi toute la terre saura que le Dieu d'Israël est le Dieu tout puissant. Ces deux armées qui nous entourent, apprendront que Jéhovah n'a besoin ni de lances ni d'épées. Il est l'arbitre de la guerre; c'est lui qui vous livrera entre nos mains[1] ! »

25. Ce dialogue, moins long que celui des guerriers d'Homère, mais plus naturel et plus empreint de la vraie couleur locale, n'avait pas interrompu la marche des champions. « Le Philistin superbe s'avançait contre David; et celui-ci, de son côté, s'empressait de rapprocher la distance qui le séparait de son redoutable ennemi. Quand il jugea la portée favorable, il mit dans sa fronde une des pierres du torrent, et faisant rapidement tourner l'arme légère, ajusta le coup. La pierre vola en sifflant et vint frapper le front de Goliath. Elle s'y enfonça, déchirant les chairs et brisant l'os du crâne. Le géant chancela, voulut faire un mouvement en avant et tomba la face contre terre. David n'avait point d'épée; il courut au Philistin, posa le pied sur le corps sanglant, et saisissant la poignée du sabre, il l'arracha du fourreau. D'une main assurée, il brandit le glaive, et, d'un coup, trancha la tête de Goliath. Une immense acclamation de joie s'éleva en ce moment du camp des Hébreux et salua le triomphe du jeune berger. Cependant, les Philistins épouvantés abandonnaient leurs positions et prenaient la fuite. Saül et son armée les poursuivirent d'un trait jusqu'aux portes d'Accaron, jonchant de leurs cadavres les routes de Saraïm et de Geth. Au retour, les Israélites pillèrent le camp ennemi si subitement abandonné, et s'en partagèrent les dépouilles. David ne voulut pour sa part que la tête de Goliath, qu'il déposa comme un trophée à Jérusalem,[2] et les armes du géant, qu'il suspendit dans la maison de

David tue Goliath Victoire d'Israël sur les Philistins Le psaume CXLIII

[1] I *Reg.*, cap. XVII, 17-40. — [2] On se rappelle que, sauf la citadelle de Jébus,

son père[1], » à l'exception de l'épée triomphale qu'il offrit au Seigneur dans son Tabernacle[2]. « Quand l'armée traversa les cités d'Israël, après ce triomphe inespéré, les femmes juives venaient à sa rencontre en formant des chœurs de danse. Elles chantaient, dans leur enthousiasme : Saül a frappé mille Philistins de son glaive vengeur, mais David d'un seul coup en a abattu dix mille[3]! » Le fils d'Isaï, modeste au sein de la victoire, reportait à Jéhovah tout l'honneur de cette grande journée. Il chantait sur le *kinnor* ce cantique de reconnaissance[4] : « Béni soit le Seigneur, mon Dieu qui a dirigé dans le combat mes mains inexpérimentées, et donné la force à mes doigts débiles. Jéhovah fut mon protecteur; c'est en lui seul que reposait mon espérance : c'est lui qui fait retentir aujourd'hui mon nom parmi les acclamations populaires. Mais, Seigneur, qu'est-ce donc que l'homme pour que votre regard s'abaisse jusqu'à lui! Qu'est-ce donc que ce faible enfant pour que vous l'honoriez d'une pensée de votre cœur! L'homme, c'est la vanité du néant; ses jours sont comme l'ombre du nuage qui s'envole. Grand Dieu, inclinez sur vos pas la voûte des cieux et descendez. Touchez du doigt les orgueilleux bataillons de l'ennemi, et ils s'évanouiront en fumée. Un éclair lancé par votre main les réduira en poudre; une flèche de votre arc suffit à les anéantir. Etendez vos bras pour ma défense, sauvez-moi du déluge des ennemis. Leurs flots s'élèvent comme ceux des grandes eaux. Les fils de l'étranger ont ouvert la bouche aux blasphèmes; leur bras s'appesantissait comme le bras

le reste de la ville de Jérusalem était déjà, à cette époque, au pouvoir des Hébreux. — [1] I *Reg.*, cap. XVII, 41-54. — [2] I *Reg.*, cap. XXI, 9. — [3] I *Reg.*, cap. XVIII, 6, 7.

[4] Le psaume CXLIII, que nous traduisons ici, est intitulé dans la version des Septante, suivie par la Vulgate : *Psalmus David adversus Goliath.* D'après cette indication, qui concorde d'ailleurs parfaitement avec le sens du psaume lui-même, nous avons donc, comme le dit M. l'abbé Rohrbacher (*Hist. univ. de l'Eglise,* tom. II, pag. 115) « le monument le plus durable » de la victoire du fils d'Isaï, et la première de ses poésies sacrées, dont la sublimité a triomphé de toutes les critiques et dépassé ce que le lyrisme profane a connu de plus élevé. Nous donnerons désormais, à mesure que les faits de l'histoire se présenteront sous notre plume, la traduction des psaumes qu'ils auront inspirés.

du crime. Cependant leur jeune famille prospérait dans l'abondance, comme au printemps les fleurs nouvelles. Leurs filles ajoutaient à l'éclat de leur beauté des parures dignes d'un temple. Leurs celliers regorgeaient de fruits; leurs troupeaux féconds couvraient les plaines et leurs bœufs mugissants dévoraient la graisse de la terre. Pas une pierre ne s'écroulait de leurs remparts, pas un cri de détresse ne s'élevait dans les rues de leurs cités. On disait d'eux : Bienheureux le peuple qui jouit de tant de prospérités! On dira aujourd'hui : Bienheureux le peuple d'Israël dont Jéhovah est le Dieu [1]! »

Fureurs de Saül. Nouveaux exploits de David. Il épouse Michol, la seconde fille du roi.

26. Cette expédition glorieuse avait valu à David plus encore que l'admiration d'Israël et la popularité qui s'attachait à son nom, elle lui avait conquis le cœur de Jonathas. Le jeune prince « s'était attaché au fils d'Isaï, et l'aimait comme son âme. Il voulut le revêtir de ses propres ornements, lui donna son épée, son arc et son baudrier. Ces deux cœurs se lièrent l'un à l'autre par une tendresse inviolable. Jonathas obtint de Saül que David ne retournerait plus à Bethléem et se fixerait à la cour. Au milieu de cette fortune inespérée, le fils d'Isaï montrait une sagesse et une prudence au-dessus de son âge; il remplissait avec succès toutes les missions dont il était chargé. Déjà cher à tout le peuple depuis sa victoire, il le devint bientôt à tous les officiers de la cour. Mais ses qualités mêmes lui nuisaient dans l'esprit du roi. Saül ne pouvait lui pardonner l'amour qu'on lui portait; il se rappelait les acclamations dont on avait salué le retour triomphal. Dans le chagrin que lui causait ce souvenir, il répétait sans cesse : On accorde à David la gloire d'avoir abattu dix mille Philistins, et moi je n'en ai tué que mille. Qui les arrête? Pourquoi ne lui donnent-ils pas aussi ma couronne? — La jalousie du monarque s'accroissait ainsi chaque jour, et il lançait au jeune héros des regards menaçants. Dans un de ses accès de fureur, qui devenaient plus fréquents et plus graves, comme David chantait pour le calmer, en s'accompagnant du *kinnor*, Saül leva la lance qu'il tenait à la main, et en dirigea violemment la

[1] *Psalm.* CXLIII ad ultim.

pointe sur le jeune homme. Un rapide mouvement de côté, exécuté par David, le sauva. La lance alla percer la muraille. Dans l'état d'esprit du roi, il fut facile de rejeter cet incident sur le compte de la maladie; cependant Saül éloigna lui-même David de la cour, et lui confia le commandement d'un corps de mille soldats, avec ordre de surveiller aux frontières les mouvements des Philistins. En lui donnant cette mission lointaine, Saül sut encore dissimuler sa haine sous une spécieuse apparence. Je n'ai point oublié, lui dit-il, tes droits à la main de l'une de mes filles; je te destine donc Mérob, l'aînée, pour épouse. Maintenant, va signaler ton courage, en combattant les ennemis du Seigneur. — Dans la réalité, Saül se faisait à lui-même cette réflexion : Je n'aurai point de la sorte à me reprocher sa mort. Il périra dans quelque embuscade, sous les coups des Philistins. — David ne laissa point apercevoir au roi qu'il eût deviné ses véritables intentions. Il répondit modestement à cette ouverture : Qui suis-je, dit-il, et quelle est en Israël la famille de mon père pour espérer jamais devenir le gendre du roi! — David se rendit à son poste; chaque jour, à la tête de sa petite troupe, il faisait éprouver aux Philistins des pertes nouvelles. Les habitants de Juda, dont il protégeait la frontière, témoins de sa valeur et de son activité; les guerriers d'Israël, qu'il conduisait à la victoire, le payaient de son dévouement par leur amour. Cependant Saül, sans tenir compte de ses engagements, disposa de la mains de Mérob, sa fille. Il la donna pour épouse à Hadriel, de Molathi [1], l'un de ses officiers. Cette nouvelle n'émut guère David: comme autrefois Jacob chez Laban, il préférait la jeune Michol, sœur de Mérob, à son aînée, et formait en secret des vœux pour elle. Saül, informé de ses dispositions, y vit encore un moyen d'exposer le héros à de nouveaux dangers. Il fit dire à David que la main de Michol lui serait accordée le jour où il aurait abattu cent têtes de guerriers philistins. Ce serait le douaire apporté à la jeune fille par son futur époux. Le message royal avait été trans-

[1] La situation de cette localité nous est inconnue. Elle n'est mentionnée que cette seule fois dans toute la Bible (Voir de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 513).

mis par des officiers de la cour; la condition posée était devenue publique. David comprit que le roi, engagé si avant, ne pourrait plus cette fois, malgré toute sa mauvaise volonté, revenir en arrière. Il concerta pendant quelques jours une attaque habilement ménagée, puis fondant avec sa petite troupe sur le territoire ennemi, il mit à mort deux cents Philistins; c'était le double de ce que Saül avait demandé. Quand le roi vit revenir le vainqueur avec les trophées sanglants, il comprit que le Seigneur était avec le héros. David devint ainsi l'heureux époux de Michol, et il trouva dans le cœur de la jeune femme des trésors de tendresse et d'amour [1]. »

Michol soustrait David à la vengeance de Saül.

27. Il eut bientôt l'occasion de les mettre à l'épreuve. Saül s'était laissé vaincre aux instances de Jonathas et parut pendant quelque temps avoir oublié toutes ses idées de vengeance. Voici comment cette réconciliation s'était opérée. « Un jour, dans un accès de fureur, le roi avait donné ordre à tous ses officiers et à son fils lui-même, de le délivrer enfin de David. Jonathas s'était empressé de prévenir son ami. Mon père, lui dit-il, veut ta mort; tiens-toi caché jusqu'à demain, je vais essayer de calmer son courroux, et demain matin je viendrai te rendre compte de mes démarches. — Le jeune prince, en effet, retourna près de son père. O mon roi, lui dit-il, je vous en supplie, cessez de poursuivre votre serviteur David; jamais il ne vous a offensé, et toute sa vie a été employée à votre service. Avec quel héroïsme il a bravé les menaces du Philistin, le jour où Goliath fut frappé, et où Jéhovah daigna sauver son peuple! Vous en fûtes témoin, et quelle ne fut pas alors votre joie! Pourquoi donc aujourd'hui accablez-vous un innocent, et cherchez-vous à le perdre? — Saül s'attendrit à ce discours, et quand Jonathas eut cessé de parler, il s'écria : Vive Jéhovah le Seigneur! Jamais je ne permettrai qu'on attente aux jours de David. — Profitant de cette heureuse disposition, Jonathas s'empressa d'aller chercher son ami, il le présenta lui-même au roi, et David reprit, à la cour de Saül, sa résidence ordinaire. » Aucun

[1] I *Reg.*, cap. XVIII integrum.

incident fâcheux ne survint jusqu'à l'époque où une nouvelle invasion des Philistins sur le territoire hébreu rappela David à l'armée. « Avec son courage et son habileté ordinaires, il repoussa l'ennemi et lui fit essuyer une sanglante défaite. De retour près du roi, il continuait à charmer les douleurs du malheureux insensé aux sons du *kinnor*. Un jour que Saül était retombé dans ses sombres accès, il essaya comme la première fois de percer David de sa lance [1]. Celui-ci put encore éviter le coup, et s'enfuit près de Michol. Mais le courroux de Saül ne s'apaisa point aussi facilement. Il envoya des gardes à la porte de la maison de David, avec ordre de le tuer quand il sortirait le lendemain matin. Michol en fut avertie. Sauve-toi, dit-elle à son époux, car le roi a juré ta perte. — Elle le fit donc sortir pendant la nuit par une fenêtre de la maison, puis couchant une statue sur le lit de David, elle étendit des manteaux sur ce simulacre, et en couvrit la tête d'une peau de chèvre. Le lendemain matin, Saül impatient de ne pas voir ses ordres de la veille exécutés, envoya des archers auxquels il prescrivit de s'emparer de David et de le lui amener. Les soldats se présentèrent à Michol qui leur fit voir le lit de David, et leur dit que son mari était malade. Les soldats retournèrent près du roi et lui rendirent compte de leur mission. Allez, s'écria Saül, amenez-le-moi dans son lit [2], pour qu'on le mette à mort sous mes yeux. — Les soldats revinrent, et cette fois découvrirent le stratagème. Est-ce donc ainsi, dit Saül à Michol, que tu as trompé ton père et favorisé l'évasion de mon ennemi! — Cependant David avait eu le temps de fuir. Il s'é-

[1] Suivant la judicieuse observation de M. l'abbé Rohrbacher (*Hist. univ. de l'Eglise cath.*, tom. II, pag. 118), la lance dont Saül nous apparaît constamment armé, était en ces temps reculés le symbole du commandement et le signe extérieur de la royauté. Le témoignage de l'historien profane Justin ne laisse pas de doute à cet égard. *Per ea adhuc tempora reges hastas pro diademate habebant, quas Græci sceptra dixere* (Justin, lib. XLIII, n° 3). Ainsi l'arme guerrière précéda, dans la main des rois, l'attribut symbolique, et la lance fut la première origine du sceptre.

[2] Les lits des anciens, comme ceux dont le peuple fait encore usage en Orient, n'étaient qu'une simple natte étendue sur le sol. Le psaume LVIII fut composé par David en cette circonstance, il porte pour titre : *Quando misit Saül, et custodivit domum David, ut eum interficeret.*

tait rendu près de Samuel, à Ramatha. Le Prophète avait à Naïoth, non loin de Rama, une retraite où il rendait à de jeunes Hébreux les bienfaits de l'éducation qu'il avait reçue lui-même à Silo. Ce fut là qu'il conduisit David. Saül informé de ces circonstances, et plus irrité que jamais, accourut à Naïoth pour en arracher lui-même le proscrit. Mais l'Esprit du Seigneur, qui l'avait jadis investi sur la colline de Gabaa, se reposa encore sur lui. Oubliant ses projets de vengeance, il se joignit à la troupe des jeunes prophètes, et, en présence de Samuel, se dépouillant des insignes royaux[1], passa cette journée et la nuit suivante à chanter les louanges du Seigneur[2]. »

38. David n'avait pas attendu l'issue du voyage de Saül, il s'était empressé de quitter Naïoth à l'arrivée du roi, et de reprendre le chemin de Ramatha. « Quelques jours après, il se ménagea une entrevue avec Jonathas. Qu'ai-je fait? lui dit-il, quel est mon crime, et pourquoi le roi votre père me poursuit-il avec cet acharnement? — Rassure-toi, répondit le jeune prince, le roi ne donne jamais un ordre et ne prend aucune résolution sans que j'en sois informé. Je veillerai sur toi, et tu ne périras pas. — Mais, reprit David, Saül n'ignore pas que j'ai trouvé grâce devant vos yeux; il se gardera bien de vous tenir au courant des mesures de rigueur qu'il médite contre moi. Je ne veux pas, se dira-t-il, que Jonathas en soit informé, je veux épargner cette affliction à son cœur. Je vous le jure, par le nom de Jéhovah le Seigneur, par votre existence qui m'est si chère, la mort est attachée à mes pas! — Que faire donc? demanda Jonathas. Je suis prêt à exécuter tout ce que tu désires. — Eh bien, reprit David, demain la solennité de la Néoménie réunira toute la cour autour du roi. En ces occasions, j'ai coutume de m'asseoir à côté de Saül pour prendre part au festin; mais cette fois je me tiendrai caché dans le champ voisin de Gabaa. Si par hasard le roi votre père remarquait mon absence et s'enquérait de moi, vous lui direz : David m'a demandé la permission de se rendre à

Dévouement de Jonathas.

[1] Tel est le sens que les commentateurs donnent à l'expression hébraïque ויפל (*vaipol*) traduite dans la Vulgate par le mot *nudum* (Voir Sanctius, *Comment. in lib. I Reg.*, ad vers. 24). — [2] I *Reg.*, cap. XIX integr.

Bethléem, pour assister à un festin solennel au milieu de ses compatriotes. Si le roi, satisfait de cette explication, témoigne de la bienveillance pour moi, et vous répond : C'est bien; vous aurez la preuve qu'il a oublié son ressentiment. Mais s'il accueille vos paroles avec fureur, vous saurez qu'il continue à méditer ma mort. Avertissez-moi alors pour que j'aie le temps de pourvoir à ma sûreté. Faites cette dernière grâce à votre serviteur, au nom de l'amitié que vous avez daigné lui accorder; il s'en montrera toujours digne, et si vous en doutez, si vous me croyez coupable, tuez-moi vous-même, et épargnez-vous la peine de m'introduire de nouveau dans le palais de votre père. — Grand Dieu, s'écria Jonathas, me préserve le Ciel d'un tel crime, et plutôt qu'il m'accable de toutes ses vengeances si je ne t'informe de toutes les mesures que mon père pourra prendre contre toi ! » Les deux amis combinèrent alors un moyen de communiquer entre eux sans éveiller aucun soupçon. David devait se tenir caché, pendant les trois jours que durait la fête de la Néoménie, derrière le rocher d'Ezel, dans la campagne de Gabaa. Jonathas viendrait dans la journée s'exercer à tirer de l'arc dans le champ; il serait accompagné d'un serviteur chargé de ramasser ses flèches, à mesure qu'il les aurait lancées. Il fut convenu que si Jonathas disait au serviteur : « La flèche est en deçà, reviens sur tes pas pour la ramasser, » ce serait le signe que le roi s'était apaisé et que le proscrit pouvait revenir à la cour. Si au contraire Jonathas criait à son écuyer : « La flèche est au-delà, cours plus loin, » ce serait le signe que David devait se soustraire par une prompte fuite à la vengeance du roi [1].

Le festin royal de la Néoménie.

29. Leurs mesures ainsi concertées, les deux amis se séparèrent, David pour se blottir dans le creux du rocher d'Ezel, Jonathas pour assister au festin royal de la Néoménie. Quand l'heure fut venue, « Saül prit place sur le siége d'honneur adossé à la muraille; Jonathas, placé en face, se leva devant son père. D'un côté du roi vint s'asseoir Abner, chef de la milice; de l'autre, un siége resta inoccupé, c'était celui de David. Saül n'eut pas l'air de s'en apercevoir

[1] I *Reg.*, cap. XX.

et ne fit aucune observation ce jour-là. Le lendemain, les convives se trouvèrent de nouveau réunis avec le même cérémonial. Cette fois Saül dit à Jonathas : Pourquoi le fils d'Isaï s'est-il donc absenté hier et aujourd'hui? — Il m'a demandé instamment la permission, répondit le jeune prince, de se rendre à Bethléem pour assister à un festin solennel au milieu de sa famille; voilà pourquoi il n'a point paru à la table du roi. — Saül, furieux de cette réponse, éclata en injures contre Jonathas : Infâme! s'écria-t-il, est-ce que je ne sais pas que tu oses te vanter de ton amitié pour le fils d'Isaï, et que tu déshonores ainsi ta famille et ton rang? Tant que vivra ce fils d'Isaï, n'espère pas poser sur ta tête une couronne. Envoie-le donc chercher, qu'on me l'amène! Sa mort est décidée! — Et pourquoi mourrait-il? demanda Jonathas avec une noble assurance; quel crime a-t-il commis? — Sans répondre, Saül saisit sa lance et voulait en percer son fils. Jonathas ne pouvait plus douter des intentions de Saül; il quitta la table du festin en proie à la plus vive douleur, pleurant à la fois sur son père et sur David. Le lendemain, le jeune prince suivi d'un écuyer portant son arc et son carquois, se dirigeait vers le champ de Gabaa. Après avoir lancé une flèche vers le but, il dit à son serviteur : Va la ramasser. — L'enfant courut pour obéir à cet ordre. Cependant Jonathas ajusta une seconde flèche sur l'arc et l'envoya par-dessus la tête de l'enfant, bien au-delà du but. Il s'écria alors : La flèche est beaucoup plus loin, cours en avant pour la retrouver; hâte-toi. — L'écuyer ne soupçonnait guère la signification véritable de ces paroles; mais David, en les entendant de la retraite où il était caché, tressaillit. Quand l'enfant eut rapporté les flèches à son maître, Jonathas lui dit : Je ne tirerai plus ce matin, reporte mes armes à la ville. — Ayant ainsi écarté un témoin importun, il pouvait embrasser son ami. David, quittant le rocher d'Ezel, s'avança à la rencontre du jeune prince et se prosterna trois fois devant lui. Jonathas le prit dans ses bras; ils se tinrent longtemps serrés dans cette fraternelle étreinte, en versant un torrent de larmes. David sanglotait. Enfin le jeune prince, prenant congé de son ami, lui adressa ce touchant adieu : Va, et que la paix du Seigneur t'accompagne. En présence

de Jéhovah, je te renouvelle le serment de ma tendresse. Que Dieu soit le lien de nos deux cœurs, qu'il cimente l'alliance éternelle de ma race et de la tienne ! — Après ces paroles, Jonathas reprit la route de la cité royale, et David celle de l'exil [1]. »

Accueilli par le grand prêtre Achimélech à Nobé, David est repoussé par le roi de Geth.

30. Le proscrit était sans armes, sans provisions, sans ressources d'aucune espèce. Il allait commencer le dur apprentissage de cette vie errante et fugitive à laquelle les fureurs d'un roi insensé le condamnaient. La notoriété qui s'attachait à son nom était un danger de plus dans sa situation présente, et sa fortune passée pesait maintenant sur son malheur. Mais Dieu était avec lui. David se dirigea immédiatement sur la ville de Nobé, au nord-ouest de Gabaa, dans l'intention d'y trouver quelque ressource auprès du grand prêtre Achimélech. Son projet était de gagner ensuite la frontière des Philistins, et d'aller demander un asile au roi de Geth. « Quand Achimélech vit arriver David seul, sans armes et dans cette étrange attitude, il ne put dissimuler sa surprise : Comment êtes-vous ici, sans un soldat, sans un serviteur? s'écria-t-il. — J'accomplis en ce moment, par ordre du roi, répondit David, une mission qui exige le plus grand secret. J'ai donné à mes troupes divers rendez-vous sur mon chemin, sans leur dire leur véritable destination. Maintenant, si vous avez des provisions et quelques pains cuits sous la cendre, donnez-les moi. — Je n'ai, répondit le Grand Prêtre, que les pains qui ont été retirés de la Table de proposition. Les hommes qui vont vous rejoindre ne pourront les manger qu'autant qu'ils n'auront point contracté d'impuretés légales. — J'y veillerai, reprit David, mais hâtez-vous. — Achimélech remit donc au proscrit les pains qu'il venait d'enlever de la Table de proposition. Or, au moment où cette scène se passait à la porte du Tabernacle, il s'y trouvait par hasard un des serviteurs de Saül. C'était Doëg, l'Iduméen, chef des pasteurs du roi. David l'aperçut, et devina une trahison, mais il était trop tard pour reculer. Il adressa donc à Achimélech une nouvelle demande : N'auriez-vous pas ici, lui dit-il, une épée ou une lance. Dans ma précipitation à obéir à l'ordre

[1] I *Reg.*, cap. XX, 25 ad ultim.

urgent du roi, je n'ai pas eu le temps d'emporter mes armes. — Je n'ai ici, dit le Grand Prêtre, d'autres armes que l'épée du philistin Goliath, tué par vous dans la vallée du Térébinthe. La voilà derrière l'éphod, enveloppée d'un voile de soie; si vous la voulez, emportez-la, je n'en ai pas d'autre. — Aucune autre en effet ne la saurait valoir, reprit David, donnez-la moi. — Ainsi armé et pourvu de vivres, le fugitif prit le chemin de la frontière et se rendit au pays de Geth. Les serviteurs du roi Achis, en l'apercevant, se disaient entre eux : N'est-ce pas là ce David, le héros d'Israël, dont les femmes juives chantaient les exploits? Si le roi Saül a tué mille Philistins, disaient-elles, David, d'un seul coup, en a abattu dix mille. — Le proscrit comprit la signification menaçante de ce langage; il craignit de ne trouver près du roi Achis que la captivité ou la mort, en se présentant à lui précédé d'une telle réputation [1]. Changeant donc immédiatement de rôle, il contrefit l'insensé. Son visage prit tout à coup un aspect terrible, il se laissait glisser dans les mains de ceux qui le conduisaient; étendu sur le seuil du palais, il y demeurait dans des convulsions effrayantes et l'écume à la bouche. En le voyant dans ce pitoyable état, Achis dit à ses serviteurs : Qu'aviez-vous besoin de m'amener cet insensé? Manque-t-il donc en ce pays de fous furieux, et prétendez-vous introduire celui-ci dans mon palais [2]? »

La grotte d'Odollam. Le psaume CXLI.

31. « Echappé à ce péril, David demanda aux rochers un asile qu'il ne trouvait plus parmi les hommes. Il revint sur le territoire de Juda et se cacha dans la caverne d'Odollam [3]. Ses frères, Isaï

[1] Nous avons dans le psaume LV un monument consacré par David à la mémoire de ce danger, un des plus grands qu'il ait courus dans sa vie. « Souvenez-vous de moi, o mon Dieu! dans votre miséricorde, dit-il. Les hommes m'ont foulé aux pieds; les ennemis se multiplient sous mes pas, chacun de mes jours m'apporte un péril nouveau, et mon espérance ne sait plus se reposer qu'en vous! » etc. (*Psalm.* LV, *Cum tenuerunt David Allophyli in Geth.*, 2-4.)

[2] Le chant magnifique du psaume XXXIII : *Benedicam Dominum in omni tempore,* fut composé en cette circonstance. Voir l'analyse et la traduction qu'en a données Laharpe, *Discours sur le style et l'esprit des Livres saints.*

[3] Eusèbe et S. Jérôme placent la grotte d'Odollam ou Adoullam, refuge de David et plus tard du dernier des Macchabées, à dix ou douze milles romains à l'est d'Eleuthéropolis, actuellement Beit-Djibrin, au sud du Djebel-Fureidis,

son père et toute sa famille, exposés aux vengeances de Saül, abandonnèrent Bethléem, leur ville natale, et vinrent rejoindre le proscrit. La présence de David sur le sol israélite attira bientôt autour de lui tous les mécontents, tous les bras inoccupés, tous ceux que la misère et la détresse chassaient de leur pays. Il se vit ainsi à la tête de quatre cents hommes déterminés, fiers de servir sous un tel chef [1]. Sa réputation militaire et les glorieux services qu'il avait rendus à sa patrie, soulevaient les populations en sa faveur. Il lui vint des auxiliaires sortis des tribus de Benjamin et de Gad. Ceux-là étaient les plus braves soldats de l'armée d'Israël; ils avaient acquis l'expérience des combats dans les guerres précédentes, et arrivaient parfaitement équipés, munis de boucliers et de lances. Leur mâle visage avait la fierté du lion, et leurs pieds agiles avaient la rapidité du chevreau des montagnes. A leur approche, David ne sachant à qui il avait affaire, se porta à leur rencontre : Si vous venez, leur dit-il, avec des intentions pacifiques et le désir de me prêter votre concours, j'ouvrirai mes bras et mon cœur pour vous recevoir; mais si vous êtes envoyés par mes ennemis pour me surprendre et pour servir une haine injuste et imméritée, que Jéhovah, le Dieu de nos pères, voie votre trahison et confonde votre perfidie! — Nous sommes les soldats de David, répondirent ces guerriers. Fils d'Isaï, nous venons nous ranger sous tes étendards; que la paix soit avec toi et avec tes défenseurs [2]. — David les accueillit parmi sa petite armée. Cependant, ne voulant point exposer la vieillesse de ses parents aux dangers d'une guerre de partisans, il pria le roi de Moab de leur donner l'hospitalité. Je vous prie, lui dit-il, permettez à mon père et à ma mère de rester sur votre territoire jusqu'au jour où le Seigneur aura fixé ma destinée. — Le roi de Moab y consentit. Tranquille désormais sur le sort d'existences si chères, David revint à la grotte d'Odollam, résolu d'y attendre en repos les événements. Mais Gad, le prophète, lui vint dire de la part du Seigneur : Ne reste pas plus longtemps

et dans le voisinage immédiat de la vallée connue aujourd'hui sous le nom d'Ouad-Kereitoun (de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 60). — [1] I *Reg.*, cap. XXII, 1, 2. — [2] I *Paralip.*, cap. XII, 8, 16-19.

dans cette retraite; mets-toi en marche et avance hardiment sur le territoire de Juda. — David obéit, et vint établir son campement dans la forêt de Hareth, à l'ouest de Jérusalem [1]. » La grotte d'Odollam qu'il abandonnait avait entendu souvent les accents de sa prière inspirée. C'est là que, dans sa détresse, il avait redit mille fois ce chant de résignation et d'espérance : « C'est Jéhovah que mes gémissements invoquent, c'est vers lui que montent mes soupirs. En sa présence, j'épanche mon âme dans la prière, je déroule à ses pieds le tableau de mes douleurs. Quand je sens mon âme s'abimer sous le poids de mon affliction, je dis à Jéhovah : Vous seul, ô mon Dieu, vous connaissez les sentiers du désert que doivent fouler mes pas. Sur tous mes chemins on a dressé des embûches. Je jette mes regards à droite et à gauche, j'interroge l'horizon : il ne s'y présente pas un visage ami. Ma fuite solitaire ne me sauvera pas, et nul ne se lèvera pour venger ma mort ignorée. O mon Dieu, c'est vers vous que j'ai crié dans ma détresse : vous êtes mon asile et mon espérance, vous êtes ma part de terre et de soleil en ce séjour des vivants; prêtez l'oreille à ma prière, car j'ai été jeté dans un abîme d'humiliations. Délivrez-moi de mes persécuteurs, car leur puissance s'est accrue pour m'écraser. Arrachez mon âme à ce cachot où elle gémit dans les ténèbres. Faites éclater la gloire de votre nom. Les saints attendent ma délivrance comme la dette de votre justice [2]. »

Doëg l'Iduméen. Massacre d'Achimélech et des prêtres

32. « Cependant Saül fut informé qu'on avait vu David et la troupe qui le suivait, dans la forêt de Hareth. Le roi était alors à Gabaa. Un jour, assis dans sa tente dressée sous un chêne, et

[1] I *Reg.*, cap. XXII, 3 et 4.

[2] *Psalm.* CXLI : *Intellectus David, cum esset in speluncâ. Oratio.* Integr. Les commentateurs se sont partagés sur la question de savoir s'il fallait entendre, par la grotte que l'inscription ne désigne pas, celle d'Odollam ou celle d'Engaddi, dans laquelle David se dérobera plus tard à la poursuite de Saül. Mais le long séjour que fit David à Odollam nous semble décider la question, d'autant que les réflexions du Psalmiste sur sa solitude paraîtraient moins convenir à sa situation d'Engaddi, où il était entouré d'une troupe vaillante de défenseurs. Nous croyons donc que le psaume CXLI a été composé à Odollam, dans les premiers jours qu'y passa David, avant l'arrivée des soldats qui vinrent l'y rejoindre.

de Nobé. Le psaume LI.

tenant la lance à la main, Saül dit aux officiers qui l'entouraient : Fils de Benjamin, enfants de ma tribu, écoutez la parole de votre vieux roi. Est-ce donc que le fils d'Isaï vous donnera à tous des champs fertiles? Est-ce qu'il vous prendra tous pour vous faire tribuns et centurions dans ses armées? Pourquoi donc conspirez-vous unanimement contre moi? Je n'ai plus un serviteur fidèle, et Jonathas, mon propre fils, a fait lui-même alliance avec le fils d'Isaï. Parmi vous, nul ne plaint mon malheureux sort, nul ne me dénonce les traîtres, depuis que Jonathas s'est mis à leur tête et a soulevé contre moi ce misérable esclave, qui attente aujourd'hui à ma couronne! — Or, l'Iduméen Doëg, le chef des pasteurs du roi, se trouvait au milieu des officiers. Il prit la parole : Seigneur, dit-il, j'ai vu le fils d'Isaï à Nobé, quand il fuyait votre juste ressentiment; le grand prêtre Achimélech lui donna l'hospitalité; il consulta pour lui l'oracle divin, lui remit des vivres, et détacha, pour la lui donner, l'épée de Goliath, conservée dans le sanctuaire. — Cette dénonciation redoubla la fureur de Saül. Il envoya sur-le-champ des archers, avec ordre de lui amener le Pontife et tous les prêtres de sa maison qui se trouvaient à Nobé. Quand Achimélech parut en présence du roi : Ecoute-moi, fils d'Achitob, lui dit Saül. — Je suis à vos ordres, seigneur, répondit le Grand Prêtre. — Comment as-tu osé entrer dans la conjuration du fils d'Isaï? reprit le roi. Est-il vrai que tu lui as remis des provisions et des armes, que tu as consulté pour lui l'oracle divin et que tu as encouragé ce traître dans sa révolte? — J'ignorais alors, reprit Achimélech, tout ce qui s'était passé. De tous les officiers de la cour, David paraissait le plus fidèle; il était le gendre du roi, il se disait chargé d'une mission secrète par vous-même, et tout le monde savait quel rang distingué il occupait près de vous. C'est alors que j'ai consulté le Seigneur pour lui; mais l'ai-je fait une seule fois depuis que j'ai appris la vérité? A Dieu ne plaise! Ainsi, seigneur, cessez de mettre en doute ma fidélité et celle de ma famille. Je vous le jure de nouveau, j'étais alors dans la plus complète ignorance de ce qui avait eu lieu. — Cette réponse n'adoucit point la colère du roi; il lui fallait une vengeance. Peu importe qu'elle tombât sur des inno-

cents! Achimélech, s'écria-t-il, tu vas mourir, toi et toute la maison de ton père, pour expier ta trahison. — Se tournant alors du côté des soldats qui avaient amené de Nobé les malheureux prêtres : Mettez à mort, dit-il, ces prêtres indignes qui ont conspiré avec David contre leur souverain, qui ont favorisé la fuite de ce traître et l'ont laissé échapper sans m'en donner avis. — Les soldats écoutèrent en silence cet ordre impie; aucun d'eux n'osa lever le bras sur les prêtres du Seigneur. Saül, rendu plus furieux encore par cette résistance muette, s'adressa alors à l'Iduméen Doëg : Toi, du moins, tu sauras m'obéir, lui dit-il; délivre-moi de ces traîtres! — Doëg se précipita alors, l'épée à la main, sur le Grand Prêtre et l'étendit mort à ses pieds. Il égorgea ensuite tous les prêtres, au nombre de quatre-vingt-cinq, sans respect pour l'éphod sacré dont ils étaient revêtus. Pour compléter cette barbare vengeance, Nobé, la cité sacerdotale, fut envahie par les soldats de Saül, les femmes et les enfants furent passés au fil de l'épée; on égorgea même les bœufs, les ânes et les brebis qui s'y rencontrèrent, et pas un être vivant ne resta dans cette malheureuse ville. Cependant un fils d'Achimélech parvint à tromper la fureur des meurtriers, il réussit à se soustraire au carnage, et s'enfuit près de David. Il se nommait Abiathar. Il vint donc trouver l'illustre proscrit dans la forêt de Hareth, et lui raconta cette tragique histoire. — En l'écoutant, David se reprochait amèrement la ruse innocente qu'il avait été contraint d'employer vis-à-vis du Grand Prêtre. Oh! s'écria-t-il, le jour où j'entrai dans le tabernacle de Nobé, quand j'y aperçus l'Iduméen Doëg, je prévis qu'il aurait la lâcheté de tout révéler à Saül. Malheureux que je suis! j'ai causé involontairement la mort de votre père et de toute votre famille! Demeurez près de moi, et ne craignez rien; il faudra m'arracher la vie avant qu'on puisse attenter à la vôtre. Et si Jéhovah daigne me protéger, vous partagerez ma fortune [1]. » La perfidie de Doëg a été immortalisée par

[1] I *Reg.*, cap. XXII, 6 ad ultim. C'est probablement à cette époque de la vie de Saül que se rapporte le massacre des Gabaonites, ordonné par ce prince, et indiqué sommairement au livre II des *Rois* (cap. XXI, 1-10). Nous en parlerons dans le chapitre suivant.

l'héroïque prophète dans un psaume qu'il composa en cette circonstance. « Ainsi tu triomphes dans tes lâches desseins! chantait David. Le crime est le marchepied de ta puissance; tout le jour tu méditais les paroles de la calomnie, tu les aiguisais comme le tranchant d'un glaive acéré! Langue menteuse, tu as distillé tes mortels poisons. Le jour viendra pourtant où sonnera l'heure des vengeances de Jéhovah; il t'arrachera de sa main terrible, il te jettera loin de tes tentes, et anéantira jusqu'à tes racines sur la terre des vivants. Les justes verront ce spectacle, et tout en tremblant devant les justices de Dieu, ils applaudiront à la ruine de cet infâme. Le voilà, diront-ils, cet homme qui a dédaigné la puissance du Seigneur. Il avait placé toutes ses espérances dans les trésors que son avarice accumulait. Il jouissait orgueilleusement des triomphes de sa vanité. Pour moi, faible olivier battu de l'orage, mon espoir est dans la miséricorde du Seigneur. Oui, mon Dieu, c'est vous seul que j'invoquerai toujours; j'attends l'heure de votre miséricorde, elle ne manque jamais à vos élus [1]. »

David délivre la ville de Ceïla, tombée au pouvoir des Philistins.

33. Si l'on veut se reporter aux mœurs orientales, parmi des races primitives dont l'imagination plus ardente et plus vive aimait à colorer la pensée par de poétiques images, on pourra se faire une idée de l'influence exercée par des chants sacrés de ce genre. Ils se gravaient dans toutes les mémoires; on les redisait au son du kinnor, sous la tente du désert ou pendant les longues heures de marche dans la solitude, ou le soir aux bords de quelque fontaine, sous les palmiers de l'oasis. Le nom de David, poète et guerrier, héros et prophète, rayonnait d'une gloire nouvelle et commençait à conquérir cette célébrité unique dont les Arabes de nos jours se transmettent encore le reflet, quand ils chantent la gloire de Daoud al Nabi (David le Prophète). « Cependant on vint dire au fils d'Isaï : Les Philistins assiégent la ville de Ceïla [2] et

[1] *Psalmus* LI : *Intellectus David cum venit Doëg Idumeus, et nuntiavit Saüli : Venit David in domum Achimelech.* Dom Calmet suppose que le psaume CVIII fut aussi composé par David à propos du même événement. Mais comme l'inscription de ce psaume est muette à ce sujet, nous ne nous croyons pas suffisamment autorisé à admettre l'opinion du savant critique.

[2] Ceïla, à trois milles au nord du rameau transversal appelé *Les Montagnes*

ravagent toutes les campagnes d'alentour. — David consulta le Seigneur par le ministère du grand prêtre Abiathar : Dois-je marcher contre les Philistins? demandait-il. — Le Seigneur répondit : Va, tu triompheras des Philistins et tu délivreras la ville assiégée. — Cependant les soldats de David se disaient : Nous avons déjà beaucoup de peine à nous maintenir sur le territoire israélite, et il nous faut y disputer chaque jour notre vie. Que sera-ce si nous allons exposer notre faible armée aux nombreux bataillons des Philistins! — Le découragement s'emparait donc des guerriers et pouvait compromettre le succès de l'entreprise. Une seconde fois David consulta le Seigneur; il en reçut la même réponse. Rassurés par cet oracle divin, les soldats se mirent en marche avec ardeur. A leur tête David fondit sur les Philistins, les défit dans cette attaque soudaine, les poursuivit jusqu'à leurs frontières, et revint triomphant à Ceïla, ramenant les troupeaux enlevés à l'ennemi. Cette victoire semblait lui donner un asile assuré. Il résolut donc de se fixer dans la cité délivrée par ses armes; mais on ne tarda pas à en porter la nouvelle à Saül. On vint lui dire : Le fils d'Isaï s'est enfermé dans Ceïla. — Aucune nouvelle ne pouvait lui être plus agréable. Enfin, s'écria-t-il, voici le jour où le Seigneur l'a livré entre mes mains! Il s'est emprisonné lui-même. Cette fois il est entré dans une cité qui a des portes et des remparts; il ne saurait échapper à ma vengeance! — Aussitôt il appelle tous ses guerriers et se dirige vers Ceïla. Informé de ce mouvement subit de l'armée royale, David dit au grand prêtre Abiathar : Revêtez l'éphod et consultez le Seigneur. — Or voici les paroles qu'il adressait à Jéhovah par le ministère du Pontife : Seigneur, Dieu d'Israël, votre serviteur vient d'apprendre que Saül se dirige sur cette ville, prêt à m'ensevelir sous ses ruines. Cette nouvelle est-elle vraie? — Oui, répondit le Seigneur, Saül est en marche. — David ajouta : Si j'essaie de me défendre, les habitants de Ceïla me trahiront-ils pour me livrer, mes soldats et moi, aux mains de Saül? — Oui, répondit

de Judée, était dans la tribu de Juda. Josèphe l'écrit Κίλλα. Eusèbe la nomme Κηλᾶ, et il la place à huit milles d'Eleutheropolis (de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 168).

le Seigneur, ils te trahiront. — David sortit donc de Ceïla avec les six cents hommes de sa troupe, incertain de la route qu'il devait suivre et n'osant se fixer nulle part [1]. »

La forêt de Ziph. Le chant du Désert. Psaume LXII. Un mot à M. Renan.

34. Trompé dans son espérance par cette fuite inopinée, Saül ne poursuivit pas son expédition contre Ceïla. David, pour mettre une plus grande distance entre son armée et celle du roi, avait pris la direction de la frontière méridionale de Juda. Parvenu à la chaine de montagnes qui forme la ceinture du désert de Ziph, il y trouva une retraite favorable dans les sombres forêts qui en couvraient les hauteurs. Un psaume intitulé : *Le chant du désert d'Idumée* [2], nous peint merveilleusement les sentiments qui remplissaient l'âme du héros, quand il eut rencontré cet asile, la vigilance du chef qui devançait le retour de l'aurore pour veiller à la sûreté des siens, et ses privations de tout genre. « O Jéhovah, mon Dieu, l'heure matinale me trouve éveillé devant vous. Mon âme a soif de vos consolations, et ma chair se consume à les attendre. Sur cette terre désolée, sans chemins et sans eau, je me retrouve en face de votre gloire comme aux jours où je la contemplais dans le sanctuaire. Votre miséricorde est plus douce à mon cœur que la lumière du jour; mes lèvres ne se lasseront jamais de vous louer. Ainsi, au milieu des angoisses de ma vie, je veux vous bénir sans cesse et élever vers vous mes mains défaillantes. Comme la graisse des victimes répare les forces du voyageur épuisé, ainsi le chant de vos louanges rassure et console mon âme. La nuit, sur la couche où je repose, je médite vos grandeurs, au matin je les redis encore. Vous seul avez été mon bouclier, c'est à l'ombre de vos ailes que je veux chercher le bonheur. Mon âme s'est attachée à vous, et votre droite m'a protégé. En vain ils ont cherché à me surprendre, ces ennemis que vomit l'enfer et que l'enfer réclame; ils tomberont sous les coups du glaive vengeur, et le chacal des solitudes dévorera en

[1] I *Reg.*, cap. XXIII, 1-14. — [2] *Psalm.* LXII : *Psalmus David cum esset in deserto Idumeæ.* Un certain nombre de commentateurs rapportent aussi à cette époque de l'histoire de David la composition du psaume XXII. Mais comme ce psaume manque d'inscription, les inductions qu'on peut tirer du sens des paroles et de la convenance de leur application, ne forment cependant qu'une hypothèse sur laquelle nous n'oserions pas nous appuyer.

silence leurs cadavres. Cependant l'élu de votre providence, celui que vous avez sacré de l'onction royale triomphera par votre secours : on bénira le nom de ses défenseurs fidèles, et les lèvres impures qui se sont ouvertes à la calomnie seront accablées de malédictions! » Ces accents inspirés nous transportent dans une sphère mille fois supérieure à la situation réelle où se trouvait en ce moment le héros. On oublie, en écoutant le prophète, qu'il était alors un malheureux fugitif, contraint de disputer sa vie à un roi insensé. On oublie le désert de Ziph, les six cents proscrits et les fureurs de Saül. Il semble que l'horizon s'élargit, que la scène prend des proportions immenses, et qu'on entend, dans une seule voix, l'écho de tous les gémissements et de toutes les souffrances de l'humanité prosternée devant Dieu; c'est là ce qui donne aux psaumes leur grandeur véritable et leur portée universelle, et c'est la même raison qui fait de David, non pas un poète isolé qui chante des douleurs personnelles, mais la personnification la plus complète, la plus vivante de toutes les douleurs du monde. Il y a trois mille ans que le désert de Ziph retentissait de ces paroles sublimes, et en ce moment elles sont répétées par des milliers d'échos sur tous les points du globe. Les générations qui nous ont précédés les ont redites avec la même ardeur; on les chantera après nous, jusqu'à la fin du monde; et, au dernier jour, elles auront conservé tout le charme et tout l'à-propos qu'elles eurent au premier. Que le rationalisme moderne y réfléchisse. Aujourd'hui même, il vient de jeter, par la plume de M. E. Renan, un solennel défi à l'histoire de l'humanité. « Les sciences historiques, dit-il, ne diffèrent en » rien par la méthode des sciences mathématiques et physiques; » elles supposent qu'aucun agent surnaturel ne vient troubler la » marche de l'humanité; que cette marche est la résultante immé- » diate de la liberté qui est dans l'homme et de la fatalité qui est dans la nature; qu'il n'y a pas d'être libre supérieur à l'homme auquel on puisse attribuer une part appréciable dans la conduite morale, non plus que dans la conduite matérielle de l'univers [1]. »

[1] Ernest Renan, *La chaire d'hébreu au collége de France, explications à mes collègues,* 2e édition, Paris, Michel Lévy, 1862, pag. 23 et 24.

Cette théorie est moins nouvelle que paraît le croire le savant professeur. David l'avait déjà rencontrée sur les divers chemins de son existence agitée, et il y répondait simplement : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*[1].

Visite de Jonathas au proscrit. Trahison des Ziphéens.

35. Dieu ménageait au cœur du héros une consolation à ses douleurs. « Jonathas parvint à connaître le lieu où son ami se tenait caché. Il vint le trouver dans la forêt de Ziph, et releva son courage abattu. Ne crains rien, lui dit-il, la main de Saül, mon père, sera impuissante à te trouver. Tu régneras dans Israël, je serai trop heureux d'être le second dans ton empire. Tel est l'avenir que Dieu te réserve, et Saül, mon père, le sait aussi bien que moi. » Ils renouvelèrent en ce jour, sous les yeux du Seigneur, leur serment d'inviolable fidélité; et le jeune prince retourna au palais de Gabaa. Cependant quelques hommes des campagnes de Ziph vinrent trouver Saül : Ignorez-vous, lui dirent-ils, que David est venu chercher un asile dans l'épaisseur de nos forêts? Il est maintenant caché sur la colline d'Hachila, à droite du désert. Venez donc, si vous désirez le surprendre, nous nous ferons un devoir de le livrer entre les mains du roi. — Soyez bénis de Dieu! répondit Saül : vous du moins vous avez été touchés de mon malheureux sort! Allez donc, je vous prie, prenez toutes les mesures de précaution convenables, recueillez avec soin tous les renseignements, assurez-vous du lieu où ce traître a posé le pied, réunissez les témoignages de ceux qui l'ont vu; mais agissez avec prudence, car il se doute bien que je l'observe. Quand vous serez assurés du lieu de sa retraite, revenez m'en informer, et je vous accompagnerai. Fût-il caché dans les entrailles de la terre, je fouillerai tout le sol de la Judée pour le trouver. — Les Ziphéens obéirent, ils combinèrent si adroitement leurs mesures, que Saül parvint, d'après leurs indications, à se trouver sur la trace du proscrit. L'armée royale n'était plus séparée de la petite troupe de fugitifs que par une colline peu élevée. Le sommet franchi, David restait à découvert dans les plaines nues du désert de Maon. Les soldats de Saül, habilement postés, lui formaient une ceinture infranchissable[2]. » Aucune issue n'était

[1] *Psalm.* LII, 1. — [2] I *Reg.*, cap. XXIII, 16-26.

possible ; tout espoir humain était perdu. Seigneur, s'écria David, dans ce moment de suprême angoisse, Seigneur, je n'ai plus que votre nom et votre puissance pour sauvegarde, sauvez-moi. O mon Dieu! écoutez ma prière, inclinez l'oreille de votre miséricorde à mes accents de détresse. Ils sont là, m'entourant comme une forteresse vivante; leurs bras sont armés, ils veulent ma mort. Mais s'ils sont mes ennemis, grand Dieu, ils sont aussi les vôtres [1]. Ainsi priait David. En ce moment, un messager couvert de sueur arrivait près de Saül : Hâtez-vous, lui dit-il, et venez au secours d'Israël; les Philistins se sont précipités sur vos domaines. — Saül abandonna sur-le-champ la poursuite commencée pour se diriger en toute hâte sur les ennemis. Le lieu où ce messager vint trouver le roi, reçut depuis le nom de Rocher de la séparation [2]. » David, miraculeusement sauvé, termina le chant de détresse par un cantique de reconnaissance [3].

La caverne d'Engaddi.

36. Pendant que Saül, dont la dernière heure n'était pas encore venue, retrouvait un souvenir des exploits de sa jeunesse dans une nouvelle victoire contre les Philistins, David quittait précipitamment les montagnes inhospitalières de Ziph, traversait le désert de Maon, et s'enfonçant dans les sentiers abruptes du mont Carmel [4], il vint se réfugier dans la vallée d'Engaddi, sur la rive occidentale de la mer Morte. En cet endroit, la mer Morte forme un cap qui s'avance dans les terres, et la vallée resserrée à l'ouest par la chaîne du Carmel présente un rempart presque inaccessible. Aussi le texte sacré donne à cette retraite, choisie par le proscrit, le nom d'inexpugnable : *In locis tutissimis Engaddi* [5]. Au retour de son expédition contre les Philistins, Saül connut par ses espions le lieu

[1] *Psalm.* LIII : *Intellectus David, cum venissent Zephœi et dixissent ad Saül : Nonne vid absconditus est apud nos*, 1-5. — [2] I *Reg.*, cap. XXIII, 27 ad ultim. — [3] *Psalm.* 6 ad ultim. — [4] Cette montagne du Carmel, qui longe la mer Morte au de la tribu de Juda, est différente du mont Carmel si célèbre par la re te d'Elie. Nous en avons déjà fait la remarque au nº 19 de ce chapitre. [5] I *Reg.*, cap. XXIV, 1. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité pour e lecteur de faire marcher de front l'étude de l'histoire biblique et celle de la géographie sacrée. Rien ne saurait donner une idée plus juste de la véracité du livre saint jusque dans les moindres détails.

que David avait choisi pour sa retraite. « A la tête de trois mille soldats d'élite, il parcourut les montagnes d'Engaddi, faisant explorer les rochers les plus abruptes, à des hauteurs que le pied des gazelles semblait seul pouvoir atteindre. Un jour, le roi s'écartant de son escorte, s'arrêta seul à l'entrée d'une caverne dont l'intérieur était masqué par des broussailles. David et ses compagnons y étaient cachés, mais ils se tenaient dans le plus profond silence, et Saül ne soupçonna rien. Un des serviteurs de David lui dit à voix basse : C'est maintenant que s'accomplit la prophétie du Seigneur, quand il vous disait : Je livrerai ton ennemi entre tes mains, et tu le traiteras selon ton bon plaisir. — David ne répondit rien, s'approcha sans bruit, coupa la frange de la chlamyde royale, et se tournant vers ses compagnons, dans le fond de la grotte, il leur dit : A Dieu ne plaise que je me rende coupable d'un aussi monstrueux attentat, et que je lève la main sur mon seigneur et mon roi, sur celui que Jéhovah a choisi pour son christ! — Il arrêta donc la violence de ses compagnons qui voulaient se précipiter sur le roi. Quand Saül, sans se douter du danger qu'il venait de courir, fut sorti de la caverne pour aller rejoindre son escorte, David le suivit seul. Au bruit de ses pas, le roi se retourna, et David se prosternant à la manière orientale, lui dit : Pourquoi donc, seigneur, prêtez-vous l'oreille aux calomniateurs qui vous répètent sans cesse : David a juré votre perte? Vous en êtes témoin : le Seigneur vient de vous livrer entre mes mains, dans cette caverne isolée; on me proposait de vous mettre à mort. Non, ai-je répondu, jamais je ne porterai une main sacrilége sur mon seigneur et mon roi; il est le christ de Jéhovah! Et maintenant, ô mon père et mon maître, voyez cette frange de votre chlamyde, c'est ma main qui l'a coupée, et je vous ai respecté! Pendant que vous me poursuiviez avec tant de rigueur, je vous ai sauvé la vie. Eh! qui suis-je, grand roi, pour mériter votre courroux? Vous vous obstinez à écraser un malheureux dont l'existence est aussi obscure que celle d'un insecte de la solitude! — Dans le premier mouvement de surprise et de trouble où l'avait jeté cette rencontre, Saül n'avait pas reconnu son interlocuteur. Peu à peu ses idées devinrent plus nettes :

O David, ô mon fils, c'est donc toi! s'écria-t-il, et, éclatant en sanglots, il versa un torrent de larmes. Ah! oui, disait-il, tu es meilleur et plus juste que moi! Tu m'as rendu le bien pour tout le mal que je voulais te faire. Le Seigneur m'avait réellement livré entre tes mains, et tu m'as sauvé la vie. Quel est l'homme assez généreux pour traiter de la sorte son plus cruel ennemi? Que Jéhovah te rende en bénédictions la bonté que tu m'as témoignée! Je le sais, tu régneras un jour sur le peuple d'Israël; jure-moi qu'alors tu useras de miséricorde envers mes enfants et que tu ne feras pas disparaître mon nom de la maison de mon père! — David le jura; le malheureux roi reprit alors le chemin de Gabaa, et David retourna près de ses guerriers [1]. » Dans le transport de sa joie il chantait : « Jéhovah m'a envoyé son secours du haut des cieux; il m'a délivré, et mes ennemis frémissent maintenant de rage. La miséricorde et la vérité ont triomphé de leurs embûches, Dieu m'arrache à la griffe des lions. O mon Dieu, mon cœur déborde d'allégresse; je veux chanter vos bienfaits. Résonne sous mes doigts, instrument de mélodie, kinnor, mes délices et ma gloire. Je veux redire à la terre la miséricorde du Seigneur [2]. »

Mort de Samuel.

37. Une douloureuse nouvelle vint bientôt interrompre la joie que cette réconciliation inespérée avait causée à David. « Samuel mourut à Ramatha. Tous les fils d'Israël se réunirent pour pleurer sa perte. On lui donna la sépulture au tombeau de ses pères, dans sa ville natale [3]. » Ce dut être pour le cœur de David un regret amer, de ne pouvoir mêler ses larmes à celles de tout un peuple, aux funérailles du Prophète qui avait été l'instrument de son élévation providentielle; mais la prudence ne lui permit pas de paraître à cette assemblée. Malgré les paroles pacifiques échangées à Engaddi, il connaissait trop la versatilité de caractère et la sombre humeur de Saül, pour hasarder une pareille démarche. Il se contenta de pleurer en secret le plus grand homme qu'avaient eu les Hébreux depuis Josué. Les calomnies accumulées par le rationa-

[1] I *Reg.*, cap. XXIV integrum. — [2] *Psalm.* LVI, 4-9. Ce psaume porte pour inscription : *David in tituli inscriptionem, cum fugeret a facie Saül in speluncam.* — [3] I *Reg.*, cap. XXV, 1.

lisme moderne contre la mémoire de Samuel, et relevées successivement dans le cours de notre récit, ne réussiront jamais à altérer la majesté douce et sainte de cette noble et patriarcale figure. Les éloges que l'Esprit saint lui décerne au livre de l'Ecclésiastique, sont la meilleure réponse à leur opposer et la plus glorieuse inscription à graver sur la tombe du Prophète [1] : « Chéri de Dieu, Samuel le Voyant inaugura la royauté et sacra les premiers princes d'Israël. Il rendit la justice au peuple, selon l'intégrité de la loi. Dans toutes ses paroles, il se montra l'interprète fidèle de la volonté de Jéhovah. Au jour des combats, fort de l'appui du Tout-Puissant, il repoussa les ennemis d'Israël, les princes de Phénicie et les satrapes philistins. Pour lui, Jéhovah fit retentir la foudre dans les cieux, et manifesta sa gloire au bruit du tonnerre. Avant de mourir à la vie de ce siècle, il prit à témoin Jéhovah et son Christ de l'incorruptible probité qui avait présidé à son administration. Nul ne put se plaindre qu'il eût été de sa part l'objet de la moindre injustice, aucune voix ne s'éleva pour l'accuser. Il s'endormit alors du sommeil des justes. Prophète pendant sa vie, il le fut encore après sa mort. Il sortit de la tombe pour annoncer à Saül la catastrophe qui devait mettre fin à son règne et à sa vie. »

Episode d'Abigaïl.

38. David, après la rencontre d'Engaddi, pour mieux prouver à Saül ses intentions pacifiques, avait quitté le sol de la Terre promise, et s'était fixé sur la lisière du désert de Pharan, au midi de la tribu de Juda. Le gracieux épisode d'Abigaïl, qui se rapporte à cette époque de l'histoire, va nous initier à tous les détails de la vie errante et fugitive que menaient les proscrits. « Sur le mont Carmel, non loin du désert de Pharan, vivait un riche pasteur de la tribu de Juda, nommé Nabal. Il comptait trois mille brebis et mille chèvres dans ses troupeaux; son influence était grande dans

[1] *Ecclesiastic.*, cap. XLVI, 16 ad ultim. Le Martyrologe romain fait mémoire de Samuel, au 20e jour d'août. S. Jérôme, Nicéphore, Théodore le Lecteur et Procope nous apprennent que dans les premières années du IVe siècle, sous l'empire d'Arcadius, fils et successeur de Théodose le Grand, les ossements de Samuel furent apportés de Ramatha à Constantinople, et y devinrent l'objet d'un culte solennel (Voyez les notes de Baronius ajoutées au Martyrol. romain. *Martyrol. Romanum, cum notis Cæsarii Baronii*, Romæ, 1586, pag. 373).

la contrée, où le nom de Caleb, son ancêtre, n'avait pas cessé d'être illustre; mais, à tous ces avantages, Nabal ne joignait pas les qualités du cœur : il était malveillant, dur et emporté. Au contraire, Abigaïl, sa femme, aussi sage que belle, se faisait chérir par sa douceur et sa bonté. Un jour, les bergers de Nabal tondaient les brebis de leur maître sur le mont Carmel. C'était l'époque solennelle de la réunion des pasteurs, et, comme au temps des patriarches, on la célébrait par de joyeux festins. David, manquant de provisions dans la solitude de Pharan, envoya dix de ses compagnons près de Nabal, pour lui demander de sa part les vivres dont il avait besoin. Montez au Carmel, leur dit-il, vous y trouverez Nabal, vous le saluerez en mon nom par des paroles de paix, et vous lui transmettrez ce message : J'ai appris que vos bergers, que nous avons souvent rencontrés au désert, tondaient leurs moutons; jamais nous ne leur avons causé le moindre dommage, jamais une brebis n'a manqué à leurs troupeaux pendant tout le temps de notre séjour sur le Carmel. Interrogez-les eux-mêmes, et ils vous diront les services que nous leur avons quelquefois rendus. Maintenant donc, en ce jour de fête, que vos serviteurs trouvent grâce devant vos yeux, ne refusez point les provisions que nous vous demandons au nom de David. — Les envoyés s'acquittèrent de leur mission. A peine ils avaient cessé de parler, que Nabal s'écria dans un transport de colère : Quel est donc ce David? Qu'ai-je à faire au fils d'Isaï? Nous vivons dans un temps où il ne manque pas de serviteurs qui trahissent leurs maîtres. Vraiment! j'irai prendre mes pains cuits sous la cendre, vider l'eau de mes outres et épuiser les provisions de viande que j'ai fait préparer pour mes bergers, afin de les donner à des gens que je ne connais pas! — Les compagnons de David rapportèrent au héros cette insolente réponse. Que chacun de vous ceigne son épée, s'écria David, et suivez-moi. — Laissant toutefois deux cents soldats pour garder les bagages, avec les quatre cents autres il se dirigea vers le Carmel. Or Abigaïl, absente au moment où les envoyés s'étaient présentés à Nabal, ignorait ce qui s'était passé. Un des bergers s'était empressé de l'informer de cet incident. David, lui dit-il, a expédié du

désert quelques-uns de ses hommes vers notre maître, avec des propositions pacifiques. Nabal les a ignominieusement repoussés. Cependant nous n'avons eu qu'à nous louer de leurs rapports avec nous, et jamais une brebis n'a manqué à nos troupeaux, pendant tout le temps que nous avons passé ensemble au désert. Ils formaient comme un rempart autour de nos pâturages, et veillaient sur nous la nuit et le jour. Voyez donc ce que vous avez à faire pour réparer l'imprudence de votre mari. Ce dernier trait met le comble à ses injustices passées, et peut entraîner la ruine de votre maison. — Abigaïl mit à profit cet avertissement; elle prit deux cents pains, deux outres de vin, cinq béliers préparés pour le repas des bergers, cinq mesures de farine, cent grappes de raisin desséchées au soleil, et deux cents corbeilles de figues, donna l'ordre à ses serviteurs de charger toutes ces provisions sur des ânes, et de se diriger sur le chemin du désert, à la rencontre de David. Elle les suivit elle-même, montée sur son ânesse, et partit sans prévenir Nabal de sa démarche. Cependant David, suivi de sa troupe, s'avançait en toute hâte dans la direction du Carmel. Quoi! disait-il à ses compagnons, ce sera en vain que j'aurai préservé au désert contre l'atteinte des bêtes fauves et la rapacité des tribus nomades les troupeaux de cet homme! Une seule de ses brebis n'a pas été perdue depuis que nous les protégeons, et aujourd'hui il me paie mes services par d'outrageants mépris! Vive Jéhovah! demain il ne restera ni un homme ni un animal vivant sous les tentes de Nabal! — Comme il disait ces mots, Abigaïl apparut avec sa caravane, sur le sommet du Carmel. En apercevant David, elle descendit de sa monture, se prosterna devant lui : Seigneur, dit-elle, c'est sur moi seule que doit retomber la responsabilité de la faute commise : n'en accusez point Nabal [1], il ne justifie que trop son nom par ses inconséquences! Quant à moi, la plus humble de vos servantes, je ne me trouvai point à l'arrivée de vos envoyés et n'ai pu les recevoir. Béni soit le Seigneur notre Dieu, qui me permet au moins d'arriver à temps, pour arrêter l'effet de votre juste vengeance, et détourner

votre bras prêt à nous frapper. Daignez recevoir, de la main de votre servante, ces provisions qu'elle vous apporte, et distribuez-les à vos serviteurs. Pardonnez-moi une faute involontaire. Ainsi puisse Jéhovah le Seigneur vous faire trouver, après tant de traverses, un repos glorieux! Vous combattez ses combats, et jamais une œuvre d'iniquité n'a souillé votre main. Vainement des pervers se sont levés et ont poursuivi votre noble existence; la vie de David, mon seigneur, est précieuse aux yeux de Jéhovah; il la bénit et la protége, pendant que vos ennemis sont dans sa main comme la pierre roulée par la fronde des bergers, et rejetée loin de lui. Le jour donc où le Seigneur aura réalisé sur vous ses glorieux desseins, quand il vous aura établi sur le trône d'Israël, vous n'aurez point à vous reprocher d'avoir versé le sang innocent, et suivi le premier mouvement qui vous portait à la vengeance. Ce jour-là vous daignerez vous souvenir de votre humble servante. — Il était impossible de dire plus et mieux en aussi peu de paroles. Abigaïl justifie, par ce discours improvisé dans une circonstance fort critique, l'éloge que lui décerne l'historien sacré, en l'appelant la plus prudente des femmes [1]. Béni soit Jéhovah le Dieu d'Israël, qui vous a envoyée à ma rencontre, répondit David. Il a mis la grâce et la persuasion sur vos lèvres. Soyez vous-même bénie, car vous épargnez à ma main une sanglante vengeance. Sans vous, l'aurore n'aurait plus trouvé demain une âme vivante dans les pavillons de Nabal. — Le héros accepta les provisions que lui apportait Abigaïl, et la traita avec honneur. Retournez en paix dans votre maison, ajouta-t-il en la quittant; j'ai fait tout ce que vous désiriez, et c'est grâce à vous que j'ai fait taire mon juste ressentiment. — Le soir, lorsqu'Abigaïl fut de retour au campement des pasteurs, Nabal se livrait à toute la joie du festin. Il eût été incapable d'entendre un mot de la bouche de sa femme. Mais le lendemain matin, quand Abigaïl lui apprit ce qui s'était passé, il fut saisi d'une terreur mortelle et demeura comme étourdi sous le coup. La pensée des dangers auxquels il avait échappé, et de ceux qui le pouvaient

[1] *Eratque mulier illa prudentissima* (I *Reg.*, cap. XXV, 3).

menacer encore, le jeta dans une profonde mélancolie; et, dix jours après, il succombait à son chagrin. En apprenant sa mort inopinée, David s'écria : Le Seigneur s'est chargé de punir Nabal de son outrageante conduite envers moi. Il a fait retomber sur sa tête le poids de ses iniquités! — Quand les jours de deuil furent écoulés pour Abigaïl, David lui envoya quelques serviteurs fidèles qui vinrent la trouver sur la montagne. Notre maître, lui dirent-ils, sollicite l'honneur de vous avoir pour épouse. — La veuve de Nabal se prosterna quelque temps pour prier le Seigneur. Je ne suis, disait-elle, qu'une humble femme, indigne de laver les pieds des serviteurs de mon maître! — Enfin elle se leva, se fit suivre des femmes qui la servaient, monta sur son ânesse, et, escortée par les envoyés, se rendit près de David qui la prit pour épouse. Or, depuis longtemps déjà, Saül avait contraint Michol, sa fille, de renoncer à son premier mariage, et l'avait unie à l'un de ses officiers, Phalti, fils de Laïs, de la ville de Gallim[1]. »

Nouvelle trahison des Ziphéens.

39. Probablement David pensa que son alliance avec Abigaïl lui créerait une situation nouvelle dans les contrées voisines, et lui permettrait d'habiter en sûreté au milieu des Ziphéens, dont il avait une première fois éprouvé les mauvaises dispositions à son égard. « Il vint donc y reprendre son ancien campement, sur la colline d'Hachila. Mais les Ziphéens le trahirent de nouveau, et Saül, oubliant l'alliance jurée à Engaddi, se mit à sa poursuite. Une nuit, le camp royal établi sur le versant opposé de la colline était plongé dans le plus profond sommeil. David, suivi seulement d'Abisaï, frère de Joab, y pénétra à travers les sentinelles endormies et parvint jusqu'à la tente de Saül. Le roi, étendu sur une natte, reposait sans crainte : sa lance était fichée en terre, à son chevet. Abisaï voulait profiter du moment et tuer le prince pendant son sommeil. David l'en empêcha. Contente-toi, lui dit il, de soulever doucement la lance royale, et prends en même

[1] I *Reg.*, cap. XXV integrum. « Reland place la ville de Gallim dans la tribu » de Benjamin, à cause d'un passage d'Isaïe qui mentionne Gallim avec plu» sieurs villes de Benjamin. S. Jérôme place ce village de Gallim près d'Ac» caron. » (De Saulcy, *Antiq. bibl.*, pag. [illegible])

temps la coupe d'or suspendue au chevet de Saül. — Ils sortirent ensuite du camp sans que personne se fût éveillé autour d'eux. Quelques instants après, une voix formidable troubla le silence général et retentit dans tout le camp. C'était David, qui, parvenu au sommet de la colline, s'était arrêté et appelait Abner. Abner, chef des milices royales, disait-il, Abner, fils de Ner, ne répondras-tu pas? — Ainsi interpellé par une voix inconnue, Abner s'écria : Qui es-tu? Pourquoi troubler par tes cris le repos du roi? — N'es-tu pas le chef des milices royales? répondit la voix; n'es-tu pas le plus vaillant des guerriers d'Israël? Pourquoi donc gardes-tu si mal le prince qui t'a donné sa confiance? On vient de pénétrer jusque dans la tente de ton maître pour le tuer; vous êtes tous des serviteurs infidèles, et votre coupable négligence mériterait le dernier supplice. Vois un peu où sont la lance et la coupe d'or que le roi avait suspendues à son chevet! — Saül reconnut le premier la voix qui retentissait ainsi dans l'ombre et le silence de la nuit. N'est-ce pas toi, David, mon fils? s'écria-t-il. — Oui, seigneur, je suis David, répondit le héros. Pourquoi le roi mon maître continue-t-il à me poursuivre? Qu'ai-je fait? Quels sont mes crimes? Ah! cessez cette guerre cruelle; vous sied-il de vous mesurer avec un infortuné comme moi, et de me traquer dans ces montagnes comme le chasseur poursuit la perdrix tremblante au milieu des rochers? — J'ai péché, dit encore une fois Saül, reviens à moi, David, ô mon fils! Je ne songerai plus à te nuire : et de même que tu m'as sauvé la vie en ce jour, je respecterai la tienne. Des conseils perfides m'ont égaré. — David ne crut pas devoir se fier à des promesses dont il savait par expérience le peu de valeur. Voici la lance et la coupe royales, dit-il : qu'un des serviteurs du roi mon maître vienne les prendre. Jéhovah le Seigneur rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité. Pour moi, je le proclame en ce moment, Jéhovah avait remis le roi en mon pouvoir, mais je n'ai pas voulu lever la main sur le christ élu de Dieu. — Cet incident mit fin à l'expédition de Saül [1]. »

[1] I *Reg.*, cap. XXVI integrum.

David trouve un asile dans les états du roi de Geth.

40. « Cependant David se disait à lui-même : Tôt ou tard je tomberai entre les mains du roi. Ne ferais-je pas mieux de chercher un asile sur la terre étrangère? Si je pouvais m'établir au pays des Philistins, Saül ne songerait plus à me poursuivre, et cesserait de parcourir toutes les frontières d'Israël pour m'y livrer la guerre [1]. » Cette pensée fut bientôt mise à exécution. Le héros n'était plus le fugitif isolé et sans ressources qui avait un jour, quelques pains azymes dans sa gibecière et l'épée de Goliath à la main, demandé un abri au roi de Geth. Sa situation s'était avantageusement modifiée. Une foule de braves l'accompagnaient; l'alliance d'Abigaïl avait encore ajouté à son influence; Achinoam, la fille d'une des plus puissantes maisons de Jezraël, s'était de même unie à ses destinées [2]; la résistance prolongée et toujours heureuse que, depuis près de vingt ans, il entretenait contre Saül, avait environné son nom d'une gloire nouvelle. Il n'hésita donc pas à se présenter, dans ces conditions, devant Achis, le roi de Geth. Celui-ci l'accueillit avec la plus grande joie, et lui assigna pour demeure la ville de Sicéleg [3], sur la limite du pays des Philistins, à l'ouest de la tribu de Siméon. La politique, plus que le sentiment, avait déterminé la conduite d'Achis. Le roi philistin espérait que David lui serait un auxiliaire puissant contre les tribus méridionales d'Israël. Mais ces espérances furent déçues. David, proscrit par la haine de Saül, ne voulait pas rendre le peuple de Dieu responsable de l'animosité toute personnelle dont il était l'objet de la part du roi. Pendant les quatre mois qu'il passa à Sicéleg, il tourna constamment ses armes sur les tribus amalécites de Gessuri et de Gerzi, établies au midi de la Palestine, sur la route de Sur, en Egypte, dans le désert Arabique. Il revenait de chacune de ces expéditions avec des troupeaux de brebis, de bœufs et d'ânes enlevés à l'ennemi, et des caravanes de chameaux chargés de butin et d'étoffes précieuses. Du reste, il suivait rigoureusement contre Amalec les

[1] I *Reg.*, cap. XXVII, 1. — [2] I *Reg.*, cap. XXIV, 43. — [3] C'est depuis cette époque, que Sicéleg fut incorporée au domaine des rois de Juda, dont elle ne cessa plus de faire partie, pendant tout le cours de l'existence de la monarchie hébraïque.

prescriptions de la guerre sainte, ordonnée par Dieu lui-même à Moïse, et n'avait garde de tomber, sous ce rapport, dans la faute qui avait entraîné la réprobation de Dieu sur la royauté de Saül. Il ne faisait pas de prisonniers, et ne laissait par conséquent point d'indiscrétion possible vis-à-vis d'Achis. Celui-ci s'applaudissait donc des exploits de son nouvel allié, d'autant plus qu'il les croyait remportés sur les Hébreux, et ne doutait plus de sa fidélité.

David ne servit pas l'étranger contre sa patrie, ainsi que l'affirme M. Renan.

41. Cependant le moment approchait où la royauté de Saül, depuis longtemps condamnée, allait s'écrouler dans un épouvantable désastre. « Les Philistins se préparaient à tenter une invasion formidable sur le territoire d'Israël, pour laver dans le sang le souvenir de leurs anciennes défaites. Toutes les satrapies reçurent l'ordre de réunir leurs bataillons à l'armée nationale. Achis communiqua cette nouvelle à David : Je compte sur toi et sur tes guerriers, lui dit-il; c'est à toi que je veux confier la garde de ma personne [1]. » La situation de David était critique. Refuser de se rendre aux ordres d'Achis, c'était attirer sur sa petite troupe l'orage qui se préparait en ce moment contre Saül. Prendre rang dans l'armée d'invasion, c'était porter les armes contre sa patrie, et faire solennellement ce que David évitait si soigneusement depuis quatre mois. Paraître au milieu des Philistins avec l'intention secrète de les abandonner au moment décisif, c'était une infâme trahison vis-à-vis d'un roi étranger, dont le bienveillant accueil, quelque politique qu'il pût être, n'en avait pas moins été réel et efficace. Se battre avec courage dans les rangs ennemis, c'était verser le sang de ses frères et souiller son nom d'une tache immortelle. Nous n'exagérons point les difficultés de cette position. N'a-t-on pas écrit, dans ces derniers temps, avec une légèreté que ne rachète pas le ton dogmatique dont on l'accompagne, ce jugement sur David : « Comment l'homme que nous trouvons tour à tour, aux différentes » époques de sa carrière agitée, *servant l'étranger contre sa patrie*, » associé à des brigands, souillé de crimes domestiques, cruel et » vindicatif jusqu'à l'atrocité, a-t-il pu passer dans la tradition

[1] I *Reg.*, cap. XXVIII, 1 et 2.

» d'Israël pour un roi selon le cœur de Dieu[1]? » La tradition de M. Renan affirme donc que David « servit l'étranger contre sa pa- » trie. » Heureusement la tradition d'Israël affirme le contraire. Voici le récit de la Bible : « Les satrapes philistins campés à Aphec avaient réuni leur armée sous la direction de centurions et de chiliarques. Achis était à l'arrière-garde avec ses troupes. David était venu le rejoindre. Les Philistins, en le voyant, dirent au roi de Geth : Que viennent faire ici ces Hébreux? — Ne savez-vous pas, dit Achis, que j'ai depuis quelques mois, à Sicéleg, David, un ancien serviteur de Saül? Je n'ai nullement à me plaindre de lui, depuis qu'il s'est réfugié dans mes Etats. — David! reprirent les satrapes indignés. Mais c'est celui qui tua jadis Goliath, et dont les femmes juives chantèrent la victoire. Renvoyez cet homme à Sicéleg. Qu'il ne nous suive point dans notre expédition. Au jour du combat, il tournerait ses armes contre nous. Il paierait ainsi de notre sang le prix de sa réconciliation avec son maître. » Ainsi, les Philistins eux-mêmes jugèrent David incapable de la conduite que M. Renan lui reproche gratuitement à trois mille ans de distance! Achis rendit compte au héros des soupçons dont il était l'objet dans l'armée, et, « la nuit suivante, David avec sa petite troupe quitta le camp des Philistins et reprit le chemin de Sicéleg[2]. » Cet incident le dégageait d'une situation pleine d'angoisses.

Incident de Sicéleg.

42. Le spectacle qui l'attendait à Sicéleg ne devait pas être moins douloureux pour son cœur. « Après trois jours de marche, David et les siens, croyant retrouver leurs familles et le repos du foyer, n'eurent sous les yeux qu'un monceau de ruines fumantes. Les Amalécites, profitant de leur absence, avaient quitté le désert, s'étaient précipités sur la ville désarmée et l'avaient réduite en cendres. Les femmes et les enfants, chargés sur leurs chameaux, avaient été emmenés en captivité, et la tribu nomade, après cette rapide expédition, s'était de nouveau enfoncée dans le désert. En présence de ce désastre si complet et si inattendu, des cris de

[1] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, IVe édition, pag. 96. — [2] I *Reg.*, cap. XXIX integr.

fureur retentirent dans l'armée de David; des larmes de désespoir coulaient de tous les yeux. Abigaïl et Achinoam, les épouses du héros, avaient subi le sort commun, et le cœur de David était inondé d'amertume. Cependant les soldats, dans leur désespoir, rejetaient sur lui la responsabilité de leurs maux et menaçaient de le lapider. L'effervescence populaire augmentait d'instants en instants; David, si cruellement frappé lui-même, était sans ressources. Jéhovah le Seigneur vint à son secours. Le grand prêtre Abiathar consulta l'oracle divin. Dois-je poursuivre ces brigands? demandait David. Les livrerez-vous entre mes mains? — Oui, répondit Jéhovah; cours à leur poursuite, tu les atteindras, et tu arracheras les captifs de leurs mains. — Le héros se précipita aussitôt à la poursuite des ravisseurs, à la tête de quatre cents guerriers. Les deux cents autres, épuisés de fatigue, ne purent le suivre plus loin que le torrent de Bésor. Sur le chemin, ils rencontrèrent un Egyptien étendu sans mouvement et prêt à mourir de faim. Depuis trois jours et trois nuits il n'avait pris aucune nourriture; on approcha de l'eau fraîche de ses lèvres, on lui donna à manger du pain, quelques figues et deux grappes de raisin. Quand il eut repris assez de force pour parler, David lui demanda : Qui es-tu, et d'où viens-tu? — Je suis, répondit-il, un esclave égyptien, au service d'un maître amalécite. Mon maître m'a abandonné dans ce désert il y a trois jours, parce que j'étais tombé malade. Nous revenons d'une expédition sur la frontière méridionale de Juda et de Caleb, à la suite de laquelle nous avons livré aux flammes la ville de Siceleg. — Pourrais-tu, reprit David, me conduire au campement des Amalécites dont tu parles? — Jurez-moi, dit l'esclave, que vous ne me tuerez point, que vous ne me livrerez pas entre les mains de mon maître, et je vous promets de vous y conduire. — David le lui jura. L'esclave tint parole. Au moment où les guerriers hébreux arrivèrent au campement des Amalécites, ceux-ci, descendus de leur monture, s'étaient étendus à terre sans défiance, et se livraient à toute la joie d'un copieux festin pour célébrer leur victoire. David s'élança contre eux. Les Amalécites ne songèrent pas même à se défendre, ils se hâtaient de monter sur leurs

chameaux pour s'enfuir. Quatre cents d'entre eux y réussirent tous les autres succombèrent sous les coups des Israélites. On retrouva tous les prisonniers, rien ne manqua ni au butin ni aux troupeaux enlevés à Sicéleg. Il était même considérablement augmenté par tout ce que les Amalécites avaient pillé dans les autres parties du territoire de Juda. Content d'avoir réparé un désastre qui avait d'abord paru irremédiable, David rendit à chacun tout ce qui lui avait été enlevé, et ne conserva pour les siens et pour lui que ce qui leur avait précédemment appartenu [1]. » C'était la conduite qu'Abraham avait tenue dans une circonstance analogue, après sa victoire sur le roi d'Elam [2].

La Pythonisse d'Endor.

43. Pendant que cet incident occupait les forces de David sur la frontière méridionale de Juda, des événements beaucoup plus graves se succédaient au nord de la Palestine, sur le territoire d'Issachar. C'était par ce côté que les Philistins avaient résolu d'attaquer Saül. Ils avaient remonté le cours du Cison par la fertile vallée de Sunam, et le vieux roi, de son côté, « appelant tous les fils d'Israël sous ses drapeaux, était venu camper sur la montagne de Gelboë, au sud-ouest du lac de Génésareth. A la vue des bataillons philistins qui couvraient au loin la plaine, Saül sentit l'effroi gagner son cœur. Il consulta Jéhovah par le ministère des prophètes et des prêtres, mais il n'obtint aucune réponse. Il interrogeait les songes, et cherchait à démêler l'avenir dans ces lueurs incertaines, sans pouvoir y réussir. Désespéré, il voulut recourir à l'intermédiaire des devins et à leurs maléfices. Depuis longtemps il avait banni de ses Etats cette sorte de gens; mais, dans le trouble qui l'agitait, il oubliait et la loi du Seigneur et la sagesse même de ses précédents édits. Qu'on me cherche une pythonisse, dit-il à ses serviteurs. J'irai moi-même la trouver, et j'aurai d'elle la réponse que Jéhovah me refuse! — Nous en connaissons une qui demeure à Endor [3], répondirent les courtisans. — Le roi déposant tous les insignes royaux qui l'eussent fait reconnaître, changea de vête-

[1] I *Reg.*, cap. XXX integrum. — [2] Voy. tom. I de cette *Histoire*, pag. 370, 371. — [3] Endor était située dans la vallée de Jezraël, en face de Gelboé.

ments, et accompagné de deux de ses officiers, se rendit au milieu de la nuit chez la pythonisse. Consulte pour moi ton oracle, lui dit-il, et fais apparaître à mes yeux une personne que je te nommerai. — Tu sais, répondit cette femme, les sévères édits que le roi Saül a portés contre nous. Il a exterminé les magiciens de la terre d'Israël; pourquoi viens-tu me faire des propositions de ce genre et m'exposer à la mort? — Vive Jéhovah le Seigneur! s'écria Saül; tu ne seras point trahie et il ne t'arrivera aucun mal. — S'il en est ainsi, reprit la pythonisse, j'y consens. Qui veux-tu que j'évoque devant toi? — Samuel, répondit-il. — La pythonisse commença ses incantations; mais, comme effrayée elle-même de la vision qu'elle avait sous les yeux, elle poussa un grand cri : Vous m'avez trompée, dit-elle, vous êtes Saül! — Tu n'as rien à craindre, dit le roi. Que vois-tu donc? — Je vois une ombre surgir majestueusement. — Quelle est sa forme? demanda Saül. — C'est un vieillard, le voilà qui s'avance, il est revêtu d'un long manteau. — Le roi distinguant lui-même la forme mystérieuse, reconnut Samuel et s'inclina profondément pour le saluer. Pourquoi, dit l'ombre, as-tu troublé mon sommeil et m'as-tu évoqué? — Je suis dans la plus terrible angoisse, répondit Saül; les Philistins s'avancent pour me combattre. Le Seigneur s'est retiré de moi, il a refusé de me répondre; son oracle est muet, les prophètes se taisent, les songes sont inintelligibles, je vous ai fait évoquer pour apprendre la vérité de votre bouche. — Pourquoi m'interroger, quand le Seigneur s'est retiré de toi? dit le Prophète. Sa protection repose maintenant sur la tête de David. Jéhovah accomplira tout ce qu'il t'avait annoncé autrefois par mon ministère. Il arrachera le royaume à tes mains pour le donner à ton rival. Ainsi tu expieras la faute commise au jour de ta victoire contre Amalec. Le Seigneur va livrer ton armée au pouvoir des Philistins; demain, tes fils et toi, vous descendrez près de moi, dans le séjour des morts, et le camp d'Israël sera la proie de l'ennemi. — A ces mots, Saül tomba évanoui. Les menaces de Samuel avaient achevé de briser ses forces, déjà ébranlées par le manque de nourriture, car il avait passé toute la journée sans rien manger. La pythonisse épouvantée se précipita pour lui

porter secours. Quand il eut recouvré l'usage de ses sens, elle lui proposa de prendre quelques aliments; le roi repoussait toutes ses instances, mais les deux officiers qui l'accompagnaient le pressèrent tellement, qu'il se rendit enfin à leurs prières. Il accepta les pains azymes et un agneau cuit à la hâte que cette femme lui présenta, puis il reprit avec ses compagnons le chemin du camp, où il arriva à l'aurore [1]. » L'apparition du Prophète fut-elle réelle ou simulée; fut-elle l'œuvre d'un pouvoir diabolique ou un pur effet de l'imagination exaltée de Saül, toutes ces questions se sont présentées tour à tour au génie des docteurs et des pères de l'Eglise. Elles ont exercé la sagacité des commentateurs et éveillé l'attention de tous les esprits qui se sont, à diverses époques, préoccupés de l'étude des sciences occultes. Le mode d'évocation employé par la pythonisse semble se rapprocher de celui que des événements récents ont rendu populaire parmi nous. Chose étrange! Il y a un siècle à peine, quand les échos du philosophisme se renvoyaient mutuellement les railleries de Voltaire sur la pythonisse d'Endor, toute la société française se penchait sur le baquet de Mesmer pour y étudier des évocations fantastiques. De nos jours, quand le rationalisme croyait avoir enfin délivré le monde de l'élément surnaturel, nous voyons surgir par milliers des spirites qui ont la prétention d'évoquer à leur gré l'âme des morts! En tenant compte de l'illusion, de la faiblesse d'esprit et de la supercherie qui se trouvent toujours plus ou moins au fond de tentatives de ce genre, il est pourtant impossible de méconnaître qu'elles prouvent incontestablement la croyance universelle de tous les siècles à l'existence d'un monde d'esprits, parallèle au monde des corps où nous vivons. Quant au fait même de l'évocation d'Endor, il nous paraît que saint Thomas a dit le dernier mot de la science théologique à ce sujet. Suivant ce grand docteur, ni le démon, ni la fourberie de la pythonisse, ni même l'imagination de Saül ne furent pour rien dans cette lugubre scène. Dieu, par sa puissance, indépendamment de tout art magique, fit paraître aux yeux du prince téméraire la

[1] I *Reg.*, cap. XXVIII integr.

figure de Samuel, et lui renouvela, par son organe, la sentence de réprobation et de mort antérieurement portée contre lui [1].

Défaite de Gelboë. Mort de Saül et de Jonathas.

44. La vision de la nuit précédente allait devenir pour Saül et son armée une effroyable réalité. « Les Philistins engagèrent le combat sur tous les points avec une égale furie. Les trois fils de Saül, Jonathas, Abinadab et Melchisua se tenaient à ses côtés. Après une mêlée terrible, tout l'effort de l'ennemi se dirigea sur le groupe royal. Les trois jeunes princes succombèrent sous les coups des archers philistins. Le roi lui-même tomba grièvement blessé. Dans son désespoir, il dit à son écuyer : Tire ton épée du fourreau, et achève-moi; que ces incirconcis n'aient pas la joie de m'avoir pour captif et d'insulter à ma mort. — Le fidèle serviteur n'eut pas l'horrible courage de rendre ce dernier service à son maître. Saül, réunissant alors ses forces défaillantes dans un suprême effort, parvint à dégager son épée du fourreau, et appuyant la garde sur le sol, il pressa sa poitrine sur la pointe et se transperça lui-même. Eperdu de douleur, l'écuyer à son tour tira son épée et suivit l'exemple du malheureux roi. La mort de Saül et de ses fils entraîna la défaite de l'armée d'Israël. La déroute fut bientôt à son comble. Les fuyards se précipitaient comme un torrent dans la vallée du Jourdain, espérant atteindre le fleuve, le passer à la nage et mettre cette barrière entre eux et l'ennemi. Tous les habitants des villes d'alentour les suivaient en tumulte, et allaient chercher un refuge à Jabès-Galaad, sur la rive orientale du fleuve. L'armée ennemie passa toute cette journée à poursuivre les fuyards et à prendre possession des cités désertes. Le lendemain, en parcourant le champ de bataille pour dépouiller les morts, quelques soldats philistins découvrirent le corps de Saül. Il était sur le sommet de Gelboë; les trois princes, ses fils, étaient étendus sans vie à côté de leur père. On coupa la tête de Saül, et ce sanglant trophée

[1] S. Thomæ Aquin., *Summ. Theolog.*, pars 1ª, quæst. LXXXIX, art. VIII ad 3um; 2ª 2æ, quæst. CCXXIV, art. VI, ad 2m. ; voir la dissertation de dom Calmet sur l'apparition de Samuel à Saül. Voyez aussi pour les détails que la tradition rabbinique avait ajoutés à la vision d'Endor, Schickardi, *Jus regium Hebræorum*, pag. 27.

fut promené par les vainqueurs dans toutes les cités des Philistins, comme le témoignage de la victoire. Les armes de Saül furent déposées solennellement dans le temple d'Astaroth. Son corps mutilé fut suspendu aux murailles de Bethsan, la ville la plus rapprochée du champ de bataille, dans la tribu d'Issachar. Cependant les habitants de Jabès-Galaad résolurent de soustraire les restes du malheureux roi à cette barbare ignominie. Quelques guerriers d'élite sortirent de la ville pendant la nuit, franchirent le fleuve, parvinrent jusqu'à Bethsan, chargèrent sur leurs épaules les corps de Saül et de ses fils, et les rapportèrent ainsi à Jabès. Pour prévenir le retour de scènes aussi odieuses, ils les brûlèrent sur un bûcher, et, recueillant les ossements, leur donnèrent la sépulture dans le bois de Jabès [1]. »

Chant funèbre de David sur la mort de Saül et de Jonathas.

45. « Deux jours s'étaient écoulés depuis que David, vainqueur des Amalécites, était de retour à la ville incendiée de Sicéleg. Le matin on vit accourir un homme dont les vêtements étaient déchirés en signe de deuil, et la tête couverte de cendres. Arrivé près de David, il se prosterna la face contre terre. D'où viens-tu? lui demanda le héros. — Je me suis échappé de l'armée d'Israël, répondit l'inconnu. — Qu'est-il donc arrivé? reprit David. — Toute l'armée est en fuite, dit l'étranger. Les plus braves guerriers sont morts les armes à la main; Saül et son fils Jonathas ont perdu la vie. — Mais, demanda encore David, comment sais-tu que Saül et Jonathas sont morts? — Le jeune homme, qui jusque-là n'avait dit que la vérité, commença alors une fable qu'il supposait devoir lui être avantageuse et lui mériter les faveurs de David. Je me trouvais par hasard sur la montagne de Gelboë, dit-il, et j'aperçus le roi qui se tenait debout, la main appuyée sur sa lance. Il était blessé; un groupe de cavaliers philistins et des chars de guerre s'approchaient et allaient le faire prisonnier. Saül me vit, il m'appela. Qui es-tu? me demanda-t-il. — Je suis Amalécite, répondis-je. — Approche, me dit-il, et tue moi, car je souffre cruellement de mes blessures, sans pouvoir mourir. — Je m'approchai et lui donnai la mort. Je

[1] I *Reg.*, cap XXXI integr.

pris ensuite sur sa tête le diadème royal, je détachai le bracelet d'or de son bras, et je suis accouru, seigneur, pour les déposer à vos pieds. — A ces paroles, David et ses compagnons déchirèrent leurs vêtements en signe de deuil. Ils passèrent toute cette journée dans le jeûne et les larmes, déplorant la mort de Saül et de Jonathas son fils, et la perte des braves guerriers d'Israël. Le lendemain David fit venir l'étranger. De quel pays es-tu réellement? lui demanda-t-il. — Je suis Amalécite, dit celui-ci. — Comment as-tu osé porter la main sur le christ du Seigneur? — Ayant ainsi parlé, il le fit mettre à mort par un de ses soldats. Que ton sang retombe sur toi, dit-il. Tu as prononcé toi-même ta sentence quand tu as dit : J'ai tué le christ, l'élu de Jéhovah! » La douleur de David lui inspira un chant qui suffirait seul à immortaliser le souvenir de la défaite de Gelboë. « Les héros d'Israël, dit-il, ont trouvé la mort sur ces sommets désolés? Comment ont-ils succombé, les vaillants! Ah! n'allez point en porter la nouvelle sur la terre de Geth, ni dans les rues d'Ascalon! Que les épouses des Philistins, que les filles des incirconcis n'insultent point à nos malheurs par des chants de triomphe. Montagnes de Gelboë, que jamais la pluie du ciel ni la rosée du matin ne viennent rafraîchir votre sol maudit. C'est là qu'on a jeté dans la poussière le bouclier des vaillants, le bouclier de Saül, comme s'il n'eût pas été le roi sacré de l'onction sainte. Jamais la flèche de Jonathas ou l'épée de Saül n'étaient revenues du combat sans s'être baignées dans le sang de l'ennemi, sans s'être plongées dans la poitrine des vaillants. Saül et Jonathas, noms glorieux et chéris! Unis pendant la vie, la mort vous a laissés inséparables, héros plus rapides que l'aigle dans son essor, plus vaillants que le lion du désert. Filles d'Israël, pleurez la mort de Saül. Il apportait à vos pieds la pourpre et l'or, dépouilles des ennemis Comment les vaillants ont-ils succombé dans ce fatal combat! Comment Jonathas a-t-il péri sur la colline de la malédiction! O Jonathas! ô mon frère, c'est toi que je pleure, toi le plus aimable des héros: ton amitié était douce à mon cœur, ta tendresse avait

des charmes inexprimables. Comme une mère aime son unique enfant, ainsi je t'aimais[1] ! »

Parallèle de Saül et de David.

46. David pleurant avec des accents si vrais et si énergiques la mort de Saül, c'est un trait qui peint à lui seul les deux rivaux et met en relief le contraste de leurs caractères. Le berger de Bethléem l'emporte sur le laboureur de Gabaa de toute la supériorité morale d'une grande âme sur la faiblesse d'un esprit étroit et jaloux. Saül n'avait pas l'âme assez élevée pour les hautes fonctions de roi. Comme il arrive parfois sur le sommet d'un précipice, que la tête soit prise de vertige, ainsi l'éclat d'une fortune subite l'avait aveuglé. Modeste d'abord, plutôt par la surprise de son élection imprévue que par le fond même d'une nature sérieuse et intelligente, il s'était bientôt accoutumé aux honneurs de la royauté et avait rapporté à son mérite personnel toute la gloire de son élévation. Dès lors la loi de Dieu cesse d'être pour lui un guide, il ne la considère plus que comme un instrument. Samuel est un censeur trop rigide; on s'en servira peut-être encore comme d'une influence précieuse à ménager aux yeux du peuple, mais ses conseils seront éludés. Le Grand Prêtre est suspect, le Grand Prêtre est immolé; le nom de David est un épouvantail, il sera persécuté sans relâche, on emploiera pour le perdre la ruse, la trahison, les promesses vingt fois violées, on déploiera enfin tous les détours et tous les artifices d'une politique sans principes, sans honneur et sans foi. Avec ce caractère, si les rôles eussent été intervertis, si David eût péri dans son expédition contre les Amalécites au désert, et que Saül vainqueur des Philistins à Gelboë eût appris, dans des circonstances analogues, la mort du fils d'Isaï, on peut affirmer qu'il en eût accueilli la nouvelle avec des transports de joie et toutes les démonstrations du plus insolent triomphe. Qu'avait-il donc manqué à Saül? Le sentiment de sa propre faiblesse et de la toute-puissance de Dieu; peut-être aussi l'éducation du malheur. Oui, nous croyons que, sous ce rapport, David avait été plus favorisé que lui. L'orgueil

[1] II *Reg.*, cap. I integr.

de l'homme est tel qu'il a besoin d'être longtemps brisé par l'infortune avant de s'assouplir et de s'incliner sans retour sous la main du Seigneur. David disputant sa vie pied à pied, demandant un abri aux rochers et aux cavernes des montagnes, sollicitant la bienveillance des pasteurs pour assurer un morceau de pain à sa détresse, parcourant le désert, fuyant chez des ennemis qui le rejettent d'abord parce qu'ils le croient faible, qui le caressent ensuite parce qu'ils le croient puissant; David échappant à tous les périls d'une existence si agitée, si aventureuse, si persécutée, devait mieux comprendre le prix de la protection céleste et du dévouement des hommes. Il avait fait un meilleur apprentissage de la royauté, son âme devait plus facilement s'ouvrir aux sentiments de la piété sincère, de la justice impartiale, de la modération dans la prospérité et de la constance dans l'infortune; or ce sont *là* les vertus qui font les grands princes et qui assurent la splendeur de leur règne.

CHAPITRE II.

DAVID (1040-1001).

SOMMAIRE.

§ I. COMPÉTITION D'ISBOSETH (1040-1033).

1. Appréciation du caractère de David par M. Renan. — 2. Réponse aux insinuations de M. Renan. — 3. Situation des esprits après la défaite de Gelboë. — 4. Inauguration du règne de David à Hébron. David félicite les habitants de Jabès de leur fidélité à la mémoire de Saül. — 5. Abner proclame la royauté d'Isboseth, fils de Saül. — 6. Le champ des Braves. Victoire de Joab sur l'armée d'Isboseth. Mort d'Asaël, frère d'Abner. — 7. Modération de David. — 8. Famille de David à Hébron. — 9. Abner abandonne le parti d'Isboseth. Michol est rendue à David. — 10. Abner fait sa soumission à David ; il est lâchement mis à mort par Joab. — 11. Deuil solennel à Hébron. David pleure la mort d'Abner. — 12. Les meurtriers d'Isboseth punis de mort par David. — 13. Le chant de la légitimité de David. Psaume *Qui regis Israël, intende.*

§ II. LA CAPITALE D'ISRAEL (1032-1012).

14. Réunion de tout le peuple d'Israël sous le sceptre de David. — 15. Chants d'allégresse et de reconnaissance. Psaumes *Ecce quam bonum* et *Diligam te Domine.* — 16. Expédition contre la citadelle de Jébus. — 17. Joab arrive le premier sur les remparts de Jébus. Prise de Jérusalem. — 18. Les succès de David réveillent les sentiments de haine des Philistins. Psaume *Quare fremuerunt gentes.* — 19. Attaque des Philistins. L'eau de la fontaine de Bethléem. — 20. Double victoire sur les Philistins à Baal-Pharazim. — 21. Translation de l'Arche de Cariathiarim à la maison d'Obédédom. Psaume *Exurgat Deus.* Mort d'Oza. — 22. Entrée triomphale de l'Arche à Jérusalem. Les psaumes *Domini est terra* et *Confitemini Domino.* David danse devant l'Arche. Reproches et punition de Michol. — 23. David conçoit le projet d'élever un temple à Jérusalem. Le Seigneur ne permet pas l'accomplissement de ce vœu. — 24. Conquêtes de David. — 25. David administrateur. Organisation militaire. — 26. Finances. — 27. Administration de la justice. Psaume *Misericordiam et judicium cantabo.* — 28. Culte. — 29. David accueille dans son palais Miphiboseth, fils de Jonathas. — 30. Les ambassadeurs de David outragés. Défaite des Ammonites et des Syriens coalisés. — 31. Chant de victoire. Psaume *Notus in Judæâ Deus.*

§ I. Compétition d'Isboseth (1040-1033).

1. Avant d'entrer dans le récit historique des événements du règne de David, il nous faut mettre sous les yeux du lecteur le jugement que l'école rationaliste a formulé sur ce grand roi Appréciation du caractère de David par M. Renan.

par la plume de son représentant le plus accrédité et le plus fameux. Nous en avons déjà cité un extrait isolé, dans le chapitre précédent. Mais il importe de ne rien laisser ignorer de ces étranges appréciations. Notre silence pourrait sembler le compromis de l'hésitation et de la crainte, en présence du dogmatisme scientifique qui revêt de nos jours un caractère presque officiel. Certes, nous n'avons ni la volonté ni le droit de la peur! La Bible a vu bien d'autres antagonistes dont les doctrines sont maintenant oubliées. Ils s'appelaient Celse ou Porphyre au temps de Tertullien et d'Origène : ils ne vivent plus guère aujourd'hui que dans les immortels ouvrages destinés à combattre leurs erreurs. Le rationalisme moderne, qui se croit indépendant et inventif, n'est pourtant que le plagiaire du paganisme romain aux abois. Cette considération devrait le rendre plus circonspect, si l'expérience d'autrui était jamais utile aux hommes. Mais, hélas! l'histoire, ce grand livre de l'expérience humaine, profite rarement aux individus, et l'orgueil particulier se flatte toujours d'être plus habile ou plus heureux dans la même voie où son prédécesseur a échoué. Voici donc la formule la plus récente que l'esprit de dénigrement propre à notre siècle a consacrée au caractère politique de David : « Des contrastes » bizarres, dit M. Renan, frappent au premier coup d'œil celui qui » essaie de se rendre compte du caractère de David, d'après les idées » épurées que nous nous faisons de la moralité. Comment l'homme » que nous trouvons tour à tour aux différentes époques de sa car» rière agitée, servant l'étranger contre sa patrie, associé à » des brigands, souillé de crimes domestiques, cruel et vindicatif » jusqu'à l'atrocité, a-t-il pu passer dans la tradition d'Israël » pour un roi selon le cœur de Dieu, et fut-il en effet un admi» rable organisateur politique et religieux? Comment les mœurs d'un » *condottiere* ont-elles pu s'unir à une vraie grandeur d'âme, à la » piété la plus exquise, à la poésie la plus sentimentale? Comment » l'homme qui sacrifie à un caprice adultère son plus fidèle servi» teur, put-il se persuader avec une entière bonne foi que Jéhovah » était son protecteur spécial, obligé à le faire réussir et à le venger » de ses ennemis, comme si Dieu n'existait que pour lui? Tous ces

» traits seraient inexplicables, si on ne les rapportait au caractère » sémitique, dont David est le type accompli dans ses bonnes » comme dans ses mauvaises parties. Essentiellement égoïste, le » Sémite ne connaît guère de devoir qu'envers lui-même ; pour» suivre sa vengeance, revendiquer ce qu'il croit être son droit, est » à ses yeux une sorte d'obligation. La religion n'a pour lui qu'un » lien fort éloigné avec la morale de tous les jours, de là ces étran» ges caractères de l'histoire biblique, qui provoquent l'objection, » et devant lesquels l'apologie est aussi déplacée que le dénigre» ment. Les actes de la politique la moins scrupuleuse n'empêche» ront pas Salomon d'être le plus sage des rois. Le mélange bizarre » de sincérité et de mensonge, d'exaltation religieuse et d'égoïsme, » qui nous frappe dans Mahomet, la facilité avec laquelle les mu» sulmans avouent que dans plusieurs circonstances, le Prophète » obéit plutôt à sa passion qu'à son devoir, ne peuvent s'expliquer » que par l'espèce de relâchement qui rend les Orientaux profon» dément indifférents sur le choix des moyens, quand ils ont pu se » persuader que le but à atteindre est la volonté de Dieu. Notre » manière désintéressée et pour ainsi dire abstraite de juger les » choses leur est inconnue[1]. »

Réponse aux insinuations de M. Renan.

2. Ainsi parle M. Renan, à une époque où sans doute le « désin» téressement » est la loi générale, où les « actes de la politique » se distinguent tous par leur « scrupuleuse » moralité, où « la sincérité » est la loi des relations sociales, où l'on ne connaît plus « le mensonge » que de nom, où « l'égoïsme » a disparu complétement sous l'empire de l'indifférence religieuse, où l'on ne songe plus « à pour» suivre sa vengeance, ni à revendiquer ce que l'on croit être son » droit. » Mais à cette longue énumération des vertus que malheureusement nous n'avons pas, opposée aux vices monstrueux que M. Renan fait peser sur le caractère de David, nous aurions préféré que le savant professeur daignât condescendre à notre faiblesse, et nous révéler quelques-uns « des crimes domestiques » de David ; nous aurions voulu savoir le nom « des brigands que ce *condottiere*

[1] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, 4e édit., pag. 96, 97.

» cruel et vindicatif s'était associés. » Au lieu de faire intervenir Mahomet et son fatalisme dans la discussion, nous aurions souhaité que l'illustre académicien consentît à nous donner les preuves de « l'égoïsme » de David, pour contrebalancer l'effet des récits bibliques qui nous parlent de sa tendre amitié pour Jonathas, de sa profonde douleur à la nouvelle de la mort de Saül, du désintéressement avec lequel il rendait aux tribus spoliées par les Amalécites le butin reconquis par sa bravoure. Enfin, pour nous convertir entièrement à son opinion, nous aurions supplié le nouvel exégète de vouloir bien nous signaler les traits « d'atroce cruauté » et de barbare « vengeance » d'un homme que nous avons vu trois fois de suite épargner son plus cruel ennemi, quand le hasard le livrait entre ses mains; que nous avons vu trahi deux fois par la cupidité des Ziphéens, sans qu'il cherchât à en tirer vengeance; que nous avons vu pardonner les outrages gratuits de Nabal et pleurer la mort de Saül, son persécuteur le plus implacable. Quoi donc! suffira-t-il, en ce siècle qui a la prétention de porter par excellence le nom de siècle des lumières, d'écrire précisément le contraire de la vérité pour se faire croire? Non, non, la vérité était avant nous, et elle survivra à nos défaillances. La vérité, elle se trouve dans la Bible, sans exagération, comme sans réticence; disant le bien sans déguiser le mal; constatant que David fut le plus grand des rois, non pas seulement du peuple d'Israël, mais de tous les temps et de tous les pays, sans dissimuler une ou deux fautes que ce prince se reprocha lui-même plus sévèrement que n'auraient le droit de le faire vis-à-vis de lui ses censeurs les plus malveillants, et que nous ne tairons pas nous-mêmes, lorsque la suite du récit les amènera sous notre plume. Mais de là au portrait de fantaisie tracé par M. Renan, il y a la distance du ciel à la terre.

Situation des esprits après le désastre de Gelboë.

3. Quand nous n'aurions pas d'autre preuve du désintéressement de David, sa conduite après la mort de Saül suffirait pour le justifier des accusations dont on voudrait charger sa mémoire. Dans la situation critique où les derniers événements de Gelboë avaient plongé le royaume, il eût été facile à David de profiter de la terreur générale pour se faire donner le commandement de l'armée vaincue.

Les soldats, depuis longtemps habitués à le considérer comme le plus habile et le plus heureux des généraux, auraient accouru volontiers sous un tel chef. Un ambitieux eût fait servir cet ascendant incontesté à préparer une révolution militaire dont le résultat n'était pas douteux, et qui lui eût assuré la couronne. Ce ne sont point là de simples conjectures, dénuées de fondement réel. La preuve que l'armée vaincue d'Israël songeait à proclamer David, c'est la démarche de l'imposteur d'Amalec, qui apportait au héros de Sicéleg, les insignes royaux arrachés à Saül sur le champ de bataille. Tout le peuple savait les paroles prononcées par le malheureux roi, à l'entrevue d'Engaddi. « Tu régneras après moi, avait dit » Saül à son rival, et le sceptre d'Israël passera entre tes mains [1]. » Jonathas avait tenu le même langage : « Tu monteras un jour sur » le trône d'Israël, et je serai heureux d'être le second dans ton » empire. Le roi mon père le sait aussi bien que moi [2]. » L'onction sainte que la main de Samuel avait répandue sur la tête du fils d'Isaï constituait le titre de sa légitimité, c'est-à-dire l'élection de Jéhovah, toute puissante et souveraine d'après la constitution juive. Ainsi le droit, la faveur populaire, les suffrages de l'armée [3], les nécessités mêmes de la situation appelaient David à se mettre en avant et à prévenir toutes les résistances, par l'énergie de ses mesures et la rapidité de ses premières démarches. Tous les ambitieux eussent agi ainsi : voyons si la conduite du héros répondit à ce système et fut inspirée par des vues de ce genre.

Inauguration du règne de David à Hébron. David félicite les habitants de Jabès de leur fidélité à la mémoire de Saül.

4. « Après avoir pleuré la défaite de Gelboë et la mort de Saül et de Jonathas, David consulta le Seigneur. Dois-je pénétrer maintenant, demanda-t-il, dans quelqu'une des cités de Juda? — Oui, répondit le Seigneur. — Vers quelle ville dois-je me rendre? — A Hébron. — Dirigé par l'oracle divin, le héros se mit en marche, emmenant avec lui ses deux épouses Achinoam et Abigaïl. La petite

[1] I *Reg.*, cap. XXIV, 21. — [2] I *Reg.*, cap. XXIII, 17

[3] *Tam heri quam nudius tertius quærebatis David ut regnaret super vos* (II *Reg.*, cap. III, 17). On peut lire au chap. XII du Ier livre des *Paralipomènes*, 20-40, l'énumération de tous les guerriers des douze tribus qui vinrent alors se ranger sous les drapeaux de David, malgré la résistance d'Isboseth et d'Abner.

armée s'établit dans les villages voisins d'Hébron; pour lui, il se fixa avec sa famille dans cette cité. Cependant la tribu de Juda se réunit à Hébron, et proclama la royauté de David. Le premier acte du nouveau souverain fut d'envoyer un message aux habitants de Jabès-Galaad, pour les féliciter de leur dévouement envers la mémoire de Saül. Que Jéhovah vous comble de sa bénédiction, leur mandait-il, et vous récompense ainsi de votre fidélité à Saül, votre roi, et de la piété avec laquelle vous lui avez procuré les honneurs de la sépulture. Le Seigneur vous tiendra compte de votre noble et généreuse conduite, et j'espère moi-même vous en récompenser un jour. Ne vous laissez point abattre par les calamités qui viennent de fondre sur nous. Vous avez perdu Saül votre maître, la tribu de Juda m'a élu roi pour lui succéder[1]. »

Abner proclame la royauté d'Isboseth, fils de Saül.

5. De pareilles félicitations pour un tel sujet ne s'accordent guère avec un caractère « cruel et vindicatif jusqu'à l'atrocité. » Mais elles vont sembler bien plus extraordinaires encore, quand nous aurons fait connaître les événements qui avaient eu lieu à Jabès-Galaad. Le chef des milices royales, Abner, avait rallié près de cette ville les restes de l'armée vaincue. Soit par un sentiment sincère de fidélité à la mémoire de Saül, soit par un motif moins respectable et pour obéir à une haine personnelle contre David, il s'était hâté de disposer de la couronne en faveur d'Isboseth, le seul des fils légitimes de Saül échappé au désastre de Gelboë. Isboseth avait alors quarante ans. Son nom n'est pas cité une fois dans le récit biblique des guerres précédentes. On peut conclure de ce silence que ce prince faible et timide n'avait rien de l'attitude d'un chef militaire. Peut-être cette faiblesse même fut-elle un mérite particulier aux yeux d'Abner, qui espérait gouverner à son gré sous le fantôme de roi qu'il allait placer sur le trône. Quoi qu'il en soit, « il proclama la royauté d'Isboseth au milieu du camp, lui fit prêter serment de fidélité par les soldats, et le fit reconnaître par les habitants de Galaad, de Gessuri, de Jezraël, d'Ephraïm et de Benjamin. Toutes les tribus, à l'exception de celle de Juda, se soumi-

[1] II *Reg.*, cap. XI, 1-7.

rent à la créature d'Abner [1], » et dès lors il y eut deux rois, dont l'un portait le titre de roi d'Israël, c'était Isboseth ; l'autre était désigné sous le nom de roi de Juda, c'était David. Telle était donc la situation politique au moment où David adressait aux habitants de Jabès-Galaad le message cité plus haut. Il faut convenir que pour un « *condottiere* cruel et vindicatif jusqu'à l'atrocité, » David se montrait bien généreux, et surtout pour un « ambitieux égoïste, » il montrait une étonnante longanimité. Ne pouvait-il, en réunissant à sa troupe fidèle les vaillants guerriers de la tribu de Juda, fondre à l'improviste sur le camp de Mahanaïm, où l'armée d'Abner n'avait pas encore eu le temps de se fortifier, et d'un seul coup mettre fin à la tentative d'une monarchie rivale ? Voilà ce qu'eût fait un « ambitieux, » voilà ce qu'eût fait un homme « vindicatif. » Et qu'on ne dise pas que David, roi illégitime, véritable usurpateur, n'aurait pu hasarder une attaque de ce genre, sans s'aliéner tous les esprits et soulever contre lui la population entière. L'illégitimité et l'usurpation étaient toutes deux du côté d'Isboseth. Moïse avait écrit la charte de la royauté [2] ; le premier article de cette charte, récemment encore promulguée par Samuel [3], était celui-ci : « Vous reconnaîtrez pour votre roi celui que Jéhovah votre » Dieu choisira du milieu de vos frères [4]. » Or, comment l'élection de Jéhovah s'était-elle manifestée en faveur d'Isboseth ? Quel prophète l'avait désigné ? Quel oracle divin l'avait indiqué au peuple, et enfin quelle main sacerdotale avait marqué son front de l'huile sainte ? Ces considérations ne touchent pas, dites-vous, les esprits modernes, qui ne les sauraient prendre au sérieux. Raisonner ainsi serait tomber dans un puéril anachronisme. David et Isboseth

[1] II *Reg.*, cap. II, 8-10. Il faut toutefois faire observer que si le territoire était nominalement soumis à Isboseth, la majeure partie des guerriers des douze tribus s'était spontanément rendue à Hébron, pour se réunir sous les étendards de David (I *Paralip.*, cap. XII, 20 ad ultim).

[2] *Exod.*, cap. XVII, 14 ad ultim. — [3] I *Reg.*, cap. X, 25. — [4] *Exod.*, cap. XVII, 15. *Eum constitues quem Dominus tuus elegerit de numero fratrum tuorum.* Voyez dans Schickard, *Jus regium Hebræorum*, le chapitre intitulé *Electio*, pag. 9-82. *Jus eligendi competebat Prophetis et Synedrio magno, qui et oraculum consulebant*, pag. 9.

pouvaient-ils se préoccuper des idées modernes? Ils vivaient tous deux sous la théocratie juive, et les droits qu'ils avaient à faire valoir étaient ceux qu'ils pouvaient revendiquer dans un état théocratique. Isboseth n'en avait donc aucun. David les réunissait tous. Dieu avait en effet désigné le fils d'Isaï; Samuel le prophète l'avait choisi au milieu de ses frères, il lui avait conféré l'onction royale : Saül lui-même l'avait reconnu; Jonathas l'avait constaté, et Abner dut faire violence au peuple d'Israël pour l'empêcher d'accourir sous les drapeaux de son roi légitime. Il en conviendra plus tard, quand, abandonnant enfin le simulacre de souverain qu'il avait établi lui-même, il dira aux anciens des tribus : « Depuis » longtemps vous désiriez vous réunir sous le sceptre de David [1]. »

Le Champ des braves. Victoire de Joab sur l'armée d'Isboseth. Mort d'Asaël, frère d'Abner.

6. Mais plus les droits de David étaient incontestables, plus sa conduite vis-à-vis d'un compétiteur aussi faible et aussi insignifiant qu'Isboseth devient incompréhensible dans l'hypothèse rationaliste. Non-seulement David ne cherche pas à profiter de l'impopularité de son rival, du désordre de son armée après la sanglante catastrophe de Gelboë, de l'enthousiasme des guerriers de Juda et de l'impatience générale. Plus les symptômes lui sont favorables, moins il montre d'empressement à les seconder. Quel étrange égoïsme! Quelle singulière ambition! « Pendant deux années, il se contenta de régner sur la maison de Juda, et ne fit aucune tentative pour agrandir le cercle de son empire, dont Hébron était la capitale. » Il ne songeait nullement à engager la lutte. Abner, qui n'avait pas les mêmes droits, chercha à y suppléer par la violence. Il attaqua le premier, et David, le vainqueur de Goliath, le sauveur de Ceïla, le fléau des Philistins, le vengeur de Sicéleg, David, le plus grand homme de guerre de son temps, ne voulut pas se mettre à la tête de son armée pour repousser l'agresseur. Il en laissa le soin à Joab, son lieutenant. Mais laissons parler la Bible. « Après deux ans du règne simultané de David à Hébron et d'Isboseth à Mahanaïm, Abner se mit à la tête des troupes d'Isboseth dans l'intention d'attaquer les guerriers de Juda. Il s'avança

[1] II *Reg.*, cap. III, 17.

jusqu'à Gabaon. Joab, fils de Sarvia, lieutenant de David, vint à sa rencontre, et le rejoignit près de la piscine de Gabaon. Les deux armées étaient en présence, séparées seulement par la piscine qui occupait le milieu de la plaine. Abner et Joab convinrent de remettre le sort des armes à un combat singulier. Douze champions furent choisis de chaque côté : ils s'élancèrent les uns sur les autres avec une égale ardeur, et, dans cette lutte à outrance, chacun d'eux ayant saisi la tête de leur adversaire, à la façon des gladiateurs, lui enfonça son épée dans le flanc. Il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus, tous les champions étaient morts à la fois sur le sanglant théâtre de leur valeur, qui reçut dès lors le nom de *Champ des braves*. Le combat devint alors général et s'engagea avec assez de vivacité; mais les troupes d'Abner ne purent supporter le choc des guerriers de David; elles prirent la fuite. Or Joab avait deux frères, Abisaï et Asaël. Ce dernier était un coureur dont l'agilité, renommée dans tout Israël, égalait celle du chevreuil dans les montagnes. Il s'élança sur les traces d'Abner, s'attachant à ses pas, sans se laisser détourner par aucun autre objet. Le général ainsi poursuivi se retourna : N'es-tu pas Asaël? lui dit-il. — Oui, répondit le jeune homme. — Il ne te manque pas de tous côtés d'ennemis dont tu pourras remporter les dépouilles; choisis l'un d'entre eux, et ne t'expose pas à tomber sous le fer de ma lance. — Asaël persista. — Ne me force point, par cette témérité, à te donner la mort, dit encore Abner. Si ton sang était versé par ma main, Joab ne me le pardonnerait jamais. — Asaël refusa d'entendre la voix de la raison, et ne répondit à ces avances pacifiques qu'en attaquant Abner. Celui-ci se mit alors en défense, et avec sa longue expérience des armes, n'eut pas de peine à repousser son imprudent agresseur; d'un coup de lance il l'étendit mort à ses pieds. Cependant les frères d'Asaël, Joab et Abisaï continuaient à poursuivre l'armée en déroute; ils arrivèrent ainsi jusqu'à la colline de l'Aqueduc, et le cadavre d'Asaël s'offrit à leurs regards. Ce douloureux spectacle leur inspira des idées de vengeance qu'ils ne devaient que trop réaliser dans la suite. Cependant Abner, qui avait rallié les fuyards sur le sommet de la montagne voisine, fit entendre des propositions

de paix. Jusques à quand, dit-il à Joab, ton glaive se baignera-t-il dans le sang des vaincus? Ne sais-tu pas ce que le désespoir peut inspirer à la poignée de braves gens qui restent encore autour de moi? Fais donc enfin cesser cette lutte fratricide. — Vive Jéhovah! s'écria Joab, si tu avais tenu ce matin un pareil langage, nous n'aurions pas en ce moment à déplorer la mort d'un seul des enfants d'Israël! — Et aussitôt il donna l'ordre de sonner de la trompette pour rappeler les soldats dans les rangs et suspendre la poursuite. Abner mit à profit cette trève aussitôt obtenue que demandée. Il employa la nuit suivante à s'éloigner du théâtre de sa défaite, traversa les plaines de Béthoron, franchit le Jourdain et revint au camp de Mahanaïm. Joab, de son côté, avait réuni son armée victorieuse. Après le dénombrement, on constata que vingt guerriers seulement avaient péri du côté de David; le nombre des morts du côté des ennemis monta à trois cent soixante hommes. Le corps d'Asaël fut transporté à Bethléem et y reçut la sépulture dans le tombeau de ses pères. Le lendemain matin à l'aurore, les vainqueurs rentraient à Hébron [1]. »

Modération de David.

7. Pour se rendre compte de l'énorme disproportion relevée ici entre les pertes des deux armées, il faut, suivant la judicieuse remarque d'un commentateur [2], faire observer que la royauté d'Isboseth était bien plus nominale que réelle. Les forces vives de la nation étaient avec David, et « chaque jour voyait s'accroître la multitude de ceux qui se rangeaient sous ses étendards [3]. » Ce fait authentique que nous lisons dans les Paralipomènes explique suffisamment la supériorité de David. Il confirme de plus ce que nous avons dit de sa modération. Avec de pareilles forces, il lui était facile d'anéantir, en un seul combat, toutes les espérances d'Isboseth et d'Abner, son champion. Mais on a pu se convaincre, par le récit précédent, de la généreuse conduite de David. Non-seulement il n'engage pas le premier les hostilités, mais il évite de paraître en personne dans une expédition où il avait à repousser

[1] II *Reg.*, cap. II, 11 ad ultim. — [2] Sanctii, *Comment. in II lib. Reg.*, cap. II, 13. — [3] I *Paralip.*, cap. XII, 22.

une audacieuse attaque; non-seulement le combat qu'il est ainsi contraint de laisser livrer ne sera pas une bataille à outrance, où l'on cherchera à profiter sans merci des avantages de la victoire, mais le lieutenant de David se prête à toutes les combinaisons qui pourraient éviter une plus grande effusion de sang, et il s'empresse d'arrêter ses soldats au milieu même de leur triomphe, et d'accorder la liberté et la vie aux vaincus. Voilà le David de la Bible, il ne ressemble en rien « au *condottiere* vindicatif et cruel jusqu'à » l'atrocité » de la nouvelle école historique. Roi glorieux à Hébron, il se souvient de la promesse solennelle faite aux jours de son exil sur le rocher d'Engaddi. « Je jure, avait-il dit à Saül, de ne point anéantir votre race et de ne pas faire disparaître votre nom de la maison de votre père [1]. » Voilà pourquoi David laissait subsister le fantôme de roi que l'ambition d'Abner lui opposait. Il comptait sur le temps et peut-être sur l'inconstance même de l'ancien chef des milices de Saül pour mettre fin à un tel état de choses. La conduite d'Abner vis-à-vis d'Asaël laisse déjà pressentir l'éventualité d'un revirement politique, et trahit visiblement le désir de ne pas rendre impossible dans l'avenir un semblable rapprochement.

Famille de David à Hébron.

8. David ne songeait donc point à précipiter un dénouement qui devait sortir sans secousses et sans efforts de la situation elle-même. « Sa demeure royale d'Hébron devenait de jour en jour un centre plus puissant et plus accrédité, à mesure que le parti d'Isboseth perdait de considération et de forces. Dieu accordait au héros la bénédiction des patriarches, et une nombreuse postérité environnait déjà son trône. Les enfants qui lui naquirent en ce temps à Hébron furent Amnon, son premier-né, fils d'Achinoam, de Jezraël; Cheléab, fils d'Abigaïl; Absalom, qu'il eut de Machaa, fille de Tholmaï, roi de Gessur; Adonias, fils d'Haggith; Saphathia, fils d'Abital; et Jethraam, fils d'Egla [2]. » En ce temps où la polygamie, ainsi que nous l'avons déjà dit [3], n'était point formellement interdite par la loi de Moïse, les nombreuses alliances étaient sou-

[1] I *Reg.*, cap. XXIV, 22, 23. — [2] II *Reg.*, cap. III, 1-5. — [3] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 651 et 652.

vent le résultat de la politique et toujours le signe d'une grande influence. En épousant Abigaïl, David avait assuré sa domination sur la frontière méridionale de Juda, où la veuve de Nabal exerçait, et par son mérite et par ses richesses un ascendant incontesté. En acceptant la main de Machaa, la fille du roi de Gessur [1], il obtenait sur la rive orientale du Jourdain, au nord de la tribu de Manassé, un auxiliaire et un allié puissant. La Bible ne nous apprend rien sur les familles des autres épouses de David, il nous est donc impossible d'apprécier les avantages que leur union apportait au nouveau roi; seulement par les deux seules dont nous connaissons l'origine ou l'histoire, il nous est permis de juger des autres. D'ailleurs, le changement de fortune survenu en faveur de David, depuis la mort de Saül, nous autorise à penser qu'on devait alors briguer l'honneur de son alliance, et qu'il se ménageait lui-même un choix habile parmi les familles les plus riches et les plus influentes. Michol, la fille de Saül, cette épouse tendre et dévouée qui avait eu les premières affections de son cœur, était toujours séparée de lui par l'inflexible politique inaugurée du vivant même de Saül, et rigoureusement suivie par Isboseth. David ne l'oubliait pas, et se promettait pour l'avenir le bonheur d'une réunion tant différée.

Abner abandonne le parti d'Isboseth. Michol est rendue à David.

9. Les événements se chargèrent bientôt de réaliser cette espérance. Isboseth n'était roi que par la volonté d'Abner, et celui-ci ne laissait régner sa créature qu'à la condition d'exercer réellement le pouvoir royal. Triste compromis, qui abaissait la royauté devant le sujet, et ne satisfaisait même pas toute l'ambition du sujet lui-même! Le plus léger conflit survenu entre le roi nominal et le roi réel devait nécessairement amener une rupture définitive. Abner, pour grandir son influence et son autorité parmi les siens épousa, sans même en prévenir Isboseth, une des femmes de Saül Respha, fille d'Aïa, que la mort du malheureux roi avait laissée

[1] Gessur ou Djesour, ville royale de Syrie, sur la frontière septentrionale de la demi-tribu de Manassé, au-delà du Jourdain (Reland., *Palæstina illustrata*, pag. 75; M. de Saulcy, *Dict. des antiq. bibliques*, pag. 341).

veuve. Cette conduite indigna Isboseth. Comment as-tu osé, lui dit-il, faire cet outrage à la mémoire de mon père! — Ce reproche jeta Abner dans une véritable fureur. Quoi! s'écria-t-il, je suis donc à vos yeux le plus misérable personnage, le plus vil des êtres, moi qui ai seul relevé de sa ruine la maison de Saül, votre père; moi qui ai protégé ses frères, ses parents et vous-même; Car enfin, qui m'empêchait de vous livrer aux mains de David? Et voilà que vous m'insultez aujourd'hui à propos d'une femme! Vive Jéhovah! Il ne tiendra pas à moi que tout ce que le Seigneur a prédit en faveur de David ne reçoive son entier accomplissement. Le trône sera transféré de la maison de Saül au fils d'Isaï, et David étendra sa puissance sur Israël et Juda, depuis Dan jusqu'à Bersabée. — A ce langage insolent, Isboseth n'osa rien répondre. La crainte lui fermait la bouche. Abner n'hésita pas à mettre ses menaces à exécution. Des envoyés vinrent de sa part trouver David; ils avaient ordre de lui dire : Joab vous transmet ce message : Tout ce royaume vous appartient légitimement; faisons donc alliance, et je réunirai sous votre pouvoir toute la maison d'Israël. — J'accepte ce message, répondit le roi, mais à une condition indispensable. Dites à Abner de ma part : Tu ne verras jamais le visage de David, si tu n'as auparavant remis entre ses mains son épouse Michol, la fille de Saül. Qu'elle me soit d'abord renvoyée, et viens ensuite me trouver. — Cette négociation s'était traitée naturellement en dehors d'Isboseth. Cependant il était difficile de disposer de Michol à l'insu de ce prince. Ce fut probablement pour obvier à cette difficulté que, sur l'avis d'Abner, David envoya une députation chargée de faire officiellement cette réclamation à Isboseth lui-même. Remettez entre mes mains, disait David, l'épouse que votre père Saül m'avait donnée en récompense de mes exploits. — Isboseth n'osa s'y refuser. Abner, toujours maître de ses conseils, lui imposa cette détermination, et Michol, enlevée à Phalti, son nouvel époux, fut remise à David [1]. »

10. Ces préliminaires n'étaient en quelque sorte que le premier Abner fait

[1] II *Reg.*, cap. III, 8-15.

Sa soumission à David ; il est lâchement mis à mort par Joab.

acte de la déchéance du faible Isboseth. « Abner assembla les anciens d'Israël : Depuis longtemps, leur dit-il, vous réclamez David pour votre roi ; suivez aujourd'hui ce mouvement de vos cœurs ; le Seigneur s'est prononcé, il a dit : C'est par la main de David que je délivrerai mon peuple du joug des Philistins et de l'oppression de tous ses ennemis. — La tribu de Benjamin reçut les mêmes communications, et quand tous les esprits furent ainsi préparés au changement qu'il méditait, Abner, escorté seulement de vingt hommes, alla trouver David à Hébron. Le roi lui fit l'accueil le plus gracieux, et l'admit à sa table avec ses compagnons. Après le festin, Abner dit à David : Vous êtes mon seigneur et mon roi ; je réduirai à votre obéissance tout le peuple d'Israël, recevez donc aujourd'hui mon serment d'obéissance, et la division qui attristait votre cœur aura disparu. — David accepta ses promesses et le renvoya en paix. Cependant Joab ne se trouvait point alors à Hébron, et n'avait pas assisté à l'entrevue. Il était allé, à la tête d'une troupe de soldats, châtier l'insolence de quelques brigands qui avaient osé exercer leurs ravages sur le territoire de Juda. Au moment où il revenait triomphant et chargé de butin à Hébron, on lui apprit la réception faite à Abner et sa réconciliation avec le roi. Le souvenir d'Asaël d'une part, de l'autre, la jalousie qui lui montrait un dangereux rival pour l'avenir dans la personne d'Abner, excitèrent tout le courroux de Joab. Il courut au roi : Qu'avez-vous fait ? lui dit-il. Comment ! vous avez laissé partir Abner sain et sauf, quand vous le teniez en votre pouvoir ! Ne savez-vous donc pas qu'il vous trahit ? Il n'est venu ici que pour épier toutes vos démarches, et se mettre en mesure de vous surprendre. — Joab espérait que David lui donnerait l'ordre de se mettre immédiatement à la poursuite d'Abner, mais il n'en fut rien ; trompé dans ce coupable espoir, et sa passion s'irritant davantage encore de la résistance qu'elle rencontrait, il conçut le plan de la plus infâme trahison et l'exécuta sur-le-champ. A peine sorti du palais, il expédia des affidés près d'Abner, avec ordre de le ramener à Hébron, comme si le roi voulait l'y entretenir de nouveau. Les envoyés rejoignirent Abner près de la citerne de Sira, et lui transmirent le faux

message auquel Abner ajouta une foi complète. Il revint avec eux à Hébron. Joab l'attendait à l'entrée de la ville; sous la voûte de la porte, il s'avança comme pour lui parler et le frappa lâchement d'un coup mortel. La blessure était précisément la même que celle qui avait tué Asaël. C'est ainsi qu'en ce jour Joab et Abisaï vengèrent la mort de leur frère [1]. »

Deuil solennel à Hébron. David pleure la mort d'Abner.

11. Si David eût été en ce moment le roi puissant et incontesté que nous verrons plus tard siéger glorieusement à Jérusalem, sa capitale, le meurtre dont Joab venait de se rendre coupable eût été puni de mort. C'est la remarque de Bossuet. « La conjoncture » des temps où le règne qui commençait était encore peu affermi, » dit-il, ne permettait pas à David de faire punir Joab, dont la per- » sonne était importante et les services nécessaires [2]. » Mais si les circonstances lui imposaient cette contrainte, elles ne le dominèrent cependant pas au point de dissimuler l'horreur que lui causait un tel crime. « J'en prends Jéhovah à témoin, s'écria-t-il en apprenant cette tragique histoire; je suis innocent du sang d'Abner, ce meurtre ne retombera point sur ma mémoire! Qu'il écrase de tout son poids la tête de Joab, et qu'il flétrisse à jamais la maison de son père! Que la famille de Joab soit frappée de toutes les malédictions célestes; que la contagion, la lèpre et les plus hideuses maladies atteignent ses descendants; que la lâcheté et l'infamie soient le partage du dernier d'entre eux, et puisse-t-il périr dans l'indigence ou sous le coup d'une vengeance ignorée! — Descendant ensuite sur la place publique d'Hébron, et s'adressant au peuple qui l'entourait : Déchirez vos vêtements en signe de deuil, dit-il; revêtez-vous des sacs de pénitence; pleurez le crime qui vient d'être commis, pleurez la mort d'Abner! — Des funérailles solennelles furent faites à l'illustre victime; David et tout le peuple y assistèrent. Quand le corps fut déposé dans le sépulcre qu'on lui avait préparé à Hébron, David, d'une voix entrecoupée par les sanglots et interrompue par les gémissements de la foule, parla

[1] II *Reg.*, cap. III, 17-27. — [2] Bossuet, *Politique tirée de l'Histoire sainte*, liv. IX, art. III, 4e proposition.

ainsi : Abner, vaillant guerrier, ta mort ne ternira point l'éclat de ta noble vie. Non, tes mains ne furent point enchaînées par un puissant vainqueur, tes pieds ne furent point chargés des entraves de la captivité! Comme un héros qui succombe sous la trahison, victime de lâches ennemis, ainsi tu tombas, valeureux Abner! — Emue par ces accents, la multitude redoublait ses gémissements et ses larmes. Après la funèbre cérémonie, le peuple qui avait passé cette matinée dans un jeûne rigoureux, s'assit au festin des funérailles [1]. Pour moi, s'écria David, que Jéhovah cesse d'être mon espérance et mon défenseur, si je mange une bouchée de pain avant que le soleil, en se couchant, n'ait marqué la fin de cette lamentable journée! — Et, se retirant dans son palais, il épancha la douleur de son âme dans le sein de ses serviteurs les plus fidèles. Voilà donc, disait-il, comment on a traité un des plus grands héros, un des chefs les plus vaillants d'Israël! Ah! faut-il que je ne sois en ce moment qu'un prince faible, et que mon autorité soit encore contestée! En vérité, ces fils de Sarvia sont un odieux fardeau pour ma royauté naissante! Que Jéhovah leur rende un jour tout le mal qu'ils ont commis [2]! » David pleurant sur la tombe d'Abner, et immortalisant par ses éloges et ses larmes la mémoire d'un guerrier qu'il avait eu quinze ans pour ennemi, ressemble-t-il au David « souillé de crimes, vindicatif et cruel jusqu'à » l'atrocité, » dont M. Renan a eu l'intuition posthume?

Les meurtriers d'Isboseth punis de mort par David.

12. « Isboseth, en apprenant la mort d'Abner, sentit son courage l'abandonner. La nouvelle eut un retentissement immense parmi les tribus d'Israël, et jeta la fermentation dans tous les esprits.

1 Nous avons ici pour la première fois la mention d'un festin public donné après les funérailles d'un grand personnage. Cet usage se transmit chez les Juifs jusqu'à l'époque de la domaintion romaine. Josèphe le signale comme une coutume ruineuse pour ses compatriotes. Voici ses paroles : « Après la » mort de son père Hérode, Archelaüs ordonna un deuil de sept jours. Il fit » ensuite servir au peuple, avec une extrême magnificence, le festin des funé- » railles. Cet usage est tellement enraciné chez les Juifs, qu'on a vu des fa- » milles réduites à la misère par les dépenses qu'il occasionne. Ce serait une » impiété de se soustraire à cette coutume. » (Joseph., *de Bell, Judaic.*, lib. II, cap. I.) — 2 II *Reg.*, cap. III, 28 ad ultim.

Isboseth avait pour alliés deux chefs des tribus nomades, dont le métier était le pillage des caravanes et le vol à main armée. Ils se nommaient Baana et Rechab. Frères par la naissance et par la destinée commune, ils appartenaient originairement à la tribu de Benjamin, et étaient fils de Remmon de Béroth. Mais depuis longtemps les habitants de Béroth avaient quitté cette ville pour se fixer sur le territoire de Geth, au pays des Philistins. Ces deux frères conçurent l'infâme projet d'assassiner Isboseth. Ils espéraient gagner ainsi la faveur de David, en le délivrant du seul rival qu'il fût possible de lui opposer. En effet, la famille de Saül ne comptait plus d'autre membre capable de régner. Un fils de Jonathas, nommé Miphiboseth, survivait pourtant encore, mais ce n'était qu'un enfant, et d'ailleurs il avait perdu l'usage des deux jambes. Agé seulement de cinq ans lors de la défaite de Gelboë, sa nourrice, pour le soustraire à la poursuite des Philistins, l'avait emporté dans ses bras, et dans sa course précipitée l'avait laissé tomber si rudement qu'il en était resté perclus, sans espoir de guérison. Evidemment on ne pouvait songer à élever ce malheureux enfant sur le trône. Les deux conjurés croyaient donc assurer à jamais leur fortune en tuant Isboseth, son oncle. Ils choisirent pour l'exécution de leur horrible dessein une de ces journées de l'Orient où la chaleur est la plus accablante, et vers l'heure de midi, ils s'introduisirent dans la demeure royale. Isboseth retiré dans son appartement était endormi. La femme chargée de garder la porte s'occupait alors à nettoyer du blé, qu'elle préparait pour en fabriquer des pains cuits sous la cendre. Vaincue par le sommeil, elle s'était elle-même assoupie Baana et Rechab avaient eu le soin d'amener avec eux une charge de gerbes, comme s'ils voulaient en faire présent au roi. Mais cette précaution leur fut inutile, et les circonstances ne favorisaient que trop leur criminelle entreprise. Pénétrant sans obstacle jusqu'au lit du malheureux prince, ils l'égorgèrent pendant son sommeil; lui ayant ensuite coupé la tête, ils sortirent du palais sans être aperçus, reprirent la route du désert, et, marchant toute la nuit, vinrent déposer ce sanglant trophée aux pieds de David. Voici lui dirent-ils, la tête d'Isboseth, fils de Saül, votre ennemi, celu

qui avait juré votre perte. Jouissez, grand roi, de la vengeance que Dieu vous a ménagée en ce jour sur la race de Saül! — David regarda avec indignation les meurtriers : Vive Jéhovah, mon appui et mon défenseur! s'écria-t-il. Un messager vint un jour se vanter d'avoir tué Saül. Il espérait une récompense, je l'ai fait conduire au supplice. Et voilà qu'aujourd'hui de vils assassins ont égorgé sur son lit une victime innocente : avez-vous pu croire que je ne vous demanderais pas compte du sang dont vous avez souillé vos mains? Avez-vous pensé trouver près de moi l'impunité? — Il dit, et en même temps il donna l'ordre de mettre à mort ces misérables. Leur tête et leurs mains coupées furent suspendues au-dessus de la piscine d'Hébron, pour que tout Israël pût être témoin de leur châtiment. La tête du malheureux Isboseth fut recueillie respectueusement et déposée dans le tombeau d'Abner, à Hébron[1]. » Ainsi se termina, par une effroyable catastrophe, la lutte qu'Abner avait organisée contre David. L'ambition personnelle et la soif du pouvoir chez Abner, la faiblesse et l'impéritie chez Isboseth aboutirent au même résultat; victimes tous deux de leurs passions ou de leurs fautes, ils succombèrent à quelques jours d'intervalle, et, chose remarquable! David qu'ils avaient tant persécuté pendant leur vie, fut le seul qui songea à venger leur mort!

Le chant de la légitimité de David. Psaume *Qui regis Israel, intende*.

13. Il s'était refusé à intervenir personnellement dans la guerre acharnée qu'ils lui avaient déclarée, et s'il consentit à revendiquer les droits légitimes de son élection et de sa royauté, ce fut par d'autres moyens que les armes. Pendant qu'on soulevait contre lui une partie du peuple d'Israël, il se contentait d'en appeler à la prière. « O Dieu protecteur d'Israël, disait-il, vous qui gardez l'héritage de Joseph comme un pasteur vigilant garde ses troupeaux, prêtez l'oreille à mes accents. Vous dont la gloire repose au milieu

[1] II *Reg.*, cap. IV integrum. « Ainsi, dit Bossuet, périrent ces deux voleurs » comme avait péri celui qui se glorifiait d'avoir tué le roi Saül. La diffé» rence qu'y fit David, c'est que celui-ci fut puni comme meurtrier de l'oint » du Seigneur, et ceux-là furent tués comme coupables du sang d'un homme » innocent qui ne leur faisait aucun mal, sans l'appeler l'oint du Seigneur, » parce qu'en effet il ne l'était pas. » (*Politique tirée de l'Ecriture sainte*, liv. IX, art. III, 4e proposition.)

des chérubins, manifestez votre volonté aux tribus d'Ephraïm, de Benjamin et de Manassé. — Israël transplanté de l'Egypte est devenu, sous votre direction, comme une vigne puissante, dont les racines se sont dilatées. Les montagnes ont été couvertes de son ombre, et ses rameaux vigoureux se sont enlacés aux branches des cèdres. Ses rejetons se sont propagés depuis les deux mers jusqu'au fleuve de l'Euphrate. Ah! pourquoi voit-elle aujourd'hui renverser la muraille qui la protégeait? L'étranger la pille au passage. Le sanglier des forêts la dévaste, elle est la proie des sauvages habitants de la solitude. Dieu des armées, jetez sur nous du haut du ciel un regard favorable, venez défendre la vigne de votre héritage. Votre main l'a plantée, que votre main la protége; soutenez le fils d'Isaï que vous avez honoré de votre élection glorieuse. Que votre bras s'étende sur l'élu de votre droite, sur le fils de l'homme que vous avez établi sur le trône[1]! »

§ II. La capitale d'Israël (1032-1012).

Réunion de tout le peuple d'Israël sous le sceptre de David.

14. Tels devaient être les sentiments qui débordaient en hymnes pieux du cœur des fils d'Israël se rendant, de tous les points du royaume, à Hébron, pour y couronner David. La mort d'Isboseth avait été le signal de ce mouvement unanime, si longtemps comprimé, et éclatant alors avec une expansion sans égale. « Les guerriers de Juda, au nombre de six mille huit cents, portant le bouclier et la lance, troupe vaillante et habituée aux combats, fière d'avoir inauguré la première ce règne glorieux, se virent bientôt entourés de toutes les forces des autres tribus. Siméon envoya sept

[1] *Psalm.* LXXIX, 2, 3, 10, 12-19. Ce psaume a pour titre, suivant la traduction de la Vulgate : *In finem pro his qui commutabuntur.* Quelques commentateurs le rapportent à la période historique que nous lui assignons ici. Nous n'ignorons pas les difficultés qui se sont élevées à ce sujet, et nous n'avons pas la prétention de les trancher. Le sens naturel de ce psaume nous paraît s'appliquer parfaitement à la situation où se trouvait alors David, et cette considération nous a déterminé à en reproduire ces fragments. On convient assez généralement aussi que le psaume LXXVI fut composé dans les mêmes circonstances et dans le même but. C'est un résumé en style lyrique de l'histoire du peuple hébreu, qui se termine par l'affirmation de la légitimité de David.

mille hommes, Lévi quatre mille six cents, Benjamin trois mille. Cette tribu, dont Saül était originaire, hésitait encore. Ephraïm était représenté par vingt mille guerriers; la demi-tribu de Manassé en fournit dix-huit mille; Issachar, déjà rangé sous la puissance de David, s'était contenté de députer deux cents de ses plus illustres chefs; Zabulon envoyait cinquante mille hommes, Nephtali trente-sept mille, Dan vingt-huit mille six cents, Aser quarante mille. Les tribus orientales situées au-delà du Jourdain avaient à elles seules fourni un contingent de cent quatre-vingt mille guerriers. Cette réunion, la plus imposante qu'on eût vue depuis les jours de Moïse et de Josué, était animée par un même sentiment d'enthousiasme. Elle venait exprimer les vœux de la nation tout entière et acclamer la royauté de David. Pour suffire à l'approvisionnement d'une telle multitude, des convois de chameaux, d'ânes, de mulets apportaient des points les plus éloignés du territoire, des pains, des sacs de farine, des figues, des grappes desséchées de raisin, du vin et de l'huile; des caravanes amenaient par troupeaux les bœufs, les brebis et les béliers nécessaires à l'alimentation du camp. L'abondance y régnait avec la joie[1]. » — « Ainsi rassemblées, les tribus d'Israël dirent à David : Nous sommes l'os de vos os, la chair de votre chair! Depuis longtemps, alors même que Saül régnait sur nous, vous conduisiez nos guerriers au combat et les rameniez triomphants. Jéhovah le Seigneur vous a dit : Tu seras le pasteur de mon peuple, tu seras le chef d'Israël! Régnez donc sur nous! — Ainsi parlèrent les anciens d'Israël, et leur voix fut couverte par les applaudissements de la foule. Le pacte de fidélité fut solennellement juré entre le roi et la nation, des sacrifices furent offerts au Seigneur, et l'huile de l'onction sainte fut de nouveau répandue par la main d'Abiathar sur la tête de David. Ainsi fut accomplie la parole de Jéhovah à Samuel son prophète[2]. »

Chants [illegible] Psaumes

15. Que de tristes et touchants souvenirs cette auguste solennité devait réveiller dans l'âme du fils d'Achimélech et du fils d'Isaï! Les jours de deuil et d'exil étaient enfin passés pour jamais. David

[1] I *Paralip.*, cap. XII, 23 ad ultim. — [2] II *Reg.*, cap. V, 1-3; I *Paralip.*, cap XI, 1-3.

faisait entendre le chant de la paix : « Voilà, redisait-il sur le kinnor, comme il est doux à des frères de se trouver réunis dans un sentiment de concorde et d'amour! Comme l'huile de l'onction sacerdotale versée à longs flots sur la chevelure et la barbe d'Aaron, répand ses parfums sur le vêtement du Grand Prêtre; comme la rosée descend au matin des sommets de l'Hermon et fertilise les collines de Sion, ainsi est douce l'union des frères! La bénédiction de Jéhovah l'accompagne, la vie dans les siècles en est la récompense [1]! » C'était au Seigneur qu'il reportait toute la gloire de ses succès, tout l'éclat de son triomphe : « C'est lui, chantait-il encore, c'est ce grand Dieu qui a été ma protection, mon ancre de salut, le soutien de ma jeunesse. A sa voix la terre s'émeut, les montagnes tremblent sur leurs antiques fondements, elles tressaillent au souffle de sa fureur. Il incline la voûte des cieux et il apparaît dans sa majesté, les nuages amoncelés forment son char de victoire. Il s'élève avec les chérubins, il vole sur l'aile des vents! C'est lui qui a donné la force à mon bras et formé mes doigts à la guerre. O Dieu! vous avez daigné garder les pas du proscrit, vous les avez gardés sur les routes de l'exil. Vous avez renversé les ennemis qui se dressaient contre moi; leur haine impuissante n'a pu les sauver de la ruine. Aujourd'hui le peuple qui ne connaissait pas ma voix s'est soumis à mon empire; une parole de ma bouche suffit à lui imposer l'obéissance. Vive Jéhovah, le Dieu de ma pensée, le Dieu de mon salut, lui qui amène toutes ces multitudes à mes pieds et qui me venge aujourd'hui de mes persécuteurs! Il a multiplié les triomphes du roi qu'il a choisi, il a fait miséricorde en faveur de David, son christ; sa protection s'est reposée sur lui et sa race jusqu'à la fin des siècles [2]. »

Ecce quam bonum, et Diligam te Domine.

16. Les émotions de cette heureuse journée ne devaient pas être stériles pour l'avenir du peuple de Dieu. David songeait à profiter de l'enthousiasme national et de la réunion des guerriers d'Israël

Expédition contre la citadelle de Jébus.

[1] *Psalm.* CXXXII integrum. — [2] *Psalm.* XVII, 3, 8, 10, 11, 35, 37, 41, 45, 47, 48 et 51. Ce psaume porte pour titre : *In finem puero Domini David, qui locutus est Domino verba cantici hujus, in die quâ eripuit eum Dominus de manu omnium inimicorum ejus et de manu Saül.*

pour réaliser la plus grande pensée de son règne. Jusque-là, souvent asservie, quelquefois triomphante, mais toujours attaquée, la nation juive n'avait point eu de capitale, ou plutôt sa capitale était un camp. Silo, Galgala, Mahanaïm, Hébron avaient vu tour à tour les soldats hébreux se grouper autour de l'Arche sainte, suivant les besoins de la guerre et les hasards de la stratégie. « La nation, dit » M. Poujoulat, avait besoin d'une capitale assise dans une forte » position : le siége du naissant royaume de David, exposé à de » continuelles agressions, devait être une de ces places où la na- » ture vient en aide au courage qui veut se défendre. Les plaines, » les bords des fleuves ou des mers conviennent aux peuples livrés » aux paisibles travaux du commerce; mais la nation juive qui » grandissait menaçante, qui s'était mise ouvertement en hostilité » avec tous les pays environnants, ne pouvait se maintenir que par » la guerre et la victoire; il lui fallait, pour emplacement de sa » métropole, une situation formidable comme celle qu'offrait la » citadelle de Jébus sur les montagnes de Sion, d'Acra, de Moriah. » A l'orient, la profonde vallée appelée dans la suite vallée de Jo- » saphat, s'étendait entre la ville et le mont des Oliviers et rendait » la place imprenable; au midi, le ravin escarpé de Géhennon ou » Ben-Hinnon; au couchant, la pente roide du mont Sion, complé- » taient la défense de la position. C'est vers ce point que le roi des » douze tribus avait tourné son regard; sa pensée rapide y avait » marqué le théâtre de la grandeur des Hébreux[1]. » C'était en vue de ses murailles si longtemps restées imprenables, que Josué avait arrêté le soleil; c'était dans ses murs que le soleil de justice devait un jour faire éclater sa divine lumière, pour le salut du monde et la rédemption de l'humanité. Le sol de Jérusalem, jadis foulé par les pas de Melchisédech, témoin plus tard du sacrifice non-sanglant d'Isaac, devait être sanctifié par les pas de Jésus-Christ, le véritable Melchisédech, roi de justice; il devait être arrosé par le sang du véritable Isaac, dans ce douloureux sacrifice où un Dieu s'immolait au rachat des hommes; et toutes les générations devaient dès lors venir à Jérusalem baiser les traces du Rédempteur.

[1] Poujoulat, *Histoire de Jérusalem*, pag. 28.

Joab arrive le premier sur les remparts de Jébus. Prise de Jérusalem

17. Tel fut le but de l'expédition que David proposa à la noble ardeur de ses guerriers; ils s'élancèrent sur les pas de leur jeune roi. « David n'avait alors que trente-sept ans [1]. En approchant de la citadelle, il la montra du doigt à ses guerriers : Voilà, dit-il, cette forteresse de Jébus qui brave depuis tant de siècles tous les efforts du peuple d'Israël! — Cependant les Jébuséens, fiers de leur situation presque inexpugnable, envoyèrent à David ce message insultant : Tu ne pénétreras point dans la citadelle; et nous ne placerons sur nos remparts que des aveugles et des boiteux. Ils suffiront à nous défendre! — Les Jébuséens ne comptaient pas sur les prodiges d'audace et de valeur que l'enthousiasme des Hébreux pouvait accomplir. David fit proclamer dans tout le camp cet ordre solennel : Le premier de mes soldats qui aura escaladé les remparts de Jébus et renversé ces misérables que l'ennemi y a postés par dérision, sera créé prince du peuple et chef de l'armée [2]. » — Suivant la remarque d'un commentateur, David, en proposant une telle récompense, pouvait songer à créer un rival à Joab, et diminuer ainsi cette influence odieuse. Mais son espoir, s'il le conçut réellement, fut singulièrement trompé. Parmi les milliers de soldats qui s'élancèrent à l'assaut, Joab arriva le premier sur le rempart, renversa la première ligne que l'ennemi avait apostée dans son insolente témérité, massacra les guerriers jébuséens et livra Jérusalem à David [3]. C'est ainsi que, par un glorieux exploit, il cherchait à effacer la honte du meurtre d'Abner. En souvenir des aveugles et des boiteux de Jébus, la tradition juive interdit plus tard aux aveugles et aux boiteux l'entrée du temple de Jérusalem [4]. C'était du reste appliquer par extension une loi formelle exprimée par Moïse au Lévitique [5]. « David fixa sa demeure dans la citadelle conquise, et lui donna le nom de Cité de David. Il y commença de vastes édifices et augmenta son enceinte en y renfermant la vallée de Mello [6]. » — Joab, dont la récente victoire

[1] II *Reg.*, cap. v, 4 et 5. — [2] II *Reg.*, cap. v, 6-8; I *Paralip.*, cap. XI, 4-6. — [3] II *Reg.*, cap. v, 7; I *Paralip.*, 6. — [4] II *Reg.*, cap. v, 8. — [5] *Qui habuerit maculam, non offeret panes Deo suo, nec accedet ad ministerium ejus, si cæcus fuerit, si claudus* (Levit., cap. XXI, 18). — [6] II *Reg.*, cap. v, 9. « Mello, dit M. de Saulcy,

avait grandi l'influence, et qui ne pouvait être récompensé par un grade qu'il possédait déjà avant de le conquérir si glorieusement, « fut chargé des constructions à élever dans les autres parties de la ville [1]. » — Le roi de Tyr, Hiram, dont le nom sera désormais inséparable de ceux de David et de Salomon, et dont les services ne cesseront d'être ceux d'un fidèle allié, en apprenant les succès du nouveau roi, lui avait fait offrir son amitié. « Il lui envoya des bois de cèdre et des ouvriers habiles, sachant travailler le bois et la pierre. David les employa à construire sur le mont Sion un superbe palais, qu'il voulait rendre digne de sa gloire et de la grandeur du peuple hébreu. Ainsi, dans les laborieux loisirs de la paix, se consolidait la royauté que l'élection du Seigneur avait établie sur la nation d'Israël [2]. »

Les succès de David réveillent les sentiments de haine des Philistins. Psaume *Quare fremuerunt gentes.*

18. Mais la prise de Jébus avait eu trop de retentissement pour que les peuplades ennemies du nom juif pussent facilement laisser le héros jouir en paix de son triomphe. Les Philistins, depuis la mort de Saül, n'avaient pas cherché à renouveler leurs attaques. La division du royaume servait assez leurs sentiments hostiles, et ils espéraient qu'en se prolongeant, elle entraînerait la ruine d'un peuple détesté, sans qu'il leur en coûtât un seul homme. L'élévation de David et la reconnaissance de son pouvoir par la nation tout entière faisaient évanouir toutes leurs espérances. Ils pensèrent donc qu'il ne fallait point laisser au nouveau roi le temps de s'établir dans sa conquête, et qu'il importait de renverser son autorité avant qu'elle ne fût encore enracinée. Ces bruits de guerre parvinrent aux oreilles de David. « Pourquoi, disait le roi-prophète, les nations ont-elles frémi, pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots? Les rois de la terre se lèvent en armes; les princes se sont ligués contre Jéhovah et contre son christ; brisons leurs chaînes, ont-ils dit, secouons le joug qu'ils veulent imposer à nos têtes. Celui qui règne dans les cieux confondra leurs pen-

» était une vallée profonde entre le mont Sion et le mont Moriah. » (*Dict. des antiq. bibl.*, pag. 475.) — [1] I *Paralip.*, cap. XI, 8. — [2] II *Reg.*, cap. V, 11, 12; I *Paralip.*, cap. XIV, 1, 2.

sées : il leur fera entendre la voix de sa colère et brisera leurs impuissants efforts. C'est lui qui a constitué ma royauté sur la montagne sainte de Sion, c'est lui qui fortifie ma voix pour proclamer ses éternels desseins. Tu es mon fils, m'a-t-il dit, je t'ai engendré aujourd'hui! Adresse-moi ta prière, et je te donnerai les nations pour héritage, et l'univers entier sera ton empire. Tu régiras les peuples ennemis avec une verge de fer; tu les briseras comme un vase d'argile. Maintenant donc, rois de la terre, ayez l'intelligence; apprenez enfin les lois de la justice, vous qui jugez les mortels! Servez l'Eternel avec crainte, et mêlez à vos transports de joie une salutaire terreur. Embrassez la loi du Christ [1], de peur que Jéhovah ne fasse éclater sur vous sa vengeance. Au jour de la colère, bienheureux ceux qui auront choisi le Seigneur pour protecteur et pour appui [2]! » L'inspiration du Prophète entraînait sa pensée et sa parole bien au-delà des réalités contemporaines; sous le nom du fils d'Isaï, il chantait les victoires du Fils de Dieu; en prédisant la défaite des Philistins, il prophétisait celle des ennemis de Jésus-Christ et de son Eglise [3].

Attaque des Philistins. L'eau de la fontaine de Bethléem.

19. « Cependant les Philistins avaient réuni une armée formidable, et s'étant précipités comme un torrent dans la vallée de Raphaïm, ils s'emparèrent de Bethléem [4]. David n'avait point voulu exposer sa nouvelle capitale aux hasards d'un siége. La laissant donc à la garde de soldats fidèles, et comptant d'ailleurs sur la position de la citadelle qui la mettait à l'abri d'un coup de main, il vint ranger ses troupes en face de celles des Philistins, sur le rocher d'Odollam [5]. Un trait d'héroïsme accompli en ce temps par trois de ses guerriers, peut donner une idée du dévouement de l'armée à son jeune roi. On était à l'époque de la moisson [6]. Un jour David, brûlé par les rayons d'un soleil ardent, et n'ayant pas

[1] Le sens littéral de l'hébreu est celui-ci : *Amplectimini filium.* — [2] *Psalm.* II integr. Quoique ce psaume ne porte pas d'inscription, les commentateurs s'accordent à rapporter sa composition à cette époque de l'histoire de David. — [3] Le psaume IIe est cité six fois dans le Nouveau Testament : *Act. Apost.*, IV, 25; XIII, 33; *Hebr.*, cap. I, 5; cap. V, 5; *Apocal.*, cap. II, 27; cap. XIX, 15. — [4] II *Reg.*, cap. V, 17, 18; I *Paralip.*, cap. XI, 16. — [5] I *Paralip.*, cap. XI, 16. — [6] II *Reg.*, cap. XXIII, 13.

d'eau pour étancher sa soif, songeait à la citerne de Bethléem qui lui rappelait ses souvenirs d'enfance et qui était alors au pouvoir des ennemis. « Ah! s'écria-t-il, qui me donnerait en ce moment un verre d'eau fraîche, puisée à la source de Bethléem! — Cette exclamation avait été entendue de ses compagnons. Trois d'entre eux, bravant tous les périls, se précipitèrent dans la direction du camp ennemi, réussirent à le traverser, pénétrèrent jusqu'à la fontaine de Bethléem, y puisèrent de l'eau et vinrent l'apporter au roi. Touché d'un tel acte de courage, David dit alors : A Dieu ne plaise que je boive jamais le sang de ces braves! L'eau qu'ils m'apportent a été achetée au péril de leur vie! — Sans y porter les lèvres, il l'offrit tout entière en libation au Seigneur [1]. Or, les trois braves qui venaient d'exposer ainsi leur vie étaient Jesbaam, fils d'Achamoni; Eléazar, neveu du roi, et Semma, fils d'Agé [2]. Leur courage déjà éprouvé les avait mis au premier rang parmi les guerriers d'elite qu'on appelait les trente vaillants de David [3]. Jesbaam avait un jour tué trois cents Philistins du fer de sa lance [4]; au temps de la défaite de Goliath; Eléazar était aux côtés de David, dans la plaine de Phesdomim, et avait soutenu lui seul le choc de l'armée ennemie [5]; dans une autre rencontre avec les Philistins, Semma était demeuré seul, abandonné par les troupes d'Israël qui avaient pris la fuite. Entouré de toutes parts, il profita d'une circonstance du terrain; on était dans un champ de lentilles, l'ennemi ne pouvait avancer que difficilement, Semma parvint à tuer ses agresseurs l'un après l'autre, et sortit sain et sauf de ce mauvais

[1] II *Reg.*, cap. XXIII, 14-17; I *Paralip.*, cap. XI, 17-19. « En arrivant à Bethléem, » dit M. de Saulcy, nous nous arrêtons d'abord aux puits de David. Ils sont » au nombre de trois, et taillés dans le roc vif. Nous levons le plan des ri- » goles qui relient les orifices entre eux, et nous trouvons de nombreux pe- » tits cubes de mosaïque qui nous démontrent que ces puits ont joui dans » l'antiquité d'une certaine réputation. Pourquoi ce nom de Bir-Daoud? » Faut-il les considérer comme les puits où trois braves soldats du saint roi » vinrent lui chercher de l'eau? Je suis presque tenté de le croire, quoique » ces puits soient situés à cinq ou six cents mètres de la Beit-Lehm moderne. » (M. de Saulcy, *Dict. des ant. bibl.*, pag. 139.)

[2] II *Reg.*, cap. XXIII, 8-12; I *Paralip.*, cap. XI, 10-19. — [3] II *Reg.*, cap. XXIII, 13. — [4] I *Paralip.*, cap. XI, 11. — [5] II *Reg.*, cap. XXIII, 9, 10; I *Paralip.*, 12-14.

pas [1]. Ceux qui composaient avec eux le bataillon d'élite s'étaient de même distingués par des actes de bravoure ou par des preuves d'une force physique extraordinaire. « L'un, c'était Banaïas, fils de Joïada, avait attaqué un lion au bord d'une fontaine, et l'avait mis à mort. Sans autre arme qu'une baguette à la main, il avait défié au combat un Egyptien d'une taille gigantesque, dont la lance ressemblait au rouleau d'un tisserand; se précipitant sur son adversaire, il lui avait arraché des mains cette arme formidable et lui en avait percé le flanc. L'autre, c'était Abisaï, frère de Joab, avait tué de sa main trois cents Philistins en une seule rencontre [2]. » A une époque où la guerre n'était qu'une série de duels particuliers et de luttes corps à corps, on comprend la supériorité que la vigueur corporelle donnait aux guerriers, et le soin avec lequel les auteurs du Livre sacré ont conservé le souvenir des exploits de ce genre.

Double victoire sur les Philistins à Baal-Pharazim.

20. « David consulta le Seigneur. Si j'attaque les Philistins, demanda-t-il, les livrerez-vous entre mes mains? — Va, répondit le Seigneur, je les livrerai entre tes mains. — Le roi donna l'ordre d'engager le combat, et l'ennemi, saisi de frayeur, fut bientôt en pleine déroute. Dans l'ardeur de la victoire, David s'écria : Jéhovah a dispersé devant moi les Philistins comme les eaux d'une inondation se dispersent et disparaissent dans les campagnes! — C'est de là que vint à ce lieu le nom de Baal-Pharazim (Plaine de la dispersion). Les tentes de l'ennemi tombèrent au pouvoir des vainqueurs; on y trouva les idoles des Philistins, et David les fit livrer aux flammes [3]. » Ce premier succès n'avait pas été définitif. Les Philistins, jaloux de venger la honte de leur défaite, reparurent bientôt avec les bataillons qu'ils avaient pu rallier. « Une seconde fois David consulta le Seigneur. L'oracle divin lui répondit : N'attaque pas les ennemis de front, tourne leur ligne de bataille et reviens sur leur arrière-garde par le bois des Poiriers. Quand tu entendras sur la cîme des arbres comme le bruit des pas d'un homme en marche,

[1] II *Reg.*, cap. XXIII, 11. — [2] I *Paralip.*, cap. XI, 20-24; II *Reg.*, cap. XXIII, 18-22. — [3] II *Reg.*, cap. V, 19-22; I *Paralip.*, 9-12.

tu engageras le combat, Jéhovah te précédera et te livrera l'armée des Philistins. — David exécuta ponctuellement ces ordres; la victoire fut complète, et les Hébreux poursuivirent l'ennemi depuis Gabaa jusqu'à Gézer[1]. » — « Le simple récit, dit M. Poujoulat, s'é» lève ici à la hauteur de l'épopée. Ce bruit divin, sur la cîme des » poiriers, donné comme signal du combat, offre un charme de » merveilleux que la muse grecque ou romaine ne connut ja» mais[2]. »

Translation de l'Arche de Cariathiarim à la maison d'Obédédom. Psaume *Exurgat Deus.* Mort d'Oza.

21. Mais quelle que soit la supériorité du texte biblique sur toutes les littératures du monde, ce caractère de haute poésie n'est ici qu'un accessoire, sur lequel nous n'avons pas le temps d'insister. La réalité des événements dépasse infiniment en importance la forme dont ils sont revêtus. La double victoire remportée sur les Philistins dans des circonstances où la protection du Seigneur avait été si éclatante, fut suivie d'un acte solennel où le roi et le peuple témoignèrent à l'envi leur reconnaissance. « David réunit tous les chefs de son armée et tous les anciens du peuple. Si vous approuvez ma pensée, dit-il, et si Jéhovah daigne bénir ce projet, nous réunirons les tribus d'Israël, avec les prêtres et les lévites, pour aller tous ensemble chercher l'Arche du Seigneur à Cariathiarim, où elle est restée pendant le règne de Saül. — La multitude répondit à ces paroles par des acclamations de joie. David fit donc annoncer la cérémonie de la translation dans toutes les cités et bourgades du royaume, et Israël se réunit pour cette grande fête depuis le fleuve égyptien de Sihor[3] jusqu'aux régions septentrionales d'Emath. Escorté de tout son peuple, le roi se rendit à Cariathiarim, dans la tribu de Juda. Jéhovah, le Dieu des armées, dont la majesté repose sur les ailes des chérubins, allait donc consacrer par sa présence la ville de Jérusalem[4]. » Au moment où

[1] II *Reg.*, cap. V, 22 ad finem. « Gezer, Gazer, Gadara ou Gazara, tous ces noms » indiquent la même ville. Elle était de la tribu d'Ephraïm sur la limite de » celle de Benjamin, entre Bethoron et la mer. » (De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 529). — [2] Poujoulat, *Hist. de Jérusalem*, pag. 35. — [3] Sihor (*turbidus*), bras du Nil le plus proche de la Palestine. Emath est la ville syrienne d'Emese. — [4] I *Paralip.*, cap. XIII, 1-6; II *Reg.*, cap. VI, 1-3.

l'Arche sainte, élevée par les pieuses mains des lévites, allait quitter la maison hospitalière d'Abinadab, David fit entendre le chant triomphal que Moïse avait si souvent répété au désert [1] : « Que Jéhovah se lève, et que ses ennemis soient confondus; qu'ils fuient à son approche; qu'ils disparaissent comme la fumée que le vent chasse dans les airs; que les pécheurs soient anéantis devant sa face comme la cire se fond aux rayons de la flamme ardente! Chantez à ce Dieu des cantiques d'allégresse, faites un chemin triomphal à la majesté de ce Roi des cieux. Jéhovah est son nom! C'est lui dont les orphelins sont les enfants, c'est lui qui protége la faiblesse et se fait l'appui de la veuve, c'est lui qui réunit toute la famille sous le toit paternel; sa puissante main brise les fers des captifs, il fait pénétrer l'espérance dans les cœurs désolés, il rend la lumière du jour au proscrit qui habitait les antres souterrains. O Dieu! quand vous avez daigné marcher à la tête de votre peuple dans les solitudes du désert égyptien, la terre trembla sous vos pas, les cieux sillonnés par l'éclair ouvrirent leurs cataractes, en présence du Dieu du Sinaï, en présence du Dieu d'Israël. Aujourd'hui vous ferez tomber sur votre peuple la rosée de vos bénédictions; il était faible, vous l'avez fortifié. Votre héritage s'est affermi sur la terre de la promesse, il y prospérera sous votre aile; vous avez fait succéder l'abondance et la joie à sa pauvreté et à ses douleurs [2]! » Ainsi chantait le roi-prophète, et des chœurs nombreux redisaient ses paroles « en les accompagnant du kinnor et de la lyre, aux sons retentissants des cymbales, des sistres et des tympanons. L'Arche s'avançait portée sur un char magnifique, dirigé par les deux fils d'Abinadab, Ahio et Oza. Quand le cortége fut arrivé près de l'aire de Nachon, les bœufs qui traînaient le char firent un violent effort en arrière. Oza porta la main à l'Arche

[1] Le psaume LXVII : *Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus et fugiant qui oderunt eum a facie ejus,* reproduit exactement la formule que Moïse avait indiquée pour le départ de l'Arche, dans les campements du désert (*Numer.*, cap. X, 35). Cette particularité significative, jointe au sens du psaume et à sa parfaite application à la translation de l'Arche, l'a fait appliquer par plusieurs commentateurs à ce fait historique. Le psaume LXVII porte pour inscription ces seuls mots : *Canticum ipsi David.* — [2] *Psalm.* LXVII, 1-11.

sainte pour la soutenir; en ce moment même, il tomba mort aux pieds de l'Arche. Dieu le punissait de sa témérité sacrilége. Le lieu témoin de cette mort instantanée a conservé jusqu'à ce jour le nom de *Châtiment d'Oza* [1]. » Ce terrible exemple, sanction divine de la loi formellement inscrite par Moïse au livre des Nombres [2], rappelait au peuple d'Israël la souveraine majesté de Jéhovah et l'inviolabilité de ses préceptes. Cependant David, prosterné la face contre terre, adorait l'Eternel. Comment oserais-je maintenant, dit-il, introduire l'Arche du Seigneur dans ma maison! — Il fit suspendre la cérémonie, et l'Arche sainte fut déposée non loin de là, dans la demeure d'Obédédom, le Géthéen, où elle resta trois mois [3]. »

Entrée triomphale de l'Arche à Jérusalem. Les Psaumes *Domini est terra*, *Confitemini Domino*. David danse devant l'Arche. Reproches et punition de Michol.

22. L'émotion douloureuse causée par la mort d'Oza ne tarda pas à s'effacer quand on apprit que « la bénédiction du Seigneur s'était reposée en même temps que l'Arche sainte sur la demeure d'Obédédom, et que Dieu comblait ce pieux Israélite des faveurs les plus signalées. David reprit le projet de la translation définitive. » Il assembla les deux pontifes, Sadoc et Abiathar, et les prêtres les plus illustres des familles lévitiques de Caath, Mérari et Gersom. « La loi défend, leur dit-il, à tout Israélite, de toucher à l'Arche sainte s'il n'est point du nombre des lévites désignés par le Seigneur pour ce saint ministère. Vous donc, les princes de la tribu de Lévi, purifiez vos mains et vos cœurs et veillez à l'exacte observation des préceptes divins, pour que nous puissions transférer l'Arche dans la ville de Sion, sans voir se renouveler, en punition de notre négligence, les terribles jugements de Dieu contre nous. » Suivant ses ordres, les prêtres et les lévites accomplirent les purifications légales. Les rangs furent assignés à tous les membres de la famille sacerdotale pour le jour de la grande cérémonie, et David se rendit de Jérusalem à l'aire de Nachon, escorté des anciens d'Israël et des princes de son armée. Le transport de l'Arche eut lieu suivant toutes les prescriptions de Moïse. Des lévites la prirent sur leurs épaules et le cortége se mit en marche précédé de

[1] II *Reg.*, cap. VI, 3-7; I *Paralip.*, cap. XIII, 7-10. — [2] *Numer.*, cap. IV, 4-15. — [3] II *Reg.*, cap. VI, 8-11; I *Paralip.*, cap. XIII, 11 ad ultim.

musiciens, divisés en sept chœurs qui chantaient alternativement les louanges du Dieu d'Israël. « Glorifiez le Seigneur, disaient-ils, invoquez son nom ; publiez au sein des nations les prodiges de son amour. Chantez sa gloire, faites retentir de ses louanges le psalterion et le kinnor ; redites aux peuples ses merveilles. Son nom est celui de la sainteté, que les justes tressaillent d'allégresse en présence de Jéhovah. Rappelez les prodiges opérés par sa puissance, les miracles des jours anciens, les sentences de sa justice. Le peuple d'Israël est son peuple, les fils de Jacob sont ses élus. Jéhovah est notre Dieu ; c'est lui qui juge la terre ! Que jamais le souvenir de son alliance ne sorte de votre mémoire, rappelez-vous le pacte solennel qu'il a conclu avec Abraham, les promesses faites à Isaac et renouvelées à Jacob. Je vous donnerai, leur disait-il, la terre de Chanaan pour héritage. Ils étaient faibles alors, leurs familles étaient peu nombreuses. Souvent ils changeaient de demeure, habitant parmi des nations étrangères et passant d'un peuple à un autre. Jamais pourtant le Seigneur ne laissa insulter leur faiblesse ; pour eux il renversa des rois. Ne touchez point à mes élus, ne maltraitez pas les Prophètes ! Tous les dieux étrangers ne sont que des idoles vaines, c'est Jéhovah qui a créé les cieux. Accourez, familles des nations, reconnaissez sa gloire et son empire. Que la terre s'ébranle autour du Dieu qui en a posé les fondements. Que les cieux applaudissent à nos transports, dites aux nations : Le règne de Jéhovah a commencé. Que la grande voix de l'Océan fasse entendre son tonnerre ; que les vastes campagnes retentissent du nom sacré ; que les échos des forêts le répètent sous leurs voûtes sombres. Jéhovah est venu juger la terre. Chantez sa bonté infinie et ses miséricordes éternelles. Dites dans vos concerts : O Dieu, notre sauveur, continuez à nous défendre. Comme le pasteur rassemble ses troupeaux sous sa main, ainsi, ô mon Dieu, gardez-nous à l'ombre de vos ailes, protégez-nous contre nos ennemis. Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël, jusqu'aux rivages de l'éternité ! — Et tout le peuple répondait à ces chants par des acclamations unanimes. *Amen ! amen !* disait-il, gloire à Jéhovah[1] ! A des intervalles

[1] *Psalm.* CIV. Ce psaume est expressément désigné au chap. XVI des I Para-

réglés, le cortége s'arrêtait, et les prêtres immolaient des victimes au Seigneur. David avait quitté ses ornements royaux; vêtu d'un simple éphod de lin, il dansait devant l'Eternel. Ce fut ainsi qu'au bruit des instruments, au son des trompettes et parmi les splendeurs de cette pompe triomphale, l'Arche parvint jusqu'à la cité sainte. En ce moment David dut s'écrier : « Princes, ouvrez les barrières! Portes éternelles, ouvrez-vous, laissez entrer le Roi de gloire! Et quel est-il ce souverain triomphant? C'est Jéhovah, le puissant et le fort, c'est Jéhovah, le Dieu des batailles! Abaissez les barrières, ô princes! Portes éternelles, ouvrez-vous! Le Roi de gloire est Jéhovah, le Dieu des vertus [1]! » Toute la population de Jérusalem était dans l'allégresse. Au milieu des bénédictions de la multitude l'Arche sainte fut déposée sous un pavillon magnifique, que David avait préparé pour la recevoir, et le roi offrit en ce lieu des holocaustes et des victimes pacifiques. Il bénit ensuite le peuple au nom de Jéhovah, et cette heureuse journée se termina par un festin solennel que le roi avait voulu offrir à la multitude. « Le soir, rentrant dans son palais, après les émotions de cette grande fête, David se préparait à recevoir les hommages de sa famille. Cependant Michol avait assisté, d'une fenêtre, au défilé du cortége, et l'attitude du roi dansant devant l'Arche lui avait déplu. Vraiment, dit-elle, en apercevant David, le roi d'Israël a donné aujourd'hui un glorieux spectacle à son peuple! Les servantes de ses esclaves l'ont vu, dépouillé de tous ses ornements, jouer le rôle d'un histrion! — David lança à la fille de Saül un regard indigné : En présence de Jéhovah, dit-il, devant le Dieu qui a précipité du trône votre père et toute sa maison, et qui m'a élu pour régner sur Israël, je danserai de nouveau, je m'humilierai plus encore s'il est possible, que je ne l'ai fait aujourd'hui, et plus je multiplierai ces marques d'abaissement, plus je serai grand aux yeux des servantes dont vous me parlez! — Dieu récompensa la piété de David, et punit l'orgueil de Michol par une perpétuelle stérilité [2]. »

lipomènes, 7 et 8, comme ayant été chanté en cette circonstance. — [1] *Psalm.* XXIII. On croit généralement que ce psaume, qui ne porte pas de titre significatif, fut composé pour cette solennité. — [2] II *Reg.*, cap. VI, 12 ad ultim; I *Paralip.*, cap. XV et XVI fere integr.

David conçoit le projet d'élever un temple à Jérusalem. Le Seigneur ne permet pas l'accomplissement de ce vœu.

23. Le véritable souverain d'Israël avait donc pris possession de sa capitale; David, le roi élu, n'était que son lieutenant. Toutes ces idées théocratiques se révèlent avec une ampleur et un éclat incomparable dans les récits qu'on vient de lire. La translation de l'Arche sainte fait de Jérusalem le centre désormais immuable du peuple hébreu, et il nous semble que cette organisation toute mosaïque n'attend pas, pour se manifester, l'avénement du roi Josias. « Des jours de paix et de félicité publique succédèrent aux pompes de la grande fête nationale. David, assis sur son trône dans le magnifique palais élevé par les ouvriers d'Hiram, dit au prophète Nathan : Vous le voyez, j'habite une somptueuse demeure ; les cèdres du Liban et l'or d'Ophir l'ont embellie, et cependant l'Arche du Seigneur est encore déposée sous une simple tente [1] ! — Le Prophète comprit le sens de l'exclamation royale ; il répondit à David : Réalisez donc le projet que vous avez conçu. La bénédiction de Jéhovah vous accompagne ! — Mais la nuit suivante la voix de Dieu se fit entendre au Prophète : Va trouver mon serviteur David ; voici les paroles que tu lui transmettras en mon nom : Est-ce toi que j'ai choisi pour me construire un temple ? Depuis le jour où j'ai tiré le peuple d'Israël de la terre d'Egypte, l'Arche de mon alliance n'a eu d'autre abri que les tabernacles et les tentes. Dans tous les campements que j'ai parcourus à la tête des fils d'Israël, ai-je donné un ordre contraire ? Quand j'ai choisi parmi les tribus celle à qui je voulais donner la prééminence, lui ai-je jamais dit : Construisez-moi un temple en bois de cèdre ? Pour toi, je t'ai enlevé aux pâturages où tu conduisais les troupeaux de ton père, pour te donner le sceptre d'Israël. J'ai veillé sur tes pas, j'ai renversé tous les ennemis qui se dressaient sur ton chemin, je t'ai fait un nom illustre parmi tous les grands noms de la terre. Ma protection ne

[1] Nous avons un monument à jamais immortel de ce pieux désir de David, dans le psaume CXXXI. « Je l'ai juré au Seigneur, dit le roi prophète, j'en ai » fait le serment au Dieu de Jacob. Je ne franchirai pas le seuil de ma de- » meure, je n'irai point goûter les douceurs de ma couche royale, je n'ac- » corderai point le sommeil à mes paupières ni le repos à mes membres fa- » tigués jusqu'à ce que j'aie fixé le lieu où reposera la majesté du Seigneur » le tabernacle du Dieu de Jacob. » (2-5.)

te manquera jamais. Je fortifierai la capitale que tu as choisie pour Israël, il l'habitera en sécurité, et j'écarterai les calamités dont mon peuple a gémi au temps des Juges. Je te donnerai à toi-même un règne glorieux et je réserve à ta maison de hautes destinées. Un fils naîtra de toi, que je te choisirai pour successeur. Quand les jours de ta vie seront écoulés, quand tu te seras endormi du sommeil de tes pères, j'élèverai au trône cet élu de ma droite, j'affermirai son règne. Ce sera lui qui me construira un temple digne de ma gloire, et en récompense je donnerai à son règne une immuable stabilité. Je serai son père, il sera mon fils. S'il lui arrive d'oublier ma loi et de transgresser mes préceptes, je le punirai, mais avec une miséricorde paternelle, et je ne le renverserai point comme j'ai renversé Saül. Ainsi ta maison et ton trône demeureront inébranlables sous ma protection. — Nathan transmit à David toutes les paroles de l'oracle divin. Dans sa reconnaissance, le roi se prosterna devant le Tabernacle : Qui suis-je donc, ô mon Dieu, s'écriait-il, et quelle est la maison de mon père, pour m'avoir comblé jusqu'ici de tant de bienfaits! Aujourd'hui votre bonté daigne encore m'en accorder de nouveaux, et la promesse faite à Adam se perpétuera dans ma propre famille? Quelles expressions pourraient rendre toute ma reconnaissance! Vous savez ce qu'elle est, vous qui lisez dans l'âme de votre serviteur. Maintenant donc, ô mon Dieu, accomplissez la parole de miséricorde que vous venez de prononcer, et que vos ordres soient accomplis[1]! » La promesse faite à Adam, que nous retrouvons sur les lèvres de David comme le résumé des magnifiques destinées promises à sa race, est une expression dont nous avons déjà signalé toute la portée[2]. Elle nous apparaît comme le lien de toute l'histoire juive, comme le rayon de lumière échappé du trône de Dieu, pour guider l'humanité dans sa route à travers les siècles.

Conquête de David. 24. David comprit que son rôle de fondateur de la monarchie israélite ne pouvait s'allier avec les grands travaux intérieurs qui

[1] II *Reg.*, cap. VII; I *Paralip.*, cap. XVII, fere integr. — [2] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 192.

demandent de longues années de prospérité et de paix. Dès lors la réalisation du plan mosaïque dans son entier devint le but de tous ses efforts et la constante préoccupation de son règne. Les limites providentiellement assignées à l'empire juif n'avaient jamais été atteintes. De plus, les nations voisines toujours ennemies n'avaient pas encore été réduites à l'impuissance. Les intervalles de paix n'avaient guère été pour Israël que des trèves de courte durée, suivies bientôt d'agressions nouvelles. L'heure était venue de conquérir enfin une paix durable, et de donner au peuple de Dieu l'attitude d'une nation respectée et puissante. Les armes du conquérant se tournèrent d'abord contre les Philistins qu'il refoula sur le littoral de la Méditerranée, élargissant à l'ouest les frontières de Dan et de Siméon. Pour assurer de ce côté la tranquillité de ses Etats, il s'empara de la ville maritime de Geth et de la contrée environnante. C'était mettre les Philistins dans l'impuissance de renouveler les coalitions formidables qui avaient pendant si longtemps fait trembler Israël. Cette première expédition heureusement terminée, le roi victorieux dirigea ses efforts contre les Moabites, au-delà de la mer Morte, sur la limite orientale de la tribu de Ruben. Enclavés dans les montagnes d'Arabie, ces peuples nomades n'avaient cessé de désoler, par leurs incursions, le territoire des Rubénites; David mit fin à leur pillage. Il anéantit une partie de leur armée et imposa un tribut à tout le pays. Deux victoires avaient suffi pour étendre la domination juive de la mer Intérieure aux montagnes des Nabathéens. Pendant que ces glorieux exploits retenaient le conquérant au midi de la Palestine, une invasion syrienne menaçait les frontières septentrionales. Adarézer, fils du roi de Soba, petite cité de la chaîne de l'Antiliban, avait rêvé la conquête d'un empire qui s'étendrait sur la Syrie tout entière et comprendrait tout le cours du Jourdain. A cette nouvelle, David fond sur Adarézer, lui prend mille chariots, sept cents cavaliers et vingt mille hommes de pied. Le vainqueur fait couper les jarrets à tous les chevaux des chars, réservant seulement pour son usage cent des plus beaux coursiers. Une nouvelle armée sortie de Damas voulut venger la défaite d'Adarézer; elle fut anéantie. Vingt mille

Syriens furent faits prisonniers de guerre. Damas subit le joug du roi d'Israël, et toute la Syrie devint tributaire. Chargé des dépouilles de l'ennemi, David revint à Jérusalem; il apportait les armures d'or prises aux officiers d'Adarézer et les richesses enlevées aux cités de Bété et de Béroth. Ces trésors devaient servir plus tard à la décoration du Temple. Le roi d'Emath, menacé par les orgueilleuses prétentions d'Adarézer, en apprenant sa défaite envoya Joram, son fils, offrir à David ses félicitations et son hommage. Le prince étranger apportait au vainqueur des présents considérables, des vases d'or, d'argent et d'airain. David les consacra également au service du Tabernacle. L'Idumée, au midi de la tribu de Juda, résistait encore. David vole à ces nouveaux ennemis. Dix-huit mille tombent sous ses coups au combat sanglant de la *Vallée des Salines* [1], au sud de la mer Morte. Le roi place des garnisons juives dans les principales cités et réduit tout le pays à son obéissance [2].

David administrateur. Organisation militaire.

25. Une paix glorieuse succéda à tant d'exploits. Toute l'attention du conquérant se reporta sur l'organisation intérieure de son royaume, et le tableau que la Bible nous en a tracé pourra modifier les idées de M. Renan sur le génie du prétendu *condottiere* juif, ou plutôt, car nous rougissons pour notre siècle d'avoir à insister sur un pareil abus de langage, en lisant le texte du Livre sacré, on pourra se convaincre que mille ans avant Jésus-Christ, cent cinquante ans après la prise de Troie, à l'époque où, sous les rois du Latium, Albe la Longue envoyait encore ses troupeaux de buffles et de brebis brouter l'herbe des pâturages sur les sept collines où devait s'élever Rome; au temps où Athènes, république ignorée du reste du monde, inaugurait le gouvernement de ses archontes; en ce temps où les empires de l'Europe actuelle n'étaient que des marécages, des forêts inhabitées ou d'incultes déserts, il y avait déjà un royaume administré avec la précision, l'ensemble et la ré-

[1] Le psaume LIX fut composé à cette occasion. Il porte pour titre : *In titulo inscriptionem ipsi David in doctrinam cum succendit Mesopotamiam Syriæ et Sobal et convertit Joab, et percussit Idumæam in valle Salinarum duodecim millia.* — [2] II *Reg.*, cap. VIII, 1-4 ; I *Paralip.*, cap. XVIII, 1-11.

gularité qui distinguent nos gouvernements modernes. Ce royaume était celui du peuple de Dieu, c'était le royaume de David. Le chef-d'œuvre administratif de ce grand roi fut sans contredit l'organisation militaire qu'il parvint à créer au milieu du peuple d'Israël. Les armées permanentes, inaugurées par Saül, étaient tout à la fois un progrès et un danger. Trop nombreuses, elles dépeuplaient les campagnes, privaient de bras l'agriculture, rendaient impossible la vie pastorale et tarissaient ainsi les deux véritables sources de la fortune publique. Trop restreintes, elles étaïent insuffisantes à repousser une agression. Leur entretien ne produisait pas en sécurité ce qu'il coûtait en dépense, et, en cas d'invasion, il fallait toujours recourir à un appel national pour défendre le territoire. Tel était le danger de cette institution, ce qui n'empêchait pas qu'elle ne fût un progrès réel sur la complète absence d'armée régulière qui avait été si préjudiciable au temps des Juges. Mais faire disparaître le péril du nouvel état de choses et concilier à la fois des intérêts si opposés, n'était point une entreprise facile. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le problème subsiste encore au sein de nos sociétés modernes, et nul homme d'Etat ne l'a jusqu'ici résolu. Voici quelle fut la solution de David. Le nombre de vingt-quatre mille hommes fut assigné comme le chiffre de l'armée active, répondant aux besoins du royaume en temps ordinaire. Mais ce chiffre était évidemment insuffisant en temps de guerre; il fallait trouver une combinaison qui permît, à un moment donné, de réunir sous les drapeaux le nombre de soldats nécessaire, et de les avoir toujours suffisamment exercés. Cette combinaison, qui s'appellerait dans notre style moderne un système de mobilisation des armées, David parvint à l'appliquer. Tous les hommes en état de porter les armes furent répartis en douze séries de vingt-quatre mille chacune, ayant son commandant particulier. Chaque série de vingt-quatre mille hommes ne passait qu'un mois de l'année sous les drapeaux; elle était renvoyée ensuite dans les campagnes, et la série qui la suivait venait reprendre sa place jusqu'à ce que le cercle des douze mois fût terminé [1]. Ainsi, on obtenait en réalité

[1] I *Paralip.*, cap. XXVII, 1-15.

une armée de deux cent quatre-vingt-huit mille hommes parfaitement disciplinés, qu'on pouvait réunir en quelques jours, sans recourir à l'appel de la nation entière ; on évitait l'inconvénient des armées oisives pendant les jours de paix, sans compromettre la sécurité pour les temps de guerre ; on s'épargnait les dépenses excessives d'entretien et d'approvisionnements de toutes sortes, qu'eût exigées le maintien de deux cent quatre-vingt-huit mille hommes sous les armes, tout en conservant l'avantage de les avoir toujours sous la main. L'agriculture et les travaux de la vie pastorale conservaient leurs bras. Les soldats sans cesse mêlés à la nation ne faisaient qu'un avec elle, s'inspiraient de ses sentiments et ne formaient pas une force isolée et comme étrangère, dont l'influence a si souvent ailleurs ébranlé les empires et renversé les trônes. Enfin, la profession des armes n'était pas un métier pour le soldat, pas plus que la guerre n'est un état normal pour une nation. Dès lors disparaissaient ces ambitions infinies et rivales que la paix ne permet point de satisfaire et qui appellent aveuglément les combats pour y trouver une occasion d'avancement ou de gloire. Cependant, dans cette armée ainsi mobilisée, David avait eu soin de réserver quelques corps qui étaient fixes. Telles étaient les garnisons placées dans les villes conquises ou aux forteresses des frontières. De plus, il avait près de sa personne six cents guerriers d'élite qui formaient en quelque sorte sa garde royale [1], et les légions des *Cerethi* et des *Phelethi*, de mille hommes chacune, sous le commandement de Banaïas [2]. Joab avait la direction supérieure de l'armée, les douze commandants de série étaient eux-mêmes sous ses ordres. A leur tour, ils commandaient aux chiliarques, et ceux-ci aux autres officiers des grades inférieurs, tels que les centeniers, dont le nom se retrouve si souvent dans l'Evangile, et les décurions [3]. Sauf les titres qui ont changé, la hiérarchie militaire établie par David différait peu au fond de celle de nos jours.

Finances. 26. L'administration des finances, moins éclatante que la hiérarchie militaire, mais d'une importance capitale, puisqu'elle alimente

[1] II *Reg.*, cap. XV, 18. — [2] II *Reg.*, cap. VIII, 18 ; *Ibid.*, cap. XV, 18. — [3] I *Paralip.*, cap. XXVII.

tous les services d'un Etat, fut réglée avec non moins d'ordre et d'intelligence. Sous le titre de préposé au trésor du roi, Azmoth, fils d'Adiel, exerçait une véritable surintendance des finances. Les branches de revenu étaient de trois sortes : le tribut payé par les nations soumises, l'impôt prélevé sur le peuple, et enfin le produit des terres appartenant au roi, et formant ce qu'on appellerait de nos jours le domaine de la couronne. Pour la perception des tributs et de l'impôt qui se payaient tantôt en argent, tantôt en nature, des officiers à poste fixe étaient établis dans toutes les villes, bourgs et villages du royaume; ces officiers étaient placés sous la direction immédiate de Jonathan. L'administration des terres se subdivisait en autant de services particuliers qu'elle comportait d'exploitations diverses. Ainsi, tout le domaine agricole était administré par Ezri, fils de Chélub; la partie vinicole, par Séméïas de Romathi; l'intendance des celliers, par Zabdias; Balanan, de Géder, était préposé à la culture des oliviers et des figuiers; l'entrepôt des huiles était confié à Joas; les grands troupeaux de bœufs qui paissaient dans la fertile vallée de Saron [1], étaient sous la garde de Sétraï; les autres pâturages étaient confiés aux soins de Saphat, fils d'Adli; la direction des chameaux avait pour intendant l'Ismaélite Ubil; les ânes, qui étaient alors d'un usage général chez le peuple juif, où le cheval n'était encore qu'un animal de luxe, formaient une branche principale des richesses du roi, Jadias en avait le soin; enfin, sous le titre de chef des pasteurs, l'Agaréen Jasiz avait la direction des troupeaux de brebis [2]. L'ensemble de cette administration et les titres de ses fonctionnaires rappellent une époque où les véritables richesses, celles du sol, n'avaient point encore fait place aux richesses artificielles et factices des nations odernes.

27. Comme plus tard Charlemagne et saint Louis, David était le Administra-

[1] « Saron est encore aujourd'hui une magnifique plaine qui occupe tout le » versant occidental des montagnes de Judée, depuis le pied du Carmel jus- » qu'à Jaffa. » (M. de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 803.) Une autre vallée de ce nom, également fertile et propre aux pâturages, était située au-delà du Jourdain, sur les versants des montagnes de Galaad.

[2] I *Paralip.*, cap. XXVII, 25-31.

tion de la justice. Psaume *Misericordiam et judicium cantabo.*

premier justicier de son royaume. « Chaque jour il prononçait lui-même des sentences et rendait des jugements à tout le peuple qui assiégeait son tribunal [1]. » Sous son autorité, douze chefs ou princes, préposés à chacune des tribus, veillaient au maintien des lois, à la répression des crimes et à l'application de la justice [2]. Six mille lévites, répartis sur toute la surface du territoire, avaient aussi le titre de juges [3]. De plus, chaque ville et chaque bourgade continuait à trouver, dans le conseil des anciens, un tribunal permanent, qui rendait aux portes de la cité ces jugements si célèbres en Orient. Au-dessus de toutes ces juridictions locales, le conseil du roi, « composé de Jonathan, oncle de David, homme prudent et versé dans l'étude de la loi; Jahiel, fils d'Achamoni, à la sagesse desquels David avait confié l'éducation des jeunes princes ses enfants, Achitophel et Chusaï d'Arach [4], qui mérita le titre glorieux d'Ami du roi [5]. » — « Les deux grands prêtres Sadoc et Abiathar siégeaient à ce conseil, ainsi que Joab, en sa qualité de généralissime de toutes les armées; Saraïas, chargé du soin des archives royales, en était le secrétaire [6]. » Sous la sage impulsion d'un roi juste et équitable, autant que puissant et brave, on conçoit que la justice dut être rendue avec l'impartialité la plus consciencieuse. David nous a laissé un monument public de ses sentiments à cet égard, et la confiance avec laquelle il s'exprime devant ses sujets est la meilleure preuve qu'il n'appréhendait de leur part aucune contradiction. « J'ai vécu, dit-il, au milieu de mon palais, dans la droiture du cœur. L'injustice était un objet d'horreur à mes yeux, la prévarication était poursuivie de toute ma haine; jamais je n'ai fait place autour de moi aux cœurs pervers et artificieux, qui déchirent le prochain dans l'ombre; les hommes superbes et ambitieux ne se sont jamais assis à ma table. Mes regards allaient chercher partout les caractères justes et fidèles pour les associer à mes

[1] II *Reg.*, cap. VIII, 15. — [2] I *Paralip.*, cap. XXVII, 16-22. — [3] I *Paralip.*, cap. XXIII, 4. — [4] Arach, patrie de Chusaï, était située dans la chaine du Liban. S. Jérôme assure que cette ville est la même qui prit plus tard le nom d'Édesse (De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 79). — [5] I *Paralip.*, cap. XXVII, 32-33. — [6] II *Reg.*, cap. VIII, 16 ad ultim.

travaux. Celui dont la voie avait toujours été droite et pure, celui-là était mon ministre. Arrière ces esprits orgueilleux et durs, qui méditent l'injustice et respirent la vengeance! Chaque matin mes justes sentences flétrissaient les prévaricateurs, et je bannissais de la cité de Jéhovah les artisans d'iniquité [1]. »

28. Le culte du Seigneur, le service du Tabernacle, l'organisation de la hiérarchie sacerdotale en Israël, avaient été les premiers l'objet des préoccupations du pieux roi. Les règlements de Moïse servirent de base à ce travail, mais ils avaient besoin d'être mis en harmonie avec le nouvel état de choses qui s'inaugurait à Jérusalem. Jusque-là le Tabernacle du Seigneur avait partagé la destinée du peuple de Dieu; il avait été errant sur la terre, suivant les armées dans les diverses expéditions, et changeant de demeure à mesure que les besoins politiques ou militaires de la nation l'avaient exigé. « Aujourd'hui, disait David, Jéhovah a donné le repos à son peuple, et Jérusalem est devenue sa capitale pour toute la suite des âges. Les lévites n'auront donc plus à transporter le Tabernacle dans de lointains voyages, et à conserver l'organisation qui avait réglé l'ordre de cette translation et de celle de tous les vases sacrés et des instruments nécessaires aux sacrifices et au ministère des autels [2]. » Il fallait pourvoir aux besoins nouveaux qui résultaient d'une situation nouvelle. Après un recensement général de toute la tribu sacerdotale, qui accusa un chiffre de trente-huit mille lévites au-dessus de trente ans, David les répartit en trois classes : ceux qui devaient rendre la justice et interpréter la loi dans les différentes parties du royaume : ils étaient, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de six mille; ceux qui, résidant dans les villes assignées à leur tribu, recevaient les offrandes faites au Tabernacle, les dîmes et les prémices imposées par la loi pour la subsistance des familles sacerdotales et lévitiques, l'entretien des autels et l'approvisionnement des sacrifices; enfin ceux que le service du ministère sacré devait fixer près du Tabernacle, pour y remplir alternativement leurs fonctions. Ces derniers furent répartis en Culte.

[1] *Psalm.* c, 3 ad ultim. Ce psaume porte pour inscription : *Psalmus ipsi David.* — [2] I *Paralip.*, cap. XXIII, 25, 26.

quatre ordres : les sacrificateurs, tous les prêtres descendants d'Aaron; les chœurs, formés de quatre mille musiciens, sous la direction d'Asaph, Idithun et Héman, qui, matin et soir, réunis devant le Tabernacle, chantaient les louanges du Seigneur et les psaumes inspirés de David, en accompagnant leurs voix des sons mélodieux du kinnor, du psaltérion et des cymbales; la garde d'honneur, composée de quatre mille lévites sous les ordre de Sélémias, Zacharie, Obédédom, Sephim et Hosa; enfin les gardiens du trésor et des vases sacrés sous l'intendance de Jahiel, descendant de Gerson. Au-dessus de cette magnifique hiérarchie, les deux grands prêtres Sadoc et Abiathar, chefs des deux familles d'Eléazar et d'Ithamar, les fils d'Aaron, se partageaient d'année en année les fonctions pontificales[1]. Ainsi Jéhovah régnait en souverain dans Jérusalem, sa capitale, et le roi d'Israël n'était, suivant l'esprit de l'institution mosaïque, que son premier lieutenant.

David accueille dans son palais Miphiboseth, fils de Jonathas.

29. Glorieusement assis sur le trône où la main de Dieu l'avait élevé après tant d'épreuves et de vicissitudes, David se souvenait des jours de sa jeunesse, et de l'amitié de Jonathas maintenant ravi à sa tendresse. « Reste-t-il encore, disait-il, quelque rejeton de la famille de Saül, pour que je puisse reporter sur lui l'affection que j'avais pour Jonathas? — Un ancien intendant de la maison de Saül, nommé Siba, lui apprit que Miphiboseth, fils de Jonathas, vivait encore. Où est-il? demanda le roi. — Il a trouvé un asile à Lodabar[2], dans la maison de Machir, fils d'Ammiel, répondit le vieux serviteur. — David s'empressa de mander près de lui le jeune prince. Miphiboseth, en abordant le roi, se prosterna jusqu'à terre, à la façon orientale, et dans cette attitude il dit : Votre serviteur est à vos pieds. — Ne craignez rien, reprit David, je vous ai mandé pour vous témoigner tout l'attachement que je portais à Jonathas, votre père. Je vous mettrai en possession de tous les domaines qui ont appartenu au roi Saül, votre aïeul, et tous les jours de votre vie vous vous asseoirez à ma table. — Touché jusqu'aux larmes d'un accueil si bienveillant, Miphiboseth s'écria : Eh! qui suis-je,

[1] I *Paralip.*, cap. XXIII-XXVI. — [2] Ville de la tribu de Gad.

pour que vous daigniez combler de vos faveurs un infortuné comme moi! — S'adressant alors au fidèle Siba : Tu seras, lui dit-il, l'intendant des domaines que je rends à ton maître, et tu prendras soin de sa maison (Le prince avait alors quinze fils et vingt serviteurs). — O roi, mon seigneur, dit Siba, votre serviteur sera trop heureux d'accomplir les ordres que vous lui donnerez. — Depuis ce jour, la famille de Miphiboseth habita constamment Jérusalem, et ce prince lui-même, infirme à la suite de l'accident dont nous avons déjà parlé, prenait place chaque jour à la table du roi[1]. » Tel était ce David, que l'exégèse moderne affecte de représenter « comme cruel et vindicatif jusqu'à l'atrocité. » Nous préférons à ce portrait si outrageant la vérité biblique; et c'est avec bonheur que nous redirons la parole du psaume : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus*[2]!

Les ambassadeurs de David outragés. Défaites des Ammonites et des Syriens coalisés.

30. « La reconnaissance était une vertu qui semblait innée dans ce cœur vraiment royal. A l'époque où, proscrit dans la caverne d'Odollam, David avait prié le roi de Moab de donner l'hospitalité à sa famille, il avait eu l'occasion de recevoir des témoignages d'intérêt et de bienveillance de la part de Naas, roi des Ammonites[3]. « Or Naas venait de mourir. Je serai miséricordieux pour Hamon, fils de Naas, dit alors David, comme son père l'a été envers moi. — Et il adressa au jeune roi des Ammonites une députation chargée de lui exprimer ses regrets pour la mort de son père, et de l'assurer de sa bienveillance. Les ambassadeurs s'acquittèrent de leur mission; mais les chefs des Ammonites dirent à leur jeune maître : Croyez-vous que ce soit par respect pour la mémoire du roi votre père que David a envoyé ces députés? Non, non! ils viennent reconnaître le pays, étudier la situation et les forces de votre capitale, et préparer une invasion. — Le jeune roi se laissa persuader par ces conseils, et obéissant à d'injustes soupçons, il fit saisir les envoyés de David; on leur coupa la moitié de la barbe, on les dépouilla jusqu'à la ceinture, et ils furent reconduits en cet

[1] II *Reg.*, cap. IX fere integr. — [2] *Psalm.* CXXXI, 1. — [3] Sanctius, *In II libr. Reg. Comment.*, cap. X, 2.

état à la frontière juive. Dans les mœurs orientales, c'était le traitement le plus ignominieux qu'on pût leur infliger. Prévenu de ce sanglant affront, David fit dire à ses ambassadeurs, qui n'osaient plus reparaître devant lui : Demeurez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe soit repoussée. Vous vous rendrez alors près de moi. — Cependant les Ammonites, pour prévenir la vengeance de David, avaient réuni, outre leur propre armée, vingt-quatre mille Syriens de Rohob et de Soba, auxquels se joignirent douze mille soldats du roi d'Istob, et mille du roi de Maacha. David, à cette nouvelle, donna l'ordre à Joab de se mettre à la tête de l'armée d'Israël et de marcher contre l'ennemi. La rencontre eut lieu sous les murs de Médaba. Les Ammonites étaient postés en avant de la ville ; les troupes syriennes formant un corps d'armée distinct avaient pris position dans la plaine, menaçant de prendre à revers l'armée juive. Dans cette situation, Joab divisa ses soldats en deux corps, prit le commandement de l'un, donna l'autre à Abisaï son frère : Je vais attaquer les Syriens dans la plaine, lui dit-il ; s'ils ont l'avantage, tu viendras à mon secours. De ton côté, tu vas marcher sur Médaba et charger les Ammonites ; je te secourrai, s'il en est besoin. Courage ! Combattons héroïquement pour Israël et pour la patrie. Jéhovah fera le reste ! — L'attaque de Joab eut lieu la première. Elle fut si prompte et si vive, que les Syriens abandonnant le champ de bataille, s'enfuirent dans toutes les directions. Témoins de cette déroute, les Ammonites, sans attendre le choc d'Abisaï, prirent eux-mêmes la fuite et coururent se renfermer dans les murs de Médaba. Ce premier succès ne termina pas la guerre. Le roi de Soba, Adarézer, jaloux de venger sa précédente défaite, essaya une diversion en faveur des Ammonites, et mit sur pied une armée formidable dont il donna la conduite à Sobach, son lieutenant. Appelés des rives de l'Euphrate, les soldats d'Adarézer étaient si nombreux, qu'il semblait que toute la Syrie se fût levée en armes. Pour repousser cette formidable invasion, David rassembla toute son armée, franchit le Jourdain, et vint engager la bataille à Héla. Le choc fut terrible, mais la victoire fut décisive. Les Syriens laissèrent sur le champ de bataille sept cents chars, quarante

mille cavaliers, tant morts que prisonniers de guerre. Sobach lui-même avait péri dans le combat. Cette sanglante défaite détacha tous les rois syriens de l'alliance d'Adarézer. Ils se soumirent aux conditions de paix que leur imposa David, et renoncèrent dès lors à secourir les Ammonites [1].

Chant de victoire. Psaume *Notus in Judæa Deus.*

31. La victoire contre les Syriens inspira au roi-prophète un chant triomphal dans lequel il exprimait au Seigneur toute sa reconnaissance. « Il est connu de la Judée Jéhovah, notre Dieu! disait-il, son nom est glorifié au milieu d'Israël. Le Tabernacle où il repose est l'asile de la paix; Sion est sa demeure. C'est de là qu'il se plaît à briser l'arc des puissants, le bouclier et le glaive des guerriers. Les rayons de sa gloire illuminent les montagnes éternelles et jettent la consternation dans l'âme des impies. Ils ont dormi leur sommeil, et leurs mains cupides ont laissé échapper leurs trésors. Sous les coups de ta foudre, ô Dieu de Jacob, ils se sont endormis dans la mort, les fiers cavaliers! Tu es le Dieu terrible : qui osera braver ton courroux? Du haut du ciel, tu as fait retentir l'arrêt de ta justice, et la terre épouvantée est restée silencieuse, au jour où le jugement de Jéhovah venait venger les humbles et les petits. Venez donc lui offrir vos vœux et vos hommages, apportez vos offrandes aux autels de ce Dieu terrible, qui frappe les princes d'aveuglement et qui renverse les rois de la terre [2]! » Hélas! quand David épanchait ainsi son âme devant le Seigneur, au milieu des acclamations d'allégresse qui saluaient son retour à Jérusalem, il ne prévoyait pas qu'il serait bientôt lui-même un solennel exemple de la fragilité humaine. L'esprit de vertige qui saisit parfois les cœurs les plus fermes et les plus vertueux, devait l'entraîner lui-même, et le livrer à l'empire d'une misérable passion.

§ III. Faute de David (1011).

Bethsabée et Urie l'Héthéen.

32. « L'année suivante, à l'époque où l'on pouvait reprendre les hostilités contre les Ammonites, le roi envoya Joab, à la tête de

[1] II *Reg.*, cap. X integr. — [2] *Psalm.* LXXV fere integr. Ce psaume porte pour titre : *Canticum ad Assyrios.*

son armée, pour achever la conquête de leur territoire. Toute la campagne fut employée à soumettre ces fiers ennemis; Joab voulut la terminer par la prise de Rabbath, leur capitale. Il en ouvrit donc le siége. Cependant David était resté à Jérusalem. Se promenant un jour sur la terrasse de son palais, il aperçut une jeune femme qui, se croyant à l'abri de tous les regards, se livrait aux délices du bain. Il voulut savoir le nom de cette inconnue dont la beauté l'avait séduit. Les faiblesses des rois ne trouvent que trop de complaisants. On lui apprit qu'elle se nommait Bethsabée, et qu'elle était l'épouse d'Urie l'Héthéen, un des trente vaillants. Son mari avait suivi l'armée au siége de Rabbath; et pendant qu'il exposait courageusement sa vie pour son roi, David ne rougit pas d'attenter à l'honneur de ce fidèle sujet. Par un calcul honteux, il espéra dissimuler les suites de sa faute, et manda à Joab de lui dépêcher Urie, sous le prétexte d'avoir de sa bouche des renseignements sur l'armée et les progrès du siége. Urie revint donc à Jérusalem, et fut admis en présence du roi qui l'interrogea sur la situation des troupes et tout le détail des opérations. Après cette audience David lui dit : Va maintenant dans ta demeure, goûter quelque repos après tant de fatigues. — Le brave guerrier prit congé du roi, qui donna l'ordre qu'on lui portât des mets de sa table. Mais Urie ne rentra pas dans sa maison, et il passa la nuit avec les gardes du palais à la porte de la demeure royale. On en prévint David. Le lendemain il dit à Urie : Pourquoi donc, après un aussi long voyage, n'as-tu pas voulu rentrer dans ta maison pour y prendre un repos dont tu avais tant besoin? — Quoi ! répondit Urie, l'Arche de Jéhovah et toute l'armée d'Israël habitent en ce moment sous les tentes, les serviteurs du roi mon maître couchent sur la terre nue, et je serais allé chercher sous mon toit les douceurs du repos et les joies du foyer domestique ! Par le salut du roi, et par sa vie qui nous est si chère, jamais je ne me permettrai une telle lâcheté ! — Reste encore ici toute cette journée, reprit David, demain je te donnerai mes intructions et te renverrai à Joab. — Le soir Urie fut appelé à prendre place à la table royale. David avait commandé un festin somptueux, il fit servir des vins

dont la force pouvait altérer la raison du brave guerrier. Mais, après cette soirée, toujours fidèle à la discipline militaire, Urie passa encore la nuit à la porte du palais, sans consentir à rentrer dans sa demeure[1]. »

33. Un si noble dévouement ne put réussir à émouvoir le roi. Tant la passion est aveugle! tant une première faute peut entraîner de crimes! « Le lendemain, David écrivit à Joab cet ordre barbare : Charge Urie du poste le plus périlleux, et quand l'ennemi viendra l'assaillir, fais en sorte qu'il soit abandonné des siens et qu'il perde la vie dans cette rencontre. — Scellée de la main du roi, cette lettre fut remise à Urie qui s'empressa de rejoindre l'armée, chargé lui-même de son arrêt de mort. Joab trouva bientôt l'occasion de l'exécuter. Urie fut placé sur le point le plus exposé aux coups des Ammonites. Les assiégés, dans une vigoureuse sortie, fondirent sur l'armée d'Israël; un grand nombre de soldats périt dans cette rencontre, Urie fut au nombre des morts. Joab expédia aussitôt un courrier à David pour l'informer de cet échec. Tu rendras au roi, lui dit-il, un compte fidèle de ce qui s'est passé; s'il venait à témoigner alors son indignation contre nous et qu'il s'écriât : Mais pourquoi s'obstiner à un assaut contre des murailles que la brèche n'avait point encore ouvertes? Ne saviez-vous pas tout le danger d'une pareille attaque? Ne se souvient-on plus du sort d'Abimélech, fils de Gédéon, qu'une pierre détachée par la main d'une femme écrasa sous les murs de Thébès? s'il te parle ainsi, tu te contenteras de répondre : Urie l'Héthéen a péri de même sous les murs de Rabbath. — Muni de ces instructions, le messager se présenta au roi. Les fils d'Ammon, dit-il, nous ont fait éprouver un échec; ils ont dirigé contre nous une vigoureuse sortie; nous avons résisté à leur choc, et les avons ramenés jusqu'aux portes de leur ville, mais là leurs archers, du haut des remparts, nous ont accablés sous une grêle de flèches, le roi a perdu en cette rencontre un grand nombre de ses serviteurs. Urie l'Héthéen est du nombre. — David ne manifesta aucune indignation : Voici, dit-

[1] II *Reg.*, cap. XII, 1-6.

il, ce que tu répondras de ma part à Joab : Ne te laisse point abattre par ce revers, la fortune des armes est inconstante et diverse ; le glaive moissonne ici aujourd'hui, et demain là, sans acception de personne. Relève le courage des guerriers, poursuis énergiquement le siége de Rabbath, et prends des mesures vigoureuses pour la détruire. — Bethsabée ignorait le complot dont son mari venait d'être victime. Elle pleura sincèrement la mort d'Urie. Mais quand les jours de son deuil furent écoulés, le roi la fit amener dans son palais, l'éleva au rang de ses épouses, et en eut un fils dont il devait pleurer également la naissance et la mort [1]. »

Le prophète Nathan reproche à David son double crime.

34. Cependant David pouvait se flatter d'avoir renversé tous les obstacles devant sa passion triomphante. Nul, excepté Joab, ne savait le secret de son ignominie. Que dis-je? il était un autre témoin dont le puissant regard lit au fond des consciences, et perce à jour les ténébreux secrets dont les hommes voudraient se dissimuler la honte à eux-mêmes. David connaissait ce témoin et ce juge ; il l'avait eu jusque-là pour protecteur et pour père ! Tant qu'il avait marché « dans l'innocence de son cœur, » tant qu'il avait été fidèle à la voix de la piété et de la justice, il avait ignoré les lâches compromis et la ruse homicide dont il venait de souiller sa gloire. David coupable à ce point, David entraîné sur la pente du crime par une passion insensée, demeurera comme un exemple immortel de la faiblesse des hommes les plus grands et les plus saints. Nous allons bientôt le voir servir de modèle aux plus illustres pénitents. « Le Seigneur fit entendre sa voix au prophète Nathan, et lui donna l'ordre de se présenter devant le prince coupable. Nathan vint donc trouver David, et lui dit : Dans une des cités de votre royaume vivaient deux hommes d'une condition fort différente. L'un était riche et puissant, son voisin était pauvre. Le premier avait d'immenses troupeaux de brebis et de bœufs, et nageait au sein de l'opulence ; le second ne possédait sous son toit qu'une seule brebis, qu'il avait achetée toute jeune ; il l'avait élevée avec ses propres enfants, elle mangeait du pain de sa table, buvait dans sa

[1] II *Reg.*, cap. XII, 6 ad ultim.

coupe et s'endormait le soir sur la poitrine de son maître; enfin il la chérissait comme un père aime sa fille. Un étranger vint un jour demander l'hospitalité dans la demeure de l'homme riche, celui-ci ne voulut point toucher à ses brebis et à ses bœufs pour le festin du soir. Il donna l'ordre de prendre l'unique brebis du pauvre, la fit tuer par ses serviteurs et préparer pour le repas qu'il voulait donner à son hôte. — Dans l'indignation que cette conduite inspirait au roi, il s'écria : Vive Jéhovah! l'homme qui a agi ainsi méritérait la mort. Il rendra au centuple la brebis qu'il a enlevée sans respect et sans pitié pour l'indigence! — Quand David eut ainsi parlé, Nathan, fixant sur lui un regard sévère, ajouta : Vous êtes cet homme! — Puis il reprit : Voici ce que Jéhovah le Dieu d'Israël vous fait dire aujourd'hui par ma bouche : J'ai sacré ton front de l'onction royale, je t'ai protégé contre la vengeance de Saül, je t'a fait asseoir sur le trône de celui qui fut ton maître, tu as joui de ses richesses, j'ai réuni sous ton sceptre la maison d'Israël et de Juda. Et comme si tant de bienfaits ne suffisaient point, j'étais prêt à en ajouter de plus grands encore. Pourquoi donc as-tu foulé aux pieds mes lois? Comment as-tu osé commettre le crime en ma présence? Tu as envoyé l'Héthéen Urie périr sous le glaive des Ammonites pour ravir Bethsabée, son épouse. En punition de ce forfait, le glaive ne cessera de se plonger dans le sein de tes enfants : c'est du milieu de ta famille que surgiront pour toi les plus affreuses calamités. Ton honneur sera publiquement outragé par ton propre fils. Tu avais dissimulé ta faute, mais la vengeance sera publique, elle éclatera à la lumière du soleil, et tout Israël en sera témoin! — Réveillée par ces terribles accents, la conscience de David s'ouvrit enfin au repentir. J'ai péché! s'écria-t-il, j'ai outragé le Seigneur mon Dieu! — Le Prophète reprit : Jéhovah voit votre douleur, vous ne subirez point la mort que votre faute eût méritée [1]. Cependant, parce que vous avez, par ce scandale, donné aux ennemis de Jéhovah l'occasion de blasphémer sa loi sainte, l'enfant qui vous est né de cette union sacrilége ne vivra pas. —

[1] La loi de Moïse était formelle (*Deuteron.*, cap. XXII, 22).

Après avoir ainsi exécuté les ordres du Seigneur, Nathan se retira, laissant le roi à ses remords et à son repentir [1]. »

Pénitence de David. Psaume *Miserere mei Deus*.

35. Prosterné aux pieds du Seigneur dans la solitude de son palais, et versant un torrent de larmes, David éleva le chant de sa pénitence à la hauteur de son crime, ou plutôt, résumant en sa personne toutes les faiblesses et toutes les misères de l'humanité, il leur donna une voix qui n'a jamais été dépassée, et dont les âmes repentantes emprunteront jusqu'à la fin du monde les pathétiques accents. « O mon Dieu, disait-il, ayez pitié de moi dans votre infinie miséricorde, effacez mon iniquité sous les flots de votre grâce. Purifiez mon âme souillée de crimes, purifiez-la de la fange du péché. Hélas! je connais ma faute, et le souvenir de mon crime est sans cesse présent à ma pensée. C'est vous, c'est vous seul que j'ai offensé; j'ai fait le mal sous vos yeux, j'ai provoqué la rigueur de vos jugements, et au jour de vos justices, votre arrêt vengeur sera pleinement justifié par mes infidélités. J'ai été conçu dans le crime, et la mère qui m'a donné le jour m'a enfanté dans l'iniquité. Mais vous, Seigneur, vous êtes le Dieu de l'innocence et de la vérité! Vous avez daigné éclairer mon âme des rayons de votre sagesse et de votre doctrine. L'hysope de la pénitence la purifiera aujourd'hui; vous rendrez à ma conscience, lavée dans les larmes du repentir et les flots de votre grâce, la blancheur de la neige. Avec la parole du pardon, vous rendrez à mon cœur la consolation et la joie, et mes ossements humiliés tressailleront d'allégresse. Détournez de mes crimes le regard de votre justice, et effacez toutes mes iniquités. O mon Dieu! créez en moi un cœur pur, et renouvelez au fond de mes entrailles l'esprit de droiture et de sainteté; rendez-moi la joie de votre Sauveur, raffermissez mon âme ébranlée par votre Esprit de force. Mon exemple instruira les pécheurs et rappellera les impies dans le sentier de votre loi. O Dieu, Dieu de mon salut! Délivrez-moi du fardeau sanglant qui m'accable, et ma langue, retrouvant ses premiers cantiques, exaltera votre justice et vos miséricordes. Vous ouvrirez mes lèvres

[1] II *Reg.*, cap. XII, 1-15.

et ma voix célèbrera vos louanges. Ah! si vous aviez demandé des holocaustes et des victimes, je les aurais offerts sur votre autel. Mais le seul sacrifice qui soit agréable à Dieu, c'est un cœur brisé par le repentir. O mon Dieu, vous ne repousserez pas l'âme pénitente et humiliée! Rappelez donc vos antiques bontés sur votre cité de Sion. Que les murs de Jérusalem puissent voir surgir le temple de Jéhovah! C'est alors que vous daignerez accepter les sacrifices de la sainteté, les offrandes et les holocaustes; c'est alors qu'on immolera des victimes sur vos autels [1]! »

Mort du fils de Bethsabée.

36. Ainsi priait ce roi, plus grand dans son humilité que dans les splendeurs du trône, trop admirable dans sa pénitence pour que nous conservions davantage le droit de lui reprocher des fautes qu'il déplore si amèrement lui-même. Ah! qui s'étonnerait de trouver l'humanité pleine de misères et d'infirmités, quand nous avons sous les yeux la chute de David? Mais aussi qui désespérerait de l'humanité et des prodiges de la pénitence, quand nous avons sous les yeux le repentir de David? « Cependant la parole de Nathan s'était accomplie. L'enfant que Bethsabée avait donné au roi fut frappé d'une maladie inconnue, et bientôt on désespéra de sa vie. David redoubla ses prières et ses larmes; il passait les jours dans le jeûne le plus rigoureux et se tenait au fond de son palais, le front prosterné dans la poussière. Ses serviteurs les plus fidèles le suppliaient de se lever enfin et de prendre quelque nourriture. Mais leurs instances étaient vaines. Or, le septième jour, l'enfant mourut, et nul d'entre eux n'osait en informer le malheureux père. Tant que l'enfant a vécu, se disaient-ils à voix basse, nous parlions au roi, et il se refusait à nous entendre; que serait-ce, si nous lui disions en ce moment : L'enfant est mort! — Cependant David remarqua leurs conversations entrecoupées. Est-ce que mon fils est mort? demanda-t-il. — On lui apprit la vérité. Tant qu'il a vécu, dit-il, j'ai persévéré dans le jeûne et les larmes. Je me disais : Peut-être Jéhovah daignera-t-il se laisser fléchir à mes supplica-

[1] *Psalm.* L integr. Ce psaume a pour titre : *Psalmus David, cum venit ad eum Nathan propheta, quando intravit ad Bethsabee.*

tions, et m'accordera-t-il la vie de ce cher enfant ! — il se leva ensuite, et se prêta de lui-même à tout ce que ses serviteurs lui demandaient inutilement depuis sept jours (1). »

37. Cependant Joab avait poursuivi activement le siége de Rabbath, et il était sur le point de se rendre maître de cette capitale des fils d'Ammon. Aussi adroit courtisan qu'habile général, remarque Bossuet, « il fit dire à David par un de ses officiers : Rabbath est cernée de toutes parts; j'ai détourné le fleuve qui la traverse, et tout est prêt pour un assaut définitif. Mettez-vous donc à la tête des guerriers restés près de vous, et venez terminer la guerre. Ainsi, on ne songera point à m'attribuer l'honneur du succès, et on ne dira point de moi : Voilà le vainqueur de Rabbath. — David, à la tête de ses guerriers, alla rejoindre l'armée. Rabbath tomba en son pouvoir. Le roi des Ammonites fut fait prisonnier; il avait un diadème d'or enrichi de pierres précieuses, qui pesait un talent. Les soldats vainqueurs déposèrent ce brillant trophée sur la tête de David. On trouva dans la ville d'immenses richesses qui furent apportées à Jérusalem. Les prisonniers de guerre furent réduits en servitude. David les dispersa dans les provinces juives pour y travailler aux plus rudes labeurs, dans les carrières où ils sciaient les blocs de rochers, dans les champs où ils tiraient les traîneaux de fer qui servaient à battre le blé, dans les forêts où ils coupaient le bois, dans les fourneaux où ils façonnaient et faisaient cuire la brique [2]. Tel fut le juste châtiment infligé à la perfidie des enfants d'Ammon [3]. » Ce triomphe prouvait à David que le Seigneur avait agréé sa pénitence. La naissance de Salomon, un an après cette

[1] II *Reg.*, cap. XII, 15-23.

[2] Tel est le sens que présente ici le texte hébreu de la Bible, et qui a été adopté par la plupart des auteurs modernes. La traduction de la Vulgate a rendu inexactement ce passage. Sans entrer dans la discussion approfondie de cette question, il nous suffira de faire observer que quelques années plus tard, David, proscrit par Absalom, trouvait dans le roi de Rabbath, Sobi, frère et successeur d'Hanon, un allié fidèle et dévoué. Si le traitement barbare que suppose la fausse interprétation dont nous parlons avait été réellement infligé aux habitants de Rabbath, il n'y serait plus resté un seul Ammonite, ou du moins le nom de David y eût été en exécration.

[3] II *Reg.*, cap. XII, 25 ad ultim.

victoire, vint encore réjouir son cœur. Dieu lui avait révélé les magnifiques destinées qu'il réservait à ce second fils de Bethsabée, et Nathan, le prophète, vint confirmer ces hautes espérance. Sur le berceau du jeune prince, il lui donna le surnom de *Jédideiah* (chéri de Dieu) [1]. Mais ces faveurs étaient les dernières, et la voie des expiations allait s'ouvrir sous les pas de David.

§ IV. Révolte d'Absalom (1010).

Le festin de Baal-Hasor. Fratricide et bannissement d'Absalom.

38. « Le glaive ne cessera de se plonger dans le sein de tes enfants; c'est du milieu de ta famille que surgiront pour toi les malheurs [2], » avait dit le Prophète à David. Une effroyable catastrophe vint bientôt réaliser la parole du Seigneur. Amnon, fils de David et d'Achinoam, sans respect pour les liens du sang et pour les lois de la religion et de la nature, déshonora sa propre sœur Thamar, fille de David et de Maacha. On se rappelle que David avait épousé à Hébron la princesse Maacha, fille de Tholmaï, roi de Gessur, et qu'elle l'avait alórs rendu père d'Absalom [3]. La malheureuse Thamar, victime innocente et si cruellement outragée, avait trouvé un asile près d'Absalom, son frère. Celui-ci méditait des projets de vengeance [4]. « Un jour, ses bergers devaient tondre les brebis dans les plaines de Baal-Hasor, près d'Ephraïm. Suivant l'usage, il voulut donner, en cette circonstance, un festin somptueux, et y invita tous les princes, ses frères. Il prétendait y amener le roi lui-même. Mais David, soupçonnant ses véritables desseins, lui dit : Ne nous réunis pas tous, mon fils, un tel nombre de convives te serait à charge. — Absalom insista, mais en vain. Permettez du moins, dit-il à son père, puisque vous me refusez cet honneur, qu'Amnon, mon frère, puisse se joindre à nous. — Non, répondit le roi, sa présence ne t'est point nécessaire. — Absalom supplia cette fois avec tant d'instances, que David accorda enfin son consentement, et Amnon, avec tous ses frères, se rendit à Baal-Hasor. Le festin

[1] II *Reg.*, cap. XII, 24. — [2] *Non recedet gladius de domo tuâ. Ego suscitabo super te malum de domo tuâ* (II *Reg.*, cap. XII, 10, 11). — [3] II *Reg.*, cap. III, 3. Voyez § I de ce chapitre. — [4] II *Reg.*, cap. XIII, 1-22.

avait été préparé avec une magnificence royale. Absalom avait dit à ses serviteurs : Quand vous verrez Amnon céder à l'influence du vin et s'appesantir sur son siége, élancez-vous sur lui et mettez-le à mort. Ne craignez point; c'est moi qui vous le commande. Pas d'irrésolution; frappez sans crainte! — L'ordre fratricide fut ponctuellement exécuté. Dans le tumulte et l'effroi qui suivirent ce meurtre, tous les princes, fuyant cette table inhospitalière, s'élancèrent sur leurs mules et reprirent éperdus la route de Jérusalem. La fatale nouvelle, exagérée encore par la rumeur publique, les avait précédés. On vint dire à David : Absalom a mis à mort tous les princes, fils du roi. Pas un seul n'a échappé à sa fureur. — A cette nouvelle, le roi se précipitant de son trône, déchira ses vêtements, et se roulant dans la poussière, fit retentir le palais de ses gémissements. La consternation des officiers et le deuil de la cour s'associaient au désespoir de ce père infortuné. Cependant Jonadab, neveu de David, mieux informé que tous les autres, lui disait : Que le roi, mon seigneur, ne croie point à ce récit infidèle. Amnon seul a été mis à mort. Absalom a vengé sur lui l'outrage fait à sa sœur Thamar; mais tous les autres princes sont vivants. — Pendant qu'il parlait ainsi, l'officier qui était placé en sentinelle au haut de la tour du palais signala, sur le versant de la montagne, une troupe nombreuse qui se dirigeait vers la ville. — Ce sont, dit Jonadab, les princes qui reviennent; dans quelques instants vous en aurez la preuve. — En effet, les fils du roi entrèrent presque en même temps. A la vue de leur père, ils firent éclater leurs sanglots, et David mêla ses larmes à celles de ses enfants. Cependant Absalom avait pris la route de Gessur, et se réfugia près du roi Tholmaï, son grand-père maternel [1]. »

La femme de Thécua au tribunal de David. Rappel d'Absalom.

39. Il y resta trois ans. Cette longue absence n'avait pas encore apaisé le ressentiment des princes ses frères. Le cœur d'un père n'est pas si inflexible, et celui de David sentait déjà le besoin de pardonner [2]. Joab s'en était aperçu, mais n'osait parler encore. Il eut recours à un ingénieux stratagème, qui réussit au gré de ses

[1] II *Reg.*, cap. XIII, 23-38. — [2] II *Reg.*, cap. XIII. 39; cap. XIV, 1.

espérances [1]. « Un matin, David rendait la justice au peuple, à la porte du palais. Une femme de Thécua [2], vêtue de deuil, sans parfums sur sa chevelure et fondant en larmes, vint se jeter aux pieds du tribunal, en s'écriant : O roi, mon seigneur, sauvez-moi ! — Qu'avez-vous? demanda David avec bonté, quel est le sujet de votre désespoir? — Hélas! répondit-elle, je suis une veuve infortunée! Quand je perdis mon époux, il me restait deux fils. Un jour, s'étant pris de querelle dans un champ à l'écart, où il ne se trouvait personne pour les séparer, l'un d'eux eut le malheur de tuer son frère. Maintenant toute ma famille se lève contre moi : Livrez-nous le meurtrier, me disent-ils, nous vengerons sur lui le sang de son frère. C'est ainsi qu'ils me veulent ravir l'unique héritier qui me reste, et éteindre la dernière étincelle de la maison de mon malheureux époux. — Retournez en paix dans votre maison, reprit le roi, je donnerai des ordres en votre faveur. — Oui, s'écria la femme, s'il y a quelque injustice à laisser en cette circonstance le crime impuni, je prends toute la faute sur moi-même. Le trône du roi, mon seigneur, en sera innocent! — Tranquillisez-vous, dit encore David, si quelqu'un osait vous adresser un reproche, citez-le à mon tribunal, et soyez sûre qu'il ne renouvellera plus ses attaques. — Mais, répondit la veuve, que le roi, mon seigneur, daigne donner des ordres précis pour que les membres de ma famille ne concertent pas la mort de mon fils, et ne cherchent point à assouvir dans l'ombre leur désir de vengeance. — Vive Jéhovah! dit David avec serment, on ne touchera pas un cheveu de la tête de votre fils! — Après cette assurance royale, la veuve n'avait plus rien à réclamer pour elle. Cependant elle ajouta : Le roi, mon seigneur, daignera-t-il me permettre de lui adresser encore une parole? — Je vous écoute, répondit David. — Ah, dit-elle alors, pourquoi le roi refuse-t-il aux instances du peuple ce qu'il vient d'accorder avec tant d'indulgence à mes prières? Pourquoi ne consent-il pas à faire grâce à un illustre exilé, qui est son propre fils? Nous mou-

[1] II *Reg.*, cap. XIV, 2, 3. — [2] Thécua, ville située à neuf milles au sud de Jérusalem, dans la direction de Bethléem.

rons tous, la vie est un fleuve dont les eaux s'écoulent sans retour; mais Dieu ne veut pas qu'une âme périsse, il rétracte lui-même les arrêts d'une justice trop rigoureuse, et il fait prédominer la miséricorde en faveur des coupables. Voilà ce que je voulais dire au roi, mon seigneur, en présence de tout ce peuple; peut-être daignera-t-il exaucer ma prière, me disais-je en venant ici. Et en effet, le roi a favorablement accueilli les supplications de sa servante. Il a imposé silence à ceux qui demandaient la mort de mon fils; mais la justice du roi n'a pas deux mesures; sa sentence est immuable comme celle de l'ange du Seigneur. En accordant la grâce de mon fils, c'est la grâce d'Absalom que le roi a accordée. — Emu de ces paroles, David interrogea la veuve : Ne me cachez rien, lui dit-il, n'est-ce pas Joab qui vous a mis ces discours sur les lèvres? — Par le salut du roi, mon seigneur, répondit-elle, vous savez la vérité tout entière; c'est Joab, votre serviteur, qui a dicté à votre servante toutes les paroles que vous venez d'entendre, et qui m'a fait employer ce stratagème. La pénétration du roi a tout deviné. — David attendri se tourna vers Joab : Ta prière est exaucée, lui dit-il, va donc à Gessur et ramène Absalom, mon fils! — Joab se précipita aux pieds du roi, et le comblant de bénédictions : Je vois en ce jour, dit-il, que votre serviteur a trouvé grâce à vos yeux, puisque vous comblez ses vœux les plus chers! — Joab s'empressa de partir à Gessur et de ramener Absalom à Jérusalem. Mais David ne consentit point à admettre le fratricide en sa présence. Qu'il retourne dans sa demeure, dit-il, mais je ne le verrai point [1]. — Cette rigueur s'apaisa encore devant les instances de Joab, et deux ans après, David consentit à recevoir son fils. Absalom se prosterna devant le roi, et y resta longtemps dans l'attitude suppliante des Orientaux. David le releva et lui donna un paternel baiser [2]. »

Intrigues d'Absalom.

40. La scène convenue de la femme de Thécua sollicitant, au nom du peuple, la grâce d'Absalom, nous a déjà fait pressentir la popularité dont jouissait ce prince. « Il avait tous les avantages

[1] II *Reg.*, cap. XIV, 1-24. — [2] *Id.*, 25 ad ultim.

physiques qui plaisent tant aux multitudes. C'était le plus beau des enfants d'Israël; la noblesse de son visage, sa taille élancée et fière, sa longue chevelure qui retombait à flots pressés sur ses épaules, le désignaient à l'enthousiasme de la foule. Les moindres détails concernant sa personne avaient le privilége d'éveiller la curiosité publique. On savait que chaque année, quand il faisait couper ses beaux cheveux, dont l'extraordinaire abondance finissait par l'incommoder, leur poids ne s'élevait pas à moins de deux cents sicles, évalués selon le tarif du poids royal [1]. » Absalom, aussi ambitieux que dissimulé, entretenait avec soin les favorables dispositions dont il était l'objet. Pour augmenter le nombre de ses partisans, « on le voyait chaque matin se mêler à la foule qui assiégeait le tribunal de David. Il interrogeait chaque personne avec une affectation de bonté propre à gagner les cœurs. D'où es-tu, disait-il, et quel est le sujet de ta plainte? — L'interlocuteur s'empressait de faire connaître son nom, sa tribu et l'objet de son voyage. — Ton affaire est juste, répondait Absalom, mais comment se fait-il qu'il ne se soit trouvé personne en ton pays pour te rendre justice au nom du roi? Ah! que ne suis-je constitué juge en Israël! Tous pourraient s'adresser à mon tribunal, ils y trouveraient prompte et impartiale justice. — Il saluait avec affabilité ceux qui lui demandaient une audience, leur prenait la main et les embrassait comme des amis. Tels étaient ses moyens de séduction près du peuple d'Israël. Pendant quatre ans, il ne cessa de préparer ainsi les voies à l'usurpation qu'il méditait. Sous prétexte de se mettre à l'abri de la vengeance des princes, ses frères, il avait pris à son service cinquante cavaliers qui l'escortaient dans toutes ses courses, et affectait de sortir toujours monté sur un char, comme un souverain [2]. »

41. David avait sans doute deviné les projets ambitieux du jeune prince. Sa longue expérience des hommes n'avait pu être dupe Usurpation d'Absalom.

[1] II *Reg.*, cap. XIV, 25, 26. A propos du *poids royal*, dont il est fait mention dans ce passage, M. de Saulcy fait observer très-judicieusement qu'il y avait dès lors chez les Hébreux « une mesure pondérable étalon, fixée par la volonté du souverain. » (*Dict. des antiq. bibl.*, pag. 799.) — [2] II *Reg*, cap. XV, 1-6.

d'une intrigue aussi manifeste. Mais il eût été trop cruel pour son cœur de sévir contre l'aîné de ses fils, et d'ajouter à ses malheurs domestiques l'éclat d'un nouveau scandale. Absalom ne vit dans cette longanimité paternelle qu'une nouvelle preuve de faiblesse et il en abusa étrangement. « Il vint trouver le roi. Votre serviteur, lui dit-il, a fait un vœu au Seigneur lorsqu'il était exilé en Syrie, sur la terre de Gessur. Si Jéhovah daigne me ramener à Jérusalem, ai-je dit, je jure d'aller lui offrir un sacrifice de reconnaissance sur son autel d'Hébron, au berceau de notre famille. Permettez-moi donc d'aller aujourd'hui accomplir ma promesse, et me relever du serment que j'ai fait au Seigneur. — Va, répondit David, et que la paix accompagne tes pas ! — Cependant le prince rebelle avait expédié secrètement des messagers à toutes les tribus d'Israël. Aussitôt que vous entendrez retentir les trompettes comme un signal de victoire, leur avait-il mandé, vous saurez que le règne d'Absalom aura été inauguré à Hébron. Soulevez-vous tous, et joignez-vous à lui. — En partant de Jérusalem, Absalom s'était fait escorter par deux cents guerriers qui ignoraient complétement ses desseins. Le conseiller royal, Achitophel, gagné d'avance à la trahison, et mieux informé que les autres, l'avait suivi, pour appuyer la révolte du crédit dont il jouissait. Pendant les fêtes qui eurent lieu à Hébron, à l'occasion des sacrifices solennels, les conspirés levèrent le masque. Soutenus par le peuple, qui depuis longtemps appelait de ses vœux un changement de règne, ils proclamèrent la royauté d'Absalom. Toutes les tribus soulevées par les émissaires du jeune prince accoururent en armes à Hébron ; en quelques jours, le fils ingrat se vit en mesure de reprendre le chemin de Jérusalem, à la tête d'une armée formidable, qui se grossissait à chaque pas sur sa route. Un courrier vint dire à David : Absalom s'avance, escorté de tout le peuple d'Israël qui l'acclame ! — Le malheureux roi ne pouvait compter sur la fidélité de la capitale. Tous les cœurs et toutes les espérances s'élançaient au devant du prince rebelle. Essayer une résistance contre le mouvement de l'opinion qui entraînait les esprits, c'était attirer sur Jérusalem et sur une poignée de soldats fidèles les plus effroyables

malheurs. David s'inclina donc devant le châtiment prédit à ses fautes. Il donna lui-même à ses officiers l'ordre du départ : Levez-vous, leur dit-il, fuyons la colère d'Absalom, hâtons-nous avant qu'il n'ait eu le temps de nous atteindre et de nous écraser sous les ruines de Jérusalem [1] ! »

David proscrit. Le Cédron. Psaumes *Domine exaudi orationem meam* et *Quam dilecta*. La montagne des Oliviers.

42. C'est toujours un spectacle plein d'émotions profondes et de solennels enseignements, que la chute d'une royauté qui s'abîme dans le gouffre des révolutions, ou qui disparaît devant le souffle populaire. Trop habitués, dans notre siècle, à des catastrophes de ce genre, il semble que les peuples se soient fait un jeu de mesurer ce que l'œil des rois peut contenir de larmes. Mais si lugubres et si touchantes qu'aient pu être ces pages de notre histoire contemporaine, David, précipité du trône par un fils qui tournait contre lui jusqu'aux bienfaits qu'il en avait reçus, restera le modèle des majestés découronnées, qui rehaussent leur infortune par un courage et une résignation plus grands que le malheur même. « Le roi sortit donc de Jérusalem, nu pieds et la tête recouverte d'un voile de deuil, accompagné de ses plus fidèles serviteurs. Il ne laissait dans son palais que dix de ses épouses du second ordre, espérant que son propre souvenir et le respect dû à leur sexe les protégeraient assez contre la haine des vainqueurs. Les légions de Céréthi et de Phéléthi, dévouées au jour de l'adversité comme elles l'avaient été à l'époque des grandeurs de David, ouvraient la marche. Les six cents Géthéens de la garde royale, sous la conduite du brave Ethaï, les suivaient. Vainement le roi avait voulu les dégager de leur serment. Pourquoi m'accompagner? avait-il dit à Ethaï. Tu es étranger, et tu as quitté ta patrie pour entrer à mon service. Retourne donc à Jérusalem, sers le nouveau roi, qui pourra récompenser tes services. Pour moi, je prends le chemin de l'exil; emmène tes frères, et que le Seigneur te récompense du dévouement dont tu viens de me donner la preuve! — Vive Jéhovah! et vive le roi, mon maître! s'écria Ethaï, je vous suivrai partout où vous irez! A la vie et à la mort, mon épée et mon cœur sont à

[1] II *Reg.*, cap. XV, 7-15.

vous ! — Tous les assistants fondaient en larmes. On arriva ainsi jusqu'au torrent de Cédron[1]. » Pendant que les troupes le traversaient, David, abîmé dans sa douleur, adressait à Dieu ces touchantes prières : « Seigneur, entendez la voix de mes gémissements, recueillez mes larmes dans votre miséricorde, exaucez-moi dans votre justice. Ah ! ne mesurez pas la rigueur de votre sentence aux fautes de votre serviteur. Quel homme vivant pourrait se justifier à vos yeux ? L'ennemi a juré ma mort ; proscrit et humilié sur la terre, voilà que je cherche un asile dans quelque antre obscur, trop heureux d'abriter ma vie dans le séjour des morts. Mon esprit s'affaisse sous le poids des angoisses, et mon cœur oppressé ne rencontre partout que des sujets de terreur. Je rappelle à ma pensée les souvenirs des jours anciens, je scrute le passé de ma vie et pèse les actes de mes mains. Ah ! c'est votre miséricorde qu'implorent en ce moment mes mains suppliantes. Privée de votre secours, mon âme est comme une terre desséchée et sans eau. Ne détournez pas de mon malheur le regard de votre pitié ; que je ne sois pas sans retour précipité dans l'abîme. Laissez-moi entrevoir l'aurore de vos miséricordes, car c'est en vous seul que j'ai remis mes espérances. Montrez à ma fuite le chemin qu'elle doit prendre, sauvez-moi des mains des persécuteurs, car vous seul êtes mon guide et mon refuge. Apprenez-moi la docilité à tous vos ordres, car vous êtes mon Dieu. Votre esprit de sagesse me conduira dans l'asile que vous m'avez ménagé : vous daignerez vous souvenir de vos promesses, vous me rendrez la vie, en arrachant mon âme à cet océan d'amertumes. Dans votre miséricorde, vous déjouerez les conseils de mes ennemis, vous ruinerez les desseins de leur haine et vous sauverez l'humilité de votre serviteur[2]. » En parlant ainsi David avait traversé le Cédron, se dirigeant, avec son escorte, par le versant du mont des Oliviers, sur la route du désert. C'était le chemin qu'une autre victime immolée pour le salut du monde, devait suivre mille ans plus tard, commençant ainsi la voie dou-

[1] II *Reg.*, cap. XV, 16-23. — [2] *Psalm.* CXLII integr. Ce psaume porte pour inscription : *Psalmus David quando persequebatur eum Absalom filius ejus.*

loureuse qui conduisit Jésus-Christ, fils de Dieu et rejeton de la tige de David, à l'arbre sanglant du Calvaire. « En ce moment, les deux grands prêtres Abiathar et Sadoc, accompagnés des lévites qui portaient l'Arche du Seigneur sur leurs épaules, vinrent rejoindre le roi. Mais David ne voulut point exposer l'Arche sainte aux dangers et aux vicissitudes de son exil. Reportez-la à Jérusalem, dit-il à Sadoc; si le Seigneur daigne un jour me rappeler au milieu de son peuple, j'aurai la joie d'y retrouver son Arche et son Tabernacle. Mais s'il m'a condamné sans retour, j'adore ses éternels décrets, et j'incline mon cœur devant sa volonté souveraine. O Voyant! retournez donc en paix à Jérusalem; pour moi, je vais chercher un asile dans les plaines désolées du désert. J'attendrai là qu'une parole de vous vienne m'annoncer la joie du retour! — Sadoc et Abiathar obéirent. Du haut de la montagne des Oliviers qu'il avait gravie en pleurant, le roi fugitif s'arrêta pour contempler une dernière fois l'Arche sainte qui rentrait à Jérusalem. Il s'agenouilla pour adorer la majesté du Seigneur[1]. « Qu'ils sont chéris, mon Dieu, vos Tabernacles! dut-il s'écrier alors. Mon âme soupire après le bonheur de revoir le sanctuaire du Dieu vivant. Le passereau trouve une demeure, la colombe un nid pour sa couvée. Vos autels, Dieu des armées, voilà l'asile où je voudrais reposer ma tête proscrite[2]! » Puis il se leva pour reprendre le rude sentier de l'exil. A chaque pas les plus sinistres nouvelles venaient lui apprendre l'infidélité ou la trahison de ceux qu'il avait comblés de bienfaits, et si quelques rares dévouements protestaient contre tant d'ingratitudes, il se voyait dans l'impossibilité de les garder près de sa personne. C'est ainsi qu'on lui apprit la perfidie d'Achitophel, son ancien conseiller, et la part qu'il avait eue dans la conjuration. Seigneur, s'écria le malheureux roi, puissiez-vous confondre les desseins de ce traître! — Et il ajoutait : Que mon ennemi me poursuive de ses malédictions, qu'il m'accable de sa haine, j'aurais pu supporter cet outrage en silence; mais toi, l'homme de ma droite,

[1] II *Reg.*, cap. xv, 24-32. — [2] *Psalm.* LXXXIII, 1, 2, 4, 5. Plusieurs commentateurs croient que ce psaume fut en effet composé en cette circonstance.

le chef de mes conseils, le confident de mes pensées, toi qui partageais à ma table les festins de l'amitié, toi que j'ai vu tant de fois à mes côtés, dans le Tabernacle du Seigneur[1] ! » Jésus-Christ aussi devait dire un jour à un autre traître : « Mon ami, qu'êtes-vous » venu faire près de moi ? » Cependant « Chusaï accourait, les vêtements déchirés en signe de deuil et la tête couverte de cendres. Il annonça qu'Absalom faisait en cet instant son entrée triomphale à Jérusalem. Fidèle à l'amitié dont son maître l'avait honoré en des jours meilleurs, Chusaï voulait partager ses périls et s'attacher à ses pas. Mais David lui dit : Hélas! tu ne trouverais près de moi que l'indigence! Tes services me peuvent être bien plus utiles à Jérusalem. Va trouver Absalom, tu lui diras : Je veux être pour vous un serviteur dévoué, comme je le fus pour le roi votre père. Il t'admettra dans ses conseils et tu pourras combattre la perfide influence d'Achitophel. Les grands prêtres Sadoc et Abiathar me sont dévoués. Tu les informeras de tous les projets qu'Absalom formera contre moi. Leurs deux fils Achimaas et Jonathas, jeunes et intelligents, se chargeront de me transmettre tes avis[2]. »

Siba le calomniateur Outrages de Séméi.

43. La trahison des uns, la défection des autres et la séparation forcée qui les prive de leurs véritables amis, ne sont pas les seuls malheurs qui attendent les souverains sur la route de l'exil. Il leur faut encore entendre les outrages et les malédictions de la lâcheté insultant à leur infortune, ou subir les services intéressés de vils intrigants qui spéculent sur les horreurs du présent, les exagèrent autant qu'il est en leur pouvoir, et escomptent pour l'avenir le faux dévouement dont ils font parade. Après avoir congédié Chusaï, « David avait franchi le sommet du mont des Oliviers, et il commençait à en descendre le versant opposé, quand Siba, l'intendant de Miphiboseth, vint à sa rencontre. Il apportait au roi d'abondantes provisions: deux cents pains, cent grappes de raisin desséchées au soleil, cent corbeilles de figues et une outre de vin. J'amène au roi, mon maître, dit-il à David, des ânes qui

[1] *Psalm.* LIV, 13-15. La tradition rapporte ces trois versets à la trahison d'Achitophel. *Matth.*, cap. XXVI, 50. — [2] II *Reg.*, cap. XV, 32 ad ultim.

pourront servir de montures à vos serviteurs. Les pains, le raisin et les figues fourniront à leur nourriture, et le vin sera une ressource au milieu des fatigues du désert. — Où est Miphiboseth, ton maître? demanda le roi. — L'infidèle intendant répondit : Miphiboseth est resté à Jérusalem. A la vue du soulèvement populaire, il s'est dit : Peut-être la famille de Saül sera-t-elle rappelée sur le trône d'Israël! — C'était une infâme calomnie. Mais, dans la situation actuelle, David ne pouvait pas le deviner. L'ingratitude du fils de Saül lui fit éprouver une amère douleur. — Va, dit-il à Siba, tous les domaines que j'avais rendus à Miphiboseth seront un jour ta propriété; je te les donne pour récompenser ton dévouement. — Le misérable se prosterna devant le roi pour le remercier d'une telle faveur. Que le roi, mon maître, disait-il, daigne se souvenir que j'ai trouvé grâce à ses yeux. — Après avoir descendu le versant oriental du mont des Oliviers, les fugitifs arrivèrent près de la petite ville de Bahurim [1], dans la tribu de Benjamin. Un des habitants, nommé Séméï, fils de Géra, allié à la famille de Saül, reconnut le roi. Il sortit de sa demeure en accablant David de malédictions. A bas l'homme de sang! criait-il, à bas le fils de Bélial! Jéhovah te rend en ce jour tout le mal que tu as fait à la maison de Saül! Tu as eu l'audace de détrôner ton maître; aujourd'hui ton fils Absalom te renverse de ce trône usurpé. Tous les crimes que tu as commis retombent sur ta tête! — En parlant ainsi, il lançait des pierres sur le roi et son escorte. David, marchant entre les rangs de ses guerriers, entendait en silence ces vociférations. Mais Abisaï, frère de Joab, ne put retenir son indignation. Laissera-t-on, dit-il, ce misérable insulter impunément le roi, mon maître? — Il allait s'élancer sur Séméï, David le retint. Arrête, fils de Sarvia, lui dit-il, laisse-le m'accabler d'outrages, le Seigneur lui en a donné le droit, et qui oserait demander compte de ses justes rigueurs à ce Dieu tout-puissant? — S'adressant ensuite à tous ses officiers : Mon propre fils, leur dit-il, l'enfant de ma ten-

[1] « Bahurim, Berom, ville située sur une montagne au-delà de Béthanie, » allant vers le Jourdain. » (De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 158.)

dresse, cherche aujourd'hui ma mort, faut-il vous étonner qu'un fils de Jémini ose m'outrager? Laissez-le donc accomplir envers moi la justice du Seigneur. Peut-être ce Dieu de bonté daignera-t-il jeter un regard de pitié sur mes malheurs, et me rendre en bénédictions les injures qui me sont prodiguées en ce jour. — Ce fut ainsi que, poursuivi par les clameurs et les insultes de Séméï, David entra dans Bahurim. Là, des cœurs plus compatissants accueillirent le roi déchu, des portes hospitalières s'ouvrirent à son infortune, et il lui fut permis, ainsi qu'à son escorte, de goûter quelque repos après les fatigues d'un si cruel voyage [1]. »

Triomphe et crimes d'Absalom.

44. « Cependant Absalom était entré en triomphe à Jérusalem, au milieu des acclamations du peuple. Achitophel, jouissant du succès de sa trahison, se montrait avec orgueil à la foule, à côté de l'usurpateur. Le cortége avait à peine penétré dans le palais, que Chusaï, revenu du mont des Oliviers, se précipitait vers Absalom aux cris répétés de : Vive le roi! — Voilà donc ta fidélité envers ton ami! lui demanda ironiquement Absalom, pourquoi ne l'as-tu pas accompagné dans sa fuite? — A Dieu ne plaise! répondit Chusaï. Je n'ai d'autre ami que le souverain élu par Jéhovah, acclamé par tout ce peuple et reconnu par Israël; c'est pres de lui que je veux rester. Et d'ailleurs, n'êtes-vous pas le fils de David? Comme j'ai servi le père, ainsi je vous servirai! » Trop heureux de fortifier son autorité naissante par l'adjonction d'un homme aussi influent, Absalom n'eut garde de repousser Chusaï. Au point de vue politique, c'est là une des fautes les plus ordinaires, mais aussi les plus fatales aux pouvoirs nouveaux. « Absalom dit à Achitophel et à Chusaï : Tenez conseil sur ce que j'ai à faire. — Achitophel ne rougit pas de conseiller à Absalom de déshonorer publiquement la mémoire de David, et d'outrager les épouses qu'il avait laissées dans son palais. Vous aurez ainsi, disait-il, avili l'honneur de David, et tout Israël se réunira sans crainte sous vos drapeaux, persuadé qu'entre vous et votre père il ne saurait désormais y avoir de réconciliation. » Si quelque chose pouvait dépasser

[1] II *Reg.*, cap. XVI, 1-14.

l'horreur d'un tel conseil, ce fut la conduite du fils dénaturé qui eut l'infamie de le suivre. Tout Israël put ainsi juger le maître qu'il venait de se donner [1] !

Le fidèle Chusaï fait échouer les conseils d'Achitophel.

45. « Ce même jour, Achitophel dit à Absalom : Je vais réunir douze mille guerriers d'élite, et, dès que la nuit sera venue, je me mettrai avec eux à la poursuite de David; je le surprendrai par cette attaque imprévue. Succombant à la fatigue de la route, ses soldats ne feront aucune résistance, ils se disperseront à mon approche, et je pourrai frapper David. Sa mort vous livrera tout le royaume, car cet homme est maintenant votre seul obstacle; quand il aura disparu, tout le peuple sera à vos pieds. — L'usurpateur et tous ses courtisans agréaient ce projet; cependant, avant de le mettre à exécution, Absalom voulut consulter Chusaï. Faites-le venir, dit-il, et sachons son avis sur ce point. — Quand il fut arrivé, Absalom lui exposa le plan d'Achitophel, puis il ajouta : Que devons-nous faire? Faut-il suivre ce conseil? Quel est ton avis? — Le conseil d'Achitophel, ordinairement si juste, dit Chusaï, me semble cette fois très-dangereux. Vous connaissez votre père, et vous savez que les guerriers qui l'ont suivi sont les plus vaillants soldats d'Israël. En cette circonstance le désespoir doublera leur courage : la lionne du désert, à qui on a ravi ses petits, ne serait pas plus redoutable. Votre père, vieilli dans l'expérience des combats, ne se sera point arrêté en rase campagne, pour y courir le risque d'une surprise à main armée. Il s'est vraisemblablement caché dans une embuscade, au détour de quelque rocher, ou dans une caverne favorable à ses desseins. Là, il attend une occasion pour tomber comme la foudre sur ceux que vous enverrez à sa poursuite. Si un échec vous arrivait en ce moment, si au début de l'expédition un seul de vos guerriers succombait sous les coups de David, la renommée aurait bientôt grossi le désastre, et tout Israël se dirait : L'armée d'Absalom a été anéantie! L'effroi s'emparerait de tous les cœurs, car le peuple connaît la valeur de votre père et celle des guerriers qui l'accompagnent. Voici donc, à mon avis, ce qu'il y aurait à

[1] II *Reg.*, cap. XVI, 15 ad ultim.

faire : Rassemblez tout Israël depuis Dan jusqu'à Bersabée, vous aurez ainsi une armée aussi nombreuse que les grains de sable du rivage; vous en prendrez le commandement, et, sous vos ordres, nous nous précipiterons à la poursuite de David, en quelque lieu qu'il ait pu chercher un asile. Quand les flots de la rosée descendent du ciel, ils couvrent tout le sol, ainsi nous accablerons le fugitif sous la multitude de nos soldats; aucun des guerriers qui l'ont suivi n'échappera à nos coups. S'il s'est enfermé dans quelque ville fortifiée, nous irons l'y assiéger, et nous ne laisserons pas debout une seule pierre de ses remparts. — Ainsi parla l'ami de David. Absalom et ses officiers s'écrièrent tout d'une voix : Le conseil de Chusaï vaut mieux que celui d'Achitophel! — Et le projet de poursuite fut différé [1]. »

Dévouement d'Achimaas et de Jonathas, fils de Sadoc et d'Abiathar. Suicide d'Achitophel.

46. « Chusaï s'empressa de communiquer aux grands prêtres Sadoc et Abiathar, le résultat de cette importante délibération. Faites partir aussitôt vos fils pour en informer David, leur dit-il, transmettez-lui ce message : Que le roi ne s'arrête point dans les plaines du désert, qu'il marche toute la nuit pour gagner le Jourdain, et qu'il sauve ainsi sa vie et celle des guerriers qui l'accompagnent. — Or, Jonathas et Achimaas se tenaient cachés à quelque distance de Jérusalem, près de la fontaine de Rogel, attendant les instructions des deux pontifes, leurs pères. Pour détourner tous les soupçons, Sadoc et Abiathar leur firent transmettre le message par une servante, qui se rendit à la fontaine comme pour y puiser de l'eau. Elle avertit les deux jeunes gens, et, sans perdre une minute, ceux-ci s'élancèrent dans la direction de Bahurim, pour prévenir le roi. David avait déjà quitté cette ville, et s'était avancé dans la plaine de Jéricho. Cependant leur course rapide avait éveillé quelques soupçons. Absalom fut informé qu'on avait vu Achimaas et Jonathas se diriger en toute hâte par la route qu'avait suivie le roi fugitif, sans doute pour le rejoindre ou lui porter quelque message. Des cavaliers furent aussitôt lancés à leur poursuite. Les deux jeunes gens, épuisés par la fatigue, s'étaient arrêtés

[1] II *Reg.*, cap. XVII, 1-14.

s une maison de Bahurim, dont les habitants étaient dévoués à ause de David. On en donna avis aux soldats, qui y pénétrènt : Où sont Achimaas et Jonathas? demandèrent-ils. — La femme qui les reçut leur répondit : Ils n'ont fait que passer ici. Après avoir bu une coupe d'eau fraîche, ils ont repris leur course. — Les soldats visitèrent toute la maison et ne trouvèrent point ceux qu'ils cherchaient; après avoir ainsi perdu leurs traces et fait encore quelques tentatives inutiles, ils reprirent le chemin de Jérusalem. Cependant les deux jeunes gens n'avaient point quitté la maison hospitalière ; à l'approche des cavaliers qui les poursuivaient, ils étaient descendus dans la citerne, dont la courageuse femme qui voulait les sauver avait dissimulé l'orifice en y étendant de larges couvertures sur lesquelles elle faisait sécher des graines de lin. Echappés à ce péril, Achimaas et son ami sortirent de leur retraite et purent rejoindre David. Hâtez-vous, lui dirent-ils, franchissez le Jourdain le plus promptement possible. — Ils l'informèrent ensuite de tout ce qui venait de se passer à Jérusalem. Le roi, qui avait retrouvé l'activité et l'énergie de sa jeunesse, se remit aussitôt en marche avec toute son escorte; la nuit lui suffit pour traverser toute la plaine de Jéricho. A l'aurore les fugitifs arrivaient aux bords du Jourdain; ils traversèrent le fleuve, et désormais leur salut était assuré. Achitophel au désespoir de ce qu'on n'avait point suivi son conseil, et prévoyant toutes les conséquences du délai qu'on avait accordé ainsi à David, était sorti furieux du palais. Il fit seller sa monture, reprit le chemin de la ville de Gilo, sa patrie, rentra dans sa demeure, fit ses dernières dispositions, et, comme le traître Judas devait faire plus tard, se donna lui-même la mort [1]. »

Préparatifs de guerre. David à Mahanaïm.

47. Cette catastrophe fut à peine remarquée à la cour d'Absalom. Ce prince réunissait en ce moment sous ses drapeaux tous les guerriers d'Israël. Il eut bientôt une nombreuse armée, dont il donna la direction à Amasa de Jezraël, proche parent de David et de Joab. Du reste, il prétendait marcher lui-même à la tête de ses troupes; la soif du pouvoir avait éteint dans son âme tous les sen-

[1] II *Reg.*, cap. XVII, 15-25.

timents de la nature, et il ne reculait pas devant la pensée d'un parricide. Quand il eut terminé cet armement formidable, il vint camper sur le territoire de Galaad, en face de Mahanaïm, où David s'était fortifié. Le choix de cette ville avait été fait par le roi proscrit avec beaucoup d'habileté. Le long séjour d'Iphiboseth en ce lieu y avait réuni des moyens de résistance qu'il était facile d'utiliser pour l'armée. Sa situation dans une fertile vallée se prêtait à l'approvisionnement des troupes; le torrent de Jaboc qui la traverse, la mettait en communication avec le Jourdain d'un côté, et lui permettait de l'autre de recevoir des secours des rois alliés de Moab et d'Ammon. « Sobi, fils de Naas, roi de Rabbath, Machir de Lodabar et Berzellaï de Galaad avaient offert à David leurs services empressés. Ils lui avaient envoyé en présents des tentes, des nattes et tous les objets nécessaires à un campement, qu'il avait été impossible, dans une fuite aussi précipitée, d'apporter de Jérusalem. De plus, ils voulurent fournir à la subsistance de son armée, et mirent à sa disposition en blé, orge, farine, lentilles et fèves tout ce dont il pouvait avoir besoin. Des convois de bœufs et de brebis, sans cesse renouvelés par leur prévoyante sollicitude, entretenaient l'abondance parmi les soldats [1], » et, sauf l'amer chagrin de l'exil, David aurait encore pu se croire heureux. Avec le génie d'organisation qui le distinguait, il s'était appliqué à discipliner les volontaires qui l'étaient venus rejoindre, et les avait placés sous les ordres de tribuns et de centeniers depuis longtemps exercés à la guerre [2]. Telles étaient les dispositions de l'armée royale, quand Absalom vint la défier au combat.

Bataille du bois d'Ephraïm. Joab tue Absalom.

48. « David partagea ses troupes en trois corps dont il donna le commandement à Joab, Abisaï, son frère et Ethaï, le Géthéen fidèle. Il eût voulu se porter de sa personne sur le champ de bataille pour les diriger, mais ses officiers l'en empêchèrent. Ne vous exposez point ainsi, lui dirent-ils, laissez-nous combattre seuls; si nous avons le malheur de subir un échec, quand même nous viendrions à perdre la moitié de nos troupes, le mal ne serait pas irré-

[1] II *Reg.*, cap. XVII, 24 ad ultim. — [2] II *Reg.*, cap. XVIII, 1.

parable. Votre présence au milieu de nous vaut plus que dix mille hommes; restez donc sous la protection des remparts de Mahanaïm. — J'y consens, dit le roi. — Il vint donc se placer à la porte de la ville pendant que tous les corps d'armée défilaient devant lui pour marcher au combat. Il leur adressait à chacun une parole d'encouragement, et il ajoutait : Surtout épargnez les jours d'Absalom, mon fils. — Tout le peuple entendit cette recommandation que le roi prit soin de répéter à chacun des chefs supérieurs. Quand l'armée tout entière se fut éloignée dans la direction de Phanuel, et qu'elle eut disparu à ses regards, David s'assit à la porte de la ville, attendant, plein d'anxiété, l'issue du combat. Le camp d'Absalom était adossé au bas d'Ephraïm. Joab disposa ses guerriers dans la plaine de Phanuel, et faisant passer dans tous les cœurs l'héroïsme du sien, il se précipita sur les rebelles avec une impétuosité irrésistible. L'armée d'Absalom ne put supporter le choc, et s'enfuit dans le bois d'Ephraïm. Vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Absalom, entraîné dans la déroute générale, traversait la forêt au galop de sa mule. En passant dans un épais fourré de chênes verts, la chevelure du prince s'embarrassa dans les rameaux touffus; l'animal qu'il montait poursuivit sa course, et Absalom demeura ainsi suspendu aux branches de l'arbre. Un soldat de l'armée royale qui poursuivait les fuyards l'avait aperçu; fidèle aux recommandations de David, il n'osait porter la main sur le malheureux prince. En ce moment, Joab arrivait escorté de ses écuyers. Pourquoi n'as-tu pas mis à mort ce rebelle? dit-il au soldat, je t'aurais donné dix sicles d'argent et un baudrier d'honneur. — Pour mille sicles d'argent, répondit le fidèle Hébreu, je ne consentirais pas à tuer le fils de mon roi. J'ai entendu, comme toute l'armée, l'ordre que David vous a donné. Sauvez la vie d'Absalom, mon fils, vous a-t-il dit à vous-même, ainsi qu'à votre frère et à Ethaï. — Puisque tu ne veux pas le tuer, dit Joab, je m'en chargerai moi-même; — et, prenant trois javelots aux mains de ses écuyers, il les lança successivement sur Absalom. Comme le malheureux prince respirait encore, les écuyers de Joab l'achevèrent et jetèrent son corps dans un fossé du bois. Joab fit ensuite,

au son de la trompette, donner le signal de cesser le combat. La mort d'Absalom assurait suffisamment la victoire, il ne voulait pas prolonger davantage une effusion de sang désormais inutile [1]. »

David pleure la mort d'Absalom.

49. « Cependant David était demeuré assis aux portes de Mahanaïm. La vigie placée sur le haut du rempart s'écria : Je vois un courrier qui apparaît à l'extrémité de la plaine et se dirige vers nous. — S'il est seul, répondit le roi, c'est qu'il nous apporte une bonne nouvelle ! — Quelques instants après la vigie fit entendre un nouveau signal : J'aperçois un autre homme qui arrive aussi en courant. Il est seul ! — Et bientôt la vigie put distinguer le premier de ces deux hommes. A sa démarche, je crois, dit la sentinelle, reconnaître Achimaas, fils de Sadoc ! — Oh ! sûrement, reprit David, Achimaas ne peut m'apporter que d'excellentes nouvelles ! — Mais déjà Achimaas, car c'était lui, faisait entendre des cris de : Vive le roi ! Arrivé près de David, il se prosterna jusqu'à terre : Béni soit Jéhovah, le Dieu de David ! s'écria-t-il, il a confondu en ce jour les criminelles espérances des ennemis du roi mon maître. — Mon fils Absalom est-il sain et sauf? lui demanda David. — Achimaas répondit : Au moment où j'ai quitté l'armée, envoyé par Joab pour vous apporter cette heureuse nouvelle, on poursuivait encore les fuyards, votre serviteur ne sait rien de plus. — Cependant Chusi, le second messager, arrivait en présence de David : J'apporte au roi mon maître, dit-il, la nouvelle d'une victoire complète. La justice du Seigneur a puni aujourd'hui d'insolents rebelles. — Mais Absalom, mon fils, demanda encore le roi, a-t-il eu la vie sauve ? — Que le sort d'Absalom, répondit le courrier, soit le sort de tous les ennemis du roi mon maître, qu'il serve à jamais d'exemple à tous les rebelles ! — Puis il apprit au malheureux père la fatale nouvelle dans toute son horreur. David éclata en sanglots : baigné de larmes, il monta dans une petite cellule pratiquée au-dessus de la porte de la ville, et se livra à tout l'excès de sa douleur. On l'entendait répéter d'une voix déchirante : Absalom, mon fils ! Trop cher et trop cruel enfant ! Que ne puis-je en ce moment racheter

[1] II *Reg.*, cap. XVIII, 2-17.

ta vie au prix de la mienne! Rendez-moi Absalom! Rendez-moi mon fils[1]! — L'armée victorieuse apprit bientôt la douleur inconsolable du roi, et les chants d'allégresse se changèrent en une morne consternation. Il pleure son fils! se disaient les soldats en revenant à Mahanaïm, et pour ne pas troubler par le bruit de leur voix cette douleur royale qu'ils respectaient, ils n'osaient rentrer dans la ville. On eût dit qu'ils venaient d'essuyer la plus sanglante défaite. Le malheureux père, en proie à son chagrin, s'était voilé la tête en signe de deuil; il ne cessait de redire ses plaintes désespérées : Absalom, mon fils! J'ai perdu mon fils! — Joab, d'autant plus irrité des larmes de David, qu'il y avait seul donné sujet par son audacieuse désobéissance, pénétra dans l'appartement où le roi s'était retiré : Vous couvrez de confusion le visage de vos serviteurs, lui dit-il; ils vous ont sauvé la vie, ils viennent, au péril de leurs jours, d'assurer le repos de toute votre famille. Mais vous n'avez de tendresse que pour vos ennemis, et vous réservez votre haine à ceux qui vous sont fidèles. Vous prouvez assez aujourd'hui l'affection que vous portez à vos généraux et à vos soldats. Si Absalom vivait et que nous fussions tous morts dans le combat, sans doute vous seriez content! Maintenant donc levez-vous, venez vous montrer aux troupes, et adressez-leur les félicitations que mérite leur courage. Si vous ne le faites, j'en jure par le Seigneur, vous ne retrouverez pas demain un seul de vos soldats, ils vous abandonneront tous cette nuit, et vous pourrez connaître des malheurs plus effroyables que ceux qui vous ont frappé jusqu'ici! » Cette arrogance d'un sujet vis-à-vis de son roi, quoiqu'atténuée par l'éclatante victoire du matin, était en elle-même inexcusable. Mais dans la bouche de Joab, qui, moins fidèle que le dernier de ses soldats, avait publiquement enfreint les ordres de son maître et avait de sang-froid tué Absalom de sa propre main, quand il pouvait, en le faisant prisonnier, suivre les instructions du roi, et sauvegarder tous les intérêts qui lui étaient confiés, ces insolents reproches prenaient un caractère plus odieux encore. David ne répondit rien; dès cet

[1] II *Reg.*, cap. XVIII, 24 ad ultim.

instant, Joab avait cessé d'être son généralissime : mais, dissimulant sa pensée, « il se leva, et vint s'asseoir à la porte de la ville. Les soldats, dispersés dans la plaine, apprirent que le roi consentait à les passer en revue ; ils firent éclater des transports de joie et rentrèrent dans la cité, fiers du témoignage de satisfaction que leur donnait leur malheureux maître[1]. »

Soumission des tribus révoltées. Disgrâce de Joab.

50. « Les tribus, entraînées dans la révolte d'Absalom, luttaient maintenant d'empressement et de zèle pour apporter les premières, aux pieds du roi victorieux, l'hommage de leur soumission et de leur repentir. L'éloge de David était sur toutes les lèvres. « C'est lui, disait-on, qui a délivré Israël du joug des Philistins et de vingt nations ennemies. Un fils ingrat l'avait renversé de son trône ; mais cet Absalom, que dans notre aveuglement nous avions salué de nos acclamations, a trouvé la mort sur le champ de bataille. Qu'attendrons-nous encore ? Pourquoi ne ramène-t-on pas au milieu de nous le roi vainqueur ? — Seules, Jérusalem et la tribu de Juda résistaient à l'entraînement général. David, exactement informé de la disposition des esprits, fit secrètement parvenir ses instructions aux grands prêtres Sadoc et Abiathar. Rassemblez les anciens de Juda, leur mandait-il, et dites leur : Pourquoi voulez-vous être les derniers à rappeler le roi dans sa capitale ? N'êtes-vous pas ses frères, sa chair et ses os ? Chaque jour de retard est une honte pour notre tribu ! Adressez-vous en particulier à Amasa, et dites-lui de ma part : Tu es mon allié, et j'estime ta valeur. Par Jéhovah, notre Dieu, je te promets la première place après moi. Je te destine le commandement suprême de l'armée que je veux enlever à Joab. — Sadoc et Abiathar s'acquittèrent fidèlement de leur mission ; bientôt tous les cœurs se réunirent dans une même pensée et dans un même vœu ; une députation fut envoyée à David de la part de la tribu de Juda pour les lui exprimer : Revenez au milieu de nous, lui dirent les anciens, et ramenez à Jérusalem vos troupes victorieuses[2]. »

Le retour.

51. Le retour de l'exil est une marche triomphale ; l'allégresse

[1] II *Reg.*, cap. XIX. 1-8. — [2] II *Reg.*, cap. XIX, 9-14.

publique sème de fleurs les chemins de la patrie. Il en fut ainsi du retour de David. « Le peuple se porta au devant de lui jusqu'à la rive occidentale du Jourdain. Séméi, le fils de Géra, avait hâte de faire oublier les outrages de Bahurim. A la tête de mille Benjamites, il franchit le fleuve, et se présenta devant le roi. Prosterné le front dans la poussière, il lui adressa ses lâches hommages. Que le roi, mon seigneur, disait-il, daigne me pardonner mon iniquité ! Qu'il veuille, dans sa bonté, effacer le souvenir des injures dont je me rendis coupable dans une circonstance malheureuse. Son serviteur reconnaît aujourd'hui son crime et le déplore. Voilà pourquoi je suis venu, le premier des fils de Joseph, me prosterner à ses pieds et implorer sa clémence. — Abisaï était à côté du roi. La clémence, s'écria-t-il, est-elle faite pour un traître qui a accablé de malédictions le christ du Seigneur ? — Silence, fils de Sarvia ! reprit David, serez-vous toujours près de moi comme les émissaires de Satan ! Je suis aujourd'hui le roi d'Israël, et je ne souillerai pas mon nouveau règne du sang d'un Israélite. Va, dit-il à Séméï, je te pardonne. Par Jéhovah, le Dieu vivant, nul n'osera t'inquiéter pour le passé. — Miphiboseth, le fils de Saül, si indignement calomnié par son infidèle intendant, s'était fait porter au devant du roi. Depuis la révolte d'Absalom, il avait laissé croître ses cheveux et sa barbe, et avait fait vœu de conserver ces marques de deuil jusqu'au jour où il lui serait donné de revoir son roi, qu'il aimait comme un père. Ce fut en cet état qu'il parut aux yeux de David. Miphiboseth ! lui dit sévèrement le roi, pourquoi ne m'as-tu pas accompagné dans ma fuite ? — L'infidèle Siba, répondit ce prince, a lâchement abusé de mon infirmité. Je lui avais ordonné de préparer ma monture pour aller rejoindre l'escorte du roi, mon maître bien aimé ; car vous savez que j'ai perdu l'usage de mes jambes. Siba, loin de m'obéir, s'empara de toutes les mules et vint m'accuser près de vous de la plus noire ingratitude. Mais, ô mon roi et mon maître, l'Ange du conseil préside à toutes vos décisions. Traitez-moi selon votre volonté. La maison de Saül mon père a mérité mille fois de votre part les plus durs châtiments, et cependant vous m'avez comblé de bienfaits, vous m'avez fait l'honneur de m'admettre à la table

Clémence de David.

royale. Je n'ai donc point à me plaindre, et je ne prétends élever aucune réclamation. — C'est assez, dit le roi, j'ai engagé ma parole, et ne suis plus libre de la révoquer. Mais Siba te rendra la moitié de tes domaines. — Qu'il garde tout, s'il le désire, reprit Miphiboseth, il me suffit de voir aujourd'hui le roi mon maître rentrer pacifiquement dans ses états! — Cependant Berzellaï, le riche et généreux prince de Galaad, avait quitté sa ville de Rogelim, pour escorter le roi jusqu'au delà du Jourdain. C'était un vieillard de quatre-vingts ans. Il avait mis ses ressources et son influence à la disposition de David, pendant tout le temps que le roi était demeuré à Mahanaïm. Il voulait jouir du triomphe auquel il avait tant contribué. Suivez-moi jusqu'à Jérusalem, lui disait David, vous habiterez mon palais et partagerez ma fortune. — Je suis trop avancé en âge pour accepter les propositions du roi, mon seigneur, répondit Berzellaï. J'ai aujourd'hui quatre-vingts ans, je ne goûterais plus les délices des festins, et mon oreille affaiblie serait insensible à l'harmonie des concerts. Ma vieillesse serait un fardeau pour le roi mon seigneur, il me suffira donc de l'accompagner jusqu'au delà du Jourdain. Avec sa permission, je reviendrai ensuite dans ma cité de Rogelim, j'irai mourir aux lieux qui m'ont vu naître, et je recevrai la sépulture dans le tombeau où reposent mon père et ma mère bien aimée. Mais si le roi daigne me donner une marque de sa bonté, qu'il prenne avec lui Chamaam, mon fils et mon serviteur, et qu'il reporte sur ce jeune homme la bienveillance dont il a honoré son vieux père. — Chamaam me suivra, répondit David, je le traiterai comme mon fils, et vous-même, n'oubliez pas que tout ce que vous pourriez jamais me demander, vous est accordé d'avance. — Quand le Jourdain fut franchi, le roi embrassa le vieillard en le comblant de bénédictions, et Berzellaï reprit le chemin de sa demeure[1]. » Il ne nous paraît pas difficile, en lisant ces touchants récits, de comprendre comment David a pu « passer dans la » tradition d'Israël pour un roi selon le cœur de Dieu[2]. »

[1] II *Reg.*, cap. XIX, 9-39. — [2] Renan, *Etudes d'hist. religieuse*, pag. 96. Voir le passage cité intégralement au n° 1 de ce chapitre.

Rentrée triomphale à Jérusalem. Psaume *Exaltabo te Domine.*

52. Son émotion fut profonde en rentrant à Jérusalem, et en remettant le pied dans ce palais encore souillé par les désordres d'Absalom. Pour consacrer, par un sentiment de pieuse reconnaissance envers son Dieu, la demeure où il était enfin ramené, il chantait sur le kinnor ces touchantes paroles : « C'est vous seul, ô mon Dieu, que j'exalterai dans mes chants, car c'est vous qui m'avez sauvé la vie! Vous n'avez point accordé à mes ennemis la joie du triomphe. Dans ma détresse, j'ai imploré votre miséricorde et vous m'avez exaucé! Vous avez étendu la main pour me tirer de l'abîme, vous m'avez rappelé du séjour des morts. Que tous les saints chantent au Seigneur les cantiques de louanges; qu'ils célèbrent sa clémence et sa justice. Il frappe dans son courroux, et il relève dans sa miséricorde. Le soir a vu nos pleurs; au matin l'aurore a éclairé notre allégresse. Aux jours de la prospérité je disais : Mon trône est immuable comme l'éternité. Mais, Seigneur, vous avez détourné de moi votre protection, et le trouble et l'effroi m'ont envahi. Ballotté par la tempête, j'implorai alors votre clémence. O mon Dieu! vous ai-je dit, quand la dernière goutte de mon sang aura coulé sous votre main vengeresse, quelle gloire en aurez-vous retiré? La poussière du tombeau chantera-t-elle vos louanges, et publiera-t-elle vos justices? Jéhovah a entendu le cri de mes douleurs, il a eu pitié de moi, il s'est fait mon protecteur. O Dieu! vous avez changé mes vêtements de deuil en une parure triomphale; vous avez tari la source de mes larmes et inondé mon âme d'un torrent de joie [1]. » La révolte d'Absalom était terminée, David chercha à en effacer toutes les traces [2]; mais l'agitation des esprits résista à tous ses efforts, et il comprit la vérité de la prophétie de Nathan : « Le glaive sera tiré dans ta maison jusqu'à la fin de ta vie [3]. »

[1] *Psalm.* XXIX integr. Ce psaume porte pour titre : *Psalmus cantici in dedicatione domûs David.* Les sentiments qu'il exprime peuvent évidemment faire rapporter sa composition à cette époque de l'histoire de David. — [2] II *Reg.*, cap. XX, 3. — [3] II *Reg.*, cap. XII, 10.

§ V. Révolte de Séba (1009).

Rivalité entre les tribus. Insurrection de Séba.

53. Une rivalité de dévouement, qui avait pu, au premier abord, sembler aussi spontanée qu'inoffensive, faillit replonger le royaume dans toutes les horreurs de la guerre civile. « Au moment où David franchissait le Jourdain au milieu des hymnes de triomphe, la tribu de Juda l'escortait tout entière. Les autres tribus d'Israël n'étaient encore représentées autour de lui que par une faible minorité. A mesure que le cortége royal s'avançait dans les plaines de Galgala, le nombre des adhérents prenait des proportions plus considérables, et bientôt les guerriers d'Israël, réunis en masse, dépassèrent de beaucoup en nombre ceux de Juda. Ils ne purent se résigner à laisser à ceux-ci l'honneur de marcher les premiers à côté de la personne royale. Pourquoi, dirent-ils à David, les hommes de la tribu de Juda vous ont-ils dérobé à notre amour, et prétendent-ils vous ramener seuls dans votre capitale? — Ceux de Juda répondaient : Le roi nous appartient; il est l'orgueil de notre tribu. Faut-il que vous trouviez dans un fait si naturel un sujet de discorde? Avons-nous profité de cette circonstance pour attirer sur nous les faveurs ou les bienfaits du roi? Nous l'avons suivi jusqu'ici avec le dévouement le plus désintéressé, et nous avons supporté nous-mêmes toutes les dépenses du voyage. — Ces paroles n'apaisaient point le cœur des enfants d'Israël. Nous représentons dix tribus, et vous n'en formez qu'une seule, disaient-ils. Le roi nous appartient plus qu'à vous. Pourquoi nous avoir fait cette injure, et ne nous avoir pas appelés avec vous au-delà du Jourdain? — Les esprits s'aigrissaient dans le conflit[1]. Un ambitieux, nommé Séba, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, profitant de cette lutte pour réaliser ses projets de grandeur et satisfaire les secrètes aspirations de la tribu qui avait donné naissance à Saül, fomentait sourdement la discorde. Quand l'exaspération de part et d'autre fut arrivée à son comble, il parcourut les rangs des soldats d'Israël, et, sonnant de la trompette il s'écria : Jamais nous n'obtien-

[1] II *Reg.*, cap. XIX, 41 ad ultim.

drons justice du fils d'Isaï! Le règne de David ne saurait être notre règne! Guerriers d'Israël, reprenez le chemin de vos demeures! — Cette voix séditieuse rallia tous les mécontents. Les enfants d'Israël abandonnèrent les drapeaux de David et suivirent Séba dans sa révolte. La tribu de Juda resta seule fidèle au roi [1]. »

54. Telle était la situation, au moment où David rentrait à Jérusalem. La gravité des événements commandait une prompte et énergique répression. La foule qui avait accompagné le retour du roi n'était point préparée à la guerre; d'un autre côté, David, fidèle aux conventions secrètes du traité de paix, avait enlevé à Joab le commandement de ses milices et en avait investi Amasa. Tout était à craindre et du ressentiment du premier et de l'inexpérience du nouveau chef. Cependant Joab s'était soumis sans murmure; il attendait que les circonstances le rendissent nécessaire, et il comptait assez sur son habileté soit pour les faire naître, soit pour en profiter. « S'adressant à Amasa, le roi lui dit : Parcours la tribu de Juda, appelle tous les guerriers sous les armes, et, dans trois jours, sois prêt à entrer en campagne. — Amasa obéit; mais le terme qui lui avait été fixé ne suffisant sans doute pas à l'exécution de ses ordres, David ne le vit point reparaître au troisième jour. Cependant la révolte faisait des progrès et étendait ses ravages, les nouvelles qui arrivaient à chaque instant étaient sinistres. Le fils de Bochri, disait David, ce misérable Séba nous fera plus de mal qu'Absalom lui-même! — Puis s'adressant à Abisaï : Prends sous tes ordres les légions de Céréthi et de Phéléthi, réunis tous mes braves et va poursuivre ce rebelle. Ne lui laisse pas le temps de se fortifier dans quelque citadelle, d'où il braverait tous nos efforts. — Abisaï partit aussitôt; il emmenait avec lui tous les plus vaillants guerriers, et Joab, son frère, se mit lui-même sous ses ordres comme volontaire. Arrivés à Gabaon, près du rocher qui domine le chemin, à l'entrée de cette ville, ils rencontrèrent Amasa qui retournait à Jérusalem après avoir accompli sa mission. Joab se présenta à sa rencontre et lui adressa une amicale salutation. Pas-

d'Amasa p… Joab.

[1] II *Reg.*, cap. XX, 1, 2.

sant ensuite la main droite autour du cou d'Amasa comme pour l'embrasser, il le frappa de la gauche d'un coup de poignard dans le flanc. Le malheureux généralissime tomba mort à ses pieds. Sans prendre la peine d'écarter du chemin le cadavre sanglant, Joab et Abisaï continuèrent leur route. Les soldats qui les suivaient s'arrêtaient pour contempler ce trophée de vengeance : Voilà, disaient-ils, le corps du traître qui avait voulu supplanter Joab dans la faveur du roi! — Un guerrier plus compatissant chargea le corps ensanglanté sur ses épaules, le déposa respectueusement loin de la route, et le couvrit de son manteau [1]. » Ce nouveau crime débarrassait Joab d'un rival odieux; le meurtrier comptait sur l'amour des soldats et le succès de ses armes pour en assurer l'impunité et contraindre David à lui rendre le grade dont il avait été dépouillé.

Mort de Séba. Triomphe de Joab.

55. « Séba avait successivement traversé les tribus d'Ephraïm, Manassé, Issachar et Zabulon en semant sur son chemin la révolte. Il était venu s'enfermer avec l'armée rebelle à Abéla-Beth-Maacha, dans la tribu de Nephtali, aux sources occidentales du Jourdain. Les troupes royales ne tardèrent pas à l'y assiéger; elles rivalisaient d'ardeur et de courage pour répondre aux exhortations de Joab, et travaillaient à saper le mur d'enceinte. La brèche allait s'ouvrir, lorsqu'une femme de la ville parut au sommet du rempart. Arrêtez, arrêtez, criait-elle, appelez-moi Joab. — Me voici, dit le général. — La femme reprit : La réputation de notre ville est connue de tout Israël. Qui cherche un bon conseil, dit le proverbe, qu'il aille le trouver à Abéla! Ne suis-je pas la prophétesse qui rends mes oracles au peuple? Et toi, Joab, tu veux renverser une cité qui est le centre de la sagesse, la métropole de la province, et que tout Israël révère? Pourquoi portes-tu le fer et la flamme dans l'héritage du Seigneur? — A Dieu ne plaise, répondit Joab, que j'aie de telles pensées; je ne viens ni pour ruiner ni pour détruire. Non, je poursuis un traître de la montagne d'Ephraïm, Séba, fils de Bochri, qui a levé l'étendard de la rébellion contre le roi David :

[1] II *Reg.*, cap. XX, 4-13.

c'est lui seul que je cherche. Livrez-le entre nos mains, et nous nous retirerons en paix. — S'il en est ainsi, reprit la femme, dans quelques instants la tête de Séba vous sera jetée par-dessus la muraille. — Elle dit, et s'éloignant des remparts, elle rentra dans la ville, rassembla le peuple, lui fit comprendre ses véritables intérêts et le détermina à cesser une résistance qui pouvait devenir si fatale. Sa voix fut écoutée, on se précipita sur Séba, il fut mis à mort, et sa tête, lancée par-dessus les remparts, vint tomber aux pieds de Joab. Les trompettes de victoire retentirent dans tout le camp, la révolte était étouffée dans le sang de son auteur, et Joab reparut aux yeux de David, acclamé par les soldats qui lui attribuaient tout l'honneur du succès. Il était impossible de songer à punir un criminel couvert de gloire, qui venait de raffermir la couronne chancelante sur la tête de son souverain. Joab retrouva donc ce grade de généralissime que, pour la seconde fois, il venait d'acheter au prix du sang innocent, et David dut se résigner à subir encore le joug des enfants de Sarvia [1]. »

§ VI. La famine, la guerre et la peste (1009-1003).

La famine Mouvements populaires. Supplice des fils de Saül.

56. Les douleurs succédaient aux douleurs pour compléter l'expiation du roi pénitent. Les iniquités du règne de Saül, demeurées jusque-là impunies, se joignaient aux fautes du règne présent pour attirer la vengeance du Seigneur. « Pendant trois années d'une sécheresse extraordinaire, les campagnes furent frappées de stérilité. La famine et toutes ses horreurs désolaient le peuple d'Israël. David, consterné, consulta l'oracle du Seigneur; Jéhovah répondit : Israël expie la cruauté de Saül envers les Gabaonites, à laquelle tout le peuple s'est associé, et qui n'a pas encore été réparée [2]. —

[1] II *Reg.*, cap. XX, 13 ad ultim.

[2] Nous avons indiqué au chapitre précédent cette circonstance du règne de Saül. Le texte sacré ne nous en a pas conservé le détail, et le passage que nous traduisons, en fait seul mention; il est donc impossible de savoir au juste la nature des cruautés dont les Gabaonites avaient été victimes. Ce peuple, on se le rappelle, avait été admis par Josué au droit de cité parmi les douze tribus (pag. 52-55 de ce volume). Tout porte à croire que Saül, au

Que puis-je faire pour réparer les injures que vous avez subies? demanda le roi aux Gabaonites. — Ceux-ci répondirent : Ce n'est ni votre or ni votre argent que nous demandons; nous ne rendons point non plus les fils d'Israël responsables de nos malheurs : c'est Saül, cet homme de sang, qui nous a décimés et qui a fait peser sur notre race le joug infamant qu'elle a si longtemps supporté. Qu'on nous livre la famille de ce tyran, et qu'elle soit pour jamais anéantie du territoire d'Israël [1] ! » Cette injuste et barbare [2] prétention révolta David; mais l'exaspération du peuple était à son comble ; les fils de Saül étaient dévoués à la vengeance publique, et la multitude toujours féroce quand elle a faim, voulait des victimes. « Qu'on nous donne les fils de Saül! criaient mille voix altérées de sang; nous les crucifierons à Gabaa, dans la patrie du tyran! — Il restait, outre Miphiboseth, cinq fils du malheureux roi. Deux étaient les enfants de Respha, les cinq autres étaient nés d'une servante de Michol, et cette princesse les avait adoptés pour se consoler de sa stérilité. Le roi employa toute son autorité pour sauver du moins les jours de Miphiboseth, mais la multitude s'empara des princes ses frères, et vint les crucifier à Gabaa. Respha, la mère infortunée, avait accompagné en pleurant ses deux fils jusqu'au lieu du supplice. Les croix restèrent chargées de leurs victimes, comme pour mieux assouvir, par cet atroce spectacle, la fureur d'un peuple égaré. La loi de Moïse avait formellement interdit une telle aggravation de peine [3]. Mais quand les passions populaires sont déchaînées, les lois disparaissent dans la tourmente. Respha étendit une natte sur la pierre nue, et demeura

mépris des droits les plus sacrés, après avoir égorgé les guerriers de cette tribu, avait soumis le reste au plus dur esclavage.

[1] II *Reg.*, cap. XXI, 1-5.

[2] C'est ainsi que Cornelius à Lapide la qualifie avec raison. Les Gabaonites excédèrent ici toutes les bornes de la modération et de la justice. Les enfants de Saül ne pouvaient, en aucun cas, être responsables des iniquités de leur père. Mais, dans un moment où le peuple, exaspéré par la souffrance, était en proie aux horreurs de la faim, toute résistance était inutile, et David ne réussit qu'à grande peine à arracher Miphiboseth à la vengeance populaire (Corn. a Lapid., *In libr. II Reg. Comm.*, cap. XXI, 5).

[3] *Deuteron.*, cap. XXI, 23. Voir tom. I de cette *Histoire* pag. 648.

aux pieds de ces croix funèbres qui portaient le corps ensanglanté de ses fils. Elle chassait les oiseaux de proie qui venaient disputer à sa douleur ces restes chéris, et en écartait les animaux carnassiers. Depuis l'époque de la moisson des orges, où ses fils avaient été crucifiés, la malheureuse mère resta fixée à ce poste de douleur. Cependant la pluie tant désirée arriva quelques semaines après : l'abondance reparut dans les campagnes, et son retour effaça dans les esprits les cruelles animosités d'une époque si désastreuse. David profita de ces dispositions plus favorables pour donner un éclatant témoignage de sa sympathie pour les victimes. Il fit procéder à une translation solennelle des restes de Saül et de Jonathas. De Jabès-Galaad où ils étaient déposés, on les amena dans le sépulcre de la famille de Cis, à Gabaa. Les corps des malheureux enfants de Respha y reçurent en même temps la sépulture [1].

Guerres contre les Philistins. Adieu de David à son armée.

57. La prospérité renaissante dans le royaume d'Israël fut bientôt troublée par l'agression des Philistins. Longtemps contenus par la puissante main de David, ils avaient été domptés, mais n'étaient pas soumis. Les divisions intestines et les calamités auxquelles le peuple de Dieu venait d'être en proie dans ces dernières années, leur parurent sans doute une occasion favorable pour secouer un joug détesté. « David se mit à la tête de ses guerriers pour les combattre, mais il n'avait plus la vigueur de sa jeunesse. Dans une rencontre, un Philistin d'une taille gigantesque, armé d'une lance dont le fer seul pesait trois cents onces, s'attacha à la poursuite du roi. Il allait l'atteindre et le frapper d'un coup mortel, lorsqu'Abisaï se jeta, l'épée à la main, sur le guerrier ennemi, et l'étendit mort aux pieds de David. Toute l'armée avait été témoin du danger couru par le roi. Ne vous exposez plus aux hasards des combats, lui dirent ses fidèles guerriers; vous êtes la gloire et le flambeau d'Israël, si nous avions le malheur de vous perdre, nous aurions tout perdu! — David céda à ces touchantes prières, et laissa à ses généraux le soin de terminer la guerre. Vaincus à Gob

[1] II *Reg.*, cap. XXI, 1-14.

et à Geth, dans trois sanglants combats, les Philistins renoncèrent enfin à la lutte, et acceptèrent une paix que leur mauvaise foi avait seule interrompue [1]. Vainqueur de ses ennemis, le vieux roi retrouva les inspirations de ses premières années pour exprimer au Seigneur sa reconnaissance. Il rappela dans un cantique d'actions de grâces tous les périls de sa vie, et tous les bienfaits dont Dieu l'avait comblé [2]. « Quelque temps après, quand l'armée triomphante vint déposer à ses pieds les trophées de la victoire, il voulut parler une dernière fois à ses guerriers. Voici, s'écria-t-il, l'adieu que vous adresse votre vieux roi David, le fils d'Isaï, cet homme que l'Esprit du Seigneur a visité, et dont les lèvres ont tant de fois redit les louanges du Dieu d'Israël. C'est Jéhovah qui a élevé mon trône, c'est la crainte du Seigneur qui l'a affermi sous ma main. Comme les rayons de l'aurore éclatent au matin dans un ciel sans nuages, comme la douce rosée ranime la tige desséchée des fleurs, ainsi est douce et puissante la protection du Seigneur. Qu'était la maison d'Isaï pour que le Seigneur daignât renouveler en sa faveur le pacte éternel des jours anciens? C'est la miséricorde de Dieu qui a tout fait; seule elle m'a protégé, rien ne prospère sans elle. Craignez donc le Seigneur et observez ses lois. Le fer à la main, on abat les épines dans les champs et on les livre aux flammes jusqu'à ce qu'elles soient réduites en cendre. C'est ainsi que Dieu traitera tous les violateurs de sa loi [3]! » Tel fut en quelque sorte le testament par lequel David voulut clore sa carrière militaire. La crainte de Dieu, le respect de ses lois, la confiance en ses miséricordes et la terreur de ses châtiments, voilà les pensées qui résument toute la vie du grand roi, et qu'il exprime lui-même avec cette hauteur de paroles et d'images qui n'appartiennent qu'à lui. Mais si la sublimité de son langage est inimitable, les idées elles-mêmes reproduisent parfaitement celles de la tradition juive tout entière. Les patriarches mourants avaient ainsi parlé à leurs fils; Moïse, Josué, Samuel avaient fait entendre les mêmes recomman-

[1] II *Reg.*, cap. XXI, 15 ad ultim. — [2] II *Reg.*, cap. XXII integr.; *Psalm.* XVI integ. — [3] II *Reg.*, cap. XXIII, 1-7.

dations. Quelle unité merveilleuse! Quel imposant concert que celui de toutes ces grandes voix dirigeant Israël dans la même route à travers les âges, et le conduisant au-devant du Désiré des nations! Chose plus remarquable encore! Ces guides illustres qui montraient le chemin et illuminaient de leur prophétique regard les sillons de l'avenir, étaient eux-mêmes soumis aux faiblesses et aux imperfections de la nature humaine. Ils donnèrent plus d'une fois l'exemple des fautes qu'ils étaient chargés de prévenir, et malgré ces défaillances, ou plutôt en raison même de ces défaillances, leur parole conservait toute son autorité, parce que le châtiment apparaissait toujours à côté de chaque erreur comme une sanction divine.

Dénombrement du peuple. Les trois fléaux.

58. L'histoire de David devait encore en fournir une preuve. Comme suzerain du peuple d'Israël, le Seigneur s'était réservé à lui seul le droit d'en faire le dénombrement[1]; et pour mieux accuser sa juridiction souveraine, il avait formellement ordonné qu'à l'époque où aurait lieu le recensement, « chacun des fils de Jacob offrirait au sanctuaire un demi-sicle d'argent, comme le prix du rachat de son âme[2]. » On se souvient des principes que nous avons exposés plus haut, sur la souveraineté absolue et le domaine réel[3] dont Jéhovah était investi en Israël. Ce droit inaliénable garantissait le peuple contre toute espèce de tyrannie subalterne, en le faisant relever de Dieu seul. Si jamais la sanction de ce droit fut nécessaire, c'était à l'époque où une royauté puissante venait d'être établie au milieu d'Israël. Il fallait prémunir le souverain contre la pensée que l'autorité royale pût jamais devenir un absolutisme semblable à celui des autres monarchies de l'Orient, où le prince ne relevait que de ses caprices. Il fallait apprendre au peuple lui-même qu'au dessus de la majesté visible du prince, il devait son hommage tout entier à la majesté invisible de Jéhovah. David, cédant peut-être à un sentiment de vanité personnelle[4], oublia ce que cette loi avait de rigoureux. Sans avoir consulté le Seigneur,

[1] *Exod.*, cap. XXX, 11-14; *Numer.*, cap. I, 1, 2. — [2] *Exod.*, cap. XXX, 12. — [3] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 610-613. — [4] C'est le sentiment de S. Grégoire le Grand (*Moralium* lib. XXV, cap. XV).

« il dit à Joab : Fais le recensement général d'Israël et de Juda, parcours toutes les tribus, depuis Dan jusqu'à Bersabée, compte les habitants pour que j'en sache le nombre[1]. » — Joab n'était certes pas d'un caractère scrupuleux, il ne l'avait que trop prouvé! Cependant un tel ordre, en présence des défenses expresses de la loi mosaïque, parut l'effrayer. « Que Jéhovah le Seigneur, dit-il, daigne augmenter au centuple le nombre des sujets du roi mon maître! Mais que prétendez-vous faire, en ordonnant une pareille mesure? — David insista pour être obéi. Joab s'adjoignit donc les principaux officiers de l'armée, et se mit à l'œuvre. Le dénombrement dura près de dix mois. Il constata l'existence de plus de quinze cent mille hommes en état de porter les armes. Joab, qui ne se prêtait qu'avec peine à cette opération, n'y avait compris ni la tribu de Lévi, ni celle de Benjamin, et avait négligé de tenir compte des jeunes gens au-dessous de vingt ans. David avait eu le temps de réfléchir sur l'ordre téméraire qu'il avait donné. Il comprenait maintenant la gravité de sa faute : J'ai péché, dit-il, mais, Seigneur, pardonnez, je vous prie, à mon imprudente témérité[2]. »

L'Ange exterminateur.

59. Sa prière ne fut point exaucée, et Jéhovah, pour donner à la sanction de sa loi un caractère plus solennel, voulut que le coupable fût mis en demeure de choisir lui-même son châtiment. « Un matin, le prophète Gad se présenta devant le roi : Voici, lui dit-il, le message dont le Seigneur m'a chargé pour vous : L'option t'est laissée entre trois fléaux que je tiens en réserve pour la punition de ton orgueil : une famine de sept ans, une guerre civile où tu seras pendant trois ans proscrit, ou une peste de trois jours. Telles sont les paroles du Seigneur. Maintenant, ô roi! choisissez, pour que je fasse connaître votre réponse au Maître qui m'envoie. — Hélas, s'écria David, à quelle extrémité me vois-je réduit! Mais enfin, s'il me faut choisir, j'aime mieux être frappé par la main du Seigneur toujours miséricordieuse, que par celle des hommes. — A partir de cette matinée, et jusqu'à ce que le terme des trois jours fût expiré, le Seigneur déchaîna le fléau de la peste sur le territoire d'Israël.

[1] II *Reg.*, cap. XXIV, 1, 2. — [2] II *Reg.*, cap. XXIV, 3-10.

Soixante-dix mille hommes, depuis Dan jusqu'à Bersabée, en furent victimes. L'ange du Seigneur étendait déjà la main sur la ville de Jérusalem pour la frapper, mais Dieu se laissa toucher de compassion par les larmes de son peuple : il arrêta la main vengeresse. Quand cette terrible vision apparut aux yeux de David, l'ange du Seigneur planait au-dessus de l'aire d'Areuna le Jébuséen, au sommet du mont Moriah. Le roi, se prosternant, implorait la clémence de son Dieu. C'est moi seul qui ai péché, je suis le seul coupable ! Epargnez les innocentes victimes ; tournez sur moi, sur ma famille, tous les coups de votre vengeance. — Le Seigneur se laissa fléchir, l'ange exterminateur remit l'épée dans le fourreau, et la peste cessa ses ravages. L'aire d'Areuna, achetée par David, vit s'élever un autel d'expiation où le roi immola des holocaustes et des hosties pacifiques [1]. »

§ VII. Usurpation d'Adonias (1002).

Vieillesse de David. Conjuration d'Adonias, Abiathar et Joab.

60. « David avait atteint l'âge de la vieillesse et des infirmités. Epuisé par tant de fatigues, ses membres semblaient avoir perdu leur chaleur naturelle. Retiré dans son palais, il recevait les soins de ses serviteurs fidèles. Moins touchée du titre éclatant d'épouse royale que du dévouement qu'il imposerait à sa tendresse, une jeune et belle Sunamite, nommée Abisag, se consacra plus particulièrement à soulager, par ses soins respectueux, les douleurs de l'auguste vieillard, et le roi avait pour elle l'affection d'un père [2]. » La succession royale avait été réglée par l'ordre du Seigneur en faveur de Salomon, ainsi rien ne pouvait faire prévoir que les dernières années du règne de David dussent encore être éprouvées par de nouveaux malheurs. La révolte d'Absalom, si fatale à son auteur, était un exemple capable d'arrêter les princes ambitieux, et de prévenir toutes les tentatives de ce genre. Cependant Adonias, fils aîné de David, ne sut pas résister aux séductions de son cœur. « Lui aussi il s'était dit : Je régnerai. Il s'entoura d'un luxe royal, et prit à son service cinquante cavaliers. David n'eut pas le courage

[1] II *Reg.*, cap. XXIV, 10 ad ultim. — [2] III *Reg.*, cap. I, 1-4.

d'arrêter le jeune prince sur cette pente fatale. Beau comme Absalom, insinuant comme lui, Adonias avait eu l'adresse d'entraîner dans son parti Joab et Abiathar. Quand tout fut prêt pour l'exécution de ses coupables desseins, il convoqua les princes ses frères, avec les principaux officiers, à un sacrifice solennel, sur la Pierre-de-Zoheleth, près de la fontaine de Rogel. Il devait, après la cérémonie, et dans le festin qui la suivrait, déclarer son usurpation et se faire couronner par ses partisans[1]. »

Nathan déjoue les complots d'Adonias.

61. Mais le prophète Nathan avait éclairé ces perfides menées, et se préparait à les déjouer. « David ignorait encore tout ce qui se passait. Bethsabée, la mère de Salomon, fut chargée par Nathan de l'en instruire. Elle pénétra dans l'appartement du roi, et se prosterna devant l'auguste vieillard. Que demandez-vous? lui dit-il. — Le roi mon maître ne m'a-t-il pas juré par le nom du Dieu vivant, répondit Bethsabée, que mon fils Salomon régnerait après lui, et lui succéderait sur le trône d'Israël? Cependant voici qu'à votre insu Adonias se fait proclamer roi. Il a convoqué pour un sacrifice solennel tous les princes vos fils, à l'exception de Salomon. Il a séduit Abiathar le grand prêtre et Joab le chef de votre milice. Tout Israël a maintenant les yeux fixés sur vous, pour que le roi mon maître veuille faire connaître d'une manière irrévocable sa décision souveraine. — Bethsabée parlait encore quand les serviteurs du roi vinrent lui dire : Voici Nathan le prophète. — La reine se retira, et Nathan, après s'être prosterné pour saluer le roi, lui dit : Le roi mon maître a-t-il donné l'ordre de proclamer la royauté d'Adonias et de le faire asseoir sur son trône? Ce prince est descendu aujourd'hui à la Pierre-de-Zoheleth, et, après un sacrifice solennel, au milieu des joies du festin, les princes vos fils, Abiathar le grand prêtre, Joab et les principaux officiers, l'ont couronné aux cris de : Vive le roi Adonias! Le pontife Sadoc, Salomon votre fils, Banaïas, fils de Joïada, n'ont pris ainsi que moi aucune part à ce qui vient de se passer. Si le roi mon maître a donné des ordres en ce sens, pourquoi n'a-t-il pas daigné m'informer de ses desseins?

[1] III *Reg.*, cap. I, 3-10.

— Qu'on rappelle Bethsabée, répondit David. — Quand elle fut près de lui, le vieux roi s'écria : Vive Jéhovah, le Dieu qui m'a secouru dans tous les périls de ma vie! Par son nom sacré je vous ai juré que Salomon, votre fils, régnerait après moi et me succéderait sur le trône d'Israël; mais aujourd'hui je veux de mon vivant réaliser ma promesse. — Bethsabée se prosterna pour remercier le vieillard de cette faveur : Que Dieu conserve à jamais, dit-elle, les jours du roi David, mon maître[1]! »

Sacre et couronnement de Salomon. Psaume *Dixit Dominus Domino meo*

62. Retrouvant dans cette circonstance l'énergie des jours passés, le roi fit appeler le grand prêtre Sadoc et Banaïas; il voulait les adjoindre à Nathan pour l'exécution des ordres qu'il avait à leur donner. « Prenez avec vous, leur dit-il, tous les serviteurs qui me sont restés fidèles; faites monter Salomon, mon fils, sur la mule royale, et conduisez-le solennellement à la fontaine de Gihon[2]. Là, Sadoc le grand prêtre et le prophète Nathan répandront sur sa tête l'huile sainte de l'onction, et le sacreront roi d'Israël. Vous ferez sonner des trompettes et le proclamerez, devant tout le peuple, aux cris de : Vive le roi Salomon! Le cortége royal reprendra ensuite la route du palais, je ferai asseoir mon fils sur le trône, il régnera avec moi, et je l'investirai de mon autorité sur le peuple d'Israël et de Juda. — Ainsi il sera fait, dit Banaïas; les ordres du roi mon maître seront fidèlement exécutés. Puisse Jéhovah le Seigneur bénir le règne de Salomon comme il a béni le règne de David! Que le trône de ce prince soit plus glorieux encore, s'il est possible, que celui de son père! — Le son des trompettes retentit bientôt dans toute la ville de Jérusalem pour annoncer au peuple le couronnement du nouveau roi. Salomon sortit du palais escorté des troupes royales, et monté sur la mule de David, son père. Le pontife Sadoc, portant le vase de l'onction sainte, le prophète Nathan et Banaïas le précédaient. Une foule immense suivait le cortége en faisant éclater des transports de joie. Arrivés à la fontaine

[1] III *Reg.*, cap. I, 11-31.

[2] M. de Saulcy croit que la fontaine de Gihon, dont il est parlé ici, est la citerne qu'on voit encore aujourd'hui en sortant de Jérusalem à une certaine de mètres de la porte de Damas (de Saulcy, *Antiq. bibl.*, pag. 371-374).

de Gihon, le Pontife versa l'huile sainte sur le front du jeune prince; les trompettes retentirent et les cris mille fois répétés de : Vive le roi Salomon! s'élançaient de tous les rangs du peuple. Le cortége reprit, au milieu des chants d'allégresse, le chemin du palais[1]. » Quand Salomon, sous les yeux de son vieux père qui n'avait plus la force de se lever, s'assit sur le trône de David, dans l'appareil de la puissance royale, le chœur des musiciens fit entendre un chant solennel dont l'inspiration prophétique saluait d'avance une autre royauté plus grande que celle de Salomon. « Le Seigneur a dit à mon seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'incline devant vous la tête de vos ennemis pour vous servir de marchepied. Jéhovah étendra le sceptre de votre puissance bien au-delà des murailles de Sion. Régnez aujourd'hui sur vos ennemis confondus! Votre origine et la source de votre pouvoir descendent des splendeurs des saints; votre naissance a devancé celle de l'aurore. Jéhovah l'a juré, il sera fidèle à son serment : Vous êtes le pontife-roi, selon l'ordre de Melchisédech. Le Seigneur est à votre droite; au jour de sa colère il renversera les rois ennemis, il jugera en souverain les nations; sa main sèmera la ruine, il écrasera dans la poussière les têtes rebelles; il boira sur la route l'onde amère du torrent, et relèvera bientôt un front couronné de gloire[2]. »

Clémence de Salomon envers Adonias.

63. « Cependant les conjurés avaient entendu, à la fontaine de Rogel, les clameurs joyeuses de la multitude. Joab, qui avait distingué le son de la trompette guerrière, dit à Adonias : Que signifie cette agitation extraordinaire dans la ville? — Comme il disait ces mots, Jonathas, fils d'Abiathar, arrivait en courant. Entre, brave Jonathas, lui cria Joab; tu nous apportes sans doute de bonnes nouvelles. — Non, répondit le jeune homme; le roi David vient de proclamer le règne de Salomon, il l'a fait sacrer par le grand prêtre Sadoc; le prophète Nathan, Banaïas, fils de Joïada, les légions des Cérethi et des Phéléthi ont escorté Salomon jusqu'à la fontaine

[1] III *Reg.*, cap. I, 33-40. — [2] *Psalm.* CIX. Tous les commentateurs, d'accord avec la tradition juive, pensent que ce Psaume fut composé en cette occasion.

de Gihon, où Sadoc a répandu sur sa tête l'huile de l'onction royale. Tout le peuple s'est associé à cette solennité, et voilà l'objet des acclamations dont le bruit arrive jusqu'à vous. En ce moment, Salomon, assis sur le trône de son père, reçoit les hommages de la multitude. Quand il a été introduit dans l'appartement royal, les serviteurs de David disaient au vieux roi : Que Jéhovah couronne de gloire le nom de Salomon, et que la splendeur de son trône efface celle de David! Le vieillard, étendu sur son lit, accueillait avec joie leurs félicitations et leurs vœux. Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël! disait-il, il m'accorde en ce jour la joie de voir mon fils et mon successeur assis sur mon trône! — Consternés à cette nouvelle, les conjurés se dispersèrent, la salle du festin demeura vide, et Adonias tremblant courut se réfugier au parvis du Tabernacle, dont il tint l'autel étroitement embrassé. Il ne voulait point quitter cet asile; on vint en informer le roi Salomon, son frère. Adonias, lui dirent les prêtres, s'est réfugié près de l'autel du Tabernacle. Jamais, dit-il, on ne m'arrachera de ce lieu, avant que le roi Salomon ne m'ait juré de me faire grâce de la vie. — J'ai oublié le passé, répondit Salomon; si Adonias se conduit bien à l'avenir, on ne touchera point à un seul des cheveux de sa tête; mais s'il venait à retomber dans ses premiers égarements, rien ne pourra lui sauver la vie. — Des officiers allèrent porter cette royale promesse au coupable; Adonias vint se prosterner aux pieds du trône de son frère, qui accueillit avec bonté ses hommages, et lui dit : Retourne maintenant en paix dans ta demeure [1]. »

§ VIII. Mort de David (1001).

64. A mesure que les forces physiques l'abandonnaient, la pensée de David semblait se renouveler avec la vigueur et la jeunesse de l'aigle [2]. Ce fut sur son lit de souffrance qu'il composa, pour célébrer l'avénement de Salomon, cette admirable prière : « O Dieu, donnez la sagesse au roi, et imprimez les sentiments de la justice

Dernier chant de David. Psaume *Deus judicium tuum regi da.*

[1] III *Reg.*, cap. I, 41 ad ultim. — [2] *Renovabitur ut aquilæ juventus tua* (Psalm. CII, 5).

au cœur de son fils, pour juger votre peuple selon les règles de l'équité et pour défendre les pauvres contre l'oppression. Que la paix règne sur nos montagnes, et que les collines d'Israël jouissent de l'abondance et de la paix. Le pauvre trouvera en lui un protecteur fidèle; les paroles de la calomnie retomberont en humiliations sur la tête de leurs auteurs. Ses justes arrêts rendront la joie à l'innocence; ainsi la douce pluie rafraîchit la toison du troupeau altéré, ainsi la rosée distille sur la terre son humidité féconde. Son avénement est l'aurore de la justice, l'abondance et la paix régneront avec lui d'un règne immortel. Il étendra sa domination aux rives des deux mers, depuis le fleuve de l'Égypte jusqu'aux extrémités du monde. Les noirs habitants de l'Éthiopie viendront baiser la trace de ses pas; les rois de Tharsis, les îles reculées enverront à ses pieds leurs trésors; les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront leurs richesses; tous les princes de la terre se prosterneront devant lui, toutes les nations se courberont sous son empire. Il délivrera le pauvre de l'oppression des puissants : l'indigence et la faiblesse trouveront en lui un défenseur et un père, et la reconnaissance formera autour de son nom un concert glorieux. Il vivra, l'or de l'Arabie sera entre ses mains; on l'adorera toujours, on le bénira sans fin. Assis sur une base inébranlable, son trône atteindra la cime des monts. Celui qui naîtra de lui s'élèvera au-dessus des cèdres du Liban, et sa race immortelle fleurira dans la cité de Sion comme au printemps les fleurs nouvelles. Que son nom soit béni dans les âges! Il a été nommé avant le soleil. En ce nom seront bénies toutes les tribus de la terre, toutes les nations exalteront sa gloire. Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël, qui seul a accompli ces merveilles! Qu'éternellement soit béni le nom de sa majesté adorable! Un jour elle couvrira toute la terre. Qu'il vienne! qu'il vienne enfin ce jour désiré [1]! » La voix défaillante de David s'éteignit au milieu de ce transport prophétique qui lui faisait apercevoir dans le lointain des âges l'avénement du véritable Salomon,

[1] *Psalm.* LXXI. Ce psaume porte pour inscription : *Psalmus in Salomonem.* Le dernier verset, plus significatif encore, nous donne d'une manière certaine la date de sa composition : ***Defecerunt laudes David filii Jesse.***

dont le règne n'aurait point de fin. Plongé dans cette contemplation, « le vieux roi retomba dans le silence et n'acheva point ce cantique [1]. »

Assemblée générale des tribus. Adieux de David à son peuple.

63. Cependant l'assemblée générale des tribus d'Israël avait été convoquée pour l'inauguration du règne de Salomon. Quand les princes et le peuple furent réunis autour du nouveau roi, « David se fit porter au milieu d'eux; il trouva la force de se lever, et d'une voix que la volonté rendait encore ferme, il parla ainsi : Mes frères, et vous, mon peuple, écoutez-moi. J'avais songé à élever un temple où j'aurais déposé l'Arche du Testament de Jéhovah, le trône de sa Majesté sainte. J'ai tout préparé pour la construction de cet édifice, mais le Seigneur m'a dit : Ce n'est pas toi que j'ai choisi pour réaliser ce glorieux dessein; ton règne sera un règne de guerre, et tes mains auront trop de sang à verser. Jéhovah a donc daigné choisir lui-même, parmi les nombreux fils qu'il m'a donnés, celui qu'il réservait pour mon successeur. Il m'a dit : Salomon aura la gloire d'élever mon Temple et d'en dresser les parvis, je serai pour lui un père plein de tendresse, et il aura pour moi la piété d'un fils. S'il continue à observer mes lois et à garder mes commandements, j'affermirai son trône et lui donnerai une durée immortelle. Maintenant donc, peuple d'Israël, réuni en ce jour sous les yeux de Jéhovah, n'oubliez jamais la dernière recommandation de votre vieux roi; gardez les commandements du Seigneur notre Dieu, et observez tous ses lois, afin de posséder en paix cette terre de la Promesse où il vous a établis, et de la transmettre en héritage à vos descendants jusqu'à la fin des siècles. Et toi, Salomon, mon fils, respecte le Dieu de ton père, et sers-le dans la sincérité d'un cœur généreux et pur, car le Seigneur sonde les consciences et pénètre les plus profonds replis des cœurs. Si tu le cherches dans la droiture de ton âme, tu le trouveras toujours disposé à te faire miséricorde; si tu avais jamais le malheur de l'abandonner, il te rejetterait sans retour. Courage donc, et puisque Dieu t'a choisi pour ce grand ouvrage, montre-toi digne de cet honneur. »

[1] *Psalm.* LXXI, 20.

David fit alors remettre à Salomon les plans de l'édifice sacré, comprenant les portiques extérieurs, la distribution du temple et des bâtiments qui devaient y être adjoints, la forme du parvis et du sanctuaire, les salles réservées pour la garde du trésor et l'habitation des prêtres [1]. « Il fit exposer en présence de l'assemblée les nombreuses richesses depuis longtemps réservées pour cette pieuse destination; l'or, l'argent et l'onyx qui devaient servir à la fabrication des vases sacrés; l'airain, le fer, les bois de cèdre, les marbres de Saïs qui devaient être employés à la construction du temple. Puis il reprit : Tels sont les préparatifs que j'ai pu faire; Salomon les mettra en œuvre. Mais si les enfants d'Israël veulent en ce jour contribuer par leurs offrandes à la splendeur de la maison de Dieu, que chacun suive l'impulsion de son cœur, et vienne apporter son présent à Jéhovah! — Cette proposition fut accueillie par des acclamations unanimes. Tous les princes vinrent se faire inscrire pour les sommes qu'ils voulaient consacrer ainsi au service du Seigneur. Le peuple suivit leur exemple; les ornements précieux, les pierreries, les diamants étaient généreusement remis aux mains de Jahiel, fils de Gerson, chargé de les recevoir. En quelques instants, les offrandes promises ou réalisées se montèrent à cent mille talents d'or, dix mille *adarconim* [2] du même métal, dix mille talents d'argent, dix-huit mille d'airain et cent mille de fer. L'empressement et le zèle de la multitude pour cette contribution spontanée rappelaient les jours de Moïse et de Béséléel [3]. Ému de ces pieux transports, David bénit encore une fois la multitude : Seigneur, Dieu d'Israël, s'écria-t-il, nos richesses sont un don de vos mains, et en vous les offrant, nous ne faisons que vous les rendre! Nous sommes des voyageurs et des étrangers sur cette terre, ainsi que le furent nos aïeux; nos jours s'écoulent comme

[1] I *Paralip.*, cap. XXVIII, 1-14.

[2] On n'est pas d'accord sur la valeur exacte de cette monnaie. Les uns veulent y voir la drachme hébraïque, d'autres la monnaie persane, nommée Darique. Mais les Dariques n'étaient point en usage au temps de David. Nous avons donc reproduit le nom hébreu sans prétendre à l'honneur de terminer la controverse. — [3] Voyez tom. I de cette *Histoire*, pag. 624, 625.

l'ombre du nuage, sans laisser nulle trace. Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nos pères, conservez au milieu de votre peuple ces nobles et généreux sentiments, et qu'il reste fidèle à votre amour. Donnez à Salomon, mon fils, la perfection du cœur; qu'il garde vos préceptes et vos lois, qu'il observe toutes les cérémonies de votre culte, et qu'il ait la gloire d'élever le temple préparé par mes soins! — L'auguste vieillard rentra ensuite dans son palais, d'où il ne devait plus sortir, et cette heureuse journée se termina par des sacrifices solennels et de joyeux festins [1]. »

Instructions suprêmes adressées à Salomon. Mort de David.

66. « David sentit approcher sa dernière heure; il adressa à Salomon ses instructions suprêmes. Je vais entrer, lui dit-il, dans la voie de toute chair, montre-toi ferme et courageux; observe tous les préceptes du Seigneur, tels qu'ils sont inscrits dans la loi de Moïse. Ainsi, l'intelligence et le conseil présideront à toutes tes actions et à toutes tes démarches; ainsi s'accomplira la promesse que Jéhovah m'a faite, quand il me dit : Si tes fils marchent dans ma voie et me servent dans la sincérité de leur cœur, leur postérité régnera toujours sur le trône d'Israël. Tu sais, mon fils, quelle a été la conduite de Joab à mon égard; tu sais qu'il a trempé ses mains dans le sang d'Abner et d'Amasa, tués par lui en pleine paix avec une infâme perfidie; tu le traiteras selon ta sagesse, et tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix au tombeau. Souviens-toi des enfants de Berzellaï, de Galaad; comble-les de faveurs, qu'ils soient admis à la table royale, car leur père m'a donné la plus généreuse hospitalité, alors que je fuyais devant Absalom, ton frère. Il reste Séméï, le fils de Géra, de Benjamin, qui m'accabla d'outrages à Bahurim; il se présenta le premier à ma rencontre, au moment où j'allais traverser le Jourdain, et je lui ai juré par le Dieu vivant d'épargner ses jours. J'ai tenu parole. Tu agiras avec lui dans ta sagesse, et selon que les circonstances l'exigeront. — Après avoir dit ces mots, David, plein de jours et de gloire, s'endormit du sommeil de ses pères. Il avait soixante-

[1] I *Paralip.*, cap. XXIX, 1-22.

dix ans et en avait régné quarante. Son fils lui fit élever un tombeau dans la cité de David, et lui donna la sépulture [1]. »

Conclusion.

67. Telles furent et la vie et la mort du héros qui réalisa l'idéal d'un grand roi. Si quelque chose peut surprendre le lecteur, ce n'est pas, comme le dit M. Renan, le souvenir ineffaçable que son règne a laissé au cœur des Hébreux, c'est au contraire la légèreté avec laquelle l'exégèse rationaliste a traité cette majestueuse figure qui rayonne sur l'époque monarchique des Juifs, comme Moïse avait illuminé le berceau de la nation. Tous les caractères qui constituent la véritable grandeur sont réunis dans cet homme extraordinaire. La douceur, jointe à la plus énergique activité; la science du gouvernement, alliée au génie des batailles; l'esprit d'organisation et la gloire des conquêtes; la patience dans les revers et la modération dans les succès; l'art de se faire aimer des hommes sans compromettre son autorité, ce sont là des qualités essentielles qui, réunies, forment un héros. Mais elles ne sont pour ainsi dire qu'accessoires dans le caractère de David : un sentiment plus haut les domine, c'est celui de la justice et de la piété. David ne fut si grand que parce qu'il ne se considéra jamais que comme l'humble serviteur de Jéhovah. Quelle sublimité dans les effusions de son cœur en présence de son Dieu! Comme cette majesté de la terre est puissante quand elle s'incline devant la majesté du ciel! De là une source intarissable de poésie surhumaine qui déborde de son âme; de là les inspirations prophétiques qui font des psaumes les cantiques du Messie futur, et que des milliers de générations répèteront sur tous les points de l'univers, sans épuiser jamais les

[1] I *Paralip.*, cap. XXIX, 26-28; III *Reg.*, cap. II, 1-11. Voyez sur le tombeau de David la dissertation pleine d'intérêt de M. de Saulcy (*Dict. des antiq. bibl.*, pag. 8[illegible]-879). Ce savant croit pouvoir affirmer qu'il a retrouvé le tombeau de David. Le musée du Louvre a été enrichi par ses soins d'un fragment de ce monument précieux. L'historien Josèphe ajoute au récit biblique une circonstance particulière, c'est que Salomon, dans sa piété filiale, fit déposer dans le tombeau de David d'immenses trésors qui tentèrent plus tard la cupidité d'Hyrcan et d'Hérode, et amenèrent une violation sacrilége de la sépulture royale (Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VII, cap. XV, n° 3; *ibid.*, lib. XVI, cap. VII, 1; *ibid.*, lib. XIII, cap. VIII, 3).

trésors cachés dans leurs profondeurs. Que les faiblesses de l'humanité se soient révélées au milieu de tant de gloire, nous ne songerons point à nous en étonner. Il faut se faire une idée bien « abstraite des hommes » pour les croire impeccables. Mais qui a jamais racheté ses fautes par une plus haute expiation? Qui a jamais élevé le repentir à une telle sublimité? Les fautes de David ajoutèrent à sa gloire « ce je ne sais quoi d'achevé, » comme dit Bossuet, que la pénitence bien plus que le malheur ajoute à toute humaine vertu.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DE SALOMON A LA DESTRUCTION DU TEMPLE

PAR NABUCHODONOSOR (1001-586).

CHAPITRE I.

SALOMON (1001-962).

SOMMAIRE.

§ I. PREMIÈRES ANNÉES DE ÈGNE (1001-998).

1. Inauguration du nouveau règne. Vision et prière de Salomon. — 2. *Latitudo cordis* de Salomon. — 3. Jugement de Salomon. — 4. Piété filiale de Salomon. Portrait de la Femme forte. Eloge de Bethsabée. — 5. Conspiration et mort d'Adonias. — 6. Mort de Joab. Exil d'Abiathar. — 7. Mort de Séméï.

§ II. LE CANTIQUE DES CANTIQUES (1000).

8. Le Pharaon Egyptien donne sa fille en mariage à Salomon. — 9. Situation du royaume d'Israël à l'époque de cette alliance. — 10. Entrée de la fiancée de Salomon à Jérusalem. Psaume *Eructavit cor meum verbum bonum.* — 11. Citations du Cantique des Cantiques. — 12. Tradition du Judaïsme et du Catholicisme sur le Cantique des Cantiques. — 13. Théorie de M. Renan sur le Cantique des Cantiques. — 14. Contradiction de M. Renan. — 15. Travestissement que M. Renan fait subir au Cantique des Cantiques. Anachronismes et contre-sens de l'habile critique.

§ III. LE TEMPLE DE SALOMON (998-991).

16. Salomon demande à Hiram, roi de Tyr, des ouvriers pour abattre et façonner les bois de cèdre du Liban. — 17. Organisation des ouvriers envoyés au Liban et des convois réguliers de Joppé à Jérusalem. — 18. La science moderne retrouve à Jérusalem des débris de l'appareil salomonien. — 19. Travaux préliminaires pour le nivellement et l'agrandissement du mont Moriah. Aqueducs. — 20. Pose de la première pierre du Temple. Le Saint des Saints ou l'Oracle. — 21. Le Sanctuaire ou Héchal. — 22. Dépen-

§ I. Premières années de règne (1001-998).

Inauguration du nouveau règne. Vision et prière de Salomon.

1. David avait été le roi belliqueux, le conquérant invincible, l'organisateur du royaume, le véritable fondateur de la monarchie hébraïque, dont le règne de Saül n'avait offert qu'un prélude désastreux. Salomon fut le roi de la paix; ses conquêtes toutes mo-

rales ne furent point le prix du sang versé dans les combats : il étendit jusqu'aux nations les plus reculées l'influence de sa sagesse et réalisa, dans les splendeurs d'un règne glorieux et tranquille, l'idéal d'un roi digne de l'amour de ses peuples. Heureux, si la seconde partie de sa vie eût ressemblé à la première, s'il eût su résister mieux que son père à la séduction des voluptés, ou si du moins, comme David, il avait eu le courage de réparer le scandale de la chute par l'héroïsme de la pénitence. Rien n'est plus touchant que le récit des premiers actes par lesquels il inaugura son règne. « Tous les chefs de l'armée, les princes des tribus, les juges d'Israël furent convoqués devant le Tabernacle. Là en présence d'une multitude immense, le nouveau roi vint offrir des sacrifices au Seigneur, sur l'autel d'airain construit sous les ordres de Moïse par Béséléel. Mille victimes pures et sans tache furent immolées en ce jour solennel, pour appeler les bénédictions célestes sur le fils de David[1]. La nuit suivante, le Seigneur apparut au jeune roi. Demande-moi, lui dit-il, la faveur qui te paraîtra la plus précieuse, je suis prêt à te l'accorder. — Seigneur, répondit Salomon, vous avez comblé David mon père de vos bienfaits, dans la mesure de sa fidélité à suivre votre loi et à marcher dans les sentiers de la vérité et de la justice. Votre miséricorde s'est montrée magnifique à son égard, il a vu de son vivant le fils de sa tendresse assis sur le trône à ses côtés. Maintenant, Seigneur, j'ai perdu ce père, mon modèle et mon guide, et ma jeunesse inexpérimentée ressemble à l'ignorance d'un enfant qui ne sait encore diriger ses pas. Cependant le peuple de votre élection, que je dois gouverner aujourd'hui, s'est multiplié par votre grâce, il est devenu une nation puissante et redoutée. Daignez donc accorder à votre serviteur la sagesse et la droiture du cœur pour qu'il sache rendre la justice à votre peuple et discerner le bien et le mal. Qui pourrait jamais sans cela juger cette multitude infinie? — Cette demande fut agréable au Seigneur. Parce que tu as parlé avec ce désintéressement, lui dit-il, et que, sans ambitionner ni de longs jours, ni d'immenses ri-

[1] II *Paralip.*, cap. I, 1-6.

chesses, ni la victoire sur tes ennemis; tu as seulement demandé la sagesse et l'esprit de justice, tes vœux seront exaucés. Je t'ai donné un cœur intelligent et sage, tel qu'il n'y en eut jamais avant toi. De plus, les richesses et la gloire que tu n'as point enviées te seront accordées dans une proportion qui effacera la splendeur de tous les rois; et si tu continues à marcher dans les voies de la justice, observant mes préceptes et mes lois comme l'a fait David, je prolongerai tes jours dans la prospérité d'une vieillesse honorée et paisible. — A ces mots la vision disparut, et Salomon s'éveilla de son mystérieux sommeil[1]. »

2. « Dieu donna donc à Salomon la sagesse et la prudence; il dilata son cœur dans une largeur pareille aux sables de l'océan[2]. » Bossuet ajoute à la parole du texte sacré un admirable commentaire. « Sans cette merveilleuse étendue du cœur, dit-il, on ne connaît » jamais la vérité; car les hommes et particulièrement les princes, » ne sont pas si heureux que la vérité vienne à eux de droit fil, » pour ainsi dire, et d'un seul endroit : chacun la trouve dans son » intérêt, dans ses soupçons, dans ses passions, et la porte comme » il l'entend aux oreilles du souverain. Il faut donc un cœur étendu » pour recueillir la vérité de çà et de là, partout où l'on en découvre » quelque vestige, et c'est pourquoi Dieu ajoute : *Un cœur étendu* » *comme le sable de la mer*, c'est-à-dire capable d'un détail infini, » des moindres particularités, de toutes les circonstances les plus » menues, pour former un jugement droit et assuré. Tel était le » roi Salomon[3]. » S'il était permis de hasarder une parole après celle de Bossuet, on pourrait dire que la largeur de vues et l'étendue des perspectives sont des qualités vraiment royales. Le souverain, placé au sommet et au centre d'un empire, ressemble à l'océan placé au confluent des fleuves ses tributaires. L'un et l'autre sont les grands réservoirs où afflue, et d'où part toute vie. Dans un souverain, l'étroitesse du cœur et des sentiments, ce serait l'océan concentré dans sa majestueuse solitude, refusant aux rayons du

Latitudo cordis de Salomon.

[1] II *Paralip.*, cap. I, 7-12; III *Reg.*, cap. III, 5-15. — [2] III *Reg.*, cap. IV, 29. — [3] Bossuet, Œuvres complètes, 3e *Sermon pour le dimanche des Rameaux*, prêc devant Louis XIV, *Sur la Justice.*

soleil de puiser dans son sein l'eau féconde, pour la répartir sur tous les points de l'univers.

Jugement de Salomon.

3. « Salomon comprit la grandeur du bienfait divin qui lui avait été accordé. Pour en témoigner sa reconnaissance au Seigneur, il offrit un holocauste sur l'autel du Tabernacle. En ce moment deux femmes d'Israël se présentèrent devant son tribunal. L'une d'elles exposa ainsi l'objet de sa plainte : Cette femme et moi, nous habitons la même demeure, nul autre que nous n'a pu être témoin des faits qui se sont passés. Mères toutes deux depuis trois jours, nous allaitions chacune notre enfant. La nuit dernière, cette femme en dormant eut le malheur d'étouffer le sien. Elle se leva silencieusement, s'approcha de mon lit, et profitant de mon sommeil, elle prit mon enfant et mit à sa place le cadavre de son fils. Au matin, je me préparais à allaiter mon enfant : quelle fut ma douleur, en le voyant mort à mes côtés ! Cependant je le contemplai avec attention à la lumière du jour, et je reconnus qu'il n'était pas mon fils, l'enfant de mes entrailles. — A ce récit, l'autre femme s'écria : Non, non, c'est là un horrible mensonge, c'est bien réellement ton fils qui est mort, et voilà mon enfant plein de vie, c'est le mien ! — L'autre mère persistait à opposer son affirmation à la dénégation de sa compagne. Aucun témoin ne pouvait éclaircir la difficulté par ses dépositions; et tous les regards de l'assemblée étaient fixés sur le jeune roi, qui avait à se prononcer dans une circonstance aussi extraordinaire. — Salomon s'adressant à un de ses officiers : Qu'on apporte un glaive, dit-il. — Cet ordre fut exécuté. Prenez l'enfant vivant, que cette femme porte dans ses bras, ajouta le roi, coupez-le par le milieu du corps, et donnez une moitié à chacune de ces deux femmes. — Le cri du cœur maternel ne se fit pas attendre. Arrêtez, seigneur, je vous en prie, dit la véritable mère, donnez plutôt l'enfant à cette femme, mais ne le mettez point à mort. — Sa compagne au contraire, lui répondit : Non, non, il ne sera ni à l'une ni à l'autre, qu'on exécute l'ordre royal. — Le roi prononça alors la sentence : La véritable mère, dit-il, s'est révélée par le cri de sa tendresse, qu'on lui rende l'enfant, il est certainement le sien. — Bientôt tout Israël racontait avec admiration ces

détails, et le jeune roi à qui le Seigneur avait donné l'esprit de discernement et de sagesse, devint l'objet de la vénération de son peuple[1]. »

Piété filiale de Salomon. Portrait de la Femme forte. Éloge de Bethsabée.

4. Le jugement de Salomon, tant de fois redit par les générations successives, se confond dans tous les esprits avec les souvenirs de l'enfance, et, s'il gagne à cette notoriété un caractère classique, il perd peut-être quelque chose de sa valeur réelle. On ne réfléchit point assez à toute la délicatesse de sentiment qu'il supposait dans le jeune roi. Celui qui saisissait avec une telle sûreté d'appréciation le cri d'une mère, devait aimer profondément la sienne et être lui-même le plus tendre des fils. Il nous reste un monument précieux de la piété filiale de Salomon, qui honore autant son cœur que celui de Bethsabée sa mère. Le portrait de la Femme forte, tracé d'une main si ferme au livre des Proverbes par le roi Salomon, lui fut vraisemblablement inspiré par le souvenir de sa mère; et Bethsabée aurait ainsi eu la gloire de servir de type à ce tableau immortel. « Voici, dit Salomon, les paroles du roi, et les conseils que lui donna sa mère. O mon fils, me disait-elle, cher objet de ma tendresse, enfant de mes désirs, n'écoute pas la voix des amours étrangères, fuis le luxe et les voluptés qui renversent les trônes. Attache-toi à l'épouse fidèle. Qui rencontrera la Femme forte? c'est le trésor inappréciable, qu'il faut chercher dans les contrées reculées et ramener des plus lointains rivages. Le cœur de son époux se repose sur elle; elle sème la joie sur tous les jours de sa vie et en écarte le chagrin. Elle cherche le lin et la laine que met en œuvre sa main diligente. Elle est devenue comme le navire qui se charge au loin de provisions et rapporte l'abondance et le pain. Levée avec l'aurore, elle distribue les aliments qu'elle a préparés aux serviteurs et aux servantes. Elle a ceint ses reins de force, et le courage arme son bras. Elle a goûté les fruits de son travail, ils sont doux à son cœur, et sa lampe ne s'éteint point dans la nuit. Elle a mis la main aux choses fortes et ne dédaigne point de tourner le fuseau. Elle ouvre ses mains à l'indigence, et étend les bras pour

[1] III *Reg.*, cap. III, 16 ad ultim.

accueillir le pauvre et le consoler. La force et la grâce sont sa parure, le sourire de la douceur brillera à l'heure dernière sur ses lèvres mourantes. Elle a ouvert la bouche aux paroles de la sagesse; la loi de la clémence a été celle de ses conseils. L'œil de sa vigilance a considéré tous les sentiers de sa demeure, elle n'a jamais goûté le pain de l'oisiveté. Ses fils se sont levés pour la proclamer bienheureuse, son époux la bénira. La grâce est trompeuse, la beauté est fugitive : la femme qui craint Dieu mérite seule nos éloges [1]. » Telle était Bethsabée, l'épouse de David, « purifiée, dit » Bossuet, par la pénitence, » et digne d'avoir Salomon pour fils. Heureux ce prince, s'il n'eût jamais perdu une telle mère, ou du moins s'il fût toujours resté fidèle à ses conseils et à sa mémoire !

5. Cependant Adonias n'avait subi qu'en frémissant le joug d'un frère qu'il détestait. Abiathar et Joab continuaient à entretenir dans le cœur du prince de coupables espérances. Leurs intrigues n'échappaient point à la sagesse du jeune roi, mais il eut la prudence d'attendre, avant de sévir, que les conjurés eussent laissé éclater leur secret. La jeune Sunamite, Abisag, dont le dévouement à la vieillesse de David et le titre d'épouse royale avaient illustré le nom, leur parut un instrument qui pouvait servir leurs desseins. Une union avec elle devait fortifier le parti d'Adonias, en lui rattachant un grand nombre des anciens serviteurs de David. Il fut donc résolu que le prince solliciterait de Salomon la permission d'épouser Abisag [2]; et pour mieux dissimuler les perverses intentions que pourrait trahir une pareille demande, on convint de la faire parvenir au roi par l'intermédiaire de Bethsabée. Retirée dans l'intérieur du palais, comme la femme forte et modeste dont elle nous a laissé à la fois le portrait et l'exemple, la mère de Salomon ignorait toutes ces sourdes intrigues. « Adonias se présenta

[1] *Proverb.*, cap. XXI fere integr.

[2] M. Munk fait observer ici avec raison la portée de ce projet ambitieux d'Adonias. « Prendre possession du harem royal, dit-il, est en Orient une des » plus éclatantes manifestations de l'autorité souveraine. On a vu que ce fut » par ce moyen qu'Absalom crut faire acte de souveraineté. Le faux Smerdis s'empara, dans le même but, du harem de Cambyse. Voy. Hérodote, » liv. III, chap. LXVIII. » (Munk, *Palestine*, pag. 285.)

devant elle. Qui vous amène? demanda Bethsabée. Venez-vous avec des pensées de paix? — Mes intentions sont pures, répondit le prince, mais j'ai une prière à vous adresser. — Parlez, dit-elle. — Vous savez, reprit Adonias, que le trône devait m'appartenir, tout Israël m'avait reconnu pour son roi. Cependant l'ordre de succession a été changé en faveur de mon frère, et Jéhovah lui a donné la royauté. Maintenant j'ai une demande à vous faire, je vous supplie, ne me refusez pas. — Que voulez-vous? demanda la reine. — Je viens vous prier d'intercéder près de Salomon en ma faveur. Il ne sait rien vous refuser. Demandez lui donc de m'accorder la main d'Abisag, la Sunamite. — Bethsabée y consentit. Elle se fit introduire dans l'appartement royal. Salomon se leva en l'apercevant, vint à sa rencontre, s'inclina devant sa mère, et la conduisant au trône destiné pour elle, la fit asseoir à sa droite. — Mon fils, dit Bethsabée, j'ai une légère faveur à solliciter près de vous. Ne rejetez pas ma requête. — Demandez ce que vous voudrez, ma mère, répondit Salomon, puis-je jamais rien vous refuser? — Accordez donc à Adonias votre frère, la main d'Abisag la Sunamite, reprit Bethsabée. — Ah! ma mère bien aimée, s'écria Salomon, pourquoi avez-vous consenti à vous charger d'une pareille demande? C'est réclamer le trône en faveur d'Adonias! Ne savez-vous pas qu'avec le concours du grand prêtre Abiathar et de Joab, fils de Sarvia, il a tout préparé pour revendiquer son droit d'aînesse? — Salomon instruisit Bethsabée des détails du complot, puis il ajouta : Par le nom sacré de Jéhovah, Adonias a prononcé, en vous parlant ainsi, son arrêt de mort! Par le Dieu d'Israël qui m'a fait asseoir sur le trône de David, mon père, et qui m'a donné la puissance, selon sa promesse, Adonias mourra aujourd'hui même! — Appelant alors Banaïas, fils de Jaïada, le capitaine des gardes, il lui transmit ses ordres, et la conspiration naissante fut étouffée dans le sang du prince, son auteur[1]. »

6. « Joab ne s'était point rattaché à la royauté de Salomon. Il avait concentré toutes ses espérances dans le parti d'Adonias[2]. » Mort de Joab. Exil d'Abiathar.

[1] III *Reg.*, cap. II, 13-25. — [2] *Ibid.*, 28.

Cette fois les événements trompèrent les calculs de sa politique fourbe et tortueuse. L'heure était venue où le sang innocent versé par ses mains, et toutes les douleurs accumulées sur le règne de David, allaient retomber sur sa tête. « A la nouvelle de la mort d'Adonias, il se réfugia dans le parvis du Tabernacle, et saisit de ses mains tremblantes la corne de l'autel qu'il tint étroitement embrassée. Le droit d'asile ne pouvait protéger ce criminel si longtemps redoutable. Banaïas reçut l'ordre de le mettre à mort. Il est temps, dit Salomon, de venger le sang injustement répandu par Joab, et de punir les attentats qu'il a commis contre l'autorité de mon père et la mienne. Qu'il meure comme il a fait mourir Abner, généralissime des armées d'Israël, comme il a fait mourir Amasa, fils de Jether, généralissime des armées de Juda. Que leur sang retombe sur sa tête et celle de ses descendants, et que la juste punition de ses forfaits attire sur la mémoire de David et sur le trône de son fils les bénédictions du Seigneur[1]. » Telle fut la fin de Joab. « Il » était de ceux, dit Bossuet, qui veulent le bien et sont capables de » l'exécuter, mais qui veulent le faire seuls. Dangereux caractères, » s'il en fut jamais, puisque la jalousie des ministres, toujours » prêts à se traverser les uns les autres, et à tout immoler à » leur ambition, est une source inépuisable de mauvais conseils, » et n'est guère moins préjudiciable au service que la rébellion[2]. » Banaïas fut investi de la dignité de généralissime des armées de Salomon. « Le grand prêtre Abiathar avait trempé dans la conspiration et pouvait craindre un châtiment sévère, mais Salomon respecta son caractère sacré. Retirez-vous à Anathoth, votre patrie, lui dit-il, vous avez mérité la mort, mais je n'ai point oublié que vous avez porté l'Arche du Seigneur notre Dieu devant David, mon père, et je me souviens d'ailleurs du dévouement dont vous avez fait preuve en d'autres circonstances. — Abiathar se soumit à cette sentence. Exilé dans sa ville natale, il cessa dès lors d'exercer les fonctions pontificales, et Sadoc en fut seul investi. Ainsi

[1] III *Reg.*, cap. II, 28-35. — [2] *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, liv. IV, sur la proposition : *Le prince doit se faire craindre des grands et des petits.*

s'accomplissait la prophétie de Samuel, et le dernier descendant d'Héli retombait, avec sa famille, dans l'obscurité et l'indigence [1]. »



7. La conjuration d'Adonias avait sans doute trouvé d'autres partisans moins illustres. La clémence de Salomon s'étendit sur eux ; cependant il importait d'assurer par de prévoyantes et sages mesures la sécurité de l'avenir. Séméï, qui s'était fait escorter de mille Benjamites, alors que sur la rive du Jourdain il allait implorer la miséricorde de David, exerçait sur sa tribu une influence qui pouvait, à un moment donné, devenir fatale. Il est probable qu'il avait été assez habile pour ne pas se compromettre ouvertement dans la folle entreprise d'Adonias, et qu'il s'était contenté de faire en secret des vœux pour le succès du complot. « Salomon le fit appeler en sa présence : Fais-toi construire une demeure dans l'enceinte de Jérusalem, lui dit-il, et viens t'y fixer. Mais ne quitte jamais la ville. Le Cédron sera ta frontière. Le jour où tu viendrais à le franchir, sous quelque prétexte que ce soit, sache que tu auras appelé la mort sur ta tête. Ainsi ton sort est entre tes mains, et si ton sang doit couler un jour, tu l'auras versé toi-même. — La sentence du roi, mon maître, est juste, dit Séméï, je m'y soumets volontiers et j'en observerai fidèlement les conditions. — Longtemps en effet, Séméï interné dans Jérusalem, y demeura sans enfreindre les clauses du traité. Le Cédron, qu'il fallait nécessairement traverser pour se rendre à Bahurim, sa patrie, formait une limite parfaitement choisie pour l'isoler de toutes relations possibles avec la tribu de Benjamin. Trois années s'écoulèrent ainsi, lorsqu'on vint un jour apprendre à Salomon, que Séméï s'était rendu chez Achis, roi de Geth, et qu'il venait de rentrer de cette excursion. Le motif de ce voyage était d'aller réclamer à ce prince étranger des esclaves fugitifs qui avaient cherché un asile dans ses états. Salomon manda le coupable au pied de son tribunal : As-tu oublié mes paroles? Je t'avais dit : Le jour où tu sortiras de Jérusalem sous quelque prétexte que ce soit, sache que tu auras appelé la mort sur ta tête. Tu m'as répondu : Cette

[1] III *Reg.*, cap. II, 26, 27.

sentence est juste, et je m'y soumets. Pourquoi donc as-tu violé ta promesse faite au nom du Seigneur? Pourquoi as-tu transgressé mes ordres? Tu sais, et ta conscience doit te le reprocher, les malédictions dont tu as jadis accablé David mon père, qu'elles retombent aujourd'hui sur ta tête! Ainsi puisse le règne de Salomon être béni du Seigneur, et le trône de David s'affermir par la justice devant l'Eternel [1]. » Le coupable subit sur-le-champ la mort qu'il avait méritée. « Ainsi, dit le P. Berruyer, s'exécuta après un » sage délai, et par suite de l'infraction volontaire d'une surveil» lance acceptée, la dernière volonté de David sur l'audacieux » Séméi, dont le supplice fit d'autant plus d'impression sur l'esprit » des peuples, que la providence du ciel et la prudence du roi y » éclatèrent davantage [2]. »

§ II. Le Cantique des Cantiques (1000).

Le Pharaon égyptien donne sa fille en mariage à Salomon.

8. « Le règne de Salomon s'étant ainsi affermi sous sa main puissante, il fit alliance avec le Pharaon qui gouvernait alors l'Egypte, et il épousa la fille de ce prince. Elle habita avec son royal époux le palais de David, sur la montagne de Sion, jusqu'à ce que Salomon eût achevé la construction du temple et du magnifique palais qu'il se fit élever plus tard pour lui-même [3]. » Ces paroles du texte sacré doivent être rapprochées d'un curieux fragment d'Eupolème, qui nous a été conservé par Eusèbe, dans la *Préparation évangélique*. « En montant sur le trône, dit cet antique historien, » Salomon fit part de son avénement au roi d'Egypte, Vaphrès, et » lui transmit la lettre suivante : « Le roi Salomon, au Pharaon » égyptien, Vaphrès, ami de son père, salut. Soyez informé qu'il a » plu au Dieu tout-puissant de m'appeler à succéder au trône de » David, mon père. En mourant, David m'a laissé l'ordre d'élever » un temple à la majesté du Dieu qui a créé le ciel et la terre, et » m'a chargé de vous demander des ouvriers habiles de votre » royaume, qui puissent me prêter leur concours jusqu'à ce que

[1] III *Reg.*, cap. II, 36 ad ultim. — [2] Berruyer, *Histoire du peuple de Dieu*, tom. IV, pag. 443. — [3] III *Reg.*, cap. III, 1.

» j'aie achevé la grande entreprise qui m'a été confiée [1]. » Ainsi les premières relations qui se seraient établies entre les deux souverains auraient été consacrées par le nom de Jéhovah, dont le futur temple devait être la gloire de Salomon et la grande préoccupation de son règne. Ce fut sous de tels auspices que la princesse égyptienne quitta les bords du Nil pour venir régner sur les rives du Jourdain. Quel changement depuis Moïse! Les fugitifs d'Israël, échappés jadis à la verge de fer d'un Pharaon, offraient aujourd'hui à une fille des Pharaons de partager un trône envié de tous les souverains. Esclaves autrefois, ils avaient bâti les pyramides; libres aujourd'hui, ils demandent à la terre des pyramides des ouvriers pour construire à Jéhovah un temple digne de lui!

Situation du royaume d'Israël à l'époque de cette alliance

9. En venant prendre possession de son nouvel empire, la fille des rois égyptiens put admirer à la cour de Salomon une magnificence qui ne le cédait en rien à celle du palais de Memphis. « Les principaux officiers du roi d'Israël étaient Azarias, fils du grand prêtre Sadoc; Elihoreph et Ahia, secrétaires royaux; Josaphat, chargé des archives de l'Etat; Banaïas, généralissime des armées; Sadoc, le grand prêtre; Azarias, fils de Nathan, capitaine des gardes; Zabud, son frère, conseiller intime et ami du roi; Ahisar, grand-maître du palais, et Adoniram, surintendant des impôts. Douze gouverneurs, établis à la tête de chacune des tribus, maintenaient l'ordre dans tout le royaume. Juda et Israël, devenus un peuple aussi nombreux que le sable des mers, jouissaient, au sein de la paix et de l'abondance, des richesses de leur belle patrie. La domination de Salomon s'étendait depuis la frontière égyptienne jusqu'au fleuve de l'Euphrate; toutes les nations comprises dans ces limites extrêmes lui payaient le tribut et obéissaient à ses lois. Le palais du roi était le centre où venaient aboutir toutes ces richesses. Chaque jour on apportait pour la table royale et pour les officiers de la cour trente mesures de fleur de farine et soixante de farine ordinaire, dix bœufs gras et vingt autres non engraissés et pris dans les pâturages, cent moutons. Tel était l'approvision-

[1] Euseb. Pamphil., *Præpar. Evang.*, lib. IX, cap. XXXI.

nement quotidien, sans compter les cerfs, les biches, les buffles ni les oiseaux privés ou sauvages que fournissaient les vastes campagnes de l'Euphrate. Juda et Israël habitaient en paix, chacun à l'ombre de sa vigne et de son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée [1]. » Salomon avait introduit dans son royaume un luxe qui dut singulièrement frapper l'imagination de la multitude ; nous voulons parler des chevaux. Déjà nous avons vu David se réserver cent quadriges, après sa victoire sur le roi syrien, Adarézer [2]. « Salomon réunit quatorze cents attelages [3], dont il répartit les chevaux dans les villes les plus convenables au pâturage. Les gouverneurs de provinces avaient soin d'approvisionner ces dépôts d'une quantité suffisante d'orge et de paille [4]. Ces chevaux étaient achetés à grands frais en Egypte, à Coa [5] et dans les contrées syriennes. Le roi payait six cents pièces d'argent un attelage et cent cinquante un cheval [6]. »

Entrée de la fiancée de Salomon à Jérusalem. Psaume *Eructavit cor meum verbum bonum*

10. Tel était le royaume d'Israël, quand la fille du Pharaon égyptien y fit son entrée. La splendeur d'une telle alliance, le contraste entre les souvenirs du passé et les gloires du présent, la prospérité et la paix qui permettaient à Salomon, en contractant cette union auguste, d'appliquer le précepte de Moïse qui avait admis les Egyptiens au nombre des peuples avec lesquels la Judée pourrait entretenir des relations internationales [7], tout concourait à rendre éclatantes les fêtes de ce mariage. Les acclamations populaires retentissaient sur le passage de la royale fiancée. Les chœurs de musique célébraient dans leurs chants l'éloge des illustres époux. « O roi, disaient-ils, le plus beau des enfants des hommes, la grâce découle de tes lèvres et la bénédiction s'est reposée sur toi. Ceins ton glaive autour de tes reins, toi le plus

[1] III *Reg.*, cap. IV, 1-25. — [2] I *Paralip.*, cap. XVIII, 4. Voir chapitre précédent, p. 369. — [3] Les chiffres du livre des Paralipomènes diffèrent de ceux du livre des Rois, et la traduction de la Vulgate donne elle-même des nombres différents de ceux du texte hébraïque. Nous reproduisons le chiffre donné par Josèphe, et qui paraît à tous les commentateurs se rapprocher le plus de la vérité. — [4] III *Reg.*, cap. IV, 26-28. — [5] Cette localité, qui a dû être voisine des frontières juives, nous est maintenant inconnue. — [6] II *Paralip.*, cap. I, 16-17. — [7] *Deuteron.*, cap. XXIII, 7, 8.

puissant des guerriers. Dans la splendeur de ta majesté et le charme de ta radieuse figure, parais à nos yeux, que le bonheur suive tes pas, règne dans la vérité, la douceur et la justice. Ta main sème autour d'elle les merveilles; tes flèches, à la pointe acérée, ont trouvé le chemin du cœur de tes ennemis. Les peuples se courberont sous ton empire. O Dieu! votre trône est assis sur l'immutabilité des siècles, le sceptre de la direction est le sceptre de votre règne. O roi, tu as aimé la justice et tu as poursuivi l'iniquité de ta haine puissante, c'est pour cela que Jéhovah ton Dieu t'a choisi au milieu de tes frères et a sacré ton front de l'huile sainte. Sous tes lambris revêtus d'ivoire, la myrrhe, l'ambre et l'aloës parfument tes vêtements. Les filles des rois t'en ont fait hommage. La reine s'est assise à ta droite, son manteau royal était brodé d'or et reflétait dans leurs variétés les plus riches couleurs. Fille des rois, prête l'oreille aux chants d'allégresse de ton peuple, vois ses transports, oublie en ce jour le pays qui t'a vu naître et les palais de ton père. Le roi t'environnera de sa tendresse. Jéhovah le Seigneur est ton Dieu, tous les peuples adoreront sa majesté. Sous ses voiles dorés, sous l'éclatant tissu de son manteau, la fille du roi porte en elle-même une beauté supérieure à toutes les parures. Des chœurs de jeunes filles la conduiront vers le roi; ses compagnes lui formeront un joyeux cortége et l'introduiront dans le palais d'Israël. O reine, tes fils te rendront un jour les souvenirs du toit paternel, tu les enverras régner sur tous les trônes de la terre; ils rediront d'âge en âge ton nom béni, et les peuples chanteront ta gloire [1]! »

11. Ce fut dans cette circonstance que Salomon composa l'épithalame sacré, connu sous le nom de *Cantique des Cantiques* [2], où

Citations du Cantique des Cantiques.

[1] *Psalm.* XLIV integr. Ce psaume a pour titre *Canticum dilecto.* Bossuet a cru pouvoir en rattacher la composition au mariage de Salomon. C'est sur son autorité que nous le reproduisons ici. (Bossuet, *In Canticum Canticorum præfatio,* art. 1.)

[2] M. Renan lui-même prouve que le Cantique des Cantiques ne peut avoir été composé que « fort peu de temps après la mort de Salomon. » (Renan, *le Cantique des Cantiques*, pag. 95.) Cependant le savant critique ne convient pas qu'il soit l'œuvre de Salomon lui-même. Nous aurons l'occasion de dire

la plus suave poésie se revêt d'un mysticisme prophétique dont tous les siècles ont compris la divine sublimité. « Le cortége qui amène ma fiancée, dit-il, ressemble à la majesté des coursiers d'Israël et des chars du Pharaon; elle a la grâce et la beauté de la colombe [1]. » Un dialogue pastoral s'échange entre les deux époux. « Je suis le narcisse de Saron et le lys des vallées. — Comme le lys au milieu des épines, ainsi s'élève ma fiancée parmi les filles des hommes. — Comme le pommier chargé de fruits parmi les arbres de la forêt, ainsi s'élève le fiancé de mon âme au milieu des fils des hommes. J'ai trouvé le repos sous son ombre désirée, et ses fruits sont doux à mon cœur. Il m'a introduit dans ses celliers, il a arboré sur ma tête l'étendard de son amour. — Filles de Jérusalem, par les cerfs et les biches de vos montagnes, je vous en conjure, respectez le repos de ma fiancée, et ne troublez point les douceurs de son sommeil. — La voix de mon fiancé est parvenue jusqu'à mes oreilles; il vient lui-même, franchissant les montagnes et traversant les collines. Il est pareil au cerf agile et au faon des biches. Il me parle : Lève-toi, me dit-il, sœur de mon âme, douce colombe, et suis-moi. Déjà l'hiver a replié son manteau de frimas, les pluies ont cessé, les fleurs ont fait leur apparition sur notre terre, les oiseaux font entendre leurs mélodies; la voix de la tourterelle a été entendue dans nos campagnes; le figuier voit rougir ses fruits empourprés; les vignes en fleurs exhalent leurs parfums. Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; il a fixé sa demeure parmi les lys des champs [2]. » Les filles de Jérusalem célèbrent dans leurs cantiques la rencontre des deux époux, et l'entrée triomphale au palais de Sion. « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert comme un nuage odoriférant, parfumé des vapeurs de l'encens et de la myrrhe? — Voici la litière de Salomon. Soixante braves, les vaillants d'Israël, l'escortent; tous portent le glaive, tous sont habiles à l'art des combats; chacun d'eux a ceint sa redoutable épée pour écarter les dangers de la nuit. La litière du roi

pourquoi et de relever à ce sujet une méprise singulière dans laquelle M. Renan est tombé.

[1] *Cantic. Cantic.*, cap. I, 8. — [2] *Cantic. Cantic.*, cap. II fere integr.

Salomon est faite de bois de cèdre du Liban; des colonnes d'argent la soutiennent, les coussins de pourpre qui en forment le siége, reposent sur un trône d'or. Filles de Sion, sortez de vos demeures, et voyez le roi Salomon, portant sur sa tête le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses fiançailles, en ce jour de tant de joie pour son cœur [1] ! » Salomon chante les pompes du couronnement. « Comme la tour d'ivoire de David, bâtie sur la montagne de Sion; mille boucliers y reposent, c'est l'arsenal des vaillants : ainsi, dans l'appareil de sa majesté, la reine s'est reposée. Viens du Liban, sœur de mon âme, tu seras couronnée! Descends des hauteurs d'Amana, des sommets du Sanir et de l'Hermon, des antres des lions, des montagnes habitées par les léopards [2].

Tradition du Judaïsme et du Catholicisme sur le Cantique des Cantiques.

12. Plus haut que l'alliance de Salomon avec la fille des rois égyptiens, au-dessus de l'union des ces deux illustres époux, l'exégèse des Hébreux et la théologie catholique ont toujours vu dans ce chant nuptial, le symbole prophétique de l'union de Jésus-Christ avec son Église, et de Dieu avec l'âme fidèle. « Loin de nous la » pensée, dit Aben-Ezra, d'interpréter ce chant sacré dans le sens » grossier d'un amour terrestre. Toutes ses paroles sont autant » d'allégories; s'il n'en était ainsi, il n'aurait pas trouvé place dans » le recueil de nos livres canoniques. Il ne saurait y avoir de doute » à ce sujet [3]. » La paraphrase chaldaïque, Maimonide et le rabbin Jarchi s'expriment de même [4]. Toute la tradition juive, ainsi que le fait observer Bossuet, atteste cette croyance; la précaution de la Synagogue, qui ne permettait la lecture de ce livre sacré qu'à partir de l'âge de trente ans, prouve le respect dont on voulait entourer cette divine parole, en ne l'exposant point aux profanations des intelligences trop jeunes et trop éprises des sentiments vulgaires de la nature [5]. L'Église catholique reçut des mains du Judaïsme le cantique de Salomon, avec les autres livres inspirés. L'épouse

[1] *Cantic. Cantic.*, cap. III, 6-11. — [2] *Cantic. Cantic.*, cap. IV, 4-8. — [3] *Absit! absit! ut Canticum Canticorum de amore carnali agat; sed omnia figurate in eo cuntur. Nisi enim maxima ejus dignitas esset, in sacrorum Librorum corpus non uisset relatum, neque de eo ulla est controversia* (Aben-Ezra, *In Cantic. Cantic. Præfatio*). — [4] Voir Rosenmuller, *In Cantic. Canticor. Præfat.*, art. 3. — [5] Bossuet, *In Cantic. Cantic. Præfat.*, art. 4.

mystique de Jésus-Christ, qui venait faire fleurir le lis de la virginité parmi les épines de cette terre, n'hésita point à reconnaître dans le chant nuptial de Salomon, l'hymne de l'alliance mystérieuse du Verbe incarné avec les âmes. Saint Jean, l'apôtre de l'amour et de la pureté, transporte dans son Apocalypse des images empruntées au Cantique des Cantiques. Saint Denys l'Aréopagite l'appelle « le poème suave des amours divins [1]. » — Origène, dont « le génie » triomphant, dit saint Jérôme, s'était surpassé lui-même dans » l'interprétation du Cantique des Cantiques [2], » s'exprime ainsi : « L'épithalame de Salomon, sous la forme d'un dialogue entre un » époux et sa fiancée, n'est rien autre chose que la parole de Dieu » adressée dans son amour aux âmes créées à son image, et à » l'Église la mère des âmes [3]. » — Saint Grégoire de Nysse tient le même langage : « Ce chant, dit-il, est le mystérieux portique qui » nous fait pénétrer dans le sanctuaire où se réalise l'union de » l'âme humaine avec son Dieu [4]. » — « C'est l'alliance du Verbe » divin avec notre humaine nature que chante ce glorieux épithalame, » dit saint Athanase [5]. — « Salomon, le pacifique, le roi » aimé du Seigneur, dit saint Jérôme [6], nous convie au festin nuptial de Jésus-Christ et de son Église, il chante la douceur de l'alliance des âmes saintes avec leur Dieu. » — « Ce cantique, dit » saint Augustin [7], est le chant d'amour que redisent les saints, en » célébrant l'alliance du roi et de la reine de la cité de Dieu, c'est-à-dire le Christ et son Église. » — « Des hommes se sont trouvés, » dit Théodoret [8], qui, dans leur ignorance du style ordinaire des » écrivains sacrés, n'ont pas su franchir le voile de la lettre, et pénétrer jusqu'à l'esprit divin recélé dans les profondeurs de ce » livre. Leur grossière intelligence s'est heurtée au blasphème. » Que n'étudiaient-ils mieux le langage du Testament ancien! Ils

[1] S. Dionys. Areopag., *Eccles. hierarch.*, cap. III. — [2] *Origenes cum in cæteris libris omnes vicerit, in Cantico Canticorum ipse se vicit* (S. Hieronym., Præfat. in duas homilias *in Cantic. Canticor.*). — [3] Origen., homil. 1 *in Cantic. Cantic.* — [4] S. Gregor. Nyssen., homil. 1 *in Cantica.* — [5] Voy. *Synopsis Scriptur. sacr.*, apud S. Athanas. — [6] S. Hieronym., *Epist. ad Paulinum.* — [7] S. August., *De Civitate Dei*, lib. XVII, cap. XX. — [8] Theodoret., *Commentar. in Cantic. Cantic.*, Præfat.

» auraient appris que la vérité s'y trouve mille fois cachée sous les » figures et les paraboles. » Saint Bernard, le dernier des Pères de l'Église, résume toute la tradition dans ces paroles : « Divinement » inspiré, dit-il, Salomon célèbre dans ce cantique la gloire du » Christ et de l'Église, les charmes du saint amour et les mystères » de l'union éternelle ; il a exprimé tous les désirs de l'âme sainte » et toutes les allégresses dont la remplit l'Esprit divin, sous le » voile mystique de l'épithalame. Comme Moïse voilait l'éclat de son » visage, ainsi Salomon a voilé le rayonnement de sa parole ; car, » à l'époque où il écrivait, quelle âme eût été assez forte pour sup- » porter la splendeur d'une telle gloire[1] ? » Enfin Bossuet élevant après tant de siècles la voix de son génie, écho de tous les enseignements du passé, fait entendre cette solennelle doctrine : « L'union » ineffable du Verbe éternel de la sagesse divine avec l'Église et avec » les grandes âmes qui en sont la plus belle portion, le saint amour » qui les enflamme sont marqués dans l'Ecriture avec des caractères » qui font aimer et admirer ce mystère. En effet, le Verbe s'est » revêtu de notre nature, étant attiré sur la terre par la force de » cet amour, et il s'est uni si étroitement aux âmes élevées, qu'elles » sont un même esprit avec lui, selon le témoignage de saint Paul[2]. » Aussi l'Eglise et les saintes âmes à qui le Verbe se communique, » s'attachent à lui, avec un amour et une fidélité qui leur donnent » lieu de dire ces paroles du même apôtre : *Jésus-Christ est ma* » *vie*[3], et celles-ci de David : *Pour moi, mon bien est d'être uni* » *à Dieu*[4] ; et encore : *Mon cœur et ma chair tressaillent de joie* » *pour le Dieu vivant*[5]. C'est cet amour que Salomon décrit dans le » *Cantique*, où il en exprime les transports avec une variété et » une élégance admirable : Salomon, qui a bâti ce temple, figure » de la vraie Église, et qui porte lui-même le caractère de Jésus- » Christ dans son nom de *Pacifique*, et parce que Dieu dit de lui : *Je* » *lui servirai de père, et il me tiendra lieu de fils*[6]. Il nous donne » ici une vive image de l'union de Jésus-Christ et de l'Église dans

[1] S. Bernard., *In Cantic. Cantic.* serm. 1. — [2] I *Cor.*, VI, 17. — [3] *Philipp.*, I, 21. — [4] *Psalm.* LXXII, 28. — [5] *Psalm.* LXXXIII, 3. — [6] II *Reg.*, VII, 14.

» l'amour conjugal, cet amour si saint et si chaste que Dieu lui-» même a institué[1]. »

Théorie de M. Renan sur le Cantique des Cantiques.

13. Il nous en coûte de placer en regard de ces graves enseignements consacrés par une tradition trente fois séculaire, les ironiques paroles inspirées à un savant moderne par un sentiment d'inexcusable légèreté. Mais il importe de faire peser sur leurs auteurs la responsabilité des actes, il importe d'apprendre à notre siècle le peu de valeur réelle qui se trouve au fond des plus brillants sophismes, même quand ils provoquent les applaudissements d'une foule aveuglée. « Quand Bossuet et Châteaubriand croient admirer » la Bible, dit M. Renan, en admirant des contre-sens et des non-» sens, la docte Allemagne a le droit de sourire[2]. » Quand nous lisons l'*étude* que M. Renan a publiée sur le Cantique des Cantiques[3], ce n'est point un sourire qui vient effleurer nos lèvres, quoique les contre-sens si vivement reprochés à Bossuet par le savant académicien ne fassent pas, peut-être autant qu'il se l'imagine, défaut à l'œuvre nouvelle. Au nom de la France catholique, que nous ne séparons point de la France savante, nous déplorons amèrement l'erreur d'un esprit distingué qui assimile l'interprétation traditionnelle du Cantique de Salomon à « une » sorte de débauche métaphysique[4]. » — « Israël, dit M. Re-» nan, se laissait quelquefois distraire de sa haute destinée, et » durant des siècles on vit ce peuple oublier la mission religieuse » qu'il était appelé à remplir. Devenue la *Terre sainte* pour l'huma-» nité civilisée, la Judée ne nous apparaît maintenant que comme » un pays de prêtres et de prophètes; tous les monuments de la » littérature hébraïque sont, au premier coup d'œil, des livres » saints. Mais c'est là une illusion résultant du préjugé qui ne nous » permet de voir dans les grandes choses que le principe même

[1] Bossuet, *in Canticum Canticorum præfatio*, initio. Nous reproduisons ici le texte même de la traduction de Bossuet, publiée pour la première fois dans l'édition de ses œuvres complètes par M. Lachat (L. Vivès, 1862). — [2] Renan, *Études d'histoire religieuse*, pag. 73. — [3] *Le Cantique des Cantiques, traduit de l'hébreu avec une étude sur le plan, l'âge et le caractère du poëme*, par Ernest Renan, membre de l'Institut, deuxième édition, Paris, Michel Levy, 1861. — [4] Renan, *Le Cantique des Cantiques*, pag. 119.

» qui en a fait la grandeur. Une étude attentive de ces écrits donnés » tous pour religieux nous révèle de nombreuses traces d'une vie » profane, qui n'ayant pas été le côté le plus brillant du peuple » juif, a été naturellement rejetée dans l'ombre. Par un miracle » étrange, et grâce à une méprise pour laquelle la critique ne sau- » rait se montrer bien sévère, puisqu'elle nous a conservé le plus » curieux peut-être des monuments de l'antiquité, un livre entier, » œuvre de ces moments d'oubli où le peuple laissait reposer ses » espérances infinies, est venu jusqu'à nous. Le *Cantique des Can-* » *tiques* n'est pas la seule page profane que renferme la Bible, mais » c'est de beaucoup celle pour laquelle les scribes qui ont décidé du » sort des écrits hébreux ont le plus élargi leurs règles d'admis- » sion[1]. » *Des moments de distraction qui durent des siècles* forment une bizarre alliance qui n'eût certainement pas échappé à la logique « étroite et inflexible[2] » de Bossuet. Mais sans être aussi rigoureux vis-à-vis d'une formule qui vise au paradoxe, il nous reste bien le droit de demander au savant critique dans quelle période de l'histoire juive il place « les siècles où l'on vit ce peuple » oublier la mission qu'il était appelé à remplir. » Vainement nous avons jusqu'ici déroulé une à une toutes les pages de cette histoire, « les siècles d'oubli » ne nous sont point encore apparus. Mais il nous reste à étudier les écrits d'Isaïe, de Daniel, de Jérémie, d'Ezéchiel et des autres Prophètes. Peut-être cette révélation tardive viendra-t-elle alors surpendre nos espérances. En attendant, est-ce bien à l'époque où Salomon construisait à Jéhovah le temple prédit par Moïse, annoncé au peuple par David, préparé par quarante années de conquêtes, et enrichi des dépouilles amoncelées de vingt nations ennemies, est-ce bien à cette époque que M. Renan fixe la date « d'un des plus curieux monuments de l'antiquité, d'un » livre entier, œuvre de ces moments d'oubli, où le peuple de Dieu » laissait reposer ses espérances infinies? » En vérité, c'est abuser de l'ignorante crédulité d'un siècle aussi rationaliste que le nôtre.

[1] Renan, *Le Cantique des Cantiques*, préface, pag. III, IV. — [2] On a déjà vu le reproche adressé à Bossuet et à l'école théologique du XVII[e] siècle par le critique (tom. I de cette *Histoire*, pag. 600).

Contradiction de M. Renan.

14. « Nul doute, continue M. Renan, qu'à l'origine le *Cantique* » ne fût un livre profane, dans le sens ordinaire qu'on donne à ce » mot. Non-seulement aucune arrière-pensée mystique ne s'y laisse » entrevoir, mais la contexture et le plan du poëme excluent absolument l'idée d'une allégorie. Le ton et les images des morceaux » passionnés sont ceux des chants d'amour des Arabes, où jamais » l'on n'a prétendu trouver une trace de symbolisme religieux[1]. » — « Et d'abord, si l'auteur avait eu réellement quelque prétention » théologique, ce n'est pas la forme dramatique qu'il eût choisie; la » forme lyrique convient seule à ces sortes de débauches métaphysiques. A quelles invraisemblances, d'ailleurs, ne s'expose-t-on » pas en plaçant un grand développement de théologie transcendante en Judée, au xe siècle avant Jésus-Christ[2] ! » — « Aucun » peuple n'a été plus sobre que le peuple hébreu de symbolisme, » d'allégories, de spéculations sur la divinité. Traçant une ligne » de démarcation absolue entre Dieu et l'homme, il a rendu impossible toute familiarité, tout sentiment tendre, toute réciprocité » entre le ciel et la terre[3]. » M. Renan a écrit, en 1860, les paroles suivantes : « D'après la théorie du monde moral qui sert de base » au livre de Job (qu'on peut considérer comme l'idéal d'un poëme » sémitique[4]), l'homme est dans des rapports perpétuels et directs » avec la Divinité; il la voit quelquefois; d'autres fois la Divinité » lui parle par des songes et des visions; d'autres fois elle l'avertit » par les événements ordinaires de la vie, etc.[5]. » Que M. Renan veuille bien choisir entre ces deux appréciations si contradictoires, et faire connaître à ses lecteurs si la vérité définitive est dans la formule de 1860, qui met les Hébreux « en rapports perpétuels et » directs avec la Divinité, » ou dans celle de 1861, qui « trace chez » les Hébreux une ligne de démarcation absolue entre Dieu et » l'homme! » Si « étroit » qu'on veuille supposer l'esprit d'un théologien, il serait difficile de lui faire accepter des contradictions si

[1] Renan., *Cantique des Cantiques*, pag. 115. — [2] *Ibid.*, pag. 119. — [3] *Ibid.*, pag. 120, 121. — [4] Cette parenthèse est la première phrase de la Préface du *Livre de Job*, par M. Renan.— [5] Renan, *Etude sur le poëme de Job*, pag. LXXVI-LXXVII. Paris, 1860, 2e édition.

palpables, et l'illustre académicien pourra étudier longtemps encore les soixante-quinze livres différents dont se compose la Bible catholique, avant d'y rien trouver de pareil. « L'allégorie, dit » M. Ad. Franck, c'est le génie même de l'Orient, c'est par-dessus » tout celui de la Terre sainte. Qu'on joigne à ce trait de physio- » nomie un autre signe distinctif de la race hébraïque, l'amour de » Dieu exalté au point d'absorber toute la vie, de laisser son em- » preinte sur la forme des vêtements et sur les portes des maisons, » de se mêler à toutes les images de la nature extérieure et d'ap- » peler un grand fleuve, une haute montagne, un vent violent, le » *fleuve de Dieu*, la *montagne de Dieu*, le *vent de Dieu;* d'arracher au » Psalmiste cet accent passionné. « Comme le cerf altéré soupire » après les courants d'eau, ainsi mon âme soupire après toi, ô Sei- » gneur; » de faire écrire par le législateur en tête de son Code : « Tu aimeras Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton » âme et de toutes tes forces. » On comprendra alors que les pas- » sions profanes, que les transports de l'amour purement humain » n'ont jamais pu, même un seul instant, occuper sans partage les » écrivains et les poètes de cette nation, et qu'elle est beaucoup » plus fondée qu'on ne pense, la tradition qui compte le *Cantique* » *des Cantiques* parmi les Livres saints [1]. »

Travestissement que M. Renan fait subir au Cantique des Cantiques. Anachronismes et contre-sens de l'habile critique.

15. Les théories rationalistes de M. Renan, si regrettables qu'elles puissent être en elles-mêmes, et si peu fondées qu'elles soient en raison, n'égalent pas cependant en témérité le travestissement que le moderne exégète fait subir au texte même du *Cantique des Cantiques*. Il s'est convaincu que ce chant sacré est une satire du gouvernement de Salomon, composée par quelque représentant du « vieil esprit républicain du nord de la Palestine. » Avec cette donnée, aussi neuve que gratuite, il lui était impossible d'admettre ce livre comme l'œuvre de Salomon lui-même. La tradition depuis Esdras et les Septante, en passant par Josèphe et tous les docteurs hébreux et catholiques, jusqu'à nos jours, s'était généralement

[1] Art. de M. Ad. Franck, reproduit au tom. VIII de l'édition de Cornelius a Lapide, par M. L. Vivès, pag. I-VIII.

accordée à reconnaître le fils de David comme l'auteur du cantique qui porte son nom. Mais la tradition, on le sait, n'est jamais un obstacle sérieux pour l'esprit inventif du docte critique. Si même on était tenté de trouver étrange l'intervention des doctrines républicaines dans la composition d'un ouvrage aussi éloigné de tout parti pris de politique, l'étonnement se dissiperait vite en se portant sur des objets bien plus incroyables encore. M. Renan « évo-» que autour de l'époux et de la fiancée du Cantique tout un monde » de bourgeois de Jérusalem, de soldats, de bayadères; il nous » montre des divertissements, des *a parte*, des évanouissements, » des songes, enfin tout l'appareil de notre scène lyrique [1]. » Une jeune Sulamite, violemment enlevée à ses troupeaux et à la maison paternelle, déjoue par son innocence victorieuse, tous les efforts d'un cruel tyran et toute la puissance de Salomon. Voilà ce que M. Renan a vu dans le *Cantique des Cantiques*. Il a épuisé toutes les ressources de son imagination pour le défigurer, ligne par ligne, et en composer laborieusement un drame qui manque d'action, d'enchaînement, de vraisemblance et d'unité. Féconde en anachronismes, remplie de « bourgeois de Jérusalem » et de « bayadères » que le peuple de Jérusalem ne connut jamais, que la loi de Moïse eût fait bannir du sein de la nation juive, si elles s'y fussent un instant introduites, cette scène dramatique repose sur un contre-sens de l'illustre critique, devant lequel l'ombre de Bossuet aurait le droit de sourire. Laissons la parole à M. Franck. « Toute la » charpente si péniblement édifiée par M. Renan, dit-il, repose sur » une seule base : l'enlèvement de la jeune Sulamite par les soldats » de Salomon. Supprimez cet incident, il n'y a plus de pièce. Eh » bien! par un hasard vraiment malheureux, il n'en existe pas la » plus légère trace dans le *Cantique des Cantiques;* il n'y est jamais » fait allusion, même par un seul mot. Il est vrai que l'élégante

[1] A. Franck, art. déjà cité, pag. 1. Quelque incroyable que puisse paraître l'idée de nous parler de bourgeois de Jérusalem sous le règne de Salomon, l'acte III de M. Renan ne porte pas moins les indications suivantes : *Premier Bourgeois. — Deuxième Bourgeois* (Renan, *Le Cantique des Cantiques*, pag. 190, 191).

» traduction de M. Renan fait dire à la Sulamite, en forme d'*a-*
» *parte : Imprudente ! voilà que mon caprice m'a jetée parmi les*
» *chars d'une suite de prince.* Mais on lit dans le texte tout autre
» chose. Rendu littéralement, il signifie : « Je ne sais, mon âme
» m'a faite comme les chars d'Aminadib [1]. » Il n'est donc question
» ni d'un caprice, ni d'un prince, ni de sa suite [2]. » Une autre erreur non moins capitale tombe sur le dénouement même de la pièce imaginée par M. Renan. Le docte philologue, sans respect pour les règles les plus élémentaires de la grammaire hébraïque, confond les deux genres, et attribue à un berger de son invention une parole qui, dans le texte, est formellement placée dans la bouche de la Sulamite [3]. Ceci pourrait n'être qu'une infidélité volontaire du traducteur. Il avait besoin de cette équivoque, sous peine de renoncer à toute sa théorie d'interprétation. Mais quand on procède ainsi, sied-il bien d'affecter une supériorité dédaigneuse et une ironique pitié pour des doctrines consacrées par une foi de trois mille ans? « Ce n'est jamais sans crainte, dit M. Renan, que
» l'on porte la main sur ces textes sacrés qui ont fondé ou soutenu
» les espérances de l'éternité, ni que l'on rectifie, au nom de la
» science critique, ces contre-sens séculaires qui ont consolé l'hu-
» manité, l'ont aidée à traverser tant d'arides déserts et lui ont fait
» conquérir des vérités fort supérieures à celles de la philologie. Il

[1] Ce verset, si singulièrement traduit par M. Renan, est le 11e du chap. VI. Voici la traduction qu'en donne la Vulgate : *Nescivi : anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab.* Le strict mot à mot latin calqué sur l'hébreu donnerait : *Nescio; anima mea me reddidit tanquam currus Aminadib.* Tout cela est bien loin des imaginations du savant philologue.

[2] A Franck, art. déjà cité, pag. 5. Voyez aussi l'excellent travail de M. Crélier, intitulé *Le Cantique des Cantiques vengé des interprétations de M. Renan* (*Archives de la théologie catholique,* juillet, août, septembre 1861).

[3] *Cantic. Cantic.*, cap. VIII, 5 ; Renan, *Cant. des Cant.*, pag. 207. « Il suffit,
» dit M. Crélier, d'avoir ouvert une grammaire hébraïque pour savoir que les
» *suffixes* de la seconde personne, qui répondent à nos pronoms et à nos ad-
» jectifs possessifs de la même personne, diffèrent, en hébreu, suivant qu'ils
» se rapportent à un substantif masculin ou féminin. Dans le verset que
» M. Renan attribue au prétendu berger, les suffixes prouvent qu'il sort réel-
» lement des lèvres de la Sulamite. » (Crélier, *Le Cantique des Cantiques vengé des interprétations de M. Renan*, § X, note dernière.)

» vaut mieux que l'humanité ait espéré le Messie que bien entendu » tel endroit d'Isaïe où elle a cru le voir annoncé ; il vaut mieux qu'elle » ait cru à la résurrection que bien lu et bien compris tel passage » du *Livre de Job*, sur la foi duquel elle a affirmé sa délivrance fu- » ture. » Ainsi parle avec une pitié touchante l'exégèse moderne. Mais la foi de l'humanité n'a que faire de ce dérisoire laissez-passer, et les contre-sens d'hier n'ont rien rectifié dans la séculaire interprétation du texte biblique.

§ III. Le Temple de Salomon (998-991).

Salomon demande à Hiram, roi de Tyr, des ouvriers pour abattre et façonner les bois de cèdre du Liban.

16. Au moment où le savant critique accuse le peuple d'Israël « de s'être laissé distraire de sa haute destinée et d'avoir oublié la » mission religieuse qu'il était appelé à remplir, » ce peuple donnait « à ses espérances infinies » la plus éclatante affirmation. Il les consacrait par un monument qui fut la merveille de l'Orient, à la construction duquel l'Egypte, la Phénicie, la Syrie contribuèrent dans des proportions immenses, et pour la décoration duquel Ophir envoya son or, Biblos ses marbres précieux, le Liban ses cèdres, l'Arabie ses parfums. Jamais le nom de Jéhovah n'avait jusque-là retenti avec tant de solennité chez les peuples voisins de la Palestine. L'influence de ces communications régulières et amies avec le peuple de Dieu est un des faits les mieux établis de l'histoire ; elle explique merveilleusement les traces de la révélation primitive conservées dans les sanctuaires de l'Egypte ou dans les religions du haut Orient, et retrouvées depuis par les sages voyageurs de la Grèce. Dès la première année de son règne, Salomon avait transmis à Hiram, roi de Tyr, un message analogue à celui qu'il avait déjà, d'après Eupolème, adressé au Pharaon de Memphis, son futur beau-père. « Vous savez, disait-il au prince tyrien, que David, mon père, n'a pu réaliser le grand dessein qu'il avait conçu d'élever un temple à Jéhovah, notre Dieu. Les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre les peuples voisins l'en ont empêché. Cependant le Seigneur lui a fait poser un pied victorieux sur la tête de tous ses ennemis ; aujourd'hui Jéhovah fait régner la paix sur

toutes mes frontières, nulle rébellion ne s'élève à l'intérieur, nulle agression hostile au dehors. J'ai donc résolu de construire cet édifice sacré, et d'obéir à la parole que Jéhovah fit entendre à David, mon père, quand il lui dit : Le fils que je te donnerai pour successeur et que je ferai asseoir sur ton trône, aura la gloire de dédier un temple à mon nom. Veuillez donc donner des ordres à vos serviteurs pour qu'ils abattent, sur la montagne du Liban, et préparent les bois de cèdre, de citronnier et de pin qui me sont nécessaires [1]. Je leur paierai la rémunération qui vous paraîtra le plus convenable et que vous fixerez vous-même; de plus, je mettrai des ouvriers choisis parmi mes sujets sous leurs ordres, car vous savez que l'habileté des Sidoniens à travailler le bois est sans égale. Choisissez aussi pour moi un artiste, que je puisse mettre à la tête des ouvriers déjà réunis par David, mon père, à Jérusalem, qui surveille la fonte et la ciselure des ornements d'or, d'argent, d'airain ou de fer, et qui puisse diriger la fabrication des riches tentures de pourpre, d'écarlate et d'hyacinthe. — Hiram répondit à Salomon : Béni soit Jéhovah le Dieu d'Israël, qui a donné au roi David un fils rempli de sagesse, de prudence et de piété! J'ai reçu votre message, et je ferai tout ce que vous désirez. Mes serviteurs couperont sur le Liban tous les bois qui vous sont nécessaires; je les embarquerai sur mes vaisseaux et les ferai transporter par mer à Joppé. Ils y seront déposés et vous les ferez prendre là par vos serviteurs pour les conduire à Jérusalem. Vous nous fournirez en retour du blé, de l'orge, de l'huile et du vin selon que vous en faites l'offre. Je vous envoie Hiram-Abi, l'homme le plus habile de

[1] Ainsi que le fait observer dom Calmet, Salomon ne demande à Hiram que des ouvriers pour abattre et préparer les bois du Liban, mais il n'offre aucune rétribution pour la valeur même de ces matériaux, parce qu'à cette époque les montagnes du Liban faisaient partie du royaume d'Israël; Salomon y bâtit même plusieurs forteresses, pour assurer le maintien de cette conquête faite par David sur Adarézer, roi Syrien de Soba. Les cèdres croissaient sur le versant occidental du Liban, en face la Méditerranée, au-dessus de Biblos. Les flottes tyriennes avaient ainsi à proximité comme un arsenal de construction inépuisable, et c'est ce qui explique la supériorité des Phéniciens comme navigateurs sur tous les autres peuples de l'antiquité.

mes États, pour les ouvrages d'or, d'argent, d'airain, de fer, de bois et de marbre. Tyrien par son père, il descend par sa mère de la tribu israélite de Dan. Nul ne sait mieux que lui l'art du dessin et de la sculpture, son génie lui suggère les inventions les plus merveilleuses; il excelle dans la fabrication des tentures de pourpre, d'écarlate, de bysse et d'hyacinthe. Il pourra diriger vos ouvriers et ceux qu'avait réunis David, votre père et mon seigneur[1]. »

Organisation des ouvriers envoyés au Liban et des convois pierres de Joppé à Jérusalem.

17. « Salomon fit donc choisir parmi les enfants d'Israël trente mille ouvriers robustes et intelligents, qu'il divisa en trois séries de dix mille hommes chacune. Pendant un mois une de ces séries allait travailler sur les montagnes du Liban, avec les Sidoniens, dans la direction d'Adoniram. » Le mois écoulé, elle était relevée par la série suivante; de cette façon, les campagnes d'Israël n'étaient pas dépeuplées, et le système que David avait appliqué à l'organisation militaire fut adopté avec succès pour la grande entreprise de Salomon. « Parmi les étrangers qui s'étaient fixés en Palestine pour y trouver du travail et du pain, et qui, sous le nom de prosélytes, formaient, d'après le dernier recensement fait par David, une population de cent cinquante-trois mille six cents hommes, Salomon en trouva quatre-vingt mille qui consentirent à se rendre aux carrières de Biblos et des diverses montagnes de Judée, pour y extraire les blocs de pierre et de marbre nécessaires à la construction. Enfin les soixante-dix mille autres furent employés au transport des matériaux depuis Joppé et les différentes carrières en exploitation jusqu'à Jérusalem. » Ce fut une véritable merveille que l'organisation de pareils convois, à cette époque où les ânes et les chameaux étaient encore les seules bêtes de somme

[1] III *Reg.*, cap. v, 1-9; II *Paralip.*, cap. II, 1-16. « On peut encore aujourd'hui, dit Josèphe, voir les originaux de ces deux lettres non-seulement » dans nos archives, mais aussi dans celles des Tyriens. Que si quelqu'un » veut s'en éclaircir, il n'a qu'à prier ceux qui en ont la garde de les lui » montrer, et il trouvera que je les ai rapportées très fidèlement. Ce que j'ai » estimé devoir dire pour faire connaître que je n'ajoute jamais rien à la » vérité, et que le désir de rendre mon histoire plus agréable ne m'y fait » point mêler des choses qui ne sont que vraisemblables. » (Josèphe, *Antiq. Judaic.*, chap. II, traduction d'Arnauld d'Andilly.)

dont on put disposer. Tout était obstacle; l'escarpement des montagnes de Judée et surtout la situation de Jérusalem sur un sommet environné de toutes parts de pics dénudés. « L'Evangile répète » plusieurs fois l'expression de pays montueux [1], en parlant de la » Judée, dit un pèlerin moderne, et chacun se figure ces montagnes » comme celles de son propre pays ou des contrées qu'il a parcourues. Il n'y a cependant aucune ressemblance. C'est une réunion » de sommets qui semblent former plateau, quoique séparés par » des abîmes. On dirait une seule montagne composée d'une multitude de montagnes. *Mons coagulatus* [2], dit l'Ecriture, montagnes » collées les unes aux autres. Après en avoir franchi deux séparées » par un col abrupte et glissant, il faut escalader celle qui se présente encore. On sort d'un four embrasé pour entrer dans un » autre. N'ayant jamais devant les yeux qu'un sommet, il nous » semblait toujours qu'il était le dernier, et nous le gravissions » courageusement pour éprouver une déception nouvelle, jusqu'à » ce qu'enfin deux cavaliers s'élancent au galop pour contourner » un monticule qui borne l'horizon et bientôt ils s'écrient : Jérusalem! Jérusalem [3]! » Telle était pourtant la route qu'avaient à suivre, depuis Joppé jusqu'à la Ville sainte, les convois de Salomon. On comprend dès lors cette mise en mouvement de tout une population d'ouvriers pour exécuter de pareils transports. « Chaque année, le roi d'Israël fournit à celui de Tyr vingt mille *cori* de blé et autant d'orge, vingt mille baths [4] de vin et autant d'huile pour l'approvisionnement des ouvriers sidoniens. Salomon avait donné l'ordre que toutes les pierres et tous les bois fussent taçonnés dans les carrières mêmes ou sur les montagnes du Liban. » C'était à la fois diminuer les frais de transport et éviter la nécessité d'établir à Jérusalem des ateliers à l'ampleur desquels il eût été impossible de suffire.

18. Le texte sacré nous apprend que les blocs de pierre prépa- La science

[1] *Montana Judææ*, Luc, I, 39-60. — [2] *Psalm.* LXXVII, 16. — [3] Forot, *Lettres d'un pèlerin de la Terre Sainte.* Paris, 1860, pag. 130, 131. — [4] « Le *Bath*, selon » Josèphe, équivaut à un *métrète* attique, ou litres 38, 843. » (Munk, *Palestine,* pag. 292.)

moderne retrouve à Jérusalem des débris de l'appareil salomonien.

rés pour les fondements du temple étaient carrés et d'une dimension énorme, qu'ils avaient été taillés et polis dans la carrière avec une perfection telle que pendant tout le temps de la construction, on n'entendit pas un seul coup de marteau dans l'enceinte du temple [1]. Que n'a pas dit le siècle de Voltaire à propos de ce détail! Bon nombre de chrétiens de nos jours, fatigués d'entendre ces reproches tombés dans le domaine de la banalité publique, ont fini par croire eux-mêmes à l'exagération et demandent grâce pour une hyperbole facile à expliquer, disent-ils, par un sentiment fort légitime de vanité nationale. La négation absolue des uns et la défaillance des autres se trouvent aujourd'hui en présence d'un fait constaté par la science actuelle, qui justifie au pied de la lettre le récit biblique. « Je savais depuis longtemps, dit M. de Saulcy, qu'il » existait à l'intérieur de Jérusalem et sur un point de l'enceinte » du haram qui a pris la place du temple de Salomon, un pan de » muraille que les Juifs ont, de tout temps, considéré comme un » débris du temple primitif. Je savais de plus, que le pied de ce » mur dont l'approche n'était pas interdite aux Juifs, était pour » eux une sorte de sanctuaire où ils venaient prier le vendredi » soir; que là on les voyait souvent se lamenter, pleurer et se ca» cher la tête dans les enfoncements de la sainte muraille, afin d'y » faire couler les larmes qu'ils versent en pensant à la ruine de » Jérusalem et du temple. Ne comptant rencontrer que cet unique » débris des constructions salomoniennes, on conçoit que ma pre» mière visite à l'enceinte du haram dut être pour le Heit-el-Mo» rharby (le mur occidental). C'est sous ce nom que la vénérable » muraille est connue à Jérusalem. En arrivant devant ce mur res» pectable, je fus frappé d'admiration; sur une hauteur de plus de » douze mètres, la construction primitive est restée intacte; des » assises régulières de belles pierres parfaitement équarries, mais » en bossage, c'est-à-dire offrant une bande lisse qui encadre les » joints, sont superposées jusqu'à deux ou trois mètres du faîte de » la muraille. Il suffit d'un seul coup d'œil pour reconnaître que la

[1] III *Reg.*, cap. V, 17, 18; *ibid.*, cap. VI, 7.

» tradition juive est indubitablement vraie. Un mur semblable n'a » été construit ni par des Grecs ni par des Romains; c'est évidemment là un échantillon de l'architecture hébraïque. Dans les assises inférieures, les pierres sont assez régulièrement d'une largeur double de leur hauteur; parfois, cependant, des blocs carrés » se trouvent juxtaposés entre les blocs à grande largeur. Les quatre dernières assises sont formées de blocs carrés, sauf l'avant-dernière qui est composée de blocs trois fois plus hauts que » larges. A mesure que les assises s'élèvent au-dessus du sol, les » dimensions diminuent. Enfin, chaque assise est en retraite de » cinq centimètres sur l'assise précédente, et ces retraites successives constituent, on le voit, un fait considérable pour la construction salomonienne. — Plus loin, et à environ trente mètres » de la porte Saint-Etienne, onze assises de blocs salomoniens sont » encore restées intactes. Quelques-uns de ces blocs ont une saillie » très-considérable en bossage, en dehors du plan dans lequel est » compris le cadre de jointoiement. J'ai mesuré deux de ces blocs » qui n'ont pas moins de cinq mètres vingt-huit centimètres, et » sept mètres vingt-cinq centimètres de longueur sur un mètre de » hauteur. On peut juger par là l'énormité de l'appareil salomonien [1]. » Ajoutons à ces paroles du savant académicien, qu'on peut juger par le mode de joints employés pour ces assises la fidélité du récit biblique, et par les dimensions gigantesques des blocs superposés la science mécanique et le génie d'Adoniram.

19. Ces précieux débris de l'époque Salomonienne qui ont survécu à tant de révolutions et de bouleversements pour apporter à Travaux préliminaires pour le

[1] De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 807-810. M. Forot s'exprime de même au sujet de ces gigantesques débris. « Nous avons admiré tout près de la » porte de S. Etienne, dit-il, des restes précieux de l'époque Salomonienne. » Ce sont d'immenses fragments de murs d'enceinte contre lesquels s'appuyaient les galeries du parvis intérieur du Temple, appelé *Parvis des Gentils*. Cette enceinte se compose de blocs énormes dont quelques-uns ont » jusqu'à neuf mètres de longueur. Avec les pierres immenses qui servent de » bases au temple de Baalbeck et celles du temple de Karnak, ce sont les plus » grandes pierres que la main de l'homme ait remuées dans un édifice. » ***Lettres d'un pèlerin de la Terre Sainte***, pag. 150.

Nivellement et l'agrandissement du mont Moriah. Aqueducs.

notre siècle un témoignage de plus en faveur de la véracité des Livres saints, faisaient partie d'un immense système de constructions entreprises par Salomon pour préparer l'emplacement du Temple. Le mont Moriah sur lequel l'édifice devait s'élever n'était dans le principe qu'une colline étroite et irrégulière, insuffisante pour les vastes constructions de l'édifice sacré. Salomon fit élever du fond de la vallée un mur de quatre cents coudées de haut [1], et remplir de terre tout l'espace intérieur, pour augmenter ainsi l'aire de la colline. La surface encadrée au prix de tant d'efforts, formait un carré d'un stade en long et en large [2]. A ces travaux préliminaires, il faut joindre ceux dont un curieux fragment d'Aristée, cité par Eusèbe, nous donne la description. « Pour alimenter d'une » eau toujours pure et toujours abondante le Temple et ses dépen- » dances, Salomon utilisa une source voisine dont il réunit avec » soin toutes les eaux dans de vastes réservoirs. Par une ingénieuse » distribution, des tubes enfouis sous le sol, et qui n'avaient pas » moins de cinq stades de longueur, dans tout le circuit qu'ils dé- » crivaient autour de l'édifice, venaient verser l'eau par d'innom- » brables conduits sur toutes les parois latérales du Temple. Fixés, » les uns aux murs, les autres sur le sol même du Temple par l'art » du plombier, et à force de chaux vive, ces conduits étaient une » véritable merveille d'hydraulique [3]. » Ce passage d'Aristée est confirmé par la tradition locale de Jérusalem. « A cinq cents mètres » environ de l'angle sud-est du Haram-Ech-Chérif, dit M. de Saulcy, » on trouve sur le flanc droit de la vallée de Josaphat, une source » abondante qui sort d'un canal souterrain construit en blocs con-

[1] Joseph., Antiq., lib. XVIII, cap. III, § 9. — [2] Joseph., *De bello judaic.*, lib. V, cap. V, § 1.

[3] On nous permettra de reproduire ici le texte même de ce fragment d'Aristée, si intéressant à comparer avec nos procédés actuels : Ὕδατος δὲ ἀνέκλειπτός ἐστι σύστασις, ὡς ἂν καὶ πηγῆς ἔσωθεν πολυῤῥύτου φυσικῶς ἐπιῤῥεούσης, ἔτι δὲ θαυμασίων καὶ ἀδιηγήτων ὑποδοχίων ὑπαρχόντων ὑπὸ γῆν, καθὼς ἐπεδείκνυον, πέντε σταδίων κυκλόθεν τῆς κατὰ τὸ ἱερὸν καταβολῆς, καὶ ἐκ τούτων σύριγγας ἀναρίθμους καθ᾽ἕκαστον μέρος ἑαυτοῖς συναπτόντων τῶν ῥευμάτων. Καὶ ταῦτα πάντα μεμολυβδῶσθαι κατ᾽ἐδάφους καὶ τῶν τοίχων· ἐπὶ δὲ τούτων κεχύσθαι πολὺ πλῆθος κονιάσεως, ἐνεργῶς γεγενημένων ἁπάντων. (Aristæus citat. ab Euseb., *Præparat. Evangel.*, lib. IX, cap. XXXVIII.)

» sidérables. L'opinion générale est qu'elle vient du plateau de » Moriah, et qu'elle n'est que le cours d'eau qui desservait le grand » autel du Temple [1].»

Pose de la première pierre du Temple. Le Saint des saints ou l'Oracle.

20. Quand tous ces travaux préliminaires furent accomplis, Salomon posa la première pierre de l'édifice sacré. Le texte de la Bible a enregistré ce jour glorieux avec une solennité inaccoutumée. C'était en effet une ère nouvelle qui s'ouvrait pour les fils de Jacob ; le Temple de Jérusalem, centre de la Terre promise, succédant aux vicissitudes d'une vie nomade au désert ou conquérante en Palestine, figurait la destinée du peuple lui-même, jouissant enfin de la paix sur le sol arrosé par le sang des aïeux. Le Temple de Jérusalem, survivant à une première ruine, devait surgir de ses cendres jusqu'au jour où Jésus-Christ y apparaîtrait dans son humanité divine pour fonder une Eglise spirituelle que les révolutions des âges, la main du temps et des hommes et tous les efforts de l'enfer seront impuissants à détruire. « Donc l'an quatre cent quatre-vingt après la sortie des enfants d'Israël de la terre d'Égypte, la quatrième année du règne de Salomon, au mois de Zio [2], le deuxième de l'année, on commença la construction du Temple du Seigneur. La parole de Jéhovah se fit entendre à Salomon. Voilà que tu élèves à ma gloire cette maison bénie, dit le Seigneur : si tu continues à suivre la voie de mes préceptes, si tu observes mes ordres, si tu gardes mes commandements, j'accomplirai en ta faveur les promesses que j'ai faites à David, ton père. J'habiterai au milieu des fils d'Israël, et je n'abandonnerai jamais mon peuple. — Ainsi parla le Seigneur. Salomon, encouragé par cet oracle divin, se mit à l'œuvre. Sur le mont Moriah, à la place même où l'ange avait apparu à David, au-dessus de l'aire d'Ornan le Jébuséen, les fondations du Temple avaient été creusées sur soixante coudées de long

[1] De Saulcy, *Dict. des ant. bibl.*, pag. 570.

[2] Le nom de Zio donné à ce mois est l'expression chaldaïque par laquelle on désignait le mois d'Ijar, second de l'année sainte, repondant à nos mois de mars et avril (Voir le tableau des mois de l'année sainte chez les Hébreux, tom. I de cette *Histoire*, pag. 284; et Sanctius, *In III libr. Reg. commentar.*, cap. VI, 1).

et vingt de large, dans la direction de l'orient à l'occident. En avant de l'édifice sacré, devait s'élever un portique de vingt coudées de longueur, sur une largeur et une hauteur égales à celles du Temple. L'élévation du Temple lui-même devait être de trente coudées pour le Saint des saints, et de vingt seulement pour le Sanctuaire proprement dit. La distribution intérieure fut celle du Tabernacle de Moïse [1]. Le Saint des saints, désormais appelé *Débir*, l'Oracle, eut vingt coudées en tous sens. Deux chérubins en bronze, revêtus de lames d'or, ayant chacun dix coudées de haut, et autant dans l'envergure de leurs ailes éployées, furent placés au centre de l'Oracle. Ils devaient abriter l'Arche d'alliance et les chérubins primitifs qui l'accompagnaient. Seule dans ce mystérieux asile, où le Grand Prêtre ne pénétrait qu'une fois l'année pour l'aspersion solennelle, l'Arche de Jéhovah remplissait de sa majesté ce lieu redoutable. Le parquet, le plafond et les lambris de bois de cèdre étaient recouverts de lames d'or. Des chérubins et des palmes sculptés par Hiram-Abi, se détachant en relief sur les murailles étincelantes, formaient une décoration digne du Dieu des anges et du Dieu des victoires. L'entrée du Saint des saints était fermée par un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de bysse, dont la broderie représentait des chérubins. Ce voile était fixé sur une boiserie percée d'étroites ouvertures pratiquées dans toute la largeur de l'édifice; il était destiné à séparer le Saint des saints du Sanctuaire proprement dit. Cette paroi transversale et les portes elles-mêmes étaient de bois d'olivier, ornées de sculptures reproduisant la décoration intérieure, de chérubins et de palmes recouverts de lames d'or, et de plus un ornement particulier de chaînes d'or. »

Le Sanctuaire ou Héchal.

21. Le Sanctuaire, appelé *Héchal*, ou Palais, avait quarante coudées de long, sur vingt seulement de hauteur, ce qui laissait dominer le Saint des saints, ou Débir, d'une surélévation de dix coudées. Le parquet était de bois de cyprès; les lambris et le plafond de bois de cèdre, comme ceux du Débir, et pareillement recouverts de lames d'or [2], étaient de même ornés de sculptures représentant des

[1] Voy. tom. I de cette *Histoire*, pag. 624-627.

[2] Cette expression constamment répétée dans le texte biblique, avec cette

chérubins, des palmes et des fleurs épanouies. La porte du Héchal recouverte aussi de lames d'or et supportée par deux montants en bois d'olivier, s'ouvrait à deux battants faits de bois de cyprès, et roulant sur des gonds d'or massif. On déposa dans le Sanctuaire, en leur conservant la même disposition que dans le Tabernacle de Moïse [1], l'Autel des parfums, en bois de cèdre recouvert de lames d'or, le Chandelier à sept branches et la Table des pains de proposition. De plus, Salomon fit placer dans le pourtour du Sanctuaire des chandeliers d'or, cinq de chaque côté, et autant de tables du même métal, supportant des coupes, des urnes et des vases d'or, d'une admirable perfection de travail. La porte du Sanctuaire s'ouvrait sur le Portique ou vestibule dont nous avons donné plus haut les dimensions. Il était fermé par un soubassement de trois assises de pierres de taille, surmonté d'une balustrade en bois de cèdre. A l'entrée de ce Portique, et pour encadrer la façade extérieure du Temple, Salomon fit placer deux colonnes d'airain, creuses à l'intérieur, d'une hauteur de dix-huit coudées, sur douze de circonférence; l'épaisseur du métal était de quatre doigts. Les chapiteaux, d'une hauteur de cinq coudées, sculptés en relief, étaient décorés de fleurs de lys et de grappes de grenades, rattachées par un ornement en forme de chaîne maillée. La colonne du midi à la droite du Temple reçut le nom de *Jakin* (Stabilité), celle du nord, à la gauche de l'édifice, fut appelée *Booz* (Force). Prière permanente, qui devait rappeler à tous les fils d'Israël que Jéhovah était l'unique appui et la seule force de son peuple.

22. L'aspect du Temple présentait un vaste parallélogramme, bâti de pierres de taille, en assises établies avec la solidité et les énormes dimensions dont les débris encore subsistants des constructions Salomoniennes peuvent nous donner l'idée. Pour ména- **Dépendances extérieures du Temple.**

particularité que les lames d'or étaient fixées par des clous du même métal, écarte toute idée de dorure appliquée selon nos procédés actuels. Les lames d'or battues par l'ouvrier et rendues flexibles, se prêtaient aux différentes saillies des sculptures qu'elles devaient recouvrir, mais elles devaient conserver une épaisseur bien différente de ce qu'on appelle aujourd'hui des feuilles d'or. On peut se faire par là une idée de la richesse d'une pareille décoration.

[1] Voy. tom. I de cette *Histoire*, pag. 626, 627.

ger l'air et la lumière dans l'édifice sacré, on avait pratiqué des fenêtres grillées en lozanges. Au-dessous de ces fenêtres, sur le pourtour extérieur et adossée aux murs du Temple, une construction à trois étages fut établie pour le logement des prêtres et des lévites, et le dépôt des trésors, des instruments et des provisions nécessaires aux sacrifices. « L'étage inférieur, au rez-de-chaussée, » dit M. Munk, avait cinq coudées de large, le second en avait » six et le troisième sept. Ces différences provenaient de ce que, » pour ne pas endommager les murs du Temple, on avait appliqué » contre leur parement extérieur, une saillie en forme de gradins, » qui devait supporter les poutres des différents étages. Les deux » gradins sur lesquels reposaient les plafonds du premier et du » second étage, ayant chacun une coudée de large, il en résultait » que le second étage avait une coudée de plus que le rez-de- » chaussée, et de même le troisième une coudée de plus que le » second. A l'extérieur les étages étaient au même niveau. La hau- » teur de chacun était de cinq coudées, ainsi les trois réunis dépas- » saient la moitié de la hauteur intégrale du Temple. L'entrée des » étages était sur le côté droit, au midi du Temple, à la chambre » du milieu du rez-de-chaussée, et un escalier tournant conduisait » de là aux étages supérieurs[1]. »

Parvis des Prêtres. Le grand Autel. La Mer d'airain. Ateliers d'Hiram-Abi.

23. Une première enceinte murée, jusqu'à hauteur d'appui, et surmontée d'une balustrade en bois de cèdre formait, autour du Temple et de ses dépendances, le Parvis des Prêtres, ainsi nommé parce qu'il était réservé aux sacrifices et aux diverses fonctions du ministère sacerdotal et lévitique. Comme dans le Parvis du Tabernacle de Moïse, on y plaça l'autel des holocaustes et le bassin réservé aux ablutions et aux purifications des prêtres. Mais ces deux monuments furent construits pour le nouveau Temple sur des proportions colossales. Le grand Autel d'airain avait vingt coudées de largeur sur dix de haut. Le bassin des purifications, appelé la Mer d'airain, rappelait un souvenir de gloire nationale. Le métal qui y fut employé provenait des dépouilles d'Adarézer, roi de Saba,

[1] Munk, *Palestine*, pag. 290. Voir III *Reg.*, cap. VI, 8-10.

vaincu par David [1]. La Mer d'airain, vaste réservoir hémisphérique, contenait deux mille *bath* d'eau. Elle avait cinq coudées de profondeur sur dix de diamètre, et le métal avait une palme d'épaisseur. Gracieusement évasée en forme de coupe, la surface extérieure était ornée de branches de lis ciselées et de deux guirlandes de fleurs qui couraient parallèlement au bas des lis. Cette immense vasque était supportée par douze taureaux d'airain, disposés, trois par trois, aux quatre points cardinaux dans une orientation parfaite. Exclusivement réservée aux ablutions sacerdotales, l'eau de la Mer d'airain ne pouvait être employée qu'à ce seul usage. Pour suffire aux autres besoins du ministère sacré, dix vasques d'airain de quatre coudées seulement de diamètre, mesurant quarante *bath*, furent disposées sur des socles décorés de figures de chérubins, de bœufs et de lions, encadrées entre des couronnes et des palmes. Les socles eux-mêmes étaient supportés sur quatre roues d'airain, qui permettaient de déplacer facilement les vasques et de les transporter sur les divers points où elles étaient nécessaires. Leur eau fut destinée à la purification des victimes et des offrandes. La fonte de ces divers ouvrages demandait d'immenses ateliers et des conditions particulières de sol qu'Hiram-Abi trouva sur les bords du Jourdain, entre Sochoth et Saredatha. « Ce fut là qu'ayant rencontré une argile convenable, il jeta successivement en fonte le grand Autel et la Mer d'airain, l'Autel d'or des parfums, la Table des pains de proposition, les chandeliers d'or avec leurs lampes de même métal, les tables d'or, destinées au sanctuaire les branches de lis et les guirlandes de fleurs, les forceps d'or qui devaient servir à mettre en place les pains de proposition, les cassolettes pour les parfums, les encensoirs, les coupes et les mortiers d'or massif, les portes d'or du Saint des saints, avec leurs sculptures et leurs ornements [2], » enfin une immense quantité de vases sacrés et d'instruments destinés aux sacrifices, dont Josèphe fait monter le nombre à plus de cent mille [3].

[1] I *Paralip.*, cap. XVIII. — [2] II *Paralip.*, cap. IV, 17 ad ultim. — [3] Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. II.

Parvis extérieur et Parvis des gentils.

24. Une seconde enceinte, ou Parvis extérieur, de cinq cents coudées de long, était réservée aux Israélites; enfin une troisième appelée Parvis des gentils, d'environ six cents coudées, était laissée aux prosélytes vivant parmi le peuple juif et aux étrangers de toutes les nations qui venaient à Jérusalem. Des portes placées en face les unes des autres, aux quatre points cardinaux, donnaient accès par tous les côtés dans ces diverses galeries, au centre desquelles le Temple apparaissait comme le monument de la foi d'Israël et des espérances du monde [1]. Toutes les richesses amassées par David, toutes les offrandes des princes des tribus, des chefs de famille et des anciens du peuple trouvèrent ainsi leur emploi dans cet édifice, dont la splendeur et la magnificence nous étonnent encore aujourd'hui. Nous avons donc raison de dire que jamais la foi nationale du peuple de Dieu ne s'était affirmée avec plus d'éclat, et ne s'était traduite dans un monument plus digne d'elle. Nos idées à ce sujet, pour approcher de la vérité, ont besoin de se dégager de l'horizon actuel avec lequel l'esprit est toujours porté à comparer les horizons historiques. Parmi nous, il s'élève de temps en temps des monuments auxquels des princes attachent leur nom et la gloire de leur règne, et dont les proportions dépassent celles du Temple de Salomon. Cependant leur construction laisse presque toujours indifférente autour d'elle la multitude qui voit en passant se dresser leurs assises successives. Ces monuments sont pourtant en réalité un produit national, puisqu'ils sont le fruit de l'impôt; mais là s'arrête ordinairement cette nationalité tout abstraite. La main de l'ouvrier qui les élève est une main mercenaire; elle n'attend de sa tâche que le salaire de chaque soir. Le cœur du peuple, ses aspirations, ses espérances, ses désirs et ses allégresses ne sont presque jamais attachés à ces froides pierres, à ces sculptures

[1] Voyez pour toute la description du Temple de Salomon : III *Reg.*, cap. VI et VII; II *Paralip.*, cap. III et IV; Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. II; Eupolemus, apud Euseb. Pamphil., *Præparat. Evangel.*, lib. IX, cap. XXXIV; Jacob. Jehuda Leon., *De Templo hierosolymitano*, ex hebræo in latinum versio a Saubert., Helmstad, 1665; Lami, *De Tabernaculo fœderis, de sanctâ civitate Jerusalem et de templo ejus*, Parisiis, 1720, in-fol.; Meyer, *Der Tempel Solomons*, Berlin, 1830, in-8°.

mises au concours, à ces bronzes ou à ces marbres plus ou moins habilement décorés. Mais lisez la description du Temple de Salomon dans le texte biblique, et vous sentez que l'âme du peuple est là tout entière. C'est le peuple qui apporte spontanément ses offrandes pour la décoration du monument; c'est lui qui fournit par milliers des bras pour extraire des carrières, tailler, polir et transporter ces blocs énormes. C'est le peuple qui a mesuré toutes les dimensions de l'édifice, qui en a énuméré toutes les richesses, qui conserve dans sa mémoire le détail de chaque ornement, qui a compté toutes les palmes jetées aux pieds de Jéhovah, toutes les guirlandes de fleurs effeuillées devant sa majesté, toutes les grappes de grenade épanouies en l'honneur du Dieu de la Terre promise, du Dieu qui a donné aux fils d'Israël une patrie où ruissellent le lait et le miel. Le Temple de Salomon est réellement le Temple des Hébreux, c'est l'affirmation nationale de la foi, de la mission et des espérances de tout un peuple [1].

§ IV. Dédicace du Temple (991).

25. Après sept ans de travaux, l'édifice sacré fut complété dans son ensemble et dans ses détails. « La première pierre avait été posée au mois de Zio, la quatrième année du règne de Salomon; la dernière le fut au mois de Bul (octobre), la onzième année du règne de ce prince [2]. Toutes les richesses consacrées par David au service du Seigneur, tous les vases précieux, dépouilles des nations vaincues, furent déposés par son fils dans les trésors du Temple [3]. » L'année suivante devait être une année jubilaire [4], c'est-à-dire

Convocation du peuple. Psaume *Lætatus sum.*

[1] M. de Saulcy a consacré un chapitre extrêmement curieux à la description des parties salomoniennes du Temple actuellement conservées. Malgré l'importance de ce travail, il ne pouvait trouver place dans le cadre de cette histoire. Mais nous ne saurions trop engager le lecteur à étudier le récit du docte académicien. Les pierres parlent elles-mêmes, sous sa plume, pour attester après tant de siècles écoulés la véracité de nos Livres saints (Voyez *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 679-712).

[2] III *Reg.*, cap. VI, 37, 38. — [3] II *Paralip.*, cap. V, 1.

[4] *Levit.*, cap. XXV et XXVII. D'après le calcul du P. de Carrières, établi sur les dates précises indiquées par la Bible et reproduites dans notre traduc-

une époque de repos et de réjouissances publiques. Salomon voulut en profiter pour donner à la dédicace du Temple plus d'éclat et de splendeur. L'époque en fut fixée au mois d'Ethanim [1], le septième de l'année sainte, et le premier de l'année civile, où les Juifs avaient coutume de célébrer la fête nationale des Tabernacles. Ce souvenir des tentes du désert en présence des magnificences du Temple de Jérusalem devait attendrir tous les cœurs et associer la mémoire des aïeux, les vicissitudes et les périls du passé aux fêtes et aux allégresses du présent. « Tous les anciens du peuple, les princes des tribus, tous les chefs des familles d'Israël furent convoqués par Salomon à cette solennité nationale [2]. »

De tous les points de la Palestine des tribus entières répondirent à cet appel. On entendait sur tous les chemins qui conduisaient à la ville sainte redire le chant d'allégresse : « La joie inonde mon cœur, depuis qu'il m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. Nos pieds veulent se reposer sur tes parvis, sainte Jérusalem, cité bâtie dans la paix, dont tous les édifices se tiennent comme des maisons fraternelles. C'est vers toi qu'accourent les tribus joyeuses, les tribus de Jéhovah, pour apporter le témoignage de la foi d'Israël, pour confesser le nom du Seigneur. C'est dans ton sein que s'élève le tribunal de la justice et le trône de la maison de David. Priez pour la paix de Jérusalem. Cité bénie, que la félicité soit le partage de ceux qui te chérissent : que la paix règne sur tes remparts et l'abondance sur tes tours! Pour mes frères, pour mes proches j'appelle sur toi la paix. Pour le temple de Jéhovah notre Dieu qui domine maintenant ton enceinte, j'invoque toutes les prospérités [3]. »

tion, l'année de la dédicace du Temple de Salomon devait être la soixante-troisième Sabbatique et la neuvième Jubilaire.

[1] III *Reg.*, cap. VIII, 2. Le mois d'*Ethanim* était le même que celui qui fut nommé *Tisri*, après la captivité de Babylone. Il correspond à notre mois de septembre. Celui de *Bul*, correspondant à notre mois d'octobre, reçut à la même époque le nom de *Markeswan*. Voy. tom. I de cette *Histoire*, pag. 284.

[2] III *Reg.*, cap. VIII, 1; II *Paralip.*, cap. V, 2.

[3] *Psalm.* CXXI integr. L'hébreu, la version syriaque et chaldaïque et un grand nombre de commentateurs et d'interprètes rapportent à cette circon-

Départ de l'Arche du mont Sion. Psaume *Memento, Domine, David.*

26. Une multitude innombrable s'était réunie à Jérusalem. Salomon, escorté de tous les officiers de sa cour et suivi par un peuple entier, se rendit à la montagne de Sion où le Tabernacle était resté depuis les jours de David [1]. Au moment où les prêtres, élevant l'Arche sainte, la placèrent sur leurs épaules, les chœurs de musique dirigés par Héman, Asaph et Idithun firent entendre ces touchantes paroles, où la piété filiale de Salomon et la reconnaissance du peuple d'Israël pour une auguste mémoire durent trouver une source d'émotions ineffables : « Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa mansuétude. Il avait fait une promesse à Jéhovah, un serment au Dieu de Jacob. Je ne franchirai pas le seuil de mon palais, je ne goûterai point les douceurs de ma couche royale, je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, je ne clorai pas les paupières jusqu'à ce que j'aie trouvé une demeure pour Jéhovah, un tabernacle pour le Dieu de Jacob. On nous a dit : L'Arche sainte est à Ephrata ; nous l'avons trouvée dans la solitude des forêts. Levez-vous, Seigneur, vous et l'Arche de votre Majesté sainte, venez vous reposer à l'ombre de votre Temple. Que la justice soit la robe de vos prêtres, et que le cœur de vos élus tressaille d'allégresse ! En souvenir de David votre serviteur, bénissez le roi votre christ. Il s'est assis sur le trône paternel selon la promesse de Jéhovah lui-même. La parole du Seigneur est l'immuable vérité. Il a dit à David : Je prendrai un fils de tes entrailles pour le placer sur ton trône. Si tes descendants gardent mon alliance et observent mes lois, ils se succéderont dans ton empire jusqu'à la fin des siècles ; car Jéhovah a élu Sion, il l'a choisie pour y fixer sa demeure. Voilà le lieu de mon repos, c'est ici que j'habiterai, c'est le séjour de mon élection. Ici je bénirai la veuve et je rassasierai de pain l'indigence. J'investirai les prêtres de la grâce du salut, et les saints tressailleront d'allégresse. Ici je produirai dans sa gloire le noble

stance l'application de ce psaume. Il nous paraît en effet tellement convenir à la situation historique du peuple d'Israël, au moment de la dédicace du Temple, que nous n'avons point hésité à le reproduire ici.

[1] III *Reg.*, cap. VIII, 3-5 ; II *Paralip.*, cap. V, 2-4.

rejeton de David, ici j'ai préparé le flambeau qui doit rayonner sur mon christ. Je couvrirai ses ennemis d'un manteau de confusion, et je ferai fleurir sur sa tête la couronne de ma sainteté [1]. »

Une nuée miraculeuse couvre le Temple.

27. L'Arche s'avançait parmi ces chants et les larmes de joie de tout un peuple. « Les prêtres portaient séparément les diverses parties du Tabernacle, dans l'ordre prescrit par Moïse. Aidés des lévites, ils s'étaient chargés de tous les vases du sanctuaire. Le cortége sacerdotal, précédé de Salomon et de la multitude des enfants d'Israël, s'arrêtait presque à chaque pas, pendant qu'on immolait des victimes sans nombre à la majesté de Jéhovah. Enfin, l'Arche du Testament franchit les parvis extérieurs, les colonnes du portique, et les prêtres qui la soutenaient sur leurs épaules pénétrèrent seuls avec ce dépôt sacré dans le Saint des saints, et la placèrent respectueusement sous les ailes d'or des chérubins. Un silence solennel se fit à cet instant au sein de la multitude attentive. Par les portes ouvertes, le peuple n'apercevait plus que l'extrémité des montants dorés qui avaient servi à la translation de l'auguste monument : les ailes des chérubins couvraient tout le reste. Or, il n'y avait dans l'Arche que les deux tables de pierre de la loi, placées par la main de Moïse lui-même, au pied de l'Horeb, quand le Seigneur conclut son alliance avec les fils d'Israël, à la sortie d'Egypte. Après avoir accompli ce religieux devoir, les prêtres sortirent du Saint des saints, traversèrent le sanctuaire, et apparurent à l'entrée du Portique. En ce moment les chœurs de lévites vêtus de robes de lin, qui s'étaient rangés sous la direction d'Asaph, Heman et Idithun sur le côté oriental du Temple, et les cent vingt prêtres qui leur avaient été adjoints, la trompette du Jubilé à la main, firent retentir à la fois le son de tous les instruments. Au bruit des trompettes, des kinnor, des cymbales et du psalterion, les milliers de voix des musiciens entonnèrent l'hymne sacré : « Chantez Jéhovah » parce qu'il est le Dieu bon, parce que sa miséricorde est éter-

[1] *Psalm.* CXXXI integr. Bellarmin et la plupart des interprètes rapportent à cette circonstance la composition de ce psaume qui porte pour titre *Canticum Graduum.*

» nelle[1]. » Cette parole était à peine prononcée que le Temple demeuré vide se couvrit, à la vue de la multitude, d'une nuée épaisse, et les prêtres qui portaient l'Autel des parfums, le Chandelier d'or et la Table des pains de proposition ne purent entrer dans le Sanctuaire pour y déposer leur pieux fardeau. La gloire de Jéhovah venait de consacrer son nouveau Temple[2], » comme elle avait jadis couronné le Tabernacle de Moïse[3].

28. Le peuple immobile contemplait avec admiration ce prodige. « Jéhovah avait prédit qu'il habiterait dans la nuée! s'écria Salomon. — Puis tombant à genoux en présence de la foule, les mains élevées vers le ciel, il fit à haute voix cette prière : Seigneur, Dieu d'Israël, où trouver sur la terre ou dans les cieux une majesté semblable à la vôtre? Vous daignez maintenir votre alliance et votre miséricorde envers le peuple qui marche dans vos sentiers avec toute l'ardeur de son âme. Vous avez accompli toutes vos promesses envers David, mon père et votre serviteur; les merveilles de ce jour en sont la preuve. Maintenant, Dieu de bonté, achevez votre ouvrage. Vous avez dit encore à David : Tes descendants se succéderont sans fin sur le trône d'Israël, pourvu qu'ils continuent à marcher en ma présence, comme tu l'as fait toi-même. C'est à vous, ô Seigneur, à réaliser encore cette parole. Qui croirait pourtant que Jéhovah daigne ainsi habiter sur la terre? Si les cieux dans leur immensité ne peuvent abriter sa gloire, que sera-ce de ce temple élevé par mes mains! Daignez donc, ô Seigneur, entendre la prière de votre serviteur et prêter une oreille favorable à ses humbles accents. Que le regard de votre miséricorde se repose jour et nuit sur cette demeure dont vous avez dit : C'est là que règnera mon nom! Quand les fils d'Israël viendront ici vous offrir leurs vœux, quel que soit l'objet de leur demande, exaucez-la du Prière de Salomon.

[1] *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus.* Les deux psaumes CXVII et CXXXV commencent par ce verset. Nous croyons pourtant que ce fut le CXVII[e], celui qui avait été composé par David pour la solennité de son couronnement à Hébron, qui fut chanté en cette circonstance.

[2] III *Reg.*, cap. VIII, 6-11; II *Paralip.*, cap. V, 7 ad ultim. — [3] *Exod.*, cap. XL, 13-22. Voy. tom. I de cette *Histoire*, pag. 675.

haut des cieux dans votre bonté infinie. Si, au mépris du serment prononcé devant votre autel, un homme avait le malheur de tromper son frère et de violer ses engagements, que votre justice atteigne le coupable et fasse retomber sur sa tête le poids de sa perfidie. Si un jour les enfants d'Israël venaient à vous offenser, et qu'en punition de cet outrage vous les livriez au pouvoir d'un ennemi vainqueur, alors que repentants de leur faute et humiliés sous votre main ils viendront implorer en ce lieu votre clémence, daignez agréer leur pénitence et leurs larmes, couvrez leur crime de votre pardon et rendez-leur la liberté et l'indépendance au sein de la patrie que vous avez donnée à leurs aïeux. Si le ciel reste fermé sur nos têtes, et qu'en punition des péchés la pluie cesse de tomber sur nos campagnes, quand la multitude affligée viendra déplorer ici ses fautes, et, convertie à vous par le malheur, invoquera le retour de vos grâces, exaucez sa prière du haut du ciel, pardonnez les iniquités de votre peuple, montrez-lui la route de la fidélité et de la justice, et rendez la pluie féconde à ce sol sur lequel vous nous avez établis. Si la famine vient désoler nos provinces, si la peste les dépeuple, si les sauterelles, la nielle ou la rouille menacent nos récoltes, si l'ennemi assiége nos cités et ébranle nos remparts, enfin dans tous les fléaux, dans toutes les calamités, dans toutes les douleurs publiques ou particulières, quand, le cœur contrit, un affligé élèvera en ce lieu ses mains suppliantes, vous entendrez ses gémissements du haut du ciel, vous lui accorderez la faveur de votre clémence, et vous rendrez à chacun selon les dispositions de son cœur. Seul, en effet, vous lisez dans le cœur de tous les fils des hommes. L'étranger lui-même, celui qui n'appartient pas au peuple d'Israël, lorsqu'il viendra des contrées lointaines pour invoquer votre nom (car ce nom auguste retentira jusqu'aux extrémités du monde, grand comme votre puissance, étendu comme votre bras), lors donc que l'étranger viendra prier en ce lieu, vous l'exaucerez du haut du ciel et vous écouterez sa prière, afin que tous les peuples du monde apprennent à craindre le nom de Jéhovah qui protége ce temple élevé par mes mains. Quand votre peuple quittera cette cité pour aller combattre l'en-

nemi, sur les routes lointaines que fouleront ses pas, le soldat se tournera dans la direction de Jérusalem et de votre demeure, il vous adressera ainsi ses vœux, et vous l'exaucerez, et vous accorderez la victoire à ses armes. Ah! Seigneur, si les offenses de la nation excitaient jamais votre courroux (et quel est l'homme que sa faiblesse n'entraîne jamais sur la pente du mal?), si donc vous livriez jamais votre peuple au joug d'un insolent vainqueur, si les fils d'Israël étaient emmenés en captivité, lorsque dans la pénitence de leur cœur, tournant vers vous du lieu de leur exil leurs yeux baignés de larmes, ils vous diront dans leur douleur : Nous avons péché, l'iniquité a souillé nos mains, nous nous sommes couverts de crimes! Lorsqu'ils vous adresseront les supplications d'un repentir sincère, les regards tournés dans la direction de la patrie, de la Cité sainte et du Temple que j'ai élevé à votre gloire, vous exaucerez du haut du ciel leurs prières et leurs gémissements, vous leur ferez miséricorde. Vous aurez pitié de votre peuple et vous pardonnerez son crime en faveur de sa pénitence, vous briserez les chaînes des captifs; car Israël est votre peuple et votre héritage, vous l'avez tiré de la terre d'Egypte, du milieu de cette fournaise de feu. C'est pour que vos yeux fussent toujours ouverts sur ses besoins et ses vœux que vous l'avez séparé du reste du monde et de toutes les nations de la terre, ainsi que vous l'avez dit à Moïse, votre serviteur, au jour de la sortie d'Egypte. Maintenant donc, Seigneur, mon Dieu, reposez dans votre majesté sainte, vous et l'Arche de votre puissance! Que vos prêtres soient revêtus de la robe du salut, que vos saints jouissent en paix des biens qu'ils tiennent de vous. Soyez propice au roi votre christ, et souvenez-vous de vos miséricordes envers David, votre serviteur [1]. »

29. « Ainsi priait Salomon. Se levant ensuite, il vint se placer sur une estrade d'airain de trois coudées de haut, qu'il avait fait préparer au milieu du Parvis du peuple. Là, d'une voix qui fut entendue de toute la multitude, il bénit solennellement les fils d'Israël. Béni soit Jéhovah, qui a donné le repos à son peuple! dit-il.

Salomon bénit le peuple d'Israël.

[1] III *Reg.*, cap. VIII, 12-54; II *Paralip.*, cap. VI, 1 ad ultim.

Il a réalisé toutes les promesses qu'il avait faites à Moïse, son serviteur, aucune de ses paroles n'est restée sans accomplissement. Que le Seigneur notre Dieu soit avec nous comme il a été avec nos pères, qu'il ne nous délaisse et ne nous rejette jamais; qu'il incline nos cœurs à son amour, afin que nous marchions dans toutes ses voies, que nous observions ses commandements et que nous gardions les préceptes, les cérémonies et les lois qu'il a donnés à nos aïeux. Que les prières que j'ai osé adresser en ce jour à la majesté du Seigneur parviennent jusqu'au trône de sa clémence; qu'il daigne, en les exauçant, se montrer propice au peuple d'Israël et à son roi! Ainsi toutes les nations apprendront à connaître Jéhovah, et sauront qu'il n'y a point d'autre Dieu que lui. Marchons donc d'un cœur parfait en présence de ce grand Dieu, respectons ses ordres ; accomplissons sa volonté sainte, aujourd'hui et tous les jours de notre vie [1]. »

Le feu du ciel consume les holocaustes.

30. « Quand Salomon eut ainsi béni la foule recueillie, les sacrifices commencèrent. L'Autel d'airain, malgré ses colossales dimensions, aurait été insuffisant pour tous les holocaustes que la piété des fils d'Israël voulut offrir au Seigneur en cette mémorable solennité. Le Parvis des prêtres fut donc mis à la disposition du peuple qui rivalisait de magnificence avec son roi lui-même, pour immoler des victimes en l'honneur de Jéhovah. En ce moment, le feu du ciel descendit sur les autels et consuma les victimes. Témoin de ce prodige, le peuple se prosterna la face contre terre, adorant la majesté de Jéhovah et chantant ses miséricordes. Pendant sept jours les fêtes de la dédicace du Temple continuèrent avec cette splendeur. Celles des Tabernacles leur succédèrent immédiatement, et le quinzième jour, les tribus, après avoir reçu la bénédiction de leur roi, se séparèrent pour reprendre le chemin de leurs demeures, le cœur plein d'allégresse et louant le Seigneur des bienfaits qu'il avait accordés au fils de David et à son peuple [2]. » Jamais, depuis les jours de Moïse, l'histoire juive n'avait eu à en-

[1] III *Reg.*, cap. VIII, 54-62. — [2] III *Reg.*, cap. VIII, 62 ad ultim ; II *Paralip.*, cap. VII, 1-10.

registrer un événement de cette importance. Jérusalem n'était plus seulement une capitale, elle était devenue par excellence la Cité sainte; le palais de Jéhovah y était fixé d'une manière définitive. Les merveilles des temps anciens s'étaient renouvelées en présence du peuple entier. L'alliance divine s'était affirmée avec la même solennité qu'à Horeb, et les heureux habitants de la Terre promise étaient aussi favorisés que leurs pères au Sinaï. Il est en effet impossible de n'être pas frappé de l'unité qui domine toute cette histoire, et de ne pas remarquer que Jéhovah en est le lien à travers les siècles, sous tous les gouvernements et dans toutes les circonstances. Quand le rationalisme moderne essaie de dénaturer les faits pour les plier à son système, quand il prétend que l'institution mosaïque resta oubliée en Israël jusqu'au règne de Josias, nous lui demanderons ce que signifie la parole de Salomon au peuple assemblé : « Béni soit Jéhovah, qui a donné le repos aux fils d'Israël; » il a réalisé toutes les promesses qu'il avait faites à Moïse, son » serviteur; aucune de ses prédictions n'est restée sans accomplis» sement. » La disposition du Temple n'est autre que celle du Tabernacle de Moïse; les rites mosaïques président aux sacrifices, à la translation des vases sacrés, à la forme des autels, à l'ordre des cérémonies, à la hiérarchie sacerdotale et aux différentes fonctions lévitiques. Le nom de Moïse est cité à chaque page, et là où son nom même n'apparaît pas, l'esprit de sa loi se manifeste. C'est là une vérité tellement évidente, tellement palpable, que pour avoir osé la nier aussi catégoriquement qu'on l'a fait en ces derniers temps, il a fallu supposer que les lecteurs du XIXe siècle étaient assez étrangers à l'histoire sainte pour n'avoir jamais ouvert une Bible, et qu'ils persévéreraient dans leur indifférence à ce sujet au point de n'en jamais ouvrir une à l'avenir.

Dieu apparaît à Salomon. Prophétie sur la destinée du peuple hébreu.

31. Il y avait, dans les témoignages de joie et de reconnaissance qui avaient éclaté au sein du peuple d'Israël pendant la solennité de la dédicace, de puissants motifs de consolation pour le cœur du monarque pieux dont le Temple était l'œuvre. Mais Dieu lui-même voulut donner à Salomon une marque de bonté plus précieuse encore. Jéhovah, le suzerain national auquel le roi des Hébreux venait

de dédier avec tant de magnificence un palais immuable, daigna en quelque sorte le remercier lui-même de sa noble hospitalité. Oui! quelque incroyable que puisse paraître une pareille pensée, elle ressort pourtant du texte même de la Bible que nous allons reproduire, et elle contredit assez formellement la thèse de M. Renan sur la prétendue « ligne de démarcation qui rendait impossible » chez les Hébreux toute familiarité, tout sentiment tendre, toute » réciprocité entre le ciel et la terre. » — « Le Seigneur apparut une seconde fois à Salomon, et lui dit : La prière que tu m'as adressée avec tant de ferveur en présence du peuple, est montée jusqu'à mon trône, et je l'ai exaucée. J'ai sanctifié la demeure que tu m'as élevée, mon nom y régnera à jamais, mes yeux et mon cœur s'y reposeront toujours. Si tu continues à marcher en ma présence dans la simplicité de ton cœur et dans les sentiers de la justice, à l'exemple de David, ton père; si tu observes fidèlement tous les préceptes que je t'ai donnés; si tu gardes mes lois et mes jugements, je donnerai à ton trône une durée immortelle; ainsi que je l'ai promis à David, ta race ne cessera point de porter le sceptre. Mais si le peuple d'Israël, si vos fils viennent à se détourner du sentier de ma justice; si, oubliant mes prescriptions, mon culte et ma loi, vous allez porter vos adorations et vos hommages aux impures idoles des nations, je chasserai Israël de la patrie que je lui ai donnée, je répudierai le Temple que j'ai sanctifié à mon nom, le peuple de Jacob deviendra la fable et l'objet du mépris des nations. Les ruines du Temple de Jérusalem seront un monument de ma justice; le passant stupéfait s'arrêtera pour contempler cette dévastation, il sifflera en signe de mépris devant tant de grandeur effacée. Pourquoi, demandera-t-il, Jéhovah a-t-il traité ainsi cette terre et cette demeure sainte? Et on lui répondra : C'est parce que les fils d'Israël ont abandonné Jéhovah, le Dieu qui avait tiré leurs pères de la servitude d'Egypte; ils ont embrassé le culte des divinités étrangères, et leur ont offert leurs adorations et leurs hommages. Voilà pourquoi Jéhovah a fait tomber toutes ces calamités sur leurs têtes [1]. » Cette parole formidable s'est accomplie

[1] III *Reg.*, cap. IX, 1-10; II *Paralip.*, cap. VII integr.

depuis dix-huit siècles. La ruine et la dévastation sont passées sur le Temple de Jérusalem; le voyageur s'arrête stupéfait aux lieux témoins jadis de tant de magnificences, et maintenant si cruellement désolés; le peuple d'Israël dispersé aux quatre vents du ciel demeure toujours le *proverbium* vivant des nations, son existence est à elle seule un prodige. Si quelque Juif obtient le bonheur de finir ses jours dans l'enceinte de la ville sacrée, la capitale de ses pères, il arrose de larmes sans espérance les pierres élevées autrefois par la puissance de Salomon. Et pour ajouter une autre merveille d'aveuglement à tant de miracles historiques, chaque jour le fils de Jacob relit dans le texte hébraïque de sa Bible, la prophétie solennelle de tant d'ingratitude et de tant de calamités.

§ V. Magnificence de Salomon (991-970).

Motifs qui déterminent Salomon à se construire un palais.

32. La construction du Temple, à l'est de Jérusalem, sur le mont Moriah, divisait maintenant la capitale des Hébreux en deux parties complétement distinctes et comme en deux souverainetés simultanées, la première, celle de Jéhovah, au milieu des magnificences d'une demeure qui rassemblait tout le luxe de l'Orient; la seconde, celle du roi d'Israël, lieutenant de Jéhovah, majesté visible à côté de la majesté invisible, juge mortel rendant les arrêts de la justice éternelle. Etabli sur la montagne de Sion, à l'ouest de la cité, le palais de David était plutôt la maison d'un conquérant que l'habitation somptueuse d'un grand roi. Succédant à la citadelle jébuséenne, il devait avoir l'apparence d'une forteresse. Salomon résolut de le transformer en un véritable palais. Ce projet ne fut pas le fruit d'une préoccupation personnelle ni d'un frivole amour du luxe; des motifs plus sérieux et plus dignes d'un grand roi le firent concevoir. « Le superbe édifice, orné de colonnades » grandioses, que Salomon fit construire, dit Josèphe, était des» tiné à recevoir le peuple lorsqu'il se présentait au tribunal du » roi pour demander son jugement. » C'était donc en réalité pour la nation d'Israël qu'on élevait un monument digne d'elle. La grandeur qui allait rehausser la personne du souverain serait

la grandeur du peuple lui-même, et sous ce rapport M. Munk a parfaitement apprécié cet état de choses, quand il dit : « Les rois » des Hébreux étaient bien plus populaires que les autres souve- » rains d'Orient; on les voyait souvent au milieu de leurs sujets, » qui pouvaient facilement les aborder[1]. » La demeure royale était au point de vue civil, ce que le Temple de Jéhovah était au point de vue religieux; toutes les tribus y avaient leur rendez-vous, sans que la condescendance du monarque ôtât rien à son prestige. « On » se prosternait devant les rois la face contre terre, dit encore » M. Munk, on les embrassait et on les saluait par les mots : Vive » mon seigneur le roi éternellement[2]! » La souveraineté d'Israël avait ainsi réalisé l'idéal de toute véritable monarchie; le roi représentait Jéhovah aux yeux de la nation, et la nation respectait Jéhovah dans la personne de son roi. Cette formule fera sourire peut-être les profonds politiques de notre siècle qui ont changé cet axiôme, pour le remplacer par la banale tautologie du roi qui représente la nation, et de la nation qui se respecte dans son roi. Mais les événements se sont tellement chargés de prouver à coups de foudre l'inanité de cette récente théorie, que nous avons parfaitement le droit de préférer, et pour les peuples et pour les souverains, la formule théocratique d'Israël. Outre le motif indiqué par Josèphe, Salomon fut encore dirigé dans la construction de son palais par un admirable sentiment de piété. « Je ne veux pas, dit- » il, que la maison de David, sanctifiée par le séjour qu'y a fait » l'Arche du Seigneur, soit désormais un lieu de résidence vul- » gaire[3]. » Le rationalisme de nos jours ne verra probablement encore dans cette parole du grand roi qu'une affectation de piétisme, ou un accommodement d'un esprit supérieur aux préjugés populaires. Il aimera mieux jeter cette accusation d'hypocrisie à la mémoire de Salomon, que de reconnaître simplement l'importance capitale de l'Arche d'alliance dans l'histoire d'Israël. Mais ce système de négations perpétuelles ressemble à l'obstination d'un aveugle-né, qui croirait détrôner le soleil en niant sa lumière.

[1] Munk. *Palestine*, pag. 409. — [2] Idem, *ibid.*; *Psalm.* II, 12; III *Reg.*, I, 31. — [3] II *Paralip.*, cap. VIII, 11.

Description du palais de Salomon d'après Josèphe.

33. Josèphe a résumé les textes bibliques et les traditions juives dans la description qu'il nous a laissée du palais de Salomon. « Cet » édifice avait, dit-il, cent coudées de long sur cinquante de large » et trente de haut. Les colonnes de cèdre qui le soutenaient étaient » prismatiques et quadrangulaires. Il était couvert suivant le mode » corinthien, orné et soutenu à la fois de colonnes également es- » pacées, et de clôtures de portes triglyphes. Un autre édifice qua- » drangulaire, ayant en longueur la largeur totale du premier, et » en largeur trente coudées seulement, formait façade sur le mi- » lieu du palais, et était précédé d'un *naos*, soutenu par une puis- » sante colonnade. Là se trouvait une salle immense et magnifi- » quement décorée, où le roi siégeait dans l'appareil de sa majesté, » lorsqu'il rendait la justice. L'habitation de la reine était contiguë, » ainsi que de vastes appartements destinés au repas et aux autres » usages de la vie. Tous étaient lambrissés de cèdre. Les construc- » tions furent faites pour la plupart en pierres de taille de dix cou- » dées, revêtues de pierres précieuses appliquées en placage et ra- » menées à grands frais des contrées les plus lointaines. La beauté » de ces incrustations resplendissait sur trois assises intérieures de » l'édifice. Une quatrième était ornée du plus admirable ouvrage » de sculpture représentant des arbres et des plantes de toute sorte, » aux rameaux et aux feuillages pendants, et ciselés avec un art si » merveilleux, qu'ils semblaient pour ainsi dire s'agiter en cachant la » pierre qu'ils recouvraient. Tout le reste de la surface des murs » jusqu'au plafond, était couvert de stuc orné de peintures de » couleurs variées. D'autres édifices furent élevés auprès des pre- » miers, pour servir aux fêtes et aux réjouissances solennelles; » c'étaient des portiques immenses, et au milieu d'eux une splen- » dide salle de festin tout ornée d'or. Le mobilier destiné aux con- » vives était lui-même d'or massif. Il serait impossible de repré- » senter en détail la somptuosité des appartements royaux, » d'énumérer les diverses pièces qui les composaient, de donner » une idée des retraites ménagées dans les profondeurs des sou- » terrains, de décrire les jardins délicieux qui entouraient le palais » et prêtaient leurs frais ombrages au milieu des ardentes chaleurs

» de l'été. Qu'on se figure un édifice entier composé de marbres
» éclatants, de cèdres, d'argent et d'or. Les toits et les murailles
» furent, comme au Temple du Seigneur, décorés de pierres pré-
» cieuses enchassées dans l'or. L'ivoire y était aussi largement re-
» présenté. Le trône de Salomon fut construit en cette matière. On
» y montait par six degrés sur lesquels douze figures de lions
» avaient été sculptées. Deux autres de ces animaux semblaient
» garder les côtés du trône, dont le siége était lui-même supporté
» par un taureau, la tête renversée en arrière. Une incrustation
» d'or se détachait sur le fond mat de l'ivoire et faisait du trône un
» chef d'œuvre de ciselure et d'art[1]. »

Psaume *Nisi Dominus ædificaverit domum.*

34. Tel était ce *Palais des cèdres du Liban*, ainsi qu'il fut nommé, soit à cause de la profusion de bois de cèdres qui entrèrent dans sa construction, soit à cause des jardins somptueux dont il était environné et qui rappelaient au milieu de Jérusalem les verts et majestueux ombrages du Liban. Quand Salomon y fit sa première entrée solennelle, les chœurs de musiciens chantaient ce psaume composé par le fils de David avec la piété et l'inspiration paternelles : « Si Jéhovah n'élève lui-même la maison, vainement les hommes ont

[1] Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. II; II *Paralip.*, cap. IX, 17-20; III *Reg.*, cap. VII, 1-12. M. de Saulcy, après avoir cité le texte de Josèphe, et avoir fait remarquer qu'il offre une assez grande analogie avec le récit des *Rois* et des *Paralipomènes*, quoiqu'avec une légère teinte d'exagération, ajoute : « Quoi qu'il en soit, voilà une fois de plus les prescriptions de la loi mosaïque » complétement enfreintes, par les représentations de la ciselure et de la » sculpture dans le palais de Salomon. » Nous avons déjà répondu à ce grief pag. 584, tom. I de cette *Histoire.* La loi mosaïque n'avait défendu les représentations de la sculpture, de la peinture et de la ciselure qu'autant qu'elles portaient un caractère idolâtrique. Ce ne [illegible] e dit très-bien M. Munk, qu'après la captivité de Babylone que le rigorisme des docteurs proscrivit les œuvres d'art représentant des figures d'hommes et d'animaux. Aussi la Bible ne blâme-t-elle point Salomon d'une infraction qui n'exista réellement pas. Au contraire, Josèphe, qui partageait le rigorisme posthume des docteurs, non-seulement reproche à Salomon les ornements de son palais, mais il va jusqu'à dire que ce roi avait positivement offensé Dieu lorsqu'il fit les taureaux de bronze sur lesquels reposait la Mer d'airain dans le Parvis du Temple. Nous soumettons cette observation à M. de Saulcy, dont les appréciations sont ordinairement si exactes, et qui a donné cette fois trop d'importance à la théologie un peu pharisaïque de Josèphe.

travaillé à la construire. Si le Seigneur ne garde la cité, vainement les sentinelles veillent à ses portes. Pourquoi vous lever avant l'aurore, mortels qui mangez le pain de la douleur? Levez-vous après que le repos a réparé vos forces, goûtez les douceurs du sommeil que Jéhovah accorde à ses élus. C'est lui qui prendra soin de votre héritage; les fils sont les trésors qu'il distribue à ceux qui le servent. Comme les flèches sous la main des vaillants, ainsi seront les fils sous la main de leur père. Heureux celui qui se voit ainsi renaître dans une famille nombreuse! Il sera grand dans l'assemblée des peuples[1]. » La préoccupation de l'héritier auquel il laissera sa demeure somptueuse se trahit dans ce cantique de Salomon. Heureux si le sentiment paternel qui lui dictait ces pieuses paroles, l'eût préservé plus tard des égarements déplorables dont son fils et successeur eut à porter le fardeau héréditaire.

Le pont voûté de Mello.

35. Pour relier le palais au Temple, Salomon jeta sur la profonde vallée de Mello, qui séparait la montagne de Sion du mont Moriah, un pont de deux arches, dont M. de Saulcy a retrouvé les traces encore parfaitement reconnaissables. « A douze mètres en arrière » de l'angle sud-ouest du Temple, dit-il, sur la face occidentale, on » voit en place trois rangs de voussoirs magnifiques qui ont incon» testablement appartenu à l'arche d'un pont qui traversait le Tyro» pæon. La largeur du pont perpendiculairement à son axe est de » quinze mètres cinquante centimètres. Un voussoir manque à » l'assise supérieure, et il est remplacé par de la maçonnerie en petit » appareil se reliant à celle de la portion supérieure du mur contre » lequel est appliqué le pont, portion qui est par conséquent mo» derne. La voûte, en arc de cercle, commence au-dessus d'une » assise de gros blocs salomoniens en saillie de quarante-cinq » centimètres sur la face du mur primitif. Ce qui reste de l'intrados » a une hauteur verticale de quatre mètres, jusqu'à la naissance du » joint normal, à la surface de l'intrados, et qui est aujourd'hui mis » à nu. Ayant mesuré la corde du voussoir inférieur et la corde de » l'ensemble des deux voussoirs supérieurs, rien n'est plus aisé que

[1] *Psalm.* CXXVI. Ce psaume a pour titre : *Canticum graduum Salomonis.*

» de déterminer le centre, le rayon et par suite le diamètre de la
» voûte. Le rayon du cercle est de huit mètres trente-cinq centi-
» mètres, et le centre est placé à quatre-vingt-cinq centimètres au-
» dessous du plan dans lequel se trouve la saillie qui recoupe l'arête
» inférieure de la voûte. L'arc générateur n'est donc pas une demi-
» circonférence entière, et la voûte avait, à très-peu de chose près,
» seize mètres soixante-dix centimètres d'ouverture. Par suite, la
» flèche de cette voûte avait sept mètres cinquante centimètres au-
» dessus du plan de naissance. Si les dimensions d'un pareil pont
» sont imposantes et dénotent des connaissances architectoniques
» fort développées, elles n'ont absolument en soi rien qui permette
» de révoquer en doute l'existence d'un pont qui avait probable-
» ment deux arches, et qui reliait en ce point le plateau du mont
» Moriah ou du Temple, avec celui du mont Sion, ou du palais.
» L'historien Josèphe supplée ici au silence des saintes Ecritures :
» il parle à diverses reprises du pont qui joignait le Temple au
» Xystos, cette espèce de forum où se tenaient les assemblées du
» peuple de Jérusalem. De tous les passages extraits des écrits de
» Josèphe qui ont trait à cet admirable pont, il n'en est pas un qui
» ne s'accorde parfaitement avec la position de l'arche ruinée que
» je viens de décrire. Pour moi donc, et quoi qu'en puissent dire les
» architectes, je me crois en droit d'affirmer qu'il est bien de l'épo-
» que des rois de Juda, et très-probablement même construit par
» l'ordre de Salomon. Cette opinion reporte assez haut l'emploi de
» la voûte, eu égard à l'idée généralement adoptée, faute de faits
» contraires bien constatés, que l'usage de la voûte est postérieur
» à l'époque que le pont salomonien lui assigne. Une fois de plus
» les théories conçues au fond d'un cabinet d'études, auront reçu
» un démenti. Je dirai donc, ne fût-ce que pour éviter un ennui à
» ceux qui seraient tentés de s'inscrire en faux contre ce fait archi-
» tectural désormais incontestable, qu'une magnifique voûte en
» plein cintre et de douze mètres sous clef, a été retrouvée par
» mon ami, M. V. Place, dans ses merveilleuses fouilles du Khor-
» sabad. A celle-là, il faudra bien que l'on attribue, bon gré mal
» gré, à tout le moins six cent vingt-cinq ans d'antériorité à l'ère

» chrétienne, puisque l'an six cent vingt-cinq avant Jésus-Christ » est la date précise de la destruction de Ninive[1]. »

Enceinte salomonienne de Jérusalem.

36. L'enceinte de Jérusalem devait naturellement s'accroître après l'adjonction de tant de monuments élevés par le génie de Salomon. « Ce prince, dit Josèphe, voyant que les anciennes murailles ne ré» pondaient plus à la grandeur et à la magnificence de la cité sainte, » en fit élever de nouvelles, qu'il fortifia par des tours et des bas» tions formidables[2]. » Ce fut sur les deux parties méridionale et septentrionale de la ville, que Salomon prit les terrains qu'il voulait annexer à sa capitale. D'après les travaux les plus récents sur la topographie de Jérusalem, le mur de Salomon aurait suivi à l'est la ligne des constructions du Temple, actuellement le *Haram-Ech-Chérif*, jusqu'à la *porte* dite *de Saint-Etienne*. Là, il aurait suivi en ligne droite, sur la façade nord, la *Voie douloureuse* jusqu'à la *station* de la *première chute*. Formant à ce point un retrait à angle droit, il aurait continué dans la *Voie de la Passion* jusqu'à la neuvième station, en face de la porte Judiciaire, renfermant ainsi tout le mont Akra dans son enceinte. Le contournant en son entier, le mur de Salomon aurait laissé sur la droite le Golgotha et serait venu se relier en arrière de celui-ci à la partie septentrionale du mont Sion. Les traces de l'enceinte salomonienne se perdent sur le côté méridional de Jérusalem et il serait difficile de hasarder autre chose que des conjectures sur leur contour réel. Cependant l'existence du grand aqueduc circulaire dit de Salomon, et des conduits souterrains qui aboutissent à la piscine dite de la Vierge et à celle de Siloah, ne permet pas de douter qu'il n'y ait eu sur ce point des travaux importants pour l'agrandissement de Jérusalem[3].

Les cités de Chaboul refusées par Hiram.

37. Pour fournir à ces immenses constructions, Salomon avait eu recours non seulement aux ressources que le roi de Tyr lui four-

[1] De Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 699-701. — [2] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. VIII, cap. II. Ce passage de Josèphe est justifié par le verset 6e du chap. VIII, II *Paralip.* : *Omnia quæcumque voluit Salomon atque disposuit, ædificavit in Jerusalem*; et par le verset 15 du chap. IX, III *Reg.* : *Hæc est summa expensarum quam obtulit rex Salomon ad ædificandum murum Jerusalem.* — [3] Voyez *Plan de Jérusalem ancienne et moderne*, par le docteur Ermete Pierrotti architecte ingénieur. Paris, Kæppelin.

nissait chaque année en matériaux précieux, en bois de cèdre et en marbres de Biblos, il lui avait fallu en outre emprunter à Hiram cent vingt talents d'or que cet allié lui avait généreusement fournis, et qui, malgré toutes les richesses en lingots et en numéraire accumulées par David, se trouvèrent encore insuffisants pour des entreprises si multipliées et si gigantesques. Un tribut spécial fut prélevé sur le peuple d'Israël pour couvrir les dépenses nécessitées par tant de travaux; et pour récompenser le généreux allié qui l'avait soutenu de son crédit et de sa puissance, Salomon offrit à Hiram la propriété de vingt cités limitrophes des frontières phéniciennes, dans la Galilée inférieure. « Le roi de Tyr vint un jour visiter le territoire qui lui était ainsi concédé, et il n'en fut pas satisfait. Mon frère, dit-il à Salomon, sont-ce là les cités que vous m'offrez en échange des sommes considérables que j'ai avancées pour vous? — Et, par une expression pittoresque qui témoignait à la fois son mécontentement, et caractérisait la stérilité de la contrée ainsi concédée, Hiram lui donna le nom de Chaboul (Sable) qu'elle a conservé jusqu'à ce jour [1]. » Salomon reprit les cités dont Hiram n'avait point agréé l'offre, les fit réédifier et munir de forteresses, et, pour désintéresser le roi de Tyr, lui rendit les cent vingt talents d'or, dont il lui était redevable.

La flotte d'Asiongaber. Voyages à Ophir et à Tharsis.

38. Les relations amicales du royaume d'Israël avec la Phénicie permirent à Salomon d'ouvrir dans ses Etats une nouvelle voie à la prospérité publique, par la navigation et le commerce extérieur. Les détails que nous fournit la Bible à ce sujet sont formels, et ne laissent aucun doute sur l'existence et la composition de la flotte de Salomon. Malheureusement ils ne sont point aussi circonstanciés que le désirerait notre curiosité rétrospective, et, malgré la légitime satisfaction que nous pourrions avoir, au point de vue de l'histoire du commerce, à posséder des renseignements précis sur des voyages maritimes antérieurs de deux cents ans à la fondation de Carthage, nous sommes contraints de nous restreindre dans les étroites limites du texte sacré; trop heureux encore que son té-

[1] III *Reg.*, cap. IX, 10-14.

moignage nous fixe une date si reculée pour les conquêtes du génie humain sur l'empire des mers. Voici les passages de la Bible qui ont trait à cette importante particularité. « Le roi Salomon fit construire une flotte à Asiongaber, ville située près d'Ailath, sur le littoral de la mer Rouge, dans le territoire de l'Idumée. Hiram, roi de Tyr, fournit des navigateurs et des marins exercés au maniement des vaisseaux, qui formèrent, avec les sujets de Salomon, l'équipage de la flotte. A leur premier voyage, ils abordèrent à Ophir, où ils recueillirent quatre cent vingt talents d'or qu'ils rapportèrent au roi Salomon [1]. A partir de ce moment, l'argent devint tellement commun dans les provinces des Hébreux, qu'il semblait avoir perdu tout son prix, car la flotte royale, voyageant de conserve avec celle d'Hiram, revenait tous les trois ans de Tharsis, rapportant de l'or, de l'argent, des dents d'éléphant (ivoire), des singes et des paons [2]. C'est ainsi que toutes les coupes, tous les vases qui servaient aux festins de la table royale, ainsi que tous les meubles du palais du Bois du Liban purent être fabriqués en or massif. Car, en ces jours, l'argent avait perdu tout son prix, depuis que la flotte royale, dirigée par les serviteurs d'Hiram, revenait tous les trois ans de son voyage à Tharsis, d'où elle rapportait. par quantités énormes, de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons [3]. » On peut lire, dans une savante dissertation de D. Calmet, les intéressants commentaires auxquels ces trois passages de l'Ecriture Sainte ont donné lieu. La situation d'Asiongaber sur le littoral de la mer Rouge est connue; le point de départ des flottes salomoniennes est donc établi d'une façon incontestable. Malheureusement il n'en est pas de même des deux villes de Tharsis et d'Ophir indiquées comme le terme de ces longs voyages qui demandaient une navigation de trois ans pour l'aller et le retour. Les productions similaires d'Ophir et de Tharsis semblent convenir également au littoral de l'Afrique et à celui des Indes, et excluent toute idée des villes situées sur les côtes de la

[1] III *Reg.*, cap. IX, 26 ad ultim. — [2] *Id.*, cap. X, 21, 22. — [3] II *Paralip.*, cap. IX, 20, 21.

Méditerranée. Le port d'embarquement sur la mer Rouge ferait également pencher pour cette opinion qui est celle de M. de Saulcy, et à laquelle nous inclinons plus volontiers pour notre part. Cependant nous ne voulons point laisser ignorer un fait historique auquel les circonstances actuelles donnent un intérêt nouveau, et que le savant évêque d'Avranches avait depuis longtemps signalé : c'est que, bien antérieurement à l'époque de Salomon, et dès le temps d'Abraham, il existait un canal de communication entre la mer Rouge et la Méditerranée, par un bras du Nil. La tradition arabe s'accorde sur ce point avec les récits d'Hérodote et de Strabon. Nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois les paroles de l'Écriture qui fixent les limites de la Terre promise depuis le fleuve Égyptien jusqu'au Liban. Il y a donc là une coïncidence qui reporterait le premier percement de l'isthme de Suez, dont la science de nos jours se préoccupe avec tant d'ardeur, aux époques primitives de l'histoire. Dans ce cas, les flottes de Salomon, équipées à Asiongaber, auraient pu facilement se joindre à celles de Tyr sur les ports de la Phénicie, pour visiter de conserve tous les points du littoral de la Méditerranée ; et réciproquement Hiram aurait pu, comme le dit la Bible, « envoyer ses navires et ses matelots à Asiongaber[1]. »

Les boucliers d'or et l'escorte de Salomon.

39. Une traversée de dix-huit mois, telle que nous l'indique la Bible pour les vaisseaux de Salomon, qui passaient trois ans en mer à chaque voyage, même en tenant compte des diverses escales où les navires relâchaient pour les besoins de l'approvisionnement, du commerce et des échanges réciproques, suppose des ressources nautiques bien plus avancées qu'on ne le croit généralement, et égale le terme de nos expéditions actuelles les plus lointaines. Qui sait si les vaisseaux de Salomon n'abordèrent jamais aux rivages que Christophe Colomb crut découvrir le premier? qui sait s'ils ne portèrent pas le nom du Créateur du ciel et de la terre aux peuplades primitives de l'Inde et de l'extrême Amérique? Quoi qu'il en soit, l'or que cette contrée envoie à l'Europe en si grande abondance depuis trois siècles, cessa presque à la

[1] II *Paralip.*, cap. VIII, 18.

suite de cette navigation d'être un objet de luxe chez les Hébreux. « Le roi Salomon, dit le texte sacré, fit avec l'or d'Ophir, deux cents grands boucliers d'or massif, pesant chacun six cents sicles, et trois cents boucliers de même métal du poids de trois cents sicles seulement. Il les fit déposer dans une salle du palais des Cèdres du Liban. Toute la vaisselle du buffet royal, et tout le mobilier du palais fut également d'or massif[1]. » Ces boucliers, dit M. de Saulcy, « servaient probablement à la décoration des mu-» railles auxquelles ils étaient suspendus. Un précieux bas-relief » assyrien trouvé à Khorsabad, et publié dans le magnifique ou-» vrage de M. Botta, représente le pillage d'un édifice dans lequel » les Assyriens pénètrent par le toit; on les voit décrocher des mu-» railles des boucliers bombés qu'ils emportent en s'éloignant. Je » ne doute pas, pour ma part, que ces boucliers ne soient les ana-» logues de ceux que le roi Salomon avait fait fabriquer, afin d'en » orner son palais[2]. » Malgré l'autorité de l'illustre savant, nous aurions peine à croire que les boucliers dont il est ici question eussent été réservés exclusivement pour un motif de décor architectural. Il nous paraît plus vraisemblable d'admettre qu'ils servaient aux époques solennelles comme armures d'apparat pour les corps d'élite de la garde du roi d'Israël, et contribuaient à rehausser l'éclat et la pompe des fêtes religieuses. Le récit biblique nous en fournira d'ailleurs la preuve dans l'histoire de Roboam. De même, « les serviteurs d'Hiram et ceux de Salomon ayant rapporté d'Ophir, entre autres raretés, tels que diamants et pierreries, du bois d'*aldjoumim* tel qu'on n'en avait jamais vu auparavant au pays de Juda, le roi fit faire avec ce bois précieux des gradins pour le Temple de Jéhovah, des *kinnor* et des *nabel* pour les chœurs de musique, et des degrés pour son propre palais[3]. » Le Temple de

[1] II *Paralip.*, cap. IX, 15-20. « Le sicle équivalant à six grammes, dit M. de » Saulcy, les grands boucliers pesaient trois kilogrammes soixante déca-» grammes, et les petits un kilogramme quatre-vingts décagrammes seule-» ment. » *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 717.

[2] Idem, *ibid.* — [3] III *Reg.*, cap. X, 10-12. Les Lexiques décrivent l'*aldjoumim* comme un bois précieux et odoriférant qui vient de la Perse et de l'Inde, et qu'ils supposent être du sandal rouge.

Jéhovah était le centre autour duquel rayonnaient toutes ces magnificences, et nous sommes persuadés que les boucliers d'or durent servir plus d'une fois à relever la majesté des cérémonies du culte hébraïque.

Un passage de Josèphe qui trouve naturellement sa place ici peut d'ailleurs nous donner l'idée de la splendeur dont Salomon aimait à s'entourer. « Les chevaux de son escorte, dit l'historien juif, » étaient tous de formes irréprochables et d'une extraordinaire vi» vacité : les cavaliers qui les montaient en faisaient encore valoir » la beauté. C'était la fleur de la jeunesse hébraïque; leur taille » élancée, leurs tuniques de pourpre tyrienne, et surtout leur lon» gue chevelure tressée en boucles recouvertes de fils d'or étince» lants sous les rayons du soleil, formaient chaque matin un admi» rable spectacle, quand, armés de leurs carquois, ils entouraient » le char royal, sur lequel Salomon, vêtu d'une robe éclatante de » blancheur, se faisait transporter dans les délicieux jardins d'E» than, à deux stades de Jérusalem, où il avait coutume de passer » les brûlantes journées de l'été, sous les frais ombrages et au mi» lieu des fontaines jaillissantes [1]. »

Palmyre et Baalbek.

40. L'opulente transformation que Salomon avait fait subir à la cité de David ne suffit point à absorber les trésors dont il disposait, et à satisfaire ses goûts de magnificence et de constructions grandioses. « Le Pharaon égyptien, en lui donnant sa fille en mariage, lui avait assigné pour dot la cité chananéenne de Gazer, récemment conquise par ses armes. Il avait voulu que l'alliance d'Israël avec la fille des rois d'Egypte apportât ainsi une augmentation de territoire à son illustre gendre. Gazer elle-même était en ruines, car les Egyptiens après s'en être emparés l'avaient livrée aux flammes. Salomon la fit reconstruire et fortifier, ainsi que les deux cités de Béthoron, celles d'Hézer et de Mageddo, et les villes du Chaboul, refusées par Hiram. S'étant rendu ensuite à Emath, dans la terre de Soba, il soumit cette contrée à sa puissance, et éleva

[1] Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. II. Cette citation de Josèphe nous fournit un renseignement précieux sur la coiffure de cette époque, dont les monuments égyptiens nous ont conservé un grand nombre d'exemples.

Thadmor (Palmyre) dans le désert, et Baalath dans la région de la solitude [1]. » Une longue controverse s'est élevée sur la question de savoir si Palmyre et Baalath dont il est ici question sont les deux cités de Thadmor ou Palmyre entre Damas et l'Euphrate, et de Baalbek en Syrie, dont les ruines gigantesques sont encore célèbres dans tout l'Orient. L'archéologie, science récente en Europe, a encore beaucoup à étudier dans les monuments anciens de l'Egypte, de la Syrie, de l'Inde et des deux Amériques; nous croyons donc que l'avenir éclaircira le problème dont il serait prématuré de vouloir fixer maintenant la solution. Voici toutefois l'appréciation de M. de Saulcy sur cette intéressante particularité. « On a pensé que la » *Baalath* de Salomon est la même que Baalbek. Ce qui donnerait » quelque vraisemblance à cette opinion, c'est que le IIIe livre des » Rois (IX-19) dit positivement que ce prince *fit élever des construc-* » *tions dans le Liban.* D'autres ont pensé que Salomon n'avait cons- » truit ni Baalbek en Syrie, ni la grande Palmyre dans le désert, » mais que Baalath et Palmyre étaient des villes construites sur les » frontières de la tribu de Nephtali, dont toute la partie septentrio- » nale était dans le Liban. Je ne me prononcerai pas d'une manière » absolue sur cette question difficile. La possession de Baalbek au » centre même de la Syrie, celle de Palmyre à une si grande dis- » tance de Jérusalem, s'expliquent difficilement. D'ailleurs, rien, » dans les monuments de la partie antique de Baalbek, ne présente » l'appareil salomonien; et si le grand roi avait fait travailler à » cette ville, il y aurait au moins quelques fragments d'architec- » ture qui indiqueraient de la parenté avec l'art judaïque. Je n'y » ai rien trouvé de ce genre. S'il faut s'en rapporter aux descrip- » tions de Palmyre, il en est de même de cette ville. Ce sont là de » graves raisons. Plus que tout cela, nous avons un document pré- » cis de la Bible qui nous donne les noms des intendants des pro- » vinces ou préfets établis par Salomon sur toute l'étendue de ses » domaines jusque dans le Homran. Or, s'il avait eu des possessions » dans le centre de la Syrie, il n'eût pas manqué d'y nommer des

[1] III *Reg.*, cap. IX, 15-19; II *Paralip.*, cap. VIII, 2-6.

» vice-rois ou intendants qui les eussent gouvernés [1]. Il est donc » plus probable que les villes de Baalath et de Palmyre furent cons- » truites à la frontière septentrionale des États de Salomon. Si l'on » pouvait rigoureusement excepter l'une de ces villes, il faudrait » dire que c'est Palmyre, qui, par son éloignement même de la » Syrie, pouvait très-bien être un poste avancé dans le désert, for- » tifié par Salomon pour protéger les caravanes qui allaient faire » le commerce dans la haute Mésopotamie. »

Félicité publique sous le règne de Salomon.

41. « La magnificence de Salomon, ses trésors et la réputation de sagesse qu'il s'était acquise, l'avaient élevé au-dessus des plus grands rois du monde. Toute la terre aspirait au bonheur de contempler ce monarque et d'entendre les oracles de la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur. Chacun venait déposer à ses pieds des offrandes, des vases d'or et d'argent, des étoffes précieuses, des armures de guerre, des parfums, des chevaux et des mules de prix [2]. » La prospérité et la paix régnaient avec lui dans ses États. « Il avait mis fin aux sanglantes guerres que la présence des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jebuséens sur le territoire d'Israël avait si longtemps entretenues. Les descendants de ces peuplades diverses s'étaient soumis volontairement à son sceptre, et lui payaient un tribut annuel. Il n'avait pas

[1] Le document auquel M. de Saulcy fait allusion est le chapitre IVe du IIIe livre des Rois. Nous prendrons la liberté de faire observer au savant académicien que le dénombrement des intendants et gouverneurs de provinces nommés par Salomon est antérieur de vingt années à l'époque assignée par la Bible à la construction de Baalath et de Thadmor. Le silence gardé sur le nom des gouverneurs de ces deux villes ne paraît donc pas avoir toute l'importance que M. de Saulcy y attache, puisque ces deux villes ne faisaient point partie des États d'Israël, au moment où ce dénombrement fut rédigé. Le vers. 3e du VIIIe chap. du liv. II des Paralip. : *Abiit in Emath Suba et obtinuit eam et ædificavit Palmyram in deserto*, indique une conquête ou annexion de territoire récente, et, par conséquent, on ne saurait exiger que vingt ans avant cette conquête ou cette annexion, on eût songé à nommer le gouverneur qui devait y commander. Nous faisons cette remarque pour ôter à celle de M. de Saulcy son caractère trop absolu. Du reste, nous le répétons, l'archéologie orientale est encore à l'état d'enfance; elle est en ce moment incapable de donner la solution définitive du problème.

[2] III *Reg.*, cap. X, 24-26; II *Paralip.*, cap. IX, 22-26.

voulu qu'un seul des fils d'Israël fût réduit à engager sa liberté pour vivre : il les employait lui-même à d'honorables fonctions; ils servaient dans son armée, ils avaient des emplois dans les diverses branches de l'administration, ils gouvernaient les provinces, commandaient les villes, surveillaient les établissements royaux des quadriges et des chevaux, répartis dans les diverses contrées de la Palestine. Cinq cent cinquante avaient l'intendance des constructions, les ouvriers suivaient leur direction et exécutaient leurs plans [1]. » C'était vraiment le règne du Pacifique. En lisant après tant de siècles le populaire éloge qu'ajoute la Bible : « Depuis Dan jusqu'à Bersabée tout Israël vivait en paix à l'ombre de sa vigne et de son figuier [2], » on conçoit que la mémoire de *Soliman-ben-Daoud* soit encore vivante aujourd'hui dans l'imagination des tribus orientales, et qu'à l'ombre du palmier de l'oasis, l'Arabe redise les chants traditionnels à la louange du glorieux fils de David [3].

42. « Tous les rois de la terre ambitionnaient la faveur de contempler ce modèle des rois, et d'apprendre de sa bouche le grand art de gouverner les hommes [4]. C'est qu'en effet sa sagesse surpassait celle de tous les Orientaux et de tous les fils de l'Egypte. Nul mortel ne pouvait lui disputer cette gloire. Il était plus sage qu'Ethan l'Ezrahite, Héman, Chalcol et Dorda, fils de Mahol, et son nom retentissait dans toutes les contrées d'alentour [5]. La reine de Saba ayant appris les grandes choses que Salomon avait faites au nom de Jéhovah, vint lui proposer des énigmes. Son entrée à Jérusalem se fit avec une pompe merveilleuse; la reine étrangère avait une nombreuse escorte, elle apportait d'immenses richesses, et les chameaux de sa caravane étaient chargés d'aromates, de La reine de Saba.

[1] III *Reg.*, cap. IX, 20-23. — [2] III *Reg.*, cap. IV, 25. — [3] L'histoire de Salomon, poème de Feroudji, intitulée *Soliman-Nameh*, est célèbre dans tout l'Orient. Les Turcs ont d'autres histoires de ce prince, en prose et en vers, composées par Ishak-ben-Ibrahim-al-Uscoubi, Saad-eddin-ben-Hassan, Ahmed-al-Kermani, Schamseddin-Ahmed-al-Sivassi. — [4] II *Paralip.*, cap. IX, 23. — [5] III *Reg.*, cap. IV, 30, 31. De tous les sages comparés ici à Salomon, Ethan est seul mentionné une seconde fois dans la Bible comme l'auteur du psaume LXXXVIII : *Misericordias Domini in æternum cantabo*, qui a pour titre : *Intellectus Ethan Ezrahitæ*.

lingots d'or et de pierres précieuses. Admise en présence de Salomon, elle lui proposa les paraboles qu'elle avait préparées. Le roi les résolut toutes; aucune de ces questions ne put mettre sa sagacité en défaut. La reine de Saba témoigna toute son admiration pour cette merveilleuse sagesse. Mais quand elle parcourut le palais que Salomon s'était fait construire, et les appartements des officiers et des serviteurs; quand elle vit l'ordre qui présidait à l'approvisionnement de cette royale demeure, le luxe des festins, la somptuosité des parures; quand elle contempla la magnificence du culte de Jéhovah et les augustes cérémonies des sacrifices dans le Temple du Seigneur, elle demeura stupéfaite [1]. » Ce qui l'étonna le plus dans le palais de Salomon, dit Josèphe [2], fut la salle appelée la Forêt du Liban, et l'éclat d'un festin royal où le monarque d'Israël s'était fait servir avec un tel ordre et par des officiers si richement vêtus, qu'on ne savait ce qu'il fallait admirer ou d'un tel luxe dans une si magnifique économie, ou de tant de régularité dans une telle profusion. « C'était bien la vérité, dit-elle à Salomon, que j'entendais dans mon royaume, quand on me parlait de votre sagesse et de votre gloire. Je refusais d'ajouter foi à ces récits. Mais je suis venue, j'ai vu de mes yeux ces merveilles, et je reconnais qu'on ne m'a pas dit la moitié de la réalité. Votre sagesse et vos œuvres sont encore au-dessus de toutes les louanges que j'en ai entendues. Heureux mille fois les sujets d'un tel prince! Heureux les serviteurs qui ont le privilége d'être sans cesse à vos côtés et d'entendre les paroles de votre sagesse! Que Jéhovah, votre Dieu, soit béni! Vous avez trouvé grâce devant ses yeux. Il vous a fait asseoir sur le trône d'Israël; son amour et sa grâce se sont reposés sur vous, et il vous a donné le sceptre pour faire régner la justice et l'équité sur son peuple! — Elle offrit alors à Salomon cent vingt talents d'or, des pierres précieuses et une telle quantité de parfums qu'on n'en vit jamais depuis en aussi grand nombre à Jérusalem. Le roi, de son côté, lui fit remettre des présents dignes de sa magnificence, et de plus, il donna l'ordre de lui offrir tout ce

[1] III *Reg.*, cap. x, 1-5. — [2] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. VIII, cap. II.

qu'elle paraîtrait désirer, en visitant ses immenses trésors. Chargée donc de plus de richesses qu'elle n'en avait apporté, la reine de Saba reprit avec sa suite le chemin de ses Etats[1]. » Josèphe ajoute que, d'après une tradition juive encore subsistante de son temps, le souvenir de la reine Saba s'était perpétué en Palestine dans la plante du baume, si commune en Judée, et dont le premier pied avait été apporté par l'illustre étrangère[2]. Un tel présent avait dû toucher le cœur du monarque qui avait décrit tous les végétaux, « depuis l'humble hysope qui tapisse les murailles, jusqu'aux » cèdres du Liban[3]. »

Traditions arabes et abyssiniennes sur la reine de Saba.

43. L'imagination orientale s'est donné libre carrière sur le récit plein de simplicité digne et touchante de l'entrevue de la reine de Saba avec Salomon. Un jour, disent les Arabes, l'étrangère présenta à son hôte royal deux roses qui semblaient deux sœurs écloses au rayon du même soleil; l'une était naturelle, l'autre avait été artificiellement imitée, mais avec tant d'art, qu'il semblait impossible de le reconnaître. Salomon fit apporter une abeille qui, livrée à son infaillible instinct, ne tarda pas à se fixer sur la rose naturelle pour en extraire le suc embaumé[4]. Quel que soit le degré de vraisemblance de cette gracieuse légende, elle peut du moins donner l'idée du genre d'énigmes que se proposaient alors les sages de l'Orient, et dont l'histoire profane a gardé le souvenir. D'autres traditions, plus importantes et plus accréditées, se sont perpétuées en Abyssinie sur la reine de Saba. Les livres historiques de ce pays, au rapport du savant voyageur anglais Bruce[5], sont remplis de détails sur le voyage de cette reine, qu'ils nomment Makéda, et qui embrassa à Jérusalem le culte du vrai Dieu et la loi de Moïse. Elle ramena dans ses Etats une colonie de docteurs hébreux qui firent connaître aux Abyssiniens le nom de Jéhovah. Le fils qu'elle eut de Salomon, et qui régna après elle, porte le nom de Memlek ou David Ier, et le surnom d'Ebn-Hakim

[1] III *Reg.*, cap. X, 6-14; II *Paralip.*, cap. IX, 5-12. — [2] Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. II. — [3] III *Reg.*, cap. IV, 33. — [4] Choisy, *Vie de Salomon*, pag. 161, 162. — [5] Bruce, *Voyage à la recherche des sources du Nil*, tom. II, pag. 369.

(Fils du Sage). Les Arabes de l'Yémen ont également, sous le nom de Balkis, attribué à l'une de leurs reines le voyage de Jérusalem, au temps de Salomon. Mais comme on sait que l'Yémen faisait primitivement partie de l'empire d'Abyssinie, les deux traditions se rapportent évidemment à une origine commune et à une source unique. En 1809, un diplomate anglais, chargé par son gouvernement de nouer des relations avec l'empereur d'Abyssinie, se trouva à portée de contrôler les assertions de Bruce. « Je me croyais, dit- » il, transporté dans quelque tribu d'Israël, et il me semblait vivre » à quelques mille ans en arrière, dans les siècles où les rois » étaient pasteurs, et où les chefs de Juda, armés de lances et de » frondes, allaient, sur des ânes et des mulets, combattre les Phi- » listins [1]. » Ainsi, aux extrémités de la Nubie, sur les plages africaines où le Nil cache encore à la science moderne ses sources inconnues, le rationalisme découvrira quelque jour des témoins vivants de la véracité de nos saints Livres. « La reine du midi s'é- » lèvera encore contre l'incrédulité de notre siècle et la condam- » nera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour en- » tendre la sagesse de Salomon; et pourtant celui qui a parlé dans » le Temple de Jérusalem, » et dont l'Evangile instruit maintenant la terre, « est plus grand que Salomon [2]. »

§ VI. Le Livre des Proverbes.

Mode de composition et de transmission de ce livre.

44. Quand la reine de Saba enviait le sort des serviteurs du grand roi qui avaient le bonheur de vivre à ses côtés et d'entendre de sa bouche les oracles de la sagesse, elle faisait allusion aux trésors de doctrine et d'éloquence, plus précieux que l'or et les pierreries, que Salomon répandait avec une profusion inépuisable dans ses discours. « Il prononça ainsi, dit le texte sacré, trois mille » paraboles, et ses chants inspirés furent au nombre de cinq » mille [3]. » Recueillies par ceux qui les entendaient, les paraboles

[1] H. Salt, *Voyage en Abyssinie*, Londres, 1814. — [2] Matth., XII, 42; Luc, XI, 31. — [3] III *Reg.*, cap. IV, 32.

ou sentences de Salomon nous ont été sinon intégralement, du moins pour la plus grande partie conservées, et forment le *livre des Proverbes.* Saint Jérôme croit même que ce recueil renferme la totalité des trois mille paraboles mentionnées au livre des Rois, dans le verset que nous venons de citer [1], et, pour notre part, nous sommes complétement de son avis. Les rêveries Thalmudiques qui prêtent à Salomon un nombre infini d'ouvrages [2], peuvent bien éveiller un instant la curiosité qui s'attache toujours à une illustre mémoire, mais elles ne sauraient résister à un examen sérieux. Salomon, pas plus que David, ne fut un écrivain dans le sens qu'on attache de nos jours à cette expression. Le kinnor à la main, s'abandonnant au souffle de l'inspiration divine qu'il traduisait par des paroles de feu et des mélodies sublimes, le fils d'Isaï chantait ses psaumes et ne les écrivait pas. Le psaume XLIV nous fait assister à l'une de ces scènes pleines d'émotion et de grandeur. « Mes » paroles, dit l'écrivain inspiré, s'élancent de ma poitrine plus ra» pides que la main du scribe qui veut les fixer [3]. » Salomon, sur son trône, dans l'appareil de cette majesté presque divine qui frappa tellement l'imagination de ses contemporains, laissait tomber de ses lèvres « les fruits de sagesse dont se nourrit le cœur des hom» mes [4], » ainsi qu'il s'exprime lui-même; il invitait les fils d'Israël à ces festins de l'intelligence, « où il rompait le pain de la doc» trine, où il mêlait le vin de la science [5]; » c'est à des auditeurs qu'il s'adresse, jamais à des lecteurs. Il parlait, mais il n'écrivait pas. Près de lui, les scribes du roi, mentionnés parmi les grands officiers de la couronne, recueillaient ses sentences, ses comparai-

[1] *In Proverbiis enim versus nongenti quindecim continentur in quibus etiam continentur tria millia parabolæ* (S. Hieron., *Quæst. hebraic.* in lib. III *Reg.*, cap. IV, 32).

[2] Voici les titres de quelques-uns : *Liber de Remedio morborum; Contradictio Salomonis; Testamentum Salomonis; Liber Almadad; Liber quatuor annulorum; Liber de novem candariis; De tribus figuris spirituum; De Sigillis ad dæmoniacos; Clavicula Salomonis ad filium Roboamum; Liber Lamene; Liber Pentaculorum; De officiis spirituum; Liber Beziel; De Hygromantia ad filium Roboamum.*

[3] *Verba mea calamus scribæ velociter scribentis.* Psalm. XLIV, 2. — [4] *De fructu oris viri replebitur venter ejus.* Proverb. XVIII, 20. — [5] *Venite, comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis* (Prov. IX, 5).

sons, ses images saisissantes qui s'attachent à l'âme comme le fer d'une lance, suivant une autre de ses expressions. Quand on étudie ces maximes, d'une concision et d'un parallélisme si rigoureux dans leur brièveté qu'elles feraient le désespoir des plus fameux moralistes, on conçoit l'accueil enthousiaste qui leur fut fait à une époque où le génie oriental, toujours enclin à aimer les sentences, s'exerçait plus particulièrement encore à ce genre de littérature. Salomon résumait dans sa personne l'expérience des siècles. Le recueil de ses maximes fut donc conservé avec le plus grand soin, et revu à diverses époques par les sages d'Israël. C'est du moins ce que nous sommes en droit de conclure du chapitre XXV des Proverbes, qui porte pour titre : « Voici les paraboles de Salomon, » recueillies par les scribes d'Ezéchias, roi de Juda [1]. » Du reste, ce mode de composition et de transmission du livre des Proverbes n'ôte rien à son caractère d'authenticité, et laisse subsister dans toute son étendue la vérité de l'inscription tracée à la première page : « Paraboles de Salomon, fils de David, roi d'Israël [2]. »

Division du livre des Proverbes.

45. Ce livre peut se diviser en deux parties principales. La première embrasse les neuf premiers chapitres et renferme l'éloge de la sagesse, dont Salomon décrit la divine origine, la dignité, la nature et les merveilleux effets. La seconde partie, comprenant les vingt-deux autres chapitres, pourrait se subdiviser en trois groupes distincts. Le premier commençant au dixième chapitre et finissant au vingt-cinquième exclusivement, contient la série des maximes de Salomon primitivement recueillies, sans ordre suivi ni méthode fixe, au hasard des circonstances et selon la diversité des occasions qui les avaient fait éclore sur les lèvres du grand roi. Le second groupe, depuis le vingt-cinquième chapitre jusqu'au trentième exclusivement, est celui que les scribes d'Ezéchias ajoutèrent ultérieurement au recueil primitif. Enfin, le troisième, composé des deux derniers chapitres, présente, sous deux titres différents, deux morceaux détachés : l'un portant le nom d'*Enigmes d'Agur, fils*

[1] *Hæ quoque Parabolæ Salomonis quas transtulerunt viri Ezechiæ regis Juda.* — [2] Lib. *Proverb.*, cap. I, 1.

d'Iaché[1], probablement proposées au roi Salomon et résolues par lui; l'autre, ce magnifique portrait de la Femme forte, déjà traduit par nous[2]. Il est intitulé : *Paroles du roi Lamuel,* et porte en tête de chaque verset une des lettres de l'alphabet hébraïque. Nous verrons ce procédé encore en usage dans quelques Lamentations de Jérémie. L'étymologie du nom de *Lamuel* donne en hébreu la signification de *Dieu avec lui*. Ce sens rapproché du surnom d'*Iedidiah* (chéri de Dieu), et du titre de roi ajouté au nom de *Lamuel,* ont fait croire jusqu'ici à la plupart des commentateurs que Salomon était réellement l'auteur de ce chapitre, et qu'il avait, sous ce transparent pseudonyme, révélé le secret de sa piété filiale et de la tendresse maternelle de Bethsabée[3]. M. Renan, qui a trouvé l'occasion de parler de ce morceau dans son *Etude sur le poème de Job,* n'ose pas lui-même contredire ouvertement la doctrine reçue, et, malgré le penchant à la nouveauté qui caractérise son exégèse, ne hasarde contre le sentiment presque unanime des interprètes précédents, qu'un doute assez timide et inoffensif. « Ce roi Lamuel, dit-il, sous » le nom duquel le compilateur du livre des *Proverbes* nous a » conservé le début d'un poème gnomique, a été considéré par » plusieurs critiques comme un roi arabe; et en effet, si son nom » n'est pas symbolique ou fictif, il faut certainement le chercher » hors de la série des rois d'Israël. Le poème d'Agur, qui offre » avec le précédent de grands traits de ressemblance pour le style » et la manière, a peut-être une origine analogue[4]. »

46. La sagesse dont Salomon donne les préceptes aux fils d'Israël n'est pas, ainsi que le fait si judicieusement observer Mgr Plan-

[1] Tel est le sens littéral de l'hébreu traduit dans la Vulgate par ces paroles : *Verba congregantis filii Vomentis* (Prov., cap. XXX, 1). La Vulgate a rendu les noms propres par leur signification étymologique. — [2] Voy. nº 4 de ce chapitre. — [3] Cornel. à Lapid., *In lib. Prov. Comment.*, cap. XXXI, 1. On se rappelle qu'à sa naissance, Salomon avait reçu de la bouche du prophète Nathan le surnom d'*Iedidiah,* chéri de Dieu.

[4] E. Renan, *Etude sur le poème de Job,* 2e édit., pag. XXV. Nous reviendrons sur ce jugement du savant critique. Les *Enigmes d'Agur,* dont nous donnerons plus loin la traduction, n'offrent *aucun trait de ressemblance ni pour le style ni pour la manière* avec le chapitre de *la Femme Forte,* composé par le roi Lamuel.

tier, « une vague reconnaissance pour la bonté du ciel, ou un res» pect stérile, accompagné d'une résignation sèche et dure à la » volonté souveraine. Depuis Phocylides jusqu'à Marc-Aurèle, vous » chercheriez vainement dans les conseils des moralistes de l'anti» quité profane, un mot qui vous invite à faire de la pensée du » Très-Haut une douce préoccupation du cœur, et comme un cen» tre bien-aimé dans lequel l'âme, dégagée de la terre, habituelle» ment se repose. Tel n'est pas Salomon. Il commence par refléter » dans son ouvrage, ainsi que dans un miroir pur, les notions lé» guées par Moïse sur la nature de Dieu comme sur sa provi» dence [1]. » La sagesse qui « complètera la grâce du jeune homme, et couronnera son front d'un diadème [2]; » dont « la possession vaut mieux que toutes les richesses accumulées par un lointain négoce, dont les fruits sont plus doux au cœur que l'or et l'argent entassés; qui tient de la main droite les longs jours, et de la main gauche la véritable fortune et la vraie gloire; dont les routes sont des voies d'honneur et les sentiers des chemins de paix [3]; » cette sagesse se présente dans le livre des Proverbes, sous la douce figure d'une mère, quoique son origine plonge dans les profondeurs de l'éternité. Il y a là un mélange attendrissant de majesté et de grâce, de familiarité maternelle et de divine splendeur, auquel M. Renan ne songeait pas quand il traçait autour des Hébreux le cercle inflexible où il voudrait emprisonner leur génie comme dans un mur d'airain. « Moi aussi j'ai joué, petit enfant, sur les genoux de mon père, dit Salomon, j'étais un tendre agneau, unique et bien-aimé devant ma mère. Elle m'instruisait dans sa tendresse : Mon fils, ouvre ton cœur à mes paroles, garde-les dans ta mémoire, et tu vivras [4]. Dis à la sagesse : Tu es ma sœur; donne à la sainte prudence le doux nom de ton amie [5]. » Puis, s'élevant d'un vol d'aigle, de ces souvenirs attendris de l'enfance jusque dans les hauteurs des cieux il ajoute : « Moi, la Sagesse, je siége au conseil et je préside aux

[1] Mgr Plantier, évêque de Nîmes, *Etudes littéraires sur les poètes bibliques*, pag. 298. — [2] *Prov.*, cap. IV, 9. — [3] *Id.*, III, 14-17. — [4] *Id.*, IV, 3, 4. — [5] *Id.*, VII, 4.

délibérations des vieillards. C'est par moi que les rois règnent et que les législateurs donnent aux peuples des lois justes; c'est par moi que les princes commandent et que les puissants gouvernent dans l'équité. Au début de ses voies, Jéhovah m'avait à ses côtés, avant que sa main n'eût donné le commencement aux êtres. Mon trône était établi dès les jours de l'éternité, dans les profondeurs des siècles antiques, avant que la terre ne fût. Les grands abîmes n'étaient point ouverts, et déjà j'existais; les sources des eaux n'avaient point jailli, les montagnes n'élevaient point leurs masses énormes, avant la naissance des collines j'étais née. Jéhovah n'avait pas encore créé la terre ni les fleuves intarissables; il n'avait point assis le monde sur ses immuables fondements, et quand sa pensée préparait les cieux futurs, je me tenais près d'elle. J'étais là quand il donnait aux abîmes leurs barrières et leurs lois, quand il étendait les voûtes des cieux et que sa main balançait dans l'espace les sources des eaux; quand il entourait les océans de leurs remparts, qu'il assignait aux flots des limites infranchissables, et quand il suspendait les fondements de la terre. J'étais avec lui, ordonnant ce magnifique concert du monde, me jouant sous son regard, dans l'étendue de l'univers; et maintenant mes délices sont d'habiter avec les fils des hommes. Ecoutez donc ma voix, enfants de ma tendresse : bienheureux sont ceux qui suivent mes sentiers! Bienheureux le mortel qui prête l'oreille à ma parole, qui veille à ma porte tous les jours de sa vie et garde le seuil de ma demeure. Celui qui me trouvera aura trouvé la vie, il boira à longs traits dans la coupe du salut. L'insensé qui m'aura dédaignée, blessera son âme; me haïr, c'est aimer la mort [1]. »

47. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans aucune littérature une pareille élévation de sentiments et de langage; et, encore une fois, nous sommes contraints de faire cette remarque fort accessoire, car la beauté littéraire, dans l'acception propre qu'on donne à ce mot, nous a toujours paru trop au-dessous de la majesté des Livres saints pour en faire l'objet d'une étude spéciale. Le luxe extérieur La Volupté.

[1] *Prov.*, cap. VIII, 12 ad ultim.

qui brillait autour de Salomon a pu se retrouver, comme un cortége obligé, autour de royautés flétries par l'histoire. La vraie beauté est celle qui tient au fond même des choses, elle vient du cœur, et les paroles ou les pierreries qui la décorent ne sauraient rien ajouter à sa valeur réelle. « Sur le soir, dit encore Salomon, à l'heure où l'ombre descend sur les demeures, j'ai vu passer la Volupté dans les ténèbres et l'obscurité de la nuit. Inquiète et vagabonde, sous ses parures perfides, elle s'apprête à perdre les âmes. Le calme la fuit, et ses pieds ne connaissent point le repos. Dans son agitation, elle parcourt les rues et les places publiques ; le sourire sur les lèvres et le mensonge dans le cœur, elle s'adresse au jeune homme : J'ai désiré ce jour, lui dit-elle, et je t'ai rencontré pour faire ton bonheur. Viens te reposer sous mon toit; les broderies d'Egypte décorent ma demeure; la myrrhe, l'aloës et le cinname l'ont parfumée. Viens t'enivrer de mes délices. — Ainsi s'échappe le miel de sa parole jusqu'à ce que la flèche mortelle ait percé l'âme de sa victime, comme l'oiseau atteint par le chasseur dans les champs de l'air. O mon fils, détourne l'oreille de ton cœur de ces discours empoisonnés. Elle a blessé bien des vaillants et tué des héros. Les routes de sa demeure sont les routes de l'enfer, elles pénètrent jusque dans les profondeurs de la mort[1]. »

Le Festin de la Sagesse.

48. La première idée du *Banquet* de Platon, du *Symposion* de Plutarque, des *Festins des sages* d'Athénée se trouve dans les Proverbes, et Clément d'Alexandrie[2] n'hésite pas à affirmer que Platon a emprunté en un grand nombre de ses ouvrages, les maximes de Salomon. « La Sagesse, dit le grand roi, s'est bâti un palais, soutenu par sept colonnes taillées dans le marbre. Elle a immolé ses victimes, mêlé le vin de l'hospitalité, et préparé son banquet. Puis, envoyant ses servantes parcourir les remparts et les places de la cité, elle invite tous ses convives : Qu'ils viennent à moi, dit-elle, tous ceux qui ont le cœur simple et pur, comme les enfants. Venez rompre le pain que j'ai préparé pour vous, venez boire le vin de ma doctrine. Abandonnez les frivolités puériles, vivez en hommes

[1] *Prov.*, cap. VII, 6 ad ultim. — [2] Clem. Alexandrin., *Stromat.*, lib. I.

parfaits, et marchez dans les sentiers de la prudence. Le principe de la sagesse c'est la crainte du Seigneur; la science des saints voilà la vraie prudence. Par moi tes jours seront multipliés, et j'ajouterai des années à ta vie. Si tu deviens sage, c'est pour ton bonheur; si tu méprises ma parole, elle retombera sur toi en calamités[1]. »

Variété et utilité pratique des Proverbes de Salomon.

49. Après ces touchantes invitations, Salomon laisse échapper de ses lèvres une infinie variété de maximes qui se succèdent avec la même énergie et une grâce toujours égale. On dirait, suivant ses propres expressions, « une corbeille de fleurs répandue » sous les pieds d'un hôte illustre. » Tous les objets pratiques, toutes les questions usuelles, toutes les situations de la vie trouvent là comme des éclairs de vérité et de génie qui les illuminent et les colorent. « Etes-vous homme politique? dit encore excellemment » Mgr Plantier. Salomon vous apprend que les empires puisent » leur force et leur élévation dans la vertu publique, tandis que le » débordement général les désole tôt ou tard, s'il ne les ébranle et » les renverse : *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos* » *peccatum*[2]. Etes-vous monarque? Il vous assure que la justice » seule affermira votre trône : *Firmabitur justitia thronus ejus*[3]; que » votre garde la plus puissante sera toujours la miséricorde et la sa- » gesse : *Misericordia et veritas custodiunt eum*[4]; qu'en souriant à » vos peuples, vous leur donnerez la vie : *In hilaritate vultus regis* » *vita*[5]; que si vous êtes clément pour eux, votre bonté les réjouira » comme la rosée du soir réjouit la nature : *Clementia ejus quasi* » *imber serotinus*[6]; et que, au contraire, si le caprice, l'emporte- » ment et la cruauté pénètrent dans vos conseils, cet impur alliage » des passions et de l'autorité sera pour la tranquillité générale, » comme pour votre propre paix, un signal de mort : *Indignatio* » *regis nuntii mortis*[7]. Etes-vous non plus chef d'état, mais membre » ou tuteur de la famille, il vous donne sur les devoirs et l'écono- » mie domestique les règles les plus fécondes en résultats de paix,

[1] *Prov.*, cap. x, 1-12. — [2] *Id.*, xiv, 34. — [3] *Id.*, xxv, 5. — [4] *Id.*, xx, 28. — [5] *Id.*, xvi, 15. — [6] Id., *ibid.* — [7]. *Id.* xvi, 14.

» de crédit et de fortune; et tel est encore, après plus de trente » siècles, l'à-propos de ses leçons, que si notre époque était assidue » à méditer ce qu'il dit sur le choix d'une épouse, sur l'éducation » des enfants, sur le soin des serviteurs, sur la prudente gestion de » ses biens et de ses affaires, nous verrions de nos jours, et moins » d'unions mal assorties ou scandaleusement divisées, et moins de » cette corruption qui nous épouvante par sa précocité dans la » jeunesse, et moins de fortunes englouties par de folles ou volup- » tueuses dépenses, et moins enfin de ces spéculations fatales qui, » faisant consister le premier pas de la fortune à se ruiner en rui- » nant les autres, nous effraient à chaque instant par le bruit de » quelques nouvelles chutes, et s'en vont renversant les unes sur » les autres les réputations et les familles, avec autant de fracas » et presque plus de rapidité que l'Océan ne fait rouler les vagues » au souffle de la tempête[1]. »

Les énigmes d'Agur, fils d'Iaché.

50. Nous essaierons ici une traduction partielle du xxxᵉ chapitre des Proverbes intitulé les *Enigmes d'Agur, fils d'Iaché.* Nous croyons qu'elles peuvent donner une idée de ces problèmes de morale, d'économie sociale ou domestique, de science religieuse ou civile, que les sages se proposaient entre eux et dont la solution était comme un défi jeté à la sagacité de l'interlocuteur. On pourra remarquer que certaines des énigmes d'Agur sont suivies de leur solution, tandis que d'autres n'ont point de réponse, et demeurent comme un point d'interrogation suspendu à travers les siècles. « Paroles d'Agur, fils d'Iaché, adressées à Etheel et à Ucal[2]. Je suis un ignorant parmi les fils des hommes, et la sagesse des siècles ne se trouve point en moi. Je ne l'ai point étudiée, et je n'ai point acquis la science sacrée. — Qui est monté aux cieux et en est descendu? — Qui a retenu le vent dans ses mains? — Qui a enveloppé les eaux comme dans un vêtement? — Qui a fait surgir les confins de la terre? — Quel est son nom, et quel est le nom de son fils? — Il y a une génération qui se croit pure et qui pourtant n'a

[1] Mgr Plantier, *Etudes littéraires sur les poètes bibliques*, pag. 295. — [2] Nous traduisons d'après l'hébreu. La Vulgate, ainsi que nous l'avons déjà fait observer rend ici les noms propres par leur signification étymologique.

point été purifiée de ses souillures. — Il y a une génération qui a des glaives au lieu de dents, et qui aiguise cette mâchoire armée, pour dévorer l'indigent sur la terre et le pauvre parmi les fils des hommes. — La sangsue a deux filles qui disent sans cesse : Apporte! apporte! — Il y a trois choses insatiables et une quatrième qui ne dit jamais : C'est assez. L'enfer, les passions, la terre qui ne se lasse point d'absorber l'eau, le feu qui demande toujours à dévorer. — Trois choses me paraissent difficiles à saisir, et j'ignore entièrement la quatrième : la trace de l'aigle dans les airs, celle du serpent sur le rocher, le sillon du navire sur les flots, et la voie de l'homme dans son adolescence. Telle est encore celle de l'épouse coupable qui mange le pain du crime, et dit en essuyant sa bouche : Je n'ai point péché! — Il y a trois choses qui troublent les hommes et une quatrième qu'ils ne peuvent souffrir : le règne d'un esclave, l'insolence d'un sot gorgé de richesses, le joug d'une épouse détestée, et l'orgueil d'une servante qui entre dans l'héritage de sa maîtresse. — Il y a quatre choses qui sont les plus petites de la terre, et qui sont plus sages que les hommes auxquels on donne ce nom : les fourmis, ce petit peuple qui fait sa provision dans les blés mûrs[1]; les castors, cette république timide qui s'établit dans les rochers; les sauterelles, qui n'ont pas de roi et marchent par bataillons armés; les lézards, qui se glissent subtilement et habitent les palais des rois. — Il y a trois choses qui marchent bien, et une quatrième que rien n'arrête : le lion, le plus vaillant des animaux; le léopard aux reins agiles; le bélier, dans un troupeau, et un roi puissant à qui rien ne résiste[2]. » Telles sont ces

[1] L'apologue oriental de *Salomon et la fourmi* est trop ingénieux pour que nous ne le reproduisions pas ici. « Salomon, disent les Arabes, se promenant » un jour sous ses délicieux ombrages, passa près d'une fourmillière; il en » reconnut le roi, et le prit sur sa main. En cet instant, l'insecte captif cria » à toute sa troupe : Fourmis, retirez-vous, de peur que la majesté du grand » Salomon ne vous écrase toutes! — Me reconnais-tu donc pour plus grand » que toi? demanda Salomon. — Non, répondit la fourmi. Je suis un plus » grand roi que vous. Votre trône n'est qu'un ivoire inanimé, et votre main » vivante me sert maintenant de trône. »

[2] *Proverb.*, cap. XXX, 1-4, 12, 14-31. Le mot hébreu que la Vulgate traduit par *Gallus succinctus lumbos* paraît être, d'après Aben-Ezra, le léopard. Ce qu'il

sentences gnomiques. Le lecteur peut les comparer avec le portrait de la *Femme forte* reproduit plus haut[1], et il y cherchera vainement « les grands traits de ressemblance pour le style et la manière, » qui ont si vivement frappé M. Renan. Ce jugement du savant critique nous semble pour notre part une énigme plus incompréhensible que celles d'Agur.

§ VII. Idolâtrie de Salomon (970-962).

Chute de Salomon

51. Trente ans du règne le plus glorieux et le plus paisible, la bénédiction du Seigneur qui l'avait accompagné, la sagesse qui en avait inspiré toutes les démarches, la piété qui jusque-là avait gardé le trône d'Israël mieux que les lions d'or qui le décoraient, ne sauvèrent point Salomon de ses propres faiblesses. Effrayante infirmité de la nature humaine blessée à mort par la faute originelle, et que la grâce du sang rédempteur devait seule régénérer! Quand nous traduisions tout à l'heure ces pages inspirées où le fils de David prémunit le cœur de son disciple contre les séductions de la volupté, involontairement nous jetions un regard sur l'avenir, et déjà nous apercevions ce grand maître de la sagesse renversé à son tour, parmi « ces vaillants que la volupté a blessés, parmi ces héros que son souffle a tués. » David avait succombé, mais il se releva par une illustre pénitence; Salomon tombe à son tour, laissant à la postérité, avec le scandale de sa chute, la douloureuse incertitude qui plane sur son repentir. La main qui éleva à Jéhovah son Temple est la même qui construisit à Jérusalem des édifices consacrés au culte des idoles! L'esprit accablé devant un pareil prodige de faiblesse et d'ingratitude se replie sur lui-même pour sonder sa propre misère; il plonge son regard humilié dans les profondeurs de la nature déchue, et, avec le monde antique, il appelle un Sauveur. « Or le roi Salomon, dit l'Écriture, abandonna son cœur à l'amour des femmes étrangères. Il les fit venir des na-

y a de certain du moins, c'est qu'il ne signifie nullement l'animal domestique dont parle la Vulgate. — [1] Nº 4 de ce chapitre.

tions de Moab et d'Ammon, de l'Idumée, de Sidon et des Héthéens. Le Seigneur avait dit aux fils d'Israël : Vous ne contracterez point d'alliance avec ces nations, et vos filles ne prendront point d'époux dans leur sein, car elles vous pervertiraient et vous entraîneraient au culte de leurs idoles[1]. Salomon ne respecta point cette défense; la passion l'aveuglait, et, dans son ardeur effrénée, allait le précipiter dans les plus lamentables excès. Il avait réuni jusqu'à sept cents épouses qui portaient le titre de reines, et trois cents d'un ordre secondaire. Ces étrangères déshonorèrent ses cheveux blancs et pervertirent sa vieillesse. On le vit, oubliant Jéhovah, brûler un encens sacrilége aux autels des faux dieux. Son cœur n'était plus le cœur de David son père, marchant dans la voie de la perfection, en présence du Seigneur. Il rendait un culte solennel à Astarté, la déesse des Sidoniens, à Moloch, le cruel dieu d'Ammon. Il ne rougit pas d'élever en face de Jérusalem, sur la montagne même des Oliviers, où David son père avait versé des larmes de repentir, un temple à Chamos, l'idole impure de Moab, et un autre à Moloch, le dieu des Ammonites. Il fit de même élever des autels aux divinités de chacune de ses femmes, et Jérusalem désolée voyait ces étrangères brûler l'encens et immoler des victimes à leurs faux dieux, à côté du Temple de Jéhovah outragé[2]. »

Le Seigneur reproche à Salomon ses crimes.

52. « Le Seigneur fit retentir la voix de sa colère au milieu de ces profanations. Deux fois déjà il avait apparu à Salomon, pour le combler de grâces; une troisième fois il se montra pour l'accabler du poids de son indignation. Tu m'as publiquement trahi! lui dit-il. Tu as violé mon alliance, et foulé aux pieds mes préceptes! A mon tour, je déchirerai ton royaume, et le donnerai à l'un de tes serviteurs. Cependant, en souvenir de David, ton père, je te laisserai finir tes jours, avant d'exécuter cette juste sentence. Ce sera sous la main de ton fils que la royauté sera divisée. Pourtant je ne lui enlèverai pas tout le royaume, mais je lui laisserai deux tribus, parce que je me souviens de David, mon serviteur fidèle, et de Jérusalem, la cité de mon élection. Mais tout le reste obéira à l'un de

[1] *Exod.*, cap. XXXIV, 16; *Deuteron.*, cap. VII, 3. — [2] III *Reg.*, cap. XI, 1-10

tes esclaves [1]. » Une pareille menace, éclatant comme un coup de foudre, sur cette âme livrée à tous les désordres, y fit-elle briller un éclair de repentir? Salomon s'écria-t-il, comme David : J'ai « péché? » Prosterné sur le marbre qui décorait le pavé de son palais, eut-il la pensée d'adresser à Dieu la prière de la pénitence paternelle : *Miserere mei, Deus?* L'Ecriture ne nous le dit pas, et ce silence formidable laisse craindre qu'il n'ait réalisé en sa personne la parole d'un de ses Proverbes : « Arrivé aux profondeurs du crime, » l'impie méprise [2]. »

Adad, le prince iduméen. Guerre de Syrie.

53. Les châtiments prédits par le Seigneur ne se firent pas attendre, et le règne de Salomon, jusque là si prospère, connut bientôt les périls d'une guerre extérieure et les angoisses d'une lutte intestine. « Jéhovah suscita un adversaire à Salomon dans la personne d'Adad, prince de la race royale d'Edom. A l'époque où David conquit l'Idumée, quand Joab, le chef de sa milice, y fit cette guerre d'extermination dont on a parlé plus haut, Adad encore enfant avait été sauvé par le dévouement de quelques Iduméens fidèles. De Madian, où les proscrits s'étaient d'abord réfugiés, ils se rendirent au désert de Pharan, où ils recrutèrent des défenseurs, avec lesquels ils allèrent demander l'hospitalité au roi d'Egypte. Le Pharaon accueillit avec bonté le prince exilé. Il lui donna une demeure somptueuse, pourvut à ses dépenses, et lui assigna les revenus d'un domaine. Plus tard, Adad gagna les bonnes grâces de ce monarque, et il obtint pour épouse la sœur de la reine Taphnès. Génubath, le fils qu'il eut de cette union, fut élevé par la reine, sa tante, dans le palais de Memphis, avec les fils du Pharaon. A la mort de David, bientôt suivie de celle de Joab, chef des milices d'Israël, Adad crut que l'heure de la vengeance était venue pour lui; il résolut donc de recouvrer le trône de ses pères et de délivrer sa patrie. Permettez-moi, dit-il au Pharaon, de retourner au pays de mes aïeux. — Que te manque-t-il donc près de moi, répondit celui ci, pour que tu veuilles quitter ma cour et retourner sur la terre d'Edom? — Grand roi, dit Adad, votre munificence a comblé

[1] III *Reg.*, cap. XI, 9-13. — [2] *Prov.*, cap. XVIII, 3.

tous mes vœux en Egypte; mais elle n'a pu me rendre ma patrie. Accordez-moi le bonheur d'y retourner [1]. » Il est probable que le mariage de Salomon avec la fille du roi égyptien retarda les projets d'Adad; mais quand le fils de David, abandonné de Dieu en punition des infidélités de sa vieillesse, eut appelé sur sa tête la vengeance de Jéhovah, le prince iduméen se trouva prêt à en être l'instrument. « Il s'allia avec un chef de brigands, Razon, fils d'Eliada, esclave fugitif d'Adarézer, roi de Soba, autrefois vaincu par David. Mettant en commun leurs haines et leurs espérances, Adad et Razon eurent bientôt sous leurs ordres une armée d'aventuriers avec laquelle ils soumirent le désert de Syrie, et s'emparèrent de Damas. Ils y établirent une royauté, dont Razon fut le premier titulaire, et qu'il laissa en mourant à Adad. C'est ainsi que le prince iduméen put enfin entreprendre contre Salomon une guerre longue et sanglante, et telle fut l'origine de l'hostilité que nous verrons se développer dans la suite entre la Syrie et le royaume d'Israël [2]. »

Révolte à l'intérieur. Vocation divine de Jéroboam, transmise par le prophète Ahias.

54. En même temps, Jéroboam, fils de Nabath, de la tribu d'Ephraïm, un des officiers de Salomon, levait contre son roi l'étendard de la révolte. Estimé pour sa prudence et son habileté, Jéroboam avait inspiré à Salomon assez de confiance pour qu'il lui donnât l'intendance des revenus à percevoir en forme d'impôts sur les tribus d'Ephraïm et de Manassé. A l'époque où, poursuivant ses projets de construction à Jérusalem, Salomon avait construit le pont de Mello et comblé en partie la profonde vallée qui séparait la colline de David du mont Moriah, on avait dû faire disparaître un domaine que Sarva, la mère de Jéroboam, possédait en ce lieu. Peut-être même l'avait-on annexé sans indemnité aux jardins royaux. Sarva, veuve et sans appui, dut subir cette injustice [3]. Jéroboam, son fils, la vengera plus tard. Le Seigneur lui avait fait connaître la haute destinée à laquelle il était appelé. « Un jour, en sortant de Jérusalem, il rencontra le prophète Ahias. Quand ils furent seuls dans la campagne, Ahias rejeta le manteau neuf dont il était enveloppé, et, à la vue du jeune Israélite, le déchira en douze morceaux.

[1] III *Reg.*, cap. XI, 14-22. — [2] Id., *ibid.*, 23-25. — [3] Id., *ibid.*, 26-28.

Puis s'adressant à Jéroboam : Prends, lui dit-il, dix de ces morceaux. Ils sont à toi, car voici la parole de Jéhovah, le Dieu d'Israël : Je déchirerai le royaume dans la main du fils de Salomon, et tu règneras sur dix tribus. Celles de Juda et d'Ephraïm resteront seules à l'héritier de Salomon, en souvenir de mon serviteur David, et par affection pour Jérusalem, la cité sainte que j'ai choisie. Ainsi je punirai le prince ingrat qui m'a abandonné, qui a porté ses adorations à Astarté, l'impure déesse des Sidoniens; à Chamos, l'idole de Moab; à Moloch, le dieu des fils d'Ammon. Je n'ai pas voulu éteindre la lampe de David, mon serviteur; elle continuera à briller sur Jérusalem, la ville de mon élection. Mais à côté de la royauté restreinte du fils de Salomon, je t'élèverai un trône; tu seras roi d'Israël, et ton âme se réjouira dans l'abondance. Si donc tu demeures fidèle à mes commandements, si tu marches dans mes voies, observant les règles de la justice et les lois que j'ai données à mon peuple, je serai avec toi comme je fus avec David; j'élèverai ta maison comme j'ai élevé la sienne ; Israël te sera soumis, et ainsi je punirai la race infidèle de Salomon, mais non pour toujours [1]. »

Appréciation du rôle historique d'Ahias.

55. Ici encore l'intervention divine apparaît manifestement dans l'élection de Jéroboam. Les rationalistes modernes ne manquent pas de calomnier le rôle du prophète Ahias. A leurs yeux, c'est un réactionnaire, qui proteste contre l'esprit de tolérance d'un roi vieux et affaibli. Il couvre du nom de Jéhovah tout un plan de révolution secrètement ourdi et savamment combiné. La parabole en action du manteau coupé était destinée à agir sur l'imagination populaire, et à préparer les voies à l'usurpateur. C'était déjà, on se le rappelle, le thème soutenu par l'exégèse moderne à propos de l'onction royale donnée à David par le prophète Samuel. Toute cette théorie échoue complètement devant la simplicité du récit biblique. Au moment où Ahias rencontre Jéroboam dans la campagne voisine de Jérusalem, il était impossible de prévoir que dix tribus se sépareraient du royaume d'Israël. Ce chiffre précis de dix, pas une de plus, pas une de moins, est une particularité que le réactionnaire

[1] III *Reg.*, cap. XI, 29-39.

le plus habile ne pouvait imaginer. Quand un conspirateur prépare une révolution dans un Etat, il peut jusqu'à un certain point choisir le moment où elle doit éclater, mais il ne saurait en aucun cas fixer la limite où elle s'arrêtera. C'est la tempête qu'il tient dans sa main; le jour où il l'aura déchaînée, elle échappera même à ses propres calculs. Et d'ailleurs, Ahias agissant en conspirateur, dans l'hypothèse rationaliste, eût été, il faut en convenir, d'une rare maladresse. Au lieu de profiter de la vieillesse de Salomon et de la fin d'un règne qui s'éteignait misérablement dans le désordre et sous le mépris public, au lieu d'armer l'indignation populaire excitée par les sacriléges profanations et l'impure idolâtrie d'un monarque enseveli dans les hontes d'un sérail, il aurait attendu qu'un prince jeune, ardent, et entouré de la faveur qui accompagne toujours le début d'un règne, soit venu prendre d'une main ferme les rênes du gouvernement, pour hasarder contre son pouvoir une entreprise de ce genre. En vérité, notre expérience moderne en fait de révolutions ne nous a pas habitués à une pareille conduite. Ce n'est pas tout. Ahias, dans la singulière conspiration qu'on lui impute, écarte la capitale de la sphère d'action où il aura à développer le mouvement insurrectionnel. Or, c'était Jérusalem surtout qui devait en ce moment être le plus disposée à se soulever contre Salomon, puisque cette ville était le théâtre de toutes les ignominies royales; c'était Jérusalem dont l'adhésion devait entraîner celle de toutes les tribus d'Israël. On l'avait vu lors de la révolte d'Absalom, et il n'est pas un conspirateur qui ne se soit proposé le soulèvement d'une capitale comme le couronnement de ses coupables espérances. C'est pourtant Jérusalem que le prophète Ahias exclut formellement de la royauté future qu'il prédit à Jéroboam. Enfin, ce que le prophète, ni tous les conspirateurs réunis ne pouvaient prévoir par un calcul humain, c'est que le triomphe de Jéroboam et de sa race ne serait que temporaire. « Je punirai ainsi la » race de David, dit Jéhovah, mais ce ne sera point pour toujours. » Qui donc soulevait aux yeux du Voyant d'Israël le voile de l'avenir pour lui montrer, dans le lointain des âges, le rejeton de la tige de David qui devait mettre fin à toutes ces dissensions et fonder un

royaume qu'on ne divisera jamais? Les théories sur le « prophé» tisme hébreu » importées d'Allemagne par M. Renan, et avidement exploitées par le judaïsme moderne, expliqueront, si elles le peuvent, ces miracles de seconde vue dont la Bible est pleine.

Mort de Salomon (962).

56. Jéroboam échappa à la poursuite de Salomon, en se réfugiant près de Sésac, le roi d'Egypte [1]. Nous trouvons ici le premier nom propre, d'un souverain de ce pays, indiqué par le texte sacré. Jusque là les rois égyptiens n'étaient désignés que par leur titre honorifique de Pharaon. La science hiéroglyphique a constaté la fidélité de l'Ecriture sur ce point particulier de l'histoire égyptienne, et Champollion a constaté l'identité de Sésac, protecteur de Jéroboam, avec *Scheschonk*, premier roi de la vingt-deuxième dynastie [2], et dont les hiéroglyphes ont conservé le nom parfaitement identique à celui des listes de Manéthon. Cette découverte nous rend parfaitement compte de l'accueil favorable qui fut fait au proscrit israélite. Le beau-père de Salomon était mort, une nouvelle dynastie succédait à celle qui s'était alliée avec le roi de Jérusalem; par conséquent elle inaugurait une politique différente, et les ennemis de Salomon devenaient ses protégés. « Le reste de l'histoire du fils de David, dit le texte sacré, le détail de toutes ses actions, et les paroles de sagesse sorties de sa bouche, se trouvent consignés dans les écrits de Nathan le prophète, dans les livres d'Ahias, de Silo; dans la vision d'Addo le Voyant, contre Jéroboam,

[1] III *Reg.*, cap. XI, 40.

[2] Nous avouons que c'est pour nous une source intarissable d'admiration et une des plus étonnantes particularités de l'histoire biblique, de voir chaque progrès de la science véritablement digne de ce nom rendre un nouvel hommage à la véracité de la Bible. Qu'on nous permette de citer ici une parole d'un de nos plus illustres naturalistes, M. Ville, professeur de physique végétale au Muséum d'histoire naturelle. Quand nous préparions le premier chapitre de cette *Histoire*, nous eûmes recours à ses lumières pour l'étude de l'ordre de création dans le règne végétal. Après avoir admirablement résumé l'état actuel de la science sur cette question, il ajouta : « Voilà ce que nous » savons maintenant; mais pour ce que nous ignorons encore, posez hardiment » le défi à toute l'incrédulité; et dites lui : Je vous ajourne à l'heure où la » science sera complète. Ce jour-là, il n'y aura pas un mot de la Bible qui » n'apparaisse rayonnant de vérité. »

fils de Nabath; enfin dans le livre des Paroles du roi Salomon [1]. » Malheureusement ces ouvrages ne sont point venus jusqu'à nous. Peut-être ils nous auraient apporté quelques éclaircissements sur la grave question de la pénitence du fils de David. Quoi qu'il en soit, « les jours du règne de Salomon sur le trône de Jérusalem furent de quarante ans. Alors il s'endormit du sommeil de ses pères, et reçut la sépulture dans la cité de David [2]. » L'éloge et le blâme de l'histoire se partagent sur sa tombe, comme la vertu et le crime se partagèrent son règne. L'Esprit Saint, par la bouche de Jésus, fils de Sirach, a jugé cette illustre mémoire. « Comme le fleuve inonde les campagnes, ainsi la sagesse avait débordé dans ton cœur, ton intelligence avait mesuré la terre. Tu sus mêler les énigmes aux paraboles; ton nom fut porté aux îles lointaines, et tu fus chéri dans la paix. Tes chants, tes proverbes, tes images et les interprétations de ta sagesse ont fait l'admiration du monde, et lui ont appris le nom de Jéhovah, le Dieu d'Israël. L'or s'est amassé sous ta main, comme l'airain sous celle des autres rois; tu as amoncelé l'argent comme d'autres un plomb vil. Et pourtant tu as souillé ta gloire dans la fange des voluptés; les passions de l'ignominie ont été tes reines. Tu as déshonoré ton nom, profané la race de David, et amassé sur ta postérité des trésors de colère. Tu as laissé à ton fils un royaume prêt à se désunir; tu as préparé le dur empire des fils d'Ephraïm [3]. Mais Dieu n'oubliera pas ses miséricordes; il ne ruinera pas l'ouvrage de ses mains, et n'écrasera pas sans retour la tige qu'il a couronnée. Il a donné à Jacob une espérance et à David une race immortelle [4]. »

§ VIII. L'Ecclésiaste.

57. « Vanité des vanités! dit l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem, vanité des vanités, tout est vanité [5]! » Cette exclama- L'Ecclésiaste. Epoque probable

[1] III *Reg.*, cap. XI, 41; II *Paralip.*, cap. IX, 29. — [2] III *Reg.*, cap. XI, 42, 43. — [3] Jéroboam de la tribu d'Ephraïm. — [4] *Ecclesiastic.*, cap. XLVII, 16-25. — [5] *Eccles.*, cap. I, 1, 2. Le nom d'*Ecclésiaste*, en hébreu *Coheleth* (*Congregatrix*), est le titre de celui qui parle à l'Εκκλησία, assemblée.

de la composition de ce livre.

tion qui a retenti comme l'écho de la désillusion de tous les siècles, ouvre la première page du livre que Salomon composa sous le titre de l'*Ecclésiaste.* Les *Proverbes* s'adressaient plus particulièrement à l'adolescence ; le royal auteur y interpelle de préférence le jeune homme, il épuise toutes les délicatesses du génie et toutes les sollicitudes de la tendresse maternelle pour ouvrir à ses paroles le chemin des cœurs ardents et riches d'enthousiasme, d'une jeunesse pleine d'imagination, de sentiments généreux et de chaleureuses aspirations. L'*Ecclésiaste* est la parole refroidie d'un vieillard qui s'adresse à une assemblée d'hommes faits. La vallée de la vie n'apparaît plus illuminée par les feux de l'aurore ; le voyageur qui l'a traversée la considère aux derniers rayons du soleil prêt à disparaître dans la brume du soir, et ses yeux sont voilés de larmes. A quelle époque précise Salomon composa-t-il ce livre des suprêmes tristesses? La question n'a jamais été résolue, et ne saurait l'être. La tradition judaïque, suivie par saint Jérôme, et que nous serions heureux de pouvoir admettre nous-même, prétend que l'*Ecclésiaste* est le monument de la pénitence de Salomon ; qu'il fut composé à l'époque où cet illustre coupable, averti par la voix divine, comprit enfin la honte de ses égarements, et se releva, par la sincérité de sa conversion, à la hauteur première d'où il était si tristement déchu. Malheureusement le texte de l'*Ecclésiaste* ne fait pas la moindre allusion à ce repentir. Loin de laisser supposer une faute antérieure, Salomon dit formellement : « La sagesse n'a jamais cessé de m'accompagner dans ma voie [1]. » Voilà pourquoi l'Église n'a point sanctionné sur ce point l'interprétation favorable des docteurs juifs et de saint Jérôme lui-même ; et ainsi, la question de la pénitence de Salomon ne sera jamais résolue ici-bas. Quoi qu'il en soit, l'authenticité du livre de l'*Ecclésiaste* est assez généralement admise, et s'il nous était permis d'émettre une opinion sur l'époque probable de sa composition, nous dirions qu'il dut être écrit dans les années qui précédèrent immédiatement la chute de l'auteur, quand, rassasié de gloire et de [illegible], il

[1] *Sapientia quoque perseveravit mecum* (*Eccles.*, cap. II, 9).

touchait au déclin de la vie et repassait les souvenirs de sa grandeur écoulée avec la triste préoccupation de la vieillesse prochaine.

58. La division de ce livre, donnée par Cornelius a Lapide [1], est la plus simple et la plus judicieuse. Le savant commentateur trouve dans l'*Ecclésiaste* deux parties distinctes; la première, qui comprend les six premiers chapitres, est le développement de la maxime citée plus haut : vanité de la science, vanité des plaisirs, vanité des honneurs, vanité des richesses et de l'opulence. La seconde partie, renfermant les six derniers chapitres, est consacrée à établir que la félicité véritable consiste dans la vertu, la crainte et le service de Dieu. Salomon décrit à ce point de vue les trois genres de biens auxquels l'homme peut aspirer sur la terre ceux de l'âme, ceux du corps et ceux de la fortune; il montre que le bon ou mauvais usage que nous en faisons, constitue notre bonheur ou notre malheur; il établit l'empire de la Providence divine dans le gouvernement des affaires humaines, et il fait entrevoir l'union avec Dieu, dans les félicités de l'autre vie, comme le couronnement des épreuves et des vertus de celle-ci.

59. « Moi, l'Ecclésiaste, dit Salomon, j'ai été roi d'Israël, je me suis assis sur le trône de Jérusalem. Je proposai pour but à mon étude de rechercher et de découvrir le secret de tout ce qui se passe sous le soleil. Dieu a laissé comme un rude labeur cette pénible occupation aux enfants des hommes. Je suis donc devenu grand, j'ai surpassé en sagesse tous ceux qui m'ont précédé à Jérusalem; mon esprit planait dans les contemplations des sciences, j'ai beaucoup appris, j'ai façonné mon cœur aux doctrines de la prudence et de la vérité, j'ai étudié les erreurs et les sophismes des hommes et je n'ai trouvé en tout cela que peine et affliction d'esprit. Un grand savoir suppose d'immenses recherches : ajouter aux trésors de la science, c'est ajouter à la somme des labeurs [2]. Alors j'ai dit à mon cœur : Essayons une autre voie, j'irai m'abreuver de délices et jouir des biens; j'ordonnai des constructions ma-

[1] Cornel. a Lapide, *In Ecclesiasten prolegomena.* — [2] *Eccle.*, cap. I, 12 ad ultim.

gnifiques, j'édifiai des palais, je plantai des jardins délicieux, des vignes, des parcs où je rassemblais les arbres des espèces les plus rares; je fis jaillir l'eau dans des fontaines de marbre pour entretenir la verdure et l'ombre de mes forêts; j'ai eu des serviteurs et des servantes; tout un peuple docile à ma voix habitait ma demeure; mes troupeaux de bœufs et de moutons dépassèrent en nombre tous ceux qui ont jamais été possédés par un homme à Jérusalem; j'ai vu à mes pieds des monceaux d'argent et d'or, les richesses des rois et des provinces. La voix des chanteurs et des cantatrices mêlait son harmonie au luxe de mes festins, où je buvais le vin dans des coupes d'or. Mon opulence a dépassé tout ce qu'on vit jamais à Jérusalem. La sagesse ne cessait de m'accompagner dans mes voies, et quand je jetai un regard sur toutes les œuvres de mes mains, sur les travaux qui m'ont coûté tant de sueurs, j'ai vu partout vanité et affliction d'esprit, et j'ai compris que rien n'était stable sous le soleil [1]. L'homme est sorti nu du sein de sa mère, il retournera dans sa nudité au sein de la mère commune, et n'emportera avec lui aucune œuvre de ses mains [2]. »

Fins dernières. La crainte de Dieu. Conclusion.

60. « Que sert donc à l'homme d'élever sa pensée à d'ambitieuses recherches, quand il ignore les biens véritables qu'il doit acquérir dans les jours de son pèlerinage, où il passe avec la rapidité de l'ombre, comme un étranger sur la terre? La vertu et le parfum qu'elle laisse après elle sont plus précieux que tous les aromates de l'Orient; le jour d'une mort est préférable à celui d'une naissance. Il vaut mieux aller à la maison du deuil qu'à celle du festin; la première rappelle à l'homme la fin de tout ce qui passe, le mortel y songe à la vie à venir [3]. Jeune homme, qui te glorifies dans la vigueur de ton adolescence, qui te plonges dans les joies de cet âge où tout rit au cœur, qui marches dans ton sentier le regard fier et dans l'illusion de la vie, sache que le Seigneur te reproduira toutes ces choses au jour du jugement [4]. Souviens-toi donc de ton Créateur aux jours de la jeunesse, avant que ne

[1] *Eccle.*, cap. II, 1-12. — [2] *Ibid.* cap. VI, 14. — [3] *Ibid.*, cap. VII, 1-3. — [4] *Ibid.*, cap. XI, 9.

vienne l'heure des dégoûts obstinés, avant les années où l'on dit : Tout me déplaît! avant que le soleil ne s'obscurcisse, que la lumière ait perdu son charme aux yeux affaiblis, que la lune et les étoiles soient sans éclat, et que le nuage se reforme à mesure que la pluie s'écoule; alors que les gardes de la demeure chancellent et que les plus vaillants tremblent; que les dents, devenues rares, refusent de broyer; que sous leurs orbites les yeux s'éteignent; que la porte se ferme à l'extérieur, que la voix ne frappe plus l'écho sonore, que le chant de l'oiseau matinal suffit à troubler le sommeil, que les filles de l'harmonie ont perdu leurs chants; que le pied se heurte à la moindre pierre et qu'on tremble sur le chemin; que l'amandier se couronne de ses fleurs blanches, que la sauterelle marche d'un pas alourdi, et que les câpres ont perdu leur réjouissante saveur; avant que le réseau argenté qui fait courir la vie dans les os de l'homme ne soit rompu; avant que la bandelette d'or ne se soit distendue, que l'urne ne se brise sur la fontaine et la roue ne se rompe sur la piscine; avant que la poussière ne retourne à la terre d'où elle a été tirée, et l'esprit à Dieu, qui lui a donné l'être. Vanité des vanités! répéta l'Ecclésiaste, tout est vanité! O mon fils, ne cherche pas davantage, crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme [1]. » Tel fut le testament de Salomon, comme écrivain inspiré. Heureux s'il profita lui-même des enseignements que la Sagesse divine plaçait sur ses lèvres, et si le dernier jour de sa vie fut pour lui « préférable » au jour de sa naissance! »

[1] *Eccle.*, cap. XII, 1 ad ultim.

CHAPITRE II.

LE SCHISME.

SOMMAIRE.

§ I. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

1. Apogée de l'histoire juive. — 2. Synchronisme. Naissance d'Homère et d'Hésiode. — 3. Véritable universalité des monuments de l'histoire juive. — 4. Les monuments de l'histoire juive immortalisés par le christianisme. 5. Caractère général de la période du schisme d'Israël.

§ II. ROBOAM, ROI DE JUDA (962-946). — JÉROBOAM, ROI D'ISRAEL (962-943).

6. Jéroboam à l'assemblée de Sichem. — 7. Requête de l'assemblée au jeune roi Roboam. — 8. Le Conseil des vieillards et le Conseil des jeunes gens. — 9. Réponse de Roboam. Emeute populaire. — 10. La première révolution. — 11. Jéroboam est proclamé roi d'Israël. Roboam se prépare à lui faire la guerre. Séméïas défend d'engager la lutte. — 12. Jéroboam fortifie Sichem et la tour de Phanuel. — 13. Idolâtrie de Jéroboam. Les veaux d'or de Dan et de Béthel. — 14. Le Prophète inconnu. Sa prédiction à l'inauguration du temple de Béthel. — 15. Mort du Prophète inconnu. — 16. La tribu de Lévi se soumet à Roboam, roi d'Israël. Sage administration de ce prince pendant trois ans. — 17. Déguisement de la reine d'Israël. Prédiction du prophète Ahias. Mort du fils de Jéroboam. — 18. Idolâtrie et infidélité de Roboam et du royaume de Juda. — 19. Prise de Jérusalem par le pharaon égyptien Sésac. — 20. Monument historique de la prise de Jérusalem par Sésac, retrouvé et déchiffré par M. Champollion. — 21. Portrait de Roboam sur un bas-relief du palais de Karnak. — 22. Mort de Roboam, roi de Juda (946).

§ III. ABIAS, ROI DE JUDA (946-944). — JÉROBOAM, ROI D'ISRAEL (962-943).

23. Avénement d'Abias, fils de Roboam, sur le trône de Jérusalem. Les armées de Juda et d'Israël en présence. Proclamation d'Abias à Séméron. — 24. Le rationalisme moderne et la proclamation d'Abias. — 25. Victoire d'Abias à Séméron contre Jéroboam. — 26. Infidélité et mort d'Abias (944). Mort de Jéroboam, roi d'Israël (943).

§ IV. ASA, ROI DE JUDA (944-904). — ROIS D'ISRAEL : NADAB (943-942). BAASA (942-919). ELA (919-918). ZAMBRI (918). THEBNI (918). AMRI (918-907).

27. Avénement simultané d'Asa sur le trône de Juda et de Nadab sur le trône d'Israël. Zèle et piété d'Asa. — 28. Impiété de Nadab, roi d'Israël. Siége

de Gebbéthon. Complot militaire. Baasa, meurtrier et successeur de Nadab. — 29. Premiers actes de Baasa. Meurtre de tous les descendants de Jéroboam. — 30. Invasion du territoire de Juda par Zarah le Couschite. Victoire d'Asa. — 31. Azarias le prophète. Assemblée nationale à Jérusalem. Asa renouvelle l'alliance du peuple avec le Seigneur. — 32. Baasa, le roi d'Israël, attaque le royaume de Juda, s'empare de Rama et commence à la fortifier. — 33. Asa, roi de Juda, fait alliance avec Benadad, roi de Syrie. Invasion du royaume d'Israël par les troupes de Benadad. — 34. Baasa, roi d'Israël, abandonne les fortifications commencées à Rama. Le prophète Hanani et Asa, roi de Juda. — 35. Prophétie de Jéhu, fils d'Hanani, contre Baasa, roi d'Israël. Mort de Baasa (919). — 36. Avénement d'Ela, fils de Baasa, au trône d'Israël. Conspiration de Zambri. Mort d'Ela (918). — 37. Suicide de Zambri, roi d'Israël (918). — 38. Avénement et mort de Thebni, roi d'Israël (918). — 39. Amri, roi d'Israël. Fondation de Samarie, capitale du royaume d'Israël. — 40. Mort d'Amri, roi d'Israël (907). — 41. Mort d'Asa, roi de Juda (904).

§ V. JOSAPHAT, ROI DE JUDA (904-882). — ROIS D'ISRAEL : ACHAB (907-888). OCHOSIAS (888-887). JORAM (887-874).

42. Avénement de Josaphat au trône de Juda. Piété du nouveau roi. — 43. Administration civile et militaire de Josaphat. — 44. Impiété d'Achab, roi d'Israël. Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens. — 45. Le prophète Elie et M. Renan. — 46. Appréciation du rôle politique d'Elie par M. Munk. — 47. Elie. Sécheresse et famine en Israël. Le torrent de Carith et les corbeaux du ciel. — 48. La veuve de Sarepta. — 49. Les miracles d'Elie et le rationalisme moderne. — 50. Résurrection du fils de la veuve. — 51. La famine à la cour d'Achab. — 52. Elie et Abdias, l'intendant du palais d'Achab. — 53. Entrevue d'Achab et d'Elie. — 54. L'assemblée du royaume d'Israël sur la montagne du Carmel. Discours d'Elie au peuple. — 55. Les deux sacrifices sur le Carmel. Le feu du ciel. — 56. Les prêtres de Baal mis à mort par le peuple sur l'ordre d'Elie. — 57. La pluie. — 58. Témoignage de l'annaliste phénicien Ménandre, confirmant la vérité du récit biblique. — 59. Un dernier mot aux rationalistes à propos du prophète Elie. — 60. Josaphat, roi de Juda, fait épouser à son fils Joram, Athalie, fille d'Achab et de Jézabel. — 61. Fureur de Jézabel contre le prophète Elie. L'Ange du désert. — 62. Vision d'Elie sur la montagne d'Horeb. — 63. L'onction royale d'Hazaël le Syrien et de Jéhu, fils de Namsi. Vocation d'Elisée. — 64. L'armée syrienne de Benadad aux portes de Samarie. Négociations entre le prince Syrien et Achab. — 65. Siége et délivrance de Samarie. — 66. Le conseil de guerre de Benadad, roi de Syrie. — 67. Victoire d'Achab sur l'armée syrienne à Aphec. — 68. Faste déployé par Achab. — 69. La vigne de Naboth de Jezraël. Artifices de Jézabel. Mort de Naboth. — 70. Elie reproche à Achab le meurtre de Naboth, et lui prédit les malheurs qui frapperont sa race. — 71. Josaphat à Samarie. Projet d'expédition contre Ramoth-Galaad. Les prophètes de Baal. — 72. Prophétie de Michée, fils de Semla,

en présence de Josaphat et d'Achab, à Samarie. — 73. Défaite de Ramoth-Galaad. Mort d'Achab (888). — 74. Ochosias, fils d'Achab, lui succède sur le trône d'Israël. — 75. Retour de Josaphat à Jérusalem. Le prophète Jéhu, fils d'Hanani. Josaphat parcourt les villes de son royaume. Tribunal de Jérusalem. — 76. Invasion du territoire de Juda par les Ammonites, les Moabites et les Iduméens coalisés. — 77. Prophétie de Jahaziel dans le Temple de Jérusalem. — 78. La victoire sans combat dans la *Vallée de Bénédiction*. — 79. Alliance de Josaphat avec Ochosias, roi d'Israël. Destruction de la flotte d'Aziongaber. — 80. Chute d'Ochosias d'une fenêtre du palais de Samarie. Les messagers royaux et Elie. Le feu du ciel. Mort d'Ochosias (887). — 81. Avénement de Joram, frère d'Ochosias, au trône d'Israël. — 82. Elie est enlevé à la terre (vers 885). — 83. Second avénement d'Elie à la fin du monde. — 84. Expédition de Joram, roi d'Israël; de Josaphat, roi de Juda, et du roi d'Edom contre les tribus de Moab. — 85. Mort de Josaphat, roi de Juda (880).

§ I. Considérations préliminaires.

Apogée de l'histoire juive.

1. Les deux règnes de David et de Salomon sont l'époque la plus brillante de l'histoire juive. La civilisation hébraïque développée sous l'influence de la loi de Moïse y atteignit son apogée; Jérusalem enrichie des dépouilles de vingt nations, des trésors de l'Afrique et de l'Inde, des monuments que la foi nationale avait élevés à Jéhovah, avec le concours des plus habiles artistes de la Phénicie, de l'Egypte et de la Syrie, était devenue comme le centre de l'Orient; son Temple était la merveille du monde. Comme à toutes les époques vraiment grandes, les progrès matériels accomplis sous la triple influence des conquêtes de la navigation et du commerce correspondaient à un développement parallèle dans la culture intellectuelle et le génie du peuple hébreu. Il importerait peu aux yeux de l'historien que David n'eût été qu'un habile général, et Salomon qu'un prince opulent. On a vu des conquérants soumettre le monde à force de victoires, des rois fouler aux pieds de leurs chevaux les merveilles des richesses et de l'art enlevées à tout l'univers; Attila, Genséric, Gengiskan livrèrent plus de batailles et remuèrent plus de soldats que David; ils possédèrent plus de richesses que Salomon, et pourtant leur nom est le synonyme d'abaissement et de barbarie. C'est que la guerre faite pour la guerre, la conquête qui n'a d'autre but qu'elle-même, l'opulence

qui se borne à la satisfaction jusqu'à la lassitude d'une ambition personnelle, sont d'effroyables calamités, achetées au prix de fleuves de sang. Loin d'anoblir une mémoire, elles la livrent à la flétrissure de la postérité.

Synchronisme. Naissance d'Homère et d'Hésiode.

2. La vraie grandeur d'un roi ne doit donc pas se mesurer à l'étendue de territoire sur lequel il a planté son drapeau. Nous entendons chaque jour répéter cette banalité à propos de l'histoire juive : Quoi donc ! nous dit-on, est-ce sérieusement que vous voulez nous intéresser aux événements microscopiques d'une petite peuplade campée dans un territoire imperceptible ? Quelques tribus pareilles à celles des Arabes de nos jours, groupées autour d'une prétendue ville sainte, sans influence sur le reste du monde, jouet de tous les empires qui se succédèrent autour d'elles, est-ce bien là un spectacle digne de fixer l'attention de l'histoire ? Voilà ce que l'on dit ; et on estime très-haut cette façon sommaire de se débarrasser d'une étude qui a toujours singulièrement gêné les consciences incrédules. Et pourtant le territoire de la Palestine était plus vaste que celui de la Grèce ancienne ; Jérusalem a produit des héros plus grands que ceux d'Athènes, des sages plus illustres que Socrate et Platon. Quand Homère naissait, vers l'an 991, dans l'une des sept villes qui prétendent à l'honneur de lui avoir donné le jour, Salomon avait décrit dans ses ouvrages « toutes les merveilles de la nature, depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban ; » il avait déployé dans ses Paraboles et dans le Cantique des cantiques les magnificences d'une poésie dont le chantre d'Achille et d'Ulysse n'atteignit jamais la sublimité : David, sur le kinnor hébreu, avait trouvé des inspirations en l'honneur de Jéhovah qui défient toute l'harmonie de la lyre athénienne en l'honneur de Jupiter. Enfin, quand Hésiode naissait, à la même époque, et qu'il écrivait sa Généalogie des Dieux mythologiques, il y avait sept cents ans que Moïse avait tracé d'une main si ferme la généalogie des fils d'Adam, et inscrit sur le berceau des mondes le nom du Dieu unique qui « Est Celui qui Est ! » Maintenant qu'on veuille comparer l'influence des Livres sacrés des Hébreux sur le monde avec celle de la littérature grecque, ou de toutes les littératures connues et plus ou moins

classiques. Homère est expliqué aujourd'hui dans toutes les écoles de l'Europe, chaque génération qui se succède lui apporte un nouveau cortége de jeunes intelligences qui épèlent péniblement et traduisent avec fatigue dans nos idiômes septentrionaux les vers charmants du chantre de l'Ionie. Mais en dehors de cet hommage pédagogique rendu au père de la fable, cherchez au milieu de nos civilisations modernes la trace des idées, des doctrines et des mœurs de l'Iliade et de l'Odyssée.

Véritable universalité des monuments de l'histoire juive.

3. Au contraire, depuis les bords du Niémen jusqu'à ceux de l'Ebre, interrogez le plus ignorant des villageois, il ne saura pas le nom d'Homère, mais il saura celui de Moïse; Ulysse, Ajax, Agamemnon. Patrocle seront pour lui des inconnus, mais il vous dira ce qu'était David; la gloire d'Ilion, celle d'Athènes, de Sparte, d'Argos et de Mycènes lui seront étrangères, mais il vous parlera de Sion, de Jérusalem et du Temple de Salomon. La merveille par excellence de la Bible, n'est pas, comme on le croit trop généralement, de fournir au génie des trésors d'images, d'expressions sublimes et de divines pensées : non, ce n'est ni Tertullien, ni S. Chrysostôme, ni Bossuet qui nous révèlent le mieux par la profondeur de leurs commentaires la divinité du Livre saint; nous l'avouons, c'est par un autre côté qu'elle se manifeste à nous, c'est par le charme que le texte biblique exerce sur les petits et sur les ignorants; par l'indicible attrait qui incline vers lui le cœur des peuples. Il n'y a qu'une parole divine qui puisse traduire ainsi, dans l'unité d'un même langage, les plus hautes aspirations de l'intelligence humaine et les modestes pensées des plus humbles enfants des hommes. Supprimez Homère et ses œuvres, la Grèce antique aura perdu son plus bel ornement, les érudits le déploreront; mais essayez de supprimer la Bible, c'est une épouvantable révolution sociale : tous les progrès de notre civilisation disparaissent; le monde perd son flambeau, il retourne aux hécatombes de Jupiter, aux autels de la volupté et de la fortune, il immole des victimes humaines à Moloch, ou il s'éteint dans les bras du sensualisme et de la fatalité musulmane. Voilà pourtant ce qu'est cette histoire juive, que les dédains du rationalisme moderne voudraient réduire à une question

de territoire, et mesurer au nombre de kilomètres carrés qui formaient la superficie de la Palestine. Quand nous parlons à ces hommes de Moïse, de David et de Salomon, ils nous répondent que la figure de Moïse est enveloppée « d'impénétrables ténèbres [1], » que David est un *condottiere* [2], et Salomon un auteur d'opéras [3]. Sous la formule sacrilége de cette réponse, on cherche vainement à nous dissimuler que c'est la divinité de Jésus-Christ, fils de David, prédit par Moïse et annoncé à Salomon qu'on a la prétention de poursuivre à travers les âges. Si Moïse n'avait point parlé du Désiré des nations, de l'Envoyé des collines éternelles; si David n'avait pas décrit dans ses Psaumes prophétiques le règne du Dieu du Calvaire; si Salomon n'avait pas figuré dans les magnificences de son Temple périssable les merveilleuses grandeurs de l'Eglise immortelle, on ne songerait point à nier leur gloire. Mais aussi l'Europe ne serait pas chrétienne, et la civilisation moderne, dont on se montre si fier, n'existerait pas!

Les monuments de l'histoire juive immortalisés par le christianisme.

4. L'histoire juive n'est donc pas le moins du monde « une histoire comme une autre. » Toutes les autres histoires sont mortes ou en voie de mourir, celle-là ne meurt jamais. Elle est plus vivante aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque de Salomon. La reine de Saba venait alors des lointains rivages de l'Afrique, admirer la magnificence et la sagesse du fils de David; aujourd'hui tout l'univers est prosterné devant les autels de Jésus-Christ, fils de David; aujourd'hui la montagne de Moriah, où s'élevait le Temple unique de Salomon, est partout où quelques chrétiens réunis aux pieds d'une croix adorent le véritable Salomon, roi de paix, fils de Dieu dans l'éternité et de David dans le temps. Or, il y a des chrétiens dans tout l'univers. La persistance de cette race des chrétiens tant persécutée, tant calomniée, tant outragée, est-elle un fait assez notoire? Dix-neuf siècles ne vous l'ont-ils pas assez prouvé? Avec le sang chrétien versé depuis Néron jusqu'au dernier des mandarins chinois de ce siècle, on ferait un fleuve plus profond et

[1] E. Renan, *Etudes d'hist. relig.*, pag. 92. — [2] Idem, *ibid.*, pag. 96. — [3] Idem, *Cantique des Cantiques.*

plus large que celui qui baigne les murs de Paris, et Jésus-Christ, fils de David, n'en est pas moins adoré sur toutes les plages de l'univers. Voilà pourquoi l'histoire juive est et sera, jusqu'à la consommation des siècles, la plus importante à étudier de toutes les histoires.

Caractère général de la période du schisme d'Israël.

5. La scission qui va diviser la monarchie de David, et partager en deux nations rivales le peuple de Dieu, loin de détourner Israël de son véritable but, ne fera qu'accuser plus manifestement sa mission providentielle de précurseur. Samarie et Jérusalem porteront toutes deux le livre de la Loi, qui renferme les espérances du monde. Leur mutuelle hostilité, leurs rivalités politiques et leurs sanglantes guerres, ne les laisseront d'accord que sur ce point capital; elles attesteront ainsi l'authenticité divine d'une Ecriture qu'elles conservent toutes deux avec la même vénération et la même bonne foi. A mesure que les temps de la Rédemption vont approcher, les prophètes désigneront plus clairement les traits du Rédempteur futur. Les rationalistes s'étonnent du rôle de ce qu'ils appellent le *Prophétisme* hébreu. Quand un homme de Dieu, par exemple, se présente en face de deux armées israélites prêtes à s'entretuer, étend la main entre les deux camps rivaux, et, déclarant que Jéhovah défend d'engager le combat, renvoie, sans réconciliation, sans traité de paix préalable, les deux parties belligérantes dans leurs foyers, il faut bien convenir que cet homme exerçait une puissance inouïe, et que nulle histoire ne présente des traits semblables. Cependant Séméïas, l'homme de Dieu, que nous verrons tout à l'heure accomplir avec une simplicité plus étonnante encore que l'acte lui-même, ce prodige d'influence théocratique, n'était point comme Samuel depuis plus de cinquante ans l'arbitre des destinées d'Israël, son nom apparaît pour la première fois dans cette circonstance solennelle, et son rôle, comme disent les rationalistes, débute par un pareil triomphe. Il fallait donc que le peuple israélite fût profondément imbu des idées de la législation mosaïque pour accepter ainsi la direction du grand suzerain Jéhovah, à la voix de quelques solitaires inconnus que l'Esprit de Dieu avait visités. Les rois de Juda et d'Israël, disposant de toutes les forces

vives de leur royaume, commandant à des armées, distribuant des trésors, donnant des charges publiques, des honneurs et des emplois, c'est-à-dire ayant entre les mains tous les moyens d'influence, les ressources et les séductions que le pouvoir donne à toutes les monarchies, virent échouer leur puissance devant quelques vieillards sans fortune, sans soldats, sans autre crédit que celui de la mission divine. La politique des rois de Juda et d'Israël essaya de leur répondre en faisant parler des voix vénales et des oracles menteurs qui se disaient aussi inspirés par Jéhovah. Mais comme « la vérité de Moïse avait dévoré l'imposture des prestidigitateurs » égyptiens [1], » ainsi le feu du ciel, à la parole d'Elie, viendra confondre les espérances des faux prophètes. Tel est le caractère général de la période historique du peuple juif, dont nous allons étudier le développement et poursuivre le récit.

§ II. **Roboam, roi de Juda** (962-946). **Jéroboam, roi d'Israël** (962-943).

Jéroboam à l'assemblée de Sichem.

6. A la mort de Salomon, Roboam, le fils qu'il avait eu de Naama l'Ammonite [1], lui succéda sur le trône de Jérusalem [2]. Après avoir rendu à son père les honneurs de la sépulture, dans le tombeau des rois de Juda, construit par David [3], il vint à Sichem, où tout Israël s'était rassemblé pour l'inauguration du nouveau règne. Cependant Jéroboam, fils de Nabath, avait été informé par ses partisans de la situation des choses. En apprenant la mort de Salomon, il s'empressa de quitter l'Egypte, où il avait rencontré près de Sésac une protection plus efficace qu'une simple hospitalité, s'il faut en croire l'édition romaine de la Bible des Septante, qui affirme que le Pharaon, fondateur d'une dynastie ennemie de celle de David, avait fait épouser au proscrit une sœur de la reine égyptienne. Jéroboam trouva l'assemblée nationale déjà réunie à Sichem et dut nécessairement l'informer de la prophétie d'Ahias, le Voyant

[1] III *Reg.*, cap. XIV, 21-31; II *Paralip.*, cap. XII, 13. — [2] *Paralip.*, cap. X, 31; III *Reg.*, cap. XI, 43. — [3] Voy. de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 856; Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. VII, num. 8; Sanctius, *In libr.* III *Reg.*, cap. XII, 1.

de Silo, qui le concernait. Cependant il ne paraît point que tout d'abord cette révélation ait suffi pour entraîner les esprits dans le sens où le prétendant voulait les diriger. Le Seigneur avait prédit à Salomon « que son royaume serait divisé sous la main de son fils [1], » ce fut en effet sous la main inexpérimentée de Roboam et par la faute de ce prince « inhabile, imprudent, et tout à la fois sans mesure dans les résolutions et sans énergie dans la conduite [2], » comme dit l'Écriture, que la scission fut consommée. La situation politique demandait des ménagements; il fallait prévenir la sourde irritation que les excès de Salomon avaient excitée, et que Jéroboam cherchait à exploiter à son profit; mais la mémoire de David était encore universellement respectée, celle de Salomon lui-même offrait trente années de gloire qui pouvaient effacer la honte des dix dernières; enfin, l'assemblée inclinait encore officiellement à reconnaître l'autorité de Roboam. Par conséquent, rien n'était désespéré pour le jeune roi, lorsqu'il arriva à Sichem, s'il n'eût pas, comme à plaisir, déterminé, par sa hauteur inflexible, le soulèvement universel qui lui fit perdre la plus grande moitié de ses Etats [3].

7. Jéroboam fut chargé par l'assemblée de présenter au nouveau roi l'expression des vœux populaires [4]. Le choix d'un tel orateur devait à lui seul donner l'idée des dispositions de la multitude et de l'importance qu'il fallait attacher à cette manifestation. Suivi d'une foule immense, le fils de Nabath se présenta devant Roboam : « Votre père, dit-il, a fait peser sur notre tête un impôt écrasant, diminuez-le quelque peu, allégez le fardeau qu'il a appesanti sur nous et nous vous servirons fidèlement. — Roboam écouta cette requête, et sans rien faire préjuger de sa réponse définitive, dit aux envoyés : J'ai entendu vos plaintes, allez maintenant. Dans trois jours vous reviendrez près de moi, et je vous ferai connaître ma volonté [5]. » — Les charges accablantes dont se plaignent les enfants d'Israël avaient probablement été imposées dans les der-

[1] III *Reg.*, cap. XI, 12. *De manu filii tui scindam illud.* — [2] *Reliquit post se* (*Salomon*) *de semine gentis stultitiam, et immunitum a prudentia Roboam* (*Ecclesiastic.*, XLVII, 27, 28). *Roboam erat rudis et corde pavido* (II *Paralip.*, cap. XIII, 7). — [3] III *Reg.*, cap. XII, 1 et 2. — [4] III *Reg.*, cap. XII, 3. — [5] III *Reg.*, cap. XII, 3-5.

nières années du règne de Salomon, quand ce prince, « qui avait » auparavant rendu l'argent plus commun à Jérusalem que les » pierres mêmes, et le cèdre plus commun que le sycomore[1], » ne se contentant point des immenses richesses que la navigation, le commerce et les revenus ordinaires du trésor royal mettaient entre ses mains, avait multiplié les folles dépenses dans lesquelles l'entraînaient les édifices qu'il élevait aux idoles de ses femmes[2]. Quoi qu'il en soit, et c'est la remarque de Bossuet, Roboam agissait sagement en prenant le temps de la réflexion, pour examiner la réclamation qui lui était soumise[3]. Ce fut malheureusement à cela que se borna la prudence de ce prince, et c'était trop peu pour le sauver.

Le Conseil des vieillards et le Conseil des jeunes gens.

8. « Le roi Roboam assembla donc le Conseil des vieillards que Salomon avait établi de son vivant pour délibérer sur les intérêts de l'État. Il leur proposa l'affaire et ajouta : Que me conseillez-vous de répondre au peuple ? — Si vous faites droit à ses réclamations, répondirent les sages vieillards, et si vous ménagez en ce moment l'esprit de la multitude, en lui répondant avec douceur et bonté, le peuple tout entier se rangera sous votre sceptre, et vous servira avec une inviolable fidélité. » — Cet avis ne répondait point aux secrètes dispositions de Roboam; les princes veulent plus souvent trouver dans leurs conseillers des flatteurs que des hommes sincères. Le fils de Salomon mécontent de l'opinion des vieillards, espéra que la jeunesse de sa cour lui tiendrait un autre langage. « Il rassembla donc tous les jeunes gens avec lesquels il avait été élevé dans le palais de son père, et dont il s'était entouré depuis son avénement. Que me conseillez-vous, leur dit-il, de répondre au peuple? Ils réclament un adoucissement aux charges qui pèsent sur eux : Allégez, me disent-ils, le joug que votre père nous a imposé. — Cette jeunesse insensée ne fit pas attendre son conseil : La multitude vous demande un adoucissement au joug qui pèse sur elle ; dites lui : Mon petit doigt est à lui seul plus puissant que

[1] II *Paralip.*, cap. IX, 27. — [2] D. Calmet, *In III lib. Reg.*, cap. XII, 4. — [3] *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, lib. X.

n'était Salomon dans tout son corps; vous trouvez le joug de mon père trop dur, je l'aggraverai; mon père vous fouettait avec des verges, je vous fouetterai avec des scorpions[1]. » Les prétextes ne manqueront pas, dit encore Bossuet, pour justifier un tel avis : « Il faut soutenir l'autorité[2]; » on ne s'arrête jamais sur le terrain des concessions; un début vigoureux prévient toute une série de faiblesses; et toutes les autres maximes de ce genre, dont la valeur, au point de vue pratique, n'est jamais que relative, et doit se calculer d'après les événements, la disposition des esprits, la connaissance des hommes et surtout le caractère du prince. Conseiller une mesure énergique à un roi qui n'aura ni la prudence de la préparer ni la constance de la soutenir, ni la force de la faire prévaloir, c'est lui conseiller le suicide. D'ailleurs, dans la circonstance présente, en supposant qu'on crût nécessaire de prendre des mesures que dans la réalité rien ne commandait, pour assurer le maintien de l'autorité royale, il fallait que la forme fût d'autant plus douce et plus modérée, que le refus en lui-même devait être plus dur et plus pénible. Roboam était digne de tels conseillers, il les suivit aveuglément.

Réponse de Roboam. Emeute populaire.

9. « Le troisième jour, Jéroboam, suivi de toute la multitude, se présenta pour recevoir la réponse du jeune roi. Celui-ci, sans tenir compte du sentiment des vieillards, ne se rappela que les amères paroles de ses amis d'enfance. Mon père, dit-il, a fait peser sur vous un joug que vous trouvez trop dur; je l'aggraverai encore; ce qui n'était qu'une verge sous sa main, sera sous la mienne une poignée de scorpions. — Tel fut le langage de ce prince aveugle que l'Esprit du Seigneur ne dirigeait pas; ainsi devait s'accomplir la prophétie d'Ahias, le Voyant de Silo, faite à Jéroboam, fils de Nabath. Une clameur immense s'élança de la foule aussitôt que le jeune roi eut cessé de parler. Qu'avons nous besoin de la maison de David? criait le peuple. Que nous importe l'héritage du fils d'Isaï? Enfants d'Israël, retournons dans nos demeures! On verra

[1] III *Reg.*, cap. XII, 8-11. — [2] *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, lib. IV, proposition : « *Il y a une fausse fermeté.* »

comment David avec sa tribu pourvoira à ses affaires! — Les dix tribus se séparèrent ainsi de Roboam, décidées à retourner dans leurs foyers, et à secouer son joug. Le jeune et malheureux roi leur envoya Aduram, qui avait la surintendance des impôts, sans doute pour leur porter des paroles de conciliation et de paix; mais l'effervescence populaire était au comble, Aduram fut lapidé par les rebelles, et Roboam, pour échapper à l'émeute qui menaçait d'arriver jusqu'à lui, n'eut que le temps de monter sur son char et de reprendre en toute hâte le chemin de Jérusalem [1]. »

La première révolution.

10. Les événements se précipitaient comme des coups de foudre. Rien n'égale la rapidité des mouvements populaires, quand une idée commune, éclose tout à coup dans l'esprit des multitudes, saisit à la fois toutes les intelligences, rallie pour un instant tous les intérêts, soulève toutes les espérances, et arme au besoin tous les bras. Nos langues modernes ont créé un mot pour représenter cette exaltation indescriptible des esprits, que nous ne connaissons que trop! Cela s'appelle une *révolution*. Malheur aux peuples qui seraient tentés de l'essayer chez eux; mille fois malheur à ceux que l'expérience de tant de déceptions et de sanglantes catastrophes ne réussit point à en dégoûter! Le peuple juif allait faire le premier essai de cet état de choses nouveau pour lui. Il avait encore l'heureuse ignorance des calamités qu'entraîne toujours après elle la moins mauvaise des révolutions. Il voulait se débarrasser d'un impôt odieux; l'impôt fut le mot caractéristique de la première révolution dont l'histoire nous ait été conservée. On ferait un vocabulaire de toutes les expressions qui armèrent depuis, sur tous les points du globe, des multitudes aveugles contre toutes les autorités possibles. Un mot, la plupart du temps incompris, et toujours trop élastique pour être vrai, a présidé à toutes les révolutions du monde. Dans cette circonstance les Israélites se rallièrent autour de l'expression d'impôt, représenté par le *durissimum jugum* de leurs orateurs. Ils payèrent plus tard l'abolition de cet impôt par le sacrifice de leur vie, de leur honneur, de leur fortune, de

[1] III *Reg.*, cap. XII, 12-18; II *Paralip.*, cap. X, 12-17.

leur indépendance et de leur nationalité. N'importe! Ils avaient secoué l'*insupportable joug*! Les chaînes qu'ils s'attachaient aux pieds et aux mains seront plus lourdes, mais elles ne seront plus les mêmes. Voilà, dans l'histoire de la première révolution, celle de toutes les autres; et à l'heure où nous écrivons ces lignes, notre pensée, profondément émue par le spectacle de ce qui se passe autour de nous, et par l'incroyable légèreté de l'esprit des hommes, s'empreint d'une amère tristesse dans la prévision que l'expérience des siècles passés, jointe à celle du temps présent, ne guérira pas le monde de cette incurable folie. Le conseil des jeunes insensés prévaudra toujours, aussi bien dans les agitations des multitudes que dans les délibérations des rois, sur le conseil des sages vieillards. Mais plus le mal est grand, plus l'erreur est populaire, plus il importe de redire, en ce point d'une importance capitale, la vérité tout entière. Or la vérité sur la première révolution des Hébreux a été formulée par Bossuet avec toute la netteté et toute la profondeur du génie : « Roboam, dit-il, traita durement le » peuple; mais la révolte de Jéroboam et des dix tribus qui le sui» virent, quoique permise de Dieu en punition des péchés de Salo» mon, ne laisse pas d'être détestée dans toute l'Ecriture, qui déclare » qu'en se révoltant contre la maison de David ils se révoltaient » contre Dieu qui régnait par elle [1]. » Cette doctrine, on le voit, n'a rien de commun avec la sauvage maxime : *L'insurrection est le plus saint des devoirs*. Ah! si après tant avoir abusé de cette dernière, les sociétés modernes consentaient enfin à essayer de la première, il nous serait permis de porter sur l'avenir un regard moins affligé!

Jéroboam est proclamé roi d'Israël. Roboam se prépare à lui faire la guerre. Séméias défend d'engager la lutte.

11. Les dix tribus qui désormais porteront le nom d'Israël, par opposition à celui de Juda sous lequel on comprendra cette tribu et celle de Benjamin demeurées seules fidèles à la race de David, se séparèrent donc ouvertement de Roboam. L'assemblée de Sichem, brusquement dispersée, alla faire connaître le brutal « orgueil [2] » du fils de Salomon, comme dit Bossuet, à tout le peuple

[1] *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, lib. VI, 4e *proposition; II Paralip.* cap. XIII, 5-8. — [2] *Disc. sur l'hist. univ.*, 1re partie, VIe époque.

de la Palestine. En même temps on proclamait partout le nom de Jéroboam comme celui de l'élu de Dieu; on disait qu'il revenait de son exil en Egypte pour sauver la nation, et bientôt les dix tribus réunies de nouveau saluaient sa royauté, et se plaçaient sous son autorité tutélaire. Il ne restait plus à Roboam que la tribu de Juda et celle de Benjamin[1]. » Le conseil de ses jeunes amis n'avait guère contribué, on le voit, au maintien de sa royale puissance. « De retour à Jérusalem, Roboam s'était hâté de rassembler tous les guerriers de Juda et de Benjamin, pour se mettre à leur tête et étouffer la rébellion par une victoire prompte et décisive. Une armée de plus de cinquante mille hommes se trouva bientôt réunie sous ses étendards. Mais la parole de Jéhovah se fit entendre à Séméïas, l'homme de Dieu. Ce Prophète vint trouver le jeune roi, et lui transmit le message divin. Voici, lui dit-il, l'ordre que m'a donné le Seigneur, pour Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et pour les deux tribus réunies en armes près de lui. Vous ne vous mettrez point en marche et vous n'irez point combattre les fils d'Israël, vos frères. Tout ce qui vient de se passer s'est fait par ma volonté : que chaque guerrier retourne donc dans sa demeure ! — En entendant de la bouche de l'homme de Dieu l'expression de la volonté souveraine, l'armée se sépara suivant l'ordre du Seigneur, et chaque guerrier revint à sa maison[2]. » Tel était le prodigieux empire exercé sur le peuple hébreu par l'institution théocratique dont Moïse avait fixé les bases, et dont le rationalisme moderne s'efforce en vain de nier la réelle influence. Qu'on se représente par la pensée une brave et puissante armée réunie autour d'un jeune roi auquel elle a promis fidélité; qu'on tienne compte et de l'animosité des soldats et du ressentiment allumé dans le cœur du prince par le plus cruel et le plus sanglant de tous les outrages qu'on n'oublie pas surtout l'ardeur qui devait animer les jeunes conseillers dont l'avis venait d'être si fatal, et l'impatience naturelle en pareil cas, de réparer par une éclatante vengeance l'échec dont ils avaient été les premiers auteurs : et qu'au milieu de cette effer-

[1] III *Reg.*, cap XII, 19, 20. — [2] III *Reg.*, cap. XII, 21-24; II *Paralip.*, cap. XI, 1-4.

vescence, de cet entraînement belliqueux, de cette explosion de toutes les passions, de toutes les haines, de tous les intérêts politiques, nationaux et militaires, il ait suffi d'une parole d'un vieillard, prononcée au nom de Jéhovah pour faire tout disparaître; voilà ce qui ne ressemble à rien de ce que nous lisons dans « les autr histoires. »

Jéroboam fortifie Sichem et la tour de Phanuel.

12. La séparation était donc consommée. Jéroboam songea aux moyens de la rendre définitive. Il n'avait pas de capitale; il y pourvut « en faisant fortifier Sichem, sur la montagne d'Ephraïm, et il vint y fixer sa résidence[1]. » Cette ville, située dans une position formidable, sur la limite des deux tribus d'Ephraïm et de Manassé, était habilement choisie comme point de résistance en face de Jérusalem, et fermait les communications de la Palestine septentrionale avec le midi de la Judée, demeuré seul fidèle à la race de David. C'était bien réellement à cette époque la clef des deux royaumes. Thersa, qui lui succéda quelque temps après comme cité royale d'Israël, et Samarie, qui devint définitivement la capitale des dix tribus séparées, n'étaient l'une et l'autre qu'à une distance de quelques kilomètres de Sichem : leur position au point de vue stratégique était la même. Jéroboam se préoccupa ensuite des moyens d'assurer son empire sur les tribus de la rive orientale du Jourdain et de la mer Morte. Pour les maintenir sous son obéissance, il franchit le fleuve et chercha une ville qui pût devenir, au-delà du Jourdain, ce que Sichem était en-deçà. La forteresse de Phanuel, que nous avons vue jadis résister aux armes de Gédéon, et que ce Juge avait ensuite rasée, lui parut répondre pleinement à toutes les exigences de la situation. Il la fit relever et l'entoura de tous les ouvrages de défense que le génie militaire de ce temps employait à la construction des places fortes[2]. Ainsi resserré dans les tribus de Juda et de Benjamin, limitées à l'orient par la mer Morte, contenues au nord-est par la tour de Phanuel, qui dominait le cours du Jourdain, et au nord par la forteresse de Sichem, Roboam devait trouver de tous les côtés une résistance formidable, s'il cherchait à

[1] III *Reg.*, cap. XII, 25. — [2] *Ibid.*

rompre les barrières que la politique de son rival élevait autour de lui.

13. Jéroboam ne s'arrêta malheureusement pas à des précautions de ce genre. « Jamais, disait-il, je n'empêcherai ce peuple de retourner sous l'autorité du fils de David, si je le laisse, comme il en a la coutume, se rendre trois fois l'année à Jérusalem, pour y offrir des sacrifices à Jéhovah dans son Temple. Dans ces fréquents voyages, les esprits se modifieront, inclineront peu à peu à se remettre sous le joug de Roboam, roi de Juda, leur véritable maître; on conspirera contre ma vie, et après s'être débarrassés de moi par un meurtre, mes sujets retourneront au fils de Salomon[1]. » En suivant ainsi les raisonnements d'une politique tout humaine, Jéroboam oubliait la prophétie d'Abias, le Voyant de Silo; Dieu qui lui avait, par cet intermédiaire, annoncé sa haute destinée, avait ajouté : « Si » tu suis fidèlement mes ordres, si tu marches dans mes sentiers, en » observant la justice et en respectant mon culte et mes lois comme » l'a fait David, mon serviteur, j'établirai ta maison sur Israël comme » j'ai établi la sienne sur Juda[2]. » Une telle promesse valait mieux que toutes les combinaisons politiques; mais ce n'est ni la première ni la dernière fois que les séductions du pouvoir troubleront les plus fermes intelligences. Il semble que les fortunes humaines, si caduques et si misérables qu'elles soient en réalité, sont pourtant encore au-dessus de la force des hommes. Tant est lamentable l'infirmité de notre nature, dégradée par la faute originelle! « Jéroboam médita longtemps sur la difficulté de sa situation. Enfin, il s'arrêta à la résolution la plus funeste. Il fit sculpter deux veaux d'or, établit l'un à Béthel, sur la limite méridionale de ses Etats, dans la tribu d'Ephraïm, l'autre à Dan, à l'extrémité septentrionale, dans la tribu de Nephtali. Il dit ensuite au peuple : N'allez plus désormais à Jérusalem. Enfants d'Israël, voilà les dieux que vous devez adorer! Ce sont eux qui vous ont tirés de l'Egypte! — Cette parole fut l'origine de la grande prévarication du peuple. La multitude courut jusqu'à Dan se prosterner devant l'autel du Veau d'or. Jéroboam y fit construire un temple idolâtrique sur les hauteurs. Les fils de

Idolâtrie de Jéroboam. Les veaux d'or de Dan et de Béthel

[1] III *Reg.*, cap. XII, 26, 27. — [2] III *Reg.*, cap. XI, 38.

Lévi refusèrent leur ministère à ce culte impie, on les remplaça par des prêtres choisis dans les derniers rangs du peuple ; et le roi prévaricateur ordonna que le quinzième jour du mois de Markesvan, anniversaire de l'inauguration des temples de Béthel et de Dan[1], serait célébré chaque année, comme une fête nationale, par les fils d'Israël, à l'imitation de la Dédicace du Temple de Salomon, observée par la tribu de Juda. Ce jour-là il fit en personne l'inauguration du temple de Béthel, au milieu d'un cortége de prêtres idolâtres, et, en présence d'une multitude immense réunie pour cette solennité sacrilége, il monta les degrés de l'autel et brûla l'encens en l'honneur du Veau d'or[2]. »

14. « Au moment où Jéroboam, dans l'appareil de la majesté royale, montait les degrés, l'encensoir à la main, une voix retentit soudain dans le silence général : Autel! Autel! s'écria un homme de Dieu de la tribu de Juda[3]; voici la parole de Jéhovah, le Seigneur : Il naîtra dans la maison de David un prince qui se nommera Josias; c'est lui qui immolera sur cet autel les prêtres des idoles, et brûlera leurs ossements sur son foyer! Vous voulez un signe qui atteste que cette parole vient de Jéhovah! le voici : Cet autel va se rompre, et la cendre du bûcher va se répandre à terre! — Jéroboam s'était retourné en entendant ces exclamations. Il étendit la main, en montrant l'étranger : Arrêtez cet homme! s'écria-t-il. — Mais le bras qu'il venait d'étendre demeura paralysé, et il ne pouvait plus le replier. Au même instant l'autel se rompit par le milieu, et la cendre de son foyer se répandit à terre. Homme de Dieu, dit alors Jéroboam, invoquez sur moi le nom du Seigneur, et priez-le de me rendre l'usage de mon bras. — Le prophète se laissa toucher par ses instances; il pria le Seigneur, et le roi recouva sur-le-champ sa main aussi libre qu'auparavant. Homme de Dieu, reprit Jéroboam, ainsi miraculeusement guéri, venez recevoir l'hospitalité dans mon palais, vous vous asseoirez à ma table,

[1] C'est ainsi que Sanctius entend le verset que nous citons ici (Sanctius, *In III lib. Reg. Commentar.*, cap. XII, 32). — [2] III *Reg.*, cap. XII, 28 ad ultim. — [3] Le texte sacré ne nous donne pas le nom de ce prophète que Josèphe appelle Jadon (*Antiq. jud.*, lib. VIII, cap. III).

et je vous offrirai des présents. — O roi, dit le prophète, quand vous me donneriez la moitié de votre palais, je n'irai point avec vous je ne romprai pas un morceau de pain et ne boirai pas une goutte d'eau à Béthel, car Jéhovah, en m'y envoyant, m'a dit : Tu ne mangeras pas une bouchée de pain, tu ne boiras pas une goutte d'eau en ce lieu; et tu auras soin de choisir pour le retour une route différente de celle qui t'aura amené [1]. — Après avoir ainsi parlé, le prophète quitta Béthel, et le côté par lequel il sortit n'était pas le même que celui par lequel il y était entré [2]. »

Mort du prophète inconnu.

15. La manifestation solennelle de la puissance de Jéhovah, en de telles circonstances, avait profondément ému les esprits. L'assemblée s'était aussitôt dispersée, et Jéroboam, rentré dans son palais, songeait sans doute à renverser pour jamais les autels sacriléges qu'il venait d'élever. Les prêtres des idoles, consternés, voyaient s'évanouir leurs ambitieuses espérances, et, dans l'abandon de leur temple, déploraient la ruine de leur fortune. Pour réagir sur les esprits, il fallait un événement éclatant et en sens contradictoire, qui détruirait la profonde impression causée par les prodiges de cette journée. Mais pour combiner assez promptement un plan d'action, et le faire réussir à temps, il fallait tout l'art que Balaam avait déployé à une autre époque et dans une conjoncture assez analogue. Un Balaam se rencontra à Béthel. Il conçut et exécuta seul un projet dont vraisemblablement tous les prêtres des idoles réunis n'auraient jamais eu même l'idée. « C'était un vieillard, qui avait été autrefois prophète du Seigneur. Affaibli par l'âge, il avait consenti à suivre Jéroboam dans ses voies idolâtriques, et était venu se fixer à Béthel, où ses fils avaient été investis des nouvelles fonctions sacerdotales. Le vieillard était resté dans sa demeure pendant la cérémonie royale de l'inauguration. Quand l'as-

[1] Cette dernière précaution semble avoir pour but de conserver l'*incognito* du prophète, en sorte que nul des sujets de Jéroboam ne pût savoir son nom. Jéhovah qui l'envoyait autorisait suffisamment sa mission par les trois prodiges opérés coup sur coup en présence de la multitude idolâtre. Voilà pourquoi le texte biblique ne nomme pas le prophète, et nous ne savons sur quelle tradition s'est appuyé Josèphe pour lui donner le nom de Jadon.

[2] III *Reg.*, cap. XIII, 1-11.

semblée eut été miraculeusement interrompue, ses fils revinrent l trouver, lui racontèrent les prodiges opérés par l'homme de Dieu, l'invitation que lui avait faite Jéroboam, le refus de l'inconnu et son départ de Béthel. Par quel côté est-il sorti? demanda le vieillard. — Les jeunes gens le lui indiquèrent. Sellez-moi un âne, dit-il alors. — Ses fils lui obéirent, et le vieillard, se hâtant de partir sur cette monture, s'éloigna dans la direction qui lui avait été signalée. Il suivait les traces de l'étranger, qu'il rejoignit au moment où, assis sous un térébinthe, il prenait quelque repos. Etes-vous, lui dit-il, l'homme de Dieu qui venez de Juda? — Je le suis, répondit l'inconnu. — Venez avec moi à Béthel, rompre dans ma demeure le pain de l'hospitalité, dit le vieillard. — Je ne puis retourner à Béthel, ni entrer dans votre demeure, reprit le Prophète. Je ne romprai pas un morceau de pain, ni ne boirai une goutte d'eau en ce lieu. Jéhovah qui m'a envoyé m'a dit : Tu ne mangeras, ni ne boiras en ce lieu, et tu auras soin de prendre pour le retour une route différente de celle qui t'aura amené. — Moi aussi je suis un prophète comme vous, répondit l'insidieux vieillard. L'Ange du Seigneur m'a dit de sa part : Va trouver mon serviteur, ramène-le en ta maison, afin qu'il mange le pain de l'hospitalité, et boive l'eau de ta source. — L'homme de Dieu crut à cette parole de mensonge, et consentit à revenir avec le vieillard. Entré dans sa demeure, il s'assit au festin qui lui fut offert. Pendant qu'ils étaient à table, le vieillard retrouva l'inspiration prophétique qu'il avait eue autrefois, et, visité par l'Esprit du Seigneur, fit entendre à son hôte ces paroles terribles : Voici ce que dit Jéhovah : Parce que tu as enfreint mes ordres, et que, sans tenir compte de ma défense, tu es rentré à Béthel, pour y manger d'un pain et boire d'une eau dont je t'avais interdit l'usage, ton corps ne sera point enseveli dans le tombeau de tes pères! — Il fit ensuite seller son âne, le donna à l'étranger, qui prit congé de lui, et quitta Béthel. Mais dans la solitude qu'il eut à traverser, un lion se jeta sur lui, le mit à mort, et se tint près de sa victime, sans y toucher, et sans attaquer l'âne lui-même. Des voyageurs vinrent à passer par ce chemin. Ils reconnurent le corps sanglant étendu sur la route, et

admirèrent l'étrange escorte de l'âne et du lion qui semblaient le garder. La nouvelle se répandit bientôt à Béthel, et parvint aux oreilles du vieillard. C'est cet homme de Dieu, s'écria-t-il, qui a transgressé les ordres de Jéhovah, son maître! Un lion a été l'instrument de la vengeance céleste : un lion l'a tué sur le chemin! La volonté de Jéhovah et sa prédiction ont été accomplies! — Il alla lui-même charger sur un âne le corps du prophète, le ramena dans la cité, lui fit des funérailles solennelles, et le déposa dans le tombeau qu'il s'était fait préparer à lui-même. Plus tard il dit à ses fils : Après ma mort, vous me donnerez la sépulture près du corps de l'homme de Dieu. Un jour viendra que l'anathème porté par lui contre l'autel de Béthel et contre les temples de Samarie s'accomplira [1]. » — Cette tardive et secrète recommandation du vieillard était le dernier triomphe de l'Esprit de vérité sur son âme; mais elle ne pouvait rien pour réparer l'effet de sa fatale et cruelle fraude. Le succès le plus complet l'avait couronnée [2]. Le peuple, séduit par ses prêtres menteurs, attribua à l'imposture et à des secrets magiques les prodiges dont il avait été témoin. « Jéroboam lui-même,

[1] III *Reg.*, cap. XIII, 11-32.

[2] Voici les paroles de l'historien Josèphe : « Après la catastrophe dont le » prophète avait été victime, le fourbe vieillard se rendit près de Jéroboam. » Comment, lui dit-il, avez-vous pu vous laisser troubler par les menaces de » cet insensé? — Le roi cita alors les prodiges du renversement de l'autel et » sa main paralysée sur-le-champ, puis miraculeusement guérie. Il persistait » à voir dans ces faits la puissance du Seigneur exercée par un véritable et » fidèle prophète. Le vieillard ne manqua point de sophismes pour combattre » cette conviction. Il dit au roi que tout naturellement ses bras chargés » d'offrandes avaient pu s'engourdir un instant, quand il montait à l'autel, » et qu'il avait suffi d'un peu de repos pour leur rendre leur élasticité. Il » n'y avait rien d'étonnant à l'accident survenu à l'autel : récemment cons» truit, il n'avait pu résister au poids énorme des victimes qu'on y avait en» tassées, et s'était affaissé sous cette surcharge. Enfin la preuve décisive que » l'on avait eu affaire à un imposteur, c'était la mort soudaine et terrible de » l'étranger, tué par un lion sur le chemin, le soir même du jour où il avait » faussement appelé en témoignage le nom de Jéhovah qui n'était pas avec » lui. Jéroboam se laissa convaincre par ces raisons plus ou moins plausibles, » et, étouffant tous ses scrupules, il se précipita avec une fureur nouvelle » dans la voie de l'impiété et de l'idolâtrie. » (Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. III, versus finem).

loin d'abandonner les sentiers de l'idolâtrie, continua à protéger le culte officiel du Veau d'or; il prostitua le titre de prêtres et les fonctions sacerdotales aux hommes les plus vils. Qui le voulait, pouvait emplir sa main des richesses idolâtriques et devenir prêtre des hauts lieux. Telle fut l'origine des prévarications de la maison de Jéroboam, et c'est pour ce crime qu'elle fut anéantie sans laisser de rejetons sur la terre[1]. »

La tribu de Lévi se soumet à Roboam, roi d'Israël. Sage administration de ce prince pendant trois ans.

16. La mesure qu'une politique impie avait fait prendre à ce prince, pour faire oublier à son peuple le Temple de Jérusalem et le détourner du culte du vrai Dieu, loin d'atteindre le but qu'il s'était proposé, fut précisément pour son intérêt même une mesure déplorable. La tribu de Lévi, répartie, selon la loi de Moïse, dans les cités qui lui avaient été assignées sur les différents points du territoire hébreu, refusa presque tout entière de s'associer aux innovations sacriléges du roi d'Israël. « Les prêtres et les lévites, quittant les villes sacerdotales comprises dans les états de Jéroboam, se réfugiaient à Jérusalem et dans le territoire de Juda. Exclus eux et leurs fils des fonctions sacerdotales par ce roi impie, ils venaient de toutes parts se soumettre à l'autorité de Roboam. Les autres Israélites de toutes les tribus qui partageaient leurs sentiments d'horreur pour le culte des démons et des veaux d'or, les accompagnaient et venaient offrir au Temple de Jérusalem leurs hommages et leurs sacrifices à la majesté du Dieu de leurs pères. Ainsi le royaume de Juda se fortifiait de tout ce que faisait perdre à celui d'Israël une politique aveugle et sacrilége[2]. » Roboam, le fils de Salomon, avait continué à habiter Jérusalem. Il avait pris contre son rival des moyens de défense, analogues à ceux que Jéroboam employait lui-même. Revenu, mais trop tard, à des conseils plus sages, il s'occupait à fortifier les principales cités de Juda. « Bethléem, Etam, Thécué, Bethsur, Socho, Odollam, Geth, Marésa, Ziph, Aduram, Lachis, Azéca, Saraa, Aïalon et Hébron, soigneusement entourées de solides murailles, formèrent comme une ceinture de forteresses autour du royaume de Juda. Roboam

[1] III *Reg.*, cap. XIII, 33 et 34 ultim. — [2] II *Paralip.*, cap. XI, 13-17.

plaça dans chacune d'elles des princes qui en étaient les gouverneurs militaires, il y établit des magasins de vivres, et y fit déposer des provisions d'huile et de vin. Chacune d'elles avait en outre un arsenal de boucliers et de lances. Rien ne fut épargné pour les mettre en état de défense[1]. » Ainsi le fils de Salomon déployait pour la sûreté de ses états amoindris beaucoup plus de sagesse qu'il ne lui en aurait fallu, au début de son règne, pour en conserver la totalité. « Il avait parmi ses épouses Mahalath, fille de Jérimoth et petite-fille de David; et Abihaïl, fille d'Eliab et petite-fille d'Isaï[2]. » Ces alliances, au point de vue politique, donnaient une nouvelle force à son autorité, en reflétant sur la personne du jeune souverain l'illustration de la mémoire de David. Du reste, avec le système de polygamie alors en usage, sa famille était nombreuse. « Il avait vingt-huit fils, qu'il établit dans les villes fortifiées de Juda et de Benjamin, leur assignant des revenus considérables, et cherchant à accroître leur influence par les mariages qu'il leur fit contracter. Celui d'entre eux qu'il préférait, et auquel il se réservait de laisser le trône, était Abias, qu'il avait eu de Maacha, petite-fille d'Absalom. Abias se faisait remarquer par son habileté et par le sage emploi de sa fortune et de son crédit. Roboam lui donna un rang de prééminence au-dessus des princes ses frères, et le peuple de Juda put dès lors s'habituer au gouvernement de son futur souverain[2]. » Toutes ces mesures étaient empreintes d'un esprit de modération et de prudence qui contrastait avec le premier acte du règne de Roboam. « C'est qu'alors, dit l'Ecriture, il marchait dans les sentiers de David et de Salomon, aux jours de leur gloire[3]. » Malheureusement il ne persévéra guère dans sa fidélité au Seigneur, et bientôt, en changeant de conduite, il vit aussi changer la fortune.

Déguisement de la reine d'Israël. Prédiction du prophète.

17. Le roi d'Israël, son rival, allait lui-même sentir la main de Jéhovah s'appesantir sur sa tête coupable. Jéroboam avait transporté à Thersa la capitale de son empire. « Son fils, nommé Abia[4],

[1] II *Paralip.*, cap. XI, 5-12. — [2] II *Paralip.*, cap. XI, 18 ad ultim. — [3] II *Paralip.*, cap. XI, 17.

[4] Il semble que la rivalité entre les deux souverains allât jusqu'à établir

Ahias. Mort du fils de Jéroboam.

tomba dangereusement malade. Dans son anxiété, Jéroboam voulut consulter sur l'avenir de cet enfant si cher, un prophète du Seigneur. Mais il n'osait donner ainsi lui-même un démenti si solennel au culte qu'il professait officiellement, et ne voulait confier à aucun de ses serviteurs une mission qui demandait à être accomplie avec tant de secret. « Il dit donc à la reine : Déposez toutes les parures qui feraient reconnaître votre rang ; changez de vêtements, et, ainsi déguisée, rendez-vous à Silo, près d'Ahias, le Prophète, celui qui m'annonça jadis ma royauté sur Israël. Prenez avec vous dix pains cuits sous la cendre, des gâteaux frais et un vase de miel. Vous les offrirez au Prophète, sans vous faire connaître, vous le consulterez et il vous dira le sort qui attend notre fils. — L'épouse de Jéroboam se prêta à ce désir royal ; sous un déguisement qui la dissimulait à tous les regards, elle se rendit à Silo, dans la maison d'Ahias. Le Prophète, accablé de vieillesse, avait depuis longtemps perdu la vue. Mais l'Esprit du Seigneur l'éclairait toujours. Jéhovah dit à son serviteur : La reine d'Israël va venir te consulter sur la maladie de son fils. Voici la réponse que tu auras à lui faire. — Et le Seigneur avait dicté au fidèle Prophète toutes les paroles qu'il devait transmettre à l'épouse de Jéroboam. Celle-ci pénétra jusqu'à l'appartement du saint vieillard; elle n'avait dit son nom à personne et s'applaudissait déjà du succès de sa démarche, quand Ahias, en entendant un bruit de pas, éleva la voix : Entrez, dit-il, épouse de Jéroboam ! Pourquoi vouloir dissimuler qui vous êtes ? Le message dont je suis chargé pour vous est dur. Allez, dites à Jéroboam : Voici la parole de Jéhovah, Dieu d'Israël : Je t'ai exalté du milieu du peuple, et je t'ai constitué roi d'Israël. J'ai déchiré pour toi l'héritage de David, et t'en ai donné la plus grande part. Mais tu n'as pas imité la fidélité de David, mon serviteur, qui a gardé mes commandements et a suivi ma loi dans la sincérité de son cœur. Tu as obéi aux pensées et aux caprices de ton ambition ; tu as réalisé des crimes qui dépassent tous ceux qu'on avait vus en Israël [1] ; tu t'es

un parallélisme perpétuel même dans les noms propres. Roboam, roi de Juda, avait pour fils Abias; Jéroboam, roi d'Israël, avait pour fils Abia.

[1] La gravité du crime de Jéroboam était en effet sans exemple. Salomon

fait des dieux à l'imitation des nations étrangères, et tu m'as abandonné comme un objet de dégoût qu'on jette loin de soi! C'est pourquoi je déchaînerai les fléaux de ma vengeance sur la maison de Jéroboam : je frapperai dans sa famille jusqu'au petit enfant qu'on cache dans son berceau comme une espérance suprême; comme le laboureur enlève d'une étable jusqu'à la dernière trace d'une litière consumée, ainsi je balaierai jusqu'aux restes de la maison de Jéroboam. Ceux de ses fils qui mourront dans l'enceinte de la cité n'auront d'autre tombeau que les chiens qui se disputeront leurs restes; ceux que la mort frappera dans la campagne seront dévorés par les oiseaux de proie. Telle est la parole de Jéhovah le Seigneur. Maintenant donc, épouse de Jéroboam, reprenez le chemin de votre palais. A l'instant où vous poserez le pied sur le seuil de votre cité de Thersa, votre enfant expirera. Tout Israël portera son deuil et viendra assister à ses funérailles. Mais il sera le seul de tous les enfants de Jéroboam qui aura l'honneur de reposer dans un tombeau. Seul il sera excepté de la sentence portée par Jéhovah. A l'heure où je vous parle, le Seigneur s'est déjà choisi parmi le peuple d'Israël, le chef qui frappera, au jour des vengeances, la maison de Jéroboam. La nation d'Israël sera agitée elle-même au souffle de la colère divine, comme la tige de roseau courbée par le vent sur les bords du fleuve! Le Seigneur arrachera Israël de cette terre délicieuse qu'il avait donnée à nos aïeux, la tempête dispersera ce peuple au-delà du fleuve syrien! C'est ainsi que seront expiées les abominations des bois sacrés de l'idolâtrie, c'est ainsi que le peuple expiera les prévarications dont Jéroboam a donné à la fois l'exemple et l'ordre sacrilége. — Après cette terrible révélation, dont nous verrons plus tard se réaliser toutes les menaces, l'épouse de Jéroboam, consternée, reprit le chemin de Thersa. Au moment où elle mettait le pied sur le seuil du palais, on lui annonçait la mort de son fils. Les funérailles du jeune prince

avait construit des temples aux idoles, il y avait offert un encens sacrilége, mais il n'avait pas contraint le peuple à le suivre dans sa prévarication. C'était réellement la première fois qu'un chef de la nation juive abusait de son autorité pour provoquer l'apostasie nationale.

se firent avec magnificence; il reçut la sépulture dans une tombe royale, et tout Israël le pleura, ainsi que le prophète Ahias l'avait prédit à sa malheureuse mère[1]. »

Idolâtrie et infidélité de Roboam et du royaume de Juda.

18. Roboam, le jeune roi de Juda, n'avait pas persévéré longtemps dans la voie de la fidélité et de la sagesse, où il paraissait être définitivement revenu sous la main du malheur. Trois années de prospérité suffirent à égarer de nouveau cette âme inconstante. A propos de l'idolâtrie dont il va lui aussi inaugurer le lamentable règne à Jérusalem, l'Ecriture fait remarquer qu'il était fils de Naama l'Ammonite[2]. On peut donc supposer, et c'est le sentiment de la plupart des commentateurs[3], que l'influence de Naama ne fut point étrangère à la faute du roi, son fils. « Juda fit le mal devant le Seigneur, et ses crimes dépassèrent bientôt en énormité toutes les prévarications de ses aïeux. Ils se construisirent des autels, élevèrent des idoles et consacrèrent des bois idolâtriques sur le sommet de toutes les collines, à l'ombre de tous les arbres des plaines. Ils importèrent surtout les horribles débauches des Sidoniens, et pour la première fois on vit ces monstrueux excès s'introduire à Jérusalem comme des prescriptions religieuses. Enfin toutes les abominations qui avaient attiré la colère de Jéhovah sur les races corrompues de Chanaan semblaient ressuscitées[4]. » Deux années s'écoulèrent au milieu de ces désordres. Il fallait un coup terrible pour réveiller, du sommeil de la volupté et de l'idolâtrie, le peuple perverti; Dieu tenait déjà en réserve l'instrument de ses vengeances.

Prise de Jérusalem par le Pharaon égyptien Sésac.

19. « La cinquième année du règne de Roboam, on apprit tout à coup la nouvelle que Sésac, le roi d'Égypte, suivi d'une multitude innombrable de *Lubim*, de *Sukim* et de *Couschites* (Lybiens, Troglodytes et Ethiopiens), avait fait irruption sur les frontières méridionales de Juda. On fixait à douze cents le nombre de ses chariots de guerre et à soixante mille celui de ses cavaliers. Jamais invasion plus formidable n'avait menacé les Hébreux. Le Pharaon, dans sa course rapide, s'empara de toutes les forteresses qu'il ren-

[1] III *Reg.*, cap. XIV, 1-18. — [2] III *Reg.*, cap. XIV, 24. — [3] Voyez Cornelius a Lapide, Vatable et Emmanuel Sâ, *In III lib. Reg. Comment.*, cap. XIV, 21. — [4] III *Reg.*, cap. XIV, 21-24; II *Paralip.*, cap. XII, 1.

contra sur son passage, et se dirigea sur Jérusalem. La consternation s'était emparée de tous les cœurs. Au milieu du désespoir général, le prophète Séméïas se présenta devant Roboam et les princes de Juda, chassés des places fortes qu'ils commandaient, par les armes victorieuses du Pharaon, et rassemblés à Jérusalem. Voici, leur dit-il, la parole de Jéhovah, le Seigneur : Vous m'avez abandonné; à mon tour, je vous abandonne aux mains de Sésac. — Cette rigoureuse sentence augmenta la douleur du roi et de ses officiers. Ils reconnurent leur faute : Jéhovah est juste! dirent-ils; et ils s'humilièrent sous la main qui les châtiait. Touché de leur soumission et de leur repentir, Dieu fit entendre de nouveau sa voix au prophète Séméïas. Parce qu'ils ont reconnu leurs erreurs, dit-il, et qu'ils se sont inclinés devant moi, je ne les laisserai point exterminer : je leur prêterai quelque secours, et Sésac ne sera point chargé d'accomplir sur Jérusalem toute la rigueur de mes vengeances. Cependant ils deviendront ses tributaires, et ils connaîtront la différence de servir un maître tel que moi ou d'être les esclaves des monarchies de la terre. — Le Pharaon égyptien se contenta en effet d'exiger la soumission du roi de Juda. Il entra en souverain dans Jérusalem, s'empara des trésors du Temple et des richesses du palais de Salomon. Au nombre des objets précieux qu'il emporta comme les trophées de sa victoire, se trouvèrent les boucliers d'or de Salomon. Pour les remplacer, Roboam en fit faire en airain un nombre égal. Il les remit aux officiers chargés de l'intendance des armures et aux gardes qui veillaient à la porte du palais. Lorsque Roboam se rendait au Temple, l'escorte qui le précédait portait ces boucliers; en rentrant dans la demeure royale, ils étaient remis à l'intendant des armures [1]. » Ainsi l'expédition triomphale de Sésac ne fut pas sanglante; mais elle coûtait à Jérusalem l'indépendance et le trésor national amassé sous les règnes de David et de Salomon.

20. Que vient faire à Jérusalem ce roi Sésac, inconnu de toute l'antiquité profane? demandaient les hauts critiques du siècle de — **Monument historique de la prise de**

[1] III *Reg.*, cap. XIV, 25-28; II *Paralip.*, cap. XII, 2-12.

Jérusalem par Sésac, retrouvé et déchiffré par M. Champollion.

Voltaire. Où a-t-il rassemblé les Lybiens, les Troglodytes et les Ethiopiens, pour aller faire une promenade en Judée et châtier, à point nommé, le petit roi d'une ou deux tribus israélites qui venaient, selon leur coutume invétérée, d'offenser le Seigneur? — A l'époque où ces choses s'écrivaient, on leur trouvait une saveur, un goût, une supériorité qui charmaient les beaux esprits, et leur faisaient prendre en pitié la foi aveugle et surannée des admirateurs de la Bible. Aujourd'hui, si le philosophisme ne nous avait légué d'autres souvenirs que l'orgueilleuse stupidité de pareilles critiques; si, malheureusement pour notre patrie, il n'y avait pas joint un héritage de ruines et de sang, nous bénirions la Providence d'avoir permis à tout un siècle d'accumuler assez d'erreurs dans l'histoire, les sciences, la philologie, etc., pour défrayer l'hilarité de tous les siècles à venir. Le nôtre en particulier n'est guère occupé qu'à enregistrer, par la main des archéologues, des historiens, des érudits de tout genre, une longue série de démentis au burlesque pédantisme du XVIIIe siècle. Voici ce que l'illustre Champollion écrivait au sujet du Sésac biblique. Sa lettre fut dictée au pied des monuments hiéroglyphiques de Thèbes, la capitale du Pharaon [1]. « Le quatrième jour de mon arrivée, dit-il, je quittai » la rive gauche du Nil pour visiter la partie orientale de Thèbes. » J'arrivai au palais, ou plutôt à la ville de monuments, à Karnac. » Là m'apparut toute la magnificence pharaonique, tout ce que les » hommes ont imaginé et exécuté de plus grand. Tout ce que j'a» vais admiré avec enthousiasme sur la rive gauche, me parut mi» sérable en comparaison des conceptions gigantesques dont j'étais » entouré. Je me garderai bien de vouloir rien décrire, car, ou » mes expressions ne vaudraient que la millième partie de ce qu'on

[1] Champollion, septième lettre du *Voyage d'Egypte*, pag. 35. Cette découverte n'est pas sympathique à M. Munk. Il lui consacre une note sarcastique, où il la range « parmi les *illusions* de l'illustre interprète des *hiéroglyphes*. » (*Palestine*, pag. 304, note 2.) Mais, depuis la mort prématurée et à jamais regrettable de M. Champollion, on a dessiné avec le plus grand soin le bas relief de Karnak, et on lit bien réellement sur le bouclier du roi vaincu de Jérusalem l'expression *Jeoudah-Melek*, en grands hiéroglyphes. La mauvaise humeur du savant Israélite moderne ne peut rien contre ce fait.

» doit dire en parlant de pareils objets, ou bien, si j'en traçais une » faible esquisse même fort décolorée, on me prendrait pour un » enthousiaste, peut-être même pour un fou. Il suffira d'ajouter » qu'aucun peuple, ancien ni moderne, n'a conçu l'art de l'archi» tecture sur une échelle aussi sublime, aussi large, aussi gran» diose que le firent les vieux Egyptiens. Ils concevaient en hom» mes de cent pieds de haut; et l'imagination qui, en Europe, » s'élance bien au-dessus de nos portiques, s'arrête et tombe im» puissante aux pieds de la salle hypostyle de Karnac. Dans ce pa» lais merveilleux, j'ai contemplé les portraits de la plupart des » vieux Pharaons connus par leurs grandes actions; et ce sont des » portraits véritables. Représentés cent fois dans les bas-reliefs des » murs intérieurs et extérieurs, chacun conserve une physionomie » propre, et qui n'a aucun rapport avec celle de ses prédécesseurs » ou successeurs. Là, dans des tableaux colossals, d'une sculpture » véritablement grande et tout héroïque, plus parfaits qu'on ne » peut le croire en Europe, on voit *Mandouëi* combattant les peuples » ennemis de l'Egypte et rentrant en triomphateur dans sa patrie; » plus loin les campagnes de *Ramsès-Sésostris;* ailleurs *Sésonchis* » traînant aux pieds de la Trinité thébaine (Ammon, Mouth et Khous) » les chefs de plus de trente nations vaincues parmi lesquelles j'ai » retrouvé, comme cela devait être, et en toutes lettres, Joudaha» melak, *le roi des Juifs ou de Juda.* C'est là un commentaire à » joindre au chapitre XIV[e] du III[e] livre des Rois, qui raconte en effet » l'arrivée de Sésonchis à Jérusalem et ses succès. Ainsi, l'identité » que nous avons établie entre le *Scheschonk* égyptien, le *Sésonchis* » de Manéthon, et le *Sésac* ou le *Scheschok* de la Bible, est confir» mée de la manière la plus satisfaisante. »

Portrait de Roboam sur un bas-relief du palais de Karnak.

21. Le monument indiqué par le savant Français est « un vaste bas-relief où se détache le portrait du Pharaon vainqueur, dessiné sous une forme colossale, et tenant enchaînés, par des cordes ou de nombreux liens, les divers rois soumis par lui dans ses expéditions lointaines, tous figurés à mi-corps, tandis que de vastes boucliers ou écussons crénelés sont placés au-devant d'eux et retracent écrits en hiéroglyphes phonétiques les noms des pays où régnaient

ces rois, ainsi que les titres de leurs dignités diverses. Leur nombre, de plus de trente, fait assez comprendre « l'innombrable multitude de Lybiens, de Troglodytes et d'Ethiopiens[1], » dont, au rapport de la Bible, il était entouré quand il s'avançait contre Jérusalem. La figure du *Jeoudah-Melek*, porte bien réellement le type juif le plus noble et le plus caractérisé, quoiqu'avec un regard orgueilleux et dur, on pourrait même dire ironique et méprisant. L'inscription phonétique de son vaste bouclier, traduite par M. Champollion, est surmontée de l'hiéroglyphe de *pays montueux*, ici véritable symbole figurant les montagnes de Judée. Les traits de Roboam sont beaux et nobles, car il est le petit-fils de David, c'est-à-dire de ce roi prophète que les Livres saints disent si remarquable par sa beauté. Son œil et ses lèvres indiquent l'orgueil, la dureté qu'il reçut peut-être de sa mère Naama, Ammonite d'origine, et dont le texte sacré nous a fourni les preuves. Il avait, dit la Bible, quarante et un ans, quand il commença à régner[2] : ce fut cinq ans après que Sésac vint piller les richesses magnifiques du Temple de Salomon. Roboam était donc alors arrivé à l'âge de quarante-six ans, et sa figure esquissée avec soin à Thèbes, nous le montre en effet dans toute la force virile[3]. »

Mort de Roboam, roi de Juda (946).

22. « Les autres actions de Roboam sont enregistrées avec soin, dit l'Ecriture, depuis la première jusqu'à la dernière, dans les Livres de Séméïas le prophète et dans ceux d'Addo, le Voyant[4]. » Mais, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque au chapitre précédent, ces livres ne nous ont pas été conservés : dès l'époque de Josèphe, ils avaient depuis longtemps disparu, car cet historien ne cite, en dehors des faits bibliques, aucune tradition relative au règne de Roboam, si ce n'est peut-être l'explication qu'il ajoute au récit du stratagème dont le prophète inconnu fut victime à Béthel, et que nous avons rapportée. « L'hostilité entre les royaumes de Juda et d'Israël subsista pendant les jours de Roboam. Son règne

[1] II *Paralip.*, cap. XII, 3. — [2] III *Reg.*, cap. XIV, 21. — [3] *Annales de philosophie chrétienne*, publiées par M. Bonnetty, tom. VII, pag. 154; baron Henrion, *Cours complet d'histoire ecclésiastique*, tom. V, pag. 207-209. — [4] II *Paralip.*, cap. XII, 15.

fut de dix-sept ans, après lesquels il s'endormit avec ses pères, et fut enseveli dans leur tombeau, dans la cité de David. On eut trop à se souvenir pendant sa vie qu'il avait eu pour mère Naama l'Ammonite [1]. » Son fils Abias, selon le vœu paternel, lui succéda sur le trône de Jérusalem. La race de David, selon la promesse du Seigneur, se perpétua ainsi sans interruption dans l'histoire juive, jusqu'à l'époque de la captivité de Babylone. Nous en suivrons tous les anneaux, en y rattachant, dans l'ordre chronologique, le nom des rois d'origine et de légitimité diverses qui se succédèrent sur le trône de Jéroboam. Ce système nous laisse l'espoir d'établir quelque ordre et quelque clarté dans l'histoire de cette période. Jusqu'ici les écrivains qui nous ont précédé y avaient peu réussi, et le lecteur ne parvient pas sans peine à démêler, dans leur récit, la trame des événements, au milieu de la confusion produite par la simultanéité des deux royaumes, et quelquefois portée au comble par une identité parallélique dans le nom des deux rois rivaux.

§ III. Abias, roi de Juda (946-944). Jéroboam, roi d'Israël (962-943).

23. Abias, descendant de David par la double ligne paternelle et maternelle, puisqu'il avait pour mère Maacha, la petite-fille d'Absalom, n'éprouva point, à son avénement au trône de Juda, les difficultés qu'avait rencontrées son père Roboam. Il profita de la faveur populaire qui saluait son nouveau règne, pour organiser une expédition formidable contre Jéroboam, qui, depuis dix-huit ans, réunissait les tribus séparées sous sa domination. Les préparatifs de guerre qui se faisaient à Jérusalem ne pouvaient échapper à la connaissance de Jeroboam, et il rassembla de son côté une armée deux fois plus nombreuse que celle d'Abias [2]. Le jeune roi

[1] III *Reg.*, cap. XIV, 29 ad ultim.

[2] Le texte hébreu, tel que nous l'avons maintenant, et la traduction de la Vulgate, portent à quatre cent mille hommes l'armée d'Abias, et à huit cent mille celle de Jéroboam. Cependant deux anciens manuscrits de la Bible de S. Jérôme, reproduits pour la première fois dans l'édition de Venise, 1478,

de Juda vint camper sur la colline de Séméron, au nord des montagnes d'Ephraïm, dominant la vallée de Samarie, où les troupes de Jéroboam avaient pris position. Abias comptait réveiller dans le cœur des Israélites infidèles les sentiments traditionnels d'amour pour Jéhovah et d'attachement à la loi mosaïque, violemment refoulés par la tyrannie de son rival. A la manière des guerriers antiques, il voulut, dans une proclamation solennelle, s'adresser aux guerriers qu'il venait combattre. « Ecoutez, Jéroboam, et vous, peuple d'Israël, dit-il. Ne vous souvient-il plus que Jéhovah, notre Dieu, a donné à David et à sa postérité jusqu'à la consommation des siècles le trône d'Israël? Ignorez-vous que ce pacte a été ratifié par la consécration du sel? Cependant Jéroboam, le fils de Nabath, le serviteur de Salomon, fils de David, se révolta contre le roi son maître. Une foule égarée, véritable race de Bélial, s'était jointe à lui; elle prévalut contre Roboam, fils de Salomon. Or, Roboam était alors sans expérience et sans énergie, il ne sut point résister à ces factieux. Maintenant donc, vous dites que vous serez assez puissants pour lutter contre le royaume de Jéhovah, possédé par la race de David. Vous comptez sur le nombre de vos adhérents, sur la protection des veaux d'or érigés par Jéroboam comme vos divinités tutélaires. C'est pourquoi vous avez chassé les prêtres de Jéhovah, les fils d'Aaron et de Lévi, et vous vous êtes constitué un sacerdoce profane comme en ont les nations de la terre. Quiconque se présente à vos autels et plonge sa main novice dans la gorge ensanglantée d'un taureau, ou réussit à immoler sept béliers, celui-là est élevé au rang des prêtres, il sert des idoles qui ne sont pas des dieux. Pour nous, nous n'avons d'autre Dieu que Jéhovah le Seigneur. Nous n'abandonnons point son culte. Les prêtres qui

et plus tard dans celles de Nuremberg, 1521; de Froben, à Bâle, 1538; de Robert Etienne, à Paris, 1546, portent pour l'armée d'Abias quarante mille hommes, et pour celle de Jéroboam quatre-vingt mille. Il serait inutile d'entrer ici dans la discussion que l'incrédulité moderne avait soulevée à propos de chiffres. Nous avons déjà eu l'occasion de dire combien il était facile aux copistes les plus diligents de laisser échapper des erreurs de ce genre dans leurs manuscrits, avec le système des lettres numérales usité chez les Hébreux, comme plus tard chez les Grecs et les Romains.

servent dans le Temple de Jérusalem sont les fils d'Aaron, les descendants de Lévi, selon l'ordre hiérarchique fixé par Moïse. Chaque jour, matin et soir, ils offrent à Jéhovah des holocaustes; ils brûlent sur l'Autel des parfums l'encens préparé d'après les prescriptions de la loi; ils déposent sur la Table de proposition les pains sacrés. C'est chez nous qu'est le chandelier d'or avec ses sept lampes, dont l'huile est renouvelée chaque soir, et qui brûlent constamment devant l'Eternel. Nous avons conservé toutes les cérémonies du culte du Seigneur, pendant que vous les avez abandonnées. Au sein de notre armée, c'est Jéhovah qui est le général; ce sont ses prêtres qui sonnent de la trompette et ce signal retentit en ce moment contre vous. Enfants d'Israël, gardez-vous de combattre Jéhovah, le Dieu de vos pères; ce serait pour vous le plus grand des crimes et le plus affreux des malheurs[1]. »

Le rationalisme moderne et la proclamation d'Abias.

24. La proclamation d'Abias est un des plus beaux monuments de la foi judaïque aux institutions de Moïse. Elle renverse de fond en comble la théorie des modernes exégètes, au sujet de « la pré» tendue éclipse que la gloire du grand législateur subit en Israël, » et laisse à M. Renan tout le mérite de s'être approprié en France la rêverie allemande d'Ewald, qui s'était imaginé « que le nom de » Moïse fut presque inconnu sous les Juges et durant les premiers » rois; que le vieux fondateur ne sortit de son tombeau, avec » l'éclat extraordinaire qui entoure son front, qu'un ou deux » siècles avant la chute du royaume de Juda[2]. » On nous pardonnera d'insister encore sur cette erreur tant de fois déjà réfutée. Mais quand la négation gratuite se répète avec tant de persévérance par mille échos serviles, nous estimons que l'affirmation appuyée sur les textes doit être maintenue avec la même énergie, au risque de paraître quelquefois importune aux lecteurs sincères et depuis longtemps convaincus. Donc, sous le règne d'Abias, le quatrième roi de Juda, la foi mosaïque s'exprime avec les mêmes détails et le même langage que dans les livres du Lévitique et du Deutéronome.

[1] II *Paralip.*, cap. XIII, 1-12. — [2] E. Renan, *Etudes d'hist. relig.*, pag. 92-94. Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 602 et suivantes.

Elle reproduit la tradition du Temple de Salomon, second roi de Juda, qui lui-même avait suivi les prescriptions de David, premier roi de cette tribu. Les psaumes de David ne sont que le poétique commentaire du Pentateuque; Samuel, le prophète qui sacra Saül et David, n'avait toute sa vie répété qu'un seul enseignement, celui de Moïse; nous avons fait la même remarque à propos de Josué et des autres Juges. Faut-il encore le redire? Il n'est pas une page des Livres sacrés depuis Josué jusqu'aux Machabées qui soit intelligible, si vous supprimez la loi de Moïse. Cette conclusion générale, et l'authenticité de la proclamation d'Abias en particulier, sont également désagréables aux rationalistes modernes. On ne voit pas, de gaité de cœur, tomber à plat une thèse aussi laborieusement échafaudée, et qui promettait de débarrasser le genre humain d'une foi religieuse fort gênante. Mais il est, avec la vérité historique, des accommodements. M. Munk nous en offre ici un ingénieux exemple. Sans prendre la peine de reproduire dans son ouvrage la proclamation royale, ce qui est déjà d'une rare habileté, il songe à dissiper les scrupules qui pourraient surgir à l'esprit de quelques lecteurs assez consciencieux pour contrôler sur le texte biblique lui-même la véracité de son résumé plus ou moins philosophique. Cette seconde partie de sa tâche ne lui coûte pas un plus grand effort d'esprit que le parti pris du silence n'en avait demandé à sa plume. « Le discours plein de zèle pour le culte de Jéhovah » que le roi d'Israël, dit-il, aurait adressé à l'armée de Jéroboam, » paraît être démenti par la relation plus ancienne du Ier livre[1] des » Rois (XV, 3), qui dit qu'Abiam imita tous les péchés de son père, » et que *son cœur n'était pas entier avec Jéhovah son Dieu*[2]. » Et après avoir lancé en fuyant cette petite phrase incidente, qu'un lecteur superficiel ne songerait pas même à remarquer, le savant historien continue à glisser d'un pas agile sur la période historique qu'il décrit. Nous n'avons pas assez de science pour avoir le droit

[1] Le premier livre des Rois, cité ici d'après l'hébreu par M. Munk, est le III de la Vulgate. Les deux premiers livres désignés dans nos Bibles latines sous le nom des *Rois*, sont intitulés dans les Bibles hébraïques : *Samuel*.
[2] S. Munk, *Palestine*, pag. 304.

d'admirer une pareille légèreté. Le livre des Paralipomènes, c'est-à-dire celui où l'on a enregistré divers traits historiques omis par les livres dits des Rois, est le seul qui renferme le récit de la bataille de Séméron entre Abias et Jéroboam; il est donc le seul qui nous donne le texte de la proclamation du roi de Juda. Le livre des Rois n'en dit pas un mot, et résume en huit versets toute l'histoire d'Abias. Ainsi le silence du livre des Rois n'infirmerait en rien la vérité du livre des Paralipomènes, puisque les Paralipomènes n'ont été composés, comme leur nom l'indique, que pour suppléer au laconisme et aux omissions du livre des Rois. La plupart du temps, on ne trouve point dans l'un les récits de l'autre et réciproquement. Voilà ce que savent tous les lecteurs sérieux de la Bible; et cette considération générale peut faire pressentir la valeur réelle de la réflexion glissée dans son récit par M. Munk. Mais ce n'est là qu'une question préliminaire. « Le discours d'Abiam, dit le savant auteur, » paraît démenti » par l'assertion du livre des Rois qui nous parle de l'infidélité de ce même roi. Nous allons sans doute surprendre beaucoup M. Munk en lui disant que les prévarications d'Abias, postérieures à la bataille de Séméron et se rapportant à la dernière période du règne de ce prince, sont formellement rappelées par le livre des Paralipomènes lui-même, en termes qui n'admettent pas d'équivoques. Voici en effet ce que le savant israélite y pourra lire aussi bien que nous-même : « Maacha, l'épouse d'Abias, avait été » établie prêtresse du culte infâme des Sidoniens. A son avénement » au trône, son fils Asa ne souffrit pas davantage une pareille abo- » mination; il retira à sa mère toute autorité, détruisit les bois » sacrés où se célébraient ces impurs mystères, fit mettre en pièces » l'ignominieuse idole et en jeta les cendres dans le torrent du Cé- » dron[1]. » Où est, en présence d'un texte si précis, la contradiction imaginée par M. Munk entre le récit du livre des Rois et celui du livre des Paralipomènes? Tous deux s'accordent à reconnaître que, dans la dernière année de son règne, Abias abandonna la sagesse dont il avait donné des preuves éclatantes[2], et le culte de Jéhovah

[1] II *Paralip.*, cap. XV, 16. — [2] II *Paralip.*, cap. XIV, 2.

qu'il avait d'abord si pieusement observé. Salomon, lorsqu'il offrait dans sa vieillesse un encens sacrilége aux autels d'Astarté, n'en avait pas moins bâti le Temple de Jérusalem aux beaux jours de sa gloire. Que reste-t-il donc de l'insidieuse remarque de M. Munk? Le « discours plein de zèle pour le culte de Jéhovah que le roi de » Juda *aurait* adressé à l'armée de Jéroboam, paraît-il démenti » par une contradiction qui n'existe pas? Et quant au prétendu défaut d'antiquité du livre des Paralipomènes, nous avouons que cette antiquité nous semble plus attestée par les monuments de Karnac[1] qu'elle n'est ébranlée par les ingénieuses critiques de M. Munk.

Victoire d'Abias à Sé- [illegible] contre Jéroboam.

25. « Pendant qu'Abias faisait entendre aux guerriers d'Israël réunis autour de lui cette admirable proclamation, Jéroboam, resté en arrière avec le gros de son armée, crut l'instant favorable pour faire réussir un stratagème de guerre. Il fit faire un détour aux troupes dont il disposait pour cerner le roi de Juda. Déjà cette manœuvre était en voie d'exécution et le camp d'Abias allait être enveloppé de toutes parts, lorsque les guerriers de Juda s'en aperçurent. Ils poussèrent un cri suppliant vers Jéhovah le Seigneur, et les prêtres firent retentir le son des trompettes sacrées. Une clameur unanime répondit à ce signal de guerre dans tout le camp de Juda. Dieu jeta l'épouvante dans le cœur de Jéroboam et de son armée. Les fils d'Israël s'enfuirent et le Seigneur les livra aux mains d'Abias qui les poursuivit et en fit un grand carnage. Ce fut ainsi que Jéhovah humilia les enfants d'Israël et fortifia la puiss[illegible]

[1] Le récit de la conquête de Jérusalem par Sésac, dont nous avons parlé plus haut, est consigné dans le livre des Paralipomènes. « Volney, dit à ce » propos M. Henrion, voulait que le Pentateuque même fût moderne, et ré» digé seulement après la captivité de Babylone, et voici des monuments » égyptiens bien antérieurs à cette captivité, qui confirment l'Ecriture sainte » d'une manière admirable. Quel démenti donne à Volney cette médaille de » la Bible retrouvée à Thèbes, par Champollion le jeune! » (*Cours complet d'histoire ecclésiastique*, pag. 210.) Une preuve d'un autre genre, mais tout aussi incontestable, de l'antiquité des Paralipomènes, se trouve dans la mention qui est faite à chaque page des livres de Séméïas et de ceux d'Addo le Voyant, etc. Ces livres furent perdus à l'époque de la captivité, donc les Paralipomènes qui les citent, sont antérieurs à cette captivité elle-même.

sance des fils de Juda, pour récompenser la foi de ces derniers au Dieu de leurs pères. Cette victoire valut à Abias la prise de Bethel et de tout son territoire, de Jesana et d'Ephron avec toutes leurs dépendances[1]. »

Infidélité et mort d'Abias (944). Mort de Jéroboam, roi d'Israël (943).

26. Inauguré sous de si brillants auspices, le règne du fils de Roboam semblait devoir justifier toutes les espérances qu'il faisait naître. Malheureusement le cœur d'Abias ne résista pas aux séductions de la prospérité. « Après avoir ainsi consolidé son trône par une éclatante victoire, il ne songea plus qu'aux satisfactions vulgaires des plus honteuses passions; il augmenta le nombre de ses épouses de quatorze nouvelles, et en eut vingt-deux fils et seize filles. Ce fut alors qu'il se précipita dans les égarements qui avaient signalé le règne de son père. Son cœur ne fut point parfait devant Jéhovah le Seigneur, comme l'avait été celui de David son illustre ancêtre. Cependant, en mémoire de David, qui avait fait le bien sous les yeux de l'Eternel sans s'écarter des préceptes divins, excepté dans l'unique circonstance relative à Urie l'Héthéen, le Seigneur ne voulut point éteindre la lampe de ce grand roi dans Jérusalem. Il frappa Abias; ce prince mourut après trois ans de règne, et reçut la sépulture dans la cité de David, au tombeau de ses pères. Mais Dieu lui suscita un fils qui répara les désordres du règne paternel et fortifia, par sa justice et sa piété, la puissance de Jérusalem. Or le détail des autres actions d'Abias a été retracé dans le livre d'Addo le Voyant[2]. » Jéroboam, le roi impie d'Israël, survécut une année seulement à Abias son vainqueur. Il mourut à Thersa, capitale du nouveau royaume, et son fils Nadab lui succéda[3]. Les terribles menaces du prophète Ahio devaient se réaliser en la personne de ce prince, et nous les verrons bientôt accomplies dans toute leur rigueur.

[1] II *Paralip.*, cap. XIII, 13-19. — [2] III *Reg.*, cap. XV, 3-7; II *Paralip.*, cap. XIII, 20 ad ultim. — [3] III *Reg.*, cap. XV, 25.

ROIS D'ISRAEL :

IV. Asa, roi de Juda (944-904). — **Nadab (943-942). Baasa (942-919). Ela (919-918). Zambri (918). Thebni (918). Amri (918-907).**

Avénement simultané d'Asa sur le trône de Juda et de Nadab sur le trône d'Israël. Zèle et piété d'Asa.

27. L'avénement presque simultané de deux jeunes rois sur les trônes rivaux de Juda et d'Israël devait être un spectacle plein d'intérêt pour leurs peuples. Asa, fils d'Abias, en prenant possession du royaume de Juda avait sous les yeux l'exemple de son père, frappé à la fleur de l'âge en punition de ses infidélités. Nadab, fils de Jéroboam, en prenant en main le gouvernement des dix tribus séparées, avait sous les yeux les souvenirs d'impiété que son père lui léguait comme un funeste héritage. Il savait, par la prophétie d'Ahio, le Voyant, quelles calamités devaient fondre sur sa famille, s'il ne se hâtait de les prévenir par un retour sincère au culte de Jéhovah. La situation était donc à peu près la même pour ces deux princes; leur avenir dépendait de la voie dans laquelle ils allaient s'engager. Asa n'hésita pas à rompre avec toutes les traditions d'infidélité qui avaient fait le malheur d'Abias, son père, et de Roboam son aïeul. « Il se proposa David pour modèle, dit l'Ecriture, et pratiqua la vertu devant le Seigneur. Il détruisit tous les autels des idoles, tous les temples sacriléges élevés sur les hauteurs. Il fit renverser les statues des cultes des Sidoniens, et abattre les bois sacrés où on leur rendait des honneurs immondes. Il bannit du territoire de Juda les ministres de ces honteuses abominations, et effaça partout les traces impures de leur passage. Maacha [1], sa mère,

[1] Nous avons vu déjà le nom de Maacha porté par la mère d'Abias. Celle-ci est également désignée par l'Ecriture, sous le titre de descendante d'Absalom. Rien n'est plus simple que cette identité de nom et de titre. La mère d'Absalom, fille du roi de Gessur, se nommait elle-même Maacha. En souvenir d'une aïeule de race royale, les filles d'Absalom conservèrent précieusement son nom. D'un autre côté, nous voyons les rois de Juda attacher la plus haute importance, surtout dans les premières années du schisme d'Israël, à s'unir avec les héritiers du fils aîné de David, pour conserver le plus

descendante d'Absalom, avait été investie sous le règne d'Abias, son époux, des ignominieuses fonctions de prêtresse d'une infâme idole. Elle présidait au culte qui lui était rendu dans une grotte mystérieuse, au fond d'un bois sacré. Asa défendit à sa mère de renouveler jamais ces monstrueux scandales, il renversa la grotte, abattit le bois sacré, fit brûler la honteuse statue et en jeta publiquement les cendres dans le torrent de Cédron. — Il ordonna par une proclamation solennelle à tout le peuple de Juda de pratiquer avec fidélité la loi de Jéhovah, Dieu de ses pères, et d'observer tous ses commandements. Ainsi disparurent de son royaume tous les vestiges de l'idolâtrie. Le Seigneur récompensa le zèle du pieux roi et la docilité de ses sujets par la félicité publique et une paix de dix années. Pendant cet intervalle de repos, Asa rétablit les forteresses ruinées au temps de l'invasion de Sésac. Profitons, disait-il à son peuple, des loisirs que la bonté de Jéhovah nous accorde, pour fortifier nos cités, les entourer de remparts et de tours, et en fermer pour jamais, par des portes inébranlables, l'entrée à nos ennemis. C'est ainsi que nous utiliserons la paix que Dieu nous donne, en récompense de votre fidélité à le servir. — Asa marcha donc en présence du Seigneur, tous les jours de sa vie, dans la sincérité d'un cœur parfait. Il enrichit le Temple de Jérusalem des trésors laissés par son père, et de ceux que lui-même y ajouta [1]; »

longtemps possible dans leur race la double descendance du grand roi par la ligne paternelle et maternelle. Il n'y a là qu'un fait très-naturel et parfaitement conforme à tout ce que nous connaissons des mœurs des Hébreux. Cependant nous ne voulons point passer sous silence une gentillesse de Voltaire à ce sujet. Bien qu'elle soit surannée, et que Duclot l'ait suffisamment relevée au temps où elle se produisit, il reste encore à éclairer bien des esprits qui admirent Voltaire sur parole, et ne soupçonnent pas que l'abbé Duclot ou l'abbé Guénée, savants de très-bon aloi, aient existé. Voici donc la spirituelle remarque de Voltaire : « L'auteur sacré dit que la reine Maacha était mère » du roitelet Abia, et ensuite il dit qu'elle était mère du roitelet Asa. » Ces deux roitelets ont dû faire le bonheur de la gent philosophique et de la génération si cruellement exploitée par elle; et pourtant cette parole qui témoigne du bon goût de l'auteur et de sa haute science, ne méritait qu'un sourire de pitié.

[1] III *Reg.*, cap. xv, 9-15; II *Paralip.*, cap. xiv, 1-7.

effaçant ainsi les traces de la spoliation précédente par les Egyptiens. Voilà encore une réaction monothéiste, comme disent les modernes exégètes. Elle est antérieure au règne de Josias, et prouve surabondamment l'influence de la loi mosaïque à Jérusalem. Essaiera-t-on de l'effacer du texte sacré, comme on voulait effacer la proclamation d'Abias? Mais il faudrait anéantir toute la Bible.

Impiété de Nadab, roi d'Israël. Siége de Gebbéthon. Complot militaire. Baasa meurtrier et successeur de Nadab (942).

28. Nadab, le nouveau roi d'Israël, avait pris une route différente. « Il suivit les traces de Jéroboam, son père, et continua à donner aux tribus séparées l'exemple de l'idolâtrie et de tous les désordres[1]. » Cependant il n'entreprit rien contre le royaume de Juda; probablement le souvenir de la défaite de Jéroboam, son père, par Abias était encore trop vivant. Pour rendre aux armées d'Israël plus de confiance en elles-mêmes, et pour effacer la honte de leur défaite par quelque brillant exploit militaire, « il entreprit » une expédition contre les Philistins, et mit le siége devant » Gebbéthon, ville de la tribu de Dan, à l'est d'Azoth et d'Acca» ron[2]. » Il y avait une véritable hardiesse à venir ainsi attaquer les Philistins si près de leurs villes maritimes, et à leur disputer une place qui était une des clefs de leur empire. Mais si Nadab avait le courage des grandes entreprises, il n'avait pas la protection du ciel qui les fait réussir. « Pendant qu'à la tête de son armée, il poursuivait le siége de la ville ennemie, Baasa, fils d'Ahia, de la tribu d'Issachar, organisa contre lui un complot militaire, le mit à mort et usurpa son trône[3]. »

Premiers actes de Baasa. Meurtre de tous les descendants de Jéroboam.

29. L'usurpateur Baasa fut acclamé par les tribus séparées, il jouit en paix du fruit de son crime. Le cadavre de Nadab, abandonné sous les murs de Gebbéthon, demeura sans sépulture. L'assassin couronné revint à Thersa, la capitale d'Israël, et le premier acte de son règne fut le meurtre de toute la famille de Jéroboam: « Il ne laissa pas subsister un seul des descendants de ce prince, et les fit tous mettre à mort. Ainsi fut accomplie la parole du Seigneur,

[1] III *Reg.*, cap. XV, 25, 26. — [2] III *Reg.*, cap. XV, 27. — [3] III *Reg.*, cap. XV, 28. Le texte sacré ajoute : « Les autres détails du règne de Nadab sont écrits au » Livre des Rois d'Israël. » (III *Reg.*, cap. XV, 31.) Ce livre n'est point parvenu jusqu'à nous.

adressée par le Voyant de Silo, quand il avait dit à l'épouse de Jéroboam : « Je frapperai dans ta famille jusqu'au petit enfant qu'on cache dans son berceau comme une espérance suprême. De même que le laboureur enlève d'une étable jusqu'à la dernière trace d'une litière consumée, ainsi je balaierai jusqu'aux restes de la maison de Jéroboam[1]. » Baasa, l'aveugle instrument des vengeances du Seigneur, ne chercha point à profiter pour lui-même du terrible exemple des justices de Dieu qui s'exerçaient par ses mains. Le crime l'avait conduit au pouvoir, il en fit l'escorte de son règne. Il continua, dit l'Ecriture, à donner aux dix tribus qu'il gouvernait, le spectacle de l'infidélité et de l'idolâtrie qui avaient attiré tant de malheurs sur Jéroboam et sa famille. Meurtrier de Nadab, il fut le tyran de ses sujets, pendant les vingt-quatre ans de son règne. La haine contre le royaume de Juda semblait se transmettre de main en main à tous les princes d'Israël. Baasa imita encore en ce point Nadab et Jéroboam, dont il venait d'anéantir la race[2]. Toutefois, il n'osa point engager ouvertement les hostilités, il attendait que le temps eût affermi son pouvoir.

Invasion du territoire de Juda par Zarah le Couschite. Victoire d'Asa.

30. Asa, le pieux roi de Juda, continuait à rappeler, par la douceur et la justice de son règne, les beaux jours de David et de Salomon. Pendant dix ans d'une sage administration, il avait réparé les désastres de l'invasion égyptienne de Sésac, et recouvré peu à peu l'indépendance nationale, par l'énergie de son attitude et les précautions militaires dont il s'était entouré. Cependant il comptait moins sur ses propres ressources que sur la protection du Seigneur, et Dieu l'en récompensa d'une manière éclatante. Une de ces expéditions fastueuses, telles que nous les dépeignent les monuments hiéroglyphiques de Karnac, sortit du désert Arabique, se dirigeant, par le midi de la Palestine, sur la ville de Jérusalem. « Zarah, le *Couschite* (Ethiopien), traînant à sa suite une armée innombrable, et fier des trois cents chariots de guerre montés par ses soldats, s'avança jusqu'à Marésa, sur le versant occidental des montagnes

[1] III *Reg.*, cap. XV, 29, 30; cap. XIV, 9, 10. (Voy. aussi le n° 17 de ce chapitre.) — [2] III *Reg.*, cap. XV, 32 ad ultim.

de Judée. Asa réunit tous les braves de la tribu de Juda, portant des boucliers et des lances, tous les archers revêtus de cuirasses de la tribu de Benjamin. Son armée était de plus de moitié inférieure en nombre à celle de son redoutable adversaire. Mais plein de confiance au secours d'en haut, il n'hésita point à se mettre en campagne, et vint à la rencontre de l'ennemi, dans la vallée de Séphata, en face du camp de Zarah. Au moment où les troupes allaient en venir aux mains, le saint roi fit cette prière : Seigneur, le nombre n'est rien à vos yeux. Une poignée de soldats peut vaincre, avec votre secours, aussi facilement que d'innombrables bataillons. Secourez-nous donc, Jéhovah, Dieu de nos pères! C'est sur vous que nous avons compté, c'est en votre nom que nous allons nous mesurer pleins de confiance, avec cette multitude! Seigneur, vous êtes notre Dieu! Un homme l'emportera-t-il sur vous? — A ces mots, les soldats juifs s'élancent avec une ardeur incroyable sur les masses compactes des ennemis. Dieu répandit l'épouvante dans le cœur des Ethiopiens, qui prirent la fuite. Asa et ses guerriers les poursuivirent jusqu'à Gerara, dans la direction du désert. Le désordre était tel dans cette foule éperdue que les fuyards se tuaient les uns les autres pour se frayer plus promptement un chemin. Jéhovah combattait visiblement par les mains de ses adorateurs. Le butin fut immense dans le camp abandonné; toutes les villes des environs de Gérara frappées d'effroi ouvrirent leurs portes aux vainqueurs. Asa leur fit expier le concours qu'elles avaient prêté à l'ennemi. Les tentes des pasteurs furent livrées au pillage; une multitude sans nombre de moutons et de chameaux furent pris en cette circonstance, et l'armée triomphante rentra, chargée de glorieuses dépouilles, dans les murs de Jérusalem [1]. »

Le nom de Zarah, le Couschite, soulevait, de la part de l'incrédulité, les mêmes objections que celui de Sésac, le Pharaon égyptien. Une des inscriptions sinaïtiques, dont nous avons déjà parlé [2], a récemment apporté à la science la confirmation du nom biblique du roi Couschite. Un cartouche royal, tracé sur les parois d'une

[1] II *Paralip.*, cap. XIV, 8 ad ultim — [2] Tom. I de cette *Histoire*, pag. 700-703.

carrière voisine du Sinaï, porte, en caractères d'une dimension colossale, le nom de Zarah [1]. Le jour vient où il ne restera pas une ligne des Livres saints qui n'ait trouvé son commentaire monumental.

Azarias le prophète. Assemblée nationale à Jérusalem. Asa renouvelle l'alliance du peuple avec le Seigneur.

31. « En rentrant à Jérusalem, le roi victorieux vit venir à sa rencontre le prophète Azarias, fils d'Oded : Ecoutez moi, Aza, dit-il, et vous, guerriers de Juda et de Benjamin. Jéhovah a été avec vous, parce que vous lui avez été fidèles. Si vous le cherchez, vous le trouverez; si vous l'abandonnez, il vous répudiera. De longs jours s'écouleront en Israël, sans Dieu, sans prêtre, sans docteur et sans loi. Cependant, quand ce peuple infidèle, brisé par l'affliction, reviendra enfin à son Dieu, et implorera sa miséricorde, il le trouvera prêt à accueillir les larmes du repentir. En ce temps-là, il n'y aura de sécurité ni pour le voyageur qui sort de sa maison, ni pour celui qui y rentre : l'épouvante régnera de toutes parts sur cette malheureuse terre. La guerre sera en permanence de nation à nation, de cité à cité, parce que le Seigneur répandra partout le trouble et les calamités. Vous donc, fortifiez-vous dans l'amour de sa loi sainte, et ne laissez pas tomber de désespoir vos mains languissantes. — Ainsi parla Azarias, inspiré par l'Esprit du Seigneur. En recevant ce divin message, Asa sentit réveiller tout son zèle et toute l'ardeur de sa foi. Il donna tous ses soins à extirper l'idolâtrie des villes qu'il venait de conquérir, et renouvela ses précédentes défenses à ce sujet dans toute l'étendue de ses états. Pour immortaliser par un pieux monument le souvenir de sa victoire et de la protection céleste, il dédia à Jéhovah un autel commémoratif en face du grand portique du Temple de Jérusalem. Enfin, il

[1] L'illustre Champollion a cru aussi reconnaître le nom de Zarah, dans l'Osorgon des monuments égyptiens. L'archéologie orientale retrouvera sans doute la confirmation de cette hypothèse, ou du moins des documents précis sur Zarah le Couschite. Mais il nous serait inutile de nous appuyer sur des conjectures; et c'est avec la plus entière confiance dans le temps et dans les progrès ultérieurs de la science, que nous attendons les révélations que tant de richesses, encore enfouies sous les sables de l'Egypte ou de l'Assyrie, apporteront un jour à l'histoire et à l'exégèse biblique.

indiqua pour le mois de Sivan une assemblée nationale, à laquelle tout le peuple de son royaume fut convoqué, et où il se proposait de renouveler l'alliance solennelle avec Jéhovah. A l'époque fixée, l'an quinzième du règne d'Asa, la foule accourut à Jérusalem de tous les points du territoire de Juda et de Benjamin. Un grand nombre d'Israélites des tribus voisines d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon, témoins des merveilles du Seigneur, voulurent prendre part à ce pieux concours. Le Temple de Jéhovah parut alors revenu aux jours de sa splendeur première. Les sacrifices offerts en cette solennité rappelèrent ceux de David et de Salomon. Sept cents bœufs et sept mille brebis, provenant de la victoire sur les Ethiopiens, furent immolés au Seigneur, et servirent aux festins que le roi voulut offrir aux pèlerins [1]. Asa parut alors dans tout l'appareil de la majesté royale, pour confirmer le pacte d'alliance avec le Seigneur, Dieu des aïeux. Cherchez-le, ce Dieu puissant, dit-il au peuple, dans toute la sincérité de votre cœur, dans toute l'ardeur de votre âme. Mort à celui qui ne cherchera pas ainsi Jéhovah, le Dieu d'Israël! Depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, homme ou

[1] On a vu dans toute la suite de cette *Histoire* que les sacrifices étaient presque toujours suivis de festins solennels, sauf dans le cas de l'holocauste où la victime était entièrement consumée en l'honneur de Jéhovah. Cette observation, qu'on oublie trop généralement, nous paraît nécessaire à rappeler pour rassurer la délicatesse effarouchée de ceux qui, ne comprenant rien à l'esprit des cérémonies judaïques, se révoltent quand on leur parle des nombreuses victimes offertes à l'autel du Seigneur. Nous sommes, grâces immortelles en soient rendues à Jésus-Christ, notre divin Rédempteur, tellement étrangers à ces idées de l'immolation sanglante qui dominaient le culte mosaïque, que notre esprit a besoin de se refaire en quelque sorte une éducation rétrospective pour se les représenter sous leur vrai jour. Et pourtant rien n'était plus profondément religieux que l'idée du sacrifice sanglant, offert à Jéhovah. Quand l'homme condamné à la mort exerçait sur les animaux qui devaient le nourrir, le droit de mort, il protestait, par leur consécration à Jéhovah, de la suzeraineté suprême dont il relevait lui-même. Cette considération, en dehors de toutes les autres plus importantes encore dont nous avons déjà parlé, explique et justifierait au besoin l'universalité du sacrifice dans le monde. Il a fallu que le sang d'un Dieu payât une fois pour toutes la dette de l'homme coupable, et nous délivrât à jamais « du sang des boucs et des génisses, » comme dit saint Paul.

femme, qu'il meure! — Une immense acclamation répondit à cet élan de foi nationale. Au milieu des cris d'allégresse, au son des trompettes sacrées, au bruit de mille instruments qui retentirent à la fois, toute l'assemblée jura le serment de fidélité. Tous, en effet, cherchèrent le Seigneur avec une volonté droite; ils le trouvèrent, et le Seigneur leur donna la paix sur toutes leurs frontières [1]. » Encore une manifestation monothéiste, antérieure au règne de Josias! encore un pacte d'alliance copié sur celui de Moïse! Que de pages le rationalisme moderne aura à effacer du texte de la Bible, avant de faire adopter la prétendue éclipse de Moïse imaginée par M. Renan!

Baasa, le roi d'Israël, attaque le royaume de Juda, s'empare de Rama et commence à la fortifier.

32. La présence d'un grand nombre d'Israélites des tribus d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon, à l'éclatante solennité de Jérusalem, la part qu'ils avaient prise à cette cérémonie, non pas avec la pensée d'émigrer définitivement sur le territoire de Juda, comme M. Munk paraît le croire, mais à titre de pèlerins « étrangers [2], » ainsi que le dit formellement la Bible, était un fait considérable, qui réveilla toute la jalousie de Baasa, roi d'Israël. Il lui fallait à tout prix fermer le chemin de Jérusalem aux tribus séparées, et cette vieille politique de Jéroboam ressuscitait plus vivace que jamais dans le cœur du meurtrier de la famille de Jéroboam. La gloire dont le roi de Juda venait de couronner ses armes était un nouveau motif de terreur et de haine pour Baasa, son rival. L'idolâtre roi d'Israël s'était depuis longtemps ménagé l'alliance du prince syrien Benadad. Fort de cet appui, il crut pouvoir enfin déclarer au pieux Asa une guerre qu'il avait si laborieusement préparée. « Donc, l'année même qui suivit l'assemblée nationale de Jérusalem [3], Baasa, roi d'Israël, fit irruption sur le territoire de Juda,

[1] II *Paral.*, cap. XV, 1-15. — [2] *Advenas de tribu Ephraim et de Manasse et de Simeon* (II *Paralip.*, cap. XV, 8).

[3] Le texte de ce verset, fidèlement traduit de l'hébreu par la Vulgate, porte ces mots : *Anno autem trigesimo sexto regni ejus, ascendit Baasa rex Israel in Judam* (II *Paralip.*, cap. XVI, 1). Ces trente-six années sont comptées depuis la séparation des dix tribus et l'inauguration du règne de Jéroboam. Ce

et, longeant le versant oriental des monts d'Ephraïm, vint fondre sur la ville de Rama, et s'en rendit maître. La position de cette cité, sur le contrefort qui sépare les plaines d'Ephraïm et de Benjamin du plateau sur lequel est bâtie Jérusalem, lui parut la plus convenable au dessein qu'il avait de fermer entièrement l'accès de la Ville sainte. Il commença donc à l'entourer de fortes murailles, et poussait avec ardeur les travaux, de telle sorte que déjà nul ne pouvait sortir de l'intérieur du territoire d'Asa, son ennemi, ni y pénétrer de l'extérieur. »

[illegible]

33. Le roi de Juda comprit le danger de cette situation. Pour détourner le péril, il eut recours à une combinaison politique qui ne manquait pas d'habileté et qui réussit provisoirement; mais les desseins les mieux concertés par la sagesse humaine ne valent pas un acte de confiance en Dieu. Asa l'oublia en cette circonstance, et, se laissant trop dominer par la préoccupation du mal présent, il compromit sérieusement l'avenir de la Judée. On se rappelle l'érection du royaume de Damas par Adad, le proscrit iduméen, au temps de Salomon. La dynastie des rois de Syrie, successeurs de ce prince, conservait, contre la monarchie de Juda, une haine héréditaire, et se réservait de profiter, pour ses projets de vengeance, de toutes les occasions qui lui offraient la possibilité d'intervenir dans la lutte incessante des deux royautés rivales d'Israël et de Juda. Benadad, nous l'avons dit, avait conclu une alliance avec Baasa, et cet appui étranger permit au roi idolâtre d'Israël de former contre celui de Juda l'entreprise que nous venons de raconter. Asa se préoccupa des moyens de détacher Benadad de cette alliance. « Il prit l'argent et l'or conservés dans le trésor royal et dans celui du Temple de Jérusalem, les remit à des ambassadeurs fidèles qu'il envoya à Damas, avec ce message pour le prince syrien : Votre père et le mien ont vécu en paix, et la concorde a jus-

mode de supputation donne précisément la seizième année du règne d'Asa, c'est-à-dire celle qui suivit immédiatement la grande assemblée de Jérusalem sous ce prince (Voir Cornelius a Lapide, *In II lib. Paralip. Commentar.*, cap. XVI, 1).

qu'ici subsisté entre nous. Aujourd'hui je vous envoie ces présents en vous priant de me venir en aide. Rompez le traité qui vous lie à Baasa, et forcez-le, par une attaque sur ses frontières, à abandonner le territoire qu'il a conquis sur moi. » — L'empressement avec lequel Benadad accepta cette proposition ne nous donne pas une haute idée de ses instincts de droiture et de fidélité, mais il justifie pleinement le passage de l'Ecriture qui définit la politique syrienne, une politique de haine implacable contre la nation juive. Peu importait au roi de Damas la légitimité des moyens, il trouvait l'occasion de s'immiscer dans une querelle intestine, et d'affaiblir la puissance d'une race détestée. Cela lui suffisait. « Il chargea donc les chefs de son armée de marcher contre les cités d'Israël. Ses ordres furent immédiatement exécutés. Les villes d'Ahion, de Dan et d'Abel-des-Eaux de Maacha (*Abel-Maïm-Maacha*), dans la tribu de Nephtali, furent victimes de l'invasion syrienne, et bientôt toutes les places fortes de cette tribu septentrionale subirent la loi des vainqueurs étrangers [1]. »

34. « A cette nouvelle, Baasa frémissant de rage, quitta précipitamment la citadelle de Rama et ses ouvrages inachevés, pour voler au secours de ses frontières. Débarrassé de ce redoutable voisinage, Asa rassembla tous les guerriers de Juda et de Benjamin. Sa proclamation était pressante. Nul ne sera admis, disait-il, à faire valoir ses excuses. — Il eut bientôt sous ses ordres la population tout entière du royaume de Juda. Il fit démolir les murailles de Rama; les pierres, le bois et tous les matériaux réunis par le roi d'Israël furent enlevés et répartis entre les villes de Gabaa et de Maspha, où ils servirent à élever des fortifications, des tours et des remparts. Asa s'applaudissait du succès de sa politique, lorsque le prophète Hanani se présenta devant lui. Parce que vous avez mis votre confiance dans le concours du roi de Syrie, lui dit-il, au lieu de la placer dans le nom de Jéhovah votre Dieu, il ne vous sera point accordé de triompher de la puissance syrienne; vous avez ainsi perdu la victoire que le Seigneur vous

Baasa, roi d'Israël, abandonne les fortifications commencées à Rama. Le prophète Hanani et Asa, roi de Juda.

[1] III *Reg.*, cap. XV, 20, 21; II *Paralip.*, cap. XVI, 4, 5.

réservait. Les Ethiopiens et les Lybiens de Zarah n'avaient-ils pas une multitude de soldats? ne se glorifiaient-ils pas de leurs quadriges et de leurs cavaliers? Et pourtant le Seigneur, pour récompenser votre foi, les a livrés entre vos mains! L'œil de Jéhovah embrasse la terre d'un seul de ses regards. C'est le Seigneur qui donne la force et la puissance à ceux qui le servent dans la perfection d'un cœur sincère [1]. Vous avez agi inconsidérément, et, en punition de cette faute, à partir de ce jour vous verrez s'élever contre votre royaume le fléau de la guerre. » Ce langage irrita le roi de Juda. Il n'y reconnut probablement pas le caractère d'une communication divine; le Prophète, en effet, ne commence point son discours par la formule ordinaire : Voici ce que dit Jéhovah. Cependant la mission d'Hanani est nettement accusée par le récit biblique, et les avis de l'homme de Dieu se justifiaient assez d'eux-mêmes, soit au point de vue religieux, soit au point de vue d'une politique vraiment sage et prévoyante. Quoi qu'il en soit, « Asa fit jeter Hanani en prison, et cet incident coûta la vie à ceux d'entre les fils de Juda et de Benjamin qui voulurent prendre la défense du Prophète [2]. »

Prophétie de Jéhu, fils d'Hanani, contre Baasa roi d'Israël. Mort de Baasa (919).

35. La captivité d'Hanani n'empêcha point ses prédictions de se réaliser, et dès lors Baasa ne cessa plus d'inquiéter par ses incursions le royaume de Juda [3]. L'Ecriture ne nous apprend pas comment Baasa réussit à repousser l'invasion des tribus septentrionales par les généraux de Benadad. Il est probable que les troupes syriennes, après avoir pillé le territoire de Nephtali, revinrent à Damas rapporter à leur roi ces nouvelles dépouilles. L'expédition avait ainsi appauvri et les trésors de Jérusalem spontanément offerts par Asa, et le royaume d'Israël envahi par une armée victorieuse. Ce double résultat avait de quoi satisfaire les instincts cupides de l'astucieux Benadad. Depuis plus de vingt ans, Baasa jouissait du fruit de son crime, et multipliait sur un trône usurpé les attentats à la loi du Seigneur et les scandales de son idolâtrie.

[1] III *Reg.*, cap. xv, 20-22; II *Paralip.*, cap. xvi, 6-10. — [2] II *Paralip.*, cap. xvi, 10. — [3] *Fuitque bellum inter Asa et Baasa regem Israel cunctis diebus eorum* (III *Reg.*, cap. xv, 32).

L'heure de la justice allait sonner. « La parole de Jéhovah se fit entendre à Jéhu, fils d'Hanani, le prophète. Il vint trouver Baasa et lui communiqua cette terrible sentence : Je t'ai permis de surgir de la poussière et de t'asseoir sur le trône d'Israël; cependant tu as marché dans les voies d'iniquité que Jéroboam t'avait frayées. Tu as jeté mon peuple dans l'impiété et le désordre! Aujourd'hui ses crimes ont lassé ma patience. Ce que le vendangeur fait à la vigne dont il recherche les dernières grappes échappées d'abord à sa main, je le ferai sur la postérité de Baasa. Le descendant de cette race impie qui mourra dans la cité n'aura point de sépulture, et les chiens se disputeront ses restes sanglants. Celui qui succombera dans les campagnes, à l'écart, sera dévoré par les oiseaux de proie [1]. » Baasa irrité donna l'ordre de tuer le Prophète, comme s'il eût pu étouffer dans le sang de l'homme de Dieu, la terrible réalité de la prédiction. Mais Jéhu réussit à se soustraire au supplice [2]. Le roi d'Israël ne survécut que peu de temps à l'arrêt de mort porté contre sa famille. « Il s'endormit avec ses pères après un règne de vingt-trois ans, et reçut la sépulture à Thersa [3]. » Comme Jéroboam, dont il avait suivi le déplorable exemple, il devait être le seul de sa famille qui reposerait dans un tombeau royal. « Le détail des guerres de Baasa et des autres actions de son règne a été enregistré dans les *Annales du royaume d'Israël* [4]. » Ce recueil, de même que celui des rois de Juda, ne nous a point été conservé.

Avénement d'Ela, fils de Baasa, au trône d'Israël. Conspiration de Zambri. Mort d'Ela (918)

36. Ela, fils de Baasa, lui succéda sur le trône d'Israël. Son règne dura à peine deux ans. Les hostilités contre les Philistins, interrompues depuis Jéroboam, avaient repris un nouveau degré d'ardeur. Ela, remettant le soin de la guerre à Amri, l'un de ses lieutenants, était resté à Thersa, sa capitale. L'unique souvenir qu'Ela ait laissé de lui dans le récit biblique, nous le représente

[1] III *Reg.*, cap. XVI, 1-6. — [2] Tel est le sens qu'il convient de donner au verset 7e du IIIe livre des Rois (Voy. Sanct., *Commentar. in hunc loc.*). Nous verrons en effet Jéhu, fils d'Hanani, chargé plus tard d'une mission près de Josaphat, et écrire l'histoire des actions de ce saint roi (II *Paralip.*, cap. XX, 34). — [3] III *Reg.*, cap. XVI, 6. — [4] III *Reg.*, cap. XVI, 5.

comme le digne fils de Baasa. « Un jour, il avait accepté l'invitation d'Arsa, gouverneur de la ville, et s'était rendu à un grand festin. Quand l'ivresse se fut emparée de ses sens, et qu'il ne songeait qu'à faire emplir de nouveau sa coupe du vin de l'orgie, un des officiers de son palais, Zambri, chef d'une moitié de la cavalerie royale, se jeta sur lui, et d'un coup de poignard lui ôta la vie. Le complot avait été prémédité. Les partisans de Zambri soulevèrent la ville de Thersa en sa faveur, et le firent proclamer roi d'Israël. Le premier soin du nouveau roi fut de faire rechercher tous les fils de Baasa, tous ses proches et tous ses amis. Il les mit à mort sans épargner même l'enfant au berceau, et ainsi fut accomplie la prédiction que le Seigneur avait placée sur les lèvres de Jéhu, le prophète [1]. »

Suicide de Zambri, roi d'Israël (918).

37. La nouvelle de la fin tragique d'Ela et de l'avénement imprévu de Zambri, son meurtrier, au trône d'Israël, parvint rapidement à l'armée qui, sous les ordres d'Amri, faisait alors le siége de Gebbéthon. Une première fois déjà, cette ville des frontières phéniciennes avait été fatale aux rois idolâtres d'Israël. C'était sous ses murs que Nadab, fils de Jéroboam, avait été assassiné par Baasa. Les troupes israélites, maintenant campées autour d'elle, n'avaient pu protéger le fils de Baasa contre un autre assassin. Elles voulurent du moins venger sa mort. Sans tenir compte de la prétendue royauté de Zambri, elles acclamèrent pour roi leur général, Amri; et, levant le siége de Gebbéthon, vinrent sous ses ordres attaquer le meurtrier dans les murs de Thersa. Sept jours seulement s'étaient écoulés depuis le crime de Zambri. Le lâche assassin, désespérant de résister à cette agression dans une ville sans défense, s'enferma dans le palais, y mit le feu, et trouva au milieu de l'incendie la mort qu'il n'avait pas osé affronter les armes à la main. Tout le détail de la conspiration et des complots de Zambri, ainsi que le récit de sa courte tyrannie, a été écrit dans les *Annales des rois d'Israël* [2].

Avénement et mort de

38. Amri entra en vainqueur dans Thersa. Une royauté imposée

[1] III *Reg.*, cap. XVI, 8-14. — [2] III *Reg.*, cap. XVI, 15-20.

Thebni, roi d'Israël (918).

par l'armée succédait à une royauté improvisée par la conspiration. Le peuple d'Israël refusa de prêter son obéissance à ces tyrannies diverses qui se succédaient sans sa participation sur un trône ensanglanté. « La moitié du royaume se prononça en faveur de Thebni, fils de Gineth, l'établit roi d'Israël et se réunit sous ses drapeaux. Une bataille dut décider du sort des deux prétendants. L'armée de Thebni fut mise en déroute, il périt lui-même dans le combat, et Amri régna sans compétiteur sur le trône d'Israël [1]. »

Amri, roi d'Israël. Fondation de Samarie, capitale du royaume d'Israël.

39. Le palais de Thersa avait été dévoré par les flammes allumées pour le suicide de Zambri. La cité elle-même, bâtie à l'est de Sichem [2], au milieu de la plaine du Jourdain, pouvait répondre aux besoins de la politique de Jéroboam, lorsqu'il ne s'agissait que d'intercepter les communications des dix tribus séparées avec le royaume de Juda. Mais l'impossibilité de la mettre à l'abri d'un coup de main par des fortifications et des ouvrages de défense respectables, était un grave inconvénient dans un temps où les divisions intestines du royaume d'Israël dégénéraient si facilement en guerres civiles. Amri en avait fait l'expérience à son avantage; il voulut prévenir les ambitieux qui seraient tentés dans l'avenir de suivre son exemple, et songea à transférer la capitale de ses Etats en un lieu plus sûr. Le choix de la position à laquelle il s'arrêta accuse le coup d'œil exercé de l'homme de guerre. Au nord de Sichem, dans l'angle formé par le mont Selmon, un des points culminants de la chaîne longitudinale des montagnes de Judée, et le mont Séméron qui, se rattachant à cette chaîne, appartient à l'un des contreforts qui s'étendent transversalement à l'ouest, et vont plonger leurs dernières racines sur la côte de la Méditerranée, une colline isolée offrait, par sa situation, tout ce qu'Amri désirait pour l'emplacement de sa capitale future. Défendue par le Séméron au midi, par le Selmon à l'est et au nord, elle n'était accessible que du côté

[1] III *Reg.*, cap. XVI, 21, 22. — [2] Nous regrettons que les recherches des savants qui se sont occupés de l'archéologie judaïque n'aient pas encore réussi à retrouver le véritable amplacement de Thersa. Les ruines de cette ancienne capitale des premiers rois d'Israël fourniront quelque jour, nous n'en doutons pas, de précieux commentaires à l'exégèse biblique.

de l'ouest, qui regardait la Méditerranée; et, à l'époque d'Amri, on se préoccupait peu du danger des invasions par mer. La plaine ouverte de ce côté était baignée par un cours d'eau qui assurait sa fertilité. Cette éminence à laquelle Amri préparait une royale destinée, « appartenait à Somer, de la tribu d'Ephraïm. Le souverain l'acheta au prix de deux talents d'argent [1]. » La modicité du prix pourrait faire croire que Somer ignorait le dessein du roi d'Israël en faisant cette acquisition. Mais il paraît plus probable qu'un motif de vanité personnelle le détermina à céder si généreusement son patrimoine; en effet, le texte sacré ajoute « qu'Amri voulut donner à la ville qu'il fit élever en ce lieu, le nom de Samarie [2], » rappelant ainsi celui de Somer, son premier possesseur.

Mort d'Amri, roi d'Israël ([illegible]).

40. La construction de Samarie employa les six premières années du règne d'Amri. Alors ce prince put quitter Thersa, et transporter définitivement le siége de son empire dans la nouvelle capitale. Du reste Amri continua sur le trône de Jéroboam les traditions d'impiété et d'idolâtrie inaugurées par le fondateur du royaume d'Israël. Il donna publiquement l'exemple de l'infidélité au Seigneur, surpassa tous les crimes des rois qui l'avaient précédé, et engagea de plus en plus ses sujets dans les sentiers de l'erreur et du désordre [3]. « Il renouvela les hostilités d'Israël contre Juda, et soutint, à la frontière septentrionale de ses états, une guerre contre Benadad, roi de Syrie, qui lui enleva plusieurs cités [4]. » Mais le détail de ses expéditions qui avait été enregistré dans le livre des *Annales du royaume d'Israël* [5] n'est malheureusement pas venu jusqu'à nous. « Amri s'endormit ensuite avec ses pères, il reçut la sépulture à Samarie. » Son règne avait été de douze années. « Achab, son fils, qui lui succéda sur le trône d'Israël [6], » hérita de toutes ses inclinations perverses et fit oublier par ses forfaits l'énormité des crimes paternels.

Mort d'Asa, roi de Juda ([illegible]).

41. Le roi de Juda ne survécut que trois ans à la mort d'Amri. « Dans les dernières années de sa vie, Asa souffrit de violentes at-

[1] III *Reg.*, cap. XVI, 24. — [2] Idem, *ibid.* — [3] III *Reg.*, cap. XVI, 25, 26. — [4] III *Reg.*, cap. XX, 34. — [5] III *Reg.*, cap. XVI, 27. — [6] III *Reg.*, cap. XVI, 28.

taques de goutte. Dans cette douloureuse infirmité, ajoute l'Écriture, il cherchait plus à s'entourer des ressources de l'art médical, qu'il ne songeait à invoquer le Seigneur. » Après l'injuste traitement qu'il avait fait subir au prophète Hanani, cette conduite, si opposée à celle de la première partie de son règne, ne saurait beaucoup nous étonner[1]. « Asa s'endormit avec ses pères ; il mourut dans la quarante et unième année de son règne. On lui donna la sépulture dans le tombeau qu'il s'était fait préparer lui-même dans la cité de David. Son corps y fut déposé au milieu des aromates et des parfums les plus précieux. La pompe de ses obsèques fut magnifique, et l'on alluma en son honneur un immense bûcher funéraire[2]. Le détail des actions du règne d'Asa a été écrit dans le livre des *Annales des rois de Juda et d'Israël*[3]. » Cette indication qui se retrouve après chacun des noms des rois dans le texte sacré, et que nous reproduisons fidèlement, n'est pas seulement une source toujours nouvelle de regrets, en nous rappelant la perte de ces précieuses annales ; elle est surtout la preuve de l'antiquité de la rédaction des livres des Rois et des Paralipomènes. Nous avons déjà eu l'occasion d'en faire la remarque ; et c'est à ce point de vue qu'il nous paraît important de répéter nous-même cette citation autant de fois que nous la rencontrons dans le récit biblique.

ROIS D'ISRAEL :

§ V. Josaphat, roi de Juda (904-882). — **Achab (907-888). Ochosias (888-887). Joram (887-876).**

42. « Josaphat, fils d'Asa, avait trente-cinq ans, lorsqu'il succéda à son père sur le trône de Juda. Sa mère s'appelait Azuba, fille de Salaï[4]. » Digne d'être la mère d'un roi, cette princesse avait formé de bonne heure à la piété et à la crainte de Dieu le cœur de son fils ; c'est probablement ce que l'écrivain sacré a voulu nous faire entendre en inscrivant ce nom maternel au début du règne de Josaphat. La gloire d'une mère est tout entière dans son fils.

Avénement de Josaphat au trône de Juda. Piété du nouveau roi.

[1] II *Paralip.*, cap. XVI, 12. — [2] II *Paralip.*, cap. XVI, 13 ad ultim. — [3] II *Paralip.*, cap. XVI. — [4] III *Reg.*, cap. XXII, 42.

« Josaphat marcha dans les voies de la justice et de la fidélité comme l'avait fait Asa, et ne s'en écarta jamais. Il eut toujours la loi du Seigneur pour règle de ses actions[1]. Aussi Jéhovah fut avec lui, parce que ce prince suivit les premières voies de David son illustre ancêtre. Il n'inclina jamais le front devant les Baalim de l'idolâtrie ; mais il plaça son espérance dans le Dieu de ses pères, il respecta toutes ses lois, et ne partagea point l'infidélité des rois d'Israël. Le Seigneur consolida le sceptre dans sa main. Tout le peuple de Juda accourait offrir des présents à son jeune et pieux roi. Bientôt les trésors de Josaphat regorgèrent de richesses, et son nom fut environné de gloire. Il profita du surcroît d'influence que cette situation créait en sa faveur pour marcher avec plus d'énergie et de sainte audace dans les sentiers du Seigneur, et renouvela toutes les défenses précédemment portées par le roi son père contre l'idolâtrie. Ce qui restait encore de bois sacrés et de temples d'idoles sur le territoire de Juda, fut impitoyablement détruit[2]. On rechercha avec la dernière rigueur les corrupteurs infâmes qui cherchaient à initier le peuple aux mystères d'Astarté[3]. » C'était là en effet le grand moyen de séduction de l'idolâtrie, et c'est aussi l'explication des ravages que nous lui voyons faire trop souvent parmi les enfants d'Israël. L'Astarté de Phénicie, la Vénus des Grecs et des Romains, la voluptueuse déesse des temples d'Isis et des mystères de Cybèle a fait plus d'idolâtres que tous les vers d'Homère ou d'Hésiode; elle a corrompu vingt fois plus de générations humaines que toute la philosophie de Platon n'a fait de sages. On oublie trop généralement ce caractère ignominieux du polythéisme, et on ne tient pas assez compte de l'attrait puissant qu'il exerçait par ce côté honteux sur tous les mauvais instincts du cœur, quand on apprécie l'histoire du peuple juif et qu'on étudie le récit de ses nombreuses prévarications. Astarté ni Vénus n'ont plus aujourd'hui d'autels de marbre ou de pierre dans aucune nation civilisée; cette victoire sur la chair et le sang a été manifestement le fruit de la

[1] III *Reg.*, cap. XXII, 43. — [2] II *Paralip.*, cap. XVII, 3-6. — [3] III *Reg.*, cap. XXII, 47.

doctrine de Jésus-Christ qui a fait germer la chasteté dans le monde; mais, hélas! si le règne officiel de l'infamie est anéanti, en peut-on dire autant de la séduction occulte qui maintient encore sur tant d'âmes le désastreux empire de la volupté!

Administration civile et militaire de Josaphat.

43. La vigilance de Josaphat ne négligeait aucune des sollicitudes d'une sage administration. « Il établit dans toutes les places fortes de Juda des garnisons dont il donna le commandement à des officiers capables; il mit en état de défense les villes de la tribu d'Ephraïm que son père avait reprises sur Baasa [1]. » Cependant il réorganisait les flottes d'Aziongaber et cherchait à rouvrir au commerce de Juda les routes d'Ophir [2]. Le premier, il eut l'idée qui fit plus tard la gloire de Charlemagne, dont les *Missi dominici* ne sont que la reproduction d'un système déjà pratiqué par Josaphat. « La troisième année de son règne, il choisit parmi les princes de sa cour Benhaïl, Obdias, Zacharie [3], Nathanael et Michée [4] et leur donna la mission de parcourir les cités de Juda. Il leur adjoignit les lévites Séméïas, Nathanias, Zabadias, Asaël, Sémiramoth, Jonathan, Adonias, Tobie et Tob-Adonias, sous la direction des prêtres Elisama et Joram. Le livre de la Loi à la main, ils instruisaient le peuple de Juda, et parcouraient ainsi les cités du royaume. Bientôt le nom de Jéhovah fut respecté des tribus voisines, et nulle d'entre elles n'osait violer les frontières du roi Josaphat. Les Philistins lui envoyaient des offrandes et lui payaient un subside en argent; les Arabes lui faisaient des dons en nature et lui amenaient chaque année sept mille sept cents moutons et autant de chèvres. La puissance du pieux roi allait chaque jour en croissant et sa gloire n'avait plus de rivale. Il put alors couvrir le territoire de Juda de tours et de forteresses; il multipliait les places fortes, et cependant son armée permanente à Jérusalem se recrutait parmi les plus braves et les plus aguerris. Ednas, Johanan, Amasias, fils de Zechri,

[1] II *Paralip.*, cap. XVII, 2. — [2] III *Reg.*, cap. XXII, 49. — [3] Zacharie n'est point le prophète de ce nom dont le livre a été conservé dans le canon des Ecritures. Ce dernier vivait, ainsi que nous le dirons plus tard, à l'époque de la captivité de Babylone. — [4] Michée est également différent des deux prophètes de ce nom, dont nous aurons, dans la suite, à raconter l'histoire.

consacré au Seigneur, Eliada et Jozabad étaient les chefs de ses troupes. Le roi les avait toujours sous sa main. Ces corps d'élite auxquels ils commandaient étaient indépendants des garnisons militaires réparties sur tous les points du territoire[1]. Josaphat les avait divisés en brigades qui le servaient chacune aux époques qui leur étaient assignées[2]. » Le trône de Jérusalem retrouvait la splendeur des jours glorieux de David. La paix régnait avec l'abondance sous le sceptre de Josaphat. Cette paix, qui faisait à la fois le mérite et la récompense de la sage administration du roi de Juda, fut d'autant plus remarquable que le royaume d'Israël avait alors à sa tête un des princes les plus impies de ceux qui se succédèrent dans le gouvernement des tribus séparées.

Impiété d'Achab [illegible]

44. Achab, fils et successeur d'Amri, régnait déjà depuis trois ans sur le peuple d'Israël, à l'époque de l'avénement de Josaphat. Le contraste entre le caractère et les mœurs de ces deux princes ne pouvait être plus tranché. « Achab, dit l'Ecriture, fit oublier sur le trône de Samarie, par sa tyrannie, les crimes de son père. Son idolâtrie ne fut plus seulement une infidélité, ce fut le débordement de toutes les infidélités. Il ne se contenta point des veaux d'or de Jéroboam, fils de Nabath; il introduisit d'autres dieux. Epoux de Jézabel, fille d'Ethbaal, roi de Sidon, il trouva dans cette femme une compagne digne de lui. Jézabel signala son influence par des cruautés inouïes. Elle fit rechercher tous les prophètes de Jéhovah pour les mettre à mort[3]. » Le ministère prophétique eut ainsi ses premiers martyrs en Israël, comme le ministère apostolique aura les siens sous tous les cieux et à toutes les époques de l'histoire catholique. Pour perpétuer le souvenir de son alliance avec cette étrangère, Achab fit construire à Samarie un temple au dieu Baal. Il l'entoura d'un bois sacré où il inaugura au milieu de sa capitale le culte infâme d'Astarté, et recueillit probablement, pour l'exercice de ce ministère abominable, les initiateurs que Josaphat venait de chasser de l'étendue du territoire de Juda. Jamais l'ido-

[1] II *Paralip.*, cap. XVII, 7 ad ultim. — [2] I *Paralip.*, cap. XXVII, 1. — [3] III *Reg.*, cap. XVII, 4.

lâtrie ne s'était affichée en Israël avec une pareille impudence; jamais le courroux du Seigneur n'avait été provoqué par des attentats plus multipliés. En ces jours, au mépris de l'anathème prononcé par Josué, et sans doute par une ostentation d'ironique dédain, analogue à celle de Julien l'Apostat quand il voulut relever le temple de Jérusalem, on vit un des officiers d'Achab, nommé Hiel, entreprendre de rebâtir la cité de Jéricho dans la vallée du Jourdain. « Mais la parole de Josué, fils de Nun, se vérifia sur lui d'une manière éclatante. Le jour où la main sacrilége d'Hiel posa la première pierre de la ville maudite, Abiram son premier né était frappé de mort, et le jour où il terminait cet ouvrage impie, quand on dressa les portes de la cité, Ségub, le dernier de ses fils, succombait, sous les yeux de son père, à une mort également foudroyante[1]. »

Le prophète Elie et M. Renan.

45. Le règne d'Achab fut la plus complète expression de la tyrannie idolâtrique inaugurée par Jéroboam, en opposition avec la doctrine traditionnelle de la suzeraineté théocratique de Jéhovah. Le peuple d'Israël, dont la soumission aveugle à tant de dominations odieuses a de quoi nous étonner, subissait l'un après l'autre tous ces despotismes dont l'état actuel de l'Orient peut seul nous donner une idée. Loin de réagir contre l'oppression, il semblait courir au-devant des chaînes que chaque nouvel avénement lui apportait. Les esprits, éteints par les doctrines des cultes sensuels de Sidon et de la Phénicie, achevaient de perdre le sens moral dans une dégradation honteuse. La corruption d'un peuple est le prélude de son asservissement. Aussi rien n'était moins républicain que le peuple schismatique d'Israël. Tout le récit qui précède a pu en convaincre le lecteur; nous avons mis sous ses yeux le texte entier de la Bible, il peut donc vérifier lui-même d'après les documents authentiques la justesse de notre appréciation. M. Renan est d'un avis contraire. « Le vieil esprit républicain, dit-il, vivait dans le Nord » et allait bientôt aboutir à l'apparition du plus séditieux des Pro» phètes, du démagogue Elie[2]. » — « Le vieil esprit républicain du

[1] III *Reg.*, cap XVI, 29 ad ultim.
[2] E. Renan, *Le Cantique des Cantiques*, pag. 111, 112. M. Renan ne prend pas

Nord, » c'est-à-dire du royaume d'Israël, voilà bien l'anachronisme le plus paradoxal qui ait jamais été écrit! Le « démagogue Elie » est une des créations fantastiques que l'exégèse moderne pouvait seule imaginer. Nous lui en laisserons tout l'honneur. Il nous suffira, pour faire évanouir ces fantômes du dogmatisme rationaliste, de les mettre en regard du texte de la Bible.

« Le plus séditieux des prophètes, le démagogue Elie, dont l'ap- » parition, » comme dit M. Renan, « résuma le vieil esprit répu- » blicain qui vivait dans le Nord, » n'était pas du nord de la Palestine. Les lecteurs de M. Renan ne pourraient guère s'en douter, après l'affirmation si explicite du savant exégète. Mais enfin, notre respect pour la vérité nous force à dissiper sur ce point leur illusion La petite ville de Thesbé, patrie du prophète Elie, était située dans la partie méridionale de la Judée, au centre de la tribu de Gad, sur la rive orientale du Jourdain[1]. Etranger au Nord de la Palestine par sa naissance, Elie ne l'était pas moins par son éducation. Jusqu'à l'âge où la parole de Jéhovah vint ouvrir sa carrière prophétique, il vécut à Thesbé, sa patrie, et dans le territoire voisin de Galaad[2], c'est-à-dire sur la rive orientale du Jourdain, conquête de Moïse, et dont la tribu de Gad avait été mise en possession par le grand législateur, antérieurement à la soumission du reste de la Terre promise par Josué[3]. Le Nord de la Palestine et le prophète Elie n'ont rien de commun. La géographie et l'histoire de M. Renan valent sa philosophie, mais il lui importait de travestir une des plus

la peine de justifier son étrange assertion. Il la pose en axiôme, cela suffit. Jamais la science n'a procédé avec un plus entier dédain pour les monuments historiques, et si M. de Maistre vivait de nos jours, il pourrait à chaque instant vérifier la justesse de sa maxime : L'incrédulité oblige l'esprit à une soumission bien plus aveugle que la foi; l'incrédulité est contrainte de s'incliner sous la parole d'un homme; la foi ne s'incline que devant la parole de Dieu.

[1] Voy Reland., *Palæstina illustrata*, pag. 1035; de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 827. Cf. toutes les cartes connues de la Judée ancienne et moderne. Voyez de plus Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. VII; Zonaras, *Annales*, lib. II, pag. 90.

[2] Lisez le 1ᵉʳ verset, chapitre VII, du IIIᵉ livre des Rois : *Elie de Thesbé, un des habitants de Galaad* : *Elias Thesbites, de habitatoribus Galaad.* — [3] Voyez tom. I de cette *Histoire*, pag. 719.

grandes figures de l'histoire du peuple de Dieu. Elie touche aux deux Testaments, sa gloire ne rayonne pas seulement à travers les ténèbres idolâtriques du règne d'Achab, elle s'est illuminée d'un reflet du Thabor évangélique, et doit surgir une dernière fois sur les sépulcres ouverts de l'humanité, à la consommation des siècles : on conçoit donc que le rationalisme moderne ait quelque intérêt à ne point lui ménager l'outrage et la calomnie.

46. Pourtant, nous sommes heureux de le constater, M. Munk, dont nous n'avons que trop souvent l'occasion de combattre les doctrines, ne s'est point associé, en cette circonstance, à l'incroyable jugement qu'on vient de lire. Son appréciation du rôle d'Elie, rédigée exclusivement au point de vue politique, est complétement différente de celle de M. Renan, et, sauf les termes de *révolution*, de *fanatisme* et d'*exaltation,* qui sont le sacrifice obligé fait aux idées rationalistes, est à peu près irréprochable. « Le pays d'Israël, dit » M. Munk, ne pouvait sortir de la malheureuse situation (où le » plongeait le règne d'Achab) que par un coup violent; il fallut un » homme énergique, plein de courage et de dévouement, pour entraîner les indécis et pour faire triompher la sainte cause de Jéhovah et de la nationalité hébraïque contre la tyrannique fureur » de la princesse phénicienne. Comme ce sont toujours les situations qui produisent les hommes, Israël, dans ces temps calamiteux, vit paraître un sauveur, qui entreprit à lui seul, sinon d'accomplir, du moins de préparer une révolution, et de renverser la » dynastie impie qui voulut effacer jusqu'aux dernières traces du » culte national. Cet homme fut le prophète Elie, le héros de » cette époque. Plein d'un enthousiasme fougueux, qui s'exaltait » souvent jusqu'au fanatisme, il bravait par son courage et sa constance, les fureurs d'Izabel (Jésabel), et faisait trembler maintes » fois le roi Achab, qui, tout en le détestant, ne put lui refuser son » respect. Comme Samuel, il était inflexible lorsqu'il s'agissait » d'arriver à son but, et ne craignait pas de se montrer dur et » cruel, pour accomplir ce qui lui paraissait nécessaire. Malheureusement Israël était déjà tombé trop bas pour pouvoir être en-

Appréciation du rôle politique d'Elie, par M. Munk.

» tièrement relevé[1]. » On le voit, M. Munk prend le parti d'Elie contre M. Renan. Cette contradiction entre rationalistes méritait d'être signalée, ne fût-ce que pour mieux faire ressortir la divine simplicité du récit biblique qu'on va lire, et qui seule donne la vérité pleine et complète sur la mission sublime du prophète Elie.

Elie. Sécheresse et famine en Israël. Le torrent de Carith et les corbeaux du ciel.

47. « Elie de Thesbé, un des habitants de la province de Galaad, se présenta devant Achab : Vive Jéhovah, le Dieu d'Israël, sous le regard duquel je suis en ce moment! dit-il. La rosée et la pluie vont cesser de fertiliser la terre jusqu'au jour où ma bouche s'ouvrira pour leur en donner l'ordre! — Ainsi parla le prophète, et, sans ajouter un mot de plus, il s'éloigna. Le Seigneur dit alors à Elie : Dirige-toi à l'orient de Samarie, et tiens-toi caché sur les bords du torrent de Carith[2], près du Jourdain. Tu auras l'eau du torrent pour t'abreuver; quant à ta nourriture, les corbeaux de la montagne y pourvoiront par mon ordre[3]. » Nous ne connaissons guère de démagogue, en ce temps où d'ailleurs nous avons assez l'occasion d'en connaître, dont la carrière politique débute de cette façon, et dont les intrigues révolutionnaires se bornent à enfouir leur vie dans la solitude, et à recevoir leur pain de chaque jour par l'entremise d'un corbeau familier. Avouons-le donc, il n'y a ici ni révolutionnaire, ni démagogue. Aucun de ceux qu'on appelle ainsi n'aurait accepté le rôle d'Elie. Ils sont trop rationalistes pour confier leurs espérances d'avenir aux corbeaux du désert. Elie était un prophète, il croyait à la parole du Seigneur, dont il était l'organe. Sans hésiter, il alla chercher un asile sur les bords du

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 307, 308.

[2] Le Carith, aujourd'hui Nahr-el-Kelt, traverse la plaine de Jéricho. « C'est, dit M. de Saulcy, une rivière très-rapide qui prend sa source dans » les montagnes de l'ouest de Jéricho, dont la plus célèbre est le Djebel-» Korontol, la montagne de la Quarantaine, où le Christ passa quarante » jours. Il descend avec fracas dans un lit tellement resserré, que ce n'est » qu'une fente profonde en zig-zag dans la montagne. En arrivant à la plaine » de Jéricho, son lit est garni d'une très-belle végétation. Il y a là un ter- » rain inutile, mais de terre très-forte, où croit la pomme de Jéricho, qui a » en même temps, comme l'oranger, la fleur et le fruit. » *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 445. — [3] III *Reg.*, cap. XVII, 1-5.

torrent de Carith, sur les flancs abruptes de la montagne où plus tard le Fils de Dieu devait lui-même, par un jeûne et une retraite de quarante jours, préluder aux trois années de sa vie publique. « Elie vint donc se fixer en ce lieu, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du Seigneur. Chaque matin et chaque soir les corbeaux venaient déposer à ses pieds les aliments nécessaires à sa nourriture, et il s'abreuvait à l'eau du torrent[1]. »

48. « Cependant la pluie avait cessé sur la terre d'Israël, et après six mois d'aridité[2], le lit du torrent était resté à sec. La voix de Jéhovah se fit encore entendre à son serviteur : Lève-toi, lui dit-il, et va à Sarepta, dans la terre des Sidoniens. Une femme veuve de ce pays se chargera, par mon ordre, de te nourrir[3]. » Sarepta, sur la côte de la Méditerranée, entre Tyr et Sidon, était placée au centre de la domination phénicienne, et faisait partie du royaume d'Ethbaal, père de Jézabel, l'épouse idolâtre d'Achab. Que les rationalistes daignent nous expliquer pourquoi Elie choisit précisément pour lieu de sa nouvelle retraite, une ville où Jézabel et Achab pouvaient si facilement, par le roi phénicien, se rendre maîtres de sa personne; qu'ils veuillent bien encore nous dire dans quel but ce « démagogue » s'éloignait du territoire d'Israël, sans

La veuve de Sarepta.

[1] III *Reg.*, cap. XVII, 5, 6.

[2] Le livre des Rois ne fixe pas la durée totale de la sécheresse extraordinaire qui eut lieu dans tout le pays d'Israël et dans le royaume phénicien au temps d'Elie. Il dit seulement que le séjour du Prophète à Sarepta fut de trois ans. Cette indication a été complétée par deux passages du Nouveau Testament : *Multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel quando clausum est cœlum annis tribus et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra.* (Luc., *Evang.*, cap. IV, 25.) *Elias oratione oravit ut non plueret super terram et non pluit annos tres et menses sex.* (Jacob., *Epistol. cathol.*, cap. V, 17.) Dès lors il est certain que la durée du séjour d'Elie aux abords du torrent de Carith fut de six mois.

[3] III *Reg.*, cap. XVII, 7-9. « Laissant à notre gauche, sur la hauteur, dit M. de » Saulcy, le village moderne de Sarfent, à notre droite se projette dans la » mer le Bas-Sarfent, et nous arrivons aux ruines de la Sarepta biblique, appelées par les Arabes Kharbet-Sarfent. C'est là que demeurait la pauvre veuve » qui donna asile au prophète Elie. Il ne reste de Sarepta que des décombres » informes, mais qui recouvrent un terrain considérable. Les Arabes des » villages voisins viennent y prendre les pierres de construction dont ils ont » besoin. » (*Dict. des antiq. bibl.*, pag. 893.)

souci de son influence ni de ses prétendus projets de révolution, pour aller vivre dans un royaume étranger, où le nom de Jéhovah n'était pas adoré, et pour renfermer ses relations dans le cercle étroit de l'humble demeure d'une pauvre veuve. Dieu commande, le prophète obéit; voilà la vérité. Dieu met à sa parole le sceau du miracle; il n'y a point de démagogie dans tout cela. « Elie quitta les rives desséchées du torrent de Carith, et traversant la Palestine dans toute sa largeur, vint à la ville sidonienne de Sarepta. Assis à la porte de la cité, et succombant à la fatigue et à la faim, il vit une pauvre veuve qui ramassait du bois. Il l'appela : Donnez-moi, lui dit-il, un peu d'eau dans une coupe, afin que je puisse étancher ma soif. — L'étrangère courut aussitôt dans la direction de sa demeure, pour y chercher ce que demandait l'inconnu. Elie lui cria de loin : Apportez-moi aussi, je vous supplie, une bouchée de pain pour soutenir mes forces épuisées. — Vive le Seigneur, votre Dieu! répondit la femme. Je n'ai plus de pain; il me reste à peine une poignée de farine dans le fond d'une jarre, et quelques gouttes d'huile, les dernières de ma provision, dans un petit vase de terre. J'étais allée ramasser quelque peu de bois, dans l'intention de faire encore un pain cuit sous la cendre avec la farine et l'huile, pour ma nourriture et celle de mon fils; après quoi il nous faudra mourir. — Allez, reprit le prophète, ne craignez point et faites ce que vous venez de dire. Cependant préparez d'abord pour moi un petit pain cuit sous la cendre, et apportez-le moi. Vous aurez ensuite de quoi pourvoir à votre nourriture et à celle de votre fils, car voici ce que dit Jéhovah, le Dieu d'Israël : La jarre de farine ne s'épuisera point, l'huile ne tarira point dans le vase jusqu'au jour où le Seigneur rendra avec la pluie la fertilité aux campagnes désolées. — La veuve de Sarepta crut à la promesse de l'homme de Dieu. Elle rentra dans sa demeure, suivit toutes les recommandations d'Elie; le prophète mangea le pain qu'elle lui avait préparé, et depuis ce jour la farine ne s'épuisa plus dans la jarre, ni l'huile dans le petit vase de la veuve jusqu'au retour de la fertilité[1]. »

[1] III *Reg.*, cap. XVIII, 8-16.

49. Les « démagogues » de nos jours n'ont pas à leur disposition des moyens de séduction de ce genre. L'abondance est rarement le fruit de leurs conseils. Les rationalistes, d'un autre côté, se révoltent au récit de tels miracles ; ils les traitent de légendes. C'est ainsi que nous retrouvons presque identiquement sous la plume de M. Munk, à propos de ces prodiges opérés par Elie, la phrase que M. Renan consacre à l'appréciation de l'histoire de Moïse. « La vie » et les faits du prophète Elie, dit M. Munk, ne sont parvenus que » sous l'enveloppe des traditions mythiques, dont l'imagination po- » pulaire les a entourés dans le cours des siècles. Dans l'absence de » documents suffisants purement historiques, nous devons attacher » un grand prix à ces traditions populaires, qui nous donnent la » mesure de l'admiration que les faits du prophète inspiraient à ses » contemporains et des grands souvenirs que la postérité attachait » à son nom[1]. » *L'enveloppe des traditions mythiques* sous laquelle M. Munk cherche la véritable histoire d'Elie vaut *les impénétrables ténèbres qui couvrent*, pour M. Renan, *le premier monument religieux d'Israël*, *celui dont Moïse fut l'hiérophante et le héros*[2]. Au point de vue de l'antériorité, l'avantage appartient à M. Munk[3]; M. Renan s'est dédommagé en élevant presque au lyrisme la formule de son prédécesseur. Mais qu'importe la formule ici ? La vérité, en cette matière, est d'une importance trop capitale pour être jamais réduite à une querelle de rhéteurs. Donc, ni M. Renan, ni M. Munk, ni l'école rationaliste moderne ne veulent accorder au Dieu tout-puissant la faculté de faire nourrir par les oiseaux du ciel un prophète retiré dans une grotte, aux bords d'un torrent. C'est par la même raison qu'ils refuseront de croire que, sur la montagne même où Elie avait trouvé un asile, « les Anges s'approchaient de Jésus-Christ, et le servaient. » Ils refusent à la providence du Dieu qui

Les miracles d'Elie et le rationalisme moderne.

[1] S. Munk, *Palestine*, pag. 309. — [2] E. Renan, *Etudes d'hist. relig.*, pag. 92. Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 601 et suiv.

[3] L'ouvrage de M. Munk, intitulé *Palestine*, fut publié en 1845 : la quatrième édition des *Etudes d'histoire religieuse* par M. Renan, la seule que nous ayons sous la main, est de 1859. Mais, par le rapide écoulement de tous les ouvrages du savant professeur, nous pouvons supposer que c'est beaucoup reculer la première publication de celui-ci en la reportant à 1855.

donne aux petits des oiseaux leur pâture, le touchant privilége d'envoyer à une pauvre veuve sidonienne la récompense de sa foi, et de nourrir miraculeusement son indigence. Leur Dieu, s'ils en ont un, est un Dieu qui règne et ne gouverne pas : pendant que les sociétés humaines se débarrassent les unes après les autres des fantômes de rois constitutionnels, créés, comme on le disait naïvement, par une fiction gouvernementale, ils voudraient établir au ciel un système qui se trouve insuffisant, même sur la terre. Mais si Elie ne fut pas nourri miraculeusement au désert durant six mois, s'il ne multiplia pas les provisions de la veuve de Sarepta pendant trois ans, s'il n'accomplit aucun des prodiges que nous lui verrons opérer encore, par quel prodige, mille fois plus surprenant que tous les siens, réussit-il à faire trembler Achab sur son trône, à conquérir le respect de ce roi impie qui ne respectait personne, et à renverser les autels des faux dieux que la corruption du peuple rendait si chers aux fils dégénérés d'Israël? Elie eut-il jamais un soldat sous ses ordres, une épée ou un poignard à son service, une émeute populaire soulevée au souffle de sa parole? Non. Il a laissé aux « démagogues » réels ces moyens qui ne ressemblent en rien au miracle, et si M. Munk trouve que « l'enveloppe des » traditions mythiques » dont le souvenir d'Elie est entouré, soit trop obscure pour ses yeux, il doit renoncer même à la réalité du personnage d'Elie, car « les documents historiques » qui affirment cette dernière et qu'il veut bien regarder comme « suffisants, » sont les mêmes qui affirment les prodiges, et que M. Munk juge « in» suffisants. »

Résurrection du fils de la veuve.

50. « Or, le fils de la veuve de Sarepta fut saisi d'une maladie violente; il fut bientôt réduit à la mort et sa respiration avait cessé. Dans sa douleur, la mère infortunée prit l'enfant dans ses bras, et le présentant à Elie : Qu'y a-t-il entre vous et moi, homme de Dieu, dit-elle. N'avez-vous franchi le seuil de ma maison que pour faire revivre devant le Seigneur le souvenir de mes iniquités, et attirer sur moi la colère du Ciel qui m'enlève mon fils? — Donnez-moi cet enfant, dit le prophète. — Et le recevant des bras maternels il le prit dans les siens, le porta dans l'appartement qu'il occupait à l'é-

tage supérieur, et le déposa sur son lit. Jéhovah, mon Dieu, s'écria-t-il, avez-vous donc résolu de faire le désespoir de cette pauvre veuve qui consent à me nourrir, et lui enlèverez-vous son fils? — Puis, s'étendant à trois reprises différentes sur le corps inanimé, il dit : Seigneur, mon Dieu, faites, je vous en prie, que l'âme de cet enfant revienne habiter sa demeure mortelle! — Jéhovah exauça la prière d'Elie, l'âme reprit possession du corps et l'enfant fut ressuscité. Elie le prit dans ses bras, descendit avec lui à l'étage inférieur, et le rendit à sa mère, en disant : Voici votre fils; il est plein de vie. — Ah! s'écria la veuve, plus que jamais je vois que vous êtes un homme de Dieu! Toutes les paroles que Jéhovah met sur vos lèvres sont la vérité [1]. » Les rationalistes ne veulent pas non plus d'un Dieu qui puisse ressusciter les morts; mais qu'ils essaient de faire goûter leur désolante doctrine au cœur des mères.

51. Il y avait trois ans qu'Elie vivait sous le toit hospitalier de la veuve de Sarepta; la sécheresse et la famine n'avaient point cessé leurs ravages. « La voix du Seigneur se fit entendre au prophète : Va, dit-elle, présente-toi devant Achab, afin que je fasse de nouveau tomber la pluie sur la terre. — Elie se mit aussitôt en chemin pour accomplir cette mission. Cependant la famine était extrême à Samarie, la cour du roi d'Israël n'avait pas été à l'abri de ses cruelles atteintes. Achab avait un jour fait appeler Abdias, l'intendant du palais. Cette ville ne saurait plus suffire à nous pourvoir de vivres, avait dit le roi. Séparons-nous, parcourons tout le royaume en longeant les cours d'eau dans les vallées pour y trouver des aliments pour nous, et du fourrage pour les chevaux et les mules, qui mourraient tous ici. — Ils se partagèrent ainsi le territoire. Abdias, suivi d'une moitié des cavaliers du roi, prit un chemin; Achab, avec le reste de ses troupes, s'éloigna dans une autre direction, laissant la capitale en proie à toutes les horreurs de la faim [2]. » Quoi que puissent dire les rationalistes, ce récit porte en lui-même son cachet d'authenticité. L'égoïste tactique d'Achab, cherchant à échapper au fléau de la faim, est tellement empreinte

La famine à la cour d'Achab.

[1] III *Reg.*, cap. XVII, 17 ad ultim. — [2] III *Reg.*, cap. XVIII, 1-6.

de la couleur locale et des mœurs d'une civilisation antique, qu'on peut affirmer qu'elle n'a pas été imaginée après coup.

Elie et Abdias, l'intendant du palais d'Achab.

52. « Or, Abdias avait la crainte du Seigneur. A l'époque où Jézabel avait lancé un édit de proscription contre les prophètes de Jéhovah, il avait réussi, au péril de sa vie, à soustraire cent d'entre eux à la fureur de cette reine idolâtre. Il les avait fait cacher dans les grottes des montagnes, et avait pris soin de les approvisionner d'eau et de pain dans leurs retraites [1]. Elie se présenta inopinément sur le chemin que suivait Abdias. A la vue de l'homme de Dieu, l'intendant d'Achab se prosterna à la manière orientale. Est-ce bien vous, dit-il, Elie, mon seigneur? — Oui, répondit le Prophète. Va dire au roi d'Israël qu'Elie vient le voir. — Quoi donc! s'écria Abias; quel crime ai-je commis pour que vous me veuilliez exposer à une mort certaine, en me chargeant d'une telle mission près d'Achab? Vive Jéhovah votre Dieu! Il n'y a pas une peuplade, pas un royaume où Achab n'ait envoyé des serviteurs pour se saisir de votre personne. On lui répondait de toutes parts qu'on ignorait le lieu de votre retraite, alors il a conjuré les rois ses voisins de faire tous leurs efforts pour vous découvrir; et vous voulez aujourd'hui que j'aille lui dire : Elie est ici! Cependant, quand je me serai mis en marche, l'Esprit du Seigneur vous transportera dans quelque retraite inconnue, et quand j'aurai annoncé votre visite à Achab, on ne vous trouvera plus, et le roi me fera mettre à mort. J'ai servi le Seigneur dès mon enfance; ne vous a-t-on point dit comment j'ai sauvé la vie de cent prophètes, à l'époque où Jézabel les immolait à ses fureurs? Comment donc me voulez-vous charger de cette dangereuse mission? — Vive Jéhovah, le Dieu des armées, sous les regards duquel je suis en ce moment! dit Elie, aujourd'hui même je paraîtrai devant Achab. — Ce serment dissipa les terreurs d'Abdias. Il consentit à informer le roi d'Israël, et celui-ci s'empressa de venir à la rencontre du Prophète [2]. »

53. « Achab, en abordant le serviteur de Dieu, lui dit : Te voilà

[1] III *Reg.*, cap. XVIII, 3, 4. — [2] III *Reg.*, cap XVIII, 7-16.

donc enfin, toi qui troubles depuis si longtemps le repos d'Israël. — Je ne trouble point le repos d'Israël, répondit Elie; c'est vous-même qui le troublez; c'est la maison de votre père qui y a jeté le désordre, en abandonnant Jéhovah le Seigneur pour l'idole de Baal. Maintenant, ô roi, rassemblez tous les prophètes de Baal, et tous ceux que Jézabel admet à ses festins et charge du culte d'Astarté, dans les bois consacrés à ce ministère impie. Convoquez avec eux tout votre peuple sur la montagne du Carmel. Là, Jéhovah manifestera sa puissance, et vous accordera la pluie après laquelle vous soupirez. — Achab se hâta de convoquer tous les enfants d'Israël, et de réunir les prophètes des idoles sur la montagne du Carmel [1]. » Un vieillard, seul, sans armes, sans défenseurs, se présente sur un grand chemin à un roi, son ennemi, et lui tient le langage le plus sévère. Le roi est entouré de ses cavaliers et de ses gardes; d'un mot, il peut faire tomber la tête de l'audacieux qui le brave; ce roi est Achab, et une telle cruauté lui était familière. Cependant Achab ne songe même pas à user d'une telle violence. Dans son empressement à revoir Elie, il se porte de sa personne à sa rencontre; il entend, sans récriminer, les justes reproches que lui adresse le Prophète; il se hâte d'accéder au désir qui lui est manifesté, et donne immédiatement des ordres pour la convocation d'une assemblée nationale sur le mont Carmel. Dans l'hypothèse rationaliste qui regarde Elie comme « un démagogue », ou du moins comme un « fanatique exalté, préparant une révolution, » tous ces faits sont inexplicables. Si Achab n'avait point été persuadé qu'Elie tenait dans sa main la clef du ciel, que seul il pouvait rendre l'abondance et la fertilité aux campagnes desséchées, Achab aurait fait tuer Elie sur le chemin, et il aurait abandonné son cadavre aux oiseaux de proie de la solitude. Or, pour que cette conviction eût saisi l'esprit d'un tel prince, il fallait bien qu'Elie eût fait des miracles. Achab respecte Elie comme le Pharaon égyptien avait respecté Moïse. Le récit biblique conserve à travers les siècles et sa majestueuse unité et son inflexible logique. Le ratio-

d'Achab et d'Elie.

[1] III *Reg.*, cap. XVIII, 17-20.

nalisme est impuissant à en détruire une ligne : les témoignages du Seigneur se justifient en eux-mêmes. C'est là leur divin caractère, et si l'on s'étonnait qu'une si intime évidence, qu'une clarté toujours plus vive à mesure qu'on la considère plus attentivement, trouve pourtant et trouvera jusqu'à la fin des siècles des yeux qui se refuseront à sa lumière, on oublierait la plus magnifique prérogative dont le grand Dieu qui a créé et qui gouverne l'homme, a voulu investir cette noble créature, la liberté qu'il a laissée à son intelligence et à son cœur, lui ménageant assez de lumière s'il est de bonne foi, et assez d'ombres s'il veut se tromper lui-même.

L'assemblée du royaume d'Israël sur la montagne du Carmel. Discours d'Elie au peuple.

54. L'assemblée nationale du mont Carmel fut une des réunions les plus émouvantes de l'histoire juive. Les deux cultes se trouvèrent en présence. Tous les prêtres de Baal, d'Astarté et des Veaux d'or de Jéroboam avaient accepté le défi qui leur était jeté. Elie seul représentait le culte de Jéhovah, la foi au Dieu unique de la loi de Moïse. Le peuple entourait le trône d'Achab; il attendait avec l'anxiété la plus vive le dénouement de cet acte solennel. Aux angoisses du sentiment religieux, si énergiquement excité par le fait même, la foule émue joignait les cruelles préoccupations qu'une famine, d'une durée inouïe depuis le temps de Joseph, entretenait depuis plus de trois ans. Tout Israël savait que le ciel, fermé à la voix d'Elie, ne devait se rouvrir que quand le Prophète en aurait donné l'ordre. On conçoit dès lors l'agitation des esprits, remués par tant d'émotions, tenus en éveil par la gravité de la circonstance et le conflit de tant d'intérêts opposés. Le mont Carmel, désigné pour le rendez-vous national, répondait par sa situation à tous les besoins d'une telle agglomération, dans des conjectures aussi exceptionnelles. Sa pointe septentrionale, baignée par la mer, formait le promontoire de la tribu de Zabulon [1]. A ses pieds,

[1] « Le Carmel, dit M. de Saulcy, est une chaîne qui s'étend depuis la Méditerranée jusqu'aux montagnes centrales de la Judée, qui n'en sont que » le prolongement. Sa pointe septentrionale est baignée par la mer. C'est là » que se trouve le couvent du Carmel, bâti sur la grotte du prophète Elie. » Le Carmel est couvert de verdure; malheureusement les Arabes ne laissent » pas venir les arbres. Ils les dévastent constamment, et ils coupent sans

le Cison, descendant des sommets du Thabor, conservait une fraîcheur inconnue alors au reste du territoire d'Israël. Le littoral de la Méditerranée, plus facile à approvisionner de l'extérieur, grâce au commerce des vaisseaux phéniciens, souffrait moins de la disette que le centre de la Palestine. L'apparition d'Elie fit une profonde impression sur la multitude. « Jusques à quand, dit-il au peuple, inclinerez-vous, comme un boiteux, tantôt à droite, tantôt à gauche? Si Jéhovah est Dieu, rendez-lui vos hommages; si au contraire Baal est le vrai Dieu, servez Baal. — La foule entendit cette véhémente apostrophe, et nulle voix ne s'éleva pour répondre au Prophète. Il reprit donc : Je suis resté seul de tous les prophètes de Jéhovah. Ceux de Baal sont tous ici; comptez-les, ils sont quatre cent cinquante. Eh bien! qu'on amène deux taureaux pour le sacrifice; ils en prendront un, l'immoleront en l'honneur de Baal, leur dieu, le couperont par morceaux, et le disposeront suivant leurs rites sur le bûcher de l'autel. Je ferai de même, j'immolerai l'autre victime en l'honneur de Jéhovah, je la couperai en morceaux et la disposerai sur le bûcher de l'autel du Seigneur. Mais ni les prêtres de Baal ni moi ne mettrons le feu au bois de l'holocauste. Ils invoqueront le nom de leurs divinités, et moi j'implorerai le nom de Jéhovah. Le Dieu qui exaucera la prière de ses serviteurs et enverra le feu du ciel sur la victime, sera votre Dieu. — Tout le peuple applaudit à ces paroles. La proposition d'Elie est juste, s'écriait-on de toutes parts, qu'on l'exécute sous nos yeux [1]! »

Les deux sacrifices sur le Carmel. Le feu du Ciel.

55. Les deux victimes furent amenées. Les prêtres de Baal choisirent celle qui leur convenait. « Vous êtes les plus nombreux, leur dit Elie, vous avez le droit de choisir. Préparez donc les premiers votre holocauste, mais ne mettez point le feu au bûcher. — Les ministres idolâtres accomplirent toutes les cérémonies du sacrifice, ils partagèrent la victime et en disposèrent les membres

» pitié les tiges d'arbre, n'auraient-elle qu'un an. Cette montagne, quand on » la voit de Nazareth et de la plaine d'Esdrelon, offre un beau rideau de » verdure à l'occident. Il y avait autrefois une vigne sur le Carmel. Les » Pères du Carmel ont un enclos qu'ils cultivent. » (*Dict. des antiq. bibl.*, pag. 443-445.) — [1] III *Reg.*, cap. XVIII, 21-25.

sanglants sur leur autel. Ils invoquèrent ensuite à grands cris le nom de leur idole : Baal, exauce nos prières! s'écriaient-ils. — Leurs clameurs se renouvelèrent ainsi jusqu'à midi, mais aucune voix ne leur répondait du haut du ciel. Ils formaient autour de l'autel des chœurs de danse, suivant leurs rites, et redoublaient leurs supplications. Quand le soleil, arrivé au milieu de sa course, marqua l'heure de midi, heure solennelle où Baal, le dieu de la lumière, devait manifester sa puissance, Elie, d'un ton ironique, leur dit : Elevez davantage la voix! Sans doute Baal est dieu, mais peut-être il se livre en ce moment à une conversation intéressante: peut-être est-il parti pour quelque voyage, ou bien il dort dans une hôtellerie. Criez plus fort, vous le réveillerez! — Les malheureux redoublaient en effet leurs clameurs; ils se déchiraient le corps avec les couteaux sacrés, et le sang inondait leurs membres. Mais tout fut inutile. Le peuple groupé autour d'eux attendit en vain l'heure de Baal; nulle voix ne retentit du haut des cieux, l'étincelle de la flamme divine n'embrasa point le bûcher; aucun dieu ne répondait à tant de prières. Cependant l'instant où l'on a coutume d'offrir au Temple de Jérusalem le sacrifice du soir approchait. Il allait être trois heures. Elie dit au peuple : Venez avec moi. — La foule le suivit. Douze pierres représentant les douze tribus de Jacob furent érigées par le Prophète, comme l'autel de Jéhovah. Le peuple l'aida à creuser autour de ce monument improvisé un petit fossé circulaire. Elie plaça le bois destiné à l'holocauste, puis, immolant la victime au nom de Jéhovah, il la coupa par morceaux et la disposa sur le bûcher. Il dit ensuite : Allez remplir quatre grandes urnes de l'eau du torrent, vous les répandrez sur le sacrifice. — On obéit; la victime et le bois furent inondés par cette libation. — Retournez au torrent, dit Elie, et revenez faire de même. — On obéit encore. Une troisième fois cet ordre fut renouvelé, et, quand on l'eut exécuté, l'eau avait rempli le fossé circulaire ménagé au pied de l'autel, qui ruisselait lui-même de toutes parts. Alors Elie s'approchant de l'autel, fit à haute voix cette prière : Jéhovah, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, montrez aujourd'hui qui vous êtes, prouvez que je suis votre serviteur

et que je n'ai fait en tout ceci que suivre vos ordres. Exaucez-moi, Seigneur, exaucez ma prière. Que cette foule immense apprenne que vous êtes son Dieu, et que vous daignez encore accueillir la conversion de son cœur! — En ce moment le feu du ciel descendit sur l'holocauste, consuma la victime, le bois et les pierres mêmes de l'autel; il ne resta bientôt plus qu'un monceau de cendres, et l'eau qui remplissait auparavant le réservoir, fut desséchée jusqu'à la dernière goutte. Toute la multitude, à la vue de ce prodige, tomba la face prosternée dans la poussière, en criant : Jéhovah est Dieu! Le seul Dieu est Jéhovah [1]! » — L'indignation populaire éclata contre les prêtres de Baal. Tous les bras s'armèrent pour exécuter contre eux la sentence de la loi mosaïque. « Qu'on les immole aux bords du Cison, dit Elie, et qu'il n'en reste plus un seul pour souiller de sa présence le territoire des enfants d'Israël; et il fut fait ainsi [2]. »

Les prêtres de Baal mis à mort par le peuple sur l'ordre d'Elie.

56. Les rationalistes expliqueront, s'ils le peuvent, par des moyens naturels, cette conversion d'un peuple entier. Pour nous, cette réaction soudaine, instantanée, complète, est un miracle moral du premier ordre; il n'a pu se produire qu'à la suite de phénomènes prodigieux dont l'éclat, la saisissante apparition et l'incontestable réalité avaient préalablement frappé tous les esprits. Le miracle appelle ici le miracle. Mais, disent encore avec une hypocrite pitié ces éternels critiques, le triomphe d'Elie fut ensanglanté par le meurtre des prêtres de Baal! Le spectacle du Carmel fut une horrible tragédie. Quatre cents victimes innocentes tombèrent sous les coups du Prophète! — Ainsi, le criminel que la loi livre au supplice devient pour les rationalistes un innocent dont le sort arrache des larmes à leur sensibilité. Ainsi, tous les crimes accumulés par les infâmes ministres de Baal; les milliers

[1] III *Reg.*, cap. XVIII, 21-39.

[2] III *Reg.*, cap. XVIII, 40, 41. Encore une manifestation théocratique et une preuve de l'influence de la loi mosaïque antérieurement à Josias, et d'autant plus significative qu'elle éclate au sein d'un royaume violemment courbé sous la domination d'un prince idolâtre! Mais nous nous lassons de signaler tous les démentis que la Bible inflige aux théories rationalistes; le lecteur voudra bien suppléer à notre silence.

de prêtres fidèles égorgés, sous leur inspiration, par les fureurs de Jézabel; la persécution la plus ardente, la plus opiniâtre, exercée par eux sur les serviteurs du vrai Dieu; la corruption érigée par eux en culte officiel et public, tous ces attentats prévus par la loi de Moïse, et punis de mort par elle, disparaissent au regard attendri des ennemis de la Bible! Eh bien! nous le disons hautement, si, dans l'émotion où le miracle du Carmel venait de jeter tout un peuple, le texte sacré nous apprenait que la multitude agitée par l'impression de ce spectacle inouï, laissa tranquillement les prêtres de Baal descendre le versant de la montagne pour regagner leur demeure, sans songer à les inquiéter ni à les poursuivre, nous dirions que c'eût été là un nouveau miracle. Nous ne savons que trop que les grandes émotions populaires n'ont point de ces attitudes calmes et sereines : il n'est pas besoin de miracles comme ceux d'Elie pour soulever les multitudes; les « démagogues » ne l'ignorent pas, et quand le souffle de la tempête a passé sur les foules, elles ne se bornent plus, comme au temps d'Elie, à ne frapper que sur de vrais coupables.

La pluie 37. Achab avait assisté, dans la stupéfaction, à cette grande scène, « Le Prophète lui dit : Retournez à la tente royale, mangez et buvez dans l'allégresse, car j'entends déjà la pluie qui frappe de ses gouttes pressées et sonores le sol desséché. — Achab obéit, et la promesse de l'homme de Dieu lui permit de s'asseoir à la table royale avec une allégresse qu'il ne connaissait plus, depuis les jours de l'horrible famine. Cependant Elie, suivi de son serviteur, monta sur une éminence qui dominait tout le Carmel. Il s'assit sur le rocher et pencha son front sur ses genoux. Le serviteur debout et immobile respectait la contemplation de l'homme de Dieu. Monte plus haut encore, lui dit Elie, et regarde en pleine mer à l'horizon le plus lointain — Le serviteur obéit, il monta sur le point le plus escarpé, interrogea du regard la vaste étendue des eaux et du ciel, puis il revint en disant : Je n'aperçois rien. — Retourne, lui dit alors Elie, et regarde. — Le serviteur obéit; l'ordre se renouvela six fois de suite, et le résultat fut toujours le même. Enfin à la septième fois, un point nuageux, qui paraissait de la dimension

d'un pied d'homme, se laissait apercevoir à l'extrémité de l'horizon au-dessus de la mer. Le serviteur revint, et en informa son maître. Va, dit alors Elie, présente-toi devant Achab et dis-lui : Faites atteler les coursiers à votre char. Hâtez-vous de descendre la montagne et de regagner la ville avant que la pluie ne vous ait atteint. — Le serviteur s'empressa d'obéir, mais il n'était pas arrivé que déjà le ciel s'était couvert de nuages, le vent et la foudre éclataient à la fois, et une pluie torrentielle rendait enfin la fertilité aux campagnes. Le roi s'était élancé sur son char et courait dans la direction de Jezraël. La main du Seigneur se reposa en même temps sur Elie ; le prophète, les reins ceints comme un coureur agile, franchissait, avant Achab, les portes de la cité[1]. »

Témoignage de l'annaliste phénicien Ménandre, confirmant la vérité du récit biblique.

58. Que les rationalistes essaient de mettre au service même du « plus fougueux démagogue » un serviteur qui irait docilement, à sept reprises différentes, regarder à l'horizon un ciel sans nuages et une mer sans mouvement, et le serviteur n'attendra pas la septième épreuve pour devenir plus rationaliste qu'eux. Sans les miracles précédents, le serviteur d'Elie n'aurait pas en effet attendu avec une pareille confiance le nouveau miracle qu'il appelait, ainsi que toute la multitude, de ses vœux les plus ardents. Nous avons quelquefois, même dans notre climat, l'occasion de désirer la pluie comme un bienfait du ciel. Mais en Judée, après trois ans de sécheresse, ce n'est plus seulement avec joie, c'est avec des transports d'enthousiasme qu'on accueille son retour. Le souvenir de la sécheresse extraordinaire qui affligea cette contrée au temps d'Elie, nous a été conservé par d'autres monuments historiques que ceux de la Bible ; et le vœu de M. Munk se trouve ainsi en partie satisfait. Ménandre, historien de la Phénicie, l'avait consigné dans ses Annales. Voici son témoignage qui nous a été conservé par Josèphe[2] : « Sous le règne d'Ithobal, roi des Tyriens, la

[1] III *Reg.*, cap. XVIII, 41 ad ultim.

[2] Μέμνηται δε τῆς ανομβρίας ταύτης, καὶ Μενάνδρος ἐν ταις Ἰθοβάλου τοῦ Τυρίων Βασιλέως πράξεσι, λέγων οὕτως· Ἀβροχία τε ἐπ' ἀυτοῦ εγενετο, ἀπὸ τοῦ Ὑπερβερεταίου μηνός, ἕως τοῦ ἐχομενόυ ἔτους Ὑπερβρεταίου. Ἱκετείαν δὲ ἀυτοῦ ποιησαμένου, κεραυνούς ἱκανοὺς βεβληκέναι· Οὗτος πόλιν Βότρυν ἔκτισε τὴν ἐπὶ Φοινίκῃ, καὶ Αὔζατην ἐν Λιβύῃ. (Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. VII.)

» pluie cessa de tomber sur la terre depuis le mois Hyperbrétée, » jusqu'au mois correspondant de l'année suivante. Ithobal ordonna » des prières et des supplications qui furent exaucées. La pluie re- » parut au bruit du plus formidable tonnerre. Ithobal fonda la ville » de Botrys en Phénicie et celle d'Auzaté en Afrique. » C'est ainsi que l'Ethbaal de l'Ecriture trouve sa justification dans les monuments historiques d'une source étrangère, comme le Sésac ou le Zarath bibliques. Le beau-père d'Achab, suivant la courte indication de Ménandre, ordonne des prières solennelles pour le retour de la pluie. Le fracas de la foudre signale ce retour tant désiré. La Phénicie a pourtant moins souffert que le territoire d'Israël, et la sécheresse complète n'y a duré qu'un an. Le laconisme de Ménandre qui enregistre sans commentaire les événements du règne d'Ithobal, confirme la Bible jusque dans ses moindres détails. Quand Elie, sur l'ordre du Seigneur, se rend à Sarepta, la disette est déjà à son comble en Israël; et cependant la pauvre veuve phénicienne a conservé quelques provisions; ce qui suppose que les riches de son pays sont encore dans l'abondance. La sécheresse n'eut donc pas la même durée sur le littoral sidonien que dans l'intérieur de la Judée. L'observation et l'expérience quotidienne nous apprennent en effet que la pluie est plus fréquente sur le littoral que dans l'intérieur des terres. Encore une fois, quel est donc ce livre dont le récit embrasse une période de cinq mille ans, dont les auteurs se sont succédé à travers les siècles, sans connivence entre eux, sans influence sur le reste du monde, et dont chaque page à mesure qu'on l'étudie apparaît plus véritable, dont chaque ligne trouve sa confirmation dans les souvenirs les plus authentiques du genre humain, dont chaque mot défie toutes les critiques et triomphe à son tour!

Un dernier mot aux rationalistes à propos du prophète Elie.

59. La conversion du royaume d'Israël à Jéhovah était complète. Les rationalistes appellent cela « une révolution, » ils donnent à Elie l'épithète de « démagogue, » et ils trouvent dans l'assemblée du Carmel la résurrection du vieil esprit « républicain du Nord. » Finissons-en une bonne fois avec leurs absurdes néologismes. « L'esprit républicain » qui ressuscite en allant avertir Achab d'at-

teler les coursiers à son char pour rentrer dans Jezraël, l'une de ses capitales, avant que la pluie ne vienne mouiller son escorte ! Un « démagogue et le plus séditieux » qui, au lieu de détrôner son roi quand il en a l'occasion la plus favorable, prend la peine d'avertir le *tyran,* comme on dit de nos jours, qu'il peut enfin se livrer sous sa tente à la joie du festin parce que la famine va cesser ! Une révolution qui ne renverse aucun roi, aucune dynastie, aucun ministre, pas même un préfet, qui se borne à changer les adorateurs d'Astarté en adorateurs de Jéhovah, et qui n'opère d'autre transformation sociale que celle de donner du pain à un peuple d'affamés ! En vérité l'ineptie dépasse ici le sacrilége; et si nous avons à rougir pour notre siècle de l'avoir vu accepter d'aussi misérables pauvretés, nous avons aussi à faire valoir en sa faveur, comme circonstances atténuantes, les préjugés qui entourèrent son berceau, et l'oubli complet de la Bible dans lequel on l'avait laissé.

60. Ce fut probablement à l'époque où le royaume d'Israël semblait revenu pour jamais au culte de Jéhovah, que Josaphat le pieux roi de Juda consentit à ménager une alliance entre sa famille et celle du roi d'Israël. Il fit épouser à Joram, son fils, la trop célèbre Athalie, fille d'Achab et de Jézabel [1]. Il espérait sans doute, par cette union, préparer pour l'avenir les voies à un retour de tout le peuple de Dieu sous le sceptre de la maison de David. Nous sommes d'autant plus fondés à le croire que le caractère de Josaphat et sa haute piété ne se démentirent jamais, et que l'Ecriture ne lui adresse pas un seul reproche. C'était une pensée digne de sa sagesse de poser au milieu des dissensions civiles qui séparaient les deux royaumes rivaux, une pierre d'attente sur laquelle on pourrait asseoir plus tard la concorde et l'union nationales. Rien ne coûtait au zèle de Josaphat pour atteindre ce but. Nous le verrons, à diverses reprises, prêter généreusement le secours de ses armes au roi de Samarie, et défendre le peuple d'Israël contre les invasions syriennes. Malheureusement Athalie, sur la tête de laquelle

Josaphat, roi de Juda, fait épouser à son fils Joram, Athalie, fille d'Achab et de Jézabel.

[1] II *Paralip.*, cap. XXI, 6.

Josaphat aimait à reposer de si grandes espérances, était la fille de Jézabel, et se montra digne d'une telle mère. Elle fut le fléau du royaume de Juda.

Fureur de Jézabel contre le prophète Elie. L'ange du désert.

61. Jézabel régnait véritablement à Samarie sous le nom d'Achab, son époux. « Quand ce prince, après la manifestation nationale du mont Carmel, lui apprit les prodiges opérés sous la main d'Elie, et la mort des prêtres de Baal, Jézabel entra dans une véritable fureur. Elle chargea un officier du palais de transmettre au Prophète cette imprécation : Que mes dieux m'accablent de tout leur courroux, si demain à l'heure où tu as versé le sang de mes prêtres, je ne fais répandre le tien ! — Elie craignit devant cette menace[1]; il quitta Jezraël, sans savoir encore où il irait chercher définivement un asile. » Sous l'influence de cette femme impie, Achab oublia bientôt les religieux souvenirs du Carmel. Il se laissa sans doute persuader que les prodiges dont il avait été témoin, étaient l'œuvre d'une magie diabolique, ou d'une habile imposture. Les prêtres de Baal et d'Astarté revinrent à sa cour, et il s'abandonna plus que jamais à leur direction. Cependant Elie n'avait point pris le chemin du « Nord, » où il aurait pu rencontrer un auxiliaire dans « le vieil esprit républicain qui y vivait. » Il n'accorda pas cette satisfaction anticipée à la théorie de M. Renan. « Mais se dirigeant vers le midi de la Palestine, il vint à Bersabée[2] de Juda, et là, il congédia son serviteur. Seul désormais, sous le regard de Dieu, il s'enfonça dans le désert de l'Arabie Pétrée. Après un jour de marche à travers la solitude, accablé de fatigue et de faim, il s'assit sous un genièvre, et succombant à la tristesse, il souhaita la

[1] En parlant de ce sentiment de crainte qui s'empare d'Elie en présence des menaces d'une femme, S. Grégoire le Grand fait cette admirable réflexion : « Autant les saints sont forts par la puissance de Dieu, autant ils » sont faibles par leur propre infirmité. Cette puissance fait leur vertu, cette » faiblesse en est la gardienne. »

[2] Bersabée est le point le plus méridional de la Terre promise, de même que la ville de Dan, dans la tribu de Nephtali, en était le point le plus septentrional. Voilà pourquoi on retrouve si souvent dans l'Écriture l'expression : « De Dan jusqu'à Bersabée, » pour signifier la totalité du territoire hébraïque.

mort Seigneur, dit-il, c'est assez! prenez mon âme. Je ne suis ni meilleur ni plus fort que mes pères. — Il s'étendit ensuite à l'ombre de l'arbuste et s'endormit. Mais l'ange du Seigneur le toucha: Lève-toi, lui dit-il, et mange. — Elie s'éveillant regarda autour de lui. Un pain cuit sous la cendre et un vase rempli d'eau étaient déposés à son chevet. Après avoir mangé et bu, il s'endormit encore. L'ange du Seigneur vint de nouveau, le toucha et lui dit : Lève-toi, achève de manger le pain qui te reste, car tu as une longue route à fournir. — Elie se leva, et fortifié par l'aliment céleste qu'il venait de prendre, marcha pendant quarante jours et quarante nuits jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la montagne d'Horeb, où Dieu s'était révélé à Moïse. Là, il se choisit pour demeure une grotte profonde et il vécut dans cette retraite ignorée[1]. »

Vision d'Elie sur la montagne d'Horeb.

62. Comme Jéhovah s'était manifesté à Moïse, ainsi il allait se manifester à Elie. « Après de longs jours écoulés dans cette solitude, la voix du Seigneur se fit entendre au Prophète. Que fais-tu là, Elie? lui dit-il. — Je me laisse consumer, répondit Elie, par l'amertume qui dévore mon âme. Je brûle de zèle pour Jéhovah le Dieu des armées, dont les fils d'Israël ont abandonné le culte, détruit les autels et égorgé les prêtres. Seul j'ai survécu à mes frères, et en ce moment, ils me cherchent moi-même pour me donner la mort! — Sors de cette grotte, reprit la voix, tiens-toi debout sur la montagne. Le Seigneur va passer sous tes yeux. — En ce moment un ouragan terrible ébranla le flanc de la montagne, renversant les rochers et brisant les pierres qu'il détachait dans sa fureur. Mais Jéhovah n'était pas dans la tempête. Après ce coup de vent, un tremblement de terre se fit ressentir, mais Jéhovah n'était point encore dans cette commotion souterraine. Un éclair jaillit des nuées qui obscurcissaient le ciel, mais Jéhovah n'était point dans les lueurs de la foudre. Alors on entendit comme le doux murmure d'une brise légère. C'était Jéhovah qui passait. Elie se couvrit le visage de son manteau et resta immobile à l'entrée de sa grotte. Et Jéhovah lui dit : Que fais-tu là, Elie, mon serviteur? — Seigneur,

[1] III *Reg.*, cap. XIX, 1-9.

répondit une seconde fois le Prophète, le zèle pour le Dieu des armées dévore mon âme. Je pleure sur les fils d'Israël qui ont abandonné vos autels et rougi leur glaive du sang de vos Prophètes. Seul d'entre mes frères, j'ai échappé à leur fureur, et maintenant ils me cherchent moi-même pour me donner la mort. — Le Seigneur lui dit : Va, prends le chemin du désert, et remonte jusqu'à Damas. Quand tu seras dans cette ville, tu verseras l'huile de l'onction royale sur le front de Hazaël. Il sera roi de Syrie. Tu sacreras de même Jéhu, fils de Namsi, qui sera roi d'Israël. Tu verseras aussi l'huile sainte sur le front d'Elisée, fils de Saphat, d'Abel-Meula; il sera après toi mon Prophète. Et voici la parole de l'avenir : Quiconque évitera le glaive de Hazaël, tombera sous les coups de Jéhu; et quiconque échappera au glaive de Jehu, tombera sous les foudres d'Elisée. Cependant je me réserverai en Israël sept mille serviteurs qui n'ont jamais fléchi le genou devant les autels de Baal, et qui n'ont point porté leurs mains à leurs lèvres en adorant l'impure idole[1]. » — Que feront les rationalistes de cette page sublime, où Jéhovah se révèle à son serviteur, non point dans l'appareil formidable de la tempête, ni dans les secousses violentes de la terre ébranlée, ni dans la flamme étincelante allumée au choc des nuages, mais dans le calme et la sérénité qui leur succède, « au doux murmure d'une brise légère, » image de l'Esprit de Dieu qui incline doucement les âmes fidèles au souffle de sa grâce,

[1] III *Reg.*, cap. XIX, 9-18. Ainsi, d'après le témoignage formel de la Bible, le royaume d'Israël ou du « Nord, » foyer « du vieil esprit républicain, » comme dit M. Renan, ne comptait pas plus de sept mille adorateurs de Jéhovah. — Nous ne pouvons nous dispenser de faire la même remarque à propos du choix d'Elisée pour succéder à Elie. La patrie d'Elisée, Abel-Meula, n'est nullement une cité septentrionale, elle était au centre de la Palestine. « Abel-Mehoula (Abel-la-Forte), patrie d'Elisée, dit M. de Saulcy, » était dans le voisinage de Beit-San (tribu d'Issachar), nommée depuis Scy» thopolis, et qui a repris aujourd'hui son antique nom, mais un peu altéré » de Beysan. Eusèbe, à propos de cette localité dont il écrit le nom Βεθμαελα, » dit que c'est un bourg situé dans la grande plaine du Jourdain, à seize » milles romains au sud de Scythopolis ou Beysan. Avis aux explorateurs » futurs de la Terre sainte. Nul doute qu'ils ne retrouvent avec un peu de » soin, les traces de la ville natale du prophète Elisée. » (*Dict. des antiq. bibl.*, pag. 20.)

pendant que les orages renversent et déracinent les superbes, comme le vent renversait sous les yeux d'Elie, les rochers de l'Horeb? Ils appellent cela « une histoire comme toutes les autres histoires ! »

63. « Elie, chargé de cette mission divine, partit aussitôt pour l'accomplir. Il dut remonter toute la longueur du territoire hébreu en traversant les solitudes de l'Arabie, la région des Moabites e celle des fils d'Ammon, pour arriver au désert de Syrie et gagner Damas. Benadad, fils du roi Syrien du même nom, dont il a été parlé précédemment, y avait succédé à son père [1]. Elie ne venait ni pour le renverser du trône, ni pour conspirer contre sa vie. Comme Samuel, du vivant de Saül, avait versé l'huile de l'onction royale sur le front d'un jeune homme de quinze ans qui devait plus tard porter si glorieusement la couronne, ainsi Elie fit à l'égard de Hazaël, laissant à Dieu le soin d'achever son œuvre. Cette première partie de sa mission terminée, il rentra, sans craindre cette fois les menaces d'une reine impie, sur le territoire d'Israël. Il trouva Jéhu, fils de Namsi, et le marqua de même de l'onction royale pour l'avenir. Puis descendant le cours du Jourdain, « il rencontra Elisée, fils de Saphat, dans la plaine d'Abel-Meula. Elisée labourait en ce moment les champs paternels. Ses serviteurs avaient amené douze charrues attelées chacune d'une paire de bœufs, et Elisée en dirigeait une lui-même. Elie vint à lui, et jetant son manteau sur les épaules du laboureur, s'éloigna sans proférer une seule parole. Elisée, quittant son attelage, se précipita sur les pas de l'homme de Dieu : Laissez-moi, lui dit-il, le temps d'aller embrasser mon père et ma mère, et je reviendrai vous suivre. — Va, répondit Elie, et reviens. J'ai fait pour toi ce que Jéhovah m'a ordonné. — Elisée retourna à sa demeure, immola une paire de bœufs dont il fit cuire la chair avec le bois de sa charrue, donna ainsi un dernier festin aux habitants de sa bourgade, prit congé de sa famille, et revenant trouver Elie, s'attacha à ses pas et le servit [1]. »

[1] III *Reg.*, cap. XIX, 19 ad ultim.

L'armée syrienne de Benadad aux portes de Samarie. Négociations entre le prince Syrien et Achab.

64. Cependant les Syriens, ne se contentant point du tribut qu'ils avaient imposé au royaume d'Israël sous le règne d'Amri [1], songeaient à aggraver encore le joug qu'ils faisaient peser sur les vaincus. Benadad crut sans doute que les longues souffrances qui venaient de désoler le territoire d'Israël pendant trois années de la plus cruelle famine, lui offraient une occasion favorable de signaler ses armes par de nouveaux exploits. « Il rassembla tous ses guerriers sous ses drapeaux; trente-deux rois, ses alliés ou ses tributaires, se joignirent à lui, et avec une multitude innombrable de cavaliers et de chariots de guerre, il envahit les tribus septentrionales, soumettant toutes les cités sur son passage, et se dirigea, sans rencontrer d'obstacle, sur la ville capitale de Samarie. Des messagers devançant sa marche triomphale vinrent trouver de sa part Achab, roi d'Israël, et lui firent entendre cette dure proposition. Voici ce que dit Benadad : Ton or et ton argent seront à moi; tes femmes et tes fils passeront à mon service. — Que la parole du roi, mon maître, s'accomplisse, répondit en tremblant le roi de Samarie. Ma personne même lui appartient, et tout ce que j'ai est à lui. — Les messagers vinrent apporter cette humble réponse au fier Syrien. Retournez près d'Achab, dit-il, et faites-lui connaître ma détermination souveraine. Dites-lui de ma part : J'accepte ton or, ton argent, tes femmes et tes fils. Demain donc, à l'heure où je parle, mes officiers entreront à Samarie, ils visiteront ton palais et toutes les maisons de la ville, et prendront ce qui leur conviendra. A ce prix je consens à ratifier ta soumission. — Le roi d'Israël, en recevant ce second message, convoqua tous les anciens du peuple et leur dit : Voyez l'insolente perfidie du Syrien! Quand il m'a demandé mes trésors et le sacrifice de ma propre famille, j'ai consenti à cette cruelle extrémité; maintenant il demande votre ruine et celle de tous mes fidèles sujets. — Rejetez ses propositions, s'écrièrent les anciens d'une voix unanime, et ne vous laissez point effrayer par ses menaces. — Achab, qui avait provoqué

[1] Voir le nº 40 de ce chapitre.

habilement ce conseil, s'empressa de le suivre. La réponse définitive qu'il transmit aux envoyés de Benadad fut formulée sous cette inspiration : Allez dire à votre maître de ma part : Votre serviteur, le roi d'Israël, est prêt à se soumettre à ce que vous aviez exigé par votre premier message; mais jamais il ne fera ce que vous demandez maintenant. — Une troisième fois les messagers syriens revinrent trouver Achab : Par les dieux que j'adore! lui faisait dire Benadad, toute la ville de Samarie réduite en cendres ne suffira pas à remplir le creux de la main de chacun des guerriers qui me suivent! — Ce n'est pas quand il ceint son glaive avant le combat, répondit Achab, qu'un soldat peut se vanter de la victoire, c'est quand il le dépose après la bataille! — Les envoyés syriens s'éloignèrent avec cette réponse et ne revinrent plus [1]. »

Siége et délivrance de Samarie.

65. « Benadad donnait un somptueux festin aux rois ses alliés et aux principaux chefs de son armée, sous un vaste pavillon dressé au milieu du camp, lorsque ses messagers lui apportèrent la dernière réponse d'Achab. Qu'on aille aussitôt investir Samarie! s'écria le prince syrien. — Cet ordre fut exécuté, et les troupes enveloppèrent la ville ennemie d'une ceinture de fer. Cependant un Prophète était venu trouver Achab et lui avait communiqué un ordre divin : Voici ce que dit Jéhovah : Tu vois cette multitude innombrable qui entoure tes remparts; avant la fin du jour je la livrerai entre tes mains, pour que toi et ton peuple vous sachiez que je suis le vrai Dieu. — Et par quel moyen, dit Achab, s'opérera un tel prodige? — Les valets des chefs de votre armée y suffiront, répondit le Prophète. — Mais qui donnera le signal du combat? demanda encore le roi. — Vous-même, dit l'homme de Dieu. — Achab fit aussitôt ranger son armée en bataille. Elle n'était composée que de sept mille Israélites. Les valets se trouvèrent au nombre de deux cent trente-deux. Le roi les fit placer en tête de ses troupes, et commanda une sortie contre le camp syrien. Il était midi. Benadad n'avait pas quitté le pavillon du festin; il avait continué à faire remplir sa coupe et celles des rois ses alliés, d'un vin

[1] III *Reg.*, cap. XX, 1-11.

généreux, l'ivresse commençait à dominer tous les convives. On vint lui dire : Des guerriers israélites sortent en ce moment de Samarie. — S'ils viennent demander la paix, répondit Benadad, qu'on respecte leur vie; s'ils engagent le combat, qu'on les fasse tous prisonniers, mais surtout qu'on n'en tue pas un seul. — La troupe d'Achab put ainsi avancer jusqu'au milieu des tentes ennemies. Là, chacun des soldats israélites se mit à frapper sur les Syriens qui l'entouraient; une véritable panique s'empara des guerriers de Benadad; leurs chefs, incapables de les diriger, sous l'influence de l'ivresse, ne surent pas remédier à ce premier désordre, et bientôt l'armée entière s'enfuit dans toutes les directions sur les hauteurs de Samarie. Benadad n'eut que le temps de s'élancer sur un de ses chevaux et de chercher son salut dans la fuite. Samarie était sauvée. Achab, profitant de l'avantage, poursuivit avec vigueur les fuyards, et ce jour-là fut marqué pour la Syrie par un sanglant désastre [1]. »

Le conseil de guerre de Benadad, roi de Syrie.

66. « Le Prophète qui avait prédit, au nom de Jéhovah, cette victoire inespérée, dit alors à Achab : Songez maintenant à vous mettre à l'abri d'une invasion de ce genre. Réunissez autour de vous des forces suffisantes, car le roi de Syrie, dans un an, renouvellera contre vous son entreprise. — En effet, les conseillers de Benadad, pour le consoler du revers qu'il venait d'éprouver, lui disaient : Les dieux d'Israël sont des divinités des montagnes, voilà pourquoi l'attaque contre Samarie, commencée par les hauteurs du Selmon, n'a pas réussi. C'est par la plaine qu'il convient de diriger les troupes pour assiéger cette ville, et, de la sorte, elle tombera inévitablement entre vos mains. Préparez donc une seconde expédition; ne prenez plus avec vous ces rois alliés qui ne sont qu'un embarras de plus; mettez à la tête de vos bataillons des chefs aguerris; complétez votre armée, en remplaçant, par de nouveaux soldats, les pertes que nous venons de faire, et quand la cavalerie et les chariots de guerre seront en nombre suffisant, nous irons attaquer le roi d'Israël, en ayant soin de choisir les vallées

[1] III *Reg.*, cap. XX, 12-21.

pour y livrer bataille; vous verrez alors la victoire couronner vos drapeaux [1]. » — Nous trouvons, dans ce conseil de guerre réuni à Damas, au palais de Benadad, un des plus anciens exemples de discussion stratégique, et un renseignement curieux sur la tactique militaire de ces temps reculés. Il est d'ailleurs évident qu'une guerre de montagnes ne pouvait être favorable au déploiement de la cavalerie syrienne, et que les chariots armés de faux étaient complétement inutiles au milieu des rochers et sur les flancs escarpés du Séméron. Au point de vue stratégique, le conseil des officiers de Benadad était donc excellent, et le roi syrien n'omit aucune précaution pour le faire triompher.

Victoire d'Achab sur l'armée syrienne à Aphec.

67. « L'année suivante, Benadad, à la tête de son armée renouvelée, entra sur le territoire d'Israël, traversa la tribu de Nephtali, et longeant le littoral de la Méditerranée qui lui permettait de développer ses troupes dans de vastes plaines, vint camper à Aphec, sur les bords du Cison. Achab, de son côté, n'attendit pas, comme l'année précédente, qu'on vînt l'assiéger dans sa capitale. Il fit approvisionner ses guerriers pour une longue marche, et s'avança à la rencontre de l'ennemi. Il prit position à l'opposé des Syriens, en face d'Aphec, et divisa sa faible troupe en deux corps distincts. Le camp israélite ressemblait à deux petits troupeaux de chèvres, pendant que l'armée syrienne remplissait au loin les campagnes. Cependant un prophète de Jéhovah dit à Achab : Voici la parole du Seigneur : Les Syriens ont dit : Le Dieu d'Israël est le Dieu des montagnes, il n'a point de pouvoir sur les vallées. Je livrerai leur multitude innombrable entre tes mains; vous saurez ainsi que je suis le Dieu de toute la terre. — Pendant six jours, les deux armées restèrent en observation, sans que ni l'une ni l'autre engageât la lutte. Enfin, le septième jour, une grande bataille fut livrée. Les Syriens, complétement défaits, perdirent cent mille hommes. Leur armée en déroute courut se réfugier sous la protection des remparts d'Aphec. Quand la multitude épouvantée se pressait en désordre aux portes de la ville, un pan de muraille s'écroula et

[1] III *Reg.*, cap. XX, 23-26.

écrasa vingt mille soldats dans sa chute. Benadad réussit à franchir les décombres et les monceaux de cadavres entassés, il vint se réfugier dans une maison de la ville. Ses conseillers lui dirent alors : On nous a toujours dit que les rois d'Israël sont cléments, essayons de fléchir le cœur d'Achab. Nous nous présenterons devant lui couverts de sacs, comme des misérables et la corde au cou, pour implorer sa pitié; peut-être consentira-t-il à nous accorder la vie. — Dans cette attitude suppliante, les officiers du roi de Syrie parurent devant celui d'Israël. Votre serviteur Benadad, dirent-ils, nous envoie près de vous. Je vous en prie, vous mande-t-il par notre bouche, faites-moi grâce de la vie! — Il a donc échappé au carnage? répondit le vainqueur; dites-lui qu'il est mon frère. — Comblés de joie en entendant cette exclamation de bon augure, les Syriens reprirent : C'est votre frère Benadad qui vous adresse cette supplication. — Allez donc, dit Achab, et amenez-le-moi. — Le roi vaincu parut bientôt lui-même, et Achab le fit placer à ses côtés sur son char. Benadad dit à son vainqueur : Je vous rendrai les cités prises à votre père par le mien; vous prélèverez sur les revenus du trésor royal de Damas, un tribut semblable à celui que mon père prélevait sur ceux de Samarie, et, après ce pacte d'alliance, vous me laisserez retourner dans ma capitale. — Achab y consentit, le traité d'alliance fut conclu, et Benadad retourna à Damas [1]. »

Faste déployé par Achab.

68. Au point de vue national, rien n'était plus impolitique que la conduite d'Achab en cette circonstance. La Syrie, toujours ennemie de la Judée, était entre les mains du roi d'Israël; Jéhovah la lui avait livrée par une victoire annoncée d'avance, et contraire pourtant à toutes les prévisions humaines. Il était de la dernière importance de mettre pour jamais le roi syrien dans l'impossibilité de nuire au peuple d'Israël. Mais Achab, roi idolâtre, avait intérêt à s'allier avec des nations païennes. Voilà pourquoi il fait parade ici d'une clémence si étrangère à son caractère bien connu. Un prophète le lui reprocha de la part du Seigneur, « mais Achab

[1] III *Reg.*, cap. XX, 26-34.

refusa de l'entendre, et rentra à Samarie plus irrité que jamais contre les serviteurs du Dieu qui venait de lui accorder la victoire [1]. » Il ne songea plus qu'à jouir en paix d'un triomphe qu'il avait si peu mérité. Samarie, embellie par ses soins, vit s'élever des constructions superbes. Achab y fit bâtir un palais connu sous le nom de *Palais d'ivoire*, probablement en souvenir de la *Tour d'ivoire* que David avait élevée à Jérusalem. Les autres cités de son royaume furent également agrandies et fortifiées par ses ordres [2]. Il avait à Jezraël un palais qu'il aimait de préférence, et il voulut l'agrandir [3].

La vigne de Naboth de Jezraël. Artifices de Jézabel. Mort de Naboth.

69. « Or, les jardins de cette résidence royale étaient limités par l'héritage de Naboth de Jezraël. Cède-moi ta vigne, dit le roi à Naboth, j'en ai besoin pour l'adjoindre à mes jardins et y faire une plantation d'oliviers. Elle est voisine de mes domaines et touche presque à mon palais. Je te donnerai en échange une vigne de plus grande valeur, ou, si tu le préfères, je te la paierai en argent, le prix convenable. — Que Jéhovah me soit propice! répondit Naboth, jamais je ne vendrai l'héritage de mes pères! — Ce refus exaspéra Achab. Frémissant de rage, il rentra dans son palais, en proie à un véritable accès de fureur, et s'étendant sur sa couche royale, le visage tourné vers la muraille, il refusa la nourriture que lui présentaient ses serviteurs. Jézabel se rendit près de son époux : Qu'avez-vous? lui dit-elle, et qui peut vous causer ce sombre chagrin? Pourquoi refusez-vous toute nourriture? — Achab lui raconta cet incident. Vraiment, dit-elle, vous êtes un grand roi! Vous gouvernez admirablement le peuple d'Israël! Levez-vous, mangez, et reprenez votre calme; je vous donnerai, moi, la vigne de Naboth. — La reine écrivit alors au nom d'Achab, des lettres qu'elle scella de l'anneau royal, et les adressa aux anciens de Jezraël et aux principaux de la ville. Voici quelle était la teneur de ces lettres : Promulguez l'ordonnance d'un jeûne solennel, et, au jour fixé, vous ferez asseoir Naboth aux premiers rangs parmi le peuple. Trouvez cependant deux faux témoins, vrais fils de Bélial, qui se

[1] III *Reg.*, cap. XX, 35 ad ultim. — [2] III *Reg.*, cap. XXII, 39. — [3] III *Reg.*, cap. XXI, 1.

lèveront au milieu de l'assemblée, et diront : Naboth a blasphémé contre Dieu et contre le roi. Ils soutiendront leur faux témoignage; vous vous saisirez de Naboth, on l'entraînera hors de la ville, et vous le lapiderez comme blasphémateur. — Les ordres de cette reine barbare furent ponctuellement exécutés. L'indication du jeûne solennel fut publiée; au jour fixé Naboth prit place dans le temple aux premiers rangs du peuple; les deux faux témoins vinrent s'asseoir à ses côtés. Quand la multitude fut assemblée, ces fils du mensonge se levèrent et dirent à la foule : Naboth a blasphémé contre Dieu et contre le roi! — Ils soutinrent leur accusation, et Naboth, victime innocente de cette infâme calomnie, fut entraîné hors de l'enceinte de Jezraël par le peuple furieux, et expira sous les pierres que des milliers de mains lançaient contre le prétendu blasphémateur [1]. On vint dire à Jézabel : Naboth a été lapidé; il

[1] Tout le monde sait que Jézabel fit mourir Naboth pour s'emparer de son héritage. On a appris ce fait sans détails, dans quelque manuel historique, et l'érudition ne va pas plus loin. Nous ne saurions trop insister sur l'insuffisance, au point de vue religieux, d'un pareil mode d'enseignement. Jamais autant qu'en ce siècle on n'a eu de prétentions à la science, et jamais on n'a moins su. Dans le récit biblique qu'on vient de lire, il n'est pas une seule ligne qui ne prouve l'influence de la loi mosaïque sur le peuple d'Israël à l'époque d'Achab, et si le détail de la tragique histoire de Naboth était aussi connu que son dénouement, M. Renan n'aurait pas eu la pensée d'écrire que Moïse et sa loi ne commencèrent à éveiller l'attention du peuple hébreu qu'au temps de Josias. En supposant que M. Renan en aurait eu le désir, il aurait reculé devant la notoriété publique d'un fait qui dément si péremptoirement sa théorie. Comment, en effet, Jézabel put-elle s'imaginer qu'il suffirait de la déposition de deux faux témoins pour entraîner la mort de Naboth? Comment fut-elle amenée à choisir comme la plus grave accusation contre cet innocent, celle d'avoir blasphémé le nom de Dieu? Et enfin pourquoi, au lieu de déférer la connaissance de ce crime au tribunal royal dont elle disposait, le fait-elle porter à l'assemblée du peuple? Rien de tout ceci n'eût été plausible, aucun de ces artifices n'aurait eu la moindre chance de succès, sous l'empire d'une autre législation que la législation de Moïse. Supposons en effet que l'accusation calomnieuse inventée contre Naboth se produise de nos jours. Un homme est accusé d'avoir blasphémé le nom de Dieu; tous les tribunaux le relâcheront. Il est accusé en outre d'avoir proféré des injures contre le chef de l'Etat. Ce grief est légalement plus considérable, et comme il est passible de quelques années d'emprisonnement, il fixera l'attention. Deux témoins soutiennent la vérité du

est mort. — Elle alla trouver Achab : Levez-vous, lui dit-elle, allez prendre possession de cette vigne qu'on n'a voulu ni vendre ni échanger! Naboth a cessé de vivre! — Achab, à cette nouvelle, sortit du palais pour aller visiter l'héritage qu'il venait d'acheter au prix du sang d'un juste [1]. »

fait. On examinera la moralité des témoins, on les confrontera, on rapprochera de leur déposition celle des témoins à décharge, et si l'on constate que la haine, la cupidité, la vengeance ont inspiré les accusateurs, ils seront poursuivis comme faux témoins, et l'innocence de l'accusé sera reconnue. Evidemment donc les artifices de Jézabel supposent une législation toute différente. Ils supposent : 1° Que le blasphème contre Dieu et l'injure contre le roi étaient deux crimes qu'on devait instantanément punir de mort; 2° que la connaissance de ces crimes appartenait à l'assemblée du peuple et non au tribunal royal; 3° que deux témoins suffisaient pour établir la réalité du crime. Or, le seul code connu qui présente réunies ces trois dispositions légales, est celui de Moïse. Le Lévitique, chap. XXIV, verset 15, dit formellement : *Omnis qui maledixerit Deo suo portabit peccatum suum, et qui blasphemaverit nomen Domini morte morietur : lapidibus opprimet eum omnis multitudo.* Voilà pour la peine de mort contre le blasphémateur, peine qui doit être subie aussitôt que le crime est connu, et que l'assemblée du peuple est tout à la fois chargée de prononcer et d'exécuter. La malédiction contre le souverain était assimilée à la malédiction contre le père de famille. Or l'Exode, chap. XXI, verset 17, s'exprime ainsi : *Qui maledixerit patri suo morte morietur.* Voilà pour la peine capitale portée contre l'Israélite qui avait maudit le nom du roi. Enfin le Deutéronome, chap. XVII, verset 6, est ainsi conçu : *In ore duorum aut trium testium peribit qui interficietur.* Voilà pour les deux témoins. Ainsi, au temps d'Achab, l'assemblée du peuple avait le droit de vie ou de mort, quoiqu'il y eût un roi, et quel tyran que ce roi! Ainsi au temps d'Achab, non-seulement on avait le texte du Lévitique, de l'Exode, du Deutéronome, absolument pareil à celui que nous lisons encore maintenant, mais ce texte faisait la base du droit public, il était le code pratiqué par la nation tout entière. Qu'en pensent les rationalistes? L'accusation capitale imaginée par Jézabel contre Naboth ne pouvait se produire dans les circonstances racontées par le livre des Rois qu'au sein d'une nation où le code en vigueur était le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome de Moïse. L'abus qui fut fait ici de cette loi auguste ne prouve rien contre la loi elle-même, qui fut violée dans l'affaire de Naboth de la façon la plus tyrannique. Oppression du pouvoir, servilité des magistrats, corruption des juges, subornation des témoins, précipitation dans le jugement, manœuvres pour exciter la fureur du peuple, tout cela constitue un ensemble d'infractions à la loi de Moïse, condamnées d'avance en mille endroits de cette législation. Mais enfin les formalités de ce jugement inique supposent comme condition indispensable la pratique officielle de la loi mosaïque, à l'époque où il fut rendu, et c'est ce que nous voulions constater. — [1] III *Reg.*, cap. XXI, 1-16.

Elie reproche à Achab le meurtre de Naboth, et lui prédit les malheurs qui frapperont sa race.

70. « Au moment où le roi d'Israël mettait le pied sur l'héritag de Naboth, le prophète Elie de Thesbé se présenta devant lui. Cette apparition soudaine fit trembler Achab. M'avez-vous trouvé coupable contre vous de quelque offense? dit-il à l'homme de Dieu. — Oui, répondit le prophète, vous vous êtes vendu à l'esprit du mal pour multiplier vos crimes devant le Seigneur! Voici la parole de Jéhovah : Tu as tué un juste et tu dépouilles ta victime. Les chiens de Jezraël lècheront ton sang au lieu même où leur langue s'est rougie du sang de Naboth. Ils dévoreront le cadavre de Jézabel au milieu même de cette plaine. Je vais déchaîner sur ta tête un déluge de calamités; j'anéantirai ta famille, sans en laisser un seul rejeton debout. Je la traiterai comme celles de Jéroboam et de Baasa dont tu as surpassé les crimes. Jamais encore Israël n'avait connu des attentats semblables à ceux que tu commets chaque jour sous l'inspiration de Jézabel, ton indigne épouse. Tu as multiplié les abominations au point de renouveler sur cette terre les monstrueuses infamies des Amorrhéens dont j'ai exterminé la race maudite. — En entendant ces terribles menaces, Achab déchira ses vêtements, se couvrit d'un cilice, jeûna, ne voulut d'autre lit de repos que le sac de la pénitence, et marcha la tête baissée, dans l'attitude d'un suppliant. Le Seigneur dit alors à Elie : N'as-tu pas vu comme Achab s'est humilié devant moi? En faveur de son repentir, je différerai l'exécution de ma sentence. Elle ne se réalisera point en entier de son vivant; je la réserve pour le règne de son fils [1]. »

Josaphat à Samarie. Projet d'expédition contre Ramoth-Galaad. Les prophètes de Baal.

71. Trois ans s'écoulèrent sans que la guerre contre les Syriens se rallumât. A la fin de la troisième année, Josaphat, roi de Juda, vint à Samarie visiter le roi d'Israël, son allié. C'était la première fois, depuis la séparation sous Jéroboam, que les deux souverains des royaumes rivaux se trouvaient en présence l'un de l'autre, en relations d'amitié et de paix. Achab déploya la plus grande magnificence dans la réception de cet hôte illustre. Il immola des victimes sans nombre et offrit au roi de Juda et à sa suite des festins somptueux. Un but politique se cachait toutefois sous ces démons-

[1] III *Reg.*, cap. XXI, 17 ad ultim.

trations affectueuses. Achab voulait déterminer Josaphat à l'aider dans une expédition qu'il méditait contre la Syrie [1]. « Un jour, les deux rois alliés étaient entourés dans le palais de Samarie de tous leurs officiers. Achab dit aux siens : Vous savez que la ville de Ramoth-Galaad fait partie du territoire hébreu. Depuis trop longtemps nous la laissons au pouvoir du roi de Syrie. L'heure est venue de réparer notre négligence. — Puis, s'adressant à Josaphat : Viendrez-vous avec moi dans cette expédition? lui demanda-t-il. — Partout où vous irez je vous accompagnerai, répondit le roi de Juda. Votre peuple et le mien ne forment qu'une nation; mes cavaliers sont les vôtres. Seulement, veuillez, je vous prie, interroger l'oracle du Seigneur au sujet de cette entreprise. — Achab fit réunir tous les prophètes de Baal qui se trouvaient alors à Samarie et dans les environs. Il en vint près de quatre cents. Les deux souverains étaient assis, chacun sur un trône, près de la porte de Samarie, dans tout l'appareil de la majesté royale et entourés de leurs officiers. Dois-je attaquer Ramoth-Galaad? demanda Achab à ces prophètes menteurs. Dieu bénira-t-il mon entreprise? — Allez, répondirent-ils unanimement. Le Seigneur livrera cette cité entre vos mains. — Sédécias, fils de Chanaana, plus ardent que les autres pour frapper davantage l'imagination de la multitude, s'était appliqué sur le front deux cornes de fer, et avec cet emblême, il se présenta devant Achab : Comme le taureau furieux secoue sa victime avec les cornes, dit-il au roi d'Israël, ainsi vous agiterez la Syrie et la briserez ! — Cependant Josaphat dit à son allié : Ne se trouve-t-il point parmi cette foule un prophète de Jéhovah, que nous puissions interroger? — Il n'en est resté qu'un seul à Samarie, dit Achab; c'est Michée, fils de Semla. Mais je n'aime pas le consulter parce qu'il ne me prédit jamais que des malheurs. — Ne parlez point ainsi, roi d'Israël! reprit Josaphat. — Pour condescendre au désir de son hôte, Achab dit à l'un de ses officiers : Va chercher le fils de Semla, et hâte-toi de nous l'amener. — L'officier revint avec Michée, et chemin faisant il lui disait : Tous les autres pro-

[1] II *Paralip.*, cap. XVIII, 1-2; III *Reg.*, cap. XXII, 1, 2.

phètes ont prédit le succès au roi, mon maître. Parle comme eux. — Vive Jéhovah! s'écria le fidèle Michée. Mes lèvres ne prononceront point d'autres paroles que celles que le Seigneur y placera lui-même[1]. »

Prophétie de Michée, fils de Semla, en présence de Josaphat et d'Achab à Samarie.

72. En voyant le prophète, Achab l'interpella en présence de la foule : Michée[2], lui dit-il, dois-je aller attaquer Ramoth-Galaad, ou faut-il m'en abstenir? — Allez, répondit ironiquement le serviteur de Dieu, en affectant le ton enthousiaste des prêtres de Baal, toutes les prospérités vous accompagnent; allez! le Seigneur livrera la cité entre vos mains! — Le roi d'Israël ne se méprit point sur la véritable intention du prophète : Au nom de Jéhovah, lui dit-il, je t'adjure de me dire la vérité! — Alors Michée, prenant un ton solennel, répondit : J'ai vu l'armée d'Israël dispersée sur les montagnes de Galaad comme des brebis qui n'ont plus de pasteur; et pendant que cette vision passait sous mes yeux, la voix du Seigneur se faisait entendre et disait : Ils ont perdu leur roi, que chacun d'eux reprenne isolément le chemin de sa demeure. — Vous l'entendez! dit Achab à Josaphat. Ne vous avais-je pas prévenu qu'il n'a jamais pour moi de félicités à prédire? — Roi d'Israël, s'écria Michée en l'interrompant, c'est pour cela que vous devriez écouter les paroles que Jéhovah met sur mes lèvres. Voici la vision céleste que Dieu a révélée à son serviteur : Je voyais la majesté de Jéhovah, sur le trône de sa gloire, environnée de l'armée du ciel qui se pressait à droite et à gauche. Jéhovah dit à ses anges : Qui se chargera d'entretenir l'illusion funeste d'Achab, et le confirmera dans le projet d'aller attaquer Ramoth-Galaad, où il doit périr? — Les anges firent alors diverses propositions. Puis l'un d'entre eux vint se prosterner devant l'Eternel : J'irai, dit-il, et j'entretiendrai Achab dans son illusion. — Par quel moyen? demanda le Très-Haut. — Par l'entremise des prophètes de Baal dont il aime à

[1] III *Reg.*, cap. XXII, 1-15; II *Paralip.*, cap. XVIII, 3-13.

[2] Le prophète Michée dont il est question ici, a été surnommé l'Ancien, pour le distinguer de celui du même nom dont les livres figurent au canon des Livres saints, et qui vécut à l'époque d'Isaïe, sous les règnes de Joatham, Achaz et Ezéchias.

s'entourer. — Va, dit le Seigneur, tu réussiras. — Voilà comment, ô roi d'Israël, tous ces prêtres assemblés vous font entendre des paroles de succès; mais Jéhovah a prononcé sur votre entreprise une sentence contraire. — A ces mots, Sédécias, le fils de Chanaana, s'élança sur le serviteur de Dieu et le frappa à la joue, en disant : Crois-tu donc que l'Esprit de Dieu m'ait abandonné, pour te prendre comme son interprète? — Michée, sans s'émouvoir de cet outrage, se contenta de répondre à Sédécias : Tu le verras toi-même, le jour où le peuple, furieux d'avoir été trompé par tes promesses de mensonge, demandera ta mort à grands cris, et que tu chercheras en tremblant un asile dans toutes les retraites de ta demeure. — Achab dit alors à ses officiers : Qu'on enferme Michée; Amon, gouverneur de Samarie et Joas, fils d'Amélech, me répondront de lui. On lui donnera dans la prison le pain de la captivité et l'eau de l'angoisse jusqu'au jour où je reviendrai triomphant de mon expédition contre Ramoth-Galaad. — Peuple d'Israël! vous l'avez entendu! s'écria Michée. — Puis s'adressant à Achab : Si vous revenez triomphant, lui dit-il, je consens, devant toute cette multitude, à passer pour un faux prophète[1]. »

Défaite de Ramoth-Galaad. Mort d'Achab (883).

73. Les armées combinées de Juda et d'Israël se réunirent donc, et franchissant le Jourdain, vinrent mettre le siége devant Ramoth-Galaad. Le prince syrien, Benadad, jaloux de venger enfin l'humiliation de ses deux précédentes défaites, et de relever l'honneur national, accourut, avec son armée, à la rencontre des deux rois. « Or, il avait dit aux trente-deux généraux qui commandaient ses troupes et ses chariots de guerre : Dans la chaleur du combat, dirigez tous vos efforts contre Achab. Ne vous laissez distraire de ce soin par aucun autre ennemi, si grand qu'il puisse être. Le roi d'Israël seul doit attirer votre attention. — Achab fut sans doute averti par ses espions du mot d'ordre de Benadad; il s'assura que Josaphat ignorait cette circonstance, et joignant dans une égale mesure la lâcheté à la perfidie, il lui dit : Revêtez-vous de votre armure royale, montez votre quadrige de guerre et engagez l'ac-

[1] III *Reg.*, cap. XXII, 16-28; II *Paralip.*, cap. XVIII, 14-27.

tion de votre côté, j'en ferai autant du mien. — Josaphat, sans soupçonner la trahison, s'empressa de se couvrir de ses insignes royaux, monta sur son char et donna aux siens le signal du combat. Cependant Achab déposa tous les ornements qui auraient pu le faire reconnaître, monta sur un chariot de guerre, sans aucun signe distinctif et vint prendre part à la mêlée. Les généraux syriens ne rencontrant qu'un seul quadrige royal dans l'armée ennemie, celui de Josaphat, le prirent pour celui du roi d'Israël, et se précipitèrent sur lui de toutes parts. Josaphat allait infailliblement succomber dans cette lutte inégale; il poussa un cri d'alarme pour appeler les siens à son secours. En entendant sa voix, les généraux syriens reconnurent leur erreur; ils abandonnèrent le roi de Juda pour voler à la recherche d'Achab. Celui-ci, armé comme un guerrier ordinaire, se croyait en sûreté sur son char, grâce à ce déguisement, lorsqu'un archer syrien, ayant bandé son arc, lança au hasard sa flèche dans les épais bataillons d'Israël. La flèche vint frapper Achab, traversa sa cuirasse et s'enfonça entre le poumon et l'estomac. Le roi d'Israël eut encore la force de dire à son écuyer : Fais retourner tes chevaux, et tire-moi de la mêlée, car je suis grièvement blessé. — L'écuyer obéit, et dans le trajet qu'il eut à fournir jusqu'à la tente royale, le sang coulait de la blessure, et ruisselait sur les montants du char. Au coucher du soleil, Achab expirait sur son char, d'où, malgré ses cruelles souffrances, il n'avait pas voulu descendre; la victoire restait au roi de Syrie, et un héraut d'armes israélite parcourant les hauteurs de Galaad, sonnait de la trompette, en criant aux guerriers d'Israël : Que chaque soldat hébreu reprenne le chemin de sa cité et de sa patrie. — Le corps d'Achab fut ramené à Samarie sur le char même où il avait trouvé la mort. A cette nouvelle désastreuse, le peuple courut délivrer Michée, et demandait à grands cris la mort de Sédécias [1]. On fit à Achab des funérailles magnifiques. Il reçut la

[1] Ce détail ne se trouve point dans le récit biblique, mais Josèphe le laisse deviner dans son histoire (*Antiq. judaic.*, lib. VIII, cap. x). Il nous a conservé aussi le nom du soldat syrien dont la flèche, lancée au hasard, fut dirigée par le doigt de Dieu sur un illustre coupable. Il l'appelle Aman.

sépulture à Samarie, dans le tombeau de son père. Quelques jours après, les serviteurs de la cour lavèrent le char royal et les rênes ensanglantées à la piscine en dehors de la ville, et les chiens avides venaient boire le sang d'Achab au lieu même où ils avaient léché le sang de Naboth. Le détail des autres actions d'Achab, de la magnificence de son palais d'ivoire, et des constructions qu'il fit élever dans les différentes cités de son royaume, a été inscrit au livre des Annales des rois d'Israël[1].

Ochosias, fils d'Achab lui succède sur le trône d'Israël.

74. La mort d'Achab, après un règne de vingt-deux ans, laissait le trône de Samarie à Ochosias, son fils. Jézabel allait continuer, comme mère du nouveau roi, la domination fatale dont elle avait été investie comme épouse. Sous sa direction, « Ochozias marcha sur les traces de son père, et renouvela toutes les impiétés de Jéroboam, qui avait le premier entraîné les dix tribus séparées dans la voie de l'idolâtrie. Il fit le mal devant le Seigneur, se montra l'adorateur des cultes étrangers de sa mère, et précipita par ses prévarications l'heure de la vengeance divine[2]. »

Retour de Josaphat à Jérusalem. Le prophète Jéhu, fils d'Hanani. Josaphat parcourt les villes de son royaume. Tribunal de Jérusalem.

75. « Josaphat, après la défaite de Ramoth-Galaad, avait repris le chemin de Jérusalem. Le prophète Jéhu, fils d'Hanani, le même qui avait autrefois prononcé contre Baasa une sentence de mort, vint à la rencontre du roi. Vous avez, lui dit-il, prêté votre secours à un impie; vous avez fait alliance avec les ennemis de Jéhovah; vous méritiez, par cette imprudence, de voir tomber sur vous la colère du Seigneur. Mais l'Eternel a jugé les intentions de votre cœur, il a vu que vous êtes resté fidèle au Dieu de vos pères, que vous avez détruit l'idolâtrie dans votre royaume, et il vous a pardonné en faveur de vos bonnes œuvres. — Josaphat accueillit, sans

Josèphe suppose que le déguisement d'Achab fut une mesure concertée avec l'agrément de Josaphat. Mais le texte biblique est ici en désaccord avec cette interprétation de l'historien hébreu. Si ce stratagème de guerre eût été résolu en commun par les deux rois, Josaphat, sur la personne duquel il devait attirer tout l'effort de l'ennemi, aurait eu soin d'entourer son char de forces imposantes, et ne se serait point exposé isolément à l'attaque dont il faillit devenir la victime.

[1] II *Paralip.*, cap. XVIII, 28 ad ultim.; III *Reg.*, cap. XXII, 29-39. — [2] III *Reg.*, cap. XXII, 52 ad ultim.

murmure cette parole de l'homme de Dieu, et en prit occasion de redoubler de zèle et de piété. Après quelques jours de repos dans sa capitale, il voulut visiter en personne les cités du royaume de Juda, depuis Bersabée jusqu'aux montagnes d'Ephraïm, pour affermir le peuple dans la fidélité au Seigneur. Dans toutes les places fortes, il établissait des juges chargés de rendre la justice aux habitants de la région voisine. Pesez bien tous vos actes, disait-il à chacun d'eux en les investissant de cette magistrature, car ce n'est point au nom d'un homme, c'est au nom de Jéhovah que vous porterez vos sentences! C'est à lui que vous aurez à en rendre compte. Que la crainte du Seigneur soit donc toujours sous vos yeux; Jéhovah, notre Dieu, ne tolère point l'iniquité, il ne fait acception de personne, il ne laisse point fléchir sa justice par des présents. — Le saint roi établit à Jérusalem un tribunal composé de prêtres, de lévites et des princes de Juda, pour juger les procès des Israélites et prononcer les sentences au nom de Jéhovah. Agissez, leur dit-il, dans la fidélité et la perfection d'un cœur sincère, et ne vous écartez jamais de la loi du Seigneur. Vous connaîtrez de toutes les causes qui pourraient s'élever entre vos frères, de famille à famille, de tribu à tribu, toutes les fois qu'il s'agira d'interpréter la loi, d'appliquer le texte des commandements, de régler les cérémonies ou les purifications [1] légales. Veillez à ce que le peuple soit suffisamment instruit de tous ses devoirs pour qu'il n'offense point le Seigneur, et n'attire pas sur vous et sur lui le courroux de Jéhovah. Le grand-prêtre Amarias présidera vos délibérations dans les affaires qui intéresseront le service de Dieu; Zabadias, fils d'Ismahel, prince de la tribu de Juda, sera chargé de régler tout ce qui concerne les intérêts royaux et les affaires de l'Etat; enfin, vous aurez les lumières des prêtres et des lévites, vos maîtres dans l'interprétation de la loi. Courage donc! Soyez fermes et diligents.

[1] Nous avons ici une nouvelle preuve de l'existence de la loi mosaïque et de son influence sur le peuple hébreu au temps de Josaphat, c'est-à-dire antérieurement à l'époque de Josias. Mais nous ne pouvons pas insister perpétuellement sur ces faits historiques qui renversent la thèse du rationalisme moderne. Il faudrait interrompre le récit biblique à chaque ligne.

La grâce du Seigneur se reposera sur vous et inspirera vos conseils[1]. »

76. Une formidable invasion des tribus de Moab et d'Ammon vint tout à coup interrompre ces pieux travaux et jeter la consternation dans le royaume de Juda. Des courriers se présentèrent à Josaphat, dans son palais de Jérusalem et lui dirent : Un peuple tout entier descendu des plaines de la Syrie, des régions situées au-delà de la mer Morte, vient d'inonder la frontière orientale de Juda. Cette multitude immense est en ce moment campée à Asason-Thamar (*la Cabane des Palmiers*), près d'Engaddi. — Dans le trouble où cet événement imprévu jeta son esprit, Josaphat ne songea qu'à implorer le secours du Tout-Puissant. Il fit aussitôt publier un jeûne solennel dans toute l'étendue de son royaume. Les guerriers de Juda se réunirent tous à Jérusalem pour invoquer la miséricorde divine, dans ce danger national. Quand tout le peuple fut assemblé dans le parvis du Temple, sous le vestibule nouveau[2], Josaphat agenouillé devant l'autel de Jéhovah fit cette prière : Seigneur, Dieu de nos pères, vous régnez au ciel, et vous dominez tous les royaumes de la terre. La force et la puissance sont dans votre main, et nul ne saurait vous résister. N'êtes-vous pas le Dieu qui avez anéanti les races chananéennes sous les pas d'Israël votre peuple, et qui avez donné à Abraham, votre ami, une race immortelle ? Nos aïeux ont habité cette terre de votre promesse ; ils y ont élevé ce Temple à votre gloire. Si jamais, disaient-ils, des calamités imprévues, le glaive de l'ennemi, la peste ou la famine venaient fondre sur nous, nous accourrons en cette maison bénie sur laquelle

Invasion du territoire de Juda par les Ammonites, les Moabites et les Iduméens coalisés.

[1] II *Paralip.*, cap. XIX, 1 ad ultim. Hanebert, *Histoire de la révélat. bibliq.*, démontre que le conseil établi par Moïse (*Nomb.*, XI, 16), se continua sous les Juges (XX, 16), sous les Rois à côté de la puissance royale, quoique un peu effacé par elle. On le retrouve à Babylone (Histoire de Suzanne, *Dan.*, XIII). Son organisation nous est connue au temps des Asmonéens, et c'est alors qu'il apparaît comme le tribunal suprême des Juifs.

[2] On ne sait pas quel était ce vestibule, auquel le texte biblique donne l'épithète de nouveau. L'Ecriture n'en fait mention que dans cette unique circonstance. Nous croyons donc inutile de reproduire toutes les conjectures auxquelles cette expression a donné lieu.

votre nom a été invoqué ; nous crierons vers vous du fond d'un cœur brisé par l'affliction, et vous exaucerez notre prière, vous nous enverrez la délivrance et le salut. Ainsi ont parlé nos aïeux. Aujourd'hui, Seigneur, les fils d'Ammon et de Moab, les tribus du mont Seïr, tous ces peuples que par votre ordre Israël a respectés à l'époque de la sortie d'Egypte, qu'il n'a point voulu anéantir, et par le territoire desquels il a même évité avec soin de passer [1], se réunissent pour nous faire expier la bonté de nos aïeux par la plus noire ingratitude. Ils prétendent nous chasser de la patrie que vous nous avez donnée. Grand Dieu ! la sentence de votre justice épargnera-t-elle ces coupables ? Hélas ! nous sommes trop faibles pour repousser leurs innombrables bataillons. Il ne nous reste qu'une seule ressource, celle d'élever nos regards suppliants vers le trône de votre miséricorde [2]. »

Prophétie de Jahaziel dans le Temple de Jérusalem.

77. Telle fut la prière de Josaphat. « Tout le peuple de Juda, les vieillards, les femmes et les enfants mêlaient leurs larmes aux siennes. En ce moment l'Esprit du Seigneur se reposa sur un lévite de la famille d'Asaph, nommé Jahaziel, fils de Zacharie. Il se leva au milieu de la foule consternée : Ecoutez, dit-il, enfants de Juda, peuple de Jérusalem, et vous Josaphat notre roi ! Voici pour vous la parole de Jéhovah : Cessez de craindre, ne vous laissez point effrayer par la multitude ennemie. Le combat ne vous regarde point, Dieu se l'est réservé. Demain vous marcherez à la rencontre des ennemis ; ils poursuivront eux-mêmes leur marche en longeant la montagne de Sis ; et vous les joindrez au lac Jéruel en face du désert de ce nom. Vous n'aurez point à tirer l'épée ; qu'il vous suffise de rester fermes dans les rangs, et vous verrez éclater le secours de Jéhovah en faveur de Jérusalem et de Juda. Cessez donc vos terreurs et vos alarmes ; demain vous rencontrerez les Ammonites, mais le Seigneur sera avec vous ! — A ces mots, Josaphat et tous les fils de Juda se prosternèrent pour adorer le Seigneur et le remercier des promesses de sa miséricorde. Les lévites, fils de Caath et de Coré, chantèrent en chœur les hymnes de la reconnais-

[1] Autant de livres mosaïques. — [2] II *Paralip.*, cap. XX, 1-12.

sance, faisant retentir jusqu'aux cieux les louanges de Jéhovah, Dieu d'Israël[1]. »

78. « Le lendemain, dès l'aurore, l'armée quitta Jérusalem et prit la direction du désert de Thécué, pour se porter à la rencontre de l'ennemi. Durant la marche Josaphat rassurait ses guerriers. Croyez à Jéhovah, votre Dieu, disait-il, et vous serez vainqueurs; ayez confiance aux Prophètes du Seigneur, le succès est assuré! — Il répéta dans tous les rangs ces exhortations encourageantes et donna aux chœurs des lévites, l'ordre de précéder l'armée et de chanter le psaume : Louez Jéhovah, parce qu'il est bon, et que le règne de sa miséricorde est éternel[2]. Pendant que les guerriers de Juda louaient la puissance du Seigneur, cette puissance s'exerçait en leur faveur dans le camp ennemi. La discorde s'était introduite parmi les races diverses que l'espoir commun du pillage avait un instant réunies. Les fils d'Ammon et de Moab voulurent repousser les tribus des montagnes de Seïr qui s'étaient jointes à eux. La querelle dégénéra bientôt en un combat terrible qui fut poussé jusqu'à l'extermination. Quand l'armée de Juda fut arrivée à l'étroit défilé formé par la pointe occidentale du lac de Jéruel et la montagne de Sis, elle aperçut, du sommet d'une colline, la plaine au loin déserte et jonchée de cadavres ennemis. Josaphat et tous ses guerriers descendirent sur ce champ de bataille où ils arrivaient en vainqueurs sans avoir combattu. Le butin fut immense dans cette solitude couverte de richesses abandonnées. Les soldats israélites se partagèrent les étoffes de prix, les meubles laissés dans le camp, les vases d'argent et d'or. Ils ne purent emporter d'une seule fois toutes ces dépouilles, et les trois jours qu'ils y employèrent, ne suffirent pas. Cependant, le quatrième jour Josaphat fit rassembler tous les guerriers, et un concert unanime de bénédictions s'éleva vers le trône de Jéhovah. Pour perpétuer l'

La victoire sans combat dans la vallée de Bénédiction.

[1] II *Paralip.*, cap. xx, 13-19.

[2] Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les psaumes cxvii et cxxxv commencent tous deux par ces paroles : *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus.* Il est probable qu'ils furent chantés successivement dans cette marche militaire.

souvenir de cet événement, on appela cette plaine la Vallée de Bénédiction (*Caphar-Barucha*), nom qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. Le retour de l'armée à Jérusalem fut un véritable triomphe. L'allégresse du peuple et la reconnaissance envers le Seigneur éclatèrent par des transports unanimes. On escorta Josaphat et ses guerriers jusqu'au Temple au son du psalterion, du kinnor et des trompettes. En apprenant comment Jéhovah avait combattu pour son peuple, tous les rois voisins respectèrent sa puissance, et la paix de Juda ne fut plus troublée pendant la durée du règne de Josaphat[1]. »

Alliance de Josaphat avec Ochosias, roi d'Israël. Destruction de la flotte d'Aziongaber

79. Le pieux roi reprit les œuvres de justice et de sage administration que cet incident avait suspendues. Il consolida les institutions dont il avait doté son peuple, et continua à user de son influence pour étendre le règne de Jéhovah et de la loi mosaïque. Persistant dans l'idée de maintenir des relations pacifiques avec le royaume d'Israël, il consentit une première fois à associer Ochozias au commerce que ses vaisseaux allaient renouveler avec Tharsis et Ophir. Ochozias envoya donc quelques-uns de ses sujets à Aziongaber, pour prendre part à l'expédition. « Le prophète Eliezer, de Marésa, prédit alors à Josaphat que le Seigneur ne bénirait point cette entreprise : Parce que vous vous êtes allié à Ochosias, lui dit-il, Jéhovah renversera vos desseins. — En effet, une tempête brisa les vaisseaux d'Aziongaber, et le voyage de Tharsis ne put avoir lieu. Une seconde fois Ochosias fit dire au roi de Juda : Renouvelons la tentative, et laissez mes serviteurs s'embarquer avec les vôtres sur les navires. Mais Josaphat s'y refusa[2]. »

Chute d'Ochosias, d'une fenêtre du palais de Samarie. Les messagers royaux et Elie. Le feu du ciel. Mort d'Ochosias (897).

80. Ochosias, le nouveau roi d'Israël, avait en effet attiré sur sa tête la colère céleste. Les châtiments le frappaient de toutes parts. « Les tribus pastorales de Moab qui avaient toujours reconnu la souveraineté de son père et payaient chaque année au royaume d'Israël un impôt de cent mille brebis et autant de chèvres, refusèrent de reconnaître la domination du jeune prince[3]. Un accident dont

[1] II *Paralip.*, cap. XX, 20-29. — [2] II *Paralip.*, cap. XX, 35 ad ultim.; III *Reg.*, cap. XXII, 49, 50. — [3] IV *Reg.*, cap. I, 1; cap. III, 4.

Il fut victime vint de plus mettre sa vie en danger. S'appuyant un jour sur la balustrade d'une fenêtre de son palais à Samarie, il tomba de la hauteur du premier étage, et cette chute détermina une grave maladie. Etendu sur son lit de douleur, Ochosias voulut connaître le sort qui lui était réservé. Allez, dit-il à quelques-uns de ses serviteurs, consultez pour moi le Dieu des Philistins Béelzébub, dans son temple d'Accaron, et sachez si je dois survivre à cette cruelle épreuve. — Cependant l'ange de Jéhovah apparut à Elie de Thesbé : Lève-toi, lui dit-il, marche à la rencontre des envoyés du roi de Samarie et dis-leur : Israël a-t-il perdu Jéhovah son Dieu, pour que vous alliez consulter l'idole d'Accaron ? — Elie se présenta donc aux messagers d'Ochosias, leur adressa la parole dont il était chargé pour eux et ajouta : Voici ce que Jéhovah fait dire au roi Ochosias : Tu ne descendras plus du lit où tu es étendu, tu vas mourir ! — Les messagers royaux ne connaissaient point Elie ; cependant le nom de Jéhovah prononcé par le vieillard et l'assurance de son langage les avaient épouvantés. Sans continuer leur voyage, ils retournèrent près d'Ochosias. Pourquoi revenez-vous si tôt ? demanda le roi. — Ils lui racontèrent l'apparition de l'inconnu sur le chemin et ses étranges discours. Quelle figure avait-il ? Comment était-il vêtu ? demanda encore le royal malade. — C'est, dirent-ils, un vieillard à longue barbe, et couvert d'une tunique de peau de chèvres. — Il n'y a plus de doute, s'écria Ochosias, c'est Elie de Thesbé. — Et il donna aussitôt l'ordre à un capitaine de cinquante hommes d'armes de se mettre avec ses gens à la poursuite du Prophète. Le capitaine aperçut Elie assis sur le sommet d'un rocher : Homme de Dieu, lui dit-il, en l'insultant du geste et de la voix, le roi t'ordonne de descendre. — Si je suis un homme de Dieu, répondit Elie, que le feu du ciel tombe à l'instant sur tes hommes et sur toi ! — Le Prophète avait à peine achevé ces paroles, que le feu du ciel consumait au pied du rocher l'audacieux capitaine et toute sa suite. Un second officier envoyé avec une semblable escorte, renouvela la même insolence et subit le même châtiment. Ochosias en expédia un troisième. Instruit par le malheur des premiers, celui-ci, en approchant d'Elie, s'agenouilla devant lui, et lui dit

d'un ton suppliant : Homme de Dieu, ayez pitié de moi et des soldats qui m'accompagnent. A votre voix le feu du ciel a déjà dévoré ceux qui m'ont précédé près de vous, je vous supplie d'user envers moi de miséricorde! — Cependant l'ange de Jéhovah dit au Prophète : Descends, ne crains rien, et accompagne cet homme. — Elie suivit donc l'officier, et se présenta devant Ochosias. Voici la parole du Seigneur, lui dit-il : Parce que tu as envoyé consulter Béelzébub, l'idole d'Accaron, comme si tu n'avais pu interroger Jéhovah, le Dieu d'Israël, tu ne descendras plus de ce lit de douleurs, et tu vas mourir. — Quelques jours après, Ochosias expirait. Son règne n'avait duré que deux ans. L'histoire en a été écrite dans les *Annales des rois d'Israël*[1]. »

Avénement de Joram, frère d'Ochosias, au trône d'Israël.

81. Ochosias, frappé à la fleur de l'âge, ne laissait point de fils. « Joram, son frère, second fils d'Achab et de Jézabel, lui succéda sur le trône de Samarie. Lui aussi, il fit le mal devant le Seigneur; cependant il ne poussa pas si loin les prévarications, et Jézabel qui survivait à la mort de son époux et d'Ochosias son fils aîné, ne trouva point le nouveau roi aussi disposé qu'eux à subir sa détestable influence. Joram fit détruire les autels de Baal; mais il n'eut pas le courage de renverser de même les veaux d'or érigés par Jéroboam. » La politique du schisme se perpétuait chez tous les héritiers de races diverses qui se succédaient dans le gouvernement des dix tribus. Ainsi chaque jour augmentait la somme des iniquités d'Israël, et l'heure de la vengeance prédite par Elie approchait.

Elie est enlevé à la terre (vers 884).

82. Le Prophète ne devait pas en être le témoin, le Seigneur voulut auparavant l'enlever à la terre. Elie et Elisée son serviteur sortaient de Galgala, sur la rive occidentale du Jourdain. Demeure ici, dit le Prophète à Elisée, le Seigneur m'a donné l'ordre de me rendre à Béthel; j'irai seul. — Vive Jéhovah! et vive Elie, mon maître! répondit le serviteur fidèle. Je ne vous abandonnerai point un seul instant. — Ils traversèrent donc ensemble la plaine de Galgala et arrivèrent à Béthel. Les fils[2] des prophètes qui habitaient

[1] IV *Reg.*, cap. I, 1 ad ultim. — [2] C'est à dire les disciples du Prophète. Nous

cette ville vinrent à leur rencontre. Quelques-uns d'entre eux dirent à Elisée : Ne sais-tu pas que Jéhovah doit bientôt enlever ton maître Elie ? — Je le sais, répondit Elisée, mais gardez le silence. — Elie ne séjourna point à Béthel. Le Seigneur m'appelle à Jéricho, dit-il à Elisée, demeure ici. — Mais Elisée renouvela les instances qu'il avait faites à Galgala, et s'attacha aux pas de son maître. Les enfants des prophètes sortirent de Jéricho [1], et tinrent à Elisée le même langage que ceux de Béthel. Le fidèle serviteur fit la même réponse. Le décret du Seigneur sur Elie était connu des prophètes d'Israël, et on attendait avec anxiété son accomplissement. Elie s'éloignant de Jéricho pour se dissimuler à la curiosité respectueuse et inquiète dont il était l'objet, se dirigea vers le Jourdain. Les fils des prophètes le suivaient de loin. Arrivé sur le bord du fleuve, Elie prit son manteau, et l'ayant roulé, en frappa les flots qui se divisèrent aussitôt à droite et à gauche, ouvrant un chemin à l'homme de Dieu et à Elisée son serviteur. Ils franchirent ainsi le fleuve par une route semblable à celle que le Seigneur avait frayée jadis sous les pas des Hébreux. Quand ils furent sur l'autre rive, le Prophète dit à Elisée : Demande moi une dernière fois tout ce que tu désires que je fasse pour toi, avant de t'être ravi. — O mon maître, je vous supplie, obtenez du Seigneur que votre double esprit de prophétie et de miracle repose sur moi ! — Tu demandes une grande et difficile faveur, répondit Elie. Cependant si au moment où je te serai enlevé ton regard me suit dans les cieux, sache que ta prière a été exaucée ; si tu me perds aussitôt de vue, ce sera le signe que Dieu ne t'aura point accordé cette grâce. — En s'entretenant ainsi, ils continuaient leur marche vers l'Orient. Ils étaient alors dans la plaine d'Abel-Sathaïm, où les enfants d'Israël avaient pleuré pendant quarante jours la mort de Moïse. Tout à coup, un char éblouissant de lumière, traîné par des coursiers de feu, vint se placer entre les deux voyageurs. Elisée vit distinctement

avons déjà vu Samuel réunir sous sa direction les jeunes gens que l'Esprit du Seigneur appelait au ministère prophétique.

[1] On se rappelle que cette cité venait d'être relevée de ses ruines, sous le règne d'Achab. (Voir n° 42 de ce chapitre.)

son maître s'élever sur ce char glorieux, et son regard le suivait à mesure qu'il montait vers le ciel. O mon père! s'écriait-il. Adieu, père bien aimé! vous, le char d'Israël et le guide du peuple hébreu! — Il l'accompagna ainsi de ses touchantes exclamations jusqu'à ce qu'Elie eût disparu à ses yeux. En abaissant son regard il vit à terre le manteau que le prophète Elie avait laissé tomber à ses pieds comme un céleste héritage. Il déchira alors les vêtements qu'il portait et se couvrit du manteau du Prophète. Revenu sur la rive du Jourdain, il frappa une première fois les ondes de ce manteau miraculeux. Mais les flots ne se divisèrent point. Jéhovah, Dieu d'Elie, s'écria-t-il, où êtes-vous maintenant? — Puis il frappa de nouveau les flots rebelles. Cette fois ils se divisèrent et livrèrent passage au prophète Elisée. Les enfants des prophètes étaient restés sur la rive occidentale du fleuve dans l'attente des événements. Témoins de ce prodige, ils se prosternèrent devant l'homme de Dieu et restèrent devant lui le front incliné dans la poussière. A Jéricho, ils disaient : L'esprit d'Elie s'est reposé sur Elisée son successeur[1]. »

Second avénement d'Elie à la fin du monde.

83. Tels furent et la vie pleine de prodiges d'Elie le prophète, et le dernier miracle qui la couronna. M. Munk voudrait n'y voir que « des traditions mythiques. » Cependant c'est le livre des Rois, celui dont le moderne Israélite reconnaît lui-même « l'ancienneté de » la rédaction, » qui en contient le récit. En une autre circonstance, M. Munk s'appuyait sur le fait prétendu d'une priorité de date en faveur du livre des Rois sur celui des Paralipomènes, pour contester l'authenticité de la proclamation royale d'Abias. Maintenant le livre des Rois gêne sa théorie rationaliste, et il consentirait volontiers à le supprimer à son tour. Ecartons enfin tous les voiles, et disons-le hautement : La Bible entière gêne les incrédules modernes comme elle a embarrassé toutes les incrédulités. Moïse « est » environné d'impénétrables ténèbres, » parce que Moïse a fait des miracles; Josué, Samuel, Nathan, Elie nous apparaissent « sous » l'enveloppe de traditions mythiques, » parce qu'ils ont fait des

[1] IV *Reg.*, cap. II, 1.

miracles. Mais, à nos yeux, les miracles du Testament Ancien sont la préparation aux miracles du Testament Nouveau. Le peuple juif était le peuple des miracles; il était, si l'on peut parler ainsi, tellement familiarisé avec le prodige, qu'en voyant ceux que Jésus-Christ semait sur ses pas, il se contentait de dire : C'est un Prophète! Il y avait donc eu dans l'histoire juive une succession de prophètes, investis de la puissance des miracles [1], comme il y a dans toute la suite de l'histoire catholique une succession de saints qui ont exercé jusqu'à nos jours le même pouvoir. Donc encore le rationalisme n'aura rien fait pour sa cause, tant qu'il n'aura pas supprimé en entier tous les livres du Testament Ancien. Jusqu'ici il a reculé devant cette tâche, et sa tactique n'est encore qu'une guerre de détails et une controverse ironiquement poursuivie d'un verset à un autre. Mais le jour où, par impossible, il aurait réussi à renverser ces livres étonnants que chaque découverte de la science vient spontanément confirmer, il lui faudrait encore renverser l'Evangile de Jésus-Christ, et l'Eglise catholique qu'il a fondée sur la pierre de l'immortalité! Le rationalisme moderne sera vieux et décrépit, sans avoir atteint le double but de sa téméraire ambition. Les Juifs anciens connaissaient mieux leur histoire. Voici comment le livre de l'Ecclésiastique parle du prophète Elie : « Il a brillé comme l'éclair dans les ténèbres. Sa parole a été un flambeau ardent. A sa voix, la famine a sévi sur les coupables; il a renversé les ennemis de sa gloire, les impies qui refusaient de porter le joug de la loi divine. Le ciel s'ouvrant et se fermant sous sa main, trois fois la foudre jaillit à son ordre. C'est ainsi qu'Elie a été glorifié par les prodiges de sa puissance. Quel homme s'élèvera jamais à la hauteur de ta gloire, Prophète sublime? Toi qui as rappelé du séjour des morts l'âme de l'enfant de Sarepta, qui as fait retentir à

[1] Depuis l'avénement de Notre Seigneur Jésus-Christ, la succession des prodiges a été interrompue chez les Juifs. Ils ont maintenant de l'or, ils ont partout des synagogues, ils jouissent dans presque tout l'univers du crédit que donnent la richesse et des fortunes presque souveraines; mais ont-ils des prophètes? Où sont leurs miracles? Et s'ils n'ont ni l'un ni l'autre, qu'est devenu entre leurs mains l'héritage de Moïse?

l'oreille des rois la sentence de condamnation, qui t'es joué de leur puissance et as confondu leur orgueil sur le lit de mort! Toi qui as entendu au Sinaï et à l'Horeb les paroles de Jéhovah; toi dont la main a sacré les rois de la vengeance et choisi ta succession de prophètes; toi qu'un char et des coursiers de feu ont enlevé dans un tourbillon de lumière; toi enfin, dont le nom est inscrit pour le jugement des siècles à venir, à l'heure où tu dois réconcilier le cœur du père à des fils ingrats et rétablir les tribus de Jacob! bienheureux les yeux qui t'ont contemplé sur la terre! Bienheureux ceux que ton amitié a glorifiés à travers les âges [1]! » Ainsi parlait l'auteur de l'Ecclésiastique, en citant la prédiction de Malachie sur le second avénement du prophète Elie. « Le jour du Seigneur, avait dit Malachie, se lèvera ardent comme la fournaise; tous les orgueils humains, tous les ouvriers d'impiété seront dévorés comme la paille légère. — Or, j'enverrai, dit Jéhovah, Elie, mon prophète, avant l'apparition de ce jour grand et formidable. Elie convertira le cœur des fils au cœur du père, et le cœur des pères à celui des fils, il précédera l'avénement, le jour où je viendrai frapper la terre d'anathème [2]. » Telle était la parole solennelle que Malachie inscrivait au livre de sa prophétie, à l'époque de Néhémias, environ trois cent soixante ans après l'enlèvement glorieux d'Elie. Donc, trois siècles après cette miraculeuse assomption, tout Israël croyait à son authenticité. Si un écrivain s'avisait aujourd'hui de soutenir que Luther, par exemple, dont le nom retentissait, il y a trois cents ans, d'un bout à l'autre de l'Europe, n'est point mort, ainsi qu'on l'a cru, mais qu'il a été enlevé par un nuage de feu, laissant son manteau à Mélanchton, son disciple, un immense éclat de rire répondrait à cet essai de mythologie. On trouverait encore aujourd'hui des vieillards dont le grand-père a pu converser avec les contemporains de Luther. Or, il en était de même au temps de Néhémias, et trois vies d'hommes suffisaient pour remonter au prophète Elie. Cependant les Juifs d'alors ne traitèrent point la parole de Malachie de « tradition my-

[1] *Ecclesiastic.*, cap. XLVIII, 1-11. — [2] *Malach.*, cap. IV, 1, 5 et 6.

» thique ou de légende fabuleuse; » ils l'inscrivirent au canon de leurs Ecritures. Plus tard, au temps de Jésus-Christ, les Juifs, confondant le premier avénement du Messie avec le second qui doit clore la liste des siècles, demandaient pourquoi Elie n'avait pas reparu, et Jésus-Christ leur répondait : « Elie doit en effet repa- » raître un jour, et il rétablira toutes choses [1]. » Ainsi parlait notre divin Sauveur en descendant la montagne du Thabor, où Moïse et Elie, sous les yeux de ses disciples, venaient d'escorter sa transfiguration glorieuse [2]. Ce que les Juifs croyaient d'un second avénement d'Elie, l'Eglise catholique le croit de même. Elle est la véritable héritière des prophètes du Testament Ancien, de la foi des patriarches et de la promesse de l'Eden. Le Carmel d'Elie est resté entre ses mains la montagne sainte de la contemplation et de la prière, et si un des fils d'Israël consent à visiter la basilique de Saint-Pierre de Rome, il pourra s'arrêter, comme nous l'avons fait nous-même, devant une colossale statue portant pour inscription : *L'Ordre du Carmel, à son fondateur, Elie le Prophète* [3].

Expédition de Joram, roi d'Israël; de Josaphat, roi de Juda, et du roi d'Edom contre les tribus de Moab.

84. « Ce fut sur la montagne du Carmel qu'Elisée alla passer, dans la solitude, les premiers jours qui s'écoulèrent après l'événement miraculeux qui l'avait séparé de son maître. Il revint ensuite à Samarie [4]. Tout s'y préparait pour une expédition contre les tribus insoumises de Moab. Joram avait résolu de châtier la rébellion de leur roi Mésa, qui, depuis deux ans, ainsi que nous l'avons dit, refusait d'acquitter la contribution annuelle établie par Achab. « Il rassembla donc tous les guerriers d'Israël et les passa en revue. Cependant il envoyait dire à Josaphat, roi de Juda : Le prince de Moab s'est soustrait à mon obéissance, venez avec moi le combattre. — L'intérêt commun des deux royaumes et le souvenir encore récent de l'invasion qui avait jeté tant d'effroi à Jérusalem,

[1] *Matth.*, cap. XVII, 11. — [2] Idem, *ibid.*, 1-10.

[3] *Universus Carmelitarum Ordo fundatori suo Eliæ prophetæ.* A. M.DCCXXVII. Nous aurons à l'époque des pontificats d'Innocent XI et Innocent XII, l'occasion de parler de la controverse soutenue à Rome à propos de l'Ordre des Carmélites et du bref du 29 novembre 1698, qui défendait d'agiter cette matière à l'avenir. — [4] IV *Reg.*, cap. II, 25.

firent consentir Josaphat à cette alliance. Il transmit à Joram cette réponse : Je marcherai avec vous; mes ennemis sont les vôtres, mon peuple est votre peuple et mes cavaliers sont frères de vos cavaliers! Seulement, indiquez-moi la route que vous avez intention de prendre. — Nous passerons par l'Idumée, répondit Joram. — En effet, le roi d'Edom joignit ses troupes à celles des deux princes hébreux, et les trois souverains coalisés, contournant l'extrémité méridionale de la mer Morte, s'enfoncèrent dans le désert qui longe les montagnes de Nabathéens, pour aller attaquer la région des Moabites. Après sept jours de marche dans la solitude, l'eau vint à manquer à l'armée tout entière et aux bêtes de somme qui la suivaient. — Hélas! s'écriait Joab dans son désespoir, le Seigneur nous a réunis en ce désert pour nous livrer aux mains des Moabites. — Avez-vous ici un prophète de Jéhovah? demanda Josaphat. Nous pourrions implorer, par son intermédiaire, la miséricorde du Seigneur. — Un des officiers de Joram répondit : Elisée, le fils de Saphat, nous a suivis dans cette expédition. C'est lui qui versait l'eau sur les mains d'Elie, le grand Prophète! — Il suffit, la parole du Seigneur est sur ses lèvres, dit Josaphat. — Les trois princes de Juda, d'Israël et d'Edom se rendirent aussitôt près d'Elisée. L'homme de Dieu s'adressant à Joram, lui reprocha vivement son idolâtrie : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, roi d'Israël? lui dit-il, adressez-vous aux prophètes de Jézabel, votre mère, et d'Achab, votre père! — L'adversité fait taire l'orgueil des impies, Joram ne récrimina point. Dites-nous, répondit-il, pourquoi Jéhovah, le Seigneur, a réuni ici trois puissants princes pour les livrer au pouvoir des fils de Moab? — Vive le Dieu des armées, sous les regards duquel je suis en ce moment! reprit le Prophète, si je ne respectais la présence de Josaphat, roi de Juda, je n'eusse pas seulement jeté les yeux sur vous. Faites-moi venir un lévite qui chantera sur le kinnor les louanges de Jéhovah. — Pendant que le cantique sacré retentissait en harmonieux accords, l'Esprit de Dieu se reposa sur Elisée. Voici la parole de Jéhovah, s'écria-t-il : Vous n'aurez dans ce désert ni orage ni pluie, mais faites creuser de larges et nombreuses tranchées dans l'étendue

du lit desséché du torrent, et bientôt il fournira en abondance toute l'eau nécessaire à abreuver l'armée, les chevaux et les bêtes de somme. La miséricorde de Jéhovah vous réserve une faveur plus grande encore; il livrera le territoire de Moab entre vos mains; vous entrerez en vainqueurs dans toutes ses forteresses, vous abattrez tous les palmiers, vous obstruerez les citernes, vous couvrirez de pierres tous les pâturages [1]. — Le lendemain, à l'heure du sacrifice du matin, l'eau remplit les tranchées creusées dans le lit du torrent, et l'armée put s'abreuver. Cependant les Moabites, à l'approche des rois alliés, se levèrent en masse; tous ceux qui pouvaient ceindre un baudrier se rendirent à la frontière pour repousser l'invasion ennemie. Du sommet de leurs montagnes, ils virent au matin le soleil se levant à l'horizon rougir de ses rayons les eaux de la mer Morte. Ils crurent que l'armée d'Israël venait d'être victime d'une lutte fratricide, dont ils avaient donné eux-mêmes l'exemple à Jéruel. C'est le sang des ennemis qui rougit la plaine disaient-ils. Les rois ennemis ont tourné leurs armes contre eux mêmes et se sont entre-tués; courons nous partager leurs dépouilles. — Ils s'élancèrent ainsi sur la pente de la montagne, et, dans le désordre de cette course insensée, rencontrèrent l'armée d'Israël qui les mit en pièces. Les rois alliés entrèrent en vainqueurs sur le territoire de Moab, ruinant les remparts des cités; chaque soldat en emportait une pierre et venait la déposer dans les campagnes, rendant ainsi la culture impossible. Ils obstruèrent les citernes, abattirent les palmiers et les arbres à fruits, ne laissant subsister autour des villages que les murs construits en terre. Ce fut ainsi que l'armée parvint à la capitale de Moab. Le roi Mésa s'y était renfermé, résolu de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. La ville fut environnée par les archers d'Israël, et une brèche ne tarda pas à être ouverte. Le roi de Moab, à la tête de sept cents soldats d'élite, tenta une vigoureuse sortie dirigée contre le campement du roi d'Edom. Repoussé dans

[1] Ces détails sur le caractère de l'expédition des rois alliés contre Moab sont une preuve nouvelle de la véracité du Livre saint. C'est encore de la sorte que les Arabes de nos jours entendent et pratiquent les guerres de ce genre.

cette attaque et désespérant d'échapper au sort qui le menaçait, il ne recula point devant une barbarie qui nous peint les mœurs de ces populations idolâtres. Pour se rendre les dieux favorables, il leur offrit en holocauste son fils aîné, celui-là même que le droit appelait à lui succéder sur le trône. Un bûcher fut dressé sur les remparts, et, à la vue de l'armée assiégeante, ce père dénaturé alluma les flammes qui dévorèrent le corps de son fils. L'horreur inspirée par cet atroce spectacle, jointe aussi peut-être à la crainte de pousser à bout un ennemi réduit à cette extrémité, détermina les rois alliés à ne pas pousser plus loin leur vengeance, et ils abandonnèrent cette ville maudite[1]. »

Mort de Josaphat, roi de Juda (880).

85. L'expédition de Moab fut le dernier acte du règne de Josaphat. Ce prince, âgé de soixante ans, en avait régné près de vingt-cinq sur le peuple de Juda. Ce fut, depuis Salomon, la période la plus prospère dont ait joui le royaume amoindri de Jérusalem. La justice, la piété et la paix furent la récompense de la fidélité de Josaphat au Dieu de ses pères. Rien ne manquerait à sa gloire, s'il n'eût commis l'imprudence d'allier le sang de la famille de David à celui de l'impie Achab. Mais, nous l'avons dit, cette faute, dans laquelle il tomba, lui était inspirée par des vues d'avenir qui pouvaient tromper les prévisions les plus habiles; et le Seigneur lui-même, en la lui reprochant par la bouche de Jéhu le prophète, reconnaît la droiture de son intention. La prudence humaine est toujours courte par quelque endroit, et, d'ailleurs, il est permis à un souverain d'espérer, en mariant son fils, ne pas rencontrer une Athalie. Tel est le seul reproche que l'histoire puisse adresser à Josaphat. « Ce prince s'endormit du sommeil de ses pères, et reçut la sépulture dans leur tombeau, au milieu de la cité de David, son illustre aïeul. Le détail des autres actions de Josaphat, les œuvres de son administration et les guerres auxquelles il prit part, ont été recueillis par Jéhu, fils d'Hanani, dans les *Annales des rois de Juda*[2]. »

[1] IV *Reg.*, cap. III, 1 ad ultim. Le nom de la capitale moabite n'est point cité dans le chapitre du IVe livre des Rois que nous venons de traduire, mais nous le trouvons dans la prophétie d'Amos. Elle s'appelait Carioth *Amos,* cap. II, 2). — [2] III *Reg.*, cap. XXII, 46 et 51; II *Paralip.*, cap. XX, 34.

CHAPITRE III.

FIN DU ROYAUME D'ISRAEL.

SOMMAIRE.

§ I. JORAM, ROI DE JUDA (882-875). — JORAM, ROI D'ISRAEL (887-874).

1. Avénement de Joram, fils de Josaphat, au trône de Juda. Ses cruautés et son idolâtrie. Les deux Joram. — 2. Décadence de la royauté comme pouvoir politique, en Israël. — 3. Royauté spirituelle des Prophètes en Israël. — 4. Appréciation des miracles d'Elisée par M. Munk. — 5. Les eaux de Jéricho. Le chauve et les enfants de Béthel. — 6. La veuve et le créancier. L'huile miraculeuse. — 7. La famille hospitalière de Sunam. L'enfant du miracle. — 8. L'insolation. Mort et résurrection du fils de la Sunamite. — 9. Commencement de la famine Les coloquintes. Multiplication des pains. — 10. Le lépreux syrien Naaman, à la cour de Samarie. — 11. Guérison miraculeuse de Naaman. — 12. Conversion de Naaman. Infidélité et punition de Giézi. — 13. Le fer de la hache surnageant sur les eaux du Jourdain. — 14. Les miracles d'Elisée sont-ils, comme le prétend le rationalisme, indignes de Dieu? — 15. Incursions partielles dirigées par Benadad contre le royaume d'Israël. Elisée informe Joram, roi de Samarie, de toutes les délibérations du prince syrien. Episode de Dothaïn. — 16. Siége de Samarie par Benadad. Les horreurs de la faim. Les deux mères. Prophétie d'Elisée. L'officier incrédule. — 17. Le camp des Syriens abandonné. Les quatre lépreux. Délivrance de Samarie. L'abondance. L'officier incrédule est étouffé par la foule aux portes de Samarie. — 18. Impiété de Joram, roi de Juda. Une lettre prophétique d'Elie. — 19. Mort de Joram, roi de Juda (875).

§ II. OCHOSIAS, ROI DE JUDA (875-874). — JORAM, ROI D'ISRAEL (887-874).

20. Avénement d'Ochosias au trône de Juda. — 21. Joram, roi d'Israël et Giézi le lépreux. Retour de la Sunamite dans sa patrie. — 22. Maladie de Benadad, roi de Syrie. Prophétie d'Elisée. Hazaël ravit à Benadad, son maître, le trône et la vie. — 23. Expédition de Joram, roi d'Israël, et d'Ochosias, roi de Juda, contre Ramoth-Galaad. — 24. Le disciple d'Elisée au camp d'Israël, sous les murs de Ramoth-Galaad. L'huile de l'onction royale versée de nouveau sur la tête de Jéhu. — 25. Jéhu et ses cavaliers dans la plaine de Jezraël. La vigie de la tour du palais. Les officiers envoyés en reconnaissance. Joram, roi d'Israël, est tué de la main de Jéhu (874). — 26. Meurtre d'Ochosias, roi de Juda (874). Jézabel précipitée sous les pieds des chevaux de Jéhu.

§ III. L'USURPATRICE ATHALIE A JÉRUSALEM (874-868). — JÉHU, ROI D'ISRAEL (874-848).

27. Athalie ordonne le massacre de tous les princes de Juda ses petits-fils. Joas, encore au berceau, est sauvé par Josabeth, sa tante paternelle. — 28. Meurtre des princes de la famille d'Achab, à Samarie, et des principaux officiers de la cour de Joram, à Jezraël. — 29. Jéhu fait mettre à mort, près de Samarie, quarante et un membres de la famille d'Ochosias. — 30. Jéhu et Jonadad, fils de Réchab. Les Réchabites. — 31. Jéhu, roi d'Israël, met à mort les prêtres de Baal. — 32. Le grand prêtre Joïada renverse le pouvoir usurpé d'Athalie, à Jérusalem. Mort d'Athalie (868).

§ IV. JOAS, ROI DE JUDA (868-831) — ROIS D'ISRAEL : JÉHU (874-848). JOACHAZ (848-832).

33. Avénement de Joas. Restauration religieuse à Jérusalem. — 34. La politique du schisme arrête Jéhu dans sa mission de restaurateur religieux à Samarie. — 35. Invasion du royaume d'Israël par Hazaël, roi de Syrie. Mort de Jéhu (848). — 36. Les noms de Jéhu et de Hazaël, roi de Syrie, retrouvés dans les inscriptions de l'obélisque de Nimroud, à Ninive. — 37. Avénement de Joachaz sur le trône d'Israël (848). — 38. Administration du grand prêtre Joïada à Jérusalem, pendant la minorité de Joas. — 39. Joas forme le projet de restaurer le Temple de Salomon. — 40. L'Arche des offrandes ou *Gazophylacium*. Restauration du Temple de Jérusalem. — 41. Mort du grand prêtre Joïada. — 42. Retour du peuple de Juda à l'idolâtrie. Meurtre du grand prêtre Zacharie, fils de Joïada. — 43. Repentir et mort de Joachaz, roi d'Israël. — 44. L'armée syrienne à Jérusalem. Mort de Joas, roi de Juda (831).

§ V. AMASIAS, ROI DE JUDA (831-803). — ROIS D'ISRAEL : JOAS (832-817). JÉROBOAM II (817-766).

45. Avénement d'Amasias sur le trône de Juda. Sagesse du nouveau roi. — 46. Avénement de Joas, fils de Joachaz, au trône d'Israël. Dernières prophéties d'Elisée. — 47. Mort d'Elisée. Son éloge tiré du livre de l'Ecclésiastique. — 48. Mort de Hazaël, roi de Syrie. Joas, roi d'Israël, reprend les villes de son territoire autrefois conquises par ce prince. — 49. Expédition d'Amasias, roi de Juda, contre les Iduméens. Victoire de Jectéhel. — 50. Infidélité d'Amasias. — 51. Insultant défi envoyé par Amasias à Joas, roi d'Israël. Le cèdre et le chardon. Défaite d'Amasias. Entrée triomphale de Joas à Jérusalem. — 52. Mort de Joas, roi d'Israël (817). — 53. Avénement de Jéroboam II au trône d'Israël (817). — 54. Mort d'Amasias, roi de Juda (803.

§ VI. OZIAS, ROI DE JUDA (803-752). — ROIS D'ISRAEL : JÉROBOAM II (817-766). ZACHARIE (766-765). SELLUM (765). MANAHEM (765-754). PHACEÏA (754-753).

55. Avénement d'Ozias au trône de Juda. Succès de ses armes. — 56. Prospérité du royaume de Juda. Sage administration d'Ozias. — 57. Le prophète

Jonas. Synchronisme de son époque. — 58. Caractère particulier de la mission de Jonas à Ninive. — 59. Mission de Jonas. Désobéissance du Prophète. La tempête. Jonas est jeté à la mer. — 60. Jonas conservé miraculeusement dans les flancs d'un poisson. — 61. L'incrédulité ancienne et moderne en présence du miracle de Jonas. — 62. L'impossible et la science rationaliste. — 63. Le culte du poisson à Ninive. — 64. Prédication de Jonas à Ninive. Pénitence des Ninivites. — 65. L'arbrisseau de la solitude. Miséricorde divine. — 66. M. V. Place, consul de France à Mossoul, constate l'existence de la tradition de Jonas à Ninive. Monument de Jonas à Ninive. — 67. Les découvertes récentes des ruines de Ninive confirment le récit biblique de Jonas. — 68. Les noms symboliques des enfants du prophète Osée. Prophéties en action. — 69. Prophétie d'Osée au peuple d'Israël. — 70. Prophétie d'Osée aux prêtres, aux princes et au roi d'Israël. — 71. La résurrection de Jésus-Christ prédite par Osée. — 72. Le Messie annoncé par Osée. — 73. Amos, le pasteur de Thécué. Sa prophétie contre la ville de Samarie. — 74. Amasias, le prêtre idolâtre de Béthel. Exil d'Amos. — 75. Précision et netteté de la prophétie d'Amos. — 76. Ozias veut usurper à Jérusalem les fonctions sacerdotales. Le roi lépreux. — 77. Mort de Jéroboam II, roi d'Israël (766). Avénement et mort de Zacharie, son fils et son successeur (765). — 78. Avénement et mort de Sellum, roi d'Israël (765). — 79. Avénement de Manahem au trône d'Israël. Son alliance avec Phul, roi d'Assyrie. — 80. Les fastes assyriens retrouvés par M. Oppert à Khorsabad. Leur concordance avec l'histoire et la chronologie bibliques. — 81. Mort de Manahem (754). Avénement de Phacéia, son fils, au trône d'Israël. — 82. Mort de Phacéia, roi d'Israël (753). Avénement de Phacée, son meurtrier. — 83. Mort d'Ozias, roi de Juda (752).

§ VII. JOATHAM, ROI DE JUDA (752-737). — PHACÉE, ROI D'ISRAEL (753-728).

84. Avénement de Joatham sur le trône de Juda. Piété de ce prince. Succès de ses armes. — 85. Impuissante coalition de Rasin, roi de Damas, et de Phacée, roi d'Israël, contre Joatham. — 86. Mort de Joatham, roi de Juda (737).

§ VIII. ACHAZ, ROI DE JUDA (737-723). — PHACÉE, ROI D'ISRAEL (753-728).

87. Avénement d'Achaz sur le trône de Juda. Impiété du nouveau roi. — 88. Prophétie d'Isaïe adressée à Achaz. La Vierge-mère. — 89. La synagogue en présence de la prophétie d'Isaïe. — 90. Invasion du royaume de Juda par Rasin, roi de Damas, et par Phacée, roi d'Israël. Les captifs. Le prophète Oded. — 91. Achaz implore le secours de Théglath-Phalasar, roi d'Assyrie. Conquête de Damas par Théglath-Phalasar. Mort de Rasin. — 92. Achaz introduit le culte idolâtrique des Assyriens dans le Temple de Jérusalem. — 93. Achaz attaqué par les Iduméens et les Philistins. Invasion du royaume de Juda par Théglath-Phalasar, roi d'Assyrie. — 94. Phacée, roi d'Israël, est mi à mort par Osée, qui se fait proclamer à sa place (728). — 95. Mort d'Achaz roi de Juda (723). Son fils Ézéchias lui succède.

§ IX. DESTRUCTION DU ROYAUME D'ISRAEL (728-720).

96. Osée, dernier roi d'Israël. Prophétie d'Isaïe et de Michée contre la ville de Samarie. — 97. Captivité d'Osée. Siége de Samarie. Un problème d'exé-

gèse biblique. — 98. Le nom du monarque assyrien vainqueur de Samarie, retrouvé à Khorsabad. Découverte de M. J. Oppert. — 99. Prise de Samarie par Sargon. Captivité des Israélites transportés en Assyrie. — 100. Colonies assyriennes amenées sur le territoire d'Israël. Le culte de Jéhovah et les inscriptions Sargonides. Conclusion.

§ I. **Joram, roi de Juda** (882-875). — **Joram, roi d'Israël** (887-874).

Avénement de Joram, fils de Josaphat, au trône de Juda. Ses cruautés et son idolâtrie. Les deux Joram.

1. Le fils aîné de Josaphat lui succéda sur le trône de Juda. Il se nommait Joram, comme le roi d'Israël. Ainsi deux princes du même nom, l'un fils d'Achab, l'autre son gendre, l'un fils de Jézabel, l'autre époux d'Athalie, régnèrent simultanément dans les cités rivales de Samarie et de Jérusalem. Joram, le nouveau roi de Juda n'imita que trop les désordres et l'impiété du roi d'Israël, son beau-frère. La tradition de Josaphat et de David disparut devant les séductions idolâtriques et l'exemple des cruautés d'Achab et de Jézabel. « Josaphat, en assurant la couronne à Joram, avait laissé six autres fils, Azarias, Jahiel, Zacharie, Azarias, Michaël et Saphatias. Leur père leur avait donné de riches apanages, de l'argent, de l'or, des revenus prélevés sur les provinces, et enfin les avait établis comme gouverneurs dans les principales forteresses de Juda [1].» Les richesses et l'influence de ses frères excitèrent la jalousie et la défiance du nouveau roi. Par un horrible fratricide, dont les annales de l'histoire ottomane ne nous fournissent que trop d'exemples, « Joram fit poignarder tous ces jeunes princes, et comprit, dans sa proscription sanglante, quelques-uns des chefs de la tribu de Juda, dont il redoutait le crédit. Telle fut, à l'âge de trente-deux ans, la froide cruauté par laquelle Joram ne rougit pas d'inaugurer son règne. Il s'abandonna ensuite, sans ménagement, à l'idolâtrie des rois d'Israël, suivant la direction d'Athalie, son épouse, et commettant le mal en présence de Jéhovah. Un règne commencé sous de pareils auspices devait être court et désastreux. Cependant le Seigneur ne voulut pas, en mémoire de David, son serviteur, anéantir la race royale de Juda. Seulement Joram ne

[1] II *Paralip.*, cap. XXI, 1-17; IV *Reg.*, cap. VIII, 17-19.

passa point de longs jours sur le trône, il ne régna que huit ans, et, dans cet intervalle, l'Idumée jusque-là tributaire s'affranchit du joug des rois de Jérusalem, et se constitua en royauté indépendante. Vainement Joram, à la bataille de Seïra [1], infligea une sanglante défaite aux tribus insoumises; elles ne consentirent plus à reconnaître sa domination tyrannique, et sont restées jusqu'à ce jour séparées du royaume de Juda. La ville sacerdotale de Lebna, sur la frontière des tribus de Juda et de Benjamin, au sud-est de Jérusalem, refusa d'obéir à un prince qui avait abandonné le culte de Jéhovah : et Joram fut impuissant à la soumettre. A mesure que la résistance du sentiment national se produisait contre sa conduite sacrilége, ce roi impie semblait prendre à tâche de multiplier de nouveau ses crimes. Il fit ériger des temples idolâtriques sur les hauteurs dans toutes les villes de Juda; il ne permit plus même aux habitants de Jérusalem d'invoquer le nom du Seigneur dans le temple de Salomon et entraîna tout son royaume dans une lamentable apostasie [2]. »

Décadence de la royauté comme pouvoir politique en Israël.

2. Les jours de la décadence vont désormais se précipiter sur le deux royautés de Juda et d'Israël. L'idolâtrie n'était pas seulement pour elles, comme pour tous les états, un crime officiel au point de vue religieux; c'était un suicide au point de vue politique. Le peuple hébreu, tel qu'il était constitué par la loi de Moïse, et avec la mission exceptionnelle qu'il avait reçue au Sinaï, ne pouvait maintenir sa nationalité qu'à la condition d'être fidèle à Jéhovah son suzerain. La royauté hébraïque, lieutenance de Jéhovah, signait elle-même son arrêt de mort, le jour où elle voulait se soustraire à la direction suprême de cette majesté invisible, mais réelle et absolue. L'idolâtrie offrait à ces rois aveugles un moyen de donner à leur trône une indépendance apparente qui flattait leur politique à courte vue, et c'est pour cela qu'ils s'y précipitaient avec tant d'ardeur [3]. Insensés! qui ne comprenaient pas

[1] Séïra, capitale de l'Idumée, était probablement, dit M. de Saulcy, sur l'un des versants du mont Séïr, au midi de la Palestine (*Dict. des antiq. bibl.*, pag. 804). — [2] II *Paralip.*, cap. XXI, 8-12; IV *Reg.*, 20-22.

[3] Ainsi la politique des rois d'une part, de l'autre l'entraînement populaire.

que la royauté n'était qu'une forme accidentelle du gouvernement des Hébreux; que le jour où, cessant d'être une protection, elle deviendrait un obstacle à la mission du peuple élu, la royauté serait brisée ! Nous verrons les événements confirmer jusqu'à l'évidence cette *loi* fondamentale de la nation juive. La royauté disparaîtra dans la tempête; mais la nation lui survivra. C'est le seul exemple que l'histoire du monde antique puisse nous offrir d'une pareille ténacité de vie chez un peuple. Dispersés parmi toutes les contrées de l'Asie, pendant la captivité de Babylone, les Juifs se réuniront de nouveau autour de leur temple en ruines; ils retrouveront dans ces pierres sacrées l'autel de la patrie, et les quatre grands empires des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains ne suffiront point à renverser cet autel, défendu par une poignée de soldats, jusqu'au jour où la promesse de l'Eden aura été accomplie, où la mission providentielle des fils de Jacob sera terminée, où ils n'auront plus d'autre raison d'être que celle de porter écrite sur le front, parmi tous les peuples de la terre, la confirmation visible de la vérité évangélique, dont ils sont les plus éloquents et les plus incrédules témoins.

Royauté

3. L'intervention divine se manifeste ainsi à chaque page de

qui trouvait dans les cultes impurs de la Phénicie la satisfaction des appétits les plus sensuels, expliquait la facilité des Juifs à retomber dans l'idolâtrie. Nous ne saurions trop insister sur ce dernier point que toutes les découvertes modernes viennent confirmer. Voici, à propos des immondes divinités de la Phénicie, ce que nous lisons dans le journal d'un voyageur en Orient : « Notre séjour à Beyrouth (mai 1862), nous permet de visiter l'importante » collection des bijoux et monnaies de l'antique Phénicie. Elle a été formée » par la persévérance et les soins intelligents de M. le chancelier du consulat » de France, et se compose d'environ cent cinquante pièces, médailles, » bijoux, pendants d'oreilles, etc. Cette collection est unique au monde; » jusqu'ici il ne nous restait de l'antique Phénicie que des vestiges insignifiants. » Je fus frappé du caractère particulier de quelques-uns de ces curieux mo» numents. Ainsi, une médaille trouvée dans un tombeau de femme porte » une de ces représentations qui s'étalent d'ailleurs sur les statues colossales » d'Ammon-Ra, en Egypte, et auxquelles les savants ont donné un nom dont » je ne veux point salir les pages de mon journal. Quelle dégradation morale » dans ces cultes maintenant oubliés! » (Note communiquée par M. le prince E. de Bauffremont-Courtenay.)

l'histoire juive. Mais elle éclate avec une expansion toujours plus visible et plus saisissante à cette époque néfaste où les deux rois de Juda et de Samarie travaillent plus énergiquement à la perversion de leurs sujets. Jéhovah, trahi par ses représentants officiels, se choisit des organes qui ne sont ni des guerriers, ni des hommes d'Etat, ni des diplomates. Les trônes humains se soutiennent par des appuis de ce genre; le trône de Jéhovah n'en a pas besoin. Dans toute la suite de l'histoire juive comme dans toute la suite de l'histoire catholique, il suffira au gouvernement de Dieu pour triompher des puissances de la terre, de marquer du sceau de la sainteté, de la prophétie et du miracle quelques vieillards isolés, et, avec ces éléments où le monde ne voit qu'infirmité et faiblesse, il confondra les forces du monde. Merveilleux spectacle, qui dure depuis les jours de la création; qui est aussi évident aujourd'hui qu'il le fut au temps d'Elie et d'Elisée, ou à l'époque des patriarches; qui fait toute la consolation et toute la puissance de notre foi en même temps que le désespoir de l'incrédulité rationaliste! La vraie royauté d'Israël et de Juda va nous apparaître désormais, non pas entre les mains des princes pervers, impuissants et dégénérés qui en conserveront la dignité nominale, mais entre les mains d'Elisée, d'Isaïe, de Jérémie et des autres prophètes. Le sceptre de ces véritables souverains sera la verge miraculeuse de Moïse, leurs palais seront les rochers des solitudes où la gloire de Jéhovah illuminera leur esprit et leurs pensées; leurs sujets seront tous les cœurs fidèles, et leur diplomatie se traduira en sentences définitives qui marqueront l'élévation, le progrès et la chute des empires à travers les siècles, sans qu'aucune de leur parole soit jamais démentie par l'événement. Rien de tout cela ne ressemble à aucune autre histoire, il est vrai; mais il faut bien que le rationalisme en prenne son parti; nous ne saurions pour lui plaire supprimer la Bible qui l'atteste.

spirituelle des Prophètes en Israël.

4. Elisée avait donc hérité du manteau d'Elie et de son double esprit, comme il l'avait demandé à son auguste maître. Dès lors les miracles se multiplièrent sur ses pas. « On raconte de lui, dit » M. Munk, un grand nombre de faits miraculeux qui, bien qu'am-

Appréciation des miracles d'Elisée par M. Munk.

» plifiés par la tradition, nous donnent la mesure de son caractère » et de la popularité dont il jouissait parmi ses contemporains, et » nous montrent l'homme de Dieu déployant une activité bienfai » sante tantôt à la cour de Samarie, tantôt sous l'humble toit de la » veuve, recevant tout le monde, hommes et femmes, pour les ins- » truire aux jours de sabbat et de fête (II[1] Rois, 4, 23), et généreux » même envers les étrangers et les ennemis de son peuple, dès » qu'un malheur personnel leur faisait implorer son secours. » Cette appréciation du rôle d'Elisée témoigne tout l'embarras du savant Israélite. Les miracles d'Elisée sont, dit-il, « amplifiés par la tra » dition, » et pourtant ils sont enregistrés simplement, sans hyper bole poétique, dans le Livre des Rois, dont M. Munk reconnaissait plus haut l'antiquité de rédaction. Mais, qu'est-ce qu'amplifier des miracles? Un miracle est ou n'est pas. Si le prophète Elisée en a pu faire un seul, il en a pu faire mille. Or, M. Munk n'ose pas trancher la difficulté et dire hardiment : Elisée n'a pas fait un seul miracle. Après avoir glissé sur ce terrain brûlant où il ose à peine poser le pied, M. Munk nous dépeint avec complaisance un rôle de Monthyon hébreu, « déployant son activité bienfaisante dans le » palais des rois ou sous l'humble toit de la veuve, généreux même » envers l'ennemi de sa patrie qui vient implorer son secours. » En faveur de ce tableau philanthropique, les rationalistes pardonneront à M. Munk son hésitation sur le point périlleux du miracle. Mais l'histoire, avec ses inflexibles réalités, se contentera-t-elle aussi facilement de ce timide compromis? Comment la cour de Samarie, dominée par un roi idolâtre qui ne cherchait qu'à étouffer les derniers restes du culte de Jéhovah, laisse-t-elle prêcher impunément ce bienfaisant vieillard? Comment la royauté spirituelle de ce philanthrope est-elle si facilement acceptée par les royautés tyranniques de Juda et d'Israël? Comment enfin un Syrien illustre vient-il chercher près d'Elisée, non pas des consolations, mais la guérison de la lèpre dont son corps est couvert. Tous les Monthyon

[1] On se rappelle que M. Munk, faisant ses citations d'après la division hébraïque des Livres saints, désigne ainsi le IVe livre des Rois de la Vulgate.

réunis, tous les médecins du monde guériront-ils un lépreux, rendront-ils saine et pure cette chair boursoufflée et bleuâtre qui se détache par plaques énormes, laissant à vif la plaie saignante, et dévorant sa victime jusqu'aux os [1]? Que font, devant cette lèpre de Naaman, l'euphémisme de M. Munk et la périphrase qu'il emploie pour déguiser un miracle, le plus caractérisé et le plus saisissant, sous cette vague banalité : « Elisée se montrait généreux même » envers les étrangers et les ennemis de son peuple, dès qu'un » malheur personnel leur faisait implorer son secours? » Tous les voyageurs européens ont pour les lépreux de la Palestine la plus profonde pitié : il s'est trouvé plus d'une fois parmi ces voyageurs des médecins habiles que la vue de ces malheureux attendrissait jusqu'aux larmes; mais cette pitié pour leur infortune et la générosité avec laquelle on leur accordait l'aumône de quelques pièces de monnaie, ont-elles guéri un seul lépreux?

Les eaux de Jéricho. Le chauve et les enfants de Béthel.

5. Ce n'est donc point de la bienfaisance, ni de la philanthropie qu'il faut chercher dans le rôle historique d'Elisée : ce sont des miracles. Si le Prophète n'avait eu le pouvoir surnaturel, il n'aurait pas bravé impunément les fureurs de deux rois, conquis le respect et l'amour de toute la Judée, et attiré près de lui les lépreux du fond de la Syrie. Le personnage d'Elisée, sans miracles, est impossible; son influence n'a plus de raison d'être; sa popularité est un prodige inexplicable, et son existence rentre dans le néant. Tel est,

[1] La lèpre de Naaman le Syrien à laquelle nous faisons ici allusion, pour être une maladie à peu près inconnue dans notre Europe, n'en est pas moins encore maintenant le fléau de la Palestine; elle résiste à tous les traitements médicaux, et la séquestration des lépreux est le seul moyen d'en restreindre les ravages. Voici un témoignage contemporain qui ne laisse aucun doute à cet égard. « Le 30 avril 1862, arrivés à Naplouse, la Sichem biblique, nous établissons » notre campement vers l'une des portes de la ville, au milieu d'un bouquet » de sycomores et de lauriers-roses. Quelques instants après, une bande d'au » moins trente lépreux venait faire le siége de nos tentes, demandant le » *bachisch* à nos drogmans, avec menace de punir notre refus par leur dan- » gereux contact. Il nous fallut leur faire l'aumône, le fouet à la main, seul » moyen de prévenir des accidents irréparables. » (Note extraite d'un *Journal de voyage en Orient*, communiquée par M. le prince E. de Bauffremont-Courtenay.)

nous ne nous lasserons point de le redire, le caractère du Livre divin qu'on appelle la Bible. Il faut le supprimer en entier ou l'admettre intégralement : si l'on croit pouvoir en détacher une ligne, tout l'édifice vous écrase sous ses ruines. Elisée en traversant Jéricho, immédiatement après la glorieuse assomption de son maître, vit accourir au-devant de lui les habitants de la cité nouvellement reconstruite. « Seigneur, lui dirent-ils, le séjour de cette ville, ainsi que vous le pouvez voir, nous offre tous les avantages possibles de sécurité. Malheureusement les eaux y sont détestables, et nuisent à la fertilité du sol. — Apportez-moi, dit le prophète, une urne neuve que vous remplirez de sel. — On obéit. Elisée jeta le sel dans la source qui alimentait la plaine de Jéricho, en disant : Voici la parole du Seigneur : J'ai purifié ces eaux et désormais elles ne causeront ni mort ni stérilité. — En quittant Jéricho, l'homme de Dieu se rendit à Béthel. Les enfants de ce pays, à la vue du front chauve du vieillard qui gravissait péniblement les sentiers escarpés, s'attroupèrent en lui criant avec cet instinct de cruelle ironie qui est le propre de l'enfance élevée sans Dieu : Monte donc, chauve! Monte encore, tête sans chevelure! — Elisée se retourna, et les maudit au nom du Seigneur. En cet instant deux ours sortirent de la forêt, se jetèrent sur les quarante-deux insulteurs qu'ils mirent en fuite [1]. » Après cette sévère leçon, nous ne voyons plus qu'on se soit permis en Israël une seule plaisanterie sur le front dénudé du prophète.

La veuve et le créancier. L'huile miraculeuse.

6. Au retour de l'expédition des rois alliés contre la capitale du pays de Moab, « une veuve vint trouver Elisée. Mon mari, votre serviteur et l'un des disciples des prophètes, lui dit-elle, est mort. Vous savez qu'il avait toujours sous les yeux la crainte du Seigneur. Cependant il a laissé des dettes auxquelles je ne puis satisfaire. Aujourd'hui son créancier veut me prendre mes deux fils et les garder en servitude [2]

[1] IV *Reg.*, cap. II, 19-25. Ainsi que Duclot l'a fait observer dès l'époque de Voltaire et pour répondre aux ineptes plaisanteries de Bolingbroke et de Tindal à ce sujet, le sens de l'hébreu est celui que nous reproduisons ici.

[2] Encore une preuve manifeste de l'existence, à cette époque, de l'organisation mosaïque en Israël. Le débiteur insolvable était l'esclave de son

pour se couvrir de la perte que je lui fais involontairement éprouver[1]. » La requête de la veuve ne tendait qu'à obtenir un secours en argent. Un acte de bienfaisance vulgaire aurait suffi pour sécher les larmes de cette pauvre femme. La donnée est donc parfaitement dans les termes que suppose la théorie de M. Munk. Mais là s'arrête l'analogie. Elisée, ce grand philanthrope qui sème les bienfaits depuis le palais de Samarie jusqu'à l'humble chaumière, est complètement impuissant à ouvrir sa bourse à l'indigence, parce qu'il n'a pas de bourse. « Que voulez-vous que je fasse pour vous? demanda-t-il à la veuve. Dites-moi, que vous reste-t-il dans votre demeure? — Votre servante n'a plus dans sa maison, répondit-elle, qu'un peu d'huile, à peine de quoi suffire à l'onction de mes funérailles, car je n'ai plus que la mort à attendre[2]. — Allez, lui dit Elisée. Empruntez à vos voisines tous les vases vides qu'elles auront à vous prêter. Prenez-en autant que vous pourrez en trouver. Enfermez-vous dans votre maison avec vos deux fils, et de la goutte d'huile qui vous reste vous remplirez tous les vases l'un après l'autre. — La veuve se hâta de revenir chez elle, et accomplit ponctuellement les recommandations de l'homme de Dieu. Renfermée dans sa demeure, elle remplissait les urnes empruntées de l'huile miraculeuse, et à mesure qu'elle avait rempli un vase, ses fils lui en présentaient un autre encore vide. Enfin, une dernière fois elle dit à celui des jeunes gens qui l'assistait dans ce travail : Apporte un autre vase. — Il n'y en a plus de vide, répondit celui-ci, et aussitôt la liqueur s'arrêta dans la petite fiole qui lui avait jusque-là servi de source. La femme reconnaissante vint trouver Elisée pour lui raconter la merveille que sa parole avait opérée pour elle. Allez donc maintenant, lui dit le prophète; vendez l'huile, payez votre créancier, et vivez en paix avec le reste, vous et vos fils[3]. »

créancier jusqu'à l'extinction de la dette, ou du moins jusqu'à l'année sabbatique. (*Exod.*, cap. XXII, 26, 27. Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 622.)

[1] IV *Reg.*, cap. IV, 1. — [2] Tel est le sens que Sanctius donne à ce verset, et qui nous paraît réellement le seul acceptable (Sanctius, *In IV lib. Reg.*, cap. IV, 2). — [3] IV *Reg.*, cap. IV, 1-7.

La famille hospitalière de Sunam. L'enfant du miracle.

7. Un jour, Elisée traversait la ville de Sunam[1], patrie de la jeune Abisag, dont la douce mémoire est à jamais unie à celle de la vieillesse de David. « Une riche Sunamite le força par ses instances à accepter chez elle le repas de l'hospitalité, et lui fit un accueil si bienveillant que dans la suite, quand le Prophète passait par cette ville, il entrait toujours sous ce toit ami. La Sunamite dit à son mari : Ce vieillard qui nous visite fréquemment[2] est un homme de Dieu et un saint. Préparons-lui dans notre maison un petit appartement qui sera le sien. Nous y mettrons une natte qui servira de lit, une table, un siége et un flambeau; de sorte que l'homme de Dieu pourra y séjourner, s'il le désire. — Tous ces arrangements furent faits en commun par les deux époux, et Elisée étant revenu les visiter, passa la nuit dans leur demeure. — Le lendemain, le Prophète dit à Giézi, son serviteur : Appelle la Sunamite, et dis lui de ma part : Vous nous avez servis avec les soins les plus empressés et les plus bienveillants. Que puis-je faire pour vous? Avez-vous quelque affaire dans laquelle je puisse vous être utile, quelque requête à présenter au roi ou au chef de la milice? — Giézi transmit cette proposition à la Sunamite qui se contenta de répondre : Nous n'avons aucune affaire de ce genre, et nous vivons en paix au milieu de nos frères. — Quand Elisée revit son serviteur et en reçut cette réponse, il reprit : Cependant elle a une grâce à me demander, que veut-elle donc que je fasse pour elle? — Ne cherchez pas davantage, répondit Giézi, elle n'a point d'enfants et son mari touche à la vieillesse. — Fais-la venir, dit Elisée, et quand elle fut en sa présence, il lui dit : Dans un an, à pareille heure, vous aurez un fils. — Seigneur! s'écria cette femme, dans le saisissement où la jeta cette parole, homme de Dieu! je vous en prie, ne faites point une promesse irréalisable à votre servante, et ne vous jouez point

[1] Sunam, dans la tribu d'Issachar, est située dans la vallée d'Endor, entre les montagnes de Gelboë et le Thabor.

[2] Les nombreux voyages qu'Elisée était obligé de faire du Carmel à Galgala pour y visiter l'établissement des disciples des prophètes dont il avait la direction depuis la mort d'Elie, lui donnaient en effet l'occasion de passer fréquemment par Sunam. C'est ainsi que tout se tient et s'enchaîne dans le récit biblique.

de sa crédulité ! — Or, un an après, à l'heure prédite par le Prophète, la Sunamite avait un fils. »

L'insolation. Mort et résurrection du fils de la Sunamite.

8. « L'enfant grandit. Un jour il était allé rejoindre son père qui présidait aux travaux de la moisson dans les champs. » Imprudemment exposé à l'ardeur d'un soleil tel que celui de la Judée, l'enfant éprouva l'effet subit et désastreux d'une insolation, phénomène si commun en Orient. « Il se plaignit tout à coup d'une violente douleur à la tête. Son père dit à un serviteur : Emmène l'enfant et conduis-le à sa mère. — Le serviteur s'empressa d'obéir ; la Sunamite prit son fils sur ses genoux et essaya de calmer les souffrances du malade par ses soins maternels ; mais tout fut inutile : à midi elle le vit expirer entre ses bras. La foi de la pieuse Israélite triompha en ce moment de sa douleur ; elle porta le corps inanimé de son fils dans l'appartement d'Elisée, le déposa sur le lit de l'homme de Dieu, sortit ensuite, en fermant soigneusement la porte, et alla rejoindre son époux. Sans lui rien apprendre de ce cruel événement, elle lui dit : Donnez-moi un serviteur pour conduire ma monture et m'accompagner jusqu'auprès de l'homme de Dieu ; je ne ferai qu'aller et revenir. — Pourquoi voulez-vous, répondit celui-ci, aller aujourd'hui trouver le Prophète ? Nous ne sommes ni à la néoménie, ni au jour du sabbat, pour aller entendre les paroles saintes de l'homme de Dieu. — N'importe, répondit la femme, j'ai à l'entretenir. — Sellant alors elle-même son ânesse, elle dit à un des serviteurs : Conduis-moi promptement ; ne perds pas une minute et suis exactement tous mes ordres. — Elle partit donc, et traversa la plaine d'Issachar, en suivant la rive gauche du Cison. Elle arriva ainsi à la montagne du Carmel où habitait l'homme de Dieu. Giézi l'aperçut de loin et dit à son maître : Voici la Sunamite qui vient à nous. — Cours à sa rencontre, lui dit Elisée, et demande lui : La prospérité continue-t-elle dans votre demeure, et la bénédiction de Dieu repose-t-elle toujours sur vous, sur votre mari et sur votre enfant ? — Oui ! répondit la Sunamite, qui ne voulait rien apprendre à Giézi ; et continuant sa course, elle vint se précipiter aux pieds du Prophète, les embrassant et les inondant de larmes. Giézi voulait la forcer à se relever. Laisse-la, dit Elisée, son âme

est remplie d'amertume, et le Seigneur n'a point daigné m'en apprendre la cause. — Enfin, d'une voix entrecoupée de sanglots, la Sunamite dit à l'homme de Dieu : Seigneur, vous ai-je demandé d'obtenir pour moi la faveur d'avoir un fils? Quand vous m'en avez spontanément fait la promesse, au nom de Jéhovah, ne vous ai-je pas répondu : Ne me trompez point? — Elisée comprit tout. Se tournant vers Giézi : Hâte-toi, lui dit-il, ceins tes reins, prends mon bâton et cours à Sunam. Ne t'arrête pas un instant en chemin, pas même pour répondre à la salutation d'un voyageur. Entre dans la chambre où est déposé le corps de l'enfant et pose mon bâton sur son visage. — Vive Jéhovah et vive Elisée son prophète! s'écria la Sunamite, je ne vous quitterai pas jusqu'à ce que vous soyez venu vous-même. — Elisée se rendit à ses instances maternelles et l'accompagna jusqu'à sa demeure. Cependant Giézi les avait précédés. Il était monté à la chambre où reposait le corps inanimé, avait posé sur ses lèvres décolorées le bâton de son maître, et la vie n'avait pas reparu. Il revint en toute hâte et dit à Elisée : L'enfant n'est pas ressuscité. — L'homme de Dieu entra lui-même dans la demeure, monta près de l'enfant, ferma sur lui la porte de la cellule et pria le Seigneur : puis, comme l'avait fait Elie dans une circonstance analogue, il s'étendit à deux reprises sur ce cadavre glacé. En ce moment la bouche de l'enfant s'ouvrit dans un bâillement qui se renouvela sept fois, comme si l'enfant ne pouvait vaincre un lourd sommeil, enfin il ouvrit les yeux. Elisée appela Giézi : Fais venir la Sunamite, lui cria-t-il. — Elle accourut : Prenez votre enfant, dit l'homme de Dieu, il est plein de vie. — L'heureuse mère se prosterna aux pieds d'Elisée, et adora le Seigneur qui venait de manifester ainsi sa puissance. Elle prit ensuite son fils dans ses bras, et le couvrit de larmes de joie et d'amour[1]. »

Commencement de la famine. Les coloquintes. Multiplication des pains.

9. Au sortir de cette maison où il venait de rappeler la vie, Elisée ne retourna point au Carmel. « Il se rendit à Galgala, dans la plaine du Jourdain, à l'établissement des disciples des prophètes, où il se fixa pendant plusieurs années, prenant la direction de ces

[1] IV *Reg.*, cap. IV, 18-37.

jeunes gens. Or une famine survint à cette époque sur la terre d'Israël. Elisée en avait été prévenu miraculeusement par l'Esprit du Seigneur, et il avait dit à la Sunamite : Le Seigneur va frapper ce royaume du fléau de la famine, qui durera sept années. Allez donc avec toute votre famille chercher l'hospitalité sur une terre plus fertile [1]. — La Sunamite était partie aussitôt avec son époux, son fils et ses serviteurs, pour le pays des Philistins. Pendant cette période de temps, le Prophète ne quitta point l'établissement de Galgala. Un jour celui des disciples qui avait le soin de préparer les aliments, trouva dans les champs voisins une sorte de vigne sauvage dont les fruits jaunes, comme ceux de la courge, lui parurent propres à servir de nourriture. C'étaient des coloquintes [2]. Le jeune homme n'en connaissait point la vertu. Il recueillit une quantité de ces fruits, les coupa par tranches et les fit cuire pour le repas. Quand on servit cet aliment inusité, une exclamation générale s'échappa des lèvres des convives : Homme de Dieu, dirent-ils, c'est la mort qu'on nous a servie sur notre table! — Aucun d'eux ne pouvait goûter à cette amère décoction. Apportez-moi de la farine, dit Elisée. — Le Prophète en saupoudra la mixtion de coloquintes et dit : Servez maintenant les convives, et qu'ils mangent. — L'amertume avait disparu, et tous se nourrirent de cet aliment miraculeux. Quelques jours après un fidèle Israélite de Baal-Salisa [3] vint apporter à l'homme de Dieu, à Galgala, vingt petits pains d'orge cuits sous la cendre, et les prémices du blé nouveau, qu'il

[1] IV *Reg.*, cap. VIII, 1, 2.

[2] La coloquinte (*cucumis colocynthis*) n'est pas un poison proprement dit; c'est un drastique très-violent et d'une excessive amertume. « Elle croit » spontanément dans l'Afrique septentrionale et dans le Levant. Ce végétal » a les tiges grêles, anguleuses, hérissées de poils et couchées; les feuilles » découpées comme celles de la vigne, velues et blanchâtres en dessous; les » fleurs grandes et jaunâtres. Le fruit est globuleux, d'abord verdâtre, puis » jaune, à écorce mince et dure; sa pulpe est blanche et spongieuse. On emploie la pulpe sèche, à petites doses, contre l'apoplexie, l'hydropisie et la » colique des peintres. La meilleure vient d'Alep. »

[3] Baal-Salisa, dans les montagnes d'Ephraïm. C'est là que Saül cherchait les ânesses égarées de son père. Eusèbe et saint Jérôme placent cette localité à quinze milles de Diospolis.

avait placés dans son sac de voyageur. Elisée en recevant cette offrande, dit à son serviteur : Distribuez cet aliment à vos frères. — Hélas! répondit celui-ci, comment cent jeunes gens pourront-ils trouver dans ces provisions la plus petite part? — Fais ce que j'ai commandé, répondit le Prophète; car voici la parole de Jéhovah : Ils en mangeront tous, et quand ils seront rassasiés, il en restera encore. — Le serviteur obéit; tous furent rassasiés des pains miraculeux, et après le repas, il en restait encore [1]. »

Le lépreux syrien Naaman, à la cour de Samarie.

10. L'investiture de la royauté spirituelle d'Elisée par le miracle était désormais un fait de notoriété publique en Judée, et le récit qui va suivre nous montrera comment la réputation de l'homme de Dieu se propageait jusqu'aux contrées les plus lointaines, portée par tous les échos populaires. « Quelques pillards, comme il s'en trouve encore à toutes les limites des déserts syriens, avaient franchi la frontière septentrionale d'Israël, et dans un hardi coup de main, avaient fait des prisonniers qu'ils allèrent vendre à Damas. Au nombre des captifs se trouvait une jeune fille juive qui fut achetée par l'épouse de Naaman, prince de la milice syrienne. Cet officier était un des plus puissants de cet empire; la faveur que Bénadad lui accordait était la récompense de ses sages conseils et de ses illustres services. C'était à lui que la Syrie était redevable de sa prospérité et de sa gloire [2]. Naaman eut le malheur d'être atteint par la lèpre. La jeune esclave, en le voyant dans ce cruel état, dit à sa maîtresse : Plût à Dieu que votre époux, mon seigneur, se trouvât en ce moment à Samarie. Le Prophète le guérirait de la lèpre. — Cette parole rendit l'espoir à Naaman, il la fit transmettre à Bénadad. Pars pour Samarie, lui manda le roi; je te

[1] IV *Reg.*, cap. IV, 38 ad ultim.

[2] Nous ne mentionnons ici que pour mémoire l'interprétation thalmudique de ce verset de l'Ecriture. Les rabbins croient que Naaman était l'archer dont la flèche, lancée au hasard, avait tué Achab, à la bataille de Ramoth-Galaad. En récompense de cet exploit, il aurait été comblé d'honneurs et de richesses par Bénadad, et se serait montré digne de cette fortune inespérée par sa sagesse et sa rare prudence. Le nom d'Aman, donné par l'historien Josèphe au soldat de Ramoth-Galaad, a pu faire naître cette tradition, dont la Bible ne parle pas.

donnerai des lettres de recommandation pour le roi d'Israël. — Naaman se mit en route; il emportait dix talents d'argent, six mille d'or et vingt riches manteaux des étoffes les plus précieuses. La missive royale adressée à Joram était ainsi conçue : Sachez, par cette lettre, que je vous envoie Naaman, mon serviteur, pour que vous le guérissiez de la lèpre. — En lisant une telle communication, le roi d'Israël déchira ses vêtements : Suis-je un Dieu, s'écria-t-il, pour ôter et rendre la santé comme il me plaît? Pourquoi m'envoyer un lépreux à guérir. Vous le voyez, ajouta-t-il en s'adressant à ses officiers, le roi de Syrie cherche un prétexte pour me déclarer la guerre[1]! »

11. Cependant Elisée avait appris à Galgala l'arrivée du lépreux syrien qui jetait la consternation à la cour de Samarie. « Il fit dire à Joram : Pourquoi avez-vous déchiré vos vêtements en signe de désespoir? Envoyez-moi cet étranger, et qu'il sache qu'il y a un prophète de Jéhovah en Israël. Naaman se rendit aussitôt avec son escorte de chars et de cavaliers à Galgala, et se tint à la porte de la maison du Prophète. Elisée lui fit dire par Giézi : Allez vous plonger à sept reprises différentes dans les eaux du Jourdain; votre corps recouvrera sa santé première et vous serez guéri. — La parole et le procédé de l'homme de Dieu blessèrent l'orgueil du Syrien. J'avais pensé, dit-il, que ce Voyant aurait pris la peine de se rendre près de moi. Il aurait alors invoqué le nom de Jéhovah, son Dieu, et, en touchant de la main cette horrible tache de lèpre qui me dévore, m'aurait rendu la santé! Croit-il que les eaux d'Abana et de Pharphar, les fleuves de Damas, ma patrie, ne soient pas meilleures que toutes celles de la Judée? Je pouvais m'y plonger à loisir et recouvrer la santé sans venir la chercher si loin! — Dans sa colère, il donna l'ordre à ses serviteurs de reprendre le chemin de la Syrie. Cependant les officiers qui l'accompagnaient cherchèrent à l'apaiser : Père, lui dirent-ils, si le Prophète vous avait prescrit la chose la plus difficile, certainement vous auriez dû la tenter. Combien plus n'avez-vous pas l'obligation de le faire quand il vous

Guerison miraculeuse de Naaman.

[1] IV *Reg.*, cap. v, 1-7.

conseille une chose si simple, et qu'il se contente de vous dire : Baignez-vous dans le Jourdain et vous serez guéri. — Naaman se rendit à leurs instances; il descendit sur la rive du fleuve, se plongea sept fois dans ses ondes, et sa chair devint saine comme celle d'un petit enfant ; la lèpre avait disparu [1]. »

Conversion de Naaman. Infidélité et punition de Giézi.

12. « Transporté de joie, Naaman revint avec toute son escorte trouver Elisée. Admis en sa présence, il lui dit : Je sais maintenant, sans pouvoir en douter, que le Dieu unique et véritable est le Dieu d'Israël. Mais, je vous prie, daignez accepter une marque de ma reconnaissance. — Vive Jéhovah, sous le regard duquel je suis en ce moment! s'écria le prophète. Je n'accepterai rien de vous! — Et malgré toute l'insistance du noble étranger, il persévéra dans son refus. Qu'il soit donc fait ainsi que vous le désirez, dit Naaman. Cependant accordez-moi une nouvelle faveur. Permettez-moi d'emporter la charge de deux mulets de la terre d'Israël. Sur cette terre sacrée je dresserai dans ma patrie un autel à Jéhovah; car désormais votre serviteur n'offrira plus ni un holocauste ni une victime à aucun autre Dieu! Veuillez pourtant intercéder auprès de Jéhovah pour qu'il me fasse encore une grâce. Lorsque le roi mon maître entre dans le Temple de Remmon, pour y adorer son Dieu, il s'appuie sur mon bras. Je serai forcé de me prosterner avec lui dans ce temple idolâtrique. Priez Jéhovah de pardonner à son serviteur cet acte où le cœur n'aura aucune part. — Allez en paix, répondit Elisée. — L'officier syrien prit congé de l'homme de Dieu, et se mit en route pour sa patrie. Il avait déjà quitté Galgala, lorsqu'il aperçut Giézi qui courait après son char. Le serviteur infidèle s'était dit : Pourquoi mon maître a-t-il ainsi ménagé les trésors de ce Syrien, et refusé ses présents? Vive le Seigneur! Je vais courir après l'étranger, et en obtenir une riche offrande! — Naaman, à la vue de Giézi, descendit de son char, et vint lui-même à sa rencontre. Tout va-t-il bien? demanda-t-il. — Oui, répondit Giézi. Elisée, mon maître, m'envoie vous dire : Deux jeunes gens m'arrivent de la montagne d'Ephraïm, pour demeurer avec les disciples des pro-

[1] IV *Reg.*, cap. V, 1-15.

phètes. Donnez pour eux un talent d'argent et deux paires de manteaux. — Je donnerai deux talents au lieu d'un, reprit le Syrien. — Giézi fit quelque difficulté pour accepter cette aumône ainsi doublée, puis il céda aux instances de Naaman. Deux Syriens de l'escorte reçurent l'ordre de l'accompagner à Galgala en portant les deux sacs d'argent où la somme avait été comptée, et la double paire de manteaux. Le soir était venu, au moment où ils approchaient de la demeure du prophète, Giézi déchargea les deux étrangers de leur fardeau, les congédia et rentra seul à la maison, dissimulant avec soin le produit de sa fraude. Quand il reparut devant Elisée, le prophète lui adressa ces paroles : D'où viens-tu, Giézi? — Votre serviteur n'a été nulle part, répondit-il avec impudence. — Quand le Syrien est descendu de son char, reprit l'homme de Dieu, quand il s'est avancé à ta rencontre, mon esprit était présent. Maintenant donc tu as accepté de l'argent et des étoffes précieuses; tu peux acheter des oliviers et des vignes, des brebis et des bœufs, des serviteurs et des servantes; mais la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta race pour jamais. — Le serviteur infidèle se retira : son corps était couvert d'une lèpre farineuse et blanche comme la neige [1]. »

Le fer de la hache surnageant sur les eaux du Jourdain.

13. L'établissement dirigé par le prophète à Galgala devenait trop étroit pour la foule des disciples que sa réputation y attirait. « Ils dirent un jour à l'homme de Dieu : Ce lieu ne suffit plus pour nous donner asile. Si vous le permettez, nous descendrons au bord du Jourdain; avec les arbres de la forêt qu'il arrose nous construirons une nouvelle demeure. — Allez, répondit Elisée. — Mais l'un d'eux reprit : Que notre maître daigne venir lui-même diriger ses serviteurs. — J'irai donc avec vous, dit le prophète, et il se mit à la tête de cette jeune colonie. Arrivés au bord du fleuve, les disciples se mirent à abattre les arbres de la forêt et à préparer le bois dont ils avaient besoin. Dans ce travail, le fer d'une cognée se détacha du manche et vint tomber dans le Jourdain. Hélas! s'écria le jeune homme auquel arrivait cet accident, la hache dont je me

[1] IV *Reg.*, cap. v, 15 ad ultim.

servais ne m'appartient point. Je l'avais empruntée; comment la rendre à son maître? — Où est tombé le fer? demanda le prophète. — Et quand on le lui eut indiqué, Elisée jeta sur l'eau un rameau de verdure. Le fer de la hache remontant alors à la surface vint s'attacher au rameau et surnageait avec lui. Prends ce fer, dit l'homme de Dieu. — Le disciple étendit la main et ramena sur le rivage cette épave miraculeuse [1]. »

Les miracles d'Elisée sont-ils, comme le prétend le rationalisme, indignes de Dieu?

14. Tels sont les miracles d'Elisée. Ils ne ressemblent en rien à des actes de bienfaisance philanthropique ou de générosité vulgaire. Le naturalisme ne saurait expliquer comment un morceau de fer remonte à la surface de l'eau, par le seul fait qu'on aura jeté un rameau de verdure à l'endroit du fleuve où le lourd métal est tombé. Il ne saurait davantage nous dire comment sept bains dans les flots du Jourdain ont guéri un lépreux; comment une pincée de farine a fait disparaître l'amertume et les autres propriétés d'un drastique aussi puissant que la coloquinte; comment un vieillard, en s'étendant sept fois sur un cadavre, peut y rappeler la vie; comment une goutte d'huile peut suffire à remplir des tonnes de ce liquide, ou comment vingt petits pains d'orge cuits sous la cendre peuvent rassasier cent jeunes convives. Le rationalisme voudrait bien essayer d'une autre méthode; il aurait quelque plaisir à nier en masse tous ces miracles comme indignes de Dieu et insultants pour la raison humaine. Indignes de Dieu! dites-vous. Ce grand Dieu a-t-il trouvé indigne de lui de créer la coloquinte avec la propriété de guérir les maladies que les passions humaines infligent à leurs victimes; et s'il lui a plu de donner de telles qualités à ce végétal au jour de la création, où avez-vous lu qu'il se soit retiré le droit de les lui enlever au jour de sa Providence? Trouve-t-il chaque année indigne de lui de multiplier les tonnes d'huile qui encombrent vos entrepôts et vos ports, et de les tirer goutte à goutte d'un grain aussi menu que celui du sénevé, ou de la pulpe d'un fruit qui ne dépasse pas la noisette en grosseur? Et si chaque année vous lui voyez accomplir cette merveille que vous

[1] IV *Reg.*, cap. VI, 1-7.

appelez naturelle parce qu'elle vous est familière, où avez-vous lu que ce grand Dieu se soit privé du droit de multiplier une goutte d'huile et d'en faire jaillir un fleuve? A-t-il trouvé indigne de lui de façonner le limon dont se compose le corps d'un homme; et, s'il l'a fait, où avez-vous lu qu'il se soit enlevé le droit, quand il le veut et comme il lui plaît, de faire disparaître une lèpre immonde, ou de rappeler l'âme dans la prison de boue qu'elle vient d'abandonner? En vérité, on croirait que la raison humaine, avec ses progrès, avec ses lumières, avec ses médecins, avec ses anatomistes, avec ses mathématiciens, a découvert le secret de la vie animale ou végétale! O rationalistes, empêchez donc de tomber le cheveu que le vent de la vieillesse secoue sur votre tête; ajoutez donc un pouce à votre taille ou une heure au nombre de vos heures! Il était réservé à notre siècle d'entendre des hommes qui vivent des miracles de Dieu, déclarer le miracle indigne de lui et indigne d'eux!

Incursions partielles dirigées par Benadad contre le royaume d'Israël. Elisée informe Joram, roi de Samarie, de toutes les délibérations du prince syrien. Episode de Dothaïn.

15. La paix n'avait pas été rétablie entre le royaume d'Israël et l'empire syrien, depuis la défaite de Ramoth-Galaad. Benadad, vainqueur d'Achab, après tant de revers précédents, cherchait toutes les occasions de profiter, sous ses faibles successeurs, des avantages de sa situation. Quand Joram, au milieu de la cour de Samarie, protestait contre l'intention de la lettre royale dont Naaman était porteur, il ne faisait qu'exprimer une vérité générale, quoiqu'il se trompât dans la circonstance particulière. Les hostilités de la part du roi syrien étaient incessantes. L'épisode de la jeune Israélite, captive de Naaman, prouve que les frontières septentrionales de la Judée étaient le théâtre de fréquentes déprédations, et le récit qui va suivre nous le montrera encore plus clairement. « Benadad multipliait ses agressions contre le royaume d'Israël. Un jour, dans un conseil de guerre, il dit à ses officiers: Nous dresserons une embuscade en tel lieu, et nous userons de tel artifice. — Cependant Elisée envoya dire à Joram : Gardez-vous de passer tel jour en tel lieu, parce que les Syriens y doivent préparer une embuscade. — Le roi de Samarie profita de l'avis de l'homme de Dieu; il prévint les ennemis, en s'emparant à l'avance du poste qu'ils avaient désigné et fit échouer leur tentative. Des

incidents de ce genre se renouvelèrent jusqu'à trois fois de suite. Déconcerté dans ses projets, Benadad dit à son conseil réuni : Pourquoi ne me dénoncez-vous pas le traître qui livre tous mes secrets au roi d'Israël? — L'un des officiers répondit : O roi, mon seigneur, il n'y a pas de traître parmi nous. C'est Elisée, prophète d'Israël, qui informe Joram de toutes nos délibérations. — Allez donc, reprit Benadad, informez-vous du séjour de cet homme. J'enverrai des soldats qui le feront prisonnier. — Quelques jours après, on vint dire au roi syrien : Elisée est en ce moment à Dothaïn[1]. — Benadad envoya aussitôt des cavaliers et des chars, l'élite de son armée, qui, marchant toute la nuit, arrivèrent près de cette ville. Au matin, le serviteur du prophète aperçut les ennemis qui environnaient les remparts. Maître, dit-il à Elisée, qu'allons-nous faire? Nous sommes enveloppés de toutes parts! — Ne crains rien, dit l'homme de Dieu. Nos défenseurs sont plus nombreux que les ennemis. — Adressant alors sa prière à Jéhovah : Seigneur, dit-il, ouvrez les yeux de cet enfant. — Dieu exauça cette prière, et le serviteur vit autour d'Elisée une armée de chars et de coursiers de feu qui semblaient groupés sur des montagnes aériennes. Cependant Elisée était sorti des portes de Dothaïn, marchant à la rencontre des Syriens. Seigneur, avait-il dit, frappez d'aveuglement toute cette foule. — L'esprit d'aveuglement frappa les Syriens, et le prophète s'avançant au milieu des ennemis leur dit : La route que vous avez prise n'est point celle que vous deviez prendre; cette ville n'est pas celle que vous cherchez; suivez-moi, je vous montrerai le prophète que vous poursuivez. — Les Syriens le suivirent. Elisée les conduisit à Samarie, et quand la troupe tout entière en

[1] Dothaïn était située entre Bethsan (Scythopolis) et le lac de Génézareth, dans le voisinage de la grande plaine d'Esdrelon et de l'ancienne Béthulie. « Mais son identification précise, dit M. de Saulcy, est encore à faire. » (*Antiq. bibl.*, pag. 294.) « Au XV[e] siècle, dit M[gr] Mislin, on montrait encore la » citerne de Dothaïn, dans laquelle on croyait que Joseph avait été enfermé » par ses frères. » (M[gr] Mislin, *Les Lieux saints*, tom. III, pag. 361.) Il est regrettable que les explorations des voyageurs ne se dirigent pas vers cette plaine d'Esdrelon, où tant de localités importantes, telles que Béthulie Dothaïn, Thébès, restent encore à découvrir.

eut franchi l'enceinte : Seigneur, dit-il, dissipez l'illusion de ces hommes. — A l'instant, leurs yeux s'ouvrirent à la réalité, et ils s'aperçurent qu'ils étaient au milieu de Samarie. Mon père, dit Joram à l'homme de Dieu, ferai-je passer tous ces captifs au fil de l'épée? — Non, répondit Elisée, ni votre glaive ni votre arc n'ont fait cette conquête et vous n'avez point droit sur leur vie. Faites apporter à ces hommes du pain pour réparer leurs forces et de l'eau pour les désaltérer. Qu'ils mangent et boivent; ils retourneront ensuite vers le roi leur maître! — La miséricordieuse sentence fut exécutée. D'abondantes provisions furent distribuées aux Syriens, qui reprirent librement la route de Damas, et à partir de ce jour, les partis ennemis cessèrent de dévaster le territoire d'Israël [1]. »

Siége de Samarie par Benadad. Les horreurs de la faim. Les deux mères. Prophétie d'Elisée. L'officier incrédule.

16. Toutefois en renonçant à son système de déprédations partielles, Benadad, plus irrité que jamais, songeait à une grande expédition dont il se promettait l'asservissement définitif du royaume de Samarie. « Réunissant donc toute son armée, il vint en personne mettre le siége devant cette capitale. Il l'enveloppa de toutes parts d'un réseau de troupes, et les communications furent rigoureusement interceptées. Bientôt la famine fut extrême parmi les assiégés. On vendait une tête d'âne quatre-vingts sicles d'argent. Le combustible n'était ni moins rare ni moins cher. On vendait cinq sicles le quart d'un cab rempli de détritus de colombier, dont les malheureux Samaritains se servaient pour faire cuire leurs détestables aliments. Un jour, le roi d'Israël, Joram, parcourant les remparts, vit deux femmes dont l'une lui cria : Roi, mon seigneur, sauvez-moi. — Hélas! dit Joram, le Seigneur ne nous envoie pas le salut; comment pourrai-je te sauver? L'aire de mes greniers est vide, et les cuves de mes pressoirs sont épuisées; mais enfin que me demandes-tu? — Cette femme, ma voisine, répondit-elle, m'a dit il y a quelques jours : Donne-moi ton enfant, il nous servira aujourd'hui de nourriture, demain ce sera le tour de mon fils! Nous en sommes convenues. Après avoir épuisé les restes de cet affreux repas, j'ai dit à cette femme : Donne-moi maintenant ton enfant, qu'il serve à

[1] IV *Reg.*, cap. VI, 1-23.

assouvir notre faim. Or elle a soustrait son fils à toutes mes recherches. — En entendant cet effroyable récit, Joram déchira son manteau, et couvert seulement de sa tunique, il continua à parcourir les remparts au milieu de la foule émue. Que toutes les malédictions du ciel me foudroient, s'écria-t-il, si la tête d'Elisée, le fils de Saphat, demeure aujourd'hui sur ses épaules[1] ! » Les rationalistes expliqueront, s'ils le peuvent, cette exclamation de Joram, en présence de tout le peuple de Samarie. Pour faire peser sur le prophète Elisée la responsabilité d'événements qui dépassaient la puissance humaine, il fallait que le roi d'Israël reconnût à Elisée un pouvoir surnaturel. Et s'il le lui reconnaissait, il fallait évidemment qu'Elisée eût fait antérieurement de nombreux et d'éclatants miracles. « Cependant l'homme de Dieu était assis dans sa maison à Samarie, entouré des vieillards qui venaient recueillir de sa bouche les oracles de la sagesse divine. Il interrompit tout à coup le sujet de l'entretien, et dit à ses auditeurs : Ne savez-vous point ce qui se passe? En ce moment, le fils de l'homicide Achab a donné l'ordre de me mettre à mort. Fermez la porte et ne laissez point entrer l'officier qu'il envoie. J'entends déjà les pas de Joram qui accourt lui-même, et suit son messager. — Il parlait encore lorsque l'officier arrivait à la porte, en criant : Le roi d'Israël fait dire à Elisée : Quand Jéhovah nous réduit à de telles extrémités, que puis-je encore attendre de ce Dieu[2] ? — Joram lui-même, suivi de ses serviteurs et d'une foule nombreuse, avait rejoint son envoyé. La porte de la maison du Prophète ne s'ouvrit point; mais Elisée parut à la fenêtre de l'étage supérieur : Ecoutez, dit-il, la parole du Dieu que vous outragez. Voici ce que dit Jéhovah : Demain, à pareille heure, la mesure de farine se donnera pour un sicle à la porte de Samarie, et pour le même prix on aura deux mesures d'orge. — L'officier sur le bras duquel Joram s'appuyait en ce moment s'écria : Quand Jéhovah ouvrirait sur nos têtes les cataractes du ciel pour faire pleuvoir l'abondance, ta parole ne saurait se réaliser ! — Tu le verras de tes yeux, répondit Elisée, mais tu n'en profiteras pas[3]. »

[1] IV *Reg.*, cap. VI, 24-31. — [2] *Ibid.*, 32 ad ultim. — [3] IV *Reg.*, cap. VII, 1, 2.

17. « Or il y avait dans l'enceinte du rempart de Samarie quatre lépreux qui se tenaient près de la porte fermée. Ils disaient entre eux : Nous mourons ici de faim. Quand même nous parcourrions cette ville, nous n'y trouverions plus aucune ressource. Allons au camp des Syriens ; s'ils ont pitié de nous ils nous donneront quelques aliments. S'ils nous tuent, nous nous serons épargné les cruelles angoisses d'une longue agonie. — Ils profitèrent donc de l'obscurité de la nuit pour se glisser hors de l'enceinte fortifiée et se dirigèrent vers les tentes ennemies. Ils franchirent la première ligne du camp, et s'étonnèrent de n'y rencontrer personne. Or cette nuit même les Syriens avaient entendu dans la plaine le bruit de chariots de guerre et d'une nombreuse cavalerie. Dans leur surprise, ils s'étaient dit : Le roi d'Israël aura soudoyé les princes Héthéens et le Pharaon d'Egypte pour marcher contre nous. Ce sont leurs armées qui s'avancent. — La nouvelle se propagea avec la consternation dans le camp ; les Syriens prirent la fuite dans toutes les directions, abandonnant les tentes, les chevaux et les mulets, dans une panique générale où chacun ne songeait plus qu'à son salut individuel. Les lépreux, étonnés du silence et de la solitude, se hasardèrent à pénétrer sous une des tentes. Ils se jetèrent sur les vivres qu'ils y trouvèrent, et commencèrent par apaiser la faim et la soif dont ils souffraient; puis ils emportèrent l'or, l'argent, les étoffes précieuses et allèrent les enfouir hors du camp. Ils revinrent à une autre tente; elle était aussi abandonnée, ils la pillèrent encore ; puis s'assurant que le camp était vide : Nous nous compromettons inutilement, dirent-ils, voici le jour d'une heureuse nouvelle pour Samarie. Si nous gardons le silence jusqu'au matin, on s'apercevra bientôt de la réalité, et on nous mettra à mort pour nous punir d'avoir tant tardé à la faire connaître. Allons informer le roi de cet étrange incident. — Les lépreux revinrent donc à la porte de Samarie et crièrent aux gardes : Nous venons de parcourir tout le camp syrien. Il n'y a plus un seul homme ; cependant les tentes sont debout avec les chevaux et les ânes, attachés à leur campement. — On courut au palais de Joram ; à cette nouvelle, le roi se leva et fit convoquer ses officiers. Je comprends, dit-il à son

Le camp des Syriens abandonné. Les quatre lépreux. Délivrance de Samarie. L'abondance. L'officier incrédule est étouffé par la foule aux portes de Samarie.

conseil, la ruse des Syriens; ils savent l'atroce famine à laquelle nous sommes réduits, et ils ont imaginé d'abandonner leur camp, dans l'espoir que le peuple affamé sortira des murs de Samarie pour le piller. Cependant ils attendent, cachés dans la forêt ou dans les champs, le moment de fondre sur la multitude qu'ils feront prisonnière, et d'entrer à Samarie sans résistance. — Il nous reste encore cinq chevaux dans cette malheureuse ville, dit un des conseillers, nous pouvons envoyer éclaircir le fait. — On amena deux chevaux qui furent montés par des officiers auxquels Joram donna cet ordre : Allez et visitez le camp Syrien. — Les envoyés parcoururent les tentes abandonnées, traversèrent la plaine du Jourdain et vinrent jusqu'à la rive occidentale du fleuve. La route était jonchée de dépouilles de toutes sortes, riches étoffes et vases précieux, dont les ennemis s'étaient débarrassés dans leur précipitation pour alléger leur fuite. A leur retour les cavaliers samaritains rendirent compte à Joram de cette situation inespérée. Des transports de joie accueillirent l'heureuse nouvelle, le peuple s'élança hors des murs de la ville pour piller le camp abandonné, et à l'heure prédite par Elisée, la mesure de farine se donnait pour un sicle d'argent; pour cette même somme on avait deux mesures d'orge. Pour prévenir les accidents que l'encombrement de la foule à la porte de la ville aurait pu faire naître, Joram commanda à l'officier sur le bras duquel il s'appuyait la veille, d'y prendre position avec ses soldats et de maintenir l'ordre. Mais la multitude affamée, dans son empressement, foula aux pieds ce malheureux. La prédiction de l'homme de Dieu se vérifiait ainsi à son égard, et son incrédulité recevait un terrible châtiment[1]. »

Impiété de Joram, roi de Juda. Une lettre prophétique d'Elie.

18. Pendant que la miséricorde de Dieu se manifestait par des témoignages si éclatants en faveur de Joram, roi d'Israël, son beau-frère, Joram, roi de Juda, continuait à provoquer par ses crimes la vengeance céleste. La conduite du prince samaritain était plutôt dictée par une indifférence complète au point de vue religieux que par une hostilité ouverte contre le culte de Jéhovah. Le roi de Jéru-

[1] IV *Reg.*, cap. VII, 3 ad ultim.

salem, au contraire, semblait prendre à tâche d'effacer tous les vestiges de la religion de Josaphat son père, pour y substituer le culte des idoles. « On lui présenta un jour une lettre écrite par Elie, et dictée par l'Esprit de Dieu à ce grand Prophète, avant qu'il eût été enlevé à la terre[1]. Cette prédiction était ainsi conçue : Voici la parole de Jéhovah Dieu de David, ton aïeul : Parce que tu n'as pas suivi l'exemple de Josaphat ton père et d'Asa, le pieux roi de Juda; parce que tu as voulu imiter l'impiété des rois d'Israël, et que tu as prostitué le cœur de Jérusalem et de Juda aux idoles d'Achab; parce que tu as fait égorger les princes tes frères qui valaient mieux que toi, et que tu as exterminé la famille de Josaphat ton père, Jéhovah fera tomber ses vengeances sur toi, sur ton peuple, tes fils, tes épouses et toute ta maison. La mort te frappera après une cruelle maladie où tes entrailles s'échapperont par lambeaux[2]. »

Mort de Joram, roi de Juda (875).

19. Cette prophétie ne ramena point à de meilleurs sentiments le roi impie. « Le Seigneur suscita contre lui l'animosité des Philistins et des tribus arabes, voisines de l'Ethiopie. Dans une invasion formidable, ces peuples ennemis inondèrent le territoire de Juda, entrèrent à Jérusalem, pillèrent le palais de Joram, et tuèrent ou emmenèrent en captivité ses fils et ses femmes. Un seul prince, le dernier des fils de Joram, nommé Ochosias, parvint à se soustraire à leurs recherches. A la suite de cette épouvantable catastrophe, Joram tomba dans une maladie de langueur qui dura deux ans, après lesquels les souffrances s'aggravèrent, et devinrent intolérables; ses entrailles, consumées comme par un poison inconnu, se détachaient par lambeaux. Il mourut enfin, à la fleur de l'âge, au milieu d'atroces douleurs. Le peuple ne lui rendit pas les honneurs de la sépulture royale; on ne brûla point de parfums autour de son corps, comme on l'avait fait pour ses ancêtres, et il ne fut point déposé dans le sépulcre de David. Il avait régné huit ans

[1] On peut croire avec quelques interprètes modernes que cette prophétie avait été écrite du vivant d'Elie, et qu'elle ne fut présentée à Joram qu'après que le grand Prophète eut été enlevé à la terre. C'est ainsi que nous verrons Isaïe inscrire le nom de Cyrus dans le livre de ses prophéties, deux siècles avant la naissance du héros. — [2] II *Paralip.*, cap. XXI, 12-15.

sur le trône de Jérusalem[1]. Le détail des actions de Joram, fils de Josaphat, a été conservé dans les *Annales des Rois de Juda*[2].

§ II. Ochosias, roi de Juda (875-874). — Joram, roi d'Israël (887-874).

Avénement d'Ochosias au trône de Juda.

20. « Après la mort de Joram, les habitants de Jérusalem proclamèrent la royauté d'Ochosias, le seul des princes de Juda échappé au glaive des Arabes. Son règne ne dura qu'un an. Mais, dans ce court intervalle, il eut le temps de donner la preuve de son impiété. Livré à la direction d'Athalie, sa mère, il se montra l'héritier des traditions d'Achab et de Jézabel. Ses conseillers étaient tous vendus à l'influence de la cour de Samarie, et il suivait aveuglement leur impulsion[3]. » L'heure du châtiment commun approchait pour les deux races royales alliées maintenant dans le crime.

Joram, roi d'Israël et Giézi le lépreux. Retour de la Sunamite dans sa patrie.

21. Les avertissements solennels n'avaient cependant point manqué à Joram, roi de Samarie, mais il semble que la lumière aveugle les impies au lieu de les diriger. « Quelque temps après la miraculeuse délivrance de sa capitale, Joram rencontra Giézi le lépreux; il fit arrêter son char et voulut que l'ancien serviteur d'Elisée lui racontât les actions prodigieuses dont il avait été témoin quand il accompagnait le grand Prophète. Giézi venait de citer la résurrection du fils de la Sunamite. Pendant qu'il parlait, cette femme vint à passer. Après les sept années de la disette, elle avait quitté les côtes de la Phénicie, et repris avec sa famille le chemin de sa ville natale; mais, de retour à Sunam, elle avait trouvé sa maison et ses domaines saisis par les officiers royaux, comme des biens tombés en déshérence. En voyant Joram, elle lui adressa sa requête, pour être admise à rentrer dans l'héritage de ses pères. O roi, mon seigneur, s'écria Giézi en la voyant, c'est la Sunamite dont je vous racontais l'histoire! C'est elle dont Elisée a ressuscité le fils! — Joram se fit redire cet événement de la bouche même de la Sunamite. Quand elle eut terminé son récit, il s'adressa à l'un de ses officiers :

[1] II *Paralip.*, cap. XXI, 12 ad ultim. — [2] [illegible] *Reg.*, cap. VIII, 23. — [3] II *Paralip.*, cap. XXII, 1-5.

on rende à cette femme, dit-il, tout l'héritage qui lui a été en-é, et qu'on lui restitue également les revenus qu'ont produits champs, depuis l'époque où elle a quitté le royaume jusqu'à ce ur[1]. » — Que les rationalistes essaient de se rendre compte de cet isode du récit biblique; ils y trouveront la plus éclatante confirmation de l'authenticité des miracles d'Elisée. Le roi d'Israël est un témoin tel qu'ils peuvent le souhaiter; ils ne le soupçonneront pas d'attachement au culte de Jéhovah. Pourquoi donc le nom d'Elisée et le récit d'un de ses plus étonnants prodiges suffisent-ils à protéger la Sunamite, et sont-ils pour cette femme des titres à la faveur royale ? Pourquoi Joram s'arrête-t-il dans sa course devant un misérable lépreux, et bravant à la fois le danger et l'horreur d'un entretien de ce genre, pourquoi recueille-t-il avidement de cette bouche flétrie par la punition divine, le récit des miracles d'Elisée? Evidemment il fallait qu'un prodige récent, public, incontesté, fût venu éveiller l'attention sur l'homme de Dieu, et donner à sa vie un intérêt extraordinaire. La délivrance miraculeuse de Samarie avait dû préparer Joram à croire à la résurrection du fils de la Sunamite; et réciproquement les miracles antérieurs à la délivrance de Samarie avaient dû préparer cette singulière appréciation de Joram, dont nous avons parlé plus haut, et qui tendait à rejeter sur Elisée la responsabilité d'une situation qui défiait tous les remèdes humains. Encore une fois donc, tout se tient étroitement dans la chaîne du récit biblique, et les efforts du rationalisme sont impuissants à en détacher un seul anneau.

Maladie de Benadad, roi de Syrie. Prophétie d'Elisée. Hazaël ravit à Benadad, son maître, le trône et la vie.

22. Benadad, roi de Syrie, après la levée du siége de Samarie, était revenu à Damas, sa capitale. « Il y tomba malade, et ses officiers lui dirent : Elisée, l'homme de Dieu, vient d'arriver en notre pays. En effet, le prophète, dirigé par l'Esprit du Seigneur, avait quitté la capitale d'Israël pour se rendre en Syrie. Benadad dit à Hazaël, un de ses officiers (celui-là même sur le front duquel Elie avait autrefois versé l'huile mystérieuse de l'onction) : Prends avec toi de riches offrandes, et va trouver le prophète. Consulte Jéhovah,

[1] IV *Reg.*, cap. VIII, 1-6.

son Dieu, et demande-lui si je dois échapper à l'infirmité dont je suis atteint. — Hazaël fit disposer une caravane de quarante chameaux, choisit parmi les richesses de Damas les présents du plus grand prix, et vint trouver le prophète. En l'abordant il lui dit : Votre fils Benadad, le roi de Syrie, m'envoie pour vous transmettre ce message : Pourrai-je échapper à la cruelle maladie qui est venue fondre sur moi? — Elisée répondit : Va dire à ton maître : Tu guériras; mais Jéhovah, mon Dieu, m'apprend que tu dois succomber à une mort plus terrible. — Puis regardant fixement Hazaël, le prophète versa un torrent de larmes. Pourquoi mon seigneur pleure-t-il? demanda le Syrien. — Parce que je sais, répondit l'homme de Dieu, ce que ta main doit accumuler de désastres sur les fils d'Israël! Tu livreras aux flammes leurs forteresses, tu passeras les jeunes guerriers au fil de l'épée, tu égorgeras les enfants et tu ouvriras les entrailles maternelles pour massacrer leur fruit! — Qui suis-je donc, s'écria Hazaël, pour exercer jamais une pareille puissance? Votre serviteur est en Syrie ce que l'insecte de la solitude est sur ce chemin! — Mais Elisée reprit : Jéhovah me fait voir que tu seras roi de Syrie. — Hazaël prit congé de l'homme de Dieu, et retourna près de Benadad. — Qu'a dit Elisée? demanda le roi. — Il a dit que vous devez guérir. — L'espoir rentra, avec cette consolante réponse, dans le cœur du malade. Mais, quelques jours après, Hazaël s'approcha de son maître, pendant son sommeil, étendit sur son visage une couverture humide et l'étouffa. Le meurtrier succéda à sa victime, et se fit proclamer roi de Syrie[1]. »

Expédition de Joram, roi d'Israël, et d'Ochosias, roi de Juda, contre Ramoth-Galaad.

23. La révolution qui venait de s'accomplir en Syrie parut sans doute à Joram, roi d'Israël, une occasion favorable pour renouveler, contre la ville de Ramoth-Galaad, l'expédition qui avait si mal réussi à son père Achab. « De concert avec Ochozias, roi de Juda, qui suivait toutes ses inspirations, il organisa donc une armée d'invasion. Les deux rois franchirent le Jourdain, et se dirigèrent vers la cité de Ramoth. Hazaël, le nouveau roi de Syrie, les attendait à la tête de ses troupes. Un premier combat fut livré sans amener de

[1] IV *Reg.*, cap. VIII, 7-15.

résultat définitif, mais Joram fut grièvement blessé dans la mêlée, et le soir de la bataille il se fit transporter au palais de Jezraël pour s'y faire soigner par ses médecins, laissant au roi de Juda le soin de continuer la guerre. Ochosias fit toutes les dispositions pour le siége de Ramoth-Galaad, puis, quand l'armée eut investi la place, il laissa pour quelques jours le commandement aux généraux, et vint lui-même à Jezraël pour visiter son allié, dont les nombreuses blessures lui donnaient quelque inquiétude. Telle était la volonté de Dieu qui permit cette démarche pour envelopper Ochosias et Joram dans la même punition et les livrer tous deux aux mains de Jéhu, l'instrument de ses vengeances[1]. »

Le disciple d'Elisée au camp d'Israël, sous les murs de Ramoth-Galaad. L'huile de l'onction royale versée de nouveau sur la tête de Jéhu.

24. « Le prophète Elisée avait appelé un de ses disciples, et lui avait dit : Ceins-toi les reins, prends à la main une fiole d'huile, et va au camp d'Israël, sous les murs de Ramoth-Galaad. Tu trouveras un officier de Joram, nommé Jéhu, fils de Namsi. Il sera assis au milieu des autres chefs, tu entreras sous la tente du conseil, tu le feras lever et tu répandras l'huile sainte sur son front, en disant : Voici la parole de Jéhovah : Je t'ai sacré roi d'Israël. Tu sortiras ensuite, et sans t'arrêter un instant, tu prendras le chemin du retour. — Le jeune homme partit aussitôt pour accomplir sa mission. Arrivé à Ramoth-Galaad, il trouva en effet les chefs de l'armée assis à la table du conseil, et entrant au milieu d'eux : Prince, dit-il, j'ai à te parler. — Auquel d'entre nous? demanda Jéhu. — A toi-même, prince, répondit l'envoyé. — Jéhu se leva et passa avec l'inconnu dans un autre appartement. Alors le disciple du prophète lui versa sur le front l'huile sainte, en disant : Voici la parole de Jéhovah, Dieu d'Israël : Je t'ai sacré roi de ce peuple. Tu frapperas la maison d'Achab, ton ancien maître; je vengerai par tes mains le sang de mes prophètes et de mes serviteurs, versé par Jézabel. Je perdrai la race d'Achab et en exterminerai le dernier rejeton. Elle sera traitée comme celles de Jéroboam et de Baasa. Les chiens de Jezraël dévoreront les restes sanglants de l'épouse d'Achab, et elle

[1] IV *Reg.*, cap. VIII, 28 ad ultim.; II *Paralip.*, cap. XXII, 5-7.

n'aura pas d'autre sépulture. — Ainsi parla l'inconnu. Il ouvrit ensuite la porte de l'appartement et s'enfuit[1]. »

Jéhu et ses cavaliers dans la plaine de Jezraël. La vigie de la tour du palais. Les officiers envoyés en reconnaissance. Joram, roi d'Israël, est tué de la main de Jéhu (874).

25. « Jéhu rentra dans la salle du conseil. Tout va-t-il bien? lui demandèrent les autres chefs. Que te voulait cet illuminé? — Vous l'avez bien jugé, répondit Jéhu, et vous pouvez deviner ce qu'il m'a dit. — Tout ce qu'il a dit est faux, reprirent-ils; mais n'importe. Raconte-le nous. — Il vient de verser sur mon front l'huile sainte en disant : Voici la parole de Jéhovah : Je t'ai sacré roi d'Israël. — A ces mots les officiers se levèrent, chacun vint déposer son manteau aux pieds du nouveau roi; puis le faisant monter sur ce trône improvisé, ils sonnèrent de la trompette, aux cris mille fois répétés de : Vive le roi Jéhu[1]! » L'Ecriture ne nous laisse pas deviner si, dans la pensée des acteurs, cette scène était une ironie ou une démarche sérieuse. Quoi qu'il en soit, Jéhu en tira parti. « Il organisa une conspiration contre Joram, roi d'Israël, et, à la tête de ses partisans, se dirigea vers ce prince à Jezraël où le retenaient ses blessures. Ochozias, roi de Juda, s'y trouvait lui-même, ainsi qu'il a été dit plus haut. Un jour la sentinelle placée en observation au haut de la tour du palais fit entendre cet avis : J'aperçois une troupe de cavaliers dans la plaine. — Qu'on attelle un char, dit Joram, et qu'un de mes officiers aille à leur rencontre. Il leur demandera : Tout va-t-il bien? — L'ordre du roi fut exécuté. Un officier partit sur un char à la rencontre de la troupe signalée par la sentinelle. En approchant il cria aux cavaliers : Le roi Joram vous demande si le siége de Ramoth-Galaad est heureusement terminé et si vous apportez la nouvelle de la paix? — Qu'y a-t-il de commun entre la paix et toi? répondit Jéhu. Va prendre rang dans mon arrière-garde et suis-moi. — La sentinelle avait observé du sommet de la tour les mouvements du char ; elle cria de nouveau à Joram : L'envoyé est arrivé jusqu'à ces cavaliers, mais il ne revient pas. — Dans son impatience d'avoir des nouvelles, Joram fit atteler un second char, et un autre officier fut chargé de la même mission. Ar-

[1] IV *Reg.*, cap. IX, 1-10.

rivé près de Jéhu il lui répéta la parole du premier : Nous apportes-tu la nouvelle de la paix? — Jéhu lui donna la même réponse et le même ordre qu'au précédent. Encore une fois la sentinelle s'écria du sommet de la tour : L'envoyé est arrivé jusqu'aux cavaliers, mais il ne revient pas. Je crois reconnaître Jéhu, le fils de Namsi. Il s'avance rapidement en tête de la troupe. — Attelez mon char, dit Joram à ses serviteurs. On s'empressa d'obéir. Ochozias, de son côté, avait donné un ordre semblable pour lui-même. Les deux rois s'élancèrent donc chacun sur son char, et sortirent de Jezraël pour aller en personne reconnaître les cavaliers dans la plaine. Le char de Joram marchait le premier. Il arrivait à la vigne de Naboth lorsqu'il rencontra la troupe ennemie. En apercevant Jéhu, le roi d'Israël lui cria : M'apportes-tu la paix? — Quelle paix? répondit Jéhu. Les infamies de Jézabel, ta mère, et ses sacriléges abominations crient vengeance. — A ces mots, Joram fit retourner les chevaux de son char : Fuyons! dit-il à Ochosias. Nous sommes trahis! — Mais Jéhu avait bandé son arc; sa flèche, guidée par un œil expérimenté, siffla en volant et vint frapper Joram entre les deux épaules, la pointe traversa le cœur et sortit par la poitrine. Joram s'affaissa sur son char; il était mort. Jéhu dit alors à Badacer, capitaine de ses gardes : Prends ce cadavre et jette-le dans le champ de Naboth. Il me souvient de la prédiction qui fut faite en ce lieu même. J'étais monté avec toi sur un char, et nous suivions tous deux Achab, le père de celui-ci, lorsque la voix d'Elie fit entendre cette sentence au nom de Jéhovah : Le champ qui t'a vu répandre le sang de Naboth verra couler celui de tes fils! Jette donc le corps de Joram dans ce champ maudit et que la parole de Jéhovah soit accomplie[1]! »

Meurtre d'Ochosias, roi de Juda (874). Jézabel précipitée sous les pieds des chevaux de Jéhu.

26. Ochozias s'était enfui à travers les jardins du palais. Jéhu donna l'ordre de le poursuivre. Tuez-le, dit-il, sur son char même, comme le roi d'Israël. — Les cavaliers se précipitèrent sur les traces du fugitif. Déjà Ochozias avait franchi la chaîne de montagnes au pied de laquelle Jezraël est bâtie, il arrivait à la colline de Ga-

[1] IV *Reg.*, cap. IX, 10-26.

ver, dans la tribu de Manassé, lorsqu'il fut rejoint par les soldats de Jéhu, et percé d'une flèche comme Joram. La blessure était mortelle; cependant les serviteurs d'Ochozias purent encore le conduire jusqu'à la ville de Mageddo, où il expira. Le corps du jeune prince fut ensuite ramené à Jérusalem, et enseveli dans le tombeau de ses pères. Cependant Jéhu avait continué sa marche triomphale sur Jezraël. A son approche, la reine Jézabel eut le courage de se parer comme pour une fête, rehaussant l'éclat de ses yeux en se fardant les paupières, et chargeant sa chevelure de bijoux et d'ornements. Dans cette attitude, elle vint se placer à la fenêtre qui dominait la porte de la ville, et assista au défilé du cortége. Au moment où Jéhu allait franchir le seuil de la porte, Jézabel lui cria : Peut-il y avoir du bonheur pour le nouveau Zambri qui a tué le roi, son maître? — Jéhu levant les yeux reconnut Jézabel; il fit un signe à deux officiers qui se tenaient de chaque côté de la reine, et leur dit : jetez cette femme par la fenêtre. — L'ordre fut exécuté à l'instant. Le sang rejaillit jusque sur les murs de la porte, et les chevaux foulèrent aux pieds le cadavre. Après le festin royal qui termina cette journée, Jéhu dit à ses serviteurs : Allez, faites relever ces restes maudits, et donnez-leur la sépulture, car enfin, Jézabel fut fille de roi. — Les officiers se rendirent sur le théâtre de cette exécution, mais ils ne trouvèrent plus que le crâne, les pieds et l'extrémité des mains. Ils revinrent en informer leur maître : Voilà, leur dit-il, l'accomplissement de la parole que Jéhovah avait placée sur les lèvres de son serviteur Elie : Les chiens de Jezraël dévoreront les restes sanglants de l'épouse d'Achab, et les passants se diront, à la vue de son cadavre : Voilà Jézabel, cette reine impie [1]! »

§ III. L'usurpatrice Athalie à Jérusalem (874-868) Jéhu, roi d'Israël (874-848).

Athalie ordonne le massacre

27. La mort d'Ochosias et de Joram, sous la main vengeresse de Jéhu, laissait les deux trônes de Juda et d'Israël à la merci du

[1] IV *Reg.*, cap. IX, 27 ad ultim.

de tous les princes de Juda ses petits-fils. Joas, encore au berceau, est sauvé par sa tante paternelle.

meurtrier. Il ne paraît pas cependant que Jéhu ait formé le dessein de placer sur sa tête la couronne de Jérusalem. Du moins, il n'entrava point la cruelle politique d'Athalie et laissa cette aïeule dénaturée se frayer vers le trône un chemin qu'elle inonda du sang de ses petits fils. « Athalie, la mère d'Ochozias, après les funérailles de ce prince, donna l'ordre d'égorger tous les enfants qu'il laissait après lui. » A la faveur de cet épouvantable forfait, elle put se faire proclamer reine de Juda. Jamais la race royale de David n'avait été plus près d'une extinction totale ; mais Dieu avait promis de veiller sur cette famille prédestinée, et toutes les fureurs d'Athalie échouèrent devant la promesse solennelle de Jéhovah. « Pendant que les bourreaux immolaient les malheureux fils d'Ochozias, Josabeth, sœur du dernier roi et épouse de Joïada le grand-prêtre, réussit à soustraire à leurs mains le plus jeune de ces princes, nommé Joas. Elle emporta cet enfant encore au berceau, le déroba à toutes les recherches d'Athalie, et le cacha, avec sa nourrice, dans la salle dite des lits, dépendante du Temple de Jérusalem, où elle prit soin de son éducation [1]. » Le secret fut religieusement gardé, et les années s'écoulèrent sans que les soupçons de la reine fussent éveillés par le plus léger indice. Athalie profita d'un pouvoir aussi cruellement usurpé pour faire revivre sur le trône de Juda tous les crimes dont Jézabel, sa mère, avait donné l'exemple sur le trône d'Israël. Seule de toute la famille d'Achab, elle avait échappé à la vengeance divine exercée par Jéhu contre cette race impie ; elle régnait sans rivaux, et sans doute elle se flattait de démentir, par son insolente prospérité, la prédiction d'Elie. Les événements renverseront plus tard cette vaine espérance.

Meurtre des princes de la famille d'Achab, à Samarie, et des principaux officiers de la cour de Joram, à Jezraël.

28. Pendant que le sang royal de David coulait à Jérusalem sous la main de la fille d'Achab, le sang des fils d'Achab coulait à Samarie par les ordres de Jéhu, le nouveau roi d'Israël. Aussitôt après la mort de Joram, « Jéhu avait envoyé aux magistrats de la ville, aux anciens du peuple et aux officiers du palais, une missive conçue en ces termes : Aussitôt que vous aurez reçu

[1] IV *Reg.*, cap. XI, 1, 2; II *Paralip.*, cap. XXII, 10, 11.

cette lettre, réunissez les gouverneurs des princes fils de votre roi, les commandants des forteresses, les chefs qui ont l'intendance de la cavalerie et des chars; de concert avec eux, choisissez celui des jeunes princes que vous croirez le plus digne et le plus vaillant. Faites-le monter sur le trône de Joram, son père, et mettez-le à votre tête pour me combattre, si vous l'osez. — Les Samaritains n'osèrent pas accepter ce défi. Voilà, disaient-ils, deux puissants rois que Jéhu a renversés, comment serions-nous assez forts pour lui résister nous-mêmes? — Toute l'assemblée envoya donc au nouveau chef des députés chargés de lui dire : Nous sommes prêts à vous obéir. Nous ne choisirons pas de roi, faites tout ce qui vous sera agréable. — Jéhu fit alors connaître ses intentions par de nouvelles lettres. Si vous acceptez mon empire et si vous êtes prêts à exécuter mes ordres, disait-il, venez me trouver demain à Jezraël, et apportez-moi la tête des enfants du roi, votre ancien maître. — Or, soixante-dix jeunes princes, descendants d'Achab, étaient alors à Samarie, élevés dans la maison des principaux officiers du palais. On les mit tous à mort, leurs têtes sanglantes furent recueillies dans des corbeilles, et le lendemain ces trophées funèbres étaient apportés au palais de Jezraël. On vint en prévenir Jéhu. Déposez-les, dit-il, en deux monceaux de chaque côté de la porte de la ville, et qu'ils y restent jusqu'à demain matin. — Le lendemain, dès l'aurore, Jéhu se trouvait à la porte de la ville, où le peuple s'était réuni selon la coutume. Vous êtes justes, dit-il à la foule. Si j'ai réellement conspiré contre le roi, mon ancien maître, si je l'ai tué de ma main, qui a fait mourir ceux-ci? Comprenez donc que tout ce qui se passe est l'accomplissement des paroles de Jéhovah, prononcées autrefois contre la maison d'Achab, par Elie le prophète. — Après avoir ainsi justifié aux yeux de la multitude les cruautés précédentes, et celles qu'il méditait encore, il donna l'ordre de rechercher tous ceux qui avaient été attachés par des emplois ou des dignités à la cour d'Achab, les officiers, les amis, les prêtres qui avaient joui des faveurs de Joram et qui se trouvaient en ce moment à Jezraël, et les fit tous mettre à mort[1]. »

Jéhu fait mettre à mort, près de Samarie, quarante et un membres de la famille d'Ochosias.

29. Après ces sanglantes exécutions, il se dirigea vers Samarie. Les événements s'étaient précipités avec une telle rapidité, que la nouvelle n'avait pas encore eu le temps de parvenir dans les campagnes lointaines. « En approchant de Samarie, Jéhu rencontra près d'une cabane de pasteurs, une caravane qui avait fait halte au milieu du jour. Qui êtes-vous? demanda-t-il aux voyageurs. — Nous sommes, répondirent-ils, des parents d'Ochosias, roi de Juda. Nous allons à Jezraël pour saluer les fils du roi et de la reine. — Qu'on les saisisse! commanda Jéhu : et la caravane tout entière, composée de quarante-deux personnes, fut égorgée près d'une citerne voisine. [1] » Le rôle de vengeur, que prenait Jéhu avec tant de solennité, suppose, dans l'opinion publique des esprits en Israël, un mouvement de réaction profonde contre les impiétés idolâtriques des deux races royales de Jérusalem et de Samarie. La terreur du nom de Jéhu n'aurait pas suffi seule à ce sanglant ministère. Jéhu le reconnaît lui-même aux portes de Jezraël, devant la foule assemblée, en face des restes de soixante-dix victimes royales. Il en appelle aux menaces de Jéhovah et aux paroles d'Elie, le prophète. Aucune voix ne s'élève pour protester contre un tel souvenir; ces tragiques événements apportent ainsi une confirmation rétrospective de l'authenticité des prédictions d'Elie.

Jéhu et Jonadab, fils de Rechab Les Réchabites.

30. Après le massacre qui avait rougi les eaux de la citerne des Pasteurs, Jéhu continua sa marche sur Samarie. « Jonadab, fils de Réchab, vint à sa rencontre. En l'apercevant, Jéhu fit arrêter son char, le salua en invoquant sur lui la bénédiction du Seigneur, et lui dit : Ton cœur est-il avec moi, comme mon cœur est avec le tien? — Oui, répondit Jonadab, mon cœur est avec vous. — S'il en est ainsi, reprit Jéhu, donne-moi la main. — Jonadab le fit, et Jéhu l'ayant prise dans la sienne, attira vers lui Jonadab, et le fit monter sur son char, en disant : Viens avec moi à Samarie, tu seras témoin du zèle que je vais déployer pour le nom de Jéhovah. » Le personnage que Jéhu traitait avec des marques de respect si éclatantes, et en compagnie duquel il voulait faire son entrée à Samarie, était en ce mo-

[1] IV *Reg.*, cap. X, 12-14.

ment l'objet de la vénération publique. Frappé des ravages que l'idolâtrie faisait parmi le peuple d'Israël, depuis l'époque du schisme, il avait joint ses efforts à ceux d'Elie et d'Elisée, et formé au sein de sa famille une institution analogue à celle des établissements où ces grands Prophètes élevaient leurs disciples. Les fils de Jonadab se distinguèrent bientôt par l'austérité de leurs mœurs, la singularité de leur genre de vie et leur attachement à la foi mosaïque. Le peuple les désignait sous leur nom patronymique de Réchabites. « Jonadab, fils de Réchab, leur avait dit : Vous ne ferez plus usage du vin, ni vous, ni vos descendants à jamais. Vous ne bâtirez point de maisons, vous ne sémerez point, vous ne planterez ni ne cultiverez de vignes; mais vous habiterez sous des tentes, servant Jéhovah, comme des voyageurs sur cette terre de votre pèlerinage [1]. » Les Réchabites, fidèles aux préceptes de leur père et de leur fondateur, donneront dès lors l'exemple en Israël de la vie que les institutions monastiques devaient développer plus tard avec tant de fécondité au sein de l'Eglise de Jésus-Christ. « Nos » maîtres dans la vie cénobitique, dit saint Jérôme, sont Elie et » Elisée : nos prédécesseurs sont les disciples des Prophètes, qui » habitaient les campagnes écartées, les solitudes du désert, et se » construisaient des tabernacles sur les rives du Jourdain. De ce » nombre furent les fils de Réchab, austères anachorètes, qui ne » buvaient ni vin ni liqueur fermentée; qui habitaient sous des » tentes, dont le Seigneur fait l'éloge par la bouche de Jérémie, et » au sujet desquels il a fait cette solennelle promesse : *Jusqu'à la* » *fin des temps il se trouvera un descendant de Réchab dont la prière* » *s'élèvera vers mon trône* [2]. »

Jéhu, roi d'Israël, met à mort les prêtres de Baal.

31. Tel était Jonadab, le père d'une génération immortelle dont la durée a défié toutes les révolutions et tous les siècles, et dont les descendants font fleurir aujourd'hui, dans la solitude des cloîtres, les vertus qui germaient autrefois sous la main des Prophètes dans les grottes creusées au flanc du Carmel, ou sous les cabanes de

[1] *Jerem.*, cap. XXXV, 6, 7. — [2] Hieronym., *Epistol. ad Paulin.*, *Patrolog. lat.*, tom. XXII; Jerem., cap. XXXV, 19; Mgr Mislin, *Les Lieux saints*, tom. II, pag. 48.

feuillage dressées au bord du Jourdain. « Le peuple le vit entrer à Samarie, assis sur le char royal, à la droite de Jéhu. Une assemblée nationale fut convoquée, et Jéhu dit à la multitude : Achab n'a rendu au dieu Baal qu'un culte insuffisant. Je prétends décerner à ce dieu tous les honneurs qu'il mérite. Rassemblez donc tous les prophètes de Baal, tous ses prêtres, tous les ministres de ses temples. Que pas un d'eux ne manque à mon appel. Je veux offrir un grand sacrifice à cette divinité. Celui d'entre eux qui refusera d'y prendre part, aura prononcé son arrêt de mort! — Or c'était un piége que Jéhu tendait à la crédulité des prêtres idolâtres. Il fit publier cette proclamation dans toute l'étendue du royaume d'Israël. Les serviteurs de Baal accoururent à Samarie, aucun ne manqua au rendez-vous. Jéhu avait donné l'ordre aux intendants du palais de remettre à chacun d'eux les insignes de leur dignité et de leurs fonctions. Ainsi revêtus de leurs ornements, ils vinrent, au jour marqué pour la cérémonie, prendre place dans le temple de Baal dont l'enceinte fut bientôt remplie par la multitude des prêtres idolâtres. Jéhu, accompagné de Jonadab, parut alors dans l'appareil de la majesté royale, et se tint avec son escorte sous le vestibule du temple. Il dit aux principaux sacrificateurs : Parcourez tous les rangs, et assurez-vous qu'il n'y a parmi ces prêtres que des ministres de Baal. Si un seul prêtre de Jéhovah se trouvait avec eux, faites-le sortir. — Les sacrificateurs exécutèrent cet ordre; puis ils commencèrent à immoler les victimes, et à offrir les holocaustes. Or Jéhu avait fait cerner le temple par quatre-vingts soldats auxquels il avait dit : Ne laissez échapper aucun de ceux que je désignerai à la mort. Vous me répondriez sur votre âme de l'évasion d'un seul d'entre eux. Quand l'holocauste eut été consumé, Jéhu s'adressant à ses guerriers leur cria : Pénétrez dans le temple, frappez tous ceux qui s'y trouvent, que pas un n'échappe à la mort! — Le glaive à la main, les soldats se précipitèrent dans l'enceinte, tuèrent toute cette multitude, et quand le carnage eut cessé faute de victimes, ils jetèrent dehors les cadavres. Par ordre de Jéhu, ils allèrent ensuite renverser la statue de Baal, qui dominait le monticule sur lequel était bâti le temple, et mirent cette idole en pièces. Le temple lui-même

fut rasé, et l'emplacement réservé par ordre de Jéhu à un usage immonde. Telle est encore aujourd'hui sa destination. Ainsi le nouveau roi d'Israël effaçait tous les vestiges du culte impur de Baal. Cependant il s'arrêta dans cette voie, et n'osa point franchir la barrière posée par la main schismatique de Jéroboam. Il laissa donc subsister les veaux d'or de Dan et de Béthel. Son œuvre de restauration demeura incomplète; le Seigneur restreignit de même la récompense, et un Prophète vint avertir Jéhu que quatre générations de sa race régneraient seules après lui[1]. »

Le grand prêtre Joïada renverse le pouvoir usurpé d'Athalie à Jérusalem. Mort d'Athalie (868).

32. Pendant que l'autorité de Jéhu s'affermissait sur le trône d'Israël, le royaume de Juda gémissait sous la domination idolâtrique de la cruelle Athalie. Mystérieusement élevé dans le Temple de Jérusalem, et réservé à une royale destinée, Joas avait été entouré des soins du Grand Prêtre son oncle; mais le pontife n'avait rien laissé transpirer au dehors de l'important secret dont il était dépositaire, et le peuple fidèle déplorait l'extinction de la race de David, sans qu'une pensée d'espérance vînt tempérer l'amertume de ses regrets. « Cependant l'enfant royal avait atteint sa septième année. Joïada, se résolut enfin à rompre le silence. Il découvrit la vérité à cinq des centeniers de l'armée royale : Azarias, fils de Jéroham; Ismahel, fils de Johanan; Azarias, fils d'Obed; Maasias, fils d'Adaïas et Elisaphat, fils de Zechri. Après s'être assuré de leur zèle et de leur discrétion sous la foi du serment, il les chargea de parcourir le royaume et de réunir à Jérusalem les lévites dispersés dans toutes les villes de Juda, les chefs des principales familles et les anciens du peuple. Ces mesures s'exécutèrent sans éveiller les soupçons d'Athalie. Les conjurés s'assemblèrent dans la maison du Grand Prêtre, dépendance du Temple de Jérusalem. Là, Joïada leur fit prêter à tous le serment de fidélité, au nom du Seigneur, puis introduisant l'enfant royal : Voici, leur dit-il, le fils de vos maîtres, l'héritier du trône et des promesses de David! — Des larmes de joie coulèrent alors de tous les yeux. Quand cette première émotion fut un peu calmée, le pontife reprit : Distribuons-nous les

[1] IV *Reg.*, cap. x, 17-30.

rôles et que chacun comprenne et exécute mes ordres. Vous serez répartis en trois sections. La première se composera de tous les prêtres, lévites et portiers qui sont entrés en fonction depuis le dernier sabbat. Ceux-là sont chargés de ne laisser pénétrer personne dans le Temple, sauf les prêtres et les lévites que le devoir de leur ministère y appelle. Tout le peuple sera retenu hors de l'enceinte sacrée, et si quelqu'un avait la témérité de franchir les portes, qu'il soit à l'instant mis à mort. En outre la première section aura exclusivement la garde du jeune roi. Des lévites, l'épée à la main, entoureront sa personne sacrée, et ne le perdront pas un instant de vue. La seconde section, composée d'une partie des prêtres et des lévites qui ne sont point en ce moment en fonction, cernera le palais d'Athalie; la troisième, comprenant l'autre moitié des ministres libres des devoirs de leurs charges, gardera la grande porte de l'Orient. — Joïada remit alors aux conjurés les lances, les boucliers et les glaives déposés par David dans le Temple du Seigneur. On fixa au prochain jour du sabbat l'exécution du complot. Dès le matin, les lévites et les autres conjurés, le glaive à la main, vinrent se ranger en demi cercle, depuis le côté droit du Temple, jusqu'à la gauche de l'autel des holocaustes, du côté du palais d'Athalie. Un peuple immense était réuni dans les parvis extérieurs. Au milieu de cet appareil militaire, Joas prit place sur un trône. Le Grand Prêtre déposa sur le front du royal enfant la couronne de David, le revêtit des insignes du pouvoir, et remit dans sa main le livre de la loi. Il répandit ensuite sur sa tête l'huile de l'onction royale : en ce moment une clameur unanime retentit jusqu'aux cieux, et la foule répétait avec des transports d'enthousiasme les cris de : Vive le roi! — A ce bruit extraordinaire, Athalie accourut du palais de David et entra précipitamment dans le parvis du Temple. A la vue du jeune roi debout sur le trône, entouré des princes de Juda, des officiers et des lévites en armes; en entendant les sons des trompettes guerrières, des cymbales et des chœurs de musique qui se mêlaient aux acclamations de la foule, elle déchira son manteau de reine, et s'écria : Trahison! trahison! — Les chefs de l'armée et les centeniers se saisirent de sa personne : Qu'on

l'entraîne hors de l'enceinte du Temple, dit Joïada, et qu'elle expie ses forfaits par le dernier supplice, mais que son sang ne souille point la maison du Seigneur. — On la fit donc sortir du parvis sacré, et à l'instant où elle mettait le pied sur le sol du palais, au seuil même de la porte des Cavaliers, le glaive des soldats en fit justice[1]. » La fille d'Achab et de Jézabel avait subi le sort prédit par Elie à tous les descendants de leur union maudite.

§ IV. Joas, roi de Juda (868-831) — ROIS D'ISRAEL : Jéhu (874-848). Joachaz (848-832).

Avénement de Joas. Restauration religieuse à Jérusalem.

33. L'avénement de Joas sur le trône de Juda fut une restauration complète du culte national et des institutions mosaïques. « Quand la nouvelle de la mort d'Athalie eut été apportée au peuple assemblé, le grand prêtre Joïada fit renouveler à la multitude le serment de fidélité à l'alliance du Seigneur, et d'obéissance au jeune roi. La foule s'écria qu'elle voulait désormais et irrévocablement rester le peuple de Jéhovah. Sur-le-champ, on se précipita vers le temple de Baal, qui fut rasé; les autels et les statues de ce dieu furent renversés et anéantis; Mathan, le ministre de ce culte idolâtrique, fut immolé sur les marches de son autel. Cependant Joïada réunissant les légions des Céréthi et des Phéléthi, les officiers et les soldats de l'armée royale, leur ordonna de se diriger vers le palais de David. Le jeune roi, escorté par ces vaillantes troupes et suivi d'une foule immense, quitta le Temple du Seigneur pour aller prendre possession de la demeure de ses pères. Il y rentra par la porte des Ecuyers, et vint s'asseoir sur le trône de David. Les transports de joie redoublèrent alors et l'allégresse du peuple fut à son comble[2].» Le Pontife par les soins duquel cet heureux événement avait été si longtemps préparé et si habilement accompli, fut chargé d'administrer le royaume pendant la minorité du roi, son neveu.

La politique

34. Jéhu régnait depuis sept ans à Samarie, au moment où la

[1] IV *Reg.*, cap. XI, 4-16; II *Paralip.*, cap. XXIII, 1-15. — [2] IV *Reg.*, cap. XI, 17 ad ultim.; II *Paralip.*, 16 ad ultim.

race royale de David était ainsi restaurée sur le trône de Jérusalem. A cette époque, si la détestable politique qui s'imposait à tous les rois d'Israël, n'avait pas aveuglé l'esprit de Jéhu, il était encore possible de relever la nation juive de l'abaissement où tant de révolutions l'avaient plongée. Il suffisait de lever, pour les sujets du royaume d'Israël, la défense de se rendre au Temple de Jérusalem, et de laisser les esprits et les cœurs se retremper dans la sincérité et la ferveur du culte de Jéhovah. C'était la grande idée nationale, la vraie politique de l'avenir; toutes les défiances subalternes, toutes les banalités de l'intérêt secondaire et de la question locale, si l'on peut parler ainsi, devaient disparaître en présence de ce grand et patriotique résultat. Mais aux époques de décadence et de dissensions civiles, les caractères, même les plus énergiques, subissent, comme malgré eux, l'influence de la médiocrité générale, et n'osent pas s'abstraire du milieu vulgaire où ils se développent, pour s'élever aux principes féconds et régénérateurs dont la sublimité ferait un contraste trop frappant avec le niveau des mœurs abaissées. Ordinairement c'est moins la saine intelligence des vrais besoins de leur temps qui manque alors aux hommes d'Etat, que le courage de l'initiative. Et pourtant on peut affirmer que, même au point de vue purement politique, il y a mille fois plus de chances de succès dans un rôle de réformation, que dans un rôle d'inertie. Tous les dévouements honnêtes, tous les esprits nobles et généreux se rallient d'eux-mêmes autour du souverain qui lutte pour la grandeur de la patrie, tandis qu'ils s'isolent, découragés et impuissants, du roi qui recule devant sa tâche et désespère de sa mission. Jéhu prit le parti de l'inertie. Lui qui avait anéanti le culte de Baal, qui avait lavé dans le sang les souillures infligées au trône de Samarie par trois générations de rois idolâtres, qui avait hautement proclamé son rôle de vengeur de Jéhovah, n'osa pas aller plus loin et se faire le restaurateur du culte national. En quittant les tentes de Ramoth-Galaad pour venir s'asseoir sur le trône de Joram, il n'avait aucun antécédent royal, il n'était lié par aucun engagement antérieur de famille, de dynastie ou de parti-pris gouvernemental, il était l'épée intelli-

du schisme arrête Jéhu dans sa mission de restaurateur religieux à Samarie.

gente du Seigneur. Mais à peine installé dans le palais de ses anciens maitres, il semble puiser leur vieille politique dans l'atmosphère qu'il respire, et dans les conseils mercenaires qui répètent le même écho aux oreilles de tous les pouvoirs successifs. Il retomba dans les fautes que sa main venait de punir. Etrange aveuglement des hommes, que l'expérience d'autrui est impuissante à éclairer!

Invasion du royaume d'Israel par Hazaël, roi de Syrie. Mort de Jéhu (848).

35. Jéhu ne permit donc point à ses sujets le libre exercice du culte mosaïque. Jérusalem fut pour lui un épouvantail, comme elle l'avait été pour Jéroboam et pour ses successeurs. Les veaux d'or de Dan et de Béthel prirent la place des cultes d'Astarté et de Baal. L'idolâtrie égyptienne remplaçait le paganisme syrien ou phénicien, « et le Seigneur, dit l'Ecriture, commença à prendre en dégoût ce royaume toujours infidèle. L'instrument de sa vengeance était prêt. Hazaël, roi de Syrie, entreprit une série d'incursions victorieuses sur toutes les frontières orientales, au-delà du Jourdain. Le territoire de Galaad, les tribus de Gad, de Ruben et de Manassé, jusqu'au torrent de l'Arnon, furent le théâtre de ses déprédations et de ses exploits sanguinaires. [1] » La cruauté déployée en cette circonstance par Hazaël nous est attestée dans la prophétie d'Amos. L'incendie, la dépopulation ou la captivité ne suffisaient point à assouvir les fureurs du roi de Syrie. Il faisait passer sous les roues de ses chariots de guerre les femmes et les enfants [2], et marquait son passage par des scènes d'horreur. Jéhu qui avait déployé tant d'énergie au début de son règne, dut nécessairement essayer de repousser les attaques de ce redoutable ennemi. L'Ecriture semble l'indiquer par ces paroles : « Le reste des actions de Jéhu, le détail de toutes ses entreprises et le courage dont il donna les preuves, ont été consignés dans les *Annales des rois d'Israel* [3]. » Malheureusement, ainsi que nous l'avons déjà dit, ce livre précieux ne nous est point parvenu. « Jéhu s'endormit ensuite du sommeil de ses pères et fut enseveli à Samarie; il avait régné environ vingt-huit ans [4]. »

[1] IV *Reg.*, cap. X, 31-33. — [2] *Amos*, cap. I, 3-5. — [3] IV *Reg.*, cap. X, 34. — [4] IV *Reg.*, cap. X, 35, 36.

Les noms de Jéhu et de Hazaël, roi de Syrie, retrouvés dans les inscriptions de l'obélisque de Nimroud, à Ninive.

36. Le nom de Jéhu vient de se retrouver dans les inscriptions cunéiformes de l'obélisque de Nimroud. Il y est accompagné de celui de Hazaël, roi de Damas. M. Oppert, à qui l'exégèse biblique est redevable de cette découverte et de beaucoup d'autres plus importantes encore, dont nous aurons à entretenir nos lecteurs, s'exprime ainsi : « Bien qu'antérieurement à la chute de Ninive la » Bible ne mentionne pas la lutte avec l'Assyrie, celle-ci n'en fit » pas moins la guerre à la Phénicie et à la Judée, et certainement » les annales perdues des rois de Juda et d'Israël ont dû en rendre » compte. Belochus IV (850-822) envahit la Palestine qu'il désigne » sous ce nom, et Salmanassar III (898-870) nomme Jéhu parmi » ses tributaires, et Hazaël, roi de Syrie, parmi les rois combat- » tants. — Le monument connu sous le nom de l'obélisque de » Nimroud raconte succinctement les trente et une premières cam- » pagnes de Salmanassar III. — « Dans ma dix-huitième cam- » pagne, dit le monarque assyrien, je franchis l'Euphrate pour la » seizième fois. Hazaël, roi de Syrie, vint pour se battre avec moi, » je lui pris onze cent vingt et un chars, quatre cent soixante cava- » liers et son armée. — Dans ma vingt et unième campagne, je » franchis l'Euphrate pour la vingt et unième fois, je marchai sur » les villes de Hazaël de Syrie, j'occupai ses forteresses. Je perçus » les tributs de Tyr, de Sidon, de Biblos. » — L'inscription circu- » laire, au-dessus des bas-reliefs de la seconde bande, dit : « Voici » les tributs que j'imposai à Jéhu, fils d'Omri [1] : de l'argent, de » l'or, des plats en or, des *zoukout* en or, des *dalani* en or, des....., » des sceptres sculptés pour la main du roi, du bdellium [2]. » Ainsi les revers des dernières années de Jéhu, dont la Bible ne contient

[1] Les inscriptions cunéiformes désignent ordinairement le royaume de Samarie par le nom de *Maison d'Omri*, et ses rois par celui de *Fils d'Omri*. Faut-il rapporter ce fait au roi d'Israël Amri, le premier peut-être avec lequel l'Assyrie aurait eu des relations, ou à la prononciation assyrienne qui aurait changé le nom de Samarie en celui d'Omri? C'est ce que M. Oppert, le savant assyriologue français, ne manquera certainement pas de nous apprendre, en poursuivant le cours de ses glorieuses découvertes.

[2] J. Oppert, *Inscriptions assyriennes des Sargonides*. (*Ann. de philosoph. chrét.*, par M. Bonnetty, juillet 1862, tom. LXV, pag. 55 et 56.)

qu'une mention sommaire, se contentant de dire : « En ces jours » là le Seigneur commença à prendre en dégoût le royaume d'Is» raël [1], » auraient eu pour cause, outre les incursions de Hazaël, l'invasion plus redoutable de Salmanassar III, et le tribut de vassalité qu'il imposa au roi de Samarie.

Avénement de Joachaz sur le trône d'Israël (845).

37. « Joachaz, fils de Jéhu, lui succéda sur le trône d'Israël, et laissa prévaloir, sous son gouvernement, la déplorable politique à laquelle le royaume du schisme devait déjà tant de désastres. Joachaz fit le mal devant le Seigneur, il se prosterna devant les veaux d'or établis par Jéroboam; comme lui, il défendit à ses sujets l'accès de Jérusalem, et les entraîna à son exemple dans l'impiété [2]. » Les châtiments ne devaient pas se faire attendre. « Hazaël poursuivit le cours de ses exploits. Non content de ravager les frontières orientales, il pénétra sur l'autre rive du Jourdain, et dans une suite de combats où il était toujours vainqueur, affaiblit tellement le malheureux royaume d'Israël, que Joachaz se vit réduit à une armée de dix mille fantassins, de cinquante cavaliers et dix chariots de guerre. Tout le reste avait été moissonné sur les champs de bataille par le roi de Syrie, qui semblait broyer les bataillons comme une meule broie les grains de sable [3]. » Le temps n'était plus où des armées innombrables semblaient sortir de terre, à la voix de Jéroboam et d'Achab. La décadence se précipitait maintenant, et les enfants d'Israël portaient la peine des erreurs et de l'impiété organisées avec tant de persévérance dans leur sein.

Administration du grand-prêtre Joïada à Jérusalem, pendant la minorité de Joas.

38. Cependant la minorité de Joas, roi de Juda, s'était écoulée dans la paix et la fidélité au Seigneur, sous la direction du grand-prêtre, son oncle. « Joïada avait apporté ses soins à rétablir le culte de Jéhovah dans toute sa sincérité. Des officiers, sous les ordres des lévites et des prêtres, furent préposés à la garde du Temple, pour en interdire l'entrée à tous ceux qui étaient sous le coup de quelque impureté légale, et y maintenir les règlements établis autrefois par David. Dès lors, les holocaustes et les sacrifices furent offerts régulièrement, et toutes les prescriptions de

[1] IV *Reg.*, cap. XI, 32. — [2] IV *Reg.*, cap. XIII, 1-3. — [3] IV *Reg.*, 3-7.

Moïse furent exactement observées. Le peuple, dans l'allégresse, servait Jéhovah [1]. L'enfant royal se prêtait avec docilité à la sage direction du saint Pontife, et tout faisait prévoir un règne qui rappellerait les glorieux souvenirs d'Asa et de Josaphat. Joïada, préoccupé de l'avenir, et désirant voir se perpétuer la race de David, préservée par ses soins d'une destruction imminente, maria son jeune pupille, aussitôt que son âge le permit. Il lui fit épouser deux femmes, dont il eut des fils et des filles [2]; » et ainsi la royale famille sembla renaître de ses cendres.

Joas forme le projet de restaurer le Temple de Salomon

39. Le Grand Prêtre remit alors au jeune prince le royaume de Juda dans un état prospère et florissant. Tant que vécut le sage vieillard, Joas continua sa politique ferme et prudente, et se fit bénir de ses sujets. Il débuta par un acte de piété et de reconnaissance. Le Temple de Jérusalem, berceau de son enfance, avait été dévasté par Athalie, qui en avait enlevé les ornements pour décorer les autels de Baal. Le défaut d'entretien, pendant les trois règnes idolâtres écoulés depuis Josaphat, avait compromis, en quelques parties, la solidité de l'édifice, et, si l'on voulait conserver à l'admiration du monde le merveilleux ouvrage de Salomon, il fallait au plus tôt pourvoir à des réparations urgentes. « Joas convoqua donc les prêtres et les lévites : Parcourez, leur dit-il, les cités de Juda, étendez les efforts de votre zèle au peuple d'Israël lui-même, et recueillez de partout les offrandes pour suffire à la restauration du Temple de Jéhovah. — Cet ordre ne fut pas exécuté par les lévites avec l'ardeur qu'on avait droit d'en attendre. Le roi fit alors appeler Joïada, le grand prêtre. Pourquoi, lui dit-il, n'avez-vous pas usé de toute votre autorité pour contraindre les lévites à réunir les offrandes de Jérusalem et de tout le royaume, pour la réparation du Temple? La loi de Moïse a prescrit les sommes qui devaient être prélevées sur toute la multitude des enfants d'Israël, pour subvenir à l'entretien du Tabernacle. Or le Temple a remplacé le Tabernacle. La cruelle Athalie, et Ochozias, son fils, dans leur

[1] II *Paralip.*, cap. XXIII, 18, 19. — [2] II *Paralip.*, cap. XXIV, 3.

impiété, ont ruiné la maison de Dieu! Ils ont pillé le dépôt sacré de ses richesses pour décorer les autels de Baal[1]! »

L'arche des offrandes, ou *Gazophylacium*. Restauration du Temple de Jérusalem

40. Ainsi parla le roi. Pour seconder ses pieux desseins, « Joïada fit placer près de l'autel des holocaustes, à la droite de la porte du Temple, une arche fermée, dans le couvercle de laquelle il avait ménagé une ouverture pour recevoir les offrandes. Les prêtres chargés de la garde de la porte recevaient les dons des Israélites fidèles, et tout l'argent qu'on apportait ainsi, était remis par eux dans l'arche des offrandes. » Telle fut l'origine du *Gazophylacium*, dont il est assez souvent fait mention dans l'Evangile. « Quand l'arche était suffisamment remplie, le Grand Prêtre, accompagné d'un scribe royal, procédait à l'ouverture. Les sommes renfermées dans ce dépôt de la piété publique étaient comptées soigneusement, et servaient à payer les intendants de la maçonnerie et de la charpente, qui présidaient à la restauration du Temple. Ce fut ainsi qu'on pourvut à la dépense nécessitée par la réparation des murailles et du toit de l'édifice sacré, et qu'on put se procurer les bois et les marbres précieux qu'il fallait extraire des forêts et des carrières, et approprier à leur religieuse destination. Aucune des sommes ainsi recueillies ne fut distraite pour être employée à un autre usage même pieux. Ce ne fut qu'après l'entière restauration de l'édifice qu'on songea à remplacer les urnes, les forceps, les encensoirs, les trompettes et tous les instruments nécessaires au culte, dont l'impiété d'Athalie et des rois ses prédécesseurs avait dépouillé le Temple. Le zèle des intendants et leur bonne foi étaient tels, qu'on n'eut jamais besoin de prendre vis-à-vis d'eux les précautions ordinaires, pour s'assurer qu'ils ne percevaient pas plus que leur légitime salaire. Ils recevaient l'argent et le distribuaient a leurs ouvriers, sans jamais abuser de la confiance dont ils étaient honorés. D'un autre côté la libéralité publique ne se démentit pas un seul instant. Les princes de Juda et tout le peuple, informés par une proclamation royale des besoins du sanctuaire, envoyaient des villes lointaines ou apportaient eux-mêmes leurs

[1] II *Paralip.*, cap. XXIV, 4-8.

offrandes avec une sainte allégresse et un religieux empressement [1]. — « Ce fut ainsi que toutes les dégradations des murailles furent réparées, que les ornements intérieurs et extérieurs furent rétablis dans leur état primitif, et que les ouvrages de fer ou d'airain, qui avaient souffert des injures du temps ou des spoliations de l'impiété, reprirent leur éclat et leur solidité [2]. »

Mort du grand prêtre Joïada.

41. La vieillesse de Joïada semblait se prolonger au-delà des limites ordinaires de la vie humaine, pour que le saint Pontife pût jouir des splendeurs d'une restauration à laquelle il avait tant contribué. « Il parvint à l'âge de cent trente ans, et tant qu'il vécut, les holocaustes et les sacrifices furent constamment offerts au Temple de Jérusalem selon les rites et les cérémonies de la loi mosaïque. Quand cet auguste vieillard, plein de jours et de saintes œuvres, fut mort, on l'ensevelit dans le tombeau des rois, bâti par David: honneur exceptionnel qui lui fut accordé pour récompenser les services rendus pendant sa longue carrière au peuple de Juda et à la famille de ses rois [3]. »

Retour du peuple de Juda à l'idolâtrie. Meurtre du grand-prêtre Zacharie, fils de Joïada

42. « Après la mort du saint Pontife, les princes du royaume, jusque-là fidèles au Seigneur, crurent le moment favorable pour s'affranchir des prescriptions de la loi, et reprendre, avec les cultes idolâtriques, une liberté dont leurs passions s'accordaient mieux. Ils vinrent trouver Joas, et, par leurs empressements affectés, en obtinrent ce qu'ils désiraient. Le Temple de Jérusalem fut de nouveau abandonné; le culte de Jéhovah, Dieu de leurs pères, fut remplacé, comme au temps d'Athalie, par celui des bois sacrés de Baal et d'Astarté. Le courroux du Seigneur s'alluma encore une fois contre le royaume de Juda et contre Jérusalem sa capitale. Vainement les prophètes, envoyés par Dieu lui-même, essayèrent de rappeler ces impies dans le sentier de la vérité et de la justice, leurs efforts échouaient devant la protestation de ces esprits opiniâtres. L'Esprit du Seigneur investit alors le nouveau grand prêtre Zacharie, fils et successeur de Joïada. Au milieu d'une assem-

[1] IV *Reg.*, 9-15; II *Paralip.*, cap. XXIV, 9-12. — [2] II *Paralip.*, cap. XXIV, 13, 14. — [3] II *Paralip.*, cap. XXIV, 15, 16.

blée nationale, Zacharie fit entendre la voix de Jéhovah : Voici, dit-il, la parole du Seigneur votre Dieu : Pourquoi violer les lois de l'Eternel et vous précipiter aveuglément à votre perte? Vous avez abandonné votre Dieu; à son tour, votre Dieu vous abandonnera! — La multitude, furieuse de ces reproches, et excitée encore par l'ordre de Joas lui-même, s'arma de pierres et poursuivit le Grand Prêtre jusque sous le vestibule du Temple. Joas, oubliant que Joïada lui avait conservé le trône et la vie, laissa lapider sous ses yeux Zacharie, le fils de son libérateur. En mourant sous les coups de ses meurtriers, le Grand Prêtre s'écria : Que Jéhovah soit témoin de ma mort, et qu'il en punisse les auteurs [1]. »

Repentir et mort de Joachaz, roi d'Israël.

43. Au moment où cet attentat mettait le comble aux crimes de Jérusalem, la vengeance du Seigneur était déjà aux portes de la cité coupable. Le roi d'Israël Joachaz venait de mourir de douleur et d'impuissance, laissant son royaume dévasté et presque tout entier soumis au prince syrien Hazaël. « Dans la dernière année de sa vie, Joachaz avait reconnu ses erreurs, et s'était humilié sous la main de Jéhovah qui le châtiait. Touché de son repentir, le Seigneur eut pitié des souffrances du royaume d'Israël, et promit de lui susciter un libérateur. Joachaz s'endormit du sommeil de ses pères et reçut la sépulture dans le tombeau des rois de Samarie. Le reste de ses actions, le détail de ses entreprises et de ses combats ont été écrits au livre des *Annales du royaume d'Israël* [2]. »

L'armée syrienne à Jérusalem. Mort de Joas, roi de Juda (831).

44. Cependant Hazaël, roi de Syrie, continuait le cours de ses expéditions victorieuses. Non content d'avoir subjugué le royaume de Samarie, il entreprit de soumettre à son joug celui de Juda. « Un an s'était à peine écoulé depuis le meurtre de Zacharie, lors-

[1] II *Paralip.* cap. XXIV, 17-22. On croit généralement que c'est au meurtre du grand prêtre Zacharie que N.-S. fait allusion dans l'Evangile de saint Matthieu, cap. XXIII, 35. — S. Epiphane mentionne, à propos de ce fait, une tradition importante, dont il nous est malheureusement impossible de contrôler l'exactitude. Ce grand docteur rapporte que, depuis l'attentat sacrilége dont Zacharie fut victime entre le vestibule et l'autel, l'oracle du Seigneur cessa de se faire entendre dans le Saint des saints ou Débir.

[2] IV *Reg.*, cap. XIII, 4, 5, 8, 9.

que l'armée syrienne, après avoir enlevé la cité de Geth, se dirigea sur Jérusalem, mettant à mort tous les princes de Juda sur son passage, dévastant les villes et les campagnes, dont les dépouilles étaient envoyées à Damas comme un trophée de victoire. Les bandes ennemies qui tentaient l'invasion étaient loin d'être assez nombreuses pour résister aux forces du royaume de Juda, si ces dernières se fussent réunies pour la défense du territoire. Mais le Seigneur voulut rendre la punition plus éclatante, en livrant des multitudes entières au joug d'une poignée de Syriens. Assailli dans Jérusalem, Joas subit le traitement le plus ignominieux de la part de cette soldatesque dont le succès doublait l'audace [1]. Pour débarrasser Jérusalem de ces odieux vainqueurs, il prit le parti de réunir toutes les richesses du Temple, et tout l'argent qui se trouva dans le trésor du palais; il envoya ce tribut à Damas, en priant Hazaël de recevoir cette marque de soumission et de retirer ses troupes [2]. » Ce moyen déjà employé par les rois de Juda et d'Israël eut encore cette fois le succès que s'en promettait Joas. « Les pillards s'éloignèrent de sa capitale. Mais le prince, consumé par le chagrin que lui causèrent ces événements, avait contracté une maladie de langueur qui le tint dans l'impossibilité de surveiller lui-même les affaires. Une conspiration fut ourdie en silence par deux de ses officiers, Josachar, fils de Semmaath l'Ammonite, et Jozabad, fils de Semarith de Moab. Ils le mirent à mort dans sa litière, au moment où il descendait la colline de Sella, au milieu des jardins de Mello, attenant au palais de Jérusalem. Ainsi fut vengé le sang du grand-prêtre, fils de Joïada. Joas reçut la sépulture dans la cité de David, mais on lui refusa l'honneur d'être déposé dans le tombeau des rois. Son histoire détaillée, le récit de tous les actes de son règne, et en particulier l'énumération des sommes dépensées par lui pour la restauration du Temple, ont été soigneusement enregistrés dans les *Annales des rois de Juda* [3]. »

[1] II *Paralip.*, cap. XXIV, 23, 24; IV *Reg.*, cap. XII, 17. — [2] IV *Reg.*, cap. XII, 18. — [3] II *Paralip.*, cap. XXIV, 25 ad ultim.; IV *Reg.*, cap. XII, 19 ad ultim. « Sella, dit M. de Saulcy, est la descente du mont Sion pour se rendre au » Temple. » (*Antiq. bibl.*, pag. 804.)

§ V. Amasias, roi de Juda (831-803). — ROIS D'ISRAEL : Joas (832-817). Jéroboam II (817-766).

Avénement d'Amasias sur le trône de Juda. Sagesse du nouveau roi.

45. Privé, comme Joram son aïeul, des honneurs de la sépulture dans le tombeau de David, Joas laissait une mémoire flétrie. Suivant la remarque d'un commentateur, le peuple de Jérusalem paraît avoir emprunté aux Egyptiens l'usage de juger les rois après leur mort, et d'infliger à leur mémoire, quand il y avait lieu, la tache la plus ignominieuse parmi les Juifs, en refusant de déposer leurs restes dans le sépulcre des ancêtres [1]. Joas, qui avait outragé les lois sacrées de la reconnaissance, et donné l'ordre de lapider Zacharie, le fils du grand prêtre, auquel il devait le trône et la vie; le prince ingrat qui, élevé dans le sanctuaire et sous l'aile de Jéhovah, avait osé tourner contre son Dieu les bienfaits qu'il en avait reçus, et renouveler à Jérusalem les impiétés d'Athalie, méritait d'être jugé avec cette rigueur, et de subir l'ignominieuse exception dont il fut l'objet. Amasias, son fils et son successeur, parut d'abord profiter de cet enseignement solennel. « Il avait vingt-cinq ans, lorsqu'il monta sur le trône de Jérusalem. Il fit le bien en présence du Seigneur, mais son cœur n'était pas sincère comme celui de David, et il devait retomber plus tard dans les infidélités paternelles. Quand il eut affermi son autorité, il songea à poursuivre les meurtriers de Joas, et les fit mettre à mort. On remarqua le soin avec lequel il observa, en cette circonstance, les préceptes de la loi mosaïque. Il ne voulut point faire retomber sur les fils des conspirateurs, la responsabilité du crime, et ne renouvela point ces exécutions par famille, si communes en Orient. Le Seigneur avait dit, par la bouche de Moïse : Les pères ne mourront pas pour les fils, ni les fils pour

[1] *Juris genus erat quoddam, vel licentiæ, quam sibi populus in principes post eorum mortem servaverat, ut privaret illos avitæ sepulturæ honore; quod probrosissimum erat, si quid aliud maxime, ut scilicet ejus pœnæ metus principes contineret in officio, ne suprema auctoritate abuterentur. Apud Ægyptios, fas erat principem post ejus mortem accusare; qui si reus criminis convinceretur, pro delicti gravitate, honore etiam sepulturæ privabatur.* (D. Calmet, *In IV lib. Reg.*, cap. XII. 20.)

les pères; chacun sera seul responsable de son péché [1]. Amasias se conforma à l'esprit et à la lettre de cette loi sacrée. Il s'occupa ensuite à réorganiser les forces militaires de son royaume, pour le mettre en état de se défendre contre la tyrannie des Syriens, et ordonna un dénombrement général qui devait comprendre tous les fils de Juda en état de porter les armes [2]. »

Avénement de Joas, fils de Joachaz, au trône d'Israël. Dernière prophétie d'Elisée.

46. Pendant que le fils de Joas inaugurait à Jérusalem un règne qui donnait de si belles espérances, un autre Joas, fils et successeur du dernier roi d'Israël, montait sur le trône de Samarie. C'était lui que le Seigneur destinait, dans sa miséricorde, à réparer les désastres du règne précédent. « L'année même de l'avénement de Joas sur le trône des tribus séparées, Elisée, le grand prophète, fut atteint de la maladie qui devait terminer sa glorieuse carrière. Le jeune roi d'Israël vint le visiter. O mon père! lui dit-il, vous le guide et le char d'Israël, faudra-t-il donc me séparer de vous? — Apportez-moi un arc et des flèches, dit l'homme de Dieu. — Joas déposa sur le lit du vieillard un arc et un carquois. Etendez la main sur cet arc, dit encore Elisée au roi. — Joas étendit la main, et le prophète soulevant avec peine ses bras affaiblis, superposa ses mains sur celle du roi. Après être resté quelques instants dans cette attitude, il dit à Joas : Ouvrez la fenêtre du côté de l'Orient. — Le jeune prince obéit. Ajustez maintenant une flèche sur la corde de l'arc, ajouta Elisée, et lancez-la devant vous. — Le roi banda l'arc, et au moment où il décochait le trait rapide, l'homme de Dieu s'écria : C'est la flèche de Jéhovah, c'est la flèche du salut contre la Syrie! O roi, vous renouvellerez contre les Syriens le triomphe d'Aphec [3] et votre victoire sera complète. — Après cette prédiction, Elisée dit à Joas : Prenez une poignée de flèches. — Joas obéit. Dirigez vos coups sur le sol, en face de vous, reprit le prophète. — Joas lança trois flèches sur la terre en face de lui, et s'arrêta. L'homme de Dieu s'écria avec un accent d'indignation : Si vous aviez lancé cinq, six, et même sept flèches, vous auriez

[1] *Deuter.*, cap. XXIV, 16. — [2] IV *Reg.*, cap. XIV, 1-6; II *Paralip.*, cap. XXV, 1-5.
[3] Voir au chapitre précédent la victoire d'Achab contre les Syriens dans les plaines d'Aphec.

remporté autant de victoires sur les Syriens. Mais vous vous êtes arrêté à la troisième, vos victoires ne dépasseront point ce nombre[1]. »

Mort d'Elisée. Son éloge tiré du livre de l'Ecclésiastique.

47. Telle fut la dernière prophétie d'Elisée. L'homme de Dieu mourut, et reçut la sépulture près de Samarie[2]. « L'année même de sa mort, un parti de Moabites vint désoler les environs de cette capitale. Un jour une famille samaritaine rendait les devoirs funèbres à un de ses membres. Le cortége était arrivé près du tombeau d'Elisée lorsqu'on aperçut les brigands moabites. La terreur s'empara des assistants qui jetèrent le corps du défunt sur le tombeau du prophète, et prirent la fuite. Mais lorsque le mort eut touché le sol consacré par les ossements d'Elisée, il ressuscita[3]. » Ainsi la vertu du miracle survit dans les reliques sacrées des saints; ainsi l'Eglise catholique, lorsqu'elle les entoure de sa vénération et de son culte, ne fait que suivre les indications bibliques, et l'idolâtrie que le protestantisme a cru voir dans les honneurs rendus aux reliques des Saints, n'est qu'une de ces vaines imaginations dont Luther et Calvin ont eu le triste privilége. Les ossements d'Elisée ressuscitant un mort sont de plus le témoignage vivant du dogme de la résurrection, et, comme le dit le protestant Grotius, « l'espérance » toujours plus vive d'une autre vie. » Aucune gloire n'a manqué à Elisée, et le scepticisme des rationalistes modernes ne réussira point à effacer l'éloge du grand prophète, dicté par l'Esprit saint. « Elie avait été enlevé dans un tourbillon de feu, dit l'auteur de

[1] IV *Reg.*, cap. XIII, 14-19.

[2] L'Ecriture ne désigne pas le lieu de la mort et de la sépulture d'Elisee, mais saint Jérôme nous a conservé la tradition juive à ce sujet, dans l'Epître adressée à Eustochium pour la mort de sainte Paule. « J'ai visité, dit-il, la » ville de Sébaste, l'ancienne Samarie, décorée du titre grec des Augustes, » en l'honneur de l'empereur de ce nom, par une flatterie du roi Hérode » C'est là que se trouvent les tombeaux d'Elisée, du prophète Abdias et de » Jean-Baptiste, le plus grand des enfants nés d'une femme. » Saint Jérôme ajoute que le tombeau d'Elisée avait la vertu de chasser les démons du corps des possédés. Le Martyrologe romain fait mention du grand prophète, à la date du 14 juin. *Samariæ in Palæstina sancti Elisæi prophetæ, cujus sepulcrum dæmones perhorrescere sanctus Hieronymus scribit : ubi et Abdias propheta quiescit.* (*Martyr. Rom.*, cum notis Baronii, pag. 262, 263.) — [3] IV *Reg.*, 20, 21.

» l'Ecclésiastique; mais son esprit se reposa tout entier sur Elisée. » Dans les jours de sa vie, nul prince ne fit trembler Elisée; nulle » puissance humaine ne triompha de son courage. Aucune menace » ne le détourna de sa route, et ses ossements eux-mêmes conser- » vèrent la vertu qu'avait eue le prophète. Il sema sa vie de pro- » diges, et sa mort fut elle-même féconde en miracles[1]. »

Mort d'Hazaël, roi de Syrie. Joas, roi d'Israël, reprend les villes de son territoire autrefois conquises par ce prince.

48. La mort d'Hazaël, roi de Syrie, survenue sur ces entrefaites, laissa le trône de Damas à son fils Benadad, ainsi nommé sans doute en souvenir du fondateur de la monarchie syrienne, et pour faire revivre les traditions glorieuses pour cette nation, des Benadad précédents. Mais le nouveau roi ne devait hériter que de leur nom seul. « Joas lui reprit toutes les villes que Hazaël avait enlevées à Joachaz et à Jéhu. Il le défit en trois batailles rangées, et délivra le royaume d'Israël du joug odieux de la Syrie[2]. »

Expédition d'Amasias, roi de Juda, contre les Iduméens. Victoire de Jectébel.

49. De son côté, Amasias, le jeune roi de Juda, signalait la puissance de ses armes par un exploit glorieux. « Après avoir réorganisé la hiérarchie militaire de ses états, et rétabli les chiliarques et les centeniers dans toute l'étendue de Juda et de Benjamin, il se vit à la tête d'une puissante armée. Pour la rendre plus formidable, il s'adressa à Joas, roi d'Israël, et, au prix de cent talents d'argent, en obtint un renfort de cent mille guerriers. Cet armement était destiné à repousser les attaques que les Iduméens avaient dirigées sur les frontières méridionales du royaume de Juda. Amasias, à la tête de ces forces imposantes, allait se mettre en campagne, lorsqu'un prophète vint lui dire, de la part du Seigneur : O roi! ne menez point avec vous dans cette expédition les mercenaires d'Israël; Jéhovah n'est point avec eux, ni avec aucun des soldats d'Ephraïm qui se sont ralliés au royaume schismatique. Si vous ne comptez que sur le nombre des guerriers pour vaincre, le Seigneur vous livrera aux mains de vos ennemis. — Mais, répondit Amasias, que deviendront les cent talents d'argent que j'ai distribués aux soldats d'Israël? — L'homme de Dieu lui dit alors : Jéhovah est assez puissant pour vous dédommager au centuple. — Amasias, do-

[1] *Ecclesiastic.*, cap. XLVIII, 13-15. — [2] IV *Reg.*, cap. XIII, 24 ad ultim.

cile à la parole du Seigneur, renvoya tous les mercenaires d'Israël, et ne gardant avec lui que les guerriers de ses états, vint offrir le combat aux fils de Seïr dans la vallée des Salines. Dix mille Iduméens restèrent sur le champ de bataille; dix mille autres furent précipités par les vainqueurs du haut d'une roche escarpée sur laquelle ils avaient cherché un asile. Amasias donna à ce rocher le nom de Jectéhel (Grincement de dents[1]). »

Infidélité d'Amasias.

50. Le succès a pour les âmes faibles des entraînements et des séductions inexplicables. « On apporta à Amasias les idoles des Iduméens qu'il venait de vaincre. Il les fit déposer sur des autels, brûla de l'encens en leur honneur, et leur rendit un culte sacrilége. Le Seigneur, irrité de cette idolâtrie, lui envoya un prophète qui lui dit : Pourquoi as-tu prostitué tes hommages à des dieux qui n'ont pas même su défendre leurs adorateurs contre tes armes? — Amasias interrompit l'homme de Dieu et lui cria d'un ton de fureur : Tais-toi! Qui donc t'a établi conseiller royal? Prends garde que je n'étouffe tes paroles dans ton sang. — Le prophète se retira en disant : Je sais que le Dieu vivant a résolu votre perte, pour punir votre idolâtrie et le mépris avec lequel vous avez accueilli le message dont il m'avait chargé près de vous[2]. »

Insultant défi envoyé par Amasias à Joas, roi d'Israël. Le cèdre et le chardon. Défaite d'Amasias. Entrée triomphale de Joas à Jérusalem.

51. L'orgueil d'Amasias ne connut plus de bornes. « Les mercenaires d'Israël qu'il avait renvoyés de son armée, avant l'expédition de la Vallée des Salines, s'étaient retirés la rage dans le cœur. Sur leur passage, ils avaient dévasté les villes de Juda, depuis Béthoron jusqu'aux frontières du royaume de Samarie. Amasias voulut rendre responsable de leur conduite Joas roi d'Israël. Il lui envoya donc un défi insultant. Viens, lui mandait-il. Nous avons à nous voir de plus près. — Joas lui fit répondre en ces termes : Le chardon au bas de la montagne envoya dire un jour au cèdre du Liban : Donne ta fille pour épouse à mon fils. Cependant les animaux sauvages sortirent de la forêt, ils passèrent sur le chardon et le foulèrent aux pieds. Cette parabole est ton image. Tu as dit :

[1] II *Paralip.*, cap. XXV, 5-12; IV *Reg.*, cap. XIV, 7. — [2] II *Paralip.*, cap. XXV, 14-16.

J'ai vaincu les fils d'Edom, et ton cœur s'est gonflé d'orgueil. Reste paisiblement assis dans ton palais de Jérusalem. Pourquoi provoquer toi-même les calamités sur ta tête et sur celle du peuple de Juda [1]? » La forme orientale de ce conseil, et l'ingénieuse allégorie dont il était enveloppé, n'en atténuaient pas l'ironie et la force. «Amasias, plus irrité que jamais, y répondit par une déclaration de guerre. Les deux armées se rencontrèrent dans les campagnes de Bethsamès, et l'orgueilleux roi de Jérusalem put voir son rival de plus près, comme il l'avait souhaité. L'armée de Juda prit la fuite, et Joas fit prisonnier sur le champ de bataille l'imprudent Amasias. Le roi d'Israël victorieux pouvait anéantir le royaume de Juda. Il se contenta de ramener Amasias captif à Jérusalem, pour lui faire subir la honte de la défaite aux yeux du peuple de sa capitale. Une brèche de quatre cents coudées fut faite aux murailles de la ville sainte, depuis la Porte d'Ephraïm jusqu'à celle dite de l'Angle, pour l'entrée triomphale de l'armée d'Israël, traînant dans ses rangs le roi vaincu. Joas s'empara de l'or, de l'argent et des vases précieux déposés dans les trésors du Temple et dans ceux du palais. Il imposa un tribut à son prisonnier, consentant à lui laisser, à ce prix, une couronne humiliée, et reprit le chemin de Samarie, en emmenant comme ôtages les fils des principales familles de Juda [2]. »

Mort de Joas, roi d'Israël. (817).

52. Joas ne survécut pas longtemps à sa victoire; il avait vu se réaliser en sa faveur toutes les prophéties d'Elisée. Les Syriens repoussés par ses armes, respectaient maintenant les frontières du royaume d'Israël. Jérusalem tributaire de Samarie n'existait encore comme capitale que pour attester la modération et la clémence de son vainqueur. Au milieu d'une prospérité qui contrastait si étrangement avec l'abaissement des dernières années de Joachaz son père, le roi d'Israël n'eut pas plus que ses prédécesseurs, le courage de revenir franchement au culte de Jéhovah. C'était pourtant au Seigneur qu'il devait ses triomphes et la splendeur de son règne. Mais l'absurde politique du schisme était plus forte que les événe-

[1] II *Paralip.*, cap. XXV, 13, 17-19; IV *Reg.*, cap. XIV, 8-11. [2] II *Paralip.*, cap. XXV, 20-24; IV *Reg.*, cap. XIV, 11-14.

ments eux-mêmes, et entraînait l'un après l'autre tous les souverains de Samarie. Joas laissa donc subsister les veaux d'or de Dan et de Béthel. « Il s'endormit du sommeil de ses pères, et reçut la sépulture à Samarie, sa capitale, dans le tombeau des rois d'Israël[1]. Le détail de ses actions et le récit de son expédition contre Amasias, roi de Juda, ont été conservés dans le livre des *Annales du royaume d'Israël*[2]. »

Avénement de Jéroboam II au trône d'Israël (817).

53. Si Amasias put espérer que la mort de Joas son vainqueur changerait quelque chose à l'état d'humiliation où le royaume de Juda était réduit depuis la défaite de Bethsamès, son illusion fut de courte durée. Le fils et successeur de Joas, Jéroboam II, en montant sur le trône d'Israël, annonça tout d'abord l'intention de suivre l'exemple de son père, et de consolider par de nouvelles victoires la puissance du royaume de Samarie. « Le Seigneur avait vu l'amère affliction du peuple d'Israël, au temps de Joachaz, quand le Syrien Hazaël avait envahi toutes les frontières, emmenant en captivité les populations, et faisant de la Terre promise une province tributaire. Alors aucun homme ne se levait pour secourir les tribus infortunées d'Israël; mais touché par le repentir de Joachaz, le Seigneur avait eu pitié de ce malheureux peuple. Déjà Joas avait réparé une partie des désastres. » Jéroboam II, son fils, encouragé par la voix du prophète Jonas, de Geth-Héfer[3], acheva cette œuvre, il poussa ses conquêtes jusqu'à Damas, lui imposa le tribut qu'elle avait si longtemps fait peser sur le royaume d'Israël, et fit respecter les frontières de la Palestine depuis l'entrée d'Emath (Syrie), jusqu'aux rivages de la mer de la Solitude (mer Morte).

Mort d'Amasias, roi de Juda (803).

54. Amasias, le roi vaincu de Juda, fut encore pendant douze ans témoin de la prospérité de Jéroboam II, son rival. On ne voit point qu'il ait tenté aucune entreprise nouvelle pour sortir de l'humiliation où ses téméraires ambitions de jeune homme l'avaient

[1] IV *Reg.*, cap. XV, 16; II *Paralip.* — [2] IV *Reg.*, cap. XIV, 15. — [3] Voici comment saint Jérôme désigne la patrie du prophète Jonas : *Geth, in secundo milliario, quæ hodie appellatur Diocæsarea, euntibus Tiberiadem, haud grandis est, viculus, ubi et sepulcrum ejus* (*Jonæ*) *ostenditur.* (Voir M. de Saulcy, *Antiq. bibl.*, pag. 341, et Mgr Mislin, *Les Lieux saints*, tom. III, pag. 447, édition de 1858.)

réduit. Méprisé de ses propres sujets, sa vie se termina honteusement. Une conspiration s'ourdit contre son autorité au sein même de Jérusalem. « Obligé de fuir sa capitale, il vint se réfugier à Lachis, petite ville de Juda à trente milles au sud-ouest de Jérusalem. Les conjurés l'y firent poursuivre. Ils envoyèrent des soldats qui le mirent à mort. Le corps du malheureux roi fut ensuite placé sur un char funèbre et ramené au tombeau de ses pères. Le prince qu'on avait chassé vivant était ainsi reçu mort dans sa capitale révoltée. Les autres actions du règne d'Amasias ont été écrites dans le livre des *Annales du royaume de Juda et d'Israël*[1]. »

§ VI. Ozias[2], roi de Juda (803-752). —

ROIS D'ISRAEL	
Jéroboam II	**(817-766).**
Zacharie	**(766-765).**
Sellum	**(765).**
Manahem	**(765-754).**
Phaceïa	**(754-753).**

55. Les conjurés qui venaient d'ôter au faible Amasias le trône et la vie, n'avaient point prétendu faire une révolution dynastique. « Ils s'empressèrent de déposer la couronne sur la tête d'Ozias, son fils, jeune prince âgé de seize ans, dont les heureuses dispositions promettaient au royaume de Juda un souverain accompli. Zacharie le Voyant, peut-être le petit-fils du grand prêtre Joïada, fut chargé de diriger le nouveau roi dans les premiers actes de son administration. Docile à sa direction intelligente, Ozias commença par réédifier les remparts d'Ailath sur la rive occidentale de la mer Rouge, pour opposer une barrière aux invasions de l'Idumée. Cette ville, conquise autrefois par David, s'était soustraite au joug des rois de Juda sous le règne de Joram. Ozias la fit rentrer sous sa domination. Il tourna ensuite ses armes contre les Philistins. Après

Avénement d'Ozias au trône de Juda. Succès de ses armes.

[1] IV *Reg.*, cap. XIV, 17-20; II *Paralip.*, cap. XXV, 25 ad ultim. — [2] Ozias est indifféremment appelé tantôt de ce nom, tantôt de celui d'Azarias (IV *Reg.*, cap. XIV, 21; XV, 1, 6, 7, 8; II *Paralip.*, cap. XXVI, 1, 3, 8, 9, etc.). Nous avons adopté pour l'uniformité le nom d'Ozias, qui figure seul dans la généalogie de Notre Seigneur Jésus-Christ, par saint Matthieu (*Matth.*, I, 9).

les défaites infligées au prince syrien Benadad, par Joas, roi d'Israël et Jéroboam II, son fils, les Philistins s'étaient de nouveau rendus maîtres de la ville de Geth. Ozias la reprit sur eux, et pour éviter à l'avenir qu'elle pût reprendre aux mains de l'ennemi son importance militaire, il en ruina les fortifications. Il rasa de même les murailles de Jabnia et d'Azot, et se ménagea des points de défense sur toute cette frontière pour repousser les attaques des Philistins. Les Ammonites, sur la rive orientale de la mer Morte, les Arabes, habitants de Gurbaal[1], aux pieds du mont Séir, éprouvèrent tour à tour l'effort de ses armes victorieuses. Les Ammonites lui payaient un tribut annuel, et ses succès contre les tribus arabes portèrent sa réputation jusqu'en Egypte[2]. »

Prospérité du royaume de Juda. Sage administration d'Ozias.

56. La prospérité à l'intérieur suivait une marche parallèle. « Ozias fit construire à Jérusalem des tours sur la porte dite de l'Angle et sur celle de la Vallée. Il rétablit de ce côté la brèche ouverte par Joas roi d'Israël, et qui rappelait les souvenirs désastreux de la défaite subie par Amasias à Bethsamès. La ligne du désert d'Arabie fut couverte de fortifications, qui servaient à la fois de défense contre les tribus nomades, et de protection pour les nombreux troupeaux du roi. Il comprenait toute l'importance de la double production dont le sol de la Judée est susceptible : celle de la vie pastorale, et celle de la vie agricole. Il multiplia donc les troupeaux dans les pâturages de l'intérieur et sur les limites du désert, et fit creuser pour leur usage des citernes qui les abreuvaient. De concert avec le roi d'Israël Jéroboam II, il établit des plantations de vignes sur le Carmel, de même qu'il encourageait cette culture sur les collines de Juda qui offraient un site favorable. Les travaux de la paix ne lui faisaient point négliger les précautions militaires. Il donna le commandement général de ses troupes à trois officiers distingués, Jéhéziel, Maasias et Hananie; sous leurs ordres, deux mille six cents chefs supérieurs, choisis parmi les princes de Juda, étaient répartis dans tous les grades de l'armée,

[1] « C'est une ville de l'Arabie Pétrée, au sud de la Palestine, que saint » Jérôme identifie avec Gérara. Les Septante l'identifient avec Pétra. » (De Saulcy, *Dict. des antiq bibl.*, pag. 314.) — [2] II *Paralip.*, cap. XXVI, 1-8.

dont le nombre s'élevait à plus de trois cent mille hommes[1]. Ozias pourvut aux éventualités d'un armement, en faisant fabriquer des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des frondes. Par ses soins, des machines de guerre de diverses sortes furent placées sur les tours de Jérusalem et aux angles des remparts. Au moyen de ces instruments, on pouvait lancer d'énormes rochers et couvrir d'une grêle de flèches une armée assaillante. Tous ces travaux rendirent le nom d'Ozias célèbre dans toutes les contrées de l'Orient; on savait que Jéhovah le favorisait dans ses entreprises et fortifiait son autorité[2]. »

Le prophète Jonas. Synchronisme de son époque.

57. Le royaume d'Israël avait aussi retrouvé sa splendeur sous le gouvernement de Jéroboam II, qui continuait à Samarie les glorieux exploits de Joas, son père, tout en maintenant comme lui la barrière qui tenait les dix tribus éloignées du Temple de Jérusalem. Ce fut vers cette époque que s'accomplit la mission du prophète Jonas, fils d'Amathi, à Ninive. Le synchronisme des annales juives, à ce point précis de l'histoire du monde, est important à étudier. Rome allait voir tracer sous la main de son fondateur la modeste enceinte qui devait se dilater au point de contenir le monde (753). Une fugitive Phénicienne, Didon, était sortie du port de Tyr, voisin de la Judée, pour élever à Carthage, sur le littoral africain, les remparts que devait renverser Scipion (870-848). Lycurgue donnait à Lacédémone cette législation célèbre dont le souvenir se perpétua chez les Hellènes, entourée de traditions poétiques et de légendes fabuleuses (870). Athènes, ignorée du reste de l'univers, vivait sous le gouvernement obscur de ses archontes. Trois siècles la séparaient encore de Marathon. Cependant un petit roi d'Élide, Iphitus, dont le nom serait aujourd'hui oublié sans une circonstance dont il ne prévoyait pas lui-même le retentissement, rétablissait les jeux olympiques, institués, dit-on, primitivement par Hercule. Le retour périodique de

[1] Inutile de répéter ici une observation que nous avons déjà faite plus d'une fois dans le cours de cette *Histoire*. Les chiffres des forces militaires à cette époque représentaient, non point une armée régulière et permanente, mais la levée en masse de la nation, qui s'armait intégralement en cas de guerre. — [2] II *Paralip.*, cap. XXVI, 9-15.

ces jeux solennels à Olympie fut fixé à un intervalle de quatre années, qui prit le nom d'Olympiade. Or la première Olympiade date de 776; toute la chronologie positive de l'histoire grecque a cette date pour point de départ. « C'est, dit Bossuet, le terme où » finissent les temps que Varron nomme fabuleux [1]. » Le silence planait donc encore sur le berceau des cités qui devaient jouer un si grand rôle dans notre Europe, alors que les royautés de Jérusalem et de Samarie avaient déjà épuisé toutes les vicissitudes de l'apogée et de la décadence. Le mouvement humain était tout entier concentré dans les régions de l'Asie occidentale. L'empire assyrien avec ses deux capitales toujours ennemies, Babylone fondée par l'oppresseur Nemrod, et Ninive, fondée par le proscrit Assur [2], résumait depuis le déluge, l'idéal de la domination universelle, tel du moins qu'on pouvait le concevoir à une époque où la centralisation moderne était inconnue. Tous les groupes de nationalités asiatiques gravitaient autour de cet empire, non comme des sujets relevant immédiatement d'un roi, mais par un système de vassalités intermédiaires, qui descendaient par gradations successives jusqu'aux derniers échelons pour remonter au centre commun. On a pu le voir, dans la suite de l'histoire juive, les conquérants d'alors ne songeaient point à organiser sous leur dépendance immédiate les territoires vaincus; ils passaient, comme la tempête, sur une contrée, quelquefois imposaient un tribut annuel, et la plupart du temps ne laissaient même pas ce souvenir de leur triomphe, et se contentaient du pillage, comme l'ouragan dont l'ambition semble satisfaite par les ruines qu'il a causées [3]. Tel était cet empire de Ninive à l'époque où Jonas lui fut envoyé.

Caractère particulier de la mission de Jonas à Ninive.

58. Jamais mission prophétique n'avait revêtu jusque-là un pareil caractère. Elie et Elisée avaient visité Damas pour y porter l'ordre de Jéhovah. Mais Damas n'était qu'une cité vassale dans l'immense

[1] Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, 1[re] partie, VI[e] époque. — [2] Voyez tom. I de cette *Histoire*, p. 340, 341. — [3] Cette idée de féodalité gigantesque dont les premiers empires nous offrent la réalisation, est indiquée par Platon dans son fameux dialogue *des Lois*. Il prétend que le royaume d'Ilion, chanté par Homère, était une dépendance de l'empire des Assyriens (Plat., *De Legibus*, lib. III).

système de l'empire assyrien, et d'ailleurs les deux prophètes y étaient appelés pour des intérêts purement internationaux, et qui concernaient spécialement le peuple d'Israël. Jonas est envoyé à Ninive pour un but plus élevé. Il va parler à cette capitale idolâtre au nom d'un Dieu qui lui est inconnu : c'est la prise de possession des empires humains par Jéhovah. Quand les juifs modernes s'étonnent que Jésus-Christ soit venu appeler toutes les nations à l'héritage d'Abraham, ils ne songent point que la mission de Jonas, dont la prophétie est au nombre de leurs livres canoniques, avait déjà ce caractère d'universalité qui leur répugne tant dans l'Église catholique. Nous verrons plus tard Isaïe, Daniel, Ezéchiel et les autres prophètes dominer de leur solennelle parole les empires des Mèdes et des Perses, des Grecs et des Romains. C'est que le grand Dieu qui a créé le monde et s'était réservé, parmi l'humanité déchue, un petit peuple tel que la nation juive, pour porter à travers les siècles l'espérance de la réhabilitation future, n'a cependant jamais abandonné son empire souverain sur les autres nations. Il les a dirigées, par les voies de sa providence, et avec cette douceur pleine de force qui sait atteindre le but sans contraindre ni violenter la liberté humaine; et ainsi il a préparé, à travers les révolutions des siècles et des trônes, le règne immortel de Jésus-Christ, fils de Dieu et sauveur des hommes.

Mission de Jonas. Désobéissance du Prophète. La tempête. Jonas est jeté à la mer.

59. « La parole de Jéhovah se fit entendre à Jonas, fils d'Amathi. Lève-toi, lui dit le Seigneur, et va à Ninive, la grande cité. Prêche-lui la pénitence, parce que ses crimes sont montés jusqu'à moi. — Epouvanté d'une telle mission, Jonas se leva, courut à Joppé, trouva un navire phénicien qui faisait voile pour Tharsis, paya le prix de son passage et s'embarqua pour cette destination lointaine, fuyant ainsi devant l'ordre divin qu'il n'avait point le courage d'accomplir. Quand le vaisseau eut quitté le rivage, le Seigneur déchaîna sur les flots un vent furieux; la tempête éclata dans toute sa violence, et le navire risquait d'être submergé. Les nautonniers, dans leur effroi, imploraient leurs dieux, et jetaient à la mer toute la cargaison du navire pour l'alléger. Cependant Jonas, descendu dans l'intérieur du vaisseau aussitôt après son embarque-

ment, ne soupçonnait rien et dormait d'un profond sommeil. Le pilote s'approcha de lui : Quoi, dit-il, tu dors au milieu de cette tempête! Lève-toi, et invoque sur nous la miséricorde du Dieu que tu adores. Peut-être daignera-t-il se souvenir de nous, car nous allons périr. — Cependant le danger croissait de minute en minute. » A cette époque, et en souvenir de Caïn, le premier meurtrier, les hommes croyaient qu'un grand péril était le signe de la présence d'un grand coupable [1]. « Les matelots se dirent donc entre eux : Tirons au sort pour savoir quel est le criminel qui attire cette calamité sur nos têtes! — Le sort fut jeté, et il tomba sur Jonas. Qui es-tu? lui demandèrent les nautonniers; quelle est ta patrie? où vas-tu? qu'as-tu fait enfin pour provoquer le courroux du ciel? — Je suis Hébreu, répondit Jonas. Jéhovah, le Dieu que j'adore, est celui qui a créé la terre et les flots, et j'ai mérité sa colère. — Il leur raconta ensuite la mission dont il avait été chargé par le Seigneur, et sa désobéissance. Pourquoi as-tu agi de la sorte? lui dirent-ils; que ferons-nous maintenant pour apaiser les flots furieux? — Car la mer grossissait toujours et les vagues passaient par-dessus le navire. Prenez-moi, leur dit Jonas, et jetez-moi à la mer, elle s'apaisera ensuite, car je sais que cette effroyable tempête a été déchaînée contre moi. — Cependant les matelots ne pouvaient se résoudre à cette cruelle extrémité, ils se courbaient sur leurs rames et s'efforçaient de diriger le navire vers la côte. Mais ce fut en vain, la mer redoublait de fureur et l'ouragan soulevait les flots jusqu'au ciel. Alors les nautonniers firent au Seigneur cette prière : Jéhovah, nous vous en supplions, ne nous faites point périr à cause de ce coupable, et ne faites point retomber sur nous la responsabilité de sa mort! C'est vous qui l'avez voulu! — Puis ils prirent Jonas et le lancèrent dans les flots. A

[1] Cette croyance se retrouve dans l'antiquité profane. C'est ainsi que Diagoras fut jeté à la mer dans une violente tempête, par les matelots qui accusaient son impiété de leur malheur. Nous verrons plus tard saint Paul échappé à une tempête et mordu par une vipère, dans l'île de Malte, passer aux yeux des indigènes pour un assassin que la colère des dieux poursuivait sur terre et sur mer (*Act. Apost.*, cap. XXVIII, 4).

l'instant même le vent tomba et la mer devint calme. Dans leur effroi, ces hommes immolèrent un sacrifice à Jéhovah, et lui firent des vœux qu'ils devaient accomplir quand ils auraient touché la terre [1]. »

Jonas conservé miraculeusement dans les flancs d'un poisson.

60. « Cependant le Seigneur avait ménagé, près du navire, la présence d'un énorme poisson, qui, au moment où Jonas tombait à la mer, ouvrit sa mâchoire gigantesque et l'engloutit tout vivant. Trois jours et trois nuits Jonas demeura dans cette prison ambulante. Dans le ventre du monstre marin, il implorait la miséricorde du Dieu qu'il avait offensé. Seigneur, disait-il, les profondeurs de l'abîme se sont ouvertes pour me recevoir, vous m'avez plongé au cœur de l'Océan, et les gouffres des eaux m'environnent. J'ai mérité d'être effacé du nombre des vivants, et pourtant, j'en conserve l'espoir, je reverrai votre Temple saint. L'onde m'enveloppe comme un manteau, l'abîme sur ma tête, l'abîme au-dessous de moi, partout l'onde vengeresse. Je suis descendu plus profondément que les racines des montagnes, des barrières infranchissables me séparent du séjour des vivants, et pourtant, ô mon Dieu, vous me tirerez de ce cachot infect, et vous me rendrez le salut et la vie! — Ainsi pria Jonas, et le Seigneur ordonna au monstre marin d'approcher de la terre, et le poisson docile rejeta Jonas sur le rivage [2]. »

L'incrédulité ancienne et moderne en présence du miracle de Jonas.

61. « J'ai toujours remarqué, disait saint Augustin, que les païens » accueillent par un éclat de rire l'épisode de la délivrance mira- » culeuse de Jonas [3]. » Ce qui n'empêchait pas le grand docteur de maintenir, sur ce point particulier, la véracité du texte biblique. Les Juifs de son temps ne songeaient point encore à s'associer à l'incrédulité païenne, et leur historien Josèphe, avait enregistré dans son grand ouvrage, le récit du miracle de Jonas [4]. Aujourd'hui le rationalisme a hérité du rire païen, et le judaïsme actuel lui fait écho. Il est curieux d'entendre M. Munk parler du miracle de Jonas, et chercher à se faire pardonner par les rationalistes la

[1] *Jonas*, cap. I integr. — [2] *Jon.*, cap. II integr. — [3] *Hoc genus quæstionis multo cachinno a paganis graviter irrisum animadverti* (S. August., *Epistol.* 102. *In quæstione* 8 *super Jonam*, nº 30). — [4] Joseph., *De Antiq. judaic.*, lib. IX, cap. XI.

mention qu'il a le courage d'en faire. « L'hypothèse d'une fiction » poétique, dit-il, proposée par Herder [1], a été adoptée avec em- » pressement par la grande majorité des critiques, et les défen- » seurs les plus ardents des opinions traditionnelles n'osent plus » soutenir la vérité historique du livre de Jonas; mais les opinions » varient sur le but du récit et sur sa tendance morale. Parmi les » différentes hypothèses, nous préférons celle qui voit dans le livre » de Jonas une parabole, et nous croyons y reconnaître quelques » doctrines morales qui s'adressent en même temps aux prophètes » et au peuple. L'auteur voulut montrer que les prophètes, fidèles » à leur vocation, devaient toujours flétrir les vices et annoncer » aux pécheurs le châtiment céleste, mais ils ne devaient pas » croire leur honneur compromis si la prophétie ne s'accomplissait » pas. En même temps l'auteur combat un préjugé national très- » répandu parmi les vrais adorateurs de Jéhovah, et il montre, par » l'exemple des marins païens et des Ninivites, que la clémence » divine n'est pas seulement réservée aux Hébreux, mais que Dieu » étend sa bonté sur tous les hommes, dès qu'ils l'invoquent et » qu'ils s'humilient devant lui. Les erreurs qui sont encore répan- » dues sur le livre de Jonas, et la popularité du sujet qu'il traite, » nous ont obligé d'entrer ici dans quelques détails, quoique, par » sa forme, cette parabole soit si peu digne de figurer parmi les » œuvres poétiques des Hébreux [2]. »

L'impossible et la science rationaliste.

62. Voilà de quelle façon un juif moderne donne un congé ignominieux à quatre des plus beaux chapitres de la Bible [3], à un livre que ses ancêtres ont placé au catalogue de leurs Ecritures canoniques. Qui soupçonnerait, en lisant cette page de M. Munk, que la prophétie de Jonas n'est pas le moins du monde une œuvre de

[1] M. Munk aurait pu ajouter au nom de Herder, ceux de Grimm, de Goldhorn, Rosenmüller, Eichorn et de la plupart des exégètes protestants de la nébuleuse Germanie. Voir Rosenmüller, *In Jonam Prolegomena*.

[2] S. Munk, *Palestine*. pag. 450, 451. — [3] Nous traduisons en entier les quatre chapitres de la prophétie de Jonas. Tous les lecteurs pourront juger la singulière appréciation de M. Munk, et voir si, comme il le prétend « par sa » forme, cette parabole est si peu digne de figurer parmi les œuvres poétiques » des Hébreux. »

poésie dans le genre du Cantique des Cantiques. Il n'en est rien cependant. Ce livre est écrit en prose, et sauf la prière du prophète que nous venons de citer, et dont quelques expressions sont empruntées aux psaumes de David, rien n'est rhythmé dans ce récit. Aujourd'hui donc, comme au temps des pharisiens de l'Evangile, Notre Seigneur Jésus-Christ pourrait dire encore à la foule des rationalistes : « Cette génération demande un signe; il ne lui en » sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas. De même » que Jonas a été trois jours et trois nuits dans les flancs du pois- » son, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans » le sein du tombeau. Les habitants de Ninive se lèveront, au juge- » ment, pour condamner l'incrédulité de ceux-ci, car les Ninivites » ont fait pénitence à la voix de Jonas, et il y a ici plus que Jonas [1]. » Les Juifs modernes répondraient, il est vrai, qu'ils répudient l'histoire de Jonas, que « c'est une parabole, indigne par sa forme, de » figurer parmi les œuvres poétiques des Hébreux. » Mais s'ils ne croient plus ce que croyaient leurs pères, pourquoi s'appellent-ils encore les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? L'Eglise catholique a conservé intègre, vivante, immortelle, la foi biblique dont le judaïsme rougit actuellement : elle l'a maintenue en face des éclats de rire des païens, ce qui ne l'a pas empêchée de triompher du paganisme : elle l'a maintenue en face de l'immense éclat de rire inauguré par le sardonique Voltaire, ce qui ne l'a pas empêchée de survivre aux funérailles du philosophisme et de réparer les ruines sociales qu'il avait amoncelées : elle la maintient aussi ferme, aussi énergique et plus inébranlable que jamais en présence des hypothèses contradictoires du rationalisme et des terreurs du judaïsme défaillant. Les flancs d'un poisson n'ont pu, dites-vous, engloutir Jonas et le rejeter vivant. Ils n'ont pu! qu'en savez-vous? Vraiment, à entendre tous les impossibles qu'il vous plaît de poser comme des barrières à la puissance de Dieu, on dirait que vous avez mesuré, dans l'angle de votre compas, les profondeurs de l'océan et la dimension des hôtes ignorés qui peuplent l'immensité de ses solitudes. Eh! que savez-vous donc de ces régions inexplo-

[1] *Matth.*, cap. XII, 39-41.

rées de l'abîme? Le plus grand cétacé, étudié par vous, la baleine, pèse de soixante-dix à cent mille kilogrammes; il atteint une longueur de vingt à vingt-cinq mètres, sur une circonférence de dix à treize. Ces dimensions sont-elles suffisantes pour donner, si Dieu le veut, une retraite à un homme? « En 1759, dit le naturaliste » allemand Muller, un matelot, étant tombé à la mer, disparut » dans la gueule béante d'un requin qui suivait le navire. Les ma- » rins restés à bord ajustèrent aussitôt leurs fusils sur le monstre, » qu'ils blessèrent à mort. Le poisson rendit immédiatement le » malheureux qu'il venait d'avaler, et qui en fut quitte pour quel- » ques légères contusions [1]. » Prolongez le séjour de cet homme dans sa prison vivante, et vous avez l'histoire de Jonas. Voilà donc à quoi se réduit toute l'impossibilité qui vous frappe dans ce récit. Il était bien autrement impossible de créer l'homme, et pourtant l'homme existe; de créer une baleine ou un requin, et pourtant la baleine et le requin existent.

Le culte du poisson à Ninive.

63. Ce n'est pas tout. La science véritable, dont la mission providentielle paraît être de renverser l'une après l'autre toutes les objections élevées contre le texte biblique par les préjugés de la fausse science, vient de découvrir que la prophétie de Jonas n'est pas le moins du monde « une parabole, » et qu'elle a tous les caractères des réalités historiques les mieux constatées. Déjà on savait que la Grèce avait conservé le souvenir du miracle de Jonas. « Neptune, disait la mythologie hellénique, envoya le chien de » Triton pour dévorer Hercule. Mais le héros sauta tout armé dans » la gueule du monstre marin. Il resta trois jours dans ses flancs, » les déchira du fer de son armure et força le monstre à lui rendre » la liberté [2]. » Cet hommage rendu par la fable à la vérité biblique avait son importance. Mais c'était à Ninive même, sous le sable qui recouvre depuis tant de siècles l'antique reine de l'Orient, que

[1] Muller, *Versuch einiger Unterhaltungstunden*; Augsbourg, 1792. Voy. *Ann. de philosoph. chrét.*, par M. Bonnetty, tom. III, pag. 309.

[2] Lycophron. Τριεσπέρου λέοντος, ὅν ποτε, γνάθοις Τρίτωνος ἠμάλαψε κάρχαρος κύων, etc., *Ad quem locum Tzetzes*. Διὰ τὸ ἐν κήτει τρεῖς ἡμέρας ποιῆσαι. *Et Æneas Gaz. Theophrast.* Ὥσπερ καὶ Ἡρακλῆς ᾄδεται, διαῤῥαγείσης τῆς νεὼς ἐφ' ἧς ἔπλει, ὑπὸ κήτους καταποθῆναι καὶ διασώζεσθαι. Vide et Cyrill. hic, Grotium, Bochart. *Dissertation sur le poisson de Jonas, Bible de Vence* et D. Calmet.

devaient se rencontrer les souvenirs précis de Jonas et de sa mission prophétique. L'heure approche où toutes les paroles de la Bible trouveront un commentaire monumental, et où les pierres, selon la parole de l'Evangile, prendront une voix et rendront leur témoignage en faveur des Livres saints. Nous dirons tout à l'heure comment M. V. Place a pu constater, vivante encore, sur les ruines de Ninive, la tradition immémoriale de la prophétie de Jonas. Qu'il nous suffise, en ce moment, de signaler un fait extrêmement curieux et qui nous paraît destiné dans l'avenir à apporter au poisson miraculeux de Jonas un témoignage tout à fait inattendu. Parmi les sculptures que les monuments exhumés de Ninive offrent à l'étude de l'archéologie, « les figures religieuses, quoi» qu'en petit nombre, dit M. Lenormand [1], ont une importance capi» tale. » Or le poisson est une des divinités dont la représentation est le plus souvent répétée sur les monuments de Ninive. C'est peut-être de là que sortit ce culte extraordinaire, pour se répandre dans la Babylonie. Dès l'an 1830, une pierre gravée trouvée dans les ruines de Babylone, fut rapportée par MM. Keppel et Buckingham en Angleterre. Elle représente une offrande au dieu poisson. « L'autel ressemble à un trépied. Le poisson y est placé et surmonté » d'une grande étoile et d'un croissant indiquant l'époque précise » du sacrifice. A droite et à gauche, un prince et une princesse » sont assis sur une espèce de pliant, tenant à la main une coupe » qu'ils semblent offrir à la divinité [2]. » Jusqu'ici les archéologues se contentaient d'assigner pour origine au culte du poisson, à Ninive et à Babylone, la fable bérosienne d'Oannès [3]. Maintenant que de nouvelles découvertes prouvent incontestablement l'influence prolongée du souvenir de Jonas à Ninive, ils auront à examiner si le mythologique Oannès de la Babylonie, au corps de poisson et à tête d'homme, envoyé par les dieux pour enseigner la sagesse aux mortels, n'est pas lui-même le Jonas de l'Ecriture, sauvé par un poisson miraculeux, envoyé par Jéhovah à Ninive, et transformé

[1] Voyez dans la collection du *Correspondant*, l'article de M. Lenormand, intitulé *Ninive*, tom. X, pag. 22. — [2] *Ann. de philosoph. chrét.*, par M. Bonnetty, tom. III, pag. 364, 365. — [3] Voyez tom. I de cette *Histoire*, pag. 119.

par le génie idolâtrique de l'Orient en la divinité du poisson, dont les ruines de Khorsabad nous offrent aujourd'hui l'authentique image[1]

Prédication de Jonas à Ninive. Pénitence des Ninivites.

64. « Jonas venait d'être déposé sur le rivage, quand la voix du Seigneur se fit de nouveau entendre. Lève-toi, répétait Jéhovah, prends la route de Ninive, la grande cité, et accomplis près de ses habitants la mission dont je t'ai chargé. — Jonas se leva donc, et obéissant cette fois à l'ordre divin, il arriva à Ninive. Or, cette capitale était une immense cité de trois journées de chemin. Le Prophète y entra, en parcourut un tiers le premier jour, en criant sur son passage : Encore quarante jours et Ninive sera détruite! Les habitants crurent à la parole de Dieu et résolurent d'apaiser sa colère. Le roi de Ninive voulut entendre Jonas. Touché de ses avertissements et de ses menaces, il se leva de son trône, dépouilla les insignes de sa dignité, se revêtit du sac de la pénitence et s'assit sur la cendre. Par ses ordres, les princes de sa cour publièrent par toute la ville la proclamation d'un jeûne solennel. Que les hommes, ni les animaux ne prennent, durant ce jour, aucun aliment, dirent-ils; que les troupeaux ne soient menés ni aux pâturages ni aux fontaines. Que les hommes revêtent le sac de la pénitence; qu'ils implorent de tout leur cœur la miséricorde divine; qu'ils abandonnent le sentier du crime; qu'ils purifient leurs mains de toutes les œuvres d'iniquité! Qui sait si Dieu ne daignera point pardonner à notre repentir, oublier ses rigueurs et nous laisser la vie? — Et Dieu vit leur pénitence, il agréa cette conversion sincère; sa clémence prévalut sur sa justice, et il ne voulut point infliger aux pénitents les châtiments qu'il avait annoncés aux coupables[2]. »

L'arbrisseau de la solitude. Miséricorde divine.

65. « Cependant l'âme du Prophète était en proie au plus profond chagrin. Il voyait que sa prédiction ne serait point réalisée, et, dans son désespoir, il disait au Seigneur : Grand Dieu! n'était-ce point là ce qui me faisait résister à votre ordre, alors que j'étais

[1] Nous avons précédemment (t. I, p. 118-121) rappelé la fable Bérosienne d'Oannès. En indiquant ce nouveau rapprochement avec le récit biblique de Jonas, nous ne prétendons point imposer une théorie qui ne sera peut-être pas justifiée : mais simplement appeler l'attention sur une particularité que les découvertes ultérieures de l'archéologie ninivite auront à éclaircir.

[2] *Jon.*, cap. III integr.

encore en Judée, ma patrie? C'était pour cette raison que je voulus m'enfuir à Tharsis, car je sais que vous êtes le Dieu de la clémence et de la miséricorde. La patience et la bonté triomphent dans vos conseils, et la malice des hommes ne sert qu'à vous procurer la joie de pardonner. Maintenant donc, Seigneur, je vous prie, rappelez à vous mon âme; la mort m'est devenue plus douce qu'une vie déshonorée. — Jéhovah dit à son serviteur : Penses-tu que ta plainte soit juste? — Et il n'ajouta rien à cette réponse. Cependant Jonas sortit de la cité et vint se reposer sur une éminence d'où il voulait observer quel serait le sort de Ninive. Il s'assit à l'ombre d'un arbuste dont le feuillage, ménagé par la bonté de Dieu, le protégeait contre les ardeurs du soleil [1]. Or Dieu permit qu'un ver piquât au matin la racine de l'arbuste, et le feuillage se dessécha. Le vent brûlant du midi et les rayons dévorants de l'astre du jour accablèrent bientôt Jonas. Il se plaignit de cette chaleur intolérable et regrettait l'ombrage bienfaisant dont il avait joui la veille. Le Seigneur lui dit alors : Tu aurais voulu sauver la vie de cet arbuste que tu n'avais ni arrosé ni planté, qu'une nuit a vu naître et qu'une nuit a vu mourir. Et moi je n'aurais pas épargné Ninive, la grande cité, où respirent en ce moment plus de cent vingt mille enfants qui ne savent encore distinguer leur main droite de leur main gauche, sans compter d'innombrables troupeaux, créatures innocentes, qui tiennent de moi la vie [2]! »

M. V. Place, consul de France à Mossoul, constate l'existence de la tradition de Jonas à Ninive. Monument de Jonas à Ninive.

66. Telle est cette prophétie de Jonas où M. Munk ne voit qu'une « parabole indigne, par sa forme, de figurer parmi les œuvres des » Hébreux. » Il nous permettra de n'être de son avis ni pour le fond qui est sublime, ni pour la forme qui n'a rien de parabolique. Dieu seul, a dit Laharpe, pouvait témoigner cette sollicitude pour la conservation des animaux sans raison : un homme

[1] Le mot hébreu que la Vulgate traduit par *hederam* (lierre), doit s'entendre d'une plante grimpante que saint Jérôme décrit ainsi : *Est autem genus virgulti vel arbusculæ, lata habens folia in modum pampini et umbram densissimam, suo trunco se sustinens; quæ in Palæstina creberrime nascitur, et maxime in arenosis locis; mirumque in modum si sementem in terra jeceris, cito confota surgit in arborem, et intra paucos dies quam herbam videras, arbusculam suspicis.* (D. Calmet, *In Jonam Commentarium,* cap. IV, 6.) — [2] *Jonæ,* cap. IV et ultim.

n'aurait pas eu cette pensée, « mais elle ne surprend point dans » Celui qui a créé les animaux et qui s'est chargé de les nourrir [1]. » Voici maintenant comment la science moderne a constaté la réalité historique de ce que M. Munk appelle la parabole de Jonas. Le 12 mars 1853, M. V. Place datait de Ninive la lettre suivante : « Ce » pays est plein des souvenirs les plus curieux, et en voici un qui » vous surprendra sans doute. La semaine dernière, la ville de » Mossoul a célébré trois jours de jeûne, suivis d'un jour de ré- » jouissance, en commémoration de la pénitence imposée aux Nini- » vites par Jonas. Comme le fait s'accomplit de temps immémorial » dans ce pays, on le trouve fort naturel, et l'année dernière on ne » m'en parla qu'assez longtemps après qu'il était passé. Mais, cette » année-ci, j'ai tenu à en être témoin par moi-même, et vous pou- » vez dire que vous tenez d'un consul présent sur les lieux, qu'une » ville entière consacre tous les ans un des faits les plus étranges » et les plus anciens de la Bible. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est » que les Musulmans eux-mêmes respectent cette tradition, et font » la fête le même jour que les chrétiens. Il est vrai que le Koran » renferme un chapitre entier (le dixième), consacré à Jonas, et » qu'en face de Mossoul il y a, sur un monticule artificiel, une » mosquée très-vénérée qui passe pour recouvrir le tombeau de » Jonas. Elle est si vénérée que, bien que nous ayons la preuve » que ce monticule renferme les plus précieux restes de l'archéo- » logie assyrienne, il ne nous a pas été possible d'y faire des » fouilles. Toucher à la terre qui supporte le tombeau de Jonas, » ce serait s'exposer à faire éclater une révolution. Chaque ven- » dredi, à l'heure de la prière, on vient en foule de Mossoul y faire » un pèlerinage. Rapprochez ces faits du respect qui entoure en- » core le tombeau de Daniel, à Suze, où les hommes de toutes les » religions vont prier, et qu'on ne violerait pas sans s'exposer à » être massacré, et dites-moi s'il y a un pays qui puisse intéresser » davantage un de vos anciens élèves [2]. » L'existence, sur l'empla-

Laharpe, *Discours sur le style des Prophètes et l'esprit des Livres saints.*

[2] *Lettre de M. V. Place, consul de France à Mossoul, à M. l'abbé Lévêque.* (*Ann. de philosoph. chrét.*, par M. Bonnetty, tom. XLVI, pag. 379, 380.)

ɔement de l'antique Ninive, d'un monument portant le nom du prophète Jonas, devait provoquer l'attention de la science européenne. « En face de Mossoul, sur le bord opposé du Tigre, dit » M. Flandin, s'élèvent deux monticules assez étendus, auxquels » se relient les extrémités d'une vaste enceinte, évidemment le » reste d'un rempart très-épais et encore très-élevé. De ces deux » éminences, l'une est factice, c'est-à-dire qu'elle porte partout la » trace de constructions anciennes, accusées d'ailleurs par sa forme » assez régulière. L'autre, qui est naturelle et rocailleuse, laisse » également apercevoir çà et là des vestiges de maçonnerie anti- » que, au-dessous des maisons d'un village arabe qui porte encore » le nom de *Nebi-Ounas* (Tombeau de Jonas), à cause d'un monu- » ment lapidaire, orné d'inscriptions, que les Musulmans conser- » vent religieusement dans une petite mosquée attenante au village. » Le fanatisme des habitants ne permet pas aux étrangers de voir » cette pierre, qu'ils disent être la pierre sépulcrale du Prophète, » et l'on ne peut vérifier si du moins elle porte des caractères as- » syriens [1]. » Un jour, nous l'espérons, il sera possible à nos archéologues de triompher des résistances du préjugé local, et les inscriptions de la fameuse pierre de Jonas seront déchiffrées. La Bible ne dit point que le Prophète soit mort à Ninive; elle n'indique nulle part le lieu de sa sépulture. Cependant une tradition juive, conservée par saint Epiphane, suivie par le Martyrologe romain et vivante encore en Palestine, place le tombeau de Jonas à Geth-Hefer, sa patrie [2]. Nous ne doutons pas que le monticule qui porte son nom près de Ninive, ne soit le lieu même où il s'était placé pour attendre le terme de quarante jours indiqué dans sa prédiction pour la ruine de Ninive, et où il eut la touchante vision qui mit fin à sa mission en Assyrie.

67. Le récit biblique de la prophétie de Jonas n'est donc ni une « parabole, » ni « une fiction poétique. » Cette hypothèse, Les découvertes récentes

[1] *Cours complet d'hist., ecclés.* Henrion, tom. V, pag. 599. — [2] *In terra Saar, sancti Jonæ prophetæ, qui sepultus est in Geth* (*Martyrol. Rom. cum notis Baronii*, pag. 427); S. Epiphan. Salamin., *De Vita et interitu prophetarum*, cap. XVI; Mgr Mislin, *Les Lieux saints*, pag. 447; M. de Saulcy, *Dict. des antiq. bibl.*, pag. 341.

des ruines de Ninive confirment le récit biblique de Jonas.

« adoptée avec empressement par la grande majorité des critiques, » et par le judaïsme moderne comme un moyen de se débarrasser « des erreurs populaires accréditées au sujet de ce » livre, » tombe d'elle-même devant les constatations inattendues des voyageurs et des archéologues. L'étude des ruines de Ninive confirme chaque détail fourni par le Prophète hébreu. « C'était, » dit-il, une immense cité, il fallait trois journées de chemin pour » la parcourir. » Or les deux points extrêmes jusqu'ici explorés des ruines de cette immense capitale, le pont de Mossoul et Korsabad, sont à une distance de quatorze kilomètres en ligne droite, et reliés l'un à l'autre par une suite de tumulus et de vestiges d'anciennes constructions qui couvrent toute la plaine sur la rive gauche de Tyr. « Ces tumulus offrent l'aspect de grandes masses » de terre envahies maintenant par la végétation spontanée du sol » et semblables aux fortifications d'un camp abandonné depuis des » siècles. Le plus long de ces retranchements se prolonge du nord au » sud pendant quatre à cinq milles, sous la forme de petites chaînes » d'inégales hauteurs. Trois autres, près de la rivière, courent de » l'est à l'ouest. D'autres élévations semblables, mais moins caractérisées, se montrent pendant plusieurs milles. La plaine qui les » sépare est couverte de fragments de briques et d'autres débris » pareils à ceux que l'on aperçoit sur l'emplacement de toutes les » villes détruites [1]. » Ainsi parle le voyageur anglais J.-S. Buckingham. Strabon, avant lui, nous avait appris que Ninive était plus vaste que Babylone; mais l'incrédulité avait la ressource de répudier le témoignage du géographe grec, sous prétexte que, séparé par plus de cinq siècles de la destruction de Ninive, il avait pu n'enregistrer que les exagérations des récits populaires. Aujourd'hui les ruines de Ninive, mesurées par des voyageurs anglais et français, parlent comme Strabon et comme Jonas. « Déjà, écrivait » M. Lenormand, les monuments de cette grande capitale de l'Asie » occidentale, dont l'enceinte est reconnue et dont la pioche met

[1] G. Keppel et J.-S. Buckingham, *Voyage en Orient*, *Ann. de philosoph. chrét.*, tom. III, pag. 364.

» au jour les édifices, viennent par fractions enrichir les musées
» Paris et de Londres, et prouver à ceux qui accusaient les Livr
» saints d'exagération, que Jonas et les autres prophètes ont dit
» vrai, quand ils ont donné des proportions colossales à Ninive [1]. »
Au lieu donc d'accepter les nébuleuses hypothèses des savants Germains contre la véracité des Ecritures, on fera bien désormais d'aller étudier le texte biblique sur place [2], et quand on trouvera, vivant encore à Ninive, le souvenir de Jonas, on comprendra que le miracle moral de la pénitence soudaine d'une cité aussi grande que Londres, à la voix d'un prophète inconnu, avait dû être préparé par un miracle dans l'ordre physique aussi frappant que celui du poisson de Jonas. « Chose admirable! dit M. Bonnetty, na-
» guère on traitait de fable l'histoire de notre Bible, et voilà que
» l'Egypte nous a donné les portraits de Sésac et de Roboam,
» l'image des Juifs fabriquant les briques au temps de Moïse, peut-
» être même le tombeau de l'inspecteur qui les présidait; voilà que
» Ninive exhumée va nous rendre probablement les portraits de
» Tobie, d'Ozias, d'Ezéchias, de Nabuchodonosor, d'Holopherne
» que la terre conservait depuis plus de deux mille ans. Qui peut
» calculer les témoignages que Dieu se conserve encore cachés
» dans ces immenses cryptes, vrais musées qui contiennent les
» titres de la fidélité et de la véracité de ses récits? On ne dira
» point ici que l'histoire a été altérée et convertie en légendes,
» que chaque copiste, chaque siècle y a ajouté quelque chose.
» Voici des autographes lapidaires de deux, trois, quatre mille

[1] Voyez l'article du *Correspondant* déjà cité, tom. x, pag. 22 et seq.

[2] La foi au texte biblique de l'Ancien Testament est restée inviolable en Angleterre, pendant que, du fond de leur cabinet, les savants d'Allemagne semblent s'être donné le mot d'ordre pour ébranler cette foi sacrée. Nous ne doutons pas que cette différence dans l'attitude religieuse des deux pays ne tienne à la différence de leurs habitudes. Que les Allemands consentent, comme les Anglais, à étudier le commentaire monumental de la Bible sur le théâtre même des événements, et au lieu de se perdre dans d'ingénieuses imaginations, ils toucheront du doigt les réalités. Mgr Mislin, dans son bel ouvrage des *Lieux saints*, nous a prouvé combien le génie allemand est riche et fécond, lorsqu'il s'inspire aux sources de la vérité.

» ..ns; ils sortent de la main de l'écrivain, ils sont plus authen- » tiques que tous les titres conservés dans des archives. Vous n'a- » vez qu'à vous approcher et à les lire, car la science moderne lira » ces inscriptions; elle les lira comme elle a lu le zend, le sanscrit, » le chinois ancien, c'est-à-dire beaucoup mieux que ne les lisent » les peuples qui ont conservé ces écritures. Attendons seulement, » attendons, Dieu ne manque ni à lui-même ni à ceux qui croient » à sa parole [1] ! » Et comme l'écrivait encore M. Lenormand : « Quand bien même il s'écoulerait entre les fouilles de Ninive et la » lecture des textes cunéiformes qu'on y découvre, autant d'années » qu'entre la grande expédition d'Egypte et la découverte des hié- » roglyphes par Champollion, ce serait peu de chose au prix de la » lenteur avec laquelle les sciences historiques ont marché en Eu- » rope jusqu'à la fin du XVIIIe siècle [2]. »

Les noms symboliques des enfants du prophète Osée. Prophéties en action.

68. Pendant que docile aux avis de Jonas, Ninive fléchissait par une pénitence sincère le courroux du Dieu qui règle les destinées des empires et mesure aux Etats les jours de leur durée, le ministère prophétique était exercé en Israël par des voix éloquentes qui faisaient entendre à Jéroboam II et à son peuple les terribles menaces du Seigneur. L'infidélité permanente des dix tribus schismatiques, l'obstination des rois de Samarie dans la voie d'une grossière idolâtrie qui secondait leur politique étroite et fausse, avaient lassé la patience de Jéhovah. « Sa parole se fit entendre à Osée, fils de Bééri. Donne à ton fils, lui dit le Seigneur, le nom de *Jezraël,* parce que l'heure approche où je visiterai la maison de Jéhu, et ferai retomber sur sa race le sang versé à Jezraël; l'heure approche où le royaume d'Israël aura cessé d'être. L'arc de ses vaillants sera brisé dans les champs de Jezraël. Donne à ta fille le nom de *Lo-ruchama* (Sans miséricorde), parce que le temps de la miséricorde est passé pour Israël et son nom disparaîtra dans l'oubli.

[1] M. Bonnetty, *Ann. de philosoph. chrét.*, tom. XXXI, pag. 122.

[2] Lenormand, *Ninive*, art. du *Correspondant*, déjà cité. — On verra bientôt que la prédiction de M. Bonnetty est réalisée, et que la science européenne a devancé les prévisions de M. Lenormand, en déchiffrant les inscriptions cunéiformes.

Cependant je laisserai vivre la maison de Juda; je la sauverai, non par la puissance de l'arc ou du glaive, non par la victoire dans les combats ni par le nombre des cavaliers, mais par ma volonté plus forte que tous les bataillons. Donne à ton second fils le nom de *Lo Ammi* (Peuple répudié), parce que vous n'êtes plus mon peuple et je cesse d'être votre Dieu. Cependant un temps viendra où la génération d'Israël sera nombreuse comme les grains de sable sur le rivage des mers, et pendant qu'on dira à cette race : Vous n'êtes plus le peuple de Jéhovah, une autre voix se fera entendre qui dira à la nation agrandie et régénérée : Vous êtes les fils du Dieu vivant. En ce temps-là, les enfants de Juda et ceux d'Israël se réuniront pour ne plus former qu'un peuple; comme un arbre immense élance d'une seule tige les rameaux qui couronnent sa tête, ainsi s'élèvera cette nation nouvelle, car le jour du Fils de Dieu sera grand [1] ! »

Prophétie d'Osée au peuple d'Israël.

69. On conçoit l'effet que dut produire sur Samarie cette prophétie en action et pour ainsi dire vivante, où les calamités futures se personnifiaient dans les enfants d'Osée. Un nom chez les Israélites, ainsi que nous avons eu souvent l'occasion de le faire remarquer, était toujours significatif : il rappelait un détail historique, un souvenir de famille, une circonstance particulière. Les noms des enfants d'Osée étaient donc une menace permanente, un perpétuel avertissement dont la parole du Prophète, terrible comme le glaive de Jéhovah, renouvelait sans cesse le commentaire. « Fils d'Israël, disait-il à la multitude, écoutez la parole de Jéhovah! Son jugement va passer sur les fronts coupables. La vérité, la miséricorde, la crainte de Dieu ont disparu de la terre. L'injustice, le mensonge, la violence, les rapines et l'adultère débordent comme les eaux d'une inondation; le sang a appelé le sang. C'est pourquoi cette terre sera désolée, et tous ses habitants pleureront leur impuissance. Tu tomberas, peuple infidèle, tes prophètes tombe-

[1] *Osee*, cap. I integr. Le dernier verset traduit dans la Vulgate : *Quia magnus dies Jezrahel*, signifie littéralement d'après l'hébreu : *Quia magnus dies seminis Dei.*

ront avec toi. Ta mère, la tige d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, a voulu implorer sur toi ma clémence; j'ai fait taire dans la nuit de ma vengeance la voix de ses supplications. Mon peuple a tué sur ses lèvres la voix de la prière, parce qu'il a perdu la science. Mais puisque tu as repoussé cette science sacrée de ma doctrine, je te répudierai et tu cesseras d'être ma nation sacerdotale : tu as oublié la loi de ton Dieu, moi j'oublierai le nom de tes fils. A mesure que j'ai accru leur nombre, ils ont multiplié leurs crimes; je changerai leur manteau de gloire en un vêtement d'ignominie. Ils ont mangé les victimes de l'idolâtrie, et ils n'ont plus offert que des hosties sacriléges pour effacer leurs iniquités. Le peuple deviendra comme le prêtre un objet d'abomination à mes yeux; je visiterai les voies de l'infidélité dans lesquelles ils marchent, et leurs criminels desseins retomberont sur leurs têtes; ils ont dévoré le pain du crime sans se rassasier; ils ont prostitué leurs cœurs sans assouvir leurs passions. Le vin de l'idolâtrie l'a enivré et lui a fait perdre le sens. On a vu mon peuple interroger une idole de bois, et demander des oracles à un rameau coupé à l'arbre de la forêt. Il a sacrifié sur tous les sommets de ses montagnes, brûlé l'encens sur les collines, sous le chêne, le platane et le térébinthe des vallées. Leur ombrage a été profané. C'est ainsi qu'ils ont renouvelé les abominations des cultes d'Astarté et de Baal, et l'ignominie est devenue la loi des filles et des épouses en Israël [1]. »

Prophétie d'Osée aux prêtres, aux princes, et au roi d'Israël.

70. Les menaces du Prophète atteignaient le roi sur son trône, les grands dans leurs palais, les prêtres infidèles dans leurs temples. « Ecoutez ma voix, prêtres, disait Osée, prêtez l'oreille, princes d'Israël, maison royale, entendez. C'est sur vous que va passer le jugement de Jéhovah, parce que vous êtes devenus pour le peuple ce qu'est sur le Thabor le filet tendu par l'oiseleur. Vous avez détourné les hosties d'expiation pour les autels des faux dieux, mais j'ai vu vos crimes. Je connais Ephraïm, et Israël n'a pu se soustraire à mes regards; Israël s'est plongé dans le crime, Ephraïm a partagé la honte de son infidélité. Leurs pensées ne se

[1] *Osee*, cap. IV, 1-14.

retourneront plus vers le Dieu véritable, parce que l'esprit immonde des cultes impurs les a envahies. Israël s'est fait un front qui ne sait plus rougir; Ephraïm et Israël se précipiteront à l'envi dans le crime. Juda lui-même les imitera. Poussez le cri d'alarme à Gabaa; sonnez de la trompette à Rama; faites retentir les gémissements du deuil à Béthaven. Le jour de la vengeance et de la désolation est venu pour Ephraïm. Les princes de Juda ont agi comme ces insensés qui arrachent eux-mêmes la borne de leur héritage; je vais répandre sur eux ma colère comme l'eau d'un torrent. La lionne des solitudes dévore sa proie : ainsi je dévorerai Ephraïm; le lionceau se joue de l'agonie de sa victime : ainsi je dévorerai Juda. Moi aussi, moi, j'irai, je saisirai ma proie, je l'emporterai toute sanglante et nul ne me l'arrachera; je retournerai à ma demeure éternelle, et j'attendrai qu'épuisés de souffrances, vous invoquiez de nouveau ma miséricorde [1]. »

La résurrection de Jésus-Christ prédite par Osée.

71. Le langage humain n'atteindra jamais une pareille sublimité. Le style des prophètes dépasse toutes les conceptions de notre caduque intelligence. Mais, encore une fois, cette réflexion qui nous échappe involontairement est indigne de la majesté de la prophétie. Eh! que ferait ici l'admiration d'un rhéteur? Ce qu'il importe de remarquer, c'est la foi vive du prophète aux institutions mosaïques; c'est la netteté avec laquelle il prédit les grands désastres dont l'imminence se révèle à son regard; c'est enfin l'espérance d'un Sauveur qu'il fait briller à l'horizon lointain, comme le terme définitif de tous les malheurs présents. « Au jour de leur tribulation, ajoute-t-il, ils se lèveront dès l'aurore, en disant : Venez, retournons à Jéhovah notre Dieu. C'est lui qui nous a fait captifs, c'est lui qui nous délivrera; c'est lui qui nous a blessés, c'est lui qui nous guérira. Après deux jours il nous rendra la vie, et le troisième il nous ressuscitera : nous serons vivants en sa présence. Nous aurons enfin la science véritable, et nous suivrons ses enseignements pour connaître Dieu. Son avénement a été préparé dès la naissance des siècles, et il viendra comme la rosée du soir qui

[1] *Osee*, cap. v integr.

rafraîchit la terre desséchée [1]. » Quelle étrange parole que cet *Il nous ressuscitera le troisième jour!* Saint Paul la rappellera plus tard aux Juifs de Corinthe : « Je vous ai enseigné, leur dira-t-il, que le » Christ a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, se- » lon les Ecritures [2]. » Quelle description du premier avénement du Messie, né au soir des siècles, dans la plénitude des temps, faisant son apparition dans le monde, non point avec le cortége de la foudre ni à la lueur des éclairs comme au Sinaï, non point avec les cavaliers de David ni la pompe royale de Salomon, mais comme la rosée douce et pénétrante qui épanche le soir sa fécondité sur la terre!

Le Messie annoncé par Osée.

72. Le Messie est au fond de toute la prophétie hébraïque, le rayon de sa grâce divine éclaire les plus sombres tableaux des Voyants d'Israël, ces grands peintres de l'avenir. « Périsse donc Samarie! s'écrie Osée, qu'elle périsse puisqu'elle a mérité le courroux de Jéhovah. Que ses habitants soient moissonnés par le glaive; qu'on écrase la tête de ses enfants sur la pierre, et que les entrailles maternelles déchirées se voient arracher leur fruit! Israël, peuple chéri, reviens à Jéhovah ton Dieu, car tu vas tomber sous le poids de ton iniquité. Emportez mes paroles dans vos cœurs; convertissez-vous enfin à Jéhovah, et dites-lui : Oubliez les crimes passés, recevez le gage de notre fidélité à venir; nous offrirons sur vos autels le sacrifice de louanges. Assur ne nous sauvera pas; nous ne confierons point notre salut à nos coursiers rapides, nous ne dirons plus : Nos dieux sont les œuvres de nos mains! Il n'y a qu'un Dieu, et c'est vous, Seigneur, vous qui comptez dans votre miséricorde les larmes de l'orphelin! Parlez ainsi et voici la réponse de Jéhovah : Je guérirai leurs plaies saignantes, mon amour se retournera spontanément vers eux, et j'oublierai mes antiques vengeances. Israël me verra venir à lui comme la terre brûlante voit venir la rosée; Israël germera comme un lis, et sa tige vigoureuse s'élancera comme la tige du cèdre. Ses rameaux étendront partout leur ombre; comme l'olivier, roi des campagnes, ainsi

[1] *Osee*, cap. VI, 1-3. — [2] I *Cor.*, cap. XV, 4.

Israël sera le roi des nations, et le parfum de ses vertus ressemblera à l'air embaumé du Liban. Les peuples viendront s'asseoir à son ombrage, ils se nourriront de son froment, ils germeront comme la vigne féconde : le mémorial d'Israël sera comme le vin du Liban. Ephraïm, arrière tes vaines idoles! C'est moi qui t'exaucerai, qui dirigerai ton essor comme on dirige la pousse vigoureuse du jeune arbuste : le fruit qui naîtra de ton sein sera un don de ma main [1]. » Ainsi parlait Osée, dans l'extase de la vision prophétique. Qui donc lui montrait, dans la nuit des temps, l'aurore du règne de Jésus-Christ? Qui lui faisait voir le fruit de Bethléem, la petite ville d'Ephrata? Qui soulevait à ses yeux le voile de l'avenir et découvrait à son regard les peuples assis à l'ombre de l'Eglise immortelle, nourris de son froment divin, étanchant leur soif dans la coupe du céleste breuvage qui fait germer les lis de la virginité, et se transmettant son mémorial eucharistique plus doux au cœur que le vin du Liban?

Amos, le pasteur de Thécué. Sa prophétie contre la ville de Samarie.

72. Les échos de Samarie retentissaient encore des accents d'Osée, lorsque l'Esprit divin se reposa sur un des pasteurs de Thécué, le berger Amos, et le transforma en prophète. C'était deux ans avant le tremblement de terre dont nous parlerons bientôt. Il nous donne lui-même cette date. Le pasteur inspiré quitta les troupeaux et les pâturages et vint à Béthel, en face du veau d'or idolâtrique, pour faire éclater le tonnerre de sa parole. « Ecoutez, enfants d'Israël, disait-il, le message dont Jéhovah m'a chargé pour vous. Au rugissement du lion, quel cœur ne sentira pas l'effroi? Quand Jéhovah a révélé sa parole, qui ne prophétiserait? Qu'on proclame sur les places publiques d'Azot et dans les palais de l'Egypte l'appel de Jéhovah. Dites à ces peuples : Rassemblez-vous sur les montagnes de Samarie, soyez témoins de ses folies sans nombre, voyez comme on étouffe l'innocence dans les repaires où se cachent les oppresseurs! Ils n'ont pas su faire le bien, dit Jéhovah : ces avares de l'iniquité entassent les trésors de leurs crimes et de leurs rapines dans des demeures somptueuses. Voilà

[1] *Osee*, cap. XVI et ultim.

pourquoi cette terre sera dévastée, l'ennemi l'entourera comme une muraille; sa vigueur sera anéantie et ses palais seront la proie du soldat. Comme un berger à qui le lion a ravi sa brebis arrache avec peine à l'animal farouche un lambeau de sa victime ensanglantée, ainsi on recueillera les épaves de ces Samaritains qui dorment dans le lit de la mollesse et dans les voluptés de Damas. Ecoutez cette parole, redites-la dans toute la maison, c'est la parole de Jéhovah : Le jour où je visiterai les prévarications d'Israël, ma vengeance foudroiera les idoles de Béthel, ses autels seront renversés; je frapperai le Palais d'Été et le Palais d'Hiver; les maisons d'ivoire seront emportées au souffle de la tempête, et les édifices des cités dormiront dans la poussière [1]. Taureaux engraissés qui habitez la montagne de Samarie, qui écrasez l'indigence et broyez les pauvres, qui dites à vos maîtres : Apportez la coupe des festins, et nous boirons! Le Seigneur l'a juré par son nom saint : Le jour approche où l'ennemi vous enlèvera avec des crocs de fer, et déchirera votre chair mutilée. Vous vous efforcerez de passer par l'étroite fissure de vos murailles, et les montagnes d'Armon vous verront captifs. Allez donc à Béthel et plongez-vous dans la fange de l'idolâtrie; allez à Galgala et multipliez vos prévarications; allez porter à ces autels infâmes vos victimes et vos offrandes; sacrifiez à vos dieux avec le pain de la corruption [2]; glorifiez-vous de vos oblations volontaires, proclamez votre ignominie! Fils d'Israël, vous l'avez voulu! dit Jéhovah; j'ai envoyé à vos cités et à vos campagnes le fléau de la famine, et vous n'êtes point revenus à moi! J'ai fermé les cieux, la pluie a cessé d'arroser vos champs; deux, trois villes venaient boire à la même citerne une eau insuffisante, et vous n'êtes pas revenus à moi. J'ai déchaîné sur vos moissons les vents brulants; des nuées d'insectes ont dévoré vos olives et vos figues, dévasté vos vignes et vos vergers, et vous n'êtes point revenus à moi. La mortalité a sévi sur vous comme autrefois sur l'Egypte; votre jeunesse a été moissonnée par le glaive, vos cavaliers ont été emmenés en servitude, vos bataillons décimés ont peuplé les

[1] *Amos*, cap. I, 1. — [2] *Amos*, cap. III, 1-8 ad ultim.

champs de bataille de leurs cadavres sans sépulture, et vous n'êtes pas revenus à moi ! Je vous ai ruinés comme j'ai ruiné Sodome et Gomorrhe, vous ressemblez à un tison à demi-consumé qu'on arrache aux flammes, et vous n'êtes pas revenus à moi [1]. C'est pourquoi la sentence de mort est portée ; la maison d'Israël va tomber et ne ressuscitera plus ; la vierge d'Israël va être renversée, et nul ne la relèvera ; la cité qui voyait mille guerriers sortir de ses portes n'en comptera plus que cent, celle qui en avait cent sera réduite à dix [2]. J'ai vos fêtes en horreur, l'odeur de vos sacrifices est une abomination. Je ne veux plus agréer vos holocaustes ni vos offrandes, mon regard ne s'abaissera plus sur vos grasses victimes. Cessez le bruit tumultueux de vos concerts, je n'entendrai plus les chants de vos kinnor. Vous avez porté le tabernacle de votre Moloch, les images de vos idoles, l'étoile de vos dieux ! Je vous ferai transporter vous-mêmes au-delà de Damas, dans les campagnes de l'exil [3] ! Vous êtes réservés pour le jour des vengeances, le roi barbare approche ! Malheur à vous, opulents de Sion, orgueilleux princes de Samarie, chefs des peuples, qui remplissez de votre faste les palais d'Israël. Vous dormez sur des lits d'ivoire, sur des coussins moelleux ; pour vous on choisit l'agneau le plus tendre et la génisse grasse parmi les troupeaux ! Les accords du psaltérion accompagnent votre voix dans les concerts. Ils se croient comme David le droit de toucher à un kinnor ! Le vin circule à pleines coupes dans leurs festins ; les parfums précieux inondent leur chevelure, et ils écrasent en passant le pauvre Joseph ; c'est pourquoi ils ouvriront la marche de la transmigration, ils seront les premiers des captifs, et les chants de leurs fêtes deviendront les gémissements de l'exil [4] ! »

Amasias, le prêtre idolâtre de Béthel. Exil d'Amos.

74. Un tel langage devait attirer sur le Prophète toute la haine des puissants. « Amasias, prêtre du veau d'or de Béthel, fit dire à Jéroboam II : Amos a levé contre vous l'étendard de la révolte au milieu du peuple d'Israël. On ne saurait supporter plus longtemps l'insolence de ses discours. Il ose dire : La race de Jéroboam perira

[1] *Amos*, cap. IV, 1-12. — [2] *Amos*, cap. V, 2, 3. — [3] *Amos*, cap. V, 21-23, 26, 27. — [4] *Amos*, cap. VI.

par le glaive, et Israël captif sera entraîné en exil loin de sa patrie. — S'étant ainsi assuré de l'assentiment du roi de Samarie, Amasias vint trouver le Prophète : Voyant, lui dit-il, va porter tes visions sur la terre de Juda, et y chercher avec tes prophéties le pain de l'indigence, mais n'essaie plus de parler à Béthel contre la religion du roi et de l'État — Je ne suis, répondit Amos, ni prophète ni fils de prophète [1], je ne suis qu'un pasteur de Thécué, vivant des fruits sauvages du sycomore. Le Seigneur m'a enlevé à mes troupeaux, et m'a dit : Va, porte ma parole à la maison d'Israël. Et maintenant, Amasias, tu viens me dire : N'adresse plus tes prédictions à la maison d'Israël, n'ouvre pas la bouche contre le temple de l'idole. Voici ce que te répond Jéhovah : L'épouse d'Amasias sera le jouet d'un odieux vainqueur; tes fils et tes filles seront moissonnés par le glaive, tes campagnes seront mesurées au cordeau par l'étranger; tu mourras toi-même sur la terre de l'exil, et Israël sera emmené captif loin de sa patrie [2]. »

Précision et netteté de la prophétie d'Amos.

75. On a répété mille fois que les prophéties hébraïques étaient vagues et indéterminées, qu'elles ne précisaient rien et qu'elles ressemblaient plutôt aux rêveries extravagantes d'un cerveau exalté qu'aux formules nettes et catégoriques d'une sérieuse révélation de l'avenir. Le rationalisme moderne a trouvé un mot pour formuler ces pensées outrageantes, il les a condensées dans le terme de *prophétisme hébreu*, dont se servent maintenant tous les exégètes incrédules. Et pourtant, y a-t-il rien de plus précis, de plus net, de plus déterminé que la prophétie d'Amos? On pouvait en général prévoir, à son époque, des malheurs que la situation du royaume d'Israël ne rendait que trop probables, mais pouvait-on savoir au juste que ces calamités seraient l'exil de tout un peuple, au-delà des campagnes de Damas, dans les montagnes de l'Harmon? Pouvait-on affirmer que la génération actuelle en serait victime? Pouvait-on savoir que Samarie serait ruinée après un long

[1] Le sens propre de cette expression est qu'Amos n'avait point été élevé dans un établissement de prophètes, et que jusqu'à cette époque de sa vie, il était resté complètement étranger au ministère prophétique.

[2] *Amos*, cap. VII, 10 ad ultim.

siége; que son palais royal, ainsi que celui de Jezraël, « la maison » d'hiver et la maison d'été » seraient détruites? Les invasions syriennes n'étaient pas chose nouvelle; Samarie en avait subi plus d'une fois, et Samarie y avait survécu. Comment se fait-il qu'un pasteur de Thécué, étranger à la politique, à la diplomatie et au mouvement des affaires de son temps, prédise avec une pareille netteté des événements qui dépassaient tous les calculs des politiques, toutes les prévisions des hommes d'Etat et des conseillers les plus habiles? Comment enfin, au-delà des calamités imminentes qu'il annonce, plus loin que la chute d'Israël définitive et sans retour, aperçoit-il une restauration merveilleuse qui rétablira sur tant de ruines une puissance immortelle. « Ce jour-là, dit le Prophète, moi, le Seigneur, je relèverai le Tabernacle renversé de David, je réédifierai les brèches de ses murailles, je restaurerai ce qui était tombé, et je renouvellerai les prodiges des jours anciens. Israël possédera toutes les nations; c'est le Seigneur qui parle ainsi, et c'est lui qui accomplira instantanément cette parole. » Que les Juifs modernes nous disent à quel événement de leur histoire peut se rattacher une pareille prophétie; à quelle époque le judaïsme a-t-il possédé toutes les nations? Cependant Jésus-Christ, fils de David, est en ce moment le roi divin du monde. Il y a près de deux mille ans que dure son empire, et il est plus vivant aujourd'hui que jamais.

Ozias veut usurper à Jérusalem les fonctions sacerdotales. Le roi lépreux.

76. On croit que le tremblement de terre auquel le prophète Amos fait allusion à la première page de son livre, et dont les autres Écritures ne font point mention, se produisit à Jérusalem dans une circonstance mémorable. Après vingt-cinq ans d'un règne glorieux et prospère, Ozias, roi de Juda, jusque-là fidèle à la loi du Seigneur, « commença à abandonner son cœur à l'orgueil de la puissance. Dans l'éclat qui l'environnait, il se crut au-dessus des présomptions légales; et, malgré la défense mosaïque, il prétendit au droit d'entrer, comme les prêtres, dans le sanctuaire, et à l'honneur de brûler lui-même l'encens sur l'Autel des parfums. Dans l'appareil de la dignité royale, il franchit donc le Portique extérieur et viola la majesté du lieu saint par sa présence. Le Pontife

Azarias, entouré de quatre-vingts prêtres fidèles et courageux, voulut s'opposer à cette profanation : Roi Ozias, lui dit-il, il ne vous appartient pas de brûler l'encens sur cet autel ; c'est la fonction réservée aux prêtres, fils d'Aaron, qui ont reçu une consécration spéciale pour ce ministère. Sortez du Sanctuaire, et ne consommez point votre attentat. Jéhovah, le Seigneur, vengerait sur vous sa gloire offensée ! — Ce langage ne fit qu'irriter l'orgueil royal. Ozias, l'encensoir à la main, jeta un regard menaçant sur le Pontife et les prêtres, et continua sa fonction sacrilége. En ce moment son front se couvrit de lèpre. Azarias et les ministres qui l'entouraient s'en aperçurent aussitôt, le roi lui-même sentit que la main de Dieu venait de le frapper. Il se hâta de quitter le Sanctuaire, et d'aller cacher dans son palais cette lèpre hideuse. A partir de ce jour il cessa de se montrer en public, et Joatham, son fils, présida aux cérémonies solennelles et rendit la justice au peuple [1]. »

Mort de Jéroboam II, roi d'Israël (766). Avénement et mort de Zacharie, son fils et son successeur (765).

77. Cependant Jéroboam II, roi d'Israël, sourd aux avertissements réitérés des prophètes, mourait à Samarie, après un règne de quarante [illegible] ans. « Le récit détaillé de ses actions, l'histoire de sa conquête de Damas et de la terre d'Emath ont été conservés au livre des *Annales des rois d'Israël.* Après sa mort, Zacharie, son fils, lui succéda [2] ; mais il ne fit que passer sur le trône. Durant les six mois de son règne, il renouvela les exemples d'idolâtrie de ses prédécesseurs, et continua à encourager l'infidélité du peuple. Sellum, fils de Jabès, ourdit une conspiration contre sa vie ; il le poignarda au milieu de sa cour, et se fit proclamer roi d'Israël. Ainsi s'accomplissait la parole du Seigneur à Jéhu, l'ancêtre de Zacharie. Tes fils, avait dit Jéhovah, ne posséderont le trône de Samarie que jusqu'à la quatrième génération [3]. »

Avénement et mort de Sellum, roi d'Israël (765).

78. La couronne allait désormais passer de main en main, comme la récompense du crime, jusqu'à l'extinction définitive du royaume d'Israël. « Sellum, le meurtrier de Zacharie, ne jouit qu'un mois

[1] IV *Reg.*, cap. XV, 5 ; II *Paralip.*, cap. XXVI, 16-21. — [2] IV *Reg.*, cap. XIV, 28, 29. — [3] IV *Reg.*, cap. XV, 8-13.

du fruit de sa trahison. Manahem, fils de Gadi, commandant l'armée royale, ayant appris à Thersa la mort de Zacharie et l'avénement du meurtrier, se dirigea avec ses troupes sur Samarie, mit à mort le lâche Sellum et se fit couronner à sa place[1]. »

Avénement de Manahem au trône d'Israël. Son alliance avec Phul, roi d'Assyrie.

79. La soumission du peuple à ces royautés sanglantes n'allant pas aussi vite que les événements eux-mêmes, le général couronné ne recula devant aucun acte de barbarie pour la contraindre. « La ville de Thapsa, située sur le chemin de Thersa à Samarie, avait refusé d'ouvrir ses portes au nouveau souverain. Manahem s'en rendit maître, la détruisit jusqu'aux fondements, mit à mort toute sa population, et le soldat, ivre de carnage, déchirait les entrailles fécondes pour en arracher les enfants et les immoler sur le cadavre de leurs mères. Manahem se maintint par la terreur sur un trône ainsi ensanglanté, et pendant un règne de dix ans, multiplia les crimes contre Dieu et les cruautés contre les hommes. Il avait acheté au prix de mille talents d'argent la protection de Phul, roi d'Assyrie. Le prince ninivite, à la tête d'une armée d'invasion, était entré en conquérant sur le territoire d'Israël. Cette brusque attaque, qui semblait devoir anéantir la puissance de Manahem, fut ce qui la sauva. Le tyran de Samarie préleva sur tous les princes de son royaume et sur toutes les familles opulentes un impôt de cinquante sicles par tête. Ce fut ainsi qu'il réunit la somme d'argent qu'il voulait offrir au roi d'Assyrie. Phul accepta le tribut, et consentit à quitter le territoire d'Israël, après avoir promis l'appui de ses armes à son nouveau vassal[2]. »

Les fastes assyriens retrouvés par M. Oppert à Khorsabad. Leur concordance avec l'histoire et la chronologie bibliques.

80. Phul est le premier roi ninivite dont le nom soit mentionné dans le texte biblique, quoique la lutte de l'Assyrie contre la Palestine remonte certainement à une époque fort antérieure, ainsi que nous avons eu l'occasion de le faire observer à propos du règne de Jéhu[3]. Or, le nom de Phul ne se trouve point dans la liste des rois assyriens, étudiée, d'après les inscriptions de Khorsabad, par M. Rawlinson. Un tel silence avait lieu de surprendre les

[1] IV *Reg.*, cap. XV, 13, 14. — [2] IV *Reg.*, cap. XV, 14-20. — [3] Voyez n° de ce chapitre.

savants. M. Jules Oppert, l'illustre assyriologue français, vi de nous en donner l'explication. Pour bien faire comprendr valeur de sa récente découverte, nous devons dire que M. pert a pu rétablir la suite des fastes assyriens, année par an depuis 944 jusqu'à 642 avant Jésus-Christ. « Les Assyriens, d » désignaient leurs années par un nom propre, comme les » mains, les Athéniens et les Argoliens, qui se servaient, pour » but, des consuls, des archontes, des prêtresses de Junon [1]. » plupart des personnages assyriens qui eurent l'honneur de donner leur nom aux années ninivites « sont, continue le savant assyrio» logue, des hommes du palais et des guerriers; ainsi la plus an» cienne date que nous possédions, celle du cylindre de Tiglatpi» léser I, du XIIIe siècle (avant Jésus-Christ) [2], fournit le nom d'un » chef des esclaves. D'autres personnages sont des gouverneurs. » *Dayan-Assour* est désigné par Salmanassar comme le *grand Tartan* de son armée. Nous proposons de les nommer des *épo» nymes,* titre que portaient les premiers archontes d'Athènes [3]. » C'est au moyen de ces éponymies que M. Oppert a rétabli sa liste chronologique qui, dans un intervalle de trois siècles, présente une succession régulière d'année en année [4] et n'offre qu'une seule lacune, de 788 à 741, où les éponymies manquent complétement. Or, c'est précisément pendant cet intervalle, c'est-à-dire entre 765, première année du règne de Manahem, et 754, fin de son règne, qu'eut lieu l'expédition de Phul en Palestine. La liste interrompue des éponymies assyriennes à cette époque précise, nous fait comprendre pourquoi M. Rawlinson n'avait pas trouvé le nom de Phul dans ses premières études. Cette concordance de dates, entre la mention de Phul par la Bible et la lacune des fastes assyriens jusqu'ici connus, est déjà par elle-même un fait de la plus haute importance, et nous donne le légitime espoir que des découvertes ultérieures retrouveront le Phul biblique, comme les précédentes

[1] J. Oppert, *Inscriptions assyriennes des Sargonides traduites pour la première fois* (*Ann. de philosoph. chrét.*, juillet 1862, tom. LXV, pag. 47). — [2] Par conséquent contemporaine de l'époque des *Juges* d'Israël. — [3] J. Oppert, loc. citat. — [4] *Fastes assyriens de* 944 *à* 642, article des *Annales* déjà cité.

ont déjà retrouvé Théglath-Phalasar, Salmanasar, Sargon, Sennachéris, Assarhaddon [1]. Ce n'est point ici une espérance conjecturale, et le cercle des études nouvelles à compléter sur ce point est déjà circonscrit dans des limites de plus en plus étroites. Le nom de Manahem s'est retrouvé dans les inscriptions de Khorsabad. Manahem envoya des tributs à Tiglatpileser, la huitième année de celui-ci. On lit cette mention importante dans les inscriptions cunéiformes publiées par M. Layard [2]. « Le roi d'Israël, qui n'a régné » que dix ans, ajoute M. Oppert, a donc dû subir l'attaque de Phul » dans les premières années de son règne qui coïncideraient avec » les dernières années de Phul, et avec l'avénement de Tiglat» pileser IV sur le trône d'Assyrie [3]. » Or, on sait d'après les inscriptions assyriennes, que le souverain ninivite régna quarante-deux ans et mourut en 726. Son avénement remonte donc vers l'an 770, deux ans après celui de Manahem. Par conséquent, l'inconnu à retrouver dans la lacune des fastes assyriens se réduit dès maintenant au court intervalle de 788 à 770 [4]. En présence de ces résultats inattendus des explorations ninivites, nous nous demandons si Dieu n'a pas réservé à notre siècle des grâces spéciales de lumière, en proportion des ténèbres que l'incrédulité de l'âge précédent avait amoncelées sur tous les faits de l'histoire biblique!

Mort de Manahem (754). Avénement de Phacéia, son fils, au trône d'Israël.

81. « Manahem s'endormit avec ses pères, après dix ans de règne à Samarie. Le reste de ses actions, et tous les détails de son histoire, ont été conservés dans les *Annales du royaume d'Israël*. Son fils Phacéia lui succéda sur le trône. Phacéia suivit les errements paternels, et fit le mal devant le Seigneur, pendant les deux années de son gouvernement [5]. »

Mort de Phacéia, roi d'Israël (7[illegible]). Avénement de Phacée, son meurtrier.

82. A cette époque, Phacée, fils de Romélia, un des grands officiers de la cour d'Israël, conspira contre le jeune souverain. Avec cinquante conjurés du pays de Galaad, parmi lesquels se trouvaient Argob et Arié, il vint l'assiéger dans la tour du palais de Samarie.

[1] Voyez les *Fastes assyriens de* 944 *à* 642, loc. citat. — [2] Layard, planche 50, [illegible] — [3] J. Oppert, article déjà cité, pag. 54. — [4] Oppert, *Inscriptions assyriennes des Sargonides*, *Ann. de philosoph. chrét.*, tom. LXV, pag. 54. — [5] IV *Reg.*, cap. XV, 22-24.

Phacéia fut mis à mort, et Phacée, son meurtrier, se fit proclam roi d'Israël[1]. »

Mort d'Ozias roi de Juda (752).

83. Pendant que ces révolutions sanglantes se succédaient à Samarie, Ozias, le roi lépreux de Juda, terminait à Jérusalem dans l'isolement et l'humiliation, un règne de cinquante-trois ans, dont la première moitié avait été si glorieuse et si prospère. Depuis le jour où la main de Dieu l'avait frappé dans le Sanctuaire, il avait été soumis à la séquestration ordonnée par la loi mosaïque, et « vivait dans un appartement séparé du palais, pendant que Joatham, son fils, administrait le royaume sous le nom paternel[2]. » Vingt-deux ans s'écoulèrent pour Ozias dans ce triste état. « Il s'endormit enfin du sommeil de ses pères. On n'ensevelit point le lépreux dans le tombeau des Rois, mais on lui donna la sépulture dans le champ voisin. L'histoire d'Ozias écrite par Isaïe, fils d'Amos, a été insérée dans les *Annales du royaume de Juda*[3]. » Ce livre d'Isaïe ne nous a pas été conservé : il a péri avec ceux des *Annales de Juda* et *d'Israël*, durant la grande captivité de Babylone. Les prophéties d'Isaïe, dont nous parlerons bientôt, ne donnent aucun détail historique sur le règne d'Ozias. Le grand prophète avertit seulement que sa première vision remonte aux dernières années de ce prince[4].

§ VII. Joatham, roi de Juda (752-737). — Phacée, roi d'Israël (753-728).

Avénement de Joatham sur le trône de Juda. Piété de ce prince. Succès de ses armes.

84. La mort d'Ozias laissait le titre royal à son fils Joatham, qui depuis longtemps en exerçait l'autorité. Ce prince profita de la sévère leçon donnée à son père, et sa fidélité au Seigneur ne se démentit jamais. « Il marcha dans les sentiers de la justice, en présence de Jéhovah, et sa conduite rappela toutes les traditions d'Ozias; seulement il n'entreprit point, comme ce dernier, d'usurper les fonctions sacerdotales dans le Temple de Jérusalem. Il laissa un monument de sa piété et de son zèle pour la maison du

[1] IV *Reg.*, cap. XV, 25, 26. — [2] IV *Reg.*, cap. XV, 7; II *Paralip.*, cap. XXVI, 23. — [3] IV *Reg.*, cap. XV, 6; II *Paralip.*, cap. XXVI, 22. — [4] *Isaiæ*, cap. I, 1; VI, 1.

Seigneur, dans l'érection de la grande porte orientale du Temple qui fut construite par ses soins. En même temps il faisait fortifier les remparts de Jérusalem et élevait de grands ouvrages de défense sur la partie des murailles appelée Ophel. Les Ammonites toujours rebelles sentirent le poids de ses armes victorieuses. La quatrième année de son règne, ils se refusèrent à lui payer le tribut qui leur avait été imposé par Ozias, et consistant en cent talents d'argent, dix mille cori de bled et autant d'orge. Joatham les défit en bataille rangée, et les contraignit à rentrer dans le devoir [1]. Ainsi se fortifiait la puissance du roi de Juda, sous la bénédiction du Seigneur, auquel il demeurait fidèle. Cependant le peuple de son royaume n'imitait point ses pieux exemples, et multipliait ses prévarications contre Jéhovah et sa loi sainte; il offrait des sacrifices et brûlait un encens sacrilége aux idoles impures sur les hauts lieux [2]. » La contagion de l'impiété d'Israël gagnait ainsi le royaume de Juda. Nous entendrons bientôt la voix des prophètes s'élever à Jérusalem et protester contre cette apostasie nationale avec l'énergie et la véhémence déployée par Elie, Elisée, Amos et Osée à Samarie.

Impuissante coalition de Rasin, roi de Damas, et de Phacée, roi d'Israël, contre Joatham.

85. Phacée, roi d'Israël, crut l'occasion favorable pour organiser une expédition contre le territoire de Joatham. La rivalité entre les deux capitales du peuple juif survivait à tous les désastres, et quand la foudre grondait déjà sur Samarie et la menaçait de sa ruine, Phacée songeait moins à se garantir de ses atteintes qu'à se donner la joie d'humilier encore une fois la maison de David, abandonnée par les dix tribus. Il fit alliance avec Rasin, qui venait de reconstituer à Damas une royauté indépendante, et joignant à l'armée de celui-ci des troupes qu'il eût mieux fait de réserver contre les puissants monarques de Ninive, vint attaquer Joatham. Cette première tentative d'invasion n'eut pas de succès. Le roi de Jérusalem avait dans Jéhovah un allié plus fort que tous les princes de Damas, et les armées coalisées se retirèrent avec la honte d'une défaite [3].

[1] Tel est le sens que nous paraît avoir le verset 5e, chapitre XXVII des *Paralipomènes*. (Voyez Sanctius, *Commentarium in hunc locum*.) — [2] II *Paralip.*, cap. XXVII, 1-6; IV *Reg.*, cap. XV, 32-35. — [3] IV *Reg.*, cap. XV, 37.

Mort de Joatham, roi de Juda (737).

86. Cet exploit termina le règne de Joatham. « Ce prince s'endormit du sommeil de ses pères et fut enseveli avec eux dans la cité de David, le fondateur de sa race. L'histoire détaillée de Joatham, et le récit de ses glorieux exploits ont été conservés dans les *Annales des royaumes de Juda et d'Israël*[1]. »

§ VIII. Achaz, roi de Juda (737-723). — Phacée, roi d'Israël (753-728).

Avénement d'Achaz sur le trône de Juda. Impiété du nouveau roi.

87. Achaz, fils et successeur de Joatham, sembla prendre à tâche de ruiner tout ce que son père avait cherché à édifier, et de remonter parallèlement, mais en sens inverse, la politique vraiment nationale du pieux Joatham. « Il se déclara ouvertement l'imitateur des rois d'Israël. On le vit dans la vallée de Gehennon, près de Jérusalem, offrir solennellement ses fils au dieu Moloch, et les faire passer, selon les rites des Gentils, à travers la flamme du sacrifice[2]. Il immolait des victimes et brûlait l'encens aux faux dieux sur tous les sommets des montagnes, sur toutes les collines et sous tous les arbres des vallées[3]. Si Achaz avait espéré par cette apostasie désarmer la politique rivale du roi de Samarie, son illusion ne dura pas longtemps. Phacée renouvela contre lui la tentative qui avait échoué contre Joatham. Rasin, roi de Damas, consentit encore à coopérer à cette nouvelle guerre, et les deux armées coa-

[1] IV *Reg.*, cap. XV, 38; II *Paralip.*, cap. XXVIII, 17-9.

[2] Un passage de Théodoret nous donne l'idée des rites usités par les païens en cette circonstance. « Je suppose, dit-il, que la consécration des enfants » d'Achaz au dieu Moloch, dut ressembler à une cérémonie analogue, en» core en usage chez les païens de nos jours. J'ai vu, dans quelques cités » idolâtres, à une époque fixe de l'année, dresser un immense bûcher auquel » on mettait le feu. Quand la flamme s'élançait, des enfants, des hommes » mêmes s'y précipitaient en dansant; les mères apportaient elles-mêmes » leurs fils et les passaient à travers la flamme. Dans la pensée de ces païens, » il y avait là comme une purification et un sacrifice expiatoire. » (Théodoret, *Quæst.* 16.) Josèphe a cru que les fils d'Achaz ne furent pas seulement soumis à cette consécration par le feu, mais qu'ils furent consumés dans les flammes; cette hypothèse de l'historien juif ne paraît point confirmée par le texte biblique, qui parle d'une consécration et non d'un holocauste. (Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. IX, cap. XII.)

[3] IV *Reg.*, cap. XVI, 1-4; *Paralip.*, cap. XXVIII, 1-4.

lisées s'avancèrent dans la résolution d'assiéger Achab dans Jérusalem.

88. La marche des deux rois alliés jetait la consternation de toutes parts. « On vint dire à Achab : La Syrie s'est reposée sur Israël et Ephraïm dans une étreinte fraternelle. Leurs forces réunies s'avancent. Le cœur des peuples s'émeut sur leur passage comme les arbres de la forêt s'agitent au souffle de la tempête. — En ce moment Jéhovah fit entendre sa parole à Isaïe : Prends avec toi ton fils Jasub, lui dit le Seigneur, et allez ensemble à la rencontre d'Achaz, à l'extrémité de l'aqueduc de la piscine supérieure, sur le chemin du Champ du Foulon. — Isaïe obéit à l'ordre divin, et se présentant devant le roi, il lui dit : Voici la parole de Jéhovah : Sois en repos, et ne t'alarme point à l'approche de ces deux tisons à demi consumés, le fils de Romélie, et Rasin, le roi de Damas. Dans leur fureur ils ont dit : Envahissons le territoire de Juda, exterminons la race de David, et donnons son trône au prince syrien, fils de Tabéel. Mais le Seigneur a dit : Cette menace ne s'accomplira point. Ephraïm et son royaume schismatique va cesser d'être un peuple. Telle est la sentence divine. Croyez à cette parole, si vous voulez vous-même vous maintenir sur le trône. — Achaz ne répondit sans doute au message divin que par un geste d'incrédulité. Isaïe ajouta : Demandez au Seigneur votre Dieu un signe de sa puissance, pour confirmer la vérité de sa parole. — Non, s'écria ironiquement Achaz, je ne demanderai aucun signe, et je ne tenterai point Jéhovah! — Le prophète reprit alors : Ecoutez donc, maison de David! Ne vous suffit-il point de lasser la patience des hommes, et prétendez-vous épuiser celle de Dieu lui-même? Vous ne voulez point de miracle, Jéhovah vous en donnera un malgré vous. Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, dont le nom sera Emmanuel (Dieu avec nous). Comme les autres enfants, il se nourrira de beurre et de miel jusqu'à ce qu'il sache discerner le bien et le mal. Mais avant qu'il ne paraisse, les deux royaumes dont vous redoutez en ce moment l'attaque seront anéantis. Jéhovah amènera sur vous, sur votre peuple et sur la race royale de David, par la main des rois d'Assyrie, des calamités inconnues depuis les

tristes jours de la séparation d'Israël et de Juda. En ce jour-là le Seigneur appellera les nuées d'insectes qui couvrent les fleuves de l'Egypte et les essaims d'abeilles sauvages qui peuplent le désert assyrien. Elles fondront sur la terre de Juda dévastée, se reposeront aux bords des torrents, dans les vergers abandonnés, sur tous les arbres incultes. En ce jour-là, le roi des Assyriens et les soldats de ses armées seront dans la main du Seigneur, comme le tranchant du rasoir sous lequel on fait tomber une chevelure. En ce jour-là les vignobles fertiles où mille ceps se paient aujourd'hui mille pièces d'argent, seront des landes désertes où croîtra la ronce et l'épine. Les flancs des collines aujourd'hui soigneusement cultivés seront couverts de broussailles, et les bœufs sauvages viendront y chercher une pâture que nul ne leur disputera[1]. »

La synagogue en présence de la prophétie d'Isaïe.

89. En présence de cette magnifique prophétie du fils d'Amos, nous serions tenté de rendre grâce à l'incrédulité d'Achaz, qui nous a valu cette confirmation anticipée de notre foi. Le regard inspiré d'Isaïe s'élance bien au-delà de l'horizon rétréci des intérêts du moment et de la question politique qui agitait alors l'esprit de ses contemporains. Phacée de Samarie, Rasin de Damas, Achaz lui-même et ses préoccupations dynastiques, disparaissent devant l'intérêt de l'humanité tout entière qui attend le *Fils de la Femme*, destiné à écraser la tête du serpent, et promis au monde à l'origine des temps. Isaïe le voit naître du sein de la Vierge bénie; il le nomme par son nom d'Emmanuel (Dieu avec nous). Nul ne pourra se méprendre à ce signe d'une virginité toujours immaculée et pourtant féconde. Le Désiré des siècles, l'Envoyé des collines éternelles, n'aura rien dans son enfance qui le distinguera des fils des mortels. Il mangera le beurre et le miel, l'aliment des enfants de la Judée; sa raison paraîtra suivre le développement ordinaire, et pourtant il sera l'Emmanuel (Dieu avec nous)! Pour éluder la solution que l'étude de ce texte d'Isaïe entraîne nécessairement

[1] *Isaie*, cap. VII fere integr. Voir sur cette prophétie d'Isaïe la concluante dissertation de M. Julien Javal, juif converti, dans son ouvrage : *Judaïsme et Christianisme*, pag. 83-93. Paris, Dillet, 1862.

après elle, la synagogue objecte que Jésus-Christ n'a point porté le nom d'Emmanuel. « Je réponds, dit M. L. Javal, que ce nom » n'a été de même porté par aucun des candidats des rabbins. » J'ajoute une observation : *Emmanuel,* qui veut dire *Dieu avec nous,* » est l'équivalent de *Jésus*, qui veut dire *Sauveur :* car *Jésus* ne peut » nous sauver que parce qu'il est *Dieu avec nous*. C'est là tout sim- » plement du catéchisme et non du *symbolisme mystique,* comme le » prétendent les auteurs juifs [1]. » Mais, symbolisme ou non, dirions-nous à la synagogue, est-il vrai que depuis dix-huit siècles, les chrétiens répandus dans tout l'univers, affirment que le « Verbe » s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous? » N'est-ce pas là leur croyance fondamentale, leur foi avérée, notoire, solennellement proclamée et maintenue au prix de leur sang versé pour la défendre sur tous les points du globe? Ce n'est plus ici une question de *symbolisme,* c'est une question de fait. N'est-il pas vrai que, depuis cette époque, le christianisme croit et enseigne que Jésus-Christ, né d'une Vierge, de la race royale de David, est *Dieu avec nous,* et qu'il a élevé l'humanité jusqu'à Dieu, réalisant ainsi, au pied de la lettre et dans sa double acception, le nom prophétique d'Emmanuel? La synagogue est libre de discuter la croyance chrétienne, mais elle ne peut nier le fait même de cette croyance. Or que la synagogue nous montre dans son sein une pareille réalisation de la prophétie d'Isaïe. Et, si elle n'en a aucune à nous produire, pourquoi la synagogue conserve-t-elle dans ses livres canoniques une prophétie qui ne s'est pas réalisée? Que la synagogue rejette le texte d'Isaïe, ou si elle le conserve comme parole inspirée, qu'elle ouvre le cœur et les yeux, et qu'elle consente enfin à voir la réalité qui l'environne de toutes parts!

Invasion du royaume de Juda par Rasin, roi de Damas, et par Phacée, roi d'Israël. Les captifs. Le prophète Oded.

90. Achaz, incrédule comme la synagogue à la parole d'Isaïe, repoussa le secours divin qui lui était offert, mais il paya cher sa désobéissance. Dans une première bataille il fut vaincu par le roi de Damas, qui livra le territoire de Juda au pillage de ses guerriers et retourna en Syrie, chargé des plus riches dépouilles. Pha-

[1] Javal, *Judaïsme et Christianisme*, pag. 87, 88.

cée, le roi de Samarie, vint achever de ruiner ce qui avait échappé à la dévastation de son allié. Dans un sanglant combat, il défit Achaz, anéantit son armée, et reprit le chemin de Samarie traînant en captivité les femmes, les enfants, les vieillards, les jeunes filles au nombre de deux cent mille âmes. « Or il y avait en ce temps à Samarie un prophète de Jéhovah, nommé Oded. Inspiré par le Seigneur, il vint à la rencontre de l'armée triomphante. Jéhovah, le Dieu de vos pères, dit-il aux guerriers, vous a donné la victoire parce qu'il voulait punir les infidélités de Juda; voilà pourquoi il a livré cette multitude entre vos mains. Mais vous avez atrocement abusé du succès, vous avez souillé vos mains par le plus affreux carnage, et vos cruautés ont indigné le ciel. Maintenant vous prétendez réduire en esclavage les fils et les filles de Jérusalem et de Juda. La loi vous le défend, et cette seule pensée a été un crime aux yeux du Seigneur. Ecoutez donc ma parole : Rendez la liberté à vos frères, car le courroux de Jéhovah menace votre tête. — Ce langage fut approuvé par quelques princes de la tribu d'Ephraïm : Azarias, fils de Johanan; Barachias, fils de Mosollamoth; Ezéchias, fils de Sellum, et Amasa, fils d'Adali. Ils dirent aux soldats vainqueurs : Vous n'introduirez point ces captifs à Samarie pour ne pas irriter davantage le Seigneur. Pourquoi voulez-vous encore ajouter au nombre de vos crimes, et combler la mesure de vos attentats contre Dieu? — Les soldats se rendirent à leurs instances et consentirent à remettre cette immense multitude entre les mains des généreux princes. Or les captifs avaient été dépouillés de leurs vêtements, et suivaient leurs vainqueurs comme un bétail humain. Les princes d'Ephraïm prirent parmi les dépouilles de quoi fournir à ces malheureux des vêtements et des chaussures, leur distribuèrent des vivres et déployèrent pour eux la plus tendre sollicitude. Ceux qui étaient tombés sur la route, épuisés de fatigue et dans l'impossibilité de marcher, furent mis sur des chameaux, des chevaux et des mulets; on ramena ainsi les captifs à Jéricho, où ils furent remis entre les mains de leurs compatriotes [1]. »

[1] *Paralip.*, cap. XXVIII, 5-15.

Achaz implore le secours de Théglath-Phalasar, roi d'Assyrie. Conquête de Damas par Théglath-Phalasar. Mort de Rasin.

91. Ainsi humilié sous la main du Seigneur, Achaz ne songea point à implorer la seule puissance dont l'intervention aurait su réparer tant de désastres. Pendant que le roi de Damas se retirait en dépeuplant sur son chemin la ville d'Aila, sur la frontière de Syrie, et que Phacée rentrait vainqueur dans la capitale du royaume d'Israël, Achaz méditait une alliance qui devait être aussi fatale aux vainqueurs qu'aux vaincus. « Réunissant toutes les sommes d'or et d'argent que purent fournir les trésors du Temple et ceux du palais, il les envoya à Théglath-Phalasar, roi de Ninive, avec ce message : Je suis votre serviteur et votre fils, mettez-vous à la tête de votre armée et délivrez-moi de mes deux ennemis, Rasin, roi de Damas et Phacée, roi de Samarie, qui ont dévasté mes Etats. » Le monarque assyrien, charmé d'une occasion si favorable d'intervenir dans la querelle, et de se ménager le moyen d'accabler tour à tour les trois royautés de Damas, de Samarie et de Jérusalem, « s'empressa d'accéder au désir d'Achaz. Il fondit avec ses troupes sur la ville de Damas, s'en rendit maître, fit tuer Rasin, et transporta les vaincus dans les campagnes de Cyrène [1]. En même temps le superbe Assyrien faisait dépeupler les tribus de Nephthali, de Manassé, de Gad et d'Issachar, sur les frontières septentrionales du royaume d'Israël, ruinant les cités d'Aion, Abel-Maïm, Maacha, Janoë, Cédès et Asor, et en transportait les habitants en Assyrie [1]. » Délivré par cette formidable diversion des inquiétudes qui l'avaient si longtemps agité, Achaz voulut remercier son libérateur sur le théâtre même de sa nouvelle conquête. Il se rendit à Damas et offrit au monarque assyrien, avec les témoignages de sa reconnaissance, l'hommage du vassal à son suzerain [2].

Achaz introduit le culte idolâtrique des Assyriens

92. Son obséquiosité pour un monarque dont il voulait ménager la puissance et flatter l'orgueil, alla plus loin encore. « Ayant vu à Damas l'autel sur lequel Théglath-Phalasar sacrifiait à ses dieux,

[1] Ville de la Médie supérieure. Josèphe nous apprend que Téglath-Phalasar remplaça la population enlevée à Damas par des colons assyriens (Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. IX, cap. XIII). Nous verrons le même système de déportation et de colonisation nouvelle appliqué à Samarie et à Jérusalem par les Assyriens vainqueurs. — [2] IV *Reg.*, cap. XVI, 29.

dans le Temple de Jérusalem.

Achaz en envoya un modèle exact, avec les dimensions les plus précises, au grand prêtre Urias, à Jérusalem, et lui donna l'ordre d'en faire construire un semblable. » Urias était un de ces prêtres ambitieux qui n'hésitent point à vendre leur conscience et à se faire les complices de toutes les apostasies couronnées. « Il fit préparer l'autel idolâtrique sur les dessins envoyés par Achaz, et, quand ce prince fut de retour à Jérusalem, le monument d'impiété était prêt. Achaz y fit un sacrifice solennel accompagné d'holocaustes, de libations et d'offrandes pacifiques, selon les rites assyriens. Par son ordre, l'autel d'airain que Salomon avait érigé au milieu du Parvis, en face de la porte du Temple, fit place au nouvel autel syrien, et fut relégué du côté du nord, à gauche du monument idolâtrique. Désormais, dit Achaz au Grand Prêtre, vous offrirez sur le nouvel autel l'holocauste du matin, le sacrifice du soir, l'holocauste et le sacrifice royal, ceux de tout le peuple de Juda. Aucune victime amenée au Temple ne doit être immolée ailleurs. Quant à l'autel d'airain de Salomon, vous le réserverez pour l'usage qui pourra me convenir. — On déposa donc la Mer d'airain du socle orné de sculptures qui la supportait. Achaz fit enlever les guirlandes de fleurs qui ornaient ce monument colossal, et le laissa ainsi dépouillé, sur le pavé de marbre du Parvis. Il fit aussi détruire l'édifice appelé *Musach*, appendice du Temple, dont les prêtres en fonction le jour du sabbat avaient l'usage, et pour donner au roi d'Assyrie une preuve plus éclatante de son apostasie, il fit raser la galerie extérieure qui reliait le palais de Sion au Temple [1]. Les dieux syriens, disait-il, sont les seuls qui protègent leurs adorateurs. Je veux donc me les rendre favorables, en leur offrant des victimes. Ils viendront à mon secours, et ruineront au contraire la puissance d'Israël et de Samarie. — Dans ce délire d'impiété, il fit saisir et briser tous les vases précieux du Temple, ordonna d'en fermer la porte, et se construisit des autels à tous les angles des rues de sa capitale. Toutes les cités de Juda furent de même couvertes de ces monuments d'idolâtrie [2]. »

[1] IV *Reg.*, cap. xvi, 10-18. — [2] II *Paralip.*, cap. xxviii, 23-25.

Achaz attaqué par les Iduméens et les Philistins. Invasion du royaume de Juda par Théglath-Phalasar, roi d'Assyrie.

93. Ce luxe de servilisme et d'impiété fut inutile. « Les Iduméens pénétrèrent sur le territoire de Juda par la frontière méridionale, ne trouvèrent point de résistance, et se retirèrent emportant un immense butin. A l'occident, les Philistins, profitant de l'épuisement du royaume et de l'impuissance d'Achaz, se rendirent maîtres des cités de Bethsamès, Aïalon, Gaderoth, Socho, Thamna et Gamzo. Enfin Théglath-Phalasar lui-même pénétra avec son armée d'Assyriens sur le territoire d'un vassal qu'il ne trouvait sans doute pas encore assez humilié; et, pour se délivrer de son libérateur, plus redoutable à lui seul que tous ses autres ennemis ensemble, Achaz n'eut plus d'autre ressource que de dépouiller une seconde fois le Temple de Jérusalem, le trésor de son palais et toutes les maisons des princes de Juda pour satisfaire, par un dernier effort, la cupidité du monarque assyrien, et le déterminer à quitter la Palestine [1].

Phacée roi d'Israël, est mis à mort par Osée, qui se fait proclamer à sa place. (728).

94. Cependant un crime vint le débarrasser d'un de ses ennemis. Phacée, roi d'Israël, après un règne de vingt ans, succombait à une conspiration militaire pareille à celle qui l'avait élevé lui-même sur le trône. « Osée, fils d'Ela, conspira contre sa vie. Il le surprit dans une rencontre concertée, le tua de sa propre main, et se fit proclamer roi de Samarie [2]. » C'était lui qui devait clore la liste des rois d'Israël.

Mort d'Achaz, roi de Juda (723). Son fils Ezéchias lui succède.

95. Achaz ne survécut que peu d'années à la mort de Phacée et à l'avénement de son meurtrier. « Il s'endormit du sommeil de ses pères, mais il ne fut point admis à l'honneur de reposer dans leur tombeau. On lui donna pourtant la sépulture à Jérusalem. L'histoire détaillée de son règne a été écrite dans les *Annales des royaumes de Juda et d'Israël* [3]. » Le pieux Ezéchias, son fils, lui succéda sur le trône. Mais avant de poursuivre le récit des glorieux événements de son règne, il nous faut assister à la dernière catastrophe qui mit fin au royaume schismatique d'Israël.

[1] II *Paralip.*, cap. XXVIII, 17-21. — [2] IV *Reg.*, cap. XV, 30. — [3] IV *Reg.*, cap. XVI, 19-20; II *Paralip.*, cap. XXVIII, 26, 27.

§ IX. Destruction du royaume d'Israël (728-720).

Osée, dernier roi d'Israël. Prophéties d'Isaïe et de Michée contre la ville de Samarie.

96. Le nouveau roi de Samarie, Osée, fils d'Ela, qui venait d'acheter au prix d'un meurtre une couronne destinée à disparaître avec lui, valait cependant mieux que ses prédécesseurs. « Il fit aussi, dit l'Ecriture, le mal sous les yeux de Jéhovah, mais avec moins de cruauté que les autres rois de Samarie. » Entre tous les assassins qui se succédaient depuis un siècle sur ce trône sanglant, il mérita une restriction dans le blâme. La justice divine allait enfin frapper le coup terrible annoncé par tant de prophètes. Depuis Amos, le pasteur inspiré de Thécué, Isaïe avait renouvelé au nom du Seigneur, contre l'orgueilleuse capitale d'Israël, des menaces qui n'avaient pas été mieux écoutées. « Dans l'insolence superbe de leur cœur, s'écriait-il, les habitants de Samarie ont dit : Les briques de nos palais et de nos remparts s'écroulent, nous les rebâtirons en pierres de taille; l'ennemi a coupé nos sycomores, nous les remplacerons par des cèdres! Cependant Jéhovah arme contre eux la main qui a foudroyé Rasin, le roi de Damas. Il appelle contre Samarie tous les ennemis à la fois, la Syrie à l'orient, les Philistins à l'occident : tous ensemble, comme une meute affamée, vont la dévorer. Jéhovah anéantira Israël comme un serpent dont on écrase la tête et la queue. La tête de ce peuple, ce sont ses vieillards dans la majesté des cheveux blancs et l'expérience de l'âge; la queue, ce sont les prophètes de mensonges, qui l'entretiennent d'illusions et d'erreurs. Ce jour-là, les docteurs d'impiété qui flattent la nation dans ses crimes, seront appelés des séducteurs, et ceux dont ils encouragent les désordres seront précipités du haut de leurs remparts. La clémence de Jéhovah ne se laissera attendrir ni en faveur de la jeunesse, ni en faveur de la veuve ou de l'orphelin, parce que tous les fronts se sont couverts d'hypocrisie, tous les cœurs se sont abreuvés de mensonges, toutes les lèvres se sont ouvertes aux paroles de l'impiété. Or l'impiété s'est allumée comme un feu ardent; elle va consumer Samarie, comme la flamme dévore un buisson d'épines sèches; la capitale d'Israël sera semblable à une forêt que l'incendie dévaste et que l'œil aperçoit dans

es tourbillons d'une colonne de fumée [1]. L'Assyrien a dit : Est-ce que Samarie n'aura pas le sort de Damas [2]? » A la même époque, l'Esprit du Seigneur se reposait sur Michée de Morasthi, et lui inspirait de semblables prédictions. « Quel est le crime d'Israël? » criait Michée. Il a un nom, et ce nom est Samarie! Or, je rendrai cette ville semblable aux monceaux de pierres sèches qu'on élève à l'extrémité d'un champ avant d'y planter la vigne. L'eau du torrent descend de la montagne et emporte dans la vallée les pierres éparses. Ainsi je traiterai les remparts de Samarie, et je mettrai à nu leurs fondements. Tous ses somptueux édifices seront renversés, les riches marchandises qui encombrent ses magasins seront la proie des flammes; les idoles de ses faux dieux seront anéanties. Ce sont les monuments de la prostitution d'un peuple, ils auront le sort qu'on réserve aux infâmes. Voilà ce que dit Jéhovah, et moi, son prophète, à la vue des malheurs qui approchent, je laisse couler mes pleurs, je fais retentir mes gémissements et mes sanglots. On me verra, dépouillé comme un captif, couvrant ma nudité du sac de la pénitence, imiter le son lugubre de l'oiseau des ruines et les cris d'alarme des hôtes de la solitude. Elle est désespérée la plaie d'Israël, sa contagion a gagné le royaume de Juda lui-même, elle envahit les remparts de Jérusalem! Ne portez point ces nouvelles aux habitants de Geth, étouffez le cri de vos douleurs pour ne pas accroître la joie cruelle de l'ennemi; cachez dans le silence de vos maisons votre pénitence et vos larmes. Ville de luxe et d'opulence, je te vois déjà revêtue de confusion et de deuil. Le bruit des quadriges du vainqueur a jeté la consternation jusqu'à Lachis. Ils enverront solliciter le secours de Geth, et la déception répondra seule à leur espoir! Pleure, fille d'Israël, arrache les tresses de ta chevelure, dépouille ton front comme la tête chauve de l'aigle, parce que tes enfants ont été emmenés captifs loin de toi [3]! »

97. L'heure était venue. Théglath-Phalasar IV avait eu pour suc- Captivité d'Osée. Siég

[1] *Isaiæ*, cap. IX, 9-18. — [2] *Isaiæ*, cap. X, 9, 10. — [3] *Michææ*, cap. I, 5 ad ultim.

de Samarie. Un problème d'exégèse biblique.

cesseur à Ninive Salmanasar V [1]. Le nouveau prince assyrien, dès la première année de son règne (725), s'était élancé sur Israël comme sur une proie. « Osée lui envoya un tribut, renouvela son hommage de vassalité, et obtint grâce devant son redoutable ennemi. Mais Salmanasar apprit bientôt que la soumission du roi d'Israël était une feinte. Osée avait fait des ouvertures au Pharaon égyptien, Séveh [2]. Il avait imploré son secours contre le monarque assyrien, et l'avait supplié de l'aider à secouer un joug odieux. Salmanasar, prompt comme la foudre, revint en Judée, parcourut en conquérant tout le territoire d'Israël, fit prisonnier le roi Osée, et vint investir Samarie [3]. » Ici nous prions le lecteur de suivre attentivement le texte biblique que nous allons mettre sous ses yeux et qui est littéralement traduit d'après l'hébreu [4].

« 9. Et dans la quatrième année du roi Ezéchias, qui est la » septième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, vint Salmanasar, » roi d'Assyrie, vers Samarie et l'investit.

» 10. Et ils la prirent au bout de trois ans : dans l'année sixième » d'Ezéchias qui est la neuvième d'Osée, roi d'Israël, fut prise Sa- » marie.

» 11. Et le roi d'Assyrie emmena Israël en Assyrie, et les trans- » porta à Khalah et sur le Hab, le fleuve de Gozan, et dans les » villes de Médie. »

On s'était étonné jusqu'ici de la durée du siége de Samarie. La capitale d'un royaume antérieurement dépeuplé ne pouvait guère, dans des circonstances ordinaires, opposer une si longue résistance à une armée d'invasion comme celle du roi de Ninive. On remarquait de plus cette particularité du texte biblique qui, après avoir nommé *Salmanasar, roi d'Assyrie,* comme investissant Samarie, passe tout à coup du singulier au pluriel, en ajoutant sans transition : *Et ils la prirent au bout de trois ans.* On signalait encore une différence

[1] IV *Reg.*, cap. XVII, 3 et *Fastes assyriens publiés pour la première fois d'après les Inscriptions de Khorsabad,* par M. Oppert (*Ann. de philosoph. chrétienne,* tom. LXV, pag. 59). Les noms assyriens correspondant aux noms hébreux sont *Tiglatpileser* et *Salmanasir.* — [2] Le *Soa* de la Vulgate. — [3] IV *Reg.*, cap. XVII, 1-5. — [4] IV *Reg.*, cap. XVIII, 9-11.

dans le nom de Salmanasar, donné par le livre des Rois au monarque assyrien qui investit Samarie et celui d'Enemessar, donné par le Livre de Tobie [1] au monarque assyrien qui la prit. Il est vrai qu'on identifiait ces deux noms et qu'on faisait ainsi disparaître la difficulté; mais c'était la supprimer, non la résoudre.

Enfin, un texte d'Isaïe demeuré inintelligible jusqu'à notre époque venait compliquer encore l'énigme. Isaïe date sa prophétie contre l'Egypte et l'Ethiopie de l'année *où le Tartan*, *envoyé par Sargon*, *roi d'Assyrie*, *marcha contre Asdod* (*Azot*), *l'assiégea et s'en rendit maître* [2]. Or, on ne connaissait rien de ce Sargon, dont il n'existe aucune autre mention dans la Bible. L'indication d'Isaïe semblait établir qu'un roi d'Assyrie nommé Sargon avait régné entre Salmanasar et Sennachérib. Mais comment Sargon avait-il eu à intervenir dans les affaires de la Palestine? Comment pouvait-il envoyer le *Tartan* assiéger Azot, ville du littoral appartenant aux Philistins? Il y avait là autant d'inconnues que les commentateurs ne savaient dégager. Le terme même de Tartan était-il un nom propre ou un titre militaire? On en était réduit sur ce point, comme sur les autres, aux conjectures. « Le nom de Sargon faisait donc, dit M. Oppert, le désespoir des interprètes de la Bible et des chronologistes [3]. »

Le nom du monarque assyrien vainqueur de Samarie, retrouvé à Khorsabad. Découverte de M. J. Oppert.

98. Les inscriptions des palais ninivites de Nimroud et de Khorsabad viennent de nous apporter après tant de siècles l'explication claire et précise de ce problème historique. Le vainqueur de Samarie nous raconte lui-même dans le style fastueux de son épigraphie lapidaire, ses exploits contre Samarie. Voici ce qu'on lit sur les plaques de marbre qui décoraient les salles du palais de Khorsabad : « Palais de Sargon, le grand roi, le roi puissant, roi » des légions, roi d'Assyrie, vicaire des dieux à Babylone, roi des » Soumirs et des Accads, favori des grands Dieux. — Fier de son

[1] *Tob.*, cap. I, 1, texte grec. — [2] *Isaiæ*, cap. XX, 1. Voici ce verset : *In anno quo ingressus est Tharthan in Azotum, cum misisset eum Sargon, rex Assyriorum, et pugnasset contra Azotum, et cepisset eam.* Notre traduction reproduit les noms propres de *Asdod* et *Tartan* tels qu'ils sont dans l'hébreu. — [3] *Inscriptions assyriennes des Sargonides* (*Ann. de philos. chrét.*, tom. LXV, pag. 43).

» nom sans tache, il a déclaré la guerre à l'impiété. — A partir » du jour de mon avénement, les princes mes rivaux ne m'ont pas » dédaigné. J'ai rempli de terreur les terres des rebelles et j'en ai » exigé les symboles de soumission présentés dans les quatre élé» ments. J'ai régné depuis Yatnan[1] qui est au milieu de la mer du » soleil couchant, jusqu'aux frontières de l'Egypte et du pays des » Moschiens, la vaste Phénicie, la Syrie dans son ensemble, la to» talité des *Guti muski* de la lointaine Médie, voisine des pays de » Bikni jusqu'au pays d'Albanie, de Ras qui est limitrophe d'Elam » aux bords du Tigre, jusqu'aux tribus d'Itou, de Roubou, de Ha» ril, de Kaldoud, de Hauran, d'Ouboul, de Rou-oua, de Litaï, qui » demeurent sur les rives du Sourappi et de l'Oukni, de Gamboul, » de Khindar, de Pukud, etc., etc. Voici ce que j'ai fait depuis le » commencement de mon règne jusqu'à ma 15[e] campagne : J'ai » défait dans les plaines de Kalou, Khoumbanigas, roi d'Elam. *J'ai » assiégé, j'ai occupé la ville de Samarie, et réduit en captivité vingt» sept mille deux cent quatre-vingts personnes qui l'habitaient; j'ai pré» levé sur eux cinquante chars, et j'ai changé leurs établissements an» térieurs. J'ai institué au-dessus d'eux mes lieutenants, j'ai renouvelé » l'obligation que leur avait imposée un des rois mes prédécesseurs*[2]. » Deux autres inscriptions trouvées dans le palais de Nimroud et également déchiffrées par M. Oppert tiennent le même langage. « Depuis la rédaction des Livres saints, dit le savant assyriologue, » les textes cunéiformes de Babylone et de Ninive nous mettent » ainsi, pour la première fois, à même de comparer les données » sacrées avec d'autres documents contemporains qui, tout en pro» venant d'un peuple ennemi des Juifs, les confirment dans les » grands traits comme souvent dans les plus minutieux détails[3]. » L'inscription de Sargon en est la preuve. Aussitôt après l'indication

[1] « Itanus, nom d'une montagne dans l'île de Crète, et puis nom de l'île de » Chypre. » (Note de M. Oppert.) « On retrouva dans l'île de Chypre une stèle » portant le nom de Sargon. Ce monument, connu sous le nom de *Stèle de » Larnaca*, est actuellement au musée de Berlin. » (Oppert, *Inscript. Sargon.*, *Ann. phil. chrét.*, tom. LXV, pag. 44.) — [2] Oppert, *Inscriptions assyriennes des Sargonides* (*Ann. de philosoph. chrét.*, tom. LXV, pag. 63, 64). — [3] Id., *ibid.*, pag. 43.

de sa victoire sur Samarie, Sargon ajoute : « Hanon, roi de Gaza, » et Sébech, sultan d'Egypte, se réunirent à Rapih (Raphia) pour » me livrer combat et bataille. Ils vinrent en ma présence, je les » mis en fuite Sébech céda devant les cohortes de mes serviteurs. » Il s'enfuit et jamais on n'a revu sa trace. Je pris de ma main Ha- » non, roi de Gaza [1]. » Désormais, il ne saurait plus y avoir de doute. Le nom du conquérant de Samarie est Sargon, le général révolté de Salmanasar V, qui détrôna son maître et s'empara de sa couronne. Son nom de général était probablement celui d'*Enemes-sar* que lui donne le texte grec du livre de Tobie. Il l'échangea à son avénement contre celui de Sar-Kin (Roi de fait), qui indique assez la présomption du soldat parvenu, n'en appelant point à

[1] Dans une autre inscription, gravée sur l'un des barils trouvés au palais de Nimroud, Sargon, aussitôt après les mentions de sa victoire sur Samarie et de la défaite de l'armée coalisée du Pharaon égyptien et d'Hanon, roi de Gaza, ajoute ces paroles : « Arbitre des combats, je traversai la mer de » Yamna dans des vaisseaux, comme un poisson. J'annexai Koui et Tyr. » (*Inscriptions assyriennes des Sargonides*, *Ann. de philosoph. chrét.*, tom. LXV, pag. 184, 185.) Or voici ce que nous lisons dans Josèphe (*Antiq. judaic.*, lib. IX, cap. XIV) : « Le roi des Assyriens, vainqueurs d'Osée, soumit toute la » Syrie et toute la Phénicie par la terreur de ses armes. Les Annales de Tyr » en font mention, car il attaqua cette ville, au temps du roi Elula. C'est du » moins ce que nous apprend Ménandre, qui a écrit en grec l'histoire de » cette ville, d'après les Annales tyriennes. Il s'exprime ainsi : « Elula régna » pendant trente-six ans à Tyr. Au début de son règne, les Kittéens (Philis- » tins de Geth), ayant voulu secouer son joug, Elula s'embarqua sur sa » flotte, et les réduisit de nouveau à l'obéissance. Pendant cette expédition, » le roi des Assyriens envahit toute la Phénicie. Elula fit la paix avec lui, c » le monarque étranger consentit à se retirer, chargé de dépouilles. Mais » bientôt Sidon, Arce et Palæ-Tyr elles-mêmes, et un grand nombre d'autres » cités passèrent sous la domination du roi des Assyriens. La seule ville de » Tyr conservait encore son indépendance. Le monarque assyrien vint l'as- » siéger avec une flotte de soixante navires équipés en Phénicie, et manœu- » vrés chacun par quatre-vingts rameurs. Les Tyriens n'avaient que douze » vaisseaux à lui opposer. Malgré cette infériorité de forces, ils se couvrirent » de gloire dans le combat, mirent en fuite la flotte ennemie et firent cinq » cents prisonniers. Le monarque assyrien vengea bientôt sa défaite. Il revint » assiéger la ville, intercepta le fleuve et les aqueducs, et contraignit les » habitants à creuser des puits pour se procurer à grands frais un peu d'eau. » Le siége de Tyr dura cinq années. » On voit que l'inscription sargonide confirme, dans son laconique récit, le fragment de l'annaliste tyrien.

d'autres aïeux qu'à son épée. Cette révolution militaire, survenue dans le temps même où l'armée assyrienne commençait à investir Samarie, explique pourquoi trois années s'écoulèrent avant la prise de cette ville. Sargon avait à faire reconnaître son autorité « aux » princes ses rivaux, » comme il le dit lui-même, et sa première campagne, celle qui, d'après les Fastes assyriens, correspond à l'année 721, la seconde après l'investissement de Samarie, fut employée à la soumission du roi d'Elam et des tribus de Chaldée[1]. Vainqueur dans cette expédition, le nouveau roi d'Assyrie poursuit avec vigueur le siége de la capitale d'Israël, et il nous apprend lui-même le sort qu'il fit subir aux vaincus. Le Séveh[2] de l'Ecriture, ce Pharaon égyptien, dont la Bible nous apprend que le malheureux roi de Samarie avait imploré le secours, expie, dans la troisième campagne de Sargon, le crime d'avoir osé encourager une rebellion contre la puissance assyrienne. Il est évident que le *Séveh* de l'hébreu est le *Sébech* des inscriptions cunéiformes, et par conséquent l'importante découverte due à l'érudition de M. Oppert coïncide merveilleusement avec les listes hiéroglyphiques qui donnent au roi égyptien dont il s'agit le nom de Sévéchous. Enfin, nous voyons clairement pourquoi Sargon eut à intervenir dans le pays des Philistins. Michée avait prédit que le roi d'Israël « enverrait demander le secours de Geth (c'est-à-dire des Philistins), mais que cette démarche serait inutile[3]. » Les inscriptions ninivites nous apportent la confirmation de cette prophétie. Elles nous disent, en effet, que le Philistin Hanon, roi de Gaza, s'était uni à Sébech, « sultan d'Egypte, » pour combattre le fier monarque d'Assyrie. Le roi de Gaza fut fait prisonnier « de la maison » de Sargon lui-

[1] *Inscriptions assyriennes des Sargonides* (*Ann. de philos. chrét.*, tom. LXV, pag. 61 et 64).

[2] Pour qu'on soit bien convaincu que le nom de Sévé n'a point été donné après coup au *Soa* de la Vulgate, voici ce que M. Rohrbacher écrivait, il y a trente ans, à une époque où il était absolument impossible de rien prévoir des découvertes de M. Oppert : « Sua, roi d'Egypte, est nommé Soa ou Segor » dans les Septante, Soa (Σώας) ou Soan par l'historien Josèphe. On pourrait, » d'après l'hébreu lire Seva ou Sévé. » (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Egl. cath.*, tom. II, pag. 349, 2° édit.) — [3] *Michææ*, cap. I, 1-4.

même, et le vainqueur envahit ses états. Il envoya, pour soumettre Azot sur la frontière septentrionale du pays des Philistins, un de ses lieutenants, le *Tartan,* dont parle le prophète, c'est-à-dire un général dont le titre se trouve parfaitement identique dans les inscriptions cunéiformes [1]. Ainsi, la date précise qu'Isaïe donnait à sa prophétie était celle de l'année qui suivit immédiatement la prise de Samarie, c'est-à-dire celle de 719. En présence de ces résultats inattendus de la science moderne, est-il possible de fermer encore les yeux à la lumière et de refuser son hommage à l'authenticité de nos Livres saints. Sargon, cet inconnu de trois mille ans, ressuscite à nos yeux avec l'éclat de sa grandeur si longtemps oubliée. Dans une autre inscription cunéiforme gravée sur un baril rapporté en France par M. Oppert, le monarque assyrien énumère ainsi les états qui reconnaissent son empire : « J'ai régné, dit-il, à partir de » Ras, qui est la dépendance d'Elam, jusqu'au grand fleuve de l'E- » gypte, la Phénicie étendue, la Syrie dans son ensemble. La puis- » sance de ma main s'étendait à partir de Hasmar jusqu'à la ville » de Simaspatti, en la lointaine Médie au levant du soleil, la Scy- » thie, l'Albanie, Bel-Hamban, la Parthyène, Van, l'Arménie, la » Colchide, Tubal jusqu'aux Moschiens; j'instituai sur ces pays » mes lieutenants comme gouverneurs, et je leur imposai des tri- » buts comme aux Assyriens. » Où est le temps où Voltaire croyait ruiner de fond en comble l'autorité de la Bible, en écrivant les lignes suivantes : « On a bien de la peine à comprendre comment » un roi de Ninive, sur le Tigre, avait pu passer par-dessus le » royaume de Babylone pour aller enchaîner les habitants des » bords du Jourdain, et conquérir jusqu'aux voisins de la mer » d'Hyrcanie ! »

99. « Donc, la neuvième année du règne d'Osée (720) [2], le roi des Prise de Samarie

[1] « Dayan Assour est désigné par Salmanasar III comme le grand *Tar-* » *tan* de son armée, » c'est-à-dire général en chef. (Oppert, *Inscript. Sargon., Ann. phil. chrét.,* tom. LXV, pag. 47 et 58.)

[2] Cette date, qui résulte du récit biblique, est exactement celle que fournissent les *Fastes assyriens*, relevés, d'après les éponymies, par M. Oppert (*Inscript. assyr. des Sarg.*, art. cité, pag. 59 et 61).

par Sargon. Captivité des Israélites transportés en Assyrie.

Assyriens emporta d'assaut la ville de Samarie, et transporta le peuple d'Israël dans les contrées de Hala et de Habor, villes de Médie, sur les rives du fleuve Gozan. Telle fut la punition des crimes d'Israël. Cette nation ingrate n'avait cessé d'outrager Jéhovah, le Dieu qui avait délivré ses ancêtres de la servitude de l'Egypte et de la tyrannie du Pharaon. Les fils d'Israël avaient adoré des dieux étrangers; ils s'étaient précipités dans tous les désordres des cultes idolâtriques. Les monuments de leur impiété s'étaient multipliés sur tous les sommets, depuis la tour avancée des sentinelles dans la solitude, jusqu'aux remparts des métropoles. Les statues des idoles et les bois consacrés couvraient toutes les collines et profanaient tous les ombrages; sur des autels impurs, ils prostituaient leur encens aux divinités des nations que Jéhovah avait exterminées sur le territoire de Chanaan, ils renouvelaient les monstrueuses infamies dont la loi défend même de prononcer le nom. Cependant le Seigneur avait revendiqué ses droits méconnus, par la bouche des Prophètes et des Voyants, qui ne cessaient de redire au peuple de Juda et d'Israël : Abandonnez les sentiers de l'erreur, revenez à l'observation de mes préceptes, à la pratique de mes cérémonies saintes, telles que je les ai prescrites à vos aïeux! » Mais ils n'obéirent point; ils étaient toujours le peuple « à tête dure, » comme l'avait dit Moïse. Ils continuèrent à rejeter les lois du Seigneur, à outrager le pacte de son alliance, ils se firent des veaux d'or, ils adorèrent la milice du ciel, ils servirent le dieu Baal, ils consacrèrent leurs fils et leurs filles à Moloch, ils introduisirent chez eux les divinations et les augures des païens. Ainsi ils agirent depuis l'époque où le royaume d'Israël se sépara de la maison de David, et proclama la royauté de Jéroboam, fils de Nabath, jusqu'au jour où Jéhovah, accomplissant enfin les menaces tant de fois renouvelées par ses prophètes, anéantit le royaume d'Israël, et fit transporter ses habitants dans les régions lointaines de l'empire d'Assyrie[1]. »

[1] IV *Reg.*, cap. XVII, 6-23.

Colonies assyriennes amenées sur le territoire d'Israël. Le culte de Jéhovah et les inscriptions Sargonides. Conclusion.

100. « Le monarque assyrien fit venir de Babylone, de Cutha, d'Avah, d'Emath et de Sépharvaïm, des colons qu'il établit à Samarie et dans les autres villes d'Israël pour remplacer les anciens habitants. Ces peuplades étrangères ne connaissaient point Jéhovah et ignoraient sa loi sainte. Or les lions du désert reprirent possession des campagnes désertes, ils attaquaient les nouveaux colons et faisaient un grand nombre de victimes. On vint dire au roi d'Assyrie : Les colonies que vous avez transférées dans les villes du territoire d'Israël, ignoraient les lois du Dieu de cette contrée, et ce Dieu irrité a déchaîné contre eux les lions du désert qui les immolent à leur fureur. — Le monarque assyrien répondit : Choisissez parmi les captifs d'Israël un des prêtres de ce pays; envoyez-le à Samarie, et qu'il apprenne aux habitants le culte de ce Dieu. — Il fut fait ainsi, et les colons ajoutèrent le culte de Jéhovah à celui de leurs anciennes divinités, et c'est ainsi qu'ils vivent jusqu'à ce jour [1]. » Il est curieux de rapprocher ce texte biblique des inscriptions assyriennes de Khorsabad et du palais de Nimroud. Cette comparaison nous démontrera le caractère exclusivement religieux dont se glorifiait le conquérant Sargon, et nous donnera l'explication d'un fait qui est si éloigné de nos mœurs actuelles. « Les dieux » Assour, Nébo et Mérodach, dit-il, m'ont conféré la royauté des » nations. J'ai restauré les sanctuaires de Sippara, de Nipour, de » Babylone et de Borsippa. J'ai réuni les couronnes de Kalou, » Chalné et de Kisik, le séjour du dieu *Laguda;* j'ai assujetti leurs » habitants. — Les *grands Dieux* m'ont rendu heureux par la con» stance de leur affection; ils m'ont accordé sur tous les rois l'exer» cice de ma souveraineté, ils leur ont imposé à tous l'obéissance. » — C'est par la grâce et la puissance des *grands Dieux*, mes maî» tres, que j'ai forcé mes serviteurs à m'obéir; par la prière j'ob» tiens la défaite de mes ennemis [2]. » Ainsi, dans la pensée de Sargon, comme dans celle de toute l'idolâtrie antique, les grands

[1] IV *Reg.*, cap. XVII, 24 ad ultim. — [2] Oppert, *Inscriptions assyriennes des Sargonides* (*Ann. de phil. chrét.*, tom. LXV, pag. 62, 63). *Grande inscription des salles de Khorsabad.*

Dieux étaient ceux qui faisaient vaincre [1]; ceux des vaincus n'étaient que des divinités inférieures, mais ils n'en étaient pas moins des dieux. Dans leur besoin de croire à l'intervention d'une puissance surnaturelle, les peuples de l'antiquité adoptaient tous les dieux, se réservant de les classer selon les divers degrés d'une hiérarchie fondée sur le plus ou moins d'influence que ces dieux accordaient à leurs adorateurs. Ainsi Sargon se vante d'avoir conquis la ville de « *Kisik*, séjour du dieu *Laguda*, » mais c'était « par la grâce et la puissance des grands Dieux. » On comprend dès lors qu'il songe à apaiser la colère de Jéhovah, le Dieu d'Israël; à ses yeux, Jéhovah, le Dieu qu'il croyait avoir vaincu, n'en conservait pas moins sa divinité, et il s'empresse d'en rétablir le culte à Samarie. C'est ainsi que chaque jour apporte au texte de la Bible un hommage nouveau de la science véritable. Les dépouilles fossiles des grands empires de Ninive et de Babylone viennent confirmer la véracité de l'histoire sainte, de même que les témoignages de la géologie, exhumés des profondeurs du sol antédiluvien, confirmaient chaque parole du récit de Moïse.

[1] Nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer cette théorie, tome I de cette *Histoire*, pag. 656, 657.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU DEUXIÈME VOLUME

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DE MOISE A SALOMON (1725-1001).

ÈRE DE JOSUÉ (1605-1580).

CHAPITRE UNIQUE. — JOSUÉ.

ÈRE DES JUGES (1580-1080).

CHAPITRE PREMIER — LES SOPHETIM.

CHAPITRE [illegible]. — HÉLI ET SAMUEL (1152-1080).

ÈRE DE LA ROYAUTÉ.

—

CHAPITRE I. — SAUL (1080-1040).

CHAPITRE II. — DAVID (1040-1001).

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DE SALOMON A LA DESTRUCTION DU TEMPLE

PAR NABUCHODONOSOR (1001-586).

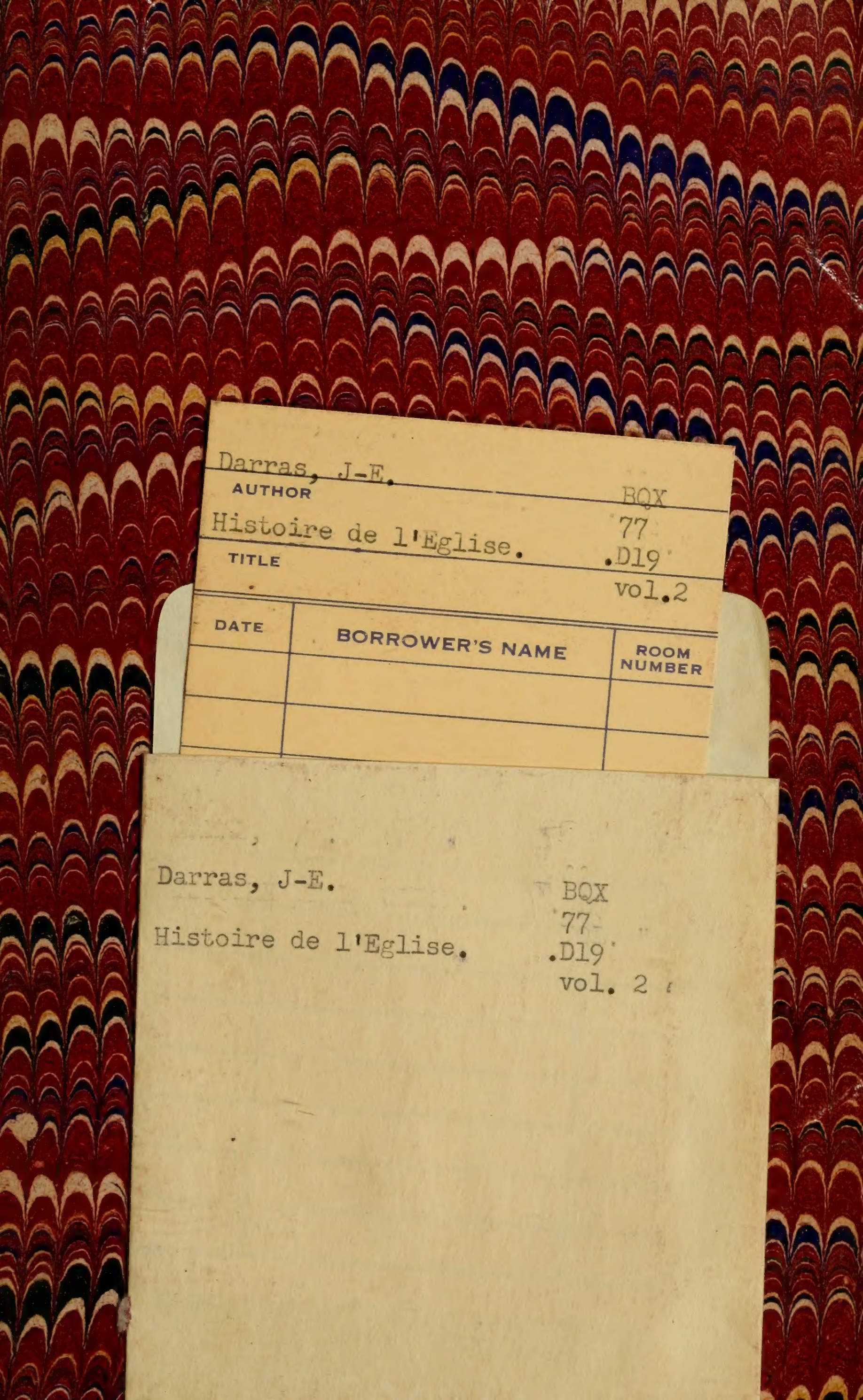
CHAPITRE I. — SALOMON (1001-962).

CHAPITRE II. — LE SCHISME.

CHAPITRE III. — FIN DU ROYAUME D'ISRAEL

[illegible] volume.




Darras, J-E.
AUTHOR
BQX
Histoire de l'Eglise.
77
TITLE
.D19
vol.2
DATE
BORROWER'S NAME
ROOM NUMBER
Darras, J-E.
BQX
Histoire de l'Eglise.
77
.D19
vol. 2

